



**HAL**  
open science

**De la réconciliation franco-allemande à la guerre des dieux. Analyse cognitive et discursive d'une politique publique volontariste d'éducation à la cause de la paix: l'Office franco-allemand pour la jeunesse**

Mathias Delori

► **To cite this version:**

Mathias Delori. De la réconciliation franco-allemande à la guerre des dieux. Analyse cognitive et discursive d'une politique publique volontariste d'éducation à la cause de la paix: l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Sciences de l'Homme et Société. Université Pierre Mendès-France - Grenoble II, 2008. Français. NNT: . tel-00347262

**HAL Id: tel-00347262**

**<https://theses.hal.science/tel-00347262v1>**

Submitted on 15 Dec 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE PIERRE MENDES-FRANCE  
ECOLE DOCTORALE 454**

**Thèse de Doctorat de Science Politique**

**Mathias DELORI**

**DE LA RECONCILIATION FRANCO-ALLEMANDE A LA  
« GUERRE DES DIEUX »**

Analyse cognitive et discursive d'une politique publique volontariste  
d'éducation à la cause de la paix : l'Office franco-allemand pour la jeunesse

*Thèse dirigée par Yves SUREL*

Date de la soutenance : 23 Juin 2008

**Membres du Jury :**

Pierre MULLER (Directeur de recherche au CNRS, CEVIPOF, rapporteur)  
Christine MUSSELIN (Directrice de recherche au CNRS, CSO, rapporteur)  
Henry ROUSSO (Directeur de recherche au CNRS, IHTP)  
Guy SAEZ (Directeur de recherche au CNRS, PACTE, président du jury)  
Yves SUREL (Professeur des universités, IEP de Grenoble)



# Remerciements

Je voudrais exprimer mes remerciements les plus sincères à Yves Surel, qui a accepté de diriger cette thèse avec attention, professionnalisme et sympathie. Certains doctorants se plaignent sourdement de ne pas être assez suivis. Je garde pour ma part un souvenir plein de gratitude des « gentlemen reminders » de mon directeur, ces messages qui me parvenaient quand, enfoui dans mes archives ou égaré sous le soleil espagnol, j’omettais de lui envoyer de mes nouvelles pendant trop longtemps. Cette expérience prouve, accessoirement, que les divergences de fond sur l’histoire du football français ne nuisent pas à la collaboration scientifique.

Je n’oublie pas d’associer à ces premiers remerciements Valérie Rosoux qui m’accompagna avec talent, rigueur et amitié au cours de l’année de DEA. Nous allons semble-t-il avoir l’occasion de travailler de nouveau ensemble dans les années qui viennent. Je m’en réjouis beaucoup.

Je tiens également à saluer les membres du jury qui honorent cette thèse en acceptant de la discuter, de la critiquer et de la juger. Je remercie chaleureusement mes deux rapporteurs, Christine Musselin et Pierre Muller, ainsi que Henry Rouso et Guy Saez, le président du jury.

Cette thèse doit beaucoup à tous les collègues ou amis qui m’ont lu, relu et fait part de leurs commentaires : Yannick Barthes, Christophe Bouillaud, Gilbert Casarus, Jacques Demorgon, Anne-Cécile Douillet, Aurélien Evrard, Alain Faure, Rémi Hess, Jean-Noël Jouzel, Bonnie Kern, Frédéric Louault, Jacques de Maillard, Hamid Nedjat, Anne-Marie Saint-Gille, Frédéric Vandenberghe, Christoph Wulf, Philippe Zittoun... Je sais que celles et ceux que j’ai oubliés de citer ne m’en voudront pas.

Je suis également reconnaissant à toutes les institutions qui m’ont accueilli, à un moment ou à un autre, au cours de cette recherche. Je pense notamment à tout le personnel du laboratoire PACTE de Grenoble, de l’école doctorale « Sciences de l’Homme, du Politique et du Territoire », du centre Marc Bloch de Berlin ou encore de l’Institut Franco-Allemand de Ludwigsbourg. Merci en particulier à Catherine Colliot-Thélène, Pierre Bréchon et Michel Cullin pour leur soutien.

Je voudrais enfin manifester toute mon amitié à ceux qui m'ont accompagné, à titre privé, au cours de ces quelques années. Ils savent que cette étape de mon parcours professionnel a commencé par un désir tardif, celui d'apprendre une langue que j'avais savamment esquivée au cours de ma scolarité. J'aurai finalement découvert un pays, c'est-à-dire des femmes et des hommes. Merci pour tous ces moments partagés.

Je dédie ce travail à toutes celles et ceux qui ont accepté de me rencontrer pour témoigner de leur expérience « d'ouvriers du franco-allemand », ainsi qu'à Mariona, Alia et Hubert.

A Grenoble, le 1<sup>er</sup> mai 2008,

Mathias DELORI

*« L'analyse des causes des guerres est loin d'être une entreprise aisée, mais elle est plus facile que l'étude des états de paix. Il est en général possible de repérer le point de départ d'une guerre à partir duquel on peut entamer l'exploration de différents niveaux de causalité. Mais à propos de la paix et de sa prolongation pendant plusieurs décennies, à quelles ruptures historiques accrocher la réflexion ? »* (Pascal Vennesson, 2000, Sociologie militaire. Paris : Armand Colin, p191).

# Sommaire

|  |            |
|--|------------|
| <i>Remerciements</i> .....   | 3          |
| <i>Sommaire</i> .....  | 6          |
| <i>Introduction</i> .....  | 9          |
| <b><i>PREMIERE PARTIE : COMMENT ON A RENDU LE « TERREAU FERTILE »<br/>(1945-1962)</i></b> .....  | <b>61</b>  |
| <b><i>Chapitre 1/ La banalisation de l’outil des rencontres de jeunes lors de l’occupation<br/>française en Allemagne (1945-1949)</i></b> .....  | <b>65</b>  |
| <b>A/ L’énigme historique de l’action culturelle de la France dans sa zone<br/>d’occupation : l’organisation de rencontres internationales à l’ombre des démontages<br/>d’usines</b>         | <b>67</b>  |
| <b>B/ La construction de la représentation dominante de l’outil : les rencontres<br/>internationales comme instrument au service de la rééducation/sécurité</b> .....                        | <b>83</b>  |
| <b>C/ L’impulsion, par le bas, d’une autre idée des rencontres de jeunes</b> .....   | <b>99</b>  |
| <b>Conclusion</b> .....  | <b>192</b> |
| <b><i>Chapitre 2/ La construction d’un sens nouveau pour les rencontres de jeunes dans<br/>le référentiel du rapprochement franco-allemand (1949-1962)</i></b> .....                         | <b>194</b> |
| <b>A/ La médiation des nouvelles normes « globales » sur le rapprochement<br/>franco-allemand et sur la place de la jeunesse dans l’action culturelle à l’étranger<br/>(1949-1955)</b> ..... | <b>196</b> |
| <b>B/ L’ouverture momentanée (1949-1955) d’une fenêtre d’opportunité<br/>politique dans le courant des problèmes du (petit) sous-système de la coopération<br/>culturelle</b> .....          | <b>228</b> |
| <b>C/ L’option de la « réconciliation par la jeunesse » dans la « soupe<br/>primitive » du courant des solutions (1955-1962)</b> .....   | <b>245</b> |

|   |     |
|---|-----|
| Conclusion .....  | 283 |
| <b>DEUXIEME PARTIE : L'OF AJ COMME POLITIQUE PUBLIQUE DE</b>                                |     |
| <b>SOCIALISATION DE TOUTE UNE CLASSE D'AGE (1962-1973).....</b>                             |     |
| <b>288</b>  |     |
| <i>Chapitre 3/ L'agrégation successive d'intérêts autour de « l'idéologie molle » de la</i> |     |
| <i>réconciliation par la jeunesse (1962-1963) .....</i>                                     |     |
| <b>294</b>  |     |
| A/ La mise à l'agenda des échanges franco-allemands de jeunes lors du                       |     |
| rapprochement du début des années 1960 .....  | 296 |
| B/ L'agrégation des intérêts dans le temps historique. Acte I : la négociation              |     |
| sur le traité de l'Elysée.....  | 301 |
| C/ L'agrégation des intérêts dans le temps historique. Acte II : la négociation             |     |
| sur l'Accord de juillet 1963 .....  | 329 |
| D/ La meta-policy de l'OF AJ de juillet 1963 comme « idéologie molle ».....                 | 354 |
| Conclusion .....  | 359 |
| <i>Chapitre 4/ Le transcodage des intérêts politico-administratifs dans un « système</i>    |     |
| <i>de croyances » irriguant tout le sous-système .....</i>                                  |     |
| <b>362</b>  |     |
| A/ L'OF AJ comme « système d'action concret » dominé par les                                |     |
| gouvernements .....   | 366 |
| B/ La clarification de l'idéologie molle des origines dans un sens déterminé                |     |
| par les pouvoirs publics nationaux .....  | 379 |
| C/ Retour sur la croyance des acteurs en la légitimité et la « faisabilité » du             |     |
| projet .....  | 437 |
| Conclusion .....  | 451 |
| <b>TROISIEME PARTIE : LA FRAGMENTATION DU « SYSTEME DE</b>                                  |     |
| <b>CROYANCES » DES ANNEES 1970 A NOS JOURS.....</b>   |     |
| <b>454</b>  |     |
| <i>Chapitre 5/ La crise paradigmatique des années 1970 comme premier signe de</i>           |     |
| <i>l'autonomisation de l'ordre local.....</i>   |     |
| <b>456</b>  |     |
| A/ La remise en cause du projet fondateur de l'OF AJ à la fin des années 1960               |     |
| 457   |     |

|  |            |
|--|------------|
| <b>B/ Le lancement d'une expertise interne tendant à la déconstruction des principes spécifiques du paradigme originel .....</b> | <b>472</b> |
| <b>C/ L'OFAJ au cœur de la construction du sens dans les relations franco-allemandes</b>   | <b>497</b> |
| <b>Conclusion .....</b>  | <b>526</b> |
| <b><i>Chapitre 6/ La crise des dernières années comme médiation inaboutie d'un référentiel de marché.....</i></b>                | <b>529</b> |
| <b>A/ La crise d'identité de l'OFAJ .....</b>  | <b>531</b> |
| <b>B/ L'autonomisation du sous-système institué par l'OFAJ .....</b>   | <b>550</b> |
| <b>C/ La crise de l'OFAJ comme « guerre des dieux ».....</b>   | <b>569</b> |
| <b>Conclusion .....</b>  | <b>587</b> |
| <b><i>Conclusion de la thèse.....</i></b>  | <b>588</b> |
| <b><i>ANNEXES .....</i></b>  | <b>613</b> |
| <b><i>Documents .....</i></b>  | <b>614</b> |
| <b><i>Sigles et abréviations .....</i></b>   | <b>724</b> |
| <b><i>Index des personnes citées .....</i></b>   | <b>726</b> |
| <b><i>Sources de première main .....</i></b>   | <b>731</b> |
| <b><i>Ouvrages ou articles cités.....</i></b>  | <b>738</b> |
| <b><i>Table des matières .....</i></b>   | <b>782</b> |

# Introduction

Le 23 juin 2004, une mission d'information commune de l'Assemblée nationale et du Bundestag, la première de l'histoire, publia un rapport<sup>1</sup> sur un sujet dont il sera question dans ces pages : l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). Les parlementaires rappelaient que l'OFAJ fut institué par le traité de l'Élysée de 1963 afin de contribuer à la réconciliation franco-allemande par les échanges de jeunes. Ils expliquaient que cet organisme a joui jusqu'à présent d'une large autonomie, qu'il a organisé ou subventionné la rencontre de plus de 7 millions de jeunes depuis sa création, qu'il est intervenu dans tous les domaines : échanges scolaires, rencontres organisées par des associations de jeunesse, par des comités de jumelages, etc. Les parlementaires rendaient globalement hommage à l'Office franco-allemand pour la jeunesse d'avoir contribué au rapprochement entre les deux pays. Mais le rapport débouchait aussi sur une critique assez fondamentale : quelle est la raison d'être d'un tel organisme quarante ans après la signature du traité de l'Élysée ? La question se posait d'autant plus, écrivaient-ils, que l'OFAJ a connu ces dernières années des « *dysfonctionnements internes préoccupants et des choix stratégiques aventureux, susceptibles de déboucher sur la remise en cause de son existence même* »<sup>2</sup>. Pour mettre fin à ces problèmes de gestion et redonner un sens à cette institution, ils proposèrent une réforme de ses structures dont le trait saillant était la remise en cause de son autonomie à l'égard des deux gouvernements.

Repris par la presse, ce document allait provoquer une petite tempête contrastant avec l'ambiance généralement feutrée de la coopération culturelle franco-allemande. Ce remue-ménage aboutit à la réforme du statut de l'Office par le Conseil des ministres franco-allemand du 26 avril 2005. La réforme reprenait la plupart des recommandations des parlementaires. Hier instrument au service de la réconciliation, l'OFAJ devait désormais se mettre au service des « *politiques menées par les deux Gouvernements dans le domaine de la jeunesse* » (art 2/ de l'Accord de 2005). Cette réforme, sur laquelle nous reviendrons, fut jugée inacceptable par

---

<sup>1</sup> BUR et SCHOKENHOFF (2004) *Rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale et du Bundestag sur l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse*. Paris : Assemblée Nationale ; Deutscher Bundestag.

<sup>2</sup> Le rapport est en ligne sur le site de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/europe/OFAJ.asp>

de nombreux « compagnons de route » de l'OFAJ. Pour Alfred Grosser<sup>3</sup> par exemple, Jacques Chirac et Gerhard Schröder venaient tout simplement de « *détruire la création majeure du général de Gaulle et du chancelier Adenauer* »<sup>4</sup>. Nous laisserons provisoirement de côté la question de savoir si l'OFAJ est effectivement mort en 2005. Nous montrerons dans le dernier chapitre et la conclusion que la controverse actuelle a des allures de « guerre des dieux »<sup>5</sup> : profondément d'accords sur les objectifs concrets à assigner à l'Office, les acteurs se disputent sur ce que Boltanski et Thévenot ont appelé des « grandeurs »<sup>6</sup> incommensurables : l'OFAJ est-il un instrument au service de la construction d'un monde plus fraternel ? Doit-il aider les jeunes à s'insérer dans la « cité marchande » ? Ces éléments tirés de l'actualité de ces dernières années suggèrent au minimum qu'une page est tournée depuis que le général de Gaulle et le chancelier Adenauer assignèrent à cette organisation l'objectif de mettre un terme, par la socialisation des jeunes, au vieil antagonisme franco-allemand.

Les changements à l'œuvre à l'OFAJ depuis quelques années constituent bien un des points de fuites de cette recherche. Ceci étant, ce questionnement ne s'est imposé qu'au cours de l'enquête. Cette étude a débuté en 2002 à un moment où les signes d'un changement d'époque étaient perceptibles mais pas encore éclatants. Nous commencerons donc cette introduction en explicitant le regard que nous avons construit sur cet objet. Quel est le point de départ de cette recherche ? A partir de quelle grille d'analyse avons-nous choisi de l'aborder ? Quelles sont les bornes à la fois spatiales et chronologiques de cette étude ? La question de recherche ainsi balisée, nous exposerons les outils théoriques d'analyse sur lesquels nous fondons l'énoncé de la thèse. La dernière section de cette introduction porte sur les sources et l'enquête de terrain.

---

<sup>3</sup> Alfred Grosser (né en 1925) est un intellectuel français spécialiste de l'Allemagne. Juif allemand d'origine, il dut fuir ce pays en 1934. Envoyé en mission outre-Rhin après la guerre par le ministère de la guerre, il découvrit la misère de l'Allemagne de la « Stunde null » et s'engagea pour une politique responsable de la France en Allemagne. Il porta après la guerre le projet de « rapprochement par la jeunesse ». Il exerça dans les années 1960 les fonctions d'administrateur à l'OFAJ.

<sup>4</sup> GROSSER (2005) « La chute annoncée d'un Office indépendant. » In : *La Croix*, 12.05.2005.

<sup>5</sup> L'expression est empruntée à Weber. Il a aussi écrit que les valeurs « s'affrontent dans le monde dans une lutte inexpiable ». WEBER, M., (1959), *Le savant et le politique*. Paris : Plon, p106.

<sup>6</sup> Ou « systèmes de valeurs ». BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

## L'OFAJ comme « objet politique non identifié »

Notre intérêt pour cette institution fut essentiellement motivé, au départ, par une impression d'étrangeté. Nous terminions en 2002 une recherche de DEA sous la direction de Valérie Rosoux sur le thème du poids du passé sur les échanges culturels subventionnés par l'OFAJ<sup>7</sup>. Cette étude avait été réalisée en marge du questionnement central du CERAT<sup>8</sup>, notre laboratoire de recherche, sur la fabrication de l'action publique. Les premières observations faites dans le cadre du mémoire de DEA apparaissaient dissonantes, singulières, en un mot intéressantes par rapport aux discussions dans le laboratoire et plus généralement dans l'analyse des politiques publiques, cette sous-discipline de la science politique qui se propose d'ouvrir la « boîte noire » de l'Etat pour comprendre comment se construit, concrètement<sup>9</sup>, l'action publique.

La principale interrogation issue du croisement des observations de DEA et des débats internes à l'analyse des politiques publiques portait sur l'étonnant volontarisme qui sembla présider à la création de l'OFAJ<sup>10</sup>. De nombreux travaux ont mis en évidence que les changements dans l'action publique sont rares et, quand ils adviennent, souvent « incrémentaux »<sup>11</sup>. Celui-ci apparaissait au contraire spectaculaire.

La volonté d'initier un changement important se donnait tout d'abord clairement à voir au niveau du discours. L'objectif affiché en 1963 n'était en effet pas trivial : mettre fin, par le changement des mentalités, au vieil antagonisme franco-allemand. Du point de vue des pères fondateurs, il ne s'agissait visiblement pas de sensibiliser à la cause du rapprochement tels ou tels groupes de jeunes mais toute une classe d'âge. L'OFAJ mit effectivement en œuvre une politique d'échanges de masse. Au cours des années 1960, entre 200 et 300 000 jeunes participèrent chaque année à ses programmes (voir Document 15/ en annexe, p649). Cette politique fut exprimée de manière imagée par Joseph Rován<sup>12</sup>, un personnage qui joua un rôle

---

<sup>7</sup> DELORI (2002) *L'OFAJ et la mémoire des relations franco-allemandes : la remise en cause tardive du paradigme anhistorique de la réconciliation. Mémoire de DEA de science politique dirigé par Rosoux Valérie-Barbara*. Saint-Martin-d'Hères : UPMF.

<sup>8</sup> Devenu l'UMR PACTE.

<sup>9</sup> PADIOLEAU (1982) *L'Etat au concret*. Paris : PUF.

<sup>10</sup> On doit à Philippe Bezes une étude intéressante sur cette question du « volontarisme dans l'action publique » : BEZES (1994) *L'action publique volontariste. Analyse d'une politique de délocalisation*. Paris : L'Harmattan.

<sup>11</sup> LINDBLOM et COHEN (1979) *Usable Knowledge : Social Science and Social Problem Solving*. New Haven : Yale University Press.

<sup>12</sup> Joseph Rován (né Joseph Adolph Rosenthal, 1918-2004) est un intellectuel français spécialiste des relations franco-allemandes. Son parcours ressemble à celui d'Alfred Grosser. Juif allemand d'origine, Rován

important dans cette histoire : l'Office franco-allemand pour la jeunesse devait permettre « *la plus grande migration des peuples jamais organisée en temps de paix par des moyens et avec des intentions pacifiques* »<sup>13</sup>. Pour Bruno Heck<sup>14</sup>, le ministre fédéral allemand chargé des questions de jeunesse à l'époque de sa création, la jeunesse n'était d'ailleurs qu'une première étape. Le but était de parvenir à un « *rayonnement sur l'ensemble du peuple* » :

« *Même les adultes, et surtout les éducateurs et membres de la famille, doivent y être intégrés dans toute la mesure du possible. Nous aimerions à la longue parvenir à un rayonnement s'étendant sur l'ensemble du peuple. (...) La jeunesse constitue un membre de la société. A la maison, au poste de travail, à l'école, elle fera preuve de ses expériences, de ce qu'elle a vu, entendu et appris. Ainsi les préjugés pourront-ils disparaître même chez les générations plus âgées* »<sup>15</sup>.

Ce volontarisme semblait ensuite avoir été traduit dans des mesures concrètes. Les pères fondateurs dotèrent l'OFAJ d'un statut d'organisation internationale calqué sur celui des organismes spécialisés des Nations Unies comme l'UNESCO<sup>16</sup>. On mit par ailleurs à sa disposition un budget considérable. S'il n'eut de cesse de baisser depuis sa création (voir Document 15/ en annexe, p649), son fonds commun était en 1963 de 40 millions de DM (50 millions de Francs). C'était évidemment très peu par rapport aux politiques d'éducation menées à l'échelle nationale. Cette somme apparaissait néanmoins extraordinaire si on la compare avec les timides actions publiques de socialisation des jeunes à l'échelle internationale. Ces 40 millions de Deutsche Mark impliquaient que l'on consacraît, du côté allemand, dix fois plus d'argent public aux rencontres de jeunesse avec la France qu'avec le

---

émigra en 1934 en France. Proche de la revue *Esprit*, il suivit l'évolution politique et intellectuelle de cette revue et entra en résistance vers 1941. Arrêté par la Gestapo, il fut déporté à Dachau en 1944. Dans un article intitulé « L'Allemagne de nos mérites » publié en 1945 dans *Esprit*, il plaida pour une politique raisonnable de la France en Allemagne. En tant que responsable de l'association Peuple et Culture, il participa également au renouveau du dialogue culturel entre les deux pays à la Libération. A la fois spécialiste et pionnier de l'entente franco-allemande, Rován devint le conseiller personnel pour les relations franco-allemandes du Chancelier H. Kohl et du président Chirac. ROVAN, J., (1945), « L'Allemagne de nos mérites ». In: *Esprit*, 11, pp529-540.

<sup>13</sup> ROVAN (1972) « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704, p701.

<sup>14</sup> Bruno Heck (1917-1989) est un homme politique allemand (CDU) proche de K. Georg Kiesinger. Il exerça les fonctions de Secrétaire général de la CDU (Geschäftsführer) de 1952 à 1958 et de ministre fédéral de la famille et de la jeunesse du 13 décembre 1962 au 1er janvier 1968, c'est-à-dire au moment de la création de l'OFAJ. Source : ARETZ (1997) « Bruno Heck (1917-1989). » In : ARETZ, MORSEY et RAUSCHER, *Zeitgeschichte in Lebensbildern*. Mainz : Aschendorf Münster, pp213-231.

<sup>15</sup> HECK et LINNERZ (1963) « Entretien. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Septembre-octobre 1963, 5, pp38-44.

<sup>16</sup> L'Accord du 5 juillet 1963 prévoit que l'organisme nouvellement créé bénéficie de la « personnalité juridique » telle qu'elle est définie par les « prescriptions figurant aux paragraphes 3, 4, 7, 9 et 31a de la Convention adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 21 novembre 1947, sur les immunités et privilèges des institutions spécialisées » (article 3). Sur ces phénomènes de délégation de pouvoir à des institutions publiques autonomes, voir : THATCHER (2002) « Delegation to Independent Regulatory Agencies : Pressures, Functions and Contextual Mediation. » In : *West European Politics*, Janvier 2002, 25-1, pp127-147.

reste du monde<sup>17</sup>. D'où cette question primordiale que nous affinons plus loin : comment expliquer le volontarisme des pères fondateurs ?

Si la question avait des implications théoriques – existe-t-il une grammaire universelle du volontarisme dans l'action publique ?<sup>18</sup> - elle prenait aussi un sens particulier compte tenu des objectifs affichés : transformer les mentalités héritées de la guerre. Si l'OFAJ n'était pas qu'une action publique symbolique au sens de Edelman<sup>19</sup>, il semblait intéressant de s'interroger sur ses résultats (au sens de « outcomes ») : l'OFAJ a-t-il rempli ses objectifs ? Est-il parvenu, si tel était bien le projet initial, à un règlement définitif du vieux contentieux franco-allemand ? Il s'agissait moins dans notre esprit de produire une « évaluation »<sup>20</sup> de l'OFAJ que d'essayer de comprendre si l'expérience était exportable. Les situations post-crisis où le nœud entre les belligérants se situe au niveau des opinions publiques ne manquent pas. Pouvait-on imaginer une généralisation de cet « instrument d'action publique »<sup>21</sup> ? Pouvait-on ajouter cette expérience de vaste mise en relation des êtres humains à la panoplie des outils pour la « résolution des conflits »<sup>22</sup> ?

La question avait quelque chose de prospectif dans la mesure où l'expérience de l'OFAJ n'a pas été tentée de nouveau ailleurs. Il existe certes des institutions calquées sur le même modèle : « l'Office franco-québécois pour la jeunesse » et « l'Office germano-polonais pour la jeunesse ». L'analogie n'est cependant que formelle. Outre le fait que leur budget est environ dix fois moindre, ils n'ont pas pratiqué, comme l'OFAJ pendant de nombreuses

---

<sup>17</sup> Le Bundesjugendplan de 1963 prévoyait un budget de 1 700 000 DM pour tous les échanges internationaux de jeunes. Bundesarchiv der BRD, Coblenz, B153 001701. Le ratio est encore plus important en France où la pratique des « rencontres internationales » de jeunes étaient encore moins développée. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1664, OFAJ.

<sup>18</sup> BEZES (1994) *L'action publique volontariste*. Op. Cit.

<sup>19</sup> La réflexion d'Edelman sur les politiques symboliques ne se limite pas à ce point. Il a cependant souligné et critiqué une fonction des politiques inscrites dans des mots et des images : détourner l'attention des vrais problèmes et/ou ne pas les prendre en charge. Voir notamment : EDELMAN (1977) *Political Language. Words that Succeed and Policies that Fail*. Orlando : Academic press.

<sup>20</sup> WARIN (1993) *Les usagers dans l'évaluation des politiques publiques : étude des relations de service*. Paris : l'Harmattan.

<sup>21</sup> Un instrument d'action publique est un mode ou technique de gouvernement mobilisé de manière régulière et dans des contextes différents. Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès proposent des distinctions subtiles mais pas toujours claires. La notion sera considérée ici comme synonyme de « recette administrative » ou encore « d'outil de gouvernement ». Sur les « recettes », voir : JOBERT (1992) « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. » In : *RFSP*, 1992, 42 (2), pp219-234. Sur les « outils de gouvernement », voir : HOOD (1986) *The Tools of Government*. Chatham N.J : Chatham House. La référence de l'ouvrage de P. Lascoumes et P. Le Galès est : LASCOUMES et LE GALÈS (2004) « L'action publique saisie par ses instruments. » In : LASCOUMES et LE GALÈS, *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Science Po, pp11-46.

<sup>22</sup> MIALL, RAMSBOTHAM et WOODHOUSE (1999) *Contemporary Conflict Resolution : the Prevention, Management and Transformation of Deadly Conflicts*. Oxford : Polity Press ; WALLENSTEIN (2002) *Understanding Conflict Resolution*. London : Sage publications ; LEFRANC (2006) *Après le conflit, la réconciliation ? Actes révisés des journées d'études organisées les 12 et 13 décembre 2005 par l'Institut des sciences sociales du politique, l'Université de Paris X et ENS Cachan*. Paris : M. Houdiard.

années, la politique d'échanges de masse entre jeunes Français et Allemands évoquée plus haut.

Terminons ce récapitulatif des considérations premières de cette recherche en mentionnant un point plus pratique : l'OFAJ n'avait guère été étudié. Henri Ménudier, professeur en études germaniques, a bien écrit un petit livre sur l'Office<sup>23</sup>. Il s'agit cependant moins d'un travail de recherche que d'une tentative, légitime de la part d'un ancien administrateur de l'Office, visant à faire connaître cette institution « *unique au monde* »<sup>24</sup> aux personnes intéressées par les échanges franco-allemands<sup>25</sup>. Les études à proprement parler universitaires n'ont jamais porté sur l'OFAJ en tant que tel mais sur des moments ou des aspects particuliers de son histoire. Des juristes se sont tout d'abord intéressés à son curieux statut international<sup>26</sup>. Plus récemment, Hans-Manfred Bock a dirigé une recherche collective commanditée par l'OFAJ pour son quarantième anniversaire. Cette étude a porté sur des aspects très particuliers de l'action publique mise en œuvre par cet organisme : les programmes qu'il lança dans les différents « secteurs » (les échanges scolaires, les villes jumelées, les échanges d'étudiants, etc.)<sup>27</sup>.

Les analyses les plus éclairantes sur l'OFAJ sont peut-être venues des auteurs qui ont « croisé » cet objet « par la bande » dans le cadre de leurs recherches. H. M. Bock et J. Plum se sont par exemple intéressés (séparément) aux échanges culturels franco-allemands centrés sur la jeunesse de l'immédiat après-guerre. Ils ont mis en évidence un fait important pour notre propos : l'OFAJ n'est visiblement pas seulement issu du rapprochement diplomatique du début des années 1960. Il prend racine dans les initiatives à la fois publiques et privées centrées sur les rencontres de jeunes qui eurent lieu lors de l'occupation française en

---

<sup>23</sup> MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse. Une contribution exemplaire à l'unité de l'Europe*. Paris : Armand Colin.

<sup>24</sup> Ibidem., p6.

<sup>25</sup> Avant l'ouvrage signé par H. Ménudier, le service de presse de l'OFAJ a publié : OFAJ (1965) « Das Deutsch-Französische Jugendwerk. » In : *Deutsch-Französischer Dienst*, Sonderdruck, pp1-21 ; LARGER (1968) *L'Office franco-allemand pour la jeunesse*. Strasbourg ; HEYER (1969) *Das Deutsch-Französische Jugendwerk : Ziele, Möglichkeiten, Erfahrungen : Chancen zur Freundschaft*. Freudenstadt : Eurobuch-Verl. Lutzeyer. Jérôme Vaillant a aussi récemment publié un petit livre de synthèse sur les activités de l'OFAJ : VAILLANT, J., (2004), *L'Office franco-allemand pour la jeunesse : de la réconciliation à la coopération au service de l'Europe*. Paris : L'Harmattan.

<sup>26</sup> ADAM (1965) *Les Organismes Internationaux Spécialisés. Contribution à la théorie générale des établissements publics internationaux. Tome I*. Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence ; LAFUMA (1973) *Le Traité franco-allemand du 22 janvier 1963 - Thèse pour le doctorat d'Etat*. Paris ; ADAM (1977) *Les Organismes Internationaux Spécialisés. Contribution à la théorie générale des établissements publics internationaux. Tome IV*. Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence ; HEINEMANN (1977) *Le Traité Franco-Allemand de 1963 et sa mise en oeuvre sous le général de Gaulle (1963-1969)*. Nice : Université de Nice.

<sup>27</sup> BOCK (2003) *Deutsch-französische Begegnung und europäischer Bürgersinn*. Opladen : Leske, OFAJ.

Allemagne (1945-1949)<sup>28</sup>. A. Baumann a écrit une thèse sur les rapports entre le Bund et les Länder dans le domaine de la politique étrangère. Il a établi que la création de l'OFAJ fut un enjeu important pour la répartition des compétences des uns et des autres dans le domaine de l'action culturelle à l'étranger<sup>29</sup>. Enfin, U. Pfeil a croisé l'Office dans son étude sur la RDA et la France. Il a relevé que le régime de Pankow s'inquiéta de la création de « l'Office franco-ouest/allemand pour la jeunesse »<sup>30</sup> dans le cadre de sa lutte d'influence avec la RFA autour de la jeunesse française.

Les éclairages apportés par H.M. Bock, J. Plum, A. Baumann ou encore U. Pfeil nous seront très précieux<sup>31</sup>. Ces regards obliques sur l'OFAJ sont cependant relativement rares. Dans la plupart des histoires du rapprochement franco-allemand, l'Office franco-allemand pour la jeunesse est simplement signalé au détour d'un chapitre sur le traité de l'Elysée comme la seule institution directement issue de cet accord<sup>32</sup>. La remarque ne concerne à vrai dire pas seulement les historiens du franco-allemand. Dans une étude par ailleurs très intéressante sur les politiques européennes de jeunesse, Laurence Eberhard-Harribey ne consacre par exemple que quelques lignes à l'Office franco-allemand<sup>33</sup>. Ce point est d'autant plus étonnant que l'OFAJ disposa jusque dans les années 1990 de bien davantage de ressources que toutes les politiques européennes de jeunesse réunies.

Nous reviendrons plus loin sur les raisons du faible intérêt des universitaires pour l'Office franco-allemand pour la jeunesse (voir ci-dessous p54 et suivantes). Signalons simplement dès à présent la plus évidente : l'OFAJ ne se donne pas à voir comme un programme politiquement significatif. Il apparaît comme une gentille institution s'appliquant

---

<sup>28</sup> BOCK (1996) « Wiederbeginn und Neuanfang in den deutsch-französischen Gesellschafts und Kulturbeziehungen 1949 bis 1955. » In : *Lendemains*, 84, pp58-66 ; PLUM (2007) *Französische Kulturpolitik in Deutschland 1945 - 1955 : Jugendpolitik und internationale Begegnungen als Impulse für Demokratisierung und Verständigung*. Wiesbaden : Dt. Univ.-Verl.

<sup>29</sup> BAUMANN (2003) *Begegnung der Völker. Der Elysée-Vertrag und die Bundesrepublik Deutschland. Deutsch-französische Kulturpolitik von 1963 bis 1969*. Frankfurt am Main : Peter Lang.

<sup>30</sup> PFEIL (1997) « Les réactions de la RDA à la création de l'OFAJ. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 52 (4), pp72-79 ; PFEIL (2004) *Die anderen deutsch-französische Beziehungen. Die DDR und Frankreich 1949-1990*. Köln : Böhlau Verlag.

<sup>31</sup> Le fait que ces quatre auteurs soient allemands n'est probablement pas un hasard ; l'OFAJ a toujours joui d'une bien plus grande visibilité outre-Rhin.

<sup>32</sup> ZIEBURA (1970) *Die deutsch-französischen Beziehungen seit 1945. Mythen und Realitäten*. Pfullingen : G. Neske ; FARQUHASON et HOLT (1975) *Europe From Below. An Assesment of Franco-German Population Contacts*. Londres : George Allen and Unwin Ltd ; BARIÉTY (1997) « Les entretiens de Gaulle-Adenauer de juillet 1960 à Rambouillet. Prélude au plan Fouchet et au traité de l'Elysée. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 2, pp167-175 ; LAPPENKÜPER (2001) *Die deutsch-französischen Beziehungen 1949-1963*. München : Oldenbourg ; SCHWARZ (2005) « Le chemin allemand vers le traité de l'Elysée. » In : DEFRANCE et PFEIL, *Le traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes. 1945-1963-2003*. Paris : CNRS éditions, pp45-55.

<sup>33</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse. Comprendre une politique européenne de jeunesse au regard de la dualité institutionnelle Conseil de l'Europe / Union Européenne*. Paris : L'Harmattan.

depuis quarante ans à mettre en relation des jeunes Français et Allemands en « culottes courtes » (voir Document 7/ en annexe, p635). Selon cette image, l'OFAJ serait déconnecté des grands enjeux historiques ou politiques. Il ne constituerait pas un programme d'action publique substantiel. Nous avons commencé à tordre le coup à cette image en soulignant le volontarisme qui présida à sa création. Nous montrons dans la suite de la thèse que cette image fut construite par l'institution elle-même et pour des raisons précisément... politiques.

Pierre Favre a écrit qu'un objet de recherche de science politique se construit dans l'interaction entre le terrain et la théorie<sup>34</sup>. Le questionnement primordial sur le volontarisme dans cette action publique s'est précisé dans un dialogue avec un mode particulier de décryptage de ces pratiques sociales : l'ensemble des travaux qui s'interrogent sur la question de la « *construction du sens dans les politiques publiques* »<sup>35</sup>.

## La question de la construction du sens dans l'action publique

La problématique de la construction du sens dans les politiques publiques peut s'énoncer de multiples manières. Elle se présente tout d'abord comme la déclinaison dans ce champ de recherche de la démarche dite « constructiviste »<sup>36</sup>. Elle s'oppose en d'autres termes aux études sur l'action publique qui postulent, à l'instar du choix rationnel, que les préférences des acteurs sont données et que le principal travail du chercheur consiste à étudier les interactions stratégiques menant à la décision<sup>37</sup>. Elle invite au contraire à déconstruire la notion d'intérêt<sup>38</sup> et à postuler, pour reprendre une expression de G. Saez, « *qu'une politique*

---

<sup>34</sup> FAVRE (1995) « Retour à la question de l'objet. Ou faut-il disqualifier la notion de discipline ? » In : *Politix*, 8-29, pp141-157, p144.

<sup>35</sup> Titre d'un ouvrage de débat autour de la notion de « référentiel » : FAURE, POLLET et WARIN (1995) *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*. Paris : Harmattan.

<sup>36</sup> Voir notamment : SUREL (2004) « Approche cognitive. » In : BOUSSAGUET, JACQUOT et RAVINET, *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de Science Po, pp80-87, p80. ; MULLER, P., (2000), « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique ». In : RFSP, 50 (2), pp189-207, p194.; Sur le courant constructiviste en général, voir : BERGER et LUCKMANN (1966) *The Social Construction of Reality : a Treatise in the Sociology of Knowledge*. New York : Doubleday.

<sup>37</sup> La théorie du choix rationnel est très peu utilisée dans la science politique française. Elle constitue cependant le courant dominant aux Etats-Unis. Sur ce courant théorique, voir notamment : BROUARD, HUBER et KERROUCHE (1997) « L'analyse du choix rationnel en science politique. » In : *Revue Internationale de Politique Comparée*, 4.

<sup>38</sup> Voir sur ce point : JOBERT (2004) « Une approche dialectique des politiques publiques : l'héritage de l'Etat en action. » In : *Pôle Sud*, pp43-54, p49.

publique est une trame faite d'images et de langage autant qu'un système de pouvoir, d'influence et de négociations »<sup>39</sup>.

A l'intérieur du courant constructiviste, la problématique de la construction du « sens » dans les politiques publiques fait l'hypothèse que les acteurs s'entendent, *dans une certaine mesure*, sur le contenu de l'action publique à mener, c'est-à-dire sur ses objectifs à plus ou moins long terme et sur les moyens pour les réaliser. Plusieurs modèles ont été proposés pour décrire cette entente (relative) autour d'un certain nombre de valeurs, de principes d'action, de représentations sociales, etc. En France, cette réflexion s'est d'abord articulée autour de la notion de « référentiel » mise en avant par Bruno Jobert et Pierre Muller dans un ouvrage publié en 1987 : *L'Etat en action*<sup>40</sup>. Il est rapidement apparu que les questions posées par Bruno Jobert et Pierre Muller croisaient celles développées de manière indépendante par d'autres auteurs autour de cadres conceptuels tels que les « paradigmes de politique publique »<sup>41</sup> ou les « système de croyances »<sup>42</sup>. Les convergences entre ces trois cadres conceptuels ont incité certains auteurs à les subsumer sous une même étiquette : l'approche dite « cognitive » de l'analyse des politiques publiques<sup>43</sup>.

Bien qu'elle traverse tous leurs travaux, les auteurs qui s'inspirent de ce courant de recherche n'ont pas nécessairement fait de la question de « l'entente » le point central de leur réflexion. Ce point nous semble pouvoir être mis en relation avec le fait que le modèle du « référentiel » - le cadre conceptuel dominant dans les approches cognitives françaises - appréhende les logiques intellectuelles de l'action publique comme une lutte entre groupes

---

<sup>39</sup> SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture. Thèse de Science politique*. Grenoble : IEP de Grenoble, p31.

<sup>40</sup> JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action : Politiques publiques et corporatisme*. Paris : PUF.

<sup>41</sup> HALL (1997) « Policy Paradigms, Social Learning, and the State : the Case of Economic Policy Making in Britain. » In : *Corporative Politics*, avril 1997, pp275-296 ; SUREL (1997) *L'État et le livre : les politiques publiques du livre en France : 1957-1993*. Paris : L'Harmattan.

<sup>42</sup> La pensée des auteurs a évolué. La première version du modèle est clairement d'inspiration « cognitiviste » ou « constructiviste » : SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning : An Advocacy Coalition Approach*. Boulder : Westview. Par la suite, Paul Sabatier s'est engagé dans un dialogue avec le choix rationnel qui l'a fait dévier de cette orbite : SABATIER et JENKINS-SMITH (1998) « The Advocacy Coalition Framework. Revisions and Relevance for Europe. » In : *Journal of European Public Policy*, 1998, 5 (1), pp98-130 ; SABATIER (1999) *Theories of the Policy Process*. Boulder : Westview press, SABATIER et ZAFONTE (1999) « Shared Beliefs and Imposed Interdependencies as Determinants of Ally Networks in Overlapping Subsystems. » In : *Journal of Theoretical Politics*, 10-4, pp473-505 ; SABATIER et SCHLAGER (2000) « Les approches cognitives des politiques publiques : Perspectives américaines. » In : *Revue française de science politique*, 50, avril 2000, pp209-234. Nous nous référons dans cette étude au modèle de 1993.

<sup>43</sup> Comme toutes les étiquettes, celle de l'approche dite « cognitive » n'est pas nécessairement revendiquée par tous les auteurs à laquelle nous rattachons ce courant de recherche. Parmi ceux qui ont contribué à banaliser cette appellation, on peut citer Pierre Muller et Yves Surel : SUREL (1998) « Idées, intérêts, institutions dans l'analyse des politiques publiques. » In : *Pouvoirs*, 87, pp161-178 ; MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207.

sociaux pour la conquête de positions hégémoniques. Pierre Muller a précisé ce point dans un article où il revisite les thèses exposées dans *L'Etat en action* : « le référentiel dominant (par exemple le référentiel de marché aujourd'hui), reflète la vision du monde des groupes dominants, (...) leur statut de dominant résulte de leur capacité à imprimer, comme cela a toujours été le cas des groupes dominants, la 'vérité du monde' à une époque donnée »<sup>44</sup>. Cette question de l'entente se trouve pourtant bien au cœur de tous ces travaux, notamment à travers la notion « d'agrégation d'intérêts »<sup>45</sup>, qui renvoie à l'idée que l'imposition d'un nouveau référent fait suite à une phase d'intéressement et d'enrôlement<sup>46</sup> des principaux acteurs du sous-système<sup>47</sup>.

Nous mettrons donc davantage l'accent ici sur cette question : comment les acteurs s'entendent-ils (plus ou moins) sur les objectifs à *plus ou moins long terme* d'une politique publique et sur les moyens pour les réaliser ? Cette focale théorique se justifie par le fait que la question du pouvoir et de la lutte pour l'hégémonie se pose avec moins d'acuité s'agissant d'un programme de coopération culturelle largement déconnecté des enjeux socio-économiques nationaux. Il apparaîtra que nos acteurs se parlent, tentent de se persuader les uns les autres et qu'ils y parviennent parfois.

Cet accent placé sur la question de l'entente nous incitera à appréhender de manière plus précise la notion générique « d'agrégation des intérêts ». L'expression « *entente sur les objectifs à plus ou moins long terme* » renvoie à l'idée que l'accord (ou le désaccord) entre les acteurs peut se nouer à plusieurs niveaux correspondant à la profondeur des objectifs poursuivis. L'idée selon laquelle il existerait plusieurs strates dans les référents de l'action publique, et donc plusieurs niveaux potentiels d'entente, a notamment été mise en avant par P. Sabatier et H. Jenkins-Smith<sup>48</sup>. Le niveau le plus évident est ce qu'on pourrait appeler le sens « politique » de l'action publique en question. En 1963, les acteurs intéressés par l'OFAJ s'entendirent sur un objectif politique : rapprocher la France et l'Allemagne. D'autres niveaux

---

<sup>44</sup> MULLER (2004) « L'Etat en action revisité. » In : *Pôle Sud*, pp31-42, p40.

<sup>45</sup> SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit., p176.

<sup>46</sup> LASCOUMES (1994) *L'éco-pouvoir. Environnement et politiques*. Paris : La Découverte ; SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit.

<sup>47</sup> La notion de sous-système sera ici entendue dans le sens que lui donne E. Friedberg comme un espace social d'interaction relativement autonome. Nous proposons en d'autres termes de la vider « *de tout réductionnisme fonctionnel dont elle pourrait être porteuse* ». FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*. Paris : Seuil, p235.

<sup>48</sup> Ils proposent d'appeler « deep core » les croyances les plus profondes. Le « deep core » englobe les valeurs ou encore les principes métaphysiques des acteurs. Le niveau intermédiaire, appelé « policy core », désigne les objectifs politiques et les grandes images ou représentations sociales qui servent à les définir. Les auteurs appellent enfin « secondary beliefs » les croyances relatives à l'action. Voir : SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

d'entente sont toutefois possibles. C. Musselin a un jour objecté aux auteurs travaillant sur la notion de référentiel qu' « *on peut pourtant se demander s'il est nécessaire que des acteurs partagent une même vision du monde pour coordonner leurs actions* »<sup>49</sup>. Nous observerons en effet des cas où les acteurs s'entendirent non pas sur les objectifs politiques mais sur l'action à mener, ou plus précisément, pour reprendre une expression de Hannah Arendt, sur le « *sens immédiat* »<sup>50</sup> de l'action : changer les mentalités par les rencontres de jeunes par exemple. Ces acteurs pouvaient par ailleurs poursuivre des objectifs politiques (des fins plus lointaines) bien différents : rapprocher la France et l'Allemagne, donner à voir une image positive de leur pays à l'étranger, ouvrir sur le monde une jeunesse allemande contaminée par le nazisme, etc. On peut enfin imaginer un troisième niveau d'entente (ou de mésentente) entre les acteurs sur le sens « moral » de l'action. Parler de « réconciliation » revient par exemple peut-être à dessiner un horizon normatif plus lointain encore que celui de « rapprochement ». Dans l'univers culturel chrétien, la « réconciliation » n'est véritablement « *accomplie que par Dieu* »<sup>51</sup>.

Ces précisions sur notre compréhension de la problématique de la construction du sens dans les politiques publiques ont laissé entrevoir que l'approche cognitive de l'analyse des politiques publiques a fait l'objet de critiques qui ont permis, quand elles s'inscrivaient dans une même épistémè<sup>52</sup>, d'affiner les outils théoriques de ce mode de décryptage de l'action publique. Nous reviendrons plus loin sur les apports de la sociologie de l'action organisée, de la socio-histoire ou encore des relations internationales à l'intelligibilité de notre objet de recherche. Signalons simplement que nous nous appuyerons dans cette thèse sur l'ensemble des travaux qui font l'hypothèse que les acteurs interagissent et se coordonnent pour donner un sens plus ou moins clair et lointain à l'action publique. Sauf quand nous ferons référence à un cadre conceptuel précis, nous appellerons dorénavant, avec Giandomenico Majone,

---

<sup>49</sup> MUSSELIN (1996) « Alain Faure, Gilles Pollet, Philippe Warin. La construction du sens dans les politiques publiques. » In : *RFSP*, 46 (5), pp834-838, p838.

<sup>50</sup> Hannah Arendt propose de distinguer différents niveaux de signification en politique : « *Nous devons donc distinguer en politique entre le but, la fin et le sens. Le sens d'une chose, contrairement à son but, réside toujours en elle-même, et le sens d'une activité ne peut persister qu'aussi longtemps que cette activité dure. Cela est valable pour toutes les activités et également pour l'action, qu'elle poursuive ou non un but. En ce qui concerne le but d'une chose, c'est précisément l'inverse ; il ne commence à devenir réel que lorsque l'activité qui l'a produite est parvenue à son terme - à peu près de la même manière dont un objet produit quelconque se met à exister à l'instant même où le fabriquant y a mis la dernière pierre* ». ARENDT, H., (1995), *Qu'est-ce que la politique ?* Paris : Seuil, p177. Nous citons Hannah Arendt car elle met le doigt sur un postulat fondamental de la sociologie compréhensive : l'idée selon laquelle une action a toujours un sens subjectif, même quand elle n'est pas dirigée vers un but politique ou une fin morale. Pour le reste, la réflexion de la philosophe est très normative et par conséquent éloignée de notre propos.

<sup>51</sup> BARTH (1980) *Dogmatique. Index général et textes choisis*. Genève : Labor et Fides, p390.

<sup>52</sup> FOUCAULT (1966) *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard, p13.

« meta-policy » l'ensemble des significations investies par les acteurs dans cette action publique. Cette notion ne dit rien du degré d'entente entre les acteurs. Elle exprime simplement l'idée que les acteurs attribuent du sens à l'action publique. Nous verrons que la « meta-policy » de l'OFAJ prit différentes formes : une « idéologie molle »<sup>53</sup> en 1963, un « système de croyance » plus ferme et plus cohérent ensuite, une « guerre des dieux » aujourd'hui, etc.

Le choix de cette problématique de recherche, qui justifiait une collaboration avec Yves Surel<sup>54</sup>, s'est rapidement imposé. Les logiques de sens semblaient en effet avoir joué un rôle important dans toute l'histoire de l'OFAJ. Les acteurs situés au plus près de l'action les mettaient spontanément en avant dans les entretiens : « *Tu sens qu'il y a des gens motivés par une même cause* »<sup>55</sup>. Ces logiques apparaissaient également de manière évidente à l'autre extrémité du panel des acteurs : les chefs d'Etat et de gouvernement ont toujours conçu cette institution comme un symbole du rapprochement franco-allemand. Nous reviendrons sur ce point : l'OFAJ est la seule institution issue du traité de l'Élysée et il fut associé à un nombre considérable de « grand-messes » franco-allemandes. D'une manière plus générale, l'OFAJ avait visiblement été créé dans le but de mettre fin, par la multiplication des contacts, au vieil antagonisme franco-allemand. Cet objectif supposait un « au-delà » cognitif au programme d'action concret : il semblait porté par une certaine mémoire des relations franco-allemandes, une vision de l'avenir souhaitable, une théorie de la socialisation<sup>56</sup>, etc.

Cette grille de lecture permettait ensuite d'interroger de manière plus précise l'objet de recherche. Nous numérotions ces questions afin de pouvoir nous y référer lors de l'énoncé de la thèse.

1/ En ce qui concerne l'étonnant volontarisme qui présida à la création de l'OFAJ en 1963, l'approche cognitive invitait à s'interroger sur l'adhésion des acteurs à l'objectif annoncé : socialiser toute une nouvelle génération de Français et d'Allemands et parvenir,

---

<sup>53</sup> Nous revenons plus loin sur cette notion empruntée à B. Jobert. JOBERT (1992) « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. » In : *RFSP*, 42 (2), pp219-234.

<sup>54</sup> Nous avons déjà cité des ouvrages ou articles d'Yves Surel sur ce courant de recherche. Signalons également : SUREL (1995) « Les politiques publiques comme paradigmes. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., pp125-151 ; SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit., SUREL (2000) « The Role of Cognitive and Normative Frames in Policy-Making. » In : *Journal of European Public Policy*, 7-4, pp495-212 ; SUREL (2000) « L'intégration européenne vue par l'approche cognitive et normative des politiques publiques. » In : *RFSP*, 50 (2), pp235-254.

<sup>55</sup> Entretien avec une permanente pédagogique, Paris, le 29 septembre 2004.

<sup>56</sup> D'après Swen Morsh, les approches cognitives ou constructivistes se justifieraient pour toutes les politiques centrées sur la jeunesse car elles supposent une théorie de la socialisation ou du moins une « théorie de la jeunesse ». Voir : MORSCH (1993) « Une théorie de la jeunesse, préalable à une politique de la jeunesse. » In : FOURNIER et HUDON, *Jeunesse et politique*. Paris : L'harmattan, pp73-107.

pour reprendre l'expression du ministre cité plus haut, à un « *rayonnement sur l'ensemble du peuple* »<sup>57</sup> ? Nous avons signalé qu'il ne s'agissait apparemment pas seulement d'une politique « *symbolique* »<sup>58</sup> au sens de Edelman, des mesures concrètes ayant accompagné les grands discours des pères fondateurs. L'approche cognitive semble bien armée pour répondre à cette question dans la mesure où elle argumente depuis longtemps sur le fait que l'action publique ne se résume pas à cette dimension instrumentale. Si celle-ci est indéniable, les idées qui légitiment les politiques publiques constituent également en retour l'identité des acteurs. Pierre Muller a écrit à ce propos que « *le référentiel ne constitue pas une simple 'ressource' manipulable à volonté par les groupes en compétition ou en phase de constitution de coalitions. Les idées, les croyances et les visions du monde n'ont pas un statut équivalent aux ressources monétaires* »<sup>59</sup>. Les acteurs avaient-ils de bonnes raisons subjectives de croire que l'objectif affiché - la socialisation d'une nouvelle génération - était légitime ? Ou entendaient-ils plus modestement faire « signe » de quelque chose ?

2/ En ce qui concerne la question sur l'exportabilité du modèle, l'approche cognitive permettait de sortir par le haut d'un problème épistémologique : comment évaluer « objectivement » le résultat de l'action de l'OFAJ ? Giandomenico Majone est un des premiers auteurs à avoir fait l'hypothèse qu' « *une politique publique est un construit intellectuel, une catégorie analytique dont le contenu doit être identifié par l'analyste* ». Il a remarqué que cette posture oblige à admettre que « *notre compréhension d'une politique publique et de ses résultats ne peut pas être séparée des idées, des théories et des critères en fonction desquels la politique est analysée et étudiée* »<sup>60</sup>. Il semble en effet plus raisonnable de s'en tenir aux représentations des acteurs et à l'évolution de celles-ci lors de la mise en œuvre. Or cette perspective est tout aussi intéressante. Nous avons vu que l'originalité fondamentale de l'OFAJ par rapport à d'autres programmes formellement semblables réside dans le principe d'action des échanges de masse. Ce principe d'action avait un corollaire : la plupart des rencontres ne pouvaient durer que quelques jours. La *Hitlerjugend* et les structures de socialisation politique de l'Allemagne nazie n'avaient-elles semble-t-il guère réussi, en plus de

---

<sup>57</sup> HECK et LINNERTZ (1963) « Entretien. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Septembre-octobre 1963, 5, pp38-44.

<sup>58</sup> EDELMAN (1985 (1967)) *The Symbolic Uses of Politics*. Urbana, Chicago : University Press of Illinois.

<sup>59</sup> MULLER (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., pp153-181, p163.

<sup>60</sup> « [A] policy is an intellectual construct, an analytic category the contents of which must first be identified by the analyst. Hence, our understanding of a policy and its outcomes cannot be separated from the ideas, theories, and criteria by which the policy is analysed and evaluated ». MAJONE (1989) *Evidence, Argument and Persuasion in the Policy Process*. New Haven, Conn : Yale University Press, p147.

10 ans, à imprimer durablement leur marque sur les mentalités des Allemands. Les acteurs pensaient-ils réellement que les jeunes de l'OFAJ allaient abandonner leurs préjugés après quelques soirées passées ensemble autour d'un feu de camp ? Croyaient-ils véritablement, pour reprendre une expression de P. Bezes, en la « faisabilité »<sup>61</sup> du projet ? Si oui, comment ont-ils articulé, après le lancement de la politique, leur éthique de conviction avec le principe de réalité ?

3/ Ces deux questions portent directement sur le sens que les acteurs investissent dans le programme d'action appelé « Office franco-allemand pour la jeunesse ». Si l'on prend au sérieux l'épistémologie constructiviste embarquée par notre question de recherche, on se rend compte qu'il est peut-être réducteur de circonscrire la politique publique à ce programme institutionnel. Pour reprendre l'expression employée par G. Majone : « *une politique publique est un construit intellectuel, une catégorie analytique dont le contenu doit être identifié par l'analyste* »<sup>62</sup>. Or si notre hypothèse est juste, autrement dit si l'OFAJ est/fut bien une action publique volontariste, il a probablement rayonné au-delà du champ d'action publique très délimité qui lui était assigné : les rencontres franco-allemandes de jeunes. Cette interrogation sur ce qu'on pourrait appeler la « place de l'OFAJ dans le système politique » prend elle-même sens à plusieurs niveaux :

- Quelle connexion peut-on établir avec les politiques domestiques françaises et allemandes ? L'OFAJ fut-il la continuation, à l'échelle binationale, de politiques de jeunesse ou d'éducation imaginées au niveau national ? A-t-il en retour contribué à la définition de celles-ci ? Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité en ce qui concerne la France que l'Etat gaulliste des années 1960 avait de grands projets pour la société. Pierre Muller a écrit à ce propos que « *ce qui a triomphé au cœur des années 1960 avec le gaullisme, c'est l'idée selon laquelle l'Etat doit prendre en charge la modernisation économique et sociale du pays. Le référentiel global est avant tout un 'mode d'emploi de l'Etat'* »<sup>63</sup>. Cette politique volontariste franco-allemande fut-elle portée par un référentiel modernisateur et contribua-t-elle à l'expression, à l'échelle nationale, de celui-ci ?

---

<sup>61</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332. Le titre de l'article de P. Bezes fait référence au livre de P. Veyne : VEYNE (1992) *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*. Paris : Seuil.

<sup>62</sup> MAJONE (1989) *Evidence, Argument and Persuasion*. Op. Cit., p147.

<sup>63</sup> MULLER (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., pp153-181, p170.

- La question de la place de l'OFAJ dans la société se pose ensuite à l'échelle des relations franco-allemandes. L'OFAJ est incontestablement un symbole du rapprochement (voir ci-dessus). Or Valérie Rosoux a montré que la symbolique construite par les responsables officiels au début des années 1960 participa grandement à la légitimation de la politique de rapprochement<sup>64</sup>. Quel fut le rôle de l'OFAJ dans cette histoire ? Les jeunes invités lors des grand-messes franco-allemandes comme la cérémonie de Verdun en 1984 (voir Document 8/ en annexe p636) étaient-ils seulement là pour donner un « supplément d'âme » à cette symbolique ? L'OFAJ joua-t-il au contraire un rôle dans la définition du référent des relations entre les deux pays ?
- La question de la place de l'OFAJ dans le système politique se pose enfin par rapport à l'Europe. L'Office fut lancé en 1963 à une époque où il existait déjà de l'intégration à six. Pourquoi n'a-t-on pas alors créé un Office européen pour la jeunesse ? Nous avons signalé plus haut que le budget de l'OFAJ écrasa pendant des décennies celui des politiques européennes de jeunesse. Le volontarisme injecté dans l'OFAJ freina-t-il l'émergence de celles-ci ? L'OFAJ a-t-il pesé sur la construction européenne ?

Ces trois interrogations, de même que celle introduite au tout début de cette introduction sur la crise récente autour de la raison d'être de l'OFAJ aujourd'hui, renvoient à un même questionnement sur la construction du sens dans et autour de cette action publique. Nous revenons plus loin sur les principaux outils théoriques mobilisés pour y répondre. Il importe, en attendant, de préciser le cadre chronologique de cette étude.

---

<sup>64</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie de 1962 à nos jours*. Bruxelles : Edition Bruylant.

## Une étude longitudinale centrée sur le sens de l'outil des rencontres franco-allemandes de jeunes depuis 1945

La crise qui éclata au cours des années 2000 suite à la publication du rapport parlementaire (voir p9) ne laissa rapidement aucun doute sur l'intérêt d'une étude de cette action publique jusqu'à la période actuelle. Mais quand fallait-il la faire commencer ? Guy Saez a écrit que « si l'on prend au sérieux [la proposition de B. Jobert et P. Muller] sur la nécessité d'étudier la genèse d'une politique, ceci implique que la recherche des référents actuels d'une politique ne peut concevoir cette question sur un temps trop bref »<sup>65</sup>. Paul Sabatier s'est risqué à une estimation : « une ou plusieurs décennies »<sup>66</sup>. Le flou relatif de ces propositions tient au fait que le point de départ de la construction d'une politique publique est une question empirique.

Une histoire culturelle ou intellectuelle de l'idée<sup>67</sup> de « réconciliation par la jeunesse » commencerait dans les années 1920. En 1926, Marc Sangnier<sup>68</sup> organisa par exemple avec le soutien des pouvoirs publics une grande manifestation regroupant environ 5000 jeunes, dont 4000 Français et Allemands, dans sa demeure de Bierville afin de les sensibiliser à la cause de la paix. Il répéta l'opération au cours des années suivantes et lança d'autres projets en résonance avec cette thématique comme par exemple un mouvement de jeunes volontaires pour la Paix soutenu par Aristide Briand. Peut-on pour autant faire remonter la préhistoire de l'OFAJ jusqu'à ces expériences sous prétexte d'une parenté évidente au niveau des idées ?

L'approche cognitive de l'analyse des politiques publiques s'est construite contre ces tendances à la réification des idées. Comme l'écrit Yves Surel, « toute l'attention aux dimensions cognitives des phénomènes sociaux, et notamment des politiques publiques, doit encore une fois être associée à une interrogation sur les individus et les groupes qui se reconnaissent, se nourrissent et défendent de tels schèmes »<sup>69</sup>. Du point de vue de ce

---

<sup>65</sup> SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture*. Op. Cit., p61.

<sup>66</sup> « *A decade or more* ». SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit., p16.

<sup>67</sup> Sur l'histoire des idées, voir : BEVIR (1999) *The Logic of the History of Ideas*. Cambridge : Cambridge University Press.

<sup>68</sup> Marc Sangnier (1873, 1950) est un journaliste et homme politique français. Il fut d'abord une figure importante du catholicisme social français à travers son mouvement le Sillon. Profondément marqué par la Première guerre mondiale, il engagea après 1918 toute son énergie et son capital militant dans la cause de la paix par la jeunesse.

<sup>69</sup> SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit., p176.

paradigme centré sur les idées en action<sup>70</sup>, la préhistoire de l'OFAJ commencerait plutôt – du moins est-ce notre hypothèse de départ - avec le lancement d'une première action collective et publique centrée sur l'outil<sup>71</sup> des « rencontres internationales » en 1945.

Nous avons signalé plus haut que divers auteurs ont relevé que la création de l'OFAJ en 1963 ne constituait pas une innovation totale. Entre 1945 et 1949, alors que la France administrait une petite zone d'occupation dans le Sud-ouest de l'Allemagne, des rencontres franco-allemandes de jeunes furent organisées par l'administration française d'occupation. Il ne s'agissait pas d'une politique comparable en volume au futur Office franco-allemand pour la jeunesse mais pas non plus d'une action marginale qu'on aurait élevée a posteriori au rang d'ancêtre légitime. Plusieurs milliers de jeunes, et parmi eux un grand nombre des futures élites politiques, économiques, culturelles et intellectuelles des deux pays se rencontrèrent à cette époque. Nous nous interrogerons sur la filiation entre les deux épisodes. Outre le fait qu'elle est revendiquée par les témoins<sup>72</sup>, signalons qu'elle apparaît évidente sur un point : on retrouve en partie les mêmes acteurs en 1945 et en 1963. Pour ne citer qu'un exemple, Joseph Rovan se démultiplia dans la zone française d'occupation pour organiser ces rencontres au lendemain de la guerre. On le retrouve au début des années 1960 près des cercles dirigeants de Bonn, dans les instances de concertation des administrations « Jeunesse et Sport » et dans le premier Conseil d'administration de l'OFAJ. Nous ferons donc l'hypothèse que la préhistoire de l'Office commence en 1945.

La période précédente nous intéressera tout de même selon deux perspectives :

- Permet-elle de comprendre, du point de vue de la sociologie de l'action, les croyances et les représentations des principaux acteurs de la formulation de cette action publique ? Les hommes et les femmes qui portèrent le projet de rapprochement par la jeunesse ne sont en effet pas nés en 1945. Ils furent socialisés et commencèrent leur vie active au cours des années précédentes. Des travaux menés notamment par Eric Agrikoliansky dans le domaine de l'action collective ont mis en évidence qu'il existe une logique dans les

---

<sup>70</sup> MULLER (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., pp153-181, p161.

<sup>71</sup> Sur les « outils », « instruments d'action publique » ou les « recettes administratives », voir note 21.

<sup>72</sup> Jean Moreau a par exemple écrit que « c'est à Vlotho [une rencontre de mars 1949] que devait prendre forme un dialogue qui n'a pas cessé depuis, et sans lequel il n'eut pas été possible, en 1963, d'inclure dans le Traité franco-allemand la création de l'OFAJ ». In : MOREAU (1981) « Les aspects particuliers de la politique d'occupation française dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire. » In : VAILLANT, *La dénazification par les vainqueurs*. Lille : Presses universitaires de Lille, pp19-35, p28.

parcours biographiques des acteurs sociaux et politiques<sup>73</sup>. On s'interrogera en particulier sur la question de la continuité de leur engagement avant et après 1945. Peut-on par exemple établir une filiation avec les initiatives de Marc Sangnier ?

- La période précédente permet-elle par ailleurs d'identifier, du point de vue macrosociologique, le contexte mémoriel dans lequel s'inscrit l'entreprise de formulation de la politique publique institutionnalisée en 1963 ? Il est évident que la question de l'origine de ce contexte cognitif et normatif ne se limite pas à cette question - il fut également déterminé par le contexte géopolitique, par des mouvements culturels « globaux » (voir ci-dessous), etc. - mais il est également évident que l'analyse de la formulation d'une politique publique de rapprochement ne peut pas faire l'économie de cette question : le passé pesa-t-il sur la genèse de cette politique publique et, si oui, comment ?<sup>74</sup>

Ce cadre chronologique relativement<sup>75</sup> large consistant à faire débiter l'histoire de l'OFAJ en 1945 (et non pas en 1963) tout en s'interrogeant, de surcroît, sur le « poids » ou « l'héritage » des épisodes antérieurs, pose la question du rapport à la démarche historique. On sait que la science politique ne possède pas de méthode propre d'investigation et qu'elle est d'abord allée chercher ses outils d'analyse du côté de la sociologie. La science politique a donc suivi l'orbite de cette discipline qui chercha à se définir au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, dans un contexte polémique avec l'histoire, comme une science du présent<sup>76</sup>. De nombreuses études ont, depuis quelques années, prouvé l'intérêt d'une remise en cause de cette posture présentiste.

De ces nombreux débats<sup>77</sup> autour des notions de « socio-histoire » ou de « sociologie historique du politique » nous retenons un principe énoncé de manière limpide par Pierre

---

<sup>73</sup> AGRIKOLIANSKY (2001) « Carrières militantes et vocations à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 80. » In : *RFSP*, 51 (1/2), pp27-46.

<sup>74</sup> Nous revenons sur la notion de « poids du passé » plus loin.

<sup>75</sup> Le cadre chronologique peut être qualifié de « relativement large » par rapport à d'autres études de science politique. Il apparaîtra en revanche étroit à l'historien de la longue durée. Voir sur ce point : BRAUDEL (1985) *Écrits sur l'histoire*. Paris : Flammarion. On hésitera donc à classer cette étude dans le rayon des thèses de « socio-histoire ». Pour reprendre une expression de Yves Deloye, il s'agit plutôt d'écrire une « *sociologie du politique sensible à l'histoire* ». DELOYE (1998) « Une sociologie du politique sensible à l'histoire. » In : FAVRE et LEGAVRE, *Enseigner la science politique*. Paris : L'Harmattan, pp279-285.

<sup>76</sup> DELOYE (1996) *Sociologie historique du politique*. Paris : La Découverte.

<sup>77</sup> Voir notamment : DELOYE (idem.) ; FAVRE (1998) « Pour une évaluation plus exigeante des fondements de la socio-histoire du politique. » In : FAVRE et LEGAVRE, *Enseigner la science politique*. Op. Cit., pp217-230 ; OFFERLÉ (1998) « L'histoire des politistes. » In : FAVRE et LEGAVRE, *Enseigner la science politique*. Op. Cit., pp203-216.

Favre : une thèse de science politique (ou de sociologie) qui fait, comme celle-ci, des archives ou des « traces historiques » un de ses principaux matériaux d'investigation n'est pas une thèse d'histoire. Tous les dialogues entre les traditions épistémologiques sont possibles et souhaitables. Il n'empêche qu'il existe un mode de « *construction proprement sociologique des objets historiques* »<sup>78</sup> propre aux travaux de science politique ou de sociologie, même quand ils cherchent à intégrer la présence du temps long<sup>79</sup>.

Aujourd'hui, un mode de construction de l'objet semble dominer chez les « socio-historiens » français : l'approche « socio-génétique ». D'après Michel Offerlé, elle consiste à déconstruire « *l'institué* » afin de « *faire resurgir les formes de l'objectivation* »<sup>80</sup>. Ces travaux s'inspirent généralement d'une sociologie du dévoilement consistant à mettre en évidence les rapports de domination camouflés dans les institutions<sup>81</sup>. Cette démarche a produit des recherches intéressantes. Elle ne saurait cependant constituer, pour reprendre l'expression de Pierre Favre, le seul mode de « *construction proprement sociologique des objets historiques* »<sup>82</sup>. Nous l'avons dit, nous nous appuyons dans ces pages sur une autre sociologie – l'approche dite « cognitive »<sup>83</sup> de l'analyse des politiques publiques – pour étudier l'histoire de l'OFAJ.

Un débat a été ouvert il y a quelques années sur la place de l'histoire dans les travaux inspirés de l'approche cognitive de l'analyse des politiques publiques. Dans *Historicité de l'Action Publique*, Pascale Laborier a ouvert une polémique curieuse avec le courant théorique qui nous intéresse. Elle a notamment écrit que « *la question de savoir sous quelles conditions et dans quelle mesure le passé informe le présent y demeure peu interrogée et sous-théorisée* »<sup>84</sup>. Dans cet article, Pascale Laborier abandonne cependant rapidement ce projet de mise en question de la place de l'histoire dans l'approche cognitive de l'analyse des politiques publiques pour proposer une critique plus classique, en tout cas déconnectée de la

---

<sup>78</sup> FAVRE (1998) « Pour une évaluation plus exigeante des fondements de la socio-histoire du politique. » In : FAVRE et LEGAVRE, *Enseigner la science politique*. Op. Cit., pp217-230, p217.

<sup>79</sup> Il s'agit encore une fois du temps long du politiste. Voir note 75.

<sup>80</sup> OFFERLÉ (1998) « L'histoire des politistes. » In : FAVRE et LEGAVRE, *Enseigner la science politique*. Op. Cit., pp203-216, pp213-214.

<sup>81</sup> BOURDIEU, CHAMBOREDON et PASSERON (1983) *Le métier de sociologue*. Paris : Mouton Editeur.

<sup>82</sup> FAVRE (1998) « Pour une évaluation plus exigeante des fondements de la socio-histoire du politique. » In : FAVRE et LEGAVRE, *Enseigner la science politique*. Op. Cit., pp217-230, p217. Sur l'intérêt de ne pas résumer la socio-histoire à l'approche socio-génétique, voir également : DELOYE (1996) *Sociologie historique du politique*. Paris : La Découverte.

<sup>83</sup> Sur l'identité sociologique de l'approche cognitive des politiques publiques, voir : MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207.

<sup>84</sup> LABORIER et TROM (2003) « Introduction. » In : LABORIER et TROM, *Historicités de l'action publique*. Paris : PUF, pp5-22, p14.

question du rapport à l'histoire, des principaux postulats de cette sociologie<sup>85</sup>. Ce flottement dans l'argumentation nous semble révélateur d'un fait très simple : il n'existe pas d'incompatibilité « ontologique » entre l'approche cognitive de l'analyse des politiques publiques et la démarche historique. Ce mode de décryptage de l'action publique est au contraire potentiellement, comme toutes les sociologies, une sociologie historique<sup>86</sup>. Comme l'a écrit Giddens : « *les seules différences qui puissent exister entre les sciences sociales et l'histoire se situent au niveau du travail ; elles ne concernent pas leurs dimensions logiques ou méthodologiques* »<sup>87</sup>. Concrètement, le regard de l'historien enrichira notre point de vue de politiste sur trois points. Nous les énumérons en commençant par les mieux balisés.

a/ Le dialogue avec l'histoire permet tout d'abord de comprendre le phénomène d'institutionnalisation des croyances et des représentations. Pierre Muller s'est intéressé à cette question : « *d'où vient ce sentiment qu'une politique exprime une sorte de 'vérité' du moment, non pas en fonction du résultat d'une expérience scientifique, mais parce qu'elle correspond aux croyances des acteurs ?* »<sup>88</sup>. On sait que lors des périodes dites « normales »<sup>89</sup>, les controverses autour du contenu de la politique publique s'apaisent, soit parce qu'un groupe a imposé sa vision du monde, soit parce qu'un consensus a émergé entre les parties. Le recul historique est précieux pour comprendre ce phénomène.

Dans *Politics in Time : History, Institutions, and Social Analysis*<sup>90</sup>, Paul Pierson montre de manière convaincante que la prise en compte de l'histoire permet de mesurer l'importance d'une catégorie d'analyse bien connue des historiens : la contingence historique<sup>91</sup>. A travers sa notion de la « path dependency », il avance l'idée que des petits arrangements effectués à l'instant T pour des raisons contingentes – c'est-à-dire imprévisibles

---

<sup>85</sup> P. Laborier critiquait par exemple le postulat d'après lequel les sociétés seraient divisées en « secteurs ». LABORIER, P., (2003), « Historicité et sociologie de l'action publique ». In : Ibid., pp423-426. Notre propos ne vise pas à discuter toutes ces questions mais à signaler que la critique de l'approche cognitive ne concerne pas la question de la place du passé dans ce courant théorique.

<sup>86</sup> Au sens le plus général du terme, c'est-à-dire au-delà des questions, intéressantes mais particulières, posées par les approches « socio-génétiques ». Sur la sociologie historique au sens large, voir par exemple : TILLY (1989) « L'histoire à venir. » In : *Politix*, 6.

<sup>87</sup> GIDDENS, A., (1987), *La constitution de la société*. Paris : PUF. Cité par G. Noriel, dans : NOIRIEL. « Ne tirez plus sur l'historien. » In : *Politix*, 2-6, pp33-39, p36.

<sup>88</sup> MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207, p196.

<sup>89</sup> L'épithète fut proposée par Yves Surel, qui l'emprunte lui-même à Kuhn par analogie avec l'histoire des sciences : SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit., p38.

<sup>90</sup> PIERSON (2004) *Politics in Time : History, Institutions, and Social Analysis*. Princeton : Princeton University Press.

<sup>91</sup> Voir également sur ce point : TILLY (1989) « L'histoire à venir. » In : *Politix*, 6, p29 ; DELOYE (1998) « Une sociologie du politique sensible à l'histoire. » In : FAVRE et LEGAVRE, *Enseigner la science politique*. Op. Cit., pp279-285, p281.

car inscrites dans un contexte historique particulier – peuvent avoir des conséquences à long terme<sup>92</sup>. Dans ses travaux les plus récents, Pierson apporte une explication économiste<sup>93</sup> convaincante de ce mécanisme<sup>94</sup> : il est rationnel économiquement de conserver les arrangements institutionnels, même quand ils sont devenus sous-optimaux, car il serait trop coûteux de se coordonner pour revenir en arrière<sup>95</sup>. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, on se trouve alors bien au cœur de notre questionnement sur la construction du sens dans cette action publique. Giuliano Bonoli et Bruno Palier ont montré que ce mécanisme joue un rôle dans la stabilisation des constructions intellectuelles ou symboliques :

*« Le développement et la diffusion d'interprétations sociales et politiques communes impliquent des coûts d'investissement et d'apprentissage élevés. Les représentations sont partagées avec les autres acteurs sociaux d'une façon qui engendre des effets de coordination (nécessité de partager des analyses et un langage communs) et d'adaptation par anticipation au point de vue des autres. Une fois établies, les conceptions politiques de base sont généralement tenaces et favorisent la continuité contre les changements »<sup>96</sup>.*

Nous identifierons plusieurs moments dans l'histoire de l'OFAJ où la contingence historique fit prendre à l'Office ou aux relations franco-allemandes une trajectoire institutionnelle contraignante sur plusieurs années. Nous montrerons par exemple que le principe d'action des « échanges de masse » fut construit sur une séquence courte et pour des raisons contingentes, c'est-à-dire indépendantes les unes des autres. Au moment de la création de l'OFAJ, un grand nombre d'acteurs étaient intéressés, pour des raisons différentes, par le déploiement sur une large échelle d'une politique de rencontres franco-allemandes. De Gaulle et Adenauer espéraient symboliser avec éclat le caractère pacifique de leur alliance. Le ministère français des Affaires étrangères espérait encourager un maximum de jeunes

---

<sup>92</sup> PIERSON (1997) *Dismantling the Welfare State ? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*. Cambridge : Cambridge University Press.

<sup>93</sup> Empruntée à Douglas North et W. B. Arthur : NORTH (1990) *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge : Cambridge University Press ; ARTHUR (1994) « Positive Feedbacks in the Economy. » In : *McKinsey Quarterly*, pp81-95.

<sup>94</sup> Conformément à une posture relativement courante dans les sciences sociales, on ne cherchera pas à identifier de véritables « lois sociologiques » mais plus modestement des « mécanismes ». Pour Jon Elster, les « mécanismes » sont des « modèles de causalité courants et facilement reconnaissables qui sont déclenchés dans des conditions inconnues et avec des conséquences indéterminées. Ils nous aident à expliquer et non pas à prédire ». « frequently occurring and easily recognizable causal patterns that are triggered under generally unknown conditions and with indeterminate consequences. They allow us to explain, not to predict ». ELSTER (1999) *Alchemies of the Mind : Rationality and the Emotions*. Cambridge : Cambridge University Press, p1.

<sup>95</sup> Le cas le plus souvent cité est celui du clavier QWERTY (ou AZERTY). Il fut inventé à l'époque de la machine à écrire afin de ralentir la frappe des secrétaires. Une dactylographie trop rapide posait problème car les tiges portant les caractères risquaient de s'entrechoquer. A l'ère des ordinateurs, ce type de clavier n'est plus optimal. Il serait cependant trop coûteux de revenir sur cet arrangement du fait des coûts de coordination et de ré-apprentissage que cela supposerait.

<sup>96</sup> BONOLI et PALIER (1999) « Phénomènes de path dependence et réformes des systèmes de protection sociale. » In : *RFSP*, 49 (3), pp399-420, p402.

Allemands à apprendre le français. Diverses institutions allemandes souhaitaient lancer une vaste campagne de séduction de l'opinion publique française autour du thème de « l'Allemagne nouvelle ». La norme des échanges de masse fut construite en quelques mois suite à l'agrégation de tous ces intérêts. Construite sur une séquence courte pour des raisons indépendantes les unes des autres, cette norme devint la « vérité du moment » pour l'ensemble des acteurs intéressés par les échanges de jeunes. Le schéma de Pierson permet d'éclairer cette institutionnalisation : la remise en cause de cette norme impliquait des coûts de coordination élevés.

P. Bezes a identifié un ressort complémentaire de l'institutionnalisation des idées : les acteurs se donnent de bonnes raisons subjectives de croire, même si des informations contradictoires apparaissent, en leur justesse et en leur faisabilité<sup>97</sup>. Nous avons signalé plus haut que le projet cognitif et normatif apparent de l'OFAJ peut sembler étonnant. Un simple coup d'œil historique sur les politiques de socialisation passées incite à remarquer qu'il était au minimum optimiste de penser qu'il suffisait de faire se rencontrer pendant quelques jours un maximum de jeunes pour aboutir à un changement des mentalités. Ce projet construit pour les raisons politiques et contingentes évoquées ci-dessus trouva rapidement une légitimation dans un certain nombre de mythes, c'est-à-dire de récits « *échappant à toute rationalité apparente* »<sup>98</sup>, qui donnaient un sens à ce principe d'action. Un mythe joua par exemple un rôle important dans l'histoire de l'OFAJ, celui de « l'internationale de la jeunesse ». Cette croyance d'inspiration jeuniste prophétisait que les jeunes fraternisent au premier regard, qu'ils sont naturellement ouverts aux bons sentiments, de telle sorte qu'il suffit de les faire se rencontrer pendant quelques jours pour qu'ils abandonnent leurs préjugés.

Ces deux mécanismes – la stabilisation « économique » des compromis intellectuels et la construction par les acteurs de récits légitimateurs – se complètent pour éclairer l'institutionnalisation des croyances et des représentations fondatrices de l'OFAJ.

b/ Nous aurons encore besoin de cette longue<sup>99</sup> durée pour mesurer l'importance des différences de temporalités dans cette action publique. Divers auteurs ont souligné que plusieurs temps sociaux se croisent (ou ne se croisent pas) dans les processus d'élaboration

---

<sup>97</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

<sup>98</sup> GIRARDET (1986) *Mythes et mythologies politiques*. Paris : Seuil, p11.

<sup>99</sup> Comme nous l'avons écrit plus haut, il s'agit de la longue durée du politiste et non pas de celle de Fernand Braudel.

des politiques publiques<sup>100</sup>. John Kingdon a en particulier montré qu'il existe un décalage entre le temps de la formulation des solutions politiques et celui de la prise de décision. Nous reviendrons en détail sur ce point. Le moment du lancement de cette politique publique (1963) a surpris un certain nombre de ceux qui avaient porté au lendemain de la guerre le projet de rapprochement par la jeunesse. De leur point de vue, cette politique franco-allemande arrivait un peu tard. Ils avaient « changé d'échelle »<sup>101</sup> au cours des années 1950 et s'intéressaient désormais à la question de la construction d'un demos européen. Le « timing » fut déterminé par la temporalité de ce que Kingdon appelle le « courant des problèmes ». En 1963, les décideurs politiques se posaient un certain nombre de questions auxquelles ils apportèrent la réponse appelée « OFAJ ». L'ouverture du cadre chronologique aux décennies précédant le lancement de la politique publique permet donc de comprendre que celui-ci est le fruit de la rencontre, en partie contingente, des différents « courants » de l'action publique<sup>102</sup>.

La pertinence, pour notre objet d'étude, de ce schéma attentif aux différences de temporalité dans l'action publique a déterminé le choix d'un plan chronologique. La première partie (1945-1962) s'attache à comprendre la construction de la « solution » du rapprochement par la jeunesse : pourquoi était-il évident en 1963, aux yeux de nombreux acteurs politiques, que leur intérêt passait par la multiplication des rencontres de jeunes ? Comme le remarque Kingdon, la question est plus complexe que ce qu'on pourrait penser a priori<sup>103</sup>. Lors du rapprochement initié par Briand et Stresemann dans les années 1920, la jeunesse ne fut jamais considérée comme une catégorie d'action publique légitime. En 1963, la jeunesse fut en revanche incluse au programme d'une convention internationale généraliste au même titre que les questions de défense et de sécurité. L'évidence qui entourera l'apparition de cette « solution » lors de l'élaboration du traité de l'Elysée mérite explication. Celle-ci nous occupera pendant deux chapitres. La deuxième partie de la thèse porte, pour reprendre la métaphore de Kingdon, sur la rencontre entre les différents courants constitutifs de l'action publique. Elle débute en 1962-1963 avec l'ouverture d'une « fenêtre d'opportunité » dans le courant des problèmes : les décideurs politiques se posaient à cette époque un certain nombre

---

<sup>100</sup> Voir sur ce point : KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. New York : Harper Collins ; MARCH et OLSEN (1989) *Rediscovering Institutions*. New York : The free press. Et dans une perspective moins « institutionnaliste » : HEURTIN et TROM (1997) « L'expérience du passé. » In : *Politix*, 10 (39), pp7-16. Ou encore : DELOYE (1998) « Une sociologie du politique sensible à l'histoire. » In : FAVRE et LEGAVRE, *Enseigner la science politique*. Op. Cit., pp279-285, p282.

<sup>101</sup> FAURE, LERESCHE et MULLER (2007) *Action publique et changements d'échelles : les nouvelles focales du politique*. Paris : l'Harmattan.

<sup>102</sup> Sur ce point, notre démarche s'inspire de celle proposée par Dudley et Richardson : DUDLEY et RICHARDSON (1999) « Competing Advocacy Coalition and the Process of 'Frame Reflection' : A Longitudinal Analysis of EU Steel Policy. » In : *Journal of European Public Policy*, Juin 1999, 6-2, pp225-248.

<sup>103</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit., p2.

de questions (évoquées plus haut) sur lesquelles vinrent se greffer l'option du rapprochement par la jeunesse. Le contenu de la troisième partie (1973 à nos jours), qui nous éloigne du schéma de Kingdon, est présenté plus loin.

c/ Le dernier apport du recours à l'histoire pour comprendre la construction du sens dans cette politique publique concerne la mémoire. Nous définirons provisoirement cette notion, avec H. Rousso, comme « *la présence du passé, un passé qui est d'abord héritage, c'est-à-dire un legs, un donné devant lequel un groupe - comme un individu - peut rester actif ou passif, qu'il peut accepter, refuser ou ignorer, voire tout simplement méconnaître* »<sup>104</sup>. La prise en compte de cette place de l'histoire dans l'action publique demeure sans doute trop peu étudiée. Une voie a toutefois été ouverte du côté des relations internationales. Nous nous appuyerons abondamment sur l'étude de Valérie Rosoux sur les usages de la mémoire dans les relations internationales et sur ses réflexions sur le « poids du passé » dans les relations franco-allemandes<sup>105</sup>.

La nécessité de prendre en compte les représentations historiques des acteurs apparaît évidente s'agissant d'un programme se donnant pour objectif de mettre un terme au vieil antagonisme franco-allemand. Il apparaîtra que la question de la mémoire a bien traversé l'ensemble de cette action publique pour la façonner de diverses manières. Nous n'en citons qu'une ici à titre d'exemple. La « présence » d'un certain passé inhiba au lendemain de la guerre le groupe d'acteurs qui porta jusqu'en 1963 le projet de « rapprochement par la jeunesse ». Nous montrerons que les premiers à avoir pensé une politique symbolique de « réconciliation par la jeunesse » ne sont pas de Gaulle et Adenauer mais les services de la propagande nazie et collaborationniste. Ce fait n'eut pas de répercussions directes à long terme – cet épisode était largement oublié en 1963 – mais il contraignit l'action de celles et de ceux qui se lancèrent dès 1945 dans la promotion de cette cause. Ils ne purent avancer qu'à pas feutrés, en construisant une esquisse de « réconciliation par la jeunesse » qui ne disait pas encore son nom.

Tous ces éléments permettent de comprendre l'intérêt qu'il existe à analyser la genèse et l'histoire de l'OFAJ sur plusieurs décennies. On se donne ainsi la possibilité de comprendre quelques dimensions historiques de cette action publique : l'institutionnalisation des représentations et des croyances arrêtées en 1963, les différentes temporalités des acteurs

---

<sup>104</sup> ROUSSO (2001) *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*. Paris : Gallimard, p348.

<sup>105</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

sociaux ou encore le poids de la mémoire. Dans la mesure où l'OFAJ ne fut créé qu'en 1963, l'élargissement du cadre chronologique impliquait de définir un autre point focal. L'épistémologie de l'approche cognitive invite à porter le regard sur les acteurs qui jouent un rôle particulier dans la formulation de la politique publique<sup>106</sup>. Il se trouve que l'action collective qui porta ce projet s'inscrivit immédiatement dans une action publique : la politique de « rencontres internationales » lancée dès 1945 par l'administration française d'occupation en Allemagne (voir p25). Notre unité d'analyse sera donc cette « recette administrative »<sup>107</sup> des « rencontres internationales de jeunes » inventée en 1945 que l'OFAJ déploya sur une large échelle. En portant ainsi le regard sur l'outil, on prend acte du fait, incontestable, que « *l'action publique est un espace socio-politique construit autant par des techniques et des instruments que par des finalités, des contenus et des projets d'acteurs* »<sup>108</sup>. Mais on se donne aussi et surtout la possibilité d'étudier, de manière longitudinale, l'ensemble des significations investies dans cette pratique depuis 1945. Pour ce faire et pour répondre aux questions posées plus haut, nous avons eu recours à quelques outils théoriques d'analyse. Les facteurs explicatifs ou « mécanismes » qu'ils dessinent se combinent pour éclairer chaque séquence de cette action publique.

## **Une grammaire de la construction du sens dans cette action publique**

Nous avons expliqué plus haut que l'ensemble des questions adressées à cette politique publique pouvaient être subsumées dans une même interrogation sur la construction d'une entente entre les acteurs sur son sens à plus ou moins longue échéance : son sens immédiat (changer les mentalités), politique (rapprocher les deux pays) et éventuellement moral (rapprocher les êtres humains). Nous avons par ailleurs signalé que cette question croise les interrogations de l'approche dite cognitive de l'analyse des politiques publiques et d'autres courants de recherche s'inspirant des mêmes postulats. Nous explicitons cette idée

---

<sup>106</sup> Pierre Muller et Bruno Jobert les appellent « médiateurs ». Paul Sabatier et Hank Jenkins-Smith parlent de leur côté de « policy brokers ». JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action* Op. Cit., SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

<sup>107</sup> Sur les « recettes administratives, voir note 21.

<sup>108</sup> LASCOUMES et LE GALÈS (2004) « L'action publique saisie par ses instruments. » In : LASCOUMES et LE GALÈS, *Gouverner par les instruments*. Op. Cit., pp11-46, p12.

dans les pages suivantes et présentons les quelques mécanismes qui vont nous permettre d'éclairer chaque séquence de cette action publique. La grammaire de « moyenne portée » que nous proposons s'appuie sur trois hypothèses :

- La première est que l'accord sur les fins lointaines (politiques ou morales) est le plus souvent déterminé par des représentations ou des normes « globales », c'est-à-dire construites en dehors du sous-système, et qui tendent à s'imposer aux acteurs. Cette hypothèse s'inspire directement des travaux autour de la notion de « référentiel » (a/).
- La deuxième hypothèse, nourrie notamment par les critiques adressées par la sociologie de l'action organisée à l'approche cognitive, est qu'il existe une autonomie de « l'ordre local » qui laisse aux acteurs la possibilité de nouer des compromis en marge du discours dominant, notamment sur le sens immédiat de l'action à mener (b/).
- La troisième hypothèse est que le choix du niveau pertinent d'accord (ou de désaccord) appartient en définitive aux acteurs et que ceux-ci mobilisent le discours et le langage naturel pour le construire. Cette proposition est peut-être plus originale. Il ne nous appartient pas d'évaluer sa portée. Elle permet en tout cas de comprendre comment les acteurs bricolèrent depuis 1945 leur entente ou leur mésentente autour de l'outil des rencontres internationales de jeunes (c/).

a/ Le premier grand facteur explicatif de la meta-policy<sup>109</sup> des rencontres franco-allemandes de jeunes de 1945 à nos jours est un classique de l'approche cognitive de l'analyse des politiques publiques : le « global ». Pierre Muller a écrit qu'aujourd'hui, « *la plupart des auteurs admettent que le changement est le résultat de l'interaction entre des acteurs qui disposent de marges de manœuvre et des mécanismes plus généraux qui constituent un cadre s'imposant à eux avec plus ou moins de rigueur* »<sup>110</sup>. S'il importe de ne pas perdre de vue le caractère dialectique de cette histoire, il peut également s'avérer pertinent de chercher à isoler, pour l'analyse, le poids autonome de ces dynamiques structurelles qui constituent les identités collectives des acteurs. Dans le cadre théorique exposé dans *L'Etat en action*, le moteur essentiel du changement politique se situe au niveau des valeurs, des normes ou des

---

<sup>109</sup> Sur cette notion empruntée à Majone, voir nos explications p20.

<sup>110</sup> MULLER (2005) « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs. » In : *RFSP*, 55 (1), pp155-187, p164.

représentations collectives, ce que les auteurs ont appelé le « référentiel global »<sup>111</sup>. Le modèle prédit que l'apparition d'un « décalage » entre ce « référentiel global » et celui qui définit la politique au niveau du secteur engendre une pression à l'adaptation. Le changement devient effectif quand ce décalage est décodé par des « médiateurs ».

Ce modèle a été critiqué pour son caractère « déterministe »<sup>112</sup>. On n'est cependant pas obligé de trancher la question du caractère nécessaire, structurel, déterminé, etc. du changement pour observer qu'il présente une grande valeur heuristique. Il permet en particulier de penser les mutations qui se produisent simultanément et dans le même sens dans divers secteurs. Nous montrerons par exemple que la crise traversée actuellement par l'OFAJ peut s'interpréter en termes de « décalage global/sectoriel ». Conformément à ce qu'on observe dans d'autres sous-systèmes, des réformateurs tentent aujourd'hui d'imposer une représentation « marchande » de la place de cet organisme dans la société. Or cette représentation se heurte à l'image que les acteurs traditionnellement implantés dans ce champ se font du sens (politique) de leur action.

Le poids de ce global (les référentiels globaux) apparaîtra cependant moins nettement en ce qui concerne les premières séquences. Un référentiel modernisateur pèse bien sur la création de l'Office mais de manière périphérique. Ce point nous semble devoir être mis en relation avec le caractère « hybride » de notre objet d'étude, à mi-chemin entre les politiques domestiques et les relations internationales<sup>113</sup>. Il apparaîtra que si l'OFAJ est aujourd'hui invité à intégrer le giron des politiques domestiques, il fut davantage conçu, à l'origine, autour d'enjeux internationaux. On ne peut donc pas résumer les dynamiques structurelles qui constituent les identités collectives de nos acteurs aux référentiels bien identifiés au niveau national : référentiels d'équilibre, de modernisation et de marché.

Le global des relations internationales présente quelques similitudes avec nos « référentiels globaux », notamment depuis que les normes et les représentations dominantes de l'action publique domestique sont produites « *quelque part au-delà de l'Etat-nation* »<sup>114</sup>. La notion de « global », que les chercheurs en relations internationales appellent plutôt

---

<sup>111</sup> JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action*. Op. Cit.

<sup>112</sup> Caractère déterministe qui est, notons-le, partiellement assumé par Pierre Muller. Voir : MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207, p198.

<sup>113</sup> Sur les points de convergence et de divergence entre ces deux sciences de l'action publique, voir le numéro spécial de la *RFSP* coordonné par Frank Petiteville et Andy Smith : PETITEVILLE et SMITH (2006) « Analyser les politiques publiques internationales. » In : *RFSP*, 2006, 56 (3), pp357-366. Pour une réflexion plus détaillée sur le caractère hybride de notre objet d'étude, voir notre contribution à ce numéro : DELORI (2006) « La genèse de la coopération franco-allemande au début des années 1960 : l'apport de l'analyse des politiques publiques. » In : *Revue française de science politique*, 2006 (06), vol.56 : n°3, pp409-428.

<sup>114</sup> MULLER (2004) « L'Etat en action revisité. » In : *Pôle Sud*, pp31-42, p35.

« structure », présente cependant des caractéristiques propres. Même si les courants constructivistes et réalistes divergent sur l'ampleur et l'interprétation du phénomène, la plupart des auteurs admettent que la politique étrangère des Etats est en partie déterminée par des enjeux et des intérêts matériels clairement identifiables en termes de « sécurité » et de « puissance »<sup>115</sup>. La question de savoir si la politique de rapprochement franco-allemand fut bien déterminée par ces facteurs matériels ou bien médiatisée par des prismes cognitifs voire des considérations idéelles doit évidemment rester une question empirique<sup>116</sup>. Il apparaîtra toutefois que cette grille de lecture centrée sur les rapports de forces matériels éclaire des séquences clefs de la politique étudiée. On ne peut par exemple pas faire l'économie de cette grille de lecture pour éclairer les grandes étapes dans le rapprochement franco-allemand : le tournant du début des années 1950 dans le cadre de la construction européenne, celui du début des années 1960, etc.<sup>117</sup>

Il apparaîtra enfin qu'il convient d'intégrer à ces dynamiques structurelles, qui constituent collectivement l'identité des acteurs, ce qui relève de la « mémoire collective ». On sait depuis les travaux de Maurice Halbwachs que les représentations du passé prennent en partie corps et sens collectivement<sup>118</sup>. Comme l'a écrit Henry Rousso, « *la notion de mémoire collective soulève de nombreuses questions théoriques. Elle n'en est pas moins une réalité empirique. L'historien ne peut que constater l'existence de manifestations sociales qu'il peut répertorier, analyser et qui, mises en relation, incitent à postuler l'existence d'un certain nombre de représentations et d'attitudes à l'égard du passé, propres à une collectivité et*

---

<sup>115</sup> Sur les grands courants théoriques en relations internationales, voir : BATTISTELLA (2006) *Théories des relations internationales*. Paris : Presses de Science Po. Les réalistes ont insisté sur le poids de cette structure matérielle. Voir notamment : MORGENTHAU et THOMPSON (1985) *Politics Among Nations : the Struggle for Power and Peace*. New York : Knopf. Les constructivistes contestent l'ampleur du phénomène et son interprétation : ils situent la grammaire matérialiste du système international dans un temps historique, la modernité, dont ils observent et prédisent le dépassement. Sur le « constructivisme » en relations internationales, voir notamment : KLOTZ (1995) « Norms Reconstituting Interests : Global Racial Equality and U.S. Sanctions against South Africa. » In : *International Organization*, 49, pp451-478 ; WENDT (1995) « Constructing International Politics. » In : *International Security*, 20-1, pp71-81 ; CHECKEL (1998) « The Constructivist Turn in International Relation Theory. » In : *World politics*, 50, janvier 1998, pp324-348.

<sup>116</sup> GOLDSTEIN et KEOHANE (1993) « Ideas and Foreign Policy : An Analytical Framework. » In : GOLDSTEIN et KEOHANE, *Ideas and Foreign Policy. Beliefs, Institutions and Political Change*. New York, Ithaka : Cornell University Press, pp3-30 ; VENNESSON (1995) « Idées, institutions et relations internationales. » In : *RFSP*, 45 (5), pp857-866 ; ZANGL et ZÜRN (1999) « Interessen in der internationalen Politik : Der Akteursorientierte Institutionalismus als Brücke zwischen interessenorientierten und normorientierten Handlungstherien. » In : *Zeitschrift für Politikwissenschaft*, 3, pp923-950 ; SCHNEIDER et ASPINWALL (2000) « Same Menu, Separate Tables. The Institutional Turn in Political Science and the Study of European Integration. » In : *European Journal of Political Research*, 38-1, pp1-36.

<sup>117</sup> Nous avons explicité ce point dans un article : DELORI (2006) « La genèse de la coopération franco-allemande au début des années 1960 : l'apport de l'analyse des politiques publiques. » In : *Revue française de science politique*, 2006 (06), vol.56 : n°3, pp409-428.

<sup>118</sup> HALBWACHS (1975) *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Mouton.

*variables dans le temps* »<sup>119</sup>. Nous avons signalé plus haut que Valérie Rosoux s'est intéressée à la question du poids du passé dans les relations franco-allemandes<sup>120</sup>. Elle relève notamment que la notion de « mémoire collective » est opératoire pour comprendre la temporalité du rapprochement entre les deux pays. Ce n'est pas un hasard si les chefs d'Etat et de gouvernement ont attendu le début des années 1960 pour chercher à associer les opinions publiques au rapprochement initié dès 1950 dans le cadre de la construction européenne. Le mécanisme est d'ailleurs plus général : entre la fin des hostilités et le « travail de mémoire »<sup>121</sup> s'intercale généralement le temps d'une génération<sup>122</sup>. La notion de « mémoire collective » nous sera utile pour comprendre une partie du « global » qui présida à la création de l'OFAJ. Au-delà de la question de la temporalité soulevée par Valérie Rosoux, nous montrerons que la création de l'OFAJ s'inscrivait dans une représentation historique commune qui faisait sens collectivement au début des années 1960 : le récit des ennemis héréditaires (voir ci-après p47).

En élargissant ainsi la notion de « global » à celle de « structure » (idéelle ou matérielle) en relations internationales et à celle de « mémoire collective », on perd inévitablement un élément intéressant du modèle du référentiel : la théorie, en partie prédictive<sup>123</sup>, sur le décalage global/sectoriel. On rend cependant plus intelligible le mécanisme de « poids des contraintes structurelles » sur cet objet particulier. On conserve par ailleurs un élément important de la théorie de Bruno Jobert et Pierre Muller : la prise en compte des « fins lointaines » (par opposition à immédiates). Un référentiel définit les objectifs politiques considérés comme légitimes mais également ce que les auteurs appellent les « valeurs » ou les « visions du monde » dominantes. Le référentiel de marché prescrit par exemple des objectifs politiques concrets (insérer telle catégorie de population dans le tissu

---

<sup>119</sup> ROUSSO (1991) « Pour une histoire de la mémoire collective. » In : PESCHANSKI, POLLAK et ROUSSO, *Histoire politique et sciences sociales*. Paris : Editions complexes, pp243-264, pp250-251.

<sup>120</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

<sup>121</sup> Au sens de V. Rosoux. V. Rosoux a montré que le rapprochement franco-allemand s'appuya sur un travail, mené par les responsables officiels à partir des années 1960, de reconstruction du sens des événements traumatiques de l'histoire franco-allemande. Ce travail de mémoire consista notamment dans la diffusion d'un récit historique dont les intrigues varièrent mais dont la structure, constante, cherchait à apaiser le souvenir du passé conflictuel. Voir : ROSOUX (idem).

<sup>122</sup> Ibid., p180.

<sup>123</sup> Pierre Muller souligne que le modèle n'est qu'en partie prédictif : « *Mais que cette relation de détermination ne permet pas de prévoir de manière précise les formes concrètes et le contenu spécifique du changement de telle ou telle politique : c'est le sens du changement qui est prédictible, non ses modalités* ». MULLER (2005) « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs. » In : *RFSP*, 55 (1), pp155-187, p169.

économique); il renvoie aussi à l'univers axiologique de ce que Boltanski et Thévenot appellent la « cité marchande »<sup>124</sup>.

La première hypothèse découle de cette idée : les valeurs et les grands objectifs politiques considérés comme légitimes dans l'espace et le discours public sont généralement construits à ce niveau : celui de la structure. Le « global » peut ainsi contribuer, s'il parvient à s'imposer, à la construction d'une entente portant, au-delà du sens immédiat de l'action à mener, sur des fins plus lointaines. Nous montrerons par exemple que l'objectif politique du rapprochement franco-allemand, qui était illégitime au lendemain de la guerre, ne fut plus contesté à partir du début des années 1950. Pour reprendre une expression de Pierre Muller et Bruno Jobert, les controverses qui suivirent se tinrent « dans le référentiel »<sup>125</sup> du rapprochement franco-allemand, notamment sur les instruments ou les « croyances secondaires », et non plus « sur le référentiel » (les objectifs politiques et les valeurs).

b/ La deuxième hypothèse est que des acteurs qui ne partagent pas les mêmes « visions du monde » peuvent construire, au niveau « local », des accords sur le sens immédiat de l'action à mener.

Nous signalions plus haut que nous avons effectué cette recherche en tirant profit des réflexions issues de la sociologie de l'action organisée. Cet intérêt n'est pas simplement lié au fait que l'OFAJ est une organisation au sens formel du terme : un groupement d'une petite centaine d'agents invités à se coordonner pour mettre en œuvre cette action publique. La littérature issue de ce courant de recherche est également précieuse comme antidote au tropisme de l'analyse des politiques publiques consistant à voir dans la structure, incarnée ou médiatisée par la puissance publique, le maître incontestable de l'ordre symbolique. Un dialogue s'est engagé relativement tôt entre les deux approches<sup>126</sup>. Christine Musselin l'a

---

<sup>124</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit.

<sup>125</sup> Ces auteurs proposent de distinguer les conflits « sur le référentiel », où les acteurs s'affrontent non seulement sur les instruments ou les croyances secondaires mais également sur les objectifs politiques et moraux, des conflits « dans le référentiel » qui seraient le quotidien de l'action publique. Voir : JOBERT, B., (1992), « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques ». In : *RFSP*, 42 (2), avril 1992, pp219-234. ; MULLER (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., pp153-181, p160.

<sup>126</sup> Voir notamment : JOBERT et LECA (1980) « Le dépérissement de l'État. À propos de 'L'acteur et le système' de Michel Crozier et Erhard Friedberg. » In : *RFSP*, 30 (6), pp1125-1170 ; JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action*. Op. Cit. ; CROZIER et FRIEDBERG (1992 (1977)) *L'acteur et le système*. Paris : Seuil, FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit. Ce dialogue a immédiatement porté sur la question du poids du global et du politique en tant que dynamique tendant à intégrer les différents sous-systèmes et ordres locaux. Bruno Jobert a exposé ce point dans un texte où il revient sur le modèle du référentiel exposé dans *L'Etat en action* : « cette recherche d'un minimum de compatibilité entre les différents segments de l'action publique par la planification nous rendait peu satisfaits de la négation récurrente du politique professée par les

récemment actualisé<sup>127</sup>. Des critiques formulées par les sociologues de l'action organisée aux « politistes » nous retiendrons un principe fondamental : l'autonomie de « l'ordre local »<sup>128</sup> par rapport aux « forces globales » exposées ci-dessus.

Ce principe peut d'abord se comprendre comme une piquêre de rappel par rapport à l'axiome wébérien<sup>129</sup> de l'autonomie des acteurs par rapport à la structure. C. Musselin a écrit à ce propos que le « *premier postulat, sous-jacent à la sociologie de l'action organisée, consiste à faire des acteurs l'unité de base de l'analyse. Autrement dit, l'agence prime sur la structure* »<sup>130</sup>. La sociologie de l'action organisée a ensuite permis de pointer du doigt une modalité de l'autonomie de l'ordre local par rapport aux dynamiques globales ou structurelles : le rôle spécifique de « l'action » par opposition à la réflexion, au discours ou au sens entendu comme une intention projetée vers des fins lointaines. Nous avons cité plus haut cette objection de Christine Musselin à un ouvrage sur le référentiel : « *on peut toutefois se demander s'il est nécessaire que des acteurs partagent une même vision du monde pour coordonner leurs actions* »<sup>131</sup>. Elle montre dans son étude intitulée *La longue marche des universités* que les acteurs n'ont pas attendu l'apparition d'un référent clair et univoque pour initier un changement « par l'action » : « *L'introduction de nouvelles pratiques a précédé la diffusion d'un discours sur celles-ci* »<sup>132</sup>.

Cette analyse croise les réflexions des politistes qui se sont intéressés aux « instruments d'action publique »<sup>133</sup>. Nous ferons notamment résonner les analyses de C. Musselin sur le changement par l'action (nous parlerons pour notre part de changement par le « sens immédiat de l'action »<sup>134</sup>) avec les travaux de Bruno Palier sur les « consensus

---

*sociologues des organisations* ». JOBERT (1995) « Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction des normes institutionnelles : esquisses d'un parcours de recherche. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., p15.

<sup>127</sup> MUSSELIN (2005) « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : Deux approches pour un même objet ? » In : *RFSP*, 55 (1), pp51-70.

<sup>128</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p13.

<sup>129</sup> Axiome énoncé notamment lors d'une discussion avec Schumpeter : « *Alors que toi tu t'intéresses aux toiles d'araignées, moi je préfère m'occuper des araignées qui créent de tels systèmes* ». Cité par Frédéric Vandenbergue, in : VANDENBERGHE (1997) *Une histoire critique de la sociologie allemande. Aliénation et réification. Tome I/*. Op. Cit., p171.

<sup>130</sup> MUSSELIN (2005) « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : Deux approches pour un même objet ? » In : *RFSP*, 55 (1), pp51-70, p64.

<sup>131</sup> MUSSELIN (1996) « Alain Faure, Gilles Pollet, Philippe Warin. La construction du sens dans les politiques publiques. » In : *RFSP*, 46 (5), pp834-838, p838.

<sup>132</sup> MUSSELIN (2001) *La longue marche des universités françaises*. Paris : PUF, p184.

<sup>133</sup> LASCOUMES et LE GALÈS (2004) « L'action publique saisie par ses instruments. » In : LASCOUMES et LE GALÈS, *Gouverner par les instruments*. Op. Cit., pp11-46.

<sup>134</sup> Voir note 50.

ambigus voire contradictoires »<sup>135</sup>. Cet auteur a mis en avant cette notion pour signifier que les acteurs ne sont pas obligés de s'entendre sur les fins dernières (politiques ou morales) pour s'accorder sur l'opportunité de l'introduction d'un nouvel instrument : « *Si la plupart des acteurs concernés sont favorables aux nouvelles mesures, c'est le plus souvent pour des raisons bien différentes, et parfois contradictoires* ». Comme C. Musselin, il note que cette perspective permet de penser le changement dans l'action publique : « *Les nouvelles façons de faire sont introduites 'à la marge' du système mais, dans la mesure où elles portent une logique propre et différente des façons traditionnelles de faire et de penser, et qu'elles se développent progressivement jusqu'à prendre une importance significative, elles diffusent une nouvelle logique au sein du système* »<sup>136</sup>.

Le principal apport de la sociologie de l'action organisée par rapport à ces travaux sur l'instrumentation réside dans le fait qu'elle identifie un facteur explicatif de ces compromis locaux sur les « fins premières »<sup>137</sup> : le « *phénomène organisationnel* »<sup>138</sup>. C'est parce que l'action publique se construit et se déploie dans des champs organisés que les acteurs peuvent nouer, à l'abris des normes et des représentations dominantes (le global), ces ententes a minima sur l'action à mener indépendamment des écarts éventuels entre leurs « visions du monde ». Les administrations centrales, déconcentrées et décentralisées jouent un rôle de « *filtre* » et de « *réfraction* »<sup>139</sup> de la norme produite au niveau de la structure.

L'hypothèse mobilisée ici est que ce « *filtre* » n'est généralement pas suffisamment fort pour permettre la constitution de véritables « sous-systèmes de sens », c'est-à-dire d'espaces complètement déconnectés du global et plus précisément des objectifs politiques et moraux considérés comme légitimes à l'échelle du système politique. L'autonomie des ordres locaux est cependant suffisamment grande pour permettre l'entrée dans le jeu de non-conformistes s'ils ne souhaitent pas engager de débat sur les fins dernières<sup>140</sup>. Les acteurs peuvent alors conclure ce qu'on pourrait appeler, en faisant dialoguer la sociologie de Pierre Muller avec celle de Boltanski et Thévenot, des « arrangements dans le référentiel ».

---

<sup>135</sup> PALIER (2003) « Les instruments, traceurs du changement. » In : LASCOUMES et LE GALÈS, *Gouverner par les instruments*. Op. Cit., pp273-300, p277.

<sup>136</sup> Idem.

<sup>137</sup> Par opposition à « fins dernières ».

<sup>138</sup> FERRANTE et ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Paris : L'Harmattan.

<sup>139</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p191.

<sup>140</sup> Même s'ils ne mettent pas en avant le « phénomène organisationnel » et les « ordres locaux », Paul Sabatier et Hank Jenkins-Smith ont mis en avant une hypothèse voisine dans leur cadre conceptuel de l'Advocacy Coalition. Ils expliquent que les acteurs du sous-système n'auraient de prise que sur les « croyances secondaires » des systèmes de croyances. Celles de niveau supérieur ne varieraient qu'en fonction de ce qu'ils appellent des « chocs exogènes », ce que nous appelons ici le « global ». Voir : SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

Rappelons que les auteurs de la *Justification* appellent « arrangements » ces ententes où les parties suspendent la discussion sur les finalités lointaines de l'action : « [les personnes] peuvent éventuellement s'arranger en dépit d'un différend sur les rapprochements et transiger, c'est-à-dire s'arranger de gré à gré, localement, momentanément, en sorte que le différend soit dénoué sans être pour autant réglé par référence à un rapprochement commun »<sup>141</sup>. Nous appellerons donc « arrangement dans le référentiel » un accord en vertu duquel les non-conformistes taisent leur théorie de la justice et s'efforcent de convaincre les « majoritaires » d'accepter leurs instruments.

Ce mécanisme – la conclusion locale « d'arrangements dans le référentiel » - nous sera utile pour penser diverses séquences de l'histoire de cette action publique, en particulier celle de la légitimation et de la banalisation de la « recette administrative » des rencontres internationales de jeunes lors de l'immédiat après-guerre (voir p25). A cette époque, la norme « globale » rendait unimaginable une politique publique directement orientée vers l'objectif du rapprochement. Divers groupes d'acteurs s'entendirent pourtant pour mettre en œuvre cette action publique. Ils poursuivaient des objectifs politiques très différents. La plupart envisageaient ces rencontres, conformément à la norme globale de l'époque, comme des instruments au service de la rééducation des Allemands contaminés par le nazisme. Certains investirent toutefois ces actions d'une signification politique et morale voisine de celle institutionnalisée en 1963. Ils ne la mirent pas en avant et s'appliquèrent au contraire à légitimer ces pratiques (qui allaient dans le sens politique et moral qu'ils souhaitaient) en référence à la norme globale de la « sécurité ».

c/ La troisième hypothèse est que les acteurs utilisent le discours et le langage naturel pour construire leur entente (ou leur mésentente) à tel ou tel niveau.

Un grand nombre d'auteurs ont relevé l'importance du langage naturel dans les politiques publiques. Dans un ouvrage de discussion autour de la notion de référentiel, Alain Faure a souligné l'importance des « *figures de styles* » dans la définition des référents au niveau local<sup>142</sup>. Dans sa thèse sur les politiques culturelles, G. Saez pointe l'importance des « *stratégies langagières* »<sup>143</sup>. Dans son étude sur *L'Etat et le livre*, Yves Surel souligne que le nouveau paradigme s'institutionnalisa autour d'une phrase : « *le livre n'est pas un produit*

---

<sup>141</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit., p48.

<sup>142</sup> FAURE (1995) « Politiques locales, entre référentiels et rhétorique. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., p80.

<sup>143</sup> SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture*. Op. Cit., p30.

comme les autres »<sup>144</sup>. On pourrait ainsi multiplier les exemples. Il est presque tautologique de souligner que la définition des politiques publiques prend corps et sens dans les mots et les phrases produits par les acteurs.

Comme le remarque P. Zittoun, rares sont cependant les chercheurs en France qui font de cette catégorie d'analyse une entrée systématique de leur travail<sup>145</sup>. La « policy analysis » anglo-saxonne peut pourtant témoigner de l'intérêt de cette démarche. Dans un ouvrage de référence publié en 1989, Giandomenico Majone écrivait que « *le développement politique et institutionnel d'une politique publique s'accompagne toujours d'un processus parallèle de débat et d'argumentation* »<sup>146</sup>. Un courant de recherche s'est constitué au cours des années 1990, notamment aux Etats-Unis, se proposant d'appréhender les politiques publiques à partir de cette problématique<sup>147</sup>. Cette approche a permis des développements extrêmement intéressants que ce soit du point de vue de l'aide à la décision (« *problem solving policy analysis* »)<sup>148</sup> ou, au contraire, de la critique sociale<sup>149</sup>. A l'exception peut-être de Claudio Radaelli<sup>150</sup>, rares sont finalement les auteurs qui s'efforcent en Europe de penser systématiquement la construction du sens dans les politiques publiques à partir de cette entrée.

On a pourtant de bonnes raisons de penser que le langage naturel offre des ressources aux acteurs pour agréger leurs intérêts. Bruno Jobert a par exemple remarqué que les

---

<sup>144</sup> SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit., p176.

<sup>145</sup> ZITTOUN (2007) « Entre construction d'un problème, formulation de solutions et légitimation de nouveaux acteurs, la fabrique d'un nouvel énoncé de politique publique autour de la carte parisienne du bruit. » In : *Politix*, 20-78, pp157-178.

<sup>146</sup> « *The political and institutional development of a policy is always accompanied by a parallel intellectual process of debate and argument* ». MAJONE (1989) *Evidence, Argument and Persuasion in the Policy Process*. Op. Cit., p148.

<sup>147</sup> FISCHER (1993) *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*. Durham : Duke University Press ; GOTTWEIS (2006) « Argumentative Policy Analysis. » In : JOHN et GUY, *Public Policy Handbook*. London : Sage.

<sup>148</sup> ROE (1994) *Narrative Policy Analysis*. Durham : Duke University Press.

<sup>149</sup> COHEN (1987) *The Language of Power, the Power of Language : the Effects of Ambiguity on Sociopolitical structures as Illustrated in Shakespeare's Plays*. Cambridge, London : Harvard university press ; CONNOLLY (1987) *Politics and Ambiguity*. Madison : University of Wisconsin press ; DRYZEK (1993) « Democracy and the Policy Sciences. » In : *Policy Sciences*, 26, pp270 ; FISCHER (1993) « Policy Discourse and the Politics of Washington Think Tanks. » In : FISCHER, *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*. Op. Cit., pp21-42.

<sup>150</sup> C. Radaelli a surtout travaillé sur la notion de « récit de politique publique ». RADAELLI (2000) « Logiques de pouvoir et « récits » dans les politiques publiques de l'Union européenne. » In : *RFSP*, 50 (2), pp255-275. Sur cette notion, voir également : STONE (1989) « Causal Stories and the Formation of Policy Agendas. » In : *Political Science Quarterly*, 1989, 104 (2), pp281-300 ; KAPLAN (1993) « Reading Policy Narratives : Beginnings, Middles, and Ends. » In : FISCHER, *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*. Op. Cit., pp167-184 ; ROE (1994) *Narrative Policy Analysis*. Op. Cit. ; CZARNIAWSKA-JOERGES (1997) *Narrating the Organization. Dramas of Institutional Identity*. Chicago : Chicago University Press ; GARVIN et EYLES (1997) « The Sun Safety Metanarrative : Translating Science into Public Health Discourse. » In : *Policy sciences*, 30-2, pp47-70 ; BANERJEE (1998) « Narratives and Interaction : A Constitutive Theory of Interaction and the Case of the All-India Muslim League. » In : *European journal of International Relations*, pp178-203.

référentiels prennent souvent la forme « d'idéologies molles » : « *Un référentiel pourra être d'autant plus aisément accepté que chacune des parties prenantes occupant des positions adverses dans la société pourra l'interpréter dans ses propres termes. C'est ce qui explique l'influence des idéologies molles sur la conduite des politiques publiques (...) L'idéologie molle permet plus aisément le compromis à cause des interprétations multiples et fluctuantes dont elle peut être l'objet* »<sup>151</sup>. Pierre Lascoumes a également observé que le mécanisme de « *transaction entre des perspectives distinctes voire hétéroclites* »<sup>152</sup> prend la forme d'une « traduction » au sens de M. Callon<sup>153</sup> : les acteurs « *problématisent* » les enjeux, tentent de « *s'intéresser* », de « *s'engager* » mutuellement, etc. V. Schmidt a également établi que les acteurs font appel à des discours sociaux fortement légitimes pour coordonner et légitimer leurs actions<sup>154</sup>.

Nous proposons ici d'affiner ces propositions sur l'agrégation des intérêts par le discours en les croisant avec notre postulat de départ sur l'existence de plusieurs niveaux potentiels d'entente. Le discours devient alors le médium au travers duquel se construisent les accords sur le sens immédiat de l'action à mener - changer les mentalités par les rencontres - ou à un niveau supérieur : changer les mentalités pour rapprocher les deux pays, voire les êtres humains.

Cette affirmation est triviale en ce qui concerne l'imposition, par « le global », des fins politiques ou morales socialement légitimes. Le poids des référentiels globaux, de la structure ou de la mémoire collective se mesure à l'imposition, dans le sous-système, d'un discours social dominant. Nous mesurerons par exemple la déclinaison contemporaine dans le sous-système d'un référentiel de marché à la multiplication au niveau local de ces énoncés<sup>155</sup> caractéristiques sur « la nécessaire modernisation de l'OFAJ », « son adaptation aux nouvelles réalités économiques », etc.

---

<sup>151</sup> JOBERT (1992) « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. » In : *RFSP*, 42 (2), pp219-234, p224.

<sup>152</sup> LASCOUMES (1994) *L'éco-pouvoir*. Op. Cit., p34.

<sup>153</sup> CALLON (1986) « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. » In : *L'année sociologique*, 36, pp169-208.

<sup>154</sup> SCHMIDT (2000) « Values and Discourse in the Politics of Adjustment. » In : SCHARPF et SCHMIDT, Oxford : Oxford University Press, pp229-309.

<sup>155</sup> P. Zittoun a avancé la notion d'énoncé, dans un contexte polémique avec le référentiel, pour désigner les « *discours rassemblant des éléments qu'aucune rationalité ou cohérence objectivées par un chercheur ne permet de deviner* ». ZITTOUN (2007) « Entre construction d'un problème, formulation de solutions et légitimation de nouveaux acteurs, la fabrique d'un nouvel énoncé de politique publique autour de la carte parisienne du bruit. » In : *Politix*, 20-78, pp157-178. La notion renvoie donc à l'idée que ce sont les acteurs (et non pas le chercheur) qui construisent le sens en s'appuyant sur le langage naturel. Nous retenons de la proposition de P. Zittoun la mise en garde contre la tendance du chercheur à la réification de ses catégories d'analyse. Ceci étant, rien n'empêche de remonter des énoncés au référentiel quand ceux-ci sont manifestement porteurs d'un « discours social » bien « référencé ».

Le discours des acteurs permet également de capter les ententes construites au niveau de l'action (les arrangements dans le référentiel). Ne pas discourir sur les fins dernières (au sujet desquelles il n'existe pas d'accord) ne signifie pas ne pas discourir. C'est par le langage naturel que les acteurs se mettent d'accord sur le fait que seule compte l'action immédiate à mener. Ce point ressort implicitement de la notion de « consensus ambigu » de Bruno Palier<sup>156</sup>. Des énoncés ambigus sur la question des finalités politiques ou morales permettent aux acteurs de s'entendre sur les pratiques ou les instruments malgré les écarts entre leurs « visions du monde ». Nous soulignerons que l'ambiguïté n'est pas le seul mode de coordination sur le sens immédiat de l'action à mener. Nous nous intéresserons en particulier au rôle de la persuasion, de l'argumentation, de la rhétorique, etc.<sup>157</sup> dans ces processus. Nous évoquons plus haut le cas de l'immédiat après-guerre. « L'arrangement dans le référentiel » fut à cette époque construit par les militants de la réconciliation. Ils élaborèrent un discours qui légitimait leur instrument d'action publique préféré, les rencontres internationales de jeunes, dans le référent sécuritaire de l'époque.

Nous ferons donc l'hypothèse que les compromis sociaux des acteurs se construisent par le discours. Le rôle du discours a-t-il des implications contraignantes sur le processus d'élaboration des politiques publiques ? Les sémanticiens structuralistes des années 1970 et 1980<sup>158</sup> ont fait l'hypothèse de l'existence d'une grammaire universelle de la construction du sens par le langage. Nous montrerons que les règles de composition qu'ils ont identifiées sont finalement très peu « structurantes ». La plasticité du langage naturel est en d'autres termes telle qu'elle ne permet pas de prédire telle ou telle forme d'accord<sup>159</sup>. Ce sont les acteurs qui décident s'ils veulent s'entendre ou non, à quel niveau, pendant combien de temps, etc. Tout juste peut-on déduire des deux autres mécanismes exposés plus haut que des acteurs qui veulent initier un changement à contre-courant des normes globales ont davantage de chances de parvenir à leurs fins s'ils s'appliquent à introduire des nouvelles pratiques sans les lier expressément à leurs objectifs politiques ou moraux anti-conformistes.

Nous nous demanderons toutefois en conclusion si l'histoire des « bricolages discursifs » construits par les acteurs depuis 1945 ne permet pas d'entrevoir quelques

---

<sup>156</sup> PALIER (2003) « Gouverner le changement des politiques de protection sociale. » In : FAVRE et SCHEMEIL, *Etre gouverné. Mélanges offerts en l'honneur de Jean Leca*. Paris : Presses de Science Po, pp163-179.

<sup>157</sup> MAJONE (1989) *Evidence, Argument and Persuasion*. Op. Cit.

<sup>158</sup> GREIMAS (1986) *Sémantique structurale*. Paris : PUF.

<sup>159</sup> Nous soulignerons que même la « narratologie structuraliste » ne permet pas de dégager une grammaire suffisamment contraignante : PROPP (1970) *Morphologie du conte*. Paris : Seuil ; BRÉMOND (1973) *Logique du récit*. Paris : Seuil ; BARTHES (1981) « Introduction à l'analyse structurale des récits. » *L'analyse structurale des récits*. Paris : Seuil, pp7-33.

perspectives pour l'avenir de l'OFAJ. Rappelons qu'un deuxième point de fuite s'est imposé au cours de l'enquête : la crise ouverte au cours des années 2000 autour du sens de cette action publique dans l'après réconciliation. Nous observerons que la situation est inédite. Pendant toute l'histoire de l'OFAJ, les acteurs eurent plutôt tendance à s'entendre sur le sens immédiat de l'action à mener. Poursuivant des objectifs souvent différents, ils laissèrent généralement de côté l'explication sur les finalités pour se coordonner de manière pragmatique. Le paradoxe de la situation actuelle réside dans le fait que l'accord n'a probablement jamais été aussi grand sur les objectifs immédiats. Les débats autour du sens de cette action publique semblent avoir pris un tour très polémique car les acteurs ont déplacé le centre de leurs récits vers les fins dernières (morales), un niveau où la « guerre des dieux »<sup>160</sup> rend l'accord rigoureusement impossible. Nous chercherons à comprendre les raisons de cette « montée en généralité »<sup>161</sup> et une voie éventuelle pour sortir l'OFAJ de cette aporie.

## Thèse et argumentation

Nous avons souligné plus haut que l'OFAJ se donne à voir, après quelques investigations, comme une politique publique singulièrement volontariste dont l'objectif affiché n'était autre que de mettre un terme, par les échanges de masse, au vieil antagonisme franco-allemand. La problématique sur la construction du sens dans cette politique publique a permis d'adresser trois questions plus précises à cette action publique. Les acteurs croyaient-ils véritablement, en 1963, à la « légitimité »<sup>162</sup> de l'objectif politique affiché (1/) ? Croyaient-ils en la « faisabilité »<sup>163</sup> de ce projet (2/) ? Ce volontarisme a-t-il conféré une place significative à l'OFAJ au niveau des politiques domestiques françaises et allemandes, au niveau des relations entre les deux pays et au niveau européen (3/) ? La réponse à cet ensemble de questions peut se formuler de manière positive ou négative.

Formulée positivement, la thèse est que l'OFAJ fut bien le support d'une politique publique volontariste de socialisation, par les rencontres de jeunes, de toute une génération de

---

<sup>160</sup> Voir note 5.

<sup>161</sup> Sur cette notion empruntée à Boltanski et Thévenot, voir note 391.

<sup>162</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

<sup>163</sup> Ibid.

Français et d'Allemands. Les 200 à 300 000 jeunes qui se rencontrèrent chaque année au cours des années 1960 n'étaient pas simplement destinés à donner un supplément d'âme à la politique de rapprochement. Pour reprendre une expression de P. Bezes<sup>164</sup>, les acteurs croyaient à la fois en la légitimité et en la faisabilité de cette politique de socialisation par les échanges. Or ce fait n'est, comme nous allons le voir, pas anodin.

Nous avons déjà éclairci la question de la croyance des acteurs en la faisabilité du projet : elle était portée par un certain nombre de mythes sociaux qui prophétisaient notamment que les jeunes fraterniseraient au premier coup d'œil (voir p30). En ce qui concerne les croyances en sa légitimité, on observe tout d'abord qu'un nombre important d'acteurs, et non des moindres, avaient intérêt en 1963 à voir les échanges franco-allemands de jeunes se multiplier. Dire que des acteurs « avaient intérêt » signifie, dans le lexique de la sociologie compréhensive<sup>165</sup>, qu'ils avaient de bonnes raisons subjectives particulières de se mobiliser pour une telle politique de mise en relation des deux jeunesses. Pour de Gaulle par exemple, cet organisme devait permettre de signifier le caractère authentiquement pacifique d'une alliance bilatérale bien mal accueillie. Pour le Quai d'Orsay et le ministère français de l'Education nationale, ces rencontres allaient permettre de promouvoir l'apprentissage du français en Allemagne. Pour diverses institutions politiques allemandes, les rencontres de jeunes avec la France devaient donner à voir, dans un contexte de lutte idéologique avec la RDA, la véritable « Allemagne nouvelle ». On pourrait ainsi multiplier les exemples.

Nous montrerons que toutes ces représentations particulières prenaient sens dans des récits de politiques publiques débouchant sur un même épilogue, la « réconciliation par la jeunesse », et s'appuyant sur un même épisode central : la multiplication des rencontres. On peut citer comme exemple le récit des acteurs politico-administratifs allemands intéressés par la promotion d'une image vitrine de la RFA (par opposition à la RDA). En 1966, un haut fonctionnaire allemand détaché à l'OFAJ tirait un bilan positif de l'action de cet organisme. Il estimait que la « réconciliation » était d'autant mieux engagée que « *La jeunesse française est venue en nombre, par de nombreux groupes ou individuellement, pour faire la connaissance de notre pays divisé au cœur de l'Europe et parler avec ses habitants. Parmi eux, nombreux étaient ceux qui voyageaient au delà de la frontière pour la première fois et qui, suite à une randonnée solitaire le long de la 'frontière de zone' [Zonengrenze] ou du Mur de Berlin, ont*

---

<sup>164</sup> Ibid.

<sup>165</sup> La « sociologie compréhensive » de Max Weber nous servira de « boussole épistémologique ». Nous revenons sur ce point un peu plus loin.

*pour la première fois compris que l'Allemagne est un pays divisé* »<sup>166</sup>. Ce court extrait signale que cet acteur considérait que son intérêt particulier (lutter contre l'influence des communistes sur la jeunesse) passait par la « réconciliation » avec la France et, en ce qui concerne le sens immédiat, par la multiplication des rencontres. Les récits des autres groupes différaient de celui-ci sur un certain nombre de points. Ils le croisaient cependant au niveau de ces deux épisodes : la fin de l'histoire (la réconciliation) et le moment (présent) charnière : la multiplication des rencontres.

La plongée des récits des acteurs vers ces deux épisodes se comprend au regard de ce que nous avons écrit sur le poids des normes et des représentations « globales » dans la construction des objectifs politiques et moraux considérés comme légitimes. On peut récapituler brièvement les trois composantes de notre « global ». La structure du système international (les rapports de forces, le contexte de la guerre froide, etc.) légitimait depuis le début des années 1950 le principe d'un rapprochement entre les deux pays. Le principe d'action des échanges de masse prenait ensuite sens dans une représentation largement partagée de l'histoire des relations franco-allemandes : la théorie des ennemis héréditaires. Cette mémoire collective des relations entre les deux pays résumait celles-ci à une suite de guerres alimentées par le désir de revanche des populations. Le principe d'action des échanges de masse fournissait un dénouement heureux à cette histoire : s'il était vrai que l'histoire franco-allemande n'avait été qu'une suite de guerres de revanches, alors seule la socialisation à la cause de la paix de toute une nouvelle génération permettrait de mettre fin à la loi du talion. Le référentiel modernisateur des années 1960 légitimait enfin le lancement d'une action publique volontariste dans un domaine d'action publique encore inexploité.

Notre paradigme centré sur la construction d'une entente, par le discours, entre les acteurs permet ensuite d'éclairer la construction des épisodes plus singuliers des récits des acteurs. On peut reprendre l'exemple des acteurs intéressés par l'OFAJ en tant que vitrine de l'Allemagne (fédérale) nouvelle. Cet intérêt fut construit (comme tous les autres) entre 1945 et 1963. Comme le prévoit le schéma explicatif exposé plus haut, l'histoire de la construction sociale de cet intérêt révèle que les acteurs se sont d'abord entendus sur le sens immédiat de l'action à mener : « organiser des rencontres de jeunes ». Dès le lendemain de la guerre, de

---

<sup>166</sup> « *Die französische Jugend ist in großer Zahl gekommen, in vielen Gruppen und auch einzeln, um unser geteiltes Land im Herzen Europas kennenzulernen und mit seinen Menschen zu sprechen. Unter ihnen waren nicht wenige, die aus ihren oft abgelegenen Provinzen zum erstenmal über die Landesgrenze hinaus gereist sind und die dort zum Beispiel auf einsamer Wanderung im Harz entlang der Zonengrenze oder in Berlin an der Mauer zum erstenmal erfahren haben, daß Deutschland ein geteiltes Land ist* ». GEHRING (1966) « *Zwei Jahre Deutsch-Französisches Jugendwerk*. » In : *Deutsche Jugend*, Février 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp57-64, p60.

telles rencontres virent le jour sous l'impulsion de l'administration française d'occupation en Allemagne. Les acteurs qui participèrent à cette première action publique poursuivaient alors des objectifs politiques et moraux très différents. Pour les uns, il s'agissait de « *camps de travail et de rééducation* » pour les jeunes petits nazis<sup>167</sup>. Pour d'autres, elles devaient permettre de poser une première pierre vers une réconciliation future.

Cette entente prit la forme d'un « arrangement dans le référentiel ». La France ne poursuivait à l'époque qu'un seul et unique objectif : garantir sa sécurité. Les « militants de la réconciliation » entrèrent dans le jeu par la petite porte, sans s'engager dans un débat sur les fins dernières. Ils élaborèrent un « récit de politique publique »<sup>168</sup>, en grande partie rhétorique, qui faisait de ces rencontres, et plus généralement de l'ouverture de la jeunesse allemande sur le monde, le seul moyen pour garantir, à long terme, la sécurité de la France. Emmanuel Mounier<sup>169</sup> fait partie de ces acteurs qui s'engagèrent dès 1945 pour un rapprochement par la jeunesse. Il invita ses contemporains à méditer cette alternative : « *Ou il faut raser l'Allemagne jusqu'au sol, ou il faut y chercher les germes de vie, et les aider* »<sup>170</sup>. Ces premières rencontres virent ainsi le jour dans l'ambiguïté la plus totale.

L'interprétation portée silencieusement par les militants (les rencontres comme instrument au service du rapprochement) l'emporta finalement au cours des années 1950 sous l'effet des forces globales (la construction européenne, la Guerre froide, etc.). Ils s'efforcèrent alors d'intéresser un maximum d'acteurs à leur projet de « réconciliation par la jeunesse ». Ils participèrent par conséquent à la formulation de la représentation particulière du sens de ces rencontres qui nous intéresse ici : les rencontres de jeunes comme symbole d'une Allemagne (fédérale) nouvelle car réconciliée avec l'ancien ennemi héréditaire. En 1951, un éditorial du BILD, une association militant pour la réconciliation par la jeunesse, alerta par exemple les pouvoirs publics sur ce problème : « *Les communistes allemands ont compris que pour assurer l'avenir de leur régime, ils devaient avoir avec eux la jeunesse. La manifestation monstre qui se déroulera à Berlin au mois d'août prochain et qui rassemblera deux millions de membres des jeunesses communistes du monde entier, veut être pour l'Occident comme un*

---

<sup>167</sup> ARIEL (1945) *Rééduquer les Allemands*. Paris : Editions médisis, p112.

<sup>168</sup> Sur cette notion, empruntée notamment à C. Radaelli, voir p87. Et pour une revue de la littérature, voir note 150.

<sup>169</sup> Emmanuel Mounier (1905-1950) s'intéressa dès les années 1930 à l'Allemagne et à l'idée de rapprochement franco-allemand. Après avoir fait un bout de chemin avec la Révolution nationale, il s'engagea à partir de 1941 dans la Résistance intellectuelle au nazisme et à la collaboration. Il milita résolument après 1945 pour le dialogue franco-allemand. De santé fragile et hyper-actif, Mounier disparut prématurément à l'âge de 45 ans en 1950.

<sup>170</sup> MOUNIER (1947) « Deux ans après. » In : *Esprit*, juin 47 pp890-1076, p1049.

*avertissement* »<sup>171</sup>. Cette représentation particulière de la « réconciliation par la jeunesse » comme rempart contre le communisme mûrit au cours des années 1950. Dans une note interne du Auswärtiges Amt (AA)<sup>172</sup> de 1962 sur la question de la « *nouvelle orientation des relations franco-allemandes depuis 1945* », la réconciliation était par exemple présentée comme « *la digue la plus forte contre le communisme* »<sup>173</sup>. Le récit était donc bien constitué en 1963.

Nous avons pris l'exemple de cet intérêt particulier – la représentation de l'OFAJ comme vitrine de la bonne Allemagne – afin de ne pas alourdir l'exposé de la thèse de multiples références empiriques. Il importe cependant de garder à l'esprit le point central de l'argumentation : ces intérêts ou « récits » particuliers qui furent construits au cours des années 1945-1963 se rejoignaient sur un objectif commun – la réconciliation – et un principe d'action immédiat également partagé : la multiplication des rencontres de jeunes. L'approche théorique mobilisée ici permet en d'autres termes d'observer que les acteurs croyaient effectivement, en 1963, en la légitimité de l'horizon utopique qu'ils dessinèrent et en la faisabilité du projet.

Nous insistons beaucoup sur la question de l'adhésion des acteurs aux projets cognitifs et normatifs qu'ils fabriquent. On pourrait s'en étonner. Importe-t-il véritablement d'identifier les croyances réelles des acteurs ? N'est-il pas plus économique de chercher à rendre compte de leurs actes ? Il s'agit bien évidemment d'un vieux débat de sciences sociales. Un certain nombre de réponses ont déjà été apportées aux objections des « behavioristes », comme celle-ci, imparable en toute circonstance, de A. J. Greimas : « [Certains disent] *que les questions de sens n'ont pas de sens pour eux. Quand ils disent 'pas de sens', de deux choses l'une : ou bien ils savent ce qu'ils veulent dire, et par le fait même la question de sens prend du sens, ou bien ils ne le savent pas, et alors leur formule n'a plus de sens du tout* »<sup>174</sup>. Notre argument est évidemment plus local. La thèse est que la croyance de nos acteurs dans la légitimité (et la faisabilité) du projet eut des implications du point de vue de l'action publique. L'Office ne se contenta pas, en effet, de mettre en relation des centaines de milliers de jeunes chaque année. Son action se déploya à travers un « système de croyances »<sup>175</sup> qui faisait sens pour les acteurs

---

<sup>171</sup> « La jeunesse allemande, une génération perdue ? » (1951), In : *Documents, revue des questions allemandes*, Juillet-août 1951, 7/8, pp624-627.

<sup>172</sup> Le ministère des Affaires étrangères de la RFA.

<sup>173</sup> « *starker damm gegen den Kommunismus* ». Gedankenskizze für einen Vortrag über die Neuorientierung der politischen Beziehungen zwischen Frankreich und Deutschland nach 1945, (août 1962), Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin, Europaabteilung, B24-354.

<sup>174</sup> GREIMAS (1986) *Sémantique structurale*. Op. Cit., p7.

<sup>175</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

politiques et « intéressa »<sup>176</sup> également les « usagers »<sup>177</sup> de l'OFAJ, c'est-à-dire les animateurs de rencontres et les jeunes.

L'OFAJ propagea dans son champ d'intervention une « idéologie » qui traduisait les intérêts politiques constitutifs de cette action publique en croyances dépolitisées sur la bonne rencontre de jeunes. Afin de donner à voir une Allemagne (fédérale) nouvelle, l'OFAJ invita par exemple les jeunes à ne pas évoquer le thème de la Seconde guerre mondiale pendant les rencontres. Pour ne citer qu'un exemple, l'Office disposait d'un centre de documentation où les animateurs de rencontres pouvaient venir chercher des informations sur les relations franco-allemandes ou la pédagogie des rencontres. La personne responsable de cette activité avait reçu la consigne de ne pas se procurer d'ouvrages portant sur la période antérieure à 1945. Cette norme très politique dans sa construction – l'interdiction d'évoquer le thème de la guerre afin de donner à voir le renouveau démocratique de l'Allemagne fédérale - ne put s'institutionnaliser que parce que les acteurs, dont les jeunes, la mettaient en relation avec ce que Boltanski et Thévenot ont appelé une « grandeur »<sup>178</sup>. Les acteurs croyaient poser ainsi une pierre en direction de l'objectif, plus moral que politique, de la réconciliation. L'idéologie des rencontres de jeunes diffusée par l'OFAJ énonçait, concrètement, qu'il était anti-pédagogique, pour parvenir à la réconciliation, d'évoquer le thème de la guerre auprès de jeunes dont les « cerveaux » sont « tous neufs »<sup>179</sup>. Nous avons pris cet exemple de la traduction de l'intérêt pour l'OFAJ comme symbole de l'Allemagne nouvelle mais le propos est encore une fois plus générale : l'action publique de l'Office franco-allemand pour la jeunesse prenait sens dans un « système de croyances » plus élaboré.

Nous écrivions plus haut que la thèse pouvait aussi s'exprimer de manière négative. Il importe en effet de préciser immédiatement que ce projet – socialiser toute une nouvelle génération à une cause supranationale - ne correspond qu'à un moment précis de l'histoire de cette action publique. Les quelques initiatives franco-allemandes centrées sur la jeunesse qui précédèrent l'OFAJ visaient des groupes bien précis. Une fois l'Office créé, ce principe d'action des échanges de masse fut par ailleurs remis en cause après quelques années. Le « système de croyances » fondateur prévoyait que la multiplication des échanges aboutirait à

---

<sup>176</sup> Au sens de la sociologie de la traduction. Ego intéresse alter quand celui-ci accepte de faire partie de l'histoire racontée par ego. Sur cette sociologie, voir : CALLON (1986) « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. » In : *L'année sociologique*, 36, pp169-208.

<sup>177</sup> WARIN (1993) *Les usagers dans l'évaluation des politiques publiques*. Op. Cit.

<sup>178</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit.

<sup>179</sup> « Consécration de la jeunesse. » (1955), In : *Documents, revue des questions allemandes*, Octobre 1955, 10, p46.

la disparition des préjugés. Parce qu'ils croyaient en la légitimité et en la faisabilité de cet objectif, les acteurs cherchèrent à mesurer les progrès accomplis. Des enquêtes quantitatives et qualitatives furent lancées dès la création de l'Office pour vérifier la réalisation de la prophétie. En 1966, l'universitaire Yvon Bourdet effectua par exemple une étude minutieuse auprès des jeunes participant aux échanges de l'OFAJ. Il administra un millier de questionnaires à des enfants et des adolescents à la fin de leurs séjours en « centres de vacances franco-allemands » afin de mesurer leurs représentations du pays voisin. Les résultats étaient très dégrisants : « *Les mille jeunes que nous avons interrogés sont nettement conscients du caractère superficiel et, somme toute, anecdotique de ces rencontres ; ils passent gaiement leurs vacances ensemble et 10% seulement (pour les Allemands) et au mieux 20% (pour les Français) estiment qu'une nouvelle guerre est impossible entre l'Allemagne et la France* »<sup>180</sup>. Toutes les enquêtes qui suivirent confirmèrent que cette politique centrée sur les échanges de masse n'a pas d'effet positif (mesurable) en termes de changement des mentalités. Conformément à ce que l'on sait de la gestion par les acteurs des dissonances entre leurs croyances et leurs observations de la réalité, on constate qu'ils interprétèrent pendant plusieurs années ces « données » dans le sens d'une confirmation de leur prophétie : « *Les préjugés persistent, augmentons les échanges* »<sup>181</sup>. A partir des années 1970, la plupart des acteurs cessèrent néanmoins de croire en la « faisabilité » du projet. L'OFAJ abandonna donc progressivement sa politique d'échanges de masse pour devenir l'administration plus ordinaire que nous connaissons aujourd'hui : une agence qui distribue des subventions aux publics particuliers dont on veut encourager la mobilité : les étudiants, les jeunes professionnels, etc.

Le volontarisme autour de cette action publique n'ayant duré qu'une dizaine d'années, on serait tenté de penser que l'OFAJ n'a guère eu le temps de contribuer à la construction d'un sens pour l'action publique à l'échelle du système politique (questions 3/). Il apparaîtra en effet qu'il n'a guère pesé sur l'orientation des politiques domestiques de jeunesse. Au niveau européen, il joua surtout un rôle de « point de veto » qui explique la faiblesse congénitale des politiques européennes de jeunesse (voir Document 13/ en annexe, p643). Nous soulignerons que sa principale contribution à la construction d'un sens au-delà des échanges franco-allemands de jeunes concerne les relations entre les deux pays. Or sur ce point, le rôle de l'OFAJ fut loin d'être insignifiant. Y compris après l'abandon de son programme d'action concret initial – socialiser toute une classe d'âge - l'Office franco-

---

<sup>180</sup> BOURDET (1966) *Préjugés français et préjugés allemands*. Paris : OFAJ.

<sup>181</sup> BINDER (1963) « Noch mehr Jugendaustausch. » In : *Wohl am Sonntag*, 10.3.1963.

allemand pour la jeunesse participa à la diffusion d'une représentation particulière de la relation entre les deux pays : le thème de l'union franco-allemande.

Cette parcelle de l'imaginaire franco-allemand a trouvé une expression dans la métaphore du « couple » franco-allemand. L'usage répété qu'en font les médias<sup>182</sup> suggère son inscription au niveau des représentations collectives. Nous montrerons qu'elle n'est pas triviale. Elle est la matrice cognitive principale du « partenariat spécial »<sup>183</sup> franco-allemand construit lors du rapprochement franco-allemand du début des années 1960. Ce thème de l'union franco-allemande (ou le partenariat spécial franco-allemand) opérait une inflexion importante par rapport au référent des relations entre les deux pays des années 1950. Il signifiait, contre la déclaration Schuman, que la réconciliation franco-allemande ne devait pas se concevoir comme une conséquence (latente) de la construction européenne mais comme une fin en soi ou comme un moteur de celle-ci. Pendant des décennies, cet imaginaire fit du franco-allemand la locomotive, et non plus le dernier wagon, de la construction européenne.

L'OFAJ joua un grand rôle dans l'expression et l'institutionnalisation de cette symbolique. Nous observerons, concrètement, que les jeunes de l'Office participèrent à la quasi-totalité des « grand messes » franco-allemandes organisées par les responsables officiels. Nous relèverons surtout que l'Office franco-allemand pour la jeunesse joua un rôle dans l'expression de la part d'utopie de cet imaginaire. Les jeunes de l'OFAJ donnaient à voir, parallèlement aux mises en scènes des amitiés personnelles entre chefs d'Etat et de gouvernement, ce que R. Picht a appelé le « *fantasme d'une fusion bilatérale presque mystique des deux nations* »<sup>184</sup>. Nous montrerons enfin que les relations franco-allemandes baignent encore très largement dans ce référent. Cette entente autour de l'objectif à la fois politique et moral de la réconciliation fut difficilement construite par le discours après la Seconde guerre mondiale. Sa remise en cause serait d'autant plus coûteuse que « l'institution OFAJ » est aujourd'hui devenue un instrument économique pour sa reproduction.

---

<sup>182</sup> Par exemple : LEBLOND (1997) *Le couple franco-allemand depuis 1945 : chronique d'une relation exemplaire*. Paris : Le Monde.

<sup>183</sup> Un « partenariat spécial » est une relation privilégiée conclue entre deux Etats. A l'instar des unions matrimoniales, les « partenariats spéciaux » sont exprimés par des symboles. La comparaison peut même être poussée un peu plus loin. Les partenariats spéciaux sont en théorie exclusifs. On se disputa par exemple en Allemagne dans les années 1960 pour savoir qui, de la France ou des Etats-Unis, était le partenaire privilégié de la RFA. Sur cette notion, voir : WALLACE (1986) « The Conduct of Bilateral Relationships by Governments. » In : Wallace, Helen, *Partners and Rivals in Western Europe : Britain, France, Germany*. Adlershott : Gower Publishing Company, pp137-155.

<sup>184</sup> PICHT (1997) « Amitié. » In : PICHT et LEENHARDT, *Au jardin des malentendus : le commerce franco-allemand des idées*. Arles : Actes sud, pp133-139, p138.

Comme nous l'avons écrit plus haut, l'argumentation suit un plan chronologique. La thèse comprend trois parties correspondant à trois séquences bien identifiables. Nous avons déjà signalé que la première porte sur la « formulation de la politique publique » ou, pour reprendre la métaphore de Kingdon, de la « solution » du rapprochement par la jeunesse (1945-1962). Nous cherchons à comprendre dans ces deux premiers chapitres pourquoi des décideurs politiques de premier plan comme de Gaulle et Adenauer ou des administrations puissantes comme le MAE, le AA, etc. purent penser, en 1963, que le lancement d'une politique de rencontres franco-allemandes de jeunes constituait une bonne réponse aux problèmes qu'ils se posaient : comment symboliser le rapprochement franco-allemand ? Comment promouvoir l'apprentissage du français en Allemagne ? Comment donner à voir l'Allemagne (fédérale) nouvelle ? Nous insisterons sur le caractère singulier de ce processus de construction sociale des intérêts. Cette histoire commence en 1945 à une époque où personne, en France, ne voulait entendre parler de rapprochement avec l'Allemagne, et encore moins par la jeunesse.

La deuxième partie a pour cadre chronologique les années 1963-1973. Elle ne porte pas seulement sur ce qu'on pourrait appeler, avec Kingdon, la rencontre entre les différents courants constitutifs de l'action publique. Cette période est aussi celle, la seule, au cours de laquelle fut mise en œuvre une politique volontariste de socialisation des jeunes sur une large échelle. Cette politique est un héritage de la période qui précède. Les intérêts construits au lendemain de la guerre s'agrégèrent en 1963 dans un récit de politique publique. Comme l'a écrit Ricœur, une propriété essentielle des récits réside dans le fait qu'ils font sens « en totalité »<sup>185</sup>. Nous montrerons que l'OFAJ ne se contenta pas, pendant dix ans, de « mettre en relation » des centaines de milliers de jeunes chaque année. Il diffusa également dans cet espace social des normes et des représentations à la fois politiques (dans leur genèse) et dépolitisées (dans leur expression) sur le sens de la relation franco-allemande.

La troisième partie (1973 à nos jours) a pour thème principal la fragmentation du système de croyances fondateur. Le consensus des années 1963-1973 était la fois ample et profond. Ample dans la mesure où il intégrait un nombre important d'acteurs. Profond au sens où le récit de politique publique fondateur énonçait des objectifs et une feuille de route univoques. A partir des années 1970, cet accord commença à se fissurer. Les chefs d'Etat et

---

<sup>185</sup> RICŒUR (1983) *Temps et récit. Tome 1/ L'intrigue et le récit historique*. Paris : Gallimard, p130. Rappelons que pour Ricœur, les récits fabriquent de l'unité à partir d'éléments hétérogènes : « par la vertu de l'intrigue, des buts, des causes, des hasards sont rassemblés sous l'unité temporelle d'une action totale et complète ». RICŒUR (1983) *Temps et récit. Tome 1/*. Op. Cit., p10.

de gouvernement conservèrent une représentation enchantée de la place de l'OFAJ dans la société. Au niveau du sous-système institué par l'Office, en revanche, une représentation typiquement sectorielle et spécialisée apparut peu à peu qui conduisit à l'isolement progressif de cet espace social. Cet autonomisation ne posa guère problème jusqu'au moment où des fonctionnaires des administrations centrales décidèrent de prendre en charge ce décalage global/sectoriel en tentant d'imposer un référentiel de marché.

Chacune de ces trois grandes sections comprend deux chapitres correspondant à un sous-découpage séquentiel. Leur contenu est annoncé dans l'introduction de chaque partie.

## Sources et enquête de terrain

La méthode d'enquête n'appelle pas de grands développements. Pour reprendre une expression de Weber, nous nous efforcerons de « *comprendre par interprétation* [deutend verstehen] *l'activité sociale* »<sup>186</sup> qui nous intéresse. Comme il le souligne lui-même, ce mode d'accès au réel n'est pas fondamentalement différent de l'activité de « compréhension » banalisée dans la vie quotidienne. Nous nous appuyerons sur des outils d'analyses éprouvés de cette sociologie comme la méthode des idéal-types mise en avant par Weber<sup>187</sup> ou la théorie des effets de position et de disposition de Raymond Boudon<sup>188</sup>. Ces modes de questionnement de la réalité ont connu des développements intéressants dans le domaine de l'action collective<sup>189</sup> et de l'action publique<sup>190</sup>. Nous les introduisons au cours de l'argumentation.

Nous nous sommes appuyés sur trois sources principales : les archives, l'observation participante et les entretiens semi-directifs. En ce qui concerne les archives des administrations publiques (voir la liste p731), l'accès aux documents les plus intéressants, ceux sur la création de l'OFAJ, ne posa aucun problème compte tenu des délais. Nous avons travaillé sur les dossiers laissés par les principales institutions intéressées par l'OFAJ, c'est-à-dire :

---

<sup>186</sup> WEBER (1995) *Economie et société*. Paris : Plon, p28.

<sup>187</sup> Ibid., pp55-57.

<sup>188</sup> BOUDON (1999) *Le sens des valeurs*. Paris : PUF.

<sup>189</sup> AGRİKOLIANSKY (2002) *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945 : sociologie d'un engagement civique*. Paris : l'Harmattan.

<sup>190</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

- En France : l'Élysée, le Quai d'Orsay, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la jeunesse et des sports.
- En RFA : la chancellerie, le *Auswärtiges Amt*, le ministère fédéral de la famille et de la jeunesse et celui sur les questions pan-allemandes<sup>191</sup>.
- En RDA<sup>192</sup> : le ministère des Affaires étrangères, le SED et la FDJ<sup>193</sup>.

L'étude s'appuie également sur quelques fonds privés de personnes qui ont joué un rôle particulier dans la genèse ou l'histoire de l'Office. Joseph Rovin, Marie-Thérèse Chéroutre<sup>194</sup> et Albert Jenger nous ont permis de consulter leurs dossiers personnels sur l'OFAJ. Nous nous sommes cependant surtout appuyé, en ce qui concerne les fonds privés, sur les documents mis à notre disposition par Madame Thérèse Bergeron, fille de Jean Moreau. Jean Moreau (1915-2000) a joué un rôle clef dans la banalisation de la recette administrative des « rencontres internationales » de jeunes en France et en Allemagne au lendemain de la guerre. Il a enregistré sur cassette audio un long récit de vie d'une douzaine d'heures quelques années avant sa mort. Thérèse Bergeron a eu la gentillesse de nous le communiquer. Nous l'avons reproduit dans sa quasi intégralité en annexe (voir Document 16/ en annexe, p651).

Une part de ce travail s'appuie ensuite sur les archives des institutions ou associations privées du rapprochement franco-allemand : le *Deutsch-Französisches Institut* de Ludwigsburg, le *Bureau International de Liaison et de Documentation* (BILD), la *Gesellschaft für Übernationale Zusammenarbeit* (GUZ) ou encore le *Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle* (CFEAN). Ces fonds comprenaient surtout les premiers numéros des revues de ces associations : *Documents, revue des questions allemandes* en ce qui concerne le BILD, *Dokumente* pour la GUZ et *Allemagne, bulletin du*

---

<sup>191</sup> Le regard des Länder sur l'OFAJ a déjà fait l'objet d'une étude rigoureuse : BAUMANN (2003) *Begegnung der Völker*. Op. Cit.

<sup>192</sup> Il apparaîtra dans la suite de la thèse que la genèse de l'OFAJ fut traversée par un enjeu issu de la Guerre froide : la lutte d'influence entre les deux Allemagnes. Le régime de Pankow observa donc de près cette histoire.

<sup>193</sup> *Sozialistische Einheitspartei Deutschlands* (parti socialiste unifié d'Allemagne, le parti communiste Est-allemand) et la *Frei Deutsche Jugend* (la « Jeunesse allemande libre », la principale organisation de jeunesse de RDA). Tout comme les autres organisations de masse de la RDA, le SED et la FDJ étaient indissociables de l'Etat Est-allemand.

<sup>194</sup> Marie-Thérèse Chéroutre (née en 1924) fut commissaire générale des Guides de France de 1953 à 1979. Elle présida diverses fédérations d'associations de jeunesse dans les années 1960 et 1970 et contribua, avec M. Herzog, à la mise en place des structures de cogestion. Elle fut par exemple membre du premier Conseil d'administration de l'OFAJ. M.T. Chéroutre termina sa carrière comme représentante des associations de jeunesse au Comité Economique et Social.

*Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle en ce qui concerne le CFEAN*<sup>195</sup>. Nous avons analysé l'ensemble des articles produits par ces trois revues entre 1945 et 1963 pour comprendre les motivations et les stratégies rhétoriques du groupe qui porta le projet de « rapprochement par la jeunesse ».

Cette thèse s'appuie enfin sur les archives de l'Office franco-allemand pour la jeunesse<sup>196</sup>. Nous avons notamment effectué un séjour de recherche de quatre mois, en 2002, en tant que stagiaire<sup>197</sup> dans les archives de l'OFAJ à Berlin. Nous nous sommes surtout intéressé aux documents produits par un secteur particulier de cette organisation : le secteur recherche. L'OFAJ finance en effet depuis 1973 des études sur les dynamiques de groupe dans les rencontres de jeunes. Les archives du secteur recherche recèlent par conséquent de rapports d'observation participante sur les rencontres subventionnées par l'Office. Ils sont fort intéressants pour comprendre la réception par les jeunes des normes diffusées par l'institution. Les archives de l'OFAJ comprennent un autre fonds précieux pour le chercheur : l'ensemble des articles publiés dans la presse française et allemande sur cette institution. Nous nous sommes notamment appuyés sur ces documents pour reconstituer « l'affaire Beate Klarsfeld »<sup>198</sup>.

Un bureau fut mis à notre disposition au cours de ce séjour dans les locaux berlinois de l'Office. Nous avons donc eu l'occasion d'observer, à la manière d'un ethnologue, le fonctionnement interne de cette administration. Les premiers symptômes de la crise étaient perceptibles à l'époque. Les conflits entre le personnel et la direction étaient par exemple déjà importants. Nous nous sommes donc surtout appliqué à essayer de comprendre ces dysfonctionnements à travers le « vécu des acteurs »<sup>199</sup>.

Nous avons enfin réalisé 75 entretiens avec des personnes qui croisèrent, à un moment ou à un autre, l'histoire de l'OFAJ<sup>200</sup>. S'agissant d'une enquête « qualitative », le principal enjeu au niveau du panel consistait à recueillir la parole des différents groupes susceptibles d'apporter un éclairage : les ministres ou fonctionnaires des administrations de tutelle (10 interviewés), les députés auteurs du rapport de la mission d'information parlementaire (4), des

---

<sup>195</sup> Ces documents sont consultables au siège de ces associations : au 50 rue de Laborde à Paris en ce qui concerne le BILD, Dottendorfer Str. 86 pour la GUZ. Le CFEAN fut dissout dans les années 1960. On trouve la quasi intégralité des numéros de sa revue à la *Bibliothèque Nationale de France* à Paris.

<sup>196</sup> Elles sont entreposées dans les bureaux berlinois de l'Office à Berlin (Am Molkenmarkt).

<sup>197</sup> Nous avions alors un accès libre à tous les documents qui nous intéressaient. En échange, nous étions invité à classer et recenser ceux que nous consultions. Suite à un déménagement, la plupart des archives sont en effet empilées et non répertoriées.

<sup>198</sup> Voir pp412-419.

<sup>199</sup> CROZIER (1963) *Le phénomène bureaucratique*. Paris : Seuil.

<sup>200</sup> Voir la liste en annexe p734. Certaines personnes ont été interviewées plusieurs fois, ce qui explique que le nombre d'entretiens soit supérieur.

témoins de l'immédiat après-guerre (6), des Secrétaires généraux ou administrateurs de l'OFAJ (19), des agents de l'Office (11), des « chercheurs » du « secteur recherche » (8), des « permanents pédagogiques »<sup>201</sup> (8) et des animateurs de rencontres (9). Nous n'avons malheureusement pas pu nous entretenir avec des représentants des services du protocole à l'Élysée et à la chancellerie. L'importance de l'OFAJ dans la symbolique franco-allemande nous est apparue un peu tard alors que les séjours de recherche en Allemagne étaient terminés<sup>202</sup>. En France, nous avons perdu le contact avec notre interlocuteur à l'Élysée au lendemain de l'élection présidentielle de 2007.

Ces interviews furent menées selon la méthode de l'entretien semi-directif<sup>203</sup>. Cette méthode consiste à laisser parler un maximum la personne interviewée à l'intérieur d'un cadre préparé à l'avance (la grille d'entretien). Après s'être présenté, l'enquêteur donne une consigne à son interlocuteur : « J'aimerais que vous me parliez de... ». Dans l'idéal, et si la consigne est bien faite, la personne interrogée s'exprime suffisamment longtemps la première fois pour qu'il soit possible d'effectuer des relances à partir de son propre discours. Nos consignes ont varié en fonction des interlocuteurs. La plus courante était : « J'aimerais que vous me parliez de votre expérience à/avec l'OFAJ ».

Il importe, pour qu'un entretien se déroule dans de bonnes conditions, de trouver une « juste distance »<sup>204</sup>. Ce problème peut se poser de deux manières : lors d'une interview avec un proche ou un pair (un autre doctorant par exemple), le travail de l'enquêteur consiste à lutter contre la pente pouvant conduire à un excès de complicité<sup>205</sup>. La plupart du temps, le jeune chercheur en analyse des politiques publiques doit cependant plutôt s'appliquer à réduire la distance sociale qui peut le séparer de ses interlocuteurs, notamment quand il s'agit

---

<sup>201</sup> Les « permanents pédagogiques » sont des personnes censées diffuser auprès des animateurs de rencontres les orientations de l'OFAJ. Il s'agit le plus souvent des responsables du secteur international des grandes associations. Ils sont liés par contrat avec l'Office, celui-ci prenant en charge une partie de leur salaire. Nous avons cherché à recueillir leur parole car ils sont les « relais organisationnels » de l'OFAJ. Sur cette notion, voir note 1504.

<sup>202</sup> Et notre emploi d'ATER à temps plein à l'IEP de Grenoble ne nous permettait plus d'être aussi mobile qu'au cours des trois années précédentes.

<sup>203</sup> Sur l'entretien semi-directif, voir : BLANCHET (1985) *L'entretien dans les sciences sociales*. Paris : Dunod. Pour un regard critique sur les usages de l'entretien dans l'analyse des politiques publiques, voir : BONGRAND et LABORIER (2005) « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? » In : *RFSF*, 55 (1), pp73-111.

<sup>204</sup> Voir notamment : BLANCHET et GOTMAN (1992) *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*. Op. Cit.

<sup>205</sup> Ce point serait peut-être contesté par Pierre Bourdieu. Dans *La misère du monde*, il prône l'abolition de la distance enquêteur / enquêté. BOURDIEU (1993) « Comprendre. » In : BOURDIEU, *La misère du monde*. Paris : Seuil, pp903-925. Mais comme le montre Nonna Mayer, les entretiens menés selon cette méthode auprès de pairs (avec un autre universitaire par exemple) conduisent généralement à recueillir les normes sociales du groupe d'appartenance plutôt que la subjectivité de l'enquêté. MAYER (1995) « L'entretien selon Bourdieu. » In : *Revue française de sociologie*, 36-2.

d'experts, de haut-fonctionnaires ou d'hommes politiques<sup>206</sup>. Sans qu'il s'agisse au départ d'une stratégie consciente, nous avons partiellement contourné ce problème en repoussant à la fin de la recherche les interviews avec les « élites » politiques ou politico-administrative. Nous étions alors en meilleure position pour travailler cette « mise à niveau » et, parfois, recadrer leur discours<sup>207</sup>. Les entretiens qui ont le plus posé problème sont finalement ceux effectués avec Alfred Grosser. La question de la juste distance se posait alors dans des termes particuliers : comment un jeune chercheur sur les relations franco-allemandes peut-il interviewer un professeur émérite des universités, de surcroît spécialiste reconnu des relations franco-allemandes ? Nous cherchions à recueillir sa parole de témoin, or celui-ci n'éprouvait visiblement guère de difficultés pour deviner les hypothèses dissimulées derrière nos relances ou nos questions<sup>208</sup>.

L'accès aux sources n'est enfin jamais direct. La recherche comporte toujours une dimension de « bricolage » qu'il convient d'explicitier car elle induit inévitablement des biais et des effets de loupe<sup>209</sup>. Signalons pour commencer que cette recherche put se faire dans des conditions matérielles tout à fait favorables. La thèse fut financée pendant trois ans par une allocation du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur puis par un emploi d'ATER à l'IEP de Grenoble. Nous avons par ailleurs bénéficié de bourses diverses pour des séjours de recherche en Allemagne<sup>210</sup>. Au soutien du laboratoire de Grenoble (CERAT puis PACTE) s'est ajouté celui de deux institutions d'accueil en Allemagne : le Centre Marc Bloch de Berlin et l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg.

Au chapitre des obstacles ou des biais éventuels on signalera le fait que la question de l'accès pratique aux sources n'est pas toujours facile concernant l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Nous signalons plus haut le fait que les recherches sur l'OFAJ sont relativement rares. Il existe une raison pratique à cela : cette institution a pendant longtemps freiné les études la concernant. Rémi Hess a par exemple effectué de nombreuses recherches à l'Office sur les dynamiques de groupe dans les rencontres. Il nous a expliqué qu'il aurait aimé

---

<sup>206</sup> BONGRAND et LABORIER (2005) « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? » In : *RFSP*, 55 (1), pp73-111. Notons que pour les sociologues, le problème est souvent l'inverse. L'enquêteur (l'universitaire) se situe le plus souvent « au dessus » de son interlocuteur du point de vue des représentations dominantes sur la structure sociale. Sa tâche consiste alors plutôt à rassurer son interlocuteur, à le mettre en confiance etc.

<sup>207</sup> Sur l'usage de la « langue de bois » par les élites politiques ou politico-administratives, voir : BONGRAND et LABORIER (idem).

<sup>208</sup> Sur ce problème de la distance sociale dans les entretiens, voir : COHEN (1999) *L'art d'interviewer les dirigeants*. Paris : PUF. Voir également : BONGRAND et LABORIER (2005) « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? » In : *RFSP*, 55 (1), pp73-111.

<sup>209</sup> MULLER et SUREL (2003) *Les politiques publiques*. Paris : Presses universitaires de France.

<sup>210</sup> Bourses du Centre Marc Bloch, du CIERA, bourse INDOC de l'université Pierre Mendès France

effectuer sa thèse d'Etat sur cette institution mais qu'un cadre de l'organisation l'en a dissuadé. Des trente années passées comme chercheur à l'OFAJ il retient que « *l'histoire de l'institution est très contrôlée par tous les acteurs. S'il y a un seul acteur qui est perturbé par une énonciation, on vire le bouquin, et ce quelles que soient les instances, quels que soient les postes* »<sup>211</sup>.

Nous expliquions plus haut que les rares livres publiés sur l'OFAJ sont souvent moins intéressants que les études des auteurs (parfois les mêmes) qui croisèrent dans leurs recherches la trajectoire de l'OFAJ. Nous avons par exemple signalé que l'ouvrage coordonné par H. M. Bock et publié en 2003 pour le quarantième anniversaire de l'OFAJ ne regroupe que diverses études peu problématisées sur les différentes « politiques sectorielles » de cet organisme (l'action en direction des scolaires, des comités de jumelage, etc.). L'universitaire Gilbert Casaus, qui a travaillé quelques années à l'OFAJ, a relevé ce tropisme dans un compte-rendu de lecture. Il estime qu'il n'est pas imputable aux auteurs mais à l'institution :

*« Rien ne sert (...) de jeter la pierre aux seuls auteurs qui sans le vouloir ont été victimes de certains avatars de l'Office franco-allemand pour la jeunesse dont celui-ci n'a pas réussi à se défaire. Parce que l'ouvrage de Hans Manfred Bock est celui que l'OFAJ a choisi officiellement de célébrer, on n'y lit que ce qu'on doit y lire (...). Les analyses de l'ouvrage reposent notamment sur les différents rapports d'orientations présentés au CA, alors que nombre d'archives, non répertoriées ou disparues au fil du temps, n'ont pas pu être utilisées. Se prévalant depuis toujours d'une 'exemplarité' quelque peu excessive, l'Office franco-allemand, aujourd'hui quadragénaire, ne s'est peut-être pas encore rendu compte qu'aujourd'hui la communication institutionnelle n'obéit plus aux mêmes règles qu'en 1963 et que l'autocongratulation et l'autosatisfaction produisent désormais plus d'effets négatifs que positifs »*<sup>212</sup>

Il existe bien, à l'OFAJ, une « culture organisationnelle »<sup>213</sup> de la méfiance par rapport aux écrits potentiellement critiques. Cette méfiance, nous l'avons ressentie au début de l'enquête. L'anecdote suivante en témoigne. En décembre 2003, le *Centre National de la Formation Professionnelle et Technique* nous contacta pour nous demander d'animer une formation de deux jours à Toulouse sur les politiques européennes de jeunesse. Il s'agissait, concrètement, de présenter les programmes mis en œuvre par l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et l'OFAJ dans le domaine de la jeunesse. Dans la mesure où la formation s'adressait à des praticiens des rencontres de jeunes, nous nous sommes adressés à ces trois

---

<sup>211</sup> Entretien avec l'auteur.

<sup>212</sup> CASASUS (2003) « Le quarantième anniversaire de l'OFAJ. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, juillet-septembre 2003, 3, p58.

<sup>213</sup> La notion de culture organisationnelle désigne l'ensemble des normes, des valeurs et des représentations partagées par les membres d'une organisation. P. Bernoux souligne qu'elle sédimente dans des symboles, des codes culturels internes, des récits des origines. BERNOUX (2004) *Sociologie des entreprises*. Paris : Seuil, p215.

institutions afin d'obtenir des brochures d'information et les distribuer. La direction « jeunesse » de la Commission européenne nous a envoyé un carton de prospectus accompagné d'une cassette vidéo de présentation et d'un DVD. Les services concernés au Conseil de l'Europe se sont empressés de nous faire parvenir des documents sur les activités du Conseil à destination des jeunes ainsi qu'un fichier pour une présentation PowerPoint. A l'OFAJ, nous avons dans un premier temps dû subir un interrogatoire à propos de la formation en question. On nous a ensuite expliqué que « normalement », l'Office se charge lui-même de sa communication. Nous n'avons obtenu les brochures qu'après que notre interlocuteur eut compris que le but de notre requête n'était autre que de faire un peu de publicité à l'Office.

La tendance se renversa totalement vers 2004 quand éclata la crise issue de la publication d'un rapport parlementaire... critique. Ce contexte changea complètement la donne car tous les « anciens » et toutes les personnes travaillant depuis longtemps à l'Office se montrèrent très désireux de pouvoir témoigner sur l'histoire de leur institution. Nous reviendrons sur ce point : un grand nombre d'acteurs ont investi dans l'OFAJ bien davantage que leur carrière professionnelle. Sentant qu'on cherchait à mettre un terme à une expérience à laquelle ils s'étaient profondément identifiés, ils nous sollicitèrent pour des entretiens, nous envoyèrent des informations sur l'histoire de l'OFAJ, nous ouvrirent les portes de l'institution pour des travaux ponctuels dans les archives du bureau de Berlin, etc.

Tous ces éléments relatifs à l'enquête de terrain complètent le panorama dessiné dans cette introduction. L'analyse cognitive et discursive de cette politique volontariste d'éducation à la cause de la paix débute avec le lancement, au lendemain de la guerre, d'une action collective centrée sur l'outil des rencontres franco-allemandes de jeunes.

## PREMIERE PARTIE : COMMENT ON A RENDU LE « TERREAU FERTILE » (1945-1962)

Cette première partie a pour objet la première séquence de cette action publique : la « pré-histoire » de l'OFAJ (1945-1962), ce que les anglo-saxons appellent la « *policy formulation* » ou selon une expression encore moins shakespearienne les « *predecision public policy processes* »<sup>214</sup>. Nous tentons plus précisément d'expliquer, pour reprendre une expression de Christine Musselin, « *ce qui a rendu le terreau fertile* »<sup>215</sup>. Cette expression semble particulièrement appropriée pour penser la « *meta-policy* »<sup>216</sup> de cette action publique à la veille de l'ouverture des négociations. Les archives prouvent en effet que le consensus autour du principe d'une initiative franco-allemande en direction de cette catégorie d'âge émergea immédiatement, en septembre 1962, au moment où débutèrent les négociations sur le futur traité. Pour reprendre l'expression du ministre allemand des Affaires étrangères, « *l'idée était dans l'air, pour ainsi dire* »<sup>217</sup>. Cette question – « *how does an idea's time come ?* »<sup>218</sup> – renvoie inévitablement aux travaux de J. Kingdon. Nous avons introduit en introduction le principal apport de son schéma : l'idée selon laquelle la formulation d'une « solution politique » serait un processus largement autonome de celui qui préside à son lancement. La décision de lancer une politique publique est directement déterminée par l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité (voir la deuxième partie de cette étude). Cette opportunité ne peut être saisie par des « entrepreneurs de politique publique » que s'ils ont un objet balistique à propulser : le projet politique en question.

L'expression de notre ministre – « l'idée était dans l'air » - peut se comprendre de deux manières. Elle veut tout d'abord dire que les principaux intérêts (ou représentations particulières du sens de cette action publique) qui « s'agrégèrent » autour de ce projet étaient constitués en 1962, autrement dit qu'ils furent construits au cours de la période qui nous

---

<sup>214</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit., p2.

<sup>215</sup> MUSSELIN (2001) *La longue marche des universités françaises*. Op. Cit., p178.

<sup>216</sup> Sur cette notion empruntée à Majone, voir nos explications p20.

<sup>217</sup> SCHRÖDER (1978) « Gerhard Schröder, Ministre fédéral allemand des affaires étrangères au moment de la création de l'OFAJ. » In : OFAJ, *Quinze ans d'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : 1963-1978*. Bad Honnef : OFAJ, pp18-20, p18.

<sup>218</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit., p1.

intéresse. Pour n'en citer qu'un : de Gaulle et Adenauer se représentaient déjà, à la veille de la signature du traité de l'Élysée, les rencontres franco-allemandes de jeunes comme un symbole du rapprochement entre les deux pays. En témoigne le discours prononcé par le général en septembre 1962 à Ludwigsburg devant 2000 jeunes Allemands :

*« Et bien ! Cette solidarité désormais toute naturelle il nous faut certes, l'organiser. C'est là la tâche des Gouvernements. Mais il nous faut aussi la faire vivre et ce doit être avant tout l'œuvre de la jeunesse. Tandis qu'entre les deux États la coopération économique, politique, culturelle, ira en se développant, puissiez-vous pour votre part, puissent les jeunes Français pour la leur, faire en sorte que tous les milieux de chez vous et de chez nous se rapprochent toujours davantage, se connaissent mieux, se lient plus étroitement ! »<sup>219</sup>.*

Le premier enjeu de cette partie consiste donc à mettre à jour la construction des principaux intérêts constitutifs de la politique publique lancée en 1963.

L'expression « l'idée était dans l'air » signifie aussi qu'il existait déjà un consensus autour d'un projet, fut-il relativement vague, de « rapprochement franco-allemand par la jeunesse ». Peut-on alors préciser le contenu de cette « solution » ? Il importe tout d'abord de préciser qu'il n'était pas encore question, en 1962, de lancer une action publique volontariste de mise en relation des jeunes Français et des jeunes Allemands. Le référent fondateur de l'OFAJ qui assigna à cette administration la mission de socialiser à la cause de la réconciliation toute une nouvelle génération ne se dessina qu'au cours des négociations de l'année 1963. Ce volontarisme sera analysé dans la deuxième partie de la thèse comme la conséquence d'un phénomène d'agrégation des intérêts (ou récits) sur le « terreau fertile » en question. Au moment où les discussions s'ouvrirent à l'automne 1962, il était essentiellement question de « multiplier les rencontres de jeunes ». Le projet était encore vague. Il s'agissait de « faire quelque chose pour la jeunesse ».

Apparemment triviale, la volonté, affichée dès le début des négociations, d'encourager les échanges franco-allemands de jeunes signalait en réalité un changement important. Les archives révèlent que l'architecture du futur traité – un chapitre consacré aux « Affaires étrangères », un autre à la « Défense » et un troisième intitulé « Education et jeunesse » - se dessina dès 1962 dans les premières esquisses de la future convention. Cela veut dire que pour la première fois dans l'histoire, les questions relatives à « l'éducation » et à la « jeunesse » se voyaient inscrites à l'agenda d'une négociation internationale au même niveau que les questions dites de « high politics »<sup>220</sup>. Un enjeu de cette partie consiste donc à éclairer la

---

<sup>219</sup> Nous reviendrons plus loin sur ce discours. Voir pp246-250.

<sup>220</sup> On parle aussi de « hard security » pour désigner les deux domaines ou enjeux clefs des relations internationales selon la théorie réaliste : la défense et la politique stratégique.

banalisation de cet outil d'action publique a priori mineur – les rencontres internationales de jeunes – au plus haut niveau de l'agenda diplomatique.

Nous avons exposé en introduction divers facteurs explicatifs du changement. Le mécanisme le mieux balisé par les travaux inspirés de l'approche cognitive de l'analyse des politiques publiques met en avant le poids des normes et des représentations globales. Une telle grille de lecture semble opératoire ici, surtout si l'on analyse le processus en deux temps.

Nous avons mentionné ce point dans l'introduction de la thèse : l'administration française d'occupation en Allemagne organisa et finança entre 1945 et 1949 un grand nombre de rencontres franco-allemandes de jeunes sur le territoire allemand. Du point de vue des représentations des acteurs ou de ce que Pierre Muller et Bruno Jobert appellent les « images »<sup>221</sup>, il n'était alors pas question de « jeunes en culotte courte » fraternisant au premier regard comme en 1963 (voir Document 7/ en annexe, p635). Cette action publique s'adressait aux jeunes Allemands, les Français servant surtout de catalyseur. Il s'agissait de redresser les « *cervelles d'adolescents furieux (...) d'une jeunesse éprise de force, dédaigneuse des valeurs morales, antisémite comme aux plus beaux jours* »<sup>222</sup>. Nous montrons dans le premier chapitre que la recette administrative des rencontres franco-allemandes de jeunes fut d'abord pensée « dans le référentiel » de l'immédiat après-guerre, c'est-à-dire comme un instrument au service du redressement idéologique des jeunes Allemands (Chapitre 1/).

Le Chapitre 2/ a pour objet le changement au niveau du discours, c'est-à-dire la greffe de la finalité politico-morale de la « réconciliation » sur l'outil des « rencontres internationales ». Ce changement s'imposa à partir des années 1950 suite à une série de mutations « globales » ou « structurelles » comme la construction européenne, la Guerre froide, le changement dans les mémoires collectives, etc. Suite à la mise en œuvre de ces forces lourdes, un discours social et politique sur la « réconciliation par la jeunesse » se stabilisa pour donner un sens nouveau, proche de celui que nous connaissons aujourd'hui, aux rencontres de jeunes. Ce changement s'apparente à un « recyclage »<sup>223</sup> : les mêmes pratiques, les mêmes administrations et - dans une large mesure - les mêmes acteurs continuèrent à organiser des rencontres au cours des années 1950. On changea simplement de logiciel (Chapitre 2/).

---

<sup>221</sup> JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action*. Op. Cit.

<sup>222</sup> F. Mauriac cité par Alfred Grosser, in : GROSSER (1997) *Une vie de Français*. Paris : Flammarion, p59.

<sup>223</sup> Sur le recyclage, une notion empruntée à Pierre Lascombes, voir nos remarques pp206-220.

Cette explication par le « global » offre une représentation cohérente de la genèse de la solution du « rapprochement par la jeunesse » : la pratique administrative des « rencontres internationales » fut inventée et banalisée dès 1945 sous le référent sécuritaire de la rééducation des Allemands puis recyclée dans le nouveau contexte cognitif et normatif ouvert par la Déclaration Schuman du 9 mai 1950. Cette grille de lecture n'éclaire cependant qu'une partie du processus. Elle ne permet en particulier pas de comprendre la fluidité du recyclage. Comment a-t-on pu passer en quelques mois d'une représentation des rencontres internationales comme outil au service de la décontamination idéologique des jeunes nazis à une image de ces pratiques comme symbole de la réconciliation ? Comment expliquer par ailleurs la permanence du système d'acteurs d'un référent à l'autre ?

L'hypothèse qui traverse les deux chapitres est que le changement par les normes globales avait été préparé par l'engagement dès 1945, au niveau local, d'un groupe d'acteurs qui imagina immédiatement ces rencontres comme un instrument au service du rapprochement. Le discours social de l'époque (1945-1950) n'autorisait pas l'expression publique d'une telle représentation du sens de ces rencontres. Ces militants du « rapprochement par la jeunesse » avaient néanmoins de bonnes raisons subjectives de s'engager ainsi à « contre-courant ». Leur entente avec les « rééducateurs sécuritaires » apparaît a priori énigmatique. Pour ne mentionner qu'une strate de leurs « systèmes de croyances » respectifs, les uns concevaient l'Allemagne comme une nation profondément malade et encline à envahir ses voisins à la moindre occasion alors que les autres voyaient au contraire dans ce pays le futur pilier d'une union européenne ou franco-allemande à bâtir. Nous montrerons que la coordination de ces deux groupes est à mettre au crédit des militants de la réconciliation par la jeunesse. Ils acceptèrent de nouer avec les « rééducateurs sécuritaires » un « arrangement dans le référentiel »<sup>224</sup> (sécuritaire) de l'époque. Ils ne se lancèrent pas dans une controverse sur les fins lointaines de ces initiatives. Seul comptait pour eux le sens immédiat de l'action : la mise en relation des jeunes Français et Allemands.

---

<sup>224</sup> Sur cette notion, voir nos explications p41.

# Chapitre 1/ La banalisation de l'outil des rencontres de jeunes lors de l'occupation française en Allemagne (1945-1949)

Ce chapitre a pour point de référence la petite action publique de rencontres franco-allemandes de jeunes supervisée par l'administration française d'occupation en Allemagne de 1945 à 1949. L'hypothèse peut se résumer de la manière suivante :

- L'outil administratif des rencontres franco-allemandes de jeunes fut inventé et banalisé à ce moment là, soit dès 1945.
- Du point de vue de la majorité des acteurs et dans le discours public, le sens de l'outil était alors bien éloigné de celui qui fut consacré quelques années plus tard. Il s'agissait de « rééduquer » les jeunes « petits nazis ».
- En marge de ce référent majoritaire, un certain nombre d'acteurs investirent ces rencontres d'une autre signification. Ils se les représentaient comme une première pierre sur la voie d'un rapprochement.

L'argumentation est structurée de la manière suivante. Nous présentons dans une première section l'action publique centrée sur les rencontres internationales de jeunes mise en oeuvre par l'administration française d'occupation. Cet épisode a été largement étudié par les historiens et nous n'apportons pas dans cette section d'élément empirique nouveau. Nous montrons que les spécialistes de l'occupation française en Allemagne ont pendant longtemps divergé sur l'interprétation du sens de cette action publique. La politique allemande de la France se caractérisa de 1945 à 1949 par la plus grande fermeté. Cette politique de rencontres internationales constitua-t-elle une exception ? Il apparaîtra que la thèse aujourd'hui la plus solide est que cette action publique n'était pas déconnectée du référent « sécuritaire » qui anima la politique allemande de la France dans son ensemble. Du point de vue de la plupart des acteurs et dans le discours public, cette action publique devait faciliter la rééducation des Allemands et préserver la France d'une nouvelle guerre (A/).

Nous abandonnons cette « littérature secondaire » dans la deuxième section pour nous interroger sur la genèse de cette représentation majoritaire de l'outil. Il apparaîtra que cette

recette administrative fut conçue par un groupe d'experts français de l'Allemagne, notamment des germanistes fortement marqués par l'expérience de la multiplication des « agressions » allemandes. Ils étaient traversés par ce que Martin Strickmann a appelé l'image de « L'Allemagne éternelle »<sup>225</sup>. Invités à proposer des solutions pour empêcher l'Allemagne de nuire à nouveau, ils imaginèrent un vaste programme de rééducation passant par les « rencontres internationales ». Leurs thèses influencèrent considérablement la « Direction de l'Education Publique » de l'administration française d'occupation, le segment administratif qui mit en œuvre cette action publique de rencontres internationales (B/).

La troisième section porte sur la représentation minoritaire de l'outil : les rencontres comme première pierre sur la voie d'un rapprochement. Il apparaîtra en effet qu'un groupe de militants pacifistes proches des milieux catholiques et personnalistes travailla de concert avec les rééducateurs sécuritaires à l'organisation de ces rencontres. Nous nous interrogerons sur les « bonnes raisons subjectives » de ces acteurs qui décidèrent, dès 1945, de nager ainsi à « contre-courant »<sup>226</sup>. Nous essaierons également de comprendre les modalités de l'entente construite avec ceux qu'ils appelaient les « pharisiens »<sup>227</sup> (les rééducateurs sécuritaires). Comme nous l'avons écrit plus haut, cette entente sur les instruments, ce « *consensus ambigu voire contradictoire* »<sup>228</sup> apparaît a priori étonnant. Nous cherchons à comprendre dans cette troisième et dernière section pourquoi ils acceptèrent de laisser de côté l'explication sur les fins dernières pour conclure un « arrangement dans le référentiel ». On peut évidemment faire plusieurs hypothèses pour expliquer ce pragmatisme. Nous mettrons en avant le contexte mémoriel de l'époque. Ils n'ont pas présenté ces rencontres sous l'angle de la « paix » ou de la « réconciliation par la jeunesse » car ces slogans rappelaient un épisode historique refoulé : la « Collaboration par la jeunesse » (C/).

---

<sup>225</sup> STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle. Die französische Intellektuellen und die deutsch-französische Verständigung 1944-1950.*, Frankfurt am Main : PeterLang.

<sup>226</sup> RIVAU (1956) « Der Friede - eine Utopie ? » In : *Dokumente*, 2, pp87-88, p87.

<sup>227</sup> L'expression est d'Alfred Grosser : GROSSER (1950) « Les pharisiens. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février 1950, 5, pp1-6, p1.

<sup>228</sup> Sur cette notion empruntée à B. Palier, voir nos éclaircissements p40.

## A/ L'énigme historique de l'action culturelle de la France dans sa zone d'occupation : l'organisation de rencontres internationales à l'ombre des démontages d'usines

De nombreux historiens<sup>229</sup> ont relevé un paradoxe : alors que la politique allemande de la France (1945-1949) se caractérisa d'une manière générale par la plus grande fermeté, les Français développèrent dans le domaine culturel une action publique qualifiée par beaucoup de « constructive ». On pourrait certes apporter quelques nuances à ce tableau<sup>230</sup>. Mais d'une manière générale, les fonctionnaires de la « Direction de l'Education Publique », l'unité administrative en charge de cette politique dite « culturelle »<sup>231</sup>, pouvaient à juste titre prétendre, quelques dizaines d'années après les faits, avoir fait « œuvre utile » : l'action culturelle menée par la France en Allemagne se caractérise notamment par la reconstruction de l'université historique de Mayence, l'exhibition de manifestations culturelles de haute tenue – comme par exemple l'exposition « Goethe et la France »<sup>232</sup> – la reconstitution de mouvements de jeunesse démocratiques et, un point particulièrement important pour notre

---

<sup>229</sup> WILLIS (1965) *France, Germany and the New Europe 1945-1963*. Londres : Oxford University Press, GILMORE (1973) *France's postwar cultural policies and activities in Germany 1945-1956*. Washington D.C : Balmar reprographics ; VAILLANT (1981) *La dénazification par les vainqueurs*. Op. Cit. ; KNIPPING et LE RIDER (1987) *Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland, 1945-1950 : ein Tübinger Symposium 19. und 20. September 1985*. Tübingen : Attempto Verlag ; MARTENS (1993) « Zwischen Demokratisierung und Ausbeutung. Aspekte und Motive der französischen Deutschland Politik nach dem Zweiten Weltkrieg. » In : MARTENS, *Vom Erbfeind zum Erneuerer. Aspekte und Motive der französischen Deutschlandpolitik*. Sigmaringen : Deutsches Historisches Institut, pp9-19 ; DEFRANCE (1994) *La politique culturelle française sur la rive gauche du Rhin : 1945-1955*. Strasbourg : Presses Universitaires de France, ZAUNER (1994) *Erziehung und Kulturmission*. München : Oldenbourg, MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation : 1945-1949*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg ; GENTON (1998) *Les Alliés et la culture. Berlin, 1945-1949*. Paris : PUF, PICARD (1999) *Des usages de l'Allemagne : politique culturelle française en Allemagne et rapprochement franco-allemand, 1945-1963 : politique publique, trajectoires, discours.*, Paris : IEP Paris. Pour une revue plus exhaustive de la littérature, voir : LAPPENKÜPER (1998) « Neue Quellen und Forschungen zu den deutsch-französischen Beziehungen zwischen « Erbfeindschaft » und « Entente élémentaire » (1944-1963) und ihren internationalen Rahmenbedingungen. » In : *Francia (Sigmaringen) / Hrsg. vom Deutschen Historischen Institut Paris*, 24/3, pp133-152.

<sup>230</sup> La politique de reconstruction du système scolaire n'a par exemple pas laissé les meilleurs souvenirs : on a reproché aux Français d'avoir voulu exporter un modèle d'enseignement français inadapté aux traditions germaniques et trop différent des politiques menées dans ce domaine par les Britanniques et les Américains. RUGE-SCHATZ (1981) « Le revers de la médaille. Contradictions et limites de l'apport culturel du gouvernement militaire français en Allemagne. » In : VAILLANT, *La dénazification par les vainqueurs*. Op. Cit., pp105-121.

<sup>231</sup> Le terme « culture » doit être entendu dans un sens très large, englobant l'éducation. L'administration française en Allemagne comprenait quatre directions administratives, dont la Direction de l'Education Publique, dirigée par un proche du général de Gaulle, Raymond Schmittlein.

<sup>232</sup> « Goethe und Frankreich ». Cette exposition fut exhibée à Strasbourg et à Mayence en 1949 à l'occasion du 200<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de l'écrivain.

propos, l'organisation de rencontres franco-allemandes de jeunes (1/). On peine à comprendre, a priori, comment cette politique aurait pu s'inspirer du même référent que le reste de la politique française d'occupation (2/). Un certain nombre de thèses ont été avancées par les historiens de l'occupation française en Allemagne. Le fait que le débat ne soit pas complètement stabilisé nous obligera à envisager différentes explications. Nous en retiendrons finalement une sur laquelle nous établirons la suite de la démonstration : la politique culturelle menée par la France en Allemagne après la guerre n'était pas déconnectée des objectifs sécuritaires définis à un niveau supra-sectoriel (3/).

## **1/ Le lancement d'une politique de rencontres franco-allemandes de jeunes dans la Zone française d'occupation (1945-1949)**

Nous l'avons dit, l'action culturelle menée par la France en Allemagne semble avoir été inspirée, en première analyse, par des principes éloignés de ceux qui caractérisèrent l'occupation française en Allemagne : les demandes de réparations, l'exploitation économique, l'affaiblissement des institutions locales, etc.<sup>233</sup> Parmi les multiples initiatives qu'on qualifie volontiers a posteriori de « constructives », l'action de mise en relation des jeunes Français et Allemands a des allures de cas paradigmatique. La Direction de l'Education Publique (DEP) de l'administration française d'occupation lança en effet à partir de 1946 une politique de rencontres franco-allemandes de jeunes en partenariat avec des associations privées<sup>234</sup>. Il ne s'agissait pas d'un programme comparable en volume au futur Office franco-allemand pour la jeunesse mais pas non plus d'une initiative isolée et marginale. Des centaines de rencontres de jeunes furent organisées et financées par un service administratif du gouvernement militaire français d'occupation, le service « jeunesse et universités populaires »<sup>235</sup>, lui-même rattaché à la Direction de l'Education Publique de cette

---

<sup>233</sup> Nous revenons dans la prochaine section sur la fermeté de la politique française d'occupation dans son ensemble.

<sup>234</sup> Nous revenons plus loin sur le rôle de ces acteurs privés. WILLIS (1965) *France, Germany and the New Europe 1945-1963*. Op. Cit. Des travaux universitaires ont depuis affiné l'analyse. MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit. ; PLUM (2007) *Französische Kulturpolitik in Deutschland*. Op. Cit.

<sup>235</sup> Le responsable de ce service s'appelait Jean Moreau. Nous avons reproduit en annexe un long entretien (inédit) qu'il eut avec un journaliste peu avant sa mort. Cet entretien prit en réalité la forme d'un récit

administration. Dans un premier temps, les jeunes Allemands n'étaient pas autorisés à quitter leur zone ni, a fortiori, leur pays. Il s'agissait donc, concrètement, de faire venir des jeunes Français en Allemagne et de les faire échanger avec leurs homologues allemands.

Le premier élément caractéristique de cette action publique concerne les moyens d'action. Joseph Rovin les a qualifiés dans un témoignage « *d'illimités* »<sup>236</sup>. L'existence de telles ressources à une époque de grande pénurie dans les deux sociétés a clairement pour origine le statut d'occupation. Corinne Defrance a mis en évidence que les Français firent payer aux Allemands cette occupation, y compris leur action culturelle<sup>237</sup>. Il convient d'ajouter que les fonctionnaires du service « Jeunesse et Education Populaire » bénéficièrent également des « recettes » du général Schmittlein<sup>238</sup>, le chef de la DEP. Schmittlein<sup>239</sup> se comporta en entrepreneur pragmatique et monta des structures de financement parallèle. Jean Moreau évoque l'une d'elles dans son récit : le chef de la DEP échangea une amnistie avec un imprimeur allemand contre de petits services. Nous mentionnons cette anecdote car elle permet de comprendre la part du « bricolage » dans cet épisode :

*« Il fallait non seulement rédiger, concevoir des ouvrages, mais il fallait aussi les imprimer, les éditer et les faire diffuser. Alors, pour ça, il avait trouvé... il avait eu une idée géniale : une des rares imprimeries modernes en zone française se trouvait à Offenbourg. A cinquante kilomètres environ de Strasbourg, en Bade. Cette imprimerie appartenait à un certain Monsieur Burda, dont le visage, le style, montraient très bien quelles avaient pu être ses options dans les années qui avaient immédiatement précédé. Il avait occupé des fonctions importantes dans l'administration de l'Alsace occupée. Je crois qu'il était Gauleiter adjoint. Mais enfin là, il n'était pas question de faire des sentiments. Burda avait son imprimerie ; il était en situation de devoir obéir, et le général Schmittlein l'avait convoqué, l'avait mis au garde-à-vous et lui avait dit : Monsieur Burda vous allez*

---

de vie. Jean Moreau ayant joué un rôle clef dans la construction sociale de l'OFAJ, nous puiserons abondamment dans ce document. Voir Document 16/, en annexe, p651.

<sup>236</sup> ROVAN, J., (1972), « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971) ». In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704, p690. Les ressources exactes du service « Jeunesse et Education populaire » de la DEP sont impossible à reconstituer en raison de l'opacité du système de financement (voir ci-après).

<sup>237</sup> Voir également nos informations p77.

<sup>238</sup> Raymond Schmittlein (1904-1974) est un universitaire, diplomate et homme politique français. Agrégé d'allemand, Schmittlein passa une partie de son enfance en Allemagne et épousa une Berlinoise. Il rejoignit de Gaulle dès juillet 1940 et effectua pendant la guerre, au nom de la France libre, des missions politiques ou diplomatiques en Palestine et en URSS. Schmittlein anima avec énergie la direction de l'éducation publique de l'administration française d'occupation en Allemagne. De retour en France, il incarna sur la scène intérieure le courant des « gaullistes de gauche », notamment dans le gouvernement de Pierre Mendès-France.

<sup>239</sup> Schmittlein bénéficia d'une large autonomie. Comme l'explique Jean Moreau : « [Schmittlein] était un compagnon de de Gaulle de la première heure, ce qui lui a assuré durant toute sa carrière, une grande liberté d'action, même après le départ du général en 46. Il était de ceux qu'on ne peut pas toucher ». Récit de vie de Jean Charles Moreau, Voir Document 16/ en annexe, p678.

*m'imprimer des manuels scolaires et rapidement. Et c'est ainsi qu'étaient sorties de l'imprimerie Burda les quantités nécessaires de manuels scolaires pour approvisionner la zone d'occupation française ».*<sup>240</sup>

Le souvenir de Rován (cité plus haut) concernant le caractère « illimité » de ces ressources renvoie enfin au fait que ces hommes et ces femmes héritèrent des importantes infrastructures laissées par la politique de jeunesse du régime nazi. Les premières rencontres franco-allemandes de jeunes de l'après-guerre se tinrent notamment dans quelques unes des nombreuses auberges de jeunesse construites dans les années 1930. La fameuse rencontre de la Loreley de 1951, largement organisée par ce service (voir pp235-241), se déroula elle aussi dans un ancien camp de la Hitlerjugend<sup>241</sup>.

Nous insistons sur l'importance de ces ressources car elle différencient cette action publique de rencontres internationales des initiatives plus parcimonieuses prises dans d'autres zones. Les Américains et les Britanniques s'appliquèrent eux aussi à mettre en relation les jeunes Français et les jeunes Allemands<sup>242</sup>. Mais un agent français témoigne du fait que le service « rencontres internationales » de la DEP put travailler dans des conditions matérielles particulièrement favorables car « *lorsqu'un attaché culturel aux Etats Unis ou ailleurs a dix ou quinze personnes nous, nous en avons trois cent. Nous avons des moyens extraordinaires* »<sup>243</sup>. Le regard des journalistes étrangers sur cette action publique est également révélateur de l'écart entre le volontarisme des Français et l'intérêt relatif des Britanniques ou des Américains pour ces pratiques : « *les Français s'efforcent, comme ailleurs dans leur zone, de faire ce que la plupart des Français depuis des générations ont déclaré impossible. Ce n'est rien de moins que de changer le caractère allemand. Ils s'adonnent avec foi à une tâche qui les attire particulièrement, l'éducation de l'esprit* »<sup>244</sup>.

La deuxième remarque principale concerne le public de ces rencontres. Malgré tous ces moyens, il était évidemment impossible, dans les conditions matérielles de l'après-guerre, d'imaginer une telle politique sur une large échelle. Un grand nombre de jeunes avaient par ailleurs des priorités plus urgentes que les discussions sur les enseignements à tirer de la période passée<sup>245</sup>. Si l'on en croit la comptabilité de l'administration française, ces rencontres auraient tout de même réuni quelques 1000 jeunes en 1946, 1200 en 1947, 2500 en 1948,

---

<sup>240</sup> Ibid, p679.

<sup>241</sup> ROVAN (1972) « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704, p690.

<sup>242</sup> Voir : VAILLANT (1981) *La dénazification par les vainqueurs*. Op. Cit.

<sup>243</sup> Témoignage de Charles Müller. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, 07.02.1997.

<sup>244</sup> « Daily Telegraph. » (1947), In : *Service français d'information*.

<sup>245</sup> Ce point transparaît par exemple de la publicité faite en France autour de ces rencontres par le Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle. Voir Document 1/ en annexe, p615.

5000 en 1949 et 7000 en 1950<sup>246</sup>. Dans la mesure où il ne s'agissait pas d'une politique d'échanges de masse, les organisateurs des rencontres opérèrent une sélection avec le souci évident de cibler celles et ceux qui pourraient devenir les futures élites des deux pays. On est en effet impressionné, à la lecture des compte rendus de ces rencontres, de constater le nombre de personnalités politiques, économiques ou culturelles qui passèrent par ces écoles de socialisation de l'après-guerre. Parmi les nombreuses élites ou futures élites qui participèrent à ces échanges on peut citer :

- de futurs hommes politiques de premier plan comme Franz-Joseph Strauss, Pierre Mauroy et Michel Rocard<sup>247</sup>,
- des personnalités religieuses comme le futur pape Jean XXIII<sup>248</sup>,
- des journalistes des principaux organes d'opinion : André Fontaine et Alain Clément du Monde, Dieter Schröder de la *Süddeutsche Zeitung*, Georg Schröder de *Die Welt*<sup>249</sup>,
- des industriels qui jouèrent un rôle important dans la coopération économique franco-allemande comme Fritz Berg (*Bundesverband der deutschen Industrie*) ou Ulrich Doertenbach (chambre de commerce franco-allemande)<sup>250</sup>,
- et enfin des intellectuels et des universitaires qui allaient bientôt imprimer leur marque dans la vie culturelle française et allemande : Paul Ricœur, Roland Barthes, René Rémond, Raymond Aron<sup>251</sup> ou encore Walter Dirks<sup>252</sup>.

Ces exemples donnent une indication de la sociologie des rencontres : elles s'appuyèrent sur les futures élites, mais à partir d'une conception « élargie »<sup>253</sup> de cette catégorie sociale. En rupture avec la tradition des échanges culturels développée avant la

---

<sup>246</sup> Archives du MAE, Bureau des Archives de l'occupation française en Allemagne et Autriche, Colmar, Affaires culturelles, dossier n°7.

<sup>247</sup> Cités dans : FOUSSIER (1993) *Les Passe-Frontières*. Asnières : Institut d'Allemand d'Asnières.

<sup>248</sup> Source : Schriftenreihe des Deutschen Rates der Europäischen Bewegung n° V, VII, VIII, X, XI, XV ; WILLIS (1965) *France, Germany and the New Europe 1945-1963*. Op. Cit.

<sup>249</sup> Ibid.

<sup>250</sup> Ibid.

<sup>251</sup> ARON (1948) « Über die Zukunft Europas. » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 4, pp263-278.

<sup>252</sup> Walter Dirks (1901-1991) compte parmi les publicistes allemands les plus influents de l'histoire de la RFA. Proche du catholicisme social pendant l'entre-deux-guerres, il plaida pour une alliance entre le SPD et le Zentrum. Il se retira à l'écart de la vie sociale et politique pendant le nazisme et fut interdit de publication en 1943. Il fonda avec Eugen Kogon au lendemain de la guerre les *Frankfurter Hefte*, une revue qui plaida, à l'instar d'*Esprit* en France, pour une troisième voie entre capitalisme et communisme.

<sup>253</sup> BOCK (2003) *Deutsch-französische Begegnung* Op. Cit.

Seconde guerre mondiale, les organisateurs de ces manifestations ne limitèrent pas celles-ci aux étudiants ou aux jeunes artistes. Ils les ouvrirent au contraire aux jeunes syndicalistes, aux représentants des mouvements de jeunesse, aux femmes (comme par exemple dans cette rencontre de janvier 1948 à Spire des dirigeantes féminines d'action sociale), aux jeunes journalistes, etc. Ce fait doit être mis en relation avec l'engagement dans cette entreprise d'un certain nombre de militants de l'éducation populaire. Nous pensons par exemple à Joseph Rovin, dirigeant de *Peuple et Culture*, et dont le rôle sera analysé plus loin.

La question du sens profond de cette action publique sera traitée dans la dernière grande section de ce chapitre (voir pp136-159). On peine cependant a priori à croire qu'elles aient pu s'inspirer du même référent que le reste de la politique française d'occupation. En 1949, au moment où la plupart des fonctionnaires français s'apprêtaient à rentrer chez eux, Claude Bourdet<sup>254</sup> voyait dans cette politique de rencontres internationales le seul point positif de l'occupation française : « *A l'actif de quatre années d'un système d'occupation tout à fait lamentable, le Gouvernement français peut toutefois compter une seule réussite, celle des échanges éducatifs et culturels* »<sup>255</sup>. La politique de la France en Allemagne de 1945 à 1949 se caractérisa en effet, pour le reste, par une très grande fermeté.

## **2/ La fermeté de la politique française d'occupation dans son ensemble**

Comme chacun sait, les cinq années d'occupation française n'ont pas laissé que de bons souvenirs dans cette partie de l'Allemagne<sup>256</sup>. Aujourd'hui encore, les plus âgés se

---

<sup>254</sup> Claude Bourdet (1909-1996) est un résistant français, membre fondateur et responsable du mouvement Combat auprès de H. Frenay. Il fut arrêté par la Gestapo et déporté en 1944. Il est aussi une figure importante du socialisme démocratique. Proche du Front Populaire, il milita après la guerre pour la constitution d'une alternative, à gauche, au communisme, ce qui l'amena à participer à la fondation de l'Observateur en 1953 puis du PSU. Il s'engagea également après la guerre pour une politique humaniste en Allemagne.

<sup>255</sup> Cité par M. Mombert, in : MOMBERT, M., (1995), *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit. Sur les idées de Claude Bourdet sur l'Allemagne, voir également : BOURDET (1947) « Gribouille et l'Allemagne. » In : *Combat*, 28.7.47, BOURDET (1993) *Mes batailles*. Ozoir-la-Ferrière : Éd. In fine.

<sup>256</sup> WELTY (1995) *Das Hungerjahr in der Französischen Zone des geteilten Deutschland : 1946-1947*. Koblenz : Fuck Verlag. Voir également à ce propos l'ouvrage issu de l'exposition « Vis-à-vis : Deutschland-Frankreich » : HGBRD (1998) *Vis-à-vis : Deutschland-Frankreich. Zur Ausstellung im Haus der Geschichte der*

souviennent que le général de Lattre, qui administra pendant quelques semaines les territoires occupés par la France en 1945, n'hésitait pas à prendre des otages pour obliger la population allemande à exécuter ses directives<sup>257</sup>. Ces pratiques peu conformes au rayonnement culturel de la France à l'étranger incitèrent rapidement de Gaulle à nommer à sa place une personnalité plus clairvoyante : le général Koenig<sup>258</sup>. Ce changement de leadership provoqua une inflexion mais sur le fond, la politique menée par la France dans sa zone d'occupation fut caractérisée par la plus grande fermeté. Trois volets de cette politique, et non des moindres, illustrent cette idée :

1/ Comme en 1919, les autorités françaises demandèrent des réparations matérielles pour les préjudices subis pendant la guerre et l'Occupation<sup>259</sup>. Afin de garantir leur paiement, les Français n'hésitèrent pas, du moins au début, à démonter des usines pour les emporter en France<sup>260</sup>.

2/ Afin de garantir le paiement de ces réparations mais aussi pour empêcher le redressement de l'Allemagne, la France pratiqua par ailleurs une politique de prise de contrôle des régions industrielles de l'Ouest de l'Allemagne, comme par exemple la Sarre<sup>261</sup>. La Sarre était une région stratégique dans la perspective d'un recouvrement des réparations du fait de ses mines de charbon. La France obtint rapidement la tutelle sur ce territoire<sup>262</sup>. A partir de

---

*BRD, Bonn, 4. Juni bis 20 September 1998.* Bonn : Dumont/HBRD. La mémoire vive de cette occupation se lit enfin dans les résultats d'une enquête commanditée en 1953 par le MAE sur l'opinion des Allemands par rapport à la France. Cette enquête comportait notamment un volet qualitatif très riche (188 interviews) de laquelle il ressort que les Allemands de la zone française n'ont pratiquement retenu que les viols et des pillages : DÉCAMPS, BECKER, KARPLUS, HERBERGER, REUTER, SADERMANN, KOEPNICK, SCHROETER, HOEGER, OEHLER, SPINDLER, VOIGTLÄNDER et WAGNER (1954) *Image de la France, un sondage de l'opinion publique allemande (République Fédérale)*. Francfort sur le Main : Institut für Sozialforschung an der Wolfgang Goethe Universität. On trouve cette étude dans les archives du MAE (Europe 1949-1955, Allemagne, 385).

<sup>257</sup> WILLIS (1965) *France, Germany and the New Europe 1945-1963*. Op. Cit., p33. La mémoire de l'occupation française est encore vive en Allemagne. Le quotidien *Libération* s'en est fait l'écho récemment : KRUSCHE (2003) « La France, moi non plus. » In : *Libération*, 22 janvier 1963 pp20.

<sup>258</sup> Sur le général Koenig, voir : LATTARD (1989) « A propos de l'occupation française en Allemagne 1945-1949 : le conflit Laffon-Koenig. » In : *Hommage à Joseph Rovon*. Asnières : Institut d'Allemand d'Asnières, pp227-264.

<sup>259</sup> Lors des négociations de Paris en décembre 1945, la France obtint 23% du total des réparations dues par l'Allemagne. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtss, Europaabteilung-B24-354.

<sup>260</sup> La politique de démontage fut rapidement arrêtée car elle s'avéra au final peu rentable (il très coûteux de déboulonner proprement et de déplacer une usine). Le 17 novembre 1947, le gouvernement militaire français publiait une dernière liste de 236 usines à démonter au titre des réparations. Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin, Europaabteilung, B24-354.

<sup>261</sup> Nous aurions aussi pu citer l'exemple de la Ruhr. Cette région était également stratégique du point de vue économique, cette fois pour la production d'acier. La France n'obtint pas la tutelle sur cette région située loin de sa zone d'occupation mais, comme pendant l'entre-deux-guerres, le contrôle de la Ruhr par une autorité internationale.

<sup>262</sup> Cette tutelle prit tout d'abord la forme d'un rattachement de la Sarre à l'espace économique français. Une union douanière fut créée le 22 décembre 1946. Le 11 avril 1947, la France devenait souveraine sur les questions économiques.

1947, il apparaissait de plus en plus évident que le régime d'occupation était amené à disparaître. La France détacha par conséquent la Sarre de ce régime et obtint, à la Conférence de Moscou de décembre 1947, sa transformation en protectorat français. La France ne renonça à sa domination sur cette région allemande qu'en 1954<sup>263</sup>.

3/ Il convient enfin d'inscrire au chapitre de cette politique de fermeté les résistances françaises sur la question de la reconstitution d'une souveraineté allemande sur les territoires de l'Ouest. La France refusa en 1947 de rejoindre la « bizone » qui instituait une union économique et la liberté de circulation entre les zones britanniques et américaines. Elle incita par ailleurs les mouvements autonomistes allemands régionaux. Quant il apparut évident que l'Allemagne occidentale allait recouvrir sa souveraineté, la France exigea une décentralisation maximale des institutions allemandes<sup>264</sup>.

D'où cette interrogation en résonance directe avec notre question de recherche : quel référent cognitif et normatif commun a pu inspirer l'organisation de rencontres de jeunes (ou la reconstruction de l'université historique de Mayence) et, à quelques centaines de mètres de là, le démontage des usines de Ludwigshafen ? Comment expliquer l'ambivalence apparente de la politique allemande de la France de 1945 à 1949, les initiatives « constructives » d'un côté, la « politique de fermeté » de l'autre ? Les historiens ont longtemps débattu de cette question. Dans la section suivante, nous passons rapidement en revue les différentes thèses en débat dans l'historiographie avant de retenir celle qui, à l'heure actuelle, semble la plus solide.

### **3/ Etat de la littérature : l'action culturelle comme instrument au service du référentiel de la sécurité ?**

Trois thèses ont dans un premier temps été avancées pour expliquer l'ambivalence manifeste de la politique de la France dans sa zone d'occupation (1945-1949)<sup>265</sup>. Nous nous

---

<sup>263</sup> Appelés à se prononcer sur les statuts successifs accordés à ce territoire, les sarrois se prononcèrent, jusqu'en 1955, pour le statu quo favorable aux intérêts français. Lors de la consultation référendaire du 23 octobre 1955, 67.7% des sarrois se prononcèrent pour le retour de leur région dans le giron de la RFA. Le premier janvier 1957, la Sarre devenait le dixième Länd à adhérer à la Loi Fondamentale.

<sup>264</sup> MAELSTAF (1999) *Que faire de l'Allemagne ? Les responsables français, le statut international de l'Allemagne et le problème de l'unité allemande*. Paris : MAE, Direction des archives.

<sup>265</sup> Cette revue de la littérature s'inspire en partie de celle que propose Monique Mombert dans son excellente étude sur la jeunesse et le livre en zone française d'occupation. MOMBERT (1993) « Les Français et

interrogeons ici sur leurs points forts et leurs faiblesses respectives. Il apparaîtra qu'elles offrent toutes une représentation intéressante mais partielle du problème. Nous reprendrons donc à notre compte un quatrième courant d'analyse, porté notamment par R. Hudemann<sup>266</sup> et Monique Mombert<sup>267</sup>, car il synthétise de manière convaincante et cohérente les apports des travaux précédents.

L'explication la plus intuitive de l'ambivalence de la politique allemande de la France (1945-1949) met en avant le facteur chronologique : les Français n'auraient-ils pas commencé par une politique revancharde puis révisé leur politique sous la pression des événements ? Cette explication fonctionne bien en ce qui concerne les Britanniques et les Américains. Ils furent dans un premier temps tentés par une politique de fermeté en Allemagne. C'est d'ailleurs un secrétaire d'Etat américain, Hans Morgenthau, qui formula en 1944 le projet le plus dévastateur pour l'Allemagne<sup>268</sup>. Avec le début de la Guerre froide, il leur apparut évident qu'il convenait d'encourager le renouveau démocratique de l'Allemagne occidentale afin de l'arrimer à leur système d'alliances. Ils révisèrent très clairement leur politique à partir des années 1946-1947<sup>269</sup>.

Cette analyse attentive au contexte international fonctionne cependant moins bien en ce qui concerne la France. Les initiatives dites « constructives » telles que la reconstruction des universités ou les rencontres de jeunes débutèrent dès 1945. A l'inverse, la France n'envoya pas de signe fort d'une révision de sa politique de fermeté sur les questions dites de « high security » avant la déclaration Schuman de 1950. Nous l'avons dit : la France refusa de rejoindre la bizonie constituée par les anglo-saxons en 1947 ; elle ne concéda aucune ouverture sur la politique de contrôle territorial, en particulier sur la Sarre, etc. Tout au plus observe-t-on une inflexion progressive des pratiques administratives, au niveau local, dans le sens d'une

---

la jeunesse en zone française d'occupation de 1945 à 1949. » In : MARTENS, *Vom ‚Erbfeind‘ zum ‚Erneuerer‘*. Sigmaringen : Deutsches Historisches Institut, pp175-199.

<sup>266</sup> HUDEMANN (1993) « Frankreichs Besetzung in Deutschland : Hindernis oder Auftakt der deutsch-französischen Kooperation. » In : HUDEMANN, *Von der Besatzungszeit zur deutsch-französischen Kooperation*. Freiburg : Rombach, pp237-254 ; HUDEMANN (1994) « Kulturpolitik in der französischen Besatzungszone - Sicherheitspolitik oder Völkerverständigung ? : Notizen zur wissenschaftlichen Diskussion. » In : HUDEMANN, *Kulturpolitik im besetzten Deutschland 1945-1949*. Wiesbaden : Steiner, pp185-199 ; HUDEMANN (1997) « L'occupation française après 1945 et les relations franco-allemandes. » In : *Vingtième siècle*, juillet-septembre 1997, 55, pp58-68.

<sup>267</sup> MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit.

<sup>268</sup> Rappelons que son plan prévoyait la division de l'Allemagne en plusieurs Etats et sa transformation en pays agricole.

<sup>269</sup> Le discours du secrétaire d'Etat James F. Byrnes du 6 septembre 1946 à Stuttgart est souvent considéré comme le principal marqueur de ce tournant.

plus grande coopération<sup>270</sup>. En ce qui concerne la politique de jeunesse, Monique Mombert souligne la permanence des matrices cognitives et normatives. Un événement pourrait en particulier laisser supposer un changement de politique en 1947 : l'amnistie accordée aux jeunes<sup>271</sup>. L'auteur réfute cependant l'idée de rupture véritable : « *Si l'amnistie de la jeunesse représente l'amorce d'une 'politique de la bonne foi' dans le domaine de la jeunesse, il ne faut pas la prendre pour un renversement de tendance, ni pour un tournant. On n'assiste pas au remplacement d'une politique par une autre, ni à l'émergence d'aspects complètement nouveaux, mais à des changements de disposition de l'architecture initiale* »<sup>272</sup>.

Un deuxième courant historiographique, critique à l'encontre de la politique allemande de la France, met en avant le caractère cynique ou « calculé » de l'action culturelle : n'aurait elle pas eu pour fonction, à l'instar de la politique culturelle des nazis en France, d'adoucir le ressenti de l'occupation afin de légitimer les actions de déforestation, de démantèlement économique et d'annexions territoriales ? Cette thèse fut notamment défendue par Klaus Dietmar Henke au début des années 1980<sup>273</sup>. Tout en étant critique à son égard, Jérôme Vaillant la résume en ces termes : « *En dehors des considérations économiques et stratégiques, le reste paraissait accessoire. A ce point que la politique culturelle française a pu sembler être une compensation pour les ponctions économiques opérées alors en zone française* »<sup>274</sup>.

Cette interprétation présente un certain nombre de points forts. Pour commencer, un référent sécuritaire de type matérialiste a indéniablement influencé l'action de la France en Allemagne après la Seconde guerre mondiale. La continuité avec le premier après-guerre apparaît d'ailleurs frappante sur de nombreux points, qu'il s'agisse des demandes de réparations ou de la volonté de prise de contrôle sur les territoires frontaliers et de la rive gauche du Rhin. Les spécialistes de l'action culturelle qui négligent cette thèse sont sans doute victimes du tropisme consistant à perdre de vue la place, toujours modeste, de son objet

---

<sup>270</sup> BUFFET (1991) *Mourir pour Berlin. La France et l'Allemagne 1945-1949*. Paris : Arman Colin.

<sup>271</sup> L'ordonnance n°92 du 2 mai 1947 prévoyait qu'à l'exception des criminels, les Allemands nés après 1919 ne feraient pas ou plus l'objet de poursuites. Cette ordonnance remettait en selle l'ensemble des cadres de la Hitlerjugend.

<sup>272</sup> MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit., p58.

<sup>273</sup> HENKE (1982) « Politik der Widersprüche. » In : *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, Juli 1982, 3, 30, pp500-537.

<sup>274</sup> VAILLANT (1981) *La dénazification par les vainqueurs*. Op. Cit., p9.

d'étude dans l'économie générale du système politique<sup>275</sup>. Les initiatives constructives de la DEP ne pèsent objectivement pas bien lourd face à la politique de fermeté décrite plus haut.

Ce cadre normatif général se comprend compte tenu de ce que l'on sait de l'état de l'opinion publique française à l'époque et de son poids sur la politique allemande de la France<sup>276</sup>. Outre la question des ressentiments, le pays était sorti exsangue de cinq années d'exploitation économique systématique<sup>277</sup>. D. Hüser a clairement établi que l'opinion publique française n'aurait pas admis un autre mot d'ordre que la fermeté. Il a retrouvé des sondages réalisés par l'IFOP à l'époque qui nous intéressent. Il apparaît que jusqu'en 1948, 75% des personnes françaises interrogées étaient favorables à la fragmentation de l'Allemagne et au rattachement de la Sarre à la France<sup>278</sup>.

On sait d'ailleurs aujourd'hui que la politique culturelle que nous qualifions de « constructive » fut d'autant moins coûteuse que les autorités françaises la firent payer aux Allemands. Nous avons signalé ce point plus haut : Corinne Defrance a réalisé une étude de l'action culturelle française au travers de son financement. Elle est parvenue à la conclusion que « *l'analyse détaillée du budget de la DGAC<sup>279</sup> montre que l'action culturelle française en Allemagne fut largement payée par les Allemands* »<sup>280</sup>. Dans la mesure où il s'agissait de reconstruire les institutions démocratiques utiles plus tard aux populations locales, ce mode de financement légal (décidé par les Alliés) n'était pas scandaleux. Le cynisme de cette pratique vient du fait que, contrairement aux engagements pris devant le Haut Conseil Interallié, les Français mirent sur le compte des frais d'occupation des actions de propagande culturelle qui

---

<sup>275</sup> En particulier : PLUM (2007) *Französische Kulturpolitik in Deutschland*. Op. Cit.

<sup>276</sup> HÜSER (1993) « Frankreich, Deutschland und die französische Öffentlichkeit 1944-1950 : Innenpolitische Aspekte Deutschlandpolitischer Maximalpositionen. » In : MARTENS, *Vom Erbfeind zum Erneuerer*. Op. Cit., pp19-64 ; MAELSTAF (1999) *Que faire de l'Allemagne ? Les responsables français, le statut international de l'Allemagne et le problème de l'unité allemande*. Paris : MAE, Direction des archives, pp45-50.

<sup>277</sup> PAXTON (1997) *La France de Vichy : 1940-1944*. Paris : Ed. du Seuil.

<sup>278</sup> HÜSER (1993) « Frankreich, Deutschland und die französische Öffentlichkeit 1944-1950 : Innenpolitische Aspekte Deutschlandpolitischer Maximalpositionen. » In : MARTENS, *Vom Erbfeind zum Erneuerer*. Op. Cit. pp19-64, p32. L'auteur a également travaillé sur des indicateurs plus qualitatifs de l'état de l'opinion publique française : les rapports des préfets. Il note que « *aucun des rapport mensuels ne fait signe de positions constructives, la plupart font au contraire état de demandes de démantèlement de l'Allemagne* ». « *In keinem einzigen der Monatsberichte tauschen konstruktivere Haltungen auf, mehrfach hingegen Forderungen nach einer Zerstückelung Deutschlands* ». HÜSER (1993) « Frankreich, Deutschland und die französische Öffentlichkeit 1944-1950 : Innenpolitische Aspekte Deutschlandpolitischer Maximalpositionen. » In : MARTENS, Op. Cit., pp19-64, p36-37.

<sup>279</sup> Direction Générale des Affaires Culturelles, qui a remplacé la Direction de l'Education Publique en 1949.

<sup>280</sup> DEFANCE (1991) « Eléments d'une analyse de la politique culturelle française en Allemagne à travers son financement, 1945-1955. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 23/4, pp499-518, p512. En 1949, le budget total de cette direction s'élevait à 141 millions de FF. 72% de cette somme provenait des crédits Marks prélevés au titre de l'occupation.

ne servaient que leurs intérêts<sup>281</sup>. On sait par ailleurs (voir p69) que le général Schmittlein, le chef de la Direction de l'Éducation Publique, inventa à cette époque divers stratagèmes pour trouver des liquidités du côté des industriels allemands. En un mot, les initiatives « constructives » de la DEP ne coûtèrent pas un franc au ministère français des finances alors qu'elles pouvaient s'avérer utiles en termes de propagande culturelle et de légitimation de l'ordre politique<sup>282</sup>.

Cette thèse qui met l'accent sur le caractère cynique des initiatives « constructives » mérite donc d'être prise en compte, surtout si l'on admet, comme nous le montrerons plus loin, que les acteurs qui soutinrent cette action publique n'avaient pas tous les mêmes motivations. On peut raisonnablement penser que des partisans de la politique de fermeté à l'égard de l'Allemagne virent dans ces initiatives un moyen peu coûteux pour légitimer leur politique. Son principal point faible réside dans le fait qu'elle néglige les possibilités d'invention au niveau local. Or cette question de « l'ordre local »<sup>283</sup>, dont la sociologie de l'action organisée a montré l'importance, joua un rôle décisif ici. Nous reviendrons sur ce point : cette action publique se déploya dans un espace structuré par une direction sectorielle implantée à plusieurs centaines de kilomètres du centre politique français.

Prenant le contre-pied de l'approche précédente, des historiens ont développé la thèse selon laquelle plusieurs référents cognitifs et normatifs auraient cohabité à l'époque au niveau de l'administration d'occupation. Pour Jérôme Vaillant par exemple, la France aurait suivi en Allemagne une politique inspirée par trois « courants » différents : un courant dit de « sécurité » dont relèverait par exemple la politique d'annexion territoriale, un courant « d'exploitation économique » qui aurait inspiré la politique de démontage, de déforestation,

---

<sup>281</sup> D'où une certaine gêne au Quai d'Orsay quelques années plus tard quand il fut question, après l'occupation, de continuer cette politique culturelle sans ces « crédits Marks » : « *Tout d'abord, la France est dans la nécessité absolue de continuer à dissimuler qu'elle a utilisé des Marks d'occupation à des fins culturelles. (...) La suspension soudaine et presque totale de l'action française au lendemain de l'occupation constituerait l'aveu et la preuve évidente que notre rayonnement en Allemagne était subordonné à l'utilisation de ces marks 'intouchables'* ». Lettre de Spitzmüller, DGAC du Haut-commissariat en Allemagne à M. Maurice Schumann, secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères, 30 juin 52, Note concernant l'avenir de l'activité culturelle française en Allemagne. Archives du MAE, DGACTION, enseignement, 1948-1961, 193.

<sup>282</sup> De fait, les responsables politiques n'ont pas hésité à communiquer, quand le besoin s'en faisait ressentir, sur les merveilles de l'action culturelle française en Allemagne. En 1950, alors que les tensions franco-allemandes étaient à leur comble en raison du contentieux sur la Sarre, Robert Schuman décida par exemple de se rendre en Allemagne dans le cadre d'une visite de « bonne volonté ». Il convoqua la presse à Mayence où il prit le temps de visiter, en compagnie du général Schmittlein, la célèbre université nouvellement recréée. Les rencontres de jeunes jouèrent un rôle particulier dans cette politique de communication. Elles furent largement médiatisées outre Rhin au travers des revues financées ou contrôlées par l'administration française d'occupation : *Documente, Der Monat, Lancelot, Das Goldene Tor...*

<sup>283</sup> Au sens de la sociologie des organisations. Notamment : FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit.

etc. et une politique culturelle plus ouverte et plus coopérative<sup>284</sup>. Pour Wilfried Loth, la politique française en Allemagne aurait été traversée par deux concepts antagoniques : une politique d'intégration d'un côté, symbolisée par l'action culturelle, et une politique de domination de l'autre, notamment dans les domaines économiques et militaires<sup>285</sup>. Le politologue Gilbert Ziebura a avancé une thèse similaire, parlant de concept de « l'intégration » et de « domination »<sup>286</sup>.

Cette thèse doit beaucoup aux récits des anciens fonctionnaires de la DEP et de ceux que nous appellerons les « pionniers de la réconciliation ». Elle repose sur deux affirmations : 1/ l'occupation française en Allemagne ne fut guère préparée et se déroula dans une sorte de chaos institutionnel laissant à chacun de grandes libertés d'action. 2/ Dans ce contexte, des individus plus clairvoyants auraient su prendre leur chance, notamment au sein de la Direction de l'Education Publique, pour lancer l'action publique constructive que l'on sait. Joseph Rován, qui fut chargé de mission de la DEP à la fin des années 1940, a par exemple beaucoup contribué à la diffusion de ce récit :

*« Chez les responsables de l'action culturelle, les motivations d'ordre moral et politique ont certainement joué un rôle considérable (...) Les grands chefs de service et même les responsables locaux, pouvaient jouir d'une assez grande autonomie, soit que les directives générales fussent assez vagues et imprécises, soit que les services compétents n'aient pas songé à formuler de telles directives (peut-être ignoraient ils même l'existence de tel ou tel secteur) »<sup>287</sup>.*

Notons que cette représentation historique n'est pas celle d'un acteur isolé. Elle correspond à la mémoire vive<sup>288</sup> des anciens fonctionnaires de la DEP<sup>289</sup>.

Cette explication est à la fois intéressante et critiquable. Intéressante car elle s'inscrit dans la démarche analytique, dont l'étude des politiques publiques a démontré le caractère heuristique, consistant à ouvrir la boîte noire de l'Etat et à observer que celui-ci ne forme pas

---

<sup>284</sup> VAILLANT (1981) *La dénazification par les vainqueurs*. Op. Cit.; LOTH (1990) *Der Weg nach Europa : Geschichte der europäischen Integration, 1939-1957*. Göttingen : Vandenhoeck und Ruprecht.

<sup>285</sup> Idem.

<sup>286</sup> ZIEBURA (1970) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit.

<sup>287</sup> ROVAN (1972) « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704, p684.

<sup>288</sup> C'est-à-dire une représentation partagée. Sur ce concept, voir : LAVABRE (1994) *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*. Paris : Presses de la FNSP. Et la synthèse de Valérie Rosoux sur les différents types de mémoire dans l'introduction de son ouvrage : ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

<sup>289</sup> Il importe en effet de souligner que nous n'avons cité Joseph Rován qu'à titre d'exemple. Ce récit sur l'autonomie et le référent propre de la DEP est une « mémoire vive », c'est-à-dire une représentation du passé partagée par un groupe, en l'occurrence celui des anciens fonctionnaires. On trouve des récits similaires dans les témoignages de François Bourel, Charles Muller, Geneviève Carrez, Viviane Lecuyer ou Guy Meston consignés dans la rubrique des archives orales du MAE. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche.

un bloc unitaire<sup>290</sup>. Mais elle est également critiquable car on sait aujourd'hui que les divergences n'étaient pas si fortes dans le sous-système de la politique allemande de la France. Des directives furent émises par Paris à l'intention de la Direction de l'Éducation Publique qui allaient dans le sens des initiatives constructives de ces fonctionnaires<sup>291</sup>. Ils n'en ont peut-être pas toujours eu connaissance<sup>292</sup>. Mais leurs supérieurs hiérarchiques, ceux-là même qui étaient favorables aux politiques de démontage ou de rattachement territorial, les encouragèrent.

Les travaux de Rainer Hudemann sur la politique sociale<sup>293</sup> et ceux de Monique Mombert sur la politique de jeunesse<sup>294</sup>, ont permis de concilier les apports des différentes grilles de lectures exposées plus haut tout en offrant une grille de lecture cohérente et conforme aux observations les plus récentes<sup>295</sup>. La thèse de l'historien sarrois est que les concepts de la domination et de l'intégration (pour reprendre une expression de G. Ziebur) cohabitèrent en réalité à tous les niveaux et dans tous les secteurs. On a par exemple longtemps cru que la politique économique de l'administration française d'occupation avait été dominée par des partisans de la politique de la fermeté. On sait aujourd'hui que des voix discordantes comme celle d'André Philip<sup>296</sup> s'élevèrent dès le départ, à l'intérieur de ce sous-système, pour critiquer cette politique.

R. Hudemann explique ensuite que ces deux conceptions de l'action publique en Allemagne purent cohabiter à tous les niveaux et dans tous les secteurs car elles relevaient d'un même référent normatif fondamental : l'obsession de la sécurité. Jusqu'en 1949, les acteurs de la politique française d'occupation poursuivirent une « *politique de sécurité à deux*

---

<sup>290</sup> Voir par exemple : ALLISON (1971) *Essence of Decision : Explaining the Cuban Missile Crisis*. Boston : Little, Brown and C.

<sup>291</sup> MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit., pp33-34.

<sup>292</sup> C'est du moins ce qu'ils affirment dans leurs témoignages. Voir note 289.

<sup>293</sup> HUDEMANN (1993) « Frankreichs Besatzung in Deutschland : Hindernis oder Auftakt der deutsch-französischen Kooperation. » In : HUDEMANN, *Von der Besatzungszeit*. Op. Cit., pp237-254 ; HUDEMANN (1994) « Kulturpolitik in der französischen Besatzungszone - Sicherheitspolitik oder Völkerverständigung ? : Notizen zur wissenschaftlichen Diskussion. » In : HUDEMANN, *Kulturpolitik im besetzten Deutschland 1945-1949*. Op. Cit., pp185-199 ; HUDEMANN (1997) « L'occupation française après 1945 et les relations franco-allemandes. » In : *Vingtième siècle*, juillet-septembre 1997, 55, pp58-68.

<sup>294</sup> MOMBERT (1993) « Les Français et la jeunesse en zone française d'occupation de 1945 à 1949. » In : MARTENS, *Vom ‚Erbfeind‘ zum ‚Erneuerer‘*. Op. Cit., pp175-199 ; MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit.

<sup>295</sup> Notamment : MIARD-DELACROIX et HUDEMANN (2005) *Wandel und Integration. Deutsch Französische Annäherung der fünfziger Jahre. Mutations et intégration. Les rapprochements franco-allemands dans les années cinquante*. München : Oldenbourg. Voir aussi : PLUM (2007) *Französische Kulturpolitik in Deutschland*. Op. Cit.

<sup>296</sup> PHILIP (1945) « Châtiment de l'Allemagne et reconstruction européenne. » In : *Esprit*, 6 Mai 1945.

visages » (« *doppelgesichtige Sicherheitspolitik* »). La première considérait que le meilleur moyen d'assurer la sécurité de la France consistait à rendre l'Allemagne matériellement incapable de nuire. Cette conception de la sécurité se traduisait sur le terrain par les démontages d'usines, la politique de détachement des régions industrielles, etc. Les partisans de l'autre conception de la sécurité estimaient au contraire qu'il convenait d'attaquer le mal à la racine en pratiquant une politique de dénazification. Dans cette optique, la démocratisation et la rééducation du peuple allemand devenaient les instruments privilégiés. R. Hudemann est formel à ce propos ; il ne s'agissait pas d'une action publique poursuivant des objectifs séparés mais d'une composante particulière de la même politique : « *Dans les documents secrets du plus haut à Paris et à Baden, en 1945, cette politique de démocratisation devint une part intégrante de la politique de sécurité* »<sup>297</sup>.

Le caractère fortement institutionnalisé de l'objectif sécuritaire se mesure à quelques exemples précis. On présente avec raison Robert Schuman comme une des premières personnalités politiques françaises à avoir plaidé pour une politique d'ouverture en direction de l'Allemagne. Une relecture attentive de sa déclaration du 9 mai 1950 révèle qu'il était lui aussi traversé par ces préoccupations sécuritaires. Il proposait de construire l'Europe pour assurer la paix : « *L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre* ». Robert Schuman était par ailleurs déjà ministre des Affaires étrangères quand la France décida d'annexer la Sarre<sup>298</sup>. C'est également lui qui obtint le détachement de la Ruhr de l'orbite de la future RFA<sup>299</sup>.

Les analyses de R. Hudemann ont été confirmées et affinées dans le domaine de la politique de jeunesse par Monique Mombert<sup>300</sup>. Dans son étude sur la jeunesse et le livre dans la zone française d'occupation, cet auteur montre que la rééducation du peuple allemand fut immédiatement conçue comme un instrument au service de la sécurité : il importe de « *banalise[r] la politique culturelle dans les domaines de la jeunesse et du livre ; ni 'paravent', ni 'compensation', ni exclusivement 'génereuse', c'était une politique qui se voulait au service de la France, en assurant, par les moyens dont elle disposait, des conditions*

---

<sup>297</sup> HUDEMANN (1997) « L'occupation française après 1945 et les relations franco-allemandes. » In : *Vingtième siècle*, juillet-septembre 1997, 55, pp58-68, p60.

<sup>298</sup> LAPPENKÜPER (1998) « Neue Quellen und Forschungen zu den deutsch-französischen Beziehungen zwischen « Erbfeindschaft » und « Entente élémentaire » (1944-1963) und ihren internationalen Rahmenbedingungen. » In : *Francia (Sigmaringen) / Hrsg. vom Deutschen Historischen Institut Paris*, 24/3, pp133-152.

<sup>299</sup> Discours de Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, in : JO, 1<sup>ère</sup> Lég, 2.12.48, p7346III.

<sup>300</sup> MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit.

*favorables à la sécurité et à la paix*»<sup>301</sup>. Dans une note du 20 juillet 1945, le Comité Interministériel des Affaires Allemandes et Autrichiennes énonçait par exemple le projet de « *provoquer une évolution des esprits donnant à la population conscience de sa solidarité avec l'occident* »<sup>302</sup>. Dans un autre texte de la même institution de novembre 1945 plus spécifiquement consacré à la question de la « rééducation », celle-ci était clairement présentée comme une composante de la politique de la dénazification qui devait elle-même empêcher le renouveau d'une Allemagne nationaliste et belliciste<sup>303</sup>.

Monique Mombert souligne de manière très nette que cette conception sécuritaire de la politique à mener dans le domaine de la jeunesse n'excluait pas des actions préfigurant une politique de coopération. Elle note cependant que « *c'est le contrôle qui, sur les quatre années étudiées, assure la continuité de la politique culturelle française et autorise, selon la conjoncture, des initiatives et des réalisations novatrices* »<sup>304</sup>. Elle relève plus précisément et de manière très fine que c'est précisément à l'intérieur de cette politique de méfiance par rapport à la jeunesse allemande que purent germer quelques timides tentatives d'ouverture : « *Il faut souligner que le contrôle étroit assuré par d'autres services, qui permettait de reléguer un partenaire et d'interdire un mouvement ou une activité ponctuelle permettait, à tout moment, de corriger la stratégie. Il y avait complémentarité entre la politique d'ouverture et la politique de contrôle. Loin d'être un handicap à l'ouverture, l'existence de moyens de contrôle n'était-elle pas plutôt un facteur positif ?* »<sup>305</sup>.

Ainsi, les travaux les plus convaincants invitent à constater que le cadre normatif de la politique allemande de la France était clairement institutionnalisé : il importait d'empêcher l'Allemagne de se lancer, à terme, dans une autre guerre de conquête à l'Ouest. Une incertitude existait toutefois au niveau des instruments : convenait-il, pour empêcher cette nouvelle guerre, de freiner le redressement de ce pays du point de vue matériel ou bien de contribuer à la conversion du peuple allemand aux idées démocratiques et pacifiques défendues par le Bloc occidental ? Cette grille de lecture qui insiste sur la cohérence des objectifs politiques poursuivis et sur l'incertitude en ce qui concerne les moyens ou les instruments est la plus pertinente car elle intègre les points forts de toutes les approches. Elle permet tout d'abord de comprendre la révision partielle de la politique au

---

<sup>301</sup> Ibid., p208.

<sup>302</sup> Cité par Monique Mombert. Ibid., p33.

<sup>303</sup> Ibid., p35.

<sup>304</sup> Ibid., p207.

<sup>305</sup> Ibid., p197.

niveau des pratiques administratives à partir de 1947-1948 : les autorités françaises essayèrent plusieurs instruments d'action publique dès 1945, ce qui leur permit, comme nous le verrons, de s'adapter aux événements sans changer de doctrine (sécuritaire). Cette thèse permet ensuite de comprendre que la Direction de l'Education Publique avait bien un référent autonome, comme l'affirment les témoins, mais que celui-ci ne concernait que les instruments : il ne s'opposait pas à l'orientation fondamentalement sécuritaire de tout le sous-système. Dans la section suivante, nous quittons cette littérature secondaire pour nous interroger sur un point aveugle de l'historiographie : la construction de la représentation (dominante) des « rencontres internationales » comme outil au service de la rééducation des Allemands et, par conséquent, de la sécurité de la France.

## B/ La construction de la représentation dominante de l'outil : les rencontres internationales comme instrument au service de la rééducation/sécurité

L'idée selon laquelle la sécurité de la France passait par une politique de rééducation des Allemands constituait une innovation intellectuelle par rapport au premier après-guerre. Peut-on établir le lieu et le moment de l'apparition de cette idée ainsi que les circonstances de sa diffusion au sein de la DEP ? Les spécialistes de la période n'ont apporté qu'un éclairage partiel sur cette question. Ils ont clairement établi que la construction de ce référent fut tardive. Dans le débat public mené pendant la guerre autour de la question « Que faire de l'Allemagne ? », l'option de la rééducation apaisait en retrait par rapport aux projets plus revanchards de mise au pas de l'Allemagne<sup>306</sup>. La France libre ne fut d'ailleurs quoi qu'il en soit pas invitée à la première conférence des Alliés sur la question de la rééducation des Allemands qui se tint en octobre 1942 à l'initiative de la Grande-Bretagne. Une deuxième conférence internationale centrée sur cette question eut lieu en août 1944 en présence de

---

<sup>306</sup> PLUM (2007) *Französische Kulturpolitik in Deutschland*. Op. Cit.

l'historien français Paul Vaucher<sup>307</sup>. Ce spécialiste de la Grande-Bretagne n'avait toutefois pas de projet précis sur la politique d'éducation à mener en Allemagne après la guerre. Tous ces éléments signifient que le référent de la DEP semble avoir été construit au moment où cette administration se mit en marche : en 1945.

Quelques auteurs ont signalé le rôle joué, à titre individuel, par certains universitaires germanistes engagés dans le « forum des politiques publiques »<sup>308</sup> à l'époque. S. Zauner, M. Mombert, M. Strickmann et J. Plum se sont notamment intéressés (séparément) au rôle d'Edmond Vermeil, maître incontesté de ce champ académique après la guerre<sup>309</sup>. Vermeil dirigea une commission censée penser ces questions : la « *Commission de rééducation du peuple allemand* »<sup>310</sup>. Il anima ensuite et surtout des stages de formation à destination des fonctionnaires de la DEP<sup>311</sup>. Corinne Defrance a par ailleurs écrit une courte monographie sur Raymond Schmittlein<sup>312</sup>, le chef de la DEP, qui était agrégé d'allemand<sup>313</sup> et entrerait par conséquent aussi dans cette catégorie. Nous proposons de replacer ces exemples dans une

---

<sup>307</sup> Paul Vaucher (1887-1966) est un professeur d'histoire français, spécialiste de la Grande-Bretagne. Il représenta la France libre dans diverses commissions ou conférences internationales sur l'action à mener en Allemagne après la guerre dans le domaine de la culture et de l'éducation. Il ne s'intéressa toutefois que de manière marginale au problème de la rééducation. Il se spécialisa sur la question de la restitution des biens spoliés par les nazis.

<sup>308</sup> Sur la notion de « forum », empruntée à Bruno Jobert, voir note 315.

<sup>309</sup> Edmond Vermeil (1878-1964) est un germaniste français, ancien élève de Charles Andler. Membre du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, il rejoignit Londres après son renvoi de la Sorbonne en 1942. Après avoir tenu un discours d'une grande fermeté à l'égard de l'Allemagne, il joua un grand rôle dans la construction du référent sécuritaire de la rééducation. Il publia notamment à l'époque : VERMEIL (1945) *L'Allemagne, essai d'explication*. Paris : Gallimard ; VERMEIL (1945) « Le problème allemand. Vue d'ensemble. » In : PERNOT, *Quelques aspects du problème allemand*. Paris : Paul Hartmann, pp17-96 ; VERMEIL, E., (1946), *Quelques aspects du problème franco-allemand*. Paris : Centre d'étude de la politique étrangère. Son rôle dans la construction du référent sécuritaire de la rééducation est évoqué dans : ZAUNER (1994) *Erziehung und Kulturmission*. München : Oldenbourg ; MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit. ; STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle*. Op. Cit., PLUM (2007) *Französische Kulturpolitik in Deutschland*. Op. Cit.

<sup>310</sup> Cet organe comprenait d'abord et avant tout des personnalités qualifiées comme Roger Seydoux (le frère de François Seydoux et directeur historique de l'IEP de Paris), Charles Morazé, le révérend-Père Festugière, César Santelli ou encore Marcel Berthelot. D'autres intellectuels se joignirent un peu plus tard à ce groupe : Jean Schumberger, Gabriel Marcel, Georges Duhamel, André Siegfried, Raymond Aron, Jean Marie Carré ou encore Salomon Grumbach. Cette commission ne joua toutefois pas un rôle majeur. Elle ne se mit en marche que tardivement, en avril 1946. Rattachée officiellement au Quai d'Orsay, elle se situait par ailleurs loin du théâtre d'opération. Les discussions portèrent donc sur des questions d'ordre très général. D'après J. Plum, elle aurait surtout joué un rôle dans la genèse d'un projet français pour la future UNESCO. Voir : PLUM (2007) *Französische Kulturpolitik in Deutschland*. Op. Cit., pp35-36.

<sup>311</sup> Voir : MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit. ; STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle*. Op. Cit., PLUM (2007) *Französische Kulturpolitik in Deutschland*. Op. Cit.

<sup>312</sup> DEFRANCE (2001) « Raymond Schmittlein : un itinéraire dans la France libre, entre activités militaires et diplomatiques. » In : *Relations internationales (Genève)*, Hiver 2001, 108, pp487-501.

<sup>313</sup> La production académique de Raymond Schmittlein impressionne par son éclectisme. Il a publié des ouvrages sur Jules César, Jésus Christ, Goethe. Il était enfin un spécialiste reconnu de l'histoire de la Lituanie et des pays Baltes.

histoire plus générale en mettant en évidence l'appartenance de ces deux individus à un groupe social.

L'analyse révèle qu'un groupe d'experts joua un rôle particulier dans la légitimation de l'idée selon laquelle il était dans l'intérêt de la France, du point de vue sécuritaire, de développer une politique d'ouverture des jeunes Allemands sur le monde. Le principal argument développé ici est que ce groupe d'acteurs qui pensa pour la première fois depuis la guerre l'idée des rencontres entre jeunes Français et jeunes Allemands n'étaient pas des « médiateurs »<sup>314</sup> des normes globales pacifiques ou européennes produites sur certains forums<sup>315</sup>. Nous retrouverons plus loin de telles figures (voir C/). Ceux qui nous intéressent ici ne décodèrent pas les évolutions cognitives et normatives des années 1950 : le changement géopolitique, le recouvrement par l'Allemagne de sa souveraineté, l'intégration européenne, le rapprochement franco-allemand, etc. Ils étaient à l'époque au contraire très « conformistes »<sup>316</sup> : ils avaient une représentation on ne peut plus négative de l'Allemagne et étaient obsédés par le problème de la sécurité. Ils initièrent en quelque sorte une évolution conforme au « global »<sup>317</sup> des années suivantes (le rapprochement) à partir des vieux schémas. L'argumentation suit un développement en trois temps. Nous précisons dans une première partie l'identité du groupe, notamment en référence à la figure des « médiateurs » de Bruno Jobert et Pierre Muller (1/). Nous montrons ensuite que ces hommes et ces femmes formulèrent un « récit de politique publique »<sup>318</sup> qui réduisait les incertitudes et jetait un pont entre les conceptions anciennes (matérialistes) (2/) et modernes (postmatérialistes) (3/) de la sécurité.

---

<sup>314</sup> Sur cette notion empruntée à B. Jobert et Pierre Muller, voir nos remarques pp34-38.

<sup>315</sup> La notion de forum a été mise en avant par Bruno Jobert pour décrire les différents espaces de production des matrices cognitives et normatives de l'action publique. Bruno Jobert en a d'abord identifié trois : le forum de la rhétorique politique, celui des communautés de politiques publiques et le forum scientifique. Il montre qu'ils sont autonomes les uns des autres : ils sont en interaction mais possèdent chacun leur grammaire. Dans le forum des politiques publiques, les « recettes » sont par exemple promises à un plus bel avenir que les grandes théories scientifiques. Eve Fouilleux propose de voir dans le groupe des « professionnels » un quatrième lieu de définition de ces matrices. Sur cette notion, voir : JOBERT (1994) « Introduction : le retour du politique. » In : JOBERT, *Le tournant néo-libéral en Europe. Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. Paris : L'Harmattan, pp9-20 ; FOUILLEUX (2000) « Entre production et institutionnalisation des idées : la réforme de la politique agricole commune. » In : *RFSP*, 50 (2), pp277-305 ; BOUSSAGUET (2004) « Forums. » In : BOUSSAGUET, JACQUOT et RAVINET, *Dictionnaire*. Op. Cit., pp226-232.

<sup>316</sup> Par opposition aux médiateurs qui sont souvent des « non-conformistes », c'est-à-dire des individus inscrivant leur action à contre-courant et qui finissent souvent par avoir raison. MULLER (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189, p178.

<sup>317</sup> Sur notre usage de cette notion, voir pp34-38.

<sup>318</sup> Sur cette notion, voir p87. Et pour une revue de la littérature, voir note 150.

# 1/ Des « médiateurs conformistes » ? Le rôle des intellectuels germanistes déçus par l'Allemagne

La question du rôle des experts dans la politique étrangère est débattue depuis de nombreuses années en science politique. L'épisode décrit ci-dessous ne correspond pas à ces cas étudiés par Peter Haas où un consensus émerge à l'intérieur d'une communauté de spécialistes de différents pays<sup>319</sup>. Nous l'avons dit, l'Allemagne n'existait plus en tant qu'Etat et les Allemands n'avaient pas encore leur mot à dire sur l'avenir de leur pays. Cette expertise est donc française et le groupe relativement restreint. Il s'agit d'un groupe d'intellectuels français qui furent pour la plupart sensibilisés au « problème allemand » par les études germaniques pendant l'entre-deux-guerres. Leur force résida dans le fait qu'ils furent présents au bon endroit et au bon moment pour apporter des réponses claires et audibles dans un contexte de grande incertitude<sup>320</sup>. Nous avons mentionné plus haut les cas de E. Vermeil et R. Schmittlein. Nous citerons également, ceux de Maurice Dejean<sup>321</sup>, qui remit à de Gaulle en 1945 un mémorandum sur le « problème allemand » dans lequel il liait de manière très claire l'objectif de la sécurité de la France à la question de la rééducation des jeunes, de Sarah Claire Boas de Jouvenel, alias Ariel, qui publia en 1945 un important *Rééduquer les Allemands*<sup>322</sup>, de Francis Gérard et son *Que faire de l'Allemagne ?*<sup>323</sup> de 1943, ou encore de Pierre Grappin<sup>324</sup>.

---

<sup>319</sup> Voir notamment : HAAS (1992) « Introduction : Epistemic Communities and International Policy Coordination. » In : *International Organization*, Vol. 46, N° 1, Winter 1992., pp1-35.

<sup>320</sup> Sur cette question du poids des idées des acteurs se trouvant à des positions de pouvoir au bon moment, voir : PARSONS (2002) « Showing Ideas as Causes : The Origins of the EU. » In : *International Organisation*, vol 56, n°1, pp47-84.

<sup>321</sup> Maurice Dejean est un diplomate français (1899-1982). Il travailla pendant l'entre-deux-guerres comme chef de presse à l'ambassade de France à Berlin. Il était chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères français au moment de la défaite de juin 1940. Il rejoint ensuite de Gaulle à Londres et devint un de ses plus proches collaborateurs. Il retourna à la diplomatie après la guerre et termina sa carrière comme ambassadeur de France à Moscou.

<sup>322</sup> Sarah Claire Boas de Jouvenel (1879-1967) est la première épouse de Henry et la mère de Bertrand de Jouvenel. Elle est la fille d'un riche industriel juif. Elle s'intéressa toujours à la chose publique et tenta d'exercer une influence auprès de divers responsables politiques sur divers sujets. Elle publia en 1945 un ouvrage qui contribua à la maturation du débat public sur la question qui nous intéresse : ARIEL (1945) *Rééduquer les Allemands*. Op. Cit.

<sup>323</sup> Gérard Rosenthal (alias Gérard Francis, 1903-1992) est un écrivain, journaliste et citoyen engagé français d'origine allemande (naturalisé en 1929). Le personnage possède de nombreuses facettes. Membre actif du mouvement surréaliste pendant l'entre-deux-guerres, il est aussi connu pour avoir été l'avocat en France de Léon Trotsky. Engagé pendant la guerre dans le mouvement Combat, il fut membre fondateur du Comité Français pour une Fédération Européenne en 1944. Il s'intéressa à cette époque de près à la question de la rééducation de l'Allemagne qu'il concevait comme un préalable à la construction de la paix et de la fédération européenne qu'il appelait de ses vœux. Il est un des premiers à avoir lié la question de la sécurité de la France à

L'influence de ces hommes et de ces femmes se comprend bien du point de vue de l'approche cognitive de l'analyse des politiques publiques. Ils étaient dépositaires d'une expertise sur l'Allemagne à une époque où l'incertitude était grande sur le dossier allemand. Nous l'avons dit, la France n'a pas préparé son occupation en Allemagne et la question à laquelle ils se proposaient de répondre – *Que faire de l'Allemagne ?*<sup>325</sup> – était d'une actualité brûlante. Ils prirent donc la parole<sup>326</sup> sur cette question et formulèrent un « *récit de politique publique* », c'est-à-dire un discours politique dans lequel « *les événements (...) sont assemblés au sein d'une trame caractérisée par des relations causales entre actions. Les histoires ont un début, un milieu et une fin* »<sup>327</sup>. Ce récit légitimait une politique de rééducation centrée sur les rencontres internationales.

Ces experts de l'Allemagne influencèrent considérablement le référent de la politique française en Allemagne, en particulier celui de la DEP. Ils participèrent à des réunions de formation des fonctionnaires de cette direction et contribuèrent à la rédaction de fascicules distribués aux fonctionnaires français en Allemagne<sup>328</sup>. Charles Müller, un ancien fonctionnaire de la DEP, évoque ces stages de formation dans son récit de vie :

« *Qu'est-ce qu'il y avait de commun entre ces gens [les fonctionnaires de la DEP], et bien c'était une certaine connaissance ou de la langue allemande, ou de l'Allemagne ou de l'Autriche. Et puis un certain intérêt pour ce qui allait se passer le jour où on irait sur place les occuper. C'est là qu'on recevait un enseignement qui d'une part était une remise à jour de nos connaissances scolaires un peu rouillées, un peu oubliées sur la géographie, sur l'histoire de ces deux pays, sur la langue aussi, et puis une description précise du système national-socialiste (...) et puis troisièmement une vue sur l'avenir, sur la façon dont on envisageait ce pays après capitulation et occupation* »<sup>329</sup>.

---

celle de la rééducation des Allemands : GÉRARD (1943) *Que faire de l'Allemagne ?*, Alger : Imprimerie la typolitho.

<sup>324</sup> Pierre Grappin (1915-1997) est un germaniste et traducteur français, membre de l'Académie Française. Il est surtout connu pour avoir été le doyen qui fit fermer les portes de la faculté de Nanterre en mai 1968. Avant cette initiative, Pierre Grappin fit des études en Allemagne pendant l'entre-deux-guerres. Résistant actif, il fut détaché aux Affaires allemandes à Baden-Baden (1945-1947) puis à la Conférence internationale sur le problème allemand (1947-1948). Il publia en 1945 : GRAPPIN (1945) *Que faire de l'Allemagne ? Opinions et projets*. Paris : Editions du chêne.

<sup>325</sup> GÉRARD (1943) *Que faire de l'Allemagne ?* Op. Cit. ; GRAPPIN (1945) *Que faire de l'Allemagne ?* Op. Cit.

<sup>326</sup> De cette parole il ne nous reste que des traces, en particulier – et ce n'est pas rien - les ouvrages publiés à l'époque (voir notes précédentes).

<sup>327</sup> RADAELLI (2004) « Récits (policy narratives). » In : BOUSSAGUET, JACQUOT et RAVINET, *Dictionnaire*. Op. Cit., pp364-368, p364.

<sup>328</sup> Comme cette brochure, dans laquelle on retrouve l'essentiel de leurs thèses : SIGMANN (1948) *Qu'est-ce qu'un nazi ?*, Freiburg in Breisgau : Direction de l'Education Publique.

<sup>329</sup> Témoignage de Charles Müller. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, 07.02.1997.

Il est donc clair que ces hommes et ces femmes socialisèrent les fonctionnaires de la DEP au moment où celle-ci s'apprêtait à entrer en action.

Leur travail de construction du sens au niveau sectoriel en référence à un contexte plus général rapprocherait ces hommes et ces femmes de la figure du « médiateur » mise en avant par B. Jobert et Pierre Muller dans *L'Etat en action*<sup>330</sup>. La notion est en particulier très heuristique si l'on admet qu'ils « médiatisèrent » dans le champ d'action publique de la politique de jeunesse de la France en Allemagne des normes et des représentations construites à un niveau supérieur. L'idée selon laquelle il conviendrait de rééduquer les Allemands par une politique d'ouverture vers le monde avait en effet été développée par des pédagogues américains pendant la guerre<sup>331</sup>. Leurs écrits suggèrent qu'ils avaient eu connaissance de ces réflexions : « *Tous les spécialistes alliés souhaitent qu'une première mesure s'impose dès la fin de la guerre : organiser des voyages à l'étranger. Jusqu'à présent, on s'est surtout occupé d'échanges d'élèves* »<sup>332</sup>.

L'analogie avec les médiateurs de *L'Etat en action* ne doit cependant pas être poussée trop loin. Les médiateurs sont des individus que la jeunesse et l'esprit « *non-conformiste* »<sup>333</sup> conduisent à décoder des évolutions dans les normes et les représentations dominantes, évolutions qu'ils traduisent dans leur secteur ou leur sous-système d'action. Nous mettrons en évidence au chapitre suivant qu'un tel groupe d'acteurs, dont Alfred Grosser pourrait être un exemple paradigmatique, joua un rôle essentiel dans la formulation du paradigme institutionnalisé en 1963. Les experts dont il est question ici n'appartiennent ni à cette génération, ni à ce groupe. Ils avaient plutôt cinquante ou soixante ans au lendemain de la guerre. Ils ne dénoncèrent pas, comme Grosser et ses compagnons, le caractère obsolète, à l'heure de la Guerre froide, de la vieille politique sécuritaire française. Ils ne perçurent pas avant les autres que l'Allemagne recouvrerait bientôt sa souveraineté et qu'il était par conséquent plus judicieux de l'accompagner dans ce processus. Ils anticipèrent encore moins l'évolution à venir des relations franco-allemandes : l'idée selon laquelle la France et l'Allemagne pourraient un jour devenir des nations amies leur était parfaitement étrangère au moment où ils produisirent leurs thèses (la fin de la guerre ou l'immédiat après-guerre). Leur contribution à l'évolution des matrices cognitives et normatives de l'action publique menée

---

<sup>330</sup> JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action*. Op. Cit.

<sup>331</sup> Notamment : DEWEY (1966) *Democracy and Education : an Introduction to the Philosophy of Education*. New York : Free Press.

<sup>332</sup> ARIEL (1945) *Rééduquer les Allemands*. Op. Cit., p116.

<sup>333</sup> MULLER (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189, p178.

par la France en Allemagne réside plutôt dans leur travail de légitimation, « dans le référentiel »<sup>334</sup> - c'est-à-dire à partir des schémas de l'époque sur l'Allemagne - de l'instrument de la rééducation et de l'outil des rencontres internationales<sup>335</sup>.

En ce sens, notre interprétation diverge diamétralement (sur ce point précis) de l'excellente étude de Martin Strickmann sur la représentation de l'Allemagne chez les intellectuels français<sup>336</sup>. Comme son titre l'indique, l'étude de Martin Strickmann ne porte pas directement sur ce groupe de « spécialistes de l'Allemagne ». Il croise cependant ce terrain quand il évoque le cas de E. Vermeil. Il le cite à plusieurs reprises pour souligner qu'il est resté fidèle à une conception obsolète de l'Allemagne et des Allemands. Il oppose ainsi Vermeil à son ancien étudiant Alfred Grosser, qui abandonna ces vieux schémas et s'engagea dans le champ franco-allemand après 1945 à partir de schémas cognitifs et normatifs plus « constructifs ». L'opposition proposée par Strickmann nous semble valide, surtout si l'on élargit la focale à d'autres acteurs : il existe bien, au-delà de ces deux cas précis, un clivage entre la génération<sup>337</sup> des germanistes qui fut élevée dans le souvenir de la guerre franco-prussienne et eut à souffrir des deux guerres mondiales et celle de ceux qui entrèrent dans la vie active après 1945<sup>338</sup>. Mais l'interprétation de Strickmann d'après laquelle Vermeil aurait

---

<sup>334</sup> Sur la distinction, proposée par B. Jobert et P. Muller, entre les conflits « dans » et « sur » le référentiel, voir note 125.

<sup>335</sup> Leur seul rôle de médiation – au sens de Bruno Jobert et Pierre Muller - réside peut-être dans le fait qu'ils médiatisèrent dans ce sous-système un certain nombre d'idées débattues dans d'autres pays. Pierre Grappin écrivait par exemple en 1945 : « Aujourd'hui, chacun a son plan de rééducation de l'Allemagne ; en Amérique des milliers de professeurs ont travaillé depuis des années à rédiger brochures et manuels (...) Tous pensent que la transformation de la mentalité allemande doit être poursuivie méthodiquement et par des procédés qui rappellent ceux de la désintoxication clinique ». GRAPPIN, P., (1945), *Que faire de l'Allemagne ?* Op. Cit., p5. Il importe toutefois de souligner que leur conception de la rééducation s'appuyait sur une représentation particulière, beaucoup plus négative, du problème allemand.

<sup>336</sup> STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle*. Op. Cit. Une étude qui complète celle de D. Mortier, publiée une vingtaine d'années auparavant. MORTIER (1983) « Le mythe de l'Allemagne chez les intellectuels français dans les années cinquante. » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, 84, pp38-55.

<sup>337</sup> Annick Percheron a défini la notion de génération de manière très pédagogique : « L'usage commun, qui emprunte à l'histoire et que nous suivons ici, associe l'idée de génération à celle d'un événement producteur d'apprentissages aux effets durables et fondateur d'une identification collective. Rares sont les événements susceptibles d'entraîner de telles conséquences. La Première guerre mondiale a produit la génération du feu, la Seconde guerre mondiale celle de la Résistance. Plus récemment, deux événements et deux seuls (...) sont censés avoir engendré le même phénomène, la guerre d'Algérie et Mai 68 ». PERCHERON, A., (1991), « La mémoire des générations : la guerre d'Algérie-Mai 68 ». In : O. DUHAMEL et J. JAFFRÉ, SOFRES, *L'état de l'opinion*. Paris : Seuil, pp39-58, p39. Voir également : SIRINELLI (2007) « Générations en guerre au XX<sup>ème</sup> siècle. » In : *Revue historique*, 641, pp137-179.

<sup>338</sup> La querelle des Anciens et des Modernes que nous reconstruisons ici ne dessine évidemment qu'une tendance. Un certain nombre d'« anciens » s'engagèrent dès 1945 auprès d'Alfred Grosser et d'autres pour une politique tournée vers le rapprochement. On peut citer le cas de Robert d'Harcourt. R. d'H. (1881-1965) est un intellectuel français germaniste de formation. Pacifiste pendant l'entre-deux-guerres, il rompit avec une partie de ces réseaux quand ceux-ci tombèrent dans la Collaboration. Il s'engagea de nouveau dans le rapprochement franco-allemand dès 1945 en mettant en avant les valeurs chrétiennes de réconciliation et de solidarité. Il fut

constitué un frein dans l'évolution des rapports franco-allemands nous semble fausse. Les idées de Vermeil et de ses collègues étaient celles de leur temps et c'est précisément pour cette raison qu'elles pesèrent tant sur l'action publique.

## **2/ Un récit de politique publique qui réduisait les incertitudes dans le référent (classique) de la sécurité**

L'analyse des publications et des prises de positions de ce groupe d'experts révèle qu'ils développèrent un « *récit de politique publique* »<sup>339</sup> qui réduisait les incertitudes dans le référent classique de la sécurité. La forme narrative de ce discours n'est pas un hasard. Valérie Rosoux a tout d'abord mis en évidence à quel point les relations politiques franco-allemandes sont traversées par la question du poids du passé et des récits historiques personnels et sociaux<sup>340</sup>. Les récits de politique publique fleurissent par ailleurs généralement dans les situations d'incertitude politique car ils transforment, pour reprendre une expression de C. Radaelli, « *l'incertitude scientifique* » en « *certitude politique* »<sup>341</sup>. Dans les pages suivantes, nous montrons que le récit de ces experts avait d'autant plus de chances d'être entendu qu'il résonnait avec le « noyau dur » du « système de croyances »<sup>342</sup> de la plupart des élites politiques françaises. Il s'appuyait en particulier sur une image très négative de l'Allemagne et était complètement orienté vers l'objectif de la sécurité.

On sait que les études germaniques françaises ne furent pas porteuses, jusqu'à une période récente, d'une représentation enchantée de l'Allemagne<sup>343</sup>. Elles furent au contraire fondées en tant que discipline académique dans le contexte de ce que Claude Digeon a appelé

---

membre fondateur du *Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle* d'Alfred Grosser et Emmanuel Mounier.

<sup>339</sup> RADAELLI (2004) « Récits (policy narratives). » In : BOUSSAGUET, JACQUOT et RAVINET, *Dictionnaire*. Op. Cit., pp364-368.

<sup>340</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

<sup>341</sup> RADAELLI (2000) « Logiques de pouvoir et « récits » dans les politiques publiques de l'Union européenne. » In : *RFSP*, 50 (2), pp255-275, p262. Voir également : BARTHES (1972 (1953)) *Le degré zéro de l'écriture*. Paris : Seuil, p26.

<sup>342</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

<sup>343</sup> ESPAGNE et WERNER (1994) *Histoire des études germaniques en France : 1900-1970*. Paris : CNRS. Pour un point de vue critique sur le tournant « germanophile » des études germaniques, voir : TOURNADRE (1996) « La germanophilie, rattrapée par la queue. » In : *Limes*, pp73-88.

la « *crise allemande de la pensée française* »<sup>344</sup>. Il s'agissait alors moins de perpétuer la tradition d'échanges culturels et de fascination intellectuelle réciproque initiée par Madame de Staël à l'époque romantique<sup>345</sup> que de comprendre la langue et le génie maléfique de l'ennemi. On n'en est pas moins étonné de constater les termes dans lesquels ces spécialistes se représentaient l'Allemagne en 1945. Dans un entretien qu'il nous a accordé, Alfred Grosser posait un regard plein de sympathie sur cette génération : « *ils avaient été déçus par l'Allemagne* »<sup>346</sup>. La déception semble effectivement avoir été grande.

Même s'il a été étudié par d'autres auteurs<sup>347</sup>, on peut s'arrêter un instant sur le cas d'Edmond Vermeil. Celui-ci écrivit en 1944 que « *les violences criminelles mises à part, nous traiterons l'Allemagne comme elle nous a traités* »<sup>348</sup>. Cette proposition s'inscrit probablement dans un certain contexte : la guerre n'était pas encore terminée et les plaies par conséquent toujours ouvertes. Mais dans un texte publié en 1946, il proposait encore de faire subir à l'Allemagne « *une épreuve implacable* » et balayait les arguments des opposants à la politique de fermeté. Nous en citons un extrait car il permet de mesurer à quel point ces acteurs s'inscrivaient dans une conception classique du « problème allemand » :

« *On peut sans doute, dans ce domaine, prévoir certaines mesures et recourir à des moyens pédagogiques appropriés. Des plans ont sûrement été élaborés par les Alliés qui s'y conformeront dans les territoires par eux occupés. Mais on se demande si l'un quelconque des systèmes prévus peut réussir si une évolution de ne produit pas, sous le coup de l'épreuve, dans les masses allemandes elles-mêmes. La notion d'une épreuve implacable qui, résultant de l'accord entre les Alliés, amènera les Allemands à méditer sur leurs erreurs, est dans la ligne même de nos prémisses. (...) En d'autres termes, l'Allemagne devra constater qu'elle a été militairement vaincue, cela par des forces infiniment supérieures. De ce point de vue, l'occupation totale de son territoire présente un intérêt capital (...). L'Allemagne saura qu'elle a à jamais perdu son armée et sa police centralisée, toute son aviation civile et militaire, produit de son industrie aéronautique. Alors en arrivera-t-elle à se dire que, si la seconde guerre mondiale n'a pas 'payé', la troisième ne paiera pas mieux. Tout dépend donc de l'union des Alliés et de leur fermeté à l'égard de l'Allemagne* »<sup>349</sup>.

Vermeil concevait l'Allemagne comme une nation « *malade* » de sa « *folie pangermaniste* »<sup>350</sup>. Il n'était pas un cas isolé. Pour Sarah Claire Boas de Jouvenel (alias Ariel) par exemple, il convenait « *d'empêcher les Nations Unies de traiter les Allemands*

---

<sup>344</sup> DIGEON (1992 (1959)) *La crise allemande de la pensée française : 1870-1914*. Paris : PUF.

<sup>345</sup> STAËL-HOLSTEIN (1968 (1810)) *De l'Allemagne*. Paris : Garnier-Flammarion.

<sup>346</sup> Entretien avec l'auteur.

<sup>347</sup> Voir note 309.

<sup>348</sup> Cité par Monique Mombert, In : MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit., p12.

<sup>349</sup> VERMEIL (1946) *Quelques aspects du problème franco-allemand*. Op. Cit.

<sup>350</sup> MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit., p15.

comme elles traiteraient des hommes raisonnables. »<sup>351</sup>. Il existait quelques différences de point de vue entre tous ces auteurs. La représentation de l'Allemagne de Ariel était peut-être par exemple plus « populaire » et moins documentée que celle de Vermeil dont Monique Mombert écrit qu'elle fut formatée par ses lectures de Thomas Mann<sup>352</sup>. Ariel écrivit par exemple : « *On sait que l'Allemand est grégaire. C'est peut-être un défaut, mais il est ainsi fait. Encore une fois, prenons le comme il est. On n'empêchera pas les Allemands de se grouper par dix ou vingt, et de marcher ensemble sur les chemins poétiques de leurs montagnes et de leurs bois. Laissez les seuls : ils se mettront à marcher au pas, puis à faire des exercices militaires, enfin à se préparer tout naïvement à une nouvelle guerre* »<sup>353</sup>. Il s'agit cependant surtout d'une différence de ton. La pensée de ce groupe était très homogène.

Il importe de noter que cette représentation très négative de l'Allemagne et des Allemands n'épargnait pas toujours la jeune génération. Nous soulignerons à plusieurs reprises dans cette étude l'importance des « images » de la jeunesse dans la définition par les acteurs du sens des rencontres franco-allemandes de jeunes. On note certes chez Francis Gérard une représentation plutôt positive, humaniste et miséricordieuse de la jeunesse allemande : « *Sans entrer dans une discussion proprement philosophique, nous pensons que les enfants allemands, ont été abusivement mêlés aux conflits d'intérêts, de croyances ou d'opinions, qu'il est grand temps de replacer les bases de leur éducation sur un plan beaucoup plus humain (...) Des enfants élevés dans ce sens, habitués à chercher partout le respect de la dignité humaine, donneront plus tard une base humanitaire à la politique allemande* »<sup>354</sup>. Cette position est cependant relativement rare. Ces spécialistes français de l'Allemagne estimaient que les jeunes étaient complètement imprégnés de militarisme et de national-socialisme : « *les enfants élevés sous le règne de Hitler ont été baignés dans l'atmosphère de la religion du sang et de la race... Ce sont les meilleurs soutiens du nazisme* »<sup>355</sup>. De cette prémisse sur la profondeur du problème ils déduisaient la nécessité,

---

<sup>351</sup> ARIEL (1945) *Rééduquer les Allemands*. Op. Cit., p13.

<sup>352</sup> Monique Mombert montre plus précisément dans son étude que la représentation de l'Allemagne d'Edmond Vermeil s'inspirait aussi probablement des réflexions des intellectuels allemands sur le « Sonderweg », le chemin particulier de l'Allemagne vers la modernité. MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit. La théorie du Sonderweg avait d'abord été formulée dans un sens positif, notamment par Thomas Mann, qui opposait fièrement au début du XX<sup>ème</sup> siècle la notion allemande et « Mitteleuropäisch » de culture pour l'opposer à celle - considérée comme occidentale - de civilisation. Après la catastrophe du national-socialisme, la théorie fut reformulée dans un sens critique pour établir une ligne de continuité entre divers épisodes de l'histoire allemande et suggérer qu'il était dans la nature des Allemands de devenir nazis. WINKLER (2005) *Histoire de l'Allemagne. XIX-XX<sup>ème</sup> siècle. Le long chemin vers l'Occident*. Paris : Fayard.

<sup>353</sup> ARIEL (1945) *Rééduquer les Allemands*. Op. Cit., p118.

<sup>354</sup> GÉRARD (1943) Op. Cit., p76.

<sup>355</sup> ARIEL (1945) *Rééduquer les Allemands*. Op. Cit., p70.

non pas d'une politique généreuse à l'égard de l'Allemagne, mais d'une politique de sécurité ambitieuse centrée sur l'idée de rééducation. Le choix de se tourner vers la jeunesse était essentiellement pragmatique : « *tous les Allemands de plus de 30 ans sont perdus* »<sup>356</sup>.

Complètement imbriqué aux représentations des élites politiques les plus « déçues » par l'Allemagne et les plus sécuritaires<sup>357</sup>, le récit réduisait par ailleurs les incertitudes sur la question « *Que faire de l'Allemagne ?* »<sup>358</sup> en présentant l'instrument de la rééducation comme le meilleur moyen, voire le seul, pour garantir la sécurité de la France. L'idée centrale était que le nazisme n'était pas un accident de l'histoire allemande mais un trait caractéristique de « *l'âme allemande* »<sup>359</sup>. Selon ce récit, la « *dénazification* » de l'Allemagne (l'épuration) ne suffirait pas à garantir la sécurité de la France. Il fallait « *déprussianiser* »<sup>360</sup> ce pays, voire le « *dégermaniser* »<sup>361</sup>. Seule une politique d'éducation menée sur une large échelle pouvait permettre d'atteindre ce but.

La réduction de l'incertitude par le récit se comprend du point de vue théorique. Pour reprendre une expression du sémanticien Claude Brémont, leur instrument « *s'enclavait* » de manière logique là où les incertitudes étaient les plus fortes dans les récits des élites politiques. Rappelons que pour Brémont, l'enclavement d'un nouvel élément est possible, dans un récit, quand « *un processus, pour atteindre son but, doit en inclure un autre, qui lui sert de moyen, celui-ci pouvant à son tour en inclure un troisième* »<sup>362</sup>. L'instrument de la rééducation était enclavé entre la représentation de l'Allemagne éternelle et l'objectif de la sécurité comme un moyen pour parvenir à cet objectif. Le procédé ressort clairement de l'extrait suivant d'un texte de Sarah Claire Boas de Jouvenel. On notera que l'auteur ne se contente pas de faire résonner son récit avec les représentations dominantes ni de réduire les incertitudes en présentant son instrument comme le meilleur. Elle prédit également

---

<sup>356</sup> GRAPPIN (1945) *Que faire de l'Allemagne ?* Op. Cit., p30.

<sup>357</sup> Voir sur ce point : HÖRBER (2006) *The Foundations of Europe*. Wiesbaden : Verlag für Sozialwissenschaften. L'auteur a analysé les représentations des élites politiques françaises à partir des débats à l'Assemblée nationale.

<sup>358</sup> GÉRARD (1943) *Que faire de l'Allemagne ?* Op. Cit., GRAPPIN (1945) *Que faire de l'Allemagne ?* Op. Cit.

<sup>359</sup> WEILL (1944) *Le Problème Allemand*. Alger : Charlot, p14.

<sup>360</sup> Cette représentation de l'Allemagne était un lieu commun chez les élites politiques françaises. Le député de Strasbourg Georges Weill l'a exprimée dans un livre publié pendant la guerre : « *Non les difficultés intérieures, partisans ou d'ordre économique, ni les embarras de la situation extérieure ne suffisent à expliquer cette évolution. Si elle s'est produite, si elle a pu être rapide au point qu'elle n'aura nulle peine à aboutir à Hitler, c'est parce que le besoin vital de démocratie, la conscience civique ne se sont pas dégagés de l'intoxication bismarckienne* ». Ibid., p41-42.

<sup>361</sup> Roger Gaborit, Assemblée nationale, le 12 juin 48. Cité par : WILLIS (1965) *France, Germany and the New Europe 1945-1963*. Op. Cit.

<sup>362</sup> BRÉMOND (1981) « La logique des possibles narratifs. » *L'analyse structurale des récits*. Paris : Seuil, pp66-82, p67.

l'apocalypse<sup>363</sup> en cas de non observation de son ordonnance. Nous reproduisons ce long extrait car il est très parlant :

*« Se contenter d'une occupation militaire, c'est exactement loger sous un couvercle de fer un mélange explosif. Tant que le couvercle tiendra ou tant qu'on le laissera, il n'y a rien à craindre. Mais croyez-vous que l'occupation sera perpétuelle, que dans dix ans nos amis, nous mêmes, nous n'en n'aurons pas assez de monter la garde à Nuremberg, à Berlin ou à Dresde ? Alors, le mélange explosif, qui n'aura rien perdu de sa virulence, recommencera à bouillonner... jusqu'à la prochaine guerre. Vouloir une occupation morale de l'Allemagne, ce n'est pas faire oeuvre utopiste, c'est au contraire fonder la paix sur une base solide. Les vrais réalistes sont les hommes qui ne veulent pas que la comédie de 1919 recommence. (...) Si les Nations Unies se contentent de conclure la Guerre de Libération par des sanctions militaires, par des sanctions économiques, par des conventions politiques, la paix ne durera pas. (...) Veut-on la guerre ? Faisons des traités. (...) Veut on la paix ? Alors refaisons des Allemands. Vous pouvez couper le Reich en deux, trois ou dix mille morceaux, vous pouvez le désarmer, vous pouvez garnir ses frontières de garnisons solides, mieux encore : vous pouvez occuper toutes ses casernes, placer des contrôles dans toutes les usines, ce sera exactement comme si vous crachiez en l'air. Prenez toutes les mesures que vous voudrez, inventez toutes les garanties possibles, pendez tous les chefs hitlériens, tous les chefs d'Etat major, tous les revanchards, le résultat sera le même : dans dix ans un nouvel Hitler surgira, immédiatement acclamé par la grande majorité du peuple allemand. »<sup>364</sup>*

Il importe de souligner que ce récit de politique publique n'a pas l'éclat héroïque de celui, analysé plus loin, des « pionniers de la réconciliation franco-allemande ». Ces spécialistes français de l'Allemagne ne font pas signe, avant les autres, d'esprit de coopération ou de rapprochement. Francis Gérard est très clair sur ce point : il ne s'agissait pas de coopérer avec les Allemands : *« il ne saurait être question de laisser à ces gens le droit de perpétuer leur perversion en leur laissant l'éducation de leurs propres enfants. Ces enfants sans famille devront recevoir une éducation qu'il faudra évidemment concevoir tout autrement que celle des orphelinats traditionnels. Il ne suffira pas d'en réformer les méthodes pédagogiques et les programmes scolaires. Ce qui sera décisif, ce sera l'éducation proprement dite »<sup>365</sup>*. Mais on peut penser que c'est précisément parce que leur récit résonnait parfaitement avec l'image alors dominante de l'Allemagne et l'intrigue sécuritaire du référent majoritaire de la politique française d'occupation qu'il pesa sur les débats.

---

<sup>363</sup> Sur les prescriptions apocalyptiques dans les récits de politique publique, voir : RADAELLI (1999) « The Power of Policy Narratives in the European Union : The Case of Tax Policy. » In : EDWARD, *Public Policy and Political Ideas*. Cheltenham : pp98-115.

<sup>364</sup> ARIEL (1945) *Rééduquer les Allemands*. Op. Cit., p11-12.

<sup>365</sup> GÉRARD (1943) *Que faire de l'Allemagne ?* Op. Cit., p76.

### **3/ Un récit de politique publique qui ouvrait des perspectives pour une politique « constructive » au niveau des pratiques administratives**

Nous avons écrit que le récit de ces « médiateurs conformistes » jetait un pont entre les anciens et les modernes, entre les partisans de la ligne dure et ceux qui allaient bientôt concevoir la sécurité de la France dans l'ouverture de l'Allemagne sur le monde. Le passage de relais se situe moins, on l'aura compris, au niveau des normes ou des représentations, qu'au niveau des instruments, des recettes ou des pratiques administratives rendues imaginables par cette nouvelle représentation du problème allemand. A partir du moment où l'on admettait que la sécurité de la France passait par la rééducation des Allemands, il devenait possible d'imaginer la mise en place d'outils d'action publique allant eux-mêmes potentiellement, comme les rencontres internationales, dans le sens d'un rapprochement.

Le cas de Raymond Schmittlein, le chef de la Direction de l'Education Publique est de ce point de vue intéressant<sup>366</sup>. Schmittlein n'était pas un amoureux de l'Allemagne ni un avant-gardiste qui aurait compris avant tout le monde que ce pays serait capable de sortir si vite et si bien du national-socialisme. Il partageait - et on ne peut s'en étonner compte tenu de sa position<sup>367</sup> – la conception dominante de l'objectif politique français en Allemagne : la sécurité. Mais Schmittlein faisait partie des élites de l'époque qui étaient convaincues que le meilleur instrument de cette politique était la rééducation du peuple allemand. L'Allemagne était une nation profondément malade, elle qui avait envahi la France par trois fois en moins de soixante-dix ans. Il convenait donc, si l'on voulait éviter une nouvelle guerre, de socialiser une nouvelle génération d'Allemands. Son attachement au principe de la rééducation n'était donc ni angélique ni empreint d'esprit de coopération : « *Il convient de proclamer cette vérité*

---

<sup>366</sup> Sur les activités franco-allemandes de Raymond Schmittlein après 1945, voir : DEFRANCE (2001) « Raymond Schmittlein : un itinéraire dans la France libre, entre activités militaires et diplomatiques. » In : *Relations internationales (Genève)*, Hiver 2001, 108, pp487-501. Voir également les pages que lui consacre Jean Moreau dans le récit de vie placé en annexe. Voir Document 16/ en annexe p677. Voir enfin les écrits de Schmittlein lui-même : SCHMITTLEIN (1948) « L'Avenir de la jeunesse. Avant propos. » *Sondages sur les opinions et le comportement de la jeunesse*. Baden-Baden : Commandement en chef français en Allemagne. Secrétariat général. Division de l'Education publique, pp3-4 ; SCHMITTLEIN (1948) « Préface. » *Qu'est-ce qu'un nazi ?* Freiburg in Breisgau : Rombach, pp3-6 ; SCHMITTLEIN (1949) « Briser les chaînes de la jeunesse allemande. » In : *France illustration*, 17 septembre ; SCHMITTLEIN (1981 (1948)) « La rééducation du peuple allemand. Rapport du 27.1.1948. » In : VAILANT, *La dénazification*. Op. Cit., pp139-156.

<sup>367</sup> Sur les effets de position sur les intérêts des haut-fonctionnaires, voir : BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

que la jeunesse allemande est parfaitement ré-éducable, mais que ses dirigeants ne sont pas en état de la rééduquer »<sup>368</sup>. A l'intérieur de cette conception de la sécurité française, Schmittlein encouragea dans la Zone française d'occupation la politique de rencontres franco-allemandes de jeunes présentée plus haut (voir pp68-72). Il était convaincu<sup>369</sup> du caractère constructif, pour l'Allemagne, de cette action :

« La dénazification ne peut se comprendre que d'une façon positive, c'est-à-dire dans un travail long de désintoxication et de rééducation du peuple allemand, en s'attachant en particulier aux éléments encore sains aujourd'hui, c'est à dire aux jeunes. Lorsque ceux-ci auront grandi, protégés par l'intervention alliée de la mauvaise influence et de la tyrannie de leurs aînés, un espoir s'élèvera pour l'Allemagne de se libérer des chaînes que le romantisme, le nationalisme et l'hitlérisme ont forgées patiemment pour lui rendre impossible toute fuite vers la liberté »<sup>370</sup>.

L'esprit d'ouverture potentiellement inscrit dans l'instrument de l'éducation et l'outil des rencontres de jeunes ne doit pas être négligé. Il se mesure au fait que les rares élites politiques allemandes qui pouvaient prendre position dans le débat public français sur le problème allemand plaidèrent pour ce concept moderne de la sécurité. Le président du SPD Kurt Schumacher faisait partie de cette catégorie, lui qui avait passé de nombreuses années en prison et en camp de concentration. Il rappela en 1951 les positions qui avaient été les siennes au lendemain de la guerre concernant la politique menée par la France en Allemagne : « *Sur ce point nous disons aux peuples d'Europe : la sécurité ne vient pas de la destruction des machines ni d'une politique de pure oppression ; la sécurité sera portée par des êtres vivants, par leur volonté de paix et leur confiance dans le futur* »<sup>371</sup>.

Il importe toutefois de noter qu'un important travail de construction du sens restait à faire sur cet outil des rencontres internationales de jeunes pour qu'il ouvrît la voie au futur Office franco-allemand pour la jeunesse. Du point de vue intellectuel, la filiation revendiquée

---

<sup>368</sup> Rapport du 12 juillet 1947, cité par Monique Mombert, in : MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit., p57. Corollaire de cette représentation, Schmittlein ne concevait l'occupation française en Allemagne que sur le long terme, c'est-à-dire à l'horizon de plusieurs décennies : « *Il s'agit d'une oeuvre de longue haleine. On n'élimine pas, en effet, en l'espace de quelques semaines, un ensemble d'attitudes physiques et mentales imposées par un dressage de plusieurs années, pas plus qu'on n'introduit dans une 'classe d'âge' aussi vaste que celle de la jeunesse, une série d'habitudes nouvelles qui, un jour, doivent devenir librement consenties* ». SCHMITTLEIN (1948) « L'Avenir de la jeunesse. Avant propos. » *Sondages sur les opinions et le comportement de la jeunesse*. Baden-Baden : Commandement en chef français en Allemagne. Secrétariat général. Division de l'Education publique, pp3-4, p4.

<sup>369</sup> A posteriori, on est tenté de dire « conscient ».

<sup>370</sup> SCHMITTLEIN (1948) « Préface. » *Qu'est-ce qu'un nazi ?* Freiburg in Breisgau : Rombach, pp3-6, p5-6.

<sup>371</sup> « *Darüber hinaus sagen wir den Völkern Europas : Sicherheit kommt nicht aus der Zerstörung von Maschinen und nicht aus einer Politik der blossen Niederhaltung ; Sicherheit wird getragen von lebendigen Menschen, von ihrem Friedenswillen und ihrem Vertrauen in die Zukunft* ». Schumacher, SPD, in : VDB, 1<sup>ère</sup> Législature 17, p.402D

par les acteurs<sup>372</sup> apparaît très ténue. Tant l'image de la jeunesse allemande que l'objectif politique poursuivi étaient profondément différents. Pour Sarah Claire Boas de Jouvenel par exemple, il s'agissait plutôt d' « *envoyer les jeunes Allemands de cette génération dans des camps de travail et de rééducation, loin de l'Allemagne* »<sup>373</sup>. L'instrument de la rééducation et l'outil des rencontres de jeunes offraient bien des possibilités en termes de coopération ou de rapprochement mais au détour de réflexions quelques peu sinueuses comme celle-ci, du même auteur : « *Cette administration, nous ne l'appellerons pas Ministère de la rééducation. Ce serait provoquer immédiatement la méfiance. Les Allemands sont certainement persuadés qu'ils n'ont pas besoin d'être rééduqués. On dira que ce n'est qu'une question d'étiquette. Mais sans rien changer au contenu du flacon, il est bon de le présenter avec un minimum de diplomatie* ». Et l'auteur de proposer d'appeler « *Commissariat à la réconciliation* » cette administration des rencontres internationales en ajoutant avec ironie : « *D'ailleurs, n'est-il pas vrai qu'à la base de toute réconciliation avec les Allemands, il y a la réconciliation des Allemands avec la civilisation occidentale ?* »<sup>374</sup>.

Du point de vue de ce groupe d'acteurs, l'outil des rencontres de jeunes était donc porteur de beaucoup d'ambivalence entre ses potentialités en termes de construction, par une sorte d'effet latent, d'une nouvelle orientation pour les relations franco-allemandes et sa fonction explicite de réponse au problème posé par l'Allemagne pour la sécurité de la France. Cette ambivalence ne doit cependant pas être conçue comme un frein à la suite de l'histoire ou comme un obstacle que les partisans d'un rapprochement par la jeunesse (qui entrent en scène dans la section suivante, voir C/) auraient dû contourner. On sait qu'une politique publique n'émerge qu'en réponse à un problème politique<sup>375</sup>. Or le problème de la sécurité de la France par rapport à l'Allemagne se trouvait à un très haut niveau sur l'agenda politique français. La conception des rencontres internationales comme réponse au « problème allemand » constituait donc aussi un atout en termes de volontarisme. Pour ces « rééducateurs », il ne s'agissait en effet pas de lancer quelques initiatives isolées mais bien de

---

<sup>372</sup> Voir note 72.

<sup>373</sup> ARIEL (1945) *Rééduquer les Allemands*. Op. Cit., p112.

<sup>374</sup> Ibid., p108.

<sup>375</sup> Dans le domaine des politiques culturelles, G. Saez montre par exemple qu'un « pessimisme culturel », une préoccupation sur l'impuissance de la culture face à la grande tragédie du XX<sup>ème</sup> siècle, se mêla aux élans éducateurs et démocratiques affichés. SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture*. Op. Cit., p112. L'expression vise à souligner que des représentations optimistes et des interrogations pessimistes se chevauchèrent dans les politiques culturelles françaises. Le parallélisme avec notre objet d'étude réside dans le fait que si notre hypothèse d'une filiation entre cette action publique de l'immédiat après-guerre et l'OFAJ est bonne, des représentations très pessimistes et d'autres plus optimistes s'entremêlèrent pour participer à la construction de la politique publique.

« socialiser une nouvelle génération »<sup>376</sup>, de lancer « un vaste traitement psychiatrique en bloc, comme on n'en a encore jamais tenté jusqu'à ce jour »<sup>377</sup>. Ce projet impliquait qu'on cherchât à toucher toute une classe d'âge : « Jusqu'à présent, on s'est surtout occupé d'échanges d'élèves. (...) Ces échanges scolaires sont bons et il faudra en continuer la pratique. Mais ne croyons pas qu'il convienne de se borner à des échanges aussi limités. (...) Il y aura lieu de recevoir le plus possible de jeunes gens et de jeunes filles dans les foyers les plus sains de Grande Bretagne, du Canada, des Etats-Unis, des Etats de l'Amérique Latine »<sup>378</sup>. Ariel, l'auteur de ce rapport, concédait qu'une telle politique nécessiterait beaucoup d'argent. Elle ajoutait toutefois que ce n'était pas cher payé si l'on entendait s'épargner une nouvelle guerre : « Tout cela va coûter bien cher, direz vous. D'accord, mais c'est un budget de paix qui ne coûtera jamais aussi cher que tous les budgets militaires »<sup>379</sup>. On comprend, à la lumière de ce référent, l'importance des moyens dont disposa le service administratif en charge des rencontres internationales au sein de la DEP (voir pp68-72). Paradoxalement, les Français s'investirent d'autant plus dans cette action publique « constructive » qu'ils avaient une représentation pessimiste du « problème allemand ».

Ces pages apportent un premier éclairage fondamental sur le sens de la politique de rencontres internationales de jeunes mise en place par la DEP de 1945 à 1949. Pour les experts invités par les politiques et les fonctionnaires à prendre la parole sur le problème allemand, ces rencontres n'avaient pas pour objectif de poser une première pierre sur la voie du rapprochement franco-allemand. Les maîtres mots de cette politique étaient « Allemagne malade », « rééducation » et « sécurité ». Or il importe de souligner ce point, ce référent resta le seul discours socialement et politiquement légitime jusqu'au début des années 1950. En 1949, année de la création de la République Fédérale d'Allemagne, le général Koenig, commandant en chef de la zone, légitimait par exemple encore en ces termes cette politique de rencontres :

*« Des rencontres universitaires, des rencontres entre collégiens, des rencontres entre artisans de nos deux pays ont été se multipliant d'année en année. Elles ont été de mieux en mieux organisées. Elles ont aéré cette jeunesse trop longtemps enfermée. Les jeunes français qui y participent rentrent parfois effrayés, car la jeunesse est franche et certains de leurs camarades allemands ne cachent pas leur nostalgie du passé. (...) Il faut*

---

<sup>376</sup> GRAPPIN (1945) *Que faire de l'Allemagne ?* Op. Cit., p30.

<sup>377</sup> ARNOUX (1950) *Contacts allemands, journal d'un demi-siècle*. Paris : A. Michel, p330.

<sup>378</sup> ARIEL (1945) *Rééduquer les Allemands*. Op. Cit., p176.

<sup>379</sup> Idem.

*aider [la jeunesse allemande] à guérir. Plus il s'affirme que son état est grave, plus nos soins doivent lui être acquis »<sup>380</sup>.*

Même si nous apportons dans les pages suivantes des nuances importantes à ce constat, il convient de souligner que l'outil des rencontres internationales inventé au lendemain de la guerre fut d'abord et majoritairement pensé comme un moyen pour empêcher l'Allemagne de nuire de nouveau. La meta-policy<sup>381</sup> de cette action publique était encore très éloignée de celle consacrée en 1963.

## C/ L'impulsion, par le bas, d'une autre idée des rencontres de jeunes

La représentation des rencontres de jeunes comme outil au service de la rééducation des jeunes Allemands et, indirectement, de la sécurité de la France était a priori bien différente de celle qui présida à la création de l'OFAJ. Ce constat laisse entendre que c'est surtout sous la forme d'une « recette administrative » partiellement agnostique sur les fins lointaines qu'une filiation peut être établie entre les deux épisodes. Nous montrons dans ces pages qu'un lien, fut-il ténu, peut néanmoins être reconstitué entre les deux époques du point de vue des catégories cognitives et normatives. Si la sécurité de la France et la « rééducation » des jeunes petits nazis constituaient bien les seuls registres légitimes de justification de cette action publique au lendemain de la guerre, un certain nombre d'acteurs investirent dans cet outil une autre signification, voisine, comme nous allons le voir, de celle de l'OFAJ. En ce sens, le mythe des origines qui voit dans l'engagement militant de certains acteurs une sorte de préhistoire intellectuelle de l'OFAJ n'est pas une pure reconstruction<sup>382</sup>. Il opère simplement un effet de loupe sur une représentation minoritaire (mais politiquement importante pour la suite de l'histoire) du sens de ces pratiques.

---

<sup>380</sup> KOENIG, G., (1949), « Bilan de quatre années d'occupation ». In : *France illustration*, Septembre 1949, p1. Koenig exprima aussi ses idées dans : KOENIG (1947) « La politique française en Allemagne. » In : *Cahiers Français d'Information*, Février 1947, 77.

<sup>381</sup> Sur cette notion empruntée à Majone, voir nos explications p20.

<sup>382</sup> Sur la revendication par les témoins d'une filiation entre les deux épisodes, voir nos remarques dans la note de bas de page 72.

Concrètement, des associations, des responsables de mouvements de jeunesse et des intellectuels participèrent aux rencontres de jeunes de la DEP et insufflèrent, au niveau de l'action, une autre représentation du sens de ces rencontres. Deux « initiatives privées » allant dans le sens d'un rapprochement par la jeunesse sont souvent citées : celle du père Jean du Rivau<sup>383</sup>, qui créa le *Bureau International de Liaison et de Documentation* et celle initiée par Emmanuel Mounier et Alfred Grosser autour du *Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle*. Ces deux organismes organisèrent ou encouragèrent au lendemain de la guerre diverses manifestations d'échanges culturels centrées sur la jeunesse en partenariat avec la DEP. Ce point est relativement connu du fait de la multiplicité des témoignages publics et de l'intérêt précoce des historiens pour cette histoire<sup>384</sup>. Nous reprendrons à notre compte ces analyses et les consoliderons en montrant que l'idéalisme pacifiste de ces hommes et de ces femmes prenait sens dans un parcours de vie, ce que E. Agrikoliansky a appelé une « carrière militante »<sup>385</sup> (1/).

Ce constat nous conduira à poser la question de l'origine de l'entente entre cette coalition de cause des militants du rapprochement par la jeunesse et ceux qu'ils appelaient parfois les « pharisiens »<sup>386</sup>, c'est-à-dire les « rééducateurs sécuritaires ». On sait par exemple que Jean du Rivau travailla de concert avec le général Koenig, commandant des forces françaises dans la zone d'occupation. Alors que Rivau est dépeint à juste titre comme l'incarnation de l'idéal type du militant de la réconciliation, le général Koenig se représenta jusqu'à la fin cette action publique comme une action au service de la rééducation des jeunes Allemands et, indirectement, de la sécurité de la France (voir ci-dessus). Comment des acteurs animés par des représentations si différentes du sens politique (voire moral) de cette action

---

<sup>383</sup> Le père jésuite Jean du Rivau (1903-1970) est issu d'une famille de la grande bourgeoisie provinciale française. Il est essentiellement connu pour ses activités franco-allemandes de l'après Seconde guerre mondiale. Devenu aumônier militaire, cet ancien cadre des chantiers de jeunesse du maréchal Pétain se retrouva un peu par hasard dans l'Allemagne occupée en 1945. Il fonda alors une association tournée vers le rapprochement entre les deux pays, le Centre d'Etudes Culturelles Economiques et Sociales, qui devint bientôt le Bureau International de Liaison et de Documentation. Il était proche, comme nous le verrons plus loin, des plus hauts responsables de la démocratie-chrétienne, à Paris comme à Bonn.

<sup>384</sup> En ce qui concerne les récits des témoins, on peut mentionner : ROVAN (1972) « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704 ; MOREAU (1981) « Les aspects particuliers de la politique d'occupation française dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire. » In : VAILLANT, *La dénazification*. Op. Cit., pp19-35. Divers auteurs ont repris à leur compte ces récits, notamment : FARQUHASON et HOLT (1975) *Europe From Below*. Op. Cit.; BOCK (2002) « Gesellschaftliche Neubegründung interkulturellen Austauschs. Zur Vorgeschichte und Struktur des DFJW 1949-1963. » In : *Lendemains*, 107-108, pp139-224, PLUM (2007) *Französische Kulturpolitik in Deutschland*. Op. Cit.

<sup>385</sup> AGRIKOLIANSKY (2001) « Devenirs militants. » In : *RFSP*, 51 (1/2), pp19-215. Sur cette notion, voir également : SIMÉANT (2001) « Entrer, rester en humanitaire. Des fondateurs de Médecins sans frontières aux membres actuels des ONG médicales françaises. » In : *RFSP*, février-avril 2001, 51 (1/2), pp47-72.

<sup>386</sup> GROSSER (1950) « Les pharisiens. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février 1950, 5, pp1-6, p1.

publique parent-ils travailler ensemble ? Notre interprétation est que cette entente ne porta pas sur les fins dernières mais sur l'action à mener. Concrètement, l'action collective passa par la conclusion de ce que B. Palier appelle un « consensus ambigu ou contradictoire »<sup>387</sup>, c'est-à-dire une entente a minima entre des acteurs qui poursuivaient des objectifs politiques très différents mais se retrouvaient sur l'action (concrète) à mener. Nous soulignerons, conformément à l'hypothèse énoncée dans l'introduction de la thèse, que c'est par le discours que les acteurs construisirent cette entente (2/).

Nous nous interrogeons dans la dernière section sur l'origine de cet accord a minima sur l'action à mener. Les « consensus ambigus voire contradictoires » ne sont pas monnaie courante<sup>388</sup>. Or celui-ci est spectaculaire : quoi de commun entre un Edmond Vermeil se proposant de faire subir à l'Allemagne une « épreuve implacable »<sup>389</sup> et un père jésuite prêchant l'amour et la réconciliation entre les peuples ?<sup>390</sup> Pourquoi Jean du Rivau et Edmond Vermeil ne sont-ils pas entrés dans ce que Luc Boltanski et Laurent Thévenot appellent une « épreuve de justification »<sup>391</sup>, c'est-à-dire un débat sur les fins ultimes ? Le pragmatisme des acteurs était vraisemblablement en partie conforme à l'esprit du temps. Guy Saez souligne ce point en ce qui concerne les choix de *Peuple et Culture* à la Libération. Il s'agissait « de rompre avec les habitudes d'indécision, de dispersion, de bavardages, dont la construction d'une culture populaire a tellement souffert par le passé, notamment pendant le Front populaire. Ce culte de l'action et cette mentalité de bâtisseurs sont d'autant mieux reçus qu'ils saturent tout le climat idéologique de l'époque »<sup>392</sup>. Nous explorerons ici une hypothèse explicative complémentaire : le « poids du passé »<sup>393</sup>. La thèse est que le « consensus ambigu voire contradictoire » est à mettre au crédit des militants du rapprochement. Ils acceptèrent les catégories cognitives et normatives des « pharisiens »<sup>394</sup> sans demander de débat sur les fins

---

<sup>387</sup> Sur cette notion empruntée à B. Palier, voir nos éclaircissements p40.

<sup>388</sup> Pierre Lascoumes s'est intéressé à ces phénomènes d'entente au niveau des instruments. Il souligne leur instabilité : « *Les oppositions demeurent toujours latentes* ». LASCOURMES (1995) « Les arbitrages publics des intérêts légitimes en matière d'environnement. » In : *RFSP*, 45 (3), pp396-419, p410.

<sup>389</sup> VERMEIL (1946) *Quelques aspects du problème franco-allemand*. Op. Cit.

<sup>390</sup> Un plongeon rapide dans l'actualité de l'OFAJ confirme ce sentiment d'étrangeté. La situation est exactement renversée : les acteurs sont profondément d'accord sur l'action concrète à mener mais se disputent sur les valeurs, les visions du monde etc. (voir Chapitre 6/).

<sup>391</sup> Boltanski et Thévenot parlent aussi de « montée en généralité » ou de « mise en équivalence ». Dans une controverse, les acteurs construisent une équivalence entre la situation singulière et des « grandeurs » morales ou éthiques. Quand celles-ci sont incommensurables, la controverse débouche sur un différend. Voir à ce propos nos remarques p583.

<sup>392</sup> SAEZ (2001) « Mythe des origines et filiations ambiguës : les origines de *Peuple et Culture*. » In : DEREYMEZ, *Être jeune en Isère*. Paris : L'Harmattan, p182.

<sup>393</sup> Nous revenons sur cette notion un peu plus loin, p160.

<sup>394</sup> GROSSER (1950) « Les pharisiens. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février 1950, 5, pp1-6, p1.

ultimes. Ils avaient de bonnes raisons à cela. Plus que tout autre discours pacifiste, celui sur le rapprochement « par la jeunesse » était intenable au lendemain de la guerre car il avait été disqualifié par la propagande nazie et collaborationniste (3/).

## **1/ Comprendre un engagement en valeurs à partir de la notion de « carrière militante »**

Nous l'avons dit, divers auteurs ont souligné que des acteurs investirent dans les rencontres internationales de la DEP un autre référent que celui, sécuritaire, de la rééducation. Ces auteurs sont d'abord et avant tout d'anciens acteurs de cette histoire. A. Grosser, fondateur avec Emmanuel Mounier du *Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle*, a par exemple expliqué dans ses ouvrages sur l'Allemagne que dans son esprit et dans celui de ses compagnons, ces rencontres étaient fondées « sur l'idée de l'échange, et non plus de la rééducation des uns par les autres »<sup>395</sup>. Joseph Rovin a également participé à cette aventure. Lui aussi établissait quelques dizaines d'années après les faits une distinction entre les motivations « morales » de ce groupe de militants du rapprochement et celles des autres acteurs : « Ramener l'Allemagne sur des voies démocratiques n'était qu'une des intentions qui animaient l'action des responsables français de jeunesse et d'éducation populaire en Allemagne occupée. L'autre volet du programme visait la réconciliation »<sup>396</sup>. Cette mémoire vive fut ensuite reprise par des universitaires qui mirent l'accent sur le rôle des initiatives privées dans le rapprochement franco-allemand<sup>397</sup>. Nous nous proposons dans ces pages de revenir sur ces récits et de les interroger afin de mieux comprendre les motivations de ce groupe d'acteurs. L'idée d'un engagement collectif pour une cause morale telle que la réconciliation pose en effet quelques questions épistémologiques importantes.

Elle est, pour commencer, traversée par les problèmes « classiques » de la méthode compréhensive qui ne dispose, comme source d'interprétation, que des signes que les acteurs

---

<sup>395</sup> GROSSER (1985) *L'Allemagne en Occident. La République Fédérale 40 ans après*. Paris : Fayard, p38.

<sup>396</sup> ROVIN (1972) « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704, p687.

<sup>397</sup> FARQUHASON et HOLT (1975) *Europe From Below*. Op. Cit.; BOCK (2002) « Gesellschaftliche Neubegründung interkulturellen Austauschs. Zur Vorgeschichte und Struktur des DFJW 1949-1963. » In : *Lendemanns*, 107-108, pp139-224.

ont bien voulu laisser de leurs motivations, à savoir leurs actions et leurs discours. Sans sortir de la posture herméneutique qui est la nôtre<sup>398</sup>, on sait que les discours des acteurs sont traversés par plusieurs facteurs de distorsion. Quand ils sont produits longtemps après les faits, les témoignages sont sujets aux phénomènes de reconstruction a posteriori. Si ce problème est contrôlable<sup>399</sup>, il importe de souligner que même les discours tenus dans le temps de l'action n'échappent pas à ce tropisme. Il convient en effet d'ajouter à cette difficulté un autre écueil, propre au « militantisme de cause »<sup>400</sup> : ce qu'on pourrait appeler le « tropisme de la rationalisation en valeurs »<sup>401</sup>. Le problème de la compréhension des motivations des acteurs est décuplé quand il est question de motivations morales, car, pour reprendre une expression de Bourdieu, les individus tirent de nombreux « *profits à se soumettre à l'universel* »<sup>402</sup>. Ne risque-t-on pas, en prenant trop au sérieux le discours des acteurs, de les suivre aveuglément sur un registre qui relève surtout de la rhétorique ?

On peut prendre l'exemple de l'article « *L'Allemagne de nos mérites* », publié par Joseph Rovin dans *Esprit* en 1945<sup>403</sup> où celui-ci plaide pour une politique « responsable » de la France en Allemagne. Dans toutes les explications de texte qu'il a données, Joseph Rovin présente son engagement militant en Allemagne après la guerre comme la continuation de la lutte pour les valeurs de l'humanisme et de la civilisation défendues par la Résistance. Ces explications ne sont pas des « reconstructions a posteriori »<sup>404</sup>. Le texte est bien truffé de références à la Révolution française, à la République et à la Résistance. Mais comment établir

---

<sup>398</sup> Autrement dit sans entrer dans une autre sociologie cherchant à mettre en évidence les déterminations sociales « inconscientes » des acteurs. Voir par exemple : BOURDIEU (1994) *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil.

<sup>399</sup> DELORY-MOMBERGER (2000) *Les histoires de vie. De l'invention de soi au projet de formation*. Paris : Economica.

<sup>400</sup> Par « militantisme de cause » nous entendons ces actions collectives où, pour reprendre une expression d'Eric Agrikoliansky, les acteurs « consacrent l'essentiel de leurs activités militantes à des luttes revendicatives dont ils ne sont pas les bénéficiaires directs ». AGRIKOLIANSKY (2001) « Carrières militantes et vocations à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 80. » In : *RFSP*, 51 (1/2), pp27-46, p28. Cet auteur a travaillé sur la Ligue des Droits de l'Homme. G. Stangherlin s'est également intéressé à cette notion dans son étude sur l'engagement humanitaire. STANGHERLIN (2005) *Les acteurs des ONG : L'engagement pour l'autre lointain*. Paris : L'Harmattan.

<sup>401</sup> Dans *Economie et Société*, Weber note que l'action en valeur est moins intelligible que l'action rationnelle en finalité au sens strict, c'est-à-dire l'action conséquentialiste tournée vers des fins matérielles. Ce problème de l'inintelligibilité scientifique de l'action en valeur a conduit E. Friedberg à proposer une méthode d'interprétation du sens de l'action centrée, dans un premier temps, sur l'action rationnelle en finalité : « l'utilitarisme méthodologique ». FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p191, p64. Voir note 2077.

<sup>402</sup> BOURDIEU (1994) *Raisons pratiques*. Op. Cit., p164. Bourdieu lie dans son texte ce problème à sa théorie sur l'habitus. Tel n'est pas notre propos.

<sup>403</sup> ROVAN (1945) « *L'Allemagne de nos mérites*. » In : *Esprit*, 11, pp529-540.

<sup>404</sup> Comme par exemple le récit des origines de la Cinquième République qui renvoie au discours de Bayeux. Voir : DULONG (1997) *Moderniser la politique : aux origines de la Ve République*. Paris : L'Harmattan.

scientifiquement que Joseph Rován était bien motivé par cette représentation morale de l'action politique à mener en Allemagne et non pas, par exemple, par des intérêts matériels cachés ?

Le cas n'est pas abstrait. Dans son étude sur les intellectuels français et l'Allemagne, Martin Strickmann s'interroge sur d'éventuelles motivations matérielles de Rován, faisant l'hypothèse d'une stratégie quelque peu cynique en termes de « quête de pouvoir ». Il rappelle que Rován fut responsable de 1945 à 1946 des prisonniers de guerre allemands en France et qu'il fut accusé par des anciens de la Wehrmacht de n'avoir rien fait pour empêcher le drame humanitaire qui conduisit au décès, par manque de soins et d'alimentation, de quelques dizaines de milliers d'hommes<sup>405</sup>. Sans reprendre à son compte ces graves accusations, M. Strickmann se demande si la germanophilie de Rován ne fut pas quelque peu dépendante du statut de ses interlocuteurs : « *Rován a donc créé deux catégories sociales de prisonniers de guerre : la grande, qui vit au début dans un état de désolation et qui, pour une part lui en fait reproche pendant des dizaines d'années, et une sorte d'élite d'anciens officiers, qui reçoit de l'attention et un traitement privilégié de la part de Rován et qui lui reste reconnaissant pendant des années* »<sup>406</sup>. Ou pour le dire autrement, une stratégie de pouvoir se serait glissée dans les motivations morales de l'intéressé. Il aurait compris très vite le profit qu'il pourrait tirer des « coups de pouces » donnés aux anciens officiers appelés à devenir les futures élites allemandes. Dans ses mémoires, Rován relate un cas apportant du crédit à cette interprétation, celui de l'ancien officier Walter von Cube. Il le fit libérer et l'invita à venir participer aux manifestations qu'il organisait en Allemagne. Cube lui rendit la pareille quelques années plus

---

<sup>405</sup> Les chiffres de ce drame humanitaire sont mal connus. Ils sont définitivement inférieurs à ceux avancés par le journaliste James Bacque dans son livre polémique où il accuse la France de « génocide ». Se fondant sur des sources peu fiables, Bacque avance le nombre hallucinant de 900 000 Allemands mort en France dans les années de l'immédiat après-guerre. Il justifie son accusation de génocide en ces termes : « *Les conditions de détention de ces détenus furent délibérément entretenues par des autorités militaires, qui avaient pourtant les moyens d'y porter remède* ». BACQUE et LUDET (1989) *Morts pour raisons diverses : enquête sur le traitement des prisonniers de guerre allemands dans les camps américains et français à la fin de la seconde guerre mondiale*. Paris : Sand, p24. Cet ouvrage fut vertement critiqué par les historiens, notamment Henry Rousso : ROUSSO (1989) « En quête des camps de la mort pour soldats du Reich. » In : *Libération*, 4 décembre 1989 pp30-32. D'après Sonia Combe, toute la lumière n'a pas été faite sur cette histoire à cause de la fermeture des archives : COMBE (1994) *Archives interdites. Les peurs françaises face à l'histoire contemporaine.*, Paris : A. Michel. La thèse de doctorat de Fabien Theofilakis (en cours) permettra peut-être de clore le débat. Sur les mauvais traitements subis par les prisonniers allemands en France au lendemain de la guerre, voir aussi : VOLDMAN (1998) *Le déminage de la France après 1945*. Paris : Éditions Odile Jacob.

<sup>406</sup> « *Rován schafft also qua Amt Zwei-Klassen-Gesellschaft deutscher Kriegsgefangener : Das Gros, das, anfangs in desolatesten Zuständen lebt und dies Rován z. T. noch Jahrzehnte später zum Vorwurf macht, und eine Art Elite ehemaliger Offiziere, die die Aufmerksamkeit und privilegierte Behandlung durch Rován erfährt und ihm hierfür noch Jahre später dankbar ist.* » STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle*. Op. Cit., p103.

tard quand il devint responsable de la radio *Bayerischer Rundfunk*. Il lui offrit un poste de correspondant de la radio à Paris.

La question des responsabilités de Rován dans le drame humanitaire des prisonniers allemands n'est pas d'un grand intérêt pour notre propos<sup>407</sup>, pas plus que ses motivations personnelles. Cet exemple illustre simplement le problème épistémologique inhérent à la compréhension du phénomène du « militantisme de cause »<sup>408</sup> : comment faire la part des motivations morales et des motivations matérielles qui, étant socialement moins légitimes, apparaissent moins dans les discours. On pourrait, après tout, soutenir une interprétation cynique de toute cette entreprise militante. Le cas de Joseph Rován et Walter von Cube n'est en effet pas le seul à apporter de l'eau au moulin de l'hypothèse d'une stratégie de pouvoir consistant à échanger une amnistie personnelle aux jeunes élites allemandes contre la promesse d'une rétribution future<sup>409</sup>. D'un strict point de vue matériel, il était par ailleurs rationnel de venir travailler en Allemagne dans une association telle que le BILD qui bénéficia – nous y reviendrons – des largesses financières de l'administration française d'occupation<sup>410</sup>.

Nous prendrons finalement congé de ces interprétations matérialistes. Ces éléments suggèrent néanmoins qu'il n'est probablement pas vain de chercher à comprendre de manière plus détaillée les motivations des acteurs afin d'objectiver – car telle est bien notre hypothèse – qu'ils investirent leur action d'un sens dissonant par rapport aux cadres cognitifs sécuritaires dominants. Quels signes nous renseignent sur les valeurs visées ? Comment ces motivations morales s'articulaient-elles avec d'autres motivations, en particulier matérielles ? Comment ces hommes et ces femmes s'accommodèrent-ils des normes sécuritaires de l'époque ? Ce travail de déconstruction pourra sembler peu économique dans la mesure où nous

---

<sup>407</sup> Rován est revenu à de nombreuses reprises sur le drame des prisonniers allemands en France. Il a expliqué qu'il récupéra 900 000 personnes affamées et affaiblies et qu'il dut déplorer environ 30 000 décès. Rován est revenu sur cet épisode dans ses mémoires. ROVÁN (1999) *Mémoires d'un Français qui se souvient d'avoir été allemand*. Paris : Seuil. Voir également l'entretien avec Henric L. Wuermeling, enregistré le 29 avril 1999 et publié, en allemand, sur le site de la radio Bayerischer Rundfunk : [http://www.br-online.de/alpha/forum/vor9904/19990429\\_i.shtml](http://www.br-online.de/alpha/forum/vor9904/19990429_i.shtml).

<sup>408</sup> Sur cette notion empruntée à Éric Agrikoliansky, voir note 400.

<sup>409</sup> Henri Humblot raconte dans un article comment il remit en scelle Heinrich Hartmann (1914-2007), numéro deux de la Jeunesse Hitlérienne, en le faisant nommer à la tête d'une importante institution du travail social, le Internationaler Bund für Kultur und Sozial Arbeit (IB). Quelle était la part de calcul intéressé (au sens matériel), dans ces initiatives ? Il est difficile de le dire. HUMBLOT (1981) « Contrôle et incitation des mouvements de jeunesse en Wurtemberg du Sud - un témoignage vécu de 1945 à 1949. » In : VAILLANT, *La dénazification par les vainqueurs*. Op. Cit., pp37-62. Nous revenons plus loin sur cet épisode de la création du IB.

<sup>410</sup> Les acteurs ne taisent pas toujours ces motivations. Voir par exemple le témoignage de François Bourel : Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, François Bourel, AOR 7/1b, 21.4.1997.

parviendrons, trente pages plus loin, à des conclusions voisines de celles des auteurs qui se sont intéressés aux motivations de ces militants sans l'appareillage heuristique mobilisé ici. Nous essaierons toutefois de montrer que le gain dépasse la simple consolidation des certitudes acquises à partir des récits des acteurs. Si le diagnostic d'une action collective centrée sur des valeurs communes de paix, de rapprochement et de réconciliation sera confirmé, il apparaîtra également que ces militants avaient aussi d'autres bonnes raisons subjectives de se coordonner.

On sait qu'il n'existe pas de recette miracle à la compréhension. Comme l'écrit R. Boudon, la reconstruction des raisons des acteurs est nécessairement très éloignée de l'idéal positiviste d'objectivité : « *En fait, ladite reconstruction ne consiste en rien d'autre qu'en l'élaboration d'une théorie des raisons des acteurs compatible avec l'ensemble des raisons observables, et en la mobilisation pour ce faire, de raisons acceptables* »<sup>411</sup>. Parmi les théories de l'action collective<sup>412</sup>, les travaux d'E. Agrikoliansky sur les « carrières militantes » nous serviront de boussole<sup>413</sup>. Cet auteur a mis en avant cette notion afin de comprendre l'engagement d'individus dans « *des luttes revendicatives dont ils ne sont pas les bénéficiaires directs* »<sup>414</sup> (dans son cas des militants de la Ligue des Droits de l'Homme). Elle est particulièrement intéressante pour comprendre le poids des considérations morales dans cette action collective.

La notion propose tout d'abord de dépasser l'opposition classique entre motivations morales et stratégiques ou entre l'action rationnelle « en valeurs » et « en finalité »<sup>415</sup>. Il ne s'agit pas simplement de rappeler, avec Weber, que ces deux motivations ne sont que des types permettant au chercheur d'apporter des éclairages toujours incomplets sur les comportements sociaux<sup>416</sup>. La notion postule que l'association de ces deux types de motivations joue un rôle essentiel en apportant une réponse au dilemme olsonien de l'action collective. Ce point nous conduira à mettre en évidence le rôle joué, dans cette action collective militante, par des « entrepreneurs de mobilisations »<sup>417</sup>, c'est-à-dire des individus

---

<sup>411</sup> BOUDON (2002) « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? » In : *Sociologie et sociétés*, 34, pp9-34, p23.

<sup>412</sup> FILLEULE et PÉCHU (1994) *Les théories de l'action collective*. Paris : L'Harmattan.

<sup>413</sup> AGRIKOLIANSKY (2001) « Carrières militantes et vocations à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 80. » In : *RFSP*, 51 (1/2), pp27-46.

<sup>414</sup> Ibid., p28.

<sup>415</sup> VANDENBERGHE (1997) *Une histoire critique de la sociologie allemande. Aliénation et réification. Tome 1/ Op. Cit.*

<sup>416</sup> WEBER (1995) *Economie et société*. Op. Cit., pp55-57.

<sup>417</sup> Pierre Favre voit dans cet aphorisme - « *il n'y a pas de mobilisations sans entrepreneurs de mobilisation* » - une des rares (quasi) lois sociologiques. FAVRE, P., (1998), « Quelques considérations sur la démarche et les finalités de l'enseignement en science politique ». In : P. FAVRE et J.-B. LEGAVRE, *Enseigner*

qui avaient de bonnes raisons subjectives (morales ici) de prendre en charge les coûts de coordination (a/).

La deuxième hypothèse centrale de la grille de lecture des « carrières militantes » est que ces motivations morales (auxquelles se mêlent donc une forme de rationalité économique) peuvent être partiellement « *expliquées causalement* »<sup>418</sup> par la compréhension de ce qu'Eric Agrikoliansky ou encore P. Bezes appellent, après Boudon, des effets de « position » et de « disposition »<sup>419</sup>. Il s'agit alors de montrer, pour reprendre une expression chère à R. Boudon, que les acteurs ont de bonnes raisons subjectives de penser que « *X est juste, illégitime, etc.* »<sup>420</sup>. Les Rovan, Grosser, etc. avaient de bonnes raisons de ne pas voir dans les jeunes Allemands qu'une « *jeunesse éprise de force, dédaigneuse des valeurs morales, antisémite comme aux plus beaux jours* »<sup>421</sup>. (b/).

La troisième hypothèse heuristique s'inspire plus directement de la notion de « carrière », empruntée par E. Agrikoliansky à l'Ecole de Chicago. Rappelons que dans les travaux de Hughes ou encore de Becker, la notion de carrière permet de comprendre la dynamique endogène des comportements sociaux<sup>422</sup> : le fait d'avoir été fumeur de marijuana à l'instant T prédispose à la consommation d'autres substances illicites à T+1. Traduite dans le domaine du militantisme de cause, cette idée signifie que le fait d'avoir milité pour une cause à l'instant T n'est pas anodin du point de vue de l'engagement à T+1. Cette idée d'une dynamique propre à l'engagement nous conduira à identifier une série d'aiguillages dans la carrière de nos militants : l'engagement dans les mouvements non-conformistes des années 1930, les structures de jeunesse de Vichy, l'Allemagne après la guerre, etc. (c/).

La dernière hypothèse emprunte également aux travaux de l'Ecole de Chicago et plus précisément à la perspective « interactionniste » de cette sociologie. L'idée est que les motivations sont construites dans l'interaction et qu'une partie du sens de la cause réside dans le fait de se battre pour elle. L'identité de groupe résonne alors avec l'engagement en valeurs pour déterminer l'action. Chez les militants des droits de l'homme, les moments de sociabilité

---

*la science politique*. Op. Cit., pp15-36, p19. Sur les « entrepreneurs de mobilisations », voir : MCCARTHY et ZALD (1979) *The Dynamics of Social Movements : Ressource Mobilization, Social Control, and Tactics*. Cambridge : Winthrop Publishers.

<sup>418</sup> WEBER (1995) *Economie et société*. Op. Cit., p28.

<sup>419</sup> BOUDON (1986) « L'idéologie ou l'origine des idées reçues. » Paris : Fayard, pp330, BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

<sup>420</sup> BOUDON (1999) *Le sens des valeurs*. Op. Cit., p17.

<sup>421</sup> F. Mauriac, cité par Alfred Grosser, in : GROSSER (1997) *Une vie de Français*. Op. Cit., p59.

<sup>422</sup> HUGHES et HUGHES (1952) *Where Peoples Meet : Racial and Ethnic Frontiers*. Glencoe : Free Press, BECKER (1985) *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.

font autant sens que la cause pour laquelle ils dépensent leurs ressources. Dans le cas qui nous intéresse ici, l'identité joua surtout un rôle dans la gestion des « dissonances cognitives »<sup>423</sup> entre l'horizon normatif espéré de l'action – la réconciliation – et la réalité : l'occupation française en Allemagne, la germanophobie de l'opinion publique, etc. Nos militants de la réconciliation se construisirent en l'occurrence une identité de prophètes naviguant « à contre-courant » qui leur permit, pour reprendre une expression de P. Bezes, de « croire en la faisabilité »<sup>424</sup> de leur projet (d/).

#### a/ L'engagement en valeurs comme réponse au dilemme olsonien de l'action collective

Le premier intérêt de la notion de carrière militante réside dans le fait qu'elle permet de sortir de l'aporie de l'opposition, conforme au sens commun, entre action au service d'une cause et action au service de soi ou, selon la typologie wébérienne, entre l'action rationnelle en valeurs et l'action rationnelle en finalité<sup>425</sup>. La notion de carrière militante permet de comprendre comment motivations morales et « calcul économique »<sup>426</sup> se conjuguent.

Nous avons esquissé en introduction une interprétation matérialiste de cette action collective en imaginant une stratégie de pouvoir sur le long terme : ces militants auraient échangé une amnistie accordée aux jeunes officiers ou cadres de la Hitlerjugend contre la promesse d'une rétribution future<sup>427</sup>. Il est temps d'en prendre congé. Elle supposerait un calcul à long terme sur une équation à trop d'inconnues : l'Allemagne allait-elle recouvrer sa souveraineté ? Les jeunes élites allemandes réintégrées dans la société respecteraient elles les termes de l'échange ? Nous nous sommes en particulier interrogés plus haut sur les motivations personnelles de Joseph Rovin. Indépendamment de ses origines allemandes et de

---

<sup>423</sup> FESTINGER (1957) *A Theory of Cognitive Dissonance*. Stanford : Stanford University Press.

<sup>424</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

<sup>425</sup> WEBER (1995) *Economie et société*. Op. Cit.

<sup>426</sup> « Calcul économique » et non pas « calcul ». On peut en effet distinguer, avec F. Vandenbergue, deux types de calculs au sens wébériens : l'action rationnelle ou conséquentialiste orientée vers des fins matérielles (action rationnelle en finalité au sens strict) et l'action rationnelle ou conséquentialiste orientée vers des valeurs (action rationnelle en valeur). VANDENBERGHE (1997) *Une histoire critique de la sociologie allemande. Aliénation et réification. Tome 1/*. Op. Cit.

<sup>427</sup> Le groupe d'acteurs en question plaida en effet pour une amnistie générale pour les jeunes Allemands. HUMBLLOT (1947) « La Jeunesse Allemande d'Aujourd'hui. Pour une politique de la bonne foi. » In : *Esprit*, Janvier-juin 1947 pp381-393. Elle fut accordée le 2 mai 1947.

sa participation à l'histoire sociale et culturelle que nous retraçons plus loin, les motivations de Rovin à l'époque étaient relativement transparentes. Dirigeant de Peuple et Culture, il partait en Allemagne sur les traces des militants de l'éducation populaire français qui voyaient depuis des décennies dans l'Allemagne la terre de naissance des universités populaires, du mouvement ouvrier, etc.<sup>428</sup>. Si elle existe, la part des considérations stratégiques se situe ailleurs.

Le principal apport de la notion de carrière militante réside dans le fait qu'elle permet de comprendre comment les actions dirigées vers des causes échappent en partie au dilemme de l'action collective tel qu'il a été identifié par Mancur Olson<sup>429</sup>. Rappelons le point central de l'apport de Olson à la compréhension de l'action collective : il ne suffit pas d'avoir un intérêt personnel dans la réussite d'une action collective pour qu'il soit rationnel d'y participer. Quand l'objectif poursuivi est un bien public, autrement dit quand il est possible de jouir du bien indépendamment de la participation à l'action collective qui a permis de l'atteindre, il est plus rationnel de laisser les autres partager les coûts de cette action, en d'autres termes de pratiquer du « free-riding ». Les acquis de cette sociologie sont évidemment très importants<sup>430</sup>. Contrairement à ce qu'on pourrait penser a priori, le militantisme de cause est traversé par ces questions.

La notion de carrière militante permet de comprendre comment engagement en valeurs et calcul se mêlent pour expliquer la réussite de la mobilisation. Un premier niveau d'articulation est relativement évident. Comme le remarque P. Sabatier et Hank Jenkins-Smith, l'existence de valeurs partagées réduit en partie les coûts de coordination, rendant plus probable l'action collective<sup>431</sup>. Ce fait se comprend aisément : les valeurs communes sont génératrices d'identité. Or si l'identité d'Ego est supra-individuelle et suffisamment forte (sa famille, sa patrie, etc.) il n'envisage pas le free-riding à l'intérieur de ce groupe (la famille, la patrie...) car ce faisant, il aurait le sentiment de se tirer une balle dans le pied.

---

<sup>428</sup> ROVIN (1950) « La culture populaire en Allemagne. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril, 5, pp4-5. Sur les transferts culturels entre la France et l'Allemagne dans le domaine de l'éducation populaire, voir : SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture*. Op. Cit.

<sup>429</sup> OLSON (1965) *The Logic of Collective Action : Public Goods and the Theory of Groups*. Cambridge : Harvard University Press.

<sup>430</sup> Le paradigme olsonien de l'action collective permet de comprendre le phénomène des incitations sélectives mises en place par les syndicats ou encore la construction de contraintes, qu'elles soient matérielles comme les piquets de grève ou symboliques comme dans le cas de la stigmatisation des « jaunes » ou des « briseurs de grèves ».

<sup>431</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.; Voir sur ce point également l'analyse de S. Narath : NAHRATH (1999) « The Power of Ideas in Policy Research : A Critical Assessment. » *Public Policy and Political Ideas*. Cheltenham : Edward Elgar, pp41-58.

Nous insisterons ici sur le deuxième niveau d'articulation entre valeurs et calcul économique car il est moins intuitif : le rôle, essentiel dans cette histoire, de quelques « entrepreneurs de mobilisation »<sup>432</sup> c'est-à-dire d'individus qui avaient de bonnes raisons subjectives – dans le cas qui nous intéresse une sensibilité morale par rapport à une cause – pour prendre en charge les coûts de coordination. Bien que les interactions fussent importantes entre tous ces acteurs, deux réseaux d'interrelations apparaissent nettement. Le premier, dominé par la figure de Jean du Rivau, s'organisa autour de deux associations : le *Bureau International de Liaison et de Documentation* et la *Gesellschaft für Übernationale Zusammenarbeit*. Le second, dont le principal entrepreneur de mobilisation fut Emmanuel Mounier, s'appuya sur la revue *Esprit* avant de s'organiser de manière plus systématique en 1949 avec la création du *Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle*<sup>433</sup>. La mort de Mounier en 1950 nous conduira à évoquer le rôle d'un autre entrepreneur : Alfred Grosser.

Le premier élément à signaler en ce qui concerne Jean du Rivau est que rien ne le prédisposait a priori à se tourner vers l'Allemagne. Il ne parlait pas l'allemand et ne participa semble-t-il à aucun mouvement pacifiste pendant l'entre-deux-guerres. Il arriva en Allemagne en 1945 un peu par hasard en tant qu'aumônier militaire. Il resta finalement pendant quatre ans dans la Zone française d'occupation, créant en 1945 à Offenbourg<sup>434</sup>, en Pays de Bade, une association, le Centre d'Etudes Culturelles Economiques et Sociales, qui devint bientôt le *Bureau International de Liaison et de Documentation*. Offenbourg était un lieu de passage pour de nombreux voyageurs en transit vers l'Allemagne, une centralité dans la Zone française d'occupation qui contribua au rayonnement de ce centre d'échanges culturels. Après quelques années, le BILD déménagea à Strasbourg puis Paris et une association jumelle fut créée à Cologne, la *Gesellschaft für Übernationale Zusammenarbeit*.

La présentation du parcours de Jean du Rivau pose problème car il est difficile de démêler, en ce qui le concerne, le mythe de la réalité<sup>435</sup>. Sa congrégation freine l'accès à une

---

<sup>432</sup> MCCARTHY et ZALD (1979) *The Dynamics of Social Movements : Ressource Mobilization, Social Control, and Tactics*. Cambridge : Winthrop Publishers.

<sup>433</sup> Sans Rovin, devenu entre temps agent contractuel de la Direction de l'Education Publique.

<sup>434</sup> COUCHOUD (1952) « Une petite ville, monographie d'Offenbourg en Bade. » In : *Documents*, 2/3, pp214-229.

<sup>435</sup> Ce point a été relevé par Martin Strickmann : « Il est difficile de faire la différence entre le mythe et la réalité car la réception de son œuvre et les récits biographiques sont pratiquement monopolisés par ses élèves ou ses successeurs du BILD qui ont tendance à écrire des hagiographie ». « Es ist schwer, zwischen Mythos und Wirklichkeit zu unterscheiden, da die Rezeption und biografische Beschäftigung mit ihm fast nur durch sein 'Schüler' und Nachfolger von BILD erfolgt, die zum Teil Hagiographien verfassene ». STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle*. Op. Cit., p124.

partie de ses documents personnels<sup>436</sup> et les associations franco-allemandes qu'il a essaimées ont diffusé un récit qui ne permet pas de se faire une image complète du personnage<sup>437</sup>. On sait par exemple qu'il fut aumônier dans les Chantiers de jeunesse pendant la guerre, mais les personnes qui évoquent son parcours éclipsent cette période dans leurs écrits<sup>438</sup>. Or son anti-gaullisme viscéral de l'après-guerre – « *Tout le monde sait que des émigrés ne font jamais rien* »<sup>439</sup> - incite à s'interroger sur ses rapports avec Vichy. Comme Mounier et une large part des réseaux structurés autour d'*Esprit* et de *Témoignage Chrétien*<sup>440</sup>, Rivau semble avoir fait un bout de chemin avec la Révolution nationale et cet épisode n'est peut-être pas étranger à la maturation de son engagement franco-allemand de l'après-guerre (voir pp127-131). A propos de son attitude entre 1940 et 1945, son successeur au BILD se contente de signaler que Rivau fut « *un grand aumônier des chantiers de jeunesse* »<sup>441</sup> et qu'il se réjouit de la disparition de la III<sup>e</sup> république<sup>442</sup>.

Une chose est en revanche certaine : Rivau comprenait son engagement franco-allemand comme la mise en œuvre de l'Évangile. C'est en Chrétien qu'il tendit la main à l'Allemagne : « *Notre conscience d'homme, de Chrétien, nous interdit de rester indifférent* »<sup>443</sup>. Un de ses proches collaborateurs confirme : Rivau avait pour mandat de « *prêcher l'amour de Jésus Christ autour de nous !* »<sup>444</sup>. Cet engagement de Chrétien pour la réconciliation avec l'ancien ennemi s'appuyait semble-t-il sur une représentation optimiste de l'attitude de l'Église allemande face au nazisme. On retrouve en effet dans ses écrits une référence constante à l'idée selon laquelle l'Église catholique allemande aurait été le dernier

---

<sup>436</sup> Papiers du père du Rivau, Archives de la Province de France de la Compagnie de Jésus, 15 rue Raymond Marcheron, 92170 Vanves, France

<sup>437</sup> GUERVEL (1990) « Le fondateur Jean du Rivau. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 45, pp125-131, BOUREL (1995) « Jean du Rivau. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Numéro spécial, 50<sup>ème</sup> anniversaire, pp157-164.

<sup>438</sup> BOUREL (1995) « Jean du Rivau. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Numéro spécial, 50<sup>ème</sup> anniversaire, pp157-164, p158.

<sup>439</sup> Cité par P. Chenaux, in : CHENAUX (1990) *Une Europe Vaticane ? Entre le plan Marshall et les Traités de Rome*. Bruxelles : CIACO, p85.

<sup>440</sup> Sur *Témoignage Chrétien* : BEDARIDA (1977) *Témoignage chrétien. Les armes de l'Esprit.*, Paris : Les éditions ouvrières.

<sup>441</sup> BOUREL (1995) « Jean du Rivau. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Numéro spécial, 50<sup>ème</sup> anniversaire, pp157-164, p159.

<sup>442</sup> « *Il a certainement vu disparaître sans regret un régime pour lequel il n'éprouvait aucune attirance naturelle* ». Ibid., p158.

<sup>443</sup> « *Quatre cents enfants réfugiés découvrent la France.* » (1951), In : *Documents, revue des questions allemandes*, 12, pp1304-1305, p1304.

<sup>444</sup> Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, François Bourel, AOR 7/1b, 21.4.1997. Ce thème chrétien de la réconciliation avec l'ancien ennemi marqua l'identité du BILD jusqu'au début des années 1950. Cf. par exemple : MOREL (1947) « *Botschaft an die christliche Jugend der Welt.* » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 4, pp1-5.

rempart contre le nazisme et constituerait de ce fait une base solide pour une première action en Allemagne<sup>445</sup>.

A cette disposition mentale il convient d'ajouter un effet de situation évident en ce qui le concerne. Se retrouvant quelque peu par hasard dans Allemagne de la « Stunde Null »<sup>446</sup>, il fut frappé par la misère et le désarroi de la jeunesse allemande et exprima tout de suite sa sympathie pour cette génération : « *Un enfant n'est jamais responsable de la misère qu'il subit. Il n'a jamais porté les armes, voté pour celui-ci ou celui-là. C'est une victime* »<sup>447</sup>.

Les associations du père du Rivau travaillèrent dans plusieurs directions complémentaires. Le premier volet de leur action était la diffusion d'informations sur le pays voisin, d'où la création de deux revues : *Documents* en France, et *Dokumente* en Allemagne<sup>448</sup> dont l'audience moyenne fut très éloignée : 5000 exemplaires pour *Documents*, jusqu'à 70000 pour *Dokumente*<sup>449</sup>. Dans le premier numéro de *Documents*, du Rivau résumait en ces termes le projet politique auquel il allait s'atteler au cours des années suivantes : « *Notre but en publiant ces divers documents est uniquement de servir et de renseigner de part et d'autre sur les faits et gestes de l'un et l'autre. Nous ne voulons pas prendre parti, nous désirons simplement éclairer les uns et les autres par des textes et permettre un jour venant de commencer à parler* »<sup>450</sup>. Le deuxième volet de cette action concernait les échanges interpersonnels, en particulier entre les deux jeunes. Du Rivau organisa des rencontres de jeunes dans des auberges de jeunesse de la Forêt Noire avec le soutien et sous le contrôle de la DEP. Il envoya par ailleurs 5000 enfants de prisonniers de guerre allemands dans des familles françaises pendant l'été 1947.

Les personnes qui l'ont connu décrivent le père du Rivau comme une personnalité charismatique<sup>451</sup>. Il fut capable de fédérer autour de lui une équipe de militants actifs qui constituèrent la colonne vertébrale de ses associations. Parmi tous ces militants il convient de citer François Bourel<sup>452</sup>, qui prit sa place quelques années plus tard à la tête du BILD ou

---

<sup>445</sup> RIVAU (1947) « Au delà des frontières. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 8.

<sup>446</sup> Il y arriva en tant qu'aumônier militaire engagé dans l'armée du général de Lattre.

<sup>447</sup> « Quatre cents enfants réfugiés découvrent la France. » (1951), In : *Documents, revue des questions allemandes*, 12, pp1304-1305, p1304.

<sup>448</sup> Pour des raisons qui tiennent probablement à une différence dans l'intérêt culturel réciproque des deux pays, la GUZ eut de tout temps beaucoup plus d'audience en Allemagne que le BILD en France. Sa revue *Dokumente* publiait en 1950 à 50 000 exemplaires, soit dix fois plus que la revue française.

<sup>449</sup> WINTZEN (1981) « Initiatives privées et personnelles : les revues *Documents* et *Dokumente*, Vent debout et Verger. » In : VAILANT, *La dénazification par les vainqueurs*. Op. Cit., pp123-129.

<sup>450</sup> RIVAU (1945) « En guise de présentation. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 1.

<sup>451</sup> BOUREL (1995) « Jean du Rivau. » In : *Documents*, Numéro spécial, 50ème anniversaire, pp157-164.

<sup>452</sup> François Bourel (1924-2004) est un militant du rapprochement franco-allemand. Il fit la connaissance de Jean du Rivau à l'occasion d'une rencontre de jeunes catholiques à Überlingen en 1947. Il

encore Winfried Böll<sup>453</sup>, le responsable de l'équipe allemande. Rivau intéressa à son travail un grand nombre d'intellectuels qui donnèrent du lustre et du contenu à ses deux revues. Parmi ces premiers compagnons de route on peut mentionner des anciens résistants ou déportés comme Alfons Erb ou Georg Smolka, des journalistes (Paul Botta, J. Baumgartner ou encore Antoine Wiss-Verdier) et de jeunes universitaires tels que Gielbert Ziebur et Franz Ansprenger.

Toutes ces activités – la tenue d'un centre culturel permanent, l'organisation de rencontres de jeunes, la publication de revues – supposaient des ressources matérielles non négligeables. La qualité « d'entrepreneur de mobilisation » de Rivau découle de l'énergie qu'il déploya pour trouver des financements. Au cours de l'entre-deux-guerres, les militants du rapprochement franco-allemand avaient surtout trouvé des ressources du côté des milieux économiques<sup>454</sup>. De grandes familles d'industriels et des institutions philanthropiques proches de ces milieux avaient débloqué des fonds pour ces activités militantes. On n'observe rien de tel au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

Il est difficile de savoir jusqu'à quel point ce père jésuite put s'appuyer sur sa congrégation. Raïssa Mézières signale dans une petite étude sur la revue *Documents* que certains Jésuites français et allemands s'investirent de manière bénévole dans les activités franco-allemandes, en particulier dans l'animation des revues : Roger Heckel (futur évêque de Strasbourg), Jean Weydert, Luc-Antoine Boumard ou encore Michel Guervel<sup>455</sup>. On sait cependant que ses relations avec les Jésuites allemands ne furent pas des plus évidentes et que Rivau fut rappelé en France en 1949 à la suite d'un conflit avec eux.

La plupart de ses ressources matérielles, Rivau alla les chercher du côté de l'administration française d'occupation. Il était proche du général Koenig, gouverneur français de la zone. Les services de Koenig financèrent toutes les activités du BILD et l'administration française d'occupation mit à la disposition de l'association les locaux du

---

devint ensuite une des chevilles ouvrières du BILD. Jean Moreau le chargea par ailleurs en 1949 d'animer le centre de jeunes à Spire sur le Main et de coordonner les rencontres de la Loreley. Après sept années passées en Allemagne, il partit travailler à la Commission européenne. Il fut nommé au Conseil d'administration de l'OFAJ en tant que responsable du BILD.

<sup>453</sup> Sur W. Böll, voir nos informations biographiques p270.

<sup>454</sup> Voir notamment : BOCK (1998) *Projekt deutsch-französische Verständigung*. Opladen : Leske, Budrich, GORGUET (1999) *Les mouvements pacifistes et la réconciliation franco-allemande dans les années 1920 (1919-1931)*. Paris, Bern, Berlin : Peter Lang, LORRAIN (1999) *Des pacifistes français et allemands, pionniers de l'entente franco-allemande : 1871-1925*. Paris : l'Harmattan, SAINT-GILLE (2003) *La « Paneurope » : un débat d'idées dans l'entre-deux-guerres*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

<sup>455</sup> MÉZIÈRES (1998) *Documents, revue des questions allemandes et l'idée européenne, 1945-1949*. Institut Pierre Renouvin, Bulletin n°5, 6 juillet 1998.

centre d'Offenburg<sup>456</sup>. Il est difficile de chiffrer précisément le montant des ressources ainsi allouées du fait du caractère « peu réglementé » du mode de financement de l'action culturelle française<sup>457</sup>. Elles furent vraisemblablement importantes. Dans son récit de vie, François Bourel évoque tous les avantages matériels engendrés par le statut d'occupation et, à l'inverse, le changement brutal que la fin de ce régime provoqua pour ces militants<sup>458</sup>. Nous montrerons plus loin que ce financement public qui devint surtout allemand à partir de 1949 avait un prix, en termes d'orientation idéologique, que ce réseau accepta de payer.

Un deuxième réseau de militants du rapprochement par la jeunesse travailla de concert avec la DEP dans le cadre de cette politique de rencontres. Ce réseau eut pour première assise intellectuelle et institutionnelle la revue *Esprit*<sup>459</sup>. Nous nous arrêterons sur le rôle de deux personnalités qui jouèrent un rôle important dans la coordination de cette action : Emmanuel Mounier et Alfred Grosser, lequel reprit le flambeau après la mort du fondateur d'*Esprit* en mars 1950.

On sait que l'intérêt de Mounier pour l'Allemagne est bien antérieur à l'année 1945. Contrairement à ce que certains polémistes ont pu laisser entendre<sup>460</sup>, Mounier n'a jamais fait signe de la moindre sympathie à l'égard de l'idéologie national-socialiste. Il plaida en revanche dès ses écrits de jeunesse, c'est-à-dire sous Weimar, pour une politique de clémence à l'égard de l'Allemagne. Ces prises de positions lui valurent quelques critiques au début de la

---

<sup>456</sup> Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, François Bourel, AOR 7/1b, 21.4.1997

<sup>457</sup> Rivau recevait des subventions publiques mais également de l'argent en liquide. Corinne Defrance a mis en évidence que la France mit cette action culturelle sur le compte du budget d'occupation de telle sorte que ce sont les Allemands eux-mêmes qui l'ont financée. L'Allemagne se trouvant dans un contexte de pénurie extrême, on comprend que de nombreuses subventions sur les actions dites « culturelles » aient transité dans des valises plutôt que de manière officielle. DEFRANCE (1991) « Eléments d'une analyse de la politique culturelle française en Allemagne à travers son financement, 1945-1955. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 23/4, pp499-518. Voir également nos informations sur les sources de financement parallèle de la DEP p69.

<sup>458</sup> Témoignage de François Bourel, 21.4.1997. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, AOR 7/1.

<sup>459</sup> MOUNIER (1947) « Pour une politique allemande. » In : *Esprit*, mars 47 pp369-380 ; MOUNIER (1947) « Deux ans après. » In : *Esprit*, juin 47 pp890-1076 ; MOUNIER (1947) « Les Allemands parlent de l'Allemagne. Final. » In : *Esprit*, Juin 1947.

<sup>460</sup> Dans *L'Idéologie Française*, Bernard-Henri Lévy accuse Mounier et *Esprit* d'avoir été des figures intellectuelles de ce qu'il appelle le « fascisme français ». Nous renvoyons, pour une réfutation de ces accusations, au travail de Michel Winock : WINOCK (1996) *Esprit, des intellectuels dans la cité : 1930-1950*. Paris : Seuil. Avec une partie de l'équipe d'*Esprit* et de Témoignage Chrétien, Mounier fit cependant un bout de chemin avec Vichy car il vit dans un premier temps dans la Révolution nationale une opportunité de régénération morale en résonance avec certains de ses thèmes favoris : le communautarisme, l'anti-individualisme, l'anti-matérialisme, la régénération par la jeunesse. Ce n'est évidemment pas rien mais ne fait pas de Mounier un « fasciste ». ROUSSO (2001) *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*. Op. Cit., p293. La référence du livre de B. H. Lévy est : LEVY (1981) *L'idéologie française*. Paris : Grasset et Fasquelle.

guerre. Il répondit en 1940 (avant l'armistice) en maintenant qu'il aurait été plus « sage »<sup>461</sup>, au lendemain de la Première guerre mondiale, d'encourager par une politique constructive les courants démocratiques de la république de Weimar. Dans le même article de février 1940, Mounier se prononçait également, avec cinq années d'avance sur son engagement de l'après Seconde guerre mondiale, pour une politique ouverte à l'égard de l'Allemagne :

*« Nous attendons non pas un traité d'idéologie et de haine, mais un statut européen sans illusion comme sans pharisaïsme. Traité réaliste et humain, prudent et généreux, rigoureux et souple à la fois, qui brûlera jusqu'aux racines de l'impérialisme prussien, mais n'imposera rien à l'Allemagne qu'un Allemand aimant sa nation comme nous aimons la nôtre ne puisse accepter sans déshonneur dans le cadre de l'ordre européen. C'est un leurre, nous l'avons plus d'une fois appris à nos dépens, de vouloir fonder l'édifice européen sur le désespoir d'un peuple »*<sup>462</sup>.

On peut donc parler, en ce qui concerne Mounier, de disposition d'esprit compréhensive à l'égard de l'Allemagne.

A cette disposition particulière par rapport à l'Allemagne il convient d'ajouter, comme chez Rivau, une sensibilité par rapport au thème chrétien de l'amour de l'ancien ennemi. Citant K. Barth<sup>463</sup>, Mounier écrivit en 1945 : *« Ce qu'il a toujours manqué aux Allemands, c'est de croire que cette chose puisse exister : l'amitié de l'homme pour l'homme. Ils ne croient qu'à la force. Dans tout bon sentiment, ils ne soupçonnent qu'hypocrisie et pharisaïsme. Ils affirment n'avoir jamais rencontré qu'hostilité dans le monde. Ce ne sont pas des pédagogues qui y arriveront, comme le pensent les Américains, mais une amitié désarmante »*<sup>464</sup>. A cette sensibilité s'ajoutait chez lui des considérations humanistes ou humanitaires : *« L'Allemagne a faim. (...) La grande pénitence a commencé avec l'effondrement. Elle est dure. Elle n'est pas aussi longue que fut la nôtre. Elle obsède cependant, bouche le regard »*<sup>465</sup>.

---

<sup>461</sup> Publié en 1941, l'article date de février 1940. MOUNIER (1941) « Des deux Allemagnes aux deux traités. » In : *Esprit*, Février 1940, 89, pp209, p210.

<sup>462</sup> Ibid., p219.

<sup>463</sup> Karl Barth (1886-1968) est un théologien suisse protestant, une des plus grandes figures de la théologie chrétienne au XX<sup>ème</sup> siècle. Il effectua l'essentiel de ses études et le début de sa carrière universitaire en Allemagne avant d'en être expulsé en 1934 pour avoir refusé de prêter serment à Hitler. K. Barth fut également un intellectuel engagé, proche des courants social-démocrates en Allemagne et en Suisse. Il est par exemple le principal auteur de la Déclaration théologique de Barmen, un texte d'opposition chrétienne à l'idéologie nazie. Il s'engagea également après la guerre pour une politique de « l'amitié » en Allemagne et pour le rapprochement œcuménique. Il était considéré depuis les années 1930 comme une figure majeure du christianisme social, ce qui explique l'intérêt de Mounier et d'autres intellectuels proches de cette mouvance pour ses écrits.

<sup>464</sup> MOUNIER (1945) « Nouveaux débats sur l'Allemagne. » In : *Esprit*, 112, pp292-298, p293.

<sup>465</sup> MOUNIER, E., (1947), « Deux ans après ». In : *Esprit*, juin 47, pp890-1076, p895. Voir également : MOUNIER (1945) « Le désespoir allemand. » In : *Esprit*, Mai 1945, 110, pp900-902.

Son intérêt pour le rôle que pourrait jouer la jeunesse dans cette histoire se comprend lui aussi très bien au regard de ses prises de positions passées. Avec d'autres non-conformistes des années 1930<sup>466</sup>, Mounier participa à la promotion sociale de la catégorie « jeunesse » en investissant dans ce groupe social ses espoirs de régénération morale et politique<sup>467</sup>. Ses prises de position à l'égard de la jeunesse allemande se situent donc, encore une fois, dans la lignée de ses engagements passés. Commentant l'ouvrage de K. Jaspers sur la question de la culpabilité<sup>468</sup>, Mounier écrivait en 1947 : « *Tournons nous vers les masses, vers la jeunesse. Sans traîner sur des années un procès en culpabilité, exigeons que soit posé une fois, à la face de ceux qui sont morts parce qu'ils n'ont pas transigé, l'acte de reconnaissance de complicité. Cet acte par lequel chaque individu allemand assume la faute politique d'avoir été passif au moment décisif, est l'acte générateur de la démocratie allemande* »<sup>469</sup>.

Mounier coordonna la prise de position de divers intellectuels, la plupart de la mouvance d'*Esprit*, favorables à une politique responsable ou clémentine de la France en Allemagne. Outre Joseph Rovin<sup>470</sup>, il convient de mentionner Albert Béguin<sup>471</sup>, Jean Marie Domenach<sup>472</sup>, Robert d'Harcourt<sup>473</sup> ou encore André Philip<sup>474</sup>.

L'équipe germanophile d'*Esprit* s'organisa en 1949 avec la création d'une association qui allait travailler dans le même sens que le BILD : le *Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle*<sup>475</sup>. Le premier numéro de la revue publiée par ce comité, reproduit en

<sup>466</sup> LOUBET DEL BAYLE (1969) *Les non-conformistes des années 30*. Paris : Seuil.

<sup>467</sup> MOUNIER (1944) « La jeunesse comme mythe et la jeunesse comme réalité. Bilan 1940-1944. » In : *Esprit, nouvelle série*, 1er décembre 1944, 1, pp143-151 ; MOUNIER (1946) « A quoi pensent les jeunes hommes ? » In : *Le Monde illustré*, Janvier 1946.

<sup>468</sup> JASPERS (1990 (1946)) *La culpabilité allemande*. Paris : Les éditions de minuit.

<sup>469</sup> MOUNIER (1947) « Pour une politique allemande. » In : *Esprit*, mars 47 pp369-380, p380.

<sup>470</sup> ROVIN (1945) « L'Allemagne de nos mérites. » In : *Esprit*, 11, pp529-540.

<sup>471</sup> BÉGUIN (1945) « L'Allemagne et l'Europe. » In : *Esprit*, 6, pp789-797, p794.

<sup>472</sup> J. M. Domenach est notamment l'auteur de cette théorie intéressante du « travail de mémoire » : « *Si un peuple doit éterniser Oradour, c'est le peuple allemand. Oradour doit être pour nous un avertissement de rester vigilants à nos sombres instincts (...) Le sens de la tragédie d'Oradour est de rappeler et de prévenir, afin que de tels faits ne se renouvellent plus. Cet avertissement s'adresse en premier lieu aux Allemands, c'est pourquoi Oradour est une affaire allemande. La France ne peut rien gagner à perpétuer Oradour* ». GOLDBERG, DOMENACH et MOUNIER (1947) « Lignes d'avenir : Allemagne, France, Europe. » In : *Esprit*, juin 47, pp1074-1075. La raison pour laquelle nous mentionnons ce point apparaîtra plus loin.

<sup>473</sup> D'HARCOURT (1946) *Comment traiter l'Allemagne ?*, Paris : Tallandier ; D'HARCOURT (1948) *Esprit français, Esprit allemand*. Freiburg.

<sup>474</sup> A. Philip s'appliqua à démontrer les inepties d'une politique matérialiste de la sécurité : « *C'est donc dans un autre sens, dans la voie de profondes modifications de la structure économique et sociale de l'Allemagne, que la France trouvera les garanties nécessaires contre toute nouvelle agression germanique* ». PHILIP (1945) « Châtiment de l'Allemagne et reconstruction européenne. » In : *Esprit*, 6 Mai 1945.

<sup>475</sup> La création du Comité fut annoncée dans : MOUNIER (1949) « Un comité France-Allemagne. » In : *Esprit*, Novembre 1948. Cette association a intéressé quelques historiens : ALBRECHT (2002) « Das Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle als Wegbereiter des Deutsch-französischen Jugendwerk. » In :

annexe (voir Document 1/ en annexe, p615), résume bien l'esprit de cette mobilisation. Le but énoncé par Mounier était de donner « *aux Français un moyen de connaître les réalités allemandes d'aujourd'hui, aux Allemands de connaître les réalités de la France actuelle* »<sup>476</sup>. Il précisait un peu plus loin que la jeunesse était appelée à jouer un rôle particulier dans cette entreprise : « *Nous soulignons que nous comptons avant tout sur la jeunesse allemande, quelles qu'aient été hier ses illusions, si elles ont été généreuses, car il s'agit avant tout d'avoir, dans le temps qui vient, le cœur hardi, et pas trop de nostalgies* »<sup>477</sup>. Robert d'Harcourt plaidait lui aussi dans ce numéro pour une politique de déconstruction des « clichés » réciproques centrée sur la nouvelle génération : « *Contre de pareilles sottises [les clichés], un seul remède : la leçon des choses. Il faut permettre à l'Allemand de voyager en France* »<sup>478</sup>.

On sait que Mounier mourut prématurément, à l'âge de 44 ans, le 22 mars 1950. A partir de cette date, le réseau désormais organisé autour du CFEAN fut porté par Alfred Grosser, le secrétaire général de l'association. Grosser avait lui aussi de bonnes raisons subjectives de prendre en charge les coûts de coordination qu'impliquait l'organisation de cette action collective. Ce professeur émérite de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris est né allemand en 1925. D'origine juive, il émigra en 1933 en France et obtint la citoyenneté française en 1937. Cette identité plurielle l'incita vraisemblablement à ne pas voir dans l'Allemagne terrassée de l'après-guerre un pays qu'il conviendrait de maintenir en servitude. Au lendemain de la guerre, la lecture d'articles<sup>479</sup> du *Figaro* dans lesquels Jean Schlumberger<sup>480</sup>, un autre collaborateur d'*Esprit* et du CFEAN, plaidait pour une politique constructive à l'égard de l'Allemagne lui procura une forte impression. Jeune germaniste, Grosser fut ensuite envoyé en mission en Allemagne par le ministère de la guerre en 1947. A son retour, il prit publiquement position dans *Combat* pour une politique clémentine de la France en Allemagne, en particulier en ce qui concerne la jeunesse :

---

*Lendemains*, 107, pp177-189. Et pour un point de vue moins hagiographique : STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle*. Op. Cit.

<sup>476</sup> MOUNIER (1949) « Présentation. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril-mai 1949, 1, pp1-2.

<sup>477</sup> Ibid., p1.

<sup>478</sup> D'HARCOURT (1949) « Les clichés malfaisants. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Octobre 1949, 3.

<sup>479</sup> Jean Schlumberger, La question courageuse, *Le Figaro*, le 16 mai 1945, In : SCHLUMBERGER (1961) *Oeuvres complètes. Tome VII (1944-1961)*. Paris : NRF Gallimard. ; Jean Schlumberger, Le problème allemand, *Le Figaro*, 24 octobre 1945, In : SCHLUMBERGER (1961) *Oeuvres complètes. Tome VII (1944-1961)*. Paris : NRF Gallimard.

<sup>480</sup> Fondateur, avec André Gide et Jacques Copeau de la NRF en 1908, Jean-Schlumberger (1871-1953) était déjà proche des cercles personalistes pendant les années 1930. Il rejoignit logiquement l'équipe du CFEAN quand elle se constitua en 1949.

« Mais le plus grave, c'est que le jeune Allemand a tendance à juger la France sur son occupation. Or ce qu'il voit n'est guère attrayant. (...) Il faudrait donc avoir une politique nette à l'égard de la jeunesse allemande : une fois officiellement proclamé qu'on ne la tient pas pour responsable, il faudrait lui ouvrir des fenêtres, l'informer, la mettre en rapport avec la jeunesse d'autres pays. Il ne suffit pas seulement que des Français aillent en Allemagne. Il faut que notre frontière s'ouvre aux jeunes Allemands. (...) Il faut que les jeunes Allemands puissent venir en France. Il ne s'agit pas d'en faire venir d'emblée des dizaines de milliers, mais de procéder progressivement, d'établir des contacts avec les meilleurs éléments de notre jeunesse »<sup>481</sup>.

Bien qu'il n'appartînt pas exactement à la même famille de pensée personnaliste et communautaire<sup>482</sup>, A. Grosser intégra « naturellement » l'équipe en train de se constituer.

Le parallélisme entre les initiatives du réseau du CFEAN et celles du père du Rivau est important. La principale différence réside dans le fait que Mounier et ses compagnons n'entendaient pas organiser eux-mêmes des rencontres internationales de jeunes<sup>483</sup> mais contribuer, dans le débat public français, à leur légitimation. Nous avons reproduit en annexe le premier exemplaire de la revue intitulée *Allemagne. Bulletin du Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle* (voir Document 1/ en annexe, p615). Il permet de comprendre la philosophie de cette initiative. La revue publia de manière régulière à 5000 exemplaires, « ce qui, d'après Alfred Grosser, était beaucoup pour un début et constituera ensuite plutôt un échec »<sup>484</sup>. La part la plus visible et la plus importante des activités du Comité était ses conférences : il invitait régulièrement des personnalités du monde intellectuel et politique à venir débattre de l'Allemagne nouvelle à la Sorbonne.

Du fait de ces activités, la question des ressources matérielles était moins cruciale que pour le BILD. Le volontarisme de quelques acteurs suffit pour résoudre le problème des « coûts de coordination ». Alfred Grosser écrit à ce sujet dans ses mémoires : « J'assumais le Secrétariat général à titre bénévole. Le vrai travail était effectué par la secrétaire, à savoir ma mère, rétribuée à mi-temps pour une activité à plein-temps »<sup>485</sup>. Le CFEAN reçut quelques subventions publiques pour sa revue mais n'hésita pas à y renoncer, contrairement au réseau de Rivau, quand des divergences idéologiques apparurent avec les pouvoirs publics<sup>486</sup>.

---

<sup>481</sup> GROSSER (1947) « La jeunesse allemande. » In : *Combat*, 25 et 31 Octobre.

<sup>482</sup> GROSSER, A., (1997), *Une vie de Français*. Op. Cit.

<sup>483</sup> Sauf des rencontres d'étudiants. Voir : ROURE (1949) « Contre l'ignorance. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril-mai, 1, pp1-2. (voir Document 1/ en annexe, p615).

<sup>484</sup> GROSSER (1997) *Une vie de Français*. Op. Cit., p55.

<sup>485</sup> Ibid., p57.

<sup>486</sup> Voir sur ce point : STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle*. Op. Cit. Nous montrons par ailleurs plus loin que la dépendance financière du réseau BILD/GUZ par rapport aux

Cette action collective reposait donc davantage sur les contacts des uns et des autres dans les milieux intellectuels. Mounier, et dans une moindre mesure Grosser, disposaient sur ce point de quelques ressources. Ils surent intéresser un grand nombre de personnalités importantes du champ intellectuel de l'époque : outre les collaborateurs d'*Esprit*, il convient de citer les anciens déportés comme David Rousset et Rémy Roure<sup>487</sup>, des personnalités de la Résistance intellectuelle (Vercors), des grands noms de la Résistance (Frenay, Bourdet), et des philosophes en vogue à l'époque comme Sartre et Merleau-Ponty. Suite à la radicalisation des clivages issus de la Guerre froide, Sartre s'éclipsa et fut logiquement remplacé par son « petit camarade » Raymond Aron<sup>488</sup>. Mounier puis Grosser surent également prendre des contacts avec des intellectuels allemands ou germanophones comme Eugen Kogon<sup>489</sup>, Walter Dirks, Karl Jaspers ou encore Karl Barth<sup>490</sup>.

Nous avons présenté ces deux réseaux de manière séparée afin de bien mettre en évidence l'importance de l'engagement des entrepreneurs de mobilisation tels que J. du Rivau, E. Mounier et A. Grosser. Cette distinction permet également d'apercevoir deux sensibilités différentes de cette action militante : la sensibilité chrétienne, plutôt conservatrice, symbolisée par le réseau du BILD et de la GUZ et la sensibilité personnaliste ou « catholique sociale » de la mouvance du CFEAN. Il importe cependant de signaler que les passerelles étaient nombreuses entre ces deux réseaux. Les intellectuels proches du Comité publièrent abondamment dans les revues de Jean du Rivau. Ils participèrent également aux rencontres organisées par les militants du centre d'Offenburg. Ces hommes et ces femmes appartenaient fondamentalement à la même « coalition de cause »<sup>491</sup>. Nous montrerons plus loin qu'ils

---

pouvoirs publics le conduisit à s'aligner sur les options idéologiques de ces derniers, notamment quand il fut question de lutter contre l'influence des communistes sur la jeunesse.

<sup>487</sup> Rémy Roure (alias Pierre Fervacque 1885-1966) est un résistant français (membre du mouvement Combat) et ancien déporté qui accepta la présidence d'honneur du Comité Français d'Echange avec l'Allemagne Nouvelle en 1949. Après la guerre, il fut journaliste au *Monde* puis au *Figaro*.

<sup>488</sup> A. Grosser explique par ailleurs dans ses mémoires qu'il aurait beaucoup aimé voir Albert Camus rejoindre cette aventure. Il est vrai que les réflexions de Camus sur l'amitié franco-allemandes n'étaient pas éloignées de celles de cette petite coalition : CAMUS (1991 (1944)) *Lettres à un ami allemand*. Paris : Gallimard.

<sup>489</sup> Eugen Kogon (1903-1987) fut un des journaliste les plus influents de l'Allemagne de l'après-guerre. Ancien déporté, il se fit connaître en publiant en 1945 *Der SS Staat* (L'Etat SS) un ouvrage de témoignage et d'analyse sur le fonctionnement du camp de concentration nazi de Buchenwald. Il fonda après la guerre, en coopération avec Walter Dirks, les *Frankfurter Hefte*, une revue proche du catholicisme social et d'*Esprit*. Il s'engagea pour le dialogue franco-allemand après la guerre avant de devenir un militant passionné de la cause européenne.

<sup>490</sup> Voir : FALBISANER (1989) « Emmanuel Mounier et l'Allemagne. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, avril-juin pp257-279.

<sup>491</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

partageaient la même identité de groupe de prophètes nageant « à contre-courant » (voir pp131-136).

## b/ Expliquer causalement des motivations morales : les effets de position et de disposition

Dans *Economie et Société*, Weber énonce que la sociologie a pour vocation de « *comprendre par interprétation* [deutend verstehen] (...) *et par là d'expliquer causalement* [ursächlich erklären] *l'activité sociale* »<sup>492</sup>. Dans l'esprit de Weber, cette remarque signifiait qu'il est possible de comprendre le sens visé du comportement d'un agent et, si ce comportement est observé pour un grand nombre d'acteurs, de l'expliquer à partir d'une théorie de leurs motivations. La notion de « carrière militante » incite à suivre la voie ouverte par Weber, c'est-à-dire à aller au-delà de la compréhension immédiate telle que nous l'avons pratiquée plus haut. Dans son étude sur la Ligue des Droits de l'Homme<sup>493</sup>, Eric Agrikoliansky s'appuie sur la théorie boudonienne des valeurs consistant à mettre à jour les effets de « position » et de « disposition »<sup>494</sup>. Cette approche, qui fait écho à une caractérisation similaire de P. Bezes<sup>495</sup>, est également d'une grande valeur heuristique dans le cas qui nous intéresse. Elle conduit à durcir le diagnostic sur le poids des valeurs dans cette action collective.

Par effets de « position » Boudon n'entend pas directement les déterminants liés à la position sociale de l'acteur (au sens de Bourdieu), bien que ceux-ci puissent, à la limite, relever de cette logique. Les effets de position sont plutôt des effets de perspective. Ils expliquent par exemple – nous dit cet auteur - pourquoi les marchands sont davantage sensibles aux idéologies économiques de type libéral que les salariés des grandes entreprises : voyant tous les jours les prix varier en fonction de l'offre et de la demande, ils ont de bonnes raisons subjectives de voir dans le marché plutôt que dans le travail la source de la valeur des

---

<sup>492</sup> WEBER (1995) *Economie et société*. Op. Cit., p28.

<sup>493</sup> AGRIKOLIANSKY (2002) *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen*. Op. Cit.

<sup>494</sup> BOUDON (1986) *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*. Op. Cit., pp330.

<sup>495</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

biens<sup>496</sup>. P. Bezes a mis en évidence l'importance de ce facteur chez les haut-fonctionnaires : « *la position crée des effets de perspective : la réalité que perçoit un acteur est affectée et structurée par sa situation ou sa localisation dans l'ordre institutionnel* »<sup>497</sup>.

Ces effets de perspective sont évidents dans le cas qui nous intéresse. La jeunesse allemande se trouvait objectivement dans des conditions matérielles et morales catastrophiques au lendemain de la guerre. Dans son roman autobiographique, G. Grass évoque en ces termes la situation de détresse matérielle, morale et spirituelle des jeunes Allemands de la Stunde Null : « *J'errai illégalement comme un chien dans les zones d'occupations britanniques et française à la recherche d'un endroit pour dormir, et - poussé par l'autre faim - un contact de peau à peau, ce furent devant d'autres décors de ruines, dans d'autres villes, que les plaques de rue me conduisaient dans la mauvaise direction ou à travers les éboulis sous lesquels étaient sans doute ensevelis des morts* »<sup>498</sup>. Si l'on peut comprendre que l'opinion publique française se trouvât loin de ce problème, tant affectivement que géographiquement, on peut également comprendre que celles et ceux qui furent en contact, au quotidien, avec cette jeunesse fussent sensibles à cette situation. Nous avons signalé de tels effets en ce qui concerne Jean du Rivau, Emmanuel Mounier et Alfred Grosser : ils se retrouvèrent un peu par hasard dans l'Allemagne anéantie de l'après-guerre et éprouvèrent de la compassion pour l'état de misère dans lequel se trouvait la jeunesse allemande. Cet effet de position ou de perspective permet également de comprendre la sympathie de certains fonctionnaires du secteur jeunesse de la DEP à l'égard de ces jeunes.

Il importe en effet de souligner qu'on simplifie trop la réalité en se représentant l'épisode des rencontres internationales de jeunes de l'immédiat après-guerre comme une action collective regroupant d'un côté des fonctionnaires de la DEP animés du référent sécuritaire de la rééducation et de l'autre des militants privés du rapprochement entre les peuples. Il n'existait pas de frontière claire entre ces deux sphères. Pour ne donner qu'un exemple, Joseph Rovau arriva en Allemagne comme « militant privé » et devint rapidement un agent contractuel de la DEP en charge de l'éducation populaire<sup>499</sup>. Les conceptions dites

---

<sup>496</sup> Exemple tiré de : BOUDON (1986) *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*. Op. Cit., pp330.

<sup>497</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332, p313.

<sup>498</sup> GRASS, G., (2007), *Pelures d'oignon*. Op. Cit., p194. La détresse de cette jeunesse est évoquée de manière très forte dans ce récit. On comprend par exemple que le jeune G. Grass mit plusieurs mois, après sa libération d'un camp de prisonniers américains, pour réaliser qu'il était peut-être temps de partir en quête de sa famille.

<sup>499</sup> Ce point peut être mis en relation avec le poids dans ce réseau des associations d'éducation populaire comme *Peuple et Culture* dont le travail en partenariat avec la puissance publique était une sorte de marque de

« constructives », c'est-à-dire anticipant le rapprochement des années 1950 et 1960, irriguèrent par ailleurs très largement, au niveau « local »<sup>500</sup>, l'administration. Parmi les fonctionnaires qui jouèrent un rôle particulier dans cette histoire à partir de cadres cognitifs et normatifs voisins de ceux de ces militants on peut citer les cas de Jean C. Moreau, le responsable du secteur jeunesse de la DEP ou encore de Charles Muller, un autre fonctionnaire de la DEP. Les effets de position ressortent clairement de leurs témoignages. L'emploi du terme « voir » (souligné par nous), fait signe d'un tel effet de perspective :

- « *Le premier SPECTACLE qu'on en avait, dans des villes comme Cologne, Francfort, etc. c'était celle d'une jeunesse misérable. Des filles qui faisaient la queue auprès des GI's... Quant aux garçons, on ne les VOYAIT pas beaucoup. La presse parisienne parlait sous des gros titres de regroupement des jeunes nazis allemands dans des maquis de la Forêt Noire. C'était une extravagance* » (Jean Moreau)<sup>501</sup>.
- « *Ben d'abord, ceux qu'on VOYAIT, c'était la partie la plus inoffensive de la population, c'est-à-dire des vieux, des gosses et des femmes. Je ne dis pas que là dedans il n'y avait pas quelques coupables possibles mais enfin c'était une population qui nous faisait plutôt pitié qu'autre chose* » (Charles Muller)<sup>502</sup>.

L'analyse du parcours de ces militants du rapprochement par la jeunesse révèle ensuite une certaine (pré)disposition vis-à-vis de cette cause. La théorie boudonienne des dispositions met l'accent sur la socialisation primaire des acteurs. Dans des travaux de recherche plus précis, E. Agrikoliansky et P. Bezes ont mis en évidence (de manière séparée) l'intérêt d'une étude plus fine de ces déterminants. Dans le cas qui nous intéresse, ces effets de dispositions s'observent également à plusieurs niveaux. Le niveau le plus superficiel, mais également le plus évident, concerne « l'affinité élective »<sup>503</sup> entre le thème de la réconciliation par la jeunesse et l'univers culturel chrétien de ces acteurs. Ce n'est probablement pas un hasard si

---

fabrique. Voir par exemple : SAEZ (2001) « Mythe des origines et filiations ambiguës : les origines de Peuple et Culture. » In : DEREYMEZ, *Être jeune en Isère*. Op. Cit., p186.

<sup>500</sup> Au sens de la sociologie de l'action organisée : MUSSELIN (2005) « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : Deux approches pour un même objet ? » In : *RFSF*, 55 (1), pp51-70.

<sup>501</sup> Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651.

<sup>502</sup> Témoignage de Charles Muller, le 7 février 1997 à son domicile. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, AOR 4/1 a

<sup>503</sup> La référence à l'affinité élective que Weber constate entre l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme est évidemment ici métaphorique. WEBER (1964) *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Plon.

l'on trouve dans ce groupe un grand théologien protestant (K. Barth) , un père jésuite (J. du Rivau), une myriade d'intellectuels proches du personnalisme (E. Mounier, J. Royan, A. Grosser, J. Schlumberger, E. Kogon, W. Dirks, etc.) et des militants de terrains eux-mêmes proches du catholicisme social<sup>504</sup>. Le thème de la « réconciliation par la jeunesse » est une sorte de lieu commun de l'univers culturel chrétien. On trouve par exemple dans les évangiles trois idées essentielles à cette thématique :

- Le commandement de la réconciliation ou du pardon. Ce thème apparaît par exemple de manière très spectaculaire dans l'impératif de l'amour de l'ennemi. Dans Matthieu chapitre cinq, l'évangéliste place cette parole sur les lèvres du Christ : « *Vous avez appris qu'il a été dit : 'Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi.'* Mais moi, je vous dis : *'Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent' ...* »<sup>505</sup>.
- Un tropisme jeuniste. On trouve en effet dans ces textes une valorisation très positive de la jeunesse, ou plus précisément de l'enfance : « *Je vous le dis en vérité, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant n'y entrera point.* »<sup>506</sup>. La théologie chrétienne développa ensuite cette figure et l'associera à un thème important dans la matrice de la paix ou de la réconciliation par la jeunesse : l'idée de virginité d'un être qui n'est pas entièrement affecté par le péché originel<sup>507</sup>.
- Le thème des « enfants de Dieu » : « *Mais à tous ceux qui l'ont reçue [la Parole], à ceux qui croient en Son nom, elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, lesquels sont nés, non du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.* »<sup>508</sup>. D'un point de vue strictement logique, ce thème n'implique aucune attention particulière pour la jeunesse : tous les êtres humains, jeunes ou adultes, sont des enfants de Dieu. Le terme « enfant » fut cependant souvent traduit par le pacifisme chrétien

---

<sup>504</sup> Nous pensons par exemple à J. Moreau (Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651) ou à F. Bourel (voir son témoignage aux archives du MAE de Colmar).

<sup>505</sup> Evangile selon Matthieu (5.43). Un logion repris dans des termes voisins par Luc : « *aimez vos ennemis* » (Luc, 6 : 37). Traduction : SEGOND (1968) *La Sainte Bible*. Paris : la Société biblique.

<sup>506</sup> Evangile selon Marc (10 : 15).

<sup>507</sup> FREDRIKSEN (1992) *De Jésus aux Christs : les origines des représentations de Jésus dans le Nouveau Testament*. Paris : Ed du Cerf.

<sup>508</sup> Evangile selon Jean (1 :12-13).

dans un sens littéral de telle sorte que les jeunes apparurent traditionnellement davantage « enfants de Dieu » que les autres<sup>509</sup>.

Cette dernière remarque incite à se demander si l'on ne peut pas établir un effet de disposition plus précis. On sait que les catholiques n'ont pas attendu le deuxième après-guerre pour proclamer la nécessité d'une réconciliation franco-allemande<sup>510</sup>. On peut plus précisément se demander si une filiation intellectuelle ne peut pas être établie avec le premier mouvement culturel à la fois chrétien, pacifiste et jeuniste de l'histoire : les initiatives de Marc Sangnier des années 1920 pour une paix par la jeunesse<sup>511</sup>. Rappelons que le fondateur du Sillon<sup>512</sup>, qui avait été avant la Première guerre mondiale un grand militant du catholicisme social et républicain<sup>513</sup>, changea de casquette en 1919 et réinvestit tout son capital militant dans une nouvelle cause : la paix par la jeunesse. En 1921, Marc Sangnier lança le premier Congrès international pour la paix qui réunit des jeunes de 21 pays parmi lesquels de nombreux Français et Allemands. Cette manifestation se répéta chaque année jusqu'en 1932 avec des escales à Vienne en 1922 et à Fribourg-en-Brisgau en 1923. Il créa également le mouvement des Volontaires pour la Paix sous le haut-patronage du président du Conseil Aristide Briand. Mais l'événement qui laissa les traces les plus profondes est incontestablement la rencontre de Bierville d'août 1926.

Grâce au soutien d'une centaine de parlementaires et de quelques industriels<sup>514</sup>, Marc Sangnier put réunir pendant quatre semaines environ 5000 jeunes congressistes d'une trentaine de nations, dont 90% de Français et d'Allemands. Il sut donner à cette manifestation

---

<sup>509</sup> On retrouve par exemple cette idée chez Marc Sangnier : SANGNIER (1926) *La paix par la jeunesse. Le congrès de Bierville*. Paris : La Démocratie. Voir également : *Marc Sangnier, la guerre, la paix : 1914-1939 : actes de la journée d'études du 26 septembre 1997*. (1999), Paris : Institut Marc Sangnier.

<sup>510</sup> CHENAUX (1990) *Une Europe Vaticane ?* Op. Cit., p79. Sur les liens entre les mouvements catholiques français et allemands au niveau politique, voir : HÜTEN (1989) « Aussöhnung zwischen Franzosen und Deutschen : Die Rolle der katholischen und der christlich-demokratischen Parteien. » In : *Les cahiers de l'IHTP*, Décembre 1989-janvier 1990, 13-14, pp255-264.

<sup>511</sup> Elles sont évoquées par ses biographes : FABRÈGUE (DE) (1964) *Le Sillon de Marc Sangnier*. Paris : Perrin ; BARTHELEMY-MADAULE (1973) *Marc Sangnier 1873-1950*. Paris : Garnier. Voir également les ouvrages sur le pacifisme pendant l'entre-deux-guerres. En particulier : GORGUET (1999) *Les mouvements pacifistes et la réconciliation franco-allemande dans les années 1920 (1919-1931)*. Paris, Bern, Berlin : Peter Lang, LORRAIN (1999) *Des pacifistes français et allemands*. Op. Cit. Elles sont par ailleurs relatées par deux courtes études plus spécialisées : KREBS (1989) « La paix par la jeunesse. Aspect du pacifisme en France et en Allemagne entre les deux guerres. » In : *Hommage à Joseph Rovin*. Asnières : Institut d'Allemand d'Asnières, pp155-190. Et : PRAT (1999) « La paix par la jeunesse. » In : SANGNIER, *La guerre, la paix (1914-1939). Actes de la journée d'études du 26.9.1997*. Paris : Institut Marc Sangnier, pp55-82.

<sup>512</sup> Sur le Sillon, voir : FABRÈGUE (DE) (1964) *Le Sillon de Marc Sangnier*. Op. Cit., MAYEUR (2006) *Le Sillon de Marc Sangnier et la démocratie sociale : actes du colloque des 18 et 19 mars 2004*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

<sup>513</sup> FABRÈGUE (DE) (1964) *Le Sillon de Marc Sangnier*. Op. Cit.

<sup>514</sup> Comme par exemple Georges Lanfry (1884-1969) : Ce dirigeant d'une entreprise de travaux publics fit la connaissance de Marc Sangnier en 1903. Il l'accompagna au sein du Sillon et de La Jeune République puis dans ses entreprises pacifistes après la Première guerre mondiale.

un caractère semi officiel : des participants furent reçus par le ministre Louis Barthou<sup>515</sup> et le prince héritier de Saxe vint inaugurer une plaque de marbre dédiée à la paix devant deux sapins représentant la « croix de la réconciliation ». Comme la plupart des initiatives de M. Sangnier, la rencontre de Bierville fut largement médiatisée<sup>516</sup>. En 1929, il déclara à propos de cette rencontre qu'il avait « *conçu ce grand rêve d'un rassemblement de toutes les jeunes forces pacifiques du monde, dressées contre la haine et contre les oppressions brutales. Ce rêve s'est réalisé, et maintenant mon souhait est que Bierville ne soit que la première étape d'une marche en avant et d'une conquête pacifique du monde entier* »<sup>517</sup>.

La filiation entre cet épisode et l'engagement pour la cause du rapprochement par la jeunesse après 1945 est complexe mais indéniable. Elle est complexe car le pacifisme de l'entre-deux-guerres, en particulier celui centré sur la jeunesse, faisait figure de repoussoir en 1945 car il avait conduit tout droit à la Collaboration (voir pp159-194). M. Sangnier avait eu beau tenir son mouvement à l'écart de ce triste épisode, il n'était pas épargné par cette suspicion. Les acteurs hésitèrent donc dans un premier temps à se référer au précédent de Bierville. Le premier numéro du bulletin du CFEAN est sur ce point éloquent (voir Document 1/ en annexe, p615). Dans son éditorial, Mounier prenait, quoique de manière respectueuse, ses distances avec cette figure tutélaire :

*« Pour ne point parler d'autres tentatives, qui ne furent qu'un instrument de la stratégie hitlérienne, nous avons tous en mémoire les rencontres franco-allemandes des années 1918-1933. Nous ne voulons ni les déconsidérer, ni méconnaître le courage de ceux qui les tenaient alors, dans un climat beaucoup plus nationaliste que celui que nous connaissons aujourd'hui. Mais il faut tenir compte des erreurs qu'elles eurent le mérite d'affronter et le malheur d'expérimenter pour notre instruction »*<sup>518</sup>.

Le précédent de Bierville était, plus généralement, une sorte de lieu commun dans les discussions en internes. On trouve la trace de cette « mémoire vive »<sup>519</sup> dans de nombreux

---

<sup>515</sup> Louis Barthou (1862-1934) : président du Conseil en 1913, il fit voter la loi sur le service militaire de trois ans. Il occupa diverses responsabilités ministérielles pendant l'entre-deux-guerres : ministre des Affaires étrangères, de la guerre, et de la justice en particulier. Il était Garde des Sceaux en 1926.

<sup>516</sup> Rappelons que Sangnier mena de front une carrière de militant silloniste et pacifiste, de journaliste, et d'homme politique. Il sut donner beaucoup de résonance à ses initiatives, même si les commentateurs relèvent aujourd'hui que ces actions pacifistes n'infléchirent manifestement pas le cours de l'histoire. KREBS (1989) « La paix par la jeunesse. Aspect du pacifisme en France et en Allemagne entre les deux guerres. » In : *Hommage à Joseph Rovin*. Op. Cit., pp155-190.

<sup>517</sup> Cité par : PRAT (1999) « La paix par la jeunesse. » In : SANGNIER, *La guerre, la paix (1914-1939)*. Op. Cit. pp55-82, p55. Nous montrerons que ce projet ambitieux fut rattrapé par l'histoire. A partir de 1933, le mouvement pacifiste et jeuniste de M Sangnier se trouva dépassé sur ce terrain par un autre réseau pacifiste dont le principal coordinateur était Otto Abetz (voir pp159-194).

<sup>518</sup> MOUNIER (1949) « Présentation. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril-mai 1949, 1, pp1-2.

<sup>519</sup> Ou souvenir partagé par un groupe social. Sur cette notion, voir : LAVABRE (1994) *Le fil rouge*. Op. Cit.

témoignages. Evoquant les échanges lors d'une rencontre de jeunes de 1947, H. Humblot<sup>520</sup> notait par exemple qu'il entendit « *plusieurs fois rappeler avec émotion Marc Sangnier et le rendez-vous de Bierville* »<sup>521</sup>. Plusieurs militants sont par ailleurs revenus, quelques décennies plus tard, sur l'influence du pacifisme jeuniste de Marc Sangnier. Dans ses mémoires, Rován évoque le fondateur du Sillon et insiste beaucoup sur l'importance, dans sa socialisation primaire, de son passage dans la communauté du Contadour de Giono. Or on sait que le pacifisme de Giono fut considérablement nourri par l'expérience de Bierville<sup>522</sup>. Un autre cas éloquent du côté des « militants associatifs » est François Bourel, un des principaux animateurs du BILD au lendemain de la guerre. Dans son récit de vie, Bourel explique que son père fut très actif dans le Sillon et qu'il l'emmenait prier pendant l'entre-deux-guerres, tous les 11 novembre, sur les tombes de soldats allemands enterrés à Lyon<sup>523</sup>. Côté allemand, on pourrait citer également le cas de Manfred Horhammer, qui fut présent à Bierville et travailla avec ce groupe d'acteurs en tant que responsable de la section Allemagne du mouvement Pax Christi.

On comprend donc mieux, au regard de ces éléments inspirés de la sociologie compréhensive de R. Boudon, les « bonnes raisons subjectives » des militants de la réconciliation par la jeunesse. Plus proches de cette réalité, les fonctionnaires en charge de la jeunesse allemande se construisirent une image de ce groupe social en dissonance avec celle de l'opinion publique française et des autres élites politico-administrative. Cette jeunesse leur apparut davantage victime que responsable de la situation dramatique dans laquelle elle se trouvait. A ces effets de position s'ajoutèrent des effets de socialisation allant de la sensibilité chrétienne diffuse au thème de l'amour de l'ennemi au passage par le mouvement pacifiste et jeuniste de Marc Sangnier des années 1920.

---

<sup>520</sup> Henri Humblot (1916-1996) fut un fonctionnaire de la direction de l'éducation publique de l'administration française d'occupation en Allemagne. Il était agrégé d'Allemand et effectua notamment un séjour d'un an à Berlin pendant l'entre-deux-guerres. Il était à la fois proche de la revue *Esprit* et des courants socialistes les plus progressistes.

<sup>521</sup> HUMBLOT (1947) « La Jeunesse Allemande d'Aujourd'hui. Pour une politique de la bonne foi. » In : *Esprit*, Janvier-juin 1947 pp381-393.

<sup>522</sup> ROVAN (1999) *Mémoires d'un Français qui se souvient d'avoir été allemand*. Op. Cit., p126.

<sup>523</sup> Témoignage de François Bourel, 21.4.1997. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, AOR 7/1 a

c/ Comprendre cet engagement comme le moment d'une « carrière militante » prenant racine dans le non-conformisme des années 1930

La notion de « carrière militante »<sup>524</sup> permet de faire un pas de plus dans la compréhension des déterminants du militantisme de cause en prenant en compte la question de la dynamique propre de l'engagement. Dans son étude sur les militants de la Ligue des droits de l'homme, Eric Agrikoliansky montre par exemple que de nombreux ligueurs sont d'anciens militants déçus du parti socialiste. Le passage par le PS constitua un point de bifurcation dans leurs parcours de vie : ils emmagasinèrent alors un capital militant, que ce soit en termes de ressources intellectuelles ou sociales, qu'ils réinvestirent logiquement sur une autre cause une fois épuisés les motifs du premier engagement. Un tel phénomène de dynamique propre à l'engagement militant est observable dans le cas qui nous intéresse pour le réseau personnaliste proche de la revue *Esprit* et les militants de l'éducation populaire.

Divers auteurs se sont intéressés aux prises de position de la revue *Esprit*, au lendemain de la guerre, pour une politique constructive de la France en Allemagne. Ils ont mis en évidence les motivations à la fois politiques<sup>525</sup> et intellectuelles<sup>526</sup> de Mounier et de son équipe. Notre interprétation, complémentaire, est que Mounier et les militants de la mouvance d'*Esprit* virent dans l'Allemagne de la *Sunde Null* une terre vierge où le volet politique de leur philosophie pourrait enfin prendre racine. Cette motivation ressort clairement de nombreuses déclarations de Mounier : « *Ne sera-t-on pas saisi, fût-ce un instant, d'un certain*

---

<sup>524</sup> AGRIKOLIANSKY (2001) « Carrières militantes et vocations à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 80. » In : *RFSP*, 51 (1/2), pp27-46.

<sup>525</sup> D'après J. L. Loubet del Bayle, l'intérêt de Mounier et de ses compagnons d'*Esprit* pour l'Allemagne s'inscrivait dans le bouillonnement intellectuel de l'époque autour de l'idée européenne. Contrairement à Alexandre Marc ou Denis de Rougemont, Mounier considérait la construction européenne – matérialisée à l'époque par l'Union de l'Europe Occidentale et le Conseil de l'Europe – comme trop atlantiste. En choisissant d'investir la cause de la réconciliation franco-allemande plutôt que le Mouvement européen, il s'engageait pour une cause supranationale conforme à l'esprit de la Résistance tout en maintenant le cap entre les deux blocs. LOUBET DEL BAYLE (1969) *Les non-conformistes des années 30*. Op. Cit.

<sup>526</sup> Christianne Falbisaner et avant elle P. de Senarclens ont apporté un autre élément d'explication centré sur l'intensité des échanges intellectuels entre les familles personnalistes communautaires françaises et allemandes du milieu du siècle. Selon cette thèse, l'intérêt de Mounier et d'*Esprit* pour l'Allemagne aurait été davantage intellectuel (personnaliste) que politique (le rapprochement franco-allemand). Il s'agissait, d'abord, de renforcer la doctrine dans l'échange avec des intellectuels allemands. On sait que Mounier fut fasciné pendant sa jeunesse par William Stern, Max Scheler, Martin Buber ou encore Paul Louis Landsberg. C. Falbisaner observe que Mounier semble avoir également vu dans l'Allemagne une sorte de pays d'exportation pour sa philosophie. Il est vrai que l'opinion publique éclairée allemande semblait demandeuse de méditations sur le sens de l'existence<sup>526</sup>. Le lancement de la revue *Die Frankfurter Hefte* est quoi qu'il en soit un signe clair de la réception des idées de la mouvance d'*Esprit* en Allemagne. SENARCLENS (1974) « L'image de l'Allemagne dans la revue *Esprit*. » In : *Revue des Relations internationales (Genève)*, 2 ; FALBISANER (1989) « Emmanuel Mounier et l'Allemagne. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, avril-juin pp257-279.

sentiment d'envie en pensant à cette situation sans issue, mais aussi, et par là-même, incomparablement féconde en possibilités ? Rarement, semble-t-il, un peuple entier n'a eu pareille occasion de tout recommencer. Pouvoir tout recommencer ! Quelle tâche admirable, quelles possibilités inouïes, si ce peuple en saisissait l'occasion ! »<sup>527</sup>. Pour le dire autrement, Mounier et ses compagnons ne voyaient pas seulement dans les rencontres franco-allemandes de jeunes un instrument pour la réconciliation mais également une nouvelle possibilité d'expérimentation de la révolution personaliste.

Les historiens qui se sont intéressés à la revue *Esprit* ont souligné un certain nombre de ruptures en termes d'orientation entre l'avant et l'après 1945. M. Winock a par exemple mis en évidence que la revue se gauchisa après la guerre, probablement sous l'effet gravitationnel du Jupiter communiste<sup>528</sup>. Ces évolutions ne doivent pas faire perdre de vue les continuités de certains thèmes comme ceux de l'angoisse de la décadence française et de la foi dans une possibilité de régénération par la jeunesse. Cette double thématique était en effet très forte à *Esprit* au lendemain de la guerre : « *Ne nous illusionnons pas en méconnaissant le poids des trois ou quatre années qui pèsent sur eux. (...) Sur leurs épaules pèse le fardeau des mensonges qui nous ont fait tant de mal'. (...) Quatre ans de propagande xénophobe, de doctrine dégradante, d'obéissance passive ont brouillé dans ces jeunes esprits l'idée de générosité et de discipline librement consentie* »<sup>529</sup>.

Si cette hypothèse est vraie, elle signifie qu'il existe une ligne de continuité dans la carrière militante des Mounier, Lacroix<sup>530</sup>, d'Harcourt, Schlumberger, Rovin, etc. des années 1930 à l'immédiat après-guerre. Ils recherchèrent en vain pendant l'entre-deux-guerres la possibilité d'une révolution personaliste synonyme de renversement des valeurs individualistes, matérialistes et bourgeoises. Ils firent un bout de chemin avec Vichy non pas, comme l'a écrit Bernard-Henri Lévy<sup>531</sup>, par proximité idéologique avec le fascisme ou par esprit de Collaboration, mais parce qu'ils entendirent dans les slogans de la Révolution nationale quelques résonances avec des thèmes qui leur étaient chers : la valorisation de la jeunesse, le retour aux valeurs communautaires, le renversement de l'ordre social, etc.<sup>532</sup> Rapidement déçus par cette expérience, ils basculèrent dans la Résistance sans rupture

---

<sup>527</sup> BARTH (1945) *Les Allemands et nous*. Paris : Delachaux et Niestlé S.A., p45.

<sup>528</sup> WINOCK (1996) *Esprit, des intellectuels dans la cité*. Op. Cit.

<sup>529</sup> DE GAUDEMAR (1945) « Psychologie de notre jeunesse. » In : *Esprit*, Avril 1945 pp625-636, p627.

<sup>530</sup> Jean Lacroix (1900-1986) est un intellectuel français, cofondateur avec Emmanuel Mounier de la revue *Esprit*. Il fut chroniqueur philosophique au journal *Le Monde* de sa création à 1980. Il participa, quoi que de manière intermittente, à l'aventure allemande de Mounier après la guerre.

<sup>531</sup> LEVY (1981) *L'idéologie française*. Op. Cit.

<sup>532</sup> WINOCK (1996) *Esprit, des intellectuels dans la cité*. Op. Cit.

idéologique, parallèlement et en interaction avec l'École des cadres d'Uriage. Leur engagement militant en France puis en Allemagne à la Libération peut se comprendre comme une dernière manifestation de cette tendance lourde : la poursuite d'une cause dont la réalisation achoppe successivement sur divers théâtres d'opération.

Cette logique de « carrière militante » explique le parcours des intellectuels proches d'Emmanuel Mounier. Elle permet aussi de comprendre la biographie de nombreux « militants » de cette cause, ces hommes et ces femmes moins connus qui, comme Guy Meston, Albert Tanguy, Jean Moreau, François Bourel, Winfried Böll ou encore Geneviève Carrez<sup>533</sup>, travaillèrent, souvent dans l'ombre, à la bonne marche de cette action collective. Le profil de Jean Moreau est par exemple très proche du type du militant personnaliste sautant d'un régime à l'autre afin de contribuer à la réalisation de sa cause (voir Document 16/ en annexe, p651). Militant des « Equipes sociales » et proche d'*Esprit* pendant l'entre-deux-guerres, il intégra le Secrétariat général à la jeunesse en 1940 afin « *de refaire la France dans sa substance* »<sup>534</sup>. Bien que proche de la tendance du clan catholique et des Compagnons de France, il resta en poste jusqu'à la Libération. Ce point l'écarte en première analyse du type du militant personnaliste qui passe en 1941 ou 1942 dans la Résistance. Moreau relate cependant dans son récit de vie sa participation à des « *réunions plus ou moins clandestines* » à Uriage<sup>535</sup>. Il retrouva ensuite assez logiquement Emmanuel Mounier et l'équipe d'*Esprit* en Allemagne en tant que responsable du secteur jeunesse de l'administration française d'occupation. Les Equipes sociales de Lyon, le Secrétariat à la jeunesse de Vichy, Uriage et l'action culturelle à Mayence : tous ces moments d'une histoire de vie s'inscrivent, au-delà des contingences personnelles, dans une histoire sociale plus large de la quête, commencée avec les non-conformistes des années 1930<sup>536</sup>, puis vainement tentée à Vichy<sup>537</sup>, d'un régime politique ouvert à l'idée de régénération sociale par la jeunesse.

---

<sup>533</sup> Geneviève Carrez (née en 1915) fut enseignante d'allemand en France et fonctionnaire dans l'administration française d'occupation en Allemagne. Ses contacts avec l'Allemagne datent de l'entre-deux-guerres. Elle passa notamment une année à Berlin en 1933-1934 dans le cadre de ses études d'allemand. En 1947, son beau-frère Jean Moreau la fit venir en Allemagne pour travailler à ses côtés dans le service Jeunesse et Sport. Elle fut d'abord responsable de la sous-direction chargée des femmes. Elle remplaça ensuite Jean Moreau en 1951 à la tête du service « rencontres internationales ». De retour à Besançon en 1954, elle fonda une association d'échanges culturels avec l'Allemagne et participa à diverses manifestations subventionnées par l'OFAJ.

<sup>534</sup> Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651.

<sup>535</sup> Ibid. p671.

<sup>536</sup> LOUBET DEL BAYLE (1969) *Les non-conformistes des années 30*. Op. Cit.

<sup>537</sup> MOUNIER (1941) « Jeunesse française. » In : *Suisse contemporaine*, Juin 1941 pp426-438, MOUNIER (1941) « Programme pour le mouvement de jeunesse français. » In : *Esprit*, 152167, 96.

Insistons un instant sur ce point : sans aller jusqu'à dresser un parallélisme total entre le parcours intellectuel de l'équipe d'*Esprit* et celui de ces « militants associatifs » ou jeunes fonctionnaires, on remarquera que beaucoup d'entre eux sont passés par les structures de jeunesse imaginées par Vichy. Parmi les personnes susmentionnées, Guy Meston (cadre pour le STO en Allemagne) et Albert Tanguy (service des mouvements de jeunesse à Vichy) passèrent directement du Secrétariat à la jeunesse à l'action culturelle en Allemagne. Nous avons par ailleurs signalé que le père du Rivau travailla également, en tant qu'aumônier, dans les Chantiers de jeunesse du Maréchal Pétain.

Un dernier indice plaide pour cette interprétation. Le choix de la jeunesse allemande comme catégorie cible d'une entreprise de rapprochement n'avait, à l'époque, rien d'évident. Outre le problème du souvenir de la Collaboration par la jeunesse sur lequel nous reviendrons (voir 3/), l'image sociale d'une jeunesse allemande qui avait été complètement embrigadée par le nazisme ne plaidait pas pour elle. D'autres élites politiques ou intellectuelles françaises tout aussi bien disposées à l'égard de l'Allemagne estimaient qu'il était plus logique de chercher à renouer des liens avec les émigrés ou les anciens républicains de Weimar qui, pour leur part, ne s'étaient pas compromis avec le régime. Nos militants de cause s'inscrivirent en faux avec cette option, à l'instar de Robert d'Harcourt dans l'extrait suivant :

*« Faussée par l'absence d'éléments essentiels de la vie nationale, cette politique allemande contemporaine présente aux yeux de la jeunesse une tare plus grave. Elle est marquée de cet impardonnable stigmate : la sénilité. On veut rafraîchir Weimar, les idées de Weimar, les personnages de Weimar, les naufrageurs et les naufragés. A un pays épuisé qui a besoin d'une transfusion de sang on offre comme sauveurs des hommes d'hier, des hommes usés qui sont un anachronisme vivant »<sup>538</sup>.*

Cette attitude ne se comprend qu'au regard de leurs prises de position militantes passées et de leur tropisme pour la jeunesse.

Tous ces indices convergent pour suggérer une logique endogène de la carrière militante dont on peut retracer le fil rouge à travers diverses séquences : le non-conformisme des années 1930, le clan catholique de Vichy et du Secrétariat à la jeunesse, la Résistance puis

---

<sup>538</sup> Propos recueillis par l'auteur, et repris à son compte, lors d'une rencontre à Vlotho. D'HARCOURT (1950) *Visage de l'Allemagne actuelle*. Paris : Flammarion, p180. On pourrait également citer E. Mounier : « *En arrivant, nous avons pensé : anti-nazi. Nous avons recueilli les fruits secs d'un antinazisme vieilli sous le harnais, un musée de politiques ou d'écrivains libéraux, cléricaux ou socialistes survivants de l'âge parlementaire, nourris de vagues éloquences ou de dogmatisme pointilleux. Aux yeux des jeunes, autant de fossiles d'étrangers. Et parce que tous les jeunes avaient été des H.J. ou des B.D.M., que les meilleurs y avaient tenu des postes de responsabilité qui n'étaient pas forcément des postes d'assassins, nous avons massivement rejeté et découragé ces réserves d'avenir qu'une amnistie hardie, des entreprises un peu spectaculaires nous eussent ralliés sans efforts* ». MOUNIER (1948) « Allemagne : responsabilités France. » In : *Le Figaro Littéraire*, 21 août 1948.

l'engagement en faveur d'une révolution personnaliste sur la terre vierge que constituait l'Allemagne de la *Stunde Null*. Seule cette dynamique propre au militantisme de cause permet de comprendre le choix de cette action constructive en direction de la jeunesse. Cela signifie qu'une motivation politique plus nationale se mêla à l'objectif de la « réconciliation avec l'ancien ennemi ».

d/ La construction, dans l'interaction, d'une identité de « prophète à contre-courant »

La dernière hypothèse heuristique empruntée aux travaux sur les carrières militantes a pour origine lointaine le tournant « interactionniste » dans les théories de l'action collective<sup>539</sup>. Elle invite à considérer que le sens d'une action est en partie construit dans l'interaction entre les individus qui y prennent part. Dans l'étude<sup>540</sup> d'Eric Agrikoliansky à laquelle nous empruntons l'essentiel de cette grille de lecture, les militants de la Ligue des Droits de l'Homme ne séparent pas la dimension morale de leur engagement, c'est-à-dire la cause des « droits de l'homme », du plaisir de la camaraderie et de l'échange que procure le fait de se réunir. Partager des valeurs signifie dans ce cas à la fois poursuivre un même but et agir, au sens le plus concret du terme. La dimension sociale de l'engagement transparaît de manière plus nette encore dans le cas qui nous intéresse. Au-delà de la question des liens de sociabilité<sup>541</sup>, les acteurs semblent s'être construit une identité de groupe, c'est-à-dire une représentation de soi et des autres, qui donnait un sens à leur action dans le contexte cognitif et normatif de l'époque.

La partie n'était pas gagnée d'avance. Nous avons vu que les objectifs politiques du rapprochement, de la réconciliation ou de la construction européenne n'avaient pas vraiment droit de cité dans le sous-système de la politique allemande de la France. Nous montrerons

---

<sup>539</sup> HUGHES et HUGHES (1952) *Where Peoples Meet : Racial and Ethnic Frontiers*. Glencoe : Free Press, BECKER (1985) *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.

<sup>540</sup> AGRIKOLIANSKY (2002) *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen*. Op. Cit.

<sup>541</sup> Laquelle joua à n'en pas douter un rôle important. Joseph Rován en témoignait une vingtaine d'années après les faits : « *L'expérience des rencontres franco-allemandes revêtait pour tous une grande importance, elle combinait les attraits de l'exotisme, des vacances, de l'amitié (et même souvent de l'amour), et de la politique. D'où l'engagement existentiel profond que les rencontres franco-allemandes déclenchaient chez une minorité importante de ceux qui purent y prendre part* ». ROVAN (1972) « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704, p692.

par ailleurs plus loin que l'idée d'une réconciliation par la jeunesse ne rappelait que des mauvais souvenirs (voir pp159-194). Les initiatives empreintes d'esprit de coopération de ces hommes et de ces femmes étaient à l'époque à proprement parler « utopiques » : ces auberges de la Forêt Noire où de jeunes Français et Allemands apprenaient à se connaître se situaient en dehors des réalités politiques allemandes et françaises. Elles inventaient un avenir à mille lieux des possibilités politiques concrètes de l'époque. Pour mesurer toute l'importance des valeurs évoquées plus haut dans leur engagement (réconciliation et révolution personaliste), il importe donc de comprendre comment ces militants gèrent les « *dissonances cognitives* »<sup>542</sup> entre les objectifs (en valeurs) qu'ils poursuivaient et la réalité dans laquelle il se mouvaient : l'occupation de l'Allemagne, les préoccupations sécuritaires de la plupart des élites politiques, la germanophobie de l'opinion publique française, etc.

Nous avons écrit en introduction qu'on doit à P. Bezes une réflexion intéressante sur la question des modalités de la gestion, par les acteurs des politiques publiques, des dissonances entre leurs croyances et le principe de réalité<sup>543</sup>. Cet auteur montre que les acteurs aiment dialoguer avec la réalité et se construisent parfois de bonnes raisons subjectives de croire en la « faisabilité » de leur projet. Nous montrerons par exemple plus loin que les pères fondateurs de l'OFAJ imaginèrent d'abord une action publique sur une large échelle – la socialisation de toute une nouvelle génération de Français et d'Allemands – avant de se convaincre de la « faisabilité de la réforme » : « *les préjugés peuvent être surmontés le plus simplement par une expérience propre et des contacts personnels* »<sup>544</sup> (voir pp443-448). Dans le cas qui nous intéresse ici, un récit identitaire sur le caractère prophétique et « à contre-courant » de cette action solidifia les croyances autour de l'objectif, pourtant utopique à l'époque, d'un rapprochement.

Ce point ressort tout d'abord des témoignages des acteurs. Dans leurs récits produits après les faits, ils évoquent toujours des « adversaires », parfois appelés « *pharisiens* »<sup>545</sup>, qui ne comprenaient pas le sens de ces actions. Geneviève Carrez<sup>546</sup> mentionne l'attitude des « militaires »<sup>547</sup> :

---

<sup>542</sup> FESTINGER (1957) *A Theory of Cognitive Dissonance*. Op. Cit.

<sup>543</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

<sup>544</sup> STROBEL (1970) « Deux jeunesses. » In : *Le courrier de Parlement*, août 1970.

<sup>545</sup> GROSSER (1950) « Les pharisiens. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février 1950, 5, pp1-6, p1.

<sup>546</sup> Sur Geneviève Carrez, voir note 533.

<sup>547</sup> A côté des fonctionnaires « civils » de l'administration française d'occupation, l'armée était également chargée du maintien de l'ordre.

« De même, il y avait une occupation militaire. Bon, les militaires avaient leur mission très nette, pas de problème. Alors les familles des militaires les accompagnaient. Alors c'était très bien ; il le fallait, mais ils ne voulaient aucun contact avec les Allemands. C'était dur parce qu'ils avaient un ravitaillement suffisant ; ils avaient des conditions de logement empruntés aux villes allemandes. Que les Allemands soient en difficulté, ils s'en fichaient complètement, au contraire ! Au contraire ! Il fallait vraiment avoir un sentiment... Il fallait qu'ils expient... Vous vous rendez compte ! »<sup>548</sup>.

Pour Joseph Rován, le problème venait des anciens vichystes qui traitaient l'Allemagne avec d'autant moins de retenue qu'ils avaient un passé à faire oublier<sup>549</sup> : « *Un des problèmes majeurs de notre occupation vient de ce que tant d'hommes qui ne croient pas à la démocratie ont été chargés d'apprendre la démocratie aux Allemands* »<sup>550</sup>.

On sait que de nombreuses prophéties politiques furent construites longtemps après les faits par les « vainqueurs de l'histoire ». Dans *De Gaulle, prophète de la Ve République*, Brigitte Gaïti déconstruit par exemple le mythe énoncé par le titre de l'ouvrage en montrant que le discours de Bayeux, présenté par la mythologie gaulliste comme l'annonce du caractère inéluctable d'une réforme institutionnelle, passa en son temps largement inaperçu. Il fut sélectionné afin d'inscrire la Ve république dans une fresque plus vaste que le contexte trouble de l'année 1958<sup>551</sup>. Paul Ricœur a mis en évidence que ce procédé de mise en cohérence des événements passés est une propriété inhérente à la mémoire et au genre du récit : « *par la vertu de l'intrigue, des buts, des causes, des hasards sont rassemblées sous l'unité temporelle d'une action totale et complète* »<sup>552</sup>. On peut donc se demander si cette identité de prophète minoritaire n'est pas, en partie, une construction mémorielle et narrative.

L'analyse des textes qu'ils publièrent dans le temps de l'action révèle qu'il n'en est rien. Ces hommes et ces femmes se pensèrent immédiatement comme des « minoritaires » et cette identité fut semble-t-il un moteur de leur action. Jean du Rivau expliqua par exemple à plusieurs reprises qu'il ne fallait pas avoir peur de nager « *à contre-courant* »<sup>553</sup>. En 1951,

---

<sup>548</sup> Témoignage de Geneviève Carrez, 1997. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, AOR 10/1 a

<sup>549</sup> Rappelons que l'administration française d'occupation en Allemagne avait la réputation d'avoir accueilli de nombreux fonctionnaires jugés indésirables en France à la Libération. Baden-Baden était surnommé le « Petit Vichy » par la presse communiste. Une commission d'enquête parlementaire rendit un rapport à ce sujet en 1946 affirmant que 13 très Haut-fonctionnaires devraient être démis (Assemblée Constituante, *Documents*, N°959, 9 avril 1946. Information donnée par Willis, in : WILLIS (1965) *France, Germany and the New Europe 1945-1963*. Op. Cit.

<sup>550</sup> ROVAN (1946) « L'Allemagne de nos mérites. II. » In : *Esprit*, Décembre 46, 12, pp787-796, p792.

<sup>551</sup> GAÏTI (1998) *De Gaulle : prophète de la cinquième République : 1946-1962*. Paris : Presses de Sciences Po.

<sup>552</sup> RICŒUR (1983) *Temps et récit. Tome I/ Op. Cit.*, p10.

<sup>553</sup> « *Nous savons très bien que nous nageons à contre courant* ». « *Wir wissen sehr wohl, dass wir gegen den Strom zu schwimmen haben* ». RIVAU (1956) « Der Friede - eine Utopie ? » In : *Dokumente*, 2, pp87-88, p87.

Jean Moreau évoquait son action et celle de ses compagnons en la mettant en opposition « avec le comportement d'autres hommes (...) [prétendant] couvrir leur faiblesse par la rigueur ou leurs besoins actuels par la loi du talion »<sup>554</sup>.

Une autre croyance joua vraisemblablement un rôle dans la solidification de leur projet dans le contexte de l'époque : l'idée selon laquelle ils étaient engagés dans une action de transformation des mentalités sur le long terme. Mounier écrivit à ce propos, en écho à Joseph Rovin : « Enfin, si ce n'est trop, nous nous imposerons de penser que l'Allemagne de 1960 n'est pas une fatalité des forces naturelles, qu'elle sera ce que nous la ferons, qu'elle sera, comme on l'a dit, 'l'Allemagne de nos mérites'. »<sup>555</sup>. Dans le premier numéro de la revue *Documents*, du Rivau imaginait lui-aussi un avenir meilleur complètement déconnecté des préoccupations quotidiennes de l'opinion publique et de la plupart des élites politiques : « nous désirons simplement éclairer les uns et les autres par des textes et permettre un jour venant de commencer à parler »<sup>556</sup>. En d'autres termes, ils concevaient eux-mêmes leur action et leur engagement comme une prophétie minoritaire qui serait un jour validée par l'histoire.

Cette identité de groupe minoritaire et prophétique est essentielle du point de vue de l'articulation entre cette action collective et l'action publique de la DEP. Nous montrerons plus loin que ces hommes et ces femmes furent les fers de lance de la construction d'un sens nouveau pour les relations franco-allemandes. Cette analyse nous rapproche de l'analyse des politiques publiques centrée sur la notion de « paradigme »<sup>557</sup>. Kuhn est en effet très explicite sur l'importance de ces groupes minoritaires dans la genèse des nouveaux paradigmes (scientifiques) : « Toute nouvelle interprétation de la nature, qu'il s'agisse de découverte ou de théorie, apparaît d'abord dans l'esprit d'un individu ou de quelques uns »<sup>558</sup>. Dans le cas qui nous intéresse, l'identité de « groupe minoritaire » joua un rôle essentiel dans la stabilisation d'une action qui n'avait, dans l'immédiat, guère de chance d'ébranler de manière significative le référent clairement institutionnalisé de la rééducation.

On le voit, la notion de carrière militante permet de mieux comprendre le poids des motivations morales dans l'engagement de ce groupe d'acteurs. Rappelons les quatre étapes de cette démonstration.

---

<sup>554</sup> MOREAU (1951) « Les données psychologiques des échanges franco-allemands. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 7/8, pp636-642, p637.

<sup>555</sup> MOUNIER (1948) « Allemagne : responsabilités France. » In : *Le Figaro Littéraire*, 21 août 1948.

<sup>556</sup> RIVAU (1945) « En guise de présentation. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 1.

<sup>557</sup> HALL (1997) « Policy Paradigms, Social Learning, and the State : the Case of Economic Policy Making in Britain. » In : *Corporative Politics*, avril 1997, pp275-296 ; SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit.

<sup>558</sup> KUHN (1972) *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion, p199.

- 1/ Nous avons tout d'abord montré que rationalité économique et rationalité en valeur jouèrent un rôle complémentaire. Cette action collective vit le jour car des entrepreneurs de mobilisation étaient prêts à payer les coûts de coordination. Ils étaient disposés à le faire pour des raisons morales.
- 2/ Nous avons ensuite souligné que les valeurs de ces militants se comprennent au regard de leurs positions dans le temps de l'action et de leur socialisation passée. Une filiation peut notamment être établie avec les initiatives de Marc Sangnier au lendemain du premier après-guerre. Cela signifie que ces militants avaient de bonnes raisons subjectives de penser qu'il était juste de travailler au rapprochement franco-allemand et naturel, malgré le contexte cognitif de l'époque (voir la section 3/ ci-après), de commencer par la jeunesse.
- 3/ Cette même démarche compréhensive nous a conduit à analyser l'engagement militant de ces acteurs comme un moment de leurs parcours de vies. Nous avons alors croisé l'histoire culturelle décrite par J. L. Loubet del Bayle dans son ouvrage sur les non-conformistes des années 1930<sup>559</sup> : ce n'est probablement pas un hasard si nombre de ces acteurs, socialisés dans ce milieu intellectuel, passèrent par les structures de jeunesse de Vichy avant de se retrouver en Allemagne après la guerre. Ce détour par les cheminements biographiques révèle qu'aux motivations typiquement héritées du pacifisme chrétien se mêlaient des considérations plus franco-françaises : refaire la France par la régénération de sa jeunesse en Allemagne.
- 4/ Nous avons clos cette analyse par un examen de la dimension identitaire et sociale de cette histoire. Du point de vue de l'analyste qui se plonge dans le contexte de l'époque, l'action de ces individus apparaît improbable. En 1945, personne ne voulait entendre parler de rapprochement, et encore moins de rapprochement par la jeunesse (voir la section 3/ ci-après). Ces militants se construisirent une identité collective de prophètes à « *contre-courant* »<sup>560</sup> qui leur permit de croire en la « faisabilité » de leurs projets.

Ces éléments conduisent à dresser le tableau d'une action collective largement déterminée et motivée par des valeurs communes. Deux constellations axiologiques se dégagent nettement : le thème de la « réconciliation avec l'ancien ennemi » dans la plus pure

---

<sup>559</sup> LOUBET DEL BAYLE (1969) *Les non-conformistes des années 30*. Op. Cit.

<sup>560</sup> RIVAU (1956) « Der Friede - eine Utopie ? » In : *Dokumente*, 2, pp87-88, p87.

tradition du pacifisme chrétien et celui, plus national, de la régénération de la jeunesse française sur la terre vierge de l'Allemagne de la Stunde Null. Ce diagnostic conduit à remarquer, en passant, que la « cause européenne », dont on sait à quel point elle joua un rôle moteur pour d'autres mouvements pacifistes<sup>561</sup>, ne constitua pas un objectif politique directement significatif pour ces hommes et pour ces femmes<sup>562</sup>. Nous nous demanderons plus loin ce qu'ils firent de cette cause après le lancement de la construction européenne communautaire (voir pp230-235). Il apparaîtra qu'ils n'en étaient pas très éloignés. Une chose est néanmoins certaine : ils ne la mirent pas en avant au cours des années qui nous intéressent ici (1945-1949).

On le voit, il ne fait aucun doute que ces hommes et ces femmes qui participèrent à l'organisation des rencontres de la DEP avaient leur propre référent et que celui-ci était diamétralement opposé, du point de vue des valeurs et des objectifs politiques, de celui, sécuritaire, des partisans d'une rééducation des jeunes Allemands. Ce constat pose la question de l'entente entre ces deux groupes. Nous montrons dans les pages suivantes qu'ils laissèrent de côté les explications sur les fins dernières pour s'accorder de manière ambiguë avec les « pharisiens » sur l'action à mener.

## **2/ La construction d'un « consensus ambigu » asymétrique autour des rencontres internationales de jeunes**

Les pages qui précèdent ont permis d'établir deux thèses qu'il est possible de synthétiser de la manière suivante :

- La Direction de l'éducation publique de l'administration française d'occupation lança au lendemain de la guerre une action publique de rencontres internationales de jeunes. Ces rencontres étaient narrativement intégrées au référent sécuritaire de la politique allemande de la France dans

---

<sup>561</sup> FARQUHASON et HOLT (1975) *Europe From Below*. Op. Cit., CHENAUX (1990) *Une Europe Vaticane ?* Op. Cit. ; PUYMÈGE (1997) *Les mouvements européens*. Genève : Centre européen de la culture, Actes sud. Pensons également à l'appel de E. Junger à la construction d'une paix européenne par la jeunesse : JUNGER (1945) *Der Friede. Ein Wort an die Jugend Europas und an die Jugend der Welt*. Zürich : Amandus-Edition.

<sup>562</sup> Sauf sans doute, dès le départ, pour Eugen Kogon : KOGON (1948) « Der Kampf um Europa. » In : *Frankfurter Hefte*, Janvier 1948, 1, pp1-15.

son ensemble. La rééducation par leur ouverture sur le monde des jeunes Allemands contaminés par le nazisme devait permettre d'éviter une énième guerre d'agression.

- Au même moment, un groupe de militants proches des réseaux chrétiens et personalistes se structura dans des associations telles que le BILD, la GUZ ou le CFEAN. Le sens de leur action était éloigné des préoccupations sécuritaires dominantes de l'époque. Ils espéraient poser les premières pierres en vue d'un rapprochement futur et/ou travailler à la régénération, sur la terre vierge de la Stunde Null, de la jeunesse française.

Nous explorons dans cette section la question de l'entente entre tous ces acteurs. L'hypothèse est qu'elle prit la forme de ce que B. Palier appelle un « *consensus ambigu, voire contradictoire* »<sup>563</sup>, c'est-à-dire une entente sur l'action à mener indépendamment des « visions du monde » ou des objectifs politiques des uns et des autres. Ce « consensus ambigu » n'était pas symétrique. Il existait un cadre cognitif et normatif dominant à l'échelle du sous-système de la politique allemande de la France et même de la DEP : le référent sécuritaire de la rééducation. Les militants personalistes du rapprochement par la jeunesse acceptèrent de « justifier »<sup>564</sup> leur action dans ce cadre cognitif et normatif. Ils « s'arrangèrent » avec les pharisiens « dans le référentiel »<sup>565</sup> de l'époque.

Pour mettre en place cette idée, nous commençons par synthétiser les principaux éléments établis dans les pages qui précèdent : la coexistence de deux représentations différentes du sens des « rencontres internationales de jeunes » (a/). Nous nous interrogeons ensuite sur les raisons de cette entente particulière. On est d'abord tenté de mettre en avant un facteur explicatif que nous avons présenté en introduction : l'autonomie de « l'ordre local ». Nous avons vu que les partisans d'une politique d'ouverture mettent eux-mêmes en avant ce facteur : situés près de l'action, ils ne voyaient pas dans la jeunesse allemande ces hordes « *d'adolescents furieux* »<sup>566</sup> que dénonçait l'opinion publique éclairée française. Il apparaîtra que cette grille d'analyse empruntée à la sociologie de l'action organisée est pertinente pour comprendre que les deux référents n'opéraient pas au même niveau (b/). Elle ne permet cependant pas de comprendre la dimension « consensuelle », dans ses ambiguïtés, de cette action collective. Rééducateurs sécuritaires et militants personalistes de la réconciliation

---

<sup>563</sup> Sur cette notion empruntée à B. Palier, voir nos éclaircissements p40.

<sup>564</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit.

<sup>565</sup> Sur la distinction, proposée par B. Jobert et P. Muller, entre les conflits « dans » et « sur » le référentiel, voir note 125.

<sup>566</sup> François Mauriac cité par Alfred Grosser, in : GROSSER (1997) *Une vie de Français*. Op. Cit., p59.

n'ont pas agi de concert par ignorance mutuelle. Nous montrons dans la dernière section que les acteurs n'ont pas simplement « coordonné » leurs actions<sup>567</sup>. Ils ont construit leur entente, à ce niveau, par le discours (c/).

#### a/ Des centres de rééducation qui deviennent des instituts pour les rencontres internationales : les signes d'un « consensus ambigu »

Nous avons exposé plus haut les dimensions concrètes de la politique de rencontres internationales lancée, pilotée, financée et contrôlée par la DEP après la guerre (voir pp68-72). Nous avons par ailleurs montré que deux représentations très différentes du sens de cette action publique cohabitèrent à l'époque. Nous synthétisons ici tous ces éléments à partir de la notion de « consensus ambigu » empruntée à Bruno Palier<sup>568</sup>.

Nous avons esquissé les contours de cette notion dans l'introduction de la thèse. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux qui ont souligné que les construits sociaux de l'action publique – ici le référent (dominant) sécuritaire de la rééducation - ne balisent qu'un champ du possible, qu'ils ne supposent pas un accord total entre les acteurs, que plusieurs référents peuvent cohabiter sur la base d'un accord minimal<sup>569</sup>. La spécificité de l'approche en termes de « consensus ambigu » par rapport à tous ces travaux réside dans le fait que Bruno Palier situe au niveau des instruments ou des outils le lieu de l'entente, les croyances de niveau supérieur - le « deep core » et le « policy core » dans le modèle de l'Advocacy Coalition<sup>570</sup> - pouvant demeurer très éloignées. L'auteur a mis au point la notion sur le terrain de la réforme de la protection sociale en observant un processus où de nouveaux instruments, comme par exemple les fonds épargne retraite, étaient introduits dans un consensus assez général alors

---

<sup>567</sup> L'expression est empruntée à C. Musselin. MUSSELIN (1996) « Alain Faure, Gilles Pollet, Philippe Warin. La construction du sens dans les politiques publiques. » In : *RFSP*, 46 (5), pp834-838, p838.

<sup>568</sup> PALIER (2003) « Les instruments, traceurs du changement. » In : LASCOUMES et LE GALÈS, *Gouverner par les instruments*. Op. Cit., pp273-300, p277.

<sup>569</sup> Nous faisons ici référence aux débats autour de la question de l'homogénéité des référents de l'action publique. Le modèle du référentiel ne mettrait-il pas trop l'accent sur le mécanisme d'imposition par le haut d'une seule vision du monde ? Voir notamment : JOBERT (1992) « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. » In : *RFSP*, 42 (2), pp219-234 ; SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture*. Op. Cit. ; LASCOUMES (1994) *L'éco-pouvoir*. Op. Cit. ; MUSSELIN (2001) *La longue marche des universités françaises*. Op. Cit.

<sup>570</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit. Sur ces notions, voir note 48.

que les acteurs poursuivaient des « *raisons bien différentes, et parfois contradictoires* »<sup>571</sup> : le patronat et les banques pensaient développer l'épargne financière, la majorité parlementaire conservatrice et une partie du PS entendaient encourager au travers de cet instrument un capitalisme financier français concurrentiel de celui des anglo-américains, des syndicats imaginaient développer la participation dans les entreprises, etc. Si ce terrain nous éloigne incontestablement de notre propos, le mécanisme<sup>572</sup> identifié par Bruno Palier est pour sa part très éclairant.

Compte tenu de ce qui a été écrit précédemment, l'idée selon laquelle ces rencontres auraient mis en relation des acteurs aux visions du monde significativement différentes ne surprendra pas le lecteur. Deux « types »<sup>573</sup> pouvaient en effet s'entendre sur cet outil : le militant idéaliste de l'amitié entre les peuples, dont le théologien Karl Barth, régulièrement cité par nos militants, pourrait être un exemple presque idéaltypique et le « rééducateur sécuritaire », incarné ici par le Haut-commissaire A. François-Poncet.

1/ Au niveau des valeurs, les écrits de Karl Barth (1886-1968) évoquent surtout l'univers axiologique de l'humanisme, d'où sa condamnation du national-socialisme : « *Le national-socialisme n'est pas seulement lié à l'inhumanité ; il se confond avec elle* »<sup>574</sup>. En ce qui concerne le « policy core », Barth s'opposait à la conception sécuritaire de la politique d'occupation et à son corollaire dans le domaine de l'action culturelle : la rééducation. Il prônait au contraire une politique de « l'amitié » car : « *avant tout, un ami est autre chose qu'un professeur* »<sup>575</sup>. Cet appel à une politique de la main tendue était porté par un certain nombre de croyances, comme la réfutation de l'idée de culpabilité collective : « *Savons nous le nombre, peut-être infime, peut-être appréciable, peut-être considérable de ceux qui ont fait opposition dès le début, quand l'Angleterre dormait encore et nous aussi ?* »<sup>576</sup>. L'auteur portait enfin un regard plein de compassion pour la jeunesse allemande. Il la considérait comme une victime de la guerre et du national-socialisme. Dans son esprit, les rencontres internationales devaient permettre d'offrir à cette jeunesse de nouveaux horizons. Il plaida le premier, c'est-à-dire avant la fin de la guerre, pour une politique clémentine à l'égard de cette catégorie d'âge.

---

<sup>571</sup> PALIER (2003) « Les instruments, traceurs du changement. » In : LASCOUMES et LE GALÈS, *Gouverner par les instruments*. Op. Cit., pp273-300, p277.

<sup>572</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.

<sup>573</sup> Au sens des idéal-types wébériens : WEBER (1995) *Economie et société*. Op. Cit.

<sup>574</sup> BARTH (1945) *Les Allemands et nous*. Op. Cit., p18.

<sup>575</sup> Ibid., p48. L'auteur précise toutefois une ligne plus loin : « *Je n'ai rien contre les professeurs. J'en suis un moi-aussi* ».

<sup>576</sup> Ibid., p19.

2/ A l'opposé d'un Karl Barth, on pourrait citer le « sécuritaire » André François-Poncet<sup>577</sup>, Haut-commissaire français en Allemagne. Il semblerait que le service de l'Etat ait occupé une place de rang dans son panthéon des valeurs<sup>578</sup>. En ce qui concerne le noyau dur de la politique allemande de la France, André François-Poncet estimait en 1945 que les recettes de 1919 n'avaient pas été suffisamment bien appliquées. La culpabilité collective du peuple allemand était une évidence. Elle venait d'ailleurs de loin : « *La population de Cologne était gardée contre ses hontes par son hérité celtique. Quant aux régions correspondant à peu près à l'ancienne forêt hercynienne, il était chimérique d'espérer extirper le racisme et l'antisémitisme par les méthodes envisagées jusqu'ici. On ne change pas en quelques années des formes psychologiques remontant à la préhistoire.* »<sup>579</sup>. Pour réaliser les objectifs de la France en termes de sécurité, tous les instruments et tous les outils étaient bons à prendre, y compris les rencontres, car elles pouvaient favoriser la désintoxication idéologique des jeunes allemands. Le Haut-commissaire français en Allemagne remettait de l'argent en liquide à Jean du Rivau quand celui-ci ne parvenait pas à boucler son budget<sup>580</sup>.

Il existait évidemment des positions intermédiaires entre le mystique de l'amitié entre les peuples et le rééducateur sécuritaire. Joseph Rován prônait par exemple dans son célèbre article *L'Allemagne de nos mérites* de 1945 une sorte de troisième voix entre la « *fausse fraternisation* » et l'occupation « *la plus dure* »<sup>581</sup>. Il semblerait que les préoccupations sécuritaire et humanistes fussent également indissociables chez Raymond Schmittlein, le chef de la DEP : « *Seul un renforcement des pouvoirs de l'Education publique française en ce domaine peut contribuer à assurer les résultats déjà obtenus (...) Il y va non seulement de la sécurité de la France mais aussi de l'avenir de la jeunesse allemande* »<sup>582</sup>. Les catégories des

---

<sup>577</sup> André François-Poncet (1887-1978) est un homme politique, diplomate et académicien français. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé d'allemand, il fut élu député (conservateur) au lendemain de la Première guerre mondiale et exerça les fonctions de sous-secrétaire d'Etat avant d'être nommé ambassadeur de France en Allemagne (1931 à 1938) puis en Italie (1938-1939). Sous l'Occupation, il fut arrêté par la Gestapo avec Albert Lebrun et passa trois ans en captivité. Il devint Haut-Commissaire de la Zone d'occupation française en Allemagne, puis ambassadeur à Bonn jusqu'en 1955. Il fut aussi responsable de la branche française du mouvement européen.

<sup>578</sup> FRANÇOIS-PONCET (1964) *Au fil des jours. Portrait d'un libéral. 1962-1965*. Paris : Flammarion.

<sup>579</sup> Cité par Alfred Grosser : GROSSER (1962) « Bilan politique des relations franco-allemandes. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Août-novembre 1962, 75-76, pp1-2.

<sup>580</sup> Témoignage de François Bourel, 21.4.1997. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, AOR 7/1 b

<sup>581</sup> ROVAN (1945) « L'Allemagne de nos mérites. » In : *Esprit*, 11, pp529-540, p531.

<sup>582</sup> Rapport du 12 juillet 1947, cité par Monique Mombert, in : MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit., p57. Il existait par ailleurs des électrons libres, inclassables sur la seule dimension que nous avons esquissée, comme le général de Lattre de Tassigny, commandant de la Première armée française et qui resta quelques semaines en Allemagne. Il concevait

« militants du rapprochement » et des « élites politiques sécuritaires » ne sont, rappelons le, que des idéal-types.

L'opposition était cependant globalement réelle, et ce pour des raisons bien compréhensibles. Les conceptions sécuritaires étaient extrêmement fortes dans le contexte français de l'après-guerre : elles constituaient le seul registre de discours légitime et elles étaient ancrées dans un certain nombre d'institutions, à commencer par le régime d'occupation. A l'inverse, les militants du rapprochement entre les deux pays se construisirent, nous l'avons vu, une identité de « prophètes nageant à contre courant » (voir pp131-136) qui ne les encourageait pas à s'entendre avec leurs « adversaires » sur les fins ultimes. On ne simplifie donc pas outre mesure en affirmant que deux intérêts contradictoires se retrouvèrent pour porter un outil que les uns concevaient comme des rencontres de jeunes dans la lignée des échanges culturels pacifistes et les autres comme des séances de désintoxications idéologiques pour jeunes nazis.

Le Tableau 1 ci-dessous synthétise les deux « systèmes de croyances » idéal-typiques qui se rencontrèrent sur cette action publique. Le niveau du consensus ambigu, les rencontres internationales se trouve en italique sur la dernière ligne.

**Tableau 1/ Le consensus ambigu autour des rencontres internationales de jeunes**

|  |   |  |
|--|---|--|
| DEEP CORE <sup>583</sup> (VALEURS)                                 | Humanisme chrétien  | Service de l'Etat  |
| POLICY CORE<br>( OBJECTIFS POLITIQUES ET<br>IMAGE DE L' ALLEMAGNE) | Réconciliation entre les deux pays<br>Allemagne dans l'Europe   | Sécurité de la France<br>Allemagne dangereuse  |
| CROYANCES SECONDAIRES<br>(INSTRUMENTS)                             | Reconstitution des institutions<br>politiques allemandes<br>Intégration de l'Allemagne dans la<br>future Europe<br>Ouverture des jeunes Allemands sur<br>le monde | Politique de rattachement des<br>territoires frontaliers à la France<br>Occupation de l'Allemagne sur la<br>durée<br>Rééducation des Allemands |
| ACTION, OUTIL D'ACTION<br>PUBLIQUE                                 | <i>Rencontres internationales de jeunes</i>   |  |

les rencontres de jeunes en Allemagne comme un exercice de rééducation, non pas pour les Allemands, mais pour les Français, comme un moyen de les extraire des mauvaises influences de la France de 1945.

<sup>583</sup> Sur ces notions empruntées à P. Sabatier et H. Jenkins-Smith, voir note 48.

On le voit, l'entente de l'immédiat après-guerre autour de l'outil des rencontres internationales s'apparente à un « consensus ambigu » au sens de B. Palier. Le principal écart entre le phénomène qui nous intéresse et ceux décrits par cet auteur réside dans le fait que le « consensus ambigu » en question n'était pas symétrique. Il existait un cadre cognitif et normatif dominant : le référent sécuritaire de la rééducation. On observe, plus précisément, que les deux référents n'opéraient pas au même niveau.

## b/ Le rôle de l'autonomie de l'ordre local dans la genèse du consensus ambigu

L'entente construite autour des rencontres internationales ne correspond pas à un de ces cas de figures où deux groupes disposant de ressources comparables mettent de côté leurs différends pour conclure un accord pragmatique. Nous l'avons dit, il existait au lendemain de la guerre un cadre cognitif et normatif « global »<sup>584</sup> : le référent sécuritaire de la rééducation. Cela ne signifie pas que les militants de la réconciliation étaient sans ressources. Celles-ci n'opéraient toutefois pas au même niveau. On peut tenter de préciser le poids respectif des deux référents en distinguant le discours public, les normes/représentations des acteurs politico-administratifs et le niveau des rencontres elles mêmes.

En ce qui concerne le discours public, il n'existait pas de place pour l'expression d'une pensée alternative au référent de la sécurité. Nous reviendrons plus loin en détail sur ce point : nos militants eux-mêmes ne mirent guère en avant dans leurs prises de position publiques leurs propres valeurs et objectifs politiques. Ce fait se comprend à la lumière du poids du passé (voir 3/ ci-dessous) sur l'opinion publique. Geneviève Carrez se souvient : « *Du côté de la population française, c'était une ignorance complète, des préjugés pénibles... Et alors on m'en voulait de m'occuper des Allemands. Enfin, on ne m'en voulait pas gravement, mais on ne comprenait pas vraiment. On en était presque encore au réflexe des 'boches' de 14-18.* »<sup>585</sup>. En ce qui concerne les acteurs politico-administratifs, nous avons suffisamment insisté sur ce point pour ne pas y revenir : l'objectif de la sécurité était à peu près complètement « institutionnalisé ». Au niveau de la mise en œuvre des rencontres elles-

---

<sup>584</sup> Sur notre usage de cette notion, voir pp34-38.

<sup>585</sup> Témoignage de Geneviève Carrez, 1997 (date exacte inconnue). Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, AOR 10/1 a.

mêmes en revanche, il semblerait que les militants de la réconciliation aient pu insuffler l'esprit de rapprochement qui les intéressait. Ce témoignage de F. Bourel à propos d'une rencontre à Uberlingen en 1947 est particulièrement éloquent :

« Un certain soir à Uberlingen en 1947, temps magnifique, on dit : 'bon au lieu de discuter ce soir, on va en réalité se faire un feu de camp sur le bord du Lac de Constance. On va chanter, on va se raconter des histoires. Alors bon, on commence à entendre un Allemand, deux Allemands qui avaient été faits prisonniers à Marseille et qui racontent leur captivité à Marseille : 'comme c'était bien ! Comme les gens étaient gentils ! Ensuite on entend deux Français : l'un avait été déporté, l'autre avait été prisonnier : 'ah ben dites donc, bandes de salopards, vous ne nous avez pas fait de cadeaux hein !' Alors moi le lendemain, petit participant de base de ma Province Lyonnaise, je vais retrouver ces deux Allemands et je leur demande : 'Mais dis donc, c'était si bien que ça en étant prisonnier à Marseille ? Il me dit : 'Penses tu ! Les Français se sont conduits comme des salopards !' Alors il me fait cette réponse, que je n'ai jamais oubliée : Il me dit : ' tu te souviens du temps qu'il faisait hier soir, la soirée, la nuit pleine d'étoiles ? On ne peut pas demander à un Allemand de dire des choses méchantes'. Alors je lui dis : 'mais t'as vu mes copains Français ils ne se sont pas gênés'. Et il me dit : 'Oui mais vous les Français vous êtes comme ça. Romantisch !' Alors ça m'a servi de leçon. Pendant toutes les années que j'ai passées en Allemagne après. »<sup>586</sup>.

La sociologie de l'action organisée s'est intéressée à ces actions publiques dont le sens ne semble pas pouvoir se déduire du référent institutionnalisé, c'est-à-dire du discours considéré comme légitime dans le sous-système (ici le référent sécuritaire de la rééducation)<sup>587</sup>. Le principal facteur explicatif mis en avant par cette sociologie est pour ainsi dire inscrit dans son projet intellectuel : elle observe que l'action sociale en général et l'action publique en particulier se déploient à travers une multitude de champs organisés (dans le cas de l'action publique le gouvernement central, les ministères sectoriels, les administrations déconcentrées voire décentralisées<sup>588</sup>, etc.). Comme l'a montré E. Friedberg, il en découle une déperdition possible, à tous les échelons, de la norme fixée par le pouvoir politique<sup>589</sup>. Ce mécanisme<sup>590</sup> a indéniablement joué un rôle dans le cas qui nous intéresse. Le référent de la DEP n'était pas celui de l'administration française d'occupation dans son ensemble et les agents du service « Jeunesse et Education Populaire » avaient eux-aussi leurs « marges d'incertitude ». Ce point ressort clairement de leurs témoignages : « *Il est évident que les*

---

<sup>586</sup> Témoignage de François Bourel, 21.4.1997. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, AOR 7/1 b

<sup>587</sup> MUSSELIN (2005) « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : Deux approches pour un même objet ? » In : *RFSP*, 55 (1), pp51-70.

<sup>588</sup> Voir notamment : GRÉMION (1976) *Le pouvoir périphérique : bureaucrates et notables dans le système politique français*. Paris : Seuil.

<sup>589</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p191.

<sup>590</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.

*options que nous pouvions prendre dans le domaine de la jeunesse (...) n'étaient pas du tout de même nature que celles qui inspiraient la politique scolaire*<sup>591</sup> de Schmittlein »<sup>592</sup>.

Un autre argument avancé par les sociologues de l'action organisée est intéressant pour notre propos : l'autonomie de l'expert local. Le paradigme de l'agir stratégique exposé par E. Friedberg dans *Le pouvoir et la règle* fut notamment pensé afin de comprendre la résistance des « exécutants » au pouvoir hiérarchique. C'est tout le sens de la caractérisation du pouvoir comme relation d'échange : s'il existe toujours une asymétrie entre les deux partenaires, le moins doté en « pouvoir hiérarchique » dispose toujours de ressources pour négocier l'exécution du commandement. Parmi ces ressources, E. Friedberg souligne l'importance de l'expertise ou des compétences techniques qui rendent l'exécutant/expert incontournable pour son supérieur : « *Et la position de négociation d'ego sera d'autant meilleure qu'il sera plus difficile pour alter de le remplacer comme fournisseur de ces comportements et qu'il sera plus facile pour ego de changer de partenaire* »<sup>593</sup>. A titre d'exemple paradigmatique on peut citer le cas, imaginé par Friedberg, d'une secrétaire bilingue qui serait la seule à posséder cette compétence dans une entreprise où cette ressource est valorisée.

On a quelques raisons de penser que certains militants du rapprochement par la jeunesse disposaient de ressources techniques qui consolidèrent leur autonomie par rapport au référent sécuritaire de la rééducation. Pour commencer, le parallélisme avec la secrétaire bilingue n'est sans doute pas complètement abstrait. Nous avons vu qu'un certain nombre de fonctionnaires du service « Jeunesse et Education Populaire » de Jean Moreau agirent de concert avec les associations militantes telles que le BILD ou le CFEAN. Ces hommes et ces femmes acquis au principe d'une politique d'ouverture à l'égard des jeunes Allemands étaient souvent germanistes de formation. Or on peut penser que la maîtrise de la langue allemande n'était pas la moindre des ressources dans l'administration française d'occupation. Dans leurs récits de vie, les fonctionnaires du service « Jeunesse et sport » de la DEP mettent eux-mêmes l'accent sur la langue pour expliquer leur regard particulier sur l'action à mener : « *Qu'est-ce*

---

<sup>591</sup> Dans le domaine scolaire, la France pratiqua une politique de rééducation autoritaire qui lui valut des démêlés avec les autorités allemandes encore en place, notamment l'évêque de Mayence. RUGE-SCHATZ (1981) « Le revers de la médaille. Contradictions et limites de l'apport culturel du gouvernement militaire français en Allemagne. » In : VAILLANT, *La dénazification*. Op. Cit., pp105-121.

<sup>592</sup> Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651.

<sup>593</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p136.

qu'il y avait de commun entre ces gens, et bien c'était une certaine connaissance ou de la langue allemande, ou de l'Allemagne ou de l'Autriche »<sup>594</sup>.

A cet atout évident il convient d'ajouter l'expérience administrative acquise dans les structures de jeunesse de Vichy. Nous avons vu que de nombreux militants associatifs ou agents de la DEP de la même coalition de cause étaient passés par le Secrétariat à la jeunesse de Vichy. Ils possédaient souvent davantage d'expérience administrative sur la question des rapports avec les mouvements de jeunesse que leurs supérieurs hiérarchiques. Cette ressource s'observe par exemple dans l'efficacité de leur travail de reconstitution des mouvements de jeunesse allemands. Dans son récit de vie, Jean Moreau revient sur le rôle de Vichy dans sa formation administrative : « *Recette élémentaire : nous avons inventé à Vichy le système incontournable de l'agrément. Il fallait donc concocter une ordonnance du gouvernement militaire définissant les conditions d'agrément des associations de jeunesse dans la Zone française d'occupation et puis ensuite se remuer pour inciter les anciens militants, ce qu'il restait de militants confessionnels politiques à se remuer. L'ordonnance fut préparée ; elle fut promulguée* »<sup>595</sup>. Cet outil qui permettait de contrôler de manière discrète et souple l'idéologie des associations fut repris, en France comme en Allemagne, par les administrations successives en charge de la jeunesse<sup>596</sup>.

L'expérience de Vichy fut également utile pour leur travail de mise en relation des mouvements français et allemands. Le cas d'Albert Jenger est de ce point de vue intéressant<sup>597</sup>. Militant dans le mouvement des auberges de jeunesse laïques en France à partir des années 1930, il avait fait la connaissance de cette petite équipe du Secrétariat à la jeunesse pendant la guerre. Il fut logiquement contacté par Moreau pour venir créer, en 1947, un centre de rencontres internationales à Kniebis, dans la Forêt Noire<sup>598</sup>.

---

<sup>594</sup> Témoignage de Charles Müller. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, 07.02.1997, à son domicile.

<sup>595</sup> Notons que ce point corrobore les travaux sur les continuités entre Vichy et la IV<sup>ème</sup> république dans le domaine de la jeunesse. LONCLE (2003) *L'action publique malgré les jeunes. Les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*. Paris : L'Harmattan.

<sup>596</sup> Ce petit épisode de transfert d'une « recette »<sup>596</sup> administrative d'un régime à un autre nous rappelle le rôle de Vichy dans l'évolution des rapports Administration publique / Société. Henry Rousso cite à ce propos cette remarque de Jean Marcou : « *Avant, il y avait l'Etat et la société, désormais il y aura l'Etat-société* ». ROUSSO (2001) *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*. Op. Cit., p255.

<sup>597</sup> Albert Jenger n'a guère publié de textes sur ses expériences franco-allemandes : JENGER (1989) « Les rencontres et les échanges de jeunes, outils de la compréhension franco-allemande. » In : *Zielsprache Französisch*, 3, pp157-159.

<sup>598</sup> Entretien avec l'auteur, Paris, le 7 juillet 2007

On a donc de bonnes raisons de penser que cette variable lourde de la construction du sens dans l'action publique, l'autonomie de l'ordre local, joua un rôle dans la « *coordination* » de ces groupes ne partageant pas une même « *vision du monde* »<sup>599</sup>. La notion de « *coordination* » suppose une sorte de concomitance ou de synchronisation des pratiques. Les témoignages des acteurs expriment quelque chose de plus : une forme d'entente sur le sens immédiat de l'action à mener. Nous avons cité plus haut Jean Moreau : « *Il est évident que les options que nous pouvions prendre dans le domaine de la jeunesse et sur lesquelles je vais venir dans un instant n'étaient pas du tout de même nature que celles qui inspiraient la politique scolaire de Schmittlein* ». La suite de la citation est : « *mais enfin tout cela faisait un ensemble qui n'était pas incohérent* »<sup>600</sup>. Nous montrons dans la section suivante que cette entente fut construite par le discours.

### c/ La construction rhétorique d'un arrangement dans le référent sécuritaire de la rééducation

Nous l'avons écrit en introduction, les analystes des politiques publiques n'ont peut-être pas suffisamment souligné la place du discours dans la construction du sens dans l'action publique. Convoquer le « *discours* » pour éclairer une entente sur « *l'action* » peut sembler paradoxal. L'hypothèse mise à l'épreuve ici est que c'est par les « *mots* » que les acteurs esquiverent un débat sur les fins ultimes et construisirent de manière pragmatique une entente sur ce qu'il importait immédiatement : changer les mentalités des jeunes Allemands. Nous montrons plus précisément que la construction de cette entente doit être mise au crédit des militants du rapprochement par la jeunesse. Les militants de la réconciliation acceptèrent de « *justifier* »<sup>601</sup> leur action « *dans le référentiel* »<sup>602</sup> dominant.

Ces hommes et ces femmes produisirent un nombre incalculable de textes sur l'action à mener en direction de la jeunesse allemande. Cet extrait d'un article de Robert d'Harcourt

---

<sup>599</sup> MUSSELIN (1996) « Alain Faure, Gilles Pollet, Philippe Warin. La construction du sens dans les politiques publiques. » In : *RFSP*, 46 (5), pp834-838, p838.

<sup>600</sup> Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651.

<sup>601</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit.

<sup>602</sup> Sur la distinction, proposée par B. Jobert et P. Muller, entre les conflits « *dans* » et « *sur* » le référentiel, voir note 125.

donne le ton de leur démarche. Le point le plus important apparaît dans les dernières lignes : l'invitation à penser autrement l'intérêt de la France :

*« Comment ne voyez-vous pas, nous dira-t-on, le jeu si simple que vont nous jouer les Allemands, le rassurant article de journal pour l'occupant, la propagande clandestine pour l'indigène, la guerre secrète menée sous l'écran de servilité de la paix de surface ? Comment ne voyez-vous pas le piège ? Et son résultat qui est toujours le même : le vainqueur berné ? Nous croyons voir ces choses aussi bien qu'un autre, mais il est une autre chose que nous voyons. C'est qu'à moins d'exterminer ou de stériliser tous les Allemands, il nous faudra bien vivre à côté d'eux, que, même enchaîné, le chien enragé est un mauvais voisin, et qu'il n'est donc pas de notre intérêt d'enfermer l'Allemagne dans la géhenne du désespoir et de la rage »<sup>603</sup>.*

Tous ces textes avaient en effet un point commun : ils cherchaient à légitimer l'outil des rencontres internationales dans les référents institutionnalisés de l'époque. Dans son célèbre article « L'Allemagne de nos mérites », Joseph Rovon ne présentait par exemple pas l'ouverture de la jeunesse allemande sur le monde comme une première étape en direction d'un rapprochement futur mais comme un acte conforme à l'intérêt matériel de la France (sa sécurité) et à son intérêt en valeur : ne pas ressembler à l'occupant allemand. Compte tenu de ce que l'on sait par ailleurs de leurs représentations de l'outil (voir pp99-136), on soulignera la dimension « politique » ou « rhétorique », au sens de G. Majone et T. Risse<sup>604</sup>, de ces discours.

Parler de discours rhétorique revient à faire un écart par rapport à une hypothèse forte de l'approche cognitive des politiques publiques d'après laquelle les acteurs ne sont pas de simples manipulateurs d'idées. Pierre Muller a écrit à ce propos :

*« C'est cette dimension identitaire qui me paraît manquer, souvent, dans des approches qui mettent en avant 'le rôle des idées' dans l'action publique. Le référentiel ne constitue pas une simple 'ressource' manipulable à volonté par les groupes en compétition ou en phase de constitution de coalitions. Les idées, les croyances et les visions du monde n'ont pas un statut équivalent aux ressources monétaires, organisationnelles, ou même liées à la maîtrise d'une expertise particulière »<sup>605</sup>.*

Ces deux dimensions du discours – stratégique d'un côté, identitaire de l'autre – se mêlent probablement toujours dans la réalité. Nous tenterons de les distinguer en observant qu'un certain nombre de propos tenus par les militants du rapprochement par la jeunesse revêtirent la forme de ce que Vivien Schmidt a appelé un discours de « coordination », c'est-

---

<sup>603</sup> D'HARCOURT (1946) *Comment traiter l'Allemagne ?* Op. Cit.

<sup>604</sup> MAJONE (1989) *Evidence, Argument and Persuasion*. Op. Cit., RISSE (2000) « Let's Argue !: Communicative Action in World Politics. » In : *International Organisation*, Winter 2000, 54, 1, pp1-39.

<sup>605</sup> MULLER (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., Paris : L'Harmattan, pp153-181, p163.

à-dire un discours visant à consolider l'entente entre des intérêts hétérogènes<sup>606</sup>. L'accord avec les « rééducateurs sécuritaires » de la DEP socialisés par Edmond Vermeil apparaissait facile (voir pp83-99). Les archives de même que l'étude de M. Mombert<sup>607</sup> révèlent en effet que tout le monde travailla de concert à la DEP. D'autres élites politiques ou intellectuelles moins optimistes quant aux capacités de régénération de la jeunesse allemande voyaient cependant dans ces manifestations des débordements angéliques. Alfred Grosser cite à ce propos dans ses mémoires le cas de François Mauriac qui n'admettait pas l'intérêt de cette politique d'ouverture en direction de la jeunesse allemande, ne voyant chez ces jeunes socialisés sous Hitler que des « *cervelles d'adolescents furieux* ». Mauriac évoquait également dans ses écrits de l'époque « *le pas de l'oie, la croix gammée qui flotte à Hambourg, partout une jeunesse éprise de force, dédaigneuse des valeurs morales, antisémite comme aux plus beaux jours* »<sup>608</sup>. Pour dire les choses plus simplement, les écrits des Vermeil, Grappin, Ariel, etc. n'avaient pas suffi à légitimer l'outil dans le référent sécuritaire de l'époque.

L'analyse du corpus<sup>609</sup> conduit à dégager deux grands discours de coordination. Le premier est relativement intuitif dans la mesure où il visait à légitimer l'outil des rencontres internationales « dans le référentiel » sécuritaire de la rééducation. Le second, qui s'est imposé au fil de l'étude, cherchait à situer ces rencontres dans un autre référent institutionnalisé : celui de la « mission civilisatrice de la France à l'étranger ». L'existence de ces deux récits s'explique par le fait que cette action publique se situait à cheval entre deux politiques publiques : celle de la politique allemande de la France et celle de son action culturelle à l'étranger.

---

<sup>606</sup> SCHMIDT (2000) « Values and Discourse in the Politics of Adjustment. » In : SCHARPF et SCHMIDT, Oxford : Oxford University Press, pp229-309.

<sup>607</sup> MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit.

<sup>608</sup> Cité par Alfred Grosser, in : GROSSER (1997) *Une vie de Français*. Op. Cit., p59. Nous avons choisi de citer François Mauriac car il nous semble être le meilleur exemple de l'élite intellectuelle française méfiante en toute bonne foi. En témoigne l'explication qu'il donne à son refus de voir l'Allemagne retrouver la souveraineté : « *Je n'écris point ceci dans une pensée de haine et de rancune à l'égard d'un peuple qui a été victime, plus qu'aucun autre, de cette puissance incoercible dont il déborde. C'est comme une éternelle adolescence de géant que l'Europe doit subir en son centre et dont, par une heureuse conjoncture - la seule heureuse depuis 12 ans - elle se trouve délivrée* ». MAURIAC (1958) « Bloc notes. » In : *L'Express*, 16 janvier.

<sup>609</sup> Il importe de rappeler, en ce qui concerne la méthode et les sources, que nous avons dépouillé l'ensemble des journaux et revues proches de ce groupe de militants : *Esprit*, *Die Frankfurter Hefte*, *Documents*, *Dokumente et Allemagne*. *Bulletin du Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle*. Nous avons également recherché des traces du débat public français sur l'Allemagne dans la presse nationale de l'époque (en particulier *Le Monde* et *Le Figaro*). L'hypothèse n'est pas que les élites politico-administratives lurent nécessairement ces articles - on peut penser que les échanges prirent surtout une forme informelle - mais que ces textes sont représentatifs des stratégies discursives (écrites et orales) mises en œuvre par ces militants. Ce corpus permet de mettre en évidence une stratégie de communication sur deux plans.

*Le récit rhétorique sur la nécessité, pour la sécurité de la France, d'une politique d'ouverture en direction de la jeunesse allemande*

L'enjeu principal de cette entreprise de légitimation des rencontres internationales de jeunes consistait à présenter celles-ci comme un outil au service de la sécurité de la France et de l'instrument légitimé par les experts français de l'Allemagne : la rééducation. L'analyse de discours révèle une argumentation en deux temps : d'abord par la consolidation de l'instrument de la rééducation contre les options alternatives du démembrement territorial, de l'exploitation économique, etc., ensuite par la légitimation de l'outil des rencontres internationales.

On pouvait imaginer divers arguments pour « taire les alternatives »<sup>610</sup> et légitimer l'instrument de la rééducation. Mounier s'essaya dans un premier temps à l'argumentation logique : « *Ou il faut raser l'Allemagne jusqu'au sol, ou il faut y chercher les germes de vie, et les aider* »<sup>611</sup>. Ce registre discursif apparaît cependant marginal dans l'économie générale du corpus. Dans la plupart des cas, les militants du rapprochement franco-allemand s'efforcèrent de légitimer l'outil en construisant un récit, c'est-à-dire une histoire où les événements sont agencés de manière à la fois logique et temporelle avec un début, un milieu, et une fin<sup>612</sup>. Concrètement, ils exposèrent une intrigue qui intégrait les principaux éléments du « policy core » dominant – en particulier l'image d'une Allemagne malade et l'objectif de la sécurité – pour poser le problème d'une action publique en direction de la jeunesse allemande et présenter leur instrument, la rééducation, comme la seule option possible. Conformément à ce que C. Radaelli a pu observer sur d'autres terrains, cette opération de légitimation de l'instrument passait par la narration de « tensions dramatiques » rompues par la proposition d'une fin heureuse<sup>613</sup>. Dans le Tableau 2 ci-dessous, nous mettons en parallèle trois articles publiés à l'époque par ces militants. Le premier fut signé par Jean Schlumberger dans *Le Figaro* le 16 mai 1945<sup>614</sup>, le deuxième par Alfred Grosser dans *Combat* en 1947<sup>615</sup>, et le

---

<sup>610</sup> Sur cette fonction dévolue aux « récits de politique publique », voir : ROE (1994) *Narrative Policy Analysis*. Op. Cit.

<sup>611</sup> MOUNIER (1947) « Deux ans après. » In : *Esprit*, juin 47 pp890-1076, p1049.

<sup>612</sup> RADAELLI (2004) « Récits (policy narratives). » In : BOUSSAGUET, JACQUOT et RAVINET, *Dictionnaire*. Op. Cit., pp364-368.

<sup>613</sup> RADAELLI (2000) « Logiques de pouvoir et « récits » dans les politiques publiques de l'Union européenne. » In : *RFSP*, 50 (2), pp255-275, p257.

<sup>614</sup> Jean Schlumberger, La question courageuse, *Le Figaro*, le 16 mai 1945, In : SCHLUMBERGER (1961) *Oeuvres complètes. Tome VII*. Op. Cit.

<sup>615</sup> GROSSER (1947) « La jeunesse allemande. » In : *Combat*, 25 et 31 Octobre.

troisième par Emmanuel Mounier dans *Esprit* un an plus tard<sup>616</sup>. Ils révèlent une stratégie rhétorique commune et offrent une vision synthétique du récit en question. On peut le résumer de la manière suivante :

- 1/ la situation actuelle de la jeunesse pose un problème du point de vue des intérêts français.
- 2/ Si rien n'est fait, cette jeunesse se jettera dans les bras d'un nouvel Hitler et l'Allemagne attaquera de nouveau la France.
- 3/ Seule une politique de rééducation et d'ouverture de cette jeunesse sur le monde est susceptible de nous prémunir de cette catastrophe.

---

<sup>616</sup> MOUNIER (1948) « Allemagne : responsabilités France. » In : *Le Figaro Littéraire*, 21 août 1948.

**Tableau 2/ Le récit de politique publique visant à légitimer l'instrument de la rééducation contre les instruments matérialistes classiques**

|   | JEAN SCHLUMBERGER   | ALFRED GROSSER  | EMMANUEL MOUNIER  |
|---|---|---|---|
| CONSTRUCTION DU PROBLEME : QUE FAIRE DE LA JEUNESSE ALLEMANDE ? | « <i>Ce qu'elle [la jeunesse allemande] va devenir nous intéressera au plus haut point</i> ».   | « <i>La jeunesse allemande, inquiète, cherche sa voie</i> »   | « <i>La misère de la jeunesse est profonde. On a arrêté 14611 jeunes à Hambourg en 1947 pour des délits divers, 26000 à Berlin dont 60% avaient entre 16 et 17 ans</i> ».   |
| TENSION DRAMATIQUE, PREDICTION APOCALYPTIQUE SI RIEN N'EST FAIT | « <i>L'idée qu'une fois châtiée on va pouvoir la laisser cuire dans son jus n'est qu'une suggestion de la paresse. Si foudroyé que soit ce peuple, ce qui spontanément renaîtra de ses débris ne tendra qu'à une résurrection du passé</i> ».                               | « <i>Elle risque, si elle se sent isolée, excommuniée à jamais, d'abord de se laisser aller au plus complet des découragements, puis de se jeter sur la première idéologie venue qui lui promettra un avenir splendide - fut-ce au dépens des autres pays</i> » | « <i>Si, après les avoir déçus, nous n'avons aucun but à offrir à leur ardente disponibilité, craignons l'Autrichien au regard de feu qui, une seconde fois, saura s'emparer de leur désir (...). Ici incubent des germes de mort pour l'Europe</i> »                       |
| SOLUTION HEUREUSE DE LA REEDUCATION                             | « <i>Ce qu'il faut, c'est susciter autre chose à la place, ne pas attendre passivement que le châtimement porte ses fruits, mais mettre nous même la main à la pâte, pour tâcher qu'écloie une Allemagne à côté de laquelle on puisse vivre, une Allemagne rééduquée.</i> » | « <i>Il serait trop tôt pour aider la jeunesse allemande ? Je voudrais croire qu'il n'est pas encore trop tard !</i> »  | « <i>Il faut d'abord délivrer moralement cette jeunesse, par une déclaration solennelle de non-culpabilité pour tous ceux qui sont nés après 1925. Cesser de lui tenir le cou et de lui forcer le visage vers un passé qui est son cauchemar. L'arracher au nihilisme</i> » |

Il importe de souligner le caractère en partie rhétorique<sup>617</sup>, c'est-à-dire instrumental, de cette argumentation. Dans certains écrits, Mounier ne faisait pas mystère du peu de considération qu'il éprouvait pour la représentation de l'Allemagne et les préoccupations sécuritaires des élites politiques françaises : « *Nous sommes on ne peut plus sensibles au racisme inclus dans la doctrine de l'Allemagne éternelle, et à la faiblesse avouée dans le*

<sup>617</sup> MAJONE (1989) *Evidence, Argument and Persuasion*. Op. Cit., RISSE (1995) « Reden ist nicht billig. Zur Debatte um Kommunikation und Rationalität. » In : *Zeitschrift für Internationale Beziehungen*, 2, pp171-184, RISSE (2000) « Let's Argue !: Communicative Action in World Politics. » In : *International Organisation*, Winter 2000, 54, 1, pp1-39.

*souci obsédant de la sécurité* »<sup>618</sup>. Mais il s'agissait de convaincre, et l'objectif sécuritaire de la politique allemande de la France était, nous l'avons vu, largement partagé.

Une fois posé le principe d'une politique de rééducation des jeunes Allemands, nos militants plaidèrent pour le développement des rencontres internationales. Tel fut le cas par exemple de Henri Humblot en 1947 : « *Il faut aller aussi loin que possible dans cette voie, il faut intensifier les échanges internationaux de bonne foi. L'idée d'humanité (j'évite à dessein le mot européen avec ses arrières plans politiques) ne peut se développer dans la jeunesse allemande qu'au contact des autres jeunesses du monde. Pourquoi ne pas concevoir un vaste plan d'échanges qui s'adresse à des centaines de milliers de jeunes* »<sup>619</sup>. Contrairement aux rééducateurs sécuritaires dont nous avons analysé plus haut les idées (voir B/), Humblot, dont on sait la proximité avec Mounier<sup>620</sup>, avait déjà intégré l'idée d'un retour de l'Allemagne dans le concert des nations. Son horizon normatif était en d'autres termes le rapprochement franco-allemand. Il plaçait cependant rhétoriquement la sécurité de la France comme l'horizon normatif normal de cette politique d'ouverture : « [cette politique de la main tendue] *est aléatoire, certes. Mais elle n'est pas en contradiction avec une attitude de fermeté* »<sup>621</sup>.

Pour légitimer les rencontres internationales dans le référent sécuritaire de la rééducation, ces partisans d'une autre politique allemande donnèrent par ailleurs la parole, dans leurs revues, aux jeunes Allemands. Les commentaires associés à ces témoignages soulignaient le danger que représentait la croissance du nihilisme du côté des jeunes. Il s'agissait de donner corps à l'hypothèse du scénario apocalyptique en cas de non respect des prescriptions sur la politique d'ouverture. Nous reproduisons ci-dessous l'extrait d'un texte caractéristique publié dans *Esprit* en 1946 :

*« J'ai 25 ans, je viens d'être libéré par les Américains après avoir été depuis sept ans mobilisé sans interruption et envoyé sur tous les champs de bataille de cette guerre. Je ne sais où j'en suis ni ce que je veux ; j'ai en moi un immense vertige (...). Je me sens seul et abandonné, totalement coupé des générations précédentes, de celles qui avaient appris à penser, avant le règne de la propagande. (...) Ne m'en veuillez pas si je vous dis que le Führer, son autorité, sa responsabilité, me manquent. Et je ne suis pas le seul à penser ainsi. Vous dites que c'est du nihilisme. Peut-être avez vous raison, mais, que voulez vous, j'ai vécu pour une grande cause qui a éclairé ma vie tout entière et maintenant tout ce que je vois me laisse froid ou me dégoûte. (...) Vous*

---

<sup>618</sup> MOUNIER (1947) « Deux ans après. » In : *Esprit*, juin 47 pp890-1076, p890.

<sup>619</sup> HUMBLOT (1947) « La Jeunesse Allemande d'Aujourd'hui. Pour une politique de la bonne foi. » In : *Esprit*, Janvier-juin 1947 pp381-393, p392.

<sup>620</sup> HUMBLOT (1981) « Contrôle et incitation des mouvements de jeunesse en Wurtemberg du Sud - un témoignage vécu de 1945 à 1949. » In : VAILLANT, *La dénazification par les vainqueurs*. Op. Cit., pp37-62.

<sup>621</sup> HUMBLOT (1947) « La Jeunesse Allemande d'Aujourd'hui. Pour une politique de la bonne foi. » In : *Esprit*, Janvier-juin 1947 pp381-393.

*me dites que je suis embrigadé par la propagande. C'est vrai, je n'ai jamais rien entendu d'autre et maintenant je voudrais bien m'en débarrasser. Je demande qu'on me guérisse, en m'aidant à trouver la vérité. »<sup>622</sup>.*

Il est évidemment difficile de mesurer l'efficacité de ce discours. Les textes de l'époque font signe du fait que la discussion ne se déroula pas sans heurts. Ainsi, on peut penser que ROVAN n'écrivait pas, en 1949, que « *les légitimes exigences françaises en matière de sécurité ne sont pas en contradiction avec ces rencontres* »<sup>623</sup> si certains, comme François Mauriac (voir p148), ne pensaient pas qu'il existait bien une contradiction. Ces militants ne s'arrêtèrent pas, en tout cas, à cette action rhétorique. Ils développèrent également un deuxième récit tendant à lier les rencontres internationales de jeunes à un autre objectif politique fortement légitime dans le sous-système.

### *Le récit sur la mission civilisatrice de la France en Allemagne : un catalyseur des intérêts contradictoires ?*

Le référent de la sécurité n'était pas le seul cadre cognitif et normatif légitime dans lequel ces militants pouvaient tenter d'enclaver<sup>624</sup> les rencontres internationales et la politique de rééducation. Le sous-système de l'action culturelle française en Allemagne était également traversé par les représentations classiques de l'action culturelle française à l'étranger. L'une d'elles, héritée de l'épopée coloniale, assignait à la France une sorte de « mission civilisatrice » : la patrie des droits de l'homme, de la Révolution française et de la Résistance se devait d'exporter de par le monde les valeurs que lui avait octroyé la providence<sup>625</sup>. Cette image était d'autant plus forte en ce qui concerne l'Allemagne que ce pays apparaissait, par contraste, comme une terre en manque de civilisation. Les partisans d'une autre politique allemande de la France s'appuyèrent sur ces représentations institutionnalisées pour justifier ce qu'ils considéraient être une politique d'ouverture en direction de la jeunesse. Le caractère a priori moins rhétorique ou instrumental de ce récit nous incitera à nous demander s'il ne servit pas de catalyseur entre les intérêts potentiellement contradictoires exposés plus haut.

---

<sup>622</sup> « Un jeune nazi. » (1946), In : *Esprit*, 2, pp416-417, p416.

<sup>623</sup> ROVAN (1949) « L'Allemagne de nos mérites III. » In : *Esprit*., p677.

<sup>624</sup> Nous faisons ici référence au modèle de C. Brémont. BRÉMOND (1973) *Logique du récit*. Op. Cit.

<sup>625</sup> Sur les référents de l'action culturelle française à l'étranger, voir : BALOUS (1970) *L'action culturelle de la France dans le Monde*. Paris : PUF ; DUVE (1997) « La politique culturelle à l'étranger. » In : PICTH et LEENHARDT, *Au jardin des malentendus*. Op. Cit., pp405-412. Sur l'importance de l'image de la mission civilisatrice dans l'imaginaire politique français, voir : COSTANTINI (2007) *Mission civilisatrice. Le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*. Paris : La Découverte.

L'exemple le plus caractéristique de ce récit sur l'intérêt d'une politique d'ouverture, du point de vue de la mission civilisatrice de la France, est le texte de Joseph Rován, « *L'Allemagne de nos mérites* »<sup>626</sup>, publié dans *Esprit* en 1945.

Cet article est devenu une sorte de texte mythique dans l'espace franco-allemand. Rován a lui-même écrit dans ses Mémoires que « *ce simple titre fut sans doute le plus grand succès de ma carrière d'écrivain* »<sup>627</sup>. Il est cité par de nombreux commentateurs de manière imprécise comme un appel à la réconciliation franco-allemande<sup>628</sup>. Le propos de Rován était à l'époque bien différent. Il n'en appelait pas, comme K. Barth quelques mois plus tôt, à une « *politique d'amitié* » en direction de l'Allemagne<sup>629</sup>. Il proclamait au contraire la nécessité d'une politique de fermeté : « [que l'occupation] *soit la plus dure, les Allemands eux-mêmes, dans leur respect de la force l'admettront facilement* »<sup>630</sup>. En ce sens, ce récit faisait écho à celui analysé plus haut qui tendait à lier l'instrument de la rééducation et l'outil des rencontres à l'objectif de la sécurité. Rován n'en appelait pas au lancement d'une politique de rencontres internationales de jeunes<sup>631</sup> mais plutôt à l'élaboration « *d'un régime de maisons de correction pour mineurs* »<sup>632</sup>.

La dissonance que Rován introduisait par rapport aux discours dominants sur la sécurité ne portait donc pas sur l'orientation normative de la politique d'occupation mais sur ce qu'on pourrait appeler son « esprit ». L'auteur expliquait qu'une politique d'occupation qui nierait les valeurs de la civilisation – autrement dit qui reproduirait en Allemagne l'esprit de l'occupation allemande en France – serait contraire à l'identité française : « *Plus la France a souffert de l'Allemagne (ne disons pas d'une certaine Allemagne, disons que toute l'Allemagne était responsable du destin et de la politique allemande, de même que la France entière est engagée par la politique de ses troupes d'occupation) (...), plus elle se doit de ne pas faire*

---

<sup>626</sup> ROVAN (1945) « L'Allemagne de nos mérites. » In : *Esprit*, 11, pp529-540.

<sup>627</sup> ROVAN (1999) *Mémoires d'un Français qui se souvient d'avoir été allemand*. Op. Cit., p235.

<sup>628</sup> Par exemple : MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit., p24.

<sup>629</sup> Il est vrai que Barth s'adressait à un autre public, ses compatriotes Suisses : « *On ne saurait attendre des Russes, des Anglais ou des Américains, pas plus que des Français ou des petites nations martyrisées par les Allemands, ni surtout des Juifs qu'ils soient prêts à leur accorder une telle amitié, lors même qu'ils devront bien reconnaître un jour que c'est là le seul moyen de bannir à tout jamais le danger allemand. Mais on peut l'attendre de nous, parce que nous sommes Suisses et - je rappelle la présupposition du début – chrétiens* ». BARTH (1945) *Les Allemands et nous*. Op. Cit., p54.

<sup>630</sup> ROVAN, J., (1945), « L'Allemagne de nos mérites ». In : *Esprit*, 11, pp529-540, p531. Dans d'autres textes contemporains, Rován a toutefois précisé qu'il devait s'agir avant tout d'une fermeté morale. Il n'appelait pas ses compatriotes à un nouveau Versailles : « *Contre l'éternelle menace, il n'est toujours qu'une seule protection : diviser le corps germanique et rester vigilant sur le Rhin, ce Rhin, que les planneurs franchissent aujourd'hui en quelques secondes* ». ROVAN (1946) « Politiques en Allemagne. » In : *Esprit*, 1, pp143-149, p144.

<sup>631</sup> ROVAN (1945) « L'Allemagne de nos mérites. » In : *Esprit*, 11, pp529-540, p534.

<sup>632</sup> Idem.

*souffrir l'Allemagne par des injustices et des désordres de même essence que ceux que l'Allemagne lui avait infligés* »<sup>633</sup>. A cette France patrie de la civilisation, Rovin opposait narrativement l'Allemagne, présentée non pas comme son exact opposé (un pays barbare), mais comme un pays en manque de civilisation : « *Plus terrible que les grandes vacances de l'Empire au Moyen-Âge, la chute du IIIe Reich laisse le peuple allemand muet, déchiré, dépouillé de tout pouvoir sur lui-même, entre les mains d'autrui. L'Europe doit vivre avec au cœur un espace vide de vie et de volonté politiques. Par sa faute, l'Allemagne nous fait défaut.* »<sup>634</sup>. De cette opposition, Rovin inférait logiquement<sup>635</sup> l'idée de responsabilité de la France à l'égard de l'Allemagne en des termes très paternalistes voire colonialistes : « *A titre de pupille (...), [l'Allemagne] est pour l'instant une part de l'Union française* »<sup>636</sup>. Ces considérations justifiaient, aux yeux de Rovin, la politique de rééducation : « *Quand la Première république envoya ses armées libérer les peuples d'Europe, la 'Grande Nation' se croyait appelée à enseigner la Liberté aux nations. La foi des grands principes est elle à ce point affaiblie au cœur des Français qu'ils se refusent à voir dans la rééducation de l'Allemagne une des tâches essentielles de leur propre reconstruction ?* »<sup>637</sup>.

L'accent sur la responsabilité morale de la France en Allemagne n'est pas trivial. Il ne visait pas seulement à inviter les fonctionnaires et les militaires français à faire preuve de « tenue ». L'accent sur la responsabilité de la France s'inscrivait dans une stratégie discursive plus subtile visant à élargir, par les deux bouts, le cadre chronologique de la réflexion (nous quittons ici le texte de Rovin pour le retrouver plus loin) :

- Vers l'avenir tout d'abord, afin de réfuter l'hypothèse d'une politique à courte-vue : dans un article publié en 1948, Mounier écrivait par exemple de manière prophétique : « *Si ce n'est trop, nous nous imposerons de penser que l'Allemagne de 1960 n'est pas une fatalité des forces naturelles, qu'elle sera ce que nous la ferons, qu'elle sera, comme on l'a dit, l'Allemagne de nos mérites'* »<sup>638</sup>.

---

<sup>633</sup> Ibid., p532.

<sup>634</sup> Ibid. Dans tous ses textes de l'époque, Rovin introduit la distinction qu'il reprendra plus tard dans ses livres entre le nazisme et l'Allemagne. ROVIN (1946) « Dans la pause du fascisme. » In : *Esprit*, 2, pp388.

<sup>635</sup> Sur la logique du récit, voir : BRÉMOND (1973) *Logique du récit*. Op. Cit.

<sup>636</sup> ROVIN (1945) « L'Allemagne de nos mérites. » In : *Esprit*, 11, pp529-540, p534.

<sup>637</sup> Ibid., p540.

<sup>638</sup> MOUNIER (1948) « Allemagne : responsabilités France. » In : *Le Figaro Littéraire*, 21 août 1948.

- Vers le passé ensuite afin d'introduire dans le débat le « précédent »<sup>639</sup> de Versailles. Du haut de ses 63 ans, Karl Jaspers assénait par exemple : « *L'Angleterre, la France, l'Amérique étaient les Puissances victorieuses de 1918. C'est d'elles, et non des vaincus, que dépendait le cours de l'histoire. Le vainqueur assume une responsabilité qu'il est le seul à porter, ou bien il s'y dérobe. Et s'il le fait, il est manifestement coupable devant l'histoire* »<sup>640</sup>.

Il est difficile, comme toujours, de distinguer dans le texte de Rovin et dans ceux qui lui font écho ce qui relève de la rhétorique<sup>641</sup> et des croyances<sup>642</sup>. On serait tenté de ranger au rayon de la rhétorique la tonalité colonialiste. On ne la retrouve pas chez les autres auteurs et Rovin lui-même la critiqua deux ans plus tard : « *L'esprit colonialiste en retraite dans nos territoires d'outre-mer est venu chercher refuge parmi les Français d'Allemagne* »<sup>643</sup>. On peut en revanche penser que l'idée selon laquelle la France aurait un rang à tenir en Allemagne faisait sens pour la plupart des militants. On la retrouve par exemple très clairement chez Jean Moreau (voir son récit de vie annexe, Document 16/ en annexe, p651) ou encore chez Jean Schlumberger : « *On dit que les Allemands ne respectent que la force et c'est vrai en un certain sens. Or ils savent fort bien que notre force, en regard de la russe et de l'américaine, n'est pas celle sur laquelle il est le plus judicieux de tabler. Il faut donc que nous remplacions cet atout qui nous manque par le prestige d'une force morale qui soit manifeste, d'une justice et d'une humanité qui soient bien nettement supérieures à celles des régimes qui nous ont précédés* »<sup>644</sup>. Plus fondamentalement, cette matrice de la mission civilisatrice de la France à

---

<sup>639</sup> Le lecteur aura remarqué que le précédent de Versailles, qui nous apparaît aujourd'hui comme un élément de justification évident de cette politique constructive, ne fut guère mis en avant par ces militants pacifistes. C'est d'ailleurs un auteur allemand qui le mobilise ici. Le faible usage de cet argument s'explique par le fait que l'interprétation d'après laquelle la politique de fermeté menée par la France après la Première guerre mondiale aurait facilité l'ascension de Hitler n'était pas stabilisée à l'époque. Un grand nombre d'élites politiques et intellectuelles françaises estimaient au contraire que la France n'avait pas été assez ferme en 1919. Ce point nous rappelle qu'il n'existe pas de précédent « objectif » en relations internationales. Les interprétations des « précédents historiques » sont construites socialement et historiquement. Sur la notion de précédent en relations internationales, voir : JERVIS (1976) *Perception and Misperception in International Politics*. Princeton : Princeton University Press ; MAY et NEUSTADT (1986) *The Uses of History for Decision-Makers*. New York : The Free Press ; LUVAAS (1988 (1959)) *The Military Legacy of the Civil War. The European Inheritance*. Lawrence : University Press of Kansas ; KHONG (1992) *Analogies at War*. Princeton : Princeton University Press, JAROSZ et NYE (1993) « The Shadow of the Past : Learning from History in National Security Decision Making. » In : TETLOCK, *Behavior, Society, and International Conflict*. New York : Oxford University Press ; SMITH (1999) *History and International Relations*. Londres, New York : Routledge.

<sup>640</sup> JASPERS (1990 (1946)) *La culpabilité allemande*. Op. Cit., p98.

<sup>641</sup> MAJONE (1989) *Evidence, Argument and Persuasion*. Op. Cit.; RISSE (1995) « Reden ist nicht billig. Zur Debatte um Kommunikation und Rationalität. » In : *Zeitschrift für Internationale Beziehungen*, 2, pp171–184.

<sup>642</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

<sup>643</sup> ROVAN (1946) « L'Allemagne de nos mérites. II. » In : *Esprit*, Décembre 46, 12, pp787-796, p791.

<sup>644</sup> Jean Schlumberger, Abattre n'est pas encore vaincre, Fontane, Alger, novembre 1945, In : SCHLUMBERGER (1961) *Oeuvres complètes. Tome VII*. Op. Cit.

l'étranger n'était pas contradictoire avec les autres croyances de ces militants, en particulier celles sur la nécessité de prendre en compte les intérêts des Allemands. Cette posture de puissance occupante mais civilisée, l'Allemand Karl Jaspers l'appelait par exemple de ses vœux dans l'ensemble de son ouvrage intitulé « Die Schuldfrage » : « *Quel soulagement ce serait si les vainqueurs n'étaient pas des hommes comme nous, mais des régents du monde s'oubliant eux-mêmes ! Alors, pleins d'une sage prévoyance, ils dirigeraient la reconstruction en y faisant figurer un programme de réparations efficaces. Alors, prêchant d'exemple, ils vivraient devant nous une vie exemplaire, conforme à l'idéal démocratique, et nous la feraient sentir chaque jour dans sa persuasive réalité* ». <sup>645</sup>.

On peut donc se demander si ce récit sur la nécessité « patriotique » de traiter l'Allemagne dignement ne constitua pas une sorte de catalyseur entre les intérêts, potentiellement contradictoires, des militants du rapprochement et des partisans d'une politique de fermeté. Elle s'appuyait en effet sur des prémisses nationalistes conformes aux croyances des plus sécuritaires tout en ouvrant des perspectives intéressantes du point de vue des militants. On retrouve par exemple ces deux logiques chez Emile Laffon, numéro 2 de l'administration française en Allemagne. En 1947, revenant sur les premières années de l'occupation, Laffon écrivait : « *Meurtrie et affaiblie par l'Allemagne, la France considérait la situation présente de ce pays comme une expiation et une expiation méritée. Si d'autres pouvaient s'apitoyer sur les villes allemandes rasées et le sort des populations errantes, les Français avaient l'expérience trop proche de leurs propres souffrances - imméritées celles-là - pour donner dans la compassion* » <sup>646</sup>. Mais il admettait dans le même texte la nécessité, pour la France, de rééduquer l'Allemagne tant pour des raisons matérielles (la sécurité) que idéelles (la France pays de civilisation) : « *Mais si nous renoncions à tout espoir d'arracher ce peuple au fatalisme de la violence, si nous le condamnions à ne jamais passer de la civilisation à la culture, la sécurité de la France ne reposerait plus que sur nos armes* » <sup>647</sup>.

Ces deux récits – qui présentaient la rééducation et les rencontres internationales alternativement comme un instrument/outil au service de la sécurité et de la mission civilisatrice de la France à l'étranger – participèrent vraisemblablement à la construction et à la consolidation du consensus ambigu. Conformément à ce que nous avons écrit plus haut, ils

---

<sup>645</sup> JASPERS (1990 (1946)) *La culpabilité allemande*. Op. Cit., p104.

<sup>646</sup> LAFFON (1947) « Introduction. » In : *Cahiers Français d'Information*, Février 1947, 77, pp5-9, p8. Sur Emile Laffon, voir : LATTARD (1989) « A propos de l'occupation française en Allemagne 1945-1949 : le conflit Laffon-Koenig. » *Hommage à Joseph Rovin*. Asnières : Institut d'Allemand d'Asnières, pp227-264.

<sup>647</sup> LAFFON (1947) « Introduction. » In : *Cahiers Français d'Information*, Février 1947, 77, pp5-9, p8.

avaient essentiellement pour fonction de « coordonner » l'action au sens de V. Schmidt, c'est-à-dire de consolider l'entente entre les intérêts contradictoires<sup>648</sup>. Ils tendaient également à instituer cet outil d'action publique comme un modèle contre les autres options (démontage d'usines, réparations, etc.).

Il est difficile de mesurer empiriquement l'effet de cette double action rhétorique. Monique Mombert, qui a travaillé en détail sur les représentations des fonctionnaires en charge de la politique allemande de la France, laisse toutefois entendre au détour d'une page que cette action ne fut sans doute pas insignifiante : « *Nous reconnaissons ne pas avoir rencontré, dans les archives, d'énoncés aussi bienveillants, presque fraternels. Il nous semble cependant avoir reconnu des dispositions d'esprit, en filigrane, aussi bien dans les Directives parisiennes de 1945 que dans certaines initiatives ou encore en arrière-plan de certains rapports, quand il s'agit de la jeunesse. En revanche, les Allemands adultes ne sont pas l'objet d'une telle sollicitude* »<sup>649</sup>. On peut par ailleurs signaler que ces militants n'auraient probablement pas déployé de tels efforts de persuasion s'ils n'avaient pas estimé que ces mots produiraient un certain effet.

On comprend en tout cas que la politique de rencontres franco-allemandes de jeunes qui vit le jour entre 1945 et 1949 à l'ombre des démontages d'usines n'est ni réductible aux conceptions sécuritaires des Vermeil, Ariel Grappin et autres spécialistes français de l'Allemagne ni à l'idéalisme des militants du rapprochement par la jeunesse. Un « consensus ambigu » fut construit autour de ces pratiques sous le regard plus ou moins passif d'élites sécuritaires aux référents plus matérialistes. Nous avons vu que ce consensus ambigu n'était pas équilibré. Ce point est essentiel : jusqu'à la fin du régime d'occupation, le référent sécuritaire de la rééducation resta le seul discours socialement légitime. Cette observation renvoie à un constat plus général : les militants du rapprochement par la jeunesse ne tentèrent jamais, jusqu'à la fin du régime d'occupation en 1949, d'ébranler l'ordre symbolique institué par les sécuritaires. Ce fait est étonnant : il existait à la même époque des mouvements pacifistes ou européens qui n'hésitèrent pas à s'afficher comme tels. Pourquoi nos militants ont-ils privilégié l'action à l'explication sur les fins dernières ?

---

<sup>648</sup> SCHMIDT (2000) « Values and Discourse in the Politics of Adjustment. » In : SCHARPF et SCHMIDT, Oxford : Oxford University Press, pp229-309.

<sup>649</sup> MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit., p209.

### 3/ L'impossible construction d'un sens nouveau par le discours : le poids du précédent de la Collaboration par la jeunesse (1945-1949)

En choisissant de ne pas inscrire leur action dans un discours en termes de « rapprochement », les Rovin, Rivau, Grosser, etc. ne se situaient pas seulement en marge des réseaux pacifistes de l'époque, ils opéraient une rupture avec la tradition issue de l'entre-deux-guerres. Les pacifistes des années 1920 et 1930 s'étaient toujours efforcés d'inscrire leur action dans un ordre symbolique : le discours sur la paix<sup>650</sup> ou la construction de l'Europe<sup>651</sup>. C'est particulièrement vrai dans le domaine plus précis du pacifisme centré sur la jeunesse. Marc Sangnier s'était par exemple appliqué après la Première guerre mondiale à donner à ses initiatives, comme la rencontre de Bierville, le plus d'éclat possible. Rappelons que cette manifestation, patronnée par A. Briand, avait réuni plusieurs milliers de jeunes. Sangnier avait mobilisé ses contacts dans la presse pour lui donner un grand retentissement. Il avait présenté cet événement avec lyrisme comme « *une explosion spontanée d'enthousiasme et de foi* »<sup>652</sup> : « *Quelle émotion profonde et grave atteignant vraiment les régions éternelles et religieuses de l'âme n'éprouvâmes-nous pas tandis que, Français et Allemands fraternellement mêlés dans un même agenouillement, nous recevions l'Hostie divine, le Pain de la réconciliation chrétienne* »<sup>653</sup>. L'idée implicite était qu'il importait de travailler la symbolique afin de conquérir les cœurs et les esprits<sup>654</sup>. Nous nous interrogeons dans ces pages sur les raisons pour lesquelles les militants du rapprochement par la jeunesse de l'après Seconde guerre mondiale optèrent pour cette voie, nouvelle, du changement discret par l'action.

Une explication intuitive invite à convoquer le contexte cognitif et normatif sécuritaire de l'époque : les discours pacifistes étaient-ils tout simplement audibles ? Cette explication est certainement valable mais elle n'explique pas tout. On constate en effet que le phénomène ne s'observe pas dans les autres domaines. Nous avons déjà évoqué le cas des mouvements qui

---

<sup>650</sup> LORRAIN (1999) *Des pacifistes français et allemands*. Op. Cit.

<sup>651</sup> SAINT-GILLE (2003) *La 'Paneurope'*. Op. Cit.

<sup>652</sup> SANGNIER (1926) *La paix par la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>653</sup> Ibid., p5.

<sup>654</sup> Nous n'évoquons ici qu'un des « répertoires d'action » des pacifistes de l'entre-deux-guerres. Un autre, tout aussi important et complémentaire, visait à rendre la guerre illégale. Les répertoires d'action collective sont des modes de coordination et de revendication propres à une époque donnée. Sur cette notion, voir : TILLY (1984) « Les origines du répertoire de l'action collective contemporain en France et en Grande-Bretagne. » In : *Vingtième siècle*, 4, pp89-108.

proclameront haut et fort la nécessité de construire l'Europe<sup>655</sup>. On pourrait également citer le cas des premiers jumelages franco-allemands de villes : ils virent le jour sous le signe explicite du rapprochement entre les deux pays<sup>656</sup>. Dans un registre tout aussi symbolique, le mouvement Pax Christi appela clairement de ses vœux la réconciliation entre les deux anciens ennemis<sup>657</sup>. Les thèmes moraux de la paix et de la réconciliation offraient un registre de justification<sup>658</sup> que d'autres militants pacifistes ont mobilisé. Seuls ceux du rapprochement par la jeunesse semblent avoir subi ou choisi un changement discret par l'action<sup>659</sup> publique plutôt que par le discours.

L'hypothèse explicative explorée dans ces pages emprunte aux travaux sur « le poids du passé » sur les représentations et l'action sociale. La notion de poids du passé a été mobilisée par divers auteurs dans des perspectives différentes pour penser la question des contraintes exercées par l'histoire. On peut schématiquement classer ces travaux en deux grandes catégories, l'une centrée sur la notion d'institution<sup>660</sup>, la seconde sur la mémoire<sup>661</sup>. Le phénomène de poids du passé qui nous intéresse ici relève de cette deuxième catégorie. Il est proche, même s'il opère à une autre échelle, de celui décrit par H. Rousso dans *Le syndrome de Vichy*<sup>662</sup>. Il s'agit d'une contrainte observée dans le présent des acteurs (ici les années 1945-1949) et héritée d'un événement traumatique<sup>663</sup>. L'événement en question est

---

<sup>655</sup> Sur le militantisme européen de l'après-guerre, voir : PUYMÈGE (1997) *Les mouvements européens*. Op. Cit.

<sup>656</sup> Sur l'histoire, bien balisée, des villes jumelées, voir : FARQUHASON et HOLT (1975) *Europe From Below*. Op. Cit., ENGELHARDT (1978) « Les jumelages. Un acte humain et politique. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 4, pp126-136, CHOMBARD-GAUDIN (1992) « Pour une histoire des villes et des communes jumelées. » In : *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 35, pp60-66, DEFRANCE (1996) « Les premiers jumelages franco-allemands, 1950-1963. » In : *Lendemains*, 21, pp83-95.

<sup>657</sup> HÜTEN (1989) « Aussöhnung zwischen Franzosen und Deutschen : Die Rolle der katholischen und der christlich-demokratischen Parteien. » In : *Les cahiers de l'IHTP*, Décembre 1989-janvier 1990, 13-14, pp255-264, GUINLET-LORINET (1993) *Pierre-Marie Theas, un évêque à la rencontre du XX<sup>ème</sup> siècle*. Toulouse : Association Guillaume Mauran-Archives des Hautes-Pyrénées, Tarbes/ G.R.H.I.

<sup>658</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit.

<sup>659</sup> Au sens de C. Musselin. MUSSELIN (2001) *La longue marche des universités françaises*. Op. Cit., p183.

<sup>660</sup> Il s'agit alors de comprendre le poids du passé sédimenté dans des institutions qui contraignent et ouvrent des perspectives pour l'action. C'est par exemple la perspective retenue par C. Tilly et, dans un autre registre, par P. Pierson. TILLY (1984) « Les origines du répertoire de l'action collective contemporain en France et en Grande-Bretagne. » In : *Vingtième siècle*, 4, pp89-108, PIERSON (2000) « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics. » In : *American Political Review*, 94, 2, pp251-267.

<sup>661</sup> Notamment : ROUSSO (1990) *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*. Paris : Seuil, LAVABRE (1991) « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du 'Syndrome de Vichy'. » In : POLLAK, PESCHANSKI et ROUSSO, *Histoire politique et sciences sociales*. Bruxelles : Complexe, pp243-278 ; REICHEL (1998) *L'Allemagne et sa mémoire*. Paris : Odile Jacob, ROUSSO (2001) *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*. Op. Cit., ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

<sup>662</sup> ROUSSO (1990) *Le syndrome de Vichy*. Op. Cit.

<sup>663</sup> Dans *Le Syndrome de Vichy*, Henry Rousso définit celui-ci en ces termes : « *Le syndrome de Vichy est l'ensemble hétérogène des symptômes, des manifestations en particulier dans la vie politique, sociale et*

l'instrumentalisation par les nazis et les collaborationnistes du discours pacifiste sur la « réconciliation par la jeunesse ».

En 1945, le simple accollement des adjectifs « français » et « allemand » était délicat car il rappelait trop le souvenir de la Collaboration. A fortiori, le thème et le récit de la « réconciliation par la jeunesse » n'étaient pas mobilisables en 1945 car il avait été galvaudés au cours des années précédentes. Ce thème et ce récit avaient en effet été instrumentalisés pendant la guerre afin de légitimer l'envoi de travailleurs français en Allemagne et pour motiver les jeunes à s'enrôler dans les structures militaires allemandes comme la division SS « Charlemagne ». En janvier 1944, Jacques Schweizer<sup>664</sup>, un personnage que nous recroiserons plus loin, déclara par exemple devant l'assemblée d'un groupe de jeunes collaborationnistes, après un plaidoyer pour l'engagement dans la Waffen SS, que « *cette union des jeunes (...)* est à la base de l'édification de l'Europe »<sup>665</sup>.

Le « traumatisme » ne doit pas être exagéré : le poids de cet épisode est sans commune mesure avec celui des macro-événements étudiés par d'autres auteurs : Vichy<sup>666</sup>, la guerre d'Algérie<sup>667</sup>, etc. Nous montrerons par ailleurs que le poids de ce passé s'estompa au début des années 1950. Mais notre propos consiste précisément à comprendre le choix du « répertoire d'action »<sup>668</sup> effectué par les militants du rapprochement par la jeunesse en 1945 : le changement silencieux par l'action publique. Une anecdote illustre le problème auquel ils durent faire face. Quand Joseph Rován commença à se démultiplier dans la Zone française d'occupation en Allemagne de 1945 à 1949 pour organiser des rencontres de jeunes, il fut soupçonné par les Renseignements généraux français de vouloir ressusciter des « *maquis dans la Forêt Noire* »<sup>669</sup>, autrement dit de vouloir reconstruire l'union des jeunes de France et d'Allemagne contre les Alliés.

L'argumentation suit la logique suivante. Nous commençons par établir le phénomène à expliquer : l'absence, de 1945 à 1949, de discours public sur le sens profond de l'action

---

*culturelle, qui révèlent l'existence du traumatisme engendré par l'Occupation* ». ROUSSO (2001) *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*. Op. Cit., p18.

<sup>664</sup> Jacques Schweizer (1904-1981) est un collaborationniste français d'extrême-droite. Sous l'occupation, il fut le président des Jeunes Nationales et Sociales et du groupuscule nazi les Jeunes de l'Europe Nouvelle. Il fut condamné à mort à la Libération puis gracié. Il devint ensuite conseiller juridique.

<sup>665</sup> Jacques Schweizer, « Vers l'union de la jeunesse française, Congrès régional des JEN, Vichy, 9 janvier 44 », in : SCHWEIZER (1944) *La jeunesse française est une jeunesse européenne.*, Paris : Les Editions des Jeunes de l'Europe nouvelle.

<sup>666</sup> ROUSSO (1990) *Le syndrome de Vichy*. Op. Cit.

<sup>667</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

<sup>668</sup> Sur cette notion empruntée à C. Tilly, voir nos remarques note 654.

<sup>669</sup> Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, Joseph Rován AOR 8/1 a, 1997.

collective militante centrée sur les rencontres de jeunes. Il apparaîtra alors que nos militants publièrent beaucoup mais qu'ils n'assumèrent jamais leur objectif politique, que celui-ci soit défini en termes « réconciliation », de « rapprochement franco-allemand », voire de « construction européenne » (a/). Nous exposons ensuite dans les deux autres sections notre hypothèse d'une inhibition liée au poids du passé. Nous suivrons alors la démarche proposée par Henry Rousso consistant à commencer par ancrer l'analyse des phénomènes mémoriels dans une histoire de l'événement lui-même. Cette démarche se fonde sur l'idée selon laquelle « toute analyse des représentations d'un événement suppose que l'observateur (historien ou autre) connaisse d'une façon assez précise l'événement en question, une connaissance de nature 'historienne' »<sup>670</sup> (b/). Nous terminons l'analyse par une analyse plus sociologique (moins historique) du poids de ce passé : quels sont les signes, outre l'absence de discours sur le sens de cette action, d'une contrainte exercée par cette histoire en 1945 (c/)?

#### a/ Une action collective qui refuse de s'assumer dans le discours

Une anecdote illustre l'incapacité (ou le refus) de nos militants d'assumer publiquement l'objectif du rapprochement par la jeunesse. Nous avons mentionné l'investissement du théologien suisse Karl Barth dans le débat public sur la politique à mener auprès des jeunes Allemands après la guerre. On sait que Karl Barth consacra plusieurs milliers de pages au thème théologique de la « réconciliation »<sup>671</sup>. On sait par ailleurs que le même K. Barth prit position dans son essai politique *Les Allemands et Nous*<sup>672</sup> pour une attitude clémente et miséricordieuse à l'égard de la jeunesse allemande. A aucun moment dans son ouvrage il ne lie pourtant explicitement l'idée de réconciliation et ses propositions politiques. Sa réflexion théologique parcourt tout l'ouvrage mais les signifiants « réconciliation » et « jeunesse », qui occupent pourtant une part centrale dans son œuvre envisagée dans sa totalité, ne sont jamais associés.

Cette remarque vaut bien au-delà de l'exemple de K. Barth. Les associations privées qui se lancèrent dans les rencontres internationales de jeunes au lendemain de la guerre et

---

<sup>670</sup> ROUSSO (1991) « Pour une histoire de la mémoire collective. » In : PESCHANSKI, POLLAK et ROUSSO, *Histoire politique et sciences sociales*. Op. Cit., pp243-264, p258. Pour une critique de cette démarche, voir : LAVABRE (1991) « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du 'Syndrome de Vichy'. » In : POLLAK, PESCHANSKI et ROUSSO, *Histoire politique et sciences sociales*. Op. Cit., pp265-278.

<sup>671</sup> BARTH (1980) *Dogmatique*. Op. Cit.

<sup>672</sup> BARTH (1945) *Les Allemands et nous*. Op. Cit.

portèrent (silencieusement) le projet de rapprochement par la jeunesse choisirent toutes des noms complexes, comme s'il s'agissait de faire du franco-allemand sans le dire : « *Bureau International de Liaison et de Documentation* » (BILD)<sup>673</sup>, « *Gesellschaft für Übernationale Zusammenarbeit* » (GUZ, « Société pour la coopération supranationale »), « *Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle* » (CFEAN), etc. Cette inhibition, qu'on pourrait attribuer à un contexte plus général, ne s'observe pas avec la même force dans les autres « secteurs » du militantisme pacifiste ou de l'action culturelle. On créa par exemple en 1948 à Ludwigsburg un Institut « Franco-Allemand » centré sur les échanges intellectuels. Une Conférence « Franco-Allemande » des Maires fut lancée en 1950<sup>674</sup>. Diverses « *Deutsch-Französische Gesellschaften* » ou de « sociétés franco-allemandes » centrées sur les échanges artistiques ou littéraires virent également le jour à cette époque, etc.

Plus fondamentalement, on constate que le discours sur la « réconciliation par la jeunesse » fut presque totalement absent des multiples publications de ces militants. Nous avons vu que leur action collective prit essentiellement deux formes : l'organisation de rencontres de jeunes et la publication de revues comme *Documents*, *Dokumente* et *Allemagne. Bulletin du Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle*. On ne trouve pas dans les premiers numéros de ces revues de grands discours sur le thème de la paix ou de la réconciliation par les jeunes. Il n'y est question que d'une chose : « *informer* » sur les « *réalités* » de l'autre côté du Rhin<sup>675</sup>.

Le choix du « répertoire d'action » de nos militants apparaît surprenant, même du point de vue de l'option générale du changement par l'action publique (par opposition, par exemple, à l'option « action collective de sensibilisation des opinions publiques »). On sait en effet que les images, les slogans ou les énoncés succincts jouent un rôle au moins aussi important dans l'action publique que les argumentations, les récits ou les autres grands types de formulation des idées. Dans son étude sur les politiques du livre, Yves Surel note par exemple que le changement de paradigme se matérialisa par l'institutionnalisation d'une phrase – « *le livre n'est pas un produit comme les autres* »<sup>676</sup> – qui, après bien des négociations, devint une « *vérité du moment* »<sup>677</sup> pour tous les acteurs. Le slogan de la

---

<sup>673</sup> Ce nom était aussi une référence au Comité d'Information et de Documentation Franco-Allemand créé au moment de Locarno par les époux Mayrisch (1926-1931). On notera cependant que l'adjectif « franco-allemand » disparut en 1945.

<sup>674</sup> FARQUHASON et HOLT (1975) *Europe From Below*. Op. Cit., p128.

<sup>675</sup> RIVAU (1945) « En guise de présentation. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 1.

<sup>676</sup> SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit., p176.

<sup>677</sup> MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207, p196.

« réconciliation par la jeunesse » joua un rôle semblable en 1963. On le retrouve dans la déclaration commune du traité de l’Elysée puis, une fois l’OFAJ créé, sur les lèvres de tous les acteurs politiques intéressés par cet organisme. Nous montrerons plus loin que l’OFAJ fut créé par une coalition d’acteurs aux intérêts très hétérogènes – un président de la république qui entendait symboliser le « partenariat spécial »<sup>678</sup> franco-allemand, un chancelier s’apprêtant à quitter ses fonctions et qui espérait apporter un supplément d’âme à son œuvre politique en direction de la France, un ministre espérant profiter du nouvel organisme pour contrer l’influence des communistes sur les mouvements de jeunesse, un autre comptant agrandir les périmètres de son ministère, etc. Tous ces acteurs n’avaient pas une même représentation des problèmes à traiter mais tous s’accordaient sur ces énoncés : « *la réconciliation du peuple français et du peuple allemand est désirable* » et « *la jeunesse se trouve appelée à jouer un rôle déterminant dans la consolidation de l’amitié franco-allemande* »<sup>679</sup>. L’absence de publicité autour du thème du « rapprochement » ou de la « réconciliation franco-allemande par la jeunesse » est donc surprenant.

Le choix de ces militants de ne pas se lancer dans une action de construction du sens par un discours qui aurait dessiné des fins dernières moralement légitimes comme « la paix » ou « la réconciliation » est d’autant plus étonnant que la « réconciliation par la jeunesse » n’était pas seulement un slogan. Divers auteurs ont mis en évidence l’importance, pour l’action collective et dans l’action publique, des discours sociaux ou des « grands récits » naturalisés<sup>680</sup>. Ils forment un stock de justifications disponibles dans lequel les acteurs puisent des éléments de leur rhétorique. Emery Roe a par exemple montré que de nombreux discours d’inspiration néo-libérale reprennent la structure et la morale d’une seule et même histoire : la fable de la « Tragedy of the Commons » de G. Hardin<sup>681</sup>. Un tel discours social, plus précisément un récit anonyme et naturalisé, existait depuis les années 1920, sur le thème de la

---

<sup>678</sup> Sur cette notion empruntée à Helen Wallace, voir note 183.

<sup>679</sup> Le premier énoncé est une traduction libre du 2<sup>ème</sup> paragraphe de la déclaration commune signée par de Gaulle et Adenauer et paraphée au traité de l’Elysée. Le deuxième est une citation de cette déclaration.

<sup>680</sup> ROE (1994) *Narrative Policy Analysis*. Op. Cit., BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L’apport des approches cognitives à l’analyse des engagements dans les politiques de réforme de l’Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332 ; SCHMIDT (2000) « Values and Discourse in the Politics of Adjustment. » In : SCHARPF et SCHMIDT, Oxford : Oxford University Press, pp229-309 ; DESAGE et GODARD (2005) « Désenchantement idéologique et réenchantement mythique des politiques locales. » In : *RFSP*, 55 (4), pp633-661.

<sup>681</sup> HARDIN (1968) « The Tragedy of the Commons. » In : *Science*, December 13, 1968, 162-3859, pp1243-1248. Fable qui raconte en termes imagés qu’il est rationnel, dans un monde d’individus cupides et égoïstes, de surexploiter les biens publics. E. Roe montre comment cette fable a inspiré et légitimé des politiques de privatisation, notamment en Afrique. ROE (1994) *Narrative Policy Analysis*. Op. Cit.

« paix par la jeunesse »<sup>682</sup>. Dans le contexte de Locarno, trois intellectuels prirent par exemple position presque simultanément, entre 1926 et 1927, pour le lancement d'une politique de sensibilisation des jeunes à la cause de la paix. Nous avons déjà mentionné le cas de Marc Sangnier et de son grand rassemblement de mouvements de jeunes dans sa demeure de Bierville<sup>683</sup>. La même année, C. F. Heerfordt<sup>684</sup> publia son *Adresse remise aux plénipotentiaires*<sup>685</sup> des pays européens dans laquelle il plaidait pour le lancement d'une telle « œuvre pédagogique »<sup>686</sup>. Un an plus tard, Heinrich Mann rédigea lui-aussi un texte appelant à la construction de la paix par les rencontres de jeunes<sup>687</sup>.

L'analyse des discours tenus dans ces cercles pacifistes des années 1920 révèle une analogie surprenante avec ceux du début des années 1960 (et même, nous y reviendrons, des collaborateurs des années 1940). Nous avons synthétisé tous ces discours dans un tableau placé en annexe (voir Document 2/ en annexe, p623). Ce document révèle que le discours en question était bien un récit au sens où il convoquait un certain nombre d'événements temporels qu'il enchaînait pour constituer, selon l'expression de Ricœur, une « *totalité signifiante* »<sup>688</sup>. L'intrigue raconte l'histoire d'une « réconciliation », au sens étymologique de « re-conciliare », c'est-à-dire de retour à une union franco-allemande considérée comme naturelle. Cette union franco-allemande primordiale est souvent l'Empire de Charlemagne, symbole mythique d'une synthèse entre les deux nations. Le *Regnum Francorum* est présenté comme le point de départ de l'histoire qui oriente tous les autres épisodes. Les guerres franco-allemandes rompent avec cette idée d'harmonie et introduisent une dissonance dans le récit<sup>689</sup>. L'équilibre est rétabli - les deux peuples sont réconciliés - grâce à l'intervention du héros : la jeunesse. On remarquera que la jeunesse est parée de vertus qu'on peut classer en deux

---

<sup>682</sup> Quelques auteurs ont repéré l'importance, dans les relations franco-allemandes, de ce récit sans toutefois argumenter sur sa permanence dans le temps. Notamment : ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit. ; LARAT (2006) « L'Europe à la recherche d'une figure tutélaire. L'instrumentalisation de la symbolique carolingienne comme tentative de fondation d'un projet politique. » In : *Politique européenne*, 18, pp49-67.

<sup>683</sup> SANGNIER (1926) *La paix par la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>684</sup> Christian-Fredrik Heerfordt (1871-1953) est un scientifique et médecin Danois qui formula pendant l'entre-deux-guerres des propositions pour une fédération européenne (Une Europe nouvelle, premier essai). L'originalité de ses thèses réside dans le fait qu'il ne se contenta pas, comme la plupart de ses contemporains, de réfléchir aux contours juridiques de cette future union européenne. Il proposa d'associer les peuples à ce mouvement, en particulier les jeunes.

<sup>685</sup> HEERFORDT (1926) *Adresse remise aux Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires des Pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchéco-Slovaquie*. Roskilde. (Non paginé).

<sup>686</sup> Ibid. (Non paginé).

<sup>687</sup> MANN (1927) « Un Locarno intellectuel. » In : *Revue d'Allemagne*, pp291-301.

<sup>688</sup> Sur cette notion, voir note 185.

<sup>689</sup> Sur le subtil « jeu de la discordance à l'intérieur de la concordance » dans le récit, voir : RICŒUR (1983) *Temps et récit. Tome I/Op. Cit.*, p79.

catégories distinctes du point de vue de la sociologie de cette catégorie sociale : les premières convoquent une conception de la jeunesse comme « âge de la vie » et les secondes une conception de la jeunesse comme génération<sup>690</sup>. Ce document signale que ce récit traverse tout le siècle et que la seule période où il ne fut pas mobilisé est l'immédiat après Seconde guerre mondiale.

La répétition à diverses époques de ce discours social se comprend à la lumière de deux considérations. On sait depuis les travaux de V. Rosoux que les acteurs politiques font usage du passé pour légitimer leurs politiques, y compris celles de rapprochement : « *La résolution durable des conflits implique la transformation progressive des représentations du passé conflictuel. Elle suppose sinon l'harmonisation des lectures divergentes et parfois contradictoires du passé, au moins l'acceptation et la reconnaissance de ces différentes lectures par l'ensemble des protagonistes. Cette condition n'est bien entendu pas suffisante pour parvenir à un rapprochement. Elle n'en est pas moins nécessaire* »<sup>691</sup>. Valérie Rosoux montre que de multiples intrigues servirent historiquement cette fin dans l'espace franco-allemand. Elle montre par exemple que le thème de la « guerre civile européenne » fut largement mobilisé par les responsables officiels pour apaiser le souvenir du passé conflictuel. Elle montre cependant aussi toute l'importance de celui qui nous intéresse ici : la réconciliation comme retour à une union franco-allemande brisée par la péripétie des guerres (mondiales). Selon cette grille de lecture, le récit dont il est question ici n'est qu'une variante, centrée sur la jeunesse, d'une structure narrative plus générale visant à apaiser le souvenir du passé conflictuel et légitimer le rapprochement.

Une explication complémentaire, privilégiée ici, met en avant le potentiel symbolique et expressif de ce récit particulier<sup>692</sup>. Ce n'est pas un hasard si des acteurs le convoquent indépendamment les uns des autres dans des contextes différents. Ce récit résonne avec tout une série de lieux communs sur l'histoire des relations franco-allemandes : le mythe d'une union primordiale des deux nations dans l'empire de Charlemagne, la théorie des ennemis héréditaires<sup>693</sup>... Ils emprunte également à divers discours sociaux sur la jeunesse : le thème de l'internationale de la jeunesse, l'idée selon laquelle la jeunesse serait naturellement portée

---

<sup>690</sup> La représentation de la jeunesse comme âge de la vie accole à cette catégorie sociale des épithètes intemporelles : « la jeunesse, c'est la vie ». La représentation de la jeunesse comme génération désigne un groupe social qui a vécu un événement historique particulier : « les jeunes des années 1960 n'ont pas connu la guerre ». Sur cette distinction, voir : GALLAND (1997) *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin.

<sup>691</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit., p2.

<sup>692</sup> Particulier à l'intérieur de la classe de récit de type « travail de mémoire ». Sur le travail de mémoire en relations internationales, voir note 121.

<sup>693</sup> Sur la permanence des discours sociaux sur les relations franco-allemandes, voir : MOLLER et MORIZET (1995) *Allemagne-France, Lieux et mémoire d'une histoire commune*. Paris : Albin Michel.

vers les bons sentiments, etc.<sup>694</sup>. L'utilisation de ce récit par les pacifistes ou les partisans du rapprochement franco-allemand semble donc rationnelle. C'est plutôt son absence, à une certaine époque, qui appelle des commentaires. Or la seule époque, au XX<sup>ème</sup> siècle, où l'on ne trouve pas d'expression publique de ce discours dans les milieux pacifistes est l'immédiat après Seconde guerre mondiale<sup>695</sup>. D'où notre hypothèse d'une inhibition liée au poids du passé.

## b/ Comprendre le poids du précédent de la Collaboration par la jeunesse à travers son histoire

L'épisode de la « Collaboration par la jeunesse »<sup>696</sup> n'a curieusement guère intéressé les historiens. La plupart des auteurs qui se sont intéressés aux politiques de jeunesse pendant la guerre ont travaillé sur la question de l'embrigadement des jeunes Allemands par le régime hitlérien<sup>697</sup> ou sur la politique de jeunesse de Vichy<sup>698</sup>. Ces travaux ont toutefois permis d'établir plusieurs thèses importantes pour notre propos :

---

<sup>694</sup> Sur la place de la jeunesse dans la pensée sociale, Olivier Galland écrit : « *on se rend compte, tant les ouvrages d'une époque se répondent et tant les thèmes s'interpénètrent, que ces façons de penser, ou, pour mieux dire, ces façons d'être, repensées et prescrites à l'élite, s'imposent d'une certaine manière à tous et contribuent à dessiner les traits abâtardis ou recomposés de la figure juvénile dominante et normative d'une époque* ». GALLAND (1997) *Sociologie de la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>695</sup> La symbolique franco-allemande actuelle est encore empreinte de ce récit. Lors de la célébration du 40<sup>ème</sup> anniversaire du traité de l'Elysée, la référence à Charlemagne fut par exemple mobilisée par divers orateurs. Sur les évolutions et les continuités de la symbolique franco-allemande, voir : ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit. ; LARAT (2006) « L'Europe à la recherche d'une figure tutélaire. L'instrumentalisation de la symbolique carolingienne comme tentative de fondation d'un projet politique. » In : *Politique européenne*, 18, pp49-67 ; DELORI (2007) « La symbolique franco-allemande en panne d'idées ? Pour un retour critique sur le grand récit de la réconciliation. » In : *Les Cahiers d'Histoire. Revue d'Histoire Critique*, 100, pp11-21.

<sup>696</sup> Comme toutes les politiques de jeunesse, celle-ci n'existait que par le discours. Nous montrons dans ces pages qu'un même discours, élaboré dans les cercles pacifistes des années 1930, s'efforça de donner un sens commun à des initiatives aussi disparates que des rencontres de jeunes, l'envoi de jeunes travailleurs en Allemagne au titre du STO ou encore la participation de jeunes Français à la défense militaire de l'Europe contre le bolchevisme.

<sup>697</sup> GENTON (1985) *Le nazisme et les jeunes : Actes du colloque Franco-Allemand tenu à Nancy les 18 et 19 novembre 1983*. Nancy : Presses Univ. de Nancy.

<sup>698</sup> « Vichy et la jeunesse. » (1964), In : *Numéro spécial de la revue Histoire de la Seconde guerre mondiale*, 56, octobre 1964 ; HALLS (1988) *Les jeunes et la politique de Vichy*. Paris : Syros/Alternatives ; GIOLITTO (1991) *Histoire de la jeunesse sous Vichy*. Paris : Librairie académique Perrin ; AUGUSTIN (1994) « La rencontre forcée des mouvements de jeunes et des orientations politiques en France de 1940 à 1968. » *Jeunesses et politique. Vol. 2 : Mouvements et engagements depuis les années trente*. Paris : L'Harmattan, pp207-231 ; YAGIL (1997) « *L'homme nouveau* » et la révolution nationale de Vichy (1940-1944). Villeneuve-d'Ascq : Presses Univ. du Septentrion ; GIOLITTO (2001) « Vichy initiateur d'une politique de jeunesse. » *Etre jeune en France (1939-1945)*. Paris : L'Harmattan, pppp 131-138.

- Comme le souligne H. Rousso, il importe de « *prendre au sérieux le projet idéologique de Vichy* »<sup>699</sup>, en particulier en ce qui concerne la politique de jeunesse. Ce projet fut porté, jusqu'à l'invasion de la zone Sud, par une structure, le Secrétariat à la jeunesse, qui entendait faire de cette catégorie sociale le fer de lance de la « Révolution nationale ». Ce slogan pouvait éventuellement se comprendre dans un sens radical, c'est-à-dire fasciste ou nazi<sup>700</sup>. Mais le caractère autonome du référent du Secrétariat à la jeunesse (1940-1942) est bien établi. Il se mesure notamment au fait que Vichy ne tenta pas, même s'il en fut question, d'instituer une organisation de jeunesse unique sur le modèle hitlérien. En ce sens, Vichy (avant le tournant de 1942) ne fut pas demandeur d'une « Collaboration sectorielle » dans le domaine de la jeunesse.
- Pendant cette courte période (1940-1942), les Allemands ne demandèrent pas aux autorités françaises de modifier cette politique. Ils n'avaient pas de projet nazi pour la jeunesse française. Le national socialisme n'était pas un produit d'exportation et la jeunesse hitlérienne, un de ses instruments les plus spectaculaires, non plus. L'hypothétique « Collaboration sectorielle » mentionnée plus haut ne fut donc pas non plus, dans un premier temps, à l'agenda de la politique d'occupation.
- A partir de 1942, une vaste politique de Collaboration fut en revanche lancée prenant les jeunes comme « catégorie cible ». Cette politique eut comme point d'orgue la loi sur le Service du Travail Obligatoire, lancé progressivement à partir de juin 1942 sous la pression allemande<sup>701</sup>. A cette politique de collaboration centrée sur la jeunesse laborieuse il convient d'ajouter l'épisode de la collaboration militaire, un vieux projet porté par les collaborationnistes français : quelques milliers de jeunes Français furent autorisés à partir faire la guerre sous uniforme allemand<sup>702</sup>.

---

<sup>699</sup> ROUSSO (2001) *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*. Op. Cit., p15.

<sup>700</sup> Sur le syncrétisme de la Révolution nationale, H. Rousso écrit : « *Le refus des idéaux de 1789 tiré des contre-révolutionnaires comme Louis de Bonald ou Joseph de Maistre, la critique de la société industrielle inspirée de Le Play, le catholicisme social de René de La Tour du Pin ou d'Albert de Mun, la recherche d'une troisième voie entre capitalisme et socialisme imprègnent de façon diffuse l'idéologie de Vichy* ». Ibid., p57.

<sup>701</sup> En juin 1942, Laval lance la « Relève », encore basée sur le volontariat. Le STO est instauré en février 1943. Pendant un an, il ne concerne que les jeunes.

<sup>702</sup> GIOLITTO (1999) *Volontaires français sous l'uniforme allemand*. Paris : Perrin.

Nous étudions dans ces pages cette politique de collaboration du point de vue des discours de propagande qui l'ont préparée et justifiée. Nous mettons en évidence que les nazis et les collaborationnistes développèrent un discours qui prenait racine dans les années 1930 sur le thème de la « réconciliation franco-allemande par la jeunesse ». D'autres rhétoriques, plus utilitaires, furent également utilisées : « *Du travail assuré, de l'argent, du bonheur* »<sup>703</sup> pouvait on par exemple lire sur une affiche du STO en 1943. Mais le discours sur le rapprochement des jeunes Français et Allemands eut des conséquences importantes en 1945 : il rendait difficile l'association des termes « réconciliation » et « jeunesse » dans le discours public dans l'immédiat après-guerre (voir pp184-194).

Ces discours seront analysés à partir du cadre théorique mobilisé dans le reste de l'étude. Cela signifie que nous ne nous intéresserons pas seulement à la dimension instrumentale du discours même si celle-ci est évidemment énorme dans ce cas de figure. Il apparaîtra que les acteurs construisent la réalité au moment où ils la disent, que les idées qu'ils mobilisent constituent donc, en retour, leur intérêt. La pertinence de ce postulat apparaîtra dans l'exemple suivant. Un des aspects de cette activité de propagande consistait à présenter le travail des jeunes<sup>704</sup> dans les usines allemandes sous l'angle du tourisme culturel. Le caractère insensé du discours ne laisse pas planer de doute sur sa dimension rhétorique, stratégique, cynique, etc. Sa caractéristique simultanément « constitutive »<sup>705</sup> se donne cependant aussi à voir, au détour d'une lettre ou d'un document administratif, quand on comprend que tel ou tel fonctionnaire s'inquiète, en août 1944, soit deux mois après le Débarquement et alors que le Reich est en pleine débandade, des difficultés d'organisation d'un camp franco-allemand de ski en Bavière :

« [Les étudiants du STO] reçoivent plusieurs fois par semaine des invitations très intéressantes (visites de cliniques, d'hôpitaux, d'Universités, réunions amicales chez l'un ou l'autre des professeurs, organisation de promenades. J'ai même obtenu qu'un certain nombre de jeunes gens soient invités à des cours de ski en Bavière. Il [le correspondant allemand de ce fonctionnaire] m'a demandé de lui indiquer 20 noms de jeunes gens qu'il inviterait à passer un mois au bord de la mer, afin qu'ils passent leurs vacances avec des universitaires allemands. Malheureusement, ces mesures ne touchent qu'une partie de nos étudiants »<sup>706</sup>.

---

<sup>703</sup> Slogan d'une affiche de propagande pour le STO. In : ROSSIGNOL (2003) « La propagande et le travail en Allemagne. » In : GARNIER, QUELLIEN et PASSERA, *La main d'oeuvre française exploitée par le Reich*. Op. Cit., p98.

<sup>704</sup> Il s'agissait des jeunes prisonniers, des volontaires et des travailleurs du STO.

<sup>705</sup> Sur la notion d'idée constitutive dans l'action publique, voir par exemple : CARLSNAES (2002) « Foreign Policy. » In : CARLSNAES, RISSE et SIMMONS, *Handbook of International Relations*. London : Sage Publications, pp331-350, p344.

<sup>706</sup> Lettre à Monsieur B., 8.8.44, Centre Historique des Archives Nationales, F/17/13337.

L'hypothèse centrale de l'approche cognitive de l'analyse des politiques publiques, à savoir l'idée selon laquelle les discours des acteurs expriment parfois un calcul, parfois leurs croyances, et le plus souvent les deux, nous semble donc acceptable ici<sup>707</sup>.

Dans les pages qui suivent, nous cherchons à comprendre en quoi cet épisode historique avait de quoi inhiber le groupe d'acteurs qui tentait de penser les rencontres internationales comme un outil au service du rapprochement. Quatre arguments en résonance avec le cadre théorique choisi sont proposés.

- Le premier est que ce passé devait être d'autant plus « présent » en 1945 que cette propagande avait été déployée par des acteurs « crédibles » au sens où ils n'avaient pas attendu 1940 ou 1942 pour se lancer dans cette entreprise. Cette histoire ne commence en effet pas au moment du lancement du STO dans un obscur service de propagande<sup>708</sup> mais en 1930, dans des auberges de jeunesse de la Forêt Noire, quand un jeune Allemand francophile du nom de Otto Abetz<sup>709</sup> décida, avec son compère Jean Luchaire<sup>710</sup>, qu'il fallait à tout prix prolonger l'esprit de Locarno et sensibiliser les jeunes au thème de la paix entre les deux pays.
- Le deuxième argument porte sur la durée de l'exposition des masses à ce discours : même à l'époque où elle n'intéressait ni Vichy ni le Reich, la thématique de la « réconciliation par la jeunesse » fut relayée par des

---

<sup>707</sup> Cette idée est d'ailleurs admise par les spécialistes de la période. Henry Roussio donne un exemple d'identification des acteurs à l'idéologie qu'ils construisent en la personne de Bruneton, le responsable français des prisonniers de guerre en Allemagne : « Pour Bruneton, la Collaboration n'est pas un double jeu, c'est d'ailleurs assez bizarre. Voilà un homme qui s'offre pour calmer les souffrances de ses semblables et qui, dans le même temps, dépense son énergie pour les envoyer à l'hôpital ! ». ROUSSIO (1984) *Pétain et la fin de la Collaboration*. Belgique, Scorpion : Editions complexes, p336.

<sup>708</sup> La propagande sur la Collaboration par la jeunesse fut conduite, à partir de 1942, par l'antenne parisienne de la Propaganda Abteilung du ministère de Ribbentrop, par l'Ambassade du Reich et, à Vichy, par le ministère de l'information.

<sup>709</sup> Otto Abetz (1903-1958) fut ambassadeur du Reich à Paris pendant la guerre. Il se présente dans ses mémoires comme un francophile rhénan. Pour apporter du crédit à cette thèse, Abetz peut souligner qu'il passa son enfance dans le pays de Bade et se lança dès la fin des années 1920 dans les échanges culturels avec la France. Il fit à cette occasion la connaissance de Jean Luchaire, dont il épousa la Secrétaire en 1932. Il rejoignit le NSDAP en 1931 (ainsi que la SS en 1935) et fit ensuite carrière auprès de Ribbentrop. En poste à Paris pendant la guerre, il s'adonna surtout à des activités de propagande sur le thème l'amitié franco-allemande. En juillet 1949, le tribunal militaire de Paris le condamna à 20 ans de travaux forcés pour crimes de guerre, en particulier pour son rôle dans l'organisation de la déportation des juifs de France vers les camps de la mort. Il fut libéré en avril 1954.

<sup>710</sup> Jean Luchaire (1901-1946) est un journaliste et homme politique français. Admirateur d'Aristide Briand, il fonda en 1927 de la revue pacifiste *Notre Temps* à laquelle participa notamment Pierre Mendès France. Ami d'Otto Abetz, il milita avec lui pendant les années 1930 pour le rapprochement franco-allemand et sombra quelques années plus tard dans le collaborationnisme. Il fut condamné à mort et exécuté à la Libération. Il est le fils de l'historien Julien Luchaire. Ce dernier relate de manière émouvante la dérive politique de son fils dans ses mémoires : LUCHAIRE (1965) *Confession d'un Français Moyen. II. 1914-1950*. Florence : Leo S. Olschki Editeur.

groupes collaborationnistes actifs, comme par exemple l'association « Jeunes de l'Allemagne Nouvelle », la branche « jeunesse » du « Groupe Collaboration », lui-même issu du Cercle de Sohlberg.

- Le troisième argument concerne l'importance, en volume, de ces discours de propagande à partir des années 1942-1943 et du lancement du STO<sup>711</sup>. La propagande sur le STO ne mobilisait pas seulement le thème de la construction de l'Europe ou de la réconciliation franco-allemande par la jeunesse mais cette thématique occupait une place importante et tendit à se généraliser sur la fin.
- La dernière hypothèse porte sur le contenu de ce discours de propagande. Utilisant les ressources qu'offre le langage naturel pour lier des problèmes à des solutions avec lesquels ils n'entretiennent guère de lien logique, la propagande nazie et collaborationniste déploya une énergie étonnante pour présenter tous ses projets pour les jeunes français – le travail dans les usines allemandes, l'engagement dans des structures militaires nazies, etc. – comme une contribution à la réconciliation franco-allemande et à la construction de l'Europe Nouvelle. Ce point apparaît surtout à propos des années qui précèdent immédiatement les premières initiatives constructives de l'après-guerre : les années 1942-1945. Suite à ces acrobaties discursives, le thème de la « réconciliation par la jeunesse » fut associé à l'un des épisodes les plus lourds de la Collaboration : la contribution à l'effort de guerre allemand.

### *Le précédent encombrant du cercle de Sohlberg*

Le cercle de Sohlberg est un réseau d'acteurs privés, individus et associations de jeunesse, qui organisa une série de rencontres franco-allemandes de jeunesse au cours des années 1930. Dans une étude sur le sujet, Barbara Unteutsch a mis en évidence que ce réseau avait fourni les bases d'un groupe très actif dans la propagande culturelle nazie en

---

<sup>711</sup> ZIELINSKI (1995) *Staatskollaboration : Vichy und der Arbeitskräfeeinsatz im Dritten Reich*. Münster : Westfälisches Dampfboot ; BUFFET, C. et V. MARGOLIN, (1983 (1976)), *La propagande dans la Seconde guerre mondiale*. Paris : Presses de la cité.

France pendant la guerre : le groupe Collaboration<sup>712</sup>. Cette histoire ayant été déjà écrite, nous nous contenterons d'en exposer les points les plus importants pour notre propos. Il apparaîtra que le cercle de Sohlberg fut une entreprise hybride, née de l'esprit de Locarno, puis détournée de cette orbite démocratique et pacifiste par les nazis. Le principal argument développé ici est que cette ambivalence ne fut probablement pas étrangère aux difficultés des partisans du rapprochement après 1945. Les Rovin, Rivau et consorts qui auraient proclamé vouloir réconcilier les jeunes auraient été d'autant plus facilement soupçonnés de vouloir reconstituer le réseau du « Cercle de Sohlberg » que les membres de ce réseau passaient, à tort ou à raison, pour des francophiles/germanophiles sincères.

Le réseau du Sohlbergkreis est ainsi nommé en référence à la première rencontre de jeunes qui se tint lors de l'été 1930 dans une auberge du mont Sohlberg dans la Forêt Noire<sup>713</sup>. L'initiative de cette rencontre revient essentiellement à Otto Abetz<sup>714</sup>, futur ambassadeur du Reich à Paris, alors leader d'une association de jeunesse de Karlsruhe<sup>715</sup> et à Jean Luchaire<sup>716</sup>, qui deviendra un acteur important des cercles collaborationnistes parisiens. Cette rencontre regroupa une centaine de jeunes Français et Allemands de diverses tendances politiques. Elle donna lieu à la création d'une sorte d'organe permanent de relations entre les deux jeunesse : le Comité d'entente de la jeunesse française pour le rapprochement franco-allemand, un réseau d'organisations de jeunesse regroupant au total environ 270 000 jeunes. Une revue (*Die Hefte des Sohlbergkreises*<sup>717</sup>) vit également le jour au lendemain de cette première manifestation. D'autres rencontres suivirent, notamment à Rethel près de Reims en 1931, à Mayence en 1932 ou encore à Paris en 1933. La philosophie des rencontres était alors

---

<sup>712</sup> UNTEUTSCH (1990) *Vom Sohlbergkreis zur Gruppe Collaboration*. Münster : Kleinheinrich. Voir également : TIEMANN (1989) *Deutsch-französische Jugendbeziehungen der Zwischenkriegszeit*. Bonn : Rhörscheid, THALMANN (1993) « Du cercle de Sohlberg au Comité France-Allemagne : une évolution ambiguë de la coopération franco-allemande. » In : BOCK, TREBITSCH et MEYER, *Entre Locarno et Vichy : les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*. Paris : CNRS, pp67-84.

<sup>713</sup> Elle donna lieu au lancement d'une revue – *Die Hefte des Sohlbergkreises* (les cahiers du cercle de Sohlberg) – qui parut jusqu'en 1932.

<sup>714</sup> Le cas Abetz a été largement étudié par les historiens. Voir notamment : UNTEUTSCH (1990) *Vom Sohlbergkreis zur Gruppe Collaboration*. Op. Cit., THALMANN (1993) « Du cercle de Sohlberg au Comité France-Allemagne : une évolution ambiguë de la coopération franco-allemande. » In : BOCK, TREBITSCH et MEYER, *Entre Locarno et Vichy*. Op. Cit., pp67-84, TRIMBUR (2000) *Francophile par vents et marées ? Otto Abetz et les Français (1930-1958)*. Thèse de doctorat., Paris : IEP de Paris ; LAMBAUER (2001) *Otto Abetz et les Français ou L'envers de la Collaboration*. Paris : Fayard.

<sup>715</sup> La « Arbeitsgemeinschaft Karlsruher Jugendbünde ».

<sup>716</sup> Il n'existe, à notre connaissance, aucune biographie de Jean Luchaire. On peut tenter de reconstruire la vie et la psychologie du personnage au travers des plaidoiries de son procès et des portraits, parfois émouvants, de membres de sa famille. *Quatre procès de trahison devant la Cour de Justice de Paris : Paquis, Bucard, Luchaire, Brasillach : Réquisitoires et plaidoirie*. (1947), Paris : Editions de Paris ; LUCHAIRE (1949) *Ma drôle de vie*, LUCHAIRE (1965) *Confession d'un Français Moyen. II. 1914-1950*. Florence : Leo S. Olschki Editeur.

<sup>717</sup> Les Cahiers du cercle de Sohlberg.

marquée par deux courants contradictoires : l'esprit de Locarno d'une part et la montée du nationalisme en Allemagne d'autre part<sup>718</sup>.

Le sens de cette action devient plus clair, pour l'historien, à partir de 1933-1934. Les autorités nazies mirent environ un an avant de comprendre tout l'intérêt qu'elles pouvaient tirer de ces activités. Grâce au soutien de Ribbentrop, devenu le mentor d'Otto Abetz, le réseau se reconstitua autour de 1934. Le soutien politique désormais total du *Reichsministerium des Auswärtigen* permit la réalisation de quelques manifestations symboliques. En janvier 1934, un groupe de jeunes Français fut par exemple reçu à Berlin par le numéro deux de la Hitlerjugend. En 1938, Fernand de Brinon – qui avait rejoint le groupe entre temps - vint défilier devant les jeunesses hitlériennes aux côtés d'un autre nazi cultivé et francophile : Baldur von Schirach<sup>719</sup>.

Il importe toutefois de signaler que le réseau du Sohlbergkreis ne passait pas encore, en France, pour une entreprise indubitablement nazie. Certaines personnalités qu'on ne saurait soupçonner de sympathies idéologiques avec le régime hitlérien estimaient qu'il convenait de maintenir des échanges culturels avec l'Allemagne et en particulier avec sa jeunesse. Même si aucun lien avec le cercle de Sohlberg n'a jamais été établi, on sait par exemple qu'Emmanuel Mounier rencontra en 1934 des étudiants allemands et qu'il se rendit en 1936 en Bavière pour visiter un camp de la Hitlerjugend. On comprend d'ailleurs que des pacifistes sincères aient pu se laisser abuser quand on sait que ces rencontres avaient alors précisément pour fonction politique première d'endormir la vigilance de la France. Dans ses Mémoires, Abetz cite quelques extraits d'un discours que Ribbentrop aurait tenu à l'époque :

*« Mon grand père était un Welfe passionné et refusait de tendre la main à un Prussien (...) Moi même, je sais encore à peine qu'il y a des Hanovriens et des Prussiens, et j'ai seulement le sentiment d'être allemand. Qui sait si mes descendants feront encore une distinction entre Français et Allemands, et s'ils ne seront pas tout simplement européens ? »*<sup>720</sup>.

Ce discours stéréotypé sur la réconciliation et l'union franco-allemande ne contraste pas de manière évidente avec celui que les Rovin, Mounier et autres militants du rapprochement

---

<sup>718</sup> Le climat idéologique de l'époque n'était certes pas celui de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen. Barbara Unteutsch note par exemple que lors d'une rencontre à Kniebis (dans la Forêt Noire) en août 1931, la conception raciale et raciste du Volkstum d'un groupe d'Allemands choqua de nombreux Français. Mais un démocrate sincère pouvait encore voir dans ces initiatives une sorte de prolongation de l'esprit de Locarno. Toute l'Allemagne n'était pas censée avoir été contaminée et les échanges culturels avec les jeunes pouvaient encore sembler sympathiques.

<sup>719</sup> Chef des jeunesses hitlériennes. Voir la biographie récemment écrite par son fils : SCHIRACH (2005) *Der Schatten meines Vaters*. München, Wien : Hanser.

<sup>720</sup> ABETZ (1953) *Histoire d'une politique franco-allemande. 1930-1950. Mémoires d'un ambassadeur*. Paris : Stock, p48.

franco-allemand par la jeunesse auraient pu tenir après la guerre. De Gaulle reprendra d'ailleurs cette verve lyrique dans les années 1960.

Le résultat de ces activités de propagande fut semble-t-il très limité du côté des jeunes. La distance idéologique entre les jeunes Allemands embrigadés dans la jeunesse hitlérienne et leurs homologues Français était probablement trop grande. Le gouvernement français n'était pas non plus enclin à se laisser embarquer dans cette aventure. En 1938, le Quai d'Orsay ne donna par exemple pas suite à la proposition de Ribbentrop consistant à inviter 1000 enfants d'anciens combattants français à Berlin et autant de jeunes Allemands à Paris. Le mouvement avait cependant pris entre temps une base institutionnelle. Auparavant, deux associations jumelles avaient vu le jour - la Deutsch-Französische Gesellschaft en Allemagne et le Comité France-Allemagne<sup>721</sup> en France - sous l'impulsion de deux nouveaux acteurs : Friedrich Bran<sup>722</sup> et Fernand de Brinon<sup>723</sup>. Elles donnèrent une base institutionnelle à ce réseau. Il put donc se reconstituer après le lancement de la politique de Collaboration.

*La rhétorique de la « réconciliation franco-allemande par la jeunesse » se fait entendre malgré le faible intérêt des pouvoirs publics (1940-1942)*

Manifestation du mécanisme<sup>724</sup> bien connu de la dialectique idées/pouvoir<sup>725</sup>, ceux qui étaient partisans pendant les années 1930 d'un rapprochement avec l'Allemagne nazie prirent du gallon après la signature de la convention d'armistice. Le phénomène est spectaculaire du

---

<sup>721</sup> Malgré tous les efforts fournis par Goebbels afin d'établir une ligne de continuité, cette Société Franco-Allemande n'a évidemment rien à voir, dans ses orientations intellectuelles et politiques, avec la Deutsch Französische Gesellschaft créée par Otto Grautoff en 1926 dans l'esprit du traité de Locarno. La première Société Franco-allemande publia la très respectable Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande et, du côté allemand, la Deutsch-Französische Rundschau. Ces associations culturelles comptèrent dans leur rangs A. Einstein, G. Gallimard, Gide, H. Lichtenberger, T. Mann, E. R. Curtius, J. Giraudoux, J. Romain.

<sup>722</sup> Friedrich Bran (1904-1994) peut à juste titre prétendre avoir consacré toute sa vie à l'amitié franco-allemande. Il fit la connaissance d'Otto Abetz et du réseau du Sohlbergkreis lors d'un séjour d'étude à Paris en 1930. Il fit carrière sous le troisième Reich dans les services « francophiles » de Ribbentrop. Il ne fut pas inquiété à la libération et continua ses activités franco-allemandes après la guerre dans le réseau des villes jumelées.

<sup>723</sup> A l'instar de F. Bran, Fernand de Brinon (1885-1947) milita toute sa vie pour le rapprochement franco-allemand. Il effectua plusieurs voyages outre-Rhin au cours des années 1920. Après avoir fait la connaissance de Ribbentrop en 1932, il connut une première heure de gloire en 1933 quand il obtint une interview exclusive du nouveau chancelier A. Hitler. Après avoir fondé le Comité France-Allemagne avec Friedrich Bran, il poursuivit son travail de passeur entre la France et l'Allemagne nazie après l'armistice. Pierre Laval le nomma représentant de la France auprès des autorités allemandes dans les territoires occupés. Il fut condamné pour trahison à la Libération et exécuté en 1947.

<sup>724</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.

<sup>725</sup> Voir notre explication de ce mécanisme pp269-283.

côté allemand : Abetz revint s'installer à Paris en juillet 1940 comme numéro un de la représentation du Reich et Bran prit sa place de chef du bureau « France » auprès de Ribbentrop. Les partisans français d'une entente avec l'Allemagne nazie devinrent également des personnalités importantes du monde politique parisien de l'époque. Luchaire mit rapidement la main sur les médias en devenant président de la Corporation nationale de la presse française et termina sa « carrière » dans le gouvernement fantoche de Sigmaringen. Brinon fut pour sa part nommé représentant de Vichy auprès du Reich à Paris, secrétaire d'Etat de Laval en 1942, puis « président » de la Commission lors de Sigmaringen<sup>726</sup>. Autant dire que les conditions étaient réunies pour la relance de leurs projets d'avant guerre. Ces hommes réinvestirent effectivement leur capital militant, leurs réseaux et la vieille antienne de la réconciliation par la jeunesse. Leur action de propagande autour de ce thème se déploya au sein du groupe Collaboration<sup>727</sup> - financé par l'ambassade du Reich - et plus précisément sa section jeunesse appelée « Jeunes de l'Europe Nouvelle ». Alors que les pouvoirs publics ne percevaient pas encore l'intérêt de cette rhétorique pour leurs activités de propagande, cette association contribua à la construction du discours repris quelques mois plus tard<sup>728</sup>.

L'association, animée par deux nouveaux venus, Marc Augier<sup>729</sup> et Jacques Schweizer, s'appela tout d'abord « Collaboration jeunesse ». Signe de la volonté de construire un sens acceptable par le plus grand nombre (voir p179), le mouvement changea rapidement

---

<sup>726</sup> ROUSSO (1984) *Pétain et la fin de la Collaboration*. Op. Cit.

<sup>727</sup> Le groupe Collaboration est une association importante de la collaboration culturelle et intellectuelle. Il fut officiellement lancé à l'automne 1940 par Alphonse de Chateaubriant et agréé par les nazis en 1941. Se présentant comme une association de droit privé, il était en réalité complètement financé et piloté par l'ambassade du Reich à Paris. Un collectif de personnalités plus ou moins en vogue dans le monde intellectuel et culturel parisien formait la vitrine du groupe. L'association organisait notamment des manifestations culturelles afin de « grouper les énergies française pour l'unité continentale ». L'idéologie du groupe était également diffusée dans diverses revues : les *Deutsch-Französische Monatshefte*, *La Gerbe*, *Collaboration* et *Les Jeunes de l'Europe Nouvelle*. Comme de nombreux mouvements collaborationnistes parisiens, celui-ci commença par soutenir la Révolution nationale de Pétain avant de se radicaliser. A partir de 1942, il milita clairement pour l'érection d'un fascisme français dans le nouvel ordre européen. UNTEUTSCH (1990) *Vom Sohlbergkreis zur Gruppe Collaboration*. Op. Cit.

<sup>728</sup> Les JEN n'étaient pas les seuls à tenir ce discours de propagande dont le trait rhétorique principal consistait – on l'aura compris – à tenter de motiver les jeunes Français à partir soutenir l'effort de guerre allemand au nom de l'Europe ou de la réconciliation franco-allemande. Mais les autres lobbies collaborationnistes qui plaidaient pour l'envoi de groupes de jeunes français en Allemagne mettaient moins l'accent sur cette finalité politique supranationale. Leurs discours étaient plus nationalistes (partez en Allemagne pour régénérer la France !) ou plus simplement anti-communistes. L'engagement exclusivement européen était une sorte de marque déposée des JEN, un point que le président de l'association ne manquait pas de rappeler à Pierre Laval quand il tentait de faire la publicité de son association : « *les JEN sont les seuls à entretenir des contacts suivis avec la jeunesse des autres pays d'Europe. C'est là un rôle indispensable dont ils s'acquittent avec la conscience de représenter auprès de ces jeunes la jeunesse française* ». Les JEN, note sur les JEN à M. Pierre Laval, 26 mai 1944. Centre Historique des Archives Nationales, F/17/13348.

<sup>729</sup> Marc Augier (1908-1990) est un collaborationniste français devenu écrivain à succès sous le pseudonyme de Saint-Loup. Membre de la SFIO et proche de Léo Lagrange pendant l'entre-deux-guerres, il milita alors pour le rapprochement franco-allemand dans le mouvement ajiste laïc français. Il dirigea pendant la guerre la branche jeunesse du groupe « Collaboration » et s'engagea dans la Légion des Volontaires Français.

de nom pour devenir « Jeunes de l'Europe Nouvelle », en référence au journal de la féministe Louise Weiss<sup>730</sup>. Dans le contexte de l'époque, son slogan - « *Rénovation française, Réconciliation franco-allemande, Solidarité européenne* » - était tout un programme. Il s'agissait d'un groupuscule authentiquement nazi<sup>731</sup>. L'association relayait la propagande du Reich au travers de conférences et par la diffusion de films tels que *Le jeune Hitlérien Quex*, *le Juif Süss* ou encore *Marche vers le Führer*, etc.<sup>732</sup>. Lors d'une « causerie » du 17 mai 1941, Marc Augier expliquait à des jeunes réunis par l'association que le national-socialisme « *n'est pas le régime d'oppression qu'on vous a présenté* »<sup>733</sup>. Celui qui entrait dans un local de l'association pouvait par ailleurs admirer les portraits de Mussolini et de Hitler « *avec les paroles d'amitié de ce dernier* »<sup>734</sup>. L'association Jeunes de l'Europe Nouvelle exerça des activités de propagande en faveur de deux causes : la constitution, en France, d'une organisation de jeunesse unique sur le modèle de la Hitlerjugend et la « *réconciliation franco-allemande par la jeunesse* » dans une Europe nouvelle<sup>735</sup>.

Comme toutes les associations de jeunesse françaises de la mouvance collaborationniste, celle-ci ne réussit jamais à se constituer en mouvement de masse. Son radicalisme pro-nazi ne lui offrait guère d'espace lorsque Vichy tenta de développer son propre référent en matière de politique de jeunesse<sup>736</sup>. Pour les raisons évoquées plus haut (voir pp167-171)<sup>737</sup>, les autorités allemandes n'étaient alors pas non plus favorables à la

---

<sup>730</sup> Qui, apparemment, n'avait rien demandé à personne.

<sup>731</sup> Dans une conférence intitulée « Le dialogue franco-allemand », du 17 mai 1941, Jacques Schweizer explique par exemple aux jeunes Français que la Hitlerjugend « *n'a aucun sentiment de haine à l'égard de la France* ». SCHWEIZER (1944) *De France-Allemagne à France-Europe*. (Manuscrit). Source : Bibliothèque Nationale de France.

<sup>732</sup> Centre historique des Archives nationales, F 60 16 76 et F 17 133 48.

<sup>733</sup> AUGIER (1941) *Jeunesses d'Europe. Unissez vous ! (Conférences du groupe Collaboration)*. Paris.

<sup>734</sup> Centre Historique des Archives Nationales, F/60/1676, « Orientation n°3416 », août 1943.

<sup>735</sup> En ce sens, le programme de ce groupuscule collaborationniste s'inscrivait complètement dans l'histoire de la Collaboration : il était porteur d'un projet « national » - la construction d'une jeunesse française sur le modèle de la Hitlerjugend – dont la réussite dépendait, dans l'esprit de ses inventeurs, de la victoire de l'Allemagne et par conséquent de la Collaboration. Au sujet de cette dialectique au niveau du système politique vichyssois, Henry Rouso écrit : « *Révolution Nationale et Collaboration d'Etat constituent les deux volets d'un même projet politique. La rénovation intérieure est, en effet, entièrement conditionnée par la réussite de sa politique 'extérieure', la collaboration avec le Reich* ». ROUSSO (2001) *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*. Op. Cit., p56.

<sup>736</sup> On sait qu'il importe de « *prendre au sérieux le projet idéologique de Vichy* ». Ibid., p15. Cette remarque est particulièrement vraie dans le domaine de la jeunesse. GIOLITTO (1991) *Histoire de la jeunesse sous Vichy*. Op. Cit.

<sup>737</sup> Un fait symbolise l'échec politique de ce groupuscule. L'union de la jeunesse européenne qu'il appelait de ses vœux depuis sa création naquit officiellement à Vienne en 1942. Des représentants des diverses organisations de jeunesse nazies ou fascistes de l'Europe se réunirent en « Congrès de la jeunesse européenne » du 14 au 18 septembre 1942 sous la présidence de Baldur von Schirach, ancien leader de la Hitlerjugend. Cette institution (le congrès était censé se réunir tous les ans) devait permettre « *la fixation et le renforcement de la conscience de l'appartenance européenne chez les jeunes générations de notre continent* ». (« *die Festigung und Stärkung des Bewusstsein der europäischen Zusammengehörigkeit in der junge Generation unseres Kontinent* »).

régénération de la France au travers d'une politique de jeunesse d'inspiration nazie. Après l'annexion de la zone dite « libre » en novembre 1942, les JEN reçurent un soutien plus actif de la part de Vichy, en particulier du ministre de l'Education nationale Abel Bonnard, mais les jeunes n'étaient plus là pour gonfler leurs effectifs militants<sup>738</sup>. L'importance de l'association pour notre propos ne réside donc pas dans son poids militant ni dans son audience mais dans son rôle de trait d'union entre le Sohlbergkreis et la politique de propagande des années 1942-1944.

C'est en effet dans ce forum<sup>739</sup>, lié institutionnellement au groupe Collaboration et financièrement à l'ambassade du Reich, qu'un discours prit forme qui empruntait des éléments rhétoriques au pacifisme des années 1930 et les articulait avec les intérêts matériels du Reich. Car tel est bien le principal legs de ce lobby à l'histoire de la Collaboration par la jeunesse : il contribua à la construction d'un discours où le travail dans une usine allemande était assimilé à un camp de vacances franco-allemand, où l'engagement sur le front de l'Est sous uniforme allemand était présenté comme une expérience interculturelle et où, plus généralement, le travail pour l'Allemagne et la lutte contre le bolchevisme devaient permettre de poser la première pierre de l'édifice de la réconciliation entre les deux pays. Ces acrobaties rhétoriques ressortent clairement du programme de l'association présenté en 1941 par Marc Augier. L'auteur de ce discours commençait par concéder qu'il pouvait sembler paradoxal de chercher à se réconcilier en temps de guerre : « *En des temps plus heureux, nous aurions abordé le problème de la collaboration entre les jeunes sur le terrain naturel de l'étude et des loisirs* »<sup>740</sup>. Mais il expliquait que l'Europe n'avait pas de temps à perdre et déclinait par conséquent un programme de coopération culturelle surréaliste en plusieurs points :

- Le développement des échanges entre jeunes artistes (point n°3). Il précisait au passage, mais de manière subliminale, sa conception de la compréhension interculturelle : « *Dans le domaine artistique et littéraire, [cette action] fera*

---

Baldur von Schirach, discours d'inauguration du premier Congrès européen de la jeunesse, Vienne, le 15 septembre 1942). Elle était en réalité la réponse de la propagande nazie à un discours de Roosevelt à la jeunesse internationale du 3 septembre 1942. Malgré leur enthousiasme, les *Jeunes de l'Europe Nouvelle* ne furent pas invités, pas plus qu'aucune autre organisation française. L'heure n'était pas à la Collaboration par la jeunesse.

<sup>738</sup> Fin 1943, le commissariat à l'intérieur de la France combattante estimait à environ 2500 le nombre de membres actifs de l'association à l'échelle nationale. Les JEN tinrent un congrès à Vichy le 10 janvier 1944 en présence de Pétain. Le commentaire des « observateurs » de la France Combattante dissimulés à Vichy était alors sans concession : « L'opinion générale est que le public Vichyssois prit ce congrès pour une plaisanterie ». Centre Historique des Archives Nationales, F/60/1676. CFLN, Commissariat à l'intérieur, République française, janvier 1944, Informations sur les *Jeunes de l'Europe Nouvelle*.

<sup>739</sup> Sur la notion de « forum », empruntée à Bruno Jobert, voir note 315.

<sup>740</sup> AUGIER (1941) *Jeunesses d'Europe. Unissez vous ! (Conférences du groupe Collaboration)*. Paris, p34.

*connaître la vérité sur la culture nationale-socialiste qui fut systématiquement niée par la culture juive parce qu'elle s'opposait à cette dernière* »<sup>741</sup>.

- Un plan de développement de l'apprentissage de la langue allemande en France « *car il faut faire tomber de toute urgence la redoutable barrière qui interdit aux peuples de se connaître et de se comprendre* » (point n°4).
- Des échanges d'étudiants (point n°5) afin de « *[jeter] les bases pour les échanges franco-allemands entre familles pour le temps de paix* » (p38).

Augier regrettait par ailleurs de ne pas pouvoir lancer des manifestations sportives communes du fait de « *l'impossibilité matérielle d'organiser maintenant ces rencontres* » (p42). Inutile de dire que cet OFAJ de la Collaboration ne vit jamais le jour, sauf en tant que discours.

Dans son programme, Marc Augier liait ce projet de multiplication des échanges culturels et plus généralement l'objectif de la réconciliation au problème de l'envoi en Allemagne de travailleurs et de petits soldats. En ce qui concerne les travailleurs, il proposait, concrètement, de lancer un « *chantier de jeunesse en Allemagne (...) qui partira pour l'Allemagne se mettre gratuitement à la disposition du service du travail, pour collaborer à l'œuvre d'utilité européenne : autostrade, canal, reboisement, assèchement de marécage, etc.* » (p35). Il était plus difficile de légitimer la collaboration militaire à partir de ces arguments. Dans une acrobatie rhétorique de haut vol, Augier n'hésita cependant pas à militer pour l'engagement des jeunes la Waffen SS « *au nom d'un certain pacifisme franco-allemand* »<sup>742</sup>.

Nous l'avons dit : jusqu'en 1942, Vichy ne relaya que rarement cette thématique dans ses messages de propagande. Ce lobbying pesa simplement par la bande sur la propagande officielle comme quand Georges Lamirand déclara en 1941 que la Révolution nationale « *se fera sur le plan social ; elle se fera sur le plan européen. Les jeunes assureront à la France, dans la construction de l'Europe nouvelle la place qui convient à son génie propre et à sa place retrouvée* »<sup>743</sup>. A partir de 1942 en revanche, le discours fut largement relayé par la propagande vichyste et nazie.

---

<sup>741</sup> Ibid., p38.

<sup>742</sup> Ibid., p40.

<sup>743</sup> INA. Archives de guerre. Discours de Georges Lamirand. Émission : Actualités cinématographiques. Actualités mondiales 09/05/1941. <http://www.ina.fr>

*La politique de propagande pour la réconciliation des jeunes dans les usines allemandes (42-44)*

Les partisans d'une « collaboration par la jeunesse » virent une « fenêtre d'opportunité »<sup>744</sup> s'ouvrir en 1942. Il peut sembler inapproprié au premier abord de mobiliser le schéma de Kingdon sur les « fenêtres d'opportunité politique »<sup>745</sup> pour expliquer le changement dans l'action publique relative à la jeunesse en France en 1942. Le schéma fut construit pour rendre compte d'un système politique démocratique et pluraliste, les Etats-Unis du début des années 1980, et notre propos n'est pas d'opérer un rapprochement entre les deux régimes du point de vue de la genèse de l'action publique. La référence au modèle de Kingdon est essentiellement métaphorique. Elle vise simplement à exprimer l'idée que le changement fut induit par une dynamique favorable dans le « courant » allemand des « problèmes politiques » et dans le courant français de la « vie politique » (lesquels, limite de la métaphore, n'étaient évidemment pas indépendants) : à partir de 1942, le besoin de main-d'œuvre augmenta en Allemagne, ce qui conduisit les autorités nazies à s'intéresser plus directement aux projets de collaboration centrés sur la jeunesse ; parallèlement, le camp collaborationniste incarné par Abel Bonnard prit le pouvoir dans le secteur jeunesse de ce qu'il restait du gouvernement de Vichy<sup>746</sup>. Ce changement ouvrit la voie au lancement d'une importante politique de collaboration centrée (dans un premier temps) sur la jeunesse : le Service du Travail Obligatoire.

L'augmentation du besoin de main d'œuvre en Allemagne consécutif à la mobilisation de nouvelles classes d'âge conduisit les autorités allemandes à exiger 300 000 travailleurs supplémentaires en juin 1942. Pierre Laval lança donc une politique d'enrôlement volontaire : la « Relève ». Le projet prévoyait une incitation faiblement<sup>747</sup> sélective : trois volontaires

---

<sup>744</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit.

<sup>745</sup> Ibid.

<sup>746</sup> Les deux événements sont évidemment liés par une cause commune : le tournant de la guerre au cours de l'années 1942. Le changement dans le rapport de force entre les deux camps commence à vrai dire en décembre 1941 avec l'entrée en guerre des Etats-Unis contre le Japon suite à l'attaque de Pearl Harbour et à l'arrêt simultané de l'avancée allemande devant Moscou. Mais c'est à la fin de l'année 1942 que l'équilibre entre les deux camps bascule de la manière la plus spectaculaire, les troupes allemandes subissant deux revers décisifs lors de la bataille de Stalingrad (septembre 1942 - février 1943) et du débarquement allié en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942. Suite à ce débarquement, l'Allemagne envahit la Zone dite « libre » le 11 novembre et accentua son contrôle sur le gouvernement de Vichy, favorisant les éléments les plus radicaux, comme Abel Bonnard à la jeunesse.

<sup>747</sup> Faiblement sélective au sens où les volontaires ne pouvaient pas choisir quel prisonnier serait libéré. Sur les incitations sélectives, voir OLSON (1965) *The Logic of Collective Action*. Op. Cit.

envoyés en Allemagne devaient permettre la libération d'un prisonnier<sup>748</sup>. Le demi-échec de cette politique et le besoin croissant de main d'œuvre conduisit à sa révision et à la mise en place du Service du Travail Obligatoire<sup>749</sup>. Les jeunes<sup>750</sup> étaient contraints de partir travailler en Allemagne (ou de travailler en France pour l'Allemagne) par classes d'âge entières. Les Chantiers de jeunesse furent immédiatement réquisitionnés pour fournir des contingents de jeunes corvéables<sup>751</sup>.

Le lancement du STO offrit une caisse de résonance importante au discours construit par les jeunes du groupe Collaboration. Il ressort en effet de l'étude de D. Rossignol sur la propagande en France pendant la Seconde guerre mondiale que « *les images concernant le travail en Allemagne se classent en deuxième position après la propagande contre les anglo-américains et juste avant celle des campagnes anti-bolcheviques* »<sup>752</sup>. Toutes les actions de propagande relatives au STO ne convoquèrent certes pas la rhétorique jeuniste et européenne construite par les jeunes du groupe Collaboration. A Vichy, le ministère de l'information développa surtout dans un premier temps des arguments utilitaires. Sur une affiche placardée en 1942 on pouvait lire par exemple : « *Cherchez vous du travail bien payé ?* »<sup>753</sup> ou encore « *Jeune, pour toi, pour les tiens, pour nos prisonniers, exerce un bon métier* »<sup>754</sup>. En zone Nord en revanche, D. Rossignol remarque que « *la construction de l'Europe [était] au cœur de la quasi totalité du matériel de propagande* »<sup>755</sup>. A partir de 1943, la rhétorique européenne se généralisa à tout le territoire.

Autre effet important de ces évolutions du point de vue de la diffusion du discours : le tournant des années 1942-1943 projeta sur le devant de la scène celles et ceux qui avaient plaidé depuis toujours pour la Collaboration dans le domaine de la jeunesse. Lors d'une conférence du 9 novembre 1942, toute l'équipe de l'ambassade (Abetz, Bran, Achenbach,

---

<sup>748</sup> On sait aujourd'hui que les conditions annoncées de l'échange furent contournées par les autorités allemandes qui ne prirent en compte que les ouvriers qualifiés dans le décompte des volontaires. Les prisonniers libérés étaient pour la plupart des personnes malades qui auraient sans doute été libérées quoi qu'il arrive.

<sup>749</sup> Loi du 4 septembre 1942 concernant les ouvriers, loi du 16 février pour l'ensemble des travailleurs.

<sup>750</sup> Rappelons en effet que si le STO fut « ouvert » à presque toutes les catégories de la population le 1<sup>er</sup> février 1944, il ne concernait, à l'origine, que la jeunesse.

<sup>751</sup> Le STO connut un succès relatif jusqu'à l'été 1943, l'Allemagne recevant le nombre de travailleurs demandés. Mais cette mesure contribua à l'impopularité croissante du régime de Vichy. On sait par ailleurs qu'un nombre croissant de jeunes refusèrent de partir et qu'une part significative des 200 000 réfractaires du STO rejoignirent les rangs de la Résistance.

<sup>752</sup> ROSSIGNOL (2003) « La propagande et le travail en Allemagne. » In : GARNIER, QUELLIEN et PASSERA, *La main d'oeuvre française exploitée par le Reich*. Op. Cit., p87.

<sup>753</sup> Source : Site internet du memorial de Cean : <http://www.affiches-memorial.unicaen.fr/cindoc.web/memorial/>

<sup>754</sup> Source : Site internet du memorial de Cean : <http://www.affiches-memorial.unicaen.fr/cindoc.web/memorial/>

<sup>755</sup> ROSSIGNOL (2003) « La propagande et le travail en Allemagne. » In : GARNIER, QUELLIEN et PASSERA, *La main d'oeuvre française exploitée par le Reich*. Op. Cit., p103.

Grimm) était par exemple présente, de même que Doriot et Déat, pour entendre Schweizer et Brinon prononcer leur récital :

- Jacques Schweizer : « *Les jeunes ont fait honneur à l'exemple donné à Montoire par le chancelier Hitler et le Maréchal Pétain et sont résolument engagés dans la voie de la réconciliation franco-allemande* »<sup>756</sup>.
- Fernand de Brinon : « *La réconciliation franco-allemande est une œuvre de longue haleine. Nous avons un immense chemin à accomplir. Pendant les années 1914-1918, il n'était aucun combattant qui ne souhaitait que les horreurs des combats inutiles fissent, enfin, place à une entente franco-allemande. Cela, hélas ! ne s'est pas réalisé et, aujourd'hui, le flambeau de la réconciliation que la France a tenu, est passé en d'autres mains. (...) Vous devrez contribuer à faire une France meilleure et plus grande dans une nouvelle Europe* »<sup>757</sup>.

Autre exemple de la promotion de ces acteurs et de ce discours : Pétain vint saluer l'association des Jeunes de l'Europe Nouvelle lors de son congrès annuel à Vichy en janvier 1944. Le Maréchal se contenta à vrai dire d'une courte apparition mais lâcha à ces jeunes partisans de l'Europe allemande un « *c'est par la jeunesse que je veux rebâtir notre pays dans l'Europe nouvelle* » repris en cœur par tous les journaux de la presse parisienne... de Luchaire<sup>758</sup>.

On le voit : au cours des dernières années de la guerre, les Français furent abreuvés d'un discours de Collaboration qui reprenait des éléments rhétoriques de la « paix par la jeunesse » des années 1930. Mais ce n'est peut-être pas tant l'intensité de la diffusion de ce discours qui conduisit le plus à la délégitimation, au lendemain de la guerre, du thème qui nous intéresse.

---

<sup>756</sup> Centre Historique des Archives Nationales, F/60/1676.

<sup>757</sup> Idem.

<sup>758</sup> Idem.

## *L'association pesante du thème de la réconciliation par la jeunesse à la collaboration militaire avec le Reich*

Le galvaudage du thème de la « réconciliation par la jeunesse » connut probablement son paroxysme quand il fut convoqué afin de légitimer la politique de Collaboration dans le domaine militaire. Après avoir longtemps hésité<sup>759</sup>, les autorités Allemandes finirent par répondre favorablement à une vieille demande des collaborationnistes : ouvrir leurs structures militaires aux jeunes Français. Le 23 juillet 1943, soit quelques mois après la capitulation des armées allemandes devant Stalingrad, Himmler autorisa l'intégration de volontaires Français dans la Waffen SS. Une nouvelle unité fut créée - la *Franz.-SS-Freiwilligen-Sturmbrigade Nr.8* dite « *Brigade Frankreich* » – notamment à partir de volontaires issus de la Milice. Un an plus tard, soit un mois après le Débarquement allié en Normandie, le Reichsführer tentait de donner une nouvelle impulsion à cette politique en regroupant dans la Division SS « Charlemagne » les quelques 8000 volontaires français dispersés dans la LVF, la Brigade Frankreich, la Milice et ailleurs.

On constate alors – et ce point est déterminant pour comprendre l'inhibition discursive de nos militants de l'après-guerre – que les auteurs de la propagande pour la collaboration militaire s'efforcèrent de légitimer l'engagement dans la Waffen SS à partir de leurs vieux slogans sur la paix ou la réconciliation par la jeunesse. Il semblerait que F. Bran ait excellé dans ce registre, lui qui présentait les prisonniers français en Allemagne comme une avant-garde de la future Europe : « *Cette importante partie de la jeune France qui se trouve en Allemagne dans les Stalags et les Oflags manifeste par conséquent le désir et le besoin de mieux connaître la jeunesse allemande, de laquelle une propagande néfaste l'a trop longtemps séparée* »<sup>760</sup>.

On comprend ensuite mieux le poids de cet épisode sur les stratégie discursives des Rovan, Grosser, etc. quand on sait que les auteurs de cette propagande puisèrent dans le récit

---

<sup>759</sup> Nous avons vu que les « *Jeunes de l'Europe Nouvelle* » liaient depuis longtemps ce discours et cet objectif politique. En juillet 1941, leur chef Marc Augier avait participé au lancement de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme aux côtés de Jacques Doriot. Mais à cette époque, les autorités allemandes freinaient encore les ardeurs de ces militants. Abetz tarda avant de donner l'agrément à la LVF et Hitler limita ses effectifs à 15000 hommes. Les réticences étaient toujours les mêmes : il ne fallait pas permettre le redressement du pays vaincu, en particulier du point de vue militaire. On constate cependant que l'attitude des nazis quant à l'engagement de troupes françaises dans la bataille évolua de manière favorable avec le besoin croissant de « main d'œuvre ».

<sup>760</sup> BRAN (1942) *La jeunesse allemande et l'avenir de l'Europe*. Paris : Groupe Collaboration, p27-28. Sur ce discours de propagande dans les camps de prisonniers, voir : DURAND (1980) *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*. Paris : Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

naturalisé sur la « réconciliation par la jeunesse » construits par les pacifistes des années 1920 (voir Document 2/ en annexe, p623).

L'utilisation de ce discours pour les fins qui étaient celles de ces auteurs est en première analyse un défi pour l'entendement. Comment peut-on assimiler, à l'instar de Friedrich Bran, la LVF à un camps de vacances franco-allemand : « *N'oublions pas une troisième phalange de cette avant-garde de la France européenne. Je pense ici aux légionnaires qui, sur le Front de l'Est, prennent part à la lutte contre le bolchevisme. Eux aussi sont en contact avec nous, puisque, de leurs cantonnements, ils nous écrivent et que nous leur envoyons de la lecture et des jeux* » ?<sup>761</sup>. Les contorsions discursives apparaissent a posteriori étonnantes. Pour F. Bran par exemple, il n'existait pas de vraie contradiction entre l'objectif annoncé – la réconciliation par la jeunesse - et la situation présente (de nombreux jeunes sont prisonniers en Allemagne). Il admettait volontiers qu'il « *peut sembler paradoxal que trois éléments aussi disparates que le sont entre eux prisonniers de guerre, travailleurs civils et légionnaires forment ensemble une avant-garde de l'intégration française dans la nouvelle Europe* ». Mais il expliquait que « *bien que la guerre menée pour cette Europe nouvelle contre les puissances de l'or et du bolchevisme ne permette pas encore de libérer ceux qu'un régime caduc a dressés contre le Reich, ces jeunes Français [les prisonniers] seront les meilleurs pionniers de la réconciliation franco-allemande.* »<sup>762</sup>.

Ce discours n'était pas non plus complètement déconnecté de ce qu'on pourrait appeler son environnement intertextuel<sup>763</sup> immédiat : l'idéologie national-socialiste. L'énoncé de l'internationale de la jeunesse (voir p30), si essentiel pour justifier un rapprochement centré sur cette catégorie d'âge, était dissonant par rapport au racisme de l'idéologie national-socialiste. Les auteurs de cette propagande mirent donc *Mein Kampf* et les discours nazis anti-français entre parenthèses pour expliquer que « *dans la jeunesse allemande, la conscience d'un patriotisme éclairé n'a pas donné naissance à un chauvinisme haineux, tout la porte à sympathiser avec les jeunes Français également attachés à leur propre pays. C'est le sentiment qu'éprouvent tant de nos camarades qui travaillent en Allemagne, c'est celui de nos camarades qui sont en rapport, en France, avec de jeunes Allemands* »<sup>764</sup>.

---

<sup>761</sup> BRAN (1942) *La jeunesse allemande et l'avenir de l'Europe*. Op. Cit., p28.

<sup>762</sup> Idem.

<sup>763</sup> Sur la notion d'intertextualité, voir notamment : GENETTE (1992) *Palimpsestes*. Paris : Éd. du Seuil ; RIFFATERRE (1993) *Fictional Truth*. Baltimore, London : John Hopkins University Press ; BARTHES (2006) « Théorie du texte. » *Encyclopaedia Universalis*. Paris : Encyclopaedia Universalis. Pour son application de la notion dans le domaine de l'action publique, voir : ROE (1994) *Narrative Policy Analysis*. Op. Cit.

<sup>764</sup> Vers l'union de la jeunesse française, Congrès régional des JEN, Vichy, 9 janvier 44, in : SCHWEIZER (1944) *La jeunesse française est une jeunesse européenne*. Op. Cit., p42.

Ces acrobaties rhétoriques permirent l'association de la matrice de la réconciliation par la jeunesse à un des aspects les plus sombres de la Collaboration : le soutien à l'effort de guerre de l'Allemagne nazie.

Même si cette argumentation nous a conduit à emprunter quelques détours, il était important d'établir tous ces éléments pour comprendre le caractère problématique du discours sur la réconciliation par la jeunesse après 1945 :

- 1/ Un certain nombre d'acteurs qui le portaient depuis 1930 pouvaient passer pour des germanophiles/francophiles sincères.
- 2/ La propagande sur la Collaboration par la jeunesse avec l'Allemagne nazie se fit entendre sans discontinuer de 1930 à 1945.
- 3/ Avec le STO, cette propagande connut une force d'exposition considérable.
- 4/ A la fin de la guerre, le thème de la réconciliation par la jeunesse fut associé à ce que la politique de Collaboration avait de plus repoussant : la collaboration militaire.

Dans la section suivante, nous analysons les symptômes du poids de ce passé sur l'action collective des militants du rapprochement par les rencontres de jeunes (1945-1949).

c/ Comprendre le poids du précédent de la Collaboration par la jeunesse à travers sa mémoire

Nous évoquions plus haut dans l'introduction de cette section le symptôme le plus évident du poids de cet épisode sur l'action organisée autour du BILD et du CFEAN : les militants pratiquèrent le rapprochement franco-allemand sans le dire. Leurs associations ne se présentaient pas officiellement comme des structures orientées vers le rapprochement entre les deux pays ou la construction européenne. Dans leurs revues, ces militants ne liaient par ailleurs pas non plus directement leurs activités sur la jeunesse à l'objectif du rapprochement,

de la réconciliation ou de la construction européenne<sup>765</sup>. Ils définissaient le sens de l'engagement en termes périphrastiques « d'informations sur le pays voisin » :

- « Notre but en publiant ces divers documents est uniquement de servir et de renseigner de part et d'autre sur les faits et gestes de l'un et l'autre. Nous ne voulons pas prendre parti, nous désirons simplement éclairer les uns et les autres par des textes et permettre un jour venant de commencer à parler » (Jean du Rivau dans le premier numéro de *Documents*<sup>766</sup>).
- « Connaître et faire connaître. Donnons aux Français un moyen de connaître les réalités allemandes d'aujourd'hui, aux Allemands de connaître les réalités de la France actuelle. (...) Notre attention sera tournée vers toutes les réalités, non pas seulement vers ces réalités brillantes ou sélectionnées qui ne dépassent pas les frontières des Ambassades et des Universités » (Emmanuel Mounier dans le premier numéro de la revue du CFEAN)<sup>767</sup> (voir Document 1/ en annexe, p615).

Outre cette absence de discours sur la réconciliation par la jeunesse, on trouve dans leurs articles de l'époque quelques témoignages sur le poids de ce passé. Dans cet extrait d'un texte daté de 1947, Jean du Rivau signalait par exemple l'existence d'une « *suspicion* » : « *A l'inverse de ce qui s'est passé en 1918, où chacun s'est replié sur soi-même, nous cherchons actuellement à nous rencontrer, afin de bâtir une cité nouvelle, persuadés enfin de l'inanité de ce que Lyautey - homme qui ne saurait être suspect*<sup>768</sup> - *appelait déjà en parlant de la guerre de 70, une 'guerre civile'* »<sup>769</sup>. On remarquera d'ailleurs que la mémoire de cet épisode était encore vivante au début des années 1960 au sein de ce groupe de militants. En témoigne ce commentaire de J. Nobécourt, journaliste au *Monde* et compagnon de route du CFEAN, au lendemain de la signature du traité de l'Élysée : « *Moralisation, sentimentalité, romantisme, avons nous dit. A quelle époque les tentatives de rapprochement franco-allemand ont elles*

---

<sup>765</sup> Notons que cette remarque ne vaut pas ou guère pour les rares Allemands qui prirent position dans ce débat. Le poids du précédent de la Collaboration par la jeunesse ne pesait guère sur leurs épaules. On trouve donc dans leurs textes de l'époque des références aux grands discours sur la paix par la jeunesse. Par exemple : KOGON (1948) « Politik der Versöhnung. » In : *Frankfurter Hefte*, Janvier-juin 1948, 4, pp317-324 ; KOGON (1948) « Der Kampf um Europa. » In : *Frankfurter Hefte*, Janvier 1948, 1, pp1-15.

<sup>766</sup> RIVAU (1945) « En guise de présentation. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 1, p1.

<sup>767</sup> MOUNIER (1949) « Présentation. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril-mai 1949, 1, pp1-2, p1.

<sup>768</sup> Souligné par nous.

<sup>769</sup> RIVAU (1947) « Au delà des frontières. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 8, p16.

*échappé à ces stimulants et à ces pièges ? (...) Combien y ont cru jusqu'à l'aveuglement, jusqu'à la trahison, jusqu'à en mourir ? »*<sup>770</sup>

La présence de ce passé se mesure ensuite aux attaques dont les Rivau, Grosser, Rovan et autres ont pu faire l'objet, en France, dans le contexte germanophobe de l'après-guerre. En avril 1949, un certain Verdurin attaqua par exemple en ces termes le CFEAN d'Alfred Grosser : « *Pour le titre de 'Comité d'Echanges avec l'Allemagne nouvelle' les collaborateurs (sic) de 1949 relèvent la tête, tiennent des conciliabules rue Jacob, rédigent un bulletin et rêvent d'embrassades futures. Il y a donc une Allemagne nouvelle comme il y avait jadis une bonne Allemagne* »<sup>771</sup>.

Outre les quatre raisons historiques évoquées plus haut (voir pp167-184), le poids de ce passé sur l'action collective se comprend dans le contexte mémoriel de l'immédiat après-guerre. La mémoire du Sohlbergkreis et de ses avatars des années suivantes était vivante au lendemain de la guerre, notamment parce que les principaux auteurs de cette histoire avaient de bonnes raisons de l'entretenir. Les procès de Abetz, Brinon et Luchaire furent largement médiatisés, or ces personnages prirent publiquement la parole à cette occasion pour marteler, exemples à l'appui, qu'ils n'avaient consacré leur vie qu'à une seule cause : la réconciliation entre les deux pays<sup>772</sup>. Dans ses Mémoires, Otto Abetz écrivait par exemple : « *On a critiqué avec raison la jeunesse hitlérienne. Dans le domaine franco-allemand, que nous examinons plus spécialement ici, elle a accompli un travail d'éducation qu'aucun autre mouvement de jeunesse n'avait tenté jusqu'alors* »<sup>773</sup>. Il milita à sa sortie de prison avec des anciens de l'ambassade comme Karl Epting<sup>774</sup> ou Ernst Achenbach pour une entente entre tous les partisans du couple France-Allemagne et crut voir son rêve se réaliser : « *Un rapprochement*

---

<sup>770</sup> Souligné par nous. NOBECOURT (1963) « Données psychologiques du traité franco-allemand. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 80-82, pp3-4.

<sup>771</sup> « Dix-huit ans de relations franco-allemandes à travers les éditoriaux de Allemagne. » (1967), In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril 1967, 100-102, pp4-16.

<sup>772</sup> Sur les discours « franco-allemand » ou « européen » de justification d'autres anciens collaborateurs, voir : TAUBERT (2003) « Justification d'un passé. Collaborationnistes français et allemands après la guerre. » In : *Le texte et l'idée (Université de Nancy)*, vol 18. Les mémoires d'Abetz et de Brinon fournissent des sources directement accessibles de première main. ABETZ (1949) *D'une prison*. Paris : Amiot Dupont, BRINON (1949) *Mémoires*. Paris : LLC, ABETZ (1953) *Histoire d'une politique franco-allemande*. Op. Cit.

<sup>773</sup> ABETZ (1953) *Histoire d'une politique franco-allemande*. Op. Cit.

<sup>774</sup> Karl Epting (1905-1979) fut un proche collaborateur d'Otto Abetz, responsable des affaires culturelles à l'ambassade du Reich à Paris. Il participa à diverses manifestations du réseau du Sohlbergkreis pendant les années 1930. A l'ambassade, il organisa surtout de grandes manifestations culturelles spectaculaires à l'Institut d'allemand de Paris.

*s'esquisse même aujourd'hui entre les Français ex collaborateurs et ceux des éléments de la Résistance qui ont des conceptions politiques prévoyantes et vraiment européennes »<sup>775</sup>.*

Au niveau plus local de cette action collective, la mémoire du Sohlbergkreis et de la Collaboration par la jeunesse était d'autant plus présente que cet épisode et celui de l'action collective authentiquement démocratique de l'immédiat après-guerre se déployaient dans un espace relativement restreint. En ce qui concerne les personnes, les deux réseaux étaient profondément distincts : on ne trouve pas d'anciens du Sohlbergkreis dans l'action collective structurée autour du BILD et du CFEAN (notamment pour des raisons exposées ci-dessous). Du point de vue institutionnel en revanche, les points de frictions étaient inévitables. Un exemple illustre cette idée. Albert Jenger, militant du mouvement ajiste<sup>776</sup> laïc avant la guerre puis responsable de la Ligue de l'Enseignement, participa aux initiatives constructives de l'après-guerre. Il ouvrit en 1947 à Kniebis à l'initiative de la DEP un centre pour les rencontres internationales. Il avait deux bonnes raisons d'avoir en tête l'héritage du Sohlbergkreis. Kniebis était tout d'abord le village où se déroulèrent les troisièmes rencontres de jeunes organisées par Abetz et Luchaire en août 1931<sup>777</sup>. A Jenger avait ensuite forcément en tête les initiatives de M. Augier, dont il avait fait connaissance quand celui-ci était encore un cadre respectable du mouvement ajiste. Soixante ans après, il se désolait encore de l'attitude pendant la guerre du futur Saint-Loup<sup>778</sup> : « *Je suppose qu'il devait être de bonne foi. [silence] Il le faisait de bonne foi sans doute. Mais vous voyez sur quoi cela a débouché...[silence] Il se trompait car il n'y avait pas de collaboration possible avec les nazis [silence]* »<sup>779</sup>.

La mémoire de cet épisode était ensuite d'autant plus présente que la propagande sur le thème de l'Europe allemande avait laissé des traces. Lors d'une rencontre de 1947 entre de jeunes Français et des anciens cadres de la Hitlerjugend, l'un d'eux déclara par exemple : « *Toutes ces tâches [menées par la Hitler Jugend] furent menées par une élite de chefs et de cheftaines soutenus par un idéalisme élevé. Les intentions de ces chefs étaient pures, comme seules peuvent l'être celles d'un patriote européen* »<sup>780</sup>.

---

<sup>775</sup> ABETZ (1953) *Histoire d'une politique franco-allemande*. Op. Cit., p339.

<sup>776</sup> Sur le mouvement des auberges de jeunesse, voir : SEDES (2006) *Quand les auberges de jeunesse ouvraient toutes les routes : l'ajisme et les auberges de jeunesse, une aventure centenaire, 1897-2005*. Vanves : R. Sedes, DL.

<sup>777</sup> UNTEUTSCH (1990) *Vom Sohlbergkreis zur Gruppe Collaboration*. Op. Cit.

<sup>778</sup> Devenu écrivain, Augier emprunta ce pseudonyme : SAINT-LOUP, (1963), *Les Volontaires*. Paris : Presses de la cité.

<sup>779</sup> Entretien avec Albert Jenger, Paris, le 7 juillet 2007.

<sup>780</sup> GOLDBERG, DOMENACH et MOUNIER (1947) « Condition de la jeunesse. » In : *Esprit*, juin 47, 6, pp991-1021, p992.

Nos militants ont-ils consciemment calculé que le poids de cet héritage rendait délicate une action de type symbolique ? Walter Dirks, qui s'engagea avec Eugen Kogon, à travers leur revue *Die Frankfurter Hefte*, dans le projet de rapprochement franco-allemand par les rencontres de jeunes posa publiquement la question de la gestion de cet héritage : « *quand j'essaie de saisir la différence entre les conférences de Vichy et de Paris, de 1940 à 1944, et nos rencontres d'Uberlingen, Titisee, Spire, Mayence, (...) il ne s'agit pas seulement de nous défendre contre les soupçons des nationalistes ; il s'agit d'un véritable problème, qui préoccupe sûrement tous les hommes de bonne foi, chez les occupants*<sup>781</sup> *comme chez les occupés* »<sup>782</sup>. On sait par ailleurs que des militants européens réfléchirent à ce problème. Inquiet des effets de disqualification que pourrait avoir la propagande nazie sur l'Europe, C. Huysmans présenta par exemple en 1943 un *Rapport au sujet de la lutte à entreprendre contre les slogans de la propagande allemande actuelle*<sup>783</sup>. Ce texte envisageait diverses stratégies, des campagnes de communication notamment, afin de détacher, dans les représentations sociales, la cause européenne de l'imaginaire nazi. Pour le reste, le poids de ce passé se mesure aux réponses faites par les acteurs à ce problème.

La première réponse consista à interdire, au moins pour un temps, l'accès de ces anciens collaborateurs aux nouveaux réseaux franco-allemands en train de se constituer. Certains membres du groupe issu du Sohlbergkreis tentèrent en effet de s'infiltrer. Les plus gênants furent les Allemands car ils survécurent à l'épuration et essayèrent de tirer profit de leurs activités franco-allemandes afin de se dédouaner<sup>784</sup>. Il était bien évident, compte tenu de

---

<sup>781</sup> L'auteur fait référence à l'occupation française en Allemagne de 1945 à 1955 sous une forme très alléguée à partir de 1949.

<sup>782</sup> DIRKS (1950) « Kollaboration ou collaboration ? » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Février 1950, 2, pp204-214, p204. Signalons, pour l'anecdote, que le rapprochement entre l'épisode de la Collaboration par la jeunesse et celui de la réconciliation authentique menée par les militants pacifistes des années 1945-1949 était d'autant plus facile qu'un certain nombre d'anciens miliciens ou Waffen SS (français) participèrent à ces rencontres. On trouve la trace de cette participation dans quelques témoignages de l'époque : « *nombre de participants étaient passés, trompés par leur idéalisme, dans la milice et la Waffen SS* ». « *Nicht wenige gingen aus irregeleitetem Idealismus zur Miliz und Waffen SS* ». LANDAIS (1948) « Stimmen zu aktuellen Fragen. » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 4, pp57-59. Ce fait se comprend assez bien : un certain nombre d'enrôlés de la collaboration militaire qui avaient survécu à l'effondrement du Reich se trouvaient encore sur le territoire allemand après 1945. Certains furent vraisemblablement invités à participer à ces rencontres.

<sup>783</sup> GROSBOIS (1994) *L'idée européenne en temps de guerre dans le Benelux*. Louvain-la-Neuve : Academia.

<sup>784</sup> Le phénomène est d'ailleurs plus général : après la guerre, il n'était pas infamant, en Allemagne d'avoir été un « Collaborateur ». Un certain nombre d'anciens nazis mobilisèrent donc la rhétorique de l'amitié franco-allemande pour justifier leur passé nazi. Voir : TAUBERT (1993) « Frierich Grimm, patriote allemand, Européen convaincu. » In : IHTP, *Les relations culturelles franco-allemandes dans les années trente*. Paris : DAAD, pp79-102 ; TAUBERT (2003) « Justification d'un passé. Collaboracionnistes français et allemands après la guerre. » In : *Le texte et l'idée (Université de Nancy)*, vol 18. Quelques Français s'essayèrent à cette rhétorique, comme F. de Brinon dans ses Mémoires : « *Est-il possible qu'il ait fallu la terrible épreuve que nous*

son passé et de son statut, qu'on ne laissa pas Abetz revenir sur le devant de la scène à sa sortie de prison en 1954. La remarque vaut également pour Karl Epting, le responsable du service culturel de l'ambassade. Lui aussi frappa à la porte du réseau de la coopération culturelle franco-allemande de l'après-guerre : « *Depuis le début des années 30, j'ai travaillé activement à l'œuvre de l'entente franco-allemande, d'abord en Allemagne, puis à Genève et à Paris. Je suis de ces gens à la foi inébranlable - de ces naïfs, dira-t-on peut-être - qui, malgré les expériences de ces dernières années, restent fermement attachés à l'idéal d'une entente franco-allemande* »<sup>785</sup>. Sa participation à diverses manifestations franco-allemandes provoqua l'indignation publique d'Alfred Grosser et sa marginalisation<sup>786</sup>. Friedrich Bran, qui occupa pendant la guerre des fonctions moins exposées, put en revanche reprendre ses activités franco-allemandes à partir du logiciel intellectuel qui avait été le sien avant 1933. Il fonda dans sa ville de Ettlingen une association pacifiste franco-allemande - la *Hermann Hesse Gesellschaft* - et continua ses activités de bon francophile rhénan dans le réseau des villes jumelées<sup>787</sup>. La porte des réseaux plus spécifiquement centrés sur la jeunesse lui resta cependant fermée tant que le poids de ce passé se fit sentir, c'est-à-dire jusqu'au milieu des années 1950<sup>788</sup>.

La deuxième réponse apportée par les militants du rapprochement franco-allemand par la jeunesse de l'après-guerre aux soupçons dont ils furent l'objet fut la construction d'un discours affirmant que toutes et tous venaient de la Résistance. Ce discours prit rapidement la forme d'un mythe, c'est-à-dire d'un récit (de fiction) des origines générateur d'identité. Joseph Rován communiqua par exemple beaucoup sur ce thème. Revenant en 1972 sur les initiatives des pionniers du rapprochement par la jeunesse, il écrivit par exemple que « *beaucoup avaient été résistants. Certains même déportés* »<sup>789</sup>. Le récit est vrai en ce qui le

---

*venons de traverser pour que prenne forme ce que nous avons poursuivi, moi et quelques autres de bonne volonté, depuis des années ?* ». BRINON (1949) *Mémoires*. Paris : LLC, p36. Il fut exécuté.

<sup>785</sup> EPTING (1953) *Réflexions d'un vaincu*. Bourg : ETL, pVII. K. Epting avait repris à son compte, pendant la guerre, le grand récit sur la réconciliation par la jeunesse : EPTING (1943) *Frankreich im Widerspruch*. Hamburg : Hanseatische Verlagsanstalt.

<sup>786</sup> Indignation que Epting évoque dans un de ses ouvrages : EPTING (1953) *Réflexions d'un vaincu*. Op. Cit.

<sup>787</sup> Sur l'histoire des villes jumelées, voir note 656.

<sup>788</sup> WILLIS (1965) *France, Germany and the New Europe 1945-1963*. Op. Cit. Parmi les autres anciens collaborateurs autorisés à intégrer de manière discrète les réseaux du rapprochement par la jeunesse de l'après-guerre on peut citer le cas de l'écrivain Fabre-Luce, ancien membre du PPF qui donna quelques papiers à la revue de la *Gesellschaft für Übernationale Zusammenarbeit* fondée par le père Jean du Rivau. Notamment dans le numéro 3 (1953). Cité par : STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle*. Op. Cit., p285.

<sup>789</sup> ROVAN (1972) « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704, p686. Voir également : ROVAN (1993) « L'OF AJ a trente ans. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 2.

concerne : Rován entra dans la clandestinité en 1941 avec la majeure partie de l'équipe d'*Esprit*. Il fut arrêté par la Gestapo et déporté à Dachau en juillet 1944<sup>790</sup>. Mais son cas est en réalité plutôt isolé : les militants actifs des réseaux en question ont pour nom Emmanuel Mounier, Winfried Böll, François Bourel, George Smolka, Guy Meston, Jean Moreau, Geneviève Carrez, Alfred Grosser, etc. Ces hommes et ces femmes ont traversé l'épisode de la guerre comme la plupart de leurs compatriotes, avec pour principal souci d'en voir la fin.

Le caractère mythologique de ce discours se mesure au fait que la plupart de ces « pionniers » sont aujourd'hui assimilés à la figure de Rován. Alfred Grosser n'a par exemple lui-même jamais prétendu avoir fait acte de résistance, quel que soit le sens qu'on attribue à ce terme : résistance en armes, résistance intellectuelle, *Resistenz*<sup>791</sup>, etc. Dans ses *Mémoires*, il rappelle au contraire qu'il était très jeune pendant la guerre (il est né en 1925) et que ses principales actions politiques consistèrent à échapper au STO et aux miliciens à la recherche de Juifs convertis<sup>792</sup>. Alfred Grosser est pourtant constamment présenté comme un ancien résistant, comme si son histoire était parfaitement parallèle à celle de son compère Joseph Rován. Sur la page d'accueil du Deutsch-Französisches Institut de Ludwigsburg, on peut par exemple lire que « *parmi les pères fondateurs de cette initiative, lancée trois années seulement après la fin de la deuxième guerre mondiale, on compte des démocrates allemands tels que Carlo Schmid*<sup>793</sup>, *Theodor Heuss et Fritz Schenk et des français issus des rangs de la résistance tels que Joseph Rován et Alfred Grosser* »<sup>794</sup>. Ce mythe irrigue quelques travaux universitaires. Dans l'article évoqué plus haut, Raïssa Mézières multiplie par exemple les contorsions pour faire de tous les rédacteurs de la revue *Documents* des anciens résistants : « *la plupart des collaborateurs de la revue ont participé, de façon plus ou moins active, à des*

---

<sup>790</sup> Il est par ailleurs vrai que de nombreux anciens déportés ou anciens résistants développèrent à cette occasion une attitude compréhensive à l'égard de l'Allemagne qui s'était opposée à Hitler. Ainsi cette adresse de C. Bourdet : « *Nous ne vous oublions pas, amis assassinés. Nous essaierons d'aider vos fils à refaire une patrie* ». BOURDET (1944) « Future Allemagne ? » In : *Combat*, 55.

<sup>791</sup> Sur cette notion, qui renvoie à l'idée « résistance au quotidien » par opposition aux actes de plus grande ampleur, voir : BROSZAT (1979) « Resistenz oder Widerstand ? » In : BROSZAT, *Bayern in der NS-Zeit*. München : Oldenbourg, pp691-709.

<sup>792</sup> GROSSER (1997) *Une vie de Français*. Op. Cit.

<sup>793</sup> Carlo Schmid (1896-1979) est un homme politique allemand (SPD) né à Perpignan d'un père allemand et d'une mère française. Il fut notamment ministre fédéral des relations avec le Parlement et les Länder de 1966 à 1969 et Président du Bundestag. Il fut mobilisé pendant la Première guerre mondiale. Son rôle en tant que conseiller juridique à la *Oberfeldskommandantur* de Lille pendant la Seconde n'a pas été éclairci. Les autorités françaises d'occupation firent de lui un de leurs principaux interlocuteurs dans leur zone d'occupation. Il participa en 1948 à la fondation de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg et de l'*Internationaler Bund für Kultur und Sozialarbeit*. Ses liens politiques avec la France se distendirent par la suite notamment en raison d'une controverse lancée par G. Mollet quant à son rôle présumé dans la déportation de résistants et de Juifs de la région de Lille pendant la guerre. Il termina toutefois sa carrière au poste honorifique de « coordinateur des relations franco-allemandes ».

<sup>794</sup> [http://www.dfi.de/fr/apropos\\_histoire.shtml](http://www.dfi.de/fr/apropos_histoire.shtml) (page consultée en mars 2008).

*mouvements de résistance ; c'est le cas, par exemple, d'Antoine Wiss-Verdier. D'autres n'ont pas fait de résistance active : il en est ainsi de René Wintzen, qui a cependant échappé, pendant l'occupation, de justesse au Service du Travail Obligatoire* »<sup>795</sup>.

Avant de devenir un mythe, ce discours sur la continuité entre la Résistance et l'engagement pour la réconciliation par la jeunesse était un discours de légitimation. Pour bien marquer la rupture avec la période de la Collaboration, les partisans d'un rapprochement entre les deux jeunesse de l'immédiat après-guerre mirent en avant, sur les cartes de visite de leurs associations, des noms au passé irréprochable. On comptait par exemple comme membres d'honneur du *Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle* d'Alfred Grosser et Emmanuel Mounier plusieurs grands noms de la Résistance : Rémi Roure (1885-1966) un ancien déporté dont le fils fut tué en 1945, Henri Frenay (1905-1988), ou encore Claude Bourdet (1909-1996) . On pourrait faire la même remarque en ce qui concerne les associations (le BILD et la GUZ) du père du Rivau où l'on retrouve en tête d'affiche des personnalités irréprochables comme Alfons Erb ou Gilbert Ziebura. Ces intellectuels ne participaient que de manière épisodique aux activités de la coalition mais ils apportaient leur caution morale à la cause du rapprochement par les jeunes.

Le poids du précédent de la Collaboration par la jeunesse ne se fit évidemment pas sentir éternellement. On observe en effet que les mutations de niveau global qui se produisirent au début des années 1950 – le lancement de la construction européenne, la Guerre froide, etc. – balayèrent la présence encombrante de ce passé. Si des livres, comme ceux de M. Augier (alias Saint Loup) contribuèrent à brouiller les pistes pendant quelques années<sup>796</sup>, il semble qu'on ne confondait plus, à partir des années 1950, le militant démocratique de la réconciliation franco-allemande par la jeunesse de son avatar des années

---

<sup>795</sup> MÉZIÈRES (1998) *Documents, revue des questions allemandes et l'idée européenne, 1945-1949*. Institut Pierre Renouvin, Bulletin n°5, 6 juillet 1998. H. M. Bock écrit la même chose en ce qui concerne le CFEAN : « *l'engagement de ses membres pour les relations franco-allemandes résultait essentiellement de leur engagement dans la Résistance* ». Alors que Mounier et Grosser allèrent au contraire chercher des anciens résistants pour les mettre en haut de l'affiche. BOCK et PFEIL (2005) « Les acteurs culturels et la coopération franco-allemande : formes, objectifs, influences. » In : DEFRANCE et PFEIL, *Le traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes. 1945-1963-2003*. Paris : CNRS Editions, pp193-209, p197.

<sup>796</sup> Dans les *Volontaires*, publié en 1963, Augier commençait par exemple par rendre hommage à ses « *compatriotes engagés dans l'armée allemande, sous le signe du nationalisme dépassé* ». Il les présentait un peu plus loin comme « *d'héroïques précurseurs de l'Europe unie, de la 'collaboration franco-allemande', de la fraternité d'arme franco-allemande* ». Mais il déniait à « *l'actualité* » - entendons le rapprochement politique acté par le traité de l'Elysée – le droit de prétendre s'en « *inspirer* ». SAINT-LOUP, (1963), *Les Volontaires*. Op. Cit., p10. Cette précision se comprend dans le contexte de l'époque : la petite internationale franco-allemande d'extrême droite issue de la Collaboration était alors engagée dans une polémique nourrie par le dénouement de la guerre d'Algérie, avec le pouvoir gaulliste. « *L'Europe en action. Allemagne.* » (1963), In : *Europe action*, 3, pp72-73. On trouve encore aujourd'hui dans la littérature d'extrême droite des propositions pour l'intégration de cette collaboration à l'histoire de la réconciliation franco-allemande en général. Voir par exemple : VENNER (2000) *Histoire de la collaboration*. Paris : Pygmalion.

1930-1945<sup>797</sup>. Le poids de ce passé ne concerne donc que l'immédiat après-guerre. L'effet latent du poids de ce passé n'en fut pas moins important : les militants du rapprochement par la jeunesse choisirent au départ un « répertoire d'action »<sup>798</sup>, le changement discret par les pratiques, qui s'avéra à moyen terme efficace pour la diffusion de la cause.

## Conclusion

Ce premier chapitre nous a conduit à analyser l'action publique de rencontres internationales qui vit le jour entre 1945 et 1949 dans la zone française d'occupation en Allemagne. On sait que la mémoire organisationnelle<sup>799</sup> de l'OFAJ et les récits des témoins voient dans cet épisode une sorte de proto-OFAJ<sup>800</sup>. Cette mémoire est à la fois vraie et sélective. Elle est vraie au sens où la « recette administrative » fut bien inventée et banalisée à cette époque et dans cet espace. Ce point est important. Nous montrons dans le chapitre suivant que les institutions qui supervisèrent et financèrent ces manifestations furent recyclées<sup>801</sup> dans les administrations centrales et dans les réseaux diplomatiques après la normalisation des relations entre les deux pays. Au niveau du discours public et des représentations dominantes en revanche, ces rencontres furent d'abord pensées comme un élément d'une politique plus générale de rééducation des jeunes anciens nazis. La mémoire de l'OFAJ ne retient de cet épisode qu'un référent minoritaire et souterrain : celui des militants de la cause du rapprochement par la jeunesse. Or il importe d'insister sur ce point : cette représentation du sens des rencontres n'avait pas « droit de cité » à cette époque dans le

---

<sup>797</sup> ROUSSO (1990) *Le syndrome de Vichy*. Op. Cit.

<sup>798</sup> Sur cette notion empruntée à C. Tilly, voir nos remarques note 654.

<sup>799</sup> La notion de « mémoire organisationnelle » renvoie au fait que les organisations fondent leur identité sur des récits des origines. T. Delpuech et C. Vogour ont analysé ce phénomène : « *Après la période d'instabilité et d'incertitude qui caractérise leur création, les institutions connaissent une phase de légitimation, d'autonomisation et de stabilisation. Un récit mythique des origines est fabriqué, qui décrit l'apparition de l'institution comme un processus à la fois logique, nécessaire et inéluctable. L'institution est inscrite dans une tradition, en grande partie inventée. Ces discours de naturalisation permettent de dissimuler ce que la création institutionnelle doit aux luttes de pouvoir, d'afficher une neutralité partisane et de limiter les oppositions* ». DELPEUCH, T. et C. VOGOUR, (2004), « Création et changements institutionnels ». In : L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT et P. RAVINET, *Dictionnaire*. Op. Cit., pp137-146, p139. Guy Saez donne un exemple de ce phénomène à propos de Peuple et Culture : SAEZ (2001) « Mythe des origines et filiations ambiguës : les origines de Peuple et Culture. » In : DEREYMEZ, *Être jeune en Isère*. Op. Cit.

<sup>800</sup> Voir note 72.

<sup>801</sup> Sur le recyclage, une notion empruntée à Pierre Lascombes, voir nos remarques pp206-220.

discours public pour des raisons liées au poids du passé. Le lecteur pourrait être en droit de se demander, à la lumière de cette conclusion qui reprend les principaux éléments énoncés dans les sections (A/) et (B/), pourquoi nous avons tant insisté au final (C/) sur la genèse, au niveau local, de cette représentation « minoritaire » de l’outil. La raison de cette « digression » apparaîtra évidente à la lecture du prochain chapitre. Nous montrons que cette représentation alternative, qui pesa si peu sur le discours public au lendemain de la guerre, facilita l’apprentissage<sup>802</sup> par les acteurs des changements « globaux » des années 1950.

---

<sup>802</sup> Sur l’apprentissage dans les politiques publiques, voir notamment : SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit., HALL (1997) « Policy Paradigms, Social Learning, and the State : the Case of Economic Policy Making in Britain. » In : *Corporative Politics*, avril 1997, pp275-296.

## Chapitre 2/ La construction d'un sens nouveau pour les rencontres de jeunes dans le référentiel du rapprochement franco-allemand (1949-1962)

Nous avons montré dans le chapitre qui précède qu'un nouvel outil d'action publique, les rencontres internationales, fut inventé et mis en œuvre lors de l'occupation française en Allemagne. Il importe, avant de débiter celui-ci, de bien mesurer les limites des changements advenus jusqu'en 1949 en ce qui concerne la construction de la « solution » du rapprochement par la jeunesse. Nous l'avons dit : cette période de l'immédiat après-guerre ne donna lieu à aucune évolution significative au niveau du discours public ou de la symbolique. Rappelons que le général Koenig, commandant en chef de la France en Allemagne, concevait encore en 1949 ces rencontres comme un moyen pour « *aider* [la jeunesse allemande] à *guérir* »<sup>803</sup>. Un grand chemin restait encore à parcourir jusqu'à la création de l'OFAJ. Ce chemin est celui de la transformation du sens majoritairement investi dans cette recette administrative. Ce sens fut exprimé avec éclat en 1963. Comme de nombreuses politiques de jeunesse<sup>804</sup>, l'Office franco-allemand pour la jeunesse fut/est peut-être surtout une politique symbolique<sup>805</sup>. Le discours à la jeunesse allemande prononcé par de Gaulle à Ludwigsburg en 1962 l'atteste : l'intérêt pour les rencontres de jeunes comme symbole du rapprochement entre les deux pays était déjà bien constitué au moment où débutèrent les négociations sur le traité de l'Élysée (voir p62). Nous analysons dans ce chapitre l'événement marquant des années 1950 du point de vue de la construction sociale de l'OFAJ : la greffe d'une symbolique de la « réconciliation par la

---

<sup>803</sup> KOENIG (1949) « Bilan de quatre années d'occupation. » In : *France illustration*, Septembre 1949, p1.

<sup>804</sup> Sur la dimension discursive de nombreuses politiques de jeunesse, voir : SCHEFOLD (1994) « Problèmes d'une politique ciblée sur un groupe social déterminé, avec une tendance à l'individualisation. » In : MAUGER, BENDIT et VON WOLFFERSDORFF, *Jeunesses et sociétés*. Paris : Armand Colin, pp313-327.

<sup>805</sup> Sur les politiques symboliques, voir : EDELMAN (1985 (1967)) *The Symbolic Uses of Politics*. Op. Cit. Nous reviendrons sur ce point (voir pp476-494). L'OFAJ et ses jeunes furent par la suite associés à la plupart des « grand-messes » franco-allemandes. Il apparaîtra que l'Office franco-allemand pour la jeunesse ne se contentait pas d'apporter un « supplément d'âme » à la politique de symbolisation du rapprochement franco-allemand. Il construisait une réalité particulière dans l'ordre du discours ou de l'imaginaire en signifiant que la coopération entre les deux pays n'était pas seulement stratégique, qu'il s'agissait d'une véritable « réconciliation » justifiant un approfondissement, indépendamment de la construction européenne, du rapprochement entre les deux pays.

jeunesse » sur l'outil banalisé au cours de la période précédente. Ce parcours nous conduira à observer la genèse d'autres intérêts constitutifs de l'OFAJ comme par exemple la représentation des rencontres de jeunes comme symboles du renouveau démocratique et pacifique de la RFA.

Le principal phénomène à expliquer concerne la chronologie. Nous montrons en effet que le changement au niveau du discours advint finalement assez rapidement, dès le début des années 1950, sous l'effet de forces « globales » lourdes comme la construction européenne et la Guerre froide. En 1951, une rencontre de plusieurs milliers de jeunes, pour la plupart Français et Allemands, fut par exemple organisée sur le rocher de la Loreley, près de Coblenche. Elle avait pour objectif explicite de leur enseigner la cause du rapprochement entre les peuples d'Europe. Du point de vue des « militants du rapprochement par la jeunesse », il eût été logique que l'OFAJ (ou son équivalent) fût lancé à ce moment là. L'expérience de la Loreley resta cependant sans lendemain jusqu'à la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse... dix ans plus tard.

Pour le comprendre, il convient encore une fois d'avoir en tête les thèses de J. Kingdon sur les différentes temporalités de l'action publique. Rappelons que le modèle de cet auteur prévoit que l'existence d'une solution considérée comme légitime – ici le « rapprochement par la jeunesse » en tant que synthèse de l'outil et du nouveau discours – est une condition nécessaire mais non suffisante pour qu'une action publique voie le jour. Il faut également que cette solution rencontre un « problème », en d'autres termes que s'ouvre une « fenêtre d'opportunité politique »<sup>806</sup>. Dans le cas qui nous intéresse, la rencontre entre ces deux courants ne se produisit véritablement, après le petit épisode de la Loreley, qu'en 1963.

La démonstration suit la logique suivante. Nous cherchons tout d'abord à comprendre le phénomène à expliquer : le passage de la représentation (dominante) des rencontres de jeunes comme « outil au service de la rééducation des jeunes petits nazis » à l'image (dominante) de ces rencontres comme « première pierre sur la voie d'une réconciliation ». L'hypothèse est que le changement fut induit par des mutations de niveau « global ». Dans le contexte de la Guerre froide et de la construction européenne, il n'était plus possible de se représenter ces rencontres dans les termes posés par Vermeil, Ariel et les autres intellectuels marqués par l'image de l'Allemagne éternelle (voir Chapitre 1/). Conformément à ce que nous avons écrit dans l'introduction de cette partie, nous chercherons à comprendre

---

<sup>806</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit.

l'articulation entre cette mutation par les normes globales et l'investissement, entre 1945 et 1949, d'une représentation alternative de l'outil au niveau local (A/).

Nous revenons ensuite sur les circonstances de l'organisation, au début des années 1950, de ces rencontres de la Loreley. Conformément au schéma de Kingdon, nous observerons que cette action publique sans lendemain immédiat peut se comprendre comme la rencontre d'une solution (le rapprochement par la jeunesse) et d'une série de problèmes intéressant les acteurs politico-administratifs de l'époque (B/).

La dernière section de ce chapitre cherche à élucider le problème de la temporalité de l'action publique qui nous intéresse : pourquoi l'OFAJ fut-il créé en 1963 alors que tout était prêt – la recette administrative, le discours sur leur sens politique ainsi que les principaux intérêts - dès le début des années 1950 ? Pour le comprendre, il convient de revenir encore une fois à Kingdon. Les préoccupations politiques qui avaient présidé à l'organisation des rencontres de la Loreley s'effacèrent de l'agenda politique au cours des années suivantes (1955-1962). La « réconciliation par la jeunesse » cessa par conséquent d'exister en tant que politique publique (un discours articulé avec des instruments et des moyens d'action). Elle devint pour ainsi dire une « solution » en attente de sa « fenêtre d'opportunité politique »<sup>807</sup>. Pour reprendre une expression de cet auteur, elle flottait dans la « *soupe primitive des politiques publiques* »<sup>808</sup> (C/).

## A/ La médiation des nouvelles normes « globales » sur le rapprochement franco-allemand et sur la place de la jeunesse dans l'action culturelle à l'étranger (1949-1955)

Cette section vise à illustrer et à expliquer le changement qui se produisit au cours des années 1950 en ce qui concerne le sens politique explicite ou « socialement légitime » de l'outil des rencontres de jeunes. Encore pensées en 1949 par le général Koenig (voir ci-dessus) comme un moyen pour extirper les schèmes nazis incrustés dans les cerveaux des

---

<sup>807</sup> Ibid.

<sup>808</sup> « *policy primeval soup* ». Ibid., p19.

jeunes Allemands, elles ne furent plus présentées après la création de la RFA que comme un signe du renouveau des relations entre les deux pays. Le renversement dans la signification dominante de l'outil fut rapide et spectaculaire. En 1952, Jean Moreau, un des principaux organisateurs des rencontres de la Loreley, résumait en ces termes leur philosophie. Il n'était plus question de rééducation : « *Il n'est pas mauvais d'avoir entendu dire à ces jeunes que l'Europe qu'ils voulaient construire n'est pas n'importe quelle Europe, constituée avec n'importe qui, mais qu'ils ne se donneraient qu'à une entreprise tournée vers un mieux être, une plus grande justice sociale, un aménagement plus rationnel des ressources économiques, qu'ils donnaient le pas aux tâches de paix sur les tâches de guerre.* »<sup>809</sup>.

Le facteur explicatif dont nous explorons la portée s'apparente à ce que B. Jobert et P. Muller ont identifié en termes de « décalage global/sectoriel »<sup>810</sup>. Au début des années 1950, de nouvelles représentations sur le sens des relations franco-allemandes apparurent à un niveau supra-sectoriel. Elles furent décodées par des « médiateurs »<sup>811</sup> qui les diffusèrent dans le sous-système des acteurs intéressés par ces pratiques. Nous cherchons à comprendre la nature de ces mutations de niveau global dans leur contexte. Quel fut par exemple le poids de la construction européenne dans cette évolution ? (1/). Nous observons ensuite le changement dans la représentation du sens politique dominant des rencontres internationales. Il apparaîtra que cette recette administrative se retrouva rapidement traversée par deux systèmes de significations. Le premier situait l'outil en référence au nouvel horizon politique des relations entre les deux pays : le rapprochement, la réconciliation, la construction européenne, etc. (2/). Le second tendait à inscrire ces pratiques dans leur nouvel espace administratif : les sous-systèmes français et allemands de l'action culturelle à l'étranger (3/). Nous nous interrogeons dans la dernière section sur l'articulation entre ces dynamiques cognitives et normatives « structurelles » et l'épisode qui précède : la diffusion par le bas, dans le cadre du « consensus ambigu » de l'immédiat après-guerre, d'une représentation du sens de ces rencontres comme « premières pierres sur la voie d'un rapprochement ». Dans son étude intitulée *La longue marche des universités*, C. Musselin montre que les compromis passés au niveau de l'action participent à la construction de nouveaux référents<sup>812</sup>. La thèse explorée ici est que les

---

<sup>809</sup> MOREAU (1951/1952) « Bilan de la rencontre de la jeunesse européenne à la Loreley. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Décembre 1951 - janvier 1952, 16, pp4-5, p5.

<sup>810</sup> JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action*. Op. Cit.

<sup>811</sup> Sur cette notion empruntée à B. Jobert et Pierre Muller, voir nos remarques pp34-38.

<sup>812</sup> MUSSELIN (2001) *La longue marche des universités françaises*. Op. Cit., p183.

ambiguïtés inscrites dans l'instrument au cours de la période précédente servirent de réservoir de sens pour penser les évolutions globales (4/).

## **1/ Le tournant des années 1950 comme mutation de niveau global**

Au tournant des années 1940-1950 se produisirent une série d'événements essentiels pour notre propos car ils déterminèrent un changement dans le « policy core »<sup>813</sup> des relations franco-allemandes. Cette dynamique présente toutes les apparences de ce que nous avons appelé dans l'introduction de la thèse une mutation de niveau global<sup>814</sup>. Elle fut initiée par une série de macro-événements extérieurs au sous-système d'acteurs intéressés par les relations franco-allemandes. On s'interrogera sur la nature de ce « global » après avoir rappelé le contexte historique à l'époque qui nous intéresse.

Le premier événement marquant de cette période fut la création de la République Fédérale d'Allemagne en 1949. A partir de cette date, la France n'était plus le seul acteur des relations entre les deux pays. Cela signifie, concrètement, que nos unités d'analyse changent de nom : nous ne parlerons par exemple plus dorénavant du « sous-système de la politique de la France en Allemagne » mais du « sous-système des relations franco-allemandes ». Ce changement est évidemment important : des institutions, des acteurs et des intérêts allemands entrèrent en jeu au début des années 1950. Ce fait n'est évidemment pas anodin du point de vue de la construction sociale de cette action publique.

Ceci étant, l'ampleur du changement doit être immédiatement relativisée. Au début des années 1950, les deux parties n'étaient pas encore égales, que ce soit du point de vue juridique ou politique. Le statut d'occupation ne fut aboli qu'en 1955 et la France conserva jusqu'à cette date un droit de regard sur la politique allemande<sup>815</sup> au travers du Haut-commissariat de la République Française installé à Bonn, une institution de transition entre l'administration d'occupation au sens strict (1945-1949) et la représentation diplomatique (presque<sup>816</sup>) normale de l'après 1955. L'asymétrie entre les deux pays s'y fit cependant

---

<sup>813</sup> Sur cette notion, voir note 48.

<sup>814</sup> Sur notre usage de cette notion, voir pp34-38.

<sup>815</sup> Ce Haut-Commissariat gardait un droit de regard sur les questions de démilitarisation de l'Allemagne, le contrôle de la Ruhr, les réparations, la politique étrangère.

<sup>816</sup> La normalisation totale des relations entre les deux pays matérialisée par le départ des dernières troupes françaises date de la réunification.

surtout sentir au niveau politique, et ce pour une raison historique très simple : la RFA était en demande d'intégration à l'Ouest et le rapprochement avec l'ancien ennemi héréditaire était d'une importance stratégique première. C'est donc bien la France qui décida du timing : qui se souvient par exemple qu'Adenauer proposa en mars 1950 une « union douanière » franco-allemande préalable à « l'union totale » entre les deux pays ou que le député Carlo Schmid formula dès 1949, soit un an avant Robert Schuman, l'idée qui allait donner naissance à la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier<sup>817</sup> ? Ces propositions furent écrasées par la déclaration du 9 mai 1950 car c'était à la France de décider si elle entendait répondre aux attentes allemandes en termes de rapprochement.

Le deuxième événement décisif pour notre propos est, bien évidemment, le lancement de la construction européenne. Ce point mérite d'être souligné : c'est dans le cadre de la construction européenne, et non pas ex nihilo, que le changement dans les relations entre les deux pays se déploya. Carlo Schmid exprima cette idée dès 1949 : « *Le rapprochement franco-allemand ne peut donc être que le fruit d'une organisation européenne et non pas sa condition préalable* »<sup>818</sup>. Les dynamiques furent une première fois liées dans la déclaration de R. Schuman du 9 mai 1950 puis dans sa conséquence immédiate : la création de la CECA en 1951. Le réarmement allemand fut ensuite envisagé au sein de la Communauté Européenne de Défense avant d'être finalement encadré par l'OTAN. La perspective de l'adhésion de la RFA aux futures Communautés Economiques Européennes permit l'abolition du statut d'occupation et le règlement du contentieux sur la Sarre en 1955. On pourrait ainsi multiplier les exemples : au début des années 1950, les expressions « rapprochement franco-allemand » et « construction européenne » sont pratiquement synonymes<sup>819</sup>.

Cette dernière remarque nous amène à la question de la chronologie. On peut proposer plusieurs dates pour situer le tournant dans les relations entre les deux pays. Un inflexion se dessina de manière de plus en plus nette au niveau des pratiques administratives à partir des années 1947-1948 suite à la création de la bizone britannico-américaine, à la reconstitution des Länder et à l'annonce d'un recouvrement probable par les institutions allemandes de la

---

<sup>817</sup> « *Le mieux serait naturellement de pouvoir européeniser dès aujourd'hui les ressources minérales européennes (...) d'unir dans un groupement économique le potentiel de la Ruhr, de la Sarre et de la Lorraine : le charbon, les minerais, le fer, l'acier* ». « *Am besten wäre es natürlich, wir könnten heute schon die europäischen Bodenschätzen [Saarland, Ruhrgebiet, Löhrringen] europäisieren (...) wenn man das Potential von Ruhr, Saar und Lothringen – Kohle, Erze, Eisen, Stahl – zu einem wirtschaftlichen Zweckverband vereinigen könnte* ». Discours de Carlo Schmid devant le Bundestag, in : WDP, WP I, 10, p185 AB.

<sup>818</sup> SCHMID (1949) « Allemagne, France, Europe. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, avril 1949, pp359-360.

<sup>819</sup> Nous montrons plus loin qu'elles ne furent plus à partir du début des années 1960 et de la création de l'OFAJ. Voir pp497-529.

souveraineté sur ce territoire. Une autre date pourrait être le 9 mai 1950, jour de la Déclaration Schuman. L'importance de l'événement que constitua cette prise de position du ministère français des Affaires étrangères ne doit pas être sous-estimée. Outre le fait qu'elle ouvrait la voie à la création de la CECA, et donc à la coopération franco-allemande dans un domaine stratégique, elle résolvait du même coup le contentieux sur la Ruhr et levait de facto le veto français sur la candidature de la RFA au Conseil de l'Europe. Mais la crise de la CED (1952-1954) nous rappelle qu'un certain chemin restait à parcourir avant la normalisation définitive. Rappelons que cette crise constitua un abcès lourd dans les relations entre les deux pays. Elle freina la construction européenne et retarda probablement de deux ans le retour de la Sarre dans le giron de la RFA. Cette crise est également révélatrice de l'état des mentalités françaises à l'égard de l'Allemagne<sup>820</sup>. Des mots furent prononcés, notamment à l'Assemblée nationale, qui en disaient long sur la confiance de la France à l'égard de son « partenaire ». Pour ne citer qu'un exemple, le centriste M. Herriot se situait au centre de gravité de l'échiquier politique français sur la question allemande à l'époque (il n'était en d'autres termes pas considéré comme un germanophobe impénitent). Il déclara en 1954 que « *pour nous [le réarmement allemand] n'est pas une question de détail, ce n'est pas une question de changement de virgule, ce n'est pas une addition de phrase ajoutée. Pour nous, c'est une question de vie ou de mort* »<sup>821</sup>. A partir des traités de Rome de 1957, l'esprit de coopération ne fut plus remis en cause de manière aussi radicale. Ces quelques rappels font signe du fait que le tournant des années 1950 fut un processus et qu'il est probablement vain de vouloir le dater précisément.

Ces éléments contextuels offrent un premier aperçu des facteurs du changement. Trois thèses complémentaires furent formulées par les spécialistes de la construction européenne. Elles nous permettent d'introduire l'idée d'une dynamique cognitive et normative de niveau véritablement « global », c'est-à-dire mondial. La première, d'inspiration réaliste<sup>822</sup>, met en avant l'intérêt matériel bien compris de la France et des autres pays européens affaiblis par les deux guerres mondiales. Cette perspective permet notamment de comprendre la concomitance de la proposition du Plan Marshall et de la construction européenne. D'après Gérard Bossuat,

---

<sup>820</sup> L'IFOP interrogea en juillet 1954 un échantillon représentatif de Français sur leurs représentations de l'Allemagne. A l'affirmation « *Le peuple allemand aime foncièrement la guerre* », les personnes interrogées répondirent Oui à 51% et Non à 29%. In : GIRARD et STOETZEL (1956) « L'Opinion publique face à la CED. » In : ARON et LERNER, *La querelle de la CED : essais d'analyse sociologique : recueil d'études*. Paris : A. Colin, pp127-175.

<sup>821</sup> Discours de M. Herriot (RRS) devant l'Assemblée nationale, in : JO, 2<sup>e</sup> Lég, 30.8.54, p4467I.

<sup>822</sup> Au sens de la théorie réaliste en relations internationales. Voir note 115.

la France était asphyxiée économiquement et financièrement à la fin des années 1940<sup>823</sup>. Elle fut donc contrainte d'accepter le plan Marshall et sa conséquence : une révision de sa politique allemande dans la construction européenne. Plus généralement, cette grille de lecture permet d'intégrer à l'analyse l'ensemble des facteurs structurels ou « globaux » de type matériel à l'origine de la construction européenne : l'affaiblissement des Etats européens obligés de regagner de la puissance en se fédérant, le poids de la Guerre froide, etc.<sup>824</sup>

La deuxième grille de lecture, plus constructiviste<sup>825</sup>, souligne le poids des idées « européennes » au lendemain de la guerre. T. Risse a étudié les diverses représentations de l'identité nationale chez les élites politiques françaises, britanniques et allemandes de 1945 à nos jours<sup>826</sup>. Son étude pointe essentiellement du doigt un phénomène « d'eupéanisation » de ces identités après le lancement de la construction européenne. Il montre cependant aussi, en préalable à sa démonstration, que l'idée européenne a également travaillé ces identités avant le lancement de cette construction et par conséquent partiellement déterminé causalement celle-ci. Son étude révèle notamment que cinq représentations de l'Europe traversaient, avec des nuances importantes selon les pays, les identités « nationales » des élites politiques : l'idée d'Europe des Nations, d'Europe puissance, d'Europe chrétienne, d'Europe socialiste de type troisième voie et enfin libérale ou marchande. L'important pour notre propos n'est pas la typologie – d'autres auteurs en proposent de différentes<sup>827</sup> – mais le constat d'après lequel les idées européennes possédaient déjà, dans tous les pays européens, un certain caractère de détermination. Cette approche permet de comprendre les prises de positions séparées d'acteurs, qui plus est dans des pays différents, pour la construction de l'Europe.

La troisième approche, « fonctionnaliste »<sup>828</sup>, établit le récit suivant : les pères fondateurs de l'Europe (Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer...) imaginèrent très

---

<sup>823</sup> BOSSUAT (2001) *Les aides américaines économiques et militaires à la France, 1938-1960 : une nouvelle image des rapports de puissance*. Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

<sup>824</sup> Cette grille d'analyse matérialiste des débuts de la construction européenne est notamment défendue par A. Moravcsik : MORAVCSIK (1999) « Is Something Rotten in the State of Denmark ? Constructivism and European Integration ? » In : *European journal of public policy*, pp669-681.

<sup>825</sup> WENDT (1999) *Social Theory of International Politics*. Cambridge : Cambridge University Press ; FINNEMORE et SIKKING (2001) « The Constructivist Research Program in International Relations and Comparative Politics. » In : *Annual Review of Political Science*, 2001, 4, pp391-416.

<sup>826</sup> RISSE (2001) « A European Identity ? Europeanization and the Evolution of Nation-State Identities. » In : COWLES, CAPORASO et RISSE-KAPPEN, *Transforming Europe : Europeanization and domestic change*. New York : Cornell University Press, pp198-216.

<sup>827</sup> Par exemple Parsons : PARSONS (2002) « Showing Ideas as Causes : The Origins of the EU. » In : *International Organisation*, vol 56, n°1, pp47-84.

<sup>828</sup> Sur les différents courants d'analyse en relations internationales, voir : BATTISTELLA (2006) *Théories des relations internationales*. Op. Cit.

tôt un projet fédéral pour l'Europe. Ils instituèrent ce projet dans des structures de coopération économique qui produisirent un « engrenage fonctionnel », un besoin de progresser dans l'intégration. Cette analyse est autant une grille de lecture qu'une prophétie en acte. Robert Schuman annonça par exemple dans sa fameuse déclaration : « *L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait* ». Cette thèse est performante pour comprendre l'origine de la CECA de même que la sortie de crise de la CED au travers des traités de Rome de 1957<sup>829</sup>.

Ces trois thèses apportent des éclairages complémentaires sur le tournant dans les relations franco-allemandes initié par la construction européenne. Elles présentent un point commun important pour notre propos : elles situent à un niveau mondial ou européen – en tout état de cause extérieur au sous-système des relations franco-allemandes - le facteur dynamique. Elles se donnent ensuite à voir comme des événements lourds dont on a quelques raisons de penser, pour reprendre une expression de P. Muller, qu'ils présentaient un caractère « structurel »<sup>830</sup> ou de détermination. Ce « global » présente plusieurs niveaux et plusieurs natures :

- Mondial et matériel (la Guerre froide, l'affaiblissement des Etats européens) ;
- Continental et idéal (la montée des idées européennes) ;
- Européen (les six) et institutionnel (le besoin croissant de coopération engendré par la dynamique européenne).

Nous analysons dans les pages suivantes comment ce « global » fut « décodé »<sup>831</sup> et traduit par les acteurs. Nous avons vu plus haut que le changement de référentiel avait été initié au niveau des pratiques administratives à travers la légitimation de l'outil des rencontres internationales. Dans les pages qui suivent, nous mettons en évidence que le groupe d'acteurs qui légittima l'outil des rencontres internationales dans le référentiel de la sécurité au lendemain de la guerre put s'appuyer, à partir des années 1950, sur ce changement exogène pour reconstruire leur signification.

---

<sup>829</sup> MITRANY (1975) *The Functional Theory of Politics*. London : London School of Economics and Political Science, M. Robertson.

<sup>830</sup> MULLER (2005) « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs. » In : *RFSP*, 55 (1), pp155-187, p158.

<sup>831</sup> JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action*. Op. Cit.

## 2/ Le décodage du décalage « global/sectoriel » dans le sous-système des relations franco-allemandes

On trouve des traces, dans les textes que les militants du rapprochement par la jeunesse nous ont laissés, de ce travail de reconstruction du sens en référence aux changements décrits plus haut. Ironie des résonances entre les lexiques de l'analyse théorique et du discours des acteurs, Emmanuel Mounier invitait presque explicitement ses contemporains, en 1948, à prendre acte du changement de « référentiel » à l'œuvre à l'échelle globale :

*« Il n'y a plus de problème franco-allemand. Il est dur aux malades de renoncer à leurs vieilles maladies et aux peuples de changer d'angoisse. Mais c'est un fait. Galilée est passé. Le centre du monde est ailleurs. Nous sommes trompés parce que l'Allemagne vaincue est encore l'espace où campent et s'affrontent les maîtres du monde. Mais il n'est qu'à voir le ton de leurs conférences : l'Allemagne n'est plus qu'une inconnue auxiliaire de l'équation URSS-USA ; et la France, un coefficient d'appoint. S'il paraît à Paris audacieux de pousser jusqu'au Rhin nos ambitions historiques, le monde ne pense plus Rhin, mais Elbe, Danube, Mer Rouge, Nigeria, Mongolie. »<sup>832</sup>.*

Pour reprendre un mode de présentation exposé plus haut, on observe que le changement cognitif et normatif se déploya de manière différente au niveau : a/ des rencontres elles-mêmes, b/ des normes et des représentations des acteurs politico-administratifs et c/ dans le discours public.

a/ Nous avons vu qu'un changement avait déjà été insufflé au niveau des rencontres de jeunes elles-mêmes entre 1945 et 1949. Même s'il est difficile de porter une appréciation définitive sur le « changement de climat » à ce niveau car les comptes rendus sont finalement assez rares, ceux que nous avons retrouvés suggèrent très nettement un glissement du référent sécuritaire de la rééducation vers une logique de dialogue et de coopération. Parmi les témoignages qui illustrent cette idée, on peut citer celui-ci, daté de décembre 1949, d'un jeune étudiant catholique du nom de René Rémond :

*« Justement prévenus contre la vanité des rencontres purement sentimentales, responsables français et allemands avaient tenu d'un commun accord à évoquer en tête de programme le problème général des rapports entre les deux pays. Plusieurs exposés du côté allemand sur le national-socialisme, la jeunesse allemande, du côté français un essai de synthèse sur 'la représentation collective de l'Allemagne et des Allemands chez le*

---

<sup>832</sup> MOUNIER (1948) « Allemagne : responsabilités France. » In : *Le Figaro Littéraire*, 21 août 1948.

*Français moyen' introduisirent au cœur d'un examen serré où ne fut esquivée aucune difficulté ni éludé aucun problème. A cette confrontation qui devait nécessairement prendre parfois la forme d'un réquisitoire, la vérité commande de dire que l'ensemble de la délégation allemande se prêta avec une sincérité, une loyauté qui forcèrent l'estime, la confiance et même l'admiration des plus irréductibles »<sup>833</sup>.*

b/ Le changement de référentiel est également observable au niveau des représentations des acteurs politico-administratifs. La période précédente (1945-1949) avait été marquée, dans le sous-système de l'action culturelle française en Allemagne, par une sorte de « consensus ambigu »<sup>834</sup> autour de ces rencontres. Rappelons les principales composantes de cette entente sur les instruments. Certains acteurs, notamment privés (mais pas seulement), voyaient dans ces pratiques la première pierre d'un rapprochement futur. D'autres concevaient au contraire cette politique d'ouverture de la jeunesse allemande sur le monde comme un moyen pour empêcher une nouvelle invasion allemande. Tout le monde était enfin à peu près d'accord pour considérer qu'une telle action publique était conforme à la mission civilisatrice de la France à l'étranger. On observe, à ce niveau également, un glissement de la première interprétation vers les deux autres suite au « décodage » des changements globaux dans le sous-système. On peut citer à ce propos une note très intéressante, signée par Henri Humblot, un fonctionnaire de la DEP proche de la coalition de cause des partisans du rapprochement par la jeunesse.

Cette note fut rédigée en juin 1948, soit au moment où s'esquissaient les mutations lourdes exposées plus haut. Humblot commençait par s'appuyer sur les changements en cours pour dénoncer le consensus ambigu sur la politique de jeunesse (consensus qu'il avait contribué à construire dans un contexte moins favorable). Les militants du rapprochement par la jeunesse avaient obtenu des sécuritaires une amnistie partielle pour la jeunesse allemande<sup>835</sup>. Ce qui avait été en son temps une victoire devenait, du point de vue de Humblot, un pis-aller : « *De graves fautes ont été commises à l'égard de la jeunesse (...) on a maintenu le principe de la culpabilité de la jeunesse en ne lui accordant, trop tard, qu'une amnistie partielle (...) et sans reconnaître qu'au moins les plus jeunes n'avaient aucune part*

---

<sup>833</sup> RÉMOND (1949) « Jeunesses catholiques à Saint-Maximin. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Décembre 1949, 4, pp8-9, p8.

<sup>834</sup> Sur cette notion empruntée à B. Palier, voir nos éclaircissements p40.

<sup>835</sup> Voir note 271.

*de responsabilité au sens juridique ou politique du mot ; on a interné des jeunes bien moins coupables que leurs aînés en liberté, beaucoup plus susceptibles d'éducation »<sup>836</sup>.*

Profitant de la nouvelle donne cognitive et normative, Humblot tentait dans le même texte d'imposer son interprétation du travail de jeunesse contre le référent de la sécurité cette fois : « *Nous croyons que les services qui s'occupent de la jeunesse allemande ne sont pas seulement les organes de contrôle chargés d'enregistrer l'évolution de la mentalité des jeunes allemands et de veiller à ce que soient respectés les règlements en vigueur, mais qu'ils doivent aussi être les éléments d'une rééducation humaine et les instruments d'une influence précoce et féconde »<sup>837</sup>.*

c/ Le troisième niveau d'analyse du changement de référentiel est celui du discours public. Nous avons vu que le mouvement de construction d'un sens nouveau dans les relations franco-allemandes commença par l'action, les militants du rapprochement par la jeunesse n'exhibant pas publiquement, dans un premier temps, leurs objectifs politiques ou moraux. Deux raisons principales expliquent cette imperméabilité : 1/ le « policy core »<sup>838</sup> sécuritaire de la politique allemande de la France ne laissait guère d'espace, en général, aux discours de rapprochement ; 2/ le souvenir, en partie refoulé, de l'épisode de la « Collaboration par la jeunesse » rendait suspects les discours sur la « réconciliation par la jeunesse ». On constate, ici encore, une inflexion au début des années 1950.

Fait nouveau et essentiel : un nouveau discours apparut dans l'espace public, au début des années 1950, qui liait explicitement le « travail franco-allemand de jeunesse » à un horizon coopératif ou européen. Le glissement du discours s'observe de manière longitudinale. Pour rendre sensible cette évolution, nous citons trois articles publiés en 1950, 1951 et 1952 par divers partisans du rapprochement par la jeunesse. Ils donnent à voir un éloignement progressif du référent sécuritaire de la rééducation :

- Le premier place les rencontres franco-allemandes sous le signe, encore très ambigu, de la prise de contact : « *Nous avons eu avec eux ces contacts que vous connaissez, ces contacts guerriers et ces contacts de l'occupation. Et bien, il est désirable qu'un autre contact maintenant s'établisse »<sup>839</sup>.*

---

<sup>836</sup> MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit., p73.

<sup>837</sup> Ibid., p72.

<sup>838</sup> Sur cette notion, voir note 48.

<sup>839</sup> ANGELLOZ (1950) *L'action culturelle de la France en Allemagne 1945-1950 : causerie faite le 1er juin 1950*. Paris : Comité français des amitiés rhénanes.

- Le deuxième évoque l'horizon européen : « *Ce qu'elle voudrait, cette jeunesse, c'est non pas un Etat, mais une Europe unifiée : voilà un but en soi* »<sup>840</sup>.
- Le troisième développe de manière métaphorique le thème de la réconciliation chrétienne : « *Rien ne se réalisera que nous n'ayons d'abord préparé par la force de notre foi, l'éducation de nos sens et l'amour de celui qui nous a été donné pour voisin, qu'il soit notre ami ou notre ennemi. (...) Seule l'authenticité de la jeunesse en imposera à ceux qui ont pris en charge les affaires de la Cité* »<sup>841</sup>.

On constate donc que le tournant des années 1950 eut des conséquences importantes au niveau du sous-système d'acteurs intéressés par cette action publique franco-allemande en direction de la jeunesse. Au niveau des rencontres de jeunes, l'esprit de rapprochement, déjà perceptible au cours de la période précédente, se trouvait en quelque sorte encouragé par le nouveau contexte cognitif et normatif « global ». On observe ensuite une clarification idéologique au niveau des représentations des acteurs politico-administratifs, le consensus ambigu des années précédentes cédant la place à une entente non seulement sur les moyens, mais également sur les objectifs. On constate enfin un changement de rhétorique du côté des partisans du rapprochement franco-allemand par la jeunesse, signe d'une ouverture au niveau du discours public. Ces changements dans les matrices cognitives et normatives sont la première conséquence des mutations globales analysées plus haut. Elles ne sont pas les seules.

### **3/ Le « recyclage » de l'outil des rencontres internationales de jeunes dans les catégories cognitives de l'action culturelle à l'étranger**

Le grand tournant dans les relations franco-allemandes ne signifiait pas seulement la transition d'une politique de sécurité à une politique de coopération. Il se matérialisait aussi,

---

<sup>840</sup> HOHOFF (1951) « Une génération perdue ? A propos de l'attitude des plus de trente ans. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 7/8, pp643-652, p648.

<sup>841</sup> KARSTEN (1952) « Où sont les jeunes ? » In : *Documents*, Avril 52, 4, pp367-376, p376.

concrètement, par le passage de relations de type occupant/occupé à des relations politiques et diplomatiques (presque<sup>842</sup>) normales. Concrètement, la recette administrative des rencontres internationales de jeunes inventée sous le référent de la « rééducation » intégra ce qu'on pourrait appeler le « répertoire des recettes administratives »<sup>843</sup> de l'action culturelle à l'étranger. Pierre Lascoumes a montré que le « recyclage » des recettes administratives s'accompagne d'un travail sur leur signification<sup>844</sup>. Nous nous interrogeons ici sur les modalités et les implications cognitives et normatives de la réutilisation de l'outil par les réseaux de l'action culturelle à l'étranger.

Dans le cas français, ce « recyclage » heurtait une représentation traditionnelle de l'action culturelle. Jusqu'en 1945, la diplomatie culturelle française fondait son action sur une représentation de la culture centrée sur les beaux-arts ou la culture académique. Cette image impliquait un travail essentiellement tourné vers les artistes et les milieux universitaires. Le travail de « transcodage »<sup>845</sup> prit donc la forme de l'imposition d'une nouvelle représentation de la culture, ouverte aux thématiques portées par l'éducation populaire, et d'un nouveau public cible : la jeunesse (a/). Du côté allemand, un autre phénomène se superposa à cette dynamique cognitive : la rencontre précoce entre l'outil du « travail international de jeunesse » et un enjeu important de la diplomatie culturelle de la RFA : symboliser le renouveau démocratique de l'Allemagne (occidentale) (b/). Nous nous interrogeons dans la dernière section sur les implications cognitives de ces mutations. Nous soulignerons notamment un renversement spectaculaire en ce qui concerne l'image de « la jeunesse » (c/).

#### a/ Les « rencontres internationales » deviennent un instrument de l'action culturelle du MAE

La normalisation des relations entre les deux pays eut pour conséquence, du côté français, le recyclage des outils et des instruments d'action publique hérités de l'occupation dans les structures administratives classiques. Le service « jeunesse et sport » de l'ancienne

---

<sup>842</sup> Voir p198.

<sup>843</sup> Par analogie avec les travaux de C. Tilly sur les « répertoires de l'action collective », on peut supposer qu'il existe un stock de « recettes administratives » ou « outil d'action publique » propre à chaque époque historique. Sur les répertoires de l'action collective, voir : TILLY (1984) « Les origines du répertoire de l'action collective contemporain en France et en Grande-Bretagne. » In : *Vingtième siècle*, 4, pp89-108.

<sup>844</sup> LASCOUMES (1994) *L'éco-pouvoir*. Op. Cit.

<sup>845</sup> Sur cette notion empruntée à Pierre Lascoumes, voir nos commentaires pp241-245.

DEP fut rebaptisé service « rencontres internationales » et intégré en 1949 à l'administration du « Haut-commissariat de la république française en Allemagne ». En 1955, cette institution issue du statut d'occupation allégé (1949-1955) devint officiellement l'ambassade de France et ce service continua à fonctionner. Nous aurons par ailleurs l'occasion de montrer qu'un tel service « rencontres internationales » fut créé simultanément à Paris au sein de la direction culturelle du MAE sous l'impulsion de Jean Moreau. La recette administrative des « rencontres internationales » trouva donc sa place dans l'organigramme de l'action culturelle française à l'étranger (au MAE) et plus précisément en Allemagne (à l'ambassade). Nous nous interrogeons ici sur les modalités cognitives et normatives de ce recyclage. Nous montrons plus précisément qu'il appela un travail d'imposition de ce que A. Grosser a appelé une « *représentation élargie de la culture* »<sup>846</sup>.

On sait que le « *dualisme* »<sup>847</sup> entre la culture populaire et la culture bourgeoise ne doit pas être réifié. Cette distinction est une construction sociale qui s'effaça à diverses époques comme par exemple lors de la « synthèse » du Front Populaire. Guy Saez a écrit à ce propos que « *dans l'euphorie de 1936, il n'y a pas de divorce entre les grands 'militants culturels' que sont Malraux et Aragon ou Camus à Alger* »<sup>848</sup>. A l'époque qui nous intéresse, cette distinction fut réaffirmée par les militants de l'éducation populaire engagés dans le franco-allemand. On peut citer un article très éloquent d'Alfred Grosser daté de 1949 :

*« Il y a deux conceptions possibles de l'action culturelle française à l'étranger. L'une est celle de l'Alliance française et de la plupart des Instituts français en Europe et dans les Amériques : il s'agit là d'apporter des informations, des réalisations d'ordre artistique et littéraire à une élite francophile peu nombreuse. Se contenter d'appliquer en Allemagne cette conception là serait à la fois inefficace et dangereux. (...) dangereux parce que ceux qui font et qui seront l'Allemagne de demain se détourneront de la France si celle-ci ne lui apporte pas une culture intemporelle. L'autre conception est celle des contacts en profondeur s'adressant aussi bien aux mouvements de jeunesse qu'aux écrivains et artistes, aux syndicats qu'aux universités. Une telle action peut être particulièrement utile si elle s'exerce sur ce qu'on appelle en Allemagne la 'jeune génération', c'est à dire les jeunes gens entre 18 et 30 ans environ »*<sup>849</sup>.

Les partisans d'un élargissement de l'action culturelle à la jeunesse et à ces nouveaux publics marquèrent des points à cette époque et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, et nous croisons ici par la bande l'analyse en termes de « décalage global/sectoriel », leurs

---

<sup>846</sup> GROSSER (1997) *Une vie de Français*. Op. Cit., p56.

<sup>847</sup> SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture*. Op. Cit., p33.

<sup>848</sup> SAEZ (1985) « Les politiques de la culture. » In : GRAWITZ et LECA, *Traité de science politique*. Paris : PUF, pp387-422, p394.

<sup>849</sup> GROSSER (1949) « Rencontres et échanges. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Juin-août 1949, 2, pp1-2, p1.

thèses gagnaient du terrain dans d'autres sous-systèmes d'action publique. En témoigne la création d'une direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire en 1945 ou encore la maturation de l'idée d'un ministère de la jeunesse et des sports au cours des années 1950. La querelle des anciens et des modernes mise en intrigue par Alfred Grosser est certainement surfaite. Il reste qu'on assista bien au cours des années 1950 et 1960 à la montée, dans les représentations sociales, de certaines catégories cognitives issues du mouvement de l'éducation populaire - la jeunesse, l'impératif de la « démocratisation culturelle », la « civilisation des loisirs »<sup>850</sup>, etc. - qui légitimaient ces rencontres. Les changements dans le sous-système de l'action culturelle française à l'étranger sont donc aussi une conséquence locale de ces mutations globales.

Il semblerait ensuite que le pragmatisme des partisans de ce renouvellement des cadres de l'action culturelle favorisa leurs rapports avec les pouvoirs publics français. L'alliance française et d'autres institutions « classiques » de l'action culturelle à l'étranger se refusaient, au nom d'une certaine représentation de la culture et de la mission civilisatrice de la France, de « collaborer » avec l'administration française d'occupation<sup>851</sup>. Rappelons que l'occupation française en Allemagne était associée, dans les représentations sociales allemandes, aux viols, aux pillages, aux démontages d'usines, etc<sup>852</sup>. Outre ce problème lié à la politique « d'occupation » (ou plutôt à ses débordements), on suspectait les autorités françaises de faire preuve d'hypocrisie en multipliant les initiatives « constructives » outre-Rhin. L'action culturelle n'était-elle pas tout simplement destinée à faire « avaler la pilule » d'une occupation cynique et mal préparée ? Cette interprétation était d'autant plus grande que des bruits circulaient, à juste titre, d'après lesquels la France faisait payer cette action de promotion de la culture française aux Allemands<sup>853</sup>. Nous avons vu que les militants du rapprochement franco-allemand proches de l'éducation populaire étaient surtout intéressés par le sens immédiat de l'action. Ils ne se posèrent pas la question des implications morales de

---

<sup>850</sup> SAUVY (1959) *La montée des jeunes*. Paris : Calmann-Lévy, EISENSTADT (1963) *The Challenge of Youth*. New York : Basic Books, SAEZ et HUET (2002) *Le règne des loisirs : loisirs culturels et sportifs, dynamiques sociospatiales*. Paris : Ed. de l'Aube.

<sup>851</sup> BÄCHLER (1952) « Les liens culturels franco-allemands. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mai 1952, 5, pp526-529.

<sup>852</sup> Ce point ressort clairement d'une étude commandée par le MAE sur l'image de la France en Allemagne. DÉCAMPS etc. Voir note 256.

<sup>853</sup> DEFANCE (1991) « Eléments d'une analyse de la politique culturelle française en Allemagne à travers son financement, 1945-1955. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 23/4, pp499-518.

leur collaboration avec les pouvoirs publics français. Ce point ressort clairement du récit de vie de Jean C. Moreau<sup>854</sup> ou encore des archives du MAE :

*« L'Alliance française, sollicitée de reprendre une activité en Allemagne, déclare s'y refuser tant que toute trace d'occupation subsistera qui serait susceptible d'entacher pour l'avenir sa propre action. Le comité d'échanges avec l'Allemagne nouvelle par contre déclare à qui veut l'entendre, et écrit dans son bulletin, que l'action culturelle française est notoirement insuffisante, sclérosée, poursuivie selon des principes périmés avec des moyens ridiculement réduits »<sup>855</sup>.*

Les partisans d'une représentation « élargie » de la culture purent donc occuper le vide laissé par les « classiques » dans les réseaux de l'action culturelle française en Allemagne.

On remarque enfin qu'ils exercèrent un lobbying auprès des pouvoirs publics en faveur de leurs thèses. A. Grosser expliqua par exemple au responsable de la direction des affaires culturelles du MAE dans une longue lettre que :

*« Pour comprendre l'autre pays, il ne suffit pas de goûter ses vins et même sa musique. Il faut encore savoir quels problèmes économiques, politiques et sociaux il doit résoudre. Bien entendu une telle conception suppose un élargissement considérable de la clientèle qui participe aux échanges culturels. [souligné par A. Grosser] Spécialistes, techniciens, journalistes, instituteurs, syndicalistes, agriculteurs sont plus importants à toucher que certains milieux sans doute fort cultivés mais qui jouent un rôle minime dans l'évolution en profondeur de leur pays »<sup>856</sup>.*

Peut-on mesurer l'ampleur du changement cognitif ? Il semblerait qu'on ne se trouve pas dans un cas de figure où un référentiel se substitue clairement à un autre<sup>857</sup>. Conformément aux analyses faites notamment par Guy Saez en ce qui concerne les politiques culturelles en France, le changement s'apparente plutôt à une ouverture de la diplomatie culturelle aux idées issues du mouvement de l'éducation populaire, à l'apparition de ce que cet auteur a appelé « un champ de références complexes »<sup>858</sup>. Cette observation justifie le titre donné à cette section : la recette administrative des « rencontres internationales » devint un instrument parmi d'autres de l'action culturelle française en Allemagne.

---

<sup>854</sup> Voir notamment p680.

<sup>855</sup> Note succincte sur les caractères et l'organisation de notre action culturelle en Allemagne, juin 52. Archives du MAE, 193.

<sup>856</sup> Lettre d'Alfred Grosser, secrétaire général du Comité d'échanges avec l'Allemagne nouvelle à M. Seydoux, directeur général des Relations Culturelles et Techniques, 6.2.57. Archives du MAE, DGACT, enseignement, 1948-1961,194.

<sup>857</sup> JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action*. Op. Cit.

<sup>858</sup> SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture*. Op. Cit., p62.

b/ L'intérêt stratégique de la RFA pour le « travail international de jeunesse » : les jeunes comme symboles de « l'Allemagne nouvelle »

Du côté allemand, le développement des rencontres de jeunes à partir de 1949 ne pouvait évidemment pas prendre la forme d'un recyclage. Un parallèle avec le cas français peut cependant être établi sur un point. L'intégration des rencontres de jeunes à la boîte à outils de la diplomatie culturelle française possédait un volet transnational ou « global » : la médiation d'une conception de la notion de culture construite dans les milieux proches de l'éducation populaire. On retrouve cette dynamique du côté allemand<sup>859</sup>. Parmi les personnalités qui jouèrent un rôle de médiateur de cette représentation dans le sous-système de la diplomatie culturelle allemande, on peut citer le cas du diplomate Paul Frank<sup>860</sup>, qui était à l'époque (1950-1956) secrétaire à l'ambassade<sup>861</sup> d'Allemagne à Paris et travaillait de ce fait en coopération étroite avec la coalition de cause des militants du rapprochement par la jeunesse. Paul Frank milita pour un élargissement du « répertoire des recettes administratives » de l'action culturelle ouest-allemande à ces couches sociales que permettait de capter le thème de la « jeunesse »<sup>862</sup>. Du côté de la société civile, Eugen Kogon et Hans Mertens adoptèrent des positions similaires<sup>863</sup>. Le travail de banalisation des rencontres internationales à partir d'une nouvelle conception de la notion de culture fut cependant renforcé, dans le cas allemand, par un autre phénomène : l'utilisation stratégique de l'outil à des fins de symbolisation du renouveau démocratique et pacifique du pays<sup>864</sup>.

Dans le contexte de la division de l'Allemagne, cet enjeu se situait au premier rang des objectifs de politique étrangère du gouvernement d'Adenauer. Ce fait se comprend aisément : le recouvrement progressif par la RFA de la souveraineté sur son territoire dépendait en partie de sa capacité à se faire reconnaître à la fois comme l'héritier juridique du Troisième Reich et

---

<sup>859</sup> BOCK (2003) *Deutsch-französische Begegnung* Op. Cit.

<sup>860</sup> Sur Paul Frank, voir nos informations biographiques p270.

<sup>861</sup> Jusqu'en 1953, l'Allemagne ne dispose pas d'ambassade à Paris mais d'un Premier Consul Général puis « chargé d'affaire ».

<sup>862</sup> Voir son témoignage dans : FRANK (1981) *Entschlüsselte Botschaft. Ein Diplomat macht Inventur*. Deutscher Taschenbuch-Verlag.

<sup>863</sup> KOGON (1949) « L'Allemagne d'Aujourd'hui. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Juin-août 1949, 2, pp4-5.

<sup>864</sup> L'importance de cet enjeu pour la RFA au lendemain de la guerre est aujourd'hui bien connue. On a pu récemment lire dans le monde que la volonté du gouvernement fédéral de présenter l'Etat ouest-allemand comme l'incarnation de cette « Allemagne nouvelle » suscita au cours des années 1950 des initiatives maladroites, comme les protestations officielles lors de la diffusion du film *Nuit et brouillard* au festival de Cannes en 1956. MANDELBAUM (2006) « 'Nuit et Brouillard', affaire trouble. » In : *Le Monde*, 22.08.06 pp21. La mise en avant de la jeunesse ouest-allemande comme symbole de ce renouveau s'avéra plus efficace...

comme un Etat pacifique, démocratique et occidental. Cet enjeu explique tous les grands discours du chancelier Adenauer sur l'ancrage à l'Ouest mais également, à un autre niveau, l'intérêt « utilitaire » rapide des autorités de Bonn pour ce qu'on appelle en Allemagne le « travail international de jeunesse » (« *Internationale Jugendarbeit* »)<sup>865</sup>. Les rencontres internationales de jeunes et les séjours de jeunes Allemands dans des pays marqués par le souvenir de la guerre devaient donner à voir un autre visage de l'Allemagne et des Allemands. L'ancien ennemi héréditaire français constituait, avec Israël, le principal terrain sur lequel cette politique symbolique de « réconciliation par la jeunesse » pouvait s'exercer. L'intérêt pour ce problème était d'autant plus important en ce qui concerne la France au début des années 1950 que la crise de la CED mettait en évidence que le principal frein à une plus grande intégration entre les deux pays était d'ordre psychologique.

La première institution allemande qui porta historiquement cet intérêt est l'Institut franco-allemand (IFA) de Ludwigsburg. Il fut créé en 1948, alors que l'Allemagne occidentale s'appêtait à recouvrer sa souveraineté, par des notables locaux du Bade-Württemberg comme Fritz Schenk et Carlo Schmid. Il s'agissait de faire entendre une voix allemande dans le réseau des échanges culturels franco-allemand en train de se constituer<sup>866</sup>. L'IFA devint rapidement une institution symboliquement importante en RFA, notamment en raison du soutien immédiat du président de la république Theodor Heuss. A l'instar du CFEAN d'Alfred Grosser avec lequel s'instaura une collaboration étroite, l'IFA devait donner à voir « l'Allemagne nouvelle ». D'où son intérêt immédiat pour les rencontres de jeunes et plus précisément d'étudiants<sup>867</sup>.

D'autres institutions allemandes, financées par les pouvoirs publics, se spécialisèrent dans ce domaine du « travail international de jeunesse ». On peut citer par exemple le cas du *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK), une institution investie de la charge de l'entretien des cimetières militaires en Allemagne et à l'étranger<sup>868</sup>. Le VDK finança d'importants programmes sur le thème de la « réconciliation au-dessus des tombes »<sup>869</sup> au

---

<sup>865</sup> Par « internationale Jugendarbeit » on entend essentiellement les rencontres de jeunes et les séjours de jeunes Allemands à l'étranger. Cette notion apparaît dans le premier plan fédéral pour la jeunesse (Bundesjugendplan) de 1950.

<sup>866</sup> BARIÉTY (1988) « L'action culturelle française en République Fédérale d'Allemagne de 1949 à 1955. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Juillet-septembre 1988, 3, pp246-260.

<sup>867</sup> SCHENK (1952) « Les maires d'Europe reçoivent les jeunes. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 20-21.

<sup>868</sup> Il existe 667 cimetières de soldats allemands à l'étranger et environ 1,8 millions de tombes.

<sup>869</sup> Le préambule des statuts de l'organisation résume assez bien sa philosophie : « *En mémoire des millions de morts causés par les guerres et le régime de la violence, conscient que l'héritage de ces morts exhorte les peuples à la compréhension mutuelle et à la paix, dans l'espoir de soulager la douleur des familles des disparus, le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge s'engage à prendre soin des tombes de ces morts* ».

cours desquels de jeunes allemands étaient invités à se rendre en France pour restaurer les cimetières ou les lieux de mémoire des guerres franco-allemandes<sup>870</sup>. Des associations se spécialisèrent également dans ce type d'action et reçurent le soutien des pouvoirs publics. On peut citer à titre d'exemple l'association protestante « *Aktion Sühnezeichen Friedendienst* » (littéralement : Action signe d'expiation, service pour la paix, ASF) fondée en 1958 par un pasteur protestant traumatisé par la question de la culpabilité allemande : Lothar Kreissig. Cette association, qui existe encore aujourd'hui, envoyait ses jeunes volontaires Allemands en France effectuer un « geste de réconciliation » tel que la reconstruction d'un monument détruit pendant la guerre, une action humanitaire en direction des victimes, etc.).

Parallèlement à ces voyages organisés, divers organismes financés par le gouvernement fédéral s'efforçaient de diffuser des normes de bonne conduite pour les jeunes Allemands se rendant à l'étranger. L'*Institut für Auslandsbeziehungen*, un organisme de coordination de la politique culturelle allemande à l'étranger<sup>871</sup>, élabora par exemple en 1954 un document intitulé - « Douze maximes d'or pour le voyageur allemand »<sup>872</sup> qu'il distribua aux associations organisant des voyages en France et à l'étranger. Nous reproduisons les principales prescriptions de ce guide car elles sont révélatrices de l'esprit de ces premiers voyages de jeunes Allemands à l'étranger et de l'intérêt politique qui leur était associé :

« 1/ Ne l'oublie jamais : en Allemagne tu es un Allemand parmi des millions d'Allemands, à l'étranger par contre tu es l'Allemand et c'est d'après tes paroles et tes actes que l'étranger jugera tes compatriotes.

2/ Ne cache pas le fait que tes parents sont Allemands, mais veille à ce que ce fait surprenne agréablement l'étranger.

3/ Si tu es assez insensé pour penser qu'à l'étranger tout est moins bien que chez toi, reste alors chez toi ; si tu penses que tout est mieux à l'étranger alors restes-y.

---

(« *Im Gedenken an die Millionen Toten der Kriege und der Gewaltherrschaft, in der Erkenntnis, dass das Vermächtnis dieser Toten alle Völker zu Verständigung und Frieden mahnt, in dem Bestreben, das Leid der Hinterbliebenen zu lindern, hat sich der Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge die Sorge um Gräber dieser Toten zur Aufgabe gesetzt* », In : *Schicksal in Zahlen. Informationen zur Arbeit des Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge*. (2000), Kassel : Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge.

<sup>870</sup> Parmi les 3670 camps d'été organisés de 1953 à 1999, 2088 ont eu lieu en France. VDK (2000) *Schicksal in Zahlen. Informationen zur Arbeit des Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge*. Kassel : Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, p87.

<sup>871</sup> L'IFA fut fondé en 1949 par le président Theodor Heuss. Il n'existait alors pas de ministère des Affaires étrangères (le *Auswärtiges Amt* ne fut fondé qu'en 1951). L'IFA était chargé de jeter des ponts, au travers des échanges culturels, avec l'étranger.

<sup>872</sup> Le consul général de France dans le Land Bade-Wurtemberg à Monsieur l'Ambassadeur de France, Haut-commissaire de la République en Allemagne, direction générale des affaires politiques, au sujet du comportement des Allemands à l'étranger, 19.10.54. Archives du MAE, DGACT, enseignement, 1948-1961,194.

4/ Lorsque tu voyages dans des pays étrangers, sois très discret : plus tu seras silencieux, plus les autres parleront.

5/ Habille toi de façon à ne pas te faire remarquer. [Le document recommande également d'éviter le naturisme, une pratique culturelle très répandue en Allemagne]

6/ Chante volontiers quand on te demande de le faire, mais ne chante que dans ce cas.

7/ N'essaie pas de te faire valoir là où l'étranger est supérieur à toi, là où tu es supérieur, accepte d'être vaincu avec le sourire afin de gagner des amis.

8/ N'oublie pas que seul le nom des vertus et des vices peut se traduire dans les autres langues ; quant à leur sens réel, il doit être appris de nouveau dans chaque pays.

9/ Fais un effort pour comprendre ce qui te paraît étrange chez les peuples étrangers.

10/ N'élève à l'étranger le doigt que pour apprendre, jamais pour enseigner.

11/ Bois moins que ton hôte, afin que tu aies davantage de temps pour faire l'éloge de son hospitalité.

12/ Que l'étranger s'affuble d'autant de costumes nationaux qu'il désire ; à l'heure du danger ou de l'amour n'oublie pas qu'il n'est qu'un homme comme toi. (...) dans l'étranger, quelles que soient sa confession, sa race ou sa nationalité, tu redécouvriras ton semblable. ».

Ce contexte permet de comprendre pourquoi les autorités de Bonn conçurent rapidement les rencontres internationales comme un instrument de politique symbolique à l'étranger. Il est intéressant de noter le grand écart que cette représentation du sens des rencontres supposait par rapport à la période précédente en ce qui concerne l'image de la jeunesse allemande.

c/ Une implication cognitive majeure du changement de référentiel : le renversement de l'image du jeune Allemand

On sait, depuis les travaux de Bruno Jobert et Pierre Muller, toute l'importance des images dans l'action publique<sup>873</sup>. On se souvient par ailleurs de l'image très négative et pessimiste de la jeunesse allemande que le référent sécuritaire de la rééducation charriait. L'écrivain Karl Zuckmayer raillait cette représentation au début des années 1950, évoquant « une jeunesse que, tels de jeunes fauves abandonnés, on ne pouvait approcher qu'avec le

---

<sup>873</sup> JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action*. Op. Cit.

*pistolet chargé à blanc et la barre de fer du dompteur*»<sup>874</sup>. L'institutionnalisation de la nouvelle représentation de la place de l'outil des rencontres de jeunes dans la société impliquait un changement de perspective. Il n'était pas concevable de chercher à promouvoir une image vitrine de chaque pays, en particulier de la RFA, en mettant en avant « *ces bandes d'adolescents furieux* »<sup>875</sup> socialisés sous le Troisième Reich ou ces jeunes de l'immédiat après-guerre supposés être en proie au « *nihilisme* »<sup>876</sup>. Le changement de référentiel impliquait donc un travail sur l'image de la jeunesse allemande.

Il importe de bien mesurer le renversement de perspective que cette opération signifiait du point de vue français. La propagande de la Collaboration avait abreuvé les Français de ces images des congrès de la Hitlerjugend où des milliers d'enfants et d'adolescents levaient le bras, en rang serrés, tels de futurs soldats prêts à traverser une nouvelle fois le Rhin. On trouve la trace de cette image dans de nombreuses publications de l'époque : « *A quoi bon s'acharner vraiment ? La jeunesse allemande, entièrement corrompue par le nazisme, rien ne pourra la sauver, la rendre à une vocation européenne dont le germe a été anéanti en elle. Tout au plus pourrait on essayer de redresser les tout-petits ; rien à espérer avant leur avènement à la vie publique, avant presque vingt ans. Au dessus de l'école maternelle, des premières classes primaires, le mal n'a plus de remède* »<sup>877</sup>. Il importait donc de réduire les dissonances entre le nouveau sens espéré pour ces rencontres et cette représentation sociale.

Une image naturalisée de la jeunesse joua un rôle dans cette opération de « transcodage » : celle de l'enfant victime comme par exemple lors de ces « rencontres sur la protection de l'enfance »<sup>878</sup>. On peut raisonnablement penser que cette figure de l'enfant victime et innocent était encore fortement légitime en France en 1945. Peut-être n'est-elle d'ailleurs pas sociale ni culturelle mais universelle<sup>879</sup> ? Elle vient en tout cas de loin dans la culture judéo-chrétienne où elle prit plusieurs formes, en particulier le thème de la mort (injuste) de l'enfant. L'Ancien Testament est par exemple truffé d'épisodes où un enfant est injustement condamné à mourir et sauvé par Dieu au dernier moment. La tradition néo-

---

<sup>874</sup> ZUCKMAYER (1952) « Jeunesse dans le 'no man's land'. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 3, pp298-305, p299.

<sup>875</sup> Témoignage de François Bourel, 21.4.1997. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, AOR 7/1

<sup>876</sup> « Un jeune nazi. » (1946), In : *Esprit*, 2, pp416-417.

<sup>877</sup> ARNOUX (1950) *Contacts allemands, journal d'un demi-siècle*. Paris : A. Michel, p368.

<sup>878</sup> JOUBREL (1950) « Deuxième rencontre franco-allemande sur la protection de l'enfance. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Juin-juillet, 7, pp8-9.

<sup>879</sup> On pourrait penser qu'elle l'est. K. G. Jung la mentionne toutefois pas dans ses travaux sur l'archétype de l'enfant. JUNG et KERÉNYI (2001) *Introduction à l'essence de la mythologie : l'enfant divin, la jeune fille divine*. Paris : Payot et Rivages.

testamentaire a repris ce lieu commun littéraire, notamment dans l'épisode du massacre d'enfants innocents par Hérode<sup>880</sup>. On retrouve ce thème au XX<sup>ème</sup> siècle chez de nombreux auteurs chrétiens comme par exemple Paul Claudel<sup>881</sup>. Dans sa *Sociologie de la Jeunesse*, Olivier Galland note que ce regard compassionnel sur l'enfant a toujours existé dans cet univers culturel mais qu'il a connu un développement considérable avec les progrès de la médecine et la montée de l'espérance de vie juvénile<sup>882</sup>.

On constate, une fois encore, que nos militants du rapprochement franco-allemand jouèrent un rôle important dans cette opération de construction d'une autre représentation du jeune Allemand. En 1951, un éditorialiste du BILD écrivait très explicitement : « *Un enfant n'est jamais responsable de la misère qu'il subit. Il n'a jamais porté les armes, voté pour celui-ci ou celui-là. C'est une victime* »<sup>883</sup>. Le CFEAN s'attacha lui-aussi à légitimer cette politique d'ouverture en direction de la jeunesse allemande en mettant en avant cette image consensuelle de l'enfant allemand victime des erreurs de ses aînés : « *S'il est un domaine où les peuples peuvent trouver un plan de rencontre, le moyen d'affirmer ensemble leur souci s'assurer le respect de la personne humaine, c'est bien celui de la protection de l'enfance* »<sup>884</sup>. On trouve par ailleurs dans les textes publiés par ces militants de multiples références aux romans allemands de l'immédiat après-guerre qui relatent la misère et le désarroi moral de la jeunesse allemande. En 1950, la revue de l'association de Mounier et Grosser publia par exemple des extraits de *L'Affaire Kolominev*, un roman qui raconte l'histoire d'un jeune Allemand que la faim et la pauvreté conduisent à tuer sa femme pour quelques sous. Le narrateur évoque en ces termes le jugement du tribunal militaire allié (cité dans la revue du CFEAN) :

« *Le tribunal prononça sa sentence : 'we find you guilty to be a murderer'. L'interprète traduisit en allemand puis en russe : Accusé, nous vous trouvons coupable de meurtre. 'You will be brought back to there, where you came from'. 'Vous allez être ramené d'où vous venez' (puis en russe). 'From there you will be taken to*

---

<sup>880</sup> Evangile selon Matthieu.

<sup>881</sup> CLAUDEL (1948) *L'annonce faite à Marie : édition définitive pour la scène*. Paris : Gallimard. Sur ce lieu commun littéraire, voir : FERRUCCI (1989) « The Dead Child : A Romantic Myth. » In : *MLN*, Jan., 1989, Vol. 104, No. 1, pp117-134.

<sup>882</sup> GALLAND (1997) *Sociologie de la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>883</sup> « Quatre cents enfants réfugiés découvrent la France ». (1951), In : *Documents, revue des questions allemandes*, 12, pp1304-1305. On signalera également les quelques articles suivants, de la même veine : MERTENS (1951) « La jeunesse d'Allemagne occidentale. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 7/8, pp628-635, KLINGENBURG (1952) « Le jeune instituteur allemand devant les problèmes de l'école. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Février 1952, 4, pp383-395.

<sup>884</sup> JOUBREL (1950) « Deuxième rencontre franco-allemande sur la protection de l'enfance. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Juin-juillet, 7, pp8-9, p8 ; BONDY et EYFERTH (1953) « 500 000 Jeunes sans attaches. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril-mai 1953, 24, pp3-4.

*a place where you will be killed by rifles'. 'De là vous allez être conduit en un lieu où vous serez exécuté par fusillade'. 'May God be gracious to your soul'. 'Que Dieu ait pitié de votre âme' (Puis en russe). Les trois juges quittèrent la salle d'audience. Je passai devant l'estrade où ils avaient siégé et jetai un coup d'œil sur les feuilles qu'ils avaient couvertes de notes. J'y vis des desseins : une jeune fille, un arbre, une voiture »<sup>885</sup>.*

Dans le même ordre d'idées il convient de citer la publicité faite par les revues du BILD ou du CFEAN autour du film de Roberto Rossellini<sup>886</sup> - *Germania anno zero* – qui raconte l'histoire tragique d'Edmund, un jeune berlinois dans l'Allemagne de la Stunde Null. Le personnage principal tente de survivre avec sa famille dans un Berlin en ruines. Il rencontre son ancien instituteur nazi qui lui recommande de se débarrasser de son père malade, car « *dans la nature, il n'y a pas de place pour les faibles* ». Edmund passe à l'acte et le film se termine sur son suicide<sup>887</sup>.

S'il est difficile d'évaluer l'impact du travail de cette coalition de cause sur le changement de l'opinion publique française, une chose est en revanche certaine : l'image de la jeunesse allemande en France connut un renversement spectaculaire au cours des années 1950 (voir Document 5/ en annexe, p628). On peut citer à cet égard un article de K.H. Wocker, publié dans *Der Monat*, où l'auteur critiquait la politique de la RFA, relayée par le BILD, le CFEAN et d'autres institutions proches du gouvernement fédéral, d'exhibition d'une jeunesse allemande exemplaire, ayant tirée les leçons du passé et tournée vers l'Europe : « *on ne nous montre que des élèves modèles, les groupements de jeunes qui prêchent l'entente avec Israël, construisent des villages pour les réfugiés et participent à la 'campagne d'expiation'* »<sup>888</sup>. L'auteur estimait que derrière cet écume se cachaient une masse d'adolescents guère plus démocrate que du temps de la Hitlerjugend : « *cette correction, on l'apprenait aussi dans les rangs de la jeunesse hitlérienne* ». Le regard de ce sceptique est intéressant car l'auteur présente en permanence son opinion comme hétérodoxe. Il signale donc indirectement un changement dans les représentations sociales : « *[On n'a cessé] de féliciter, au cours de ces dernières années, la jeunesse ouest-allemande de son esprit européen et de son souci de l'entente entre les peuples* »<sup>889</sup>.

---

<sup>885</sup> GREULICH (1950) « L'affaire Kolominev. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février 1950, 5, pp7-8, p7.

<sup>886</sup> ROSSELLINI (1947) *Germania anno zero*. Berlin.

<sup>887</sup> Dans un registre plus sociologique, mais toujours orienté vers l'idée de persuasion par référence à la figure légitime de l'enfant victime, le CFEAN publia de multiples études sur la situation sociale dramatique de la jeunesse allemande au lendemain de la guerre. « 100 000 jeunes sans foyer ni travail. » (1950), In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Octobre-novembre, 9, pp7 ; BONDY et EYFERTH (1953) « 500 000 Jeunes sans attaches. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril-mai 1953, 24, pp3-4.

<sup>888</sup> WOCKER (1960) « Une génération sans visage. » In : *Der Monat*, Juillet-août 1960.

<sup>889</sup> Ibid.

On trouve également dans les archives des signes explicites de ce changement dans les représentations des décideurs politiques. Même si elle nous conduit à déborder quelque peu de notre cadre chronologique, on peut citer cette formule de sympathie formulée par de Gaulle à Adenauer lors de leur rencontre de Collombey en 1958 : « *Je veux bien croire également à la disparition du national-socialisme, non seulement dans les générations plus âgées, mais aussi chez les jeunes. C'est en effet une Allemagne nouvelle que nous voyons aujourd'hui. J'en prends note.* »<sup>890</sup>.

On peut faire plusieurs hypothèses pour expliquer le renversement de l'image sociale de la jeunesse allemande en France. La première met en avant le facteur politique et toutes les campagnes de communication, par les rencontres de jeunes et les séjours à l'étranger, sur le thème de la nouvelle Allemagne. De nombreuses institutions financées par les pouvoirs publics travaillaient à la diffusion de cette autre image de la jeunesse allemande et de la RFA. Nous avons cité plus haut les cas de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg, de l'Institut für Auslandsbeziehungen, du BILD, du CFEAN, etc. Toutes ces institutions de droit privé étaient subventionnées par les pouvoirs publics ouest-allemands pour diffuser l'image d'une « Allemagne nouvelle » symbolisée par le pacifisme et la virginité politique de sa jeunesse.

Nous insisterons ici sur un autre élément : la grande plasticité de la catégorie sociale de « la jeunesse ». Pierre Bourdieu est sans doute allé un peu loin dans son entreprise de déconstruction en proclamant que « *La jeunesse n'est qu'un mot* »<sup>891</sup>. Elle est en réalité objectivée dans de multiples institutions ou formes culturelles qui lui donnent une certaine consistance<sup>892</sup>. Il est cependant vrai que le contenu de « la jeunesse » peut faire l'objet de multiples (re)définitions. Comme l'écrit F. Tétard : « *La jeunesse provoque dans l'imaginaire des réactions ambivalentes : elle est à la fois pure et dangereuse, forte et violente, subversive et stabilisatrice, fasciste ou révolutionnaire : elle est en même temps la bonne et la mauvaise conscience d'une société* »<sup>893</sup>. La notion est notamment traversée par deux ontologies qui ont historiquement ouvert la voie à des usages politiques très différents du signifiant

---

<sup>890</sup> Entretien du général de Gaulle et du chancelier Adenauer, le 14 septembre 1958, à Colombe-les-deux-Eglises de 16h à 18h30. Source : Archives en ligne du MAE.

<sup>891</sup> BOURDIEU (1980) « La jeunesse n'est qu'un mot. » *Questions de sociologie*. Paris : Minuit, pp143-154, BOURDIEU (1986) « De quoi par le-t-on quand on parle du 'problème de la jeunesse' ? » In : PERCHERON, *Les jeunes et les autres*. Paris : Ministère de la recherche et la technologie, pp229-234.

<sup>892</sup> TROMMLER (1985) « Mission ohne Ziel. Über den Kult der Jugend im modernen Deutschland. » In : JANZ, KOEBNER et TROMMLER, *Mit uns zieht die neue Zeit. Der Mythos Jugend*. Frankfurt/M : Frankfurt am Main, pp14-49.

<sup>893</sup> TETARD (1986) « Politiques de la jeunesse (1944-1966): Paroles de volonté(s), politiques de l'illusion. » In : PERCHERON, *Les jeunes et les autres*. Op. Cit., pp195-207, p196.

« jeunesse » : la conception de la jeunesse comme « génération » et la conception de la jeunesse comme « âge de la vie »<sup>894</sup>.

La première conception impliquait une image négative du jeune Allemand. Le jeune Allemand du début des années 1950 avait été cueilli dès sa tendre enfance par la jeunesse hitlérienne. S'il ne s'était pas par la suite engagé comme volontaire dans la Waffen SS<sup>895</sup>, il avait en tout état de cause été recueilli par une autre institution pangermaniste ou nazie : la Wehrmacht. La représentation de la jeunesse comme « âge de la vie » ouvrait en revanche la voie à la projection sur cette catégorie sociale de slogans jeunistes<sup>896</sup> tels que « la jeunesse comme promesse d'un avenir meilleur », « l'internationale de la jeunesse », etc. Ce glissement sémantique se lit dans les notes des fonctionnaires français en charge de jeunesse allemande. En 1949, un agent de la DEP tirait par exemple ce bilan positif de l'action menée en direction de la jeunesse : « *nous avons eu raison de faire crédit à la jeunesse allemande (...). Elle le mérite parce qu'elle est jeunesse d'abord et qu'en cette qualité - à moins d'être racistes, mais nous ne le sommes pas ! - elle ne supporte le poids d'aucune responsabilité dans les événements qui ont agi sur sa formation* »<sup>897</sup>.

On constate donc que la même coalition de cause qui avait travaillé à la construction d'un « consensus ambigu »<sup>898</sup> autour de l'outil des rencontres internationales de jeunes (1945-1949) continua son travail de construction d'un sens pacifique et coopératif dans les relations franco-allemandes en s'appuyant sur les mutations à l'œuvre au niveau global. Ce travail de médiation comportait deux volets, un volet de type relations internationales consistant à décoder les nouvelles normes sur la coopération franco-allemande, et un volet de type action publique domestique lié à la montée en puissance, dans les représentations dominantes, des thèmes issus du mouvement de l'éducation populaire. Du côté allemand, un nouvel enjeu de politique étrangère se greffa par ailleurs sur ce terrain social : le problème de la symbolisation du renouveau démocratique de la RFA. Ces dynamiques cognitives et normatives se rencontrèrent sur un espace social en train de se constituer en « recette administrative légitime » : les rencontres de jeunes. Dans les pages suivantes, nous analysons les conséquences de ces dynamiques du point de vue de la constellation d'acteurs intéressés

---

<sup>894</sup> MAUGER, BENDIT et VON WOLFFERSDORFF (1994) *Jeunesses et société, Perspectives de la recherche en Allemagne*. Paris : Armand Colin, GALLAND (1997) *Sociologie de la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>895</sup> GRASS (2007) *Pelures d'oignon*. Op. Cit.

<sup>896</sup> Sur le jeunisme, voir : COMTE-SPONVILLE (2001) *Dictionnaire philosophique*. Paris : Presses universitaires de France.

<sup>897</sup> SILBERT (1949) « Sans armes ni armures. Au service de la pensée. » In : *France illustration*, Septembre 1949, p1.

<sup>898</sup> Sur cette notion empruntée à B. Palier, voir nos éclaircissements p40.

depuis 1945 par cet outil d'action publique.

#### **4/ L'épreuve du changement de référentiel pour les anciens sécuritaires : comment l'introduction précoce de l'outil favorisa l'intégration des nouvelles matrices**

La fixation d'un sens nouveau pour les relations franco-allemandes dans le sous-système de l'action culturelle française en Allemagne ébranla le système d'acteurs. Dans cette section, nous montrons que la fixation des nouvelles matrices constitua une « épreuve »<sup>899</sup> pour les « sécuritaires » ou les « rééducateurs ». D'où cette question : comment les acteurs qui se représentaient les rencontres internationales comme un outil au service de la rééducation des jeunes Allemands et de la sécurité de la France s'adaptèrent-ils à la nouvelle réalité ? L'analyse révèle trois comportements bien différents que nous illustrerons à partir des exemples de R. Schmittlein, A. François-Poncet et E. Vermeil. Outre le fait qu'ils furent des acteurs essentiels de l'action culturelle française en Allemagne au lendemain de la guerre, ces trois personnalités ont pour caractéristiques communes d'avoir été parmi les principaux fers de lance du référent sécuritaire de la rééducation. La présence de ces trois cas invite à souligner le caractère d'indétermination partielle des évolutions. L'argument théorique central de cette section est cependant ailleurs. De nombreux travaux sur les dynamiques cognitives et normatives dans l'action publique ont mis en évidence que les changements de référentiels s'accompagnent de changements au niveau du système d'acteurs<sup>900</sup>. Il apparaîtra que le changement de référentiel dont il est question ici ne provoqua pas de « révolution de palais ». R. Schmittlein et d'autres « rééducateurs » quittèrent bien le sous-système mais ce cas est finalement plutôt isolé. De nombreux acteurs s'adaptèrent rapidement à la nouvelle réalité. Pour interpréter ce fait, nous nous demanderons si un parallélisme ne peut pas être établi avec

---

<sup>899</sup> La notion d'épreuve a été mise en avant par Cyril Lemieux pour signifier le caractère de détermination partielle - ou d'indétermination partielle - des phénomènes dits « structurels » sur le comportement des acteurs. Elle suggère que les individus sont contraints d'apporter une réponse à la nouvelle situation sociale mais qu'il est impossible de prédire, à l'intérieur d'un panel limité des possibles, quel sera leur comportement. LEMIEUX et BLIC (2005) « A l'épreuve du scandale (numéro spécial). » In : *Politix*, 18, n°71, pp3-214. La notion « d'épreuve » est donc plus générale que celle « d'épreuve de justification », mise en avant par Boltanski et Thévenot.

<sup>900</sup> MULLER (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189, p194.

un phénomène décrit par C. Musselin dans une autre étude où « *de nouvelles pratiques débouchent sur un autre référentiel* »<sup>901</sup>. L'hypothèse est que le « consensus ambigu » construit au cours de la période qui précède (voir Chapitre 1/) favorisa l'apprentissage<sup>902</sup>, par les sécuritaires, du nouveau référent.

Cas n°1/ Raymond Schmittlein. Nous avons vu que Raymond Schmittlein, le chef de la DEP (rebaptisée DGAC en 1949) concevait son travail sous l'angle de la désintoxication du peuple allemand. Schmittlein avait une représentation très optimiste et humaniste de l'œuvre à accomplir - il entendait faire le pari de la jeunesse - mais il avait également une image très sévère des Allemands en général :

*« La dénazification ne peut se comprendre que d'une façon positive, c'est-à-dire dans un travail long de désintoxication et de rééducation du peuple allemand, en s'attachant en particulier aux éléments encore sains aujourd'hui, c'est à dire aux jeunes. Lorsque ceux-ci auront grandi, protégés par l'intervention alliée de la mauvaise influence et de la tyrannie de leurs aînées, un espoir s'élèvera pour l'Allemagne de se libérer des chaînes que le romantisme, le nationalisme et l'hitlérisme ont forgées patiemment pour lui rendre impossible toute fuite vers la liberté »*<sup>903</sup>.

Cette vision du monde impliquait :

- 1/ Qu'il était hors de question de coopérer à égalité avec des autorités allemandes dans le domaine de l'éducation. Pour reprendre une de ses formules : « *La rééducation ne peut être laissée aux Allemands* »<sup>904</sup>
- 2/ Que les Alliés rééducateurs devaient s'installer en Allemagne sur la durée : « *Il s'agit d'une oeuvre de longue haleine. On n'élimine pas, en effet, en l'espace de quelques semaines, un ensemble d'attitudes physiques et mentales imposées par un dressage de plusieurs années, pas plus qu'on n'introduit dans une 'classe d'âge' aussi vaste que celle de la jeunesse, une série d'habitudes nouvelles qui, un jour, doivent devenir librement consenties* »<sup>905</sup>. Schmittlein n'a pas donné de date mais on peut penser qu'il imaginait que les éducateurs français resteraient en Allemagne pendant au moins quinze ans, le

---

<sup>901</sup> MUSSELIN (2001) *La longue marche des universités françaises*. Op. Cit., p183.

<sup>902</sup> Sur l'apprentissage dans les politiques publiques, voir note 802.

<sup>903</sup> SCHMITTLEIN (1948) « Préface. » *Qu'est-ce qu'un nazi ?* Freiburg in Breisgau : Rombach, pp3-6, p5.

<sup>904</sup> Cité par Monique Mombert. In : MOMBERT (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation*. Op. Cit., p18.

<sup>905</sup> SCHMITTLEIN (1948) « L'Avenir de la jeunesse. Avant propos. » *Sondages sur les opinions et le comportement de la jeunesse*. Baden-Baden : Commandement en chef français en Allemagne. Secrétariat général. Division de l'Education publique, pp3-4, p4.

temps de socialiser une nouvelle génération.

Il existait une contradiction évidente entre ce référent et celui que le lancement de la construction européenne tendait à instituer. Schmittlein tenta de se persuader du contraire : « *Aujourd'hui où, parmi les souffrances, se fait l'enfantement de l'Europe, il ne peut nous être indifférent de savoir si cette Europe sera ou non démocratique. Or elle sera démocratique ou totalitaire selon que l'Allemagne de demain sera l'un ou l'autre (...). Quel gouvernement assumerait donc la responsabilité de permettre que le national-socialisme réalisât grâce à la paix ce qu'il n'a pu faire malgré les victoires de Hitler* »<sup>906</sup>. Mais son Europe, où la France et les Alliés exerçaient une sorte de tutelle sur l'Allemagne, n'était pas exactement celle que R. Schuman et K. Adenauer essayaient de construire. Il finit par répondre à l'épreuve qui lui était soumise en estimant qu'il n'était plus l'homme de la situation. Il laissa sa place, en 1951, à un diplomate plus à l'aise avec l'idée de coopération avec l'Allemagne nouvelle : Henri Spitzmüller<sup>907</sup>.

Cas n°2/ A. François-Poncet. A. François-Poncet, qui fut successivement ambassadeur (1931-1938) et Haut-commissaire (1949-1955) français en Allemagne, adopta une attitude diamétralement opposée. On se souvient (voir p140) qu'il avait tenu au lendemain de la guerre une position des plus sécuritaires. Il considérait, comme de nombreuses élites politiques et intellectuelles de sa génération, que l'intoxication de l'Allemagne venait de loin, qu'elle ne se résumait pas au problème du nazisme. L'action culturelle en Allemagne n'était donc pour lui, au départ, qu'une œuvre civilisatrice, presque coloniale, de rééducation. Contrairement à Schmittlein, il endossa rapidement et sans ménagement le nouveau référentiel dont les maîtres mots étaient « coopération » et « rapprochement franco-allemand ». Il devint même au cours des années 1950 une sorte de mandarin de la réconciliation franco-allemande, un sage qu'on consultait quand il était question de resserrer les liens entre les deux sociétés<sup>908</sup>. On lui confia par exemple la présidence de la commission mixte issue de l'accord culturel de 1954<sup>909</sup>. Lors de son départ d'Allemagne en 1955, il se présenta en passeur de témoin de l'œuvre de réconciliation : « *D'autres qui sont plus jeunes que moi s'efforceront de créer, malgré tous les obstacles, entre la France et l'Allemagne, les*

---

<sup>906</sup> SCHMITTLEIN (1949) « Briser les chaînes de la jeunesse allemande. » In : *France illustration*, 17 septembre, p1.

<sup>907</sup> BARIÉTY (1988) « L'action culturelle française en République Fédérale d'Allemagne de 1949 à 1955. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Juillet-septembre 1988, 3, pp246-260.

<sup>908</sup> Comme il l'explique dans ses mémoires : FRANÇOIS-PONCET (1964) *Au fil des jours. Portrait d'un libéral*. Op. Cit.

<sup>909</sup> Nous revenons plus loin sur le contenu et la genèse de cet accord, voir pp307-311.

*rapports que commandent les intérêts de nos pays, la raison, le souvenir du passé et, même, les voix de nos morts* »<sup>910</sup>

Cas n°3/ Edmond Vermeil. Un troisième groupe d'acteurs recomposa son système de croyances en intégrant, au niveau périphérique, les nouvelles matrices<sup>911</sup>. Edmond Vermeil, qui contribua en 1945 à la formulation de la doctrine de la DEP (voir pp83-99), ne fit dans un premier temps pas signe de beaucoup de miséricorde à l'égard du peuple allemand. Rappelons qu'il plaida au contraire au lendemain de la guerre pour qu'on accompagnât la rééducation d'une « *épreuve implacable* »<sup>912</sup>. Cette proposition ultra sécuritaire s'appuyait, encore une fois, sur une représentation pessimiste et essentialiste de l'histoire allemande. Il répondit à l'épreuve qui lui fut soumise après le lancement de la construction européenne en choisissant le sens de l'histoire : quand Emmanuel Mounier et Alfred Grosser lui proposèrent, en 1949, de participer à l'aventure du *Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle*, Vermeil accepta<sup>913</sup>. Mais contrairement à A. François-Poncet, il ne révisa pas le noyau dur de ses croyances sur l'Allemagne : « *Pour bien comprendre le sens possible de cette victoire, on n'étudiera jamais trop les origines historiques du nazisme en Allemagne et les liens profonds qui rattachent le régime hitlérien à un passé séculaire. (...). De ce fait, le terme de 'dénazification' doit également recevoir une acception plus large, plus extensive, voisine de 'dégermanisation'.* »<sup>914</sup>. Il adopta simplement une attitude plus indulgente à l'égard de la jeunesse allemande<sup>915</sup>. Ou pour le dire autrement, sans rien changer à son analyse sur l'histoire de l'Allemagne, il fit le pari de la nouvelle génération : « *Que l'esprit des jeunes, en Allemagne, soit vide, que leur déception soit sans bornes et leur désespoir irrémédiable, c'est naturel. Mais renoncera-t-on à combler cet abîme géant alors qu'on peut proposer à l'Allemagne, dans l'Europe de demain, une mission qui serait, cette fois, de nature à fonder sa vraie grandeur ?* »<sup>916</sup>. Au fil des années, cette indulgence semble s'être transformée en

---

<sup>910</sup> RODE (1955) « Le départ de M. André François Poncet. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 10, pp1295-1296, p1295.

<sup>911</sup> Sur cet apprentissage par les croyances « secondaires », voir : SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

<sup>912</sup> VERMEIL (1946) *Quelques aspects du problème franco-allemand*. Op. Cit.

<sup>913</sup> Voir sa contribution au premier numéro du CFEAN reproduit en annexe, Document 1/ en annexe, p615.

<sup>914</sup> VERMEIL (1949) « Les Alliés et la Rééducation des Allemands. » In : LIDDELL, *Education in Occupied Germany. L'Education de l'Allemagne Occupée*. Paris : Librairie Marcel Rivière, pp23-55, p54.

<sup>915</sup> Ibid. Voir également sa contribution au premier numéro du bulletin du CFEAN : VERMEIL (1949) « Après une inauguration. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 1, pp3-4. (voir Document 1/, en annexe, p615).

<sup>916</sup> VERMEIL (1949) « Les Alliés et la Rééducation des Allemands. » In : LIDDELL, *Education in Occupied Germany*. Op. Cit., pp23-55, p33.

sympathie. Au lendemain d'une rencontre de jeunes à laquelle participèrent des historiens des deux pays, il eut par exemple ce commentaire : « *Combien émouvant, de ce point de vue, le bref exposé que nous a fait un jeune mutilé allemand sur la déformation historique qu'ont subie, pendant plus de douze années, ses camarades embrigadés dans les jeunesses hitlériennes ou dans la Wehrmacht* »<sup>917</sup>.

Les réponses de R. Schmittlein, A. François-Poncet et E. Vermeil au changement de référentiel nous enseignent que les dynamiques cognitives et normatives évoquées plus haut furent diversement digérées par les « sécuritaires ». Certains quittèrent la scène comme R. Schmittlein. Ce fait renvoie à un mécanisme<sup>918</sup> plus général en vertu duquel le renouvellement des cadres cognitifs et normatifs s'accompagne généralement d'un renouvellement des acteurs. Mais d'autres, et non des moindres, s'adaptèrent sans trop de problèmes à la nouvelle donne. Ce constat d'un changement de référentiel sans révolution de palais est corroboré par les témoignages des acteurs. G. Carrez, qui prit la place de Jean Moreau à la tête du service des rencontres internationales de la DEP (devenue la DGAC) au début des années 1950, évoque en ces termes la transition : « *La grande valeur de ce qui a été fait à ce moment là, c'est que ça ne s'est pas éteint avec l'occupation [en 1949]. C'était ce qu'on cherchait. Autrement dit, toutes ces initiatives, qu'il s'agisse des rencontres, qu'il s'agisse de la réinstallation des Instituts français, qu'il s'agisse de la culture populaire, ça a continué, ça s'est développé, ça a continué, avec, avec le temps, une dominante autonome du côté allemand.* »<sup>919</sup>.

Nous sommes tentés d'analyser ce fait comme la conséquence de la forme particulière prise par le changement dans cette action publique : un changement dans la représentation du sens politique et moral de ces rencontres s'esquissa entre 1945 et 1949 au niveau local (au niveau des rencontres) avant que des dynamiques globales se missent en action. Plus précisément, on peut penser que l'ambiguïté construite autour des rencontres franco-allemandes de jeunes des années 1945-1949 joua un rôle de réservoir de sens que des « sécuritaires » mobilisèrent pour comprendre le bouleversement cognitif et normatif des années 1950. Cette fonction transparait de nombreux commentaires de l'époque, comme celui-ci où un fonctionnaire du Quai d'Orsay explique, pour la première fois, que ces

---

<sup>917</sup> VERMEIL (1950) « Rencontre à Spire entre historiens Français et Allemands. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février, 5, pp3-4.

<sup>918</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.

<sup>919</sup> Témoignage de Geneviève Carrez, 1997 (date exacte inconnue). Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, AOR 10/1 a.

rencontres ne devraient plus être conçues comme un outil d'encadrement des jeunes anciens nazis mais permettre « *de construire ou de reconstruire entièrement des rapports, fussent il simplement humains. De nouer ou de renouer des relations que trop de souvenirs détestables ont fait considérer longtemps comme impossibles sinon même impensables ; problème d'autant plus complexe qu'il est beaucoup plus à résoudre du côté français que du côté allemand* »<sup>920</sup>.

Cette interprétation emprunte en partie aux analyses de Christine Musselin sur ces « *nouvelles pratiques qui débouchent sur un autre référentiel* »<sup>921</sup>. Dans son étude sur *La longue marche des universités*, cet auteur montre que l'introduction d'une nouvelle pratique, la contractualisation, aboutit peu à peu à « *l'émergence d'une nouvelle représentation de ce que devraient être les universités françaises et du rôle de la tutelle* »<sup>922</sup>. Son schéma d'analyse sur les « configurations » fut élaboré en débat avec la notion de référentiel. Il désigne bien un cadre cognitif et normatif : « *la connaissance des caractéristiques d'une configuration universitaire renseigne sur les principes auxquels elle confère de la légitimité, les valeurs et les croyances qu'elle véhicule (égalité et uniformité en France par exemple), l'idée d'université dont elle est porteuse* »<sup>923</sup>. Mais ce cadre cognitif et normatif est plus lâche et moins structurant que celui de Bruno Jobert et Pierre Muller : « *ces interdépendances ont une fonction de cadrage mais (...) elles ne sont pas une structure déterministe contrôlant étroitement les comportements et les cadres cognitifs et normatifs des acteurs individuels* »<sup>924</sup>. Une grande liberté est donc laissée aux acteurs pour que ceux-ci inventent de nouvelles pratiques. Celles-ci étant interdépendantes, un changement apparemment peu important comme l'introduction de la pratique de la contractualisation peut avoir des conséquences importantes, en l'occurrence le passage progressif de la « république des facultés » à l'autonomie (« en marche ») des universités.

Nous empruntons à ce cadre théorique l'idée, centrale, selon laquelle il existe une autonomie de l'ordre local qui permet à des acteurs animés par des référents alternatifs ou minoritaires d'introduire ou de travailler le sens, au niveau local, de nouvelles pratiques (voir à ce propos l'introduction de cette étude). Nous retenons également l'idée selon laquelle ce

---

<sup>920</sup> Note succincte sur les caractères et l'organisation de notre action culturelle en Allemagne, juin 52, non signée. Archives du MAE, DGAET, enseignement, 1948-1961, 193.

<sup>921</sup> MUSSELIN (2001) *La longue marche des universités françaises*. Op. Cit., p183.

<sup>922</sup> Ibid., p18.

<sup>923</sup> Ibid., p173.

<sup>924</sup> Ibid., p170.

changement par le local peut affecter les structures de significations à un niveau plus général. Notre interprétation diverge cependant en ce qui concerne l'explication du changement.

Le mécanisme décrit ici fait pour commencer davantage de place au « global ». Le facteur explicatif clef du changement de référent se situe au niveau de la structure. Sans le début de la Guerre froide, de la construction européenne et les changements dans la mémoire collective, la plupart des acteurs auraient probablement continué à se représenter ces rencontres de jeunes comme un outil au service de la rééducation des Allemands. L'autonomie de l'ordre local permet simplement d'investir de manière précoce dans ces pratiques un référent minoritaire voisin de celui consacré quelques années plus tard.

Ce ne sont ensuite pas les « pratiques » en elles-mêmes qui ont un effet sur les structures de sens mais les significations (dont celles à « contre-courant ») investies par les acteurs. C. Musselin ne fait pas véritablement l'hypothèse d'une dynamique cognitive et normative intrinsèquement inscrite dans les pratiques. L'accent porté sur « l'action » et les « pratiques » découle avant tout de sa construction de l'objet. Elle écrit à ce propos dans une note de bas de page : « *on peut, en analysant une telle configuration, reconstituer un référentiel sectoriel (Jobert et Muller 1987). A la différence qu'il s'agit alors d'une reconstruction du sens à partir de l'action alors que cette notion de B. Jobert et P. Muller permet de comprendre l'action par le sens* »<sup>925</sup>. D'autres auteurs ont en revanche avancé l'idée que l'introduction de nouvelles pratiques pourraient, en elles-mêmes, produire des changements au niveau du sens. Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès ont par exemple écrit que « *les IAP [Instruments d'Action Publique] ne sont pas des outils axiologiquement neutres, et indifféremment disponibles. Ils sont au contraire porteurs de valeurs, nourris d'une interprétation du social et de conceptions précises du mode de régulation envisagé* »<sup>926</sup>. Telle n'est pas notre interprétation.

Nous proposons de nous en tenir au postulat d'après lequel seuls les acteurs définissent le sens des pratiques et des instruments. Pour le dire autrement, les « rencontres internationales » ne sont pas un outil intrinsèquement dirigé vers le rapprochement entre les peuples qui aurait été introduit par erreur sous le référent sécuritaire de la rééducation et aurait ensuite facilité le changement de référentiel. Il est dirigé vers les fins que les acteurs lui assignent : la rééducation des Allemands, la rééducation des Français<sup>927</sup>, rapprocher les deux

---

<sup>925</sup> Ibid., p174.

<sup>926</sup> LASCOUMES et LE GALÈS (2004) « L'action publique saisie par ses instruments. » In : LASCOUMES et LE GALÈS, *Gouverner par les instruments*. Op. Cit., pp11-46, p13.

<sup>927</sup> Rappelons qu'un certain nombre de militants personalistes concevaient l'Allemagne en 1945 comme une terre vierge où l'on pourrait régénérer la jeunesse française. Voir pp127-131.

peuples, etc. Selon cette interprétation, ce ne sont pas les rencontres en elles-mêmes qui facilitèrent l'apprentissage, au cours des années 1950, du nouveau référentiel global mais le référent minoritaire introduit par les militants de la réconciliation. Les sécuritaires apprirent au contact de ces militants qu'il était possible de s'appuyer sur ces pratiques pour « *construire ou reconstruire entièrement des rapports, fussent il simplement humains* »<sup>928</sup>. Si l'on voulait personnaliser l'analyse, on dirait que A. François-Poncet eut d'autant moins de mal à intégrer les nouvelles matrices globales qu'il avait été en interaction, pendant des années, avec des personnalités comme Jean du Rivau qui se représentaient depuis longtemps les rencontres internationales de jeunes comme une première étape vers un rapprochement entre les deux pays.

Les pages qui précèdent ont permis de diagnostiquer un changement très net, au début des années 1950, dans le discours socialement légitime sur le sens des rencontres de jeunes<sup>929</sup>. Présentées de manière univoque au lendemain de la guerre comme un outil au service de la rééducation des Allemands et de la sécurité de la France, elles intégrèrent rapidement le référent du rapprochement franco-allemand au début des années 1950. Ce recyclage peut se lire comme un apprentissage des nouvelles normes et représentations « globales ». Nous avons montré que cet apprentissage est en partie la suite logique de l'épisode qui précède, les codes du nouveau logiciel ayant été diffusés silencieusement dans cet espace social depuis 1945. Nous cherchons dans la section suivante à mesurer l'ampleur de ce changement à l'échelle du système politique. Comme l'écrit G. Saez, l'acceptation d'une politique publique « *ne s'apprécie pas seulement comme une réponse positive de la part de ceux auxquels elle s'adresse, elle s'apprécie également à la place plus ou moins grande qui lui est*

---

<sup>928</sup> Note succincte sur les caractères et l'organisation de notre action culturelle en Allemagne, juin 52, non signée. Archives du MAE, DGACT, enseignement, 1948-1961, 193.

<sup>929</sup> Nous n'avons pas cherché, par esprit de synthèse, à préciser l'ampleur de ce changement. Les changements de référent dans l'action publique ne sont jamais des phénomènes absolus. La représentation des rencontres internationales comme outil au service de la rééducation ne disparut pas totalement de cet espace social. Au cours des années 1950, on pouvait par exemple encore lire ou entendre ce type de récit sur ces pratiques : « *On peut très bien imaginer qu'un agitateur sans scrupules réussisse, s'il est assez habile pour dissimuler ses véritables buts politiques, à utiliser à ses fins ce besoin qu'a la jeunesse d'une valeur directrice et d'un ordre social intelligible - ne serait-ce qu'en utilisant à nouveau les slogans de 'communauté' et de 'troupe'. (...) Aidons les jeunes qui viennent de sortir de leur famille à se forger un comportement adapté à la société moderne !* ». KLUTH, H., (1953), « Le 'sans nous' de la jeunesse ». In : *Documents, revue des questions allemandes*, 11, pp1031-1038, p1038. On retrouve même encore aujourd'hui ce référent, à l'état de trace, dans l'espace franco-allemand des rencontres de jeunes : « *L'individu allemand a-t-il intériorisé suffisamment les valeurs démocratiques pour n'être pas, si un grand péril s'annonçait, victime de l'idéologie qui ferait vibrer en lui une fois encore le mythe du retour à la communauté fusionnelle et totale et, ainsi, qui lui promettrait la fin de l'angoisse ?* ». MENDEL (1998) « A propos des cultures allemande et française. » In : DIBIE et WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Op. Cit., pp77-86, p86.

*faite dans l'ensemble des politiques publiques d'un gouvernement* »<sup>930</sup>. On sait que la politique de « réconciliation par la jeunesse » ne fut lancée sur une large échelle qu'au début des années 1960. On constate cependant qu'une fenêtre d'opportunité s'ouvrit momentanément, au début des années 1950, qui aboutit à la mise en place d'une nouvelle action publique franco-allemande centrée sur les rencontres de jeunes.

## B/ L'ouverture momentanée (1949-1955) d'une fenêtre d'opportunité politique dans le courant des problèmes du (petit) sous-système de la coopération culturelle

Au lendemain du décodage des changements au niveau global, les rencontres de jeunes prirent un sens conforme à l'idée que nos militants pacifistes s'en faisaient depuis le début. On trouve donc dans leurs témoignages de l'époque de nombreux signes de satisfaction quant à l'évolution des choses : « *Les rencontres internationales sont peu à peu entrées dans le domaine de la vie courante. 'On fait des rencontres'. 'On va à une rencontre'... La majorité des jeunes, surtout les étudiants, ont compris la richesse d'une telle activité* ». L'auteur de cette réflexion ajoutait cependant rapidement : « *Est-ce à dire qu'il ne nous reste plus qu'à nous croiser les bras et compter sur la vitesse acquise ? Certes non. L'œuvre à accomplir n'en est qu'à ses débuts.* »<sup>931</sup>. Une question demeurait effectivement en suspens : les pouvoirs publics seraient-ils désormais disposés à voir dans ces rencontres autre chose qu'un simple supplément d'âme à la nouvelle politique de rapprochement ? Plus généralement, l'intérêt des pouvoirs publics pour cet instrument allait-il se confirmer après la disparition du problème de la rééducation des jeunes Allemands ?

On observe qu'une nouvelle action publique mobilisant à la fois l'outil des rencontres de jeunes et le discours sur le rapprochement qui lui était désormais associé vit le jour au début des années 1950. Il ne s'agissait pas d'un programme de grande ampleur : aucune institution comparable à l'OFAJ ne fut créée à cette époque. Mais des rencontres furent

---

<sup>930</sup> SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture*. Op. Cit., p59.

<sup>931</sup> TSCHIERET (1950) « Rencontres. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Février 1950, 2, pp248-250, p228.

organisées, comme celles de la « Loreley », au caractère à la fois massif et symbolique. Nous analysons ce phénomène en termes « d'ouverture d'une fenêtre d'opportunité politique ». La notion, empruntée à Kingdon<sup>932</sup>, est intéressante car elle permet de rendre compte du caractère éphémère et contingent de cette action publique. Elle permet également de souligner sa dimension partiellement irrationnelle à l'échelle du système.

Nous avons mentionné en introduction l'intérêt pour notre propos du schéma de Kingdon sur les trois courants. Nous montrerons plus loin qu'il permet de comprendre la chronologie de la création de l'OFAJ (voir pp296-301). Rappelons que ce modèle fait suite à la thèse de Cohen, March et Olsen quant au caractère *fondamentalement* (et non pas partiellement) irrationnel des mécanismes de prise de décision<sup>933</sup>. Le sens commun suppose un processus linéaire : 1/ un problème survient ; 2/ les décideurs considèrent l'ensemble des solutions envisageables ; 3/ ils choisissent la plus optimale. A travers leur métaphore du « modèle de la poubelle », March et Olsen entendaient souligner que ces processus étaient au contraire très chaotiques. Outre le fait que les décideurs ont une rationalité limitée<sup>934</sup>, ils ont tendance à envisager les choses dans le désordre. Typiquement, ils cherchent à mettre en oeuvre des solutions avant de se demander quel problème pourrait être susceptible de les légitimer. Kingdon a révisé cette analyse. Il a repris à son compte la déconstruction de la séquence « problème => solution ». La plupart du temps, ces deux dynamiques (l'apparition d'un problème et la construction d'une solution techniquement réalisable) obéissent à des logiques autonomes. Mais Kingdon a aussi montré que dans certaines situations particulières, appelées « fenêtres d'opportunités politiques », des entrepreneurs de politique publique parviennent à réaliser la jonction entre ces « courants ». Il en découle une image de l'action publique et du système politique où des séquences de mise en ordre succèdent à des séquences plus chaotiques<sup>935</sup>.

Ce schéma rend bien compte de l'épisode qui nous intéresse ici. Les militants du rapprochement par la jeunesse espèrent au début des années 1950 que le problème, mis à l'agenda par la déclaration Schuman, du « rapprochement franco-allemand » rencontrerait la

---

<sup>932</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit.

<sup>933</sup> COHEN, MARCH et OLSEN (1972) « A Garbage Can Model of Organizational Choice. » In : *Administrative Science Quarterly*, 17, pp1-25 MARCH et OLSEN (1976) *Ambiguity and Choice in Organizations*. Bergen : Universitetsforlaget.

<sup>934</sup> SIMON (1982) *Models of Bounded Rationality*. Cambridge, Mass : MIT Press.

<sup>935</sup> Ce schéma apparaît très pertinent pour penser l'action publique en général. On sait par exemple aujourd'hui que l'administration Bush (junior) avait le projet d'envahir l'Afghanistan et l'Irak avant que le problème du terrorisme islamiste international ne lui fournisse une raison pour le faire. Dans le vocabulaire de Kingdon, on dirait qu'une « fenêtre d'opportunité » s'est ouverte le 11 septembre 2001 dans le courant des « problèmes »<sup>935</sup>. Une fenêtre d'opportunité peut aussi s'ouvrir dans le courant « politics » si une nouvelle coalition parvenue au pouvoir est décidée à mettre en œuvre son programme.

solution qu'ils avaient contribué à construire : la socialisation par les rencontres des jeunes Français et des jeunes Allemands à une identité supranationale. Une telle politique publique de changement des mentalités par la jeunesse ne vit pas le jour à cette époque, du moins dans les proportions de l'OFAJ, car elle n'intéressa pas le courant « politics » (1/). Une fenêtre d'opportunité s'ouvrit cependant momentanément sur un autre enjeu : le problème de l'influence des communistes sur la jeunesse occidentale. Des entrepreneurs de politique publique profitèrent de ce moment favorable pour lancer une action qui allait dans le sens souhaité (2/). Nous nous interrogeons dans la dernière section sur les conséquences de cet épisode du point de vue de la construction sociale de l'OFAJ : la meta-policy<sup>936</sup> construite autour de l'outil des rencontres de jeunes n'était alors plus très éloignée de celle qui fut institutionnalisée à grande échelle en 1963 (3/).

## **1/ Le refus des gouvernements de lancer un programme de socialisation des jeunes européens**

Nous avons vu que la construction européenne ne constitua pas, au départ, un élément central de l'engagement des militants du rapprochement par la jeunesse. L'action en valeur de ce groupe avait d'autres horizons politiques : la réconciliation chrétienne avec l'ancien ennemi, l'exportation de la révolution personnaliste dans l'Allemagne de la Stunde Null, la régénération de la France par l'ouverture sur le monde de sa jeunesse, etc. Ces thèmes ne passaient pas nécessairement par l'Europe. Joseph Rovin évoquait ce point dans les années 1980 : « *Je ne crois pas que l'idée de l'Europe, la nécessité de l'Europe, tenait alors une place importante dans nos projets. Certes la défaite de 1940 restait inoubliable, mais comme le général de Gaulle lui-même, nous n'étions pas réellement prêts à admettre que les puissances européennes, et la France en premier lieu, étaient définitivement rétrogradées d'un cran sur l'échelle des valeurs mondiales* »<sup>937</sup>.

Ce « non-intérêt » relatif pour la cause européenne est à mettre en relation avec la position d'*Esprit* sur ce sujet. Divers auteurs ont remarqué que cette revue qui avait été très

---

<sup>936</sup> Sur cette notion empruntée à Majone, voir nos explications p20.

<sup>937</sup> ROVAN (1985) « De la réconciliation à l'Europe. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 4, p85.

européenne pendant les années 1930 se détourna quelque peu de cette question après 1945<sup>938</sup>. Loubet del Bayle explique ce fait par la volonté de Mounier, engagé dans un plaidoyer pour une troisième voie entre les deux blocs, de ne pas se compromettre avec un Mouvement européen jugé trop atlantiste.

A partir du début des années 1950, il devint cependant de plus en plus difficile de séparer la question allemande de la question européenne. Nous l'avons dit, c'est à travers la construction européenne que les Français furent invités dans un premier temps à penser le rapprochement avec l'Allemagne. La plupart de ces militants se convertirent donc peu à peu à l'Europe. Dans son récit de vie, Jean Moreau évoque son « chemin de Damas » européen et celui, plus tardif, d'un Joseph Rován alors « *enfoncé à corps perdu dans le dialogue franco-allemand* »<sup>939</sup>. Moreau, et dans une moindre mesure Rován, devinrent de véritables entrepreneurs d'une politique de socialisation des jeunes à l'identité européenne (voir ci-après).

Dans le contexte de l'époque, où la construction communautaire se résumait à ses dimensions économiques, ce nouvel objectif fut formulé en ces termes : ne serait-il pas possible de créer, parallèlement à l'Europe économique en marche à Bruxelles, une Europe de la culture et de l'Éducation pouvant déboucher un jour sur la construction d'un demos européen ? Mis en relation par Rován et Moreau<sup>940</sup>, les principaux dirigeants des coordinations des mouvements de jeunesse français et allemands, le CNAJEP et le DBJR, prirent position en 1951 pour ce projet :

*« Il faut être clair sur ce point : les techniques économiques et les mécanismes politiques qui doivent être développés ne suffiront pas à la construction de l'Europe. Ce qui n'est pas porté par le désir ardent des peuples ni animé par les croyances pures des hommes subit le même destin que les gros arbres des forêts qui ne reçoivent plus de sève. À côté du travail des experts et avec eux il importe d'entreprendre l'éducation de masses entières d'Européens »*<sup>941</sup>.

---

<sup>938</sup> LOUBET DEL BAYLE (1969) *Les non-conformistes des années 30*. Op. Cit., WINOCK (1996) *Esprit, des intellectuels dans la cité*. Op. Cit.

<sup>939</sup> Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651.

<sup>940</sup> Idem.

<sup>941</sup> « *Man muss sich darüber klar sein, dass die wirtschaftlichen Techniken und politischen Mechanismen, die entwickelt werden müssen, für sich allein zur Entstehung Europas nicht genügen. Was nicht vom glühenden Wunsch der Völker getragen und von lauterem Glauben der Menschen beseelt ist, verfällt dem gleichen Schicksal wie die große Bäume der Wälder, die kein Saft mehr durchpulst. Neben der Arbeit der Fachleuten und mit ihnen gemeinsam muss daher ein Versuch zur Erziehung der Menschenmassen Europas unternommen werden* ». MONTAGNE et MERTENS (1951) « Gibt es eine europäische Jugend ? » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 12, pp195-212.

Cette résolution entrainait évidemment en résonance avec les valeurs personalistes défendues par une partie de ces militants de cause<sup>942</sup>.

Il apparut rapidement que cette Europe ne naîtrait pas à Bruxelles, du moins pas pour le moment. Mais une autre Europe, a priori plus ouverte à la problématique des échanges culturels, se dessinait sur l'arène intergouvernementale<sup>943</sup>. L'acte de naissance de cette Europe fut le congrès de La Haye, en mai 1948, qui déboucha sur la création du Conseil de l'Europe. Rappelons que ce congrès, présidé par Winston Churchill, réunit un millier de délégués de haut rang : une douzaine d'anciens Premiers ministres (dont Paul Ramadier et Paul Raynaud), des intellectuels (Eugen Kogon, Raymond Aron, Denis de Rougemont) et des personnalités issues de la Résistance comme Altiero Spinelli. Le but de la manifestation était d'attirer l'attention des politiques sur l'idée de construction européenne. La thématique, chère à nos militants personalistes, de la construction d'une communauté européenne de type « spirituel », d'un *demos* européen en somme, fut fermement proclamée dans la Déclaration culturelle adoptée par les congressistes. Celle-ci formulait notamment une résolution proposant « *que les femmes et les éducateurs soient appelés à participer largement à tous les travaux de toutes les Assemblées et de tous les Centres de culture (...) Que soit créé un Institut Européen de l'Enfance et de la Jeunesse (...) [afin de] favoriser les échanges entre jeunes Européens de toutes conditions sociales, par des facilités de change et d'accueil (études – apprentissages – voyages d'information)* »<sup>944</sup>.

Nous savons aujourd'hui que les gouvernements européens en général, et la France et la RFA en particulier, tournèrent le dos à cette hypothèse, et ce presque tout au long de l'histoire de la construction européenne. Cette idée est encore vivante dans certains cercles militants européenistes qui font dire à Jean Monnet : « *Si c'était à refaire, je commencerais par la culture* »<sup>945</sup>. Mais il est clair que les gouvernements opposèrent toujours un veto quasi-

---

<sup>942</sup> Rappelons que l'idée de ne pas circonscrire l'Europe à sa dimension économique s'inscrivait, dans la continuité des positions défendues par la revue *Esprit* depuis les années 1930. Avant la défaite française de juin 1940, Albert Béguin plaidait par exemple déjà pour la résolution du problème allemand dans la construction européenne en précisant qu'une « *solution qui ne tiendrait compte que des données économiques serait fatalement manquée* ». BÉGUIN (1940) « L'Allemagne et l'Europe. » In : *Esprit*, Juin 1940, 92, pp241-251, p250. Voir sur ce point : WINOCK (1996) *Esprit, des intellectuels dans la cité*. Op. Cit.

<sup>943</sup> PUYMÈGE (1997) *Les mouvements européens*. Op. Cit.

<sup>944</sup> Source : EPM, le Magazine Européen. <http://www.erm.lu/epm/id235.htm> (décembre 2007).

<sup>945</sup> Par exemple Bertrand Poirot-Delpech : « *'Si c'était à refaire, il faudrait commencer par la culture'*. Ainsi s'exprimait un des pères de l'Europe économique, Jean Monnet. La mise en commun des produits entraînerait celle des consciences : tel était le dogme. Nous avons bonne mine, à présent. Les accords commerciaux tissent leur toile contraignante, et le spirituel attend toujours. » POIROT-DELPECH (2004) « Chronique. » In : *Le Monde*, 5.5.2004. Helene Ahrweiler, à qui l'on prête la première mention de cette citation, a nié l'avoir formulée, évoquant une erreur de transcription lors de la publication des actes d'une conférence. Voir : AHRWEILER (1998) « Jean Monnet et la culture. » In : *Le Monde*, 21.06.98. Jacques René Rabier,

total à ce projet comme à celui, plus général, d'un programme de socialisation politique ambitieux à l'échelle européenne. Les politiques d'éducation sont restées, comme leur nom l'indique dans de nombreux pays, « nationales ». Les (modestes) politiques européennes de jeunesse du Conseil de l'Europe virent le jour dans les années 1970 en réponse à d'autres problèmes : la « crise » de la jeunesse européenne en 1968, les luttes d'influences entre les Etats-Unis et l'URSS autour des organisations de jeunesse européennes, etc.<sup>946</sup> Celles, plus substantielles, des communautés européennes, se sont développées à partir d'un référentiel de marché<sup>947</sup>. Hormis la journée de l'Europe, la seule action publique « éducative »<sup>948</sup> clairement dirigée vers cet objectif est l'OFAJ des années 1960 comme nous le montrerons plus loin. Ce refus des gouvernements de lâcher la bride de l'Europe en matière de socialisation politique est donc une tendance lourde.

Cette tendance se dessina dès le début des années 1950 pour des raisons bien compréhensibles. Une explication en termes de pesanteur institutionnelle vient immédiatement à l'esprit : les Etats-Nations européens mirent plusieurs centaines d'années pour se constituer et asseoir leur légitimité<sup>949</sup>. La socialisation politique est logiquement le dernier domaine de compétence que les gouvernements de ces Etats seront peut-être prêts, un jour, à déléguer à une autorité supranationale. Dans son étude sur les politiques nationales de jeunesse, P. Loncle note même que la construction européenne a incité les Etats-Nations à remettre l'accent sur la socialisation politique nationale des jeunes : « *La citoyenneté de la jeunesse est une question centrale pour que les Etats démocratiques puissent conserver leur forme nationale. Il est d'ailleurs frappant de constater que ce sont dans les moments<sup>950</sup> de menace pour l'Etat que la question des liens entre jeunesse et Etat apparaît ou réapparaît nettement* »<sup>951</sup>.

---

proche collaborateur de Monnet, a lui aussi formulé une mise au point très claire : « *'Si c'était à refaire, je commencerais par la culture' ? Il n'y a aucune trace écrite ni aucun témoignage qui permette de lui attribuer une telle pensée. Ce n'était pas du tout dans ses conceptions, telles qu'il les a exposées dans ses Mémoires. Le projet était d'abord politique, même s'il commençait par une action dans des domaines socio-économiques à forte signification symbolique : le charbon et l'acier.* ». RABIER (2001) « Jean Monnet, l'Europe et la culture. » In : *Le Monde*, 27.5.2001. Le succès de cette citation vraisemblablement apocryphe est néanmoins révélateur des interrogations sur l'orbite matérialiste prise historiquement par la construction européenne.

<sup>946</sup> Voir sur ce point : EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>947</sup> Idem.

<sup>948</sup> Nous laissons de côté les politiques symboliques, relativement marginales (drapeau, hymne européen). Nous savons d'ailleurs que le traité de Lisbonne signé en 2007 ne les mentionne plus.

<sup>949</sup> Voir notamment : TILLY (2000) « La construction de l'Etat en tant que crime organisé. » In : *Politix*, 13-49, pp97-117.

<sup>950</sup> L'auteur cite quatre épisodes : les débuts de la III République, le Front Populaire, Vichy, la Libération et, aujourd'hui, le « *un contexte de recomposition des Etats sous leur forme nationale* ». LONCLE (2003) *L'action publique malgré les jeunes*. Op. Cit., p320.

<sup>951</sup> Ibid.

A cette explication lourde et intemporelle s'ajoute, dans le contexte du début des années 1950, la crise profonde provoquée par les débats sur la Communauté Européenne de Défense (1952-1954). On sait la montée de germanophobie que l'hypothèse d'un réarmement allemand suscita en France dans l'opinion publique<sup>952</sup>. On sait par ailleurs que cette reviviscence des spectres du passé n'épargna pas les élites politiques<sup>953</sup>. Signalons simplement que cet épisode suscita une querelle jusque dans les rangs des militants du rapprochement franco-allemand. On peut citer, à titre d'exemple, la polémique qui opposa Jean Schlumberger à un journaliste allemand francophone et francophile regrettant les hésitations françaises :

« Sous la plume d'un correspondant de presse qui vécut longtemps à Paris, je lis les lignes suivantes : 'La tradition qui pèse sur la France est trop riche et la tient par trop de liens pour que ce pays puisse se libérer des préjugés et des ressentiments héréditaires. A cette tradition appartient le danger du militarisme allemand'. On croit avoir mal lu. Mais non, ce n'est pas le militarisme allemand qui a la fâcheuse tradition d'envahir ses voisins, c'est la France qui s'entête à conserver, parmi ses habitudes héréditaires, l'étrange manie d'être envahie et d'en garder mauvais souvenir »<sup>954</sup>.

Tout en étant compréhensible, l'absence d'intérêt des gouvernements par rapport au projet de socialisation des jeunes à la cause européenne n'en constitua pas moins une « épreuve »<sup>955</sup> pour celles et ceux qui portaient ce projet (sous sa forme franco-allemande) depuis des années. On constate en effet qu'ils abandonnèrent parfois l'action collective et s'éparpillèrent sur diverses arènes proposant des projets en résonance avec leurs valeurs. Geneviève Carrez resta en poste en Allemagne pour animer le bureau des rencontres internationales de la direction culturelle du Haut-commissariat français. Rován et Grosser acceptèrent des missions (séparées) pour le compte de l'UNESCO<sup>956</sup>. Eugen Kogon s'engagea dans le Mouvement européen et devint rapidement le président de la branche allemande de

---

<sup>952</sup> GIRARD et STOETZEL (1956) « L'Opinion publique face à la CED. » In : ARON et LERNER, *La querelle de la CED*. Op. Cit., pp127-175.

<sup>953</sup> Voir à ce propos : HÖRBER (2006) *The Foundations of Europe*. Op. Cit.

<sup>954</sup> Jean Schlumberger, « Une étrange faculté d'oubli », *Le Figaro*, le 18 mars 1952 (91-92). In : SCHLUMBERGER (1961) *Oeuvres complètes. Tome VII*. Op. Cit.

<sup>955</sup> Sur cette notion empruntée à Cyril Lemieux, voir note 899.

<sup>956</sup> Au début des années 1950, l'UNESCO commençait à financer divers projets sur le thème de l'Europe de la culture et de l'Éducation. Rappelons que dans son préambule, cette institution internationale affichait une identité en résonance avec les préoccupations de nos militants sur la question de la socialisation à la cause de la paix : « Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix (...) L'incompréhension mutuelle des peuples a toujours été, au cours de l'histoire, à l'origine de la suspicion et de la méfiance entre nations, par où leurs désaccords ont souvent dégénéré en guerre ». Cité dans : SMOUTS, BATTISTELLA et VENNESSON (2006) *Dictionnaire des relations internationales : approches, concepts, doctrines*. Paris : Dalloz, p406. Alfred Grosser accepta en 1950/1951 une mission visant à bâtir un centre international de jeunesse en Allemagne. Joseph Rován partit pour sa part promouvoir cette Europe de la culture en Italie (1953-1955).

cette association. Jean Moreau, François Bourel ou encore Hans Mertens partirent pour leur part travailler quelques années à la Campagne européenne de la jeunesse (voir 2/).

Ces stratégies séparées – la coopération culturelle franco-allemande, l'UNESCO, le Mouvement européen, la Campagne européenne de la jeunesse, etc. - font signe de la difficulté éprouvée par ces militants dans leur quête d'une arène susceptible de prendre en charge la cause qui était la conséquence logique de leur action passée : la socialisation d'une nouvelle génération dans le cadre de la construction européenne. La période qui nous intéresse ici (les années 1949-1955) ne fut cependant pas sans importance pour la suite de l'histoire. L'outil des rencontres franco-allemandes de jeunes continua sa diffusion dans le « répertoire des pratiques administratives »<sup>957</sup> en réponse, comme le prévoit le schéma de Kingdon<sup>958</sup>, à un autre problème : la lutte d'influence entre les deux blocs autour de la jeunesse occidentale.

## **2/ Les rencontres de jeunes comme moyen pour contrer l'influence communiste sur les mouvements de jeunesse**

Suite au processus de médiation du début des années 1950, les rencontres de jeunes ne se concevaient plus, au niveau du discours public, que comme un outil au service du rapprochement franco-allemand ou de la construction européenne. Ce changement dans la signification publique de l'outil est essentiel pour comprendre comment cette « solution » rencontra un nouveau problème : la lutte d'influence entre les deux blocs autour de la jeunesse occidentale<sup>959</sup>.

On sait que les pays du bloc de l'Est travaillaient de manière intense à l'embrigadement de leurs futurs citoyens. Ils dépensaient aussi des fortunes<sup>960</sup> afin de sensibiliser les jeunes occidentaux aux vertus du socialisme réel. L'élément le plus visible de

---

<sup>957</sup> Sur cette notion proposée en écho aux travaux de C. Tilly sur l'action collective, voir note 843.

<sup>958</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit.

<sup>959</sup> Nous filons toujours la métaphore de Kingdon sur le courant des « problèmes » et celui des « politiques publiques ». Ibid.

<sup>960</sup> Joël Kotek cite des chiffres impressionnants. La RDA invita un millions de jeunes du monde entier pour le 3<sup>ème</sup> festival mondial jeunesse à Berlin Est. La Pologne dépensa 100 millions de dollars pour le festival de Varsovie en 1955, soit 5% de son PIB de la Pologne. KOTEK (1998) *La jeune garde : entre KGB et CIA, la jeunesse mondiale, enjeu des relations internationales, 1917-1989*. Paris : Seuil.

cette politique de propagande en direction de la jeunesse occidentale était les grands « Festivals mondiaux de la jeunesse » qui rassemblaient régulièrement toutes les jeunesses du monde dans une sorte de communion internationaliste, antifasciste et anti-impérialiste. Ces manifestations marquèrent une « génération » de « progressistes ». Hervé Hamon et Patrick Rotman ont par exemple popularisé l'image du jeune Alain Krivine se rendant au sixième festival mondial de la jeunesse à Moscou en 1957<sup>961</sup>.

L'autre volet de la politique de conquête menée par les communistes consistait à prendre le contrôle des mouvements de jeunesse occidentaux, en particulier de leurs fédérations internationales<sup>962</sup>. D'après Joël Kotek le problème était particulièrement aigu au début des années 1950, les communistes ayant réussi à « prendre » les deux principales fédérations internationales d'associations de jeunesse : « *La pratique du noyautage explique en partie comment, à travers la FMJD et l'UIE<sup>963</sup>, l'URSS parvient de 1945 à 1950 à exercer un véritable monopole dans la représentation internationale des jeunes et des étudiants* »<sup>964</sup>.

Il s'agissait d'un enjeu politique majeur dans le contexte politique de l'époque. C'est particulièrement évident pour la RFA. Rappelons que l'URSS n'avait pas encore renoncé à l'inclusion de tout le territoire allemand dans sa zone d'influence<sup>965</sup>. Parallèlement à sa politique d'alliances stratégiques à l'Ouest, la RFA poursuivait donc une politique intense de socialisation de sa jeunesse, que ce soit au travers de l'école ou de la formation politique extra-scolaire (la Politische Bildung). Mais la préoccupation politique était également importante du côté français. Joël Kotek a établi que les Renseignements généraux français commencèrent à fichier les principaux responsables des organisations de jeunesse dès 1947<sup>966</sup>.

Les gouvernements français et allemands ne tardèrent pas à comprendre que les rencontres internationales de jeunes pourraient servir à contrecarrer cette influence. U. Pfeil signale ce point dans son étude sur la RDA : « *le regard sur les débuts des relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse révèle de manière très claire qu'elles furent une*

---

<sup>961</sup> HAMON et ROTMAN (1987) « La jeunesse du monde. » *Génération. I/ Les années de rêve*. Paris : Seuil, pp13-42.

<sup>962</sup> MERTENS (1951) « Internationale Jugendarbeit. » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 12, pp213-220.

<sup>963</sup> Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique et Union Internationale des Etudiants, deux organisations mondiales dominées par les communistes.

<sup>964</sup> KOTEK (1998) *La jeune garde*. Op. Cit., p14.

<sup>965</sup> Staline envoya en 1952 plusieurs notes aux gouvernements occidentaux dans lesquelles il proposait la réunification et la « neutralisation » de l'Allemagne. Après quelques années, le spectre de la disparition de la RFA se dissipa peu à peu pour se concentrer finalement sur la question de Berlin. WINKLER (2005) *Histoire de l'Allemagne. XIX-XX<sup>ème</sup> siècle. Le long chemin vers l'Occident*. Paris : Fayard.

<sup>966</sup> KOTEK (1998) *La jeune garde*. Op. Cit., p335.

*composante de l'histoire de la Guerre froide et de la concurrence entre des systèmes politiques, économiques et sociaux différents* »<sup>967</sup>.

Une des raisons pour lesquels les gouvernements décidèrent de mener la contre-offensive idéologique au niveau international a été mise en évidence par L. Eberhard-Harribey dans son étude sur les politiques européennes de jeunesse<sup>968</sup>. Cette échelle devait permettre aux gouvernements occidentaux de ne pas éveiller, quelques années après la guerre, le souvenir de l'instrumentalisation par les régimes totalitaires ou autoritaires des mouvements de jeunesse. Nous avancerons une autre raison, d'ordre symbolique ou rhétorique : le pouvoir d'influence des communistes était largement lié à l'écho que rencontraient leurs slogans anti-fascistes, anti-impérialistes et anticolonialistes chez les jeunes occidentaux. Rappelons que la France était empêtrée dans la guerre en Indochine (et bientôt en Algérie) et que l'image de l'Allemagne adenauerienne souffrait de la présence, dénoncée par les communistes, de nombreux anciens nazis à des postes de responsabilité<sup>969</sup>. Les grands récits unanimes<sup>970</sup> sur la réconciliation franco-allemande ou la construction européenne permettaient à la rhétorique occidentale de rivaliser sur le terrain du symbolique avec les communistes.

La fixation de ce problème politique sur les rencontres franco-allemandes de jeunes se manifesta lors d'un événement précis. En 1951, la RDA organisa à Berlin une importante manifestation internationale centrée sur la jeunesse : les *Weltjugendfestspielen*. Nous avons placé en annexe un document qui montre à quel point cette manifestation suscita des inquiétudes du côté occidental. Dans ce tract diffusé par un « *Comité pour la mise à jour du 'Festival mondial de la jeunesse' communiste et pour la promotion d'une véritable communauté mondiale internationale* », on pouvait lire notamment :

« *A la population de Berlin ! Dans quelques jours commence le 'Festival mondial de la jeunesse' communiste. Notre ville doit encore une fois devenir le théâtre d'une grande manœuvre de propagande des stalinien. Les nombreux jeunes qui seront rameutés par les méthodes des détenteurs du pouvoir à l'Est ne*

---

<sup>967</sup> « *Der Blick auf die Anfänge der deutsch-französischen Jugendbeziehungen macht sehr schnell deutlich, dass sie ein Bestandteil der Geschichte des Kalten Krieges und der Konkurrenz zwischen unterschiedlichen politischen, ökonomischen und sozialen System waren* ». PFEIL (2004) *Die anderen deutsch-französische Beziehungen*. Op. Cit., p371. Outre U. Pfeil, J. Kotek a analysé cette question en soulignant l'importance de l'investissement des deux grandes puissances dans le financement des mouvements de jeunesse européens. KOTEK (1998) *La jeune garde*. Op. Cit. Le travail de L. Eberhard-Harribey complète bien cette analyse. L'auteur met en évidence que les politiques européennes de jeunesse sont en partie nées de la volonté de ne pas laisser aux Etats-Unis et à l'URSS le monopole de l'intervention en direction des jeunes européennes. EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>968</sup> Ibid.

<sup>969</sup> Comme par exemple H. Globke, proche conseiller d'Adenauer, condamné par contumace de manière spectaculaire par une juridiction de RDA en 1963.

<sup>970</sup> Sur les profits qu'on peut tirer de ce genre de « soumissions à l'universel », voir : BOURDIEU (1994) *Raisons pratiques*. Op. Cit., p164.

connaissent la vie dans une société libre et démocratique qu'au travers des paroles incendiaires des communistes. Ils sont fatigués de la propagande ! Il nous revient de leur montrer que nous sommes fiers de notre liberté, liberté pour laquelle tant de sacrifices ont été consentis. Saisissez toutes les occasions pour amener ces jeunes à la vérité. Ils vous en seront reconnaissants ». (Voir Document 3/ en annexe, p625).

Témoin de cet événement, Antoine Wiss-Verdier<sup>971</sup> relata dans divers articles le caractère grandiose de la manifestation : « *Il était parfois difficile de garder son sang-froid, de ne pas se laisser impressionner par cette gigantesque mise en scène. (...) Il y avait là le fracas des fanfares qui vous atteignait jusqu'à la moelle. Mille, dix mille, cent mille, un million ; tout le gigantisme de l'Est. On sortait du secteur démocratique ivre de bruit, de clameur, de couleurs... étourdi par cet indescriptible tohu-bohu qui dura quinze jours* »<sup>972</sup>. La France et l'Allemagne décidèrent de réagir en lançant la première grande manifestation européenne de jeunesse : les rencontres de la Loreley.

Ces rencontres se déroulèrent sur 5 périodes de 10 jours du 20 juillet au 6 septembre 1951 sur le rocher de la Loreley, près de Coblenz. Elles regroupèrent quelques 14 000 participants, auxquels il convient d'ajouter 22 000 visiteurs. Les Allemands et les Français constituaient la majorité mais à peu près toutes les nations de l'Europe occidentale furent représentées. Les rencontres de la Loreley furent symboliquement placées sous l'égide du Mouvement européen, avec Alexandre Marc<sup>973</sup> en invité d'honneur, mais l'organisation concrète revint aux services administratifs issus de l'ancienne DEP. Jean Moreau était à l'époque responsable du bureau qui supervisa l'opération<sup>974</sup>. Il résume en ces termes le contenu des rencontres : « *des programmes d'une densité extravagante conçus sur le principe : la journée les groupes de travail et les débats sur des thèmes bien déterminés, des*

---

<sup>971</sup> Antoine Wiss-Verdier (1919-1974) est un journaliste (Le Figaro) français. Jeune alsacien en 1940, il échappa de justesse à la mobilisation dans l'armée allemande en partant en Afrique du Nord. De retour en France en 1946, il fit la connaissance du père du Rivau et commença une collaboration avec le BILD qui ne se termina qu'à sa mort en 1974.

<sup>972</sup> WISS-VERDIER (1951) « Le festival international de la jeunesse. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Décembre 1951, pp1050-1055, p1052.

<sup>973</sup> Sur ce militant personaliste et son intérêt pour l'Allemagne, voir : KELLER (1995) « Médiateurs personalistes entre générations non-conformistes en Allemagne et en France : Alexandre Marc et Paul L. Landsberg. » In : MERLIO, *Ni gauche ni droite : les chassés-croisés idéologiques des intellectuels français et allemands dans l'entre-deux-guerres : actes du colloque, Bordeaux, 1991 organisé par le Groupe de recherche sur la culture de Weimar ; le PHILIA, Philosophie et littérature de langue allemande, Rennes II ; et le CIRAMEC, Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne moderne, Bordeaux III*. Talence : Éd. de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, pp258-273.

<sup>974</sup> Il explique par ailleurs dans son récit de vie avoir été à l'origine de l'idée. Les archives allemandes confirment qu'il joua un rôle de premier plan dans l'organisation. Bericht über meinen Besuch im Europäischen Jugendlager auf der Loreley am 31 August 1951, Bonn den 4.9.1951. Bundesarchiv der BRD, Coblenz, B137.

*problèmes de société, dans l'Europe. Et puis le soir des activités culturelles de détente : théâtre, cinéma, la danse, le chant, etc.* »<sup>975</sup>.

Moreau joua semble-t-il à l'époque un rôle « d'entrepreneur de politique publique » au sens de Kingdon<sup>976</sup>. Il avait contribué à la banalisation, au lendemain de la guerre, de la « solution » des rencontres de jeunes. Il contribua à l'association de cet outil au « problème » que posait l'offensive des communistes sur la jeunesse occidentale : « *A l'époque où la propagande communiste jouait le grand jeu de séduire tous ceux qui rêvent d'autorité, allait-on laisser la jeunesse libre s'enfoncer dans un silence couvert par le bruit des haut-parleurs ?* »<sup>977</sup>. Il n'eut guère de problème pour trouver des financements pour cette opération, que ce soit du côté du gouvernement fédéral ou du Haut-commissaire François-Poncet. Des « *donateurs américains* » s'agrégèrent par ailleurs de manière discrète au comité de financement<sup>978</sup>.

Il n'est pas certain que la Loreley fut un grand succès du point de vue de l'objectif politique poursuivi. Des communistes noyautèrent la manifestation. La presse allemande s'en émut en termes imagés : « *Loreley mit rotem Haar !* » (« La Loreley avec des cheveux rouges »)<sup>979</sup>. Le gouvernement allemand fut même interpellé sur cette question par le groupe CDU/CSU au Bundestag<sup>980</sup>. Il semblerait par ailleurs qu'un grand nombre de jeunes ne reçut pas toujours favorablement les discours jugés trop « conservateurs » de certains conférenciers. Le ministère allemand des questions pan-allemandes s'inquiéta par exemple de l'activisme de jeunes Français « *positionnés très à gauche, sans pour autant prendre position activement pour la Russie* » qui exigeaient le retrait du drapeau de l'Etat franquiste espagnol<sup>981</sup>. Ce ministère dressait au final un bilan critique à l'encontre des organisateurs français : « *Il est*

---

<sup>975</sup> Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651.

<sup>976</sup> Dans le schéma de Kingdon, les « entrepreneurs de politique publique » sont ces individus qui établissent des ponts entre les trois logiques de l'action publique : « *Les entrepreneurs de politique publique, ces personnes volontaires pour investir leurs ressources afin de mettre en avant leurs propres propositions ou problèmes, sont responsables non seulement pour attirer l'attention des personnes importantes, mais également pour lier solutions et problèmes et pour lier à la fois les problèmes et les solutions à la vie politique* ». « *Policy entrepreneurs, people who are willing to invest their resources in pushing their pet proposals or problems, are responsible not only for prompting important people to pay attention, but also for coupling solutions to problems and for coupling both problems and solutions to politics* ». KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit., p20.

<sup>977</sup> Cité par : PFEIL (2004) *Die anderen deutsch-französische Beziehungen*. Op. Cit., p373.

<sup>978</sup> Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651. Ce fait n'est guère étonnant quand on sait que la plupart des opérations européennes centrées sur la jeunesse furent financées jusque dans les années 1960 par la CIA via des sociétés écrans. Voir : KOTEK (1998) *La jeune garde*. Op. Cit.

<sup>979</sup> « Loreley mit rotem Haar. » (1951), In : *Rheinische Merkur*, 17.8.1951.

<sup>980</sup> Bundesarchiv der BRD, Coblenz, B137, Jugendfragen Allgemeines : Berufsnot in Westen, Loreley, Eingliederung Jugendlicher aus der SBZ.

<sup>981</sup> Bundesarchiv der BRD, Coblenz, B137, Der Bundesminister für gesamtdeutsche Fragen, Vermerck, Bonn, le 9.8.1951.

*tout de même difficile de comprendre que la direction de la rencontre de la Loreley n'ait pas montré cette semaine plus de compréhension pour la signification politique de la rencontre* »<sup>982</sup>. Ce problème traversa toutes les manifestations de jeunesse organisées par les pays occidentaux préoccupés par l'influence communiste : comment concilier l'intérêt du contrôle idéologique et les principes du pluralisme et de l'esprit démocratique ?

Nous écrivions plus haut que la « fenêtre d'opportunité » ouverte au début des années 1950 se referma rapidement. Les rencontres de la Loreley restèrent un épisode sans lendemain jusqu'au début des années 1960. La préoccupation des pouvoirs publics par rapport à l'influence des communistes sur la jeunesse ne disparut évidemment pas en 1951 mais les opérations conçues pour répondre à ce problème furent désormais financées par des sociétés écran de la CIA. C'est en particulier le cas de la Campagne européenne de la jeunesse, lancée en 1951 sous l'égide (officielle) du Mouvement européen<sup>983</sup>.

L'animation de cette entreprise de sensibilisation au thème de l'Europe (occidentale) fut coordonnée, une fois encore, par Jean Moreau, qui avait fait la connaissance de Paul-Henri Spaak, le président de Mouvement européen, à la Loreley. Il resta pendant trois ans à la tête du secrétariat de cette « campagne » (1951-1953). Elle ne déboucha sur rien de très précis, faute d'une entente entre les acteurs sur l'action à mener<sup>984</sup>. Jean Moreau explique dans son récit de vie que son action fut empêchée par le faible intérêt de ses mécènes américains pour son projet pédagogique de sensibilisation en profondeur à la cause de l'Europe :

*« Mais les choses ne furent pas si simples en réalité. Pourquoi ? Premièrement parce que dans l'esprit d'un certain nombre de responsables du Mouvement européen, lui-même pluraliste, et des américains qui travaillaient avec lui, l'objectif, c'était de faire un grand show qui puisse être comparé aux festivals mondiaux de la jeunesse. Il s'agissait donc de faire un festival mondial de la jeunesse européenne et libre. Donc une action concentrée dans le temps, qui nécessitait peut-être un an de préparation. Et puis après c'était tout. Alors (...) qu'il eût été préférable, qu'il était plus sérieux de prévoir un programme d'action en profondeur, multiforme, réparti dans les différents pays en fonction des situations nationales. Mais tout cela a pris beaucoup de temps et d'énergie »*<sup>985</sup>.

---

<sup>982</sup> « *Es kann wohl auch nicht erklärt werden, dass die Leitung des Loreley-Treffens nicht genügend Verständnis für die politische Bedeutung des Treffens gerade in diesen Wochen gezeigt hat* », Bundesarchiv der BRD, Coblenz, B137, Vermeck, Bonn, den 20.8.1951.

<sup>983</sup> La Campagne Européenne de la Jeunesse fut financée par une fondation américaine écran : *The American Comity for United Europe*. Sur le financement par la CIA des associations européennes de jeunesse dans le cadre de la Guerre froide, voir : KOTEK (1998) *La jeune garde*. Op. Cit. Entre 1951 et 1959, la CIA aurait distribué 1 300 000 dollars à la Campagne européenne de la jeunesse.

<sup>984</sup> On lui doit simplement l'institution de la « journée de l'Europe » dans les écoles.

<sup>985</sup> Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651.

Ce récit par Jean Moreau sur l'apparition d'une mésentente entre militants d'une socialisation effective des jeunes à la cause de l'Europe et « anti-communistes » nous rappelle que la mise en cohérence des intérêts divergents dans une action collective et publique commune est un phénomène toujours contingent et incomplet. Nous montrons cependant dans la section suivante que le transcodage de ces « perspective hétérogènes » alla plus loin que ce que ce témoignage pourrait laisser entendre. Les intérêts en question furent subsumés dans une matrice cognitive et normative qui sera reprise au moment de la création de l'OFAJ.

### **3/ Le transcodage, à l'échelle du sous-système de la coopération culturelle franco-allemande, de tous ces éléments hétérogènes**

Le modèle de Kingdon - fort utile pour penser cette rencontre entre deux logiques autonomes, la solution politique des rencontres de jeunes et le problème de l'influence des communistes sur la jeunesse - ne dit pas grand-chose sur les implications intellectuelles du mécanisme<sup>986</sup>. La littérature théorique et les différents cas étudiés dans cette étude permettent de faire plusieurs hypothèses. On se souvient par exemple que dans le cas du « consensus ambigu » de l'immédiat après-guerre, les militants du rapprochement par la jeunesse s'étaient appuyés sur des problèmes de l'époque – Comment assurer la sécurité de la France ? Peut-on rééduquer les jeunes Allemands ? – pour légitimer une action qui allait, de leur point de vue, dans le sens de leur cause. L'entente entre les acteurs était cependant demeurée très limitée. Elle n'avait porté que sur le sens immédiat de ces pratiques (mettre en relation les jeunes pour changer les mentalités). Les acteurs ne s'étaient pas lancés dans ce que Boltanski et Thévenot ont appelé une « épreuve de justification »<sup>987</sup>. Les militants du rapprochement avaient *rhétoriquement* repris à leur compte le discours des sécuritaires (voir pp146-159). Les identités et les croyances des uns et des autres étaient demeurées inchangées. On observe un phénomène différent ici : la constitution, par le discours, d'une entente qui déborda sur le sens politique et moral de l'outil.

---

<sup>986</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit. On pourrait faire la même remarque pour les approches voisines centrées sur la notion d'institution : MARCH et OLSEN (1989) *Rediscovering Institutions*. New York : The free press.

<sup>987</sup> Sur cette notion, voir note 391.

Pierre Lascoumes s'est intéressé à ces phénomènes de construction de catégories cognitives nouvelles à partir « d'éléments hétérogènes ». Il a synthétisé sous le vocable « transcodage » ce mécanisme<sup>988</sup> en référence aux travaux de Michel Callon sur la sociologie de la traduction. Cette notion vise à comprendre comment les acteurs des politiques publiques construisent du sens à partir de matériaux qui n'ont, au départ, pas grand-chose à voir entre eux : « *La signification que nous donnons à la notion de transcodage se rapproche de celle de 'traduction' utilisée par Michel Callon, dans la mesure où ce processus concerne une activité de production de sens par transaction entre des perspectives distinctes voire hétéroclites* »<sup>989</sup>.

La production d'un sens commun à partir de perspectives distinctes alla relativement loin au moment des rencontres de la Loreley. Nous avons vu plus haut qu'une représentation positive commune de la jeunesse allemande s'imposa dans le sous-système des acteurs intéressés par les rencontres internationales quand le gouvernement de la RFA investit celles-ci d'une nouvelle mission : symboliser le renouveau démocratique de « L'Allemagne nouvelle » (voir pp214-220). On observera dans les paragraphes qui suivent la construction d'un accord effectif à un autre niveau : celui des objectifs politiques.

Le diagnostic ne doit pas être exagéré. Pour commencer, le phénomène en question ne concerne qu'un sous-système d'action publique relativement restreint ne comprenant, grosso modo, que les associations militantes dont nous avons déjà parlé, divers mouvements de jeunesse et quelques administrations publiques intéressées par les rencontres de jeunes : les ambassades, les directions des affaires culturelles des ministères des Affaires étrangères et quelques services d'autres ministères spécialisés. Des divergences subsistèrent ensuite entre - si l'on simplifie le propos aux deux principaux types d'acteurs intéressés par les rencontres de jeunes – les militants du rapprochement entre les peuples et les fonctionnaires qui entendaient prioritairement contrecarrer l'influence communiste sur la jeunesse. On observe cependant que les frontières entre ces deux types devinrent de plus en plus floues.

La construction d'une équivalence entre l'objectif de la réconciliation et de la lutte contre le communisme est triviale du point de vue des fonctionnaires intéressés par le contrôle idéologique des mouvements de jeunesse. Nous l'avons dit : les grands récits sur la réconciliation par la jeunesse ou la construction de l'Europe par les jeunes étaient alors conçus comme des antidotes symboliques ou rhétoriques aux slogans anti-impérialistes et anti-colonialistes des communistes. La partie la plus intéressante de ce transcodage concerne donc le changement chez les militants du rapprochement. Au cours de la période dite du

---

<sup>988</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.

<sup>989</sup> LASCOUMES (1994) *L'éco-pouvoir*. Op. Cit., p24.

« consensus ambigu » (1945-1949), ces acteurs n'avaient jamais intériorisé les normes « sécuritaires » de leurs partenaires qu'ils appelaient les « pharisiens »<sup>990</sup> (voir Chapitre 1/). Leurs discours et leurs actes du début des années 1950 révèlent un changement important sur ce point.

Une analyse sémantique simple des textes produits à l'époque par les réseaux du BILD et de la GUZ révèle un glissement du sens du signifiant « réconciliation franco-allemande », cette notion renvoyant de plus en plus à l'idée de rapprochement avec la seule RFA puis à l'idée de réconciliation « contre le Bloc de l'Est ». Ce glissement s'opéra à travers la réhabilitation d'une catégorie culturelle éprouvée : l'Occident chrétien<sup>991</sup>.

Cette représentation de la réconciliation franco-allemande contre le communisme prit une forme particulière dans le domaine du « travail international de jeunesse ». Dans l'idéologie dorénavant diffusée par le réseau du BILD et plus généralement par toutes les associations culturelles financées par le gouvernement fédéral, le communisme était présenté aux jeunes comme une menace contre la civilisation occidentale. On pouvait par exemple lire dans un éditorial du BILD de 1951 : « *Les communistes allemands ont compris que pour assurer l'avenir de leur régime, ils devaient avoir avec eux la jeunesse. La manifestation monstre qui se déroulera à Berlin au mois d'août prochain et qui rassemblera deux millions de membres des jeunesse communistes du monde entier, veut être pour l'Occident comme un avertissement* »<sup>992</sup>.

Dans le quotidien des rencontres de jeunes, ce transcodage se traduisait par des exposés où tel ou tel pédagogue opposait le caractère pacifique et démocratique de la RFA réconciliée avec la France à la réalité totalitaire de la vie de l'autre côté du Mur. Il se manifestait aussi par des excursions à la frontière entre les deux Etats allemands. Un « ancien jeune » se souvient que « *dans les échanges qui avaient lieu à moins de 150 kilomètres de la frontière, il y avait toujours une excursion à la Zonengrenze. Alors cela servait aussi la réconciliation franco-allemande car cela permettait de montrer combien on avait avancé dans la réconciliation, et combien on s'était éloigné par rapport aux Allemands de l'Est et*

---

<sup>990</sup> GROSSER (1950) « Les pharisiens. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février 1950, 5, pp1-6, p1.

<sup>991</sup> FABER (1979) *Abendland. Ein politischer Kampfbegriff*. Hildesheim : Gerstenberg Verlag.

<sup>992</sup> « La jeunesse allemande, une génération perdue ? » (1951), In : *Documents, revue des questions allemandes*, Juillet-août 1951, 7/8, pp624-627. Voir également : « La jeunesse de l'Allemagne Orientale. » (1951), 7/8, pp653-670, « La jeune garde à l'Ouest. » (1955), In : *Documents, revue des questions allemandes*, 10, pp1298-1300 ; « Consécration de la jeunesse. » (1955), In : *Documents, revue des questions allemandes*, Octobre 1955, 10 ; FEUSER (1960) « La jeunesse allemande derrière le rideau de fer. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mai-juin 1960, 3, pp273-283.

*aux Russes. Je crois qu'il y avait une opération de contraste qui là aussi, n'était pas inintéressante* »<sup>993</sup>.

Les « observateurs » Est-allemands n'ont évidemment pas manqué de remarquer ce changement de ton. Dans les rapports sur la France, les « informateurs inofficiels » du régime de Pankow classent systématiquement, à partir des années 1950, les revues du BILD et du CFEAN parmi les organes de propagande du gouvernement de Bonn en France<sup>994</sup>. Le jugement est en réalité quelque peu grossier. On constate, plus précisément, que les membres du réseau du BILD ou de la GUZ allèrent très loin dans la mise en équivalence des normes sur le rapprochement par la jeunesse et de la lutte contre l'influence des communistes sur cette catégorie d'âge. Le tournant « anticommuniste » apparaît en revanche moins marqué du côté du CFEAN. Le réseau piloté par Alfred Grosser avait certes une ligne éditoriale pro-occidentale. Un son de cloche dissonant pouvait cependant se faire entendre dans le bulletin de l'association. Il ouvrit par exemple en 1950 ses colonnes à l'universitaire « progressiste » Pierre Paul Sagave, qui jeta ce regard critique sur la foi du CFEAN dans « L'Allemagne nouvelle » :

*« Vous dites que la minorité nationaliste se recrute [en RFA] dans l'ancienne génération, que les esprits ouverts se rencontrent chez les jeunes. Je crains fort que ces remarques ne vous aient été inspirées au cours de déplacements organisés (conférences, reportages) par des organisateurs de rencontres (...). Vous risquez de faire oublier à vous même et à vos lecteurs que l'Allemagne bourgeoise et petite bourgeoise n'est pas libérale, mais réactionnaire et nationaliste dans son essence. (...) L'espoir d'un rapprochement véritable et durable réside, à mon avis, dans la multiplication des contacts avec la classe ouvrière et ses représentants ».*<sup>995</sup>

On le voit, cette rencontre du début des années 1950 de la solution des rencontres de jeunes avec les problèmes issus de la division de l'Allemagne eut directement pour conséquence la cristallisation d'un embryon de « système de croyances »<sup>996</sup> synthétisant dans une « totalité signifiante »<sup>997</sup> un outil d'action publique (les rencontres de jeunes), un slogan « la réconciliation par la jeunesse » et un intérêt politique : la lutte contre l'influence communiste sur la jeunesse occidentale.

Du point de vue de la construction sociale de l'OFAJ, cet épisode peut s'interpréter comme un processus cumulatif d'agrégation d'intérêts et d'acteurs autour de la solution du

---

<sup>993</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, 26 mai 2002.

<sup>994</sup> Voir par exemple : Politisches Archiv des Auswärtigen Amtss, Berlin, MfAA, C368/73.

<sup>995</sup> SAGAVE (1950) « A propos des pharisiens et du nationalisme en Allemagne. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril, 5, pp6-7.

<sup>996</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

<sup>997</sup> Sur cette notion, voir note 185.

« rapprochement par la jeunesse ». Nous avons vu que les sécuritaires eurent globalement peu de difficultés à intégrer le nouveau référentiel. Rares sont également les militants de la première heure qui quittèrent alors la scène par refus du changement de référentiel. Nous avons déjà mentionné le cas de Sartre, qui avait accepté dans un premier temps de participer à l'aventure du CFEAN avant de se raviser dans le contexte de la Guerre froide. Du côté des « militants associatifs » ou des fonctionnaires de l'ancienne DEP, il convient de citer le cas de Jacques Deshayes, qui avait été prêtre dans les années 1930, avait perdu la foi pendant la guerre et s'était finalement converti au communisme (matérialiste). Rován relate dans cet extrait sa marginalisation et son départ au début des années 1950 : « *Le départ de M. Deshayes, chef du service jeunesse/sport pour le pays de Bade, en 1950, fut avant tout dû à des considérations d'ordre personnel ; mais l'isolement progressif d'un homme politiquement situé à l'extrême gauche, quoique sans dogmatisme ni exclusivisme, dans le climat alourdi de la Guerre froide, n'y était certainement pas étranger.* »<sup>998</sup> Ces cas sont cependant relativement isolés : appelés à choisir leur camp, ces militants du rapprochement franco-allemand choisirent la République Fédérale d'Allemagne. La coalition d'acteurs intéressés par cet outil continuait donc à s'élargir : militants de la première heure, anciens sécuritaires reconvertis, fonctionnaires de la diplomatie culturelle française et allemande, unités administratives préoccupées par l'influence des communistes sur la jeunesse, etc. L'option de la « réconciliation par la jeunesse » poursuivait sa banalisation.

## C/ L'option de la « réconciliation par la jeunesse » dans la « soupe primitive » du courant des solutions (1955-1962)

Jusqu'en 1955, les rencontres internationales de jeunes n'avaient sans doute pas été au centre de l'intérêt des acteurs politiques français et allemands, mais elles avaient retenu leur attention de manière ponctuelle – pensons aux grandes rencontres de la Loreley ou aux voyages subventionnés de jeunes Allemands en France - comme réponse à divers problèmes posés par la division de l'Allemagne. L'intérêt de la diplomatie culturelle de Bonn pour les

---

<sup>998</sup> ROVAN (1972) « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704, p694.

rencontres de jeunes se maintint à un niveau à peu près constant au cours des années suivantes (1955-1962). La préoccupation autour du problème de l'influence communiste disparut en revanche de l'agenda politique en France comme dans la plupart des autres pays européens<sup>999</sup>. Posons d'emblée le constat qu'aucune nouvelle « fenêtre d'opportunité » ne s'ouvrit dans les courants « problems » ou « politics », entre 1955 et 1962, qui aurait permis à une action publique centrée sur cet outil de voir le jour à la fin des années 1950. L'OFAJ ne fut créé qu'au début des années 1960 (voir Chapitre 3/) quand divers problèmes apparurent à l'agenda politique franco-allemand : comment symboliser le rapprochement ? Comment promouvoir l'apprentissage des langues ? etc. Nous montrons dans cette section que la solution du « rapprochement franco-allemand par la jeunesse », synthèse d'un outil d'action publique et d'un discours naturalisé sur le thème de la réconciliation entre les ennemis héréditaires, est restée pendant toutes ces années une option « en attente » de son problème politique.

Kingdon a proposé une métaphore biologique pour décrire ce phénomène : la « *soupe primitive des politiques publiques* »<sup>1000</sup>. L'expression est intéressante car elle permet de souligner que ces solutions politiques ne sont pas fossilisées, en d'autres termes qu'elles restent bien vivantes pendant ces périodes creuses. La « réconciliation par la jeunesse » n'est restée une option politique possible jusqu'en 1963 que parce que des acteurs et des institutions continuèrent à la porter. Nous montrons qu'un « réseau de politique publique » en partie issu de l'action collective présentée plus haut (voir pp102-136) continua périodiquement d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'importance d'une action franco-allemande en direction de cette catégorie d'âge. En 1960, un militant de cette cause écrivit par exemple : « *Dans cette recherche de contacts et d'amitiés avec les autres peuples, la jeunesse allemande est-elle réduite à agir par ses propres moyens ? Les services officiels de la*

---

<sup>999</sup> Ce fait a été étudié par d'autres auteurs. Joël Kotek a montré que les gouvernements du vieux continent furent doublés par les « deux grands » sur le terrain de la lutte d'influence Est/ouest auprès de la jeunesse de l'Europe occidentale. Au cours de cette période, c'est la CIA et non pas les gouvernements français, allemands ou autres qui assura le financement, par l'intermédiaire de fondations-écrans, des grandes organisations européennes de jeunesse : « *Des ONG aussi respectables que l'Union internationale des jeunesses socialistes (IUSY), Pax Romana, ou encore l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse (WAY) ont profité, à un moment où à un autre de leur histoire, de libéralités de la centrale américaine, et, pour certaines d'entre elles, les sommes allouées ont pu représenter jusqu'à 80% de leur budget* ». KOTEK (1998) *La jeune garde*. Op. Cit., p9. L Eberhard-Harribey a par ailleurs mis en évidence que les pouvoirs politiques européens ne réinvestirent de nouveau ce problème social qu'au cours des années 1960 suite aux révélations, en 1966, par le magazine *Rempart*, de ce vaste jeu d'influence soviéto-américain. EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit. Nous nuancerons plus loin son analyse en montrant que la création de l'OFAJ en 1963 se comprend aussi comme une réponse au problème de l'influence des communistes sur la jeunesse. Il n'en reste pas moins vrai que ce problème disparut de l'agenda politique européen au moins jusqu'au début des années 1960.

<sup>1000</sup> « *Policy primeval soup* ». KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit., p19.

*République fédérale, les ministres des cultes, le Plan fédéral de la jeunesse, etc... ne s'efforcent-ils pas d'approfondir le travail qui s'amorce ? S'agit-il vraiment d'une chose si peu importante qu'on ne s'en soucie pas ? »<sup>1001</sup>.*

Nous présentons dans une première section le réseau en question. Il apparaîtra qu'il se structura selon une logique transnationale franco-allemande (1/). Nous nous interrogeons ensuite sur les conséquences de ce mode d'organisation sur le poids du réseau lors de la création de l'OFAJ. Il apparaîtra qu'il disposait d'assises au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Ce fait explique vraisemblablement l'inscription, inédite dans l'histoire diplomatique, de la jeunesse à l'agenda de cette négociation généraliste internationale (2/). Le mode de structuration transnational du réseau explique probablement aussi le caractère relativement vague du projet en 1962. Rappelons que jusqu'à la veille du traité de l'Elysée, les mémorandums français et allemands n'énonçaient qu'une pétition de principe pour le renforcement des échanges de jeunes entre les deux pays. Ces textes furent rédigés par les directions culturelles du MAE et du AA, deux administrations sectorielles sur lesquelles ce réseau n'avait finalement guère de prises (3/).

## **1/ Un réseau de politique publique structuré autour des ambassades française et allemande**

La notion de « réseau de politique publique » ou de « communauté de politique publique » fut mise en avant par divers auteurs à partir des années 1980. P. Le Galès en a donné la définition suivante : « *Dans un environnement complexe, les réseaux sont le résultat de la coopération plus ou moins stable, non hiérarchique, entre des organisations qui se connaissent et se reconnaissent, négocient, échangent des ressources et peuvent partager des normes et des intérêts. Ces réseaux jouent alors un rôle déterminant dans la mise sur agenda, la décision et la mise en place de l'action publique* »<sup>1002</sup>. Comme le souligne M. Thatcher, la

---

<sup>1001</sup> WOCKER (1960) « Une génération sans visage. » In : *Der Monat*, Juillet-août 1960.

<sup>1002</sup> LE GALÈS (1995) « Les réseaux d'action publique entre outil passe-partout et théorie de moyenne portée. » In : LE GALÈS et THATCHER, *Les réseaux de politique publique. Débat autour des policy networks*. Paris : Harmattan, pp13-28, p14.

notion n'a pas été définie de manière plus précise<sup>1003</sup>. Son intérêt est essentiellement heuristique : elle permet de comprendre le poids sur l'action publique des groupes organisés de manière informelle et trans-sectorielle, dans ce cas précis on ajoutera même « transnationale ». Après 1955, la solution du rapprochement par la jeunesse fut portée par un tel groupe issu des actions collectives des périodes précédentes. Nous tentons de préciser ses contours et ses ressources en analysant successivement, conformément à quelques attentes de la littérature sur ces « réseaux de politique publique » :

- l'ouverture relative de ce groupe (a/),
- l'importance des acteurs dits « collectifs » ou « institutionnels » (b/),
- la présence d'acteurs à la fois publics et privés (c/)
- et le caractère trans-sectoriel et même transnational du mode de structuration des échanges (d/).

#### a/ L'ouverture relative du réseau et ses conséquences : les allers et retours des militants entre la cause franco-allemande et européenne

La notion de « réseau de politique publique » ou de « policy community » permet tout d'abord de penser la question de la frontière du groupe. On sait que Richardson et Jordan faisaient de la « clôture relative » du réseau et de son corrélat, la conscience identitaire de groupe, un élément fondamental des phénomènes qu'ils entendaient décrire<sup>1004</sup>. D'autres auteurs<sup>1005</sup> se sont au contraire appliqués à montrer que les frontières des coalitions qui portent les « solutions de l'action publique » sont très perméables, certains acteurs faisant des aller-retours entre le réseau et son environnement. La question de l'ouverture ou de la fermeture du réseau est donc une question empirique. On observe ici une ouverture... relative. Nous illustrons ce point en reprenant l'étude de la « carrière » des « militants du rapprochement par la jeunesse »<sup>1006</sup>.

---

<sup>1003</sup> THATCHER (1995) « Les réseaux de politique publique. Bilan d'un sceptique. » In : LE GALÈS et THATCHER, *Les réseaux de politique publique*. Op. Cit., pp229-248.

<sup>1004</sup> JORDAN et RICHARDSON (1979) *Governing under Pressure : the Policy Process in a Post-Parliamentary Democracy*. Oxford : Robertson.

<sup>1005</sup> HECLLO (1978) « Issue Networks and the Executive Establishment. » In : KING, *The New American Political System*. Washington D.C. : American Enterprise Institute.

<sup>1006</sup> AGRIKOLIANSKY (2001) « Carrières militantes et vocations à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 80. » In : *RFSP*, 51 (1/2), pp27-46.

On ne sera pas étonné de lire qu'un certain nombre de militants de la première heure portèrent le projet du rapprochement par la jeunesse jusqu'au début des années 1960. C'est par exemple le cas de Jean du Rivau. Les archives, en particulier allemandes, révèlent qu'il soumit aux pouvoirs publics tout au long des années 1950 divers projets centrés sur les rencontres franco-allemandes de jeunes (voir pp262-273). On observe cependant que le cas de Jean du Rivau n'est révélateur que d'une tendance<sup>1007</sup>. L'ouverture relative de ce réseau se mesure à l'existence de deux autres types de militants de la première heure : 1/ celui qui quitta le franco-allemand pour d'autres causes une fois l'œuvre de normalisation accomplie au début des années 1950 ; 2/ et celui qui quitta le franco-allemand à la même époque pour les mêmes raisons avant d'y revenir au début des années 1960.

Nous l'avons dit (voir pp230-235) : suite au lancement de la construction européenne, certains militants du rapprochement franco-allemand par la jeunesse se demandèrent si l'engagement strictement binational avait encore un sens et s'il ne convenait pas de « changer d'échelle ». Ce raisonnement conduisit par exemple Jean Moreau à effectuer un véritable « *chemin de Damas européen* », c'est-à-dire à « *sortir du franco-allemand* » au début des années 1950 et à ne plus militer que pour le développement des politiques de jeunesse au niveau de Bruxelles afin de donner à l'Europe, « *par delà les constructions administratives, quelque chose comme une âme* »<sup>1008</sup>. Il importe d'insister sur ce point car il est révélateur d'une tendance plus générale : Moreau ne revint jamais au franco-allemand et ne joua donc pas directement<sup>1009</sup> un rôle dans la création de l'OFAJ. Il regretta au contraire la création de cette institution sur une base strictement binationale :

*« Je déployais à ce moment là des efforts considérables en France pour essayer de convaincre mes compatriotes qui étaient aux affaires au gouvernement que le bilatéralisme franco-allemand ne débouchait sur rien, s'il n'évoquait pas un projet qui était un projet commun aux deux Etats et qui en intéressait quatre autres. Que par conséquent, même si on voulait privilégier les échanges franco-allemands, il serait bon de leur donner*

---

<sup>1007</sup> A laquelle on rattachera aussi G. Carrez. G. Carrez prit la succession de Jean C. Moreau dans les structures en charge de la jeunesse dans l'administration française en Allemagne. Elle continua, à son retour en France, de promouvoir ces activités. CARREZ (1956) « Les rencontres internationales. » In : *Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques*, 78 ; CARREZ (1957) « Rôle des initiatives privées dans les échanges franco-allemands. Les risques de la liberté. » *Die bedeutung der privaten Initiativen für die deutsch-französische Verständigung*. Köln : Arbeitskreis der privaten Institutionen für internationale Begegnung und Bildungsarbeit, pp25-46.

<sup>1008</sup> MOREAU (1957) « Exposé. » In : BILDUNGSARBEIT, *Die bedeutung der privaten Initiativen für die deutsch-französische Verständigung*. Köln : AKPIIBB, pp49-57, p49.

<sup>1009</sup> Il importe d'insister sur cet adverbe car sa contribution à la construction sociale de l'Office fut multiple. Il contribua à la banalisation de l'outil des rencontres internationales en France et en Allemagne et essaima de nombreuses institutions de reproduction du récit de la réconciliation par la jeunesse (voir pp253-256).

*une inspiration européenne, et même des orientations européennes à long terme. Mais là, c'était le blocage parfait* »<sup>1010</sup>.

Le cas de Jean Moreau est révélateur d'une dimension de l'ouverture du groupe, celle qui conduisit au départ vers d'autres cieux d'une partie de la base militante.

Il importe de bien prendre la mesure du phénomène. Nous avons vu le rôle central joué par Alfred Grosser dans la genèse d'une action collective en faveur du rapprochement par la jeunesse au lendemain de la guerre. Dans un entretien, A. Grosser nous a expliqué qu'il accueillit avec un grand enthousiasme la création de l'OFAJ : « *On a trouvé ça épatant (sic). J'ai trouvé que c'était la seule chose positive qu'il y avait dans le traité* »<sup>1011</sup>. Les archives suggèrent une réception plus ambiguë ou plus équilibrée. La réaction dans le temps de l'action d'Alfred Grosser se lit dans ses « *réflexions sur un traité* »<sup>1012</sup>, un texte publié au lendemain de la signature de cette convention. Après avoir concédé que le projet relatif à la jeunesse répondait à un « *vœu très ancien* », Alfred Grosser faisait part de son scepticisme quant à la finalité « *monogamique* » du futur Office, celle-ci étant « *moins recommandable dans la vie internationale que dans la vie privée* ». Il craignait en particulier que le budget extraordinaire consacré à l'OFAJ ne conduise à « *favoriser outrageusement le travail culturel franco-allemand par rapport au travail culturel international et par rapport à l'action de culture populaire interne des deux pays* ». Cette réaction fut aussi celle des grandes associations de jeunesse qui avaient participé aux rencontres internationales de l'immédiat après-guerre<sup>1013</sup>. Ce départ d'un certain nombre de militants vers d'autres causes est symptomatique, comme nous le verrons plus loin, d'un décalage entre la temporalité de l'action collective et celle de l'action publique.

L'ouverture de ce réseau – analysée ici à travers l'exemple du sous-groupe des militants de la première heure – se mesure à un autre phénomène : les allers et retours de quelques acteurs entre le réseau et son environnement. Le cas de Joseph Rován illustre bien le phénomène. Nous avons vu le rôle joué par J. Rován dans la construction d'un sens nouveau

---

<sup>1010</sup> Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651.

<sup>1011</sup> Entretien avec Alfred Grosser, ancien administrateur de l'OFAJ, Paris, le 4 mai 2005.

<sup>1012</sup> GROSSER (1963) « Réflexions sur un traité. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 77-78, pp1-12.

<sup>1013</sup> Les coordinations nationales furent consultées au cours de l'année 1962 dans les instances de cogestion ou de concertation. Elles saluèrent la volonté apparente des gouvernements de vouloir développer les échanges franco-allemands de jeunes. Mais lors de l'annonce des sommes allouées au nouvel organisme, elles s'inquiétèrent des conséquences de ce volontarisme budgétaire sur le financement des échanges à l'échelle européenne et critiquèrent la « *disproportion entre les moyens que l'on envisage de mettre au service des échanges franco-allemands et ceux dont disposent les échanges avec d'autres pays* ». MAE, Direction des affaires politiques, Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 24 mai 1963, compte rendu de la réunion du 15 mai 1963. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1659

dans les relations franco-allemandes après 1945<sup>1014</sup>. A l'instar de Moreau<sup>1015</sup>, Rovan laissa de côté ses activités franco-allemandes au début des années 1950. Il partit notamment travailler pour l'UNESCO entre 1953 et 1955. Dans ses mémoires, il explique qu'il avait l'impression à l'époque d'avoir fait le tour de la question de la réconciliation et qu'il désirait s'exalter pour d'autres causes. Rovan réinvestit cependant le réseau à la veille de la création de l'OFAJ<sup>1016</sup>. Ce mouvement de retour à l'option binationale n'est pas un choix individuel contingent.

Le mouvement d'aller-retour de Rovan peut d'abord être rapproché de celui d'autres intellectuels proches du personnalisme, comme par exemple Denis de Rougemont<sup>1017</sup>, qui milita au cours des années 1950 pour la construction d'une Europe des peuples ou de la culture à l'échelle continentale. A la fin des années 1950, il tira un bilan négatif de la marche de la construction européenne. Blasé par la faiblesse congénitale du Conseil de l'Europe, il fut déçu par les traités de Rome de 1957 car ceux-ci ne disaient pas un mot des questions de culture et d'éducation. Denis de Rougemont vit dans la petite Europe franco-allemande en train de se constituer au début des années 1960 l'esquisse du projet supranational anti-économiste qu'il appelait de ses vœux<sup>1018</sup>. Cette réaction, dont on retrouve quelques échos chez Eugen Kogon ou encore W. Dirks, est d'autant plus compréhensible que l'Europe communautaire se résumait alors, en pratique, à un programme fort peu « personnaliste » : la Politique agricole commune<sup>1019</sup>.

---

<sup>1014</sup> Rappelons ses activités de militantisme privé (L'Allemagne de nos mérites), son travail de médiation des idées issues du mouvement de l'éducation populaire (il fut responsable du bureau « Education Populaire » de l'administration française en Allemagne de 1947 à 1951) ou encore de diffusion de l'outil d'action publique des rencontres internationales de jeunes (il créa divers instituts pour les rencontres internationales de 1948 à 1950). ROVAN (1945) « L'Allemagne de nos mérites. » In : *Esprit*, 11, pp529-540.

<sup>1015</sup> Mais à partir d'un cheminement et d'une temporalité légèrement différente comme l'explique Moreau dans son récit de vie. Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651.

<sup>1016</sup> Dans un entretien, Joseph Rovan nous a expliqué qu'il aurait convaincu les ministres de la jeunesse Bruno Heck et M. Herzog de l'intérêt du projet. Entretien à son domicile, Paris, avril 2004.

<sup>1017</sup> Denis de Rougemont (1906-1985) est un écrivain suisse et militant européen influencé par la mouvance personnaliste et anti-conformiste des années 1930. Il participa à cette époque à diverses manifestations pacifistes, notamment une rencontre de jeunes européens à Francfort en 1932. Il passa la majeure partie de la guerre aux Etats-Unis et s'engagea ensuite pour la constitution d'une union des peuples d'Europe. Denis de Rougemont prononça à la fin du mois d'août 1947 le discours inaugural du premier Congrès de « l'Union européennes des fédéralistes » à Montreux, d'où sortit le Congrès de La Haye en 1948. Il fit ensuite la promotion de divers projets centrés sur l'idée d'Europe de la culture. Il est par exemple à l'origine du Centre européen de la Culture.

<sup>1018</sup> DEFRANCE (1997) « La culture dans les projets d'Union politique de l'Europe : 1961-1962. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Avril-juin 1997 pp289-302.

<sup>1019</sup> La PAC est exactement contemporaine de la création de l'OFAJ. Lancée par les traités de Rome de 1957, elle connut une première impulsion véritable en décembre 1962 avec la création des FEOGA (Fonds Européen d'Orientation et de Garanties Agricoles). Sur les discussions autour de la PAC dans les réseaux européens personnalistes, voir : WULLUS-RUDIGER (1965) *Français et Allemands : ennemis héréditaires ? : une synthèse de l'histoire européenne*. Bruxelles : Brepols.

Un deuxième élément de contexte joua vraisemblablement un rôle dans ce mouvement de retour au franco-allemand : la crise de la CED. La remontée rapide de la germanophobie en France au début des années 1950 fit prendre conscience à certains militants européens de l'importance, pour la construction européenne, d'un travail spécifique en direction de l'opinion publique française. La revue *Dokumente*, relativement influente en Allemagne à l'époque<sup>1020</sup> joua un rôle dans la diffusion de cette idée :

*« L'échec de la CED est un fait à propos duquel il est devenu absurde de se lamenter. Les pionniers d'une union sont peut-être partis un peu vite en besogne et peut-être ont-ils négligé un élément essentiel : la préparation spirituelle des peuples pour une réorganisation en profondeur de leurs relations traditionnelles. Il est important aujourd'hui que nous reprenions la construction de l'Europe sur une base franco-allemande, que nous résolvions les problèmes un par un, et que nous liions nos efforts économiques, sociaux et politiques avec des actions psychologiques »<sup>1021</sup>.*

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure cette préoccupation irrigua les cercles politico-administratifs. Signalons toutefois que des études furent commanditées par les autorités françaises et allemandes pour mesurer l'ampleur des dégâts causés par la crise de la CED. La montée de la germanophobie en France était relativement transparente. En ce qui concerne l'Allemagne, le MAE commanda en 1953 une enquête substantielle sur l'image de la France outre-Rhin. Elle révéla une permanence des préjugés et des stéréotypes hérités de la guerre et de l'occupation française en Allemagne. Parmi les personnes interrogées qui avaient eu l'occasion de faire la connaissance d'un Français, 71% signalaient que ce contact avait eu lieu pendant la Première (11%) ou la Seconde guerre mondiale (60%). Les auteurs de l'enquête (des chercheurs de l'*Institut für Sozialforschung* de la Wolfgang Goethe Universität de Francfort) recommandaient de travailler ces représentations : *« Si l'on devait pouvoir réussir à agir sur l'opinion publique en éclairant ces domaines mêmes, où l'action déformatrice de connaissances particulièrement insuffisantes, de représentations par trop erronées et de mécanismes psychologiques relevant de l'inconscient se révéla être la plus forte, on peut admettre que de profondes modifications seraient ainsi apportées à cette*

---

<sup>1020</sup> Elle tirait à 80 000 exemplaires.

<sup>1021</sup> *« Das Scheitern der EVG ist eine Tatsache, über die zu lamentieren heute sinnlos geworden ist. Vielleicht sind die Vorkämpfer eines Vereinten zu schnell vorgegangen und haben dabei ein wesentliches Element vernachlässigt : die geistige Vorbereitung der Völker für eine so tiefgreifende Umgestaltung ihrer traditionellen Beziehungen. Wichtig ist Heute, dass wir den Aufbau Europas aus der Basis der deutsch-französischen Zusammenarbeit wiederaufnehmen, indem wir ein Problem nach dem anderen lösen und unsere wirtschaftlichen, sozialen und politischen Bestrebungen mit der psychologischen Aktion verbinden ».* PINEAU, C., (1956), « Die Zukunft der deutsch-französischen Beziehungen ». In : *Dokumente*, 1-2, pp35-36. Jean Schlumberger communiqua aussi beaucoup sur ce thème : SCHLUMBERGER (1954) « Difficultés et facilités des rapports franco-allemands. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril-mai 1954, 30, pp1-2.

*opinion* »<sup>1022</sup>. Cette enquête signale que l'idée d'une action publique dirigée vers les opinions publiques fit son chemin suite à la crise de la CED.

En résumé, le réseau de politique publique qui porta l'hypothèse d'une politique de socialisation des jeunes Français et Allemands étaient relativement ouvert. En limitant l'analyse, comme nous l'avons fait, aux militants de la première heure, on observe que :

- certains militants, comme Jean du Rivau, restèrent fidèles à la cause franco-allemande de 1945 à 1963 ;
- d'autres, comme Jean Moreau, quittèrent le franco-allemand pour l'Europe au début des années 1950 ;
- d'autres enfin firent, à l'instar de Joseph Rovin, un crochet par l'Europe avant de revenir à l'option binationale, soit parce qu'ils furent déçus par l'orbite irrémédiablement technocratique de la construction européenne de type communautaire, soit parce qu'ils diagnostiquèrent un nœud au niveau des opinions publiques française et allemande au moment de la CED.

Il est difficile d'évaluer l'effet de cette ouverture relative sur le poids du réseau en 1963. Une chose est en revanche certaine : le réseau ne se limitait pas à cette « infrastructure humaine »<sup>1023</sup>. Son importance au début des années 1960 est liée au fait qu'une logique « institutionnelle » avait pris le pas sur l'engagement militant de l'immédiat après-guerre.

b/ Des acteurs institutionnels portent le projet indépendamment de la temporalité de l'action militante

La plupart des études qui mobilisent la notion de « réseau de politique publique » font implicitement l'hypothèse que des acteurs collectifs dominant l'activité de coordination. Cette caractéristique commune à tous les réseaux d'action publique est probablement fonctionnelle. Comme le souligne Mark Thatcher, un acteur individuel n'a pas les ressources suffisantes pour peser sur l'action publique<sup>1024</sup>. On observe en effet que le projet d'Office franco-allemand pour la jeunesse fut finalement peut-être moins porté par les Rivau ou Rovin en tant

---

<sup>1022</sup> DÉCAMPS, etc. Voir note 256.

<sup>1023</sup> Expression empruntée à A. Grosser : GROSSER (1985) *L'Allemagne en Occident*. Op. Cit., p38.

<sup>1024</sup> THATCHER (1998) « The Development of Policy Network Analyses. » In : *Journal of Theoretical Politics*, 10-4, pp389-416.

qu'individus que par les institutions qu'ils essaieraient. Les militants du rapprochement par la jeunesse créèrent un certain nombre d'acteurs collectifs ou « institutions » qui relayèrent, selon une temporalité propre et plus grande, les valeurs et les représentations construites dans le temps de l'action (1945-1949 essentiellement). Ce phénomène a notamment été observé par Dudley et Richardson sur d'autres terrains : « *les institutions peuvent conserver certaines idées économiques à la mode en leur temps et les porter pour influencer des politiques publiques futures* »<sup>1025</sup>.

Nous avons vu que Jean Moreau laissa de côté la cause franco-allemande au début des années 1950. Il avait entre temps laissé derrière lui des institutions privées proches des ambassades comme les Instituts de rencontres internationales de Speyer, de Fribourg-en-Brisgau ou encore l'Institut pour les relations internationales de Stuttgart<sup>1026</sup>. Ces structures furent créées pour accueillir les rencontres internationales de l'immédiat après-guerre. Elles furent intégrées au cours des années 1950 aux réseaux de la diplomatie culturelle allemande et contribuèrent à la diffusion d'une représentation « élargie » de l'action culturelle allemande à l'étranger. Moreau essaïma aussi des « entités bureaucratiques » comme le bureau « rencontres internationales » de l'administration centrale du Quai d'Orsay<sup>1027</sup>. Il raconte dans son récit de vie comment Louis Joxe, responsable de la direction des affaires culturelles du MAE à l'époque, décida après avoir eu connaissance de ses activités en Allemagne de lui confier la direction de ce nouveau bureau :

« *Alors de quoi s'agit il dans l'esprit de Louis Joxe, qui est lui même un politique ? De dépoussiérer un peu les relations culturelles et de lui ajouter cet élément d'élargissement des perspectives de contacts intéressant les groupes sociaux les plus divers, de transmission vers l'extérieur d'une image de la France qui ne soit pas nécessairement le conservatoire ni les Arts et Lettres, mais qui rende compte du mouvement des idées, du mouvement de l'économie, de la vie, etc.* »<sup>1028</sup>.

Parmi les autres acteurs qui « essaieraient » des institutions porteuses des normes et des valeurs de cette coalition on peut citer H. Humblot. Celui-ci est indirectement à l'origine de la création de l'*Internationaler Bund für Kultur und Sozial Arbeit*. L'« Internationaler Bund » (IB) est une institution importante des politiques allemandes de jeunesse. Il fait travailler plus de 10 000 personnes et possède environ 700 antennes réparties sur l'ensemble

---

<sup>1025</sup> « *Institutions can enshrine certain fashionable economic ideas at the time of their inception, and carry them forward to influence future policies* ». DUDLEY et RICHARDSON (1999) « Competing Advocacy Coalition and the Process of 'Frame Reflection' : A Longitudinal Analysis of EU Steel Policy. » In : *Journal of European Public Policy*, Juin 1999, 6-2, pp225-248, p229.

<sup>1026</sup> Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651.

<sup>1027</sup> Idem.

<sup>1028</sup> Idem.

du territoire allemand. Il agit dans deux domaines complémentaires : l'aide sociale aux jeunes en situation précaire et le « travail international » de jeunesse. La question des modalités de la création du IB a fait l'objet d'une controverse historique il y a une dizaine d'années<sup>1029</sup>, controverse dont il est sorti en finançant lui-même une recherche sur son origine<sup>1030</sup>. Le IB fut créé en 1949 à l'initiative d'un groupe d'anciens cadres de la Hitlerjugend emmenés par H. Hartmann, qui fut pendant la guerre l'adjoint de Axmann à la tête de cette organisation (la « Reichsjugendführung »). H. Humblot est indirectement à l'origine de cette histoire. Comme il l'a raconté lui-même dans un texte de témoignage<sup>1031</sup>, il fut informé en 1946 par Carlo Schmid que Hartmann venait d'être arrêté car il était soupçonné de vouloir s'appuyer sur son réseau de la Hitlerjugend pour constituer une sorte de « maquis » de résistance contre les puissances occupantes. Humblot militait depuis quelque temps pour une politique miséricordieuse à l'égard des jeunes Allemands. Il fit libérer Hartmann et l'accompagna dans ses initiatives d'expiation de son passé nazi. Une d'elles aboutit à la création de cette institution tournée vers le travail social auprès des jeunes de toutes les origines et le rapprochement entre les peuples. En raison du passé de Hartmann et de ses principaux collaborateurs, la création du IB suscita immédiatement une controverse. L'universitaire Walter Jens, proche du SPD, demanda à l'époque qui était l'administration de tutelle de cet organisme : « *Le ministère des finances du Land du Wurtemberg du Sud Hohenzollern [qui apporta l'essentiel du financement] ? La section jeunesse et sport du gouvernement militaire français [en d'autres termes H. Humblot] ou bien la Reichsjugendführung [dont étaient issus la plupart des dirigeants et Hartmann lui-même] ?* »<sup>1032</sup>. Hartmann fut éternellement reconnaissant à H. Humblot de lui avoir donné sa chance<sup>1033</sup>. Le IB organisa et subventionna au cours des années 1950 un grand nombre de rencontres franco-allemandes de jeunes.

On le voit, diverses institutions vinrent s'ajouter aux associations créées au lendemain de la guerre (le BILD, la GUZ, le CFEAN) pour porter les projets et les valeurs défendus par la coalition militante. Ce passage d'une logique individuelle de l'engagement à une dynamique institutionnelle est important pour comprendre la création de l'OFAJ dix ans après le départ de certains militants, comme Jean Moreau, vers d'autres cieux. On a quelques

---

<sup>1029</sup> MAUßHARDT (1996) « Wer war Henri ? Ehemalige Hitlerjungen und der Internationale Bund. » In : *Die Zeit*, 49.

<sup>1030</sup> *Die 'Gründungsumstände des IB' : 'Fakten zu einer zehr delikaten Historie'. Eine Dokumentation des Betriebsrats NRW.* (1997), Köln : Internationaler Bund. Betriebsrat Nordrhein-Westfalen.

<sup>1031</sup> HUMBLLOT (1981) « Contrôle et incitation des mouvements de jeunesse en Wurtemberg du Sud - un témoignage vécu de 1945 à 1949. » In : VAILLANT, *La dénazification par les vainqueurs.* Op. Cit., pp37-62.

<sup>1032</sup> *Die 'Gründungsumstände des IB' : 'Fakten zu einer zehr delikaten Historie'. Eine Dokumentation des Betriebsrats NRW.* (1997), Köln : Internationaler Bund. Betriebsrat Nordrhein-Westfalen, p9.

<sup>1033</sup> Humblot explique que Hartmann et lui devinrent amis.

raisons de penser qu'il existe une différence entre la temporalité de l'action militante et celle de l'action publique<sup>1034</sup>. La dynamique institutionnelle joua ici clairement un rôle dans la construction d'un pont<sup>1035</sup> temporel entre les différents courants de Kingdon.

c/ Des interactions de type « public/privé » renforcent la banalisation de l'option du « rapprochement par la jeunesse »

On sait que la notion de « réseau de politique publique » fut également mise en avant afin de souligner que le processus d'élaboration des politiques publiques n'est pas seulement capté par les acteurs autorisés (hommes politiques, agences gouvernementales, parlements, etc.). La troisième caractéristique centrale du groupe d'acteurs qui porta la solution du « rapprochement par la jeunesse » est en effet son caractère « public/privé ». Nous avons signalé dans d'autres travaux que l'historiographie du rapprochement franco-allemand du début des années 1960 offre un paysage relativement éclaté<sup>1036</sup>. On trouve d'un côté des auteurs proches de « l'histoire diplomatique » qui expliquent ce rapprochement en insistant sur le rôle joué par de Gaulle et Adenauer<sup>1037</sup>. Désireux de prendre le contre-pied de ce « politisme », d'autres auteurs insistent au contraire sur le rôle des « initiatives privées », des échanges culturels ou encore des mouvements dans l'opinion publique<sup>1038</sup>. Cette approche par les « réseaux de politique publique » permet de joindre les deux bouts.

---

<sup>1034</sup> HEURTIN et TROM (1997) « L'expérience du passé. » In : *Politix*, 10 (39), pp7-16.

<sup>1035</sup> Ou d'un aqueduc si l'on suit la métaphore aquatique de Kingdon.

<sup>1036</sup> DELORI (2006) « La genèse de la coopération franco-allemande au début des années 1960 : l'apport de l'analyse des politiques publiques. » In : *Revue française de science politique*, 2006 (06), vol.56 : n°3, pp409-428.

<sup>1037</sup> Notamment : ZIEBURA (1970) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit. ; HEINEMANN (1977) *Le Traité Franco-Allemand de 1963*. Op. Cit. ; SCHWARZ (1985) *Adenauer und Frankreich : Die deutschfranzösischen Beziehungen 1958-1969*. Bonn : Bouvier ; BARIÉTY (1992) « De Gaulle, Adenauer et la genèse du traité de l'Elysée du 22 janvier 1963. » *De Gaulle et son siècle. L'Europe (Bd. V)*. Paris : Institut Charles de Gaulle, pp352-364 ; KOSTHORST (1997) « Die 'Unerwünschte Liaison'. Thesen zur Vorgeschichte des deutsch-französischen Vertrages vom 22. januar 1963. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, avril-juin 1997, 2, pp177-194 ; SOUTOU (1997) « Le général de Gaulle et le plan Fouchet d'Union politique européenne : un projet stratégique. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Avril-juin 1997, 2, pp211-220 ; SOUTOU (1999) « Adenauer et la coopération stratégique franco-allemande (1956-1963). » *La République fédérale d'Allemagne et la construction de l'Europe (1949-1963)*. Paris : Ed. du Temps, pp245-274 ; MÉNUDIER (2005) « Adenauer, de Gaulle et le traité de l'Elysée selon Alain Peyrefitte. » In : DEFRANCE et PFEIL, *Le traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes*. Op. Cit., pp73-87.

<sup>1038</sup> FARQUHASON et HOLT (1975) *Europe From Below*. Op. Cit., CHRISADLER (1995) « Die deutsch-französische Kulturbeziehungen, 1945-1995. » *Aus Politik und Zeit Geschichte*. Bonn : Edition Bundeszentrale für Politische Bildung, pp35-44, DEFRANCE (1996) « Les premiers jumelages franco-allemands, 1950-1963. » In : *Lendemain*, 21, pp83-95.

Notre analyse s'appuie sur les observations faites par H.M. Bock quant à la genèse, au cours des années 1950, d'un « *réseau [franco-allemand] d'institutions socioculturelles de médiation* »<sup>1039</sup>. A travers cette expression, l'auteur désigne l'ensemble des organisations « *privées* » qui dynamisèrent les échanges culturels entre les deux pays. Il montre de manière convaincante que ces échanges culturels se développèrent sur une base intellectuelle renouvelée par rapport au premier après-guerre, c'est-à-dire à partir d'une représentation de la culture ouverte aux idées issues du mouvement de l'éducation populaire. Parmi ces « *institutions socioculturelles de médiation* » de type « moderne », l'auteur cite les associations historiques étudiées plus haut - le BILD, la GUZ, le CFEAN, le DFI - mais également quelques sociétés franco-allemandes (Deutsch-Französische Gesellschaften) ou encore une structure à l'acronyme inélégant sur laquelle nous reviendrons : le AKIIBB<sup>1040</sup>. Une des thèses développées par H. M. Bock est que ces institutions « privées » exercèrent une sorte de lobbying auprès des administrations de l'action culturelle à l'étranger pour une prise en compte des idées issues de l'éducation populaire.

Il nous semble possible de pousser la thèse un peu plus loin que ne le fait l'auteur en soulignant l'étroite connexion entre ces institutions et les pouvoirs publics. Comme pour les associations historiques du rapprochement franco-allemand<sup>1041</sup>, notre propos ne vise pas à nier l'importance des initiatives issues de la « société civile ». On peut même démontrer, pour certaines associations, que les pouvoirs publics ne jouèrent aucun rôle. C'est par exemple le cas du Prix Strasbourgeois de l'Europe<sup>1042</sup>, financé par l'industriel Alfred Toepfer (1894-1993). Sa fondation était partie prenante de ce réseau – Toepfer récompensa par exemple en 1956 le père du Rivau pour ses activités franco-allemandes – mais le passé controversé<sup>1043</sup> de ce mécène incita les pouvoirs publics à observer avec une certaine distance ses activités franco-allemandes.

---

<sup>1039</sup> BOCK (2003) *Deutsch-französische Begegnung* Op. Cit., p16.

<sup>1040</sup> *Arbeitskreis der privaten Institutionen für internationale Begegnung und Bildungsarbeit* (Cercle de travail des insitutions privées pour les rencontres internationales et le travail d'éducation). COUCHOUD (1955) « Coordonner les échanges. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février-mars, 35, pp1-8.

<sup>1041</sup> Au sujet desquelles nous avons vu qu'elles furent largement financées et, en ce qui concerne le BILD et la GUZ, contrôlées par les pouvoirs publics.

<sup>1042</sup> Qui devint le prix Strasbourg en 1963 et fut supprimé en 1996 suite à de nouvelles révélations sur le passé de son fondateur. TOEPFER (1991) *Erinnerung aus meinen Leben 1894-1991*. Privatdruck ; TIEMANN (2001) *Die Geschichte des Strasburg-Preises : 1963-1996 : ,Vordringlich war die Bereinigung des deutsch-französischen Verhältnisses'*. Hamburg : Christians.

<sup>1043</sup> Un ouvrage collectif édité par Georg Kreis, Gerd Krumeich, Henri Ménudier, Hans Mommsen et Arnold Sywottech fait le tour de la question. Il apparaît que Toepfler participa activement, à travers ses fondations, à la vie culturelle et économique du Troisième Reich. KREIS, G., G. KRUMEICH, et al., (2000), *Alfred Toepfer : Stifter und Kaufmann. Bausteine einer Biographie - Kritische Bestandsaufnahme*. Hamburg : Christians.

Le cas est cependant isolé. La plupart du temps, il est difficile de démêler dans ces initiatives franco-allemandes dites « privées » ce qui relève du sociétal et du politique (au sens du pouvoir politique). On peut illustrer cette idée en prenant comme exemple le AKIIBB que Hans Manfred Bock présente comme un exemple paradigmatique du poids des initiatives privées dans le rapprochement franco-allemand<sup>1044</sup>. Cette structure visait à fédérer les associations d'échanges culturels avec la France (et quelques autres pays européens) qui rejetaient la représentation classique de la culture centrée sur les beaux-arts. Il s'agissait bien d'une institution de droit « privé ». Mais cette fédération d'associations fut en réalité créée en 1955 à l'initiative des pouvoirs publics allemands. L'idée est venue de la volonté du gouvernement fédéral de Bonn de trouver un interlocuteur pour développer, par des subventions, les échanges culturels avec l'étranger<sup>1045</sup>. Elle fut relayée au niveau local, c'est-à-dire à Stuttgart, par les notables politiques régionaux du parti libéral qui cherchaient à contrecarrer l'influence de la CDU sur de nombreuses organisations franco-allemandes<sup>1046</sup>. La part du privé et du public dans la création de cette institution est, en réalité, impossible à déterminer<sup>1047</sup>.

On pourrait ainsi multiplier les exemples. En 1953, les deux principales coordinations d'associations de jeunesse françaises et allemandes, le Conseil français des mouvements de jeunesse et le *Deutscher Bundesjugendring*, établirent une « *relation permanente* »<sup>1048</sup>. La multiplication des contacts institutionnels entre les associations de jeunesse françaises et allemandes est évidemment un événement important pour comprendre la banalisation du « rapprochement franco-allemand par la jeunesse » au début des années 1960. Mais l'affaire fut en réalité supervisée, sinon initiée, par les services de l'administration culturelle française d'occupation. Dans son récit de vie publié en annexe, Jean Moreau explique comment il mit en contact le représentant des jeunes catholiques allemandes, Josef Rommerskirchen<sup>1049</sup>, et

---

<sup>1044</sup> Les remarques qui suivent s'appuient sur le dépouillement exhaustif des archives de cette institution. Ces archives sont conservées par le Deutsch-Französisches Institut de Ludwisburg.

<sup>1045</sup> COUCHOUD (1955) « Coordonner les échanges. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février-mars, 35, pp1-8.

<sup>1046</sup> Il était en effet entendu que le Deutsch-Französisches Institut, lié au gouvernement libéral du Land, piloterait cette institution.

<sup>1047</sup> Un individu joua un rôle important dans cette histoire : Winfried Böll, à l'époque Haut-fonctionnaire au ministère fédéral de la coopération. Sur cet acteur, voir ci-après p270.

<sup>1048</sup> M.F (1966) « Aufgaben von gestern, Möglichkeiten für morgen. » In : *deutsche Jugend*, Februar 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp55-56.

<sup>1049</sup> Josef Rommerskirchen (né en 1916) est un homme politique allemand (député CDU de 1960 à 1976) et un des principaux responsables des mouvements de jeunesse de l'après-guerre. En tant qu'officier de la Wehrmacht, il resta prisonnier en France jusqu'en 1947. A sa libération, il fonda le *Bund der Deutschen Katholischen Jugend* (la fédération de la jeunesse catholique) et participa à la naissance du *Deutscher Bundesjugendring* (l'union allemande des associations de jeunesse). Il fut chargé avec François Bourel de

Rémy Montagne, le président de la coordination nationale des associations de jeunesse françaises et comment il les incita avec Joseph Rovin à institutionnaliser les relations entre leurs deux fédérations<sup>1050</sup>.

D'une manière plus générale, qu'elles fussent d'origine sociétale ou publique, les associations dites « privées » telles que le BILD, la GUZ, le AKKIBB, les « sociétés franco-allemandes », les « comités de jumelages », etc. étaient en contact étroit avec les pouvoirs publics. Cette proximité se lit dans les archives des ministères, où l'on trouve une importante correspondance entre les responsables de ces associations et des acteurs politico-administratifs de premier plan. Le contenu de ces lettres ne fait pas de ces associations les « inventeurs » de l'OFAJ<sup>1051</sup>. Leurs auteurs semblent plutôt avoir entendu parler des projets franco-allemands concernant la jeunesse et cherchent manifestement à « se placer » en vue de la distribution des ressources à venir. Elles témoignent cependant d'une intense interaction de type public/privé. Cette lettre adressée par un représentant des villes jumelées au ministre des Affaires étrangères en décembre 1962 est à l'image de beaucoup d'autres :

*« Monsieur le ministre, Notre association vient d'apprendre qu'à la suite de la visite en Allemagne fédérale du général de Gaulle, président de la république, un mémorandum échangé entre les deux gouvernements demande aux ministres des Affaires étrangères allemand et français, de rechercher les possibilités tendant à resserrer davantage les liens existant entre nos deux pays. (...) Vous avez pu le constater par la documentation qui vous fut régulièrement remise, toutes les tentatives furent entreprises pour resserrer et approfondir les liens existants ; c'est ainsi que de nombreux échanges ont lieu chaque année entre les jeunes étudiants, les jeunes ruraux, les ouvriers et les moniteurs de jeunesse de nos deux pays. (...) Cette correspondance a donc pour but essentiel de mettre à votre disposition les connaissances, les réflexions ainsi que les structures de notre association qui s'est penchée, depuis 15 ans déjà, sur les questions à l'étude dans le mémorandum cité plus haut. Nous vous prions de croire, Monsieur le ministre, à l'assurance de notre plus haute considération. Le secrétaire général, René R. »*<sup>1052</sup>.

Le caractère inextricablement « public/privé » de ce réseau joua vraisemblablement un rôle positif dans la banalisation de l'option du « rapprochement par la jeunesse ». Pour reprendre une expression de P. Bezes, il banalisait la croyance en la « faisabilité » du

---

participer à l'organisation des rencontres de la Loreley. Son engagement international le conduisit à des postes de responsabilité dans le mouvement européen.

<sup>1050</sup> Voir p689. A cette occasion, Rémy Montagne et Hans Mertens ont lancé un appel à la construction de l'Europe par la jeunesse : MONTAGNE et MERTENS (1951) « Gibt es eine europäische Jugend ? » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 12, pp195-212.

<sup>1051</sup> Lettre de l'Union Internationale des maires pour la compréhension et le rapprochement des peuples d'Europe (siège social à Brigue, Canton du Valais), à M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, 20.12.62. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1674.

<sup>1052</sup> Idem.

projet<sup>1053</sup>. Nous montrerons en effet plus loin (voir pp314-321) que l'OFAJ vit le jour dans un contexte de préoccupation, en Allemagne, par rapport à la question du « poids du passé »<sup>1054</sup> sur les échanges culturels. L'existence de contacts établis et institutionnels entre les deux jeunesse (organisées) apportait un certain crédit à la croyance d'après laquelle il serait plus facile de faire se rencontrer des jeunes qui n'ont pas connu la guerre que des anciens combattants<sup>1055</sup>.

#### d/ Un réseau structuré selon une logique territoriale (et non pas sectorielle)

La notion de réseau de politique publique fut enfin mise en avant pour penser ces phénomènes de construction des politiques publiques en dehors des logiques sectorielles. Or telle est bien la dernière caractéristique du groupe d'acteurs qui porta la solution des rencontres franco-allemandes de jeunes : il était structuré de manière territoriale (franco-allemande). On peut passer assez vite sur ce point car il ressort indirectement de ce qui a été écrit plus haut. Ce groupe d'acteurs n'avait pas forcément beaucoup d'emprise sur l'administration censée monopoliser ou coordonner l'action culturelle à l'étranger : la Direction des affaires culturelles et techniques du Quai d'Orsay et la Kulturabteilung du *Auswärtiges Amt*. Le mode de structuration « territorial » des échanges signifiait en revanche un pouvoir d'influence diffus sur l'ensemble des acteurs intéressés par les relations franco-allemandes. On peut les passer en revue rapidement.

Il importe tout d'abord de souligner les liens de tous ces acteurs avec les ambassades, lesquelles ont la charge, via leurs services culturels, de la gestion au quotidien des échanges culturels bilatéraux. Au lendemain de la création de la RFA, les ambassades françaises et allemandes<sup>1056</sup> prirent le relais de la DEP pour le financement du BILD, de la GUZ, du CFEAN et des autres associations qui travaillaient à la banalisation de l'option du « rapprochement par la jeunesse ». Les contacts noués très tôt avec ces services expliquent

---

<sup>1053</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

<sup>1054</sup> Sur cette notion, voir p160.

<sup>1055</sup> Nous montrerons plus loin que cette croyance, centrale à l'OFAJ au cours des premières années, fut déconstruite au début des années 1970.

<sup>1056</sup> Ou les structures qui firent office d'ambassade. Le statut d'occupation de l'Allemagne, révisé à plusieurs reprises jusqu'en 1955, n'autorisa pas dans un premier temps l'ouverture « d'ambassades » à proprement parler.

probablement le décalage entre le référent de ces structures, largement ouvert aux idées de ce réseau, et celui, plus classique, des administrations centrales du MAE et du AA<sup>1057</sup>. Parmi les signes de ce décalage, on peut citer cette lettre d'Alfred Grosser au chef de la DGACT dans laquelle le responsable du CFEAN s'inquiétait en 1957 de la perspective d'un alignement de l'action culturelle française à l'égard de l'Allemagne sur celle menée dans les autres pays : « *S'il s'agit de [restreindre] de nouveau la notion de culture, en diminuant le public à atteindre - et de faire ressembler [les relations culturelles franco-allemandes] aux relations culturelles qui existent entre la France et les autres pays, cette 'normalisation' serait désastreuse* »<sup>1058</sup>.

On mentionnera ensuite l'importance des interactions avec les ministères spécialisés susceptibles de porter une action culturelle à l'étranger comme le ministère français de l'Education nationale et les ministères de la jeunesse. En ce qui concerne le MEN, on peut signaler le rôle de passeur joué par César Santelli (1889-1971). Germaniste de formation, C. Santelli fut conseiller culturel dans l'administration française d'occupation en Allemagne (1945-1947). De retour en France, il fut promu Inspecteur général pour l'enseignement du français à l'étranger (47-57), puis chargé des relations internationales auprès du ministre de l'Education nationale (59-61)<sup>1059</sup>. Les liens avec les administrations en charge de la jeunesse sont également faciles à établir. Rovan était par exemple représentant des mouvements d'éducation populaire dans les structures de concertation mises en place par le Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports.

Tous ces éléments conduisent à observer qu'un réseau de politique publique aux frontières relativement perméables, dominé par des acteurs collectifs publics et privés, et structuré sur une base territoriale (franco-allemande), porta la solution du « rapprochement par la jeunesse » à la table des négociations franco-allemandes. Ce réseau porte la marque de l'action collective menée au lendemain de la guerre par les militants du rapprochement par la jeunesse. Il ne se résumait toutefois pas à cette « *infrastructure humaine* »<sup>1060</sup>. Des acteurs collectifs ou des institutions, souvent essaimés d'ailleurs par ces militants, avaient

---

<sup>1057</sup> Nous montrerons en revanche qu'à la veille du traité de l'Elysée, la DGACT et la Kulturabteilung concevaient leur action culturelle à l'étranger de manière très classique.

<sup>1058</sup> Lettre d'Alfred Grosser, secrétaire général du Comité d'échanges avec l'Allemagne nouvelle à M. Seydoux, directeur général des relations culturelles et techniques, 6.2.57. Archives du MAE, DGACT, enseignement, 1948-1961, 194.

<sup>1059</sup> Il participa à la diffusion de l'enjeu construit par ce réseau : SANTELLI (1957) « Exposé. » In : BILDUNGSARBEIT, *Die bedeutung der Privaten Initiativen für die deutsch-französische Verständigung*. Köln : AKPIIBB, pp58-67.

<sup>1060</sup> Expression empruntée à A. Grosser : GROSSER (1985) *L'Allemagne en Occident*. Op. Cit., p38.

partiellement pris le relais. Nous montrons dans la section suivante que la capacité de certains membres de ce réseau à passer d'un système politique à l'autre leur conféra une influence auprès des chefs d'Etat et de gouvernement.

## 2/ Le pouvoir d'influence du réseau de politique publique sur les chefs d'Etat et de gouvernement

Comme nous l'avons écrit plus haut, la banalisation de la « solution » du rapprochement par la jeunesse se mesure à un signe : cette option politique fut immédiatement inscrite à l'agenda de la négociation qui s'engagea à la fin de l'année 1962 sur le futur accord franco-allemand. On sait qu'un des principaux apports de l'analyse des politiques publiques à la compréhension du politique concerne la relativisation du rôle des « responsables politiques ». Comme l'écrit Pierre Muller, « *les fonctions de gouvernement sont irréductibles aux processus de représentation politique* »<sup>1061</sup>. On peut cependant penser avec Kingdon que la politique au sens de « politics » reprend en partie ses droits lors de la phase de mise à l'agenda : « *Si un ensemble de participants important dans la construction de l'agenda, c'est bien l'ensemble des élus et des candidats plutôt que les bureaucrates de carrière ou les acteurs non-gouvernementaux* »<sup>1062</sup>. L'inscription d'un chapitre dit « éducation et jeunesse » à l'agenda des négociations franco-allemandes du début des années 1960 fut effectivement décidée par les principaux responsables de la diplomatie française et allemande (a/). On est donc tenté de s'interroger sur les liens entre notre réseau et les chefs d'Etat et de gouvernement français et allemands. L'analyse révèle qu'ils étaient relativement importants (b/). Ce fait peut se comprendre comme une conséquence d'un mécanisme<sup>1063</sup> identifié par B. Jobert et Pierre Muller<sup>1064</sup> : l'allocation de pouvoir aux « médiateurs » du nouveau référentiel (c/).

---

<sup>1061</sup> MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207, p190.

<sup>1062</sup> « *If any one set of participants is important in the process is important in the shaping of the agenda, it is elected officials and their appointees, rather than career bureaucrats or nongovernmental actors* ». KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit., p19.

<sup>1063</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.

<sup>1064</sup> JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action*. Op. Cit.

a/ Les chefs d'Etat et de gouvernements banalisent la symbolique de la « réconciliation par la jeunesse »

Nous verrons que le rôle personnel de Adenauer et de Gaulle dans la création de l'OFAJ en 1963 fut relativement important<sup>1065</sup>. En ce qui concerne la période qui nous intéresse ici, c'est-à-dire la phase précédant le traité, on peut souligner que les deux hommes, tout comme d'ailleurs les présidents successifs de la RFA, T. Heuss (1949-1959) et H. Lübke (1959-1969), exprimèrent un intérêt précoce pour le principe d'un rapprochement centré sur cette catégorie d'âge.

Nous avons mentionné dans l'introduction de cette partie l'expression publique la plus évidente de l'intérêt du Général pour cette idée : le discours à la jeunesse allemande qu'il prononça le 9 septembre 1962, en allemand, à Ludwigsburg, devant 2000 jeunes<sup>1066</sup>. De Gaulle ne développa à cette occasion aucun projet très concret. L'ensemble du discours est plutôt une sorte d'ode quelque peu démagogique à la jeunesse allemande. Il reprenait à son compte un certain nombre d'énoncés sociaux d'inspiration jeuniste sur cette catégorie d'âge, félicitant à trois reprises les jeunes allemands « *d'être jeunes* » et saluant leur « *vigueur* », leur « *ardeur* », ou encore leurs « *élans* » vers les grands projets. Après quelques digressions sur le thème de la « *jeunesse porteuse d'avenir* »<sup>1067</sup> - « *la vie n'a qu'à bien se tenir et l'avenir est à vous* » - de Gaulle énonçait, sans entrer dans les détails, l'idée selon laquelle il convenait d'associer la jeunesse au futur accord<sup>1068</sup> :

*« Et bien ! Cette solidarité désormais toute naturelle il nous faut certes, l'organiser. C'est là la tâche des Gouvernements. Mais il nous faut aussi la faire vivre et ce doit être avant tout l'œuvre de la jeunesse. Tandis qu'entre les deux États la coopération économique, politique, culturelle, ira en se développant, puissiez-vous pour votre part, puissent les jeunes Français pour la leur, faire en sorte que tous les milieux de chez vous et de chez nous se rapprochent toujours davantage, se connaissent mieux, se lient plus étroitement ! »*<sup>1069</sup>.

---

<sup>1065</sup> Ce qui explique le récit des origines, très puissant à l'OFAJ, qui résume la création de l'Office à la volonté de ces deux hommes. Voir sur ce point nos commentaires p567.

<sup>1066</sup> Le général de Gaulle ne parle pas de l'OFAJ dans ses mémoires. Il est vrai qu'elles furent interrompues par sa mort alors qu'il n'avait pas commencé à relater l'épisode qui nous intéresse. GAULLE (1970) *Mémoires d'espoir, tome I : Le Renouveau 1958-1962*. Paris : Plon. Pour le reste, on sait finalement peu de choses sur les idées du Général en matière d'éducation : LELIÈVRE (2005) « Les idées du général de Gaulle en matière d'éducation et de jeunesse. » In : GAULLE, *Charles de Gaulle et la jeunesse*. Paris : Plon, pp277-280.

<sup>1067</sup> Sur cet archétype, voir JUNG et KERÉNYI (2001) *Introduction à l'essence de la mythologie : l'enfant divin, la jeune fille divine*. Paris : Payot et Rivages.

<sup>1068</sup> Il n'était pas encore question de « traité », c'est-à-dire de texte ratifié par les deux parlements.

<sup>1069</sup> Ce discours a fait l'objet d'un colloque. Voir : *Deutschland, Frankreich und die Zukunft Europas. De Gaulles Rede an die deutsche Jugend nach 40 Jahren, ein Ludwigsburger Gespräch (L'Allemagne, la France*

On sait que ce discours rencontra, tout comme l'ensemble de la visite d'Etat du président de la république française de septembre 1962, un large écho populaire. Un fonctionnaire de l'ambassade de France à Bonn rendit compte à son ministère de tutelle de ce succès au lendemain de cette manifestation : « *l'accueil chaleureux réservé au Général de Gaulle durant son voyage dans les grandes villes et régions allemandes dont il a déjà été l'hôte, à Bonn, à Cologne, à Düsseldorf et dans la Ruhr, a mis en évidence l'adhésion populaire, et en particulier celle de la jeunesse, à la réconciliation franco-allemande* »<sup>1070</sup>. D'après Alain Peyrefitte, de Gaulle aurait ressenti à cette occasion « *un immense désir de rapprochement des jeunes* » et il aurait annoncé à Adenauer vouloir « *faire des propositions* »<sup>1071</sup>. Ce discours et ses résonances participèrent donc probablement à la banalisation de cette option à la veille de la signature du traité.

Adenauer fit également signe à plusieurs reprises de son intérêt pour le principe du rapprochement entre les deux jeunes. Un mois avant le fameux discours de Ludwigsburg, il inaugura par exemple devant des jeunes Français et Allemands le « Jugendburg », un centre destiné à accueillir les jeunes du monde, à Burg Waldeck en Rhénanie Palatinat. La cérémonie prenait place dans un lieu de mémoire à la fois allemand et franco-allemand. Le château, construit en 1250, avait été détruit en 1689 par les armées françaises. Pendant l'entre-deux-guerres, il avait été investi par un mouvement de jeunesse allemand, le « Nerother Wandervogel », qui y avait organisé diverses manifestations sur le thème de la paix par la jeunesse, notamment en présence de Romain Rolland. Le mouvement avait ensuite été dissous par les nazis<sup>1072</sup>. Après la guerre, des acteurs privés relancèrent l'idée d'en faire un centre où pourraient se rencontrer les jeunes du monde entier. Par sa présence lors de cette inauguration, Adenauer renouait donc symboliquement avec l'esprit de Locarno et signifiait par la même occasion l'idée de dépassement, par la jeunesse, du vieil antagonisme franco-allemand<sup>1073</sup>.

L'intérêt personnel de Adenauer et de Gaulle pour les échanges de jeunes permet de comprendre pourquoi cette question fut immédiatement mise à l'agenda de la négociation sur le futur accord. Peut-on aller jusqu'à affirmer que de Gaulle et Adenauer sont directement à l'origine de l'OFAJ ? Probablement pas. Ils évoquent le sujet à plusieurs reprises au cours de

---

*et l'avenir de l'Europe. Le Discours du général de Gaulle à la jeunesse franco-allemande, 40 ans après, un colloque à Ludwigsburg*. (2003), Ludwigsburg : Deutsch-Französisches Institut.

<sup>1070</sup> Voyage du président de la république en Allemagne, 3-9 sept 62, Communiqué franco-allemand publié à Bonn. Archives du MAE, Europe, Allemagne, 1598.

<sup>1071</sup> PEYREFITTE (1994, 1997) *C'était de Gaulle I, II*. Paris : Fayard, p177.

<sup>1072</sup> Son fondateur Robert Oelbermann est mort à Dachau en 1941.

<sup>1073</sup> Source : Archives du MAE, Europe, Allemagne (RFA), vol 1597.

leurs discussions, notamment le 2 décembre 1959 et le 5 septembre 1962<sup>1074</sup>. Dans ses Mémoires, Adenauer relate par ailleurs un entretien informel de juillet 1962 au cours duquel de Gaulle aurait fait preuve de volontarisme en la matière : « [de Gaulle] *pense que le plus urgent et le plus impressionnant à mettre en forme serait les échanges de jeunes, un domaine où l'on peut faire quelque chose immédiatement, même si ce n'est pas gigantesque* »<sup>1075</sup>. Mais leur intérêt pour cette question, du moins jusqu'aux derniers jours précédant la signature du traité de l'Elysée, était très général. Ni leurs discours publics, ni les traces qu'ils ont laissées dans les archives ne font signe d'un projet concret des deux hommes pour un programme d'échanges de masse porté par une organisation intégrée. Ils concevaient avant tout la jeunesse comme un élément de la symbolique franco-allemande qu'ils étaient en train de constituer.

Un point vient corroborer cette thèse d'un intérêt pour le « rapprochement par la jeunesse » en tant que politique symbolique : les présidents successifs de la RFA, dont la fonction est essentiellement représentative, développèrent à peu près le même type de discours. On peut citer à titre d'exemple H. Lübke en 1962 :

*« Rendez vous compte : deux peuples issus de l'Empire de Charlemagne, qui se sont querellés pendant des siècles au point qu'on parla d'ennemis héréditaires, ont tiré un trait sur le passé afin de construire un avenir pacifique et heureux. Notre jeune amitié a cependant besoin d'une base solide sur laquelle on pourra continuer à construire. C'est la raison pour laquelle vous comprendrez le souhait du président français de se tourner en particulier vers la jeunesse allemande »*<sup>1076</sup>.

On aura remarqué que cet extrait de discours fait écho au « récit naturalisé » sur la réconciliation par la jeunesse que nous avons retrouvé à diverses époques<sup>1077</sup>. Rappelons ses trois principaux épisodes : 1/ la France et l'Allemagne ne faisaient qu'une seule et même nation ; 2/ les guerres les ont éloignées l'une de l'autre ; 3/ la ré-conciliation est possible grâce à la jeunesse (voir Document 2/ en annexe, p623). Ce récit était redevenu, au début des années 1960, une sorte de lieu commun de la symbolique du rapprochement franco-allemand.

---

<sup>1074</sup> *Documents diplomatiques français. 1962, Tome II, 1er juillet-30 décembre.* (1999), France : Imprimerie nationale, p117.

<sup>1075</sup> « *Er glaube [de Gaulle], dass am schnellsten und am eindruckvollsten zu gestaltende wäre der Jugendaustausch, wo sofort etwas getan werden sollte, selbst wenn es nichts ungeheures Grosses wäre* ». ADENAUER (1983) *Erinnerungen 1959-1963. Fragmente.* Stuttgart : Dt. Verl.-Anst, p210.

<sup>1076</sup> « *Stellen Sie sich vor : Zwei Völker hervorgegangen aus dem Reich Karl des Grossen, die Hunderte von Jahren so zerstritten waren, dass man von Erbfeind sprach, haben einen Strich unter die Vergangenheit gezogen, um miteinander eine friedliche und glückliche Zukunft zu schaffen. Unsere junge Freundschaft braucht aber ein festes Fundament, auf dem weitergebaut werden kann. Deshalb werden Sie auch den Wunsch des französischen Präsidenten verstehen, sich besonders an die deutsche Jugend zu wenden* ». LÜBKE (1962) « *Bundespräsident Lübke an die deutsche Jugend in Ludwisburg.* » In : *Informationsblätter der französischen Botschaft*, pp35-36.

<sup>1077</sup> A toutes les époques sauf lors de l'immédiat après-guerre (voir pp159-192).

Ce fait peut se comprendre de plusieurs manières. Nous avons déjà évoqué l'une d'elles. Ce récit convoque une intrigue éprouvée dans l'univers judéo-chrétien : la réconciliation au sens étymologique de « retour à l'union ». Il possède un fort pouvoir d'évocation symbolique. Il était donc rationnel de le raviver, une fois dissipé le poids de la Collaboration par la jeunesse, pour légitimer le rapprochement franco-allemand. Nous explorons dans les pages suivantes une hypothèse explicative complémentaire : la sensibilisation des responsables officiels par des membres du réseau de politique publique présenté plus haut.

## b/ Les liens informels entre les pionniers du rapprochement par la jeunesse et les chefs d'Etat et de gouvernements : l'exemple de l'affaire du financement du BILD

Les liens entre certains membres du réseau de politique publique centré sur la jeunesse et les chefs d'Etat français et allemands peuvent être illustrés par une anecdote : l'investissement du président de la RFA dans l'affaire, a priori mineure, du financement des associations du père Jean du Rivau au début des années 1960. Nous avons vu que Jean du Rivau sut établir des contacts étroits, au lendemain de la guerre, avec un certain nombre de personnalités importantes de l'administration française d'occupation, notamment avec le général Koenig et son successeur André François-Poncet. D'après René Wintzen<sup>1078</sup>, un de ses compagnons d'armes, il aurait également noué des liens dès le début des années 1950 avec le chancelier Adenauer<sup>1079</sup>. On sait par ailleurs que Rivau sut gagner l'oreille de décideurs

---

<sup>1078</sup> René Wintzen (né en 1924) est un germaniste (traducteur de H. Böll) et journaliste français qui s'engagea dans le rapprochement franco-allemand après la guerre. Il fut lecteur d'éducation populaire et de français en Allemagne de 1946 à 1949. Il collabora après la guerre à divers organes de presse comme *Témoignage chrétien*, *Le Monde* ou encore le *Bayerischer Rundfunk*. Il fut aussi rédacteur en chef de la revue *Documents*.

<sup>1079</sup> WINTZEN (1990) « Les rencontres franco-allemandes d'écrivains (1945-1984). » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, Avril juin 1990, 112, pp93-116, p95. Jean Wintzen a beaucoup écrit sur ses expériences auprès du père du Rivau : WINTZEN (1981) « Initiatives privées et personnelles : les revues Documents et Dokumente, Vent debout et Verger. » In : VAILANT, *La dénazification par les vainqueurs*. Op. Cit., pp123-129 ; WINTZEN (1987) « L'influence de personnalités, d'institutions et d'initiatives privées sur la politique culturelle française en Allemagne après 1945. » *Kulturpolitik*. Tübingen : Attempto Verlag, pp335-346, WINTZEN (1993) « Le rôle des services d'éducation populaire et des initiatives privées (rencontres franco-allemandes d'écrivains, Documents/Dokumente). » *Von der Besatzungszeit*. Op. Cit., pp209-224.

politiques français de premier plan comme par exemple Robert Schuman<sup>1080</sup>. Du fait de son anti-gaullisme viscéral, il perdit de l'influence dans la sphère politique française après 1958. La petite histoire qui suit suggère cependant qu'il disposait encore de contacts au plus haut niveau de l'autre côté du Rhin au moment où l'Office fut créé.

Les liens tissés par du Rivau avec les pouvoirs politiques français et allemands au lendemain de la guerre avaient eu une conséquence immédiate : le financement public de ses activités. Ce financement avait d'abord été assuré par l'administration française d'occupation en Allemagne. Après la normalisation des relations entre les deux pays, le BILD et la GUZ furent intégrés sans trop de problèmes aux réseaux des deux ambassades. Les relations entre les associations du père du Rivau et l'ambassade française se compliquèrent toutefois au début des années 1960. Quelques articles critiquant la politique européenne de la France furent moyennement appréciés par l'ambassadeur de France à Bonn. Après avoir porté plusieurs coups de semonce au début des années 1960<sup>1081</sup>, F. Seydoux<sup>1082</sup> décida en 1966 de supprimer la subvention accordée aux associations du père jésuite. Parmi les raisons invoquées, il mettait en avant le fait que « *l'indépendance dont se flattent les animateurs de la publication aboutit en fait à un dénigrement permanent de la politique du gouvernement* »<sup>1083</sup>.

L'affaire prit alors une dimension diplomatique étonnante qui ne se comprend qu'au regard des contacts établis par du Rivau au plus haut niveau à Bonn. Il reçut en effet le soutien total de H. Lübke, président de la RFA<sup>1084</sup>, qui demanda à l'ambassadeur de France de faire savoir à son ministre que la suppression de la subvention accordée au BILD et à la GUZ

---

<sup>1080</sup> SCHUMAN (1956) « Chancen und Bedrohung der europäischen Gemeinschaft. » In : *Dokumente*, 2, pp89-96 ; RIVAU (1963) « Un homme de l'histoire : Robert Schuman. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Septembre-octobre 1963, 5, pp7-9.

<sup>1081</sup> Au cours des années 1950, l'ambassade de France à Bonn allouait traditionnellement à la GUZ une subvention annuelle de 100 000 DM chaque année. Au début des années 1960, l'ambassade de France décida de baisser de manière progressive mais néanmoins drastique (au final de moitié) la subvention traditionnellement versée à *Dokumente*. En 1966, l'Ambassadeur se proposa de la supprimer totalement. Archives du MAE, RFA 1961-1970, 1950, 66-69.

<sup>1082</sup> François Seydoux de Clausonne. (1905-1981) est un diplomate français de la famille Seydoux Fournier de Clausonne. Il exerça diverses fonctions diplomatiques pendant l'entre-deux-guerres notamment à l'ambassade de France à Berlin. Membre du cabinet de Darlan sous l'Occupation, il s'éloigna peu à peu de Vichy et entra dans la clandestinité en septembre 1943. Il exerça ensuite les fonctions de directeur des Affaires européennes au Quai d'Orsay (1949-1955) puis d'ambassadeur à Vienne (1955-1958) puis à Bonn (août 1958-juillet 1962 et 1965-1970). Il dirigea la Commission chargée de coordonner les différentes administrations lors des négociations sur le traité de l'Elysée.

<sup>1083</sup> Archives du MAE, RFA 1961-1970, 1950, 66-69.

<sup>1084</sup> Il est difficile d'établir si Rivau était lié à la personne de H. Lübke ou à sa fonction. Il était déjà proche de T. Heuss comme l'indique la participation du premier président de la RFA à des manifestations du BILD ou de la GUZ : HEUSS (1955) « Pour une compréhension meilleure. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Décembre 1955, 10, pp1347-1350, HEUSS (1956) « Die Wechselbeziehung der Nachbarvölker. » In : *Dokumente*, 2, pp83-86. Ou encore l'hommage que du Rivau lui rendit : RIVAU (1959) « Hommage au président Heuss. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Septembre-octobre 1959, 5, pp499-500.

pouvait être considérée comme un incident diplomatique dont le gouvernement français serait « naturellement tenu responsable »<sup>1085</sup>. Le MAE tenta de laisser passer l'orage mais Lübke revint à la charge. En janvier 1968, l'ambassadeur de France notait de manière lucide qu'en « définitive, cette affaire, relativement mineure en elle-même, a pris de l'importance et un tour nettement politique en raison de la qualité des personnalités qui, du côté allemand, l'ont prise à cœur »<sup>1086</sup>. Le président Lübke mit en effet quelques semaines plus tard une de ses menaces à exécution : il rendit compte à de Gaulle, le 5 février 1968, de la mauvaise volonté des services diplomatiques français. L'ambassade de France rétablit sa subvention dans la foulée<sup>1087</sup>.

Il est intéressant de noter que cette histoire de l'investissement du président de la RFA dans une petite affaire de financement d'une association se noua autour d'une question : la figure de « pionnier de la réconciliation » de Jean du Rivau. C'est en effet cette figure sociale que le président Lübke mit systématiquement en avant dans ses plaidoyers pour le rétablissement de la subvention. Dans une note remise à l'ambassadeur de France en février 1967, la présidence de la République allemande faisait par exemple savoir à l'ambassade que : « La disparition d'une société, qui a acquis des mérites tous particuliers dans le domaine des relations franco-allemandes, serait un coup important porté aux rapports franco-allemands »<sup>1088</sup>. Quelques mois plus tard, H. Lübke s'interrogeait, au regard du manque de bonne volonté de l'ambassade, sur la « volonté de rapprochement »<sup>1089</sup> du gouvernement français. C'est également cette figure sociale qui ébranla la position, étonnamment ferme au départ, de l'ambassadeur F. Seydoux. Avant de céder suite à « l'arbitrage » du général de Gaulle, F. Seydoux concéda qu'il ne s'agissait pas, dans son esprit, de remettre en cause l'œuvre historique du père du Rivau. Les dernières salves de son argumentation portaient plutôt sur l'idée que « si le BILD a répondu à un besoin réel et si le Père Jean du Rivau a su prendre en son temps des initiatives courageuses, les conditions ont aujourd'hui changé »<sup>1090</sup>.

---

<sup>1085</sup> Lettre de F. Seydoux à M. Couve de Murville, 12 juin 1967. Archives du MAE, RFA 1961-1970, 1950, 66-69. Les liens entre Rivau et Lübke apparaissent dans les multiples messages de sympathie que le président de la RFA envoya au BILD ou à la GUZ : LÜBKE (1965) « Zwanzig Jahre Gesellschaft für Übernationale Zusammenarbeit. Rede von Heinrich Lübke. » In : *Dokumente*, 3, pp463-465.

<sup>1086</sup> Note, MAE, Direction des Affaires politiques Europe, s/Idirection d'Europe centrale, 27.1.68. Archives du MAE, RFA 1961-1970, 1950, 66-69.

<sup>1087</sup> 40 000 DM pour l'année 1968. L'OFAJ fut également prié de venir au secours du Père du Rivau.

<sup>1088</sup> Lettre de F. Seydoux à M. Couve de Murville, 3 février 1967. Archives du MAE. RFA 1961-1970, 1950, 66-69.

<sup>1089</sup> Lettre de F. Seydoux à M. Couve de Murville, 12 juin 1967. Archives du MAE. RFA 1961-1970, 1950, 66-69.

<sup>1090</sup> Lettre de Seydoux, Ambassadeur de France à Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, confidentiel, objet : subvention au BILD, Bonn, le 2 juin 1966. Archives du MAE. RFA 1961-1970, 1950, 66-69.

En ce sens, cette anecdote est révélatrice d'un ressort du pouvoir d'influence de ce réseau d'acteurs sur les chefs d'Etat ou de gouvernement français ou allemands : ils étaient considérés comme des pionniers des évolutions politiques en cours et par conséquent comme les acteurs les plus légitimes pour les porter.

### c/ L'allocation de pouvoir aux « médiateurs » du rapprochement franco-allemand

Pierre Muller s'est intéressé à ce mécanisme<sup>1091</sup> en vertu duquel les médiateurs des nouvelles catégories cognitives et normatives de l'action publique se trouvent propulsés à des positions de pouvoir quand celles-ci sont consacrées. Après avoir cherché à expliquer ces mécanismes à partir de la notion gramscienne d'hégémonie<sup>1092</sup>, il a formulé une interprétation plus cognitive centrée sur l'idée de « prime aux experts » : « *il est évident qu'à partir du moment où c'est une conception de la médecine comme système de soin qui prévaut, les médecins hospitaliers auront 'naturellement' une place privilégiée* »<sup>1093</sup>. On retrouve cette idée de « prime aux experts du rapprochement franco-allemand » dans la carrière ascendante de quelques fonctionnaires ou haut-fonctionnaires actifs dans le travail de médiation analysé plus haut (voir pp196-228). Nous citerons trois exemples : Jean Moreau, Winfried Böll et Paul Frank.

Exemple 1/ Jean Moreau. Il était difficile de prévoir que Jean Moreau réaliserait la brillante carrière administrative qui fut la sienne. Aucun titre scolaire ou universitaire ne lui permettait de prétendre à une telle ascension. Il fut par ailleurs ennuyé en 1945 en raison de son passé d'ancien fonctionnaire de Vichy resté en poste jusqu'à la Libération. En charge du

---

<sup>1091</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.

<sup>1092</sup> Rappelons que l'hypothèse centrale de Gramsci est que la domination de classe ne passe pas simplement par la possession des attributs matériels du pouvoir mais également par la domination culturelle. Le corrélat dynamique de cette idée est que le renversement de la domination au sens matériel (la prise de pouvoir par tel ou tel groupe) est nécessairement médiatisé par la construction d'une hégémonie dans le domaine des idées et des représentations. La causalité fonctionnant dans les deux sens, cette notion signifie que les acteurs qui construisent un nouveau rapport au monde s'imposent simultanément sur l'arène du pouvoir.

<sup>1093</sup> MULLER (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189, p174. L'auteur note plus précisément que la relation est circulaire : « *Il y a une sorte de relation circulaire entre le processus de construction du sens et le processus de prise de pouvoir : c'est parce qu'il définit le nouveau référentiel qu'un acteur prend le leadership du secteur en affirmant son hégémonie mais, en même temps, c'est parce que cet acteur affirme son hégémonie que sa vision du monde devient peu à peu la nouvelle norme* ». MULLER (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., pp153-181, p165.

secteur jeunesse de l'administration française en Allemagne, Jean Moreau fut un des principaux instigateurs des rencontres franco-allemandes de jeunes qui se tinrent au lendemain de la guerre dans la Zone française d'occupation (1945-1949). Il apporta à cette époque son soutien aux individus et aux associations privées (le BILD, le CFEAN, la GUZ) qui tentaient de jeter des ponts entre les jeunes des deux pays. Cette expertise franco-allemande lui permit de gravir rapidement des échelons dans l'appareil administratif français puis bruxellois. Coordinateur des rencontres de la Loreley, il fit à cette époque la connaissance de P. H. Spaak qui le désigna à la tête de la Campagne européenne de la jeunesse. Après une courte escapade au Maroc dans le cadre de la coopération, Jean Moreau devint responsable du secteur jeunesse de la direction des Affaires culturelles du ministère des Affaires étrangères. Il travailla alors à la médiation dans cette administration d'une représentation de la culture élargie aux thèmes de la culture populaire. Il fut nommé quelques années plus tard responsable du secteur jeunesse à la Commission européenne.

Exemple 2/ Winfried Böll. W. Böll (né en 1925) s'engagea d'abord à titre privé dans le rapprochement franco-allemand par la jeunesse de l'après-guerre. Il créa en 1948 avec Joseph Rovin et Jean Moreau un Institut pour les rencontres internationales à Fribourg-en-Brisgau. Cet engagement le conduisit rapidement à devenir le responsable allemand de la *Gesellschaft für Übernationale Zusammenarbeit* fondée par le père du Rivau. Comme d'autres militants, Böll joua également un rôle de médiateur, dans le sous-système de la diplomatie culturelle allemande, d'une représentation élargie de la culture. Il participa notamment à la fondation du AKPIBB, une petite fédération d'associations allemandes concernées par les échanges internationaux dont la principale activité consista à médiatiser les idées issues de l'éducation populaire dans le domaine de l'action culturelle à l'étranger<sup>1094</sup>. Son expertise franco-allemande lui permit ensuite de réaliser une brillante carrière de haut-fonctionnaire à Bonn. On ne peut évidemment établir qu'un lien de causalité supposé entre ces deux événements : au moment où se concrétisa le rapprochement franco-allemand des années 1960, il fut nommé chef de direction au ministère fédéral de la coopération économique puis membre de la commission allemande de l'UNESCO.

Exemple 3/ Paul Frank (né en 1918). P. Frank (commença sa carrière franco-allemande comme secrétaire à l'ambassade<sup>1095</sup> d'Allemagne à Paris (1950-1956). Il apporta

---

<sup>1094</sup> SCHENK (1957) « Einleitung (Arbeitskreis der privaten Institutionen für internationale Begegnung und Bildungsarbeit). » In : AKPIBB, *Die bedeutung der privaten Initiativen für die deutsch-französische Verständigung*. Köln : pp2-4.

<sup>1095</sup> Jusqu'en 1953, l'Allemagne ne disposa pas d'ambassade à Paris mais d'un Premier Consul Général ou « chargé d'affaire ».

alors son soutien à toutes les initiatives, comme celle du CFEAN, qui allaient dans le sens du rapprochement entre les deux pays et/ou contribuaient à élargir la base sociale de l'action culturelle à l'étranger. De retour à Bonn en 1957, il fut nommé responsable des secteurs Europe et Afrique du Nord au *Auswärtiges Amt*. Il exerça ensuite diverses fonctions diplomatiques aux Etats-Unis de 1959 à 1963. Elles ne l'empêchèrent pas de garder un œil sur les relations franco-allemandes. D'après Ulrich Lappenküper, il se serait inquiété au début des années 1960 des manifestations anti-françaises en République Fédérale liées à la guerre d'Algérie et aurait alors plaidé, lors d'une réunion d'experts du AA en février 1960, pour le lancement d'une campagne de communication sur la France à destination de l'opinion publique allemande<sup>1096</sup>. On constate, dans son cas aussi, que sa carrière franchit une nouvelle étape au lendemain du traité de l'Elysée : il fut alors nommé secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, un poste qu'il occupa jusqu'en 1974. Il termina sa carrière comme conseiller du président de la république Walter Scheel puis comme « coordonnateur » des relations franco-allemandes de 1980 à 1982.

On le voit, leur qualité d'expert conféra à ces médiateurs une légitimité particulière dans la réalité qu'ils contribuèrent à construire. Peut-on en déduire qu'ils pesèrent ainsi sur la représentation que les chefs d'Etat et de gouvernements français et allemands se faisaient du rapprochement franco-allemand ? Joseph Rován a avancé cette interprétation de manière prudente dans un texte où il revient sur ce travail de médiation :

*« Il serait indispensable de procéder à une étude sur le cheminement qui amena la question de la jeunesse sur la table des négociations du traité franco-allemand de 1963. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons que supposer que, du côté français, l'expérience des années précédentes dont les témoins abondaient au ministère des Affaires étrangères comme au Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, principales administrations intéressées, n'avait pas échappé à l'attention du général de Gaulle »<sup>1097</sup>.*

On ne peut apporter de preuve irréfutable d'un travail de persuasion mené auprès des principaux acteurs de la diplomatie franco-allemande. Nous signalerons simplement qu'un fait plaide pour cette interprétation : les contacts, attestés, entre certains membres de ce réseau et les chefs d'Etat et de gouvernement français et allemands. Nous avons déjà cité le cas du père Jean du Rivau. On peut mentionner ceux de J. Rován et A. Grosser.

Sans exagérer leur importance, on signalera que Rován disposait déjà de contacts au plus haut niveau. Il importe, certes, d'être précis sur la chronologie. Au début des années

---

<sup>1096</sup> LAPPENKÜPER (2001) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit., p1711.

<sup>1097</sup> ROVÁN (1972) « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704, p700.

1960, Rovon n'était pas encore le conseiller spécial pour les relations franco-allemandes du chancelier allemand qu'il devint dans les années 1980 sous H. Kohl. Il jouissait néanmoins déjà d'une notoriété importante. Il avait déjà travaillé dans divers cabinets du ministre E. Michelet<sup>1098</sup> dont il avait fait la connaissance à Dachau. Dans ses *Mémoires*, Rovon explique que le général de Gaulle le salua en ces termes lors de la réception du conseil d'administration de l'OFAJ à l'Élysée : « *Alors Rovon, on s'occupe encore de l'Allemagne ?* »<sup>1099</sup>.

Alfred Grosser nie pour sa part avoir joué un rôle quelconque de « conseiller du Prince » : « *Je n'ai jamais été un consultant gouvernemental. Hélas ! Je l'aurais été très volontiers. (...). Je n'étais pas Raymond Aron, qui valait bien plus que moi. Et lui a souffert toute sa vie de n'être jamais consulté par le Quai d'Orsay. Moi je n'ai jamais été consulté par le gouvernement sur l'Allemagne* »<sup>1100</sup>. L'intéressé contredit cependant en partie lui-même cette affirmation dans ses mémoires, glissant au détour d'une phrase qu'il fut contacté par les services d'Adenauer en 1949 pour passer une lettre « *non officielle* »<sup>1101</sup> au ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman. On sait par ailleurs que de Gaulle lui écrivit en 1962 pour le féliciter de son dernier livre<sup>1102</sup>. Son statut d'intellectuel engagé dans le champ franco-allemand était par ailleurs suffisamment important à cette époque pour lui permettre de faire venir un grand nombre de personnalités politiques importantes de la RFA dans le cadre des conférences à la Sorbonne de son CFEAN : Theodor Heuss (ancien président de la République), Eugen Gerstenmeier (président du Bundestag), Carlo Schmid (vice président du Bundestag), Kurt Georg Kiesinger (à l'époque ministre-président du Bade-Wurtemberg<sup>1103</sup>), etc.

La proximité avec les cercles de pouvoir de ces « experts du rapprochement franco-allemand » suggère donc qu'ils ont pu jouer un rôle dans la banalisation, au plus haut niveau, de la symbolique sur la réconciliation par la jeunesse. Elle permet surtout de comprendre l'inscription, inédite dans l'histoire diplomatique, de cette question à l'agenda de la

---

<sup>1098</sup> Edmond Michelet (1899-1970) est un homme politique français issu de la démocratie-chrétienne et proche du général de Gaulle. Membre du mouvement Combat, il fut arrêté en février 1943 par la Gestapo et déporté à Dachau. Ministre des armées en 1945, il envoya J. Rovon en mission auprès des prisonniers de guerre allemands. Après son retour au pouvoir, de Gaulle le nomma ministre des Anciens combattants (1958), Garde des Sceaux (1959-1961) puis membre du Conseil constitutionnel.

<sup>1099</sup> ROVAN (1999) *Mémoires d'un Français qui se souvient d'avoir été allemand*. Op. Cit.

<sup>1100</sup> Entretien avec l'auteur.

<sup>1101</sup> GROSSER (1997) *Une vie de Français*. Op. Cit., p115.

<sup>1102</sup> Lettre à Alfred Grosser, 4 janvier 1962. GAULLE (1986) *Lettres, Notes et Carnets. 1961-1963*. Paris : Plon.

<sup>1103</sup> ALBRECHT (2002) « Das Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle als Wegbereiter des Deutsch-französischen Jugendwerk. » In : *Lendemain*, 107, pp177-189.

négociation généraliste du début des années 1960. Nous étudions dans la section suivante les limites de leur pouvoir d'influence.

### **3/ Les plans d'expansion culturelle du MAE et du AA : entre représentation classique de la culture et référentiel non-normatif de modernisation**

La principale limite du poids de notre réseau à la veille de la signature du traité de l'Elysée a pour origine le renforcement, à la fin de l'année 1962<sup>1104</sup>, de la logique sectorielle dans la construction des préférences françaises et allemandes en matière de coopération culturelle. Concrètement, après que l'Elysée et la chancellerie eurent décidé que les questions relatives à l'Education et à la jeunesse seraient traitées protocolairement au même niveau que celles relatives à la Défense ou à la politique étrangère, les directions culturelles du MAE et du AA prirent en charge ce volet des négociations au cours de l'été/automne 1962. Or ces administrations étaient essentiellement animées par une représentation « classique » de l'action culturelle à l'étranger. Ce fait pourrait expliquer le caractère relativement vague du projet relatif à la jeunesse à la veille de la signature du traité. Nous exposons ce point (a/) avant de le nuancer de deux manières :

- en soulignant que l'option de la jeunesse n'était pas totalement écartée des réflexions de la DGACT du Quai d'Orsay et de la Kulturabteilung du AA (b/);
- en montrant que tous ces projets étaient surtout nourris par ce que Pierre Muller a appelé un « référentiel modernisateur », c'est-à-dire une représentation de l'action à mener où le contenu importe finalement moins que la volonté d'agir<sup>1105</sup> (c/).

---

<sup>1104</sup> Nous montrerons plus loin que la genèse concrète de l'OFAJ peut être décomposée en trois séquences courtes : 1/ les prénégociations de l'année 1962 ; 2/ les négociations bi-partites de janvier 1963 relatives au traité de l'Elysée ; 3/ la genèse de l'Accord portant formellement création de l'OFAJ (janvier-juillet 1963).

<sup>1105</sup> MULLER (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., pp153-181, p170.

Ces deux arguments pourront paraître quelque peu abstraits dans la mesure où nous n'avons pas encore introduit tous les éléments empiriques sur la négociation des années 1962-1963. Ils sont néanmoins fondamentaux pour comprendre ce que nous exposerons plus loin : le ralliement rapide, en janvier 1963, du MAE et du AA au projet relatif à la jeunesse.

#### a/ La représentation classique de la culture dans les plans d'expansion culturelle du MAE et du AA à la fin des années 1950

Le MAE et le AA échangèrent à la fin de l'année 1962 des mémorandums qui servirent de base pour les négociations du traité de l'Élysée<sup>1106</sup>. Les chapitres culturels de ces textes faisaient signe d'une représentation très classique de la coopération culturelle.

En ce qui concerne la France, cette représentation « classique » des modalités de l'influence culturelle à l'étranger signifiait essentiellement un intérêt pour la promotion de la langue française en Allemagne. Cette position était directement un héritage du plan d'expansion culturelle élaboré par la DGACT et publié par le MAE en 1958 : « *Il est inutile de montrer qu'il ne s'agit pas simplement pour nous d'une question de prestige. La langue est un moyen essentiel de propagation des connaissances et des idées. Sa diffusion conditionne auprès des étrangers le succès des autres formes d'action culturelle et technique. Il est donc capital de poursuivre l'effort entrepris depuis plusieurs années pour défendre la langue française dans le monde* »<sup>1107</sup>.

Cet intérêt de la DGACT pour la langue s'appliquait au premier chef à l'Allemagne. La langue française disposa pendant longtemps de positions solides en Allemagne, notamment du côté des couches sociales éduquées. Pour des raisons essentiellement idéologiques, le Troisième Reich mit fin à la position dominante du français dans les écoles. L'immédiat après-guerre renforça cette tendance : l'enseignement du français connut une

---

<sup>1106</sup> Note au sujet du mémorandum allemand du 8 novembre 1962 - Premières réactions de la commission interministérielle, Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1962, 17p, Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 19780520-4.

<sup>1107</sup> « *Programme quinquennal d'expansion et de reconversion des activités culturelles et techniques françaises à l'étranger* », Rapport au gouvernement, 14 juin 1958. Archives du MAE, DGACT, 41. On sait par ailleurs que Jean Basdevant (1912-1991), le chef de la Direction Générale des Affaires Culturelles et Techniques, était lui-même très intéressé par cette question : « *L'enseignement est le fondement même de nos efforts d'expansion culturelle dans tous les domaines. D'abord parce que l'enseignement est l'instrument principal de connaissance et de diffusion de notre langue et que sans cette connaissance l'accès à la culture française ne peut être que très superficiel* ». BASDEVANT (1962) « La politique culturelle de la France. » In : *Revue de la Défense nationale*, Janvier-mars 1962, p218.

augmentation dans la petite zone administrée par la France mais l'anglais continua à progresser dans le reste de l'Allemagne occidentale<sup>1108</sup>. La situation était d'autant plus désagréable pour la diplomatie française que l'enseignement de l'allemand avait pour sa part progressé en France sous l'Occupation du fait de la politique de Collaboration ou parce que de nombreuses familles avaient fait le pari de l'utilité de cette langue dans le nouvel ordre international<sup>1109</sup>.

Lors des négociations sur l'accord culturel de 1954 (voir pp277-279), la France n'avait pu obtenir qu'une résolution très vague du gouvernement fédéral, celui-ci s'étant déclaré incompetent face à une question relevant du « domaine réservé » des Länder. Le dossier n'avait pas progressé au cours des années suivantes. Les ministres des cultes des Länder se réunissent périodiquement afin d'harmoniser a minima leurs politiques d'éducation. Lors de la conférence de Düsseldorf en 1955, ils avaient au contraire rappelé que la priorité serait accordée dans les écoles et les Gymnasiun à l'anglais. Les attentes du Quai d'Orsay sur la question linguistique étaient donc très grandes lorsque débutèrent les négociations franco-allemandes des années 1962-1963.

Le caractère central de cette préoccupation se mesure au fait que lors des réunions de haut-fonctionnaires et lors des rencontres entre les ministres, les questions relatives à la jeunesse étaient rapidement expédiées. Il est vrai que l'administration centrale du MAE ne disposait pas de structure, contrairement à l'ambassade à Bonn, pour penser précisément cette question : un bureau « rencontres internationales » avait été créé à la DGACT mais celui-ci n'occupait que trois ou quatre personnes et son principal animateur, Jean Moreau, était parti travailler à la Commission de Bruxelles.

On sait que le problème de la diffusion de la langue allemande n'a jamais constitué une vive préoccupation de l'autre côté du Rhin. D'après Freimut Duve, ce faible intérêt pour la langue serait un héritage de la catastrophe nazie : « *l'Allemagne a (...) trouvé après la guerre bien peu de motivation pour se considérer au premier chef comme le centre d'un réseau global, d'une 'germanophonie'* »<sup>1110</sup>. Un autre élément d'explication peut être avancé :

---

<sup>1108</sup> DOUBLIER (2002) « L'enseignement dans la zone française d'occupation en Allemagne, 1945-1949. Quel bilan ? » In : *Revue d'Allemagne*, 2002, 34 (1), pp45-55, p53.

<sup>1109</sup> On constate en effet que la part des élèves français apprenant l'allemand a suivi l'évolution géopolitique mondiale : de 24,7% en 1939 elle passa à 31,4% en 1942 pour perdre ensuite deux points chaque année. En 1944, 24,8% des élèves scolarisés en France apprenaient l'allemand. Source : Ministère de l'Education Nationale. Direction Chargée de la Prévision. Service Central des Statistiques et des Sondages.

<sup>1110</sup> DUVE (1997) « La politique culturelle à l'étranger. » In : PICT et LEENHARDT, *Au jardin des malentendus*. Op. Cit., pp405-412, p407.

l'Education relève en Allemagne de la compétence exclusive des Länder. Le Bund ne pouvant pas offrir de garantie à Paris sur le développement de l'apprentissage de la langue française, il était plutôt mal placé pour exiger de son partenaire un effort supplémentaire en ce qui concerne l'enseignement de la langue de Goethe en France.

A la veille de la signature du traité, l'intérêt principal de la diplomatie culturelle allemande en France concernait les institutions. Un chiffre était présent dans tous les esprits : en 1962 la RFA ne disposait que de 3 Instituts Goethe en France contre 21 Instituts français en Allemagne. L'intérêt des pouvoirs publics allemands pour cette question se mesure au fait qu'Adenauer s'entretint lui-même de ce problème avec de Gaulle en 1961<sup>1111</sup>. Dans sa réponse au mémorandum français, le AA proposait que l'objectif de l'ouverture de nouvelles institutions culturelles allemandes en France fût inscrit dans le futur accord<sup>1112</sup>.

Faut-il en conclure que la prise en main par les administrations centrales du MAE et du AA, à la fin des années 1950, de la question de l'action culturelle dans l'autre pays marginalisa le travail de médiation et de banalisation de l'outil des rencontres internationales réalisé auparavant ? La réponse à cette question est nécessairement positive si l'on s'en tient aux textes. Les mémorandums échangés par le MAE et le AA au cours de l'année 1962 ne contenaient aucun projet précis pour « la jeunesse »<sup>1113</sup>. Elle devient plus nuancée si l'on observe que la solution du « rapprochement par la jeunesse » se trouvait pour ainsi dire « en réserve » des projets de ces deux administrations, comme une option secondaire pouvant être actualisée en fonction des besoins du moment.

---

<sup>1111</sup> « *Erhebliche Defizite machten sich z.B. in den Kulturbeziehungen bemerkbar* ». LAPPENKÜPER (2001) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit., p1719.

<sup>1112</sup> Note au sujet du mémorandum allemand du 8 novembre 1962 - Premières réactions de la commission interministérielle, Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1962, 17p, Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 19780520-4.

<sup>1113</sup> Voir sur ce point : PLUM (1999) « *Jugend und deutsch-französische Verständigung, Die Entstehung des Deutsch-Französischen Vertrages und die Gründung des Deutsch-Französischen Jugendwerkes*. » In : *FRANCIA, Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte*, Band 26/3, pp77-109, BAUMANN (2002) « *Der Sprachlose Partner. Das Memorandum vom 19 September 1962 und das Scheitern der französischen Sprachenpolitik in der Bundesrepublik Deutschland*. » In : *Revue d'Allemagne*, 34 (1), pp55-76.

## b/ L'option du « rapprochement par la jeunesse » en réserve des projets du MAE et du AA : l'épisode de l'Accord culturel de 1954

La place secondaire mais néanmoins réelle des rencontres de jeunes dans les schémas de l'action culturelle à l'étranger du MAE et du AA se comprend et se mesure à la lumière d'un petit épisode historique oublié<sup>1114</sup> : la genèse de l'Accord culturel de 1954. Le traité de l'Elysée n'est en effet pas la première convention binationale franco-allemande réglant le problème de la coopération culturelle entre les deux pays. Un « accord culturel » fut signé le 23 octobre 1954 à Paris par le chancelier Adenauer et le président du Conseil Pierre Mendès France parallèlement aux conventions qui abolissaient le dernier statut d'occupation et autorisaient la RFA, après l'affaire de la CED, à se réarmer à l'intérieur de l'OTAN. Ce petit accord ne déboucha sur aucune réalisation concrète. On peut toutefois montrer qu'il eut quelques incidences en ce qui concerne l'intégration, par l'administration centrale du MAE et du AA, de l'option des rencontres de jeunes comme outil secondaire de leur action culturelle à l'étranger.

Ce texte comprenait 18 articles qui énuméraient la plupart des thèmes traditionnels de la diplomatie culturelle : il plaidait pour un développement de la coopération franco-allemande dans les domaines scolaires et universitaires (équivalences de diplômes, séjours des étudiants dans l'autre pays), pour le renforcement de l'enseignement de la langue, des échanges artistiques et des institutions culturelles. L'Accord introduisait cependant deux nouveautés par rapport à cette représentation classique de l'action culturelle : une préoccupation pour la coopération dans le domaine de l'audiovisuel et, dans son article 5, une référence à la coopération en matière de jeunesse : *« Les Hautes Parties Contractantes favoriseront la coopération des organisations de jeunesse reconnues dans chacun des deux pays, ainsi que les rencontres de jeunesse ayant un caractère éducatif, social ou professionnel. Elles échangeront des informations concernant les organisations et les services qui ont pour but le développement des mouvements d'échange parmi la jeunesse »*.

Cette référence à la coopération en matière de jeunesse était une conséquence directe du travail de médiation effectué à l'époque de l'occupation française en Allemagne. Deux acteurs jouèrent en effet un rôle de passeur entre ces deux épisodes : R. Schmittlein et Jean

---

<sup>1114</sup> Nous n'avons trouvé qu'une petite étude sur cet accord dans laquelle l'auteur explique, en substance, qu'il n'a servi à rien. STURM (1983) « L'accord culturel de 1954. » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, 84, pp9-22.

Moreau. Le chef de la DEP devenu chef de la direction des Affaires culturelles du Haut-commissariat français de Mayence est l'auteur, avec Rudolf Salat, un haut-fonctionnaire du AA, de la première ébauche d'accord en 1951. On peut penser, compte tenu de son intérêt pour la jeunesse en tant que catégorie cible de l'action culturelle, que Schmittlein joua un rôle dans l'intégration de la clause mentionnée plus haut. Le rôle de Jean Moreau est quant à lui clairement établi. Moreau venait d'être promu en 1951 responsable du (nouveau) bureau des rencontres internationales de la Direction des affaires culturelles du Quai d'Orsay. Il participa à la formulation de l'Accord et obtint que les questions de jeunesse ne fussent pas oubliées : « *Des commissions se sont réunies à Bonn pour mettre sur pied une politique d'échanges bilatéraux. J'ai été envoyé par le département. Mon rôle s'est borné à faire acter dans cette convention que les échanges de jeunes seraient encouragés sur une large base. Voilà.* »<sup>1115</sup>.

Apparemment triviale, l'introduction de cet article eut des conséquences importantes car cette déclaration d'intentions servit de matrice pour toutes les négociations culturelles franco-allemandes qui suivirent<sup>1116</sup>. L'accord institua en effet une Commission mixte permanente, composée de haut-fonctionnaires français et allemands. Cette commission se réunit pour la première fois en mars 1957, puis chaque année jusqu'en 1963. Lors de sa première réunion, cette commission prescrivit, en application de l'article 5/ de l'Accord, la « *création de Centres permanents de rencontres franco-allemandes* »<sup>1117</sup>. Elle justifiait cette proposition en reprenant à son compte la représentation de l'action culturelle que nos médiateurs s'efforçaient d'imposer dans le champ franco-allemand depuis 1945 : « *Les échanges franco-allemands n'ont cessé de se développer dans le domaine extra-universitaire depuis une dizaine d'années. Les rencontres, stages et sessions d'études constituent désormais une forme nouvelle d'action culturelle qui a trouvé sa place à côté des échanges traditionnels* »<sup>1118</sup>. Cette commission ne fit par la suite pas toujours signe d'une vitalité exceptionnelle. En 1961, elle ne proposait par exemple, dans le domaine qui nous intéresse,

---

<sup>1115</sup> Récit de vie de Jean Charles Moreau, voir Document 16/ en annexe, p651.

<sup>1116</sup> Sur ces mécanismes en vertu desquels de petites causes peuvent avoir de grands effets, voir : PIERSON (2000) « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics. » In : *American Political Review*, 94, 2, pp251-267.

<sup>1117</sup> Il s'agissait d'un petit projet : « *Cette institution spécialisée aurait un double but : 1/ Elle accueillerait dans des sessions d'études les responsables de groupements culturels extra-universitaires (Jeunesse - Education populaire). C'est la formule 'rencontres' qu'il conviendrait d'étendre aux groupements d'adultes spécialisés (travailleurs sociaux, syndicalistes, représentants des professions). 2/ Elle organiserait des stages d'information, avec conférences et visites, à l'intention des nationaux de l'autre pays désireux d'étudier tel ou tel aspect défini des réalités du pays invitant (Institutions et administration, vie politique, problèmes sociaux, économiques et culturels). C'est la formule 'Wilton Park' modifiée.* ». Note anonyme de préparation de la première réunion de la Commission mixte, 25.3.1957. Archives du MAE, DGACT, enseignement, 1948-1961,194.

<sup>1118</sup> Idem.

que ces quelques mesures triviales ou imprécises : « *brochure d'information* », « *intensification des échanges de stagiaires industriels* », « *évaluation des jumelages* », etc.<sup>1119</sup>. Elle joua cependant un rôle dans la banalisation de la recette administrative des « rencontres de jeunes » au niveau des administrations centrales. La structure de ses rapports annuels était en effet calquée sur celle de l'Accord culturel de 1954 et comprenait par conséquent toujours un rappel sur la « *nécessité d'encourager les relations entre les deux jeunesse* ».

Nous écrivions plus haut que les mémorandums de la fin de l'année 1962 qui servirent de base aux négociations sur le futur traité de l'Élysée étaient essentiellement porteurs d'une représentation classique de l'action culturelle à l'étranger. Cette observation peut à présent être nuancée. Ces textes intégraient à la marge un intérêt pour les « questions de jeunesse ». La proposition française était assez vague et la réponse allemande tout autant : « *Les propositions du gouvernement français dans le domaine de la jeunesse et du sport rencontrent également l'agrément du gouvernement fédéral. Elles devront être examinées dans leurs détails au cours des conversations entre le Haut-commissaire français et les représentants allemands désignés à cet effet, afin de déterminer les mesures particulières qu'appelle, dans les deux pays, leur réalisation* »<sup>1120</sup>. Ces quelques lignes servirent toutefois de base lors du ralliement de nombreux acteurs au « deuxième choix » de la coopération en matière de jeunesse (voir pp304-321).

### c/ L'action culturelle embarquée dans un référentiel global de la modernisation

Une deuxième considération incite à relativiser l'idée selon laquelle les directions des affaires culturelles du MAE et du AA auraient été animées par une conception purement classique (promotion de la langue, création de nouvelles institutions culturelles) de l'action culturelle : le contenu de l'action publique envisagée comptait peut-être moins que la volonté d'agir. On est en effet étonné, au regard de l'importance des autres enjeux du moment, de constater la place prise par les questions culturelles dans les négociations bilatérales MAE/AA à la veille de la signature du traité. Deux autres questions étaient inscrites à l'agenda des

---

<sup>1119</sup> Note sur les questions à l'ordre du jour le la 4<sup>ème</sup> session de la Commission culturelle mixte franco-allemande, 8 mai 1961. Archives du MAE, 54.

<sup>1120</sup> Archives du MAE, Europe, Allemagne (RFA), vol 1597.

négociations : la coopération en matière de défense et celle relative à la politique étrangère (c'est-à-dire la « sécurité »). Lors de leur rencontre à Paris du 17 décembre 1962, les ministres des Affaires étrangères G. Schröder<sup>1121</sup> et M. Couve de Murville ne s'entretinrent presque exclusivement que des questions culturelles<sup>1122</sup>. Dans toutes les réunions internes du MAE ou du AA relatives au futur accord, ces questions occupent systématiquement une bonne moitié des comte-rendus. L'hypothèse mise à l'épreuve ici est que la position de la DGACT et de la Kulturabteilung étaient peut-être surtout nourries par ce que Pierre Muller a appelé un « référentiel modernisateur », c'est-à-dire une conception de l'action publique où « *l'important n'est pas tellement la norme de modernisation, mais le fait que la modernisation est conçue comme devant être impulsée par l'Etat. Ce qui a triomphé au cœur des années 1960 avec le gaullisme, c'est l'idée selon laquelle l'Etat doit prendre en charge la modernisation économique et sociale du pays. Le référentiel global est avant tout un 'mode d'emploi de l'Etat'* »<sup>1123</sup>. Ce point expliquerait la facilité avec laquelle ces deux directions ministérielles se rallièrent au projet relatif à la jeunesse après l'échec des négociations sur les propositions qu'elles avaient mises en avant dans un premier temps<sup>1124</sup>.

On peut certes faire des hypothèses alternatives pour expliquer le volontarisme des deux ministères sur les questions culturelles. Il semble d'abord pouvoir être lié à une sorte de division du travail avec l'Elysée et la chancellerie. Ces derniers s'étant réservés la primauté sur les questions de sécurité et de défense, ils laissèrent le MAE et le AA régler le volet culturel du futur accord<sup>1125</sup>. En France, les débuts de la Ve république correspondent à une période de marginalisation du ministère des Affaires étrangères sur les questions dites de

---

<sup>1121</sup> Le Gerhard Schröder (1910-1989) dont il est question ici fut ministre des Affaires étrangères CDU de 1961 à 1966. Il n'a aucun lien de parenté avec son homonyme social-démocrate et ancien chancelier de la République fédérale.

<sup>1122</sup> *Documents diplomatiques français. 1962, Tome II, 1er juillet-30 décembre.* (1999), France : Imprimerie nationale.

<sup>1123</sup> MULLER (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens.* Op. Cit., pp153-181, p170.

<sup>1124</sup> Nous étudions ce ralliement plus loin (voir pp304-321).

<sup>1125</sup> Ce point ressort clairement des comte-rendus des conversations franco-allemandes des années 1962-1963 : au cours de leurs tête à tête, le président français et le chancelier allemand n'évoquent pratiquement que ces questions dites de « high politics » et ils n'informent guère leurs ministres du contenu de leurs discussions. Voir : *Documents diplomatiques français. 1960, Tome II, 1er juillet-31 décembre.* (1996), Paris : Imprimerie nationale ; *Documents diplomatiques français. 1961, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (1997), Paris : Impr. Nationale ; *Documents diplomatiques français. 1961, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (1997), Paris : Imprimerie nationale ; *Documents diplomatiques français. 1961, Tome II, 1er juillet-31 décembre.* (1998), Paris : Imprimerie nationale ; *Documents diplomatiques français. 1962, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (1998), Paris : Imprimerie nationale ; *Documents diplomatiques français. 1962, Tome II, 1er juillet-30 décembre.* (1999), France : Imprimerie nationale.

« High politics » (la défense, la sécurité, la stratégie)<sup>1126</sup>. Bien que différent en apparence, le contexte institutionnel et politique aboutit aux mêmes résultats en Allemagne. Le système parlementaire obligeait le chancelier à rendre des comptes au Parlement, or la politique francophile d'Adenauer du début des années 1960 était critiquée au sein même de sa majorité, de nombreux parlementaires CDU-CSU s'inquiétant des conséquences de cette politique quant à la relation avec les Etats-Unis<sup>1127</sup>. Cette situation incita Adenauer à faire cavalier seul, au début des années 1960, sur le dossier franco-allemand. Privé d'informations sur les volets stratégiques, le AA redoubla d'énergie sur le sujet laissé à sa discrétion : le chapitre culturel des négociations.

Un autre phénomène explique probablement l'importance de l'investissement du Quai d'Orsay et du *Auswärtiges Amt* sur ce dossier : la montée en puissance des questions culturelles dans la politique étrangère<sup>1128</sup>. Le phénomène dépasse chronologiquement le contexte du début des années 1960. Il s'agit d'une mutation « globale », c'est-à-dire observable dans tous les pays, que les spécialistes situent avec plus ou moins de précision au cours de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Cette mutation dans la politique étrangère des Etats fut observée par les analystes des relations internationales qui mirent en évidence la montée en puissance d'une conception moins matérielle de l'intérêt national. Divers concepts furent avancés pour capter ce phénomène comme par exemple celui du « soft power » de J. S. Nye<sup>1129</sup>. Dans cette nouvelle représentation de la puissance centrée sur l'idée de « pouvoir d'influence » (et non plus de ressource matérielle, économique ou territoriale), la diplomatie culturelle avait évidemment toute sa place<sup>1130</sup>.

---

<sup>1126</sup> Le phénomène dépasse d'ailleurs ce cadre chronologique - le développement des communications a remis en cause l'expertise des ambassades sur l'actualité des pays étrangers – mais une rupture importante se produit en 1958, les nouvelles institutions offrant au chef de l'Etat, de Gaulle en l'occurrence, les possibilités d'un leadership sur la politique étrangère. Samy Cohen écrit à ce propos : « *C'est avec l'arrivée de De Gaulle au pouvoir, en 1958, que s'ouvre un nouvel âge du ministère des Affaires étrangères, celui du déclin brutal (...) De Gaulle orchestre lui-même la politique étrangère, secondé par un brillant interprète, Maurice Couve de Murville* ». COHEN (2002) *Les diplomates. Négocier dans un monde impossible*. Paris : Autrement, p7.

<sup>1127</sup> Ces « atlantistes » étaient notamment représentés au gouvernement par le ministre des Affaires étrangères G. Schröder et par le vice chancelier Ludwig Erhard.

<sup>1128</sup> Voir sur cette question : PILLEUL (1992) « La politique culturelle extérieure (1958-1969). » *De Gaulle et son siècle, Tome VII*. Paris : Plon-La Documentation française, pp141-156 ; LAVITTE (1995) *Histoires de la diplomatie culturelle des origines à nos jours*. Paris : ADPF ; ROCHE et PINIAU (1995) *Histoire de la diplomatie culturelle des origines à 1995*. Paris : La Documentation française ; ZNINED-BRAND (1997) *Deutsche und französische auswärtige Kulturpolitik : Eine vergleichende Analyse : Das Beispiel der Goethe-Institute in Frankreich sowie der Instituts und Centres Culturels Français in Deutschland seit 1945*. Frankfurt am Main : Peter Lang.

<sup>1129</sup> NYE (2004) *Soft Power : the Means to Success in World Politics*. New York : Public Affairs.

<sup>1130</sup> Ce phénomène planétaire s'observe très clairement dans le cas franco-allemand au début des années 1960. De ce côté du Rhin, le développement de la diplomatie culturelle était conçu comme un moyen pour contrecarrer le déclin de la puissance française. L'enjeu culturel était d'autant plus important que la guerre d'Algérie avait sérieusement écorné l'image de la France à l'étranger, en particulier en Allemagne. Ulrich

Le troisième élément d'explication nous intéresse plus directement : le poids d'un référentiel modernisateur. Nous reviendrons plus loin sur les raisons pour lesquelles la préférence n°1 du MAE (la promotion de la langue) fut finalement doublée par le projet relatif à la jeunesse. Signalons simplement ici que le Quai d'Orsay était bien davantage porteur d'une représentation de l'Etat comme moteur de la modernisation que d'une représentation de l'action culturelle centrée sur la promotion linguistique. Il s'investit en effet sans réserve pour la nouvelle norme une fois celle-ci actée à un autre niveau. On constate par exemple qu'au lendemain de la signature du traité de l'Elysée, le MAE se transforma en laboratoire d'idées, contre le ministère spécialisé sur les questions de jeunesse, afin de donner plus de consistance à l'option finalement privilégiée. Faisant le point en février 1963 sur une rencontre entre les deux ministres de la jeunesse et futurs présidents du Conseil d'administration de l'OFAJ, l'ambassadeur de France à Bonn commentait par exemple en ces termes le manque d'imagination des deux intéressés : « *Aucune proposition nouvelle n'a donc été faite au cours de cette réunion et l'on peut se demander s'il n'y a pas disproportion entre l'importance des sommes prévues et la timidité des projets* »<sup>1131</sup>. L'ambassadeur de France à Bonn s'étonnait en particulier que le Haut-commissaire français n'ait pas mentionné :

1/ l'éducation populaire : « *Les universités populaires allemandes, au nombre de plus de 1100,[qui] s'adressent à un public composé pour 60% de jeunes et ont plus d'un million d'auditeurs de moins de 25 ans* » ;

2/ les associations de jeunesse : « *Dans le même ordre d'idées, le manque d'intérêt pour les activités des mouvements de jeunesse me paraît également constituer une lacune et l'on peut se demander s'il ne serait pas souhaitable de s'appuyer plus largement sur eux dans toute la mesure où ils sont semblables dans les deux pays* » ;

3/ les scolaires : « *Il faudrait éviter aussi de négliger les lycéens et les scolaires qui entrent tout normalement en ligne de compte dans les échanges* » ;

4/ Et enfin le manque d'intérêt pour les questions symboliques : « *En dernier lieu, il ne faudrait pas hésiter devant le caractère spectaculaire de certaines manifestations destinées à frapper les esprits. Le ministre fédéral m'a d'ailleurs fait part de son intention d'organiser, lors du prochain voyage en Allemagne du Général de Gaulle, un important rassemblement de*

---

Lappenküper signale à ce propos que la guerre menée par la France en Algérie suscita des manifestations anti-françaises en RFA qui préoccupèrent les milieux francophiles de Bonn. Le diplomate Paul Frank aurait à cette occasion émis la proposition de lancer une campagne de communication sur la France à destination de l'opinion publique allemande. In : LAPPENKÜPER (2001) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit., p1711.

<sup>1131</sup> L'Ambassadeur de France au ministre des Affaires étrangères M. Maurice Couve de Murville, DGACTION, Service échanges culturels, au sujet des échanges culturels, 22.02.63. Archives du MAE, Europe 1961-1970, Allemagne, 1665

*jeunes, analogue à celui de Ludwigsburg au mois de septembre dernier, mais en y associant cette fois les mouvements de jeunesse français »<sup>1132</sup>.*

Ces éléments suggèrent que la reprise en main par les services spécialisés du MAE et du AA de l'action culturelle à l'étranger ne marginalisa que de manière apparente la représentation élargie de la culture portée par le réseau de politique publique présenté plus haut. Les plans d'expansions élaborés par les directions des affaires culturelles du MAE et du AA était relativement larges et contenaient en filigrane des possibilités en termes de coopération par la jeunesse. Ces deux acteurs collectifs étaient prêts à s'investir de manière massive dans cette option ou dans une autre si les circonstances du moment le demandaient.

## Conclusion

Nous arrivons au terme de cette étude de la construction de l'option du « rapprochement par la jeunesse » entendue essentiellement, dans sa version de 1962, comme la synthèse d'une recette administrative et d'une symbolique de la réconciliation. Ce chapitre a porté sur le deuxième point : la construction, autour de ces pratiques banalisées entre 1945 et 1949, d'un discours sur la réconciliation. Il est apparu que ce changement se produisit finalement assez tôt, malgré le « syndrome Otto Abetz », sous l'effet de dynamiques lourdes comme la construction européenne, la Guerre froide et la création de la RFA. A partir du début des années 1950, il n'était plus possible de continuer à penser les rencontres franco-allemandes de jeunes comme des exercices de rééducation pour les Allemands. Une action publique de socialisation des jeunes Français et Allemands ou des jeunes Européens à la cause de la paix, de la réconciliation ou de la construction européenne devenait alors possible. Il fallut toutefois attendre, après l'épisode sans lendemain de la Loreley, le début des années 1960 pour que cette option réapparût à l'agenda politique. Cette chronologie, compréhensible à partir du schéma de Kingdon sur les fenêtres d'opportunités politiques, nous a conduit à étudier les raisons de la survie de cette option dans le courant des « solutions ». Il est apparu

---

<sup>1132</sup> Idem.

que l'hypothèse d'une politique supranationale de socialisation des jeunes est restée vivante parce qu'un réseau de politique publique continua à la porter.

Tous ces éléments nous incitent à revenir sur l'hypothèse formulée dans l'introduction de cette partie quant à l'articulation entre nos deux séquences : la banalisation de l'outil entre 1945 et 1949 et son recyclage<sup>1133</sup> dans un nouveau contexte cognitif et normatif au cours des années 1950. L'hypothèse était que l'ambiguïté inscrite dans l'outil favorisa l'apprentissage<sup>1134</sup> du nouveau référent, autrement dit que le recyclage fut facilité par le fait qu'une partie des acteurs avait déjà commencé à voir dans ces initiatives un début de coopération. Nous avons effectivement observé que de nombreux acteurs qui s'étaient représenté entre 1945 et 1949 ces rencontres comme un instrument au service de la rééducation des Allemands et de la sécurité de la France n'eurent guère de mal à poursuivre ou soutenir ces pratiques dans les années 1950 à partir du nouveau logiciel. Pour comprendre ce phénomène, nous avons écarté l'hypothèse formulée par Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès d'une coloration axiologique intrinsèque des instruments<sup>1135</sup>. Les rencontres de jeunes ne sont pas davantage un outil au service du rapprochement qu'un instrument pour la rééducation. Les rééducateurs sécuritaires ont appris, socialement, au contact de celles et de ceux qui s'étaient représenté dès 1945 ces rencontres comme une première pierre sur la voie d'une réconciliation.

Si notre hypothèse est vraie, elle signifie que les regards de la « sociologie de l'action organisée » et de « l'analyse des politiques publiques » se complètent pour éclairer le changement dans cette action publique<sup>1136</sup>. L'autonomie de l'ordre local permit l'introduction, « dans le référentiel »<sup>1137</sup> du régime d'occupation, de pratiques qui n'étaient pas seulement consonantes avec les objectifs sécuritaires dominants de l'époque. La mise en relation de jeunes Français et Allemands signifiait également la construction d'une œuvre commune : la réconciliation ou la construction européenne. Les ambiguïtés investies dans l'outil au cours des années 1945-1949 facilitèrent la compréhension par les acteurs des évolutions de niveau global sur le rapprochement entre les deux pays. Du point de vue de la dialectique agent/structure, cette observation signifie que le traditionnel phénomène « top-down » de

---

<sup>1133</sup> Sur le recyclage, une notion empruntée à Pierre Lascoumes, voir nos remarques pp206-220.

<sup>1134</sup> Sur l'apprentissage dans les politiques publiques, voir note 802.

<sup>1135</sup> Voir pp220-228.

<sup>1136</sup> Nous faisons ici écho au débat ouvert par C. Musselin sur les possibilités de dialogue entre les deux approches. Voir : MUSSELIN (2005) « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : Deux approches pour un même objet ? » In : *RFSP*, 55 (1), pp51-70.

<sup>1137</sup> Sur la distinction, proposée par B. Jobert et P. Muller, entre les conflits « dans » et « sur » le référentiel, voir note 125.

médiation s'accompagna d'un mécanisme<sup>1138</sup> plus « bottom-up » d'apprentissage du global par l'action collective.

---

<sup>1138</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.





## DEUXIEME PARTIE : L'OFAJ COMME POLITIQUE PUBLIQUE DE SOCIALISATION DE TOUTE UNE CLASSE D'AGE (1962-1973)

Les négociations qui donnèrent naissance à l'OFAJ s'ouvrirent formellement en septembre 1962 avec l'envoi par le Quai d'Orsay au *Auswärtiges Amt* d'un mémorandum sur la coopération franco-allemande. Ce texte énonçait la charpente du futur accord. Il prévoyait trois grands chapitres : « politique étrangère », « défense » et un chapitre culturel intitulé « éducation et jeunesse ». Comme son titre l'indique<sup>1139</sup>, ce dernier volet faisait la part belle aux questions de jeunesse parallèlement aux thématiques traitées généralement par les conventions culturelles : coopération universitaire, scolaire, linguistique, artistique, etc. Un grand chemin restait cependant à parcourir jusqu'à la création de l'OFAJ. Il n'était en particulier pas encore question, au moment où débutèrent les négociations en septembre 1962, de créer une organisation internationale chargée de transformer les mentalités au travers des échanges de masse. Comment est-on passé, en moins d'un an, d'un projet en grande partie symbolique de renforcement des rencontres internationales de jeunes – un projet qui constituait une innovation du point de vue de l'histoire diplomatique mais ne présentait guère d'originalités à l'échelle globale - à cette politique publique unique en son genre tant du point de vue de ses objectifs politiques affichés (la transformation des mentalités) que de ses moyens d'action (les échanges de masse subventionnés par une organisation intégrée) ?

---

<sup>1139</sup> Le titre de ce chapitre peut surprendre. La plupart des textes diplomatiques traitant de ces questions parlent plus simplement de « culture ». Corinne Defrance s'est interrogée sur l'absence de ce mot. Espérait-on ainsi ne pas éveiller l'attention des Länder, compétents en matière culturelle ? L'explication peut rapidement être écartée, les Länder étant aussi compétents en matière de politique d'éducation. C. Defrance explique que l'évitement du mot culture est liée à un conflit interne au gouvernement français : le ministère de la culture créé en 1961 s'efforçait d'affirmer sa compétence en matière de politique culturelle à l'étranger. Or le Quai d'Orsay n'entendait pas travailler, sur ce dossier, avec les services de Malraux. DEFRANCE (2005) « Pourquoi la culture n'est-elle pas l'objet du traité ? » In : DEFRANCE et PFEIL, *Le traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes*. Op. Cit., pp175-191. Il s'agit donc d'une prévention de pure forme car pour le reste, ce chapitre comportait bien des projets de coopération « culturelle » des plus classiques : promotion de la langue, échanges artistiques et littéraires etc.

La principale explication avancée dans ce chapitre et celui qui suit met en avant un phénomène bien connu des approches cognitives de l'analyse des politiques publiques<sup>1140</sup> : l'agrégation progressive, entre le début des négociations en septembre 1962 et la signature de l'Accord en juillet 1963, de nombreux acteurs et intérêts autour de ce projet politique. Ce phénomène se lit dans les archives des réunions de préparation du futur accord : un nombre croissant d'acteurs s'associent au fil des mois aux discussions relatives aux questions de jeunesse. Fait plus important encore : tous les acteurs font signe d'un intérêt de plus en plus vif entre l'automne 1962 et le 5 juillet 1963, date de la signature de l'Accord portant création de l'OFAJ. Conformément à ce que nous avons écrit dans l'introduction de la thèse, nous tenterons d'affiner cette notion « d'agrégation des intérêts ». Nous montrerons en particulier que les acteurs ne se mirent pas tout de suite d'accord sur les finalités politiques précises de l'action publique en question.

A priori, le développement des échanges franco-allemands de jeunes pouvait intéresser les acteurs directement impliqués dans cette activité sociale : les associations privées franco-allemandes qui militaient depuis longtemps pour le développement de ces échanges, les mouvements de jeunesse intéressés par les rencontres internationales de jeunes, les structures administratives et les ministères chargés de soutenir et contrôler ces activités, etc. On observe que ces acteurs entrèrent en scène les uns après les autres en faisant signe d'un intérêt grandissant pour le projet relatif à la jeunesse. On observe ensuite et surtout que d'autres acteurs, comme par exemple le ministère fédéral allemand des questions pan-allemandes, les ministères des Affaires étrangères ou encore de Gaulle et Adenauer eux-mêmes s'agrégèrent au cours de ces quelques mois à la coalition intéressée par les échanges de jeunes.

Nous analysons ce processus d'agrégation d'acteurs et d'intérêts à partir des outils théoriques de l'approche cognitive et discursive de l'analyse des politiques publiques. Cette approche est particulièrement appropriée pour penser cette question pour au moins trois raisons :

1/ Elle permet tout d'abord de comprendre l'origine de la représentation, par les acteurs, de leur intérêt. Nous montrerons que la plupart des intérêts en question furent construits au cours des décennies précédentes. Divers ministères fédéraux allemands virent par exemple dans le développement des échanges de jeunes un moyen pour contrecarrer

---

<sup>1140</sup> Cette question traverse la plupart des travaux en analyse des politiques publiques. Elle a été étudiée de manière plus systématique par quelques auteurs : LASCUMES (1994) *L'éco-pouvoir*. Op. Cit. ; PALIER (2003) « Gouverner le changement des politiques de protection sociale. » In : FAVRE et SCHEMEIL, *Etre gouverné*. Op. Cit., pp163-179.

l'influence des communistes sur la jeunesse. Nous avons vu que cette représentation du sens des rencontres apparut au début des années 1950 au moment de la division de l'Allemagne (voir pp235-241).

2/ Cette approche permet ensuite de comprendre que les intérêts des acteurs ne sont pas figés. Il s'agit d'un des principaux points de débat avec la théorie du choix rationnel. Hérités du passé, ils sont aussi reconstruits dans le présent de l'action. La littérature sur l'apprentissage<sup>1141</sup> nous aidera par exemple à comprendre le ralliement du MAE au projet de développement des échanges de jeunes en janvier 1963. Au début des négociations, cet acteur avait pour premier objectif la promotion de la langue française en Allemagne. N'obtenant pas d'engagement précis de la partie allemande, il finit par voir dans l'OFAJ un moyen pour parvenir à ses fins.

3/ L'approche cognitive permet enfin de comprendre les conséquences de ce phénomène d'agrégation des intérêts sur ce que Majone appelle la « meta-policy », c'est-à-dire l'ensemble des significations investies dans une politique publique<sup>1142</sup>. Nous mettrons en évidence que l'agrégation des intérêts contribua à la transformation du contenu intellectuel de cette action publique, à l'émergence d'une nouvelle « *catégorie cognitive* »<sup>1143</sup> pour reprendre une expression de Pierre Lascoumes. Ce fait se comprend aisément : on ne pratique pas le même type de rencontres de jeunes si l'objectif est seulement de type pédagogique (transformer les mentalités), ou si cet objectif est noyé dans des considérations plus vastes en termes de politique linguistique (encourager les jeunes à apprendre la langue de l'autre), idéologique (diffuser une certaine représentation de la France, de la RFA et de la RDA), politique au sens de la « high politics » (symboliser le rapprochement franco-allemand), etc.

Cette partie comprend deux chapitres correspondant à deux épisodes historiques différents. Le premier a pour cadre chronologique la séquence courte de la création de l'OFAJ en tant qu'institution. Cet épisode débute en septembre 1962 avec l'envoi du mémorandum français qui servit de base aux négociations. Il se termine un an plus tard avec la signature de l'Accord instituant l'OFAJ en juillet 1963. Entre temps, le traité de l'Élysée du 22 janvier 1963 avait établi l'essentiel : l'annonce de la création d'un « organisme » doté d'un « Conseil d'administration autonome » et disposant d'un « *fonds commun franco-allemand qui servira*

---

<sup>1141</sup> Sur l'apprentissage dans les politiques publiques, voir note 802.

<sup>1142</sup> Sur le rôle des référentiels, paradigmes et autres systèmes de croyances dans le processus d'agrégation des intérêts, voir : SUREL (1998) « Idées, intérêts, institutions dans l'analyse des politiques publiques. » In : *Pouvoirs*, 87, pp161-178.

<sup>1143</sup> LASCOUMES (2004) « Traduction. » In : BOUSSAGUET, JACQUOT et RAVINET, *Dictionnaire. Op. Cit.*, pp437-443, p439.

*aux échanges entre les deux pays d'écoliers, d'étudiants, de jeunes artisans et de travailleurs* ». C'est au cours de cette séquence qu'un nombre croissant d'acteurs s'intéressèrent et investirent leurs ressources dans le projet énoncé par le mémorandum de septembre 1962 : développer les « échanges de jeunes ». Le principal argument exposé dans ce chapitre est que ce processus d'agrégation des intérêts eut pour base cognitive ce que Bruno Jobert a appelé une « *idéologie molle* ». Les acteurs s'entendirent d'autant mieux, au cours de cette séquence, qu'ils n'avancèrent que le principe très général d'une politique de mise en relation des jeunes Français et des jeunes Allemands. A aucun moment ils ne définirent plus précisément le contenu de cette action publique. On peut penser que ce flou artistique facilita la construction d'une entente entre des acteurs animés par des représentations différentes du sens de cette action publique (Chapitre 3/).

Le chapitre suivant porte sur les dix premières années d'existence de l'OFAJ. Ce cadre chronologique se justifie par le fait que l'Office franco-allemand pour la jeunesse mit en œuvre, au cours de cette séquence, une action publique relativement univoque dans son contenu. L'OFAJ avait alors un objectif politique clair – la déconstruction des préjugés à l'échelle de toute une nouvelle génération – et une feuille de route également précise comprenant un volet quantitatif - les échanges de masse – et un volet qualitatif : un certain nombre de « principes d'action » se présentant comme des normes pédagogiques. Nous montrons dans ce Chapitre 4/ que cet « âge d'or de l'OFAJ », ces quelques années au cours desquelles il mit en œuvre une politique volontariste de socialisation d'une nouvelle génération, est une conséquence de ce qui précède. L'OFAJ déploya son action sur une large échelle car un grand nombre d'acteurs avaient subjectivement intérêt à ce qu'il le fit. Nous cherchons à comprendre dans ce chapitre comment une nouvelle étape fut franchie dans la construction d'une entente autour de cette action publique. A l'idéologie molle de l'année 1963 se substitua un véritable « système de croyances »<sup>1144</sup>, une entente qui énonçait non seulement l'objectif à poursuivre – la réconciliation - mais également le chemin « pédagogique » pour l'atteindre (Chapitre 4/).

Avant d'entrer dans le vif du propos, il importe de signaler que quelques acteurs, qu'on aurait pu s'attendre à retrouver en première ligne, jouèrent un rôle finalement assez marginal. C'est tout d'abord le cas du ministère français de l'Education nationale. Le MEN était au départ très intéressé par la question des échanges de jeunes et plus précisément par les

---

<sup>1144</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

possibilités de développement des échanges scolaires et universitaires. Il joua un rôle important dans le renforcement d'un des principaux intérêts défendus par la France au début des négociations : le renforcement de l'apprentissage du français en Allemagne. Il fut cependant rapidement marginalisé dans cette négociation pour une raison très simple : l'éducation relève en Allemagne de la compétence des Länder. Ne disposant pas d'interlocuteur pour cette négociation<sup>1145</sup>, le MEN laissa le MAE se faire le porte parole de cet intérêt<sup>1146</sup>.

Les autres grands absents du début de cette négociation sont les administrations centrales en charge de la jeunesse. Le Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports et le *Bundesministerium für Familie und Jugend* obtinrent en juillet 1963 la tutelle sur le nouvel organisme. Dans un entretien qu'il nous a accordé, Maurice Herzog<sup>1147</sup> s'attribuait la paternité de l'idée d'Office franco-allemand pour la jeunesse : « *c'est moi qui ai convaincu le général de Gaulle qu'il fallait faire quelque chose avec les jeunes* »<sup>1148</sup>. Ces deux ministères ne jouèrent en réalité qu'un rôle modeste dans la création de l'Office. Ils n'intervinrent de manière décisive que sur la question de l'architecture formelle du futur Office.

Comme dans le cas du ministère de l'Education nationale, ce faible rôle se comprend au regard du paysage institutionnel de l'époque. Les liens étaient faibles, voire quasiment inexistants, entre les deux ministères<sup>1149</sup>. M. Herzog rencontra bien son homologue allemand en avril 1960<sup>1150</sup> pour évoquer les possibilités de coopération entre les deux pays dans les domaines relevant de leur compétence. Une anecdote révèle cependant les faibles liens entre les deux parties. Maurice Herzog était essentiellement intéressé par les possibilités de développement de la coopération franco-allemande dans le domaine sportif, en particulier de haut-niveau. Il semble n'avoir appris qu'à la veille de la signature du traité de l'Élysée que

---

<sup>1145</sup> Il peut, depuis 1969, échanger et négocier avec le plénipotentiaire représentant les ministres des cultes dans les négociations internationales mais cette institution n'existait pas à l'époque qui nous intéresse.

<sup>1146</sup> Le ministre C. Fouchet ne dit d'ailleurs rien de l'OFAJ dans ses mémoires : FOUCHET (1971) *Mémoires d'hier et de demain, tome I, Au service du général de Gaulle*. Paris : Plon.

<sup>1147</sup> Maurice Herzog (né en 1919) est un sportif et homme politique français. Il fut Haut-commissaire puis Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports de 1958 à 1966. Il établit alors des relations fructueuses avec les mouvements de jeunesse qui lui permirent de renforcer le périmètre de son ministère et de poser les bases d'une cogestion à la française.

<sup>1148</sup> Entretien avec Maurice Herzog, ancien Haut-commissaire à la jeunesse et aux sports, Paris, le 19.9.2004

<sup>1149</sup> D'après U. Lappenküper, le Haut-commissaire Maurice Herzog et le ministre fédéral Franz-Josef Wuermeling se seraient rencontrés en 1960. LAPPENKÜPER (2001) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit., p738. Nous n'avons pas trouvé trace d'autres rencontres avant 1963.

<sup>1150</sup> Ibid., p1711.

son homologue allemand Bruno Heck n'était pas compétent en matière de sport<sup>1151</sup> (pas plus qu'aucun ministre fédéral d'ailleurs). Il arriva à la table des négociations le 20 janvier avec de nombreux projets relatifs au sport au grand étonnement de tous les Allemands<sup>1152</sup>.

Les derniers absents de cette négociation, du moins au début, sont les associations de jeunesse. Comme leurs ministères de référence, elles ne jouèrent un rôle que sur la fin lorsqu'il fut question de dessiner les plans de la nouvelle organisation. Sur ce point, le contraste est saisissant avec ce que L. Eberhard-Harribey décrit à propos des politiques européennes de jeunesse. Elle montre que les associations de jeunesse jouèrent un rôle clef aux côtés des Haut-fonctionnaires dans leur fabrication : « *Les deux acteurs essentiels de cette genèse de la politique européenne de la jeunesse dans le cadre du Conseil de l'Europe semblent bien être d'une part les Hauts-fonctionnaires, représentants des gouvernements membres du Conseil de l'Europe et délégués pour suivre les activités du Centre expérimental d'Obernai et celles des organisations internationales de jeunesse* »<sup>1153</sup>. L'absence des associations s'explique par un fait important pour notre propos : l'OFAJ (version 1963) est une institution très politique. Il n'avait pas vocation à répondre, comme les politiques européennes de jeunesse, à une demande sociale.

---

<sup>1151</sup> Le 16 janvier, il pensait encore axer l'essentiel de la discussion à venir avec Bruno Heck sur cette question. Le sport relève, en ce qui concerne le Bund, de la compétence du ministère fédéral de l'intérieur. Note du service d'Europe Centrale au sujet de la Conférence franco-allemande des 21-23 janvier 1963, Paris, 16 janvier 1963. In : *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (2000), Paris : Imprimerie nationale, p56.

<sup>1152</sup> M. Herzog envisageait d'aborder les points suivants au cours de ses entretiens avec M. Bruno Heck : 1/ Echanges réciproques de techniciens du sport et de l'enseignement de l'éducation physique. Des cadres français pourraient participer à des stages de formation en Allemagne et réciproquement, et ceci aussi bien en ce qui concerne les enseignants que les entraîneurs sportifs. 2/ Entraînement de sportifs. Des dispositions pourraient être envisagées en vue de permettre à des athlètes de certaines spécialités de s'entraîner dans l'autre pays, s'ils y trouvent des conditions plus favorables et ce qui concerne les installations ou l'encadrement. 3/ Recherche scientifique appliquée aux sports et à l'éducation civique. Ce domaine se prêterait à un programme de recherches concertées entre les deux pays. 4/ Echange de dirigeant des mouvements de jeunesse, qui pourraient notamment assister les unes chez les autres à des stages de formation. 5/ La multiplication des échanges en matière de jeunesse et d'éducation populaire, notamment, pour la France, en ce qui concerne la technique du livre vivant et les voyages « connaissance de la France ». Conférence franco-allemande des 21-23 janvier 1963, note du 16 janvier 1963. Archives du MAE, 1664.

<sup>1153</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit., pp71-72.

## **Chapitre 3/ L'agrégation successive d'intérêts autour de « l'idéologie molle » de la réconciliation par la jeunesse (1962-1963)**

Ce chapitre a pour objet la genèse de l'OFAJ sur une période courte (1962-1963). L'histoire de l'OFAJ s'accéléra au cours de ces quelques mois. Il importe par conséquent d'avoir bien en tête les différentes séquences et l'avancée du projet à chaque étape du processus :

1/ La première phase (septembre 1962 - début janvier 1963) est celle de la mise à l'agenda d'un projet, encore relativement vague, de développement de la « coopération en matière de jeunesse ». Héritage des années 1945-1962, il fut immédiatement entendu qu'un troisième chapitre dit « Education et jeunesse » compléterait l'accord portant sur les questions de « politique étrangère » et de « défense ». Il s'agissait, nous l'avons dit, d'une innovation politique importante : pour la première fois dans l'histoire diplomatique, les questions « culturelles » étaient mises sur le même plan que celles dites de « high politics » (la défense, la stratégie). Ceci étant, le projet relatif à la jeunesse était encore vague à la veille de la signature du traité de l'Elysée. Il n'était en particulier pas question, jusqu'en janvier 1963, de lancer une politique ambitieuse du point de vue budgétaire ni de créer une organisation internationale juridiquement intégrée.

2/ La deuxième séquence est celle de la phase de finalisation du traité de l'Elysée (janvier 1963). Les négociations entre haut-fonctionnaires s'accéléchèrent au début du mois de janvier. La délégation allemande arriva à Paris le 20 janvier pour repartir, traité en poche, le 23. On prit au cours de cette phase des décisions importantes. On décida en particulier de créer un « organisme » (« Werk » en allemand) doté d'un « fonds commun » franco-allemand. La principale innovation de cette séquence est cependant ailleurs. Si le traité de l'Elysée n'énonçait pas le budget du futur OFAJ, un chiffre commença à circuler : 40 millions de DM (50 millions de FF), soit à peu près vingt fois plus que la somme prévue pour un projet similaire au niveau européen.

3/ La dernière séquence est celle de la genèse de l'Accord portant création de l'OFAJ (janvier-juillet 1963). Le traité de l'Elysée n'était guère prolix sur l'architecture institutionnelle de la nouvelle politique. Le projet « d'Office franco-allemand pour la jeunesse »<sup>1154</sup> gagna en substance au cours de ces six mois. Il fut notamment décidé de conférer au futur organisme un statut d'organisation internationale calqué sur celui des organismes spécialisés des Nations Unis.

Ce découpage et ce cadre chronologique resserré (automne 1962 – été 1963) permettra de souligner le poids du « contexte » ou de la « conjoncture » dans l'apprentissage, par les acteurs, de leur intérêt pour ce projet. Conformément à ce que nous avons écrit dans l'introduction de la thèse, nous soulignerons en effet, avec Pierson, que l'action publique se déploie dans le temps historique, ce qui implique de s'intéresser à tout ce qui est imprévisible mais qui peut avoir des effets à plus ou moins long terme<sup>1155</sup>.

Une coalition d'acteurs était déjà constituée autour de cette « solution ». L'outil des rencontres de jeunes était d'abord complètement banalisé en tant que recette administrative dans les réseaux diplomatiques franco-allemands (voir Chapitre 1/). Un réseau de politique publique avait par ailleurs intéressé un certain nombre d'acteurs politiques et politico-administratifs à cette option (voir Chapitre 2/). A l'image de l'action publique en question, le processus d'agrégation d'acteurs et d'intérêts qui nous intéresse ici est plus important en volume. Il s'agit notamment de comprendre le nœud d'une entente entre :

- un vieux chancelier souhaitant parachever son œuvre de réconciliation avec la France à quelques semaines de sa retraite politique,
- un président de la république française désirant donner un contenu symbolique à une alliance stratégique bilatérale mal perçue par la communauté internationale,
- des acteurs politico-administratifs préoccupés par l'influence des communistes sur la jeunesse,
- des ministères (le MAE et le MEN) soucieux du faible niveau d'apprentissage du français en Allemagne,
- des administrations espérant s'appuyer sur la nouvelle action publique pour élargir leurs compétences, etc.

---

<sup>1154</sup> Le terme « office » (Werk) apparaît vers le 15 janvier 1963. L'expression « Office franco-allemand pour la jeunesse » se stabilise pendant le mois d'avril.

<sup>1155</sup> PIERSON (2004) *Politics in Time*. Op. Cit.

Comme nous l'avons écrit dans l'introduction de cette partie, la thèse exposée dans ce chapitre est que la maturation spectaculaire du projet s'explique par un phénomène remarquable d'agrégation de ces intérêts autour d'un projet relativement vague : « *l'idéologie molle* »<sup>1156</sup> de la « réconciliation par la jeunesse ».

Pour comprendre ce processus, il importe de revenir sur ce qui l'a rendu possible : l'ouverture d'un débat, à la fin de l'année 1962, sur l'opportunité de développer les rencontres franco-allemandes de jeunes. La notion de « fenêtre d'opportunité politique », avancée par Kingdon<sup>1157</sup>, nous conduira à souligner le poids des décideurs politiques au cours de cette première séquence (le courant « politics »). Si de Gaulle et Adenauer n'avaient pas décidé que la France et l'Allemagne devaient se réconcilier, l'OFAJ n'aurait probablement pas existé et nous ne serions pas là pour en parler (A/). Les sections (B/) et (C/) relatent le processus d'agrégation des intérêts au cours des deux autres séquences identifiées plus haut : la genèse du traité de l'Elysée (janvier 1963) et celle de l'Accord (janvier-juillet 1963). Nous revenons ensuite sur l'argument central de ce chapitre : ces acteurs porteurs de représentations différentes du sens de l'OFAJ eurent d'autant moins de mal à s'entendre qu'ils ne définirent pas précisément, au cours de ces quelques mois, le contenu politique de l'action publique à mener (D/).

## A/ La mise à l'agenda des échanges franco-allemands de jeunes lors du rapprochement du début des années 1960

Les diplomates français et allemands échangèrent à la fin de l'année 1962 deux mémorandums sur les relations franco-allemandes<sup>1158</sup>. Ils contenaient tous les deux un

---

<sup>1156</sup> JOBERT (1992) « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. » In : *RFSP*, 42 (2), pp219-234, p224.

<sup>1157</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit.

<sup>1158</sup> L'histoire diplomatique du rapprochement franco-allemand du début des années 1960 est aujourd'hui bien établie. Les documents diplomatiques ont été publiés des deux côtés. Voir en particulier : SCHWARZ (1994) *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland. Band I : 1. Januar bis 31 Mai 1963*. München : Opladen, SCHWARZ (1994) *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland. Band II, 1. Juni bis 30. September*. München : Opladen ; *Documents diplomatiques français. 1962, Tome I, 1er janvier-30 juin*. (1998), Paris : Imprimerie nationale ; *Documents diplomatiques français. 1962,*

passage relatif à la jeunesse. Nous montrons dans cette section que l'inscription des échanges de jeunes au programme de la négociation de janvier 1963 fut le fruit d'une « mise à l'agenda » politique au sens de Kingdon<sup>1159</sup>. Nous avons rencontré cet auteur quand nous avons analysé les circonstances de l'organisation des rencontres de la Loreley au début des années 1950. Nous avons à cette occasion exposé le sens de sa métaphore des trois courants. Le processus d'élaboration des « solutions politiques » est « *largement indépendant* »<sup>1160</sup> de celui qui préside à leur lancement. Si les solutions sont largement construites en dehors de la sphère de la décision, celle-ci joue en revanche un rôle décisif au moment de la mise à l'agenda. Nous l'avons dit, deux hommes jouèrent un rôle dans la définition de l'ordre du jour de la négociation franco-allemande : de Gaulle et Adenauer. Conformément au schéma de Kingdon, on observe que les courants des « problèmes sociaux » et de la « vie politique » alimentèrent leur réflexion sur l'intérêt d'une initiative en direction de la jeunesse.

La principale « fenêtre d'opportunité » s'ouvrit dans le courant des « problèmes » : quel contenu donner au rapprochement franco-allemand du début des années 1960 ? Conformément au schéma de Kingdon, on observe que cette conjoncture favorable au lancement de politiques franco-allemandes communes fut déterminée par des logiques différentes de celles qui présidèrent à la banalisation de la « solution ».

Ce rapprochement fut initié par de Gaulle et Adenauer<sup>1161</sup> pour des raisons essentiellement « réalistes » au sens de la théorie réaliste en relations internationales<sup>1162</sup>. Du côté allemand, l'enjeu du rapprochement entre les deux pays était clairement sécuritaire. Adenauer voyait dans cet accord avec la France une alliance stratégique contre la menace soviétique. Le contexte de la Guerre froide, concrétisé par la crise de Berlin (construction du mur le 13 août 1961) et celle des fusées de Cuba (octobre 1962), ne pouvait qu'inciter Bonn à placer la question de la sécurité nationale au sommet de l'agenda politique. La décision de conclure une alliance stratégique avec la France s'est imposée dans l'esprit du chancelier,

---

*Tome II, 1er juillet-30 décembre.* (1999), France : Imprimerie nationale ; *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (2000), Paris : Imprimerie nationale.

<sup>1159</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy.* Op. Cit.

<sup>1160</sup> Ibid., pxix.

<sup>1161</sup> De nombreux auteurs ont souligné le rôle de Adenauer et de Gaulle dans le rapprochement franco-allemand du début des années 1960. Nous les recensons dans : DELORI (2006) « La genèse de la coopération franco-allemande au début des années 1960 : l'apport de l'analyse des politiques publiques. » In : *Revue française de science politique*, 2006 (06), vol.56 : n°3, pp409-428.

<sup>1162</sup> Sur les différents courants théoriques en relations internationales, voir : BATTISTELLA (2006) *Théories des relations internationales.* Op. Cit. Sur le courant réaliste en particulier : MORGENTHAU et THOMPSON (1985) *Politics Among Nations : the Struggle for Power and Peace.* New York : Knopf ; BALDWIN (2001) « Power and International Relations. » In : CARLSNAES, RISSE et SIMMONS, *Handbook of International Relations.* Op. Cit., pp177-191.

contre l'avis de certains de ses ministres, quand il perçut des signes d'un manque de volontarisme américain<sup>1163</sup>.

Du côté français, l'enjeu dominant était tout aussi « réaliste » mais davantage compris en termes de puissance que de sécurité. La politique étrangère française du début des années 1960 s'inspirait très largement du projet gaullien d'hégémonie de la France en Europe. Cette ambition était servie par une conjoncture favorable : depuis la signature des accords d'Evian le 18 mars 1962, la diplomatie française était libérée du fardeau de la question algérienne. La France venait par ailleurs d'entrer dans le club fermé des puissances nucléaires. Cette politique de la puissance explique de nombreuses prises de position du général à l'époque comme par exemple son refus, réitéré le 14 mai 1963, de l'entrée du Royaume Uni dans la Communauté européenne ou encore sa proposition d'un directoire à trois à la tête de l'OTAN<sup>1164</sup>. Jacques Bariéty a montré combien cette analyse centrée sur les ambitions hégémoniques de la France explique la marche française vers le traité de l'Elysée<sup>1165</sup>. De Gaulle entendait prioritairement construire une Europe à six sous domination française. Après le rejet du plan Fouchet, il lui est apparu qu'il serait possible de concrétiser avec l'Allemagne le projet que l'Italie et le Benelux venaient de décliner<sup>1166</sup>. Les protocoles diplomatiques

---

<sup>1163</sup> Si un consensus existait quant à la nature du problème, le gouvernement était en revanche divisé entre une option atlantiste, qui privilégiait l'alliance traditionnelle avec les Etats-Unis, et l'hypothèse d'un renforcement de la coopération militaire avec la France. Le choix de cette deuxième option est clairement imputable au volontarisme du chancelier. Deux éléments ont semble-t-il joué un rôle dans la maturation de sa position : le soutien répété du général de Gaulle dans la crise de Berlin (énoncé pour la première fois le 4 mars 1959) et les hésitations de l'administration américaine dans le domaine de la stratégie militaire. Sur ce dernier point, la crise de Cuba avait tout d'abord fait craindre à Adenauer que Berlin ne puisse servir de monnaie d'échange au retrait des fusées soviétiques. S'il n'en a rien été, la mise en place d'une ligne de communication directe entre Washington et Moscou au lendemain de la crise n'a pas rassuré le chancelier. Enfin, l'annonce de l'adoption de la doctrine nucléaire de la riposte graduée et l'inclination de Washington pour un armement conventionnel de la RFA laissaient craindre que les Etats-Unis pourraient se résoudre à sacrifier le territoire allemand en cas de conflit avec l'Union soviétique. En résumé, la chancellerie avait de bonnes raisons de penser que le rapprochement avec Paris permettrait de maintenir la pression sur Washington dans un contexte de turbulences et d'incertitudes. Voir : ZIEBURA (1970) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit. ; SOUTOU (1999) « Adenauer et la coopération stratégique franco-allemande (1956-1963). » *La République fédérale d'Allemagne et la construction de l'Europe (1949-1963)*. Paris : Ed. du Temps, pp245-274.

<sup>1164</sup> Le refus des alliés conduisit au retrait de la France du commandement militaire de l'OTAN en juin 1963.

<sup>1165</sup> BARIÉTY (1992) « De Gaulle, Adenauer et la genèse du traité de l'Elysée du 22 janvier 1963. » *De Gaulle et son siècle. L'Europe (Bd. V)*. Paris : Institut Charles de Gaulle, pp352-364.

<sup>1166</sup> BARIÉTY (1997) « Les entretiens de Gaulle-Adenauer de juillet 1960 à Rambouillet. Prélude au plan Fouchet et au traité de l'Elysée. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 2, pp167-175 ; BARIÉTY (1997) « Du plan Fouchet au traité franco-allemand de janvier 1963 : Colloque organisé par le Centre d'Etudes Germaniques de Strasbourg les 26 et 27 septembre 1996. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 29-2, pp159-362 ; SOUTOU (1997) « Le général de Gaulle et le plan Fouchet d'Union politique européenne : un projet stratégique. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Avril-juin 1997, 2, pp211-220.

témoignent d'ailleurs du fait que ce plan B d'une union politique à deux avait été évoqué par de Gaulle et Adenauer à Rhöndorf le 20 mai 1961<sup>1167</sup>.

Le rapprochement franco-allemand du début des années 1960 offrait un contexte favorable au lancement de politiques franco-allemandes communes. Ce contexte était-il particulièrement favorable à une initiative centrée sur la jeunesse ? Nous reviendrons amplement sur ce point dans la suite de ce chapitre : l'intérêt précoce des deux chefs d'Etat et de gouvernement pour le projet relatif à la jeunesse est à la hauteur de leur perception matérialiste, réaliste et politique des enjeux. Tout comme les mises en scènes de leur amitié personnelle supposée, la jeunesse devait donner à voir une autre réalité : le caractère authentiquement idéaliste, pacifique et moral de l'alliance en train de se constituer<sup>1168</sup>.

Le schéma de Kingdon invite ensuite à s'interroger sur le poids des considérations propres à la vie politique - cycles électoraux, luttes partisans, etc. - sur les considérations des décideurs politiques. L'arrivée au pouvoir d'une nouvelle coalition est par exemple typiquement un bon moment pour lancer une nouvelle action : les nouveaux gouvernants sont populaires ; ils veulent faire signe de leur volontarisme politique, etc. S'agissant d'une politique internationale, les questions relatives à la vie politique jouèrent sans doute un rôle moins déterminant. Le poids du courant « politics » apparaît notamment très vague du côté français.

Ces questions relatives à la vie politique pesèrent davantage en Allemagne, notamment dans le renforcement de l'intérêt d'Adenauer pour la thématique du rapprochement franco-allemand par la jeunesse. L'idée de « rapprochement franco-allemand par la jeunesse » était investie depuis les années 1950 d'un contenu symbolique fort. Le chancelier était à la fin extrême de sa carrière politique. Pressé depuis des mois de démissionner, il quitta définitivement la scène politique à la fin de l'année 1963. On sait qu'il déclara à plusieurs reprises qu'il considérait la réconciliation avec la France comme sa plus grande œuvre politique<sup>1169</sup>. On peut raisonnablement penser qu'il vit dans le développement des rencontres de jeunes un bon moyen pour donner un supplément d'âme à son dernier acte politique : la conclusion d'une convention d'amitié avec la France. Il le laisse entendre à plusieurs reprises dans ses *Mémoires* : « [je me demandais] *si et comment il serait possible de garantir la bonne*

---

<sup>1167</sup> *Documents diplomatiques français. 1961, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (1997), Paris : Impr. nationale.

<sup>1168</sup> On n'était alors pas loin d'une politique symbolique au sens de Edelman : EDELMAN (1991) *Pièces et règles du jeu politique.* Paris : Seuil.

<sup>1169</sup> ADENAUER (1983) *Erinnerungen 1959-1963.* Op. Cit.

*relation entre la France et l'Allemagne pour le temps où je ne serai plus en fonction* »<sup>1170</sup>.

On constate donc que cette métaphore empruntée à Kingdon<sup>1171</sup> de la rencontre entre divers courants possédant des logiques et des temporalités propres permet de décrire le processus qui aboutit à l'inscription de la question des échanges de jeunes au programme de la négociation de janvier 1963<sup>1172</sup>. Peut-on aller plus loin et déterminer qui opéra la jonction entre ces logiques autonomes ? Il est difficile, compte tenu de la distance temporelle qui nous sépare des événements, d'identifier clairement les « entrepreneurs »<sup>1173</sup> de cette politique publique. Les témoignages que nous avons recueillis sont distordus par les phénomènes de reconstruction mémorielle. M. Herzog, qui était à l'époque Haut commissaire à la jeunesse et aux sports, nous a par exemple expliqué avoir eu l'idée de l'OFAJ et avoir convaincu le général de Gaulle de la retenir<sup>1174</sup>. Son homologue Bruno Heck a également affirmé avoir joué un rôle particulier dans cette histoire ; son rôle n'apparaît pas non plus clairement dans les documents que nous avons consultés<sup>1175</sup>. Ce témoignage est contredit par les archives. Joseph Rovan nous a également expliqué avoir joué un rôle déterminant lors de cette ultime phase de la construction sociale de l'Office. Sa mémoire était cependant quelque peu défaillante au moment de l'entretien et les archives ne permettent pas de confirmer (ni d'infirmer) cette version des faits<sup>1176</sup>. Les traces écrites suggèrent que les ambassadeurs H. Blankenhorn<sup>1177</sup> (ambassadeur de la RFA à Paris à l'époque) et F. Seydoux (alors président de

---

<sup>1170</sup> « *ob und wie es möglich sei, das gute Verhältnis zwischen Franzosen und Deutschen auf für die Zeit zu sichern, während der ich nicht mehr im Amt sei* ». Ibid., p15.

<sup>1171</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit.

<sup>1172</sup> Rappelons les modalités concrètes de cette inscription : les premières esquisses du futur accord - les mémorandums français et allemands de la fin de l'année 1962 - prévoyaient, à côté des chapitres consacrés aux Affaires étrangères et à la défense, un troisième volet dit « Education et jeunesse ».

<sup>1173</sup> Sur la notion d'entrepreneur de politique publique, voir note 976.

<sup>1174</sup> Entretien avec l'auteur.

<sup>1175</sup> B. Heck a plus précisément prétendu avoir convaincu de Gaulle de doubler le budget de l'Office au dernier moment : « *Ces fonds devaient, à l'origine, s'élever à 20 millions de DM seulement. Mais au cours d'un entretien que j'ai eu avec le Général de Gaulle, j'ai facilement réussi à le convaincre que nous étions en mesure d'assumer une tâche à plus grande échelle. Et c'est ainsi que, dès le début, la contribution des deux gouvernements fut fixée à 20 millions de DM* ». HECK, B., (1978), « Bruno Heck. Ministre fédéral allemand de la famille et de la jeunesse au moment de la création de l'OFAJ ». In : *Quinze ans d'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : 1963-1978*. Op. Cit., pp32-35. B. Heck a d'ailleurs pris ses fonctions dans ce ministère quelques semaines avant la signature du traité. Son prédécesseur, Franz-Josef Wuemeling (1900-1986), semble s'être intéressé aux échanges internationaux : WUEMELING (1963) *Ausserschulische Erziehung in einer freien Welt*. Köln : Luthé-Verlag. Il n'a toutefois pas pu peser sur les négociations du traité de l'Elysée à proprement parler.

<sup>1176</sup> Entretiens avec l'auteur.

<sup>1177</sup> Herbert Blankenhorn (1904-1991) était un diplomate allemand d'origine alsacienne et un des plus proches conseillers du chancelier Adenauer. Il entra au Auswärtiges Amt en 1929 grâce un ami, le fils de G. Stresemann. Membre du NSDAP depuis 1938, il exerça notamment des responsabilités pendant la guerre à la légation allemande de Bern. Même s'il eut tendance à exagérer cet épisode, il eut quelques contacts avec certains

la Commission interministérielle censée coordonner la position des différents ministères dans la négociation) jouèrent un rôle particulier à des moments clés des négociations<sup>1178</sup>. On peut enfin penser que de Gaulle et Adenauer étaient eux-mêmes suffisamment bien informés sur l'existence de cette option (voir pp266-269) pour avoir pu décider de leur propre chef que le troisième pilier du futur accord traiterait des questions relatives à « l'éducation et à la jeunesse ». Il semblerait au final que le travail de banalisation de la solution mené au cours des années 1945-1962 ait produit un large consensus autour du projet dans sa forme initiale : « multiplier » les « échanges collectifs de jeunes »<sup>1179</sup>. Pour reprendre une expression du ministre allemand des Affaires étrangères de l'époque : « l'idée était dans l'air, pour ainsi dire »<sup>1180</sup>.

## B/ L'agrégation des intérêts dans le temps historique. Acte I : la négociation sur le traité de l'Elysée

Nous avons déjà exposé ce point dans la première partie de l'étude mais il convient de le rappeler : à la fin de l'année 1962, les négociations sur le volet culturel (dit « éducation et jeunesse ») furent menées par des haut-fonctionnaires du MAE et du AA. Ces deux acteurs collectifs étaient surtout intéressés par le problème de la langue et des institutions culturelles dans l'autre pays. Le projet relatif à la jeunesse resta par conséquent relativement vague au cours de cette séquence. Au début du mois de janvier 1963, le projet d'accord prévoyait simplement que « rien ne devra être négligé pour offrir [à la jeunesse] de part et d'autre

---

conjurés du 20 juillet 1944. Soutenu par les Américains, il fut nommé en 1949 à la direction du service chargé de représenter la RFA auprès de la Haute commission alliée. Il exerça ensuite diverses fonctions diplomatiques ou de conseiller avant d'être nommé ambassadeur de la RFA en France (1958-1963). Il encouragea à cette occasion le réseau de politique publique plaidant pour le renforcement de la coopération en matière de jeunesse.

<sup>1178</sup> Selon une note de l'ambassade de France, Blankenhorn aurait proposé à Adenauer de créer un organisme doté d'un budget substantiel lors d'un entretien le 15 janvier 1963 afin de sortir par le haut d'une négociation peu prometteuse sur les autres chapitres. Télégramme de l'ambassade de France à Bonn au MAE, 16.1.1963. Archives du MAE, 1598. Le rôle de F. Seydoux sera évoqué plus loin : voir pp311-314.

<sup>1179</sup> Projet de procès verbal commun, procès verbal établi à la suite des entretiens tenus à Paris du 21 au 23 janvier entre le général de Gaulle, président de la République française, et le Dr. Adenauer, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, 17.01.63. Archives du MAE, Europe, Allemagne, 1961-1970, 1598

<sup>1180</sup> SCHRÖDER (1978) « Gerhard Schröder, Ministre fédéral allemand des affaires étrangères au moment de la création de l'OFAJ. » In : OFAJ, *Quinze ans d'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : 1963-1978*. Op. Cit., pp18-20, p19.

toutes les possibilités de contribuer au rapprochement des deux pays. En particulier, les échanges collectifs de jeunes seront multipliés »<sup>1181</sup>. Le traité fut signé le 22 janvier. Comment est-on passé en quelques jours d'une pétition de principe pour un renforcement des liens entre les deux jeunesse au projet de créer un organisme disposant d'un budget de 40 millions de DM ?

Il importe, avant de formuler une hypothèse, de préciser le cadre chronologique très resserré dans lequel prend place cette séquence. Après l'échange de mémorandums de la fin de l'année 1962, les négociations connurent une accélération dans le courant du mois de janvier 1963. Le 7, l'ambassadeur français R. de Margerie<sup>1182</sup> rencontra à Bonn Karl Carstens<sup>1183</sup>, Secrétaire d'Etat au *Auswärtiges Amt*, pour tenter de régler les derniers points où subsistait un désaccord. Les 11 et 12 janvier, ce fut au tour de C. Lucet (1910-1990), le directeur des affaires politiques du MAE, de se rendre à Bonn pour rencontrer son homologue allemand. La délégation allemande, composée du chancelier Adenauer et des principaux ministres concernés, arriva finalement à Paris le 20 janvier. Le traité fut signé deux jours plus tard. Chaque journée se déroula selon le même protocole : de Gaulle et Adenauer se rencontraient le matin en tête à tête<sup>1184</sup>, les séances de l'après-midi étant ouvertes aux ministres et à quelques haut-fonctionnaires.

L'idée de créer un Office en charge des questions de jeunesse et doté d'un budget substantiel apparut aux alentours du 15 janvier<sup>1185</sup>. On proposa alors de débloquer un fonds de

---

<sup>1181</sup> Projet de procès verbal commun, procès verbal établi à la suite des entretiens tenus à Paris du 21 au 23 janvier entre le général de Gaulle, président de la république française, et le Dr. Adenauer, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, 17.01.63. Archives du MAE, Europe, Allemagne, 1961-1970, 1598

<sup>1182</sup> Roland de Margerie (1899-1990) est un diplomate français. Proche du général de Gaulle, il remplaça François Seydoux à l'ambassade de France quand débutèrent les négociations sur le futur traité de l'Elysée (1962-1965).

<sup>1183</sup> Karl Carstens (1914-1992) est un universitaire (docteur en droit) et homme politique allemand (CDU). Il effectua une année d'étude en France pendant l'entre-deux-guerres. Membre de la SA dès 1933, il n'adhéra au NSDAP qu'en 1940. Mobilisé en 1939, Carstens termina la guerre au rang de Lieutenant. Après divers emplois à l'université ou en tant que conseiller juridique, il entra en 1954 au *Auswärtiges Amt*. Il exerça notamment les fonctions de représentant permanent de la RFA au Conseil de l'Europe (1955) puis de responsable de la direction Europe occidentale du AA (1958-1960). Au moment de la création de l'OFAJ, il était Secrétaire d'Etat au *Auswärtiges Amt*. Il termina sa carrière comme Président de la République (1979-1984).

<sup>1184</sup> Avec leurs interprètes, lesquels évoquent ces conversations dans les mémoires : KUSTERER (1995) *Der Kanzler und der General*. Stuttgart : Neske. et MAILLARD (1990) *De Gaulle et l'Allemagne. Le rêve inachevé*. Paris ; MAILLARD (1993) « La politique du général de Gaulle à l'égard de l'Allemagne (1945-1969). Continuité et discontinuité. » In : JURT, *Von der Besatzungszeit*. Op. Cit., pp50-60.

<sup>1185</sup> Nous n'avons pas pu établir qui fut précisément à l'origine de l'idée. Une note de Jansen, le directeur des affaires politiques du AA datée du 15 janvier signale que les Français proposent, de manière informelle, de créer un Office doté d'un budget de 20 à 30 millions de DM. SCHWARZ (1994) *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland. Band I : 1. Januar bis 31 Mai 1963*. München : Opladen, p89. D'après Jacqueline Plum, l'idée serait au contraire venue de Carstens, également le 15 janvier. PLUM (2007) *Französische Kulturpolitik in Deutschland*. Op. Cit. Rien ne filtra dans la presse avant la signature de l'Accord. Le 18, on pouvait par exemple lire dans Le Figaro : « Sur le plan culturel, les échanges entre

25 millions de FF. Cette somme fut doublée le 21, soit à la veille de la signature du traité, lors d'une séance « plénière » réunissant de Gaulle, Adenauer, G. Pompidou, les ministres des Affaires étrangères G. Schröder<sup>1186</sup> et M. Couve de Murville et les ministres chargés des questions de jeunesse B. Heck et M. Herzog<sup>1187</sup>. Ces 50 millions de FF (40 millions de DM) constituaient, rappelons-le, un budget considérable pour ce type de structure. A titre de comparaison, un centre expérimental de rencontres de jeunes fut créé à Obernai la même année. Son budget était de 100 000 FF<sup>1188</sup>. D'où cette question simple mais importante pour notre propos : que s'est-il donc passé, au cours de cette phase finale des négociations, permettant d'expliquer un tel volontarisme politique ?

La thèse exposée dans cette section est que la coalition d'acteurs intéressés par le projet relatif à la jeunesse se renforça au cours de ces quelques semaines suite à un processus d'apprentissage, par les acteurs, de leur intérêt pour cette « solution ». Les travaux<sup>1189</sup> de science politique sur l'apprentissage ont ceci de remarquable qu'ils offrent une base de dialogue pour divers paradigmes. « Cognitivistes »<sup>1190</sup> et « rationalistes »<sup>1191</sup> se sont intéressés à peu près simultanément à ce phénomène en vertu duquel les acteurs modifient leurs préférences et leurs stratégies en fonction de la situation<sup>1192</sup>. Ils sont parvenus à la même conclusion : les acteurs apprennent de manière très économique. Ils ne modifient leurs croyances qu'à la marge, c'est-à-dire sur les moyens ; ils ne renoncent qu'exceptionnellement à leurs objectifs politiques, et encore moins à leurs orientations morales<sup>1193</sup>. Nous observons dans cette section que trois acteurs ou groupes d'acteurs collectifs modifièrent leur stratégie au cours de la phase de finalisation des négociations. Le MAE fit signe d'un volontarisme nouveau sur ce dossier quand il comprit que les Allemands ne céderaient pas sur la question de l'enseignement de la langue (1/). Le AA se rallia également à ce projet quand il lui apparut

---

*professeurs, étudiants, ouvriers spécialisés seront intensifiés. On prévoit aussi de créer de vastes 'villages de toiles' pour les vacances afin que jeunes Français et jeunes Allemands puissent se rencontrer* ». KERGOLAY (1963) « Adenauer demain à Paris. » In : *Le Figaro*, 19.1.1963.

<sup>1186</sup> Même remarque que précédemment : le G. Schröder en question, ministre des Affaires étrangères CDU, n'a pas de lien de parenté avec la prédécesseur de Angela Merkel à la chancellerie.

<sup>1187</sup> *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (2000), Paris : Imprimerie nationale, p105.

<sup>1188</sup> Bundesarchiv der BRD, Coblenz, B21 Europäische politische Integration, 775-776.

<sup>1189</sup> Voir note 802.

<sup>1190</sup> En particulier : SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit. ; HALL (2000) « Le rôle des intérêts, des institutions et des idées dans l'économie internationale comparée. » In : *Revue Internationale de Politique Comparée*, 7 (1), pp53-92.

<sup>1191</sup> SCHNEIDER (2001) *Ideas, Mad Cows and the European Integration*. Madison, Wisconsin : Paper prepared for presentation at the biannual convention of the European Community Studies Association.

<sup>1192</sup> Ces cas sur lesquels les théories concurrentes produisent les mêmes prédictions sont relativement rares. Voir sur ce point : HALL (2006) « Systematic Process Analysis : When and How to Use It ? » In : *European Management Review*, 3, pp24-31, p27.

<sup>1193</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit., p20.

clairement que la partie française n'était pas disposée, pour des raisons liées au « poids du passé », à lui donner satisfaction sur la question du développement de ses institutions culturelles en France (2/). De Gaulle et Adenauer s'investirent enfin personnellement dans ce dossier quand ils comprirent que le développement spectaculaire des échanges de jeunes permettrait d'apporter au traité franco-allemand un contenu symbolique dont celui-ci avait bien besoin (3/).

## **1/ L'apprentissage par le Quai d'Orsay de l'utilité des rencontres de jeunes pour la promotion linguistique**

Nous avons signalé plus haut que le Quai d'Orsay était particulièrement intéressé, au moment où débutèrent ces négociations, par la question de la promotion de la langue française en Allemagne. Il importe de revenir sur ce point car les difficultés éprouvées par le MAE sur cette question permettent de comprendre son ralliement, au tout dernier moment, au projet de renforcement des échanges de jeunes. Le mémorandum français du 19 septembre 1962 proposait de faire en sorte que tous les élèves de l'enseignement secondaire et technique eussent la possibilité de choisir le français comme première langue vivante. La réponse allemande fut jugée « *assez décevante. En ce qui concerne l'enseignement du français, cette réponse ne va pas au-delà d'une simple manifestation de bonne volonté sur un terrain que nous considérons comme capital* »<sup>1194</sup>. A la veille de l'arrivée à Paris de la délégation allemande, la négociation achoppait encore sur ce point. Le MAE semblait toutefois résigné à accepter une résolution aussi vague que celle que proposait le AA : « *Il sera examiné s'il est possible pour tout élève des établissements d'enseignement secondaire et technique dans chacun des deux pays de choisir effectivement comme première langue vivante la langue de l'autre pays. Dans un premier temps, le gouvernement fédéral se fixe pour objectif d'obtenir une réglementation qui permette l'étude de la langue française dans toutes les écoles secondaires et techniques.* »<sup>1195</sup>. Les conditions de l'apparition de l'idée de créer l'OFAJ –

---

<sup>1194</sup> Compte-rendu de la réunion du 12.10.62 de la Commission interministérielle pour la coopération franco-allemande. Archives du MAE, 1659.

<sup>1195</sup> Projet de déclaration commune du Chancelier de la république fédérale d'Allemagne et du président de la république française à la suite de la conférence de Paris du 21, 22 et 23 janvier 1963, Textes de l'AA (traduction), 16.01.63. Archives du MAE, 1598

c'est-à-dire une organisation d'échanges de jeunes dotée d'un budget significatif - laissent entendre que celle-ci fut, en partie, la conséquence du refus de la partie allemande de donner satisfaction au MAE. L'historienne J. Plum<sup>1196</sup> a, la première, mis en avant cette thèse en fondant cette interprétation sur le constat d'une concomitance entre le moment où le MAE prit acte de l'échec de sa négociation sur la question de la langue et son investissement dans le projet « OFAJ »<sup>1197</sup>. Nous reprenons dans les pages suivantes son analyse (a/) et la confortons sur deux points : en nous interrogeant sur le rôle du temps long dans l'apprentissage<sup>1198</sup>, par le MAE, de diverses stratégies pour promouvoir la langue française en Allemagne (b/) et en cherchant à identifier le lieu concret de cet apprentissage (c/).

#### a/ Le ralliement du MAE au projet de développement des échanges de jeunes suite à l'échec des négociations sur la question de la langue

D'après Jacqueline Plum, l'idée de créer une institution autonome dotée d'un budget substantiel aurait été formulée par H. Blankenhorn, l'ambassadeur de la RFA à Paris, qui l'aurait soumise à Adenauer le 15 janvier afin de sortir par le haut d'une négociation qui achoppait sur la question linguistique<sup>1199</sup>. Cette interprétation se fonde sur cet extrait d'un télégramme de l'ambassadeur de France à Bonn adressé à son ministre le 16 mai :

*« Je me suis également enquis de l'Etat des problèmes culturels. M. Adenauer a fait une distinction entre les questions touchant à l'enseignement en général et à celui de la langue française en particulier, et celles qui se rapportent aux contacts entre la jeunesse française et allemande. 'Sur le premier point', m'a-t-il dit, 'le ministre des Affaires étrangères doit s'entretenir avec deux des ministres des cultes des Länder pour que l'un d'entre eux soit désigné afin de représenter tous les autres et vous servir d'interlocuteur principal. Sur le second, nous avons prévu la création d'un fonds de vingt millions de Mark (24 millions de francs) qui sera géré de façon autonome, et qui permettra de fournir des subsides aux jeunes allemands désireux de séjourner en France, soit pour y faire des études, soit pour apprendre un métier, soit pour tout autre raison valable. Monsieur*

---

<sup>1196</sup> PLUM (1999) « Jugend und deutsch-französische Verständigung, Die Entstehung des Deutsch-Französischen Vertrages und die Gründung des Deutsch-Französischen Jugendwerkes. » In : *FRANCIA, Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte*, Band 26/3, pp77-109.

<sup>1197</sup> Qui ne portait pas encore son nom. La dénomination « Office franco-allemand pour la jeunesse » apparaît en avril 1963.

<sup>1198</sup> Sur l'apprentissage dans les politiques publiques, voir note 802.

<sup>1199</sup> PLUM (1999) « Jugend und deutsch-französische Verständigung, Die Entstehung des Deutsch-Französischen Vertrages und die Gründung des Deutsch-Französischen Jugendwerkes. » In : *FRANCIA, Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte*, Band 26/3, pp77-109.

*Blankenhorn s'est tout particulièrement intéressé à cette question et Monsieur Jansen sera en mesure de donner des précisions à ce sujet à vos collègues du Quai d'Orsay quand il les verra la semaine prochaine »<sup>1200</sup>.*

On peut se demander si le premier à avoir proposé la création d'un organisme franco-allemand de jeunesse doté d'un budget significatif ne fut pas plutôt C. Lucet, le directeur politique du MAE, lors de sa visite à Bonn les 11 et 12 janvier. Dans une note du 15 janvier, J. Jansen<sup>1201</sup> signale en effet à son ministre que les Français (probablement Lucet trois jours plus tôt) viennent de lui proposer de créer un « Office » de jeunesse doté d'un budget de « 20 à 30 millions de DM »<sup>1202</sup>. Quoi qu'il en soit, la proposition de créer l'OFAJ et de le doter d'un budget substantiel apparaît concomitante du constat, acté des deux côtés du Rhin, de l'impossibilité de se mettre d'accord sur la question linguistique. Cette concomitance laisse entendre que le MAE passa alors de sa courbe d'utilité n°1 « obtenir un accord contraignant sur l'enseignement des langues » à une courbe d'utilité n°2 « encourager l'apprentissage de la langue par les échanges de jeunes ».

Cette interprétation, J. Plum la nourrit en remarquant que la question de la langue et celle de la jeunesse sont toujours traitées simultanément par les négociateurs. Lors de la réunion du 21 janvier 1963 à laquelle participèrent le président français, son Premier ministre, le Chancelier allemand et les ministres concernés, le général de Gaulle prit publiquement acte de l'absence d'accord entre les deux parties sur question linguistique<sup>1203</sup>. Il demanda ensuite qui était prêt à apporter un commentaire. Le ministre français de l'Education Nationale, C. Fouchet, prit la parole pour confirmer qu'il était impossible d'avancer sur la question de la langue du fait de la répartition des compétences entre le Bund et les Länder. Le ministre allemand des Affaires étrangères confirma ce diagnostic et ajouta que « *pour encourager les échanges, le gouvernement fédéral a envisagé la création d'un fonds spécial alimenté par les deux gouvernements, et dont le budget atteindrait au départ 20 millions de DM. Sa gestion sera assurée par un Conseil d'administration indépendant des gouvernements* »<sup>1204</sup>.

Le lien entre les deux considérations apparaît encore au lendemain de la signature du traité. Le 23 janvier 1963, le ministre fédéral de la famille et de la jeunesse fut chargé, au nom

---

<sup>1200</sup> Télégramme de l'ambassade de France à Bonn au MAE, 16.1.1963. Archives du MAE, 1598

<sup>1201</sup> Joseph Jansen (1909-1966) travailla pendant sept ans, de 1956 à 1960, à l'ambassade d'Allemagne à Paris. Il était responsable du bureau Europe Occidentale au Auswärtiges Amt puis des Affaires politiques au moment des négociations sur le traité de l'Elysée. Il dirigea au même moment la commission interministérielle allemande en charge des négociations.

<sup>1202</sup> SCHWARZ (1994) *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland. Band I : 1. Januar bis 31 Mai 1963*. München : Opladen, p89.

<sup>1203</sup> *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin*. (2000), Paris : Imprimerie nationale, p103.

<sup>1204</sup> Entretiens, séance élargie du 21 janvier 1963. Ibid., p105.

du gouvernement fédéral, de faire le point sur les conséquences du traité en ce qui concerne l'enseignement linguistique. Il déclara dans une conférence de presse : « *Nous avons chez nous un accord des ministre-présidents des Länder qui a prescrit qu'y compris jusqu'en 1965, la première langue serait l'anglais. A ma connaissance, on ne va pas renouveler cet accord mais le laisser se terminer. Entre temps, nous nous mettrons d'accord avec la France pour des mesures transitoires* »<sup>1205</sup>. Dans la bouche du futur président du Conseil d'administration de l'OFAJ, cette affirmation signifiait sans ambiguïté que la promotion de la langue constituerait une des principales missions de cet organisme. Un mois après cette annonce, la commission interministérielle présidée par F. Seydoux adoptait effectivement la résolution suivante : « *Sur ce point d'une grande importance pour nous [l'enseignement du français en Allemagne], il conviendra de faire un gros effort. En particulier, les échanges de jeunes devront mettre l'accent sur l'enseignement des langues* »<sup>1206</sup>.

Nous montrons dans les pages suivantes que le calcul du MAE se comprend d'autant mieux qu'il n'en était pas à sa première tentative pour obtenir un engagement du gouvernement allemand sur la question linguistique. Il avait appris à envisager diverses options pour parvenir à ses fins.

## b/ L'histoire longue de l'apprentissage par le MAE de la nécessité de contourner le gouvernement fédéral pour développer l'apprentissage du français en Allemagne

Un des points d'achoppement de la coopération franco-allemande dans le domaine linguistique est bien connu : l'éducation relève en Allemagne de la compétence des Länder or ceux-ci ne sont pas disposés à faire de la langue de Molière une priorité<sup>1207</sup>. Les auteurs qui se

---

<sup>1205</sup> « *Wir haben bei uns ein Abkommen der Ministerpräsidenten der Länder, das festgelegt hat, das bis zum Jahre 1965 entschliesslich Englisch die erste Fremdsprache sei. Man wird dieses Abkommen, so weit ich orientiert bin, nicht erneuern, sondern man wird es auslaufen lassen, und man wird hier zwischen Frankreich und uns Übergangsregelungen vereinbaren lassen* ». (Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Europaabteilung, B24-473)

<sup>1206</sup> Commission interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 2 février 1963, compte rendu de la réunion du 28 janvier 1963. Archives du MAE, 1659.

<sup>1207</sup> LAPPENKÜPER (1996) « Sprachlose Freundschaft ? », In : *Lendemains*, 21/84, pp67-82 ; BAUMANN (2002) « Der Sprachlose Partner. Das Memorandum vom 19 September 1962 und das Scheitern der französischen Sprachenpolitik in der Bundesrepublik Deutschland. » In : *Revue d'Allemagne*, 34 (1), pp55-76 ; DE BRESSON (2005) « L'ignorance de la langue freine les échanges économiques entre la France et l'Allemagne. » In : *Le Monde*, 22.1.2005.

sont intéressés à cette question présentent l'absence de compétence du Bund comme une contrainte objective<sup>1208</sup>. Nous montrons dans cette section que l'institutionnalisation de l'incompétence juridique du Bund, aujourd'hui incontestable, se construit au cours des années 1950 et que cette incertitude favorisa l'apprentissage, par le MAE, de solutions alternatives.

Selon l'interprétation « objectivante » du problème de la coopération linguistique franco-allemande, le système fédéral allemand constituerait un point de veto dans une sorte de jeu à trois où :

- 1/ La France souhaiterait obtenir un accord contraignant de la partie allemande sur cette question ;
- 2/ les Länder entendraient pour leur part développer l'enseignement de l'anglais sur leur territoire ;
- 3/ le Bund, bien qu'intéressé par la bonne marche des relations entre les deux pays, serait incapable d'imposer une norme contraignante aux Etats fédérés.

Cette interprétation s'appuie sur un fait juridique : l'Education relève en Allemagne de la compétence des Länder. Elle s'appuie également sur une constatation : à plusieurs reprises dans l'histoire de la RFA, les ministres des Cultes des Etats fédérés signifièrent qu'ils préféreraient donner la primauté à l'anglais dans leurs écoles et leurs *Gymnasien*<sup>1209</sup>. En 1955 par exemple, les ministres des Cultes se réunirent à Düsseldorf pour harmoniser leurs politiques d'éducation. Ils décidèrent alors de rendre l'anglais obligatoire en classe de cinquième<sup>1210</sup> dans les *Gymnasien* et de faire du français une simple langue optionnelle en classe de septième<sup>1211</sup>. L'interprétation d'après laquelle le système fédéral aurait constitué un point de veto pour la coopération franco-allemande sur la question linguistique est en tout état de cause vraie en ce qui concerne le début des années 1960.

Si l'on observe cette question sur la longue durée, c'est-à-dire depuis la création de la RFA en 1949, on se rend compte que la contrainte du fédéralisme allemand mit du temps à

---

<sup>1208</sup> U. Lappenküper fait par exemple sienne cette analyse en évoquant la position inconfortable de Adenauer : « *Malgré sa position renforcée sur l'arène politique intérieure et son désir sincère d'une intensification de la coopération, Adenauer n'avait pas de marge de manœuvre du fait du manque d'accord entre le Bund et les Länder* ». « Ungeachtet der gestärkten innenpolitischen Position und des echten Wunsches nach einer intensivieren Zusammenarbeit liess ihm das fehlende Einvernehmen zwischen Bund und Länder aber keinen Handlungsspielraum ». LAPPENKÜPER (1996) « Sprachlose Freundschaft ? », In : *Lendemains*, 21/84, pp67-82, p73.

<sup>1209</sup> Collèges et lycées allemands.

<sup>1210</sup> Soit à peu près l'équivalent de la classe de sixième de l'enseignement secondaire français.

<sup>1211</sup> Correspondant à la quatrième française

s'institutionnaliser et que le MAE essaya une multitude de stratégies différentes. Le précédent de l'accord culturel de 1954 permet d'illustrer cette idée.

On sait que cet accord fut signé en octobre 1954 par P. Mendès France et K. Adenauer (voir pp277-279). Sans un premier imbroglio franco-allemand sur la question linguistique, cette petite convention sectorielle aurait pu être adoptée deux ou trois ans auparavant. L'idée de conclure un accord culturel émergea en effet dès la création de la République fédérale en 1949. Les deux parties étaient d'accord pour avancer rapidement dans les négociations. Pour le gouvernement fédéral, il était important, symboliquement, de signer le premier accord culturel avec l'ancien ennemi héréditaire. On était également pressé du côté français car la fin du régime d'occupation impliquait de poursuivre l'action culturelle en Allemagne par d'autres moyens. Le MAE concocta une ébauche d'accord qu'il transmit au AA en 1952. Les négociations achoppèrent pendant trois ans pour deux raisons : l'affaire de la CED et la question linguistique.

L'effet de la crise de la CED ne doit pas être exagéré : il est probable que le climat engendré par ce débat public inhiba l'esprit coopératif de certains acteurs. D'un autre côté, les services culturels du AA et du MAE tiraient argument de la remontée des sentiments germanophobes en France pour hâter la conclusion des négociations : « *Les événements politiques actuels ne peuvent rendre la conclusion prochaine de cet accord que plus souhaitable. En effet, si la tension politique entre la France et l'Allemagne venait à s'accroître, nous risquerions de nous trouver en ce qui concerne les questions culturelles dans une situation extrêmement difficile si l'accord n'était pas ratifié.* »<sup>1212</sup>.

L'effet négatif sur l'aboutissement de la négociation de l'imbroglio sur la langue est pour sa part univoque. Le premier texte français prévoyait que « *les Hautes Parties Contractantes s'engagent à favoriser autant que possible, dans les écoles et les universités, l'enseignement de la langue de l'autre partie, qui sera proposée au choix des élèves au même titre que la langue la plus favorisée* »<sup>1213</sup>. Le gouvernement fédéral refusa (déjà) de s'engager sur une question relevant de la compétence des Länder.

Les deux parties tardèrent à se mettre d'accord sur leur désaccord car le MAE essaya diverses stratégies de contournement avant de se résigner. Quand le gouvernement fédéral fit

---

<sup>1212</sup> Lettre de l'Ambassadeur de France, Haut Commissaire de la République fédérale à Monsieur le ministre des Affaires étrangères, le 6.11.52. Archives du MAE, 193. Adenauer lui-même faisait savoir au gouvernement français en 1952 qu'il souhaitait la conclusion rapide de l'accord : « [Le directeur des relations culturelles du AA] a encore insisté auprès du Haut-commissariat pour marquer l'intérêt qu'attachait le chancelier Adenauer à la rapide conclusion de cette convention ». Télégramme de l'ambassade de France à Bonn au MAE, 29.05.52. Archives du MAE, 193.

<sup>1213</sup> Archives du MAE, DGACTION, enseignement, 1948-1961,193.

pour la première fois savoir au gouvernement français qu'il n'était pas compétent pour prendre des engagements internationaux sur les questions d'éducation, le Quai d'Orsay chargea ses services diplomatiques de sonder les ministères des cultes des Länder pour étudier la possibilité d'accords séparés avec chacun d'entre eux<sup>1214</sup>. La loi fondamentale allemande rendait cette option envisageable pour peu que le Bund ne s'y opposât pas<sup>1215</sup>. Quelques Etats fédérés, comme la Bavière et le Bade Württemberg, semblaient d'ailleurs d'accord pour conclure des accords contraignants dans le domaine linguistique avec Paris. D'après le Consul général de France en Bavière, cette carte constituait le meilleur atout de la France car « *tout ce qui s'est fait sur le plan culturel entre la France et la Bavière depuis la fin de la dernière guerre avait été réalisé en dehors du Gouvernement central* ». Pressentant l'opposition du Bund, il ajoutait : « *Si nous laissons Bonn remporter cette victoire [la signature d'un accord avec la France], ce serait porter un coup très dur aux gouvernements des Länder dont certains se sont montrés fort compréhensifs à notre égard* »<sup>1216</sup>.

Le gouvernement fédéral en fit effectivement « *une position de principe absolue* »<sup>1217</sup> : il était hors de question de laisser les Etats fédérés conclure des conventions séparées avec Paris. Cette attitude du Bund était motivée par la volonté de fixer une interprétation de la Loi Fondamentale lui conférant le monopole dans le domaine de la politique culturelle étrangère. Les Länder « francophiles » auraient bien entendu pu mener une politique favorable aux intérêts français sans engagement formel, mais la fenêtre d'opportunité du début des années 1950 se referma rapidement : le problème de la mobilité des élèves (ou des familles) dans la République Fédérale obligea les Länder à harmoniser leurs politiques d'éducation. La majorité des Etats fédérés étant favorables à l'apprentissage de l'anglais, la France perdit peu à peu les bénéfices de sa diplomatie régionale du lendemain de la guerre.

Cet épisode prouve que le MAE avait dès le début des années 1950 une représentation très fine des problèmes posés par la Loi Fondamentale à sa diplomatie culturelle. Le Quai

---

<sup>1214</sup> Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin, Europaabteilung, B24-11.

<sup>1215</sup> La Loi fondamentale stipule, dans son article 32-3, que « *dans la mesure de leur compétence législative, les Länder peuvent, avec l'approbation du gouvernement fédéral, conclure des traités avec des Etats étrangers* ». Traduction : Bundestag, Section des Relations publiques, Berlin, Mars 2007. Original : « *(1) Die Pflege der Beziehungen zu auswärtigen Staaten ist Sache des Bundes. (2) Vor dem Abschlüsse eines Vertrages, der die besonderen Verhältnisse eines Landesrührt, ist das Land rechtzeitig zu hören. (3) Soweit die Länder für die Gesetzgebung zuständig sind können sie mit Zustimmung der Bundesregierung mit auswärtigen Staaten Verträge abschließen.* »

<sup>1216</sup> Lettre de Spitzmüller, DGAC du Haut-commissariat en Allemagne à M. Maurice Schumann, Secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères, 30 juin 52, note concernant l'avenir de l'activité culturelle française en Allemagne. Archives du MAE, DGACT, enseignement, 1948-1961,193.

<sup>1217</sup> L'Ambassadeur de France au ministre des Affaires étrangères Robert Schuman, 26.12.52, objet : accord culturel franco-allemand. Archives du MAE, ibid.

d'Orsay était en particulier convaincu que le gouvernement central pratiquait un jeu subtil à deux niveaux<sup>1218</sup>, prétextant un problème de compétence sur l'arène internationale pour exclure les Länder de la négociation et par conséquent mieux affirmer sa compétence face à eux sur l'arène domestique : « *On croit discerner par contre pourquoi [le chef de la direction des relations culturelles du AA] nous fait des avances. Alors que l'autorité du Bund est fort discutée en matière culturelle, [il] cherche à donner de l'importance à son propre personnage et à son service. Il cherche en outre à s'imposer indirectement aux divers ministères des Cultes des Länder et à concentrer en ses mains tout le maniement des 'contreparties' dans la négociation envisagée* »<sup>1219</sup>.

Au début des années 1960, cet épisode faisait partie de l'histoire ancienne : la pratique constitutionnelle était solidement établie de telle sorte qu'il n'était plus possible de conclure des accords séparés avec les Länder<sup>1220</sup>. Mais le MAE avait accumulé une expérience en termes de contournement des obstacles posés par la rivalité entre le Bund et les Länder sur les questions d'éducation. Cette expérience fut mise à profit au moment de la signature du traité de l'Elysée.

### c/ L'apprentissage d'une nouvelle stratégie au sein de la « Commission Seydoux »

La méfiance accumulée par le MAE quant à la bonne volonté du gouvernement fédéral sur la question de la langue impliquait l'élaboration de stratégies alternatives en cas d'échec (probable) des négociations. L'une d'elles prévoyait d'encourager les échanges de jeunes en incluant dans cette catégorie floue<sup>1221</sup> les scolaires. La multiplication des voyages en France

---

<sup>1218</sup> PUTMAN (1988) « Diplomacy and Domestic Politics : the Logic of Two-Level Game. » In : *International Organisation*, 42, 3, pp427-460.

<sup>1219</sup> Lettre d'observateur français en Bavière au ministre des Affaires étrangères, le problème d'un accord culturel franco-allemand, 6.12.51. Archives du MAE, 193.

<sup>1220</sup> La décision de privilégier telle ou telle langue étrangère ne se prenait par ailleurs plus à Munich ou à Brème, mais au niveau de la conférence permanente des ministres des cultes, majoritairement acquise à l'anglais. L'impossibilité de négocier des accords séparés avec les Länder prétextée par le Bund dix ans auparavant était désormais devenue objective, en tout cas du point de vue du MAE : « *Le gouvernement fédéral se trouve dans une situation difficile pour nous donner satisfaction, du fait de la compétence exclusive des gouvernements des Länder en matière d'éducation* ». Note du service d'Europe Centrale au sujet de la Conférence franco-allemande des 21-23 janvier 1963, Paris, 16 janvier 1963. In : *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (2000), Paris : Imprimerie nationale, p55.

<sup>1221</sup> Nous revenons sur l'importance de cette imprécision à la fin de ce chapitre quand nous montrons que la meta-policy de l'OFAJ se résumait, en 1963, à une « idéologique molle ».

encouragerait les familles allemandes à faire le choix du français pour leurs enfants. Nous nous interrogeons ici, après en avoir esquissé l'arrière plan historique, sur les modalités concrètes de cet apprentissage.

Le MAE disposait de diverses instances formelles afin de penser ses stratégies pour la promotion du français en Allemagne. L'Accord culturel de 1954 avait tout d'abord institué une « Commission culturelle mixte franco-allemande » invitée à se réunir au minimum une fois par an. Elle ne fit jamais preuve d'un dynamisme débordant. Un candidat plus sérieux au titre de laboratoire intellectuel pourrait être la Conférence franco-allemande des recteurs, une instance créée en 1958 pour débattre des problèmes liés à la coopération universitaire. Les comptes rendus des réunions de cette conférence ne laissent pas non plus entendre qu'elle joua un rôle particulier dans cette histoire<sup>1222</sup>.

Il semblerait que l'invention de la stratégie qui nous intéresse prît corps dans une autre instance : la commission interministérielle française présidée par F. Seydoux. Cette commission fut créée en 1962. Officiellement, elle devait étudier les difficultés posées par la réponse allemande au mémorandum français. Officieusement, elle devait surtout permettre de donner un espace à l'ambassadeur François Seydoux récemment débarqué de Bonn au profit d'un proche du général : Roland de Margerie. Bien que compétente pour toutes les questions à l'agenda des négociations, cette commission se concentra, sous l'impulsion de son président, sur la question de la langue.

F. Seydoux s'intéressait depuis de nombreuses années au problème de l'apprentissage du français en Allemagne. Dans ses Mémoires, il explique qu'il s'entretint en ces termes avec de Gaulle, le 23 novembre 1962, de l'importance, pour la réconciliation, de la question de la langue :

*« le but ne serait pas atteint aussi longtemps que les jeunesses des deux nations ne s'exprimeraient pas parfaitement chacune, dans la langue de l'autre (...) Catégorique, le général me toisa : il fallait que le français se substituât à l'anglais. Sa réaction ne correspondait pas seulement à son tempérament. Elle révélait le caractère exceptionnel qu'il espérait donner à l'entente franco-allemande. Le bilinguisme en constituerait un des fondements. Les enfants des deux pays apprendraient aussi l'anglais, puisqu'il était indispensable, mais plus tard »<sup>1223</sup>.*

En tant qu'ancien directeur des affaires européennes du Quai d'Orsay (1949-1955), F. Seydoux avait été amené à superviser les négociations sur l'accord culturel de 1954. Il avait

---

<sup>1222</sup> Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 19780520-5.

<sup>1223</sup> SEYDOUX (1977) *Dans l'intimité franco-allemande*. Paris : Albatros, p17.

donc une conscience aiguë des difficultés posées, sur ce dossier, par la rivalité entre le Bund et les Länder.

F. Seydoux était par ailleurs familier des initiatives développées depuis la guerre dans le domaine des échanges franco-allemands de jeunes. Avant ses démêlés avec Jean du Rivau (voir pp262-294), il avait encouragé ces échanges lors de son premier séjour comme ambassadeur de France à Bonn (août 1958 - juillet 1962). Il était par ailleurs proche, comme son frère Roger, d'un certain nombre de militants du rapprochement par la jeunesse comme J. Rovan ou A. Grosser<sup>1224</sup>.

On trouve dans les archives de la « Commission Seydoux » des signes très clairs d'une réflexion sur la possibilité d'encourager l'apprentissage de la langue française en Allemagne grâce aux échanges de jeunes. Dans une note émanant de cette commission datée du 1<sup>er</sup> décembre 1962, on peut par exemple lire la réflexion suivante :

*« Parmi les solutions dont on souhaite, du côté français, la mise à l'étude, il faut mentionner l'idée d'organiser dans chacun des deux pays, sur la base de la réciprocité, des séjours de jeunes, qui leur permettraient, grâce à un encadrement approprié, de perfectionner leurs connaissances linguistiques. (...) Le résultat auquel on souhaite parvenir est que chaque jeune Français ou Allemand, apprenant la langue de l'autre pays, ait pu faire un 'séjour encadré' au moins une fois au cours de ses études »<sup>1225</sup>.*

L'idée fit son chemin au cours des semaines suivantes. Le 21 décembre 1962, suite à une entrevue avec le ministre allemand des Affaires étrangères, un membre de la commission (probablement F. Seydoux) nota au brouillon : *« Plus difficile pour l'EN [Education Nationale], puisque pas Bund. Schröder croit difficile de rencontrer systématiquement le président de la Ständige Konferenz<sup>1226</sup> ; formule à trouver. Même appréciation pour la jeunesse : mais Herzog peut rencontrer Heck (famille) »<sup>1227</sup>.*

On ne saurait trop insister sur l'importance de cet épisode dans l'histoire de la création de l'OFAJ. Nous l'avons dit quand nous avons étudié la composition du réseau de politique publique qui porta la solution du rapprochement par la jeunesse à la table des négociations (voir pp262-262) : l'administration centrale du Quai d'Orsay était engagée dans un

---

<sup>1224</sup> GROSSER (1997) *Une vie de Français*. Op. Cit. ; ROVAN (1999) *Mémoires d'un Français qui se souvient d'avoir été allemand*. Op. Cit.

<sup>1225</sup> Note au sujet du mémorandum allemand du 8 novembre 1962 - Premières réactions de la commission interministérielle, Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1962, 17pp, Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 19780520-4.

<sup>1226</sup> La conférence permanente des ministres des cultes, l'organe de coordination des politiques d'éducation des Etats fédérés.

<sup>1227</sup> Comité interministériel, 21.12.62, manuscrit, non-signé, Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 19780520-4

mouvement global de modernisation de la société où la « norme » importait moins que « l'action »<sup>1228</sup>. Le ralliement du Quai d'Orsay et de sa direction des affaires culturelles (50% de son budget) à l'option des échanges de jeunes signifiait le lancement de ce programme sur une large échelle. Le volontarisme budgétaire acté de manière officielle à la veille de la signature du traité se comprend dans ce contexte. Nous nous demandons dans les pages suivantes si un tel phénomène d'apprentissage est susceptible d'expliquer le volontarisme dont fit preuve, au même moment, le ministère allemand des Affaires étrangères.

## **2/ Les échanges de jeunes : un deuxième choix pour une diplomatie culturelle allemande entravée par le poids du passé sur l'opinion publique française ?**

On sait que le AA fit preuve d'un fort volontarisme sur le volet « jeunesse » des négociations à la veille de la signature du traité. Que l'idée ait germé dans l'esprit de Charles Lucet (MAE) ou dans celui de l'ambassadeur allemand Blankenhorn, le AA soutint immédiatement cette option (voir p305). Il ne s'agissait pourtant pas non plus de l'intérêt numéro un de la diplomatie allemande. Rappelons que les services culturels du AA, dirigés à l'époque par D. Sattler<sup>1229</sup>, espéraient surtout obtenir l'accord de Paris pour la création de nouvelles institutions culturelles en France (voir pp262-262). Nous avons vu qu'un chiffre était dans tous les esprits : il existait en 1961 seulement 3 Instituts Goethe en France contre 21 Instituts Français en RFA. Dans sa réponse au mémorandum français de novembre 1962, le AA faisait clairement signe de sa volonté de rééquilibrage en proposant d'inscrire dans le futur accord le principe de la création de « *nouvelles institutions culturelles* » en France<sup>1230</sup>. Le gouvernement français n'accéda pas à cette requête. On est par conséquent tenté de se

---

<sup>1228</sup> MULLER (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., pp153-181, p170.

<sup>1229</sup> Dieter Sattler (1906-1968) est un homme politique (CSU) et diplomate allemand. Architecte de formation, son attitude distante par rapport au régime nazi freina sa carrière universitaire. Réhabilité par les Américains, il obtint en 1947 le poste de Secrétaire d'Etat auprès du ministre des cultes de Bavière. Polyglotte (anglais, italien, français), il entra au Auswärtiges Amt en 1952. Il y exerça surtout la fonction de directeur des Affaires culturelles de 1959 à 1966. Il termina sa carrière comme ambassadeur au Vatican.

<sup>1230</sup> Note au sujet du mémorandum allemand du 8 novembre 1962 - Premières réactions de la commission interministérielle, Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1962, 17pp, Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 19780520-4

demander si cet acteur collectif ne se rallia pas à l'option des échanges de jeunes parce qu'il y aurait trouvé lui-aussi, in fine, un intérêt particulier.

On peut faire plusieurs hypothèses pour expliquer le refus de Paris de donner satisfaction à la requête de la diplomatie culturelle allemande. On peut tout d'abord imaginer que les négociateurs français firent preuve de retenue sur un chapitre, les questions culturelles, où ils n'obtenaient guère de contreparties. C. DeFrance a par ailleurs montré qu'il existait une sorte de concurrence entre le MAE et le ministère français de la culture nouvellement créé. Cette concurrence aurait incité les services du Quai d'Orsay à éviter les références explicites à la « culture » dans le traité (le mot n'est jamais prononcé)<sup>1231</sup>. Nous explorons dans les pages qui suivent une explication complémentaire : le AA n'obtint pas gain de cause en ce qui concerne sa revendication de rééquilibrage des deux réseaux de la diplomatie culturelle car le problème principal de son action culturelle en France n'était pas encore résolu, à savoir le « poids du passé »<sup>1232</sup>. Il décida de contourner cet obstacle, comme le MAE en ce qui concerne les langues, en investissant dans le projet relatif à la jeunesse – symbole de « l'Allemagne nouvelle »<sup>1233</sup> - ses espoirs de regain d'influence culturelle en France.

Signalons dès à présent que les signes d'un tel changement de stratégie ne sont pas aussi explicites que dans le cas du MAE. Le poids du passé sur la diplomatie culturelle est un phénomène plus diffus que le problème, pointé du doigt par tous les acteurs, du refus des Länder de prendre des engagements sur l'enseignement du français. On dispose cependant d'un faisceau d'indices suggérant que la représentation, construite au lendemain de la guerre (voir pp211-214), des rencontres de jeunes comme outil de symbolisation du renouveau démocratique de l'Allemagne (fédérale), fut activée au début des années 1960.

Appliquée à la question de l'action culturelle allemande en France, la notion de « poids du passé » renvoie à deux phénomènes complémentaires, d'une part le souvenir général de l'occupation et de la guerre, d'autre part le souvenir plus précis de l'instrumentalisation par les autorités nazies des institutions culturelles telles que l'Institut allemand de Paris<sup>1234</sup>. Le premier rendit pendant longtemps problématique la simple venue de citoyens allemands sur le territoire français. Le Second rendait particulièrement délicate la question de la création de nouvelles institutions culturelles, en particulier à Paris.

---

<sup>1231</sup> DEFRANCE (2005) « Pourquoi la culture n'est-elle pas l'objet du traité ? » In : DEFRANCE et PFEIL, *Le traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes*. Op. Cit., pp175-191.

<sup>1232</sup> Sur cette notion, voir p160.

<sup>1233</sup> Suite au renversement de l'image de la jeunesse allemande dans l'opinion publique française au cours des années 1950. Voir pp214-220.

<sup>1234</sup> MICHELS (1993) *Das Deutsche Institut in Paris 1940-1944. Ein Beitrag zu den deutsch-französischen Kulturbeziehungen und zur auswärtigen Kulturpolitik des Dritten Reiches*. Stuttgart.

Il existe plusieurs moyens pour mesurer le poids du passé sur les représentations et ses effets sur la diplomatie culturelle allemande en France. Les études quantitatives sont rares avant les années 1960. L'IFOP réalisa cependant quelques enquêtes, notamment en 1954 et en 1963. Dans un article publié en 1968, Jacques René Rabier synthétisait par ailleurs divers travaux dispersés et dégagait quelques tendances intéressantes<sup>1235</sup>. Quelques études qualitatives<sup>1236</sup> et les rapports des consuls et des ambassades permettent enfin de donner à ces grandes interprétations un certain relief.

L'analyse révèle que le premier volet du poids du passé, le sentiment de défiance à l'égard des Allemands en visite en France, était en train de s'estomper au début des années 1960. Entre 1949 et 1963, l'Allemagne (la RFA) passa du dernier au 6<sup>ème</sup> rang des pays préférés par les Français. Les rapports de l'ambassade d'Allemagne à Paris au *Auswärtiges Amt* font également signe d'une amélioration très nette du climat au moment où de Gaulle et Adenauer initièrent le rapprochement symbolique des années 1960. Autre indicateur significatif : les contacts populaires entre les deux sociétés se multipliaient, que ce soit au travers des jumelages, des rencontres de jeunes ou plus généralement du tourisme<sup>1237</sup>.

Ce constat d'une amélioration de l'image de l'Allemagne en France doit cependant être nuancé. D'une manière générale, les relations culturelles au niveau des élites, en particulier intellectuelles, ne posaient plus problème. Au début des années 1950, il était encore impensable qu'un universitaire allemand puisse se rendre en France pour une conférence ou un colloque. Dans une note interne de la Direction Générale des Affaires Culturelles du MAE, on pouvait lire qu'un professeur se décida à franchir le pas en 1952 mais que « *ce cas est demeuré unique et aucune université française ne semble disposée à modifier cette attitude d'extrême réserve* »<sup>1238</sup>. Au début des années 1960, Alfred Grosser et le CFEAN multipliaient sans difficultés majeures les invitations d'intellectuels ou d'universitaires allemands à la Sorbonne.

Les incidents étaient cependant encore fréquents quand les échanges se déroulaient sur une base sociale plus large ou quand ils étaient moins encadrés. Nous exposons dans les pages suivantes trois cas, glanés dans les rapports des préfets, de problèmes liés à la venue d'Allemands en France au tournant des années 1950 et 1960. Ils sont représentatifs de

---

<sup>1235</sup> RABIER (1968) « Imagologie. Préjugés français. Préjugés allemands. » In : *Revue de psychologie des peuples*, 23, pp186-202.

<sup>1236</sup> GIRARD et STOETZEL (1956) « L'Opinion publique face à la CED. » In : ARON et LERNER, *La querelle de la CED*. Op. Cit., pp127-175 ; BOURDET (1966) *Préjugés français et préjugés allemands*. Op. Cit.

<sup>1237</sup> FARQUHASON et HOLT (1975) *Europe From Below*. Op. Cit.

<sup>1238</sup> Note succincte sur les caractères et l'organisation de notre action culturelle en Allemagne, juin 52. Archives du MAE, 193.

beaucoup d'autres dans la mesure où ils montrent : 1/ que le passé ne surgissait plus de manière systématique mais sous la forme d'incidents (par conséquent signalés) ; 2/ que le poids de ce passé incitait les auteurs de la diplomatie culturelle à penser celle-ci, comme elle avait appris à le faire après la dissipation du syndrome Otto Abetz (voir pp211-214), à travers sa jeunesse.

a/ La venue remarquée d'anciens nazis en France pour une manifestation culturelle donnait parfois lieu à des incidents. Aux indignations sincères des populations ou des personnes isolées se mêlaient souvent des considérations politiques. On sait que la RDA se démultipliait à l'époque pour établir les curriculum vitae des élites ouest-allemandes. Il n'était donc pas rare, à l'époque de la Guerre froide, qu'une manifestation d'amitié franco-ouest/allemande avorta suite à une action organisée par des amis de l'autre Allemagne. Lors d'une cérémonie de jumelage entre les villes de Caen et de Würzburg, une association d'anciens déportés proche du parti communiste se mobilisa par exemple pour protester contre la venue d'anciens nazis. Même si le Sénateur-Maire de Caen se voulait rassurant - « *Aux dernières nouvelles, l'Association des Déportés, par un communiqué officiel, ne met pas en cause le jumelage proprement dit, mais uniquement la personnalité du Maire de Würzburg, ainsi que celle d'un professeur d'Université* »<sup>1239</sup> - il va de soi que cette forme de présence du passé incitait à imaginer d'autres voies pour l'action culturelle.

b/ La plupart des rencontres culturelles de l'après-guerre étaient très encadrées institutionnellement<sup>1240</sup>. Les personnalités allemandes invitées étaient triées sur le volet, notamment pour les raisons évoquées plus haut. Elles prenaient la parole dans un cadre précis. Tout était mis en œuvre pour créer une « ambiance diplomatique » garantissant le caractère harmonieux de la rencontre. Il arrivait toutefois que ces dignes protectrices volassent en éclat. En témoigne ce récit, par un préfet, d'un incident lié au surgissement d'un imprévu lors d'une rencontre d'anciens combattants. Nous en citons un large morceau car il est éloquent :

*« J'ai l'honneur de vous rendre compte d'un léger incident qui s'est produit hier à l'occasion de la fête annuelle organisée au Vieil Armand par le comité français du monument national de l'Hartmannswillerkopf présidé par M. Arnold (...). La veille avait été organisé par le Lt-Colonel Manz et par le Général Hölter, président du Verband deutscher Soldaten, une manifestation du souvenir au cimetière allemand de Cernay. (...) Le lendemain matin, le colonel Manz est arrivé au Vieil Armand avec plusieurs dizaines de drapeaux des fraternelles des anciens régiments ayant combattu pendant la guerre de 1914-1918 au Vieil-Armand et a*

---

<sup>1239</sup> Lettre du Sénateur Jean-Marie Louvel au ministre des Affaires étrangères, Paris, 9 décembre 1963. Archives du MAE, 1664

<sup>1240</sup> Au sens de l'analyse institutionnelle. HESS et SAVOYE (1993) *L'analyse institutionnelle*. Paris : PUF.

demandé à Monsieur Arnold de les placer autour de l'hôtel de la patrie. Or M. Arnold avait été avisé de la venue d'un représentant du gouvernement de Bade Württemberg qu'il n'avait pas invité. Aussi réagit-il un peu brutalement et signifia au colonel Manz que cette fête était purement française et qu'il regrettait de ne pouvoir mettre les drapeaux allemands avec les drapeaux français. (...) Manifestement ému, le lieutenant-colonel Manz nous confia que cela lui avait fait beaucoup de peine d'avoir dû communiquer cette décision aux anciens combattants allemands qui ont pourtant conclu une 'union de la paix' avec leurs anciens adversaires »<sup>1241</sup>.

c/ Le poids du passé se manifestait enfin de manière régulière dans les lieux marqués par le souvenir, qu'il s'agisse des villages martyres ou des régions anciennement allemandes. En 1952, on envisageait, au MAE, « d'interdire, le cas échéant, l'installation d'établissements allemands dans les départements de l'Est »<sup>1242</sup>. On n'en était plus là au début des années 1960. Le préfet du Bas Rhin faisait cependant état d'un problème récurrent dans son département :

« Je saisis cette occasion pour vous signaler que nos amis allemands organisent, trop souvent au gré des populations, des manifestations en Alsace. J'ai été déjà obligé à plusieurs reprises dans des conversations amicales de faire comprendre à nos anciens adversaires devenus nos amis qu'une discrétion s'imposait, surtout en Alsace où la population est particulièrement sensible à toutes manifestations qu'elle peut supposer être de nature pangermaniste, alors qu'en réalité elles ne le sont pas »<sup>1243</sup>.

A ce climat de réminiscence ponctuelle du passé s'ajoutait, dans le cas de l'action culturelle allemande en France, le problème du souvenir de la propagande culturelle sous l'Occupation<sup>1244</sup>. En témoigne l'imbroglio du début des années 1960 autour de la restitution de la « Maison Goethe » de l'avenue d'Iéna, qui abrite aujourd'hui l'Institut Goethe de Paris. Le bâtiment avait été acheté en 1927 par le gouvernement allemand pour y installer l'Institut Universitaire Allemand, l'ancêtre de l'actuelle antenne du DAAD à Paris. Il fut réquisitionné par les autorités du Reich en 1940 qui installèrent dans ces locaux l'institution phare de leur propagande culturelle en France : l'Institut allemand<sup>1245</sup>.

Le gouvernement français réquisitionna cet immeuble à la Libération. En tant qu'héritière juridique du Troisième Reich, la RFA était fondée à demander la restitution de ce bien immobilier. Dans un premier temps, le gouvernement fédéral n'osa pas formuler cette

---

<sup>1241</sup> Lettre du préfet du Haut Rhin Maurice Picard à M. le ministre des Affaires étrangères, Cabinet, 21 juin 1965. Archives du MAE, 1672.

<sup>1242</sup> Lettre de l'Ambassadeur de France au ministre des Affaires étrangères Robert Schuman, 26.12.52. Archives du MAE, 193.

<sup>1243</sup> *Die Badische Zeitung* 21 Juni 1965

<sup>1244</sup> UNTEUTSCH (1990) *Vom Sohlbergkreis zur Gruppe Collaboration*. Op. Cit.

<sup>1245</sup> Sur l'histoire de l'institut allemand d'Otto Abetz et Karl Epting, voir : MICHELS (1993) *Das Deutsche Institut in Paris 1940-1944. Ein Beitrag zu den deutsch-französischen Kulturbeziehungen und zur auswärtigen Kulturpolitik des Dritten Reiches*. Stuttgart.

demande<sup>1246</sup>. Le climat favorable suscité par les visites réciproques de Adenauer et de Gaulle à la fin des années 1950 incita semble-t-il le AA à faire preuve d'un peu plus d'audace. Le Quai d'Orsay donna son accord de principe en 1958 mais fit savoir que « *la propriété de cet immeuble ne peut, pour l'instant (...) être transférée à la République fédérale ou à des ressortissants allemands* »<sup>1247</sup>. La restitution de la Maison Goethe était possible mais de manière indirecte, via une association (écran) de droit français. Il importait de ne pas éveiller trop de mauvais souvenirs.

L'ambassadeur allemand à Paris H. Blankenhorn s'empara avec énergie du dossier et créa une « association France-Allemagne » avec le souci évident de ne pas heurter l'opinion publique française : « *Il est souhaitable de trouver des personnalités remarquables comme membres fondateurs* ». L'ambassadeur citait une quinzaine de noms, parmi lesquels un certain nombre de personnalités que nous avons déjà rencontrées dans cette étude : « *D'Harcourt, A. François-Poncet, Albert Preuss (...) Jean Schlumberger, (...), Grosser (Mme), Père du Rivau, Vermeil (...) Santelli* »<sup>1248</sup>. L'association fut créée en août 1961 avec comme objectif statutaire : de « *contribuer à l'encouragement et au raffermissement des relations entre la France et l'Allemagne* ». L'ordre de mission précisait qu'il s'agissait « *de permettre les meilleurs échanges entre citoyens français et citoyens allemands, étant précisé toutefois que demeureront exclues de l'association toutes activités politiques et religieuses. L'association se déclare attachée aux principes de la démocratie occidentale et hostile aux tendances totalitaires quelles qu'elles soient* »<sup>1249</sup>. Le gouvernement français demanda tout de même à l'ambassade d'Allemagne de faire preuve de discrétion lors de l'inauguration<sup>1250</sup>.

Cet épisode est révélateur des difficultés éprouvées par la RFA pour mener une diplomatie culturelle classique en France, c'est-à-dire centrée sur la langue ou les institutions culturelles. On peut raisonnablement penser que ces difficultés incitèrent le AA à voir dans le

---

<sup>1246</sup> Il est d'ailleurs probable qu'il se serait vu opposer une fin de non recevoir. En 1952, un fonctionnaire du Quai d'Orsay plutôt bien disposé à l'égard de l'Allemagne notait par exemple : « *Le seul problème grave qui nous menace est d'avoir à faire face quelque jour prochain à une demande, légitime, de réciprocité, donc de création d'Instituts et de Centres allemands en France, qui pourrait nous être présentée par le Gouvernement fédéral et à laquelle, vu le climat psychologique français, nous serions fort gênés pour répondre favorablement* ». Note succincte sur les caractères et l'organisation de notre action culturelle en Allemagne, juin 52, non signée. Archives du MAE, DGACTION, enseignement, 1948-1961, 193.

<sup>1247</sup> « *Gründung der deutsch-französischen Gesellschaft (association France-Allemagne in Paris, août 1961)* ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin, AV 15-245.

<sup>1248</sup> « *Es ist erwünscht, als Gründungsmitglieder hervorragende französische und deutsche Persönlichkeiten (...) zu gewinnen* ». In : « *Gründung der deutsch-französischen Gesellschaft* ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Ibid.

<sup>1249</sup> Idem.

<sup>1250</sup> Idem.

projet d'échanges de jeunes un moyen pour parvenir à ses fins : symboliser le renouveau démocratique de la nouvelle Allemagne (occidentale).

Il peut sembler paradoxal que le même facteur explicatif – le poids du passé – qui inhiba les initiatives pacifistes centrées sur la jeunesse au lendemain de la guerre favorisa quinze années plus tard cette cause au détriment d'autres. Il importe cependant de rappeler que depuis le début des années 1950, des institutions décentralisées de la diplomatie culturelle allemande se faisaient les avocats de ce nouvel instrument de l'action culturelle. Elles présentaient les jeunes allemands comme les symboles de l'Allemagne nouvelle. Elles pouvaient d'ailleurs s'appuyer, quinze ans après la guerre, sur un argument fort : les jeunes du début des années 1960 n'avaient guère connu ces événements. Leurs cerveaux étaient « *tous neufs* »<sup>1251</sup> pour reprendre une expression en vogue dans les milieux franco-allemands de l'époque. Ce fait nous rappelle plus généralement que la mémoire des événements traumatiques pèse sur l'action publique selon des modalités complexes où se mêlent en permanence le « poids » et le « choix » du passé<sup>1252</sup>, les mémoires vives héritées de l'événement et l'ensemble de ses « *vecteurs* »<sup>1253</sup> ou représentations finalisées<sup>1254</sup>. En 1960, les souvenirs hérités de la guerre freinaient la RFA dans sa volonté de mener une diplomatie culturelle normale en France. Ils n'entachaient en revanche plus guère l'image dominante du jeune Allemand.

Nous n'avons pas trouvé de trace d'un rapport d'experts faisant directement signe de cet apprentissage. Les réflexions internes au AA jusqu'à la veille de la venue à Paris de la délégation allemande portent sur des projets très particuliers de développement des échanges entre les jeunes élites des deux pays (juristes, fonctionnaires...) <sup>1255</sup>. La mobilisation par les

---

<sup>1251</sup> Nous avons cité cet acteur dans l'introduction de la thèse. Cette expression prenait sens dans l'extrait suivant : « *Pourquoi avoir choisi cette fraction limitée de jeunes ? Parce qu'ils sont à l'âge où ils s'intéressent à tout, où ils veulent tout savoir. Ils apprennent vite et ils jugent déjà. Ces jeunes ont des idées très précises sur de nombreux problèmes que nous considérons comme essentiels. Leurs cerveaux tous neufs ont été conditionnés par les milieux familiaux, religieux, scolaires qui les ont vu naître et qui les forment. Leurs premiers jugements évolueront avec le temps et selon leur formation, mais la première semence restera pour toujours un acquis qu'ils renieront peut-être - du moins en partie - mais qui les aura imprégnés ou déjà orientés* ». « Consécration de la jeunesse. » (1955), In : *Documents, revue des questions allemandes*, Octobre 1955, 10, p46.

<sup>1252</sup> Sur cette distinction, voir : LAVABRE (1991) « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du 'Syndrome de Vichy'. » In : POLLAK, PESCHANSKI et ROUSSO, *Histoire politique et sciences sociales*. Op. Cit., pp243-278.

<sup>1253</sup> La notion de « vecteur de mémoire » désigne « *Tout ce qui propose une reconstruction volontaire de l'événement à des fins sociales* ». ROUSSO (1990) *Le syndrome de Vichy*. Op. Cit., p251.

<sup>1254</sup> Au premier rang desquelles figurent les politiques de la mémoire. Sur cette dialectique poids/choix du passé et ses implications sur l'action publique, voir : ROSOUX (2007) « La réconciliation franco-allemande : crédibilité et exemplarité d'un couple à toute épreuve ? » In : *Les Cahiers d'Histoire. Revue d'Histoire Critique*, 100, pp23-36.

<sup>1255</sup> Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin, B 90 411.

acteurs de la rhétorique de la « réconciliation par la jeunesse » afin de contrecarrer les phénomènes de réminiscence<sup>1256</sup> du passé était devenue une sorte de lieu commun, y compris du côté des amis français de l'Allemagne occidentale. Lors du débat organisé à l'Assemblée nationale sur la ratification du traité de l'Elysée, le rapporteur de la loi loua le caractère pacifique et démocratique de la RFA. Un député communiste lui lança alors un « *Oradour-sur-Glane !* ». Le rapporteur reprit le fil de son récit en insistant sur les possibilités ouvertes par le nouveau traité dans le domaine des échanges de jeunes : « *Leurs esprits neufs, leurs énergies et leurs cœurs intacts sont, plus que tous autres, disponibles pour les grands élans, les actions généreuses et pacifiques et, je le dis parce que je le crois, pour l'Europe. Les jeunes sont pour la paix. Les jeunes savent que la paix c'est la vie* »<sup>1257</sup>. L'hypothèse d'un ralliement stratégique du ministère allemand des Affaires étrangères à cette option apparaît donc vraisemblable. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de montrer que les pouvoirs publics pesèrent sur l'OFAJ afin que celui-ci transmitt aux jeunes une image vitrine de la RFA.

Quels que soient les motifs des uns et des autres, il apparaît clairement que les ministères des Affaires étrangères trouvèrent un nouvel intérêt dans le projet relatif à la jeunesse à la veille de la signature du traité. Nous montrons dans les pages suivantes que de Gaulle et Adenauer suivirent un cheminement parallèle.

### **3/ Le nouveau volontarisme de l'Elysée et de la Chancellerie : donner un contenu symbolique pacifique à un texte considéré comme hostile**

Nous avons vu que de Gaulle et Adenauer s'intéressèrent dès le début des années 1960 au projet de « rapprochement par la jeunesse » mais qu'ils n'avaient pas, au départ, de projet très précis. Lors de l'ultime séance de négociation des 21 et 22 janvier 1963, ils s'emparèrent de ce dossier pour en faire une des réalisations les plus spectaculaires du nouveau traité. Ils

---

<sup>1256</sup> Où se mêlaient des considérations ayant trait au choix et au poids du passé. Sur ces deux notions, voir : LAVABRE (1991) « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du 'Syndrome de Vichy'. » In : POLLAK, PESCHANSKI et ROUSSO, *Histoire politique et sciences sociales*. Op. Cit., pp243-278, ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

<sup>1257</sup> Discours du député Pierre Comte-Offenbach, Assemblée nationale, Journal officiel, débats parlementaires, 14 juin 1963, Nr 64 AN, pp3339-3340.

décidèrent notamment de doubler le projet de budget proposé par le ministre allemand des Affaires étrangères. Un compte rendu de la réunion en question évoque l'échange suivant : « *Le Général de Gaulle se demande si ce crédit est réellement suffisant [20 millions de DM]. / M. Schröder indique qu'il constitue un début et qu'il a déjà recueilli l'accord du ministre des Finances pour le versement de la part allemande. / Le chancelier Adenauer suggère que la quote-part allemande soit fixée au chiffre indiqué ci-dessus. M. Pompidou indique qu'il s'efforcera, de son côté, de fournir une subvention identique* »<sup>1258</sup>. On doubla en d'autres termes le budget au dernier moment.

L'intérêt manifestement croissant de l'Élysée et de la chancellerie pour la coopération dans le domaine de la jeunesse en janvier 1963 doit être mis en parallèle avec la deuxième grande évolution actée au cours de cette négociation finale : le renforcement très net de la dimension symbolique de l'accord. Au-delà des discours et des gestes (comme l'accolade entre de Gaulle et Adenauer le jour de la signature du texte<sup>1259</sup>), l'élément le plus significatif du renforcement de la dimension symbolique de cette alliance fut la transformation, à la dernière minute, de « l'accord » en « traité », c'est-à-dire en convention internationale soumise à ratification.

Deux thèses complémentaires ont été émises sur les raisons de cette décision. La première met en avant une considération constitutionnelle : le service juridique du *Auswärtiges Amt* se serait rendu compte au dernier moment que les chapitres « Education et jeunesse » empiétaient sur le domaine de compétence des Länder, de telle sorte qu'il devenait indispensable que le texte reçut leur approbation en passant devant le Bundesrat<sup>1260</sup>. La deuxième explication est politique : le ministre des Affaires étrangères G. Schröder n'était pas en phase avec la philosophie anti-atlantiste du traité. Il aurait donc plaidé la cause de la ratification parlementaire pour donner aux adversaires de la politique « gaullienne » du chancelier l'occasion de se prononcer<sup>1261</sup>. Nous avancerons une troisième interprétation (complémentaire) : de Gaulle et Adenauer étaient très soucieux, en ce début d'année 1963, de conférer plus de visibilité au volet « pacifique » et « moral » du traité - la réconciliation

---

<sup>1258</sup> Entretiens, séance élargie du 21 janvier 1963. In : *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (2000), Paris : Imprimerie nationale, p105.

<sup>1259</sup> Voir Document 8/ en annexe p636.

<sup>1260</sup> Il s'agit de l'explication donnée par les Allemands à leurs partenaires français. (Réunion des ministres des Affaires étrangères français et allemands, 21-22 janvier 1963, projet d'ordre du jour, 17 janvier 1963. Archives du MAE, Europe, Allemagne, 1961-1970, 1598). La nécessité constitutionnelle d'un passage du texte devant le Parlement ne faisait pas l'unanimité, certains experts estimant qu'une consultation sans vote des Länder pourrait suffire. Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin, B2 131.

<sup>1261</sup> HEINEMANN (1977) *Le Traité Franco-Allemand de 1963.* Op. Cit.

authentique des deux ennemis héréditaires - car ils sentaient venir les critiques de leurs adversaires politiques et des autres puissances.

Le traité de l'Elysée n'apparaît pas aujourd'hui comme une alliance stratégique majeure ni comme un texte qui aurait bouleversé l'équilibre des relations internationales. Il se contente en effet d'énoncer le principe d'un rapprochement des politiques étrangères des deux pays et de prévoir des rencontres régulières entre les chefs d'Etat et de gouvernement, les ministres et les haut-fonctionnaires. La seule institution directement issue du traité est l'OFAJ.

On sait cependant que le traité franco-allemand fut globalement très mal accueilli par la « communauté internationale ». F. Seydoux en témoigna une quinzaine d'années après les faits : « *Rarement naissance fut accueillie aussi fraîchement. Je le constatai, dès le lendemain, à la séance du Conseil atlantique où Wilhem Grewe, l'ambassadeur de la République fédérale et moi avions à présenter l'enfant (...) [Nous annonçons pourtant] la nouvelle d'une réconciliation, que l'on eût saluée en d'autres temps comme un bienfait universel* »<sup>1262</sup>. Le traité de l'Elysée fut en effet appréhendé par les contemporains comme un acte politique et diplomatique majeur qui ébranlait trois principes : 1/ l'identité de l'Europe communautaire ; 2/ la relation privilégiée des Etats-Unis avec la République fédérale ; et 3/ l'équilibre des forces entre les systèmes d'alliance soviétiques et occidentaux en Europe. Cette représentation de l'importance de l'alliance stratégique en train de se constituer et sa représentation très négative se mesurent aux réactions des Etats-Unis, de l'URSS et des partenaires européens en janvier 1963.

1/ Les partenaires européens et le Royaume Uni accueillirent très froidement le traité franco-allemand. Les pays du Benelux et l'Italie avaient refusé les plans Fouchet car ils craignaient les ambitions hégémoniques de la France en Europe. Le traité franco-allemand apparut immédiatement comme un « plan Fouchet bis », c'est-à-dire une nouvelle stratégie gaullienne afin de constituer une Europe sous domination française<sup>1263</sup>. Le traité franco-allemand ouvrait par ailleurs l'hypothèse de la construction d'un nouvel empilement institutionnel dans la construction européenne parallèlement aux Communautés et au Conseil de l'Europe. Ces pays interprétèrent enfin le traité comme un ralliement implicite de la

---

<sup>1262</sup> SEYDOUX (1977) *Dans l'intimité franco-allemande*. Op. Cit., p23.

<sup>1263</sup> BARIÉTY (1997) « Du plan Fouchet au traité franco-allemand de janvier 1963 : Colloque organisé par le Centre d'Etudes Germaniques de Strasbourg les 26 et 27 septembre 1996. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 29-2, pp159-362 ; SOUTOU (1997) « Le général de Gaulle et le plan Fouchet d'Union politique européenne : un projet stratégique. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Avril-juin 1997, 2, pp211-220.

diplomatie ouest-Allemande au veto français, exprimé le 13 janvier 1963 par de Gaulle, quant à l'entrée du Royaume Uni dans l'Europe communautaire. Cette prise de position avait suscité une vive émotion dans l'Europe occidentale au point que beaucoup pensaient que le chancelier renoncerait à sa visite à Paris.

2/ Washington ne réagit pas officiellement à la signature du traité franco-allemand mais le département d'Etat fit savoir de manière informelle aux diplomates français et allemand toutes les réserves que cette alliance stratégique lui inspirait. Dans un télégramme envoyé à son ministre, l'ambassadeur français à Washington relayait les craintes américaines en ces termes :

*« Le général de Gaulle, assuré maintenant de l'appui de la République fédérale ne va-t-il pas se tourner maintenant vers Moscou, pour engager à son tour la négociation et chercher à résoudre les problèmes en suspens entre l'Est et l'Ouest. La France et l'Europe ne vont-ils pas constituer une troisième force, en position de médiatrice entre les deux grandes puissances nucléaires ? Le général de Gaulle ne sera-t-il pas tenté de rechercher sans le concours des ses alliés et comme ne cessent de le lui conseiller certains de ses proches collaborateurs une solution du problème allemand qui le ferait entrer à tout jamais dans l'histoire ? »<sup>1264</sup>.*

Cette interprétation se comprend dans le contexte de l'époque. Récemment libérée du fardeau de la guerre d'Algérie, la France poursuivait une politique d'indépendance nationale par rapport aux deux Blocs. Le rapprochement franco-allemand sur les questions de politique étrangère et de sécurité pouvait donc laisser craindre l'alignement de la RFA, jusqu'à présent allié inconditionnel des Etats-Unis, sur la diplomatie française. Le traité énonçait d'ailleurs une série de thèmes pour la diplomatie franco-allemande en gestation qui pouvaient la voie à cette interprétation : les « *Relations Est-Ouest, à la fois sur le plan politique et sur le plan économique* » et les « *Affaires traitées au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord* ».

3/ La réaction de l'URSS fut à peu près symétrique, mais bien plus vive dans son expression. Le ministre d'Etat S.E Vinogradov remit à de Gaulle un aide mémoire le 29 janvier 1963 exprimant les vues de Khrouchtchev sur ce rapprochement :

*« Dans le traité entre la France et l'Allemagne de l'Ouest, ce qui nous frappe le plus, c'est son caractère brutalement militaire. (...) Le traité entre la France et l'Allemagne occidentale prévoit que les deux gouvernements se consulteront avant de prendre quelque décision que ce soit dans tous les problèmes importants de politique extérieure, y compris 'les relations Est-Ouest', afin 'de parvenir, autant que possible, à*

---

<sup>1264</sup> Télégramme d'Hervé Alphand, Ambassadeur de France à Washington, à propos des réactions américaines à la signature du traité. Washington, 23 janvier 1963. Europe 1944-1970, Allemagne-RFA, vol. 1600. Publié in : *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (2000), Paris : Imprimerie nationale, pp85-87.

*une position analogue'. En résulte-t-il donc que ceux [la RFA] pour qui les idées de revanche et de préparatif en vue d'une nouvelle guerre en Europe sont le premier impératif de politique extérieure, exerceront une influence profonde sur la politique de la France ? (...) si les choses continuent d'évoluer dans la direction où les pousse le traité, il ne restera plus qu'à supposer que, dans quelques années, la France a l'intention de faire la guerre à l'Union soviétique »<sup>1265</sup>.*

La note transmise par l'URSS au gouvernement de l'Allemagne fédérale parlait pour sa part de menace « *thermonucléaire sur l'Europe* »<sup>1266</sup>. Une réaction musclée donc qui se comprend, encore une fois, dans le contexte du début des années 1960. La puissance de l'URSS avait été ébranlée par le dénouement de la crise des missiles de Cuba en 1962. Moscou était donc particulièrement préoccupé par toutes les évolutions pouvant signifier une remise en cause supplémentaire de sa position. Sa sensibilité sur la question des alliances de la RFA était par ailleurs décuplée par le fait que la RDA était en perte de vitesse depuis la fin des années 1950, déclin que la construction du mur de Berlin en août 1961 n'avait pas permis de résorber<sup>1267</sup>.

Si l'on synthétise les réactions suscitées par le nouvel accord, on constate que trois points émergent nettement : 1/ l'idée d'union à deux dirigée contre les autres projets d'intégration ou de coopération européenne ; 2/ l'idée d'une alliance stratégique hostile aux Etats-Unis ; 3/ l'idée d'une alliance militaire tournée contre l'Union Soviétique et ses satellites. Ces craintes, exprimées de manière informelle avant la signature de l'Accord et plus directement ensuite<sup>1268</sup>, apparurent avant la signature du texte. Le 13 janvier, de Gaulle annonça que la France opposerait son veto à l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté Européenne. Cette conférence de presse suscita un tollé tel que tous les commentateurs pensaient que le chancelier renoncerait à sa visite à Paris. La volonté de Adenauer et de Gaulle d'adoucir le ressenti de la nouvelle alliance était donc vraisemblablement déjà constituée au moment où l'on décida la création de l'OFAJ. Elle conduisit en tout état de cause Paris et Bonn à envelopper le texte dans une double stratégie de communication. La première mettait l'accent sur le caractère non exclusif de l'alliance franco-allemande : « *L'amitié avec la France est en quelque sorte un droit naturel : elle n'influence en aucune*

---

<sup>1265</sup> Réactions étrangères au traité et Bilan coopération FA, 63-65. Archives du MAE, Europe, Allemagne, 1961-1970, 1600. La RDA réagit à peu près dans les mêmes termes. Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, MfAA, 12012, Berlin, Entwurf... zum Besuch Adenauers in Paris, 26.1.1963.

<sup>1266</sup> Note der Sowjetsregierung an die Bundesregierung im Zusammenhang französischen-westdeutschen Vertrag, février 1963, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Europaabteilung, B24-473.

<sup>1267</sup> Sur l'histoire croisée de la RFA et de la RDA, voir : WINKLER (2005) *Histoire de l'Allemagne*. Op. Cit.

<sup>1268</sup> Adenauer dut recevoir l'Ambassadeur des USA puis celui d'Italie dès son retour à Bonn.

manière le comportement de la République fédérale au sein de l'OTAN et du Marché commun »<sup>1269</sup>. La deuxième, qui nous intéresse plus particulièrement ici, mettait en avant le caractère pacifique de la nouvelle alliance. La montée en puissance du thème de la réconciliation par la jeunesse dans les derniers jours des négociations se comprend à la lumière de ces considérations.

La convocation de la jeunesse dans une politique discursive de symbolisation du caractère pacifique du traité franco-allemand apparaît pour la première fois dans la genèse de la déclaration finale signée par de Gaulle et Adenauer et paraphée au traité. La première version préparée par les cabinets des deux chefs d'Etat et de gouvernement ne faisait pas mention de cette question. La référence à la « réconciliation par la jeunesse » apparaît dans la version française du 20 janvier 1963 après le passage du texte sur le bureau du président de la république. Le récit historique formulé par la déclaration devenait alors :

*« Le Général de Gaulle, président de la République française, et le Dr Konrad Adenauer, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, (...) convaincus que la réconciliation du peuple allemand et du peuple français, mettant fin à une rivalité séculaire, constitue un événement historique qui transforme profondément la relation entre les deux peuples (...) constatent en particulier que la jeunesse a pris conscience de cette solidarité et se trouve appelée à jouer un rôle déterminant dans la consolidation de l'amitié franco-allemande »<sup>1270</sup>.*

Cette stratégie discursive centrée sur le thème d'une réconciliation authentique transparait ensuite clairement de la polémique qui apparut au lendemain de la signature du traité. Dans le débat public, deux qualifications concurrentes du nouveau « partenariat privilégié »<sup>1271</sup> franco-allemand virent le jour : convenait-il de parler de « *réconciliation entre les deux ennemis héréditaires* » ou au contraire de conclusion d'un « *axe* » franco-allemand ? L'expression « *axe franco-allemand* » était évidemment chargée d'un « intertexte »<sup>1272</sup> historique très lourd. Elle fut lancée par les services de propagande de la RDA : « *Cette étroite alliance politique et militaire entre l'Allemagne de l'Ouest et la France ne peut être comparée qu'avec l'ineffable axe Berlin/Rome. Tant dans ses objectifs (un anticommunisme prononcé) que dans ses contradictions (chaque partenaire poursuit des buts mal-définis et*

---

<sup>1269</sup> Résumé par l'Ambassadeur de France de la conférence de presse donnée par le chancelier Adenauer le 24 janvier 1963. M. Roland de Margerie, Ambassadeur de France à Bonn à M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, Bonn, le 29 janvier 1963. In : *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (2000), Paris : Imprimerie nationale, p140.

<sup>1270</sup> « Préambule MAE », 18.1.1963, Europe, Allemagne, vol 1598.

<sup>1271</sup> Sur cette notion empruntée à Helen Wallace, voir note 183.

<sup>1272</sup> Sur l'intertexte comme présence d'un texte dans un autre, voir : GENETTE (1992) *Palimpsestes*. Paris : Éd. du Seuil.

*inconstants (les oppositions sont mises entre parenthèse et non pas surmontées). »*<sup>1273</sup>. Cette qualification fut reprise par de nombreux adversaires du traité, y compris par des non-communistes<sup>1274</sup>.

La contre-offensive discursive sur le thème de la « réconciliation » et du caractère authentiquement pacifique du traité se lit ensuite dans la réponse du gouvernement fédéral à la note soviétique :

*« Ce traité n'est dirigé contre aucun peuple ni contre aucun Etat. Il affirme au contraire la volonté du peuple allemand et du peuple français d'éliminer définitivement les antagonismes nationaux qui ont existé entre eux. Durant des siècles, Allemands et Français se sont fait face avec méfiance et hostilité. Dans les guerres qui ont eu lieu entre les deux peuples, des millions d'êtres humains ont péri et des valeurs économiques et culturelles inestimables ont été anéanties. Les Allemands comme les Français ont compris que cette querelle était funeste - funeste pour eux même, pour l'Europe, pour le monde »*<sup>1275</sup>.

Cette stratégie de communication a-t-elle porté ses fruits ? Les réactions des services de la propagande de la RDA font signe de l'embarras des autorités face à cette rhétorique. Les auditeurs de Radio Moscou purent par exemple entendre le 7 février 1963 de longs commentaires sur la « *démagogie ouest-allemande de la réconciliation des jeunes* »<sup>1276</sup>. La réaction des services de propagande des communistes est intéressante car elle signale une certaine impuissance, sur laquelle nous reviendrons, face à l'efficacité symbolique du futur OFAJ : quelle puissance impérialiste et revancharde subventionne la rencontre des « *jeunes en culottes courtes* »<sup>1277</sup> ? Cet embarras ressort clairement de cette note interne du ministère des Affaires étrangères de Berlin-Est :

*« Le traité sur la coopération franco/ouest-allemande se camoufle derrière le discours sur la réconciliation entre les peuples voisins, sur le règlement de leur éternelle inimitié, sur les garanties pour le futur*

---

<sup>1273</sup> « *Dieses enge politisch-mitärarisches Bündnis zwischen West-Deutschland und Frankreich kann nur mit der berüchtigten Achse Berlin-Rom verglichen werden ; sowohl in seiner Zielsetzung (ausgeprägter Antikommunismus), als auch in seiner Widersprüchlichkeiten (jeder Partner verfolgt seiner weitgehenden Ziele und Unbeständigkeit (Gegensätze werden verkleistert und nicht beseitigt) »*. Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, MfAA 12090, Berlin, Information über die Beziehungen Westdeutschland-Frankreich, 26.9.1962.

<sup>1274</sup> Voir le débat entre les chroniqueurs de la presse européenne organisé par RTL au lendemain de la signature du traité. Tribune sur traité franco-allemand, émission de radiodiffusion du 23 janvier 1963. RTL. Source : Tribune sur traité franco-allemand / ENNECH, Saltas.- RTL [Prod.], 23 janvier 1963. RTL, Paris. - (14 : 24). Autre illustration de cette querelle de qualification, la discussion organisée par « La Vie Internationale » sur le Traité franco-allemand du 22 janvier. Prirent part à cette manifestation 13 personnalités du bloc de l'Est : un général de l'armée populaire de RDA, des rédacteurs de revues soviétiques et polonaises etc. Archives du MAE, Direction affaires politiques, coopération franco-allemande 66-69, 1659.

<sup>1275</sup> Note de réponse du gouvernement fédéral à l'Aide mémoire remis le 29 janvier 1963 par S.E Vinogradov au président de la République. Archives du MAE, Europe, Allemagne, 1961-1970, 1600.

<sup>1276</sup> Radio Moscou Deutschland, 7.2.1963, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Europaabteilung, B24-473

<sup>1277</sup> L'expression est apparue spontanément dans une entretien. Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, 26 mai 2002. Nous l'avons retrouvée, sous la forme d'une image, dans la presse régionale. Voir Document 7/ en annexe, p635.

*de la jeunesse. Déjà avant la Seconde guerre mondiale on nous a joué la pièce de la fraternisation des forces agressives des Etats de l'Europe occidentale, (...) et cela nous fut présenté comme une réconciliation. On exhibait une même préoccupation pour la jeunesse, mais en fait on se préparait à en faire de la chair à canon. Même Hitler déclara qu'il souhaitait sincèrement qu'on lui érigeât un monument pour avoir réconcilié la France et l'Allemagne. On parlait déjà à l'époque de défense, mais on expliquait alors que la meilleure défense était l'attaque »<sup>1278</sup>.*

Nous montrerons plus loin que la politique de communication de Paris et Bonn rencontra moins de succès sur le front occidental. Tous ces éléments prouvent en tout cas que l'OFAJ vit le jour dans un contexte politiquement très chargé. Ils suggèrent par ailleurs que les principaux acteurs de la diplomatie française et allemande investirent cet outil d'un intérêt particulier : symboliser le caractère démocratique et pacifique de la nouvelle alliance.

On constate donc que les quatre principaux acteurs de la négociation – la présidence de la république française, la chancellerie et les deux ministères des Affaires étrangères – trouvèrent une nouvelle utilité au développement à la fois concret et symbolique du projet relatif à la jeunesse au moment de la signature du traité de l'Elysée. Conformément à ce qu'on sait des modalités d'apprentissage sur une séquence courte, on observe que les acteurs ne modifièrent à aucun moment leur objectif politique mais simplement leur stratégie<sup>1279</sup>. Cet intérêt croissant pour la jeunesse eut directement pour conséquence la décision de créer une organisation dotée d'un budget suffisamment important pour pouvoir subventionner des échanges sur une large échelle. L'OFAJ n'était cependant pas encore créé. Le traité de l'Elysée ne disait rien de l'architecture concrète du nouvel organisme. Nous observons dans les pages qui suivent que le processus d'agrégation des intérêts se poursuivit au cours des mois suivants, entre la signature du traité de l'Elysée le 22 janvier 1963 et celle de l'Accord portant formellement création de l'Office le 5 juillet.

---

<sup>1278</sup> « *Der Vertrag über die französisch-westdeutsche Zusammenarbeit wird durch das Gerede über die Versöhnung der beiden Nachbarvölker, über die Einstellung der uralten Feindschaft zwischen ihnen, über die Gewährleistung der Zukunft der Jugend getarnt. Auch vor dem zweiten Weltkrieg wurde das Schauspiel einer Verbrüderung der aggressiven Kräfte der westeuropäische Staaten mit denen aufgeführt, (...), und das wurde als Versöhnung der Völker ausgegeben. Man stellte eine angebliche Sorge für die Jugend zur Schau, faktisch aber bereitete man Kanonenfutter aus ihr. Auch Hitler erklärte, er habe ein einzige ehrgeizige Wunsch, man solle ihm eines Tages ein Denkmal setzen, als Jemand der Deutschland und Frankreich miteinander aussöhnt ; auch damals sprach man von Verteidigung, aber dann erklärte man, die beste Verteidigung sei den Angriff* ». Radio Moscou Deutschland, 7.2.1963, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Europaabteilung, B24-473.

<sup>1279</sup> SCHNEIDER (2001) *Ideas, Mad Cows and the European Integration*. Madison, Wisconsin : Paper prepared for presentation at the biannual convention of the European Community Studies Association.

## C/ L'agrégation des intérêts dans le temps historique. Acte II : la négociation sur l'Accord de juillet 1963

Le traité de l'Élysée prévoyait la création d'un « organisme » doté d'un fonds commun autonome. Les négociateurs s'étaient par ailleurs entendus pour allouer à cette nouvelle administration un budget conséquent, à peu près 20 fois plus important que celui du Centre Européen pour la Jeunesse en projet à l'époque. Sept mois s'écoulèrent entre l'annonce de la création de l'OFAJ et l'adoption de l'Accord précisant ses statuts. Pendant ces sept mois, un intérêt politique déjà constitué autour du projet relatif à la jeunesse se renforça : celui de la mise en scène du rapprochement franco-allemand (1/). Un nouvel événement accentua par ailleurs l'intérêt des pouvoirs publics pour le futur OFAJ : le lancement par la RDA d'une entreprise de séduction en direction de la jeunesse française (2/). Simultanément, des acteurs jusqu'à présent marginalisés comme les ministères de la jeunesse et les associations prirent la parole afin de trouver une place dans l'architecture du futur organisme (3/).

### 1/ L'OFAJ comme unique réussite visible du traité de l'Élysée

Nous avons vu que l'annonce de la signature du traité de l'Élysée ne suscita pas que des réactions enthousiastes en Europe et dans le monde (voir pp321-329). Nous avons vu par ailleurs que la « *démagogie ouest-allemande de la réconciliation par les jeunes* »<sup>1280</sup> musela efficacement les critiques venues de l'Est quant aux menaces « *thermonucléaires* »<sup>1281</sup> que la nouvelle alliance franco-allemande ferait peser sur le monde. C'est finalement sur le front occidental que le traité rencontra le plus de difficultés. En Allemagne, une polémique vit le jour au lendemain du retour à Paris de la délégation allemande. On reprocha notamment à ce texte de tourner le dos à deux piliers de la politique étrangère ouest-allemande : l'engagement

---

<sup>1280</sup> Radio Moscou Deutschland, 7.2.1963, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Europaabteilung, B24-473

<sup>1281</sup> Note der Sowjetsregierung an die Bundesregierung im Zusammenhang französischen-westdeutschen Vertrag, février 1963, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Europaabteilung, B24-473.

dans la construction européenne et le partenariat privilégié avec les Etats-Unis. Un constat intuitif donnait corps à cette représentation. De Gaulle était à son apogée. Il était enfin débarrassé du fardeau de la guerre d'Algérie et avait fait entrer la France le 13 février 1960 dans le club des puissances nucléaires. A l'inverse, Adenauer se trouvait à l'extrême fin de sa carrière politique. Agé de 87 ans et concurrencé par L. Erhard, il avait annoncé sa démission de ses fonctions de chancelier pour la fin de l'année. Pour de nombreux commentateurs, il s'était fait quelque peu berner par de Gaulle<sup>1282</sup>.

Cette critique fut d'abord formulée par l'opposition. L'ambassadeur de France à Bonn nota le 29 janvier 1963 que :

*« Les milieux politiques continuent de témoigner d'un grand énervement. Hier soir, M. Erler, vice président du parti socialiste, qui revenait de la conférence européenne de San Remo, m'a déclaré que, partisan convaincu de la collaboration franco-allemande, il n'en déplorait pas moins le moment choisi pour la signature du traité, et que nous ne devons pas nous attendre à voir celui-ci ratifié par le Bundestag si la porte du Marché commun était aujourd'hui fermée à l'Angleterre. 'Ne vous y trompez pas, a-t-il ajouté, l'opposition à la ratification, en pareil cas, serait vive, même au sein de la majorité gouvernementale' »<sup>1283</sup>.*

En effet, des personnalités importantes du gouvernement, le ministre des Affaires étrangères G. Schröder mais aussi et surtout le vice-chancelier L. Erhard firent publiquement savoir qu'ils n'entendaient pas voir la politique étrangère de leur pays s'aligner sur celle de la France<sup>1284</sup>.

On sait le rôle de l'incertitude dans les décisions politiques<sup>1285</sup>. Ni de Gaulle ni Adenauer n'avaient apparemment imaginé de telles difficultés lors de la signature du traité. Le 21 janvier 1963, au moment où la décision fut prise de procéder à une ratification parlementaire, le chancelier allemand déclara par exemple qu'il « *n'envisage[ait] pas une seconde que quelqu'un en Allemagne puisse prendre la responsabilité de faire échouer [cette*

---

<sup>1282</sup> Cette analyse d'après laquelle le traité pencherait du côté des intérêts français fut reprise par divers analystes, dont Gilbert Ziebura. ZIEBURA (1970) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit. Nous discutons cette thèse dans : DELORI (2006) « La genèse de la coopération franco-allemande au début des années 1960 : l'apport de l'analyse des politiques publiques. » In : *Revue française de science politique*, 2006 (06), vol.56 : n°3, pp409-428.

<sup>1283</sup> M. Roland de Margerie, Ambassadeur de France à Bonn à M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, Bonn, le 29 janvier 1963. In : *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (2000), Paris : Imprimerie nationale, p140.

<sup>1284</sup> Il n'est pas exclu, en ce qui concerne L. Erhard, que des considérations politiques aient motivé sa prise de position. Il était candidat à la succession d'Adenauer, or celle-ci n'était pas encore assurée. S'est-il servi de cette question pour faire pression sur Adenauer afin que celui-ci confirme son départ annoncé ? Certains témoignages de l'époque le suggèrent : « *L'hostilité à la personne du chancelier entre naturellement pour beaucoup dans l'opposition que l'on marque à sa politique, et nous subissons le contrecoup de l'animosité qu'on lui témoigne. Peu de gens le croient sincèrement disposé à se retirer à l'autome, comme il en a pris l'engagement (qu'on ne saurait dire sans équivoque)* ». M. Roland de Margerie, Ambassadeur de France à Bonn à M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, Bonn, le 29 janvier 1963. Ibid.

<sup>1285</sup> Voir par exemple : ROE (1994) *Narrative Policy Analysis*. Op. Cit.

entreprise commune] »<sup>1286</sup>. La sentence tomba quoi qu'il en soit le 25 avril 1963. Le Bundestag ratifia le traité de l'Élysée mais lui adjoignit un préambule qui le vidait de sa substance sur les volets stratégiques<sup>1287</sup>. Ce texte rappelait les grands principes de la politique étrangère de la RFA et mettait l'accent sur « *le maintien de la consolidation de l'entente entre les peuples libres, avec une coopération particulièrement étroite entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique* ».

Divers auteurs ont évoqué la déception du général de Gaulle<sup>1288</sup>. Cet extrait d'un échange avec l'ambassadeur de Margerie permet de prendre la mesure de son irritation :

« [Les Allemands] *se dérobent. Leur politique dessert la Communauté Economique Européenne*<sup>1289</sup>. *Leur attitude n'est pas satisfaisante. Nous avons fait un grand effort sur nous-mêmes pour concevoir et pour signer le traité franco-allemand. On ne semble pas l'avoir reconnu à sa juste valeur de l'autre côté : on est beaucoup plus soucieux de se livrer à des manifestations de platitude vis-à-vis de Londres et vis à vis de Washington. Qu'il s'agisse des problèmes qui concernent l'agriculture, des rapports avec la Grande-Bretagne, des questions de défense, ou de l'enseignement de la langue française, aucun progrès n'a été accompli depuis le 22 janvier dernier. Les cheminements de la République fédérale me déplaisent, et je me rends à Bonn*<sup>1290</sup> *avec l'intention de les obliger à mettre les pouces* ».

Chargé de transmettre le message aux autorités allemandes, l'ambassadeur nota sur un document interne : « *Je suis en train de me tâter pour savoir comment je vais m'y prendre afin de faire connaître au Chancelier, à M. Erhard et à M. Schröder, sans les braquer à l'avance, les principales préoccupations du président de la République* »<sup>1291</sup>.

Les difficultés relatives à la ratification firent d'abord planer une incertitude sur

---

<sup>1286</sup> Entretiens, séance élargie du 21 janvier 1963. In : *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (2000), Paris : Imprimerie nationale, p106. L'erreur d'appréciation de de Gaulle est pour sa part compréhensible. Comme l'écrivent Marie-Claude Smouts, Dario Battistella et Pascal Vennesson, « *les décideurs politiques ont tendance à surestimer le caractère centralisé, planifié et coordonné de l'action des autres États* ». SMOUTS, BATTISTELLA et VENNESSON (2006) *Dictionnaire des relations internationales.* Op. Cit., p408.

<sup>1287</sup> C'est-à-dire les chapitres « politique étrangère » et « défense » de telle sorte qu'il ne restait plus que le troisième volet dit « Education et jeunesse », en d'autres termes l'OFAJ.

<sup>1288</sup> ZIEBURA (1970) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit. ; HEINEMANN (1977) *Le Traité Franco-Allemand de 1963.* Op. Cit.; SCHWARZ (1985) *Adenauer und Frankreich : Die deutschfranzösischen Beziehungen 1958-1969.* Bonn : Bouvier ; BARIÉTY (1992) « De Gaulle, Adenauer et la genèse du traité de l'Élysée du 22 janvier 1963. » *De Gaulle et son siècle. L'Europe (Bd. V).* Paris : Institut Charles de Gaulle, pp352-364 ; KOSTHORST (1997) « Die 'Unerwünschte Liaison'. Thesen zur Vorgeschichte des deutsch-französischen Vertrages vom 22. januar 1963. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, avril-juin 1997, 2, pp177-194 ; LAPPENKÜPER (2001) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit.

<sup>1289</sup> Le Général faisait certainement référence à un autre dossier franco-allemand où la mésentente était grande : la Politique Agricole Commune. Voir : WULLUS-RUDIGER (1965) *Français et Allemands : ennemis héréditaires ? : une synthèse de l'histoire européenne.* Bruxelles : Brepols.

<sup>1290</sup> Voyage officiel de juillet 1963 au cours duquel fut signé l'accord sur l'OFAJ.

<sup>1291</sup> Roland de Margerie, Ambassadeur de France à Bonn, à M. Gillet, Directeur du Cabinet du ministre, Bad Godesberg, 5 juin 1963. In : *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (2000), Paris : Imprimerie nationale, p595.

l'avenir de l'OFAJ. Assez vite, le revers occasionné par le vote du Bundestag eut cependant pour effet de renforcer l'intérêt pour ce projet. Aucune réalisation concrète ne pouvait plus être espérée sur les questions de « politique étrangère » et de « défense » de telle sorte que seul le volet « Education et jeunesse », autrement dit l'OFAJ, pouvait encore donner un sens au traité de l'Élysée. Le chancelier fit savoir en mai 1963 à de Gaulle qu'il souhaitait avancer rapidement sur le dossier « jeunesse » afin de prouver à l'opinion publique que le traité de réconciliation n'était pas mort : « [A propos de la rencontre prochaine à Bonn, le chancelier] a marqué le vœu qu'il fut possible à M. le général de Gaulle d'amener également avec lui dès le premier jour les autorités gouvernementales responsables des problèmes qui concernent la jeunesse (...). Les deux opinions publiques pourraient ainsi disposer d'un premier témoignage tangible de la collaboration franco-allemande telle qu'elle résulte du traité de janvier dernier. »<sup>1292</sup>.

Signe du renforcement de la fonction symbolique de l'OFAJ, Adenauer proposa que le président de la république française et lui signassent eux-mêmes l'Accord<sup>1293</sup>. L'accord fut finalement paraphé le 5 juillet 1963 par les ministres des Affaires étrangères en présence des deux chefs d'Etat et de gouvernement. Le bulletin d'information de l'ambassade de France insista sur la solennité de l'événement : « *Le général de Gaulle, qui avait à sa droite M. Maurice Herzog et à sa gauche M. Couve de Murville, et le Chancelier Adenauer, entouré de MM Schröder et Bruno Heck, ministre de la famille et de la jeunesse, avaient pris place devant une table moderne tournant le dos à une très belle tapisserie flamande du XVIII<sup>ème</sup> siècle* »<sup>1294</sup>. En réalité, la signature de l'Accord ne donna pas lieu à de grands discours. De Gaulle et Adenauer déclarèrent qu'ils étaient très « *satisfaits* » du résultat de cette négociation<sup>1295</sup>. La célébration de l'importance de l'événement fut laissée au président

---

<sup>1292</sup> Télégramme de Margerie à la direction Europe, le 27 mai 63. Archives du MAE, Europe 1944... Allemagne, vol 1635.

<sup>1293</sup> A la veille de la venue à Bonn de la délégation française, l'Ambassadeur de France envoya un télégramme à Paris : « *J'apprends à l'instant que la Chancellerie a fait savoir ce matin à l'AA que M. Adenauer était très désireux de signer lui-même et avec le général de Gaulle l'accord sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse* ». Télégramme de Courson à DGACT, 29 juin 1963. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1664, OFAJ. Il s'agissait d'une évolution importante. En mai 1963, le AA ne savait toujours pas si l'Accord en serait un en bonne et due forme ou un simple échange de lettre. Abteilung IV an das Referat I A, Bonn, den 7.5.1963, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, B 90 600.

<sup>1294</sup> Pour le reste, la signature de cet accord ne donna toutefois pas lieu à de grands discours. Adenauer signala simplement : « *Nous ferons en sorte que nos deux jeunes gens apprennent à se connaître, à s'aimer et à se respecter de plus en plus* ». Il est vrai que l'ambiance n'était plus celle du 22 janvier (voir la réaction du général de Gaulle p331). Bad Godesberg, 6 juillet 1963, bulletin d'information actualité allemande. Archives du MAE, Europe 1944... Allemagne, vol 1635

<sup>1295</sup> DE GAULLE et ADENAUER (1963) « Neuer Kraftimpuls in Europa. » In : *Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung*, 6.7.1963, 117, pp1050-1051.

Lübke<sup>1296</sup>. La volonté de faire de l'OFAJ un symbole de la réconciliation malgré les difficultés politiques se confirma tout de même trois mois plus tard. Le 29 octobre 1963, le général de Gaulle reçut le premier Conseil d'administration de l'Office à l'Élysée.

Le renforcement de la fonction symbolique de l'OFAJ entre janvier et juillet 1963 eut une conséquence concrète : pour donner plus d'éclat au nouvel organisme, on décida de lui conférer un statut d'organisation internationale calqué sur celui des organismes spécialisés de l'ONU. Ce point a étonné le juriste H.T. Adam qui mentionne dans son traité sur les organismes internationaux spécialisés que l'OFAJ est la seule institution à « *vocation spéciale* », c'est-à-dire à la fois sectorielle (la jeunesse) et locale (franco-allemande et non pas globale), à disposer d'un tel statut<sup>1297</sup>. Il est vrai que les premières ébauches d'Accord prévoient la création d'un objet juridique de nature plus modeste de type « établissement public international »<sup>1298</sup>. Cette option, qui avait les faveurs des ministères de la jeunesse, fut rejetée à la demande des ministères des Affaires étrangères suite à un arbitrage au plus haut niveau<sup>1299</sup>.

## **2/ La lutte d'influence entre les deux Allemagnes autour de la jeunesse (janvier-juillet 1963)**

Simultanément, une autre représentation de l'utilité de l'OFAJ se dessina (ou plutôt se renforça) au cours de ces quelques mois : la représentation de l'Office comme rempart contre l'influence des communistes sur la jeunesse<sup>1300</sup>. Nous avons signalé à plusieurs reprises au cours de cette étude à quel point les rencontres franco-allemandes de jeunes furent traversées par la rivalité Est/Ouest. Ce jeu d'influence se manifesta dès le début des années 1950, notamment lors de la manifestation de la Loreley (voir pp235-241). Nous montrons dans les

---

<sup>1296</sup> LÜBKE (1963) « Bundespräsident sprach zum Jugendwerk. » In : *Pariser Kurier*, 14.12.1963.

<sup>1297</sup> ADAM (1965) *Les Organismes Internationaux Spécialisés. Contribution à la théorie générale des établissements publics internationaux. Tome I.* Op. Cit.

<sup>1298</sup> Sur ce concept juridique, voir : ADAM (idem.).

<sup>1299</sup> Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin, B94 1612, Protokoll der Seminarsetzung vom 12 Juni 1963 im DFI in Ludwigsburg.

<sup>1300</sup> Cet épisode a fait l'objet d'un court article de U. Pfeil qui a croisé cette histoire dans le cadre de ses recherches sur les relations entre la France et la RDA. PHARO (1985) « Problèmes empiriques de la sociologie compréhensive. » In : *Revue française de sociologie*, 26, PFEIL (2004) *Die anderen deutsch-französische Beziehungen.* Op. Cit.

pages suivantes que la création de l'OFAJ s'inscrit dans un contexte de « contre-offensives » réciproques de la RDA et de la RFA autour de la question des échanges franco-allemands de jeunes. Cet engrenage commença, à vrai dire, avant janvier 1963. Nous l'introduisons à ce moment de l'argumentation car il prit une nouvelle ampleur au cours de la séquence qui nous intéresse directement ici : la période janvier-juillet 1963.

Le contexte de la Guerre froide était particulièrement vif à l'époque de la création de l'OFAJ, que ce soit au niveau mondial avec la crise des fusées de Cuba en 1962 ou européen suite à la construction du mur de Berlin en 1961. S'il importe de ne pas perdre de vue ce contexte, l'examen des représentations des acteurs politico-administratifs à l'origine de l'OFAJ ne suggère pas une préoccupation directement liée à ces grands événements géopolitiques. Les archives du AA et du MAE suggèrent que l'attention des fonctionnaires de ces deux institutions se focalisait sur un problème très concret : l'offensive idéologique de la RDA, lancée au début des années 1960, en direction de la jeunesse française.

Depuis son retour, le Général de Gaulle semblait vouloir mener une politique étrangère largement déconnectée de celle des Etats-Unis. Cette attitude suggéra aux autorités de Berlin Est qu'une fenêtre d'opportunité s'était peut-être ouverte vers la réalisation de son premier objectif diplomatique en France : sa reconnaissance officielle<sup>1301</sup>. Il s'agissait donc de sensibiliser l'opinion publique française par rapport à cette question.

La présence de la RDA dans la vie culturelle française se résumait alors essentiellement aux liens tissés avec les universitaires proches du parti communiste<sup>1302</sup> et aux villes jumelées<sup>1303</sup>. Les contacts étaient faibles au niveau des jeunes. D'après l'historien communiste Georges Castellan, le nombre de jeunes français se rendant en RDA chaque année n'excédait pas quelques centaines<sup>1304</sup>. Ce constat explique probablement le choix de la jeunesse comme catégorie cible.

---

<sup>1301</sup> La RFA interdisait à tout pays, sous peine de rupture des relations diplomatiques, de normaliser ses relations avec la « zone d'occupation soviétique ».

<sup>1302</sup> En 1953, Gilbert Badia et Emile Bottigelli avaient par exemple créé le Cercle Heinrich Heine, une association surtout active dans la médiatisation des échanges entre la Sorbonne et l'université Humboldt.

<sup>1303</sup> PFEIL (2004) *Die anderen deutsch-französische Beziehungen*. Op. Cit.

<sup>1304</sup> CASTELLAN et LENOIR (1978) *France - République Démocratique Allemande. 30 ans de relations*. Paris : PUF. En 1955, au lendemain des accords de Paris qui ouvraient la voie à l'adhésion de la RFA à l'OTAN, la FDJ et l'Union de la jeunesse Républicaine Française avaient par exemple signé un accord de coopération devant régler la participation des contingents de jeunes Français aux festivals mondiaux de la jeunesse et aux autres manifestations de ce genre qui avaient lieu à Berlin-Est. Les jeunes se retrouvaient par ailleurs dans le cadre des manifestations de masse organisées sous l'égide de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique. Ces relations étaient cependant limitées par le contexte politique, les jeunes Allemands de l'Est ne pouvant que difficilement se rendre dans le camp occidental. Sur les relations entre la RDA et la France dans le domaine de la jeunesse juste après la guerre, voir : PLUM (2000) « Die FDJ und ihr Verhältnis zu

L'Offensive de la RDA en direction de la jeunesse française prit la forme de la création, au tournant des années 1950 et 1960, d'une association - les « Echanges Franco-Allemand » (EFA) - censée plaider auprès des jeunes la cause de la reconnaissance diplomatique du régime de Pankow. L'association évolua au cours du temps. Il s'agissait au départ (en 1956) d'un réseau d'universitaires issu du Cercle Heinrich Heine créé par Gilbert Badia et Emile Bottigelli<sup>1305</sup>. Elle fut refondée en 1959 sur une base plus large suite à la prise de conscience, au bord de la Spree, du caractère trop élitiste de la présence culturelle de la RDA en France : « Pour l'année 1959, notre propagande [en France] doit prendre un caractère massif. Cela signifie qu'elle doit toujours penser à ses effets sur les masses les plus larges possibles »<sup>1306</sup>. En 1961, les « Echanges Franco-Allemands » et l'association Est-allemande « France-RDA » conclurent un « pacte d'amitié » dans le but d'accroître les échanges culturels entre les deux pays. L'accord ne portait pas exclusivement sur les jeunes, mais, d'après un observateur du MAE, les questions de jeunesse constituaient bien « l'aspect du pacte d'amitié (...) le plus important »<sup>1307</sup>. L'action de sensibilisation de cette association à la cause de la RDA prit la forme de conférences et de voyages de jeunes Français en Allemagne orientale.

Les EFA étaient officiellement dirigés par des intellectuels ou des personnalités qui n'étaient pas ou plus encartées au parti communiste à l'instar de Jean Cocteau, de Charles Hernu ou encore d'Edmond Vermeil. Les rapports des Renseignements généraux ne laissent cependant pas de doute sur son orientation politique :

« Si les communistes ne représentent qu'un tiers du Comité national et de la direction, - comme il est de règle dans ces associations - ils tiennent les rênes de l'affaire, contrôlée par la section de politique extérieure auprès du Comité Central du PCF, et animée par des dirigeants de premier plan, notamment : M. Jacques Denis, membre du comité central, secrétaire de M. Thorez et ancien responsable du mouvement communiste international. Le secrétariat général est assuré par un membre de l'appareil du parti, spécialiste de longue date des problèmes allemands dans lesquels nombre de dirigeants du parti sont particulièrement versés »<sup>1308</sup>.

Une partie des activités de l'association était indirectement financée par la RDA, les

---

Frankreich (1945-1951). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 32 (janvier-mars 2000) 1, pp91-101.

<sup>1305</sup> Voir note 1302.

<sup>1306</sup> « Im Jahre 1959 muss unsere Propaganda Massencharakter erhalten. Das bedeutet, dass sie immer auf die Auswirkung auf breite Masse bedacht sein muss ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Abteilung DDR, Berlin-Lichterfelde Berlin, 15.3.1959, Bericht, DY30/IV A2/20, Nr 108.

<sup>1307</sup> MAE, service Europe centrale, note pour le Cabinet du ministre, au sujet d'une lettre de M. Henri Laugier, président-délégué des « Echanges franco-allemands », 22.12.61, J. Mille. Europe, RDA, 1961-1970, 192.

<sup>1308</sup> Echanges franco-allemands. Archives du MAE, Europe, RDA, 1961-1970, 192

frais de séjours des jeunes étant pris en charge par le régime de Pankow<sup>1309</sup>.

Les débuts des EFA furent assez laborieux. En 1961, le MAE ne voyait dans cette association que l'équivalent communiste du *Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle* d'Alfred Grosser :

« L'association que préside M. Laugier s'est confiée pour tâche, en fait, de faire connaître la RDA en France, de présenter sous un jour avantageux son régime et ses réalisations et de développer autant que possible les échanges de tous genres entre elle et notre pays. De même que M. Grosser, professeur d'allemand, est la cheville ouvrière de l'organisme rival, le 'Comité d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle' favorable à notre politique étrangère et à celle du gouvernement de Bonn, M. Castellan, professeur à Poitiers et auteur d'un ouvrage sur la DDR semble être l'animateur des « Echanges franco-allemands »<sup>1310</sup>.

Les Echanges Franco-Allemands connurent cependant une croissance régulière de leurs effectifs : 700 adhérents en 1960, 4000 en 1963, 5509 en 1966, 7606 en janvier 1967 avec une implantation, à la fin des années 1960, dans « une trentaine de départements, surtout en région parisienne, dans le Nord et le Rhône »<sup>1311</sup>. En ce qui concerne les voyages de jeunes, cette structure aurait permis la visite, selon les années, de 3000 à 5000 jeunes en RDA au début des années 1960<sup>1312</sup>.

Ces chiffres ne sont pas exceptionnels. Sous la pression de Bonn, le Quai d'Orsay s'efforça de limiter les flux en refusant les titres de séjour aux Allemands de l'Est<sup>1313</sup>. Il semblerait par ailleurs que le contrôle politique exercé sur les jeunes en RDA n'ait pas toujours été du goût des organisateurs français : « [le séjour de quelques centaines de jeunes scolaires] destiné à améliorer leur connaissance de l'allemand, a soulevé des protestations de la part de dirigeants des E.F.A. qui ont regretté l'incurie des Allemands dans le domaine de l'organisation et surtout le fait que les jeunes Français n'aient pu avoir de contacts qu'avec un nombre limité de jeunes Allemands : les responsables de la RDA craignaient que les Français ne corrompissent leur jeunesse »<sup>1314</sup>.

---

<sup>1309</sup> Précision apportée par le député (apparenté communiste) Jean-Pierre Brard. Entretien avec l'auteur.

<sup>1310</sup> MAE, Service Europe centrale, Note pour le Cabinet du ministre au sujet d'une lettre de M. Henri Laugier, président-délégué des « Echanges franco-allemands », 22.12.61. Archives du MAE, Europe, RDA, 1961-1970, 192.

<sup>1311</sup> Ibid.

<sup>1312</sup> CASTELLAN et LENOIR (1978) *France - République Démocratique Allemande. 30 ans de relations*. Paris : PUF.

<sup>1313</sup> « Le représentant français au bureau allié de circulation à Berlin a reçu pour instructions de refuser tout titre de voyage temporaire à des Allemands de l'Est invités à participer en France à des manifestations organisées par cette Association ». Lettre du ministre des Affaires étrangères, direction Europe centrale, à M. l'Ambassadeur de France près la République fédérale d'Allemagne, 24 septembre 1966. Archives du MAE, 193.

<sup>1314</sup> Echanges franco-allemands. Archives du MAE, Europe, RDA, 1961-1970, 192

L'important pour notre propos n'est cependant pas l'ampleur réelle de cette offensive – objectivement modeste en termes de chiffres - que la perception de son caractère problématique par les acteurs politico-administratifs français et (ouest-)allemands au début des années 1960. Les actions de cette association étaient prises au sérieux par le Quai d'Orsay :

*« Les moyens dont disposent cette association paraissent assez importants et ses efforts ne sont pas sans résultats. (...) Les autorités est-allemandes en facilitent d'ailleurs la tâche en accueillant, dans des conditions certainement fort avantageuses, les visiteurs français. De même, des brochures et périodiques de la DDR parviennent régulièrement à tous les professeurs d'allemand en France probablement sur les conseils des 'Echanges franco-allemands' »<sup>1315</sup>.*

La sensibilité des autorités françaises par rapport à ce problème se comprend dans le contexte de l'époque. Les discours anti-impérialistes et anticolonialistes, largement captés par le parti communiste, avaient trouvé un large écho auprès de la jeunesse française au cours des années 1950. Comme l'a écrit Joël Kotek, *« les Etats-Unis professaient alors un anticolonialisme de bon aloi. La nation impérialiste était alors la France, engluée dans des conflits sans fin, en Indochine d'abord, en Afrique du Nord ensuite »<sup>1316</sup>*. De Gaulle venait de conclure la paix en Algérie. Il devenait peut-être possible de redorer le blason de la France auprès des jeunes françaises et allemandes. On retrouve cette association entre la fin de la guerre d'Algérie et la création de l'OFAJ, sous fond de lutte d'influence avec le bloc de l'Est, dans divers commentaires de l'époque :

*« La réconciliation franco-allemande constitue un grand événement historique. (...) A Konrad Adenauer revient le mérite d'avoir, après la chute du régime hitlérien, résolument orienté vers l'Occident la partie de l'Allemagne dont il disposait. Quant au Général de Gaulle, il est parvenu, grâce au règlement du problème algérien, à mettre un terme, pour la France aussi, à la seconde guerre mondiale. Ces règlements de problèmes en cours ont frayé la voie à une évolution commune des deux peuples vers un avenir pacifique. Il s'agit à présent de s'y engager prudemment, au moyen de contacts nombreux. »<sup>1317</sup>.*

Le AA observa également de près la croissance des échanges culturels entre les jeunes Français et Allemands de la « zone d'occupation soviétique ». Dans une note datée de juillet 1962, on pouvait lire par exemple que : *« Les relations politiques croissantes de niveau communal entre la France et la zone d'occupation soviétique que nous avons observées ces derniers mois ont été activées ces derniers temps suite au séjour dans la zone d'occupation*

---

<sup>1315</sup> MAE, service Europe centrale, note pour le Cabinet du ministre, au sujet d'une lettre de M. Henri Laugier, président-délégué des « Echanges franco-allemands », 22.12.61. Archives du MAE, ibid.

<sup>1316</sup> KOTEK (1998) *La jeune garde*. Op. Cit., p335.

<sup>1317</sup> PROSS (1963) « Point de vue allemand. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mai-juin 1963, 3, pp75-77.

soviétique de nombreux jeunes et enfants en vacances »<sup>1318</sup>. L'auteur de la note dénombrait ensuite très précisément, région par région, les groupes d'enfants Français venus passer du temps en Allemagne orientale<sup>1319</sup>.

Notons qu'un dernier élément pesa certainement dans la maturation de l'intérêt pour les échanges franco-allemands de jeunes comme paravent face à la menace communiste : la nomination, en 1962, du très conservateur Bruno Heck au ministère fédéral de la famille et de la jeunesse. Bruno Heck était proche de K. Georg Kiesinger et faisait partie de ces dirigeants politiques allemands qui ne clarifièrent pas leur rapport avec le passé nazi. Il déclara par exemple, à propos du mouvement social de mai-juin 1968, que celui-ci « *a détruit plus de valeurs que le Troisième Reich. Il est par conséquent plus important de se confronter [à ce passé] qu'à celui de Hitler* »<sup>1320</sup>. Au lendemain du coup d'Etat de Pinochet, il s'envola au Chili pour apporter son soutien au dictateur<sup>1321</sup>. Heck porta cet intérêt jusqu'à l'OFAJ : au lendemain de la création de l'Office, alors qu'un débat venait de s'ouvrir sur la possibilité d'élargir les programmes de l'OFAJ à d'autres pays, B. Heck prit position pour une ouverture à la « *Fallange-Jugend* » de Franco<sup>1322</sup>.

On comprend, compte tenu de ce contexte, que l'annonce, le 22 janvier 1963, de la création prochaine « *d'un Office d'échange et de subvention franco/ouest-allemand* »<sup>1323</sup> éveillât un certain intérêt sur les rives orientales de la Spree. Dans un document confidentiel d'analyse sur le traité de l'Elysée, un fonctionnaire Est-allemand retenait surtout qu'au centre de ce traité on trouve « *des engagements concrets comme la démagogie de la réconciliation, qu'il s'agit de diffuser parmi la jeunesse des deux pays* »<sup>1324</sup>.

Un plan de reconquête idéologique fut par conséquent mis sur les rails sous la houlette de la FDJ (la jeunesse démocratique libre, l'organisation de jeunesse officielle du régime) et

---

<sup>1318</sup> « *Die in den letzten Monaten Beobachteten verstärkten kommunalpolitischen Beziehungen zwischen Frankreich und der SBZ wurden in letzter Zeit aktiviert durch den Aufenthalt zahlreicher Jugendlicher und Ferienkinder aus Frankreich in der SBZ* ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Europaabteilung, B24 474.

<sup>1319</sup> Ce regain du jeu d'influence sur la jeunesse mené par les trois Etats se lit enfin aussi dans les archives de la RDA. Prenant connaissance en 1962 de la réponse allemande au mémorandum français, le ministère des Affaires étrangères de Berlin Est ne retenait, en ce qui concerne le volet culturel, que le projet de multiplication des échanges de jeunes. Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin DDR Mfaa, A17187

<sup>1320</sup> « *Die Rebellion von 1968 hat mehr Werte zerstört als das Dritte Reich. Sie zu bewältigen, ist daher wichtiger, als ein weiteres Mal Hitler zu überwinden.* ». In : *Die Politische Meinung*, 1983

<sup>1321</sup> *Süddeutsche Zeitung*, 18. Oktober 1973

<sup>1322</sup> ROQUES (1963) « *Und was wird aus Europa ? Ein Millionwerksucht eine Konzeption.* » In : *Vorwärts Bonn*, 25.12.1963.

<sup>1323</sup> « *Austausch und Förderungswerk* ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, MfAA 12090

<sup>1324</sup> « *... Festlegungen, wie die Versöhnungsdemagogie, (...) vor allem unter der Jugend der beiden Länder verbreitet werden soll.* ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, MfAA 12090.

du ministère des Affaires étrangères : « *Le comité central de la FDJ préparera, en collaboration avec le MFAA<sup>1325</sup>, un plan pour le développement du travail de jeunesse en direction de la France et publiera une explication sur l'instrumentalisation par le gouvernement de Bonn des jeunes ouest-allemandes et françaises à des fins de plans de guerre* »<sup>1326</sup>. La Société Franco-Allemande berlinoise (partenaire des Echanges Franco-Allemands) était elle-aussi bien consciente du problème : « *Les expériences actuelles du travail en direction des jeunes Français et les efforts de l'adversaire pour influencer la jeunesse française rendent nécessaire un renforcement profond du travail vers les jeunes générations en France* »<sup>1327</sup>.

Ce contexte explique la maturation de l'intérêt pour l'OFAJ comme instrument afin de contrecarrer l'influence de la RDA et des communistes sur la jeunesse. Cet enjeu explique l'inflexion des négociations, entre janvier et juillet 1963, sur trois points : 1/ l'affirmation de l'identité politique occidentale de l'Office ; 2/ l'élargissement de sa compétence à Berlin (Ouest) ; et 3/ la candidature du ministère fédéral des Affaires pan-allemandes au Conseil d'administration de l'Office.

1/ L'Accord portant création de l'OFAJ était à peu près totalement apolitique. Il énonçait un certain nombre de principes très consensuels sur la nécessité du rapprochement franco-allemand et le rôle de la jeunesse dans ce processus (voir Document 6/ en annexe p629). Ce fait est la conséquence directe de l'intérêt pour l'OFAJ comme symbole du caractère pacifique de la nouvelle alliance. Les rédacteurs de l'Accord s'interrogèrent cependant sur l'opportunité d'affirmer plus nettement l'identité occidentale, libérale et démocratique de l'Office. Dans une première version concoctée par le MAE et le AA, le texte prévoyait de confier à l'OFAJ la mission de renforcer « *dans les deux pays l'emprise de l'esprit démocratique* ». Cette formule suscita des discussions au sein de la commission

---

<sup>1325</sup> *Ministerium für Auswärtige Angelegenheiten der DDR* (Ministère des Affaires étrangères de la RDA).

<sup>1326</sup> « *Der Zentralrat der FDJ wird im Zusammenarbeit mit der MFAA einen Plan über die Entwicklung der Jugendarbeit gegenüber Frankreich ausarbeiten und eine Erklärung gegen den beabsichtigten Missbrauch der westdeutschen und französischen Jugend für die bonner Kriegspläne veröffentlichen* ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, MfAA, 12012 (Berlin, Entwurf... zum Besuch Adenauers in Paris, 26.1.1963). Un autre carton d'archives contient des documents sur cette contre-offensive : Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Abteilung DDR, Berlin-Lichterfelde, DY30/IV A2/20, Nr 108.

<sup>1327</sup> « *Die bisherigen Erfahrungen mit der Arbeit unter den französischen Jugendlichen und die Anstrengungen des Gegners zur Beeinflussung der französischen Jugend machen eine wesentliche Verstärkung der Arbeit unter der jungen Generation in Frankreich erforderlich* », Vorlage über den Stand und die Entwicklung der Auslandsinformation gegenüber Frankreich, 30.8.63, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Abteilung DDR, Berlin-Lichterfelde, DY/30/IVA2/20, Nr 465.

interministérielle française du 21 février 1963. Après avoir examiné un dossier de 40 pages sur la Freie Deutsche Jugend (la « Jeunesse allemande libre »), la principale organisation de jeunesse de RDA, les membres de la Commission modifièrent la formule en ajoutant une référence à la liberté : « *renforçant dans les deux pays l'emprise de l'esprit de liberté et de démocratie* »<sup>1328</sup>. On s'arrêta finalement sur une formulation rituelle dans le contexte de l'époque : « *l'Office applique les principes de coopération et de compréhension qu'il convient de développer parmi les jeunes tant à l'égard des pays européens que des autres pays du monde libre* ».

2/ La question de l'élargissement des compétences du futur OFAJ à Berlin (ouest) était très importante dans le cadre de cette lutte d'influence. Vitrine des deux camps, Berlin était aussi un lieu de formation civique pour les jeunes des deux Allemagnes. Aux festivals mondiaux de la jeunesse de Berlin Est<sup>1329</sup> répondaient les voyages scolaires à peu près systématiques des jeunes de Cologne, Munich ou Hambourg qui venaient prendre connaissance des réalités politiques de l'autre côté de la frontière. Avec la construction du Mur en août 1961, le caractère pédagogique de Berlin pour la « Politische Bildung » ouest-allemande prenait une nouvelle dimension. La question de la compétence de l'OFAJ à Berlin – en d'autres termes la possibilité d'envoyer des groupes de jeunes Français et Allemands à Berlin-ouest – n'avait rien d'évident a priori. Le statut de Berlin-ouest, juridiquement autonome mais politiquement intégré à la RFA, faisait l'objet de querelles interminables. Le traité de l'Élysée précisait que « *A l'exception des clauses concernant la défense, le présent traité s'appliquera également au Land de Berlin* ». L'Accord de juillet 1963 reprit cette formulation. La question de la compétence de l'OFAJ à Berlin-Ouest resta cependant politisée suite à la protestation des autorités Est-allemandes. Le MAE posa quelques limites aux ambitions de Bonn sur ce dossier. Il refusa par exemple que des réunions du Conseil d'administration de l'OFAJ puissent se tenir dans l'ancienne capitale du Reich<sup>1330</sup>.

---

<sup>1328</sup> Réunion de la Commission interministérielle du 21.2.1963, Centre des archives contemporaines de Fontainebleau, 1978 0596/20.

<sup>1329</sup> Berlin Est accueillit deux festivals, en 1951 et en 1973. Diverses manifestations plus modestes furent toutefois organisées entre temps.

<sup>1330</sup> En 1965 par exemple, le ministre français des Affaires étrangères demanda par exemple au secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports d'opposer une fin de non recevoir à la requête de son collègue allemand : « *Par lettre du 13 avril 1965, vous m'avez fait savoir que les autorités allemandes avaient l'intention de proposer que le Conseil d'administration de l'Office franco-allemand pour la jeunesse tienne l'une de ses prochaines réunions à Berlin-ouest. Il ne me paraît pas souhaitable de donner une suite favorable à cette proposition, dont il est permis de penser qu'elle est davantage inspirée par des préoccupations politiques que par les nécessités du bon fonctionnement de l'Office* ». Source : Le ministre des Affaires étrangères à Monsieur le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, au sujet d'une déclaration du ministre fédéral de la famille et de la jeunesse, 10.5.65, Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1664, OFAJ.

3/ Les acteurs qui se représentaient l'OFAJ comme un bouclier contre l'influence communiste sur les jeunesses françaises et allemandes tentèrent enfin d'être associés au leadership de la nouvelle organisation. Le ministère des Affaires pan-allemandes demanda par exemple au AA de pouvoir être représenté au Conseil d'administration de l'Office et de participer à son financement. Il présenta à cette occasion un argument juridique relatif à la clause berlinoise de l'Accord : « *Le travail de jeunesse berlinois, en tout cas s'agissant de l'aide fédérale à la jeunesse, ressort de ma compétence. Je vous demande donc de bien vouloir m'associer aux discussions sur l'allocation de ces moyens* »<sup>1331</sup>. Mais il s'agissait, plus fondamentalement, de pouvoir participer plus activement à la traduction de son intérêt politique en action publique :

« *J'attache de la valeur à la représentation de notre maison dans cette instance car d'après moi, c'est la seule manière pour s'assurer que les activités de l'Office franco-allemand prendront suffisamment en considération les intérêts pan-allemands, du moins en ce qui concerne la section allemande*<sup>1332</sup>. Ces dernières années, le ministre de la famille n'a rempli sa mission de coordination des questions de jeunesse que de manière très incomplète. Il me semble par conséquent qu'on serait mal avisé de se fier à la bonne volonté des services du ministère de la famille pour la préparation des informations »<sup>1333</sup>.

Les places au CA de l'OFAJ étaient chères en ce début d'année 1963, surtout du côté allemand. L'Office n'avait par ailleurs pas été créé, officiellement, pour contrôler l'idéologie des mouvements de jeunes. Le 29 juin 1963, le cabinet du ministère des questions pan-allemandes prit acte du refus de la chancellerie de lui octroyer une place visible dans l'organigramme du futur Office : « *Nos efforts lors des discussions interministérielles pour obtenir qu'un représentant de notre maison soit admis au Conseil d'administration ont malheureusement échoué* »<sup>1334</sup>. Cet acteur ne renonça cependant pas à exercer une influence : « *Il s'agira, lors des discussions futures, d'imposer que les questions pan-allemandes soient*

---

<sup>1331</sup> « *Da die Förderung der Berliner Jugendarbeit, soweit es sich um Bundeshilfe handelt, in meine Zuständigkeit fällt, bitte ich, an den Beratungen über die Vergabe dieser Mittel beteiligt zu werden* ». Lettre non datée (début 1963), Bundesarchiv der BRD, Coblenz, Bundespresidialamt B122, 16006.

<sup>1332</sup> L'OFAJ fut jusqu'en 1973 composé de deux administrations distinctes, une section allemande et une section française.

<sup>1333</sup> « *Ich würde auf eine Vertretung unseres Hauses in diesem Gremium Wert legen, weil m.E. nur auf diese Weise sichergestellt ist, dass in der Tätigkeit des deutsch-französischen Jugendwerks wenigstens auf Seiten der deutschen Sektion die gesamtdeutschen Belange ausreichend berücksichtigt werden. Der Familienminister hat bisher seine Aufgabe, in Jugendfragen koordinierend tätig zu werden, in den letzten Jahren nur sehr mangelhaft erfüllt. Aus diesem Grunde erscheint es mir nicht geraten, sich allein auf die Informationsbereitschaft der Referenten im Familienministerium zu verlassen* ». Source : Bundesarchiv der BRD, Coblenz, B137 16 006. Bundesministerium für gesamte deutsche Frage, Bonn, den 29.6.1963, Betr : Entwurf eines Abkommen...

<sup>1334</sup> « *Unsere Bemühungen, in den interministeriellen Beratungen zu erreichen, dass auch ein Vertreter unseres Hauses in das Kuratorium aufgenommen wird (je 4 Mitglieder aus jedem Land sind Vertreter der Öffentlichen Verwaltung) sind leider fehlgeschlagen* ». Source : idem.

prises en considération dans le travail général, en particulier dans le domaine de l'information, des voyages d'étude et de la formation politique »<sup>1335</sup>. Nous montrerons plus loin que son intérêt fut bien pris en compte par la section allemande de l'OFAJ au cours des premières années.

Cet épisode prouve que la représentation de l'OFAJ comme rempart face à l'influence communiste joua un rôle important dans la création de cet organisme. La rapidité avec laquelle cet enjeu se greffa sur la solution « Office franco-allemand pour la jeunesse » se comprend du point de vue historique. Comme nous l'avons montré dans la première partie de cette étude, la représentation des échanges franco-allemands de jeunes comme paravent contre le communisme était déjà bien constitué à l'époque. Ces éléments qui nous semblent aujourd'hui « hétérogènes » - le problème de l'influence des communistes sur la jeunesse et les rencontres internationales – avaient été transcodés<sup>1336</sup> au début des années 1950 dans une même « catégorie cognitive » : le discours sur la réconciliation franco-(ouest)allemande par les jeunes<sup>1337</sup>. Nous nous interrogerons plus loin sur les conséquences de la réapparition de cet enjeu sur la politique de l'OFAJ. Signalons simplement que les acteurs qui se représentaient les échanges franco-allemands de jeunes en ces termes se trouvaient sur une ligne de crête. Ils étaient d'un côté intéressés par les possibilités de « *contrôle social* »<sup>1338</sup> que la nouvelle institution allait permettre : l'OFAJ pourrait informer le pouvoir politique sur les mouvements idéologiques chez les jeunes. D'un autre côté, la lutte contre l'influence des communistes sur la jeunesse passait par la mise en avant d'un projet de société alternatif à l'autoritarisme de l'Est. L. Eberhard-Harribey a montré, en ce qui concerne les politiques européennes de jeunesse, qu'un intérêt similaire poussa les gouvernements à mettre en avant des normes de participation et de cogestion<sup>1339</sup>. Ces normes excluaient un contrôle social « classique ». Nous nous demanderons au chapitre suivant si l'OFAJ trouva un moyen pour résoudre cette

---

<sup>1335</sup> « Weiter wird es bei den zukünftigen Beratungen unsere Aufgabe sein, durchzusetzen, dass bei der gesamten Arbeit, insbesondere aber bei der Öffentlichkeitsarbeit, den Studienaufenthalten und der politischen Bildung gesamtdeutsche Aspekte ausreichend berücksichtigt werden ». Source : idem.

<sup>1336</sup> Sur cette notion empruntée à Pierre Lascoumes, voir nos commentaires pp241-245.

<sup>1337</sup> Nous employons ici des termes empruntés à Pierre Lascoumes et à sa notion de « transcodage ». Sur cette notion et son application à l'intérêt dont il est question ici, voir pp241-245.

<sup>1338</sup> Contrôle social au sens de C. Hood. Il s'agit d'une activité régaliennne de tout pouvoir politique : s'informer sur les mouvements de la société civile susceptibles de saper sa légitimité : « *Il est essentiel pour tout système de contrôle d'avoir des moyens pour établir l'état du système ou du monde autour dans la mesure où il concerne ce système de contrôle : température, pression ou autre* ». « *It is essential for any control system to have some means of ascertaining the state of the system or of the world outside as it relates to that control system - temperature, pressure or whatever it may be* ». HOOD (1986) *The Tools of Government*. Op. Cit., p4.

<sup>1339</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

quadrature du cercle. Il nous reste auparavant à introduire le dernier groupe d'acteurs qui se greffa à la coalition constitutive de l'OFAJ : les ministères de la jeunesse et les associations.

### **3/ L'investissement des ministères de la jeunesse et des associations dans l'OFAJ en tant que politique institutionnelle**

Les sections précédentes ont révélé une sorte d'inflation progressive de l'intérêt pour le projet relatif à la jeunesse. Les acteurs mentionnés jusqu'à présent étaient intéressés par le « contenu » de cette action publique, contenu essentiellement symbolique dans le cas de l'Elysée et de la Chancellerie, contenu concret pour les autres : encouragement à l'apprentissage de la langue, promotion d'une image vitrine de la RFA, lutte contre l'influence des communistes sur la jeunesse, etc. Un enjeu des négociations sur le futur « Accord » portait sur l'architecture institutionnelle du futur Office<sup>1340</sup>. Cette question incita deux nouveaux groupes d'acteurs à se positionner : les ministères chargés des questions de jeunesse et les associations. On pourrait penser en première analyse qu'ils n'ont défendu dans cette histoire que leur intérêt de position, en d'autres termes qu'ils ne se sont engagés dans cette partie que dans la perspective d'un jeu à somme nulle (a/) et (b/). Nous montrons au contraire dans la dernière section qu'ils participèrent, ensemble, à l'expression de normes qui accroissaient le volontarisme autour de cette action publique (c/).

#### **a/ Les ministères de la jeunesse obtiennent un pouvoir de tutelle sur le nouvelle organisme**

La négociation sur la structure du futur OFAJ se déroula entre février et juillet 1963. Le traité de l'Elysée n'évoquait que la création d'un « organisme » disposant d'un « fonds commun franco-allemand » avec à sa tête un « Conseil d'administration autonome ». La montée de l'importance symbolique de l'OFAJ au lendemain de la signature du traité eut une

---

<sup>1340</sup> Sur les politiques institutionnelles, voir : QUERMONNE (1985) « Les politiques institutionnelles : Essai d'interprétation et de typologie. » In : LECA et GRAWITZ, *Traité de science politique*. pp61-88.

conséquence immédiate : l'Élysée et la Chancellerie décidèrent de doter le futur office d'un statut d'organisation internationale calqué sur le modèle des institutions spécialisées des Nations Unies<sup>1341</sup>. Tout le reste était négociable et fut effectivement négocié. Nous avons vu que les ministères français et allemands chargés des questions de jeunesse n'avaient pas véritablement de projet franco-allemand en 1962. Ils furent en revanche associés de près à cette négociation sur les structures, et ce pour une raison simple : on décida de leur donner une forme de « tutelle » sur le nouvel organisme.

La question principale concernait le degré d'autonomie du futur organisme. Dans son petit ouvrage sur l'OFAJ, Henri Ménudier écrit que la négociation aurait opposé deux styles de politique publique, une conception française plutôt étatiste et intergouvernementaliste d'une part et une tradition allemande plus ouverte à la cogestion et au principe de supranationalité d'autre part :

*« Les négociations pour créer l'Office rencontrent cependant quelques difficultés, car deux positions s'opposent sur l'utilisation des fonds et finalement sur la conception même de l'Office. Le côté français propose que le 'fonds commun' annoncé dans le traité soit divisé en deux fractions gérées chacune sur le plan national (...). Fidèles à la lettre du traité, les Allemands demandent que la gestion de l'ensemble du fonds reste commune, sous la responsabilité du Conseil d'administration »<sup>1342</sup>.*

L'analyse révèle plutôt une discussion symétrique en France et en Allemagne opposant, à l'intérieur de chaque système politique, le ministère des Affaires étrangères à celui chargé des questions de jeunesse. Le Quai d'Orsay et le *Auswärtiges Amt* étaient attachés au principe d'autonomie voire « d'indépendance »<sup>1343</sup> énoncé par le traité de l'Élysée. Les ministres de la jeunesse Bruno Heck et Maurice Herzog s'efforcèrent au contraire de rapprocher un maximum l'OFAJ de leur administration. Ils obtinrent gain de cause sur quelques points. Leurs administrations décrochèrent rapidement une tutelle formelle sur le nouvel organisme. L'Accord de 1963 prévoyait que les deux ministres de la jeunesse présideraient, sans prendre part au vote, le Conseil d'administration (voir Document 6/ en annexe p629). On décida par ailleurs que la subvention allouée au futur organisme serait

---

<sup>1341</sup> Décision prise le 18 février 1963. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1659.

<sup>1342</sup> MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit., p52. Une thèse probablement empruntée à I. Heinemann : « *Le gouvernement français s'inspirait précisément d'une politique différente en matière de jeunesse ; ses efforts tendaient plutôt vers une extension du contrôle de l'Etat sur les organisations de jeunesse par le biais du contrôle financier* ». HEINEMANN (1977) *Le Traité Franco-Allemand de 1963*. Op. Cit.

<sup>1343</sup> Le texte allemand parle de « *Unabhängiges Kuratorium* » ou « *Conseil d'administration indépendant* ».

inscrite à leur budget<sup>1344</sup>. C'est cependant surtout à travers l'organisation « administrative » de l'OFAJ qu'ils tentèrent de maximiser leur utilité.

Les ministres de la jeunesse se rencontrèrent au lendemain de la signature du traité de l'Élysée et élaborèrent un premier projet d'accord qui garantissait leur emprise sur le nouvel organisme. Le projet prévoyait la création de deux sections séparées à Paris et à Bonn avec à leur tête deux secrétariats généraux issus de leurs administrations. Cette proposition ne suscita pas un grand enthousiasme au MAE ni au AA. Dans une note interne adressée à la DGACT, le directeur de la section Europe du Quai d'Orsay critiqua par exemple le projet en ces termes :

« [Le projet adopté par les services de Monsieur Herzog] a paru critiquable de plusieurs points de vue : a/ Sur le plan politique, la direction d'Europe estime qu'un tel projet fait insuffisamment preuve de coopération. Si M. Heck et M. Herzog sont d'avis de constituer, chacun de leur côté, une sorte d'administration nouvelle relevant de leur propre autorité, ce n'est probablement pas la façon de voir du ministère des Affaires étrangères. Un organisme ayant une seule administration et un seul siège sera bien préférable et nous épargnerait le reproche de tourner le Traité du 22 janvier au profit d'intérêts purement nationaux. b/ Sur le plan pratique, l'existence de deux secrétariats généraux placés de chaque côté de la frontière à une grande distance l'un de l'autre, sera une source continue de conflits. c/ Sur le plan financier enfin, il semble bien que la séparation en deux tronçons nationaux ne soit pas conforme à la lettre comme à l'esprit du traité »<sup>1345</sup>.

Un débat, parfaitement symétrique, opposa le AA et le ministère fédéral de la famille et de la jeunesse<sup>1346</sup>.

Du point de vue de la structure, l'accord conclu le 5 juillet 1963 était finalement un compromis entre la position intergouvernementaliste des ministères de la jeunesse et la position plus « intégrationniste » défendue par le MAE et le AA. Il prévoyait, conformément aux souhaits des services de B. Heck et M. Herzog, la création de deux sections nationales, disposant chacune d'un budget autonome, avec à leurs têtes deux « directeurs » issus des deux ministères. La vocation « intégrée de l'OFAJ » était néanmoins formellement sauvegardée par l'existence d'un siège unique pour le secrétariat général. Cet organe devait lui-même être composé d'un secrétaire général et d'un secrétaire général adjoint de l'autre nationalité. On aboutissait donc à une structure complexe avec un Conseil d'administration votant le budget

---

<sup>1344</sup> Un choix qui renforçait le pouvoir de contrôle de ce ministère sur le nouvel organisme : « Ce contrôle permettrait notamment au Haut-commissariat de ne virer à l'organisme que les crédits correspondant à des opérations dont il aurait au préalable apprécié le caractère techniquement sain ». Compte rendu de la réunion du 22 avril 1963 Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1659

<sup>1345</sup> Note de la direction Europe à l'attention de Monsieur Basdevant, directeur de la DGACT, 15.4.63 : Projet d'office franco-allemand pour la jeunesse (MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1664).

<sup>1346</sup> Abteilung IV an das Referat I A, Bonn, den 7.5.1963, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, B 90 600

et les grandes orientations et, pour la gestion quotidienne de l'Office, une « *bande des quatre* »<sup>1347</sup> composée de deux directeurs issus des ministères de la jeunesse, d'un secrétaire général garant du caractère intégré de l'édifice et d'un secrétaire général adjoint de l'autre nationalité aux pouvoirs mal définis (voir Document 6/ en annexe p629). M. Herzog tenta au dernier moment d'affaiblir la position des secrétaires généraux en proposant de nommer à cette fonction des personnalités bénévoles. Le MAE refusa<sup>1348</sup>.

Les efforts déployés par les ministères chargés des questions de jeunesse pour prendre le contrôle de l'OFAJ se comprennent dans la conjoncture de l'époque. L'attitude du Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports s'inscrit d'abord dans le contexte de la montée des ministères spécialisés dans le domaine de la politique étrangère. Samy Cohen a montré que les années 1960 se caractérisent par la perte, par le MAE, « *du monopole de la conduite des relations extérieures de la France au profit des ministères techniques, qui progressivement développent leurs propres services internationaux* »<sup>1349</sup>. Le domaine d'action publique en construction des échanges internationaux de jeunes relevait jusqu'en 1963 du domaine de compétence du Quai d'Orsay. La création de l'OFAJ fut l'occasion d'un transfert de compétences en direction du ministère spécialisé chargé des questions de jeunesse. Alfred Grosser observa le processus en temps réel et interrogea par écrit un fonctionnaire du Quai d'Orsay à ce propos : « *si j'ai bien compris, l'apport du traité ne serait pas sans utilité pour accroître l'influence du Haut-commissariat sur les mouvements de jeunesse* »<sup>1350</sup>. Les documents de l'époque ne laissent pas de doute sur la pertinence de l'appréciation. L'arrangement trouvé pour l'OFAJ fit jurisprudence pour la coopération en matière de jeunesse avec tous les pays : le Quai d'Orsay ne conserva qu'une compétence sur les questions de droit international telle que la négociation de l'Accord ou les grilles de salaire des agents.

Cette petite histoire de répartition des compétences entre le ministère des Affaires étrangères et celui de la jeunesse s'inscrivait également dans le processus plus général de monopolisation, par ce ministère spécialisé, de toutes les actions publiques dirigées vers cette catégorie d'âge (à l'exception, bien sûr, des politiques d'éducation). On sait que le ministère

---

<sup>1347</sup> Entretien avec Otto von Gehring, ancien directeur de la section allemande de l'OFAJ, Bruxelles, le 18 octobre 2004

<sup>1348</sup> Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 9 juillet 1963, compte rendu de la réunion du 26 juin 1963. Archives du MAE, 1659

<sup>1349</sup> COHEN (2002) *Les diplomates. Négociateur dans un monde impossible*. Op. Cit., p8.

<sup>1350</sup> Lettre d'Alfred Grosser à J.Luc Toffin, 15.5.63. Archives du MAE, Europe, Allemagne, vol 1598

de la Jeunesse ne parvint jamais à se constituer un véritable « secteur » d'intervention<sup>1351</sup> : le ministère de l'agriculture est encore l'interlocuteur privilégié des jeunes agriculteurs, le ministère de la culture intervient pour venir en aide aux jeunes artistes, le ministère de l'industrie offre des programmes pour les jeunes travailleurs, etc. Il reste que la tendance à la sectorisation était à l'œuvre à l'époque de Maurice Herzog et les efforts du Haut-commissariat afin d'obtenir un pouvoir de tutelle sur le nouvel organisme s'inscrivent dans cette dynamique<sup>1352</sup>.

L'histoire est à peu près symétrique du côté allemand. On observe un même phénomène de captation, par le *Bundesministerium für Familie und Jugend*, de cette compétence traditionnellement dévolue au *Auswärtiges Amt*<sup>1353</sup>. Le 20 juillet 1963, soit quelques jours après la création formelle de l'OFAJ, un accord fut conclu entre les deux administrations qui stipulait que le AA ne conserverait un pouvoir de tutelle « *que pour l'application des actes juridiques de l'Accord (ratification, complément, modification), tandis que toutes les questions de mise en œuvre seraient laissées à la compétence du ministre fédéral de la famille et de la jeunesse* »<sup>1354</sup>. Comme dans le cas français, cet arrangement fut étendu le 25 novembre 1964, au-delà du cas franco-allemand, au travail international de jeunesse en général<sup>1355</sup>.

En Allemagne, cette tendance du ministère fédéral de la famille et de la jeunesse à vouloir prendre appui sur l'OFAJ pour élargir son champ d'action fut renforcée par l'existence d'un deuxième enjeu : la concurrence institutionnelle avec les Länder. L'enjeu de la concurrence avec les Länder prit un tour plus politique qu'en France car ceux-ci opposèrent une vive résistance. La question de la répartition des compétences entre le BMJF et les Länder était une source de conflits depuis la fondation de ce ministère. La Loi fondamentale prévoyait, comme souvent, une compétence partagée : le Bund disposait d'un pouvoir

---

<sup>1351</sup> LONCLE (2003) *L'action publique malgré les jeunes*. Op. Cit.

<sup>1352</sup> L'affaire peut sembler anecdotique à l'échelle du système politique français dans son entier. Elle ne l'était pas à celle du Haut-commissariat. L'inscription des « crédits OFAJ » à son budget signifiait, en supposant qu'il pût contrôler l'OFAJ, que son pouvoir d'intervention en direction de la jeunesse était multiplié par deux.

<sup>1353</sup> La première initiative en ce sens remonte à l'année précédente, lors de la création du Bundesjugendkuratorium, une instance de concertation des mouvements de jeunesse, des Länder et des communes pilotée par le Bund. Cette instance existait dans les faits depuis 1950 mais elle n'avait pas d'existence officielle. Son statut et ses fonctions étaient cette fois précisés. Le point cinq de son texte fondateur affirmait en particulier sa compétence pour le traitement des « problèmes internationaux de jeunes ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Kulturabteilung, B94/IV5 : Jugend 51-69

<sup>1354</sup> « lediglich die Federführung bei den Rechtsakten des Abkommens (Ratifizierung, Ergänzung, Änderung) vorbehalten, indessen für alle Fragen der Durchführung des Abkommens die Federführung dem Bundesminister für Familie und Jugend überlassen ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Europaabteilung, B94, 1611

<sup>1355</sup> Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Kulturabteilung, B94/IV5, 1487

d'impulsion, notamment au travers du *Bundesjugendplan* (le plan fédéral pour la jeunesse), mais l'exécution de cette politique était laissée aux Länder et aux communes. Une direction de la jeunesse avait d'abord été instituée au sein du ministère de l'intérieur, à une époque où la jeunesse issue de la guerre constituait encore un problème pour l'ordre public. Le ministère fédéral de la famille et de la jeunesse ne vit le jour que plus tard, en 1957. Au moment de la création de l'OFAJ, cette administration était donc encore en train de jouer des coudes pour se constituer un espace d'intervention. Otto Gehring travaillait dans cette administration à l'époque de la création de l'OFAJ<sup>1356</sup>. Il nous a expliqué dans un entretien que le ministère fédéral et les Länder étaient en conflit, devant la cour constitutionnelle de Karlsruhe, sur la question de leurs compétences respectives<sup>1357</sup>. Il évoque en ces termes l'intérêt de son ministère pour le futur organisme : « *Le problème pour nous était que nous étions faibles du point de vue de l'administration. Maurice Herzog avait les [en français] directeurs jeunesse et sport sur le plan de l'académie et sur le plan des départements* ». Il avait un institut central à Marly le Roi. Tout était regroupé. Et je savais comment tout cela marchait et fonctionnait. Il avait des institutions très fortes. Et les nôtres étaient très faibles »<sup>1358</sup>. Le contrôle sur l'OFAJ et son administration devait permettre au ministère fédéral de la famille et de la jeunesse de contourner les Länder et de nouer des contacts directs avec les mouvements de jeunesse.

Au lendemain de la signature du traité, le ministre fédéral Bruno Heck s'employa à rassurer les Etats fédérés : « *Au cours de ces négociations, je me suis limité à ce qui tombe sous la compétence du Bund, de la compétence de ma maison* »<sup>1359</sup>. Les Länder contre-attaquèrent néanmoins en tentant d'obtenir un certain contrôle sur le nouvel organisme au travers du Conseil d'administration. Quatre sièges devaient être dévolus à la puissance publique allemande. Il était entendu que le AA et le BMFJ obtiendraient chacun un siège. Les Länder réclamaient les deux restants. De nombreuses institutions publiques étaient cependant sur les rangs : ministère fédéral de l'intérieur, ministère fédéral des finances, ministère fédéral

---

<sup>1356</sup> GEHRING (1966) « Deutsch-Französisches Jugendwerk. » In : *Deutsche Jugend*, 14 (Februar 1966) 2, pp49-94 ; GEHRING (1966) « Der Bildungsauftrag des Deutsch-französischen Jugendwerks. » In : *Deutsche Jugend*, pp363-366.

<sup>1357</sup> Les Länder de Breme et de Hesse avaient porté plainte quelques mois auparavant au près de la Cour Constitutionnelle de Karlsruhe afin que celle-ci freine les ambitions expansionnistes du BMFJ.

<sup>1358</sup> « *Das Problem für uns war : Wir hatten eine administrative Schwäche. Während Maurice Herzog hatte die ,directeurs jeunesse et sport sur le plan de l'académie et sur le plan des départements* '. Er hatte ein zentralen Institut in Marly le Roi. Alles zusammen. Und ich wusste wie es alles lief und wie es alles gut ging. Er hatte ganz starke Institutionen. Und wir hatten ganz schwache ». Entretien avec Otto von Gehring, ancien directeur de la section allemande de l'OFAJ, Bruxelles, le 18 octobre 2004

<sup>1359</sup> « *Ich habe mich bei den Verhandlungen in Paris darauf beschränkt, für den Teil (...) der in die Zuständigkeit des Bundes, in die Zuständigkeit meines Hauses fällt* », Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Europaabteilung, B24-473

pour les questions pan-allemandes, ainsi que les communes. Cet imbroglio dura plusieurs mois au grand étonnement de la partie française qui procéda rapidement à la nomination de ses administrateurs. Plus d'un an s'était écoulé depuis la signature du traité de l'Elysée et l'OFAJ, sa seule réalisation concrète, n'était toujours pas en ordre de marche<sup>1360</sup>. De Gaulle s'en plaignit auprès de la chancellerie et L. Erhard donna finalement gain de cause aux Etats fédérés. Le premier Conseil d'administration de l'Office put finalement se réunir en avril 1964<sup>1361</sup>.

Tous ces éléments révèlent que les ministères chargés des questions de jeunesse, qui n'avaient guère joué de rôle jusqu'alors, s'investirent de manière active dans la négociation à partir de février 1963. Ils s'efforcèrent d'obtenir un pouvoir de contrôle sur le nouvel organisme à l'intérieur du cadre fixé par les diplomates. Leur intérêt en la matière était à première vue un intérêt de position : ils cherchaient à élargir leur domaine de compétence par rapport à d'autres administrations. Nous nous interrogerons plus loin sur les implications de cet investissement sur le volontarisme global de la puissance publique. En attendant, il importe de dire un mot de l'investissement simultané d'un deuxième groupe d'acteurs jusqu'alors marginalisé : les associations de jeunesse.

## b/ Les associations de jeunesse imposent le principe de subsidiarité

Nous avons vu que les associations de jeunesse ne participèrent pas à la création de l'OFAJ comme elles accompagnèrent, par exemple, les politiques européennes de jeunesse<sup>1362</sup>. La comparaison avec les politiques européennes de jeunesse n'est d'ailleurs pas abstraite : les associations se sentaient déjà à l'étroit, en 1963, dans le bilatéralisme franco-

---

<sup>1360</sup> Le temps mis par la nouvelle administration pour se mettre en place donna lieu, à l'époque, à quelques commentaires : GENSERT (1963) « Die Freundschaft wird sehr gründlich verwaltet. Deutsch-französisches Jugendwerk kommt nicht im Gang. » In : *Kölner Stadt-Anzeiger*, 6.12.1963. (« L'amitié sera administrée de manière minutieuse. L'Office franco-allemand pour la jeunesse n'entre toujours pas en fonction »).

<sup>1361</sup> La suite de l'histoire est racontée par A. Baumann dans sa thèse. BAUMANN (2003) *Begegnung der Völker*. Op. Cit., p274. Les communes ne désarmèrent pas et firent pression sur la chancellerie. On s'accorda finalement en 1973 pour élargir le CA à trente membres au lieu de vingt. La situation s'était entre temps stabilisée avec les Länder. En 1969, le Bund et les Etats fédérés conclurent un accord relatif à l'application du traité de l'Elysée qui prévoyait la création d'un plénipotentiaire représentant les intérêts des Länder dans toutes les négociations portant sur leur domaine de compétence. Le point 15 de l'accord réglait également l'association des Länder à la gouvernance de l'OFAJ.

<sup>1362</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

allemand. La plupart réagirent donc négativement à l'annonce de la création prochaine de l'OFAJ. Certains responsables associatifs exprimèrent leur « *colère* »<sup>1363</sup>. D'autres ironisèrent sur cet « Office de jeunesse » dont les pères fondateurs avaient « *60 ans de moyenne d'âge* »<sup>1364</sup>. Rappelons que même une personnalité aussi engagée dans le franco-allemand qu'Alfred Grosser regretta le caractère « *monogamique* » de l'Accord : « *Nous avons été effrayés par la somme dont il est question. Il disposerait d'un budget de 40 millions de DM par an, soit environ 5 milliards d'anciens francs. C'est beaucoup trop pour un début. (...) C'est favoriser outrageusement le travail culturel franco-allemand dans le travail culturel international et par rapport à l'action de culture populaire interne des deux pays* »<sup>1365</sup>. Ces réactions signalent que la participation des associations et des mouvements de jeunesse à cette politique publique franco-allemande n'avait rien d'évident en janvier 1963. Pour intéresser ces structures, les gouvernements leur donnèrent une large place dans l'organigramme de l'Office<sup>1366</sup>.

Un premier enjeu consistait à obtenir des places dans le Conseil d'administration du futur organisme. Cette option était rendue possible par la pratique, courante à l'époque, de la cogestion (voir ci-dessous). Les mouvements de jeunesse n'étaient cependant pas les seuls candidats. On se souvient qu'un certain nombre d'acteurs administratifs, ministères des Affaires étrangères, de l'Education nationale, ministère fédéral des Affaires pan-allemandes, etc. étaient également intéressés par le leadership de cette action publique. Les associations obtinrent satisfaction sur ce point essentiel. L'Accord portant création de l'OFAJ stipulait que les représentants du privé disposeraient de la majorité des voix au Conseil d'administration : six voix contre quatre (voir Document 6/ en annexe p629)<sup>1367</sup>.

L'Accord précisait par ailleurs que le nouvel organisme laisserait l'organisation concrète des futures rencontres à ses « partenaires » : les mouvements de jeunesse, les comités

---

<sup>1363</sup> D.L (1963) « Deutsch-französisches Jugendwerk bereitet Ärger. » In : *Das Freie Wort*, 7.12.1963. (L'Office franco-allemand pour la jeunesse cause de la colère).

<sup>1364</sup> LOHMAR (1963) « Durchschnittsalter 60 Jahre. » In : *Freie Presse Bielefeld*, 10.12.1963.

<sup>1365</sup> GROSSER (1963) « Réflexions sur un traité. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 77-78, pp1-12, p1.

<sup>1366</sup> Ils laissèrent par ailleurs planer un doute, comme nous le montrons plus loin, sur l'hypothèse d'une transformation de l'OFAJ en Office européen pour la jeunesse.

<sup>1367</sup> Chaque délégation nationale était composée de dix membres, dont six issus du privé. Il fut même question, à un moment, de leur en donner sept. On observera toutefois que les théories « principal-agent » qui prévoient que le mécanisme de délégation de pouvoir soit étroitement contrôlé par le délégataire s'appliquent ici. Les « privés » disposaient de la majorité absolue des voix au CA mais cette majorité ne suffisait pas pour passer en force contre les gouvernements, les décisions se prenant à la majorité qualifiée des trois quarts. Voir Document 6/ en annexe p629. Sur les théories principal-agent appliquées aux agences intergouvernementales, voir : THATCHER (2002) « Delegation to Independent Regulatory Agencies : Pressures, Functions and Contextual Mediation. » In : *West European Politics*, Janvier 2002, 25-1, pp127-147.

de jumelage, les enseignants... Le premier Conseil d'administration de l'OFAJ décida même que l'intervention directe de l'Office dans son champ d'action publique – c'est-à-dire l'organisation par l'OFAJ lui-même de manifestations – ne dépasserait pas 5% de son budget d'intervention.

Les premiers CA de l'Office furent composés avec le souci évident d'intégrer les plus grosses fédérations d'associations de jeunesse françaises et allemandes. L'Office devait pratiquer une politique d'échanges de masse et la présence au CA des Scouts de France, de la *Deutsche Sportjugend*, de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, etc. devait permettre d'intégrer le plus grand nombre de jeunes. Les associations historiques du rapprochement franco-allemand ne furent cependant pas oubliées. Lors du débat de ratification du traité de l'Élysée, le député Pierre Comte-Offenbach rappela l'importance du travail du BILD et du CFEAN dans le rapprochement franco-allemand, ajoutant qu'elles devraient être financées, à l'avenir, par le nouvel organisme<sup>1368</sup>. Joseph Rovin fut nommé dans le premier CA ; Alfred Grosser dans le deuxième. Il fut aussi question à un moment de nommer le père Jean du Rivau malgré ses démêlés avec le pouvoir gaulliste<sup>1369</sup>.

La décision de donner une aussi grande place aux associations vit probablement le jour lors des consultations formelles ou informelles de l'année 1963. Quelques unes laissèrent des traces : à trois reprises - en juin 1962 (date précise inconnue), le 28 mars 1963 et le 12 juillet 1963 - des acteurs privés parmi lesquels des représentants du BILD, du DFI et du monde universitaire furent consultés par le *Auswärtiges Amt*. En France, les représentants des associations de jeunesse furent officiellement consultés à la fin du mois de mars au travers du Haut-comité à la jeunesse<sup>1370</sup>. Les associations de jeunesse françaises et allemandes firent par ailleurs publiquement savoir qu'elles s'opposeraient à la création d'un organisme franco-allemand de jeunesse qui ne leur laisserait pas une large autonomie<sup>1371</sup>.

---

<sup>1368</sup> Discours du député Pierre Comte-Offenbach, Assemblée nationale, Journal officiel, débats parlementaires, 14 juin 1963, Nr 64 AN, pp3339-3340

<sup>1369</sup> Note anonyme du 16 juillet 1963. Archives du MAE, 1659

<sup>1370</sup> Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 26 mars 1963, compte rendu de la réunion du 11 mars 1963. Archives du MAE, 1659

<sup>1371</sup> Dans un article de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 6 septembre 1962, le directeur du DFI Fritz Schenk faisait par exemple « *part de ses craintes qu'on place au premier plan, du côté français, les positions purement étatique et qu'on manque de reconnaissance suffisante pour les initiatives privées* ». « *gab der Befürchtung Ausdruck, dass französischerseits die rein staatlichen Stellen in den Vordergrund gespielt würden und dass es an einer hinreichende Würdigung der privaten Initiative fehle* ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin, B94 1612, Protokoll der Seminarsetzung vom 12 Juni 1963 im DFI in Ludwigsburg. Quelques mois plus tard, Jacques Nobécourt, compagnon d'Alfred Grosser au CFEAN, tenait à peu près le même discours dans les colonnes du *Monde*. NOBECOURT (1963) « Données psychologiques du traité franco-allemand. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 80-82, pp3-4.

### c/ La norme de la participation des jeunes comme expression d'un référentiel modernisateur

Nous avons montré plus haut que les ministères chargés des questions de jeunesse s'investirent dans le projet d'Office franco-allemand pour la jeunesse après janvier 1963 et que les associations finirent par leur emboîter le pas après avoir obtenu quelques garanties quant à leur place dans l'organigramme. En première analyse, ces deux groupes d'acteurs défendirent essentiellement un intérêt de position. Cette observation pourrait laisser entendre que leur stratégie s'inscrit seulement dans un jeu de pouvoir à somme nulle. On observe au contraire qu'ils participèrent, ensemble, à la croissance du volontarisme politique autour de cette action publique.

Un premier élément nous met sur la voie de ce diagnostic. Alors que les autres acteurs jouaient des coudes pour se faire une place dans le nouvel organigramme, les ministères de la jeunesse et les associations agirent de concert. Marie-Thérèse Chéroutre, qui joua un rôle actif en tant que responsable des Guides de France dans ce volet des négociations<sup>1372</sup>, se souvient avoir travaillé la main dans la main avec le Haut-commissaire à la jeunesse et aux sports : « *On a eu la chance d'avoir Herzog* »<sup>1373</sup>. Ces acteurs étaient animés par le même référent.

Ce référent, Patricia Loncle a proposé de le baptiser « *référent de la participation* »<sup>1374</sup>. Il s'agissait d'une matrice cognitive trans-sectorielle se donnant pour objectif d'insérer une catégorie sociale englobante, « les jeunes », dans la cité politique. On sait que cette représentation de la place des politiques de jeunesse dans la société prit notamment racine dans le mouvement de l'éducation populaire. P. Loncle cite à ce propos un discours de Jean Guéhenno affirmant en 1944 : « *Il doit nous suffire que l'éducation humaniste et critique que nous pensions donner [aux jeunes] ne puisse, nous le savons bien, les mettre tous ensemble que sur un seul chemin. Elle en fera des citoyens d'une démocratie* »<sup>1375</sup>.

Il ne s'agissait pas d'un référent franco-français. W. Schefold a mis en évidence que les politiques allemandes de jeunesse étaient traversées à la même époque par une représentation similaire du jeune comme « futur adulte » et par la même injonction : il faut

---

<sup>1372</sup> Elle fut d'ailleurs nommée dans le premier CA.

<sup>1373</sup> Entretien avec Marie Thérèse Chéroutre, ancienne administratrice de l'OFAJ, Paris, 15 mars 2004.

<sup>1374</sup> LONCLE (2003) *L'action publique malgré les jeunes*. Op. Cit., p16.

<sup>1375</sup> Ibid.

éduquer les jeunes à la citoyenneté<sup>1376</sup>. L. Eberhard-Harribey est parvenue à des conclusions similaires en ce qui concerne les politiques européennes de jeunesse. Elle cite à ce propos Etienne Grosjean, un haut-fonctionnaire belge pionnier des politiques de jeunesse au Conseil de l'Europe : « *Je veux insister sur ce qu'il est convenu d'appeler la politique de jeunesse, c'est-à-dire l'ensemble des mesures qui permettent aux jeunes, tant individuellement que collectivement, d'occuper une place active dans la société en dépassant le statut de bénéficiaires de mesures sociales, éducatives ou culturelles, pour exercer un rôle et des responsabilités actives dans le développement du collectif* »<sup>1377</sup>.

La convergence de ces évolutions renvoie inévitablement à l'hypothèse d'un « référentiel global »<sup>1378</sup> commun. Le référent de la participation possédait de commun avec d'autres référentiels sectoriels une même volonté de faire signe de l'investissement de l'Etat dans la société. Il ne s'agissait évidemment pas de l'Etat du « panoptique »<sup>1379</sup>. Le souvenir de l'instrumentalisation de la jeunesse par les régimes fascistes ou autoritaires rendait impensable une intervention publique répressive ou même ouvertement régulatrice dans cet espace social. La norme de la « participation des jeunes » symbolisée par la pratique de la cogestion signifiait néanmoins le retour de la puissance publique étatique dans ce champ social après les années de « latence »<sup>1380</sup> de l'après-guerre. Le référentiel de la participation était en d'autres termes la déclinaison dans le domaine des politiques de jeunesse d'un référentiel global modernisateur (voir pp279-262). Rappelons que Pierre Muller définit cette norme commune à de nombreuses politiques publiques de l'après-guerre en ces termes : « *Ainsi, dans le référentiel modernisateur, l'important n'est pas tellement la norme de modernisation, mais le fait que la modernisation est conçue comme devant être impulsée par l'Etat. Ce qui a triomphé au cœur des années 1960 avec le gaullisme, c'est l'idée selon*

---

<sup>1376</sup> SCHEFOLD (1994) « Problèmes d'une politique ciblée sur un groupe social déterminé, avec une tendance à l'individualisation. » In : MAUGER, BENDIT et VON WOLFFERSDORFF, *Jeunesses et sociétés*. Op. Cit., pp313-327. Voir également : NIKLES (1976) *Jugendpolitik in der Bundesrepublik Deutschland : Entwicklungen, Merkmale, Orientierungen*. Opladen : Leske und Budrich ; HORNSTEIN (1999) *Jugendforschung und Jugendpolitik : Entwicklungen und Strukturen in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts*. München : Juventa-Verl.

<sup>1377</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit., p70.

<sup>1378</sup> Sur notre usage de cette notion, voir pp34-38.

<sup>1379</sup> FOUCAULT (1975) *Surveiller et punir*. Op. Cit.

<sup>1380</sup> En psychanalyse, le temps de latence est celui au cours duquel le patient ne parvient pas à mettre un mot sur le traumatisme. L'expression renvoie ici au fait que les Etats occidentaux éprouvèrent des difficultés au cours des années 1950 pour réinvestir ce champ social, les organisations et les mouvements de jeunesse étant traumatisés par l'épisode de l'instrumentalisation de la jeunesse pendant les années 1930 et 1940. Voir sur ce point : EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

laquelle l'Etat doit prendre en charge la modernisation économique et sociale du pays. Le référentiel global est avant tout un 'mode d'emploi de l'Etat' »<sup>1381</sup>.

P. Loncle explique dans son étude que le référent de la participation n'était guère significatif. Elle évoque un « *semblant de sens* »<sup>1382</sup> et insiste sur sa dimension symbolique : « *Dans cette logique, la question n'est pas tant d'intervenir en direction des jeunes par le développement de politiques substantielles que de montrer que les autorités publiques placent cette catégorie de population au centre de leurs préoccupations* »<sup>1383</sup>. On nuancera ce scepticisme en soulignant qu'il ne faut pas négliger les symboles. Ceux-là diffusaient une représentation optimiste et volontariste de la place de l'Etat dans la société.

On le voit, les ministères de la jeunesse et les associations privées furent davantage associés aux négociations après la signature du traité de l'Elysée, quand il s'agissait de dessiner les contours du nouvel Accord. A l'intérieur du cadre défini par le traité (une organisation internationale formellement intégrée, un Conseil d'administration autonome), ces acteurs tirèrent l'architecture institutionnelle dans un sens conforme à leur intérêt de position. Leur engagement dans la coalition de cause qui porta l'OFAJ dans le courant de l'année 1963 dépassa cependant cet « opportunisme politique ». A travers cet organisme, ministères de la jeunesse et associations signifiaient le retour de l'Etat dans un domaine – les politiques de jeunesse – où ses incursions précédentes n'avaient pas laissé les meilleurs souvenirs<sup>1384</sup>.

## D/ La meta-policy de l'OFAJ de juillet 1963 comme « idéologie molle »

Dans les pages précédentes, nous avons surtout insisté sur le poids du contexte dans l'apprentissage par les acteurs, sur une séquence courte, de leur intérêt pour le projet relatif à

---

<sup>1381</sup> MULLER (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., pp153-181, p170.

<sup>1382</sup> LONCLE (2003) *L'action publique malgré les jeunes*. Op. Cit., p24.

<sup>1383</sup> Ibid., p16.

<sup>1384</sup> Sur les différents modes de régulation, voir : BALDWIN (2001) « Power and International Relations. » In : CARLSNAES, RISSE et SIMMONS, *Handbook of International Relations*. Op. Cit., pp177-191.

la jeunesse. Nous avons vu que cet apprentissage se réalisa de manière d'autant plus naturelle qu'il n'impliquait pas de remise en cause de ce que Paul Sabatier et H. Jenkins-Smith appellent le « policy core » du système de croyances des acteurs<sup>1385</sup>. Ces derniers ne modifièrent à aucun moment leurs objectifs particuliers : légitimer l'alliance stratégique franco-allemande, promouvoir l'apprentissage de la langue française outre Rhin, symboliser le renouveau démocratique de l'Allemagne (occidentale), etc. Ils apprirent simplement qu'il existait un autre moyen, le développement des échanges franco-allemands de jeunes, pour parvenir à ces fins. Cet apprentissage simultané est une clef pour comprendre l'agrégation de tous ces intérêts autour du projet. Nous avons écrit en introduction qu'il nous semblait opportun d'analyser cette politique sous l'angle du discours des acteurs et d'observer comment ils s'entendent sur des fins plus ou moins précises et plus ou moins lointaines. Cette optique révèle un autre élément moteur de ce processus d'agrégation des intérêts : le caractère flou, vague ou ambigu de l'accord programmatique entre les parties.

Nous avons déjà croisé cette problématique quand nous avons analysé la construction rhétorique d'un « consensus ambigu voire contradictoire »<sup>1386</sup> lors de l'immédiat après-guerre. Rappelons que celui-ci se caractérisait par la conclusion d'une entente sur un outil – les rencontres de jeunes – sans accord sur les représentations sociales ni sur les finalités profondes de l'action. La plupart des élites politiques avaient une image très négative de l'Allemagne, de son histoire et des jeunes Allemands. Ces acteurs percevaient ces rencontres comme un moyen pour rééduquer les jeunes Allemands et préserver la France d'une nouvelle agression. Des militants du rapprochement s'investirent dans ces pratiques à partir d'une autre perspective : la jeunesse allemande avait été victime du nazisme et de la guerre ; les rencontres de jeunes pourraient permettre de poser une première pierre sur la voie d'un rapprochement. Ces deux groupes ne s'étaient véritablement entendus que sur le sens immédiat de l'action à mener : mettre en relation les jeunes Français et Allemands pour changer les mentalités. La coalition de 1963 allait un peu plus loin dans la mesure où elle supposait une certaine entente sur les représentations et les objectifs (voir ci-dessous). On ne précisa cependant jamais, en 1963<sup>1387</sup>, le contenu programmatif du futur Office franco-allemand pour la jeunesse.

Les auteurs qui se sont intéressés aux dimensions intellectuelles de l'action publique ont rapidement relevé le caractère souvent vague ou flottant de ces idées. En 1985, Pierre

---

<sup>1385</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

<sup>1386</sup> Sur cette notion empruntée à B. Palier, voir nos éclaircissements p40.

<sup>1387</sup> Ces précisions furent apportées lors de la mise en route de cette action publique. Voir Chapitre 4/.

Muller écrivait par exemple déjà que « *le référentiel n'est jamais un consensus universel ; (...) il balise un champ au sein duquel s'organisent les conflits et les affrontements dans la société* »<sup>1388</sup>. La meta-policy<sup>1389</sup> de l'OFAJ photographiée en 1963 correspondait à ce que B. Jobert a appelé une « idéologie molle », c'est-à-dire une entente sur des énoncés suffisamment flous et généraux pour pouvoir être interprétés par chaque partie dans un sens conforme à ses intérêts : « *L'idéologie molle permet plus aisément le compromis à cause des interprétations multiples et fluctuantes dont elle peut être l'objet* »<sup>1390</sup>. Si les intérêts qui s'agrègèrent à l'OFAJ en 1963 n'étaient pas tous nécessairement contradictoires, on a quelques raisons de penser que le flou entretenu au début facilita leur cohabitation.

Cette « idéologie molle » s'appuyait sur deux croyances générales, consensuelles et ouvertes du point de vue de leur interprétation<sup>1391</sup> : a/ l'objectif général du rapprochement, défini en termes de « réconciliation » ou de « construction européenne » et b/ l'idée de la nécessité d'une action en direction d'une catégorie sociale particulière mais définie de manière très générale : « la jeunesse ».

a/ En ce qui concerne l'objectif politique poursuivi par l'OFAJ, des propositions vagues facilitèrent l'agrégation des intérêts en laissant planer un certain flou en ce qui concerne le sens de ce programme par rapport à la construction européenne. On se souvient que les associations de jeunesse avaient vivement contesté le caractère « *monogamique* » de l'Accord, y compris les plus engagées dans le dialogue franco-allemand<sup>1392</sup>. Le flou entourant le rapport à l'Europe du nouvel organisme était fixé dans un certain nombre de formulations quant au caractère « européen » de cette alliance franco-allemande.

Ce flou se lit tout d'abord dans les textes officiels. La déclaration commune paraphée au traité de l'Elysée énonçait déjà de manière ambiguë que « [le général de Gaulle et le chancelier Adenauer reconnaissent] *qu'un renforcement de la coopération entre les deux pays constitue une étape indispensable sur la voie de l'Europe unie* ». L'Accord portant création de

---

<sup>1388</sup> MULLER (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189, p172.

<sup>1389</sup> Sur cette notion empruntée à Majone, voir nos explications p20.

<sup>1390</sup> JOBERT (1992) « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. » In : *RFSP*, 42 (2), pp219-234, p224.

<sup>1391</sup> Sur le rôle des énoncés flous dans l'action publique, voir également : SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit. ; BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332 ; DESAGE et GODARD (2005) « Désenchantement idéologique et réenchantement mythique des politiques locales. » In : *RFSP*, 55 (4), pp633-661.

<sup>1392</sup> GROSSER (1963) « Réflexions sur un traité. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 77-78, pp1-12.

l'OFAJ ne tournait pas non plus totalement le dos à l'Europe : « *l'Office applique les principes de coopération et de compréhension qu'il convient de développer parmi les jeunes (...) à l'égard des pays européens* » (article 2.2)<sup>1393</sup>. Pour le reste, il s'en tenait à des formulations très générales et apolitiques. D'après l'article 1/, l'OFAJ était chargé de « *développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse allemande* ». Son article 2/ précisait (ou plutôt ne précisait pas) qu'il devrait s'appliquer à « *resserrer les liens qui unissent les jeunes des deux pays* » et « *renforcer leur compréhension mutuelle* » (voir Document 6/ en annexe p629).

L'exégèse des textes officiels fournie par les acteurs en 1963 ne contribua pas à fixer les interprétations. Une expression ambiguë fut mise en avant dans les discours de l'époque : l'OFAJ aurait pour vocation de construire une « petite Europe »<sup>1394</sup>. Au lendemain de la création de l'OFAJ, le ministre fédéral allemand de la jeunesse déclara par exemple : « *Ce que le traité veut se trouve dans le traité. Le traité veut l'Europe (...) Je considère comme non fondées les inquiétudes d'après lesquelles il aurait été décidé de conclure une alliance à deux contre les autres partenaires* »<sup>1395</sup>. Il s'agissait, concrètement, de laisser ouverte la possibilité, réclamée par les associations, d'une transformation de l'OFAJ en un organisme européen. En Allemagne, cette ambiguïté favorisa également la construction d'une entente entre les « gaullistes »<sup>1396</sup> et les partisans d'une Europe élargie.

b/ Les acteurs se sont ensuite bien gardés de définir précisément le public cible du nouvel organisme. Celui-ci est désigné dans tous les textes et dans tous les discours par un

---

<sup>1393</sup> Le ministre fédéral de la jeunesse avait proposé lors des négociations une formulation plus « européanisante » du texte fondateur de l'OFAJ (l'Accord de juillet 1963) selon laquelle « dans l'accomplissement de ces tâches, l'Office est tenu de favoriser la coopération de toute la jeunesse européenne ». La partie française et le *Auswärtiges Amt* s'étaient alors opposés à cette proposition et la formule avait été abandonnée. Projet d'accord entre le gouvernement de la RFA et le gouvernement français au sujet de la création d'un organisme franco-allemand d'échanges de jeunesse, 10.6.63. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1664, OFAJ

<sup>1394</sup> HECK (1963) « Garantie für eine weite Zukunft. » In : *Bulletin des Presse-und Informationsamtes der Bundesregierung*, pp1047-1048 ; LUDWIG (1963) « Europa durch Europas Jugend : Sinn und Bedeutung des Deutsch-französischen Jugendwerk. » In : *Bulletin des Presse-und Informationsamtes der Bundesregierung*, 117, pp1048-1049.

<sup>1395</sup> « *Was der Vertrag will, das steht im Vertrag. Der Vertrag will Europa (...) Die Besorgnis halte ich für völlig abwegig, dass hier etwa ein Bündnis von zweien gegen die übrigen Partner abgeschlossen worden sei* ». HECK (1963) « Garantie für eine weite Zukunft. » In : *Bulletin des Presse-und Informationsamtes der Bundesregierung*, pp1047-1048, p1047.

<sup>1396</sup> Le terme désignait en Allemagne les partisans d'une petite Europe franco-allemande et les partisans de la conclusion d'une alliance franco-allemande à l'intérieur de l'Europe communautaire.

mot : « la jeunesse ». On sait que « la jeunesse » est, en soi, une catégorie floue<sup>1397</sup>. C'est particulièrement vrai de la jeunesse en tant que catégorie d'action publique. L'Office franco-allemand pour la jeunesse a pour vocation de subventionner des rencontres entre les Français et les Allemands âgés de 14 à 25 ans (30 ans pour certains programmes). A l'intérieur de ce cadre très lâche, il peut soutenir les échanges entre jeunes scolaires, entre étudiants, entre jeunes en formation professionnelle, entre jeunes artistes, jeunes sportifs, etc. (voir Document 6/ en annexe p629).

Ce flou favorisa la construction d'une entente entre les acteurs : le ministère de l'Education nationale était essentiellement intéressé par les échanges scolaires, le ministère des questions pan-allemande par une action en direction des « jeunes travailleurs », le Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports par les échanges entre sportifs, etc. Le vocable « jeunesse » laissait toutes ces options en suspens. Cet usage très général de la catégorie « jeunesse » permettait les inventaires à la Prévert, comme dans ce discours d'Adenauer au lendemain de la signature du traité : « *Une partie considérable de ce traité se tourne vers la jeunesse. Il veut que la jeunesse des deux pays apprenne à se connaître, la jeunesse de toutes les conditions, pas seulement les élèves, les étudiants ou les étudiantes mais également les jeunes travailleurs. Il veut que la jeunesse fasse connaissance de la langue de l'autre pays, des merveilles de ses paysages, des trésors de sa culture et trouve ainsi dans l'autre pays une grande patrie* »<sup>1398</sup>.

L'idéologie qui présida à la création de l'OFAJ reposait pour le reste sur des « énoncés mous » quant à l'importance de la « nouvelle génération » pour le rapprochement. Pour l'ambassadeur allemand à Paris, « *il faut que les hommes se connaissent beaucoup mieux pour qu'ils se comprennent. (...) L'un des meilleurs moyens d'y parvenir est évidemment la rencontre des jeunes générations* »<sup>1399</sup>. Pour le ministre allemand des Affaires étrangères, il

---

<sup>1397</sup> BOURDIEU (1980) « La jeunesse n'est qu'un mot. » *Questions de sociologie*. Paris : Minuit, pp143-154 ; MAUGER (1986) « Formes et fonction des discours sociaux sur la jeunesse. » In : PERROT, *Les jeunes et les autres*. Vaucresson : CRIV, pp85-93.

<sup>1398</sup> « *Ein erheblicher Teil dieses Vertrages richtet sich an die Jugend. Er will, daß die Jugend beider Völker aller Stände, nicht nur Schüler und Schülerinnen oder Studenten und Studentinnen, sondern auch die Angehörigen der arbeitenden Berufe, sich kennenlernen, daß sie ihre Sprache, ihre Naturschätze, ihre Kulturschätze kennenlernen, und so eine große Heimat auch in dem anderen Lande wiederfinden* ». Rede von Konrad Adenauer, dans Bulletin des Presse- und Informationsamtes der Bundesregierung. 25.01.1963, n° 129, p. 129-130.

<sup>1399</sup> Discours de H. Blankenhorn, Ambassadeur de la RFA en France, Rennes, 10.11.62, cérémonie de jumelage entre Rennes et Kiel. In : BLANKENHORN, H., (1963), *Discours français*. Paris : Edition personnelle en 500 exemplaires, p104. Voir également son journal : BLANKENHORN (1980) *Verständnis und Verständigung. Blätter eines politischen Tagesbuchs 1949-1979*. Frankfurt am Main, Berlin : Propyläen.

importait de s'adresser à la jeunesse car elle constitue « *la vérité de demain* »<sup>1400</sup>.

L'absence de définition précise de cette « jeunesse » ou de cette « nouvelle génération » permettait certaines interprétations très extensives. Pour Joseph Rován par exemple, la notion de jeunesse devait être entendue dans un sens essentiellement métaphorique. Cet acteur, qui avait porté dans le champ des relations franco-allemandes les réflexions issues du mouvement de l'éducation populaire, estimait souhaitable d'ouvrir les programmes de l'OFAJ aux adultes car ceux-ci sont parfois encore « *jeunes d'esprit* »<sup>1401</sup>.

Toutes ces remarques concernant les croyances partagées des acteurs, que ce soit celles relatives aux objectifs (la réconciliation) ou aux modalités d'action (socialiser les jeunes), se contentaient de « *baliser un champ* », pour reprendre une expression de Pierre Muller<sup>1402</sup>, au sein duquel pouvaient s'exprimer un nombre fini d'interprétations. L'accord ainsi conclu autour de cette « *idéologie molle* » laissait en suspens un certain nombre de questions comme le rapport de l'OFAJ à l'Europe, ses choix budgétaires prioritaires (scolaires, jeunes sportifs...) ou encore et surtout ses principes pédagogiques d'action. Nous montrons dans le chapitre suivant que le projet cognitif et normatif gagna en clarté lors de la mise en route du programme.

## Conclusion

Nous avons vu dans les pages qui précèdent que l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité à la fin de l'année 1962 permit l'agrégation d'intérêts divers autour du projet, construit au cours des décennies précédentes, de « rapprochement par la jeunesse ». Si l'on récapitule les choses en fixant l'attention sur nos différents personnages, on observe que l'intérêt de Adenauer et de Gaulle se manifesta immédiatement et se renforça au fil des mois pour des raisons essentiellement liées au contexte international. Cette alliance franco-allemande faisait peur. L'OFAJ devait permettre de signifier publiquement le caractère

---

<sup>1400</sup> SCHRÖDER et COUVE DE MURVILLE (1963) « Die politische Wirklichkeit von Morgen. » In : *Bulletin des Presse-und Informationsamtes der Bundesregierung*, 117, pp1050-1051.

<sup>1401</sup> ROVAN (1963) « Connaissance de la France. » In : *Dokumente*, 3, pp186-193.

<sup>1402</sup> MULLER (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189, p172.

authentiquement pacifique de la « réconciliation ». Dans un premier temps en retrait, les ministères des Affaires étrangères investirent leurs ressources dans cette action publique à partir de janvier 1963 quand il leur apparut qu'elle leur permettrait de réaliser leurs objectifs par d'autres moyens : l'apprentissage de la langue française en Allemagne, l'amélioration de l'image de la RFA en France. Préoccupé par « l'offensive idéologique » de la RDA en direction de la jeunesse française, le ministère fédéral des questions pan-allemandes s'agrégea lui-aussi à la coalition de cause à l'origine de l'OFAJ. Dans un premier temps marginalisés, les ministères de la jeunesse sortirent enfin du bois entre janvier et juillet 1963 quand ils comprirent l'intérêt de l'OFAJ pour leurs projets domestiques. Le phénomène d'agrégation des intérêts est donc spectaculaire. Peut-on en tirer des enseignements plus généraux sur ces mécanismes de construction d'une entente entre des perspectives hétérogènes ?

Il est probablement vain de partir à la recherche d'une « loi » expliquant ces processus. Guy Saez le constatait il y a quelques années : « *Ce que nous nous bornerons à faire, c'est essayer de montrer comment se font ces agencements, ces synthèses partielles. Qu'il existe ou non une loi qui préside à ces agencements, c'est ce que nous ne savons pas* »<sup>1403</sup>. Nous avons fait référence plus haut à des auteurs comme March, Olsen ou encore Kingdon qui ont insisté sur le caractère en partie chaotique du processus de décision<sup>1404</sup>. Nos acteurs ont effectivement semblé « bricoler » à plusieurs reprises leurs arrangements. Qui aurait pu prévoir qu'une administration préoccupée par l'influence de la RDA sur la jeunesse française coordonnerait son action avec celle d'un ministère souhaitant promouvoir l'apprentissage du français en Allemagne et d'un président de la République soucieux de désamorcer les critiques sur le caractère belliciste de sa politique étrangère ? Le chercheur doit se contenter de reconstituer a posteriori ces phénomènes complexes.

La grammaire de la construction du sens exposée en introduction (voir pp33-45) apporte toutefois un éclairage. Nous proposons de faire l'hypothèse : a/ que l'entente sur les finalités politiques (ou morales) est plutôt déterminée par des dynamiques « globales » ; b/ qu'il est souvent plus facile de s'accorder sur les instruments ou les pratiques indépendamment des « visions du monde » ou des objectifs politiques des uns et des autres ; c/ que les acteurs fabriquent ces deux types d'accord – et tous les cas intermédiaires<sup>1405</sup> - en

---

<sup>1403</sup> SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture*. Op. Cit., p62.

<sup>1404</sup> MARCH et OLSEN (1976) *Ambiguity and Choice in Organizations*. Op. Cit. ; KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit. Comme nous l'avons écrit plus haut, le paysage décrit par Kingdon est à bien des égards moins chaotique que celui dessiné par le « modèle de la poubelle » de March et Olsen.

<sup>1405</sup> Tout comme leurs désaccords, comme nous le montrerons plus loin.

mobilisant des mots, des images et des phrases. Les acteurs construisirent cette fois une entente qui allait au-delà du sens immédiat de l'action. On ne se trouvait plus en 1963 dans le cas de figure du « consensus ambigu voire contradictoire » de l'immédiat après-guerre. La norme globale du rapprochement entre les deux pays balisait un horizon normatif qui faisait sens pour tous les acteurs. Ce « sens commun » était toutefois relativement vague et les acteurs se sont bien gardés de mettre à l'épreuve leurs interprétations. Ils se sont appuyés sur un matériau particulièrement malléable, le langage naturel<sup>1406</sup>, pour ne pas définir plus précisément leurs objectifs politiques. S'agissait-il d'un Office strictement « franco-allemand » ? Strictement « pour la jeunesse » ? L'idéologie molle de l'année 1963 autorisait encore plusieurs explications de texte.

La plupart de ces interprétations étaient certainement solubles dans un même « programme d'action concret ». Un certain nombre d'entre elles étaient toutefois contradictoires. Pensons par exemple aux représentations de l'OFAJ comme symbole de la réconciliation franco-allemande et à celle de l'Office comme première pierre vers un « Office européen pour la jeunesse ». Nous montrons dans le chapitre suivant que certaines de ces représentations furent effectivement éliminées et les autres « transcodées »<sup>1407</sup> dans une idéologie moins « molle » lors de la mise en œuvre de cette politique.

---

<sup>1406</sup> GRIGNON (2001) « La formalisation et les sciences du récit : le cas de la sociologie. » In : GRENIER, GRIGNON et MENDER, *Le modèle et le récit*. Paris : Editions de la maison des sciences de l'homme, pp7-43.

<sup>1407</sup> Sur cette notion empruntée à Pierre Lascoumes, voir nos commentaires pp241-245.

## Chapitre 4/ Le transcodage des intérêts politico-administratifs dans un « système de croyances » irriguant tout le sous-système

Nous avons vu que l'OFAJ version 1963 est le fruit de l'agrégation de divers acteurs et intérêts autour de « l'idéologie molle » de la « réconciliation par la jeunesse ». Nous nous interrogeons dans ce chapitre sur la mise en place de ce dispositif. Il n'existait pas nécessairement de contradictions entre les représentations de l'OFAJ comme symbole du caractère authentiquement pacifique de l'alliance entre les deux pays, comme outil pour la promotion de la langue française outre-Rhin, comme instrument pour contre-carrer l'influence des communistes sur la jeunesse, etc. Mais le nœud de l'accord entre les acteurs, ces énoncés relativement vagues sur le rapprochement par les jeunes, ne constituait pas un « programme d'action » directement applicable. Quelle action publique l'OFAJ a-t-il concrètement mise en œuvre ? Les acteurs politico-administratifs et privés ont-ils pu traduire leurs intérêts dans des recettes administratives ou des principes d'action ?

Nous montrons que la mise en route de l'OFAJ aboutit à la construction d'une entente qui allait au-delà du vague consensus inscrit dans les textes fondateurs et les premiers discours. Au cours des premières années – c'est-à-dire jusqu'à la fin des années 1960 – l'OFAJ bâtit et mit en œuvre un projet cognitif et normatif qui levait bien des ambiguïtés de la période précédente. La question du rapport de cette institution à l'Europe fut par exemple rapidement réglée dans le sens de l'affirmation de son caractère strictement franco-allemand. Nous montrons ensuite et surtout que les différents principes d'action de l'OFAJ prirent sens dans une « meta-policy » univoque dont un des traits saillants était le projet de socialiser toute une nouvelle génération. Afin de souligner le fort degré d'accord entre les acteurs, nous appellerons « système de croyances »<sup>1408</sup> l'ensemble des matrices cognitives et normatives qui guidèrent l'action de l'Office au cours de ces années. Cette notion empruntée à Paul Sabatier et Hank Jenkins-Smith exprime bien l'idée selon laquelle les croyances constitutives de l'OFAJ des années 1963-1973 « faisaient système ». Après Pierre Lascoumes, nous

---

<sup>1408</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

appellerons « transcodage » ce processus en vertu duquel un sens relativement<sup>1409</sup> univoque est produit « *entre des perspectives distinctes voire hétéroclites* »<sup>1410</sup>.

Compte tenu de l'hétérogénéité a priori des intérêts en présence, poser la question de la clarification idéologique du « projet OFAJ » revient à s'interroger sur la prise de pouvoir au sein du système d'acteurs invités à participer à la définition de sa politique. Comme l'écrit C. Radaelli, « *le processus par lequel une matrice cognitive émerge est précisément considéré par essence comme un processus par lequel des logiques de pouvoir se déploient* »<sup>1411</sup>. Pour reprendre l'exemple cité : décider la fermeture de l'OFAJ à l'Europe revenait à éliminer du jeu ou à « faire taire »<sup>1412</sup> les acteurs qui demandaient sa transformation en Office européen. Il apparaîtra que la question du leadership sur l'OFAJ opposa d'abord deux groupes d'acteurs : les pouvoirs publics et ceux, notamment les associations privées, qui se représentaient l'Office comme un organisme indépendant des gouvernements.

Quelques auteurs se sont interrogés sur les rapports entre l'OFAJ et les gouvernements. Ils ont toujours mis en avant son indépendance ou sa forte autonomie<sup>1413</sup>. Cette représentation est vraie du point de vue juridique. Le professeur de droit H. T. Adam s'est intéressé au statut juridique de l'OFAJ peu après sa création. Il relevait la « *volonté des Parties contractantes de créer un organisme indépendant des contingences, des pouvoirs discrétionnaires des gouvernements* »<sup>1414</sup>. Nous ne revenons pas ici sur ce que nous avons écrit en introduction, à savoir que le statut d'organisation internationale de l'OFAJ est garanti par le traité de l'Élysée<sup>1415</sup>. On se souvient par ailleurs que le principal organe de direction de

---

<sup>1409</sup> C'est-à-dire plus univoque que l'épisode du consensus ambigu (1945-1949) ou de l'idéologie molle (1963).

<sup>1410</sup> LASCOUMES (1994) *L'éco-pouvoir*. Op. Cit., p24. Sur cette notion, voir également nos commentaires pp241-245.

<sup>1411</sup> RADAELLI (2000) « Logiques de pouvoir et « récits » dans les politiques publiques de l'Union européenne. » In : *RFSP*, 50 (2), pp255-275, p255.

<sup>1412</sup> Pour reprendre la distinction établie par A. Hirschman : HIRSCHMAN (1995) *Défection et prise de parole*. Paris : Fayard.

<sup>1413</sup> ADAM (1965) *Les Organismes Internationaux Spécialisés. Contribution à la théorie générale des établissements publics internationaux. Tome I*. Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence ; HEINEMANN (1977) *Le Traité Franco-Allemand de 1963*. Op. Cit. ; MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit., GROSSER (2005) « La chute annoncée d'un Office indépendant. » In : *La Croix*, 12.05.2005. Comme nous le montrerons plus loin, cette représentation doit être corrigée. L'insistance de ces auteurs sur l'autonomie de l'OFAJ nous semble devoir être liée à leur point de vue juridique (Adam, Heinemann) ou au fait qu'ils s'exprimèrent en tant qu'administrateur ou ancien administrateur de l'Office (Ménudier, Grossier).

<sup>1414</sup> ADAM (1965) *Les Organismes Internationaux Spécialisés. Contribution à la théorie générale des établissements publics internationaux. Tome I*. Op. Cit., p27.

<sup>1415</sup> Rappelons que l'Accord du 5 juillet signé par les deux ministres des Affaires étrangères précisait que l'OFAJ bénéficie de la « personnalité juridique » telle qu'elle est définie par les « prescriptions figurant aux paragraphes 3, 4, 7, 9 et 31a de la Convention adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 21 novembre 1947, sur les immunités et privilèges des institutions spécialisées » (article 3).

l'Office, le Conseil d'administration, fut dominé numériquement, de 1963 à 2005, par les acteurs « privés »<sup>1416</sup>. Ce fait est remarquable : même dans les structures de jeunesse les plus « cogestionnaires », les associations privées ne disposent jamais de la majorité des voix<sup>1417</sup>. A ces dispositions il convient d'ajouter un élément important pour une organisation de distribution de subventions : l'indépendance en matière de contrôle financier. Le traité de l'Elysée parlait de « *fonds commun franco-allemand* ». L'Accord de juillet 1963 stipulait en outre que les Cours des Comptes nationales n'étaient pas compétentes pour le contrôle financier et que celui-ci ne pouvait être exercé que par des commissaires aux comptes désignés par le Conseil d'administration<sup>1418</sup>. Du point de vue juridique, l'OFAJ version 1963-2005 était donc bien une institution intégrée.

Cette représentation des rapports entre l'OFAJ et les gouvernements vole cependant en éclats quand on les analyse du point de vue sociologique. Nous mettons en évidence dans une première section que l'organisation instituée en 1963 peut s'analyser comme ce que Duran et Thoenig ont appelé, après Lowi<sup>1419</sup>, une « *politique constitutive* »<sup>1420</sup> et que celle-ci fut rapidement colonisée et dominée par les gouvernements. L'OFAJ créa un espace d'interactions entre les acteurs publics et privés intéressés par cette nouvelle action publique. Cet espace institua une structure de jeu où se déployèrent les stratégies de pouvoir des uns et

---

<sup>1416</sup> Douze voix sur vingt au départ. Le nombre de représentants au Conseil varia au cours du temps, mais pas l'équilibre privé / public (60 vs 40%), sauf lors de la récente réforme de l'Accord. Depuis 2005, les associations de jeunesse ne sont plus représentées au sein du Conseil.

<sup>1417</sup> La structure qui se rapprocherait le plus de l'OFAJ, sur ce point, serait le Centre (européen) expérimental d'Obernai, créé en octobre 1963. Les pouvoirs publics disposaient de 6 voix au Conseil d'administration, contre 5 pour les acteurs « privés ».

<sup>1418</sup> On signalera que cette indépendance financière fut rapidement réaffirmée à la suite d'une demande de clarification du Bundestag en 1964. Le budget de l'Office était à cette époque administré par deux sections nationales largement indépendantes l'une de l'autre. En 1964, le comité du budget du Bundestag interrogea le gouvernement fédéral sur les modalités du contrôle financier de l'OFAJ. Après avoir observé que le budget de la section allemande correspondait en volume à celui d'une direction ministérielle, il proposa d'ouvrir le contrôle de cette administration à la Cour Fédérale des Comptes ou, à défaut, de pouvoir exercer lui-même ce contrôle. Cette requête fut rapidement rejetée car jugée contraire à l'esprit et à la lettre du traité de l'Elysée. Bundesarchiv der BRD, Coblenz, Bundespresidialamt B122, 26340. Notons que cette question est réapparue quarante ans plus tard dans le cadre de la mission d'évaluation sur l'OFAJ. L'article 16 du nouvel accord prévoit que les deux Commissaires aux comptes, autrefois désignés par le Conseil d'administration, sont désormais directement nommés par les gouvernements.

<sup>1419</sup> LOWI (1972) « Four Systems of Policy, Politics and Choice. » In : *Public Administration Review*, 11, pp298-310.

<sup>1420</sup> D'après les auteurs, une « politique constitutive » est une politique qui « ne dit pas quelle est la définition du problème et quelles sont les modalités de son traitement opérationnel. Elle se contente de définir des procédures qui servent de contexte d'action sans que soit présumé pour autant le degré d'accord et d'implication des acteurs retenus. (...) La politique constitutive délègue le traitement du contenu ». DURAN et THOENIG (1996) « L'Etat et la gestion publique territoriale. » In : *Revue française de science politique*, 46-4, pp580-622, p601.

des autres. De ces luttes, les représentants des gouvernements et des administrations nationales sortirent rapidement<sup>1421</sup> gagnants (A/).

Nous explorons dans la section suivante l'action publique mise en oeuvre par l'OFAJ (ou, par hypothèse, par les deux gouvernements à travers l'OFAJ). Il apparaîtra tout d'abord que l'Office construisit son action à partir de « catégories cognitives » portant clairement la marque des intérêts politiques susmentionnés : la représentation de l'Office comme symbole du caractère authentiquement pacifique de l'alliance stratégique franco-allemande, comme outil pour la promotion de la langue française (ou allemande) outre-Rhin et comme symbole du renouveau démocratique de la RFA. Ces principes d'action n'étaient pas contenus dans l'idéologie molle de l'année 1963. Ils furent donc construits à l'OFAJ, dans l'interaction entre toutes les parties, au cours des premières années. Nous montrons que ces perspectives hétérogènes furent transcodées dans un ensemble relativement cohérent. Toutes ces idées « faisaient » système. Elles prenaient désormais sens dans un récit qui énonçait la réconciliation à venir des Français et des Allemands si l'on suivait une certaine feuille de route et si l'on faisait se rencontrer un maximum de jeunes (B/).

Nous nous interrogeons dans la dernière section de ce chapitre sur les ressorts cognitifs de la construction de ce « système de croyances ». Un point est a priori énigmatique : les pères fondateurs de l'OFAJ étaient apparemment convaincus qu'il suffirait de multiplier les rencontres pour parvenir à un changement rapide et en profondeur des mentalités. Les militants du rapprochement franco-allemand de l'immédiat après-guerre avaient fondé leur action sur le postulat que la Hitlerjugend et les structures de socialisation du régime nazi n'avaient pas réussi, en douze ans, à imprimer une marque indélébile sur la jeune génération. Le système de croyances fondateur de l'OFAJ prophétisait pour sa part une transformation des mentalités (dans un sens radicalement différent) grâce à la multiplication d'échanges de quelques jours. Les acteurs croyaient-ils vraiment en la « faisabilité »<sup>1422</sup> de ce projet ? Si oui, en vertu de quels mécanismes cognitifs ? (C/).

---

<sup>1421</sup> Mais provisoirement comme nous le montrons plus loin.

<sup>1422</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

## A/ L'OFAJ comme « système d'action concret » dominé par les gouvernements

Nous avons écrit plus haut que l'organisme créé en juillet 1963 se présente a priori comme une « politique constitutive »<sup>1423</sup>. L'OFAJ n'était certes pas tout à fait une « coquille vide », mais « l'idéologie molle » sur laquelle l'intérêt des différents acteurs s'était construit ne constituait pas une feuille de route. A cette absence de mandat précis s'ajoutait le fait que le traité de l'Élysée proclamait « l'autonomie » voire « l'indépendance »<sup>1424</sup> du futur organisme. La question de savoir s'il allait mettre l'accent sur la promotion de la langue, donner à voir la réalité de la division de l'Allemagne ou inventer son propre référent pédagogique était donc ouverte.

Du point de vue sociologique, il ne fait pas de doute que l'OFAJ des années 1960 était largement dominé par les pouvoirs publics nationaux. On peut établir ce point de multiples manières. Nous montrerons par exemple dans la suite de ce chapitre que l'action publique mise en œuvre par l'OFAJ au cours des années 1960 - que ce soit dans le domaine de la symbolique des relations franco-allemandes, de la langue ou de la représentation de la RFA – portait clairement la marque des pouvoirs publics nationaux. La démonstration empruntera dans ces pages un autre chemin : celui de l'analyse des interactions et des stratégies des acteurs au sein des instances dirigeantes de l'OFAJ.

Outre le fait qu'elle permet de durcir le diagnostic, cette focale permettra d'établir que celui-ci n'est pas lié à notre construction « politologique » de l'objet. Un débat existe en effet depuis quelques années entre politistes et sociologues de l'action organisée sur la question du « primat du politique ». Les sociologues reprochent périodiquement aux analystes des politiques publiques de surévaluer le poids du système politique dans leurs études<sup>1425</sup>. C. Musselin a récemment actualisé ce débat. En s'appuyant sur ses propres travaux sur la

---

<sup>1423</sup> Sur cette notion, voir note 1420.

<sup>1424</sup> La version française du traité parle de « Conseil d'administration autonome ». Le texte allemand de « Unabhängiges Kuratorium ».

<sup>1425</sup> Sur cette controverse, voir : JOBERT et LECA (1980) « Le dépérissement de l'État. À propos de 'L'acteur et le système' de Michel Crozier et Erhard Friedberg. » In : *RFSP*, 30 (6), pp1125-1170 ; CROZIER et FRIEDBERG (1992 (1977)) *L'acteur et le système*. Op. Cit. Et la synthèse de C. Musselin : MUSSELIN (2005) « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : Deux approches pour un même objet ? » In : *RFSP*, 55 (1), pp51-70.

réforme dans les universités, elle a précisé une des objections formulées par les chercheurs<sup>1426</sup> du Centre de Sociologie des Organisations : « *les changements profonds observés en termes de politiques - changements affectant aussi bien les discours et les représentations que les catégories d'acteurs impliqués dans leur production, et les pratiques de ces derniers - devenaient de moins en moins perceptibles et effectifs au fur et à mesure qu'ils traversent les niveaux intermédiaires (les établissements) et parviennent jusqu'aux universitaires* »<sup>1427</sup>. La norme impulsée par le pouvoir politique se perdrait en d'autres termes quelque part entre les lieux de la décision et ceux de la mise en œuvre. Cette critique est probablement légitime dans bien des cas et des « politistes » ont eux-mêmes mis en garde leurs collègues, à l'instar de Guy Saez, contre les dangers de ce « *politisme* »<sup>1428</sup>.

Nous soulignerons plus loin que le regard critique de la sociologie de l'action organisée est précieux pour penser certaines séquences de l'histoire de l'OFAJ : à partir des années 1970, l'Office s'autonomisa très clairement des gouvernements. La norme se dilua effectivement quelque part au niveau de l'administration d'exécution (l'OFAJ) ou de la société (les rencontres se déployèrent selon des logiques propres). Mais à l'époque qui nous intéresse ici (les années 1960), une sociologie agnostique<sup>1429</sup> sur la question du primat du politique telle que la sociologie de l'action organisée conduit également à observer une emprise forte des gouvernements sur cet organisme. Nous nous appuyerons plus précisément sur le paradigme de l'action stratégique de E. Friedberg pour établir ce point<sup>1430</sup>.

E. Friedberg fournit un programme de démonstration en deux temps :

« *Cela devient alors une question de recherche sur deux plans complémentaires : d'une part celui de l'unification et de la prééminence du système politique qui doivent être démontrées empiriquement ; d'autre part celui de l'impact réel, aux différents niveaux de la vie sociale, des décisions que l'interaction entre les acteurs de ce système particulier a produites et qui doivent encore passer par le filtre et la réfraction des régulations locales qui n'ont pas disparu pour autant* »<sup>1431</sup>.

Le deuxième volet de ce programme de recherche, celui de la réception effective par la « société » de la norme politique, sera traité dans la deuxième section de ce chapitre (B/).

---

<sup>1426</sup> Voir note précédente.

<sup>1427</sup> MUSSELIN (2005) « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : Deux approches pour un même objet ? » In : *RFSP*, 55 (1), pp51-70, p59.

<sup>1428</sup> Ce tropisme cher à l'analyste des politiques publiques qui « conduit à privilégier excessivement les facteurs issus du fonctionnement du système politique sur d'autres considérations économiques ou sociales ». SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture*. Op. Cit., p29.

<sup>1429</sup> « *Le sociologue aborde l'action publique comme tout autre objet* ». MUSSELIN (2005) « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : Deux approches pour un même objet ? » In : *RFSP*, 55 (1), pp51-70, p54.

<sup>1430</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit.

<sup>1431</sup> *Ibid.*, p191.

Nous examinons dans ces pages la question de la prééminence des deux gouvernements sur cette administration formellement intégrée appelée « Office franco-allemand pour la jeunesse ». Nous nous interrogeons plus exactement, conformément au schéma de Friedberg, sur les déséquilibres dans les relations entre les acteurs dans le « système d'action concret » institué par l'OFAJ (1/), les dynamiques à l'œuvre dans ces relations (2/) et la résistance des acteurs privés face à ce pouvoir politique (3/).

## **1/ Des membres privés du Conseil d'administration « interchangeables » face à une puissance publique homogène**

Nous écrivions plus haut que l'organisation instituée en juillet 1963 se donne à voir comme une « politique constitutive » c'est-à-dire un espace d'interactions où la définition du contenu se trouve provisoirement différée. Cette caractéristique apparaît sur un point précis, le Conseil d'administration, l'organe directeur de cette institution. Le Conseil d'administration instituait un espace de relations entre deux groupes d'acteurs : les représentants des ministères intéressés par cette nouvelle action publique et ceux des associations de jeunesse. Les gouvernements et la direction de l'OFAJ ont largement communiqué sur le caractère intégré du Conseil d'administration, mettant en avant le fait que la majorité des voix était donnée aux représentants du secteur privé. Nous montrons que du point de vue sociologique, cette affirmation ne tient pas en ce qui concerne les premières années d'existence de l'OFAJ.

E. Friedberg définit le pouvoir « *comme la capacité d'un acteur à structurer des processus d'échange plus ou moins durables en sa faveur en exploitant les contraintes et opportunités de la situation pour imposer les termes de l'échange favorables à ses intérêts* »<sup>1432</sup>. On observe que les gouvernements s'appuyèrent sur le Conseil d'administration de l'OFAJ pour nouer une « *relation d'échange asymétrique* »<sup>1433</sup> avec les « partenaires privés » du Conseil. La relation entre les acteurs politico-administratifs représentés au CA et les représentants associatifs se conçoit facilement comme une relation d'échange. La puissance publique avait besoin des associations pour réaliser ses objectifs : réconcilier les

---

<sup>1432</sup> Ibid., p128. Cette définition se fonde sur une conception primordiale du pouvoir, empruntée à Dahl, comme capacité à faire faire : DAHL (1971) *Qui gouverne ?*, Paris : Armand Colin.

<sup>1433</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit.

deux jeunesses, symboliser la coopération franco-allemande, promouvoir la langue du partenaire, etc. Les structures privées avaient quant à elles besoin des ressources publiques pour réaliser leurs activités. Mais cet échange n'était pas équilibré pour la simple raison qu'un des partenaires, la puissance publique<sup>1434</sup>, était en mesure de choisir ou de révoquer l'autre. Concrètement, le CA de l'OFAJ était renouvelé tous les deux ans. Alors que les représentants des gouvernements restaient en place en tant que représentants de tel ou tel ministère, les responsables associatifs étaient nommés et révoqués par le ministère de la Jeunesse.

Une anecdote témoigne de l'importance accordée par les gouvernements à la composition de la partie « privée » du conseil d'administration de l'OFAJ. Des polémiques éclatèrent rapidement quant au caractère trop « politique » - c'est-à-dire trop proche des partis politiques au pouvoir - des premiers CA. Le ministre fédéral de la famille et de la jeunesse s'inquiéta par exemple de la tendance de son collègue français à vouloir nommer des représentants privés proches de sa famille politique : « *Le ministre de la famille craint que l'organe français soit exclusivement composé de personnalités gaullistes, ce qui ne pourrait que renforcer les réserves actuelles des associations allemandes comme des associations françaises* »<sup>1435</sup>. Il est amusant de constater que ce même ministre ne résista semble-t-il pas lui-même à cette tentation. Un an après la création de l'OFAJ, un député SPD se plaignit par exemple au Bundestag des « *déséquilibres politiques* » du Conseil<sup>1436</sup>. Il réclamait par la même occasion une procédure de nomination plus transparente dans laquelle les groupes parlementaires auraient leur mot à dire. Notre ministre n'accéda pas à cette requête, et précisa à cette occasion que « *gouverner ne veut pas dire obéir aux desiderata de l'opposition* »<sup>1437</sup>.

Ces réactions participent de la polémique traditionnelle entre majorité et opposition. Les associations de jeunesse faisaient par ailleurs signe, à l'époque, d'une grande sensibilité par rapport à la question de la régulation politique de leur champ social<sup>1438</sup>. Mais certains représentants privés qui ont siégé dans diverses instances de ce type soulignent que le Conseil

---

<sup>1434</sup> Nous laisserons de côté la question de savoir s'il faisait sens de parler d'une « puissance publique » au singulier. Signalons simplement que cette image ressort clairement des entretiens, les interviewés évoquant l'idée d'une « solidarité entre les administrations ». Entretien avec un fonctionnaire de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay, Paris, le 21 janvier 2005.

<sup>1435</sup> « *Der Familienminister sieht die Gefahr, dass die französischen Gremien ausschliesslich mit gaullistischen Persönlichkeiten besetzt werden, was die bestehende Reserviertheit sowohl bei den französischen wie bei den deutschen Jugendverbänden noch steigern würde* ». Bundesarchiv, Koblenz, B137 16 006, Bundesministerium für gesamte deutsche Frage, Bonn, den 29.6.1963, Betr : Entwurf eines Abkommen...

<sup>1436</sup> RUNDSCHAU (1963) « Zweifel an der Unabhängigkeit. » In : *Frankfurter Rundschau*, 29.11.1963.

<sup>1437</sup> « *Regieren heisst Ja nicht das tun, was die Opposition für richtig hält* ». Deutscher Bundestag, 4 Wahlperiod, 116 Sitzung, Bonn, Donnerstag, den 20 Februar 1964.

<sup>1438</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit., LONCLE (2003) *L'action publique malgré les jeunes*. Op. Cit.

d'administration de l'OFAJ était plus « politisé », c'est-à-dire davantage traversé par l'influence des gouvernements, que d'autres structures : « *Dans le franco-allemand, ça a toujours été, ça a tout de suite été politique. Parce que ce Conseil d'administration était politique. Il était composé de manière politique* »<sup>1439</sup>.

Ce pouvoir de nommer et de révoquer les représentants privés du Conseil permettait de traduire « directement » les intérêts politiques constitutifs de l'OFAJ. Nous avons vu que l'enjeu de l'influence des communistes sur les mouvements de jeunesse joua un rôle important dans la création de l'OFAJ. Le caractère « politique » des premiers CA apparut par exemple lors de la décision, dénoncée immédiatement comme un choix politique, de ne pas nommer dans cette instance de représentant de l'UNEF, le principal syndicat étudiant français, lequel était dominé à l'époque par les communistes. Au sein de la commission interministérielle présidée par F. Seydoux, on estimait en mai 1963 qu'il y aurait « *intérêt à hâter les choses car certains mouvements de jeunesse tentent de déborder le gouvernement en imposant par avance leurs exigences. C'est ainsi que le président de l'Association des Etudiants allemands, M. Binder, a fait savoir qu'il n'accepterait de siéger au Conseil d'administration du futur organisme que si, du côté français, un siège était réservé à l'UNEF* »<sup>1440</sup>. Mais là n'est peut-être pas l'essentiel.

Quiconque a siégé dans un Conseil d'administration sait que tous les acteurs n'ont pas le même poids. Notre hypothèse est que l'asymétrie entre le pouvoir politique et les représentants privés se matérialisait surtout par la construction d'un climat rendant très abstrait l'adage démocratique « un représentant = une voix » et son corollaire : « six représentants privés sur dix = majorité ». Cet échange avec une ancienne représentante des Guides de France (X) est assez révélateur :

*MD (Enquêteur) : Les gouvernements avaient donné la majorité aux associations dans le Conseil d'administration... / X : Je ne sais pas si on peut parler de majorité. Ils ont accepté qu'elles soient là, ce qui est déjà beaucoup. Mais majorité ! On n'a jamais eu la majorité ! / MD : Les associations avaient six voix sur dix. / X : Quand on votait, on n'avait pas la majorité. / MD : Ah bon ? / X : Mais je ne me souviens pas qu'on ait été confortables, comme diraient les Suisses, qu'on ait été confortables dans notre manière d'être à l'OFAJ ! On était toujours un petit peu à se dire : 'Bon, on va intervenir, il faut intervenir !'. (...) Vous savez, les gouvernements sont tellement puissants quand même et chacun est tributaire de son gouvernement* »<sup>1441</sup>.

---

<sup>1439</sup> Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, responsable des Guides des France, Paris, le 20 février 2004

<sup>1440</sup> Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 24 mai 1963, compte rendu de la réunion du 15 mai 1963. Archives du MAE, 1659

<sup>1441</sup> Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, responsable des Guides des France, Paris, le 20 février 2004

Ce sentiment d'infériorité à l'égard des représentants de la puissance publique se comprend d'autant mieux que l'OFAJ n'était pas la seule structure de jeu dans laquelle les représentants des associations de jeunesse étaient insérés : « *On jouait sur tellement de tableaux (OFAJ, Haut-comité<sup>1442</sup>) ; on était constamment en train de se rencontrer* »<sup>1443</sup>. Il existait en effet, depuis les années 1950 en Allemagne et 1960 en France, un grand nombre de structures de concertation ou de cogestion auxquelles les associations de jeunesse étaient partie prenante. Le caractère asymétrique de la relation se mesure au fait que : « *l'enjeu, c'est d'être l'interlocuteur privilégié du ministère. Parce que le CA c'est une chose, mais c'est tout de même les deux ministères qui financent. Donc c'était pour devenir l'interlocuteur privilégié du ministre* »<sup>1444</sup>.

Cet ultime témoignage résume bien l'état des rapports de forces au sein de la principale instance dirigeante de l'Office :

*« Au bout du compte, c'était sûrement pas à partir du Conseil d'administration de l'Office franco-allemand qu'on pouvait organiser la contestation des gouvernements en place. La politique de l'OFAJ, elle était déterminée par les deux ministres de la jeunesse des deux pays avec comme bras séculier le secrétaire général et comme adjudants les Directeurs des deux administrations. Et le Conseil d'administration était là... On entérinait. D'autant plus qu'ils avaient la clef du coffre »*<sup>1445</sup>.

## **2/ Les pouvoirs publics modifient les règles de l'échange à leur profit**

Nous avons vu dans les pages qui précèdent que le système d'action concret bâti autour du Conseil d'administration à partir des règles formelles énoncées par l'Accord de juillet 1963 ne produisait pas une répartition équilibrée des ressources. Cette asymétrie se manifestait également d'un point de vue dynamique. E. Friedberg insiste dans ses travaux sur le caractère instable des systèmes d'action concrets : « *à moins que des contraintes institutionnelles et/ou normatives ne les en empêchent, les joueurs chercheront toujours à inclure dans leurs échanges des transactions et des marchandages sur les termes ou les*

---

<sup>1442</sup> Le Haut Comité à la jeunesse était un organe de consultation des mouvements de jeunesse créé par Maurice Herzog.

<sup>1443</sup> Entretien avec Marie Thérèse Chéroure, ancienne administratrice de l'OFAJ, Paris, 15 mars 2004

<sup>1444</sup> Entretien avec un ancien administrateur de l'OFAJ, Paris, 12 mars 2004

<sup>1445</sup> Idem.

‘règles’ qui les gouvernent »<sup>1446</sup>. Nous montrerons plus loin que cette tendance affecta les « privés » à partir des années 1970 (voir pp552-555). Les premiers à l’avoir mise en œuvre sont toutefois les représentants des gouvernements, ce qui explique leur pouvoir au cours des années 1960.

Parmi les stratégies des pouvoirs publics visant à structurer à leur profit les règles de la relation d’échange, on peut citer leur travail sur les modalités du vote à la majorité au Conseil d’administration. On se souvient que l’OFAJ fonda pendant longtemps sa politique de communication institutionnelle sur le fait que les représentants « privés » disposaient de la majorité des voix au Conseil<sup>1447</sup>. On peut mesurer l’influence des gouvernements à leur capacité de neutralisation des possibilités d’alliances entre administrateurs privés français et allemands. Le Conseil d’administration décidait de la ventilation des crédits par grands secteurs d’activités. Pour les acteurs privés, un enjeu relativement clair était la constitution d’alliances transnationales avec les organisations sœurs travaillant dans le même secteur (mouvements de jeunesse, associations sportives, comités de jumelages, etc.) ou avec d’autres « privés » : « *Nous avons toujours essayé, et on apprend avec le temps, de trouver des alliés. Donc si j’avais par exemple un problème avec le sport, et mon collègue français également, on a toujours essayé de se trouver des amis, qui pouvaient dire : ‘mais attendez, le sport, etc....’ afin que je n’aie pas besoin de le dire moi-même. Et nous aussi nous avons essayé d’aider les autres* »<sup>1448</sup>. Des contacts existaient depuis longtemps<sup>1449</sup> entre les deux coordinations nationales des associations de jeunesse, le CNAJEP en France et le DBJR en Allemagne. Il fut par conséquent assez vite question, après la création de l’OFAJ, de préparer ensemble les sessions du CA afin d’adopter des positions communes. La réaction des gouvernements à cette initiative est révélatrice d’une préoccupation très claire à l’époque : ne pas voir se constituer une sorte de « front associatif ». Une ancienne administratrice (privée) de l’Office témoigne : « *Donc il y avait eu une réaction au Conseil d’administration disant :*

---

<sup>1446</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p139.

<sup>1447</sup> Notons que cette majorité absolue ne suffisait toutefois pas pour prendre une décision, une majorité qualifiée des trois quarts étant requise.

<sup>1448</sup> « *Wir haben immer versucht, man lernt im Laufe der Zeit, die Verbündeten zu finden. Ach so wenn ich zum Beispiel ein Problem mit dem Sport hatte, und ein französischen Kollege auch, dann haben wir immer versucht Freunde zu finden, die haben gesagt : ,aber Moment Mal, der Sport... damit ich nicht sagen musste... und so haben wir auch den Anderen geholfen* ». Entretien avec Erika Dienstl, ancienne administratrice de l’OFAJ, Bonn, le 11 octobre 2004

<sup>1449</sup> Institutionnellement depuis 1953.

*'Mais de quel droit ! De quel droit les deux coordinations jeunesse se réunissent-elles ?' »*<sup>1450</sup>.

Il n'était ensuite pas rare que les membres privés des délégations françaises et allemandes fussent convoqués par le ministre avant les sessions. Le ministre « *faisait sa salle* » pour reprendre une expression employée par la personne que nous venons de citer<sup>1451</sup>. Cette pratique n'a semble-t-il pas vu le jour dès la création de l'OFAJ. En 1964, le secrétaire d'Etat allemand à la jeunesse doutait qu'il fût raisonnable de réunir tous les membres allemands du CA en amont. Il estimait que « *les représentants des associations refuseraient toute tentative de dirigisme de la part du gouvernement. On devrait essayer de gagner de l'influence par d'autres moyens* »<sup>1452</sup>. Cette tendance se dessina toutefois dès que l'OFAJ fut confronté à des questions politiques. Un débat émergea en effet rapidement, en Allemagne notamment, quant à la possibilité de transformer l'OFAJ en un organisme européen. La partie française, le général de Gaulle en l'occurrence, s'opposa vigoureusement au projet et le firent savoir aux membres privés français du Conseil (voir pp381-388).

Plus fondamentalement, on soulignera que l'adage populaire qui établit une connexion forte entre l'origine des ressources financières et le pouvoir d'influence est une nouvelle fois vérifié : indépendamment des considérations générales sur les stratégies de pouvoir au Conseil d'administration, les administrations ont toujours eu tendance à estimer que la gestion de l'argent public reste, en définitive, affaire de la puissance publique. Le projet de budget est présenté en Conseil d'administration par le secrétaire général ; il n'est ensuite amendé qu'à la marge par le Conseil. Or tout laisse entendre que ce projet de budget est largement discuté, voire préparé, par les administrations nationales. Un accord (non-public) entre les deux ministres chargés des questions de jeunesse conclu en février 1964 énonçait par exemple que : « *les deux gouvernements décident de trouver un accord au niveau gouvernemental sur le projet de budget du Secrétariat général avant la prochaine session du Conseil d'administration et de communiquer la position des gouvernements aux membres français et allemands du Conseil d'administration dans le cadre de discussions séparées* »<sup>1453</sup>. Quelques

---

<sup>1450</sup> Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, responsable des Guides des France, Paris, le 20 février 2004. Les gouvernements ont cependant fini par accepter ce type de concertation après quelques années.

<sup>1451</sup> Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, responsable des Guides des France, Paris, le 20 février 2004

<sup>1452</sup> Bundesarchiv Koblenz, B189, 19 599, Ergebnis Protokoll, Bonn, le 11.2.64, p5 : « *Die Vertreter der Verbände würden jeden Versuch eines Dirigismus seitens der Regierung ablehnen. Man müsse auf anderem Wege versuchen, Einfluss zu gewinnen* ».

<sup>1453</sup> Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 8 mai 1964, compte rendu de la réunion du 27 avril 1964. Archives du MAE, 1659. « *Die beiden Regierungen beschließen, vor der*

mois plus tard, le gouvernement français décidait de réduire encore davantage le pouvoir du Conseil d'administration en matière d'attribution des subventions : « *Il a été entendu, d'autre part, que le Conseil d'Administration de l'Office ne délibérera que sur le montant global des subventions, mais non sur la répartition entre bénéficiaires. Cette répartition du crédit sera de la seule compétence des gouvernements qui seront saisis de propositions du secrétaire général* »<sup>1454</sup>.

Ces éléments sur les stratégies des acteurs afin de modifier les relations d'échange à leur profit traduisent l'importance des ressources du pouvoir politique au lendemain de la création de l'Office. Jusqu'à quel point peut-on nuancer ce diagnostic ?

### **3/ Les quelques marges de manœuvre des représentants de la « société civile »**

On sait que le paradigme de l'action stratégique fut élaboré afin de comprendre non seulement les asymétries de pouvoir mais aussi la capacité de résistance des plus faibles : « *dans la mesure où [le pouvoir] est une relation, il ne peut être imposé de manière unilatérale par ceux qui en posséderaient à ceux qui n'en ont pas* »<sup>1455</sup>. Notre dernier emprunt à la réflexion de E. Friedberg sur le pouvoir porte donc sur la capacité de résistance des acteurs privés à ce primat du politique. On exposera alors deux points : l'existence de quelques dignes protectrices au Conseil d'administration et l'autonomie relative du deuxième organe directeur de l'OFAJ, le Secrétariat général.

En ce qui concerne le CA, on soulignera, toujours en s'appuyant sur la conception du pouvoir comme relation d'échange, que certaines associations disposaient de ressources pour se rendre moins « interchangeables » que les autres. Au cours des années 1960, quand l'OFAJ

---

*nächsten Kuratoriumssitzung Besprechungen zu führen, um auf Regierungsebene eine Einigung über den Haushaltsentwurf des Generalsekretariats herzustellen und den Standpunkt der Regierungen anschliessend den deutschen und französischen Mitgliedern des Kuratoriums in getrennten Besprechungen weiterzugeben* » Bonn, 25.2.64, Aufzeichnung, DF Besprechungen am 14ten, 15ten Februar 64 (Heck/Herzog), Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, Europaabteilung, B94, 1611. Et pour le compte-rendu d'une résolution similaire quelques mois plus tard : Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 8 mai 1964, compte rendu de la réunion du 27 avril 1964. Archives du MAE, 1659.

<sup>1454</sup> MAE, Direction des affaires politiques, Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 8 mai 1964, compte rendu de la réunion du 27 avril 1964. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1659

<sup>1455</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p126.

était engagé dans une politique d'échanges de masse, certains mouvements étaient en mesure de se présenter comme les seuls interlocuteurs capables d'apporter des contingents importants de jeunes pour les rencontres. En France et en Allemagne, les associations sportives parlent au nom de plusieurs millions de licenciés. Ce fait explique peut-être ce souvenir d'Alfred Grosser : « *Mon expérience à moi, mais peut-être était-elle fausse, c'est que les sportifs ont toujours agi ensemble et ont arraché des sommes absolument indues. Parce que le sport, ça représente beaucoup de monde. Quand le sport allemand et le sport français se mettent ensemble, ça fait beaucoup de monde*<sup>1456</sup>. Un ancien administrateur de l'Office de l'association Léo Lagrange se souvient également que sa voix, comme d'ailleurs celle de son prédécesseur Pierre Mauroy, ne pesait pas bien lourd face aux contingents d'adhérents que pouvaient faire valoir les Scouts ou la Ligue de l'Enseignement : malgré leurs divergences idéologiques, « *les Chéroutre [Guides de France] et Darzac [Ligue de l'Enseignement] occupaient le haut du pavé. C'était Yalta* »<sup>1457</sup>. D'une manière plus générale, les membres privés allemands du Conseil représentaient des fédérations bien plus structurées et volumineuses que les associations de jeunesse françaises. L'asymétrie de pouvoir était donc moins grande en ce qui les concerne.

On nuancera enfin ce tableau sur l'emprise des gouvernements sur le Conseil d'administration en soulignant l'importance du rôle joué, dans cette instance, par des personnalités qui, comme Joseph Rován et Alfred Grosser, siégèrent es qualité<sup>1458</sup> et laissèrent une forte impression aux témoins de cette époque : « *Je me souviens que quand Rován disait quelque chose, il avait toujours beaucoup d'influence ; le ministre lui-même en prenait connaissance* »<sup>1459</sup>. La légitimité de ces « *piliers de la coopération franco-allemande* »<sup>1460</sup> pouvait être bien plus importante que celle de n'importe quel haut-fonctionnaire gouvernemental : « *ces personnes étaient des personnes d'une très grande renommée. Et très proches... Rován était très proche, toujours très proche de tous les chanceliers allemands, toujours. Il appelait, et cinq minutes après il était reçu* »<sup>1461</sup>. Ce point se comprend encore une fois bien à partir du schéma de Friedberg : les pouvoirs publics concevaient l'OFAJ

<sup>1456</sup> Entretien avec Alfred Grosser, ancien administrateur de l'OFAJ, Paris, le 4 mai 2005

<sup>1457</sup> Entretien avec un ancien administrateur de l'OFAJ, Paris, 12 mars 2004

<sup>1458</sup> Joseph Rován représentait officiellement *Peuple et Culture* et Alfred Grosser le *Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle*. Il va cependant de soi, compte tenu de leurs parcours personnels respectifs, que ce n'est pas pour ces raisons qu'ils furent nommés au Conseil.

<sup>1459</sup> « Ich kann mich daran erinnern : wenn Rován etwas gesagt hat, hatte es immer einen grossen Einfluss ; es wurde auch von den Ministerien zum Kenntnis genommen ». Entretien avec un ancien Haut-fonctionnaire du ministère fédéral des finances, ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, 12 octobre 2004

<sup>1460</sup> « Saule der deutsch-französischen Zusammenarbeit ». Entretien avec un ancien Haut-fonctionnaire du ministère fédéral des finances, ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 19 juin 2006

<sup>1461</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 20 juin 2006

comme un symbole du rapprochement franco-allemand. Les Rovan, Grosser ou plus récemment Stéphane Hessel<sup>1462</sup>, furent nommés au CA de l'OFAJ en qualité de symboles de la réconciliation franco-allemande. Ils étaient moins « interchangeables » que les représentants de telle ou telle petite association.

Nous avons pris dans les pages qui précèdent l'exemple du système d'action concret bâti au sein du Conseil d'administration. On peut tenter, avant de conclure cette section, d'élargir l'analyse à l'organe de direction chargé de la gestion quotidienne de l'Office : le Secrétariat général. L'Accord de 1963 prévoyait une forte autonomie de cette instance, les secrétaires généraux étant invités à n'accepter aucune recommandation de la part des gouvernements. On constate, en pratique, que leur autonomie fut relative.

Il convient peut-être tout d'abord de préciser que si les textes évoquent le « Secrétariat » général, c'est-à-dire le secrétaire général et le secrétaire général adjoint, le second ne possédait guère d'autorité à l'époque qui nous intéresse. Il n'obtenait un pouvoir hiérarchique qu'à partir du moment où le secrétaire général consentait à lui en transférer sur tel ou tel domaine, ce qui n'est pratiquement jamais arrivé. Le secrétaire général adjoint n'ayant aucun pouvoir, les gouvernements n'ont guère cherché à le contrôler ou à l'influencer, au grand dam de certains intéressés : « *le gouvernement français se fichait de l'OFAJ. Je n'ai jamais reçu la moindre instruction de mon gouvernement* »<sup>1463</sup>. Il ne sera donc question dans les paragraphes qui suivent que du secrétaire général.

Le secrétaire général de l'OFAJ version 1963-2005 apparaît à bien des égards plus autonome que le Conseil d'administration. Il semblerait en particulier qu'une fois nommés, les secrétaires généraux n'aient plus guère eu de comptes à rendre à leurs administrations. La pratique de rencontres régulières avec les responsables de la direction « jeunesse » du ministère chargé des questions de jeunesse est instituée depuis longtemps. Certains directeurs de la jeunesse en tirent aujourd'hui argument pour affirmer qu'ils contrôlent par ce biais la bonne marche de l'organisation : « *plus il y a de difficultés, plus je dois réguler et*

---

<sup>1462</sup> Stéphane Hessel (né en 1917) est un diplomate français et militant engagé de diverses causes humanitaires, notamment pour les sans-papiers et les sans-logis. Il est né allemand et obtint la nationalité française en 1937. Il est aussi le fils de Franz et Helen Hessel qui inspirèrent le roman *Jules et Jim* de Henri-Pierre Roché. Il gagna Londres en 1941, fut arrêté par la Gestapo en 1944 et déporté. S. Hessel participa après la guerre à la rédaction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Il travailla également dans le cabinet de Pierre Mendès France et fut le principal animateur du Club Jean Moulin. Il siégea par deux fois au Conseil d'administration de l'OFAJ, d'abord en 1963 en tant que représentant du ministère de l'Education nationale (où il était détaché) puis entre 1998 et 2003 comme « personnalité qualifiée ».

<sup>1463</sup> Entretien avec Bernard Lallemand, ancien secrétaire général adjoint de l'OFAJ, (1980-1983), Paris, le 10 novembre 2005

*m'impliquer, on peut le dire* »<sup>1464</sup>. Mais à d'autres époques, l'esprit d'indépendance des secrétaires généraux ne permettait guère aux administrations d'exercer un véritable pouvoir d'influence : « *leur interlocuteur, c'était le ministre, pas le directeur de la jeunesse* »<sup>1465</sup>.

Le pouvoir d'influence des gouvernements sur le secrétaire général se jouait essentiellement au moment de sa désignation<sup>1466</sup> et résultait surtout d'une question : dépendait-il des administrations concernées pour la suite de sa carrière ?<sup>1467</sup> Or il apparaît que les gouvernements n'ont jamais nommé à ce poste de personnalité indépendante. Une seule nomination symbolique mérite d'être signalée, celle du premier secrétaire général, François Altmayer, proche du général de Gaulle, ancien résistant et ancien déporté. Celui-ci ne se singularisa cependant pas par son esprit d'indépendance à l'égard des gouvernements comme le suggère sa gestion de l'affaire Beate Klarsfeld (voir pp412-419). Et bien que ce poste suscitât toujours de nombreuses candidatures<sup>1468</sup>, la quasi-totalité des secrétaires généraux furent issus directement ou indirectement des administrations concernées (ministère de la Jeunesse, des Affaires étrangères, et parfois, dans le cas français, de l'Education nationale)<sup>1469</sup>.

Du fait de cette tendance, les secrétaires généraux ont toujours été bien plus liés aux pouvoirs de tutelle que ce qu'ils ont bien voulu dire. On peut d'ailleurs citer à ce propos le lapsus, rapporté dans la presse, du deuxième secrétaire général Albrecht Krause qui

---

<sup>1464</sup> « *Je mehr Schwierigkeit wir haben, stärker muss steuern und eingreifen, es stimmt so* ». Entretien avec le responsable de la Direction jeunesse au Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Berlin, le 1er novembre 2004

<sup>1465</sup> Entretien avec un ancien Directeur de la jeunesse et de la vie associative au ministère de la Jeunesse et des sports (1993-1999), Paris, 19 juillet 2005

<sup>1466</sup> Formellement, le secrétaire général est nommé en Conseil des ministres. La pratique veut que le ministère chargé des questions de jeunesse fasse une proposition et que celle-ci soit acceptée, sauf indication contraire du ministère des affaires étrangère, de l'Elysée ou de la Chancellerie : « *Il arrive aussi que le chancelier s'y intéresse. Ou bien que Chirac s'y intéresse. Car le secrétaire général jouit d'une renommée relativement grande* ». « *Es kann auch sogar sein, dass der Bundeskanzler sich dafür interessiert. Oder dass Chirac ich dafür interessiert. Weil der Generalsekretär hat ein relativ hoch Renommee* ». Entretien avec le responsable de la Direction jeunesse au Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Berlin, le 1<sup>er</sup> novembre 2004. En Allemagne, une convention entre le Bund et les Länder veut que ceux-ci soient également consultés ; leur poids dans ce processus n'a cependant, semble-t-il, jamais été déterminant. Le Conseil d'administration a enfin lui aussi un droit de regard, mais à une exception près, il a toujours avalisé la proposition des gouvernements. Un seul cas nous a été rapporté, celui d'un candidat protégé de l'épouse d'un président de la république française auquel on a reproché de n'avoir aucun intérêt ni aucune compétence particulière pour le franco-allemand.

<sup>1467</sup> Il est assez difficile de dégager des grandes tendances dans le choix des secrétaires généraux. La sensibilité partisane en est une même s'il fut question, en 1967, de nommer un SG issu de l'opposition. Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Europaabteilung, B94, 1611

<sup>1468</sup> Le secrétaire général de l'OFAJ se voit attribuer un salaire de fonctionnaire de catégorie A ainsi que quelques gratifications plus symboliques : il voyage beaucoup, dispose d'une voiture avec chauffeur ou encore d'un contact direct avec le ministre chargé des questions de jeunesse.

<sup>1469</sup> A l'exception de Daniel Groscolas (1980-1983) et de Babette Nieder (1999-2004).

commença un discours par la formule : « *Au nom du gouvernement fédéral...* »<sup>1470</sup>. La seule exception à cette logique sociologique dans le choix des profils est peut-être la tendance, également observée, à nommer à ce poste des personnes qu'on ne savait pas trop où placer : moins liés aux administrations de tutelle, ces secrétaires généraux se sont parfois montrés plus indépendants...<sup>1471</sup>

On signalera enfin que cette argumentation sur la dépendance de l'OFAJ à l'égard des pouvoirs publics nationaux porte sur les premières années d'existence de l'OFAJ et que jusqu'en 1973, le pouvoir conféré par la suite aux secrétaires généraux était largement monopolisé par les directeurs des deux sections nationales (supprimées en 1973). Un ancien cadre de la section de Bonn se souvient que « *c'était pratiquement lui* [le directeur allemand] *qui dirigeait la chose* »<sup>1472</sup>. Or ces deux « directeurs » étaient des fonctionnaires des ministères en charges des questions de jeunesse en détachement à l'OFAJ.

On le voit, la résistance de certains pôles n'invalide pas le diagnostic : statutairement indépendants, les dirigeants de l'OFAJ (version années 1960) étaient en réalité engagés dans des relations asymétriques de pouvoir avec la puissance publique. Ce constat d'un primat du politique doit-il être nuancé en fonction des pays ? Le gouvernement français était-il par exemple plus dirigiste que le gouvernement allemand (ou l'inverse) ? Le vécu des acteurs inciterait à intégrer cette grille d'analyse. On observe cependant que les récits sont contradictoires, chaque nationalité ayant tendance à dénoncer l'interventionnisme du gouvernement situé de l'autre côté du Rhin. L'explication qu'on peut apporter à ce paradoxe nous emmènerait trop loin. Nous montrons dans un document placé en annexe que le vécu des administrateurs privés français et allemands est sur ce point contradictoire, ce qui suggère que les deux gouvernements étaient également motivés pour intervenir, à travers l'OFAJ, dans ce champ social (voir Document 10/ en annexe, p639).

Les pages qui précèdent nous ont conduit à nous déprendre de l'analyse juridique qui désigne l'OFAJ comme une institution indépendante des gouvernements. Du point de vue sociologique, l'Office franco-allemand pour la jeunesse des années 1960 se présente au

---

<sup>1470</sup> « Im Namen der Bundesregierung ». SPD Presse-dienst, 22 märz 1965, Ex « Bundesminister Albrecht Krause », Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, 109 436

<sup>1471</sup> Un ancien haut-fonctionnaire allemand, membre du cabinet du chancelier Willy Brandt, Reinhard Wilke, s'est par exemple retrouvé secrétaire général de l'OFAJ (1980-1983) après avoir été éclaboussé par l'Affaire Guillaume. Il s'est fait le champion de l'autonomie de l'Office et fut mis à la retraite dans la foulée. Plus récemment, Babette Nieder (1999-2003), proche d'Edith Cresson, s'est vue nommée à l'OFAJ après la démission de celle-ci de la Commission européenne. Elle a également pris un certain nombre d'initiatives qui ont semble-t-il passablement agacé les ministères de tutelle....

<sup>1472</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 18 août 2005

contraire comme une agence intergouvernementale de type classique à un détail près : le pouvoir des gouvernements ne prenait pas une forme classique de type hiérarchique mais celle d'une relation d'échange asymétrique. En établissant ce point, nous avons répondu à une des deux questions posées par E. Friedberg dans sa maquette de démonstration d'un éventuel primat du politique : on observe bien une « *prééminence du système politique* »<sup>1473</sup> au niveau de l'interface entre les gouvernements et l'OFAJ. La deuxième grande question posée par cet auteur portait sur « *l'impact réel, aux différents niveaux de la vie sociale, des décisions que l'interaction entre les acteurs de ce système particulier a produites et qui doivent encore passer par le filtre et la réfraction des régulations locales qui n'ont pas disparu pour autant* »<sup>1474</sup>. Nous tentons d'y répondre dans la section suivante.

## B/ La clarification de l'idéologie molle des origines dans un sens déterminé par les pouvoirs publics nationaux

L'hypothèse mise à l'épreuve ici est que l'espace d'interactions entre acteurs publics et privés créé par l'OFAJ déboucha rapidement sur la construction de « principes d'action » construits au niveau gouvernemental dont la forte réception en aval signale, pour reprendre une expression de C. Radaelli, le « *déploiement d'un pouvoir politique* » dans ce segment de la société<sup>1475</sup>. Cette idée peut s'énoncer sur un exemple concret. On se souvient qu'un certain nombre de questions avaient été laissées en suspens au moment de la création de l'OFAJ, notamment parce qu'elles opposaient les acteurs publics et privés. C'était en particulier le cas du problème de la place de l'Office par rapport à la construction européenne. Il apparaîtra que le gouvernement français imposa rapidement ses vues : l'Office franco-allemand pour la jeunesse resterait un Office « franco-allemand ».

---

<sup>1473</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p191.

<sup>1474</sup> Idem.

<sup>1475</sup> Citation exacte : « *le processus par lequel une matrice cognitive émerge, est précisément considéré par essence comme un processus par lequel des logiques de pouvoir se déploient* ». RADAELLI (2000) « Logiques de pouvoir et « récits » dans les politiques publiques de l'Union européenne. » In : *RFSP*, 50 (2), pp255-275, p255.

On observe de manière plus générale que le « système d'action concret » institué par l'OFAJ aboutit rapidement à la construction de quatre grandes orientations de niveaux et de natures différents. La première, portée par les acteurs qui se représentaient l'OFAJ comme un outil de politique symbolique (de Gaulle et Adenauer par exemple), posait le principe de l'identité strictement franco-allemande de l'OFAJ. Cette orientation avait des implications bien au-delà de l'espace social des échanges franco-allemands de jeunes. Elle était porteuse d'un discours sur la place des relations franco-allemandes dans la société. Du point de vue formel, cette norme était par ailleurs de nature assez classique dans la mesure où elle était objectivée dans des textes officiels (1/).

La deuxième catégorie cognitive, qui n'opérait qu'au niveau des échanges franco-allemands de jeunes, affirmait que l'OFAJ avait pour vocation d'encourager l'apprentissage des langues française et allemande. Cette représentation de la place de l'OFAJ dans la société prenait également corps dans un certain nombre de textes ou dans des éléments aussi concrets que des choix budgétaires. Il apparaîtra toutefois que ces éléments matériels prenaient sens dans un ensemble de représentations plus informelles sur la place des langues française et allemande dans les relations entre les deux pays. L'idéologie des rencontres franco-allemandes de jeunes énonçait par exemple qu'il était anti-pédagogique de laisser les jeunes communiquer dans une tierce langue comme l'anglais (2/).

Les deux normes qui précèdent ont ceci de commun qu'elles sont relativement transparentes. Elles sont clairement la transposition en action publique concrète des représentations de l'OFAJ comme instrument de politique symbolique à l'étranger et comme outil pour la promotion linguistique. La troisième catégorie cognitive analysée ici nécessitera un travail de déconstruction plus important. Il s'agit d'une norme essentiellement informelle invitant les organisateurs et les jeunes à ne pas traiter, lors des rencontres, les thèmes relatifs à la Seconde guerre mondiale. L'analyse révélera que cette curieuse orientation anhistorique s'explique de plusieurs manières et qu'elle est notamment la traduction en « croyance pédagogique » des intérêts politico-administratifs issus de la lutte d'influence entre les deux Allemagnes : les jeunes de l'OFAJ devaient symboliser la naissance d'une « Allemagne (fédérale) nouvelle » (3/).

Le quatrième principe d'action fondateur de l'OFAJ – celui des échanges de masse – n'est pas la traduction en action publique concrète de tel ou tel intérêt politico-administratif particulier mais de tous à la fois. Il proclamait la « réconciliation » des deux pays suite à la multiplication des échanges. Nous montrerons que ce principe d'action était la clef de voûte

du « système de croyances »<sup>1476</sup>. Nous essaierons de comprendre comment ce récit sur la « réconciliation » par les « échanges de masse » facilita l'agrégation de tous les intérêts et de toutes les croyances susmentionnés dans ce que Paul Ricœur a appelé une « totalité signifiante » (4/).

Par rapport à d'autres études inspirées du même cadre théorique, cette enquête nous conduira à mettre l'accent sur l'importance de la dimension informelle des catégories cognitives et normatives produites par l'OFAJ. Il ne s'agit pas d'affirmer que celles-ci ne prirent pas aussi corps dans des éléments aussi concrets que des textes officiels ou des choix budgétaires (cf. 1/ et 2/). Mais une large part de l'action publique produite par l'Office prit la forme d'une « *idéologie* »<sup>1477</sup>, c'est-à-dire d'un ensemble de normes et de croyances *informelles* dont on trouve des traces dans des énoncés. Ce type de gouvernement des hommes par constitution de leur identité permet de comprendre le déploiement d'un pouvoir politique sur un segment de la société – les centaines de milliers de jeunes participant chaque année à ses programmes - indépendamment de tout contrôle formel.

## **1/ L'OFAJ comme symbole du partenariat spécial franco-allemand : le refus de la transformation en Office européen pour la jeunesse**

Le traité de l'Elysée établissait symboliquement un « partenariat spécial »<sup>1478</sup> franco-allemand. Cette relation particulière prenait corps dans un univers de sens particulier – la réconciliation des ennemis héréditaires – porté par des considérations d'ordre à la fois idéal - un désir de rapprochement probablement sincère de la part des auteurs de ce traité - et stratégique : faire taire les critiques quant au caractère militariste, anti-soviétique, anti-européen ou anti-atlantiste de cette alliance. Seule réalisation concrète du traité de l'Elysée, l'OFAJ fut rapidement conçu par les gouvernements français et allemands comme un outil de politique symbolique. Il donnait un supplément d'âme et d'authenticité à ce que les

---

<sup>1476</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

<sup>1477</sup> Sur le rapport entre idéologie et référentiel, voir : MÉRIAU (1995) « Référentiel, représentation(s) sociale(s) et idéologie(s). » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., pp49-68. L'idéologie est entendue ici en tant que discours déterminé par des intérêts politique (et non pas matériels).

<sup>1478</sup> Sur cette notion empruntée à Helen Wallace, voir note 183.

soviétiques appelaient la « *démagogie de la réconciliation* »<sup>1479</sup> (voir pp321-329). Nous reviendrons plus loin sur cette dimension de l'identité de l'Office quand nous nous interrogerons sur son poids dans la construction du sens au niveau des relations franco-allemandes (voir pp497-529). Nous analysons dans cette section comment cette représentation de l'OFAJ fut activée par les gouvernements. Ils refusèrent, à la demande du gouvernement français, que l'OFAJ devienne un « Office européen pour la jeunesse ».

La question du rapport de l'OFAJ à la construction européenne fut directement posée, au lendemain de sa création, par les associations de jeunesse françaises et allemandes. Nous avons vu que ces associations ne participèrent guère à la genèse concrète de l'Office sauf pour exiger un mode de régulation non coercitif et consolider un référentiel modernisateur sectoriel de la participation (voir pp349-354). Lors de la première réunion des mouvements de jeunesse français et allemands organisée par le nouvel organisme à Haus Lehbach en janvier 1964, les associations exprimèrent à l'unanimité le « *souhait* » de voir le « *régime monogamique du mariage franco-allemand* » se transformer en « *régime polygamique* »<sup>1480</sup>. En clair, elles demandaient la transformation de l'OFAJ en Office européen pour la jeunesse ou, à défaut, qu'il ouvrit ses programmes aux pays tiers.

Cette interprétation du traité et de l'Accord était rendue possible, nous l'avons vu, par le fait que « l'idéologie molle » qui présida à la création de l'OFAJ ne réglait pas de manière nette la question de son identité et de son échelle. Divers leaders politiques avaient laissé entendre au cours de l'année 1963 qu'une évolution de ce projet franco-allemand dans un sens européen était envisageable. Nous avons déjà cité le cas du ministre fédéral allemand de la jeunesse : « *le traité veut l'Europe ! L'interprétation d'une 'union à deux' contre les autres partenaires est erronée* »<sup>1481</sup>. En France, un député UNR déclara également en juin 1963 lors d'un débat à l'Assemblée nationale que « *cette découverte mutuelle de deux pays par deux jeunesses a une vertu exemplaire au regard de l'Europe (...). Cet organisme sera et demeurera entièrement ouvert. Nous n'aspérons à rien d'autre qu'à provoquer un écho*

---

<sup>1479</sup> Mémorandum adressé par l'Union soviétique (janvier 1963). <http://www.diplomatie.gouv.fr>

<sup>1480</sup> CAYRON (1964) « Méthodes des échanges franco-allemands. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Janvier-février 1964, 83, pp1 et 6.

<sup>1481</sup> « *Was der Vertrag will, das steht im Vertrag. Der Vertrag will Europa (...). Die Bersorgnis halte ich für völlig abwegig, dass hier etwa ein Bündnis von zweien gegen die übrigen Partner abgeschlossen worden sei* ». HECK (1963) « Garantie für eine weite Zukunft. » In : *Bulletin des Presse-und Informationsamtes der Bundesregierung*, pp1047-1048, p1047.

*profond en Italie, en Belgique, en Hollande, au Luxembourg, partout où l'esprit européen, c'est-à-dire la volonté d'échange des jeunes, anime le monde* »<sup>1482</sup>.

Une partie allait se disputer, en plusieurs manches, pour savoir jusqu'à quel point le caractère « franco-allemand » de l'OFAJ était négociable. Une première bataille tourna court, en 1963, sur la question du siège<sup>1483</sup>. La ville de Strasbourg se porta candidate pour accueillir le siège du futur organisme. Cette option fut rapidement écartée par crainte de voir l'OFAJ tomber sous l'influence du Conseil de l'Europe<sup>1484</sup>.

Un prélude de la lutte à venir se déroula au Conseil d'administration. Cette instance ne pouvait évidemment pas décréter la transformation de l'OFAJ en organisme européen. Elle pouvait en revanche statutairement décider l'ouverture de ses programmes à des pays tiers. Le ministre Bruno Heck proposa par exemple en décembre 1963 une telle ouverture à la hauteur de 10% des programmes<sup>1485</sup>. L'équilibre des forces au CA rendait a priori possible l'adoption de cette disposition à la majorité qualifiée requise des  $\frac{3}{4}$  des voix. Les associations privées, françaises comme allemandes (60% des voix) étaient toutes favorables à l'ouverture européenne. On savait par ailleurs que les deux représentants des Länder et le ministère fédéral de la famille et de la jeunesse étaient acquis à cette cause<sup>1486</sup>. Il ne restait plus qu'à convaincre le *Auswärtiges Amt* pour pouvoir passer en force contre les quatre voix du

---

<sup>1482</sup> Discours du député Pierre Comte-Offenbach, Assemblée nationale, Journal officiel, débats parlementaires, 14 juin 1963, Nr 64 AN, pp3339-3340

<sup>1483</sup> La question du siège posa toujours problème à l'OFAJ. Nous avons vu que la décision avait été prise au plus haut niveau de conférer, pour des raisons de politique symbolique, un statut international à l'OFAJ. Ce statut impliquait que l'Office ne disposât que d'un siège unique franco-allemand. L'existence d'un seul et unique siège posait problème car les deux gouvernements entendaient conserver une présence de l'OFAJ, d'une manière ou d'une autre, dans leur capitale. En juin 1963, cette question était le dernier point d'achoppement avant la conclusion de l'Accord. On s'entendit finalement sur une formule hybride : l'OFAJ disposerait de deux sections nationales, l'une à Paris, l'autre à Bonn, et d'un siège unique pour le Secrétariat général. Par souci d'équilibre, à la fin du mandat du premier secrétaire général français, un secrétaire général allemand fut nommé et le siège déménagea à Paris. En 1973, les gouvernements mirent fin à cette formule un peu lourde. Le siège de l'Office fut fixé à Bad Honnef, près de Bonn. Un bureau était maintenu à Paris.

<sup>1484</sup> Il est vrai qu'une autre considération se mêla à celle-ci. Indépendamment de leurs positions sur la question de la transformation de l'OFAJ en organisme européen, les ministères de la jeunesse entendaient exercer une véritable tutelle administrative sur l'Office. Ils rejetèrent par conséquent cette option comme toutes celles qui éloignaient trop l'OFAJ de Bonn et Paris (Sarrebriick, Metz...).

<sup>1485</sup> Bonn, 14.01.64, Aufzeichnung, betr. : DFJW, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Kulturabteilung, B94, 1611

<sup>1486</sup> En mars 1963, le ministre fédéral de la jeunesse donnait cette interprétation du traité : « *le traité est compris d'une manière telle en France et en Allemagne que le programme à venir doit rester ouvert à la jeunesse des autres peuples. Il n'est pas question de bilatéralisme ou autre* ». « *Der Vertrag sei von französischer wie von deutscher Seite so verstanden worden, dass die vorgesehenen Programme auch der Jugend der übrigen Völker offenstünden. Von Bilateralismus oder ähnlichem könne daher keine Rede sein* ». Der Bundesminister für Familien und Jugendfragen, Niederschrift über die Ergebnisse der Sitzung des Aktionsausschusses für Jugendfragen, 1.3.63, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Kulturabteilung, B94/IV5, 1487

gouvernement français<sup>1487</sup>. Celui-ci exerça une sorte de droit de veto, faisant savoir à son homologue allemand : que « *les représentants du gouvernement français ont reçu l'instruction de quitter la salle si une majorité des membres du CA venaient à soutenir cette disposition* »<sup>1488</sup>.

La vraie bataille commença quand la question d'une transformation radicale de l'identité de l'OFAJ fut posée au niveau politique. L. Erhard, qui succéda à Adenauer à la fin de l'année 1963, avait mené la fronde du Bundestag contre la politique « gaulliste » et « anti-atlantiste » d'Adenauer. Il n'était donc pas directement intéressé par l'entreprise de légitimation de la vocation binationale du traité dans laquelle de Gaulle et Adenauer avaient engagé cette institution. Il répondit donc favorablement aux desiderata des associations et se proposa, en janvier 1964, « *d'entretenir de ce problème le Général de Gaulle au cours de leurs prochaines conversations* »<sup>1489</sup>.

Le dossier fut en réalité d'abord transmis aux deux ministres chargés des questions de jeunesse. Maurice Herzog rendit compte en ces termes à son collègue des Affaires étrangères de son entrevue avec son homologue allemand :

*« le ministre fédéral m'a déclaré qu'il avait interprété les objectifs de l'Office dans le sens d'une ouverture européenne. Il m'a précisé qu'il avait affirmé publiquement cette position depuis la signature du traité, notamment devant la presse, le Parlement, auprès des Länder ainsi qu'auprès de l'opinion. Il m'a fait ressortir que si une interprétation stricte des textes devait être maintenue, il se trouverait gêné sur le plan politique. J'ai eu l'occasion de réaffirmer à mon interlocuteur que le gouvernement français s'en tenait pour le moment au texte du traité et aux statuts de l'Office. Nous n'avons pu que constater notre désaccord »*<sup>1490</sup>.

L'affaire remonta finalement, conformément à ce qu'avait annoncé L. Erhard, jusqu'au bureau du général de Gaulle. Le père fondateur de l'identité symbolique et binationale de l'OFAJ fit savoir que « *sa position demeur[ait] très ferme* »<sup>1491</sup>.

Les associations et le gouvernement de L. Erhard ne désarmèrent pas pour autant. Ils reçurent un soutien politique important : le 20 février 1964, le groupe SPD du Bundestag

---

<sup>1487</sup> Bonn, 14.01.64, Aufzeichnung, betr : DFJW, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Kulturabteilung, B94, 1611

<sup>1488</sup> « Falls die Mehrheit der Mitglieder des Kuratoriums ihn annehmen würde, sind die französischen Regierungsvertreter beauftragt, den Saal zu verlassen ». Bonn, 14.01.64, Aufzeichnung, betr : DFJW, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Kulturabteilung, B94, 1611

<sup>1489</sup> Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 20 janvier 1964, compte rendu de la réunion du 13 janvier 1964. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1659

<sup>1490</sup> Lettre de Herzog à M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, 16.01.64. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1664, OFAJ

<sup>1491</sup> MAE, Direction des affaires politiques, Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 18 février 1964, compte rendu de la réunion du 3 février 1964. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1659

déposa une proposition de loi qui demandait la transformation de l'OFAJ en Office européen pour la jeunesse :

*« Le gouvernement est prié : 1/ de mettre en œuvre la création d'un Office européen de la jeunesse. 2/ de prendre pour base de négociations multilatérales les conceptions et les moyens de financement de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Il y a lieu de convaincre les gouvernements européens de verser chaque année à un fonds commun, une contribution à verser en fonction de leur puissance et de leurs possibilités financières. Ce fonds doit avant tout servir à promouvoir les échanges et la collaboration entre les jeunes générations européennes de telle sorte qu'ils servent l'idée de l'intégration européenne »<sup>1492</sup>.*

La commission de la famille et de la jeunesse du Bundestag adopta la proposition mais l'amenda dans un sens plus réaliste en proposant la création d'un Office européen pour la jeunesse non pas à partir mais à côté de l'OFAJ<sup>1493</sup>.

L'affaire remonta une nouvelle fois jusqu'à de Gaulle, lequel maintint sa position : *« l'Office franco-allemand pour la jeunesse peut être considéré comme l'exemple le plus visible de ce qui a été fait pour appliquer le Traité du 22 janvier et la création d'un Office européen porterait un coup sensible à l'organisme qui a été mis sur pied. »<sup>1494</sup>*. Malgré les prises de positions d'autres personnalités importantes comme le maire de Berlin Willy Brandt, le gouvernement allemand dut prendre acte de la position inflexible de l'Élysée. En octobre 1964, le chef de la direction Europe du MAE estimait *« que le danger de voir les milieux officiels allemands prendre position en faveur d'une fusion de l'organisme franco-allemand dans un ensemble plus vaste est écarté »<sup>1495</sup>*. Bruno Heck se rétracta en effet, au nom du gouvernement allemand, en décembre 1964 : *« Dans l'état actuel des choses, et en raison du problème historique des rapports entre la France et l'Allemagne, l'Office franco-allemand pour la jeunesse ne peut être qu'un organisme bilatéral, de caractère spécifiquement franco-allemand »<sup>1496</sup>*. Lors de la séance du 9 décembre 1964, le Bundestag enterra finalement la proposition de loi déposée 10 mois plus tôt en la transformant en une résolution inoffensive sur la nécessité de développer les échanges avec les autres pays.

---

<sup>1492</sup> STROBEL (1965) *Rapport sur l'OFAJ*. Assemblée européenne.

<sup>1493</sup> LIEHR (1966) « Für Ein Europäisches Jugendwerk. » In : *Deutsche Jugend*, 2, pp365-370.

<sup>1494</sup> Cité par François Seydoux, MAE, Direction des affaires politiques, Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 3 mars 1964, compte rendu de la réunion du 24 février 1964. Europe, RFA, Direction des affaires politiques, vol 1599.

<sup>1495</sup> MAE, Direction des affaires politiques, Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 15 octobre 1964, compte rendu de la réunion du 5 octobre 1964. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1659

<sup>1496</sup> Le ministre des Affaires étrangères à Monsieur le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, Au sujet d'une déclaration du ministre fédéral de la famille et de la jeunesse, 20.10.64. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1664, OFAJ

Cet épisode de la contestation du caractère binational de l'OFAJ connut encore quelques soubresauts au cours des années 1960<sup>1497</sup>. Marie-Thérèse Chéroure, membre des premiers CA, se souvient que « *c'était toujours sous-jacent : 'Pourquoi deux ? Pourquoi seulement deux ?'* »<sup>1498</sup>. En 1968, un grand colloque fut par exemple organisé par l'OFAJ à l'hôtel Lutetia à Paris. Les organisations de jeunesse réitérèrent alors leur demande d'une plus grande ouverture européenne de l'Office<sup>1499</sup>.

Mais l'identité strictement binationale de l'Office s'institutionnalisa ensuite peu à peu. En 1976, le gouvernement français concéda une ouverture. Mais contrairement à ce qu'on a pu lire ici ou là<sup>1500</sup>, il importe de souligner son caractère anecdotique ou technique. L'Office ouvrit alors ses portes aux jeunes des autres pays européens (Europe communautaire et pays candidats) mais accompagnait cette possibilité de restrictions si drastiques qu'elle rendait son application difficile et marginale : l'ouverture était limitée à 5% des programmes ; les « tiers » ne devaient pas dépasser 30% du nombre total de participants de ces rencontres ; et l'Office ne prenait en charge leurs frais de déplacement qu'à partir de la frontière.

Cette histoire de la non-transformation de l'OFAJ en un organisme européen et de l'ouverture minimale de ses programmes aux « pays tiers » est une manifestation de l'utilisation par les gouvernements de l'OFAJ en tant qu'instrument de politique symbolique. Pour différentes raisons – l'importance accordée au « partenariat spécial » franco-allemand, la volonté de faire signe du caractère authentiquement pacifique de ce rapprochement – il était hors de question de porter atteinte à cette vitrine de la réconciliation franco-allemande. L'OFAJ ne prit donc pas de tournant européen au moment où le Conseil de l'Europe et la Commission européenne lancèrent les politiques européennes de jeunesse<sup>1501</sup>. Cet organisme

---

<sup>1497</sup> Par exemple : *Rapport sur la situation de la jeunesse et sur l'action entreprise dans le domaine de l'aide à la jeunesse* (traduit par l'OFAJ), (1965), Bonn : Ministère fédéral allemand de la famille et de la jeunesse. ; MAREK (1966) « Europäisches Jugendwerk als Ziel. » In : *Darmstädter Echo*, NEUSTADT (1972) « Modell für ein Europäisches Jugendwerk. » In : *Die Rheinpfalz Neustadt*, 13.12.1972.

<sup>1498</sup> Entretien avec Marie Thérèse Chéroure, ancienne administratrice de l'OFAJ, Paris, 15 mars 2004.

<sup>1499</sup> *Kongress DFJW 1968 = Colloque OFAJ 1968*. (1969), Paris : OFAJ.

<sup>1500</sup> MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit., pp81-82 ; TAVAGARIAN (2000) *Die trilateralen Programme des DFJW im Rahmen des 'Weimarer Dreiecks'. Magisterarbeit*. Jena : Universität Jena ; ALBRECHT (2003) « Das DFJW als Avangardist des internationalen Jugendaustauschs : Die Drittländerprogramme des Jugendwerks. » In : BOCK, *Deutsch-französische Begegnung* Op. Cit., pp287-302. Ces auteurs reprennent un peu vite à leur compte l'argumentation développée par le service de communication de l'OFAJ sur son « exemplarité » par rapport aux programmes européens. Les responsables reconnaissent en interne que ces programmes dits « trilatéraux » « *n'ont jamais eu beaucoup de succès* ». Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 18 août 2005.

<sup>1501</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

joua même plutôt un rôle de point de veto, expliquant en partie la faiblesse congénitale de celles-ci (voir Document 13/ en annexe, p643).

Cet épisode témoigne ensuite de la clarification de l'idéologie molle de l'année 1963. On se souvient que des formulations ambiguës avaient facilité le ralliement à l'OFAJ d'une partie des « atlantistes » de Bonn et des associations privées engagées dans des échanges avec tous les pays européens. La bataille que les gaullistes remportèrent contre l'hypothèse d'une ouverture de l'OFAJ à l'Europe, suite à l'engagement personnel du premier d'entre eux, fut définitive : il ne fut plus question à partir des années 1970 de transformer l'OFAJ en Office européen.

Cette histoire constitue enfin un bon exemple d'institutionnalisation, à travers l'OFAJ, d'une catégorie cognitive de niveau global, en l'occurrence d'une interprétation particulière de la place des relations franco-allemandes dans le système international et européen. Nous reviendrons plus loin sur ce point : l'affirmation du caractère strictement binational de l'Office contribua à la fixation des représentations et des normes sur le « partenariat spécial franco-allemand », cette idée selon laquelle la France et l'Allemagne seraient engagées dans une communauté de destin binationale, avec l'OFAJ comme fer de lance, à l'intérieur du cadre européen (voir pp497-529).

On remarquera enfin que la représentation de l'OFAJ comme un organisme strictement franco-allemand trouva aussi une expression dans l'espace plus local des échanges franco-allemands de jeunes. Elle fut en effet légitimée au niveau des rencontres dans un principe d'action affirmant qu'il était plus pédagogique de se rencontrer par groupes binationaux plutôt que multinationaux. Ce discours a toujours semblé étrange à certains observateurs. Nous citons ici un fonctionnaire du Quai d'Orsay qui supervise également les politiques européennes de jeunesse :

*« Ce qui m'a toujours surpris un peu, quand je suivais le dossier au début, (...) ils disaient : 'il faut passer par les échanges bilatéraux pour aller vers les échanges européens, trilatéraux ou à quatre ou cinq partenaires et j'ai du mal à saisir la légitimité de cela. La légitimité institutionnelle oui ! (...) Mais on peut faire le raisonnement exactement inverse : un jeune qui dans un programme a affaire à cinq ou six nationalités, c'est tout aussi enrichissant, si ce n'est davantage, et il vivra tout autre chose qu'une relation bilatérale. Mais longtemps, l'OFAJ a présenté cela comme si c'était la porte vers le multilatéral (...) je trouve qu'ils se sont souvent enfermés dans cette attitude là, un peu dogmatique »<sup>1502</sup>.*

---

<sup>1502</sup> Entretien avec un fonctionnaire de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay, Paris, le 21 janvier 2005

Les entretiens menés avec les « multiplicateurs »<sup>1503</sup> prouvent toutefois que cette norme et cette croyance sur les vertus pédagogiques des « rencontres à deux » connut une large diffusion dans « l'environnement »<sup>1504</sup> de l'Office franco-allemand. Ces usagers de l'OFAJ présentent cet organisme comme le « *nec plus ultra* » de la coopération en matière de jeunesse, c'est-à-dire comme une institution particulièrement soucieuse de la qualité des rencontres. Contrairement à la Commission européenne ou au Conseil de l'Europe, l'OFAJ n'encourage pas les « *échanges touristiques* »<sup>1505</sup>. W. Linckelmann, Secrétaire général adjoint de l'Office de 1974 à 1978, a essayé d'encourager l'ouverture de l'Office aux pays tiers. Il nous a expliqué s'est heurté au « *refus des associations* [qui disaient] '*il faut l'exclusivité ; on ne doit pas toucher à la valeur du franco-allemand*' »<sup>1506</sup>.

## **2/ L'OFAJ comme politique de promotion des langues française et allemande de l'autre côté du Rhin**

Le deuxième volet principal de l'action publique produite par l'OFAJ au lendemain de sa création concerne la promotion linguistique. Nous avons vu que le ministère de l'Education nationale et le MAE étaient particulièrement intéressés par cette question (voir pp304-314). En novembre 1963, le ministre français de l'Education nationale rencontra le plénipotentiaire représentant les ministres des Cultes des Länder. Ils demandèrent à l'OFAJ « *de favoriser, par*

---

<sup>1503</sup> Voir note suivante.

<sup>1504</sup> La notion « d'environnement organisationnel », « d'environnement négocié » ou de « relais organisationnels » renvoie à l'idée que les frontières des organisations formelles sont perméables. Un certain nombre d'acteurs s'identifient aux organisations même s'ils n'en sont pas formellement membres. C'est le cas des « multiplicateurs » ou « permanents pédagogiques » de l'OFAJ. Dans le jargon de l'Office, un « multiplicateur » est une personne qui joue un rôle particulier dans la socialisation des jeunes. Il « démultiplie » ainsi l'action pédagogique de l'Office. Un certain nombre d'entre eux, appelés « permanents pédagogiques », sont liés par contrat à l'OFAJ. Ils s'agit généralement des responsables du secteur international des grandes associations. L'Office prend en charge une partie de leur salaire. En échange, ils sensibilisent les animateurs de rencontres de leurs structures aux orientations de l'institution. On remarquera que ces « permanents pédagogiques » parlent de l'Office à la première personne : « *Moi je suis à l'OFAJ depuis maintenant 30 ans* ». Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 12 avril 2004. Sur la notion « d'environnement négocié » ou de « relais organisationnel », voir notamment : CROZIER et FRIEDBERG (1992 (1977)) *L'acteur et le système*. Op. Cit., pp139-140, FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p98.

<sup>1505</sup> Entretien avec un « permanent pédagogique » de l'OFAJ, ancien fonctionnaire du programme « Jeunesse pour l'Europe », Paris, 30 septembre 2004.

<sup>1506</sup> Entretien avec Wolfgang Linckelmann, ancien Secrétaire général adjoint de l'OFAJ, (1974-1978), ancien sous-directeur jeunesse au ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Bonn, le 13 octobre 2004.

*priorité, les échanges de jeunes qui étudient la langue de l'autre pays* »<sup>1507</sup>. L'action menée par l'Office dans ce domaine est intéressante à analyser car elle donne à voir trois modalités différentes de l'intervention de cette agence dans la société : l'incitation financière (a/), l'établissement de règles formelles (un cas rare et marginal comme nous le verrons) (b/) et surtout l'établissement de normes informelles comme celle qui proscrivait l'usage de l'anglais dans les rencontres (c/).

### a/ La politique d'incitation financière analysée du point de vue de l'approche cognitive

L'OFAJ se présente tout d'abord comme un organisme de redistribution de ressources, c'est-à-dire de régulation par « *incitation financière* »<sup>1508</sup>. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'analyse de ces politiques ne se résume pas à celle des rapports de force au sein de l'instance chargée de la répartition des subventions (en l'occurrence le Conseil d'administration). Nous montrons dans ces pages que la politique de distribution de ressources menée par l'OFAJ afin d'inciter les jeunes à apprendre la langue du pays voisin est une manifestation particulière de l'imposition de la représentation de cet organisme comme outil au service de la promotion linguistique.

Emery Roe a mis en évidence que les budgets gagnent à être analysés comme des « *textes* » au sens de la théorie littéraire<sup>1509</sup>. A travers sa métaphore des « *textes budgétaires* », cet auteur signifie que les budgets ne se différencient guère d'un objet canonique de la théorie littéraire : les mythes. Comme les mythes, les budgets n'ont pas d'auteur à proprement parler. Ils sont produits à des niveaux multiples et surtout ré-interprétés à tous les échelons. Ils ne prennent donc pas sens indépendamment de leurs « con-textes » cognitifs et normatifs. Concrètement, il ne sert à rien de décréter l'augmentation des ressources allouées à telle ou telle catégorie si les subventions se perdent, par défaut d'une structure de sens, entre le niveau de la décision et celui de la mise en œuvre. Cette analyse invite à un renversement de perspective sur la question du pouvoir : « *C'est vrai, l'ancien syllogisme vaut toujours : qui dit*

---

<sup>1507</sup> Note pour la direction des affaires politiques, coopération franco-allemande sur les plans de la culture, de l'enseignement et de la jeunesse depuis juillet 1963, 15 novembre 1963, (Basdevant). Archives du MAE, 1665.

<sup>1508</sup> BALDWIN et CAVE (1999) *Understanding Regulation*. New York : Oxford University Press.

<sup>1509</sup> Voir son chapitre intitulé « Repetitive Budgeting », in : ROE (1994) *Narrative Policy Analysis*. Op. Cit.

*argent dit pouvoir ; les budgets sont de l'argent, donc les budgets sont le pouvoir. Mais ce syllogisme se trouve amplifié. Le pouvoir qu'on lit dans la répétition budgétaire est celui de différents co-auteurs qui refont le budget, en partie ou en totalité, à des moments différents et de manières différentes »<sup>1510</sup>.*

Cette perspective est pertinente pour comprendre la politique d'incitation financière à l'apprentissage de la langue menée par l'OFAJ depuis sa création. On observe en effet que la structure du budget de l'Office a sur ce point légèrement changé depuis sa création. L'Office consacrait en 1964 environ 19% de son budget d'intervention à l'action linguistique (contre 32% en 2004), et ce de la manière suivante :

- Environ 7% pour les échanges scolaires (13% en 2004). Cette ligne budgétaire permet de subventionner les séjours et voyages de nombreux écoliers, collégiens et lycéens dans l'autre pays. La plupart des groupes qui bénéficient de ces subventions sont des classes d'allemands ou de français.
- 5% pour les échanges ou les voyages d'étudiants (9% en 2004)<sup>1511</sup>. La dimension linguistique est évidemment importante pour ce type d'échanges, qu'il s'agisse d'étudiants en français, de germanistes ou d'autres jeunes partant faire un séjour d'étude dans l'autre pays.
- 6% pour la « promotion linguistique » à proprement parler (10% en 2004). Ces 6% englobaient les subventions pour les cours de langue dans l'autre pays et les aides aux institutions qui offrent de tels enseignements<sup>1512</sup> (voir Document 15/ en annexe, p649).

L'optique proposée par Roe incite à faire l'hypothèse que l'existence d'un projet cognitif et normatif clair et partagé fut une condition nécessaire<sup>1513</sup> à la mise en œuvre concrète et efficace de cette politique d'incitation financière. Cette condition existait lors du lancement de l'OFAJ. Nous reviendrons sur ce point. Une croyance largement

---

<sup>1510</sup> « True, the older syllogism still holds : money is power, budgets are money, so budgets represent power. It is realized in a vastly different way than before, however. The power we see in repetitive budgeting is that of different budget rewriters in different times and in different ways remaking the budget, in whole and in part ». Ibid., p27.

<sup>1511</sup> Voir sur ce point l'article détaillé de C. Defrance : DEFRANCE (2003) *Der Universitätsaustausch in den Begegnungsprogrammen des DFJW : 1963-2003*. Leske : Opladen.

<sup>1512</sup> Cette action de promotion linguistique des deux langues détonnait avec le mode le plus courant de l'action de l'OFAJ : la distribution de ressources pour les rencontres de jeunes. Elle était toutefois permise par l'Accord de 1963, lequel autorisait l'OFAJ à soutenir le « développement des institutions extra-scolaires qui se consacrent à la diffusion de la langue de l'un ou de l'autre pays » (article 2-g/). Concrètement, l'Office participait à la prise en charge des frais de fonctionnement de ces centres de langues.

<sup>1513</sup> Peut-être insuffisante si l'on en croit les discours sur la crise de l'enseignement de l'allemand en France et du français en Allemagne.

institutionnalisée affirmait que l'apprentissage de la langue de l'autre et la communication en français ou en allemand étaient des conditions nécessaires pour une bonne compréhension. Signalons par exemple qu'en 1971, on considérait, sondages à l'appui, que « *ceux qui n'ont pas appris l'allemand sont plus enclins à évoquer ces images négatives* [les préjugés nationalistes]. *Il semble donc que l'apprentissage de la langue allemande aille de pair avec une moindre fréquence des représentations négatives, sans qu'on puisse dire dans quelle mesure l'un procède de l'autre* »<sup>1514</sup>.

Les croyances de ce type facilitèrent la concrétisation de cette politique de promotion linguistique. L'ancien responsable du secteur linguistique de l'Office nous a raconté cette anecdote, qui en dit long sur la fluidité induite par l'existence, au cours des premières années, de ces représentations :

*« Après la création de l'OFAJ, il y a eu un tas d'initiatives en Allemagne, pour l'apprentissage de la langue. Connaissant les possibilités financières de ce nouvel OFAJ – c'était énorme ! Enorme !, je me suis dit : 'et si on demandait une contribution à ce nouvel OFAJ pour renflouer les finances de nos Goethe Institut en France ?'. Il y en avait 7 à l'époque. J'ai court-circuité le chef du bureau financier pour injecter 720 000 DM. Une fortune en 1964 »*<sup>1515</sup>.

On peut par ailleurs penser, même si on n'a aucun moyen pour le vérifier, que les croyances en la légitimité d'une action de promotion linguistique encouragèrent l'ensemble des jeunes qui participaient aux échanges de l'Office (200 à 300 000 par an au cours des années 1960, voir Document 15/ en annexe, p649) à apprendre ces deux langues. On constate en effet que le niveau d'apprentissage de l'allemand en France remonta au lendemain de la création de l'OFAJ.

---

<sup>1514</sup> « Un sondage dans les lycées parisiens et munichois. Une nette tendance à balayer les stéréotypes et les préjugés. » (1971), In : *Pariser Kurier*, 3.7.1971.

<sup>1515</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 18 août 2005

**Tableau 3/ Répartition des élèves de sixième selon la première langue étudiée (France métropolitaine. Public + Privé)<sup>1516</sup>**

|         | ANGLAIS | ALLEMAND | AUTRES | TOTAL |
|---------|---------|----------|--------|-------|
| 1959-60 | 79.3    | 10.7     | 10     | 100   |
| 1964-65 | 78.1    | 15.9     | 6      | 100   |
| 1969-70 | 79,8    | 16.0     | 4.2    | 100   |
| 1975-76 | 82.9    | 13.9     | 3.2    | 100   |
| 1980-81 | 83.8    | 13.1     | 3.1    | 100   |
| 1985-86 | 86.4    | 11.5     | 2.1    | 100   |
| 1990-91 | 86.1    | 12.7     | 1.2    | 100   |
| 1995-96 | 88.1    | 11.0     | 0.9    | 100   |
| 2003-04 | 91.5    | 7.5      | 1      | 100   |

Ce niveau commença à redescendre à partir des années 1970. En 2004, les auteurs du rapport de la mission d'information parlementaire sur l'OFAJ critiquèrent sévèrement le maigre bilan de l'action linguistique de l'Office<sup>1517</sup>. Ils l'invitèrent à consacrer plus d'argent pour la langue. On constate en réalité que la part du budget de l'OFAJ directement consacrée à cette question eut plutôt tendance à augmenter au cours de ces quarante ans (19% en 1964, 32% en 2004) (voir Document 15/ en annexe, p649). Si tant est que l'OFAJ joue un rôle en la matière, le nœud du problème est plutôt cognitif. Les fonctionnaires de l'Office et les organisateurs de rencontres ne croient plus autant aujourd'hui qu'hier, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons, à l'importance de la langue pour la compréhension entre les partenaires. Une thèse circule depuis quelques années dans l'espace des échanges franco-allemands de jeunes d'après laquelle « *le lien, souvent conçu comme un jeu mécanique entre langues et communications, est une illusion pédagogique* »<sup>1518</sup>. Nous nous interrogerons plus

<sup>1516</sup> Source : Ministère de l'Éducation Nationale. Direction Chargée de la Prévision. Service Central des Statistiques et des Sondages. Nous n'avons pas pu reconstituer de statistiques claires en ce qui concerne l'apprentissage du français en Allemagne du fait de l'éclatement du système d'éducation en fonction des Länder.

<sup>1517</sup> BUR et SCHOKENHOFF (2004) *Rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale et du Bundestag sur l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse*. Paris : Assemblée Nationale ; Deutscher Bundestag.

<sup>1518</sup> DEMORGON (1989) *L'exploration interculturelle*. Paris : Arman Colin, p127-129.

loin sur les raisons de l'abandon de la croyance dans les vertus pédagogiques de la langue. Signalons simplement que sa déconstruction au cours des années 1970 est contemporaine du retour à la baisse de l'enseignement du français en Allemagne et de l'allemand en France.

## b/ L'établissement de règles formelles peu contraignantes sur la place de la langue dans les rencontres

Nous écrivions plus haut que l'exemple de la politique linguistique de l'OFAJ est intéressant car il permet de passer en revue les différents modes d'intervention de l'Office. Le deuxième volet de son action prenait la forme de la diffusion de règles, c'est-à-dire de normes formelles, proscrivant l'usage de l'anglais dans les rencontres. On s'apercevra toutefois rapidement que ce mode de régulation était marginal car vraisemblablement inopérant.

L'OFAJ noue des contrats avec les organismes (associations de jeunesse, écoles, comités de jumelage, etc.) qu'il subventionne. L'organisme qui bénéficie d'une aide de l'Office s'engage à respecter un certain nombre de règles contenues dans un texte : les *Directives/Richtlinien*. La portée politique de ce texte ne doit pas être surévaluée<sup>1519</sup>. Il s'agit d'un document essentiellement pratique à destination des organisateurs : quelle est la limite d'âge pour les participants ? Combien de temps doit durer une rencontre ? etc. Les entretiens menés auprès des « permanents pédagogiques »<sup>1520</sup> révèlent un réel attachement de ces acteurs à ce « contrat ». Or les *Directives* énoncent un certain nombre de règles concernant la place de la langue dans les rencontres. Le point 2.3.1 stipule par exemple « *qu'une préparation linguistique appropriée doit être accomplie dans toute la mesure du possible* ».

On perçoit cependant immédiatement les limites de ce pouvoir formel de régulation. L'OFAJ n'a guère de moyens pour vérifier l'application effective de ces règles. Pour reprendre une expression de Zan et Ferrante, il ne peut contrôler que le déroulement formel des rencontres (nombre de participants, durée, choix du thème et du programme) ; il n'a pas directement de prise sur les résultats (la diffusion de la langue, la socialisation effective des

---

<sup>1519</sup> On signalera simplement que les *Directives* furent modifiées à plusieurs reprises par le Conseil d'administration, notamment en 1969 et en 1974 et que les premières comportaient quelques prescriptions politiques. En écho avec la lutte d'influence Est/Ouest autour de la jeunesse, les premières versions de ces textes assignaient par exemple à ces rencontres la mission de contribuer « au renforcement de l'esprit de liberté et de démocratie dans les deux pays » (jusqu'en 1969). Ces versions anciennes des *Directives* sont entreposées à l'OFAJ.

<sup>1520</sup> Sur cette notion empruntée au jargon de l'OFAJ, voir note 1504.

jeunes, etc.)<sup>1521</sup>. L'Office demande bien à ses « partenaires » de lui remettre un rapport à la fin de chaque rencontre. On se gardera cependant bien de surestimer la contrainte exercée par ces normes : « *On sait que tous les comptes rendus de sessions sont bidons. On le sait. C'est-à-dire qu'ils sont faits par des gens qui ont la technique demandée par l'OFAJ, par les bureaux, etc. Toutes nos observations participantes montrent qu'il y a le discours pour l'institution et le discours à la base* »<sup>1522</sup>. C'est la raison pour laquelle la diffusion de la norme emprunta surtout des canaux plus informels.

### c/ La diffusion d'une croyance sur les vertus pédagogiques de l'échange dans les langues maternelles

Nous avons fait allusion à ce point plus haut : une composante moins visible mais néanmoins essentielle de l'action linguistique de l'OFAJ prenait la forme d'une norme informelle qui proscrivait l'usage de l'anglais ou de toute autre langue de communication que le français et l'allemand dans les rencontres. Une ancienne « permanente pédagogique » de l'OFAJ se souvient de la force de cet interdit : « *que (...) les jeunes parlent anglais ensemble. C'était [rires] l'horreur absolue* »<sup>1523</sup>. L'enquête révèle en effet que la diffusion de cette norme à tous les échelons – qu'il s'agisse des fonctionnaires de l'Office, des organisateurs de rencontres ou des jeunes – fut importante à l'origine. Conformément au constat esquissé plus haut, nous observerons que la norme informelle proscrivant l'usage de l'anglais dans les rencontres s'appuyait sur une croyance quant à l'importance de la communication dans les langues maternelles (le français et l'allemand).

On sait l'importance des représentations et des croyances dans la légitimation des normes. Michel Dobry fait de cette question, après Weber, « *le paradigme central de la légitimité* »<sup>1524</sup>. Jacques Demorgon, qui a effectué beaucoup d'observations participantes à l'OFAJ, se souvient de la force de ce discours : « *Dans les rencontres, il y a souvent une confusion ; communiquer serait le résultat d'une connaissance des langues et hors de là,*

---

<sup>1521</sup> FERRANTE et ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Op. Cit.

<sup>1522</sup> Entretien avec Rémi Hess, Professeur de sciences de l'éducation à l'université de Paris VIII, Paris, le 15 avril 2004

<sup>1523</sup> « *Dass, (...), die Jugendlichen English zusammen sprechen würden. Es war [rires] der Horror per se* ». Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, Berlin, le 8 novembre 2004

<sup>1524</sup> DOBRY (2003) « Légitimité et calcul rationnel. Remarques sur quelques 'complications' de la sociologie de Max Weber. » In : FAVRE et SCHEMEIL, *Etre gouverné*. Op. Cit., pp127-147, p127.

*point de salut* »<sup>1525</sup>. Une représentation sociale fortement naturalisée dans l'espace social dominé par l'OFAJ affirmait en effet que la langue (maternelle) est le support de la culture de telle sorte qu'il serait vain de prétendre faire la connaissance véritable d'un Allemand (d'un Français) dans une tierce langue.

Cette image de la langue (maternelle) comme vecteur de la culture, où l'on aura reconnu une certaine influence bergsonienne<sup>1526</sup>, était une « croyance » au sens le plus commun du terme : elle n'était pas engagée dans une logique de correspondance avec la réalité. Les acteurs la tenaient pour vraie indépendamment de toute considération rationnelle ou scientifique.

On pourrait dire, avec P. Bezes, que l'adhésion à cette croyance était étroitement liée à des effets de position<sup>1527</sup>. Elle faisait sens pour l'enseignant de langue s'appuyant sur l'Office pour organiser un voyage de classe dans l'autre pays ou pour l'étudiant en études germaniques ou romanistiques qui sollicitait une bourse pour venir étudier en Allemagne ou en France. En 1955, « l'association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public » demandait par exemple le renforcement de l'apprentissage de l'allemand en France et du français en Allemagne au nom de ce lien entre langue et compréhension entre les peuples : « *Enfin, dernier argument que nous osons à peine répéter, mais qui n'en reste pas moins valable parce qu'il tombe sous le sens : un rapprochement est-il possible entre deux peuples qui ne s'entendent pas ? Toutes les guerres passées n'ont-elles pas appris aux Allemands et aux Français qu'ils devaient avant tout se comprendre ?* »<sup>1528</sup>. Cette matrice cognitive et normative n'était en revanche pas « naturelle » au responsable d'une association de jeunesse ou à l'animateur d'un comité de jumelage souhaitant faire découvrir un pays étranger à un groupe de jeunes. Pour la majeure partie du public de l'OFAJ, la sensibilisation à la langue du partenaire ne constituait pas, « naturellement », une condition nécessaire au rapprochement des deux jeunes. Ces acteurs, l'OFAJ sut les intéresser<sup>1529</sup>.

Cette croyance qui appartenait, comme d'autres représentations contradictoires, à la pensée sociale, fut diffusée à l'OFAJ par les acteurs les plus attachés à la représentation de

---

<sup>1525</sup> DEMORGON (1989) *L'exploration interculturelle*. Op. Cit., p124.

<sup>1526</sup> BERGSON (1985) *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Paris : PUF.

<sup>1527</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

<sup>1528</sup> Note signée E. Handrich, professeur agrégé des universités, président de l'association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public, mai 1955, Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin, Europaabteilung, B24-11.

<sup>1529</sup> Au sens de la sociologie de la traduction. CALLON (1986) « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. » In : *L'année sociologique*, 36, pp169-208.

l'Office comme outil au service de la promotion linguistique, en particulier le ministère des Affaires étrangères. En témoigne cette note d'août 1963 où transparaît clairement une controverse avec les services de Maurice Herzog quant aux modalités du rapprochement des deux jeunesse :

*« Certes il ne s'agit pas de nier l'attrait que le sport exerce sur la jeunesse, mais encore ne faut-il pas perdre de vue l'objectif majeur de l'Office, qui est de renforcer la compréhension entre les jeunes français et les jeunes allemands grâce à une meilleure information et connaissance mutuelle des civilisations des deux pays. A cet effet, l'enseignement de la langue du partenaire doit jouer un rôle capital, non seulement à l'école, mais en dehors de l'école par le développement des institutions qui se consacrent à la diffusion de la langue de l'un et l'autre pays »*<sup>1530</sup>

Les entretiens que nous avons menés suggèrent une forte réception de ce discours à l'OFAJ (chez les agents) et du côté des animateurs socialisés au cours des années 1960. En témoigne cet extrait d'un entretien avec un « permanent pédagogique » français, vieux compagnon de route de l'OFAJ, condamnant l'usage de l'anglais au nom de ce lien entre langue et culture : *« Quant à la langue, bon ben la langue, là je crois qu'on est dans un processus qui n'est pas seulement franco-allemand : quelle image on se fait d'une langue comme outil de communication et comme vecteur d'une culture ? »*<sup>1531</sup>. On a par ailleurs quelques raisons de penser que la norme structurait fortement les comportements de jeunes eux-mêmes. Des observations participantes furent effectuées dans les rencontres de l'OFAJ à partir des années 1970. Lucette Colin, chercheur en sciences de l'éducation à Paris relate par exemple ce cas édifiant : *« Nous avons été frappée par une élève française d'origine turque venant demander de l'aide à son enseignante pour communiquer avec une jeune Allemande, elle aussi d'origine turque, alors qu'elles disposaient, toutes les deux, d'un moyen de communication très perfectionné qui n'était autre que leur langue maternelle »*<sup>1532</sup>.

Ces exemples signalent que la régulation exercée par les gouvernements à travers l'OFAJ prit essentiellement la forme de la diffusion de normes informelles légitimées par des croyances. Nous constatons dans la section suivante que les normes, les croyances et les

---

<sup>1530</sup> Note pour le cabinet du ministre, OFAJ, 20 août 1963, Fr. Charles Roux. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1664.

<sup>1531</sup> Entretien avec un « permanent pédagogique » de l'OFAJ, ancien fonctionnaire du programme « Jeunesse pour l'Europe », Paris, 30 septembre 2004

<sup>1532</sup> COLIN (1996) « Les échanges de classes en école primaire. Formation linguistique, formation interculturelle. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Anthropos, p68. A l'OFAJ, Lucette Colin a aussi publié, entre autres : COLIN, HESS et WEIGAND (1996) *La relation pédagogique dans les rencontres interculturelles. OFAJ : Textes de travail, n°11*. Paris : OFAJ.

représentations informelles jouèrent également un rôle très important dans le transcodage<sup>1533</sup> de l'intérêt pour l'OFAJ comme paravent contre l'influence des communistes sur la jeunesse.

### **3/ L'OFAJ comme vitrine du renouveau démocratique et pacifique de la RFA**

On se souvient qu'un autre groupe d'acteurs s'était intéressé à l'OFAJ au moment de sa création dans un contexte de rivalité entre les deux Allemagnes. Ils avaient vu dans l'Office un moyen afin de contrecarrer l'offensive de charme de la RDA en direction de la jeunesse française. Depuis le début des années 1950, la rhétorique sur la « réconciliation par la jeunesse » constituait une arme symbolique efficace face aux slogans internationalistes et anti-impérialistes brandis par les communistes (voir pp241-245). Nous observons dans cette section que l'OFAJ transcoda cet intérêt dans une matrice cognitive un peu plus précise.

Ce transcodage est intéressant à analyser car l'intérêt dont il est question – la représentation de l'OFAJ comme paravent anticommuniste – ne pouvait pas dire son nom. Nous verrons que certains acteurs pensèrent dans un premier temps pouvoir traduire cet intérêt de manière directe, en insérant par exemple dans les rencontres des conférences où la RDA était dépeinte comme un régime totalitaire. Il apparaîtra cependant que cette pédagogie ouvertement politique fut rapidement jugée inappropriée. La représentation de l'OFAJ comme instrument de communication anticommuniste passa davantage par la diffusion, sous la forme de normes et de représentations informelles, d'une image vitrine de la RFA.

L'analyse de ce transcodage suit la logique suivante : nous constatons tout d'abord que l'enjeu de la lutte d'influence entre les deux Allemagnes autour de la jeunesse ne désenfla pas au lendemain de la création de l'OFAJ (a/). Nous étudions ensuite le point esquissé plus haut : l'Office franco-allemand pour la jeunesse balbutia quelque peu dans la traduction de cet intérêt. Il relaya les campagnes du gouvernement fédéral visant à présenter la RDA comme un régime totalitaire avant de prendre acte du fait que cette pédagogie était mal acceptée par les jeunes français (b/). Nous montrons ensuite qu'il opta finalement pour un mode d'action plus indirect : la diffusion d'une norme qui invitait les jeunes à ne pas évoquer les sujets liés à la

---

<sup>1533</sup> Sur cette notion empruntée à Pierre Lascoumes, voir nos commentaires pp241-245.

Seconde guerre mondiale. Après avoir présenté les principaux modes d'expression de cette norme (c/), nous montrons qu'elle était la traduction directe de l'image de la jeunesse allemande comme symbole de l'Allemagne (fédérale) nouvelle (d/).

#### a/ La concurrence Est/Ouest autour de la jeunesse ne s'apaise pas au lendemain de la création de l'OFAJ

On se souvient que l'OFAJ vit le jour sur fond d'exacerbation de la rivalité entre les deux Allemagnes autour de la jeunesse française (voir pp333-343). La RDA avait lancé une offensive de séduction au début des années 1960. Malgré la faiblesse relative des moyens d'action des institutions culturelles franco-est/allemandes créées à cette occasion, le gouvernement de Bonn s'était vivement inquiété de ces initiatives. La création de l'OFAJ devait permettre à la RFA de (re)conquérir les cœurs des jeunes français. On constate que la fièvre tarda quelques années avant de redescendre.

La RDA et les communistes français réagirent vivement à la création de l'Office. Dans une déclaration commune, la FDJ et l'UCJF appelèrent « *la jeunesse de leurs pays et la jeunesse de l'Allemagne de l'Ouest ainsi que du territoire particulier de Berlin Ouest à engager toutes leurs forces pour la consolidation de la paix et contre la réalisation des plans mortels de guerre atomique de Bonn* »<sup>1534</sup>. Les organisations sœurs syndicales et politiques se joignirent à ce concert de protestations. La CGT et son homologue Est-allemande dénoncèrent cette « *entreprise d'échanges de jeunes à une large échelle ayant pour but de soutenir la politique de guerre menée par les gouvernements de France et d'Allemagne de l'Ouest* »<sup>1535</sup>. Le PCF et le SED ne furent pas en reste. Suite à une réunion tripartite avec le KPD<sup>1536</sup> de Berlin ouest, les trois partis réaffirmèrent en janvier 1964 « *leur volonté de s'engager pour une véritable amitié entre le peuple français et allemand et sa jeunesse. Cette amitié contredit le pacte conclu il y a un an par le gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest et la France. (...)*

---

<sup>1534</sup> « *Beide Seiten [die FDJ und die französische kommunistische Jugend] appellieren an die Jugend ihrer Länder und an die Jugend Westdeutschlands, sowie des besonderen Territoriums Westberlin, all ihre junge Kraft für die Sicherung des Friedens, gegen die Realisierung der todbringenden Bonner Atomkriegspläne einzusetzen* ». Gemeinsames Kommuniqué, 30.8.63, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Abteilung DDR, Berlin-Lichterfelde, DY/30/IVA2/20, Nr 465.

<sup>1535</sup> « *Grossangelegtes Unternehmen handelt, die Jugend zu tauschen, um sie zu Unterstützung der von den Regierungen Frankreichs und Westdeutschlands betriebenen Kriegspolitik zu gewinnen* ». ROQUES (1963) « Und was wird aus Europa ? Ein Millionwerksucht eine Konzeption. » In : *Vorwärts Bonn*, 25.12.1963.

<sup>1536</sup> *Kommunistische Partei Deutschlands.*

*La jeunesse de France et d'Allemagne se verra touchée par ce traité qui abuse de l'aspiration de la jeune génération à une amitié vraie* »<sup>1537</sup>. Nous multiplions ces citations afin de bien mettre en évidence que c'est essentiellement par les mots que la RDA réagit à la création de l'OFAJ : U. Pfeil a montré dans son étude sur la RDA que celle-ci n'eut jamais les moyens concrets pour rivaliser avec les institutions culturelles mises en place par l'Allemagne occidentale<sup>1538</sup>.

Ces mots parvinrent évidemment jusqu'aux oreilles des autorités de France et d'Allemagne fédérale. En juillet 1964, le ministre fédéral de la jeunesse fit part à son homologue français de ses inquiétudes par rapport aux « *efforts des autorités de la zone d'occupation soviétique pour miner l'action de l'Office* »<sup>1539</sup>. Le CA de l'OFAJ fut amené à évoquer ce problème. Dans une note informelle remise à son collègue du ministère de la Jeunesse, un fonctionnaire du MAE prenait acte des préoccupations des administrateurs allemands : « *Allemands inquiets de la multiplication des échanges avec l'Allemagne de l'Est ; on les rassurera en les réunifiant* »<sup>1540</sup>. Cette note quelque peu légère pourrait laisser entendre que la préoccupation politique n'était pas partagée du côté français. Mis au courant des intentions de la RDA, le gouvernement militaire français à Berlin notait au contraire en octobre 1963 que « *dans les mois qui vont venir, l'effort de propagande de la DDR vers la France va se renforcer très sensiblement. Selon un renseignement de bonne source, il sera particulièrement dirigé vers les jeunes des syndicats et du parti socialiste, avec la participation et le soutien financier de la CGT. Invités par groupes de cent, ces jeunes gens feront l'objet d'une sorte d'endoctrinement pendant des séjours d'une semaine* »<sup>1541</sup>.

Quelques initiatives de la RDA prêtaient le flanc à cette interprétation. On peut citer

---

<sup>1537</sup> « *Die drei Parteien bekräftigen ihren Willen, für eine echte Freundschaft zwischen dem deutschen und französischen Volk und seiner Jugend einzutreten. Dieser Freundschaft widerspricht der vor einem Jahr zwischen den Regierungen Westdeutschlands und Frankreichs abgeschlossene Pakt. (...) Die Jugend Frankreichs und Deutschlands wird durch diesen Vertrag, der gleichzeitig natürliche Streben der jungen Generation nach echter Freundschaft missbraut, besonders betroffen* ». PFEIL (2004) *Die anderen deutsch-französische Beziehungen*. Op. Cit., p378.

<sup>1538</sup> Ibid. Le dénombrement, par le ministère des Affaires étrangères de Bonn du (faible) nombre des jeunes Français se rendant en RDA fait signe de cette difficulté. Au milieu de l'année 1963, le AA dressait ce bilan quantitatif : 18 jeunes de Montreuil dans des résidences de vacances à Cottbus ; 18 enfants de Paris à Berlin-Est ; 27 enfants d'ouvriers de Renault à Wiesenthal ; 200 jeunes dans des camps de vacances et de travail à Dresde, Halle, Rostock et Potsdam ; 12 enfants de Suhl en vacances dans la forêt de Thuringe ; 250 enfants de Paris en vacances dans le district de Neubrandenburg etc., Source : Die Aktivitäten der SBZ im Ausland, Juli 1963, Frankreich, Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin, Europaabteilung, B24-354.

<sup>1539</sup> Commission Interministérielle pour la coopération franco-allemande, Paris, le 20 juillet 1964, compte rendu de la réunion du 6 juillet 1964. Archives du MAE, Europe, 1961-1970, Allemagne, 1659

<sup>1540</sup> Comité interministériel, 6.7.63, non-signé, Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 19780520-4

<sup>1541</sup> Lettre du Gouvernement Militaire Français en Allemagne au MAE du 8.10.63. Cité par U. Pfeil, in : PFEIL (2004) *Die anderen deutsch-französische Beziehungen*. Op. Cit., p379.

par exemple les rencontres internationales de jeunes à Berlin (Est) du 10 mai 1965 dans le cadre des célébrations du vingtième anniversaire de la victoire sur le fascisme hitlérien. Une grosse délégation française se rendit dans la capitale de la RDA par un « *train d'amitié* ». La RDA prit en charge tous les frais de séjour. Les jeunesses communistes françaises s'engagèrent de leur côté à aider la FDJ à nouer des liens avec d'autres associations de jeunesse, socialistes et social-démocrates en particulier<sup>1542</sup>. L'UJCF organisa par ailleurs en France, en 1968, une campagne en faveur de la reconnaissance de la RDA<sup>1543</sup>.

La préoccupation des acteurs politico-administratifs de Paris et de Bonn ne s'estompa finalement qu'au tournant des années 1960 et 1970 suite à la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe de 1972<sup>1544</sup>. Dans son étude sur les politiques européennes de jeunesse, L. Eberhard-Harribey signale que le texte final proposait une « détente » dans le domaine de la jeunesse et encourageait même les rencontres de jeunes entre l'Est et l'Ouest. Ces échanges se développèrent effectivement, notamment entre les deux Allemagnes<sup>1545</sup>. En 1971, la représentation de la RDA à Paris ne consacrait plus que 4 lignes à l'OFAJ dans son exposé sur les effets de la propagande ouest-allemande en France. On pouvait y lire, selon la formule rituelle, que « *l'effort d'influence impérialiste sur la jeunesse des deux pays est un des buts principaux de la coopération franco-ouest/allemande* »<sup>1546</sup>. Le problème n'était plus à l'agenda.

---

<sup>1542</sup> Vereinbarung zur Realisierung des Freundschaftsvertrages von 1963..., 5.2.1965, Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Abteilung DDR, Berlin-Lichterfelde, DY30/IV A2/20, Nr465

<sup>1543</sup> Lettre du ministre des Affaires étrangères, direction Europe centrale, à M. l'Ambassadeur de France près la République fédérale d'Allemagne, 24 septembre 1966. Archives du MAE, Europe, RDA, 1961-1970, 193

<sup>1544</sup> U. Pfeil évoque un deuxième facteur d'apaisement : la déception des autorités de RDA par rapport aux effets de son entreprise de séduction de la jeunesse française. U. Pfeil a montré que la RDA réduisit peu à peu son soutien à l'association Echanges Franco-Allemands (devenue association France-RDA) et aux autres institutions culturelles franco-allemandes contrôlées par les communistes. PFEIL (1997) « Les réactions de la RDA à la création de l'OFAJ. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 52 (4), pp72-79 ; PFEIL (2004) *Die anderen deutsch-französische Beziehungen*. Op. Cit.

<sup>1545</sup> WINKLER (2005) *Histoire de l'Allemagne. XIX-XX<sup>ème</sup> siècle*. Op. Cit. Marqué dans son identité profonde par la problématique Est/Ouest, l'OFAJ attendit la chute du mur de Berlin pour s'ouvrir aux pays d'Europe centrale et orientale. Il fut en réalité une fois question, dans le contexte de l'Ostpolitik, d'ouvrir ainsi les programmes de l'Office. La ministre de la jeunesse (SPD) Katharina Focke proposa en 1973 d'ouvrir les échanges de l'OFAJ sur le tiers monde et les relations Est-Ouest (Traduction d'un article du *Spiegel*, n°42, 1973 : « OFAJ : l'Elan est rompu. L'Office franco-allemand pour la jeunesse supporte le poids des dissensions entre Bonn et Paris », Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 1978 0596/20). Il n'en est pas moins vrai que l'enjeu baissa en intensité au cours des années 1970.

<sup>1546</sup> « *Die imperialistische Beeinflussung der Jugend beider Staaten ist einer der Hauptziele der westdeutsch-französischen Zusammenarbeit* ». Auslandsvertretung der DDR in Frankreich, 30.6.1971, Einschätzung des Standes..., Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, MfAA 131074, Berlin, Leitungsinformation, 22.11.1963

## b/ Les conférences sur la division de l'Allemagne

La représentation des rencontres franco-allemandes comme outil de contrôle idéologique connut une traduction transparente et concrète au cours des premières années avec l'inclusion de conférences, d'exposés ou de films sur la division de l'Allemagne lors des rencontres se déroulant à Berlin ou près de la *Zonengrenze*. En 1967, le ministère fédéral des questions pan-allemandes estimait à 20% la part des rencontres de l'OFAJ centrées sur ces questions politiques<sup>1547</sup>. Le matériel pédagogique était fourni par les multiples institutions fédérales chargées de la socialisation des jeunes Allemands de l'Ouest dans le contexte de la Guerre froide :

« [Ces sujets] sont traités selon les méthodes d'information mises au point depuis longtemps et appliquées systématiquement par le Bundesministerium für gesamtdeutsche Fragen et le Sénat de Berlin : visites organisées du mur ou de la ligne de démarcation, exposés, notamment dans ces véritables 'machines à conférences' que sont, à Berlin, la Haus der Ostdeutschen Heimat (dénommée souvent à tort Europa Haus) et le centre d'information du Sénat, présentation de films de qualité variable tels que 'le mur inhumain' (*die unmenschliche Mauer*), 'un mur accuse' (*Eine Mauer klagt an*), 'lueur de liberté' (*Licht der Freiheit*), 'le train de Berlin s'est arrêté' (*Aufenthalt in Marienborn*), etc. »<sup>1548</sup>.

On sait que l'OFAJ n'était habilité par ses statuts à n'organiser lui-même des rencontres qu'à hauteur de 5% de son budget. Dans la plupart des cas, l'Office n'était donc pas directement à l'origine de cette action éducative<sup>1549</sup>. L'initiative revenait aux organisateurs allemands (associations de jeunesse, collèges, etc.) qui étaient eux-mêmes matériellement incités par d'autres institutions à inclure cette pédagogie politique. Ce point ressort d'un rapport français (non signé) retrouvé dans les archives de Coblenz : « *le maintien de ces points au programme est la clef d'un certain nombre d'avantages matériels : sinon subvention directe, du moins, semble-t-il, hébergement dans des conditions extrêmement favorables, mise à disposition de cars, prise en charge de l'organisation*

---

<sup>1547</sup> Bundesarchiv, Koblenz, B137 16 006, Bundesministerium für gesamte deutsche Frage, Rapport sur la teneur et les méthodes des discussions des sujets d'ordre politique lors des échanges franco-allemands de jeunes, mai 1967.

<sup>1548</sup> Ibid.

<sup>1549</sup> On remarquera toutefois que la question d'une généralisation de cette pédagogie à toutes les rencontres fut posée. « *Cela signifie-t-il que l'Office, en tant que tel, doit donner à ce sujet des instructions écrites destinées à une diffusion générale ? Cette méthode présenterait plus d'inconvénients que d'avantages. D'abord parce que l'Office se doit de respecter la pédagogie propre à chaque groupement, mouvement ou association, ensuite parce que ce serait, dans bien des cas, risquer de créer un problème là où il ne s'en est jamais présenté* ». Bundesarchiv, Koblenz, B137 16 006, Bundesministerium für gesamte deutsche Frage, Rapport sur la « teneur et les méthodes des discussions des sujets d'ordre politique lors des échanges franco-allemands de jeunes », mai 1967, p12.

*pratique du voyage par les services administratifs spécialisés, etc.* »<sup>1550</sup>. Pour toutes ces rencontres, l'OFAJ se contentait de subventionner la venue sur place des jeunes Français. Il ne participait pas à l'élaboration du contenu pédagogique.

L'OFAJ participa cependant aussi directement à cette action publique dans le cadre du programme « *Connaissance de la France / Wir entdecken Deutschland* »<sup>1551</sup>. « Connaissance de la France » était au départ, c'est-à-dire avant la création de l'OFAJ, un programme français piloté par le Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports dans le contexte de la régionalisation<sup>1552</sup>. Il s'agissait de participer à la construction de l'identité nationale par transmission aux jeunes d'une image des territoires<sup>1553</sup>. Il s'agissait de faire découvrir aux jeunes Français leur pays en organisant des excursions d'une dizaine de jours dans telle ou telle région. Les sessions étaient animées par des fonctionnaires de l'administration déconcentrée du Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports. Les jeunes étaient invités à visiter la région, à entrer en contact avec les populations locales et à produire un rapport résumant leur séjour.

Lorsque l'OFAJ fut créé, il apparut rapidement que ce petit programme pourrait servir de matrice pour les rencontres franco-allemandes de jeunes organisées directement par l'Office. Le Haut Commissaire français en avait même discuté avec son homologue allemand en janvier 1963 :

*« L'organisation (sic) 'Connaissance de la France' se propose de faire découvrir leur pays aux jeunes français et organise des circuits à leur intention. Des dispositions devraient être prises pour que de jeunes allemands puissent participer à des voyages éducatifs. Réciproquement, si une organisation du même ordre existe en Allemagne, de jeunes Français pourraient y participer avec de jeunes Allemands. Si une telle organisation n'existe pas, nous pourrions, avec l'aide des autorités allemandes, organiser pour de jeunes français des voyages éducatifs en Allemagne, suivant les méthodes utilisées par le groupement 'connaissance de la France' »*<sup>1554</sup>.

---

<sup>1550</sup> Bundesarchiv, Koblenz, B137 16 006, Bundesministerium für gesamte deutsche Frage, Rapport sur la teneur et les méthodes des discussions des sujets d'ordre politique lors des échanges franco-allemands de jeunes, mai 1967.

<sup>1551</sup> ROVAN (1963) « Connaissance de la France. » In : *Dokumente*, 3, pp186-193, WEIGEND-ABENDROTH (1963) « Deutschland entdecken : Überlegungen zu einem Versuch. » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 3, pp193-198 ; CORDING (1966) « Wir entdecken Deutschland. » In : *Deutsche Jugend*, Février 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp77-82.

<sup>1552</sup> Rappelons que les « circonscriptions d'action régionale » et les préfets de région furent créés en 1964.

<sup>1553</sup> Idée dont un des supports pédagogiques fut, historiquement, le célèbre manuel « Le tour de France par deux enfants ». BRUNO (2006) *Le tour de la France par deux enfants*. Paris : Librairie classique Eugène Belin.

<sup>1554</sup> Note, conférence franco-allemande des 21-23 janvier 1963, 16 janvier 1963. Archives du MAE, vol 1635.

L'OFAJ reprit ce modèle sous l'impulsion des deux ministères. La section française de l'Office fut chargée d'organiser des sessions « connaissance de la France » ouvertes aux participants allemands. La section allemande importa ce dispositif et organisa des rencontres similaires dénommées « Wir entdecken Deutschland », littéralement « nous découvrons l'Allemagne ». Ce double programme fut utilisé, en partenariat avec les institutions fédérales compétentes, pour faire prendre conscience aux jeunes des « réalités politiques et sociales allemandes », c'est-à-dire en termes moins périphrastiques, de la division territoriale et politique du pays. Un ancien participant devenu par la suite organisateur relate en ces termes le contenu de ces « sessions » :

*« A l'époque, l'idée était qu'il y avait trois temps dans une rencontre : une découverte de groupe, une découverte en petit groupe et une découverte individuelle avec des aller-retours et des mises en commun. Avec des thèmes imposés qui étaient la réunification, la connaissance des institutions [allemandes], et du patrimoine local. Mais bon, il y avait ces deux éléments qui étaient importants : c'étaient l'aspect historique et l'aspect institutionnel. Moi, ce que je sais de l'Allemagne, je l'ai appris dans ces premières rencontres. Mais c'est vrai que quand on entendait le problème de la réunification, qu'on avait devant nous une carte avec trois zones, une carte d'Allemagne avec la partie de la RFA, la partie de la RDA et puis les territoires occupés d'Europe centrale, enfin la Pologne »<sup>1555</sup>.*

Après avoir donné satisfaction à ses promoteurs pendant quelques années, ce projet de sensibilisation directe des jeunes Français aux problèmes hérités de la division de l'Allemagne subit quelques ratés. Outre le fait que les jeunes de la génération de Mai 1968 se retrouvaient de moins en moins dans ce type de manifestations très encadrées, il semblerait que les sermons des pédagogues de l'Allemagne fédérale sur la RDA furent de moins en moins bien reçus, en particulier par les participants français. Geneviève Carrez, devenue enseignante d'allemand à Besançon et responsable d'un centre d'échanges culturels, souleva publiquement ce problème en 1966 :

*« Plus dogmatique encore, et moins nuancé est l'exposé d'un représentant du ministère fédéral des affaires panallemandes sur : 'La situation économique et sociale à Berlin et en zone soviétique'. Après un exposé général sur le socialisme marxiste (...), il s'engage dans une description uniformément sombre de la situation économique et sociale en 'zone soviétique d'occupation' (terme qu'il se plaît à répéter presque à chaque phrase) description dans laquelle le prix des bas nylons nous semble occuper une place démesurée. Un de nos amis fait remarquer que l'échelle des salaires telle qu'il vient de nous la décrire (de 450 marks mensuels pour le manœuvre ou la vendeuse, à 45000 marks pour l'intendant de l'Opéra de Berlin Est) n'est pas sensiblement*

---

<sup>1555</sup> Entretien avec un « permanent pédagogique » de l'OFAJ, ancien fonctionnaire du programme « Jeunesse pour l'Europe », Paris, 30 septembre 2004

*différente de celle que nous connaissons en France dans le secteur privé. (...) Mais notre interlocuteur reste fermé sur ses positions »*<sup>1556</sup>.

Les animateurs de rencontres firent remonter jusqu'aux ministères compétents ce problème de la réception, par les jeunes Français, de cette « éducation civique ». En 1966, un responsable de la Bundeshaus de Berlin écrivit par exemple au ministère des Affaires pan-allemandes pour l'informer que « *certain aspects de l'information politique ont fait l'objet de critiques* »<sup>1557</sup>. En juin 1967, une note interne du ministère des affaires pan-allemandes prenait acte du fait que les organisateurs et les jeunes français se détournent souvent du matériel pédagogique mis à leur disposition « *quand ils ne vont pas directement chercher l'information auprès des instances du secteur oriental* »<sup>1558</sup>. Le MAE observa lui-aussi que les jeunes Français « *ont souvent l'impression de se retrouver en face d'une doctrine monolithique, fort éloignée de la diversité d'opinions à laquelle ils sont habitués chez eux* »<sup>1559</sup>.

L'OFAJ et les autorités de Bonn décidèrent donc de repenser les formes de ce programme pédagogique. Le 19 janvier 1967, la Commission pour la famille et la jeunesse du Bundestag tint session au siège de l'OFAJ à Rhöndorf. Le directeur de la section allemande de l'Office proposa de changer le mode de présentation des « réalités allemandes » pour l'adapter au public français<sup>1560</sup>. Le Conseil d'administration de l'OFAJ se pencha également sur ce problème pour inviter finalement la section de Bonn à modérer ses ardeurs : « *Dans le domaine des échanges, [le Conseil d'administration] a constaté que les Français reçus en Allemagne se plaignaient parfois du nombre excessif de conférences d'ordre politique auxquelles ils devaient assister. Le Conseil d'Administration a chargé en conséquence le secrétaire général de l'Office d'étudier les moyens de réduire quelque peu ces exposés* »<sup>1561</sup>.

---

<sup>1556</sup> CARREZ (1966) « Séjour dans les deux Berlin. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, juillet-décembre 1966, 97-99, pp8-9, p5-6. G. Carrez développa aussi ces thèses dans : CARREZ (1956) « Les rencontres internationales. » In : *Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques*, 78.

<sup>1557</sup> « *Ferner wurden einige Aspekte der politischen Information kritisiert* ». Bundesarchiv, Koblenz, B137 16 006, Bundesministerium für gesamte deutsche Frage, Berlin, den 8.12.66, Besucherdienst Bundeshaus Berlin an den Leiter der Abteilung III, Betr : Berlinbesuche französischer Gruppen

<sup>1558</sup> « *wenn sie nicht [informationen] gar über Instanzen des Ostsektors holen* ». Bundesarchiv Koblenz, B137 16 006, Bundesministerium für gesamte deutsche Frage, Berlin, 21 juin 1967, Betr : DFJW.

<sup>1559</sup> Bundesarchiv, Koblenz, B137 16 006, Bundesministerium für gesamte deutsche Frage, Rapport sur la Teneur et les méthodes des discussions des sujets d'ordre politique lors des échanges franco-allemands de jeunes, mai 1967.

<sup>1560</sup> Notons qu'il ne s'agissait pas encore d'un moindre intérêt pour l'enjeu. Le même acteur proposait simultanément d'augmenter le volume des rencontres sur ce thème. Bundesarchiv, Koblenz, B137 16 006, Bundesministerium für gesamte deutsche Frage, Berlin, 20.1967, Betr : DFJW

<sup>1561</sup> MAE, Affaires politiques, Europe, sous direction Europe centrale, Paris, le 17.8.67, Commission pour la Coopération franco-allemande, compte rendu de la réunion du 25.7.67, p10, Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 19770641-25

Ces difficultés nous rappellent que l'OFAJ, comme toutes les administrations intéressées par la régulation de l'idéologie des mouvements de jeunesse, avançait sur un terrain sensible<sup>1562</sup>. Même si cette politique de socialisation n'avait absolument rien à voir avec les pratiques d'embrigadement des jeunes pratiquées à l'Est, ces conférences sur la division de l'Allemagne entraient en contradiction avec l'image d'un organisme apolitique et non dirigiste que l'OFAJ essayait de promouvoir pour les mêmes raisons<sup>1563</sup>. Après Mai 1968, ce type de programme apparut quoi qu'il en soit en décalage et l'Office mit fin à cette expérience en 1973<sup>1564</sup>. Entre temps, la représentation de l'OFAJ comme instrument de communication politique avait pris une autre forme, plus discrète.

### c/ L'identité anhistorique de l'OFAJ

Dans son petit ouvrage consacré à l'Office franco-allemand pour la jeunesse, Henri Ménudier remarquait au détour d'une phrase que « *l'histoire est curieusement absente* » de la liste des thèmes de rencontres énumérés par les *Directives*. Il est vrai que l'article 1.2/, qui n'a jamais été modifié, se contente de stipuler que « *la connaissance réciproque implique avant tout une information sur les contextes culturels, économiques, sociaux et politiques qui conditionnent la vie de chaque individu* »<sup>1565</sup>. L'OFAJ n'a jamais interdit aux jeunes de discuter de l'héritage de la Seconde guerre mondiale dans les rencontres<sup>1566</sup> mais il ne les a pas non plus encouragé à le faire. On peut citer à ce propos un exemple éloquent : il existait un centre de documentation au siège de l'OFAJ où les agents, les pédagogues et les jeunes pouvaient venir recueillir des informations sur les relations franco-allemandes. Le responsable avait reçu pour consigne de ne pas se procurer d'ouvrage portant sur la période antérieure à

---

<sup>1562</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>1563</sup> Nous retrouvons ici une idée avancée plus haut : l'Office se trouvait sur une ligne de crête. Comment travailler l'idéologie des jeunes tout en marquant sa différence avec les pratiques dirigistes des communistes ?

<sup>1564</sup> Depuis cette date, l'intervention directe de l'Office dans le champ des politiques de jeunesse a pris une forme beaucoup plus éclatée : l'OFAJ lance des appels d'offre aux associations sous la forme de thèmes privilégiés.

<sup>1565</sup> Nous avons travaillé cette question plus en détails dans une autre étude. DELORI (2002) *L'OFAJ et la mémoire des relations franco-allemandes*. Op. Cit., DELORI (2002) « La pédagogie interculturelle entre travail de réconciliation et travail de mémoire. » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, Octobre-décembre 2002, 162, pp205-221.

<sup>1566</sup> Un certain nombre de comptes rendus de rencontres en font signe. Par exemple : CULLIN (1964) « Aufbaulager der Begegnung ». In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Juillet-novembre 1964, 86-87, pp6-7.

1945. Ce point surprend de la part d'une institution censée aider les jeunes à déconstruire leurs préjugés hérités du passé. Nous nous demanderons dans la section suivante (d/) en quoi l'invitation faite aux jeunes de ne pas évoquer le thème de la Seconde guerre mondiale peut se lire comme la traduction de la représentation des échanges franco-allemands comme paravent anticommuniste<sup>1567</sup>. Nous analysons ici les formes prises par ce curieux « principe d'anhistoricité ». Il se manifesta à travers la diffusion d'un ensemble de normes et de croyances sur le caractère « anti-pédagogique » des références au passé dans les rencontres. Nous explorons ensuite l'interprétation spontanément fournie par les acteurs au sujet de ce principe d'action - le contexte mémoriel de l'époque – avant de mettre en évidence qu'il ne saurait tout expliquer.

*Une approche « anhistorique » des rencontres légitimée par des croyances sur le caractère anti-pédagogique des références à l'histoire*

L'OFAJ diffusa dès sa création une norme informelle proscrivant ce qu'on appellerait aujourd'hui la « pédagogie du travail de mémoire »<sup>1568</sup>. Nous avons vu que les *Directives* distribuées aux organisateurs de rencontres évoquent un grand nombre de thèmes, à l'exception de l'histoire. Pour le reste, la diffusion de cette norme se faisait surtout par la diffusion de « croyances » relatives à sa légitimité<sup>1569</sup>. Un ancien enseignant d'allemand en France qui organisa divers voyages d'études en Allemagne nous a par exemple expliqué qu'il proposa un jour à l'Office d'inclure au programme une visite d'un camp de concentration. Son interlocuteur tenta de l'en dissuader au motif que ces élèves étaient « *trop jeunes* » pour ce type de pédagogie<sup>1570</sup>.

L'OFAJ développa des représentations sur la « bonne rencontre franco-allemande de jeunes » qui invitaient les organisateurs à « ne pas ressasser ces vieilles querelles ». Ces

---

<sup>1567</sup> La thèse est que l'OFAJ invita les jeunes à ne pas évoquer le thème de la guerre car les rencontres ne devaient donner à voir, dans le contexte de la Guerre froide, que « l'Allemagne nouvelle ».

<sup>1568</sup> Nous faisons référence à une pratique pédagogique développée dans le cadre de la « Politische Bildung » allemande. Elle consiste à faire venir les jeunes sur des lieux de mémoire – le plus souvent des lieux évoquant une mémoire honteuse – pour leur faire prendre conscience de leur responsabilité historique. Au départ destinée aux jeunes Allemands, cette pédagogie a été développée dans une perspective interculturelle. Voir : WITTMEIER (1997) *Internationale Jugendbegegnungsstätte Auschwitz. Zur Pädagogik der Erinnerung*. Frankfurt am Main : Verlag Brandes & Apsel.

<sup>1569</sup> Sur le rôle des croyances dans la légitimation des normes, voir : DOBRY (2003) « Légitimité et calcul rationnel. Remarques sur quelques 'complications' de la sociologie de Max Weber. » In : FAVRE et SCHEMEIL, *Etre gouverné*. Op. Cit., pp127-147, p127.

<sup>1570</sup> Entretien avec un enseignant d'Allemand en France, Berlin, le 23 avril 2002

représentations prenaient corps dans un certain nombre « d'énoncés »<sup>1571</sup> caractéristiques. En 1972, le rapport final d'un colloque organisé à Strasbourg concluait par exemple : « Dès lors, la voie nouvelle de l'Office se trouve ainsi tracée : poursuivre et approfondir ce qui a été entrepris en prenant soin de rester dans le réel, dans le concret, en s'attachant à des problèmes d'actualité comme la drogue, la pollution, les travailleurs migrants, l'urbanisation, les conditions de travail... »<sup>1572</sup>. Cet extrait reprend une expression fondamentale de ce discours : rester dans le concret, dans les réalités.

Une autre représentation fondamentale de la « bonne rencontre ofajienne » mettait en avant les idées d'harmonie ou d'absence de conflit. L'histoire était alors présentée et ressentie comme un thème risquant de briser l'entente entre les participants. G. Casarus se souvient que l'OFAJ avait un mot d'ordre à ses débuts - « *Nous sommes les meilleurs amis du monde* » - et un programme de travail « *Nous allons réfléchir sur le thème 'pourquoi sommes-nous les meilleurs amis du monde ?'* »<sup>1573</sup>.

Une dernière batterie de croyances relatives au public de l'OFAJ participait à la naturalisation de ce principe d'action tournant le dos à l'histoire. Nous avons vu que la plasticité de la notion de « jeunesse », investie selon les contextes d'une signification en termes « d'âge de la vie » ou de « génération », favorisa historiquement la légitimation des politiques les plus diverses. Au cours des années 1960, ces deux facettes de la jeunesse furent convoquées pour justifier l'approche anhistorique de l'OFAJ :

- une théorie de la jeunesse comme âge de la vie : « *Il est évident que puisqu'il s'agissait d'oublier le passé et de bâtir un avenir tout à fait différent, la jeunesse était directement concernée* »<sup>1574</sup> ;
- une théorie de la jeunesse comme génération : « *Les jeunes n'ont pas connu la guerre, leurs cerveaux sont tous neufs* »<sup>1575</sup>.

---

<sup>1571</sup> ZITTOUN (2007) « Entre construction d'un problème, formulation de solutions et légitimation de nouveaux acteurs, la fabrique d'un nouvel énoncé de politique publique autour de la carte parisienne du bruit. » In : *Politix*, 20-78, pp157-178.

<sup>1572</sup> « L'Office franco-allemand pour la jeunesse. » (1972), In : *Les dernières nouvelles d'Alsace*, 30,10.72.

<sup>1573</sup> Gilbert Casarus, Conférence donnée à Minsk lors d'une rencontre franco-germano-bélarusse. Université franco-bélarusse, le 19 juin 2002.

<sup>1574</sup> COUVE DE MURVILLE (1978) « Maurice Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères au moment de la création de l'OFAJ. » In : OFAJ, *Quinze ans d'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : 1963-1978*. Op. Cit., pp14-18, p15.

<sup>1575</sup> Cette expression, citée plus haut, apparaît dans un article non-signé d'un numéro spécial de la revue *Documents* consacré à l'OFAJ : « La jeunesse française et l'Europe. » (1963), In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mai-juin 1963, 3, pp46-51. Sur la distinction entre ces deux représentations de la jeunesse (comme âge de la vie et comme génération), voir : GALLAND (1997) *Sociologie de la jeunesse*. Op. Cit.

Ces éléments ne signifient évidemment pas que les références à l'histoire étaient absolument bannies à l'OFAJ et dans son « environnement »<sup>1576</sup> mais que celles-ci étaient régulées et très encadrées. L'Office décida par exemple de fêter son cinquième anniversaire en organisant un colloque à l'hôtel Lutetia qui fut successivement, rappelons-le, Kommandantur et centre d'accueil pour les déportés de retour des camps. Le choix de ce lieu chargé d'histoire n'était sûrement pas anodin. On constate toutefois qu'il ne fut jamais question de la signification de ce lieu de mémoire lors des discussions<sup>1577</sup>.

Nous cherchons, pour chaque principe d'action mis en œuvre par l'OFAJ, à évaluer ce que E. Friedberg appelle son « *impact réel aux différents niveaux de la vie sociale* »<sup>1578</sup>. Cette approche anhistorique des échanges semble avoir reçu un large écho du côté des organisateurs de rencontres et des jeunes. On sait à quel point le BILD fut lié à l'OFAJ<sup>1579</sup>. Cette association organisa un grand nombre de rencontres de jeunes à Vichy. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'histoire des lieux n'était généralement pas utilisée comme support pédagogique ni même évoquée. Interrogée sur les raisons de cette tendance, une animatrice du BILD nous répondit que « *le but, c'est de construire l'avenir. C'est pas bien de vivre sur l'histoire* »<sup>1580</sup>.

Il est évidemment difficile d'établir un diagnostic pour les centaines de milliers « d'usagers »<sup>1581</sup> de l'OFAJ des années 1960. Les témoignages convergent cependant pour suggérer une bonne réception de ces normes : « *Entre jeunes, on en parlait peu parce qu'il y avait cette idéologie ambiante qui disait qu'il ne fallait pas parler. J'ai eu une correspondante allemande. C'est elle qui m'a dit ce que ses parents ont fait pendant la guerre. C'est vrai que sinon, je ne lui aurais pas demandé* »<sup>1582</sup>.

---

<sup>1576</sup> Sur la notion d'environnement organisationnel, voir note 1504.

<sup>1577</sup> Du moins les actes n'en font-ils jamais mention : *Kongreß DFJW 1968 = Colloque OFAJ 1968*. (1969), Paris : OFAJ.

<sup>1578</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p191.

<sup>1579</sup> Longtemps représenté au CA. Les frais de fonctionnement de l'association furent également pendant longtemps pris en charge par l'OFAJ.

<sup>1580</sup> Entretien avec une animatrice du BILD, 30.4.02.

<sup>1581</sup> WARIN (1993) *Les usagers dans l'évaluation des politiques publiques*. Op. Cit., WARIN (2004) « Ressortissants. » In : BOUSSAGUET, JACQUOT et RAVINET, *Dictionnaire*. Op. Cit., pp391-397.

<sup>1582</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, 26 mai 2002.

## *La pédagogie anhistorique de l'OFAJ en résonance avec le contexte mémoriel*

Cette approche anhistorique des échanges étonne dans le « *climat moral* »<sup>1583</sup> d'injonction au « devoir de mémoire » qui est le nôtre aujourd'hui. Les acteurs sont capables d'opérer un retour réflexif sur ces pratiques et de fournir un discours de justification<sup>1584</sup>. Ils mettent alors généralement en avant le rapport que toute la société entretenait, à l'époque, avec le passé. Pour Stéphane Hessel par exemple : « *Je pense en effet que la notion de mémoire, et l'importance de la mémoire, est apparue plutôt vingt ans après la guerre, vingt ou trente ans après la guerre. Au début, le souci essentiel était de faire se rencontrer des jeunes qui ne s'étaient pas rencontrés et qui s'étaient opposés complètement l'une à l'autre. Et donc les rencontres étaient d'autant plus fructueuses qu'on parlait de l'avenir et pas du passé* »<sup>1585</sup>. La pédagogie anhistorique de l'OFAJ peut-elle être interprétée comme un phénomène de « poids du passé »<sup>1586</sup> ? Peut-elle, pour commencer, être replacée dans une histoire des mémoires collectives françaises et allemandes ?

Si l'on se réfère à la chronologie proposée par H. Rousso, on se trouvait au début des années 1960 en France en pleine période dite du « *refoulement* »<sup>1587</sup>. L'auteur note plus précisément que les années 1964-1965 sont un moment important dans l'histoire de la mémoire officielle. Libéré du fardeau algérien, de Gaulle se lança à cette époque dans une intense politique de réaffirmation des mythes nationaux : « *tandis que la mythologie résistancialiste se délite à droite, elle va prendre en revanche, juste après la crise algérienne, le statut d'une mémoire dominante, à vocation nationale, dont on peut situer l'apogée en 1964. Plus que jamais, une fois calmées les réminiscences désordonnées de 1958-1962, le rappel des pages noires de l'Occupation redevient tabou* »<sup>1588</sup>. Le contexte était donc bien spécifique : la mémoire de la guerre était très vivante mais distordue dans un sens mythologique et identitaire par la mémoire officielle.

Les travaux de Peter Reichel sur l'histoire de la mémoire en Allemagne conduisent à un diagnostic voisin sur un point essentiel : le grand mouvement de remise en cause des mythes de disculpation hérités de l'immédiat après-guerre n'avait pas encore eu lieu<sup>1589</sup>. Au

---

<sup>1583</sup> MOREAU-DEFARGES (1999) *Repentance et réconciliation*. Op. Cit., p12.

<sup>1584</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit.

<sup>1585</sup> Entretien avec l'auteur.

<sup>1586</sup> Sur cette notion, voir p160.

<sup>1587</sup> ROUSSO (1990) *Le syndrome de Vichy*. Op. Cit., ROUSSO (2001) *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*. Op. Cit.

<sup>1588</sup> ROUSSO (2001) *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*. Op. Cit., p409.

<sup>1589</sup> REICHEL (1998) *L'Allemagne et sa mémoire*. Op. Cit.

« résistancialisme » français faisait alors écho un certain nombre de récits et de représentations exonérant la majorité des Allemands d'un travail sur leurs responsabilités pendant la guerre. Un mythe solide faisait par exemple de Hitler et d'une clique de dignitaires nazis comploteurs les seuls responsables de la catastrophe<sup>1590</sup>. Le citoyen allemand n'avait pas été nazi, ou alors contre ses aspirations profondes, manipulé en quelque sorte. On situe généralement en mai-juin 1968 le début de l'interrogation de la société ouest-allemande sur les mythes de l'Allemagne Adenauerienne<sup>1591</sup>. L'OFAJ a donc vu le jour avant ce grand déballage<sup>1592</sup>. On observe donc que la mémoire de la Seconde guerre mondiale était bien présente dans les deux pays, mais sur un mode très identitaire, au sens national du terme.

Nous avons exposé ce point plus en détails dans notre mémoire de DEA<sup>1593</sup>. Des travaux de psychologie sociale ont mis en évidence que des groupes sociaux - les jeunes, les animateurs de rencontres, les fonctionnaires de l'OFAJ, les responsables officiels, etc. - porteurs de représentations différentes des mêmes événements historiques ont « naturellement » tendance à esquiver ces sujets quand ils se rencontrent<sup>1594</sup>. Ce mécanisme psychosociologique joua à plein régime dans l'espace culturel franco-allemand au début des années 1960 car les mémoires collectives françaises et allemandes de l'époque étaient empreintes de mythes nationaux et par conséquent très éloignées l'une de l'autre. Pour dire les choses autrement : l'absence de « travail de mémoire »<sup>1595</sup> au sens de la *Aufarbeitung der*

---

<sup>1590</sup> Pour une mise en perspective de ce mythe avec la réalité, évidemment importante, du rôle de Hitler, voir : KERSHAW (2006) *Le mythe Hitler : image et réalité sous le IIIe Reich*. Paris : Flammarion.

<sup>1591</sup> KOHSER-SPOHN (1999) *Mouvement étudiant et critique du fascisme en Allemagne dans les années soixante*. Paris : L'Harmattan.

<sup>1592</sup> On nuancera simplement le tableau en signalant que le miroir commençait à se fissurer au travers des « procès Auschwitz » qui virent notamment l'inculpation et la condamnation de Rudolf Höss, le commandant du camp. Ces procès sont exactement contemporains de l'OFAJ (décembre 1963-août 1965).

<sup>1593</sup> DELORI (2002) *L' OFAJ et la mémoire des relations franco-allemande*. Op. Cit. Voir également : DELORI (2002) « La pédagogie interculturelle entre travail de réconciliation et travail de mémoire. » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, Octobre-décembre 2002, 162, pp205-221.

<sup>1594</sup> UMBACH (1996) « L'amitié franco-allemande, comment nous avons appris à danser sur un volcan. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp115-128 ; PERREFORT (2001) *J'aimerais aimer parler allemand*. Paris : Economica, KRAUS (2002) *OFAJ. Texte de travail n°20. L'animation des rencontres franco-allemandes. Nouvelles perspectives.*, Paris : OFAJ. Nous avons exploré ce problème en détail dans le mémoire de DEA : DELORI (2002) *L' OFAJ et la mémoire des relations franco-allemandes*. Op. Cit.; DELORI (2002) « La pédagogie interculturelle entre travail de réconciliation et travail de mémoire. » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, Octobre-décembre 2002, 162, pp205-221.

<sup>1595</sup> La notion de « travail de mémoire » est parfois utilisée avec équivoques. Nous l'avons rencontrée à deux reprises, en tant que concept pour l'étude des relations internationales (voir p121) et comme recette pédagogique pour les rencontres internationales de jeunes (voir note 1568). Nous l'employons ici dans un sens plus général. Il importe de souligner qu'elle n'est pas synonyme de « devoir de mémoire ». Le devoir de mémoire convoque la sacralité de la mémoire et enjoint de se souvenir de tel ou tel passé sans exhiber clairement ses finalités politiques. Le travail de mémoire est un usage du passé qui suppose au contraire une délibération éthique sur ces finalités. Sur le devoir de mémoire, voir : BARCELLINI (2001) « Du droit au souvenir au devoir de mémoire. » In : *Les Cahiers Français*, 303. L'aporie de l'injonction à se remémorer pour se remémorer - comment se souvenir de tout ? – fut exprimée dans certaines œuvres de fiction, notamment : BORGES (1957)

*Vergangenheit* (la confrontation avec les pages sombres de son propre passé<sup>1596</sup>) freina le travail de mémoire au sens ricœurien ou « dialogique » de travail de relativisation de sa propre interprétation par compréhension de celle de l'autre<sup>1597</sup>. A partir des années 1980 et 1990, la montée en puissance dans les deux pays d'une mémoire collective de la responsabilité, en particulier par rapport au génocide des Juifs, facilita la verbalisation dans tout l'espace franco-allemand des représentations de la Seconde guerre mondiale<sup>1598</sup>.

Pour illustrer cette idée, on peut prendre l'exemple de deux rencontres de jeunes qui se déroulèrent sur un même lieu, les plages du Débarquement allié en Normandie, à trente ans d'intervalle. Au début des années 1960, un participant allemand réagissait en ces termes à la visite d'un musée du Débarquement :

« Une musique d'accompagnement imposante, un commentaire qui a pour nos oreilles un caractère pathétique. Le film a été conçu comme un film de guerre à suspense. Ce devait être un documentaire. On y montre une immense bataille d'hommes et de matériel. Les journées qui se situent autour du 6 juin 1944 ont coûté la vie à des milliers de personnes. Ça, on ne le montre pas. (...) Ici, ce n'est pas la douleur qui est thématifiée. Il s'agit de la reproduction d'un plan de bataille génial, de jubilations incommensurables : 'libération', 'victoire sur les fascistes' »<sup>1599</sup>.

Trente ans après, à quelques pas de là, lors d'une rencontre trilatérale franco-germano-britannique, les jeunes n'avaient plus de mal à tomber d'accord sur une interprétation commune. C'est ce que rapporte de façon tout à fait explicite ce témoin allemand : « *Caen, juillet 1994 : devant le mémorial d'un musée imposant qui présente la mémoire du débarquement des Alliés en Normandie, des objecteurs de conscience français, des volontaires allemands de l'ASF<sup>1600</sup> et des jeunes anglais expriment leur désir commun, 50 ans*

---

« Funes ou la mémoire. » In : BORGES, *Fictions*. Paris : Gallimard. (cité par V. Rosoux, in : ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit., p8.). Pour une critique des impasses philosophiques et des conséquences politiques potentiellement négatives du « devoir de mémoire », voir notamment : TODOROV (1998) *Les abus de la mémoire*. Paris : Arlea, RICŒUR (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil, ABEL, CASTELLI-GATTINARA, LORIGA et ULLERN-WÉITÉ (2006) *La juste mémoire. Lectures autour de Paul Ricœur*. Genève : Labor et Fides.

<sup>1596</sup> Au sens de Karl Jaspers : JASPERS (1990 (1946)) *La culpabilité allemande*. Op. Cit.

<sup>1597</sup> RICŒUR (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Op. Cit. Sur ces deux conceptions, jaspérienne et Ricœurienne, du travail de mémoire, voir le numéro spécial (numéro 100) de la revue *Les Cahiers d'Histoire, Revue d'Histoire Critique* que nous avons coordonné. En particulier : DELORI (2007) « Réconciliation franco-allemande. Les oublis de la mémoire. » In : *Les Cahiers d'Histoire, Revue d'Histoire Critique*, 100, pp2-118.

<sup>1598</sup> Sur ce point, voir notamment : GENSBURGER (2002) « Les figures du « Juste » et du résistant et l'évolution de la mémoire historique française de l'occupation. » In : *RFSP*, 52 (2/3), pp291-322.

<sup>1599</sup> UMBACH (1996) « L'amitié franco-allemande, comment nous avons appris à danser sur un volcan. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp115-128, p127.

<sup>1600</sup> *Aktion Sühnezeichen Friedendienst* (« Action signe d'expiation, service pour la paix », nom de l'association.)

après, de 'construire la paix ensemble'. Ils conçoivent et présentent le débarquement comme une victoire sur le national-socialisme et ses crimes »<sup>1601</sup>.

Cette explication par la mémoire, et plus précisément par les interactions mémorielles, signale donc que l'OFAJ était embarqué dans un mouvement plus large qui englobait, sinon les deux sociétés, du moins tout l'espace des échanges culturels franco-allemands. Nous montrons cependant dans les pages suivantes qu'à ce phénomène culturel ou social s'ajouta, dans le cas de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, un facteur plus local : l'incapacité particulière de cette institution à penser la présence du passé.

### *L'institution ne parvient pas à penser la présence du passé : l'affaire Beate Klarsfeld*

Les difficultés éprouvées par l'institution-OFAJ, c'est-à-dire ses dirigeants et son personnel, pour « penser »<sup>1602</sup> la présence du passé dans les relations franco-allemandes se manifesta lors de « l'affaire Beate Klarsfeld ». Cet épisode est intéressant car il signale que l'Office se trouva, pour des raisons politiques sur lesquelles nous reviendrons dans la section suivante, à la remorque des évolutions mémorielles dans les deux sociétés.

Tout le monde a entendu parler de la gifle que Beate Klarsfeld adressa le 7 novembre 1968 au chancelier Kiesinger pour protester publiquement contre son passé nazi. Ce geste fut un moment fort du débat public ouvert par les jeunes « Achtundsechziger » (soixante-huitards) allemands sur le rapport au passé de la société allemande<sup>1603</sup>. Chacun a également en mémoire que son militantisme conduisit Beate Klarsfeld aux quatre coins du globe pour y dénoncer la présence tranquille de certains cadres du régime comme Klaus Barbie. On oublie en revanche que cette épopée commença un peu plus tôt, en septembre 1967, par son renvoi

---

<sup>1601</sup> « Caen, Juli 1994 : vor dem Memorial, einem auswendigen Museum, das die Erinnerung an die Landung der Alliierten in Normandie dokumentiert, demonstrieren französische Kriegsdienstverweigerer, deutsche ASF Freiwillige und junge Engländer ihr gemeinsames Anliegen aus Anlass des Ereignisses vor 50 Jahren : 'Construire la paix ensemble'. Sie begreifen und presentieren die Landung als Sieg über den Nationalsozialismus. » In : ZEICHEN, n°2, septembre 1994, p16b.

<sup>1602</sup> L'expression « pensée institutionnelle » n'est pas complètement métaphorique. Mary Douglas a mis en évidence que les institutions sont porteuses de valeurs et de représentations transmises en interne et par conséquent intériorisées par les acteurs. DOUGLAS (1999) *Comment pensent les institutions ?*, Paris : La Découverte. La sociologie des organisations a par ailleurs montré que cette remarque vaut tout particulièrement pour les entités formelles. BERNOUX (1985) *La sociologie des organisations*. Paris : Seuil. Dès le départ, les acteurs construisent une identité organisationnelle présentiste ou « tournée vers l'avenir » qui apporte un éclairage sur les normes et les croyances anhistoriques promues par l'institution (voir ci-dessous).

<sup>1603</sup> Sur l'importance du mouvement de mai/juin 1968 dans l'histoire de la mémoire collective en Allemagne, voir : REICHEL (1998) *L'Allemagne et sa mémoire*. Op. Cit. L'enjeu mémoriel était moindre en France. On peut toutefois considérer, avec H. Rousso, qu'il était sous-jacent. Voir : ROUSSO (1990) *Le syndrome de Vichy*. Op. Cit., pp118-154.

« pour faute grave » de son poste de secrétaire bilingue à l'Office franco-allemand pour la jeunesse. D'après Serge Klarsfeld, cet épisode fut le point de départ de l'action militante qu'il mena, avec son épouse, contre l'oubli du génocide et l'impunité des criminels nazis<sup>1604</sup>.

Un premier élément fait signe d'un rapport singulier de l'institution avec le passé : l'affaire Beate Klarsfeld est un tabou à l'Office. Nous avons demandé à plusieurs personnes qui travaillent depuis longtemps à l'OFAJ ou dans son environnement si elles ont entendu parler de cet épisode. La réponse de Burkhard Müller est assez révélatrice :

« Vous voulez parler de la gifle qu'elle a donnée à Kurt Georg Kiesinger ? Oui, je m'en rappelle très bien. MD : Je voulais parler plutôt de ce qui a précédé cette gifle : elle était employée à l'OFAJ. Après avoir écrit un article dénonçant le passé de Kiesinger, elle a été renvoyée... BM : Cette affaire, je l'entends pour la première fois. (...) J'en suis troublé. C'est intéressant. Non. Je n'ai jamais entendu parler de cette affaire interne. En vingt-cinq ans de travail à l'OFAJ, je n'en ai jamais entendu parler »<sup>1605</sup>.

Ce tabou n'est pas seulement lié au fait que cet épisode ne favorisa pas la politique de communication de l'institution<sup>1606</sup>. Les agents de l'OFAJ n'ont pas compris son geste. B. Klarsfeld a écrit dans un livre qu'elle ne reçut aucun signe de sympathie de la part de ses collègues au moment où elle dut prendre ses affaires et quitter son bureau<sup>1607</sup>. Tous les « collègues » ne poussèrent pas le zèle jusqu'à écrire à la chancellerie que B. Klarsfeld constituait « un cas pathologique en quête de reconnaissance »<sup>1608</sup>. Mais la plupart estimaient, comme cette ancienne employée, qu'on « signait dans notre contrat de travail qu'on ne s'engageait pas sur le plan personnel politiquement. Donc l'Office ne pouvait pas être touché

---

<sup>1604</sup> Un point également exprimé par Beate dans un livre : « Cet instant a été le tournant de notre vie. Notre décision est prise. Nous allons nous battre et ce combat sera prioritaire (...). Nous nous battons non pour nous donner bonne conscience, mais pour gagner, et nous savons que désormais notre combat sera un engagement total ». KLARSFELD (1972) *Partout où ils seront*. Paris : Editions et publications Premières., p42.

<sup>1605</sup> Entretien avec l'auteur.

<sup>1606</sup> Cette affaire a connu à l'époque un écho considérable. Nous avons trouvé pas moins de 150 articles de presse sur cet épisode. Elle n'a bien entendu pas échappé au Canard Enchaîné : « Enfin, notons que, selon la phrase du Generalsekretar, être antinazi constitue une 'faute grave'. Dont acte. Et conseillons à la Jeunesse franco-allemande d'aller fraterniser sous d'autres bannières ! ». Les réactions en Allemagne furent également vigoureuses : « Je ne cite pas ces quelques mots [ceux prononcés par Beate Klarsfeld à l'encontre du chancelier] parce que je les approuve, mais pour montrer au lecteur pour quel point de vue on peut perdre son travail et son gagne-pain selon la volonté de la direction de l'Office ». « Ich zitiere diese Worte nicht, weil ich mit ihnen einverstanden bin, sondern um dem Leser zu zeigen, für welche Meinungsäußerung Man nach dem Willen der derzeitigen deutsch-französischen Jugendwerkleistung Arbeit und Brot verlieren kann » SCHEUER (1967) « Laut gedacht schon bestraft. » In : *Vorwärts*, pp21.27.67.

<sup>1607</sup> KLARSFELD (1972) *Partout où ils seront*. Op. Cit.

<sup>1608</sup> « einen Psychologischen Fall von Geltungssucht ». Bundesarchiv der BRD, Coblenz, Presse und Information der Bundesregierung, B145, 6945. La popularité de B. Klarsfeld avait par ailleurs été écornée suite à la publication en 1964 d'un livre où elle reprochait à l'institution de se désintéresser des couches défavorisées, en particulier des jeunes Allemandes au pair en France. KLARSFELD (1964) *Jeunes allemands au pair à Paris*. Paris : Imp P. Courdec.

*par des avis, disons, plus ou moins orthodoxes. Donc elle a complètement oublié son devoir envers l'Office* »<sup>1609</sup>.

L'acte qui avait fondé cette procédure disciplinaire n'était pourtant pas extraordinaire dans le contexte de l'époque. Beate Klarsfeld ne fut en effet pas renvoyée suite à la gifle qu'elle infligea à K. G. Kiesinger. Si tel avait été le cas, l'absence d'indignation générale aurait été conforme à l'esprit du temps. Une large part de l'opinion éclairée allemande de l'époque condamna ce geste. Il eut été « anormal », dans le contexte de l'époque, qu'une fonctionnaire coupable d'une agression - fût-elle symbolique<sup>1610</sup> - contre le chef du gouvernement, conservât son poste. Or ce n'est pas au lendemain de cette gifle que B. Klarsfeld fut renvoyée mais à la suite d'un article, publié dans *Combat* en juillet 1967, dans lequel elle critiquait l'élection à la chancellerie de Kurt Georg Kiesinger nouvellement élu<sup>1611</sup>. La lettre du secrétaire général de l'époque, que Serge Klarsfeld trouve a posteriori « absurde »<sup>1612</sup>, est en effet sans ambiguïté :

*« L'article « Le sommeil trouble de l'Allemagne » paru sous votre signature dans le journal Combat du 21 juillet 1967 constitue une infraction grave aux obligations des agents de l'Office (...) Dans le paragraphe 'De certains échecs colonne 3, lignes 29 à 35', [vous écrivez en effet] que 'les premiers pas de Kiesinger ont été modestes et feutrés, car cet homme qui a su se faire une aussi bonne réputation dans les rangs des chemises brunes que dans ceux de la démocratie chrétienne était bien conscient de ce que son avenir se jouait dans les premières semaines de son avènement'*<sup>1613</sup>.

Le secrétaire général ajoutait que B. Klarsfeld avait fait entorse aux statuts de l'Office qui obligent le personnel à un devoir de réserve.

Cette tribune libre n'était ni radicale ni véritablement anticonformiste. Beate Klarsfeld exprimait une opinion politiquement orientée mais relativement banale à l'époque. Le passé de K. G. Kiesinger était connu. On savait qu'il avait été membre du parti nazi de 1933 à 1945 et qu'il avait exercé des responsabilités relativement importantes au sein de l'appareil d'Etat en tant que chef de bureau adjoint dans le service de la propagande à l'étranger de Ribbentrop. En 1966, Günther Grass avait publié dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* une lettre ouverte retentissante à ce propos<sup>1614</sup>. Un débat public existait sur l'opportunité de l'accession

---

<sup>1609</sup> Entretien avec une ancienne employée de l'Office (1963-1992), Bonn, août 2006.

<sup>1610</sup> Les archives de presse prouvent que la dimension symbolique de l'acte n'échappa pas aux contemporains.

<sup>1611</sup> KLARSFELD (1967) « Le sommeil trouble de l'Allemagne. » In : *Combat*, 21.7.67.

<sup>1612</sup> Entretien avec l'auteur.

<sup>1613</sup> Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Kulturabteilung, B94-1611

<sup>1614</sup> GRASS (1966) « Offener Brief an Kurt Georg Kiesinger vor seiner Wahl zum Bundeskanzler. » In : *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 1er décembre. Article qui trouva un certain écho en France : SCHMITT (1966) « Un Nazi pour la jeunesse. » In : *Témoignage Chrétien*, 6.1.1966.

d'un ancien nazi au poste de chancelier. On ne classerait pas spontanément K. Jaspers dans le rang des gauchistes incontrôlables. Il protesta bien plus vivement que B. Klarsfeld à l'élection de Kiesinger en rendant son passeport allemand et en émigrant en Suisse. Dans son article, B. Klarsfeld précisait d'ailleurs bien que « *ce n'est ni la haine contre Kiesinger, ni une fascination morbide du passé et encore moins le désespoir qui m'animent* ». Elle ajoutait : « *Il existe un avenir pour l'Allemagne, à portée de nos mains.* »<sup>1615</sup>. Elle pensait alors à Willy Brandt.

B. Klarsfeld écrivit une lettre à son « *camarade Willy Brandt* »<sup>1616</sup>, alors vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères. Nous la citons dans sa quasi intégralité car elle est révélatrice du sens, à la fois politique et modéré, de son action :

*« Paris, le 9 septembre 1967, / Cher camarade Willy Brandt, (...) Je suis entrée à l'Office franco-allemand pour la jeunesse lors de sa création. J'ai appréhendé mon travail avec beaucoup d'enthousiasme, tant cette tâche me semblait généreuse et [mot illisible<sup>1617</sup>]. Je me suis beaucoup investie pour sa mission ; j'ai écrit des articles et donné des conférences. Je me sens par ailleurs à la fois française et allemande car je sais qu'une Europe unie ne peut se fonder que sur l'association des peuples. Je suis d'avis que la politique ne peut que prendre appui sur la morale. C'est la raison pour laquelle j'ai placé mes espoirs en vous car vous ne vous êtes, du point de vue moral, jamais trompé. En revanche je ne peux éprouver pour Monsieur Kiesinger que du mépris car il ne peut être un vrai démocrate, étant un ancien nazi. Ayant exprimé cette opinion, j'ai été renvoyée de l'Office franco-allemand pour la jeunesse sous prétexte d'avoir porté atteinte à l'article 3 des statuts de l'Office qui interdit aux employés les publications politiques pouvant porter un préjudice moral à l'Office. Le tribunal décidera si l'on peut porter un préjudice moral à l'Office quand on présente Monsieur Kiesinger comme un ancien nazi et si l'on juge moral qu'il définit la politique allemande (...). Je suis prête à prendre sur moi toute la responsabilité et ce n'est pas le pain quotidien qui me manquera car je trouverai certainement un autre emploi. Ce qui importe pour moi à cette occasion, et qui va bien au-delà de mon cas personnel, c'est le problème de la liberté d'opinion, c'est-à-dire de la liberté tout court. Je suis donc prête à lutter contre cette décision injuste et à rendre ce cas public. Et pour ce faire j'ai besoin de vous. Beate Klarsfeld »*<sup>1618</sup>.

---

<sup>1615</sup> KLARSFELD (1967) « Le sommeil trouble de l'Allemagne. » In : *Combat*, 21.7.67.

<sup>1616</sup> Membre du SPD, B. Klarsfeld était alors proche des jeunes socialistes, les Juso, dont W. Brandt avait été quelques décennies auparavant un dirigeant historique.

<sup>1617</sup> Lettre manuscrite.

<sup>1618</sup> « *Paris, am 9ten September 1967,*

*Lieber Genosse Willy Brandt, (...) Seit seiner Begründung bin ich dem Deutsch-französischen Jugendwerk beigetreten. Mit grosser Begeisterung nahm ich meine Arbeit auf, denn seine Aufgabe schien mir etwas sehr Grossartig und ?. Ich habe mich für sein Ziel sehr eingesetzt, habe Artikel geschrieben und Konferenzen gegeben. (...) Ich fühle mich auch als Deutsche und Französin, denn ich weiss, dass ein vereinigtes Europa nur aus der Vereinigung der Völker entstehen kann. Ich bin der Meinung, dass sich die Politik auf die Moral stützen muss, und daher habe ich für Deutschland meine Hoffnungen an Sie gesetzt, denn Sie haben sich in moralischer Hinsicht niemals geirrt. Hingegen kann ich für Herrn Kiesinger nur Verachtung verspüren, denn als ehemaliger führender Nazi kann er kein echter Demokrat sein. Weil ich diese Meinung ausserte, wurde ich vom Deutsch-Französischen Jugendwerk entlassen unter dem Vorwand, dass nach Artikel 3 der Statuten des Jugendwerkes den Angestellten jede Veröffentlichung politischer Art verboten ist, soweit diese dem Jugendwerk moralischen Schaden zufügen kann. Es wird Sache des Gericht sein zu entscheiden, ob man dem Jugendwerk*

Willy Brandt lui répondit aimablement que sa position de ministre des Affaires étrangères et de leader d'un parti de la grande coalition ne l'autorisait pas à s'engager dans cette affaire<sup>1619</sup>. Beate Klarsfeld écrivit par ailleurs, au lendemain de son renvoi, à Joseph Rován et à Alfred Grosser, en leur qualité de membres ou d'anciens membres du Conseil d'administration de l'OFAJ. Ils ne lui ont jamais répondu<sup>1620</sup>.

Il est intéressant de s'arrêter un instant sur le silence de J. Rován et A. Grosser. On peut l'interpréter de plusieurs manières. La première renvoie à l'idée « *d'oubli pragmatique* »<sup>1621</sup>. Elle est formulée ici par Stéphane Hessel (lequel n'était plus, à l'époque, administrateur de l'OFAJ et n'a entendu parler de cette affaire que bien après) : « *Au fond, ces gens que vous citez, Joseph Rován, Alfred Grosser, ont été parmi ceux, comme moi-même, qui avaient le souci de voir la nouvelle Allemagne – et évidemment Kiesinger n'en était pas un bon exemple ; Willy Brandt était plutôt celui que nous admirions - mais de la voir ne pas trop se confronter entre eux à propos de ce qui s'était passé avant la guerre. Je pense qu'il y avait un peu ce souci* »<sup>1622</sup>. L'explication complémentaire explorée ici voit dans l'OFAJ une institution porteuse de valeurs, de représentations et de normes qui la rendaient

---

*moralischen Schadenzufügen kann, wenn man Herr Kiesinger als ehemaliger Nazi bezeichnet und es unmoralisch nennt, dass er die deutsche Politik bestimmt. (...) Ich bin gut bereit, alle Verantwortung auf mich zu nehmen, und es ist nicht das tägliche Brot, das mir jetzt fehlen wird, denn ich werde sicher eine andere Arbeit finden. Was jedoch wichtig ist mir dieser Angelegenheit, und was über meinen Fall hinaus geht, ist das Problem der Meinungsfreiheit, das heisst der Freiheit ganz kurz. Ich bin daher bereit, diese ungerechte Entscheidung zu kämpfen und diesen Fall vor der Öffentlichkeit zu tragen, und darum brauche ich Sie. Beate Klarsfeld* ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, Kulturabteilung, B94/IV5 : Jugend 51-69, 1611

<sup>1619</sup> Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, Kulturabteilung, B94/IV5 : Jugend 51-69, 1611

<sup>1620</sup> Entretien avec Serge Klarsfeld.

<sup>1621</sup> Nous empruntons l'expression à V. Rosoux, qui s'appuie elle-même sur P. Ricœur. V. Rosoux parle aussi de « travail de l'oubli » : ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit., p345. La notion d'oubli pragmatique ou « travail de l'oubli » est voisine de celle de « travail de mémoire ». Il s'agit dans les deux cas de prendre en charge volontairement l'activité de remémoration pour l'orienter vers des fins jugées éthiquement positive. Ce travail sur la mémoire peut prendre la forme d'un « travail de l'oubli » quand le passé oppresse le présent des acteurs. L'OFAJ est en partie né de cette idée selon laquelle il importerait de faire le tri, de ne pas s'encombrer de souvenirs trop pesants. En témoigne cet extrait d'un article publié dans Documents en 1963. L'écrivain Roger Ikor explique que le travail sur la mémoire ne doit pas être le même du côté français et allemand : « *Naturellement, les jeunes gens de vingt ans sont déjà quelque peu dégagés du passé. Avec une différence toutefois : les jeunes Allemands réalisent l'idéal d'oubli de leurs aînés, tandis que les jeunes Français sont constamment rappelés à la mémoire par leurs aînés. (...) Ceci étant, quand je m'adresse à mes compatriotes, je leur rappelle, entre autre, que la jeunesse allemande est parfaitement innocente du nazisme ; l'en soupçonner tarée comme a priori reviendrait à faire du racisme. M'adressant à des Allemands, au contraire, force m'est de leur dire qu'ils ne peuvent s'en tirer par la bonne volonté. Ils ont des comptes à régler avec eux-mêmes. Plus ils ruseront, plus ils éveilleront la méfiance ; plus directement ils se saisiront du problème, plus ils désamorceront la malveillance* ». IKOR (1963) « Point de vue français. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mai-juin 1963, 3, pp85-89, p87.

<sup>1622</sup> Entretien avec l'auteur. Un élément plaide pour cette interprétation.

particulièrement incapable de penser la présence du passé. L'universitaire Gilbert Casasus<sup>1623</sup>, qui a travaillé quelques années à l'OFAJ, se souvient que :

*« Le mot « avenir » joue un très grand rôle à l'OFAJ de même que l'expression : 'exemplarité pour l'avenir'. Et le mot avenir devient une sorte de négation du mot passé. Car ce n'est pas du tout un travail historique qu'on demande à l'OFAJ. En aucun cas. Par exemple lors du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'OFAJ, on demande de faire quelque chose d'historique. Qu'est-ce qu'on choisit ? Charlemagne et Aix-la-Chapelle. Et là il y a un gros conflit d'historiens qui naît entre Français et Allemands pour savoir si Charlemagne est français ou allemand. C'est un débat important ; je ne nie pas l'importance historique de Charlemagne et de la division de son royaume et de l'Europe. Mais là aussi, 25 ans après, aucune manifestation consacrée à la Seconde guerre mondiale »<sup>1624</sup>.*

De nombreux éléments corroborent cette analyse. Le premier d'entre eux est directement lié à l'affaire qui sert de référent à cette démonstration. Les Klarsfeld débusquèrent plusieurs anciens nazis dans les instances dirigeantes de l'OFAJ, parmi lesquels quelques « *gros poissons* »<sup>1625</sup>. Ce fait n'est évidemment pas étonnant quand on sait que le NSDAP comprenait 9 millions de membres en 1945. L'élément le plus surprenant est que ces anciens nazis furent remplacés sans que cela suscitât de véritable débat en interne. Le cas le plus ironique est celui de Walter Hailer, un ancien cadre du parti nazi, nommé à l'OFAJ par... K.G. Kiesinger alors qu'il était ministre-président du Bade-Württemberg. W. Hailer fut chargé par le Conseil d'administration d'instruire du côté allemand le recours concernant le renvoi de Beate Klarsfeld. Les Klarsfeld découvrirent également la présence au CA de l'OFAJ de F. Artl, un ancien colonel SS, idéologue de la question juive et condamné par contumace pour crimes de guerre en Pologne et en Union Soviétique. B. Klarsfeld écrivit à ce propos : *« dans le fichier 'Criminels allemands' du centre de documentation juive contemporaine figure le nom du Dr Fritz Rudolf Artl, administrateur de l'Office de 1964 à 1966. (...) Artl démissionna bientôt de lui même (...) Il n'y eut aucun scandale. Aucun des employés ne fut informé qu'un criminel nazi de la pire espèce était un des dirigeants de l'Office. Je pouvais apprécier la différence de traitement entre Artl et moi »*<sup>1626</sup>. Parmi les autres anciens nazis du Conseil d'administration de l'OFAJ on peut citer les cas de Karl Kuno, représentant du ministère des Affaires étrangères, qui fut membre des SA et de la

---

<sup>1623</sup> Auteur notamment de : CASASUS (2001) *La nouvelle droite allemande*. Paris : Desjonquères, CASASUS (2006) *Mieux comprendre l'Allemagne*. Sainte-Croix ; Pontarlier : Presses du Belvédère.

<sup>1624</sup> Entretien avec l'auteur.

<sup>1625</sup> Entretien avec Serge Klarsfeld.

<sup>1626</sup> MARSEILLAISE (1966) « Un ex-officier SS retiré de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. » In : *La Marseillaise*, 1.4.1966, KLARSFELD (1972) *Partout où ils seront*. Op. Cit., pp59-60.

section politique du ministère de Ribbentrop, ou encore Luitpold Werz, entré au parti nazi le 1<sup>er</sup> octobre 1934.

On peut s'interroger sur les vecteurs de cette identité interne tournant le dos au passé. On sait que l'identité des organisations sédimente dans des symboles avant d'être intériorisée par les agents<sup>1627</sup>. Dans son témoignage, Gilbert Casasus insiste sur l'importance des images (posters, dessins, etc.) promus par l'Office :

*« Et on voyait toujours ces images absolument caricaturales, ces images de jeunes qui s'approchent d'une barrière (cette barrière était la frontière) et qui avec un coup de hache détruisaient cette barrière en disant : 'Maintenant nous sommes réconciliés'. Or il faut quand même le dire, les premiers à avoir cassé une barrière, ce sont les troupes allemandes qui sont allées en France. Et donc reprendre cette image d'une barrière qu'on brise, cela pouvait être interprété côté allemand comme un message de paix, mais côté français, cela pouvait être interprété différemment. Puis, pendant des dizaines d'années, un mot a circulé à l'OFAJ, un mot du professeur Joseph Rovin, un mot qui m'a toujours laissé songeur, c'est l'expression : 'l'OFAJ a organisé la plus grande migration pacifique de tous les temps'. (...) cela donnait surtout une véritable impression d'envahissement. Toujours dans cette ambiance pacifiste, etc. mais ne tenant évidemment pas compte du passé »<sup>1628</sup>.*

Parmi les autres lieux d'expression de cette identité anhistorique et tournée vers l'avenir il convient de mentionner le centre de documentation de l'OFAJ (évoqué plus haut). Il était ouvert au public mais également fréquenté par les agents souhaitant se renseigner sur l'autre pays. Un ancien cadre de l'Office se souvient que :

*« Il y avait des instructions au sujet du choix des livres, qui expliquaient que notre travail commençait en tout cas après la Seconde guerre mondiale. On pouvait traiter de la réconciliation (Adenauer - de Gaulle), de la construction européenne (Jean Monnet, Robert Schuman...) mais pour le reste, il avait été décidé en haut lieu qu'on n'en parlerait pas. [MD : En haut lieu ?] En haut lieu, c'est-à-dire que c'étaient les orientations définies par le Conseil d'administration et que cela ne correspondait pas aux attentes, à l'époque, des deux gouvernements »<sup>1629</sup>.*

On dispose donc d'un faisceau d'indices faisant signe d'une incapacité institutionnelle particulière à penser la présence du passé : le tabou autour de l'affaire B. Klarsfeld, la condamnation unanime en interne d'une action pourtant modérée, l'absence de débat autour de la présence d'anciens nazis au Conseil d'administration de l'Office ou encore la sédimentation de valeurs ou de normes anhistoriques dans des symboles. Tous ces éléments suggèrent que ce principe d'action n'est donc pas seulement un héritage du contexte socioculturel de l'époque.

---

<sup>1627</sup> FERRANTE et ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Op. Cit.

<sup>1628</sup> Entretien avec l'auteur.

<sup>1629</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, 30 mai 2002

## d/ Un discours déterminé par l'enjeu de la lutte d'influence Est/Ouest autour de la jeunesse occidentale

Nous avons vu que les normes et les représentations proscrivant les références au passé dans les échanges se présentaient comme des données naturelles : « *les jeunes n'ont pas connu la guerre* » ; « *ils n'ont que faire de ces vieilles querelles* », etc. Nous ne revenons pas sur ce que nous avons écrit plus haut sur la part « non politique » de ces représentations et de ces normes : elles entraient en résonance avec un contexte mémoriel rendant plus difficile la verbalisation du thème du passé dans les échanges culturels franco-allemand. Nous explorons ici l'autre face de ce discours : sa dimension idéologique issue de la lutte d'influence entre l'Est et l'Ouest autour de la jeunesse occidentale. Pour établir ce point, nous proposons une courte « socio-histoire » de ces croyances relatives au caractère anti-pédagogique des références au passé dans les rencontres. Nous montrons :

- qu'elles étaient étrangères à la plupart des pédagogues qui pratiquèrent des rencontres franco-allemandes de jeunes avant l'OFAJ ;
- qu'elles apparurent dans des milieux proches de la diplomatie culturelle ouest-allemande ;
- qu'on peut comprendre la rhétorique sur « l'Allemagne nouvelle » comme un contre-récit face à la propagande venue de l'Est.

### *D'autres rencontres franco-allemandes de jeunes sous le signe (implicite) du « travail de mémoire »*

Le contexte d'apparition de ce discours sur l'Allemagne nouvelle est un premier élément à verser au crédit de la thèse sur son origine (partiellement) politique. Il apparaît en effet que cette approche ne faisait sens ni pour les pionniers de la réconciliation par la jeunesse d'avant la Guerre froide, ni pour la plupart des spécialistes de la pédagogie des rencontres internationales de jeunes de l'époque.

L'héritage de la Seconde guerre mondiale et le travail sur les représentations historiques constituaient bien l'élément central de la pédagogie des rencontres franco-allemandes de l'immédiat après-guerre. C'est particulièrement évident en ce qui concerne

celles organisées sous le référent sécuritaire de la rééducation<sup>1630</sup>. On observe par ailleurs que celles et ceux qui pensèrent ces rencontres en termes de rapprochement ou de réconciliation plaçaient eux-aussi le thème du passé au cœur de leur travail pédagogique. On pourrait même dire que leur réflexion n'était déjà pas très éloignée d'une théorie<sup>1631</sup> ou une pédagogie<sup>1632</sup> du « travail de mémoire » qui ne dirait pas encore son nom.

Comme point de départ de la démonstration nous signalerons, pour l'anecdote, qu'on a de bonnes raisons de penser que le philosophe Paul Ricœur commença à méditer sa théorie du « travail de mémoire » au cours de ces rencontres. Ricœur participa à plusieurs manifestations financées par l'administration française d'occupation. Martin Strickmann signale par exemple sa présence lors de la rencontre des Eglises réformées à Königsfeld, dans la Forêt Noire, en décembre 1946<sup>1633</sup>. Ricœur rendit compte de cette expérience dans *Temps présent*. On trouve dans cet extrait un condensé de la réflexion sur le pardon qu'il mena au cours des décennies suivantes<sup>1634</sup> :

« La pierre de touche de cette rencontre fut une certaine soirée où l'un de nos camarades français, rescapé du camp d'extermination de Buchenwald, raconta son calvaire : il était là non en accusateur mais en témoin d'un passé qu'il avait surmonté en lui-même par véritable pardon ; nos camarades allemands le comprirent bien... seule une victime qui pardonne peut conduire à la véritable conscience de la culpabilité, celle qui assure vraiment la faute au moment où on lui montre le moyen de la dépasser »<sup>1635</sup>.

On trouve plus généralement dans les écrits de ces intellectuels et de ces militants un grand nombre de thèmes qui furent développés quelques années plus tard par des spécialistes de la « pédagogie interculturelle du travail de mémoire »<sup>1636</sup>. A l'instar de Jean Schlumberger, ils développèrent par exemple l'idée, centrale pour cette pédagogie, d'après laquelle il

---

<sup>1630</sup> On sait que les Américains faisaient défiler les habitants des villages autour des camps pour leur faire prendre conscience des horreurs commises par le régime nazi. Dans son récent roman autobiographique, G. Grass raconte comment la rééducation des jeunes nazis passait par l'établissement de la « vérité » sur le régime hitlérien. GRASS (2007) *Pelures d'oignon*. Paris : Seuil, pp185-186. Grass se trouvait en zone américaine mais il en allait de même dans la Zone française d'occupation. La réflexion pédagogique quant à la convocation du passé dans ces rencontres était encore un peu sommaire. Elle s'inspirait d'une sorte de sagesse populaire. Pour reprendre une expression de Jean d'Harcourt, « les yeux trompés, puis dessillés, voient plus loin que les yeux qui n'ont jamais connu l'erreur ». D'HARCOURT (1950) *Visage de l'Allemagne actuelle*. Op. Cit., p177.

<sup>1631</sup> Sur le « travail de mémoire », voir note 1595.

<sup>1632</sup> Sur cette notion appliquée aux rencontres internationales de jeunes, voir note 1568.

<sup>1633</sup> STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle*. Op. Cit.

<sup>1634</sup> RICŒUR (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Op. Cit.

<sup>1635</sup> Cité par Martin Strickmann. In : STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle*. Op. Cit., p121. Sur le travail de mémoire selon P. Ricœur, voir : RICŒUR (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Op. Cit. ; ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit. ; ABEL, CASTELLI-GATTINARA, LORIGA et ULLERN-WÉITÉ (2006) *La juste mémoire*. Op. Cit.

<sup>1636</sup> Même remarque que précédemment. Sur cette pédagogie développée dans les années 1970, voir nos éclaircissements en note 1568.

importerait de se déprendre d'un rapport purement affectif aux représentations héritées du passé et de réfléchir au sens de l'histoire : « [Il fallait dire aux Français :] *Vos ressentiments sont légitimes. Pour beaucoup d'entre vous dont les deuils restent saignants, ils revêtent une sorte de caractère sacré. On ne vous demande pas de les oublier ; on vous demande seulement de ne pas les laisser faire échec à une grande œuvre de raison qui, seule, peut sauver cet avenir pour lequel tant des nôtres sont morts.* »<sup>1637</sup>

Ces idées diffuses quant à la nécessité d'un travail sur les représentations historiques réciproques ne constituaient pas encore une doctrine. Il s'agissait plutôt d'un lieu commun, d'une optique aussi « évidente » et « naturelle » que l'approche anhistorique des années 1960 : « *Tous les problèmes, en particulier ceux qui nous séparent, doivent être affrontés courageusement* »<sup>1638</sup>.

Ces idées, les organisateurs les relayèrent au niveau des rencontres elles-mêmes comme en témoigne François Bourel :

« *On a commencé par se faire des reproches mutuels, sans arrêt. Les Allemands nous reprochaient l'occupation mais aussi [le traité de Westphalie]. Nous, les Français, on avait tendance à dire aux Allemands : 'Vous êtes des salopards. Ça fait trois fois que vous nous envahissez, qu'on en subit les conséquences, qu'on crève de faim, qu'on devient tuberculeux, que vous emmenez des tas de types prisonniers chez vous. Comment est-ce qu'on va pouvoir mettre fin à ça ? (...)' [un Allemand reproche le passage de Louis XIV dans le Palatinat] Alors vous comprenez, là il y a des choses qui commencent à déménager. Si on me reproche, à moi, le Palatinat brûlé, il faut que je fasse attention en reprochant le million de morts... Donc la première rencontre, on s'est expliqué surtout ça* »<sup>1639</sup>.

Dans la mesure où cette question n'était pas encore réfléchie scientifiquement (par les sciences de l'éducation), on peut penser, avec P. Moreau-Defarges, que cette représentation sociale des modalités de la transformation des mentalités était un vague héritage des

---

<sup>1637</sup> Jean Schlumberger, « Réalités et chimères », *Le Figaro*, le 15 novembre 1950, in : SCHLUMBERGER (1961) *Oeuvres complètes. Tome VII*. Op. Cit., p89-90.

<sup>1638</sup> « *Alle Probleme, besonders diejenigen, die uns trennen, freimütig in Angriff zu nehmen* ». LANDAIS (1948) « Stimmen zu aktuellen Fragen. » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 4, pp57-59, p57.

<sup>1639</sup> Témoignage de François Bourel, le 21 avril 1997. Archives du MAE, Centre d'archives de l'Occupation française en Allemagne et en Autriche, Colmar, Archives Orales, AOR 7/1 a. Ce témoignage est corroboré par René Rémond, également très présent, en tant que représentant des étudiants catholiques, dans ces manifestations. R. Rémond mentionne, dans un style un peu moins pimenté que Bourel, que ces premières rencontres furent l'occasion de quelques « confrontations » : « *Plusieurs exposés du côté allemand sur le national-socialisme, la jeunesse allemande, du côté français un essai de synthèse sur 'la représentation collective de l'Allemagne et des Allemands chez le Français moyen' introduisirent au cœur d'un examen serré où ne fut esquivée aucune difficulté ni éludé aucun problème. A cette confrontation qui devait nécessairement prendre parfois la forme d'un réquisitoire, la vérité commande de dire que l'ensemble de la délégation allemande se prêta avec une sincérité, une loyauté qui forcèrent l'estime, la confiance et même l'admiration des plus irréductibles* » RÉMOND (1949) « Jeunesses catholiques à Saint-Maximin. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Décembre 1949, 4, pp8-9, p8.

thématiques psychanalytiques et chrétiennes : « *Sans doute est-ce là l'effet de l'influence de la psychanalyse, composante essentielle de l'esprit du temps... La seule voie pour surmonter un traumatisme est de le dire. N'était-ce d'ailleurs pas déjà la fonction de la confession ?* »<sup>1640</sup>. Il ne s'agissait cependant pas que de cela.

Dans l'espace franco-allemand, cette théorie diffuse du « travail de mémoire » était d'autant naturelle avant la création de l'OFAJ qu'un travail avait commencé sur la révision des manuels d'histoire. Rappelons que les premières propositions en ce sens datent du premier après-guerre<sup>1641</sup>. Les rencontres d'historiens français et allemands recommencèrent au lendemain de la Seconde guerre mondiale (pour aboutir très récemment). Sans que la notion fût encore mise en avant, leur projet intégrait la problématique moderne du travail de mémoire au sens de P. Ricœur : acceptons le point de vue de l'autre à défaut de pouvoir nous accorder sur une lecture commune des événements traumatiques<sup>1642</sup>.

On peut poursuivre cette dénaturalisation de l'approche anhistorique des échanges valorisée par l'OFAJ en notant que de nombreux pédagogues des années 1960 pensaient eux aussi leur action comme un travail explicite de déconstruction des représentations héritées du passé. Il serait abusif de parler de véritable « expertise » scientifique ou pédagogique en ce qui concerne cette époque<sup>1643</sup>. Un certain nombre de personnalités qualifiées, notamment dans le monde de l'université, avaient toutefois réfléchi à la question. Pour ces spécialistes, il était évident que la transformation des mentalités héritées de l'histoire passait par un travail explicite sur ces représentations. En 1962, le secrétaire général du Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale remit par exemple un rapport à la direction culturelle du Quai d'Orsay dans lequel on pouvait lire que les échanges culturels franco-allemands devraient surtout porter « *sur la connaissance du système concentrationnaire nazi, aspect le plus dramatique du deuxième conflit mondial, dont on a pu constater, et déplorer, qu'il était à peu*

---

<sup>1640</sup> Même si le propos de P. Moreau-Defarges concerne plutôt la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. MOREAU-DEFARGES (1999) *Repentance et réconciliation*. Paris : Presses de Sciences Po, p32.

<sup>1641</sup> En 1930, Mallet et Isaac publièrent par exemple pour la première fois une version de leur célèbre manuel en faisant mention des thèses développées dans le pays voisin. SCHÜDDEKOPF (1956) « La réforme des manuels scolaires. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Juin 56 pp589-598, MORET-BAILLY (1961) « La conférence franco-allemande des manuels scolaires. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 68-69, pp16-17 ; SCHÜDDEKOPF (1965) *Zwanzig Jahre Westeuropäischer Schulbuchrevision. 1945-1965. Tatsachen und Problemen*. Strasbourg : Conseil pour la Coopération Culturelle, Conseil de l'Europe. Ce vieux projet n'a abouti que récemment : GUIRAL et MILLOT (2003) « Les cours d'histoire de Chirac et de Schröder. » In : *Libération*, 24 janvier 2003.

<sup>1642</sup> Cette idée est par exemple exprimée explicitement dans : BRULEY (1952) « Les rencontres entre historiens français et allemands. » In : *Les dialogues*, Juillet 1952, pp235-243.

<sup>1643</sup> Cette expertise se développa au cours des années 1970.

près inconnu de la jeunesse, ce qui est explicable, et aussi du personnel enseignant, ce qui est inadmissible »<sup>1644</sup>.

Certains intellectuels ont d'ailleurs critiqué, en interne, cette approche anhistorique :

« Et on prétend que cette jeunesse a eu la chance indicible de ne pas connaître la guerre et le IIIème Reich! Pourtant, cet avantage, cette chance au départ, représente en réalité le plus grave handicap que cette génération ait à supporter. (...) Celui qui n'a connu que la démocratie ne peut pas, même au prix d'un gros effort d'imagination, s'imaginer ce qu'est réellement une dictature. Or il faudrait que les jeunes ressentent, ce qui est impossible. L'étudiant interné à Bautzen comprend Dachau (peut-être). Mais l'apprenti mécanicien de Cologne ou de Munich ne comprend rien : et ceci, non pas bien que les événements en question ne remontent qu'à quinze ans, mais précisément à cause de cela ».<sup>1645</sup>

Signalons enfin que cette approche tournant le dos à l'histoire était également en rupture avec la tradition de la « politische Bildung » allemande. La « politische Bildung », c'est-à-dire « l'éducation » ou la « formation » politique n'a pas d'équivalent véritable en France. Le terme regroupe l'ensemble des initiatives et des programmes d'éducation des jeunes Allemands à la démocratie. Ce mouvement est structuré depuis 1952 par une institution rattachée au ministère fédéral de l'intérieur, la « Bundeszentrale für politische Bildung », qui encourage cette formation à la citoyenneté démocratique en fournissant toutes sortes de matériaux aux « pédagogues » intéressés, c'est-à-dire essentiellement aux enseignants et aux associations de jeunesse. La politische Bildung n'est évidemment pas un courant de pensée homogène. Elle évolua par ailleurs avec le temps<sup>1646</sup>. A la fin des années 1950, le travail sur le passé au sens (allemand) de la « Aufarbeitung der Vergangenheit »<sup>1647</sup> était déjà un de ses concepts clefs. Ces extraits d'un discours à la jeunesse prononcé le 13 décembre 1960 par le président du Bundestag devant le *Deutscher Bundesjugendring* est représentatif de cette réflexion autour de l'idée, jasperienne<sup>1648</sup>, d'après laquelle le fait de

---

<sup>1644</sup> Lettre du secrétaire général du Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale Henri Michel (comité sous le patronage du Premier ministre), (Œuvre éducative, plan de travail oct 61-janvier 62. Archives du MAE, 27

<sup>1645</sup> WOCKER (1960) « Une génération sans visage. » In : *Der Monat*, Juillet-août 1960.

<sup>1646</sup> La politische Bildung fut dans un premier temps fortement marquée par le contexte de la Guerre froide. Il s'agissait, tout en cherchant à éduquer les jeunes allemands à la démocratie, de lutter contre l'influence des communistes sur la jeunesse et de susciter un sentiment d'allégeance à la RFA. Un point culminant de cette orientation fut la création, en novembre 1958, du Ostkolleg de Brühl, près de Bonn. A partir des années 1970, une conception moins dirigiste, appelée « Beutelbacher Konsens » (consensus de Beutelbach) s'impose : il s'agit alors moins d'expliquer la démocratie et l'Etat de droit aux jeunes que d'encourager leur sens critique...

<sup>1647</sup> Une notion proche de la notion française de « devoir de mémoire » entendue non pas comme un appel irréflecti à n'importe quelle mémoire sacrée mais comme un impératif catégorique plus constructif : se remémorer les fautes commises par ses concitoyens pour en tirer un sens des responsabilités. JASPERS (1990 (1946)) *La culpabilité allemande*. Op. Cit.

<sup>1648</sup> Idem.

n'avoir pas pris part à cette histoire n'exonère pas les jeunes d'un travail sur le sens du passé nazi :

« [Aux jeunes] *Maintenant, aussi injuste que cela puisse paraître : cette histoire est aussi la vôtre. (...) Il n'y a certes pas de culpabilité collective mais une responsabilité collective. Qu'on ait combattu le national socialisme ou qu'on ait grandi après lui, nous sommes responsables en tant que peuple pour ce qu'il a fait. La jeunesse prend part à cette responsabilité collective qu'elle le veuille ou non. Qu'on le veuille ou non, l'histoire de l'Allemagne nous atteint tous. Personne n'est en droit de se dégager de son fardeau (...). Malgré tous les efforts des uns et des autres, il ne peut rien advenir de cette Communauté [européenne] si l'on ne table que sur l'oubli des peuples. Il faut au contraire croire en leurs forces de réconciliation effectives. Mais je ne vois pas quelque chose de ce genre advenir si nous-mêmes ignorons notre grande et violente histoire allemande plutôt que de croire de manière claire et authentique dans la force du pardon. La mission de la jeunesse allemande ne peut donc pas être seulement de prendre acte de l'histoire en bien comme en mal. Sa mission consiste au contraire à sauver cette histoire de ce que douze années de désastre et d'investissement satanique en ont fait* »<sup>1649</sup>.

Ce discours et les réflexions des pédagogues des années 1950 et 1960 conduisent donc à dénaturiser les croyances sur le caractère anti-pédagogique du recours à l'histoire dans les rencontres de jeunes. Nous tentons d'identifier dans les pages qui suivent le lieu de leur production.

### *Une pédagogie anhistorique produite dans les institutions proches de la diplomatie culturelle ouest-allemande*

Comment en est on venu à penser que ce qui était « juste et bon » pour les jeunes Allemands ou les jeunes Français – le travail sur les représentations héritées du passé - ne l'était plus quand ils se rencontraient ? Dans quels lieux (franco-allemands) cette approche anhistorique des échanges fut elle produite ? Un indice fait signe de ce que nous appellerons

---

<sup>1649</sup> « Nun, so ungerecht es klingen mag : Diese Geschichte ist auch eure Geschichte. (...) Es gibt zwar keine Kollektivschuld, wohl aber eine Kollektivhaftung. Ob wir den Nationalsozialismus bekämpfen oder erst nach ihm mündig wurden, wir haften als Volk für das, was er angerichtet hat. Daran nimmt auch die deutsche Jugend teil, gleichgültig, ob sie damit einverstanden ist oder nicht. Ob wir wollen oder nicht : die Geschichte Deutschlands greift nach jedem von uns. Ihrer Last darf sich keiner entziehen. « Trotz aller Anstrengungen wird aber aus dieser [europäischen] Gemeinschaft schliesslich doch nur daran etwas werden, wenn wir nicht nur auf das Vergessen der Völker, sondern auf die zwischen ihnen wirksame Kraft der Versöhnung hoffen darf. Ich sehe aber nicht, das daraus werden soll, wenn wir selbst unsere grosse und gewaltige deutsche Geschichte ignorieren, statt sie im Glauben an die Kraft der Vergebung klar und ungeschminkt zu übernehmen. Die Aufgabe der deutschen Jugend kann es jedenfalls nicht nur sein, von unserer Geschichte im Guten wie im Bösen Notiz zu nehmen, sondern ihre Aufgabe ist es, sie zu retten von dem, was ihr zwölf Jahre des Unheils und satanischer Verstrickung angetan haben ». Bundesarchiv der BRD, Coblenz, Kanzlersamt, B136, Bd 4, Aktenplangruppe 2.

provisoirement une « affinité élective » entre ce principe d'action et la représentation des rencontres franco-allemandes de jeunes comme remparts face au communisme : on trouve les premières traces de ce principe d'ahistoricité quand on s'approche des réseaux de la diplomatie culturelle (ouest)allemande.

Nous avons vu que ce principe prenait généralement corps dans des discours mettant l'accent sur la nécessité pédagogique d'ancrer les échanges dans « *les réalités françaises et allemandes* »<sup>1650</sup> et de mettre l'accent sur « *ce qu'ils ont en commun* »<sup>1651</sup>. On retrouve très précisément de tels « *énoncés* »<sup>1652</sup> dans la production intellectuelle des institutions, plus ou moins privées, de la diplomatie culturelle ouest-allemande. L'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg en faisait par exemple une sorte de slogan depuis les années 1950 : « *Nous sommes d'accord avec de nombreux amis français sur le fait que la mission des échanges doit être de rapprocher les Français des réalités allemandes et les Allemands des réalités françaises* »<sup>1653</sup>.

Le BILD, dont nous savons les liens historiques avec les autorités politiques de Bonn, tenait également depuis les années 1950 un discours similaire. Cette association organisa par exemple en 1962 une grande exposition « France-Allemagne » se donnant pour buts de : « 1/ *Informier les jeunes Allemands sur les grandes réalisations françaises depuis 1945 et présenter à nos voisins le visage de la France d'aujourd'hui. 2/ Préparer les jeunes Allemands aux contacts et aux échanges avec les jeunes Français. 3/ Atteindre le public jeune d'Allemagne, en allant à domicile lui apporter des éléments de jugement sur le pays voisin* »<sup>1654</sup>. Un an plus tard, cette association réalisa un sondage auprès des jeunes Français sur le thème des relations franco-allemandes. Les questions stéréotypées aboutissaient à ce type de réponse : « *La politique officielle française privilégie la coopération avec l'Allemagne*

---

<sup>1650</sup> « *die wirklichen Gegebenheiten* ». MONTAGNE et MERTENS (1951) « Gibt es eine europäische Jugend ? » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 12, pp195-212, p212.

<sup>1651</sup> Ibid., p208.

<sup>1652</sup> ZITTOUN (2007) « Entre construction d'un problème, formulation de solutions et légitimation de nouveaux acteurs, la fabrique d'un nouvel énoncé de politique publique autour de la carte parisienne du bruit. » In : *Politix*, 20-78, pp157-178.

<sup>1653</sup> « *Wir sind uns mit vielen französischen Freunden dazu einig, dass die Aufgabe des Austausches sein muss, den Franzosen die Deutsche und den Deutschen die französische Wirklichkeit näher zu bringen* ». SCHENK (1957) « Einleitung (Arbeitskreis der privaten Institutionen für internationale Begegnung und Bildungsarbeit). » In : AKPIIBB, *Die bedeutung der privaten Initiativen für die deutsch-französische Verständigung*. Köln : pp2-4, p4.

<sup>1654</sup> Exposition itinérante France-Allemagne 1964. Archives du MAE, 1672.

*sans arrière pensée. Il faut oublier le passé. Vous êtes d'accord ? Oui à 59%, Non à 21% »*<sup>1655</sup>.

L'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg et le BILD sont des institutions clefs de la diplomatie culturelle allemande en France. Rappelons que l'IFA fut créé en 1948 dans le but de faire entendre une voix allemande dans le réseau des échanges culturels franco-allemands<sup>1656</sup>. Il intégra immédiatement l'intérêt numéro un de la diplomatie culturelle ouest-allemande : la diffusion d'une image de la RFA comme seul Etat allemand légitime. Le BILD est, à l'inverse, une initiative française au départ. Nous avons vu cependant que l'association du père du Rivau connut une crise financière quand se termina l'occupation française en Allemagne, ce qui l'incita à rejoindre le réseau de la diplomatie culturelle ouest-allemande et ses structures de financement. Ce tournant non-assumé<sup>1657</sup> dans l'histoire de l'association s'accompagna d'un basculement dans l'ordre du discours : au thème chrétien de la réconciliation avec l'ancien ennemi se mêlèrent, à partir du début des années 1950, des prises de position violemment anti-communistes (voir pp235-245). Or cet anti-communisme fut souvent brandi comme un alibi contre la « Aufarbeitung der Vergangenheit ». Dans un éditorial de 1951, on pouvait par exemple lire que « *le stalinisme est beaucoup plus stable, beaucoup plus séduisant, et par conséquent beaucoup plus dangereux pour le monde libre que l'hitlérisme ; (...) l'emprise du national-socialisme [sur les enfants] n'était que peu de choses à côté de l'emprise du communisme* »<sup>1658</sup>. D'où ce tropisme pour une jeunesse, détachée du temps historique, dont les « *cerveaux [sont] tous neufs* »<sup>1659</sup>.

On comprend cependant mieux la dimension idéologique – au sens de la lutte idéologique Est/Ouest – de ce discours si on se le représente comme une sorte de « contre récit » à ceux, très historiques, diffusés par les communistes.

---

<sup>1655</sup> ROVAN (1963) « Connaissance de la France. » In : *Dokumente*, 3, pp186-193. On nuancera simplement le propos en signalant que le BILD donnait également la parole à des voix discordantes. Par exemple : WOCKER (1960) « Une génération sans visage. » In : *Der Monat*, Juillet-août 1960.

<sup>1656</sup> BARIÉTY (1988) « L'action culturelle française en République Fédérale d'Allemagne de 1949 à 1955. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Juillet-septembre 1988, 3, pp246-260.

<sup>1657</sup> STRICKMANN (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle*. Op. Cit.

<sup>1658</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit., p1055.

<sup>1659</sup> « La jeunesse française et l'Europe. » (1963), In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mai-juin 1963, 3, pp46-51, p47.

## *Les communistes champions des références au passé*

On sait que la RDA se déclara porte drapeau et héritière de la résistance allemande à « l'hitlérisme ». On constate facilement que la RDA était imbattable, à cette époque, sur le terrain de la captation de l'héritage historique de la « bonne Allemagne ». On constate d'une manière plus générale que les communistes faisaient systématiquement référence à la guerre et à la Résistance pour critiquer l'alliance entre la France et la RFA (voir Document 4/ en annexe p626). Cette longueur rhétorique d'avance sur l'héritage historique fut construite à coups de slogans et de mises en scènes présentant l'Etat Est-allemand comme le seul corps politique hérité des pages progressistes de l'histoire allemande et de la lutte contre l'hitlérisme. Les rencontres de jeunes favorables au régime de Pankow baignaient dans cette idéologie internationaliste et antifasciste. On peut citer à ce propos cet extrait d'un protocole d'accord, signé en 1967, entre les Echanges Franco-Allemands et leur association jumelle berlinoise :

*« Au cours de moins d'un siècle, les peuples allemand et français se sont opposés trois fois dans des guerres meurtrières ; trois fois les armées allemandes ont envahi et occupé le sol de France. Aussi le présent exige-t-il que le passé soit surmonté, qu'il soit tenu compte des terribles expériences de l'histoire et qu'une réconciliation et une entente durables soient instaurées entre nos deux pays. Les échanges entre nos peuples, la normalisation des rapports entre la France et la République Démocratique Allemande entraîneront une meilleure connaissance réciproque et créeront ainsi les conditions favorables à une compréhension mutuelle, à la détente internationale et à la sécurité européenne. Nous pensons toutefois que, pour être vraie et durable, la réconciliation franco-allemande doit avoir comme base l'aspiration commune des peuples à la paix et que doit être conservé le souvenir des crimes commis par les nazis pendant la seconde guerre mondiale, afin qu'ils ne se renouvellent pas. C'est pourquoi les Echanges franco-allemands se félicitent du fait que, conformément aux accords de Potsdam, la dénazification a été effectuée complètement en République démocratique allemande, que les racines du fascisme y ont été extirpées et que le gouvernement et le peuple y soutiennent une politique de paix et de désarmement. Des antifascistes allemands, qui luttèrent activement côte à côte avec les peuples de la coalition anti-hitlérienne, au cours de la seconde guerre mondiale, non seulement exercent une influence décisive sur le développement de la République démocratique allemande, mais ont aussi éduqué la jeune génération dans l'esprit de l'antifascisme, contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples »<sup>1660</sup>.*

L'avance de la RDA sur le terrain de la captation de l'héritage d'un passé héroïque se mesure également aux rapports des préfets ou des ambassadeurs sur le déroulement des rencontres de jeunes sur des lieux de mémoire. L'association Leo Lagrange, située à l'époque

---

<sup>1660</sup> Protocole de coopération entre Echanges franco-allemands et Allemagne-France en RDA, 6.10.67. Archives du MAE, 46.

à la gauche de la SFIO, et les Falken (faucons) de Berlin, de la même tendance idéologique sur la scène politique ouest-allemande, se proposèrent en 1964 de réaliser une manifestation du souvenir à Oradour-sur-Glane. La direction de l'OFAJ les en dissuada<sup>1661</sup>. Saisis de ce dossier, le MAE et le AA proposèrent le camp de concentration de Struthof, jugé moins sensibles, « *sous réserve que, l'observation du silence s'imposant dans ce Haut Lieu, aucun discours ne devait être prononcé aussi bien dans l'enceinte qu'aux abords du camp* ». Le président des jeunesses socialistes de Berlin prit finalement la parole dans l'enceinte du camp pour déclarer que « *les jeunes socialistes allemands seraient prêts à accepter le rétablissement de l'unité nationale allemande dans le cadre des frontières actuelles, à savoir la République fédérale plus la République démocratique allemande* »<sup>1662</sup>.

Il est difficile d'évaluer l'efficacité des slogans promus par l'OFAJ du point de vue de l'objectif poursuivi : signifier que la RFA, aujourd'hui réconciliée avec la France, était la seule véritable « Allemagne nouvelle ». Nous avons vu que les « *usagers* »<sup>1663</sup> de l'OFAJ reçurent plutôt bien ce discours. Dans le contexte mémoriel du début des années 1960, cette invitation à se projeter vers l'avenir entraînait vraisemblablement en résonance, comme nous l'avons vu, avec une aspiration sociale. Les archives de la RDA prouvent par ailleurs que l'offensive discursive franco-ouest/allemande ennuya profondément les cousins de l'Est. En décembre 1963, un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères de Berlin-Est s'inquiétait de la croissance des bonnes opinions en France à l'égard de la RFA. Le problème provenait selon lui de la symbolique déployée par l'OFAJ : « *Une chose joue un rôle important dans la mystification de la population : le slogan de ce qu'on appelle la 'réconciliation', de l'oubli du passé* »<sup>1664</sup>.

Ce principe d'ahistoricité est un troisième signe, après les matrices cognitives sur le partenariat spécial franco-allemand et sur la langue, de la traduction des intérêts politico-administratifs constitutifs de l'OFAJ en action publique concrète. Notre posture analytique nous a conduit à décrire ces trois orientations séparément. Nous reprenons l'ouvrage dans la

---

<sup>1661</sup> JACOBESHAGEN (1964) « Radikale Jugendliche fischen im Trüben. » In : *Kölnische Rundschau*, pp6.3.1964.

<sup>1662</sup> Lettre du ministre des Anciens combattants et victimes de guerre au ministre des Affaires étrangères, Direction des Affaires politiques, sous-direction Europe centrale, 20 mars 1964. Archives du MAE, 1672

<sup>1663</sup> Au sens de P. Warin. WARIN (1993) *Les usagers dans l'évaluation des politiques publiques* Op. Cit.

<sup>1664</sup> « *Eine wichtige Rolle bei der Irreführung der Bevölkerung spielt die Losung von der sogenannte wiederaussöhnung, dem Vergessen der Vergangenheit* ». Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, MfAA 12090, Berlin, Leitungsinformation, 22.11.1963.

section suivante en analysant un quatrième principe d'action : l'objectif de la socialisation de toute une nouvelle génération par les échanges de masse. Nous montrons qu'il rassemblait tous ces éléments dans une même « totalité signifiante »<sup>1665</sup>, autrement dit qu'il permettait de franchir un pas supplémentaire dans la construction d'une entente entre tous les acteurs.

#### **4/ Le récit sur la réconciliation par les échanges de masse comme support du transcodage des « éléments hétérogènes » dans une « totalité signifiante »**

Nous avons déjà amplement souligné ce point car c'est probablement une des caractéristiques les plus spécifiques de l'OFAJ des années 1960 : il avait à l'origine pour vocation de socialiser toute une nouvelle génération de Français et d'Allemands. A notre connaissance, cet objectif en fait une action publique unique au monde. Les offices binationaux inspirés du même schéma formel – l'Office franco-québécois pour la jeunesse et l'Office germano-polonais pour la jeunesse – de même que les politiques européennes de jeunesse s'adressent à des publics particuliers (fussent-ils importants en nombre) : cadres des mouvements de jeunesse, étudiants, jeunes professionnels, etc. L'OFAJ des années 1960 entendait faire se rencontrer l'ensemble des « jeunes » : les jeunes travailleurs, les jeunes chômeurs, les sportifs, les scolaires, les étudiants, etc. Après avoir exposé quelques signes de cette orientation cognitive et normative (a/), nous soulignons, pour poursuivre notre débat avec E. Friedberg<sup>1666</sup>, qu'elle-aussi faisait sens à tous les échelons du sous-système (b/). Nous nous interrogeons enfin sur son rôle charnière dans la constitution du « système de croyances » (c/).

---

<sup>1665</sup> Sur cette notion, voir note 185.

<sup>1666</sup> Contestant les postulats « politistes » des analystes des politiques publiques, E. Friedberg les invite à apporter la preuve que la norme politique qu'ils dévoilent se répercute bien au niveau social. Voir p367.

a/ « *La plus grande migration des peuples jamais organisée en temps de paix par des moyens et avec des intentions pacifiques* ».

Cette croyance d'après laquelle il serait juste, légitime, souhaitable, etc. de travailler, par les rencontres, les mentalités de toute une classe d'âge, fut exprimée de manière imagée par Joseph Rován. L'OFAJ aurait pour vocation de réaliser « *la plus grande migration des peuples jamais organisée en temps de paix par des moyens et avec des intentions pacifiques* »<sup>1667</sup>.

Cette croyance se matérialisa dans une orientation très concrète : la politique d'échanges de masse. Le chiffre de 500 000 jeunes chaque année fut évoqué lors de la création de l'Office<sup>1668</sup>. Au cours des années 1960, l'OFAJ subventionna en pratique la rencontre de 200 à 300 000 jeunes tous les ans (voir Document 15/ en annexe, p649). Chaque année, la publication du nombre de participants aux rencontres ofajiennes donnait lieu à une réaffirmation de ce mot d'ordre : « *encore plus d'échanges de jeunes !* »<sup>1669</sup>. Son budget de 50 millions de FF devait donner à l'OFAJ les moyens de cette politique.

Cette orientation avait incontestablement une dimension symbolique. Lors d'une réunion du CFEAN, un membre de l'association interrogea Alfred Grosser, administrateur de l'Office à l'époque, sur l'intérêt de cette politique du chiffre : « *il y a trop de touristes dans l'échange des deux côtés* »<sup>1670</sup>. Le secrétaire général du comité lui répondit : « *Si vous étiez en contact avec la presse et une Commission des finances d'un Parlement quelconque, vous sauriez que ce que demande l'opinion publique, le parlementaire et le ministre des finances, ce sont des chiffres* »<sup>1671</sup>. Il ne s'agissait cependant pas que de cela. Pour reprendre une expression de P. Bezes, les acteurs croyaient en la légitimité de cette politique.

---

<sup>1667</sup> Ce mot de Joseph Rován a commencé à circuler dès la création de l'Office. ROVAN (1972) « L'Office franco-allemand pour la jeunesse. » In : *Revue d'Allemagne*, 3, p701.

<sup>1668</sup> Bad Godesberg, 6 juillet 1963, bulletin d'information actualité allemande. Archives du MAE, Europe 1944... Allemagne, vol 1635

<sup>1669</sup> BINDER (1963) « Noch mehr Jugendaustausch. » In : *Wohl am Sonntag*, 10.3.1963.

<sup>1670</sup> GROSSER (1966) « La dix-neuvième Assemblée générale. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Mars-juin 1966, 95-96, pp2-6, p6.

<sup>1671</sup> Ibid.

## b/ La croyance des acteurs dans la légitimité de la politique d'échanges de masse

Cette politique d'échanges de masse faisait sens pour la plupart des acteurs. On trouve tout d'abord dans les archives de l'OFAJ des documents internes<sup>1672</sup> où la direction se contorsionnait manifestement pour calculer les progrès accomplis vers l'objectif annoncé : la mise en relation de toute une génération de Français et d'Allemands. En 1968, le secrétaire général de l'Office calcula par exemple que 2 millions de jeunes avaient participé aux rencontres de l'OFAJ. Il commenta cette statistique en ces termes : « *C'est beaucoup en valeur absolue. C'est encore peu si l'on songe qu'il y a, dans l'ensemble des deux pays, plus de 20 millions d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes dans les classes d'âge qui pourraient, en principe, bénéficier de l'aide financière de l'OFAJ* »<sup>1673</sup>. Le secrétaire général en déduisait qu'à ce rythme, l'OFAJ aurait probablement besoin de quelques décennies pour parvenir à une véritable transformation des mentalités.

Nous signalions plus haut qu'Alfred Grosser s'interrogea sur la dimension rhétorique de cette politique d'échanges de masse. On a quelques raisons de penser qu'il croyait lui-aussi qu'il était juste et bon de toucher le plus grand nombre possible de jeunes. En 1967, dans le cadre d'une étude commandée par le Conseil d'administration, Joseph Rovin et lui constatèrent que l'Office n'avait réussi à toucher que 2% des 15-30 ans. Dans leur rapport, on pouvait lire ce commentaire sur l'écart entre le nombre de jeunes participants et la population visée (toute une génération) : « *ce pourcentage [de 2%] n'est guère significatif et risque de faire sous-estimer l'action de l'Office. En effet, la grande majorité des participants ont moins de 25 ans ou même de 23 ans ; or les 2% sont calculés par rapport à la population 15-30 ans* »<sup>1674</sup>.

Un autre élément fait signe de l'adhésion des acteurs à ce principe d'action. Ils étaient convaincus que cette politique permettrait, indirectement, de « toucher l'ensemble du peuple ». Le ministre Bruno Heck exprima cette idée lors de la création de l'Office :

« *Même les adultes, et surtout les éducateurs et membres de la famille, doivent y être intégrés dans toute la mesure du possible. Nous aimerions à la longue parvenir à un rayonnement s'étendant sur l'ensemble du*

---

<sup>1672</sup> Qui n'étaient pas destinés à être publiés.

<sup>1673</sup> ALTMAYER (1968) « L'Office franco-allemand pour la jeunesse. » In : *L'Europe en formation*, mars 1968.

<sup>1674</sup> Rapport de la commission ad hoc sur le bilan 1964-67, p2. Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Kulturabteilung, B94, 1611.

peuple. (...) La jeunesse constitue un membre de la société. A la maison, au poste de travail, à l'école, elle fera preuve de ses expériences, de ce qu'elle a vu, entendu et appris. Ainsi les préjugés pourront-ils disparaître même chez les générations plus âgées »<sup>1675</sup>.

Encore une fois, ce discours n'était pas simplement un récit de communication. En 1967, le Conseil d'administration commanda une étude à des experts sur cette question : « *Quelle répercussion le travail de jeunesse a-t-il eu sur les adultes ?* »<sup>1676</sup>.

Le fait que ce principe d'action générât des croyances en sa légitimité n'est pas trivial. Comme les précédents, il irrigua l'ensemble du sous-système institué par l'OFAJ : des fonctionnaires gouvernementaux aux organisateurs de rencontres en passant par les agents de cette administration. Les associations étaient en particulier invitées à mettre en relation un maximum de jeunes Français et de jeunes Allemands (voir Document 15/ en annexe, p649). Une ancienne administratrice des Guides de France se souvient avoir « *envoyé 2500 Guides en Allemagne ! Il y avait des trains entiers. Versailles a fait un train spécial. Toutes les unités Guides de Versailles sont allées faire un grand camp en Franconie. Je suis allée les voir d'ailleurs. Ils avaient fait une soirée pour remercier les gens du coin, phénoménale ! (...)* C'était, je dirais ..., c'était un peu la masse »<sup>1677</sup>.

L'adhésion des associations à ce projet cognitif et normatif peut se comprendre dans le contexte de l'époque. Les voyages à l'étranger étaient alors réservés à une catégorie privilégiée de la population. Les articles de la presse régionale qui relatent ses activités suggèrent que l'OFAJ sut créer ou capter une attente en termes de « tourisme culturel subventionné »<sup>1678</sup>. La participation de ces structures au projet normatif de l'OFAJ – socialiser toute une nouvelle génération – n'est cependant pas un fait anodin. Rappelons qu'elles avaient d'abord vu d'un mauvais œil le caractère « monogamique » du nouvel Office. Quelques années après sa création, ce principe d'action était devenu la « *vérité du*

---

<sup>1675</sup> HECK et LINNERSZ (1963) « Entretien. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Septembre-octobre 1963, 5, pp38-44.

<sup>1676</sup> Rapport de la commission ad hoc sur le bilan 1964-67, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Kulturabteilung, B94, 1611.

<sup>1677</sup> Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, responsable des Guides des France, Paris, le 20 février 2004.

<sup>1678</sup> TINGAUD (1966) « Nous voulons organiser des vacances intelligentes. » In : *Le Dauphiné Libéré*, 3.8.66. Un point qui corrobore les témoignages des « anciens » participants : « *Moi je me suis payé huit ans d'internat qu'on pourrait comparer à la vie de prison aujourd'hui. Pour moi, les échanges franco-allemands, c'était une bouchée d'air frais dans mon quotidien* ». Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, 26 mai 2002.

moment »<sup>1679</sup> du sous-système. Nous avançons dans la section suivante une hypothèse pour expliquer ce point : toutes ces idées prenaient sens dans un « récit de politique publique »<sup>1680</sup>.

### c/ Le principe d'action des « échanges de masse » comme dénouement du récit sur la réconciliation par la jeunesse

Nous avons signalé plus haut que le principe d'action des échanges de masse tient une place à part dans la « meta-policy »<sup>1681</sup> de l'OFAJ. Contrairement aux représentations de l'Office comme « symbole du partenariat spécial franco-allemand », comme « instrument de politique linguistique » ou comme « vitrine de l'Allemagne nouvelle », cette orientation n'était pas la traduction directe de tel ou tel intérêt constitutif de cette politique mais de tous à la fois. Pour le dire autrement, tous les récits des acteurs convergeaient vers cette orientation. On peut mettre en évidence ce point en analysant les « points de vue » (ou récits) des acteurs intéressés par chacune des trois missions particulières de l'OFAJ : 1/ symboliser le rapprochement, 2/ promouvoir l'apprentissage des langues et 3/ diffuser une image vitrine de la RFA.

1/ Les récits mettant en intrigue un « OFAJ symbole de la réconciliation » tendaient tout d'abord naturellement vers cet objectif de la socialisation de toute une classe d'âge. La « réconciliation » des deux anciens ennemis héréditaires justifiait le bilatéralisme franco-allemand, notamment contre l'option de l'Europe communautaire, tout en signifiant le caractère authentiquement pacifique de cette alliance. Nous avons vu que cette représentation de la place de l'Office dans la société fut portée par l'Elysée et la chancellerie. Dans les discours de Adenauer et de Gaulle, « la jeunesse » (au singulier) est le personnage qui porte le règlement définitif du différend franco-allemand. Le terme « jeunesse » signifiait que cette action n'avait de sens que sur une large échelle. Dans ses mémoires, Adenauer relate que de Gaulle lui aurait dit un jour : « *On pourrait dans le futur organiser des grandes rencontres de jeunes. Il ne devrait pas être difficile d'amener en un an un million de jeunes Allemands en*

---

<sup>1679</sup> MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207, p196.

<sup>1680</sup> Sur cette notion, voir p87. Et pour une revue de la littérature, voir note 150.

<sup>1681</sup> Sur cette notion empruntée à Majone, voir nos explications p20.

*France et l'année d'après un million de jeunes Français en Allemagne. Il suffit de les inviter. On pourrait les loger dans des écoles et même en cas d'urgence dans des tentes* »<sup>1682</sup>.

2/ On constate que le récit sur l'OFAJ comme outil de promotion linguistique tendait également vers l'objectif de la « réconciliation » par les « échanges de masse ». Du point de vue des partisans de cette représentation du rôle de l'OFAJ, l'objectif de la promotion linguistique et celui de la « réconciliation par les échanges de masse » entretenaient un rapport de synonymie. Nous avons vu le rôle joué par F. Seydoux dans l'apprentissage<sup>1683</sup> par le MAE de son intérêt pour l'OFAJ en tant qu'outil pour la promotion de la langue française en Allemagne. Cet extrait témoigne de l'équivalence sémantique (socialement construite) entre ces deux éléments logiquement hétérogènes, la langue et la réconciliation : « *J'indiquais [au Général de Gaulle] que le but [la réconciliation] ne serait pas atteint aussi longtemps que les jeunesses des deux nations ne s'exprimeraient pas parfaitement chacune dans la langue de l'autre. (...) Sa réaction ne correspondait pas seulement à son tempérament. Elle révélait le caractère exceptionnel qu'il espérait donner à l'entente franco-allemande. Le bilinguisme en constituerait un des fondements* »<sup>1684</sup>. Une fois encore, l'objectif énoncé par cet acteur comme corollaire de la réconciliation – que « *les jeunesses des deux nations* » puissent s'exprimer « *parfaitement* » dans la langue de l'autre – supposait une action à l'échelle de toute une classe d'âge<sup>1685</sup>.

3/ La réconciliation par les échanges de masse faisait enfin sens pour les acteurs directement intéressés par l'OFAJ en tant que paravent contre l'influence communiste sur la jeunesse<sup>1686</sup>. Comme dans le cas de la langue, les récits construisaient une sorte d'équivalence sémantique entre l'objectif de la réconciliation et celui de la lutte contre le communisme. Dans une note interne du AA de 1962 sur la question de la « *nouvelle orientation des relations franco-allemandes depuis 1945* », la réconciliation était par exemple présentée comme « *la digue la plus forte contre le communisme* »<sup>1687</sup>. Plus près de l'OFAJ, Otto von

---

<sup>1682</sup> « [Mann könne in Zukunft] grosse Treffen von Jugendlichen veranstalten. Es dürfte nicht schwer sein, in einem Jahr eine Million deutscher Jugendlichen nach Frankreich und im nächsten Jahr eine Million junger Franzosen nach Deutschland zu bringen. Man brauche sie nur einzuladen und könne sie in Schulen, notfalls sogar in Zelten, unterbringen ». ADENAUER (1983) *Erinnerungen 1959-1963*. Op. Cit., p179.

<sup>1683</sup> Sur l'apprentissage dans les politiques publiques, voir note 802.

<sup>1684</sup> SEYDOUX (1977) *Dans l'intimité franco-allemande*. Op. Cit., p17.

<sup>1685</sup> Sur la construction sociale de cette équivalence sémantique, voir : BALIBAR (1985) *L'institution du français : essai sur le colingisme des Carolingiens à la République*. Paris : PUF.

<sup>1686</sup> Sur cette notion empruntée à C. Hood, voir note 1338.

<sup>1687</sup> « starker damm gegen den Kommunismus ». Gedankenskizze für einen Vortrag über die Neuorientierung der politischen Beziehungen zwischen Frankreich und Deutschland nach 1945, (août 1962), Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin, Europaabteilung, B24-354. On peut également citer ce discours du ministère des Affaires étrangères allemand du 4 octobre 1962 : « *L'accueil enthousiaste que le président de Gaulle a reçu récemment chez nous était une profession de foi éclatante dans l'amitié franco-allemande. C'était*

Gehring, directeur de la section allemande de cet organisme (1963-1973), estimait que la réconciliation passait par la prise de conscience, par les jeunes Français, des nouvelles réalités géopolitiques :

*« Mais ce qui pour nous Allemands est particulièrement réjouissant et important, c'est le fait (...) qu'on ait pu renforcer l'intérêt [de la jeunesse française] pour la connaissance de la nouvelle Allemagne démocratique. La jeunesse française est venue en nombre, par de nombreux groupes ou individuellement, pour faire la connaissance de notre pays divisé au cœur de l'Europe et parler avec ses habitants. Parmi eux, nombreux étaient ceux qui voyageaient au delà de la frontière pour la première fois et qui, suite à une randonnée solitaire le long de la 'frontière de zone' [Zonengrenze] ou du Mur de Berlin, ont pour la première fois compris que l'Allemagne est un pays divisé »<sup>1688</sup>.*

Les termes employés par cet acteur – « nombre », « nombreux groupes », « nombreux » - ne laissent pas de doute quant à son entente avec les autres sur les modalités de la réconciliation : la socialisation de toute une nouvelle génération. On le voit, tous les récits des acteurs convergeaient vers un même épilogue, la « réconciliation », et un même dénouement : la rencontre massive des jeunes Français et Allemands.

Tous ces éléments font signe du fait que la clarification de l'idéologie molle des origines s'articula autour de trois principes d'action spécifiques - l'OFAJ comme symbole du partenariat franco-allemand, comme outil de promotion linguistique et comme vitrine de l'Allemagne nouvelle – qui prenaient sens dans un récit plus général proclamant la nécessité de la réconciliation de tous les jeunes Français et Allemands. A travers l'OFAJ, des intérêts politiques au départ aussi hétérogènes que la volonté de légitimer une alliance stratégique mal reçue par la communauté internationale, d'augmenter l'influence culturelle de la France en Allemagne et de contrôler l'idéologie des mouvements de jeunesse se trouvaient donc agrégés dans un même « système de croyances »<sup>1689</sup>. Nous nous sommes appuyé sur la notion de

---

*un témoignage émouvant de la réconciliation de deux peuples européens qui s'étaient longtemps considérés et combattus comme des ennemis héréditaires. Cette amitié est une condition essentielle de l'unification de l'Europe. Bien mieux : sans cette conversion des rapports franco-allemands, il n'y aurait plus de peuples libres en Europe ».* Discours traduit par l'ambassade de France à Bonn. Télégramme de l'ambassade de France à Bonn au MAE, 6.10.1962. Archives du MAE, 1597.

<sup>1688</sup> *« Was aber für uns Deutsche besonders erfreulich und wichtig ist, ist die Tatsache, (...) dass auch in ihr das Interesse gestärkt und geweckt wurde, das neue demokratische Deutschland kennenzulernen. Die französische Jugend ist in großer Zahl gekommen, in vielen Gruppen und auch einzeln, um unser geteiltes Land im Herzen Europas kennenzulernen und mit seinen Menschen zu sprechen. Unter ihnen waren nicht wenige, die aus ihnen oft abgelegenen Provinzen zum erstenmal über die Landesgrenze hinaus gereist sind und die dort zum Beispiel auf einsamer Wanderung im Harz entlang der Zonengrenze oder in Berlin an der Mauer zum erstenmal erfahren haben, daß Deutschland ein geteiltes Land ist ».* GEHRING (1966) « Zwei Jahre Deutsch-Französisches Jugendwerk. » In : *Deutsche Jugend*, Février 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp57-64, p60.

<sup>1689</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

« transcodage », empruntée à Pierre Lascoumes, pour éclairer ce phénomène de « *production de sens par transaction entre des perspectives distinctes voire hétéroclites* »<sup>1690</sup>. Cet auteur a aussi écrit que transcoder, c'est « *agréger des informations éparses et les lire comme une totalité* »<sup>1691</sup>. Cette expression, « *lire comme une totalité* », fait inévitablement penser aux travaux de P. Ricœur sur le récit comme système symbolique à partir duquel des éléments hétérogènes sont regroupés pour former une « *totalité signifiante* ». Rappelons que pour Ricœur, c'est « *par la vertu de l'intrigue [que] des buts, des causes, des hasards sont rassemblés sous l'unité temporelle d'une action totale et complète* »<sup>1692</sup>. Même si Pierre Lascoumes entrevoit à plusieurs reprises dans son étude l'importance des récits<sup>1693</sup>, il ne souligne peut-être pas assez l'affinité élective entre la « *grammaire du récit* » telle qu'elle est dévoilée par Ricœur et celle du processus d'agrégation des intérêts<sup>1694</sup>. Dans le cas qui nous intéresse, la « *totalité* » était bien construite par la fin de l'histoire et par son principal épisode : la socialisation d'une nouvelle génération. Il apparaît plus exactement que les trois premiers principes d'action analysés plus haut – l'idée d'un partenariat spécial franco-allemand, la promotion de la langue et la lutte contre l'influence communiste – passaient par le quatrième (les échanges de masse) pour tendre, par la vertu de l'intrigue, vers cet objectif commun de niveau global : la réconciliation.

---

<sup>1690</sup> LASCOUMES (1994) *L'éco-pouvoir*. Op. Cit., p24.

<sup>1691</sup> Ibid., p22.

<sup>1692</sup> RICŒUR (1983) *Temps et récit. Tome 1/ Op. Cit.*, p10.

<sup>1693</sup> LASCOUMES (1994) *L'éco-pouvoir*. Op. Cit., pp37-40.

<sup>1694</sup> Nous faisons ici écho à un débat entre les « *narratologues structuralistes* » (en particulier Brémond) et Paul Ricœur. Brémond a identifié une grammaire du récit du point de vue de la logique des possibles narratifs. Cette entreprise l'a conduit à observer que les atomes narratifs, appelés « *fonctions* », s'enchaînent de manière logique. La fonction « *lutte* » ouvre par exemple sur un nombre fini de « *possibles narratifs* » : la « *victoire* », la « *défaite* » etc. L'analyse de Brémond est parfaitement rigoureuse et convaincante mais la grammaire du récit qu'il révèle est fort peu contraignante. Ricœur montre si l'on veut identifier des règles de composition des histoires, il faut plutôt les rechercher dans les stéréotypes culturels : « *Le récit, à mon sens, introduit dans le faire des contraintes complémentaires de celle d'une logique des possibles narratifs. Ou, pour dire la même chose autrement, une logique des possibles narratifs n'est encore qu'une logique de l'action. Pour devenir logique du récit, elle doit s'infléchir vers des configurations culturellement reconnues, vers ce schématisme du récit à l'oeuvre dans les intrigues types reçues de la tradition* ». RICŒUR (1984) *Temps et récit. Tome 2/ La configuration dans le récit de fiction*. Paris : Seuil, p84.

## C/ Retour sur la croyance des acteurs en la légitimité et la « faisabilité » du projet

Les pages qui précèdent ont permis de mettre en évidence que les principes d'action constitutifs de l'OFAJ des années 1960 ne dessinaient pas des manières d'agir séparées mais un « système de croyances » porté par un récit de politique publique. Nous analysons ici les ressorts de l'adhésion des acteurs à ce récit. L'argumentation portera surtout sur l'élément le plus original : l'idée selon laquelle il convenait de pratiquer une politique d'échanges de masse afin de socialiser toute une classe d'âge, voire l'ensemble du peuple. Raymond Boudon propose de distinguer analytiquement les croyances relatives à ce que les acteurs « *croient vrai (dimension cognitive) et ce qu'ils croient juste (dimension normative)* »<sup>1695</sup>. Les ressorts de la dimension normative (ce qu'ils « *croient juste* ») du système de croyances sont ici relativement transparents. Nous montrons dans une première section que l'adhésion à la norme politique de la socialisation d'une nouvelle génération se comprend bien dans le contexte mémoriel « global » de l'époque. Cet objectif entraine en résonance avec une représentation collective spontanée de l'histoire des relations franco-allemandes : la théorie des ennemis héréditaires (1/). Nous nous arrêterons un peu plus longuement sur la dimension à proprement parler « cognitive » de ce récit, ce que nous appellerons, après P. Bezès, les croyances des acteurs en la « faisabilité » du projet<sup>1696</sup>. Le « système de croyances » fondateur de l'OFAJ prophétisait que des rencontres de quelques jours pratiquées sur une large échelle aboutiraient à un changement profond des mentalités. Nous nous interrogeons dans ces pages sur l'origine de cet « optimisme culturel » (2/) et sur les raisons de sa survie à l'apparition des premières anomalies paradigmatiques (3/).

---

<sup>1695</sup> Cité par Pierre Muller : MULLER (2004) « L'Etat en action revisité. » In : *Pôle Sud*, pp31-42, p37.

<sup>1696</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

## 1/ Le poids du passé sur l'action publique : l'OFAJ en résonance avec la représentation historique spontanée d'une génération de Français et d'Allemands

La croyance des acteurs dans la légitimité du volet normatif de leur programme, « la réconciliation par la socialisation d'une nouvelle génération », se comprend bien dans le « contexte » mémoriel de l'époque. Notre interprétation est que « l'optimisme culturel »<sup>1697</sup> de l'OFAJ était à la hauteur de la négativité embarquée par les représentations dominantes de l'époque sur l'histoire des relations franco-allemandes. Animés par une image très négative de l'histoire entre les deux pays, les pères fondateurs de l'OFAJ avaient de bonnes raisons de penser que seul un tel programme pouvait mettre fin au vieil antagonisme franco-allemand. Pour mettre en place cette idée, nous recherchons les moments, au cours de l'histoire, où un tel projet normatif fut énoncé. Il apparaît alors que le principe d'action des échanges de masse était étranger aux militants historiques du rapprochement par la jeunesse. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, ils s'étaient efforcés de manière pragmatique de mettre en relation celles et ceux qu'ils imaginaient pouvoir devenir les futures élites (au sens large<sup>1698</sup>) des deux pays. Pour retrouver les traces d'un tel programme, il faut remonter aux écrits de ceux que nous avons appelés les « rééducateurs sécuritaires » de l'immédiat après-guerre (voir Chapitre 1/).

Le projet de socialiser une nouvelle génération fut formulé pour la première fois en 1945. Souvenons-nous par exemple que pour Ariel, il n'existait qu'un seul moyen pour asseoir la paix : « *refaire les Allemands* »<sup>1699</sup>. Ce projet passait par l'organisation de « *voyages à l'étranger* » ou « *camps de travail et de rééducation, loin de l'Allemagne* »<sup>1700</sup> sur une large échelle. L'auteur évoquait à ce propos un « *grand mouvement de population* »<sup>1701</sup> et assumait la signification de ce projet en termes budgétaires : « *Tout cela va coûter bien cher, direz vous. D'accord, mais c'est un budget de paix qui ne coûtera jamais aussi cher que tous les budgets militaires* »<sup>1702</sup>. Le projet de « rééducation des jeunes Allemands » différait à bien des

---

<sup>1697</sup> Sur cette expression empruntée à G. Saez, voir nos remarques en note 375.

<sup>1698</sup> Conformément aux théoriciens de l'éducation populaire, ils incluaient dans la notion d'élite les syndicalistes, les militants associatifs etc. (voir pp68-72).

<sup>1699</sup> ARIEL (1945) *Rééduquer les Allemands*. Op. Cit., p11.

<sup>1700</sup> Ibid., p112.

<sup>1701</sup> Ibid., p116.

<sup>1702</sup> Idem.

égards – du point de vue de l’objectif politique poursuivi comme de l’image de la jeunesse allemande - de celui qui présida à la création de l’OFAJ. Il est toutefois intéressant de se replonger dans ces écrits pour comprendre le rôle de la mémoire dans la genèse du principe d’action des « échanges de masse ».

Le projet de socialisation de toute une nouvelle génération de jeunes Allemands avait été formulé en 1945 par ces rééducateurs car ils étaient persuadés que seule une telle mesure pouvait permettre de garantir la sécurité de la France. Cette proposition s’appuyait sur un récit historique présentant l’Allemagne comme une nation malade du pangermanisme et de ce fait perpétuellement encline à envahir ses voisins. C’est bien sur la base de cette représentation historique qu’Edmond Vermeil fondait son programme de rééducation :

*« Depuis un siècle et demi environ, l’Allemagne travaille à se constituer un corps national à la fois cohérent et expansif, reprenant ainsi la vieille chimère médiévale. Ce corps national, hanté par les rêves du pangermanisme, faits de froids calculs et de mystique raciste ardente, a prétendu acquérir cette liberté de mouvement qui lui a permis de démolir, tel un bolide, l’ordre international tout entier. C’est bien là qu’il faut chercher la cause profonde et la véritable explication du conflit séculaire entre l’Allemagne et l’Occident, entre la même Allemagne et la Russie. En d’autres termes, la rééducation de l’Allemagne orientée vers l’adhésion spontanée des Allemands à une morale internationale et l’accord des alliés sur cette entreprise pédagogique sont la condition sine qua non de la future société des Nations »<sup>1703</sup>.*

Cette représentation sociale de l’Allemagne et de « l’Allemand » n’avait plus cours au début des années 1960, du moins sous cette forme. Un autre récit historique s’était imposé dans les deux pays qui légitimait cette action publique volontariste en direction de la jeunesse : le récit des ennemis héréditaires. Ce récit est une synecdoque de l’histoire franco-allemande ayant pour point focal les années 1870-1945. Il résume les relations entre les deux pays à une suite de guerres perpétuellement nourries par le désir de revanche des populations. Ce faisant, il laisse de côté tous les moments de solidarités ou plus simplement de bon voisinage entre les deux nations<sup>1704</sup>. On a quelques raisons de penser que ce récit constituait, au début des années 1960, la représentation de l’histoire des relations franco-allemandes la plus spontanée en France et en Allemagne :

1/ Il s’agissait tout d’abord d’un récit relativement ancien, construit de part et d’autre du Rhin au lendemain des défaites militaires les plus humiliantes : celle de 1870 en

---

<sup>1703</sup> VERMEIL (1946) *Quelques aspects du problème franco-allemand*.

<sup>1704</sup> Voir sur ce point le dossier d’articles que nous avons coordonné pour la revue *Les Cahiers d’Histoire. Revue d’Histoire Critique* (numéro 100).

France<sup>1705</sup>, celles des guerres napoléoniennes et surtout de 1918 en Allemagne<sup>1706</sup>. Il avait été réactivé par les responsables politiques à la veille et au lendemain de chaque conflit pour attiser les désirs de revanche des populations ou cimenter l'identité nationale<sup>1707</sup>.

2/ Ce récit n'avait pas été déconstruit lors des périodes de rapprochement. V. Rosoux le montre dans sa thèse en ce qui concerne l'après Seconde guerre mondiale. Les responsables officiels se sont largement appuyés sur ce récit pour mieux suggérer l'absurdité ou le non-sens de sa perpétuation<sup>1708</sup>.

3/ On retrouve enfin la théorie des ennemis héréditaires dans le débat public et historiographique de l'époque. Elle appartient aujourd'hui à l'histoire des idées. Au milieu des années 1960, les spécialistes de l'histoire européenne prétendaient encore faire preuve d'anticonformisme quand ils s'efforçaient de la déconstruire<sup>1709</sup>.

On comprend facilement pourquoi ce récit faisait sens pour la génération des pères fondateurs de l'OFAJ. La guerre de 1870 était sans doute un peu loin. Ils avaient néanmoins été élevés dans le souvenir de la Première guerre mondiale et avaient participé, d'une manière ou d'une autre, à la Seconde. Le poids de ce passé personnel transparaît de tous les discours ou documents de l'époque. Il se donne même à lire dans les archives des administrations au détour de deux dossiers « techniques ». On peut citer à cet égard ces confidences de F. Seydoux évoquant dans un télégramme envoyé à son ministre ses retrouvailles, en 1962, avec E. Achenbach, un ancien compagnon d'Abetz à l'ambassade du Reich à Paris :

« *Il ne m'était pas particulièrement agréable de recevoir M. Achenbach, que je n'avais pas revu depuis mon arrivée à Bonn. (...) En dépit de ses efforts pour renouer les liens qui nous unissaient avant la guerre, du temps où il était à l'ambassade d'Allemagne à Paris, je suis resté sur la réserve. Tout en se gardant de trop évoquer le passé, il n'a pu s'empêcher de rappeler que, le 3 septembre 1939, il était venu dans mon bureau des*

---

<sup>1705</sup> LA MADELAINE (1868) *Quel est l'ennemi héréditaire de l'Allemagne ?*, Paris : E. Dentu ; FLOUR DE SAINT-GENIS (1876) *L'Ennemi héréditaire. Les Invasions germaniques en France. L'Europe délimitée par la Prusse*. Paris : E. Dentu ; LA ROCHE (1890) *Les Pensées d'un ennemi héréditaire*. Nîmes : impr. de Roger et Laporte ; MARTIN DE CONDÉ (1907) *Chants de guerre, 1878-1906 : chansons d'autrefois et d'aujourd'hui, réponses à l'ennemi héréditaire*. Billancourt : A. Mercier ; MORAND (1933) *La France asservie à l'ennemi héréditaire. Histoire vraie des deux derniers siècles*. Paris : E. Mizon.

<sup>1706</sup> JOSEPHSON (1896) *Wider den Erbfeind !*, Bielefeld : Schriften-Niederl, BERGER (1927) *Der Erbfeind und andere Erzählungen*. Leipzig : F. Rothbarth, BAUCH (1928) *Im Lande des « Erbfeindes » : Wandertage in d. einstigen Kriegsgebieten Nordfrankreichs*. Hamburg : Hamburger Buchdr. u. Verlagsanstalt ; HITLER (1934) *Mon Combat*. Paris : Nouvelles éditions latines.

<sup>1707</sup> Par exemple en 1914 : DE CONDÉ (1914) *Poésies guerrières. Avis et prédictions. Réponses à l'ennemi héréditaire (1908-1914)*. Paris : Librairie littéraire ; ECKHARDT (1914) *Der Erbfeind*. Berlin : Verlaghaus für Völksliteratur u. Kunst. Sur la fonction politique de ce récit, voir : ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

<sup>1708</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

<sup>1709</sup> WULLUS-RUDIGER (1965) *Français et Allemands : ennemis héréditaires ? : une synthèse de l'histoire européenne*. Bruxelles : Brepols.

*Affaires étrangères, avec le Conseiller M. Brauer, en vue de régler les conditions d'échange des deux missions »*<sup>1710</sup>.

Ce récit des ennemis héréditaires était donc bien la représentation historique spontanée de toute une génération. Or l'OFAJ prenait bien sens dans ce récit. La logique narrative<sup>1711</sup> était que la France et l'Allemagne s'étaient faites la guerre par trois fois en moins de 70 ans, que chaque guerre avait mené à la suivante du fait du désir de revanche des populations, de telle sorte que *seule*<sup>1712</sup> la socialisation d'une nouvelle génération de Français et d'Allemands pouvait permettre de mettre fin à l'éternel retour de la violence. Tel est bien le sens de la déclaration commune paraphée au traité de l'Élysée. La première partie de la déclaration résumait ce grand récit. La seconde mettait en scène la jeunesse comme promesse d'une rupture du cycle de la violence :

*« Le Général de Gaulle, Président de la République française, et le Dr Konrad Adenauer, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, (...) convaincus que la réconciliation du peuple allemand et du peuple français, mettant fin à une rivalité séculaire, constitue un événement historique qui transforme profondément la relation entre les deux peuples, (...) constatent en particulier que la jeunesse a pris conscience de cette solidarité et se trouve appelée à jouer un rôle déterminant dans la consolidation de l'amitié franco-allemande ».*

Le parallélisme avec les représentations historiques des « rééducateurs sécuritaires » (voir Chapitre 1/) de l'immédiat après-guerre apparaît évident. Les deux récits prenaient tous les deux racine dans une représentation cyclique de l'histoire pour avancer une seule et unique porte de sortie : la transformation des mentalités de la nouvelle génération (les jeunes Allemands dans un cas, les jeunes Français et Allemands dans l'autre). Le déplacement de sens opéré d'un récit à l'autre était important du point de vue allemand : le premier prévoyait une Allemagne sous tutelle, le second une Allemagne intégrée à la communauté des nations. Il était cependant marginal en ce qui concerne la structure de l'intrigue.

---

<sup>1710</sup> Télégramme de l'Ambassadeur F. Seydoux au MAE, 1962. Archives du MAE, 1597.

<sup>1711</sup> BRÉMOND (1973) *Logique du récit*. Op. Cit.

<sup>1712</sup> Nous ne revenons pas sur la fonction des récits comme mécanisme d'aiguillage de l'action publique : « *Ils suggèrent une série d'actions plutôt que d'autres en établissant un lien entre le présent et le futur* ». RADAELLI (2004) « Récits (policy narratives). » In : BOUSSAGUET, JACQUOT et RAVINET, *Dictionnaire*. Op. Cit., pp364-368, p366.

**Tableau 4/ L'intrigue donnant un sens au principe d'action des échanges de masse en 1945 et 1963**

|          | 1945   | 1963   |
|----------|--|--|
| PROBLEME | L'Allemagne est malade du pangermanisme  | La France et l'Allemagne sont des ennemis héréditaires.  |
| SOLUTION | Le seul moyen pour garantir la sécurité de la France est de socialiser une nouvelle génération d'Allemands | Le seul moyen pour mettre un terme à la loi du talion est de socialiser une nouvelle génération d'Allemands et de Français |

Si l'on affine encore l'analyse, on se rend compte que l'OFAJ n'est pas toujours présenté explicitement comme « l'épilogue » du récit sur les ennemis héréditaires. Les acteurs se contentent parfois de faire allusion à cette histoire. Le récit des ennemis héréditaires constituait alors « l'intertexte » ou, pour reprendre une notion plus précise de Michael Riffaterre, « l'hypogramme » de l'OFAJ. Rappelons que pour Riffaterre, un hypogramme « *n'est rien de plus qu'une phrase (un lieu-commun, un cliché) préexistante dans le sociolecte*<sup>1713</sup>, dont le lecteur se rappelle en lisant une image poétique contenant un vocabulaire semblable »<sup>1714</sup>. L'image poétique était celle de la socialisation d'une nouvelle génération et le cliché ce qui lui donnait sens : ce récit d'après lequel l'histoire des relations franco-allemandes se résumerait à une succession de guerres suscitées par le désir de revanche des populations.

Quand elle n'est pas explicitée, l'inscription du récit fondateur de l'OFAJ dans cette structure de sens se mesure à divers signes. Nous pensons par exemple à l'engagement presque existentiel de toute une génération dans cette aventure. Cet investissement ressort clairement des récits de vie des pères fondateurs. Otto von Gehring, le premier directeur de la section allemande de l'OFAJ, nous a par exemple expliqué (en français) que l'OFAJ « *a donné à [sa] vie une très grande impression (sic)* »<sup>1715</sup>. Cet effet de génération<sup>1716</sup> permet

également de comprendre les actes désintéressés comme celui de cette dame qui décida en 1984 de léguer toute sa fortune personnelle à l'OFAJ « *afin que d'autres ne connaissent pas le drame qu'elle a vécu* »<sup>1717</sup>. On comprend donc au regard de tous ces éléments que le volet normatif du système de croyances fondateur de l'OFAJ faisait sens pour toute une génération.

## 2/ La croyance des acteurs en la « faisabilité du projet »

Ces éléments sur l'adhésion des acteurs à l'objectif politique brandi par l'OFAJ ne sont pas contre-intuitifs. On comprend qu'une génération qui eut à souffrir des guerres franco-allemandes se reconnût dans un récit qui énonçait un épilogue heureux. L'élément le plus énigmatique de la « meta-policy » de l'OFAJ n'est donc peut-être pas l'horizon utopique qu'il dessinait mais la croyance des acteurs en sa « faisabilité ». L'objectif d'un changement des mentalités par les échanges de masse reposait en effet sur une prémisse optimiste énoncée ici par une ministre allemande de la jeunesse et présidente du CA de l'OFAJ : « *les préjugés peuvent être surmontés le plus simplement par une expérience propre et des contacts personnels* »<sup>1718</sup>. En vertu de quelle théorie de la socialisation les pères fondateurs de l'OFAJ étaient-ils fondés à penser qu'il suffisait de faire se rencontrer pendant quelques jours des jeunes Français et des jeunes Allemands pour aboutir à une disparition des préjugés ?

La croyance énoncée par la ministre nous semble naïve aujourd'hui<sup>1719</sup>. Divers travaux de sociologie et de psychologie sociale ont en effet solidement établi que les contacts entre les populations, les séjours à l'étranger, les rencontres, etc. ne conduisent pas de manière aussi

---

<sup>1713</sup> Parler d'un groupe social.

<sup>1714</sup> HOPKINS (2004) *La théorie sémiotique littéraire de Michael Riffaterre : matrice, intertexte et interprétant*. La notion d'hypogramme occupe une place à part dans la théorie de Riffaterre sur l'intertextualité. Toutes les autres tournent autour de l'idée de correspondances de type « structural » entre les textes. Riffaterre a développé toutes ces notions dans : RIFFATERRE (1992) *La production du texte*. Paris : Ed. du Seuil, RIFFATERRE (1993) *Fictional Truth*. Op. Cit.

<sup>1715</sup> Entretien avec Otto von Gehring, ancien directeur de la section allemande de l'OFAJ, Bruxelles, le 18 octobre 2004

<sup>1716</sup> Sur les effets de génération, voir note 337.

<sup>1717</sup> MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit., p65.

<sup>1718</sup> STROBEL (1970) « Deux jeunesses. » In : *Le courrier de Parlement*, août 1970.

<sup>1719</sup> Le terme « croyance » ou « système de croyances », emprunté à P. Sabatier et H. Jenkins-Smith, prend désormais tout son sens. Contrairement aux notions de « paradigme » ou de « référentiel », il suggère en effet l'idée d'un décrochage par rapport à la réalité. Voir sur ce point : BRAUN et BUSCH (1999) « Interest or Ideas ? An Overview of Ideational Concepts in Public Policy Research. » *Public Policy and Political Ideas*. Cheltenham : Edward Elgar PL, pp11-29, p13.

simple, voire en aucun cas, à une meilleure compréhension réciproque. Non seulement les préjugés et les stéréotypes négatifs ne disparaissent pas suite à ces rencontres mais ils auraient plutôt tendance à se renforcer. Le mécanisme<sup>1720</sup> psychologique est aujourd'hui bien compris<sup>1721</sup>. Ego rencontre Autrui avec des attentes le concernant. Cette représentation primordiale est nécessairement formatée par la pensée sociale, c'est-à-dire l'ensemble des stéréotypes et des préjugés décrivant « les Allemands » ou « les Français » comme carrés, superficiels, etc. Ces représentations primordiales jouent alors un rôle de « cartes mentales »<sup>1722</sup> filtrant les nouvelles informations reçues lors de la rencontre. Lors de ces premiers contacts, Ego est donc confirmé dans son intuition que Alter est carré, superficiel, etc. Ce mécanisme fonctionne de la même manière que les préjugés/stéréotypes soient négatifs ou positifs. Quand les représentations sociales d'un groupe sont majoritairement dépréciatives, les rencontres internationales aboutissent à un renforcement des jugements tels que « les Allemands sont autoritaires », « les Français sont sales », etc. Tous ces éléments sont aujourd'hui bien connus. Il ne s'agit cependant pas de mesurer le rapport au réel de cette croyance dans le contexte actuel mais au moment de la création de l'Office.

La question avait été indirectement posée au lendemain de la guerre par K. Deutsch dans ses travaux sur les « communautés de sécurité », ces zones géographiques comme l'alliance USA / Royaume Uni où l'intégration induite par les réseaux de communication est si grande que l'hypothèse d'une guerre ne se pose même plus<sup>1723</sup>. Du fait de son approche très behavioriste, K. Deutsch ne faisait pas des stéréotypes et des préjugés réciproques un indicateur de ce qu'il appelait le « *we-feeling* », ce sentiment identitaire commun interdisant le recours à la force pour la gestion des conflits<sup>1724</sup>. Sa thèse principale allait toutefois dans le sens de l'optimisme culturel fondateur de l'OFAJ : les flux et les échanges de tous types entre les individus (commerce, tourisme, migrations, échanges culturels, liaisons téléphoniques etc.) étaient censés renforcer l'intégration entre les Nations et rendre d'autant plus improbable le recours à la guerre. L'OFAJ est vraisemblablement issu de ce savoir optimiste quant aux effets de la communication sur les relations entre les êtres humains.

---

<sup>1720</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.

<sup>1721</sup> SHERIF (1971) *Des tensions intergroupes aux conflits internationaux*. Paris : ESF.

<sup>1722</sup> AXELROD (1976) *Structure of Decision : the Cognitive Maps of Political Elites*. Princeton : Princeton University Press.

<sup>1723</sup> DEUTSCH (1953) *Nationalism and Social Communication*. New York : The Technology Press of the MIT, DEUTSCH (1957) *Political Community and the North Atlantic Area*. Princeton : UP, BATTISTELLA (2003) « L'apport de Karl Deutsch à la théorie des relations internationales. » In : *Revue Internationale de Politique Comparée*, 10/4, pp567-585.

<sup>1724</sup> Le principal indicateur de l'existence d'un tel sentiment était l'absence de guerre ou de préparatif de guerre sur une longue période.

Des travaux centrés sur la question plus précise des effets de ces flux et de ces contacts sur la représentation de l'autre existaient cependant à la même époque qui avaient établi la conclusion dégrisante qui nous est familière aujourd'hui. Nous avons cité plus haut une enquête approfondie commandée par le MAE et publiée en 1954 sur l'image des Français en Allemagne. Les auteurs observèrent, sans grande surprise, l'importance des stéréotypes et des préjugés dans la représentation que les Allemands se faisaient de leurs voisins. Les enquêteurs disposaient par ailleurs de données sur les contacts (ou l'absence de contact) des interviewés avec des Français. Ils croisèrent donc les deux variables et observèrent une absence de corrélation : « *une des vérifications les plus importantes apportée par ce sondage est la constatation de la faible mesure dans laquelle les opinions exprimées sur la France dépendent de la nature des connaissances de fait acquises sur ce pays* »<sup>1725</sup>. Un an plus tard, Alexander Rüstow (1885-1963) - le successeur d'Alfred Weber à la chaire de sciences sociales et d'économie de l'Université de Heidelberg - mettait en garde lors d'une conférence au DAAD, sur les 'dangers des échanges internationaux'<sup>1726</sup>.

Ce point signifie, si l'on excepte une hypothétique influence de Karl Deutsch, que les pères fondateurs de l'OFAJ ne puisèrent pas dans le « forum scientifique »<sup>1727</sup> leur croyance dans les vertus des rencontres interpersonnelles de courte durée. L'optimisme culturel fondateur de l'OFAJ doit plutôt être recherché dans les discours sociaux d'inspiration humaniste qui prescrivent de partir à la rencontre de l'Autre pour mieux le connaître. On retrouve par exemple cette idée dans la plupart des romans d'apprentissage du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Pour n'en citer que deux, le *Wilhelm Meister* de Goethe et *Emile* de Rousseau partent à l'étranger à la rencontre de l'Autre pour parachever leur formation<sup>1728</sup>.

Leur optimisme culturel, les acteurs semblent plus précisément être allés le chercher du côté des mythes sociaux sur le public de l'OFAJ : « la jeunesse » (au singulier). Nous avons vu à de multiples reprises au cours de cette étude l'importance de la représentation de la jeunesse dans la construction et la légitimation des politiques franco-allemandes centrées sur cette catégorie sociale. Au lendemain de la guerre, une image du jeune Allemand comme « petit nazi » participa à la construction et à la légitimation d'une politique de rééducation.

---

<sup>1725</sup> DÉCAMPS, etc. Voir note 256. Parmi les études qui allaient déjà dans le sens de l'invalidation de l'optimisme culturel de l'OFAJ, on peut citer : BETTELHEIM et JANOWITZ (1950) *Dynamics of Prejudice : a Psychological and Sociological Study of Veterans*. New York : Harper.

<sup>1726</sup> Ironie de l'histoire, ce pourfendeur de l'idée fondatrice de l'OFAJ est décédé le 30 juin 1963, soit quelques jours avant sa création.

<sup>1727</sup> Sur la notion de « forum », empruntée à Bruno Jobert, voir note 315.

<sup>1728</sup> GOETHE (1983) *Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister*. Paris : Aubier-Montaigne, ROUSSEAU (1995) *Emile ou De l'éducation*. Paris : Gallimard.

Quelques années plus tard, dans le contexte de la Guerre froide, il n'était plus question que d'une jeunesse allemande ouverte sur le monde et allant reconstruire les villages détruits par la génération précédente (voir pp214-220). La plasticité de la notion de jeunesse facilite, à l'intérieur d'un panel vraisemblablement fini de discours sociaux sur cette catégorie d'âge, la définition et la légitimation des options politiques du moment.

Nous signalions plus haut (voir pp214-220) que la politique de communication du gouvernement fédéral était parvenue au cours des années 1950 à transformer l'image de la jeunesse allemande en France : « *Les frontières ne sont pour eux qu'une gêne linguistique dans la recherche de contacts avec d'autres hommes, dans leur soif de voyage. Prendre des contacts, voilà le seul désir des jeunes Allemands qui veulent conquérir l'amitié de tous les peuples. Il n'y a aucune raison pour eux d'établir une exception pour la France. Cette attitude exclut d'ailleurs chez eux tout nationalisme comme toute volonté de construire l'Europe* »<sup>1729</sup>. La construction d'une croyance en la faisabilité du projet des échanges de masse se matérialisa par la reformulation, à l'échelle franco-allemande, de cette représentation enchantée de la jeunesse.

Un discours social joua un rôle décisif dans cette opération : le mythe de l'internationale de la jeunesse. On le retrouve sur toutes les lèvres au cours des premières années d'existence de l'OFAJ :

- « *Les jeunes savent bien comment on fraternise* » (le député Pierre Comte-Offenbach lors du débat de ratification du traité de l'Élysée en juin 1963)<sup>1730</sup>
- « *Les jeunes veulent se rencontrer pour se connaître, pour se juger avec réalisme et sans préjugés, pour voir quel chemin ils peuvent faire ensemble* » (F. Altmayer, secrétaire général de l'OFAJ en 1967)<sup>1731</sup>.
- « *Il est plus facile aux jeunes qui grandissent dans des pays aux frontières perméables et qui se rencontrent sans préjugés et amicalement, de surmonter un passé funeste, qu'à nous même, leurs aînés.* » (G. Heinemann, président de la RFA en 1971, au siège de l'OFAJ)<sup>1732</sup>.

---

<sup>1729</sup> BUTHEAU (1960) « Apolitisme de la jeunesse de chaque côté du Rhin. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Mars 1960, 62-63, pp15-16.

<sup>1730</sup> Discours du député Pierre Comte-Offenbach, Assemblée nationale, Journal officiel, débats parlementaires, 14 juin 1963, Nr 64 AN, pp3339-3340

<sup>1731</sup> ALTMAYER (1967) « Jeunesses françaises et allemandes d'aujourd'hui. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Septembre-octobre 1967.

<sup>1732</sup> OFAJ – « Extraits des allocutions du président Heinemann et du président Pompidou » - In : *OFAJ Informations*, 1971

Ce discours s'appuyait à la fois sur une théorie de la jeunesse comme génération (les jeunes des années 1960 n'ont pas fait la guerre) et comme catégorie d'âge (les jeunes sont naturellement portés vers les bons sentiments)<sup>1733</sup>. Il rendait crédible la prophétie de notre ministre d'après laquelle « *les préjugés peuvent être surmontés le plus simplement par une expérience propre et des contacts personnels* »<sup>1734</sup>.

Ce discours n'était pas trivial. Il imposait une représentation de la jeunesse contre d'autres qui flottaient également dans la pensée sociale. Nous pensons par exemple à la figure du « jeune comme trouble à l'ordre public ». Cette image se situe à mille lieux de celle des jeunes de l'OFAJ (voir Document 7/ en annexe, p635). Elle est pourtant contemporaine de cette action publique. On sait l'importance aujourd'hui de la représentation (négative) du « jeune des banlieues » dans le discours médiatique et l'action publique. Dans une étude très intéressante sur la permanence des discours sociaux et politiques sur la jeunesse, Chris Warne montre que cette image n'est pas nouvelle. Elle apparaît au contraire au début des années 1960, soit au même moment que l'OFAJ, avec le phénomène transnational et franco-allemand des « blousons noirs /Halbstarken »<sup>1735</sup>. Des « blousons noirs » à nos « jeunes des banlieues » en passant par les « hippies », les « gauchistes » et autres « zoulous », un même discours social sur la jeunesse - dont l'idéal-type serait un jeune homme aux mœurs anomiques, violent et grégaire - traverse la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Quelques semaines avant la création de l'OFAJ, la France et la RFA signèrent un accord pour organiser le rapatriement de ces jeunes à problèmes. De cette jeunesse il ne fut dans un premier temps jamais question à l'OFAJ. Elle ne participait pas à construction de la croyance en la « faisabilité du projet ».

---

<sup>1733</sup> Sur cette distinction, voir note 690.

<sup>1734</sup> STROBEL (1970) « Deux jeunessees. » In : *Le courrier de Parlement*, août 1970.

<sup>1735</sup> WARNE (1999) « La jeunesse est-elle toujours en crise ? The Social Representation of Youth Under the Fifth Republic. » In : ALLISON et HEATHCOTE, *Forty years of the Fifth French Republic*. Bern : Lang, pp205-221. Cette image sociale était très forte à l'époque de la création de l'OFAJ, y compris au sein de la coalition de cause qui porta le projet de réconciliation par la jeunesse. R. d'Harcourt écrivait par exemple en 1962 dans la revue *Dokumente* : « *Pour se 'libérer' et pour se débarrasser des inhibitions internes, on abat des hommes et on lance des bombes. (...) Nous avons bien sûr aussi en France nos blousons noirs, comme l'Angleterre ses Teddy boys et l'Allemagne ses Halbstarken* ». « *Um sich 'zu befreien' und die innere Hemmungen loszuwerden, schlägt man Menschen nieder oder wirft man Bomben. (...) Gewiss haben wir in Frankreich unsere Blousons noirs, sowie England seine Teddy boys und Deutschland seine Halbstarken hat* ». D'HARCOURT (1962) « *Zweimal Jugend. Eine vergleichende Parallele.* » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 6, pp444-450, p446.

### 3/ La résistance du paradigme aux premières anomalies

Dans son étude sur la réforme de l'Etat, P. Bezes montre de manière très fine que les croyances en la « faisabilité » des réformes ne sont pas construites une fois pour toutes mais renégociées en fonction des observations de la réalité. Ses conclusions sur les modalités du dialogue des acteurs avec le réel rejoignent celles données par Yves Surel dans son étude sur *L'Etat et le livre*<sup>1736</sup>. A l'instar des sectes millénaristes étudiées par Leon Festinger<sup>1737</sup>, les acteurs des politiques publiques auraient tendance à préférer leur prophétie aux appels du réel quand apparaissent des dissonances entre les deux. Yves Surel a écrit que le changement de paradigme ne se produit qu'après des épreuves répétées, quand « *le paradigme s'épuise à résoudre les anomalies que lui pose le réel* »<sup>1738</sup>. On observe dans le cas qui nous intéresse de tels phénomènes de « résistance » du paradigme aux premiers signaux contradictoires.

Paradoxalement, l'apparition de ces premières anomalies est en quelque sorte une conséquence de la croyance des acteurs en la justesse et en la faisabilité du projet. Rien n'obligeait a priori les acteurs à tester scientifiquement et de manière positiviste ou « poppérienne » leurs certitudes. Or le Conseil d'administration commanda dès la mise en route du programme des enquêtes quantitatives aux instituts IFOP et EMNID sur les représentations des jeunes Français et des jeunes Allemands. Il s'agissait de vérifier scientifiquement quelques attentes du paradigme fondateur telles que : « les jeunes ont moins de préjugés hérités du passé que leurs aînés » ; « les contacts aboutissent à la disparition des préjugés », etc. Les premières enquêtes révélèrent immédiatement une réalité peu conforme aux attentes<sup>1739</sup>.

Certains commentateurs extérieurs prirent immédiatement acte de cette réalité : « *La comparaison de l'enquête d'octobre avec les résultats d'avril apporte d'une manière générale un éclairage empirique dégrisant. Les réponses montrent en général que la relation entre Français et Allemands ne s'est malheureusement pas améliorée dans les proportions espérées* »<sup>1740</sup>.

---

<sup>1736</sup> SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit.

<sup>1737</sup> FESTINGER (1957) *A Theory of Cognitive Dissonance*. Op. Cit.

<sup>1738</sup> SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit., p40.

<sup>1739</sup> EMNID (1963) *Zum deutsch-französischen Jugendaustausch OFAJ*. Bielefeld.

<sup>1740</sup> « *Der Vergleich der Oktoberuntersuchung mit den Ergebnisse der April Umfrage zeigt im Allgemein eine nüchternere sachliche Betrachtungsweise. (...) Allgemein zeigen die Antworten, dass man bei allem Bedauern darüber, das sich das Verhältnis zwischen Franzosen und Deutschen nicht im erhofften Mass*

La plupart du temps, ces données furent cependant interprétées dans le sens de la prophétie initiale. Typique fut à cet égard le commentaire d'un des principaux responsables de la coordination allemande des associations de jeunesse : « *Les préjugés persistent, augmentons les échanges* »<sup>1741</sup>. On peut également citer les commentaires de la direction de l'OFAJ qui accompagnèrent la publication de la première enquête EMNID : « *Un indice renseignant sur l'intensité des contacts avec le pays voisin et ses habitants montre que des contacts étroits avec la France et les Français produisent chez les Allemands une meilleure image de la France que ceux qui n'ont pas fait l'expérience du pays voisin* »<sup>1742</sup>. On est tenté de dire aujourd'hui que cette conclusion ne transparaissait pas directement des données d'enquête. Les acteurs la déduisaient d'une question quelque peu détournée : « *pensez vous que les contacts que vous avez eus avec le pays voisin vous ont donné une meilleure image de ce pays que celle de vos parents* » (40% de réponses positives)<sup>1743</sup>.

La multiplication des anomalies conduisit les acteurs à une gestion plus radicale de ces dissonances. Dans son étude sur les sectes millénaristes, Léon Festinger relevait un mode de préservation des prédictions eschatologiques au lendemain de l'échec « objectif » de la prophétie : la convocation du temps long<sup>1744</sup>. Ce mécanisme est très courant. Des historiens du premier christianisme ont par exemple mis en évidence qu'un tel raisonnement permit aux premiers disciples du Christ d'assimiler les retards de la prophétie. Le messie avait annoncé la fin des temps à très court terme : « *Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera point, que tout cela n'arrive* » (Evangile selon Matthieu, 24-34). Les disciples s'étaient organisés matériellement en fonction de cette annonce. Ils cessèrent de travailler, pensant que leur épargne serait suffisante pour tenir jusqu'à l'apocalypse. Leurs ressources épuisées et ne voyant rien venir, ils réinterprétèrent les paroles du Christ. L'apocalypse aurait bien lieu à court terme, mais à l'horloge divine, or le temps divin n'était pas celui des hommes : le temps d'une génération ici bas ne correspondait guère qu'à quelques heures à la montre du Seigneur<sup>1745</sup>.

---

*verbessert hat* ». M.F (1966) « Aufgaben von gestern, Möglichkeiten für morgen. » In : *deutsche Jugend*, Februar 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp55-56.

<sup>1741</sup> BINDER (1963) « Noch mehr Jugendaustausch. » In : *Wohl am Sonntag*, 10.3.1963.

<sup>1742</sup> « *Eine der Indexwerte entsprechend der Intensität der Kontakte mit Land und Leuten des Nachbarlandes weist nach, dass engere Kontakte mit Frankreich und den Franzosen in den Augen des jungen Deutschen ein wesentlich besseres Frankreichbild bewirken als in den Antworten derjenigen, die über keine eigene Erfahrung verfügen* ». EMNID (1963) *Zum deutsch-französischen Jugendaustausch*

OFAJ. Bielefeld.

<sup>1743</sup> M.F (1966) « Aufgaben von gestern, Möglichkeiten für morgen. » In : *deutsche Jugend*, Februar 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp55-56, p7.

<sup>1744</sup> FESTINGER (1957) *A Theory of Cognitive Dissonance*. Op. Cit.

<sup>1745</sup> FREDRIKSEN (1992) *De Jésus aux Christs*. Op. Cit.

Ce mécanisme psychologique universel éclaire la réaction de certains acteurs au début des années 1960. Les contacts n'aboutissaient pas à la disparition des préjugés ? Il suffisait de faire preuve d'un peu de patience. Le rapport de la commission sur le « bilan » des trois premières années d'existence de l'OFAJ concluait : « *Nous sommes encore très éloignés du moment où les résultats en profondeur et en largeur seraient tels qu'il suffirait de se limiter à une action éparse, fut-elle appliquée à des secteurs de pointe* »<sup>1746</sup>.

Pour le reste, on observe un phénomène de gestion de ces dissonances plus original, semblable à celui présenté par P. Bezes dans son étude sur les haut-fonctionnaires et la réforme de l'Etat : une sorte de radicalisation de l'éthique de conviction. P. Bezes écrit à ce propos : « *Le réformateur peut idéaliser la faisabilité politique, c'est-à-dire, d'une certaine manière, s'aveugler lui-même ou se mentir à lui-même sur la réalité de l'espace des possibles. Toute sa rationalisation repose sur l'enfermement dans une représentation idéalisée de l'action à mener qui accentue la représentation héroïque de la réforme* »<sup>1747</sup>. Ce raidissement sur la dimension héroïque de la réforme prit les contours d'une réaffirmation de l'utopie fondatrice. On se souvient que pour Joseph Rován, l'OFAJ devait permettre « *la plus grande migration des peuples jamais organisée en temps de paix par des moyens et avec des intentions pacifiques* »<sup>1748</sup>. Rován répéta à de multiples occasions cette analyse, notamment après qu'une enquête eût mis en évidence que les contacts de quelques jours encouragés par l'OFAJ pouvaient aboutir au renforcement des préjugés négatifs réciproques :

« *On doit se souvenir que sauf en tant de guerre ou d'expulsions de population, jamais dans l'histoire de l'Europe autant d'individus de deux peuples ne sont entrés en contacts comme dans le cadre des activités que soutient l'OFAJ. Les contacts ont pu être parfois superficiels et parfois inutiles, dans des cas extrêmes même nuisibles. Mais il n'en reste pas moins que pour la première fois, une forme de migration de peuples est organisée et encouragée où le changement quantitatif dans les relations entre les peuples et la construction de l'Europe apporte avec lui un changement qualitatif* »<sup>1749</sup>.

---

<sup>1746</sup> Rapport de la commission ad hoc sur le bilan 1964-67, p3. Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Kulturabteilung, B94, 1611

<sup>1747</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332, p328.

<sup>1748</sup> Ce mot de Joseph Rován a commencé à circuler dès la création de l'Office. ROVAN (1972) « L'Office franco-allemand pour la jeunesse. » In : *Revue d'Allemagne*, 3, p701.

<sup>1749</sup> « *Man darf sich dabei erinnern, dass ausser bei Kriegen oder Völkeraustreibungen noch nie in der europäischen Geschichte so viele Menschen zwei Völker miteinander in Berührung gekommen sind wie in den Aktivitäten, die das Deutsch-französische Jugendwerk unterstützt. Die Berührung mag oft oberflächlich und manchmal nutzlos, in Ausnahmefälle sogar schädlich gewesen sein. Im grossen Zusammenhang stimmt doch, dass hier zum ersten Mal eine positive Art von Völkerwanderung veranstaltet und gefordert wird, bei der die quantitative Veränderung für die Beziehung der Völker und für den Aufbau Europas eine qualitative Veränderung mit sich bringt* ». ROVAN, J., (1966), « Die Positive Völkerwanderung ». In : *Deutsche Jugend*,

Les idées constitutives de l'identité des acteurs ont la vie longue. Dans un entretien réalisé en 2005, soit quarante ans après la création de l'OFAJ et alors que les effets en termes de changement des mentalités de cette politique n'ont toujours pas été prouvés, Alfred Grosser commentait en ces termes ces enquêtes quantitatives : « *Et puis, l'OFAJ, ce qu'elle [sic] a fait de pire, ce sont les sondages. Si l'on pose des questions sur les stéréotypes, on obtient des réponses avec des stéréotypes. Alors l'OFAJ se lamente tous les deux ans : les sondages montrent encore que les Allemands sont, les Français sont... Quand on pose les questions avec l'article défini, on obtient des réponses stéréotypées* »<sup>1750</sup>. L'OFAJ a également réalisé de nombreuses enquêtes qualitatives qui aboutirent aux mêmes résultats. A. Grosser n'en a « *pas eu connaissance* »<sup>1751</sup>.

## Conclusion

On le voit, l'OFAJ mit en œuvre au cours des années 1960 une action publique relativement cohérente. Le « système de croyances » fondateur ne prévoyait plus seulement la « réconciliation franco-allemande » mais un objectif précis (et mesurable) : la déconstruction des préjugés. L'Office et ses « multiplicateurs »<sup>1752</sup> possédaient par ailleurs une feuille de route relativement univoque : donner aux rencontres un caractère massif, organiser des manifestations sur une base binationale, mettre l'accent sur les langues française et allemande et enfin donner à voir une image vitrine de la France et surtout de la RFA. Ces principes d'action directement applicables constituaient une clarification par rapport à l'idéologie molle de l'année 1963. Un certain nombre d'options laissées envisageables au moment de la création de l'OFAJ furent en effet éliminées lors de ce transcodage. Pensons par exemple à la représentation de l'OFAJ comme première pierre vers une politique européenne de jeunesse. Les matrices sélectionnées prenaient désormais sens dans une « totalité signifiante »<sup>1753</sup>, en l'occurrence un récit de politique publique qui annonçait une fin heureuse, la réconciliation, à

---

14. Jahrgang Heft 2, pp90-91. Il a même exprimé ces idées dans un livre quelques années plus tard : ROVAN (1986) *France Allemagne. Deux nations, un avenir*. Paris : Julliard.

<sup>1750</sup> Entretien avec Alfred Grosser, ancien administrateur de l'OFAJ, Paris, le 4 mai 2005.

<sup>1751</sup> Idem.

<sup>1752</sup> Sur cette notion empruntée au jargon de l'OFAJ, voir note 1504.

<sup>1753</sup> Sur cette notion, voir note 185.

condition qu'on respectât les principes susmentionnés : les échanges de masse, le caractère binational des rencontres, l'apprentissage des langues, etc.

Cette représentation particulière de la réconciliation par les jeunes connut une véritable diffusion en aval. Elle exprima, au cours des premières années d'existence de l'OFAJ, la « *vérité du moment* »<sup>1754</sup> de cet espace d'action publique. Les associations qui avaient dans un premier temps mal accueilli l'OFAJ jouèrent le jeu des échanges de masse. Elles envoyèrent leurs jeunes par trains entiers vers la France ou l'Allemagne (voir Document 15/ en annexe, p649). On pourrait en dire de même pour les autres principes d'action. Des croyances sur la bonne rencontre franco-allemande de jeunes venaient consolider les normes diffusées par l'institution : il n'était pas « pédagogique » de faire se rencontrer plus de deux groupes nationaux, de parler anglais dans les rencontres, d'évoquer le thème de la Seconde guerre mondiale, etc. On dispose d'un signe clair de l'institutionnalisation de ces idées dans le sous-système : quand apparurent les premières dissonances cognitives, les acteurs se replièrent généralement sur le paradigme et leur éthique de conviction. Typique fut à cet égard la réaction du responsable d'une association allemande de jeunesse : « *Les préjugés persistent, augmentons les échanges* »<sup>1755</sup>.

La diffusion de ces normes n'est pas un fait trivial. L'OFAJ est aujourd'hui devenu une administration qui distribue à la demande des subventions pour des échanges culturels franco-allemands. La marginalisation de cette institution pourrait nous faire oublier son importance au cours des années 1960. Seule réalisation directement issue du traité de l'Élysée, l'OFAJ était un symbole de la réconciliation. Son rayonnement dépassait donc l'espace des échanges culturels franco-allemands. L'OFAJ apparaît par ailleurs aujourd'hui, à juste titre<sup>1756</sup>, comme un organisme apolitique. Ce n'était pas le cas en 1963. Les normes qu'il diffusa au cours des années 1960 étaient dépolitisées mais très politiques du point de vue de leur construction. Elles étaient la traduction en langage moral (la réconciliation, la paix) ou pédagogique (« pour que les jeunes se comprennent, il faut que... ») d'intérêts particuliers construits au niveau des pouvoirs publics : l'image d'une réconciliation authentique comme réponse aux soupçons quant au caractère militariste de la nouvelle alliance franco-allemande, la représentation de la place de la langue (française) comme vecteur de la compréhension

---

<sup>1754</sup> MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207, p196.

<sup>1755</sup> BINDER (1963) « Noch mehr Jugendaustausch. » In : *Wohl am Sonntag*, 10.3.1963.

<sup>1756</sup> Il ne prend plus position sur des questions où s'affrontent des intérêts contradictoires sauf sur les questions européennes. La direction de l'OFAJ a par exemple appelé les jeunes à se mobiliser en faveur du traité de Maastricht. Voir : « La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht : M. Hammer invite la jeunesse à dire 'oui'. » (1992), In : *Le Monde*, 13.09.92.

entre les peuples, la présentation de la RFA comme seul Etat allemand légitime, etc. Toutes ces normes trouvaient leur inscription dans cette action publique appelée Office franco-allemand pour la jeunesse.

On peut faire plusieurs hypothèses pour expliquer le succès du « déploiement » de ce pouvoir politique dans la société<sup>1757</sup>. La première met en avant la résonance des normes politiques avec des mouvements culturels plus généraux. Nous avons souligné à ce propos l'importance de la mémoire. L'OFAJ possédait un « *intertexte* »<sup>1758</sup> au niveau des mémoires collectives : le récit des ennemis héréditaires. Il prenait sens comme épilogue ou « fin heureuse » de ce récit naturalisé sur le caractère inévitable et cyclique des guerres franco-allemandes. Si chaque guerre suscite un désir de revanche du côté du peuple vaincu, alors le seul moyen pour mettre fin à la loi du talion consiste à socialiser une nouvelle génération.

Une autre grille d'analyse incite à convoquer le facteur politique. Cette interprétation pourrait sembler tautologique si le recul historique ne nous révélait pas sa pertinence : l'OFAJ est le fait d'une puissance publique « puissante ». Les Etats français et allemand des années 1960 étaient capables de définir, d'impulser et de légitimer des normes à contre-courant des attentes de la société civile. Ils disposaient pour ce faire des ressources matérielles – cette fameuse croissance dont les 40 millions de DM de l'OFAJ portent la marque - pour s'imposer en maîtres de l'ordre symbolique. Le volontarisme politique qui présida à la création de l'OFAJ n'était en effet pas seulement un discours<sup>1759</sup>, c'est-à-dire un ensemble de mots sans moyens d'action. Pour reformuler une expression de Philippe Bezes, le pouvoir politique avait les moyens d'inviter les acteurs sociaux à croire en ses mythes<sup>1760</sup>.

---

<sup>1757</sup> Citation exacte : « *le processus par lequel une matrice cognitive émerge, est précisément considéré par essence comme un processus par lequel des logiques de pouvoir se déploient* ». RADAELLI (2000) « Logiques de pouvoir et « récits » dans les politiques publiques de l'Union européenne. » In : *RFSP*, 50 (2), pp255-275, p255.

<sup>1758</sup> RIFFATERRE (1993) *Fictional Truth*. Op. Cit.

<sup>1759</sup> BEZES (1994) *L'action publique volontariste*. Op. Cit.

<sup>1760</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

## TROISIEME PARTIE : LA FRAGMENTATION DU « SYSTEME DE CROYANCES » DES ANNEES 1970 A NOS JOURS

En centrant les chapitres qui précèdent sur la thématique de la construction d'une entente toujours plus grande entre les acteurs, nous avons implicitement fait l'hypothèse que ce bel édifice risquait de s'effondrer. L'histoire de l'OFAJ des années 1970 à nos jours est en effet celle de la déconstruction du « système de croyances »<sup>1761</sup> institué au cours des années 1960. Il importe d'insister sur la dimension « entropique » du processus : cette politique n'a pas fait l'objet d'une reformulation qui aurait convaincu l'ensemble des acteurs. On dispose d'ailleurs d'un point de fuite spectaculaire pour étudier ce processus : l'OFAJ est en crise depuis le début des années 2000. Suite à la réforme actée par les gouvernements en 2005, un certain nombre d'acteurs ont diagnostiqué la destruction de « *la création majeure du général de Gaulle et du chancelier Adenauer* »<sup>1762</sup>. Nous montrerons que ce diagnostic peut se discuter mais qu'il traduit un fait incontestable : les acteurs ne s'entendent plus sur le sens (en l'occurrence les fins lointaines) de cette action publique. Nous étudions dans cette partie ce processus de déconstruction ou de « fragmentation du système de croyances », c'est-à-dire de l'apparition progressive, après l'âge d'or des années 1960, de représentations différentes, de plus en plus contradictoires, de la place de l'OFAJ dans la société.

On dispose pour ce faire d'un outil théorique lourd car vérifié et affiné par de nombreux auteurs : l'hypothèse d'une autonomisation progressive de « l'ordre local », en d'autres termes de l'apparition d'un « sous-système » de sens déconnecté des évolutions globales. Pierre Muller a observé ce phénomène sur de nombreux terrains :

*« Ainsi, la reproduction du secteur agricole va-t-elle tendre vers une maximisation des prix agricoles. De même, la reproduction de telle ou telle branche d'industrie va-t-elle s'organiser autour d'impératifs spécifiques à cette branche (...) sans égard pour la reproduction sociale d'ensemble. Autres exemples : la logique du secteur de la santé va dans le sens d'un accroissement indéfini des dépenses de santé, puisque 'la vie humaine n'a pas de prix' ; la logique de reproduction de l'institution militaire va dans le sens d'un accroissement*

---

<sup>1761</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

<sup>1762</sup> GROSSER (2005) « La chute annoncée d'un Office indépendant. » In : *La Croix*, 12.05.2005.

*sans limite des dépenses d'armement, puisque 'la sécurité n'a pas de prix', etc. On pourrait passer ainsi en revue tous les secteurs qui s'enchevêtrent dans la société »<sup>1763</sup>.*

Nous montrons dans ces deux chapitres que ce mécanisme explique en grande partie la fragmentation progressive de la « meta-policy » et son paroxysme : la crise actuelle. Le référent des acteurs du sous-système – agents de l'OFAJ, organisateurs de rencontres, etc. – ne fait plus sens pour les acteurs qui observent ces dynamiques « du dehors », en particulier le pouvoir politique.

On sait que l'intérêt des hypothèses non poppériennes réside moins dans leur énoncé général que dans les singularités locales qu'elles permettent de découvrir. Nous montrons ici que la fragmentation du construit des années 1960 s'effectua essentiellement en deux temps. La première séquence englobe les décennies 1970, 1980 et 1990. Au cours de cette phase, l'autonomisation de l'ordre local prit surtout la forme d'un abandon, par les acteurs situés près de l'action (les agents de l'Office et les organisateurs de rencontres), du paradigme des années 1960. Celui-ci reposait sur un certain nombre de mythes sociaux comme celui de « l'internationale de la jeunesse » qui affirmait que les jeunes fraternisaient au premier regard (voir Document 9/ en annexe, p637). La réalité vint contredire de manière de plus en plus répétée ces affirmations et les acteurs durent s'adapter à cette nouvelle donne. Ils se dotèrent d'une expertise interne pour comprendre toutes ces anomalies. Cette expertise aboutit à la constitution d'un « sous-système de sens » dans la mesure où les acteurs politiques continuèrent à mobiliser, et avec force, une représentation enchantée de la place de l'OFAJ dans la société et l'histoire franco-allemande (Chapitre 5/).

La deuxième séquence concerne la crise actuelle. L'apparition d'un écart entre la représentation gouvernementale du sens de l'OFAJ et les arrangements bricolés en interne ne posa pas problème pendant de nombreuses années car tous ces acteurs ne se parlèrent pas. Les gouvernements ne s'intéressèrent plus guère à l'OFAJ, sinon en tant qu'instrument liturgique de symbolisation du rapprochement franco-allemand. La crise actuelle est en quelque sorte la conséquence d'un regain d'intérêt des pouvoirs publics pour les activités concrètes de cet organisme. Nous chercherons à comprendre le facteur déclenchant de ce remue-ménage. Nous nous demanderons si la crise actuelle peut se comprendre comme un rattrapage de l'OFAJ par la structure et plus précisément par un « référentiel de marché » (Chapitre 6/).

---

<sup>1763</sup> MULLER (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189, p168.

## Chapitre 5/ La crise paradigmatique des années 1970 comme premier signe de l'autonomisation de l'ordre local

Que peut-on dire de l'histoire de l'OFAJ entre la fin des années 1960 et la crise actuelle ? L'Office déploya ses activités dans divers (micro) secteurs du « travail international de jeunesse » : les échanges entre associations sportives, entre étudiants, entre jeunes artistes, etc. Un certain nombre de choses ont déjà été écrites à ce propos<sup>1764</sup>. Est-il opportun de s'y arrêter ? Aucune de ces activités ne prit une importance ou une signification véritablement politique. On a par exemple écrit que les initiatives de l'OFAJ pour faciliter la mobilité étudiante avaient servi de modèle pour les politiques européennes<sup>1765</sup>. Il s'agit en réalité d'un discours de communication institutionnelle. Aucun argument empirique allant dans ce sens n'a jamais été apporté et nos observations tendraient plutôt à le contredire (voir Document 11/ en annexe, p641). Nous montrons dans ces pages que l'importance politique de l'OFAJ des années 1970, 1980 et 1990 ne réside pas dans ces micro programmes concrets mais dans la question suivante : comment l'Office a-t-il géré l'objectif volontariste qui lui fut assigné, socialiser une nouvelle génération de Français et d'Allemands ? La thèse exposée ici est qu'un décalage apparut progressivement entre un ordre local qui renonça peu à peu à cet objectif concret et un pouvoir politique qui continua à se représenter l'OFAJ dans les mêmes termes.

L'âge d'or de l'OFAJ, c'est-à-dire l'adhésion d'un nombre significatif d'acteurs à son projet politique primordial, ne dura que quelques années. Nous avons écrit plus haut (voir pp448-451) que le paradigme résista à l'apparition des premières anomalies. Au niveau local, il s'épuisa cependant progressivement selon des modalités semblables à celles exposées par Yves Surel dans sa thèse sur *L'Etat et le livre*<sup>1766</sup>. Cet auteur a mis en évidence que les changements dans l'action publique peuvent prendre une voie analogue à celle observée par Kuhn dans l'histoire des sciences. L'application de la notion de paradigme à l'analyse de cette

---

<sup>1764</sup> BOCK (2003) *Deutsch-französische Begegnung* Op. Cit.

<sup>1765</sup> MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit.

<sup>1766</sup> SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit.

politique publique nous permettra de comprendre comment les acteurs situés près de l'action composèrent avec le principe de réalité (A/).

Il apparaîtra cependant que le changement emprunta aussi un chemin particulier. Si un moment « critique » conforme à ce qu'on sait des crises paradigmatiques peut bien être identifié en ce qui concerne le point nodal du paradigme – le principe d'action des échanges de masse – la remise en cause des autres croyances s'étala pour sa part sur plusieurs années. L'Office lança une expertise interne afin de comprendre les problèmes que le paradigme fondateur ne rendait plus intelligibles. Cette expertise prit la forme de la création d'un « bureau recherche » à l'intérieur de l'OFAJ, une cellule de quelques agents qui finança, pendant plus de trente ans, des recherches en sciences sociales sur la dynamique des « rencontres interculturelles ». Cette expertise aboutit à la déconstruction progressive de la plupart des croyances du paradigme originel (B/).

Nous explorons dans la dernière section la raison du décrochage entre les représentations internes et externes du sens de cette action publique : pourquoi les gouvernements restèrent-ils attachés à une conception traditionnelle de l'OFAJ comme symbole de la réconciliation franco-allemande ? Nous nous arrêterons sur cette représentation car elle n'est pas triviale. Il apparaîtra que l'OFAJ ne fut pas un simple « supplément d'âme » de la symbolique franco-allemande. Il contribua de manière décisive, au cours de ces trois décennies, à la construction du sens dans les relations franco-allemandes (C/).

## A/ La remise en cause du projet fondateur de l'OFAJ à la fin des années 1960

On se souvient que l'OFAJ géra dans un premier temps sans trop de problèmes les résultats d'enquêtes quantitatives qui révélaient la permanence des préjugés chez les jeunes (voir pp448-451). Ce point est conforme à ce que l'on sait des modalités psychologiques de la réception par les êtres humains des « anomalies paradigmatiques »<sup>1767</sup>. Dans son étude sur l'Etat et le livre, Yves Surel note toutefois qu'il « arrive également que le paradigme s'épuise

---

<sup>1767</sup> FESTINGER (1957) *A Theory of Cognitive Dissonance*. Op. Cit.

à résoudre les anomalies que lui pose le réel »<sup>1768</sup>. L'épuisement du paradigme fondateur de l'OFAJ se produisit, conformément au modèle, suite à la multiplication des « *dissonances cognitives* »<sup>1769</sup> entre les prédictions du système de croyances fondateur et la réalité observée. Ces dissonances peuvent être classées en trois catégories :

- La publication d'articles contredisant les prédictions de la prophétie. Celle-ci annonçait la disparition rapide des préjugés suite à la multiplication des rencontres. Des journalistes rendirent publics des sondages révélant au contraire la permanence, voire le renforcement, des préjugés négatifs réciproques (1/).
- L'apparition de problèmes dans les rencontres. Le paradigme originel prévoyait la fraternisation rapide des jeunes Français et des jeunes Allemands. Des conflits entre les groupes nationaux et entre animateurs se multiplièrent. Le système de croyances fondateur ne parvenait pas à les expliquer (2/).
- Le constat d'une contradiction entre l'image de la jeunesse sur laquelle l'OFAJ fonda son action en 1963 et celle que révélait la crise sociale de Mai 1968 (3/).

Nous exposerons les événements de manière chronologique afin de bien signifier le rôle de la répétition des anomalies dans la remise en cause du paradigme. Il se trouve que les trois catégories de dissonances cognitives susmentionnées se déployèrent grosso modo successivement. Nous terminerons par une interrogation sur la réponse des différents acteurs à cette « épreuve »<sup>1770</sup> (4/).

La notion de paradigme est a priori d'autant plus appropriée pour penser cette « crise » que des enquêtes scientifiques (de sciences sociales) alimentèrent les débats des acteurs sur la pertinence du système de croyances. Nous pousserons donc l'analogie avec l'histoire des sciences un peu plus loin que ne l'a fait Yves Surel<sup>1771</sup>. On sait que l'histoire des sciences prend corps dans l'Histoire à la fois politique, sociale et culturelle. La révolution copernicienne se déploya dans un monde revisité par C. Colomb, la théorie du Big Bang dans l'essoufflement des grandes cosmogonies, le tournant quantique dans le contexte de la remise

---

<sup>1768</sup> SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit., p40.

<sup>1769</sup> FESTINGER (1957) *A Theory of Cognitive Dissonance*. Op. Cit.

<sup>1770</sup> Sur cette notion empruntée à Cyril Lemieux, voir note 899.

<sup>1771</sup> Dans la mesure où Y. Surel a construit une analogie entre l'histoire des sciences et les politiques publiques sans que son cas d'étude révélât le rôle déterminant d'une expertise scientifique dans le déclenchement de la crise. SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit.

en cause des croyances sur le sens de l'histoire, etc. Ces constats ont fondé le désaccord, formulé ici de manière polémique, de Kuhn avec Popper : « *la concurrence entre paradigmes [scientifiques] n'est pas le genre de bataille qui puisse se gagner avec des preuves* »<sup>1772</sup>. Ce qui vaut pour l'histoire des sciences vaut a fortiori pour les politiques publiques. Nous montrons dans ces pages que les enquêtes de sciences sociales ne furent pas, en tant que telles, c'est-à-dire en tant que « données factuelles », le facteur déterminant. La crise paradigmatique se lit davantage comme l'apparition d'une nouvelle interprétation de ces enquêtes dans un contexte politique et social nouveau.

## **1/ L'apparition des premières critiques dès 1966 dans le contexte des débats sur l'ouverture de l'OFAJ à l'Europe**

Une difficulté apparut tout d'abord en Allemagne suite à la publication, en 1966, d'un article dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*<sup>1773</sup>. L'auteur ne dressait pas un bilan au vitriol de l'action de l'OFAJ. Il se contentait de rendre public les dernières enquêtes qui révélaient une permanence des préjugés chez les jeunes Allemands et les jeunes Français. L'écho rencontré par ce papier ne doit pas être exagéré. Il obligea simplement les autorités de Bonn et la direction de l'OFAJ à exercer un droit de réponse pour expliquer que « *les préjugés ne pourront être déconstruits que lentement* »<sup>1774</sup>. L'état de grâce de l'OFAJ s'effrita cependant un peu plus du côté de l'opinion publique éclairée quand les *Frankfurter Hefte* de Eugen Kogon et Walter Dirks, qui avaient porté l'idée d'une politique de rencontres franco-allemandes de jeunes au lendemain de la guerre (voir pp99-159), s'interrogèrent eux aussi sur les enseignements à tirer de ces sondages<sup>1775</sup>.

Ces premières critiques doivent-elles se comprendre en termes de « retour à la réalité » ? L'OFAJ avait construit ses principes d'action, pour des raisons politiques analysées

---

<sup>1772</sup> KUHN (1972) *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion, p204.

<sup>1773</sup> MENCK (1966) « Bessere Verständigung bei schlechterem Wetter. » In : *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 30.9.66.

<sup>1774</sup> KO (1966) « Vorurteile werden nur langsam abgebaut. Lehren aus der Arbeit des deutsch-französischen Jugendwerkes. » In : *Die Pariser Kurier*, 10.9.66. L'OFAJ publia également à l'époque une « revue de presse » qui reprenait tous les articles sympathiques à l'égard de l'Office. OFAJ (1966) *Revue de presse. Presse Spiegel*. Paris : OFAJ. Archives de l'OFAJ, Berlin.

<sup>1775</sup> WILFERT (1967) « Harmonie allein genügt nicht. » In : *Frankfurter Hefte*, Juillet 1967.

plus haut (voir Chapitre 3/), sur une série de mythes sociaux : les jeunes n'ont pas de préjugés ; ils fraternisent au premier regard, etc. La publication de ces données d'enquête dans des journaux aussi sérieux que la *FAZ* et les *Frankfurter Hefte* peut éventuellement se lire comme une épreuve de réalité avec toutes les connotations en termes de « nécessité » que cette notion suppose. D'une certaine manière, l'OFAJ commença à atterrir du monde des idées où il s'était perché<sup>1776</sup>.

Une chose est en revanche certaine. Ces articles dégrisants virent le jour dans un contexte tout aussi politique que celui de la genèse du système de croyances. Pour le dire autrement, l'interprétation négative des données d'enquêtes apparut dans l'espace public car des acteurs avaient intérêt à la voir s'imposer. L'affaire Beate Klarsfeld, qui se déroulait au même moment, joua un rôle mineur dans cette histoire. La publication de cette interprétation des sondages s'inscrit bien davantage dans la polémique opposant alors le gouvernement français à des acteurs sociaux puissants - associations de jeunesse, groupe SPD au Bundestag et même à un moment le gouvernement allemand - quant à l'hypothèse d'une transformation de l'OFAJ en Office européen pour la jeunesse (voir pp381-388). Dans leurs textes, les journalistes de la *FAZ* et des *Frankfurter Hefte* mêlent en effet leur exposé sur le maigre bilan de l'OFAJ en termes de changements des mentalités à une interrogation sur son utilité sociale dans le contexte de la construction européenne.

L'ampleur de la crise à ce moment de l'histoire de l'OFAJ ne doit pas être exagérée. Les discussions critiques sur les effets de cette action publique ne dépassaient pas le cercle, finalement restreint, des lecteurs de la *FAZ* et des *Frankfurter Hefte*. La presse régionale saluait encore avec enthousiasme les rencontres de groupes de jeunes français et allemands dans les régions<sup>1777</sup> et certains commentateurs étrangers prenaient encore l'OFAJ en exemple<sup>1778</sup>. Nous avons vu par ailleurs que le gouvernement français, de Gaulle plus

---

<sup>1776</sup> Cette présentation peut se discuter du point de vue épistémologique. Existe-t-il une réalité avec laquelle les acteurs seraient contraints de dialoguer. Sur cette position inspirée du « soft constructivism » ou « constructivisme modéré » dans le domaine de l'action publique, voir : WENDT (1999) *Social Theory of International Politics*. Cambridge : Cambridge University Press, MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207. Pour un plaidoyer pour la modération en matière de déconstruction de la réalité sociale, voir : HACKING (2001) *Entre science et réalité : La construction sociale de quoi ?*, Paris : La Découverte.

<sup>1777</sup> GAB (1965) « Bedeutendste Frucht der Zusammenarbeit. Staatssekretär Dr Barth beim Deutsch-französischen Jugendwerk. » In : *General Anzeiger Bonn*, 18.9.1965 ; L.C. (1966) « Vingt-et-un Allemands adhérents du mouvement chrétien pour la paix effectuent bénévolement des travaux. » In : *Le Dauphiné Libéré*, 31.8.66 ; L.C. (1966) « A Saou se déroule une expérience de colonie mixte franco-allemande. » In : *Le Dauphiné Libéré*, 4.8.1966 ; OFAJ (1966) *Revue de presse. Presse Spiegel*. Paris : OFAJ, TINGAUD (1966) « Nous voulons organiser des vacances intelligentes. » In : *Le Dauphiné Libéré*, 3.8.66.

<sup>1778</sup> « M. Erhard veut créer un Office italo-allemand. » (1965), In : *Le Monde*, 8.7.1965, GREYERZ (VON) (1966) « Das Vorbild. » In : *Der Bund (Bern)*.

précisément, réussit à étouffer la controverse sur le caractère strictement franco-allemand de l'OFAJ (voir pp381-388). Un deuxième type d'avertissement apparut cependant à peu près au même moment : la multiplication anormale des problèmes et des conflits lors des rencontres.

## **2/ La multiplication des conflits lors des premières rencontres et le lancement d'une première expertise interne**

On dispose de multiples témoignages sur les conflits qui advinrent dans les rencontres franco-allemandes de jeunes à la fin des années 1960. Pour Rémi Hess par exemple, « *les stages OFAJ se passaient mal entre 63 et 73, surtout après 68, parce que les cadres proposés pour les sessions ne correspondaient pas du tout à ce que les jeunes vivaient. Il y avait un décalage.* »<sup>1779</sup>. Ces conflits portaient parfois sur des questions triviales (horaires du programme, choix culinaires lors des rencontres, etc.). Ils révélaient cependant aussi par moments des fractures plus profondes que le système de croyances fondateur ne parvenait pas à expliquer. On se souvient par exemple que l'OFAJ postulait qu'il n'était pas question de faire réfléchir les jeunes sur la signification des événements historiques car « *ce ne sont pas l'héritage historique ou la politique qui intéressent les jeunes gens, mais plutôt les obstacles concrets qui s'opposent à l'épanouissement de leur personnalité* »<sup>1780</sup>. Le passé s'invita rapidement dans les rencontres. Les acteurs n'étant pas armés pour comprendre ces questions, la résurgence de la mémoire de la guerre provoqua de multiples incidents, comme celui-ci, relaté par Burkhard Müller dans un ouvrage :

*« A l'occasion d'un atelier proposé par une participante, chacun raconte l'histoire de sa vie, entre autre celle d'une Juive française qui évoque le destin de sa famille sous le Troisième Reich. Alors que tous semblent encore sous le coup de cet émouvant récit, un participant tend à chacun des membres du groupe un bout de papier sur lequel est dessinée une croix gammée et dit 'c'est un cadeau, que chacun en fasse ce que bon lui semble'. Ce procédé ne déclenche chez les Français qu'un bref mouvement d'irritation ; chez les Allemands, par contre, il suscite une vive indignation qui a beaucoup de peine à se calmer, même le lendemain. (...) Le*

---

<sup>1779</sup> Entretien avec l'auteur, mars 2004.

<sup>1780</sup> KEPPEL (1971) « L'information objective est primordiale. L'Office franco-allemand en quête de voies nouvelles. » In : *Der Frankfurter Rundschau*, 18.5.71.

*Français défend son acte en affirmant que celui-ci montre bien à quel point ce symbole continue de provoquer de violentes réactions, et combien il est important de s'en rendre compte »<sup>1781</sup>.*

Ces conflits et ces problèmes peuvent ensuite se lire comme des prodromes du mouvement de Mai 1968. Le phénomène fut observé par la RDA : « *Les jeunes critiquent le système dominant dans les deux pays. Cet Office est étroitement contrôlé par les deux Etats. On comprend donc qu'il ne permette pas la critique du système* »<sup>1782</sup>. Cette « crise de la jeunesse » marqua d'autant plus l'action de l'OFAJ que le mouvement était transnational. Michel Cullin<sup>1783</sup>, qui devint quarante ans plus tard secrétaire général adjoint de l'OFAJ, écrivit à l'époque : « *L'amitié franco-allemande au son de la guitare et à la lumière des feux de camps ne suscite plus l'intérêt de personne. De même, les discours sur la réconciliation des ennemis héréditaires et sur l'idéologie d'une amitié franco-allemande ne sont plus écoutés* »<sup>1784</sup>. L'OFAJ avait fondé son action sur une image apolitique de la jeunesse. Les jeunes n'étaient pas invités à faire preuve de sens critique mais à adhérer aux normes dépolitisées<sup>1785</sup> produites par l'institution, qu'il s'agisse du principe du « partenariat spécial franco-allemand », de l'apprentissage de la langue ou de la promotion d'une image positive de la RFA<sup>1786</sup>. Cette dépolitisation fut rapidement critiquée par certains jeunes, notamment par les responsables de la fédération des mouvements de jeunesse allemands :

*« Les questions difficiles de la vie des deux peuples devraient être exprimées de manière ouverte et critique. Les discussions franches ne sont pas malheureuses mais une chance. Des questions comme celles qui furent abordées dans le mémorandum sur les expulsés de l'Eglise évangélique, ou des questions sur*

---

<sup>1781</sup> MÜLLER (1996) « Expériences de la vie quotidienne et programmes d'échanges internationaux. Qu'est-ce qu'on peut retenir ? » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit. L'épisode n'est pas daté par l'auteur.

<sup>1782</sup> « *[Die Jugendlichen] üben Kritik am herrschenden System in beiden Ländern. Dieses unter strenger staatlicher Kontrolle stehende Office will verständlicherweise Kritik am System nicht zulassen* ». Aufgaben und Wirksamkeit der west-französischen Institutionen zur Förderung des westdeutschen Einflusses sowie wichtiger westdeutscher Eigengründungen, 11.12.69, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, MfAA, C69/73

<sup>1783</sup> Michel Cullin est un universitaire proche du parti socialiste français, du SPD allemand et du SPÖ autrichien. Il est notamment spécialiste de la vie politique autrichienne et de l'ancien chancelier B. Kreisky, avec lequel il a travaillé (1970-1983). Il a croisé l'histoire de l'OFAJ à deux reprises. Il a d'abord participé à des recherches menées à l'OFAJ sur la dynamique des rencontres interculturelles dans les années 1970 et 1980. Il occupa ensuite les fonctions de Secrétaire général adjoint de l'Office de 1999 à 2003.

<sup>1784</sup> KEPPER (1971) « L'information objective est primordiale. L'Office franco-allemand en quête de voies nouvelles. » In : *Der Frankfurter Rundschau*, 18.5.71.

<sup>1785</sup> Entendons « normes politiques » transcodées en croyances pédagogiques.

<sup>1786</sup> La dépolitisation de la représentation positive de la RFA était en partie contestée par la partie française de l'Office. Nous avons vu que certains animateurs de rencontres français se plainquirent de cette dimension de l'action de l'OFAJ. A. Grosser écrivit à ce propos : « *comme il y a une unité politique allemande, du côté allemand on n'a pas l'impression de faire de la politique, ni même de la propagande, lorsqu'un groupe qui part en Allemagne se voit présenté le problème de Berlin ou le problème de la réunification, des frontières, puisque c'est une opinion commune à tous les Allemands* ». GROSSER (1966) « La dix-neuvième Assemblée générale. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Mars-juin 1966, 95-96, pp2-6, p4.

*l'organisation de la télévision française, l'affaire Ben Barka, l'Affaire du Spiegel, la doctrine Hallstein ou la politique chinoise ne devraient pas être mises entre parenthèses mais discutées dans le cadre de rencontres amicales »*<sup>1787</sup>.

Ces phénomènes inattendus posaient des problèmes pratiques aux organisateurs de rencontres. Pour comprendre toutes ces anomalies, l'OFAJ commanda, une dizaine d'années avant l'expertise dont il sera question plus loin, une première enquête exploratoire en 1966 à l'universitaire français Yvon Bourdet.

L'enquête d'Yvon Bourdet n'était pas de même nature que les sondages EMNID/IFOP. Il ne s'agissait pas d'étudier les représentations d'un échantillon représentatif des jeunes françaises et allemandes mais celles des jeunes participant à des rencontres subventionnées par l'OFAJ. L'étude devait donc permettre de se faire une idée plus précise des effets de la politique de l'Office.

L'étude se déroula au cours de l'été 1966. Elle prit la forme d'un questionnaire administré à des jeunes Français et Allemands de 12 à 18 ans à la fin de leur séjour en centres de vacances franco-allemands. Grâce au soutien institutionnel de l'OFAJ, Bourdet put faire administrer 1049 questionnaires<sup>1788</sup> qui avaient été préparés en amont avec les responsables des échanges afin de les rendre intelligibles à des enfants et des adolescents de cet âge.

Dans la mesure où il s'agissait de comprendre la « *persistance de préjugés nationalistes* »<sup>1789</sup> observée par de nombreux animateurs, Bourdet arriva sur ce terrain avec quelques présupposés théoriques et méthodologiques. Critique à l'égard de l'épistémologie des sondages d'opinion, il partait de l'hypothèse que ceux-ci ne nous révélaient qu'une partie insignifiante du phénomène de permanence des stéréotypes et des préjugés. Il présentait que les jeunes baignaient dans une idéologie internationaliste (le centre de vacances franco-allemand) rendant improbable l'expression des préjugés ou des stéréotypes les plus grossiers quand bien même ils continuaient à faire sens à un niveau plus profond. Bourdet camoufla donc ses indicateurs sur les stéréotypes nationalistes dans une batterie de questions plus anodines. Plutôt que d'interroger directement les jeunes sur leur image de l'armée, il leur

---

<sup>1787</sup> « *Schwierige Fragen aus dem Leben beider Völker sollten offen und kritisch erörtert werden. Scharfe Auseinandersetzungen sind keine Unglück, sondern ein Gewinn. Fragen, wie sie etwa in der Vertriebenenedenkschrift der evangelischen Kirche angesprochen wurden, oder wie die Organisation der französischen Fernsehens, die Ben Barka Affäre, die Spiegel Affäre, die Hallstein Doktrin oder die China-Politik sollten nicht ausgeklammert, sondern im Rahmen freundschaftlichen Begegnungen offen zur Diskussion gestellt werden* ». BECKER (1966) « *Realität statt Romantik.* » In : *Deutsche Jugend*, 14. Jahrgang Heft 2, pp92-93, p92.

<sup>1788</sup> 622 Français et 427 Allemands ; 626 garçons et 422 filles. BOURDET (1966) *Préjugés français et préjugés allemands*. Op. Cit.

<sup>1789</sup> Ibid.

proposa par exemple de réagir à un certain nombre de termes comme « officier », « général », etc. perdus au milieu d'autres mots d'univers sémantiques différents (cinéma, capitalisme, Jésus, soulerie, etc.). Les jeunes étaient invités à rayer « *sans réfléchir* » les termes qui leur semblaient les plus négatifs.

L'analyse révéla un certain nombre de vérités triviales comme le fait que les jeunes condamnent à 93% la « soulerie ». Elle suggérait cependant aussi une forte mémoire de la guerre chez la jeune génération : parmi les termes les plus couramment biffés par les Français, Bourdet notait les mots « Prussien » (42%), « Aigle » (35%), « Chancelier » (31%) et « Marne » (28%). Il importait donc, d'après l'auteur, de se déprendre de l'idée selon laquelle le fait de ne pas avoir connu la guerre préservait les jeunes d'un travail nécessaire sur les représentations historiques<sup>1790</sup>. La permanence de ces représentations historiques avait une conséquence importante : 90% des Allemands et 80% des Français jugeaient qu'une nouvelle guerre franco-allemande était possible<sup>1791</sup>.

Cette étude connut un certain écho dans le champ des échanges franco-allemands de jeunes car ses principaux résultats furent immédiatement publiés dans la revue du CFEAN d'Alfred Grosser<sup>1792</sup>. Des responsables associatifs contactèrent l'auteur pour lui proposer de prolonger l'enquête dans leurs propres activités franco-allemandes<sup>1793</sup>. On peut donc penser que cette expertise commença à pénétrer par le bas et le local les échanges franco-allemands. Pour le reste, les conclusions de Bourdet, très réservé quant à la raison d'être d'une institution telle que l'OFAJ dans son fonctionnement de l'époque (voir plus loin), ne furent pas publiées par l'Office et on en resta là pendant quelques années.

---

<sup>1790</sup> Ibid.

<sup>1791</sup> BOURDET (1966) *Préjugés français et préjugés allemands*. Op. Cit., p47. L'autre principale conclusion de Bourdet concernait la permanence des schèmes de pensée nazis chez les jeunes Allemands. Ses conclusions sur ce point apparaissent discutables a posteriori. On note par exemple que 73% des jeunes Allemands interrogés, contre 66% des jeunes Français, associaient le terme « Juif » à « persécuté ». L'auteur interprétait ce point en termes de poids de la norme sociale (nationale) antiraciste. Il constatait ensuite qu'une majorité de jeunes Allemands associaient le terme Juif au mot « commerçant ». Il en déduisait une permanence souterraine de l'antisémitisme. Son interprétation fut à l'époque contestée par les animateurs de rencontres : « *Lors de la discussion des résultats, les petits groupes qui voulaient bien participer à la mise au point des tests ont toujours violemment contesté que ce fut là un préjugé raciste ; il s'agissait pour la plupart d'un fait visible par tous ; en le reconnaissant objectivement, ils ne pouvaient dévoiler aucun préjugé raciste* ». BOURDET (1966) *Préjugés français et préjugés allemands*. Op. Cit., p58. Les conclusions de Bourdet sur la permanence de l'antisémitisme chez les jeunes Allemands mériteraient une discussion approfondie. On signalera simplement qu'elles sont peut être aussi caractéristiques de la permanence, chez cet auteur, de ce que nous avons appelé plus haut le référent de la « rééducation ». A plusieurs reprises, Y. Bourdet en appelle en effet à une « rééducation en profondeur » des jeunes Allemands. Ibid.

<sup>1792</sup> Cette publication est signalée par Bourdet dans son texte. Ibid.

<sup>1793</sup> Idem.

### 3/ L'ouverture d'un débat pour une réorientation suite au mouvement de Mai 1968

Nous mentionnions plus haut l'importance, dans la remise en cause du paradigme, du phénomène de contestation des valeurs dominantes par une partie des jeunes françaises et allemandes. Le mouvement de Mai 1968 lui-même ne passa pas inaperçu. D'une certaine manière, il était probable que l'histoire d'une institution centrée sur les jeunes françaises et allemandes croisât celle de ce mouvement social porté par une partie des jeunes des deux pays. Outre la concomitance des événements en France et en Allemagne, il importe de signaler l'existence d'un petit mouvement transnational, une sorte d'internationale soixante-huitarde franco-allemande. La première grande figure de ce mouvement fut Bien évidemment Rudi Dutschke. L'attentat dont il fut victime en avril 1968 suscita une réelle émotion en France. Des étudiants allemands répondirent à ce mouvement de sympathie en allant défilier devant les consulats français. Un mois plus tôt, un jeune Allemand du nom de D. Cohn-Bendit avait par ailleurs fait bouger Nanterre « *en solidarité avec la jeunesse de la République fédérale* » avant de se faire expulser avec quelques compatriotes<sup>1794</sup>. D'abord mise en avant par ses adversaires, son identité allemande fut reprise en cœur par les manifestants après son expulsion du territoire : « *nous sommes tous des Juifs allemands !* ».

Comme de nombreuses institutions de l'époque, l'OFAJ fut incapable, sur le coup, de comprendre le mouvement. Le décalage était probablement trop grand entre la jeunesse imaginée par l'OFAJ – « *des jeunes en culottes courtes qui couraient ensemble* »<sup>1795</sup> (voir Document 7/ en annexe, p635) - et celle qui lançait des pavés sur les CRS. La seule rencontre effective entre les événements parisiens de mai et l'OFAJ est à mettre au crédit de Beate Klarsfeld. Récemment débarquée de l'Office pour avoir critiqué le passé nazi du chancelier allemand Kiesinger, elle décida avec quelques camarades d'occuper le siège parisien de l'Office pendant quelques jours. Avec son « comité d'action et de solidarité franco-allemand » (base institutionnelle de la petite internationale susmentionnée) elle exigea

---

<sup>1794</sup> JANSEN (1968) « Schatten über das Deutsch-Französische Jugendwerk. » In : *Handelsblatt Düsseldorf*, 4.7.1968.

<sup>1795</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, 26 mai 2002. Ce choix des images transparait dans les discours de l'époque. Lors de la visite d'un camp d'été franco-allemand, le ministre français chargé des questions de jeunesse déclara par exemple : « *La proportion des 'yé-yé' aux cheveux longs, aux ongles sales, est extrêmement faible. [Le phénomène des yé-yé] n'est pas la jeunesse française, celle pour qui je veux organiser des vacances intelligentes. (...). Je suis assuré que ce sont nos jeunes qui nous tracerons la meilleure voie – et encore une fois pas celle des yé-yé. C'est dire que je suis optimiste quant à notre jeunesse* »TINGAUD (1966) « Nous voulons organiser des vacances intelligentes. » In : *Le Dauphiné Libéré*, 3.8.66.

que toutes les rencontres franco-allemandes de jeunes puissent « *permettre aux participants de confronter librement les problèmes politiques de leurs pays* ». Cet appel fut relayé par le journal *Le Monde*<sup>1796</sup>. On signalera, pour l'anecdote, que cette occupation fut relativement bien contrôlée par le pouvoir politique. Quelques jeunes socialistes comme Michel Thauvin<sup>1797</sup> participèrent à cette opération. Ils avaient en réalité été envoyés par le directeur de la jeunesse de l'époque, également proche de la mouvance socialiste, afin de réguler les ardeurs des gauchistes : « *On jouait un peu les 'jaunes' quoi [sourires]* »<sup>1798</sup>.

L'impact des événements de Mai 1968 se fit surtout sentir à moyen terme dans l'émergence d'un consensus quant à la nécessité de comprendre le décalage entre l'idéologie officielle des échanges franco-allemands de jeunes et les nouvelles observations de la réalité : le surgissement de l'histoire dans les rencontres, les aspirations des jeunes à plus de débats politiques, la persistance des préjugés, etc.<sup>1799</sup>.

La réflexion s'ouvrit d'abord dans le « forum scientifique »<sup>1800</sup>. Parmi les études ou les réflexions publiées à cette époque, il convient de mentionner celles de Jacques René Rabier. Le fondateur des Eurobaromètres s'est intéressé à l'OFAJ dans le cadre de sa réflexion sur les modalités de la construction politique d'un sentiment européen. Il vit dans l'OFAJ une institution originale de transformation des mentalités et se proposa dans divers articles<sup>1801</sup> d'effectuer un bilan rigoureux de son action (en termes de « outcomes ») : « *1,1 millions de jeunes se sont rencontrés depuis la création de l'OFAJ. Quels sont les effets sur les attitudes et les comportements de la jeunesse française et allemande de cette action sans précédent de mise en communication ?* »<sup>1802</sup>. Après avoir passé en revue les différents sondages d'opinion révélant une absence de changement au niveau des deux jeunesse en général, Rabier exhuma l'enquête d'Yvon Bourdet qu'on avait oubliée quelque part dans les archives de l'OFAJ. Pour Jacques René Rabier, les conclusions de Bourdet interrogeaient sérieusement l'action de cet organisme : « *Voici des jeunes qui passent gaiement leurs vacances ensemble, qui semblent*

---

<sup>1796</sup> KLARSFELD (1968) « Pour une transformation démocratique de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. » In : *Le Monde*, 30.05.68. Beate Klarsfeld s'exprima aussi dans *Combat* : KLARSFELD (1968) « L'élection du chancelier Kiesinger est le symbole de la faillite de la dénazification. Prenons garde à la renaissance du nazisme en Allemagne ! » In : *Combat*, 4 mai 1968.

<sup>1797</sup> Proche collaborateur de Pierre Mauroy, aujourd'hui animateur de la Fondation Jean Jaurès.

<sup>1798</sup> Entretien de M. Thauvin avec l'auteur.

<sup>1799</sup> BÖLL (1968) « Internationale Jugendbegegnungen. Gartenlaubendylle in einer revolutionäre Weltsituation ? » In : *Deutsche Jugend*, 8, pp359-366.

<sup>1800</sup> Sur la notion de « forum », empruntée à Bruno Jobert, voir note 315.

<sup>1801</sup> RABIER (1968) « Vorurteile gegen Völkerverständigung. » In : *Dokumente*, 5, pp353-357, RABIER (1968) « Imagologie. Préjugés français. Préjugés allemands. » In : *Revue de psychologie des peuples*, 23, pp186-202.

<sup>1802</sup> RABIER (1968) « Imagologie. Préjugés français. Préjugés allemands. » In : *Revue de psychologie des peuples*, 23, pp186-202, p186.

*s'accorder sur beaucoup d'aspects de la vie quotidienne et même sur les grands principes de leur civilisation commune, qui commencent à effacer les ressentiments historiques, et seulement 10% (pour les Allemands) et au mieux 20% pour les Français estiment qu'une nouvelle guerre est impossible entre l'Allemagne et la France* »<sup>1803</sup>. Les conclusions de Rabier (et Bourdet) furent reprises par la presse allemande régionale qui titra notamment « *bilan désastreux pour l'OFAJ* »<sup>1804</sup>, « *ombre sur l'OFAJ* »<sup>1805</sup>, « *la guerre n'est pas exclue* »<sup>1806</sup>.

Ces dissonances cognitives se manifestèrent peu à peu jusque dans le forum des politiques publiques. La mémoire organisationnelle<sup>1807</sup> de l'OFAJ a retenu comme moment charnière un colloque qui s'est tenu à l'hôtel Lutetia en 1968. On se contenta en réalité de constater, sous l'impulsion d'Alfred Grosser, qu'il convenait de donner une place à mai 1968 à l'OFAJ<sup>1808</sup>. De nouvelles enquêtes, dont la presse se fit une nouvelle fois l'écho<sup>1809</sup>, apportèrent des résultats encore plus dégrisants au début des années 1970. Le constat d'un échec de la politique des échanges de masse fut finalement acté à Strasbourg à l'occasion d'un nouveau colloque sur « *Les problèmes psychologiques de la rencontre franco-allemande* ». Le responsable de la direction de la jeunesse et de l'éducation populaire au ministère de la Jeunesse et des sports nota au lendemain de cette manifestation :

*« L'enquête IFOP – EMNID GMBH, réalisée en 1968, et l'enquête IFOP-Infratest, effectuée auprès de lycéens en 1971, font apparaître une très grande permanence des stéréotypes, d'un côté comme de l'autre. Bien plus, le sondage de 1968, rapproché de ceux effectués en 1963, a montré sur certains points une régression (par exemple 15% des Français se sont déclarés favorables à des liens plus étroits avec l'Allemagne, au lieu de 22% en 1963. Il est (...) préoccupant de constater qu'aucun progrès déterminant n'ait pu être enregistré dans les mentalités à l'issue de plusieurs années d'échanges »*<sup>1810</sup>.

Il est encore une fois difficile de démêler la part du scientifique (la « vérité » des enquêtes) et du politique dans la genèse de cette interprétation au niveau ministériel. Au début des années 1970, les relations étaient compliquées entre le ministère français de la jeunesse et

---

<sup>1803</sup> Ibid., p193.

<sup>1804</sup> « *Trotslose Bilanz des Jugendwerkes.* » (1968), In : *Oberbayerisches Volksblatt, Rosenheim*, 17.4.1968.

<sup>1805</sup> JANSEN (1968) « *Schatten über das Deutsch-Französische Jugendwerk.* » In : *Handelsblatt Düsseldorf*, 4.7.1968.

<sup>1806</sup> « *Krieg wird nicht ausgeschlossen.* » (1968), In : *Heidenheimer Zeitung, Heidenheim*, 17.4.1968.

<sup>1807</sup> Sur cette notion, voir note 800.

<sup>1808</sup> *Kongreß DFJW 1968 = Colloque OFAJ 1968.* (1969), Paris : OFAJ.

<sup>1809</sup> H.M. (1971) « *Français et Allemands vus d'en face.* » In : *Le Monde*, 7.7.1971, HERRMANN (1972) « *Deutsch-Französisches Jugendwerk, Stürmischer Herbst oder stille Agonie ?* » In : *Deutsche Jugend*, pp388-392. (« *L'Office franco-allemand pour la jeunesse : automne tempétueux ou silencieuse agonie ?* ») STAUB (1972) « *Minister und Manager führen einen klein Krieg.* » In : *Neue Osnabrücker Zeitung*, 9.8.1972.

<sup>1810</sup> Note du directeur de la jeunesse, 16.6.1972, Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 1978 0596/20.

des sports et la direction (allemande) de l'Office. Les deux ministères chargés des questions de jeunesse espéraient par ailleurs se désengager partiellement de l'Office franco-allemand pour financer d'autres programmes : la France entendait développer les échanges franco-qubécois et la RFA les rencontres avec les jeunes d'autres pays européens<sup>1811</sup>. Si ce désengagement n'eut finalement par lieu car les ministères des Affaires étrangères s'y opposèrent (voir Document 12/ en annexe, p642), l'intention exista bel et bien. Les ministères de tutelle sont-ils allés chercher ces sondages afin de légitimer la réorientation de leur politique internationale de jeunesse ou ont-ils décidé de déplacer les ressources vers d'autres régions du monde après avoir perdu la foi, enquêtes à l'appui, dans le franco-allemand ? Intérêts politiques et dynamiques intellectuelles sont encore une fois indissociables<sup>1812</sup>.

#### **4/ La crise paradigmatique comme « épreuve de réalité » : les réponses des différents acteurs**

La répétition de ces anomalies paradigmatiques – multiplication des conflits lors des rencontres, permanence des représentations négatives héritées du passé chez les jeunes, critiques dans la presse, etc. – provoqua l'ouverture d'un débat sur le sens et les modalités de l'action de l'Office. Ce débat dura plusieurs années. Il eut notamment pour forum, outre les revues spécialisées qui publièrent quelques articles, les colloques plus « grand public » organisés par l'OFAJ comme celui de l'hôtel Lutetia en 1968<sup>1813</sup> ou celui de Strasbourg en 1972. Plusieurs enseignements pouvaient être tirés de la remise en cause du paradigme fondateur. La notion « d'épreuve de réalité »<sup>1814</sup> semble pertinente pour exprimer l'idée que les acteurs intéressés par l'OFAJ apportèrent des réponses différentes à la question de la suite à donner à cette aventure.

Nous avons vu que l'OFAJ intéressa non seulement les jeunes, les associations, etc. mais également des acteurs politiques de premier plan comme l'Élysée, la chancellerie et les

---

<sup>1811</sup> Traduction d'un article du Spiegel, n°42, 1973 : OFAJ : l'Élan est rompu. L'Office franco-allemand pour la jeunesse supporte le poids des dissensions entre Bonn et Paris, Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 1978 0596/20.

<sup>1812</sup> On ne peut les dissocier que du point de vue heuristique. Voir sur ce point : PALIER et SUREL (2005) « Les « Trois I » et l'analyse de l'État en action. » In : *RFSP*, 55 (1), pp7-32.

<sup>1813</sup> *Kongress DFJW 1968 = Colloque OFAJ 1968*. (1969), Paris : OFAJ.

<sup>1814</sup> Sur cette notion empruntée à Cyril Lemieux, voir note 899.

ministères des Affaires étrangères. Ceux-ci ont un point commun : ils ne suivent pas au quotidien les activités de l'Office. Il s'y intéressent de temps à autre, notamment dans le cadre de leur politique de symbolisation de la coopération franco-allemande (voir C/). Situés loin de l'action, ils ne semblent pas avoir pris acte de toutes ces difficultés. En 1971, le ministre français de la jeunesse et des sports déclarait par exemple, dans la plus pure veine du paradigme fondateur, que « *les jeunes de France et d'Allemagne veulent aboutir à la fusion des deux pays* »<sup>1815</sup>. Nous reviendrons plus loin en détail sur ce point (voir C/) : les acteurs politiques ne furent pas ébranlés dans leur représentation du sens de cette action publique par la crise paradigmatique.

A l'opposé de cette attitude, un certain nombre d'individus, en particulier Y. Bourdet et J. R. Rabier, diagnostiquèrent l'aporie de l'OFAJ et se retirèrent peu à peu de cet espace d'interactions. Ils n'exprimèrent pas tout de suite cette idée de manière catégorique. Avec les précautions d'usage, ils en appelèrent dans un premier temps à d'autres études. Mais il ressortait clairement de leurs recherches que les rencontres internationales ne favorisent pas la remise en cause des stéréotypes et des préjugés négatifs : « *On croit communément que le stéréotype est un résidu d'expériences passées, comme un dépôt lentement accumulé et solidifié et qu'il suffit de juxtaposer de nouvelles expériences pour créer des opinions antagonistes qui 'rétablissent la vérité'* »<sup>1816</sup>. Le stéréotype jouerait au contraire un rôle de carte mentale permettant à Ego d'appréhender Autrui. Dès lors, les rencontres ne peuvent que déboucher sur leur renforcement car « *tout ce qui pourrait mettre en doute le préjugé est invalidé ; (...) tout est prétexte à 'vérification' de ce même préjugé* »<sup>1817</sup>. Les auteurs excluaient la possibilité d'une amélioration « qualitative » des rencontres (renoncement aux échanges de masse, organisation de rencontres plus longues et mieux construites) : « *Qu'on ne vienne pas nous dire que cette impossibilité de déposer les lunettes des préjugés ne concerne que le touriste pressé ; les 'pieds noirs' sont restés des dizaines d'années en Algérie sans rien apprendre, sans modifier en rien leurs préjugés sur les Arabes (...) Le préjugé atteint la faculté de connaître elle-même ; si le gaufrier lui-même a un défaut cela ne sert à rien de changer la pâte pour améliorer sa forme* »<sup>1818</sup>. Seule une rééducation en profondeur, confiée à l'Education nationale, pourrait à la limite produire quelques effets. Bourdet proposait la

---

<sup>1815</sup> COMITI (1970) « Les jeunes de France et d'Allemagne veulent aboutir à la fusion des deux pays. »  
In : *La nouvelle république de Centre-Ouest*, 27.11.70.

<sup>1816</sup> BOURDET (1966) *Préjugés français et préjugés allemands*. Op. Cit., p46.

<sup>1817</sup> Idem.

<sup>1818</sup> Ibid., p90.

suppression de l'enseignement stéréotypé de l'histoire nationale à l'école primaire<sup>1819</sup>. Rabier recommandait pour sa part de repenser l'enseignement de l'histoire à l'école, au collège et au lycée : « [il convient de souligner] *l'incidence heureuse de l'éducation, et surtout de l'instruction pour l'atténuation des préjugés les plus grossiers. A ce propos, l'enseignement de l'histoire exerce une influence capitale* »<sup>1820</sup>. On sortait en tout cas de l'orbite d'un Office franco-allemand pour la jeunesse jugé incapable, comme toutes les institutions centrées sur la multiplication des contacts entre les populations, de produire une inflexion positive des représentations réciproques.

Lors du colloque de Strasbourg, la plupart des acteurs s'accordèrent sur une troisième voie. Le principe même d'une politique de mise en relation des jeunes Français et Allemands en devait pas être remis en cause. Mais des rencontres mal préparées, comme celles encouragées par la politique d'échanges de masse, ne produisaient aucun effet positif. En mettant davantage l'accent sur la pédagogie, on pourrait peut-être travailler les représentations non plus des deux jeunes ou des deux peuples en général mais de groupes ciblés<sup>1821</sup>. Joseph Rován exprima des réserves par rapport à cette réorientation :

« *Cette concentration sur des actions promises à une efficacité en profondeur ne risque-t-elle pas à la longue d'affecter un des aspects essentiels de l'Office ? Son caractère de masse se trouve consubstantiellement lié à l'image dont l'Office jouit dans l'opinion et dont elle (sic.) a besoin pour retenir l'intérêt des hommes politiques ? Ne risque-t-elle pas d'affaiblir la fonction de sensibilisation massive qui fait partie intégrante des objectifs de l'institution créée en 1963 ?* »<sup>1822</sup>.

La réorientation fut finalement décidée par les administrations nationales des ministères de la jeunesse en 1972 : « *Des échanges sélectifs doivent faire place désormais aux échanges de masse. Ils doivent s'adresser, non au tout venant, mais le plus souvent à des jeunes 'multiplicateurs'*<sup>1823</sup>, à de jeunes cadres ou responsables, capables par la suite de faire profiter leur environnement humain des enseignements de leur stage et ainsi d'amplifier la

---

<sup>1819</sup> La première mesure à prendre était, d'après l'auteur, la suppression de l'enseignement de l'histoire à l'école : « *Grâce à l'ignorance la Marne n'est plus qu'une rivière qui n'éveille pas plus de passion chez les Français que chez les Allemands et on pourrait se demander, avec l'humour qui convient, si un premier pas ne serait pas obtenu par la micro 'révolution culturelle' qui bannirait des écoles primaires tout enseignement élémentaire, c'est-à-dire trop simpliste de l'histoire, notamment l'histoire nationale* ». Ibid., p33.

<sup>1820</sup> RABIER (1968) « *Imagologie. Préjugés français. Préjugés allemands.* » In : *Revue de psychologie des peuples*, 23, pp186-202, p201.

<sup>1821</sup> Il est intéressant de remarquer que cette réorientation correspondait à la politique inventée et pratiquée par Alfred Grosser et le groupe des « pionniers du rapprochement » lors de l'immédiat après-guerre. Ils avaient contribué à l'organisation de rencontres de jeunes réunissant celles et ceux qu'ils imaginaient pouvoir devenir les futurs leaders politiques, culturels ou économiques des deux pays : jeunes fonctionnaires, intellectuels, syndicalistes etc. (voir Chapitre 1/).

<sup>1822</sup> ROVAN (1972) « *Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971).* » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704, p703.

<sup>1823</sup> Sur cette notion empruntée au jargon de l'OFAJ, voir note 1504.

*coopération franco-allemande* »<sup>1824</sup>. Ce changement fut relevé par la presse<sup>1825</sup>. Il eut des conséquences du point de vue financier. La socialisation de toute une classe d'âge n'étant plus au programme, les gouvernements – en particulier le gouvernement français<sup>1826</sup> - réduisirent de manière progressive le budget de l'Office. Un secteur d'activité en pâtit en particulier, celui des rencontres organisées par les associations de jeunesse (voir Document 15/ en annexe, p649).

Ces quelques éléments permettent donc de comprendre que la crise paradigmatique s'étala sur plusieurs années. Les premières enquêtes signalant l'échec de la prophétie – la permanence voire le renforcement des préjugés malgré les rencontres – passèrent à peu près inaperçues. Les premières anomalies furent d'abord observées au niveau local suite à la multiplication des conflits lors des rencontres. Le financement par l'Office d'une étude approfondie confiée à Yvon Bourdet suggère par ailleurs que les thèses sur l'inanité de la politique d'échanges de masse, sur l'intérêt d'un travail sur les représentations historiques, etc. pénétrèrent également par le bas certains segments de cet espace social. Le consensus ne s'élargit toutefois véritablement qu'après Mai 1968. La prophétie initiale – notamment l'idée selon laquelle il suffirait de multiplier les rencontres pour aboutir à une disparition des préjugés – n'était plus guère considérée, en interne, comme une option possible au début des années 1970.

La crise paradigmatique était-elle pour autant totale ? Si un moment « critique », ici le tournant des années 1960 et 1970, apparaît clairement, de nombreux éléments du système de croyances primordial continuèrent à faire sens au cours des décennies suivantes. C'est notamment le cas des trois principes spécifiques présentés plus haut : la représentation de l'OFAJ comme symbole de la réconciliation, comme outil pour la promotion de la langue et comme vitrine du renouveau démocratique de la RFA. Les croyances associées à ces principes d'action (les rencontres bilatérales sont les plus riches pédagogiquement ; l'apprentissage de la langue favorise la compréhension de l'autre culture ; les jeunes sont des êtres anhistoriques, etc.) n'avaient pas fait l'objet d'enquêtes approfondies, à l'exception de celle de Bourdet et d'une ou deux études quantitatives qui n'intéressèrent pas grand

---

<sup>1824</sup> Note du directeur de la jeunesse, 16.6.1972, Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 1978 0596/20.

<sup>1825</sup> BIEE (1972) « L'Office franco-allemand pour la jeunesse arrive à un tournant. » In : *Bulletin International d'Etudes sur l'Education*, 28.11.1972 pp3-4.

<sup>1826</sup> Traduction d'un article du Spiegel, n°42, 1973 : OFAJ : l'Elan est rompu. L'Office franco-allemand pour la jeunesse supporte le poids des dissensions entre Bonn et Paris, Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 1978 0596/20.

monde<sup>1827</sup>. Nous montrons dans les pages suivantes que toutes ces matrices furent déconstruites dans un deuxième temps, suite au lancement d'une expertise interne qui prenait le contre-pied de « l'optimisme culturel »<sup>1828</sup> fondateur de l'OFAJ.

## B/ Le lancement d'une expertise interne tendant à la déconstruction des principes spécifiques du paradigme originel

Les crises paradigmatiques peuvent-elles prendre corps avec effet différé ? Nous avons vu qu'un consensus émergea au début des années 1970 autour d'une position défendue notamment par A. Grosser : continuer l'action entreprise tout en mettant davantage l'accent sur la qualité<sup>1829</sup>. Pour le reste, l'OFAJ continuait de diffuser des croyances pédagogiques héritées de l'investissement du pouvoir politique dans ce programme : des croyances sur l'importance des langues maternelles pour la compréhension réciproque, sur le caractère anti-pédagogique du travail sur les représentations historiques, etc. La remise en cause de ces principes d'action est une conséquence indirecte de la crise. Pour améliorer le contenu pédagogique de ses programmes, l'OFAJ créa en son sein en 1973 un « bureau recherche » invité à organiser et à financer des études sur les modalités concrètes du changement des mentalités par les rencontres de jeunes. Les experts de l'OFAJ contestèrent et déconstruisirent la plupart des principes d'action sur lesquels cet organisme avait fondé son action.

---

<sup>1827</sup> Un sondage IFOP/INFRATEST mené auprès d'un millier de jeunes chercha par exemple à mesurer l'effet de l'apprentissage de la langue sur la compréhension réciproque. Les résultats contredisaient les croyances sur les effets bénéfiques de l'apprentissage des langues : « *d'une manière générale le développement des connaissances relatives à l'Allemagne entre 14 et 18 ans est plus fonction de la maturation que de l'apprentissage de la langue* »<sup>1827</sup>. Cette même enquête remettait également en cause l'image du « jeune anhistorique ». 58% des jeunes Français associaient au signifiant « Allemagne » des mots renvoyant à la Seconde guerre mondiale : « *On voit d'emblée que les représentations de l'Allemagne dans l'esprit des jeunes Français sont d'abord et surtout historiques (avec des références fréquentes à la dernière guerre mondiale et au nazisme)* ». Ces résultats ne furent cependant guère commentés. IFOP et INFRATEST, (1970), *La France et l'Allemagne. Connaissances et représentations*. Paris : IFOP, INFRATEST, OFAJ, p37.

<sup>1828</sup> Sur cette expression empruntée à G. Saez, voir nos remarques en note 375.

<sup>1829</sup> Projet de procès verbal, 15<sup>ème</sup> session du CA, 6.11.67 Paris, Politisches Archiv des Auswärtigen Amts, Berlin, Kulturabteilung, B94, 1611

L'épisode de la recherche à l'OFAJ est probablement un des plus étonnants de l'histoire de cet organisme. Après avoir évoqué brièvement les circonstances du lancement de cette expertise (1/), nous nous arrêterons sur le projet du « père fondateur » et principal chef d'orchestre de cet épisode : Ewald Brass. Cette posture très « microsociologique » se justifie par le fait que cet acteur joua un rôle déterminant dans la définition de l'orientation intellectuelle du projet (2/). Nous montrons ensuite que ce cercle d'experts produisit un discours en rupture avec ce qu'il restait du paradigme fondateur depuis l'abandon de l'objectif de la socialisation d'une nouvelle génération de Français et Allemands (3/). Nous nous interrogeons enfin sur la diffusion de ces (anti)thèses dans le sous-système (4/).

## **1/ La création du « bureau recherche » lors de la « restructuration » de 1973**

L'idée de lancer une expertise, sept ans après l'étude exploratoire de Bourdet, sur les dynamiques concrètes des rencontres franco-allemandes de jeunes est-elle venue de l'OFAJ ou des ministères de tutelle ? Elle était semble-t-il « dans l'air » depuis le constat acté à Lutetia (1968) puis à Strasbourg (1972) sur l'inanité de la politique des échanges de masse. En 1969, le Conseil d'administration vota l'adoption d'un nouvel article dans les *Directives/Richtlinien* qui invitait l'Office à se lancer dans cette voie : « *La conduite de rencontres internationales à caractère éducatif est une tâche dont la pédagogie fait appel à des disciplines diverses, telles que la sociologie, la psychologie et les sciences de l'éducation, etc. L'Office favorise par conséquent les efforts de synthèse regroupant les spécialistes, enseignants et utilisateurs, dans la recherche et l'expérimentation de méthodes nouvelles. Le cas échéant, il prend lui-même l'initiative de tels efforts* ». Ne voyant rien venir, les gouvernements demandèrent à l'Office d'accélérer le processus : « *Il est consternant que l'Office n'ait jamais joué un rôle actif dans ce domaine [la recherche] et que son rayonnement intellectuel soit à ce point inexistant* »<sup>1830</sup>.

---

<sup>1830</sup> Note du responsable de la direction de la jeunesse au Ministère de la Jeunesse et des sports « La rééducation de la politique française d'échanges de jeunes et le problème de l'OFAJ », 16.6.72, Centre des archives contemporaines de Fontainebleau, 1978 0596-26.

Le « bureau recherche » fut créé à l'occasion de la « restructuration » de 1973. Souhaitant réaliser des économies d'échelle, les ministères de la jeunesse réformèrent la structure de l'Office lors de son dixième anniversaire. On se souvient que les négociations qui avaient précédé la signature de l'Accord de juillet 1963 avaient débouché sur une architecture complexe. L'OFAJ était en théorie une organisation binationale et intégrée. Il disposait notamment d'un siège unique (un bureau dans l'autre capitale) et d'un secrétaire général (avec un adjoint de l'autre nationalité). Les ministères de la jeunesse ayant souhaité garder un contrôle administratif sur le nouvel organisme, deux sections nationales avaient été créées avec, à leur tête, un directeur français et un directeur allemand issus de ces administrations. La réforme de 1973 supprima les sections nationales. Les bureaux sectoriels (langue, scolaire, associatif, etc.) français et allemands fusionnèrent et se virent répartis entre les capitales française et allemande. Le siège de l'OFAJ, qui avait déménagé à Paris en 1969, retourna à Bonn, la capitale française ne conservant qu'une petite antenne d'information. Cette période de restructuration était propice aux innovations.

Le choix de créer une véritable cellule administrative interne (un « bureau » ou « secteur recherche ») plutôt que de commander une expertise externe pouvait sembler anecdotique sur le moment. Cette innovation institutionnelle eut cependant des conséquences importantes. Bien que ne disposant pas d'un budget comparable aux autres « bureaux » (par exemple 10% pour le scolaire, 1% pour la recherche) celui-ci eut le temps, plus de trente ans, pour financer un nombre considérable d'observations. Si ce bureau avait bien un mandat - comprendre les anomalies, élaborer des prescriptions pédagogiques, etc. - il importe de souligner que son responsable historique, Ewald Brass, le plaça sur une autre orbite.

## **2/ Le projet d'Ewald Brass : repenser les relations entre les êtres humains**

E. Brass est un intellectuel autodidacte, polyglotte et de grande(s) culture(s) responsable du bureau-recherche depuis sa création en 1973 jusqu'à sa marginalisation à la fin des années 1990. Du fait de sa position, de l'énergie qu'il déploya (voir ci-dessous) et de son

charisme intellectuel<sup>1831</sup>, il joua un rôle décisif dans la détermination des grandes orientations de cette expertise interne. Or sa représentation du sens de cette entreprise était particulière<sup>1832</sup>. Il importe donc d'en dire quelques mots.

Le premier élément à signaler concerne ses origines personnelles. Aujourd'hui Français, E. Brass est né au Chili d'une mère espagnole et d'un père allemand. Il a passé son enfance en Allemagne (nazie), avant de fuir ce pays en raison des persécutions antisémites. Il vécut ensuite dans divers pays, notamment au Maroc. Nous signalons ces faits car ils éclairent une de ses convictions profondes : l'être humain est traversé par de multiples identités culturelles<sup>1833</sup>. E Brass a orienté la recherche à l'OFAJ vers une problématique qu'on a coutume, à l'Office, de résumer à un mot : « l'interculturel »<sup>1834</sup>. Nous le définîmes provisoirement avec lui de la manière suivante : « *comprendre les 'vivre ensemble' d'individus, de groupes et de populations originaires de cultures différentes* »<sup>1835</sup>. On remarquera que cette définition dépassait largement l'horizon franco-allemand.

Cette croyance d'après laquelle chaque être humain serait traversé par la problématique de l'interculturel explique vraisemblablement sa décision d'orienter la recherche à l'OFAJ selon la maxime : « *pas de recherche interculturelle sans vécu interculturel* »<sup>1836</sup>. La méthode centrale du paradigme d'Ewald Brass était l'observation participante. A l'intérieur de ce cadre (qui excluait notamment toutes les enquêtes quantitatives et les entretiens), les chercheurs pouvaient aller observer des sessions classiques (les rencontres subventionnées par d'autres bureaux) ou réaliser des expériences sur la dynamique des groupes en supervisant eux-mêmes des « sessions exploration-recherche ». Ils

---

<sup>1831</sup> Cette appréciation se fonde sur les entretiens. De nombreuses personnes interviewées évoquent sa « personnalité », son « intelligence » etc.

<sup>1832</sup> Un recueil collectif, publié en 1999, soit un an après son départ à la retraite, rend hommage à E. Brass : HESS et WULF (1999) *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica.

<sup>1833</sup> Dans un texte où il lui rend hommage, M. Bernard note que cet objet de recherche est inséparable d'une conviction anthropologique à la fois personnelle et profonde : « *J'ai pu récemment encore le constater lors d'une rencontre débat au Château de Ligoure organisée sur le thème 'Université et interculturalité' : devant la confusion et la relative atonie des positions et des opinions des universitaires de différentes nationalités confrontés à ce concept hybride, ou plutôt à ce néologisme ambigu, j'ai vu et entendu Ewald les interpellier avec véhémence et irritation en s'exclamant : 'Mais enfin, qu'est-ce qui nous constitue ?' Cette question signifiait bien, en effet, que pour lui l'interculturalité ne désignait pas un problème théorique, mais une expérience existentielle et en tout premier lieu la sienne même* ». BERNARD (1999) « Ewald Brass ou les paradoxes de l'interculturel incarné. » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Op. Cit., pp91-100, p93.

<sup>1834</sup> Ce terme prit son envol en France et en Allemagne au moment où débutèrent ces recherches dans les années 1970. Il vient de l'américain : TABA (1945) *Democratic Human Relations : Promising Practices in Intergroup and Intercultural Education in the Social Studies*. Washington : National Council for the Social Studies.

<sup>1835</sup> BRASS (1996) « Esquisse pour un changement de cap. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Economica, pp229-292, p233.

<sup>1836</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 5 mai 2005.

devaient cependant respecter une règle : l'immersion personnelle dans leur objet c'est-à-dire, concrètement, dans les rencontres.

Ce choix épistémologique eut une conséquence importante sur l'orientation théorique et politique de cette expertise. Tous les universitaires n'étant pas enthousiastes à l'idée de venir passer deux semaines dans un camp de vacances franco-allemand en dormant sur des lits superposés, le groupe des chercheurs de l'OFAJ se structura autour de centres académiques proches des théories gauchistes et autogestionnaires des années 1970 : Paris-Vincennes en France, la *Freie Universität* de Berlin ou encore la *Wolfgang von Goethe Universität* de Francfort-sur-le-Main<sup>1837</sup>. Le projet intéressa dans un premier temps surtout des sociologues, des ethnologues et des chercheurs en sciences de l'éducation proches du courant de l'analyse institutionnelle en France (Georges Lapassade<sup>1838</sup>, Rémi Hess<sup>1839</sup>, Pascal Dibie<sup>1840</sup>, Jean-René Ladmiral<sup>1841</sup> notamment) ou de la *Gruppendynamik* allemande (dynamique de groupe) : Bürkhard Müller<sup>1842</sup>, Hans Nicklas<sup>1843</sup>, etc. Le réseau s'élargit ensuite à d'autres universitaires moins marqués par ces débats théoriques et politiques des années 1970 comme par exemple Jacques Demorgon<sup>1844</sup>, Christophe Wulf<sup>1845</sup> et bien d'autres encore<sup>1846</sup>.

---

<sup>1837</sup> Rebaptisée « Karl Marx Universität » pendant le mouvement étudiant.

<sup>1838</sup> G. Lapassade a joué un rôle important au début de ces recherches avant de se retirer. A notre connaissance, il n'a pas publié sur ses expériences à l'OFAJ.

<sup>1839</sup> HESS (1996) « Préface. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., ppI-VII ; HESS (1997) « Préface. » In : GIUST-DESPRAIRIES et MÜLLER, *Se former dans un contexte interculturel*. Paris : Anthropos, ppV-VIII ; HESS (1998) « Préface. » In : DEMORGON, *L'histoire interculturelle des sociétés*. Paris : Anthropos, ppIV-XIII ; HESS (1999) « Les chemins de la rencontre interculturelle. » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Op. Cit., pp59-90 ; HESS (2002) « A propos des rencontres trilatérales. » In : DEMORGON et WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Paris : OFAJ, pp82-116.

<sup>1840</sup> DIBIE et LADMIRAL (1976) « Chemins de transnationalité. » In : *Revue d'ethnopsychologie*, Septembre 1976, 31-2, pp125-129 ; DIBIE et WULF (1998) « Préface. » In : DIBIE et WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Op. Cit., ppIII-IV, DIBIE et WULF (1998) « Présentation de l'ouvrage. » In : DIBIE et WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Op. Cit., ppIX-XII.

<sup>1841</sup> LADMIRAL (1998) « La communication interculturelle : une affaire franco-allemande ? » In : DIBIE et WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Op. Cit., pp45-64.

<sup>1842</sup> MÜLLER (1996) « Trois perspectives d'une pédagogie de l'échange. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit. ; MÜLLER (1997) « Formation personnelle et contexte institutionnel. » In : GIUST-DESPRAIRIES et MÜLLER, *Se former dans un contexte de rencontres interculturelles*. Paris : Economica, pp13-17 ; MÜLLER et PAGÈS (1997) « Vingt ans après. Le « Manifeste » revisité. » In : MÜLLER et PAGÈS, *L'animation des rencontres interculturelles*. Bonn : OFAJ, MÜLLER (1999) « L'histoire du petit garçon. » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Op. Cit., pp211-220.

<sup>1843</sup> NICKLAS (1983) *OFAJ : Texte de travail n°1. Du quotidien, des préjugés et de l'apprentissage interculturel*. Paris : OFAJ, NICKLAS (1996) « L'apprentissage interculturel : Conditions de réalisation et objectifs. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit. ; NICKLAS (1999) « Clash des cultures ou dialogue entre les cultures ? » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Op. Cit., pp101-111.

<sup>1844</sup> DEMORGON (1998) *L'histoire interculturelle des sociétés*. Op. Cit., DEMORGON (1998) « Difficultés et chocs dans la communication franco-allemande. » In : DIBIE et WULF, *Ethnosociologie des*

Exposé en ces termes, ce projet était à peu près conforme avec la représentation générale que chacun pouvait se faire de ce bureau. Il offrait une place à Mai 1968 à l'OFAJ<sup>1847</sup> et se proposait d'apporter des réponses aux anomalies paradigmatiques constatées à tous les niveaux. Rappelons que du point de vue des animateurs de rencontres, il s'agissait de comprendre « *ce qu'il fallait modifier dans les sessions pour que ça se passe mieux* »<sup>1848</sup>. Il promettait enfin d'ouvrir la voie à la formulation d'une nouvelle pédagogie de qualité. E. Brass donna cependant à l'objet de recherche – l'interculturel - un sens à la fois plus précis et plus vaste.

E. Brass avait une conception précise des modalités, ou des « difficultés », de la rencontre entre les cultures. Il nous a expliqué s'être intéressé à la question de

---

*échanges interculturels*. Op. Cit., pp33-44 ; DEMORGON (1998) « En guise de conclusion : dimensions d'interculturalité de l'europanisation et de la mondialisation en cours. Pour une pédagogie de leur exploration dynamique dans les échanges. » In : DIBIE et WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Paris : Anthropos ; DEMORGON (1999) « Portraits de chercheurs avec groupes. » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Op. Cit., pp29-58 ; DEMORGON et LIPIANSKY (1999) *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Retz ; DEMORGON (2002) « Evolution, Evaluation des échanges franco-allemands. » In : *Allemagne, d'Aujourd'hui*, 162 ; DEMORGON (2002) « La rencontre internationale, le tragique et le tiers. » In : DEMORGON et WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Op. Cit., pp55-64 ; DEMORGON et WULF (2002) « Le travail interculturel franco-allemand et les fonctions du tiers. » In : DEMORGON et WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Op. Cit., pp4-26.

<sup>1845</sup> WULF (1998) « L'autre, perspective pour une formation à l'interculturalité. » In : DIBIE et WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Op. Cit., pp11-24, WULF (1999) « L'Autre. » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Op. Cit., pp1-27, WULF (2002) « L'importance de l'imaginaire dans les échanges franco-allemands. » In : DEMORGON et WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Op. Cit., pp47-54, WULF (2002) « Les échanges franco-allemands de jeunes. Education et formation (Bildung) au XXI<sup>ème</sup> siècle. » In : DEMORGON et WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Op. Cit., pp160-, WULF (Non daté) *L'interculturalité : Nouvelles missions des formations universitaires*. Paris : OFAJ.

<sup>1846</sup> Parmi les personnes qui ont participé à ce grand programme de recherche, on peut encore citer (liste non exhaustive) : ABDALLAH-PRETCEILLE et THOMAS (1995) *Relations et apprentissages interculturels*. Paris, DEMORGON et LÜDEMAN (1996) *Textes de travail, n°13. Pour le développement d'une compétence interculturelle en Europe. Quelles formations ? Quelles sanction qualifiantes ?*, Paris : OFAJ ; HETZEL (1996) « Typiquement français, typiquement allemand. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit. ; GIUST-DESPRAIRIES (1997) « Une dynamique à élucider : de l'évitement du conflit à la confrontation interculturelle. » In : GIUST-DESPRAIRIES et MÜLLER, *Se former dans un contexte de rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp59-73 ; EDER (1998) « Conséquences 'polémogènes' et conséquences 'irénogènes' de la communication interculturelle. Réflexions pour une politique de rencontres en Europe. » In : DIBIE et WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Op. Cit., pp65-74 ; MENDEL (1998) « A propos des cultures allemande et française. » In : DIBIE et WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Op. Cit., pp77-86 ; BARBIER (1999) « Altération et métissage axiologique. » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Op. Cit., pp113-140 ; EDER (1999) « La multiculturalité comme dilemme. » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Anthropos, pp221-230 ; KRAUS (1999) *OFAJ : Texte de travail n°2. Communication interculturelle et identité nationale*. Paris : OFAJ ; STUMMEYER (1999) « Les problématiques hommes femmes et les relations interculturelles. » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica, pp187-210 ; PERREFORT (2001) *J'aimerais aimer parler allemand*. Op. Cit., CULLIN (2002) « Zum Geleit. » In : BORCHERT, *Internationale Verständigung am Beispiel der deutsch-französischen und europäischen Jugendbegegnung*. Osnabrück : Der Andere Verlag, ppIX-X.

<sup>1847</sup> Nous revenons plus loin sur cette « fonction latente » du bureau : voir pp493-497.

<sup>1848</sup> Entretien avec Rémi Hess, Professeur de sciences de l'éducation à l'université de Paris VIII, Paris, le 15 avril 2004.

« l’interculturel » suite à la lecture du livre de Lévi-Strauss *Race et Histoire*<sup>1849</sup> (publié en 1952). Dans ce livre, Lévi-Strauss prenait le contre-pied des courants intellectuels affirmant l’unité profonde du genre humain. A propos d’une « collection de brochures destinées à lutter contre le préjugé raciste »<sup>1850</sup>, Lévi-Strauss écrivait par exemple : « Il nous est apparu que, dans la mesure même où cette série de brochures s'est efforcée de faire droit à ce point de vue négatif, elle risquait, en même temps, de reléguer au second plan un aspect également très important de la vie de l'humanité : à savoir que celle-ci ne se développe pas sous le régime d'une uniforme monotonie, mais à travers des modes extraordinairement diversifiés de sociétés et de civilisations »<sup>1851</sup>.

Cette prise de position pour les cultures et contre les idéologies universalisantes et optimistes de l’antiracisme ou de l’idéalisme pacifiste est essentielle pour comprendre la démarche de Brass : « L'idéalisme (à ne pas confondre avec 'avoir un idéal') et l'angélisme pédagogique qui caractérisent un grand nombre de discours et de pratiques sont tels que je me dois d'insister sur les aspects anthropologiques des cultures qui sont ignorés, négligés ou escamotés dans de trop nombreux programmes d'échanges franco-allemands »<sup>1852</sup>. Cette croyance dans le caractère irréductible des cultures humaines était bien évidemment dissonante par rapport à « l’optimisme culturel » de l’institution.

Cette conception particulière de l’objet « interculturel » allait de pair avec une représentation très affirmée des enjeux politiques que cet objet soulevait. Dans l’entretien qu’il nous a accordé, E. Brass exprima une franche amertume par rapport aux 34 années passées à l’Office : « J’ai cru en la chance que cette institution a ratée »<sup>1853</sup>. On peut signaler un ressort vraisemblable de cette déception : E. Brass avait un projet gigantesque pour l’Office franco-allemand pour la jeunesse, un projet qui dépassait en tout cas le mandat initial du bureau recherche (comprendre les phénomènes que n’expliquaient pas le paradigme fondateur, inventer une nouvelle pédagogie, etc.). Déchiffrer la question de « l’interculturel » signifiait, de son point de vue, élucider les ressorts de phénomènes aussi lourds que les guerres (toutes les guerres), les persécutions racistes (toutes), l’esclavage, la colonisation et tous les phénomènes de domination des minorités culturelles.

---

<sup>1849</sup> LEVI-STRAUSS (1952) *Race et histoire*. Paris : Gonthier.

<sup>1850</sup> Ibid., p31.

<sup>1851</sup> Ibid., p33.

<sup>1852</sup> BRASS (1984) *De la formation aux ignorances attentives. Symposium sur les échanges de jeunes*. Strasbourg : Centre européen de la jeunesse, Conseil de l'Europe. Archives de l'OFAJ, Berlin.

<sup>1853</sup> Ewald Brass, responsable de la recherche à l’OFAJ jusqu’en 1998, Paris, le 8.6.2005

L'énormité de ce projet intellectuel et politique rappelle d'une certaine manière le volontarisme politique des pères fondateurs de l'OFAJ : transformer les mentalités par les échanges de masse. Mais contrairement à un certain nombre de ceux qui portèrent le projet dans sa forme primordiale (comme Joseph Rovin par exemple), Brass ne géra pas les dissonances entre son éthique de conviction et le principe de réalité en « *idéalisant la faisabilité politique* » de la réforme (pour reprendre une expression de P. Bezes)<sup>1854</sup>. Il rationalisa au contraire son projet dans un sens réaliste, et cela de deux manières :

E. Brass décida d'abord d'inscrire le projet sur la longue durée. Les chercheurs avaient au minimum trois ans pour conduire leur recherche. Certaines recherches thématiques se déploierent sur 8 ou 9 ans. Brass attendit par ailleurs une dizaine d'années avant de publier les premiers résultats. Rémi Hess se souvient qu'il « *avait l'idée qu'il était en train de mettre en place quelque chose de spécifique, et que ça allait prendre du temps* »<sup>1855</sup>. Dans un texte édité en 1996, soit 33 ans après le lancement de ces recherches, le responsable du secteur recherche écrivait que les « *apprentissages internationaux ou interculturels [étaient] encore largement à inventer* »<sup>1856</sup>.

E. Brass adopta ensuite une posture modeste – certains diraient « lucide », d'autres « pessimiste » - quant aux possibilités de transformation des relations entre les êtres humains par l'action publique (politique de rencontres, d'éducation, de formation, etc.) :

*« Je ne m'arrêterai donc pas aux contenus et aux méthodes de ce que l'on continue à appeler la 'formation', et ceci pour une raison simple : dans l'état actuel de nos systèmes d'éducation, d'enseignement, d'animation, de formation et d'information de masse, je ne crois pas, sauf exceptions, à la possibilité de former des jeunes et des adultes aux relations et communications internationales et interculturelles, lors de stages, de séminaires, de rencontres, de voyages, etc., ou dans les écoles, les universités ou les entreprises. (...) Ce que je crois réalisable par contre, et c'est déjà énorme, c'est (...) de développer les ignorances attentives dont nous avons besoin pour prendre conscience de notre Ahnunglosigkeit [ignorance] »*<sup>1857</sup>.

Traduit en termes politiques, ce projet se donnait pour horizon « *le minimum que l'humanité actuelle peut espérer assumer c'est-à-dire des coexistences et cohabitations sans nouvelles guerres 'mondiales'* »<sup>1858</sup>. On était alors loin de « l'optimisme culturel » du

---

<sup>1854</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332, p228.

<sup>1855</sup> Entretien avec l'auteur.

<sup>1856</sup> BRASS (1996) « Esquisse pour un changement de cap. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp229-292, p268.

<sup>1857</sup> Ibid., p238.

<sup>1858</sup> Ibid., p278.

paradigme fondateur de l'OFAJ. Les recherches produites par ce bureau débouchèrent en effet sur une expertise interne de nature à désenchanter la « meta-policy » de l'Office.

### 3/ La déconstruction du paradigme originel

A travers leurs recherches, ces experts déconstruisirent les principales matrices cognitives et normatives particulières du paradigme originel : les représentations de l'OFAJ comme symbole du partenariat privilégié franco-allemand, comme outil pour la promotion de la langue et comme image vitrine de la RFA. Nous avons vu que ces trois principes d'action avaient pris la forme de normes informelles telles que (1) le refus d'une ouverture à l'Europe, (2) l'interdiction d'échanger en anglais ou dans une tierce langue dans les rencontres, ou encore (3) l'invitation à ne pas évoquer l'héritage historique. On se souvient par ailleurs que ces normes étaient légitimées par des croyances ou des représentations telles que : (1) du fait de leur histoire, le rapprochement entre la France et l'Allemagne est une fin en soi (il n'est pas qu'une étape vers la construction de l'Europe) ; (2) on ne peut véritablement se comprendre que quand on échange dans les langues maternelles (le français et l'allemand) ; (3) les jeunes n'ont pas de préjugés historiques et fraternisent au premier regard. L'expertise interne produite par le bureau-recherche conduisit à la remise en cause de ces croyances et de ces normes.

En ce qui concerne le premier point, la déconstruction prit la forme d'un retour réflexif et critique sur ce que E. Brass appela dans un symposium « *l'idéologie de la réconciliation* »<sup>1859</sup>. La critique porta tout d'abord sur la diffusion de cette idéologie diplomatique au niveau des rencontres elles-mêmes : « *Ce qui unit tous ces programmes, c'est une DYNAMIQUE GENERALE franco-allemande, qui a pour origine l'histoire même des relations entre nos deux pays et de leurs populations et qui a pris des formes spécifiques avec la création de l'OFAJ en 1963 et avec l'idéologie de la réconciliation qui a précédé et accompagné cette création* »<sup>1860</sup>. Marion Perrefort, chercheur à l'OFAJ, a observé le poids de

---

<sup>1859</sup> BRASS (1984) *De la formation aux ignorances attentives*. Op. Cit., p2. Ce texte a paru dans une version remaniée et augmentée dans : BRASS, E., (1996), « Esquisse pour un changement de cap ». In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Economica, pp229-292.

<sup>1860</sup> Ibid.

cette « *idéologie de l'amitié* »<sup>1861</sup> dans les rencontres. Dans un de ses livres, elle cite cet échange recueilli lors d'une observation participante. Les sigles LF et LA signifient « locuteur français » et « locuteur allemand » :

« LF2 *Je pense que nous sommes trop loin.*

LF1 : *Exactement.*

LA8 : *Nous sommes beaucoup trop éloignés.*

LA 2 : *Nous devrions peut-être nous mélanger un peu, je trouve que s'il y a maintenant quelque chose que vous ne comprenez pas, si vous avez quelqu'un de mal assis à côté de vous, vous pouvez lui redemander.*

LA 10 : *Oui, là ce sont les Allemands, là ce sont les Français.*

LA2 : *Bien sûr, et c'est exactement ici que je trace la frontière.*

LA9 : *Je trouve l'idée de Markus pas mal qu'un Allemand soit assis à côté d'un Français (...) et euh oui je dirais aussi que nous devrions nous rapprocher un peu »*<sup>1862</sup>.

La critique du caractère anti-pédagogique de cette approche tendant à gommer artificiellement les différences, à vouloir imposer une image unitaire de « l'humain », etc. fut formulée très tôt. On la trouve par exemple dans le premier rapport remis au Conseil d'administration par le bureau recherche en 1975 : le *Manifeste de l'animation existentielle* de B. Müller et M. Pagès :

« *Il y a enfin encore un contexte symbolique qui détermine d'une façon également diffuse la réalité des rencontres internationales (et spécialement des rencontres franco-allemandes). Un membre du groupe d'innovation (W. Iden) a appelé ce contexte le modèle 'diplomatie'. [Ce modèle] diffuse de manière implicite le message que tous les problèmes sérieux qui ont autrefois pesé sur les relations entre Allemands et Français sont maintenant réglés : de ce fait, tous les contacts entre Français et Allemands ne peuvent plus avoir par principe qu'un caractère amical. Les relations amicales-diplomatiques poussées qu'entretiennent les gouvernements et leurs institutions sont pour ainsi dire prolongées vers le bas par les échanges franco-allemands de jeunes (tout comme par le jumelage de villes et d'autres activités) et, par conséquent, encore mieux étayées. L'échange de jeunes devient ainsi une partie d'un programme international de relations publiques établi par les gouvernements alliés pour appuyer les différents points communs de leur politique »*<sup>1863</sup>

Les auteurs de ce texte proposaient d'abandonner cette approche et d'introduire une certaine conflictualité dans les rencontres : « *L'animation existentielle suppose un travail sur les conflits. L'élaboration, c'est-à-dire la prise de conscience pleine, des conflits avec soi-même et avec les autres, est nécessaire au mûrissement et à l'engagement dans un projet personnel »*<sup>1864</sup>.

---

<sup>1861</sup> PERREFORT (2001) *J'aimerais aimer parler allemand*. Op. Cit., p57.

<sup>1862</sup> Idem.

<sup>1863</sup> MÜLLER et PAGÈS (1997) *Le manifeste de l'animation existentielle. Texte de travail (en ligne sur le site de l'OFAJ)*. Bonn : OFAJ.

<sup>1864</sup> Ibid. (Non paginé).

Les travaux qui suivirent confirmèrent cette expertise. Il importerait de déprogrammer les rencontres, de faire sauter ces digues protectrices si l'on veut « sensibiliser les jeunes à l'interculturel ». Dans un ouvrage publié en 1996, Lucette Colin écrit par exemple : « *La plupart de ces rencontres sont en effet trop brèves et les programmes trop bien ficelés pour permettre vraiment aux participants d'approcher suffisamment en profondeur la culture étrangère dans son sens anthropologique* »<sup>1865</sup>. Seule l'introduction de cette dose « *d'insécurisation* »<sup>1866</sup> serait en mesure, selon ces experts, d'offrir aux participants la possibilité de verbaliser leurs incompréhensions de l'Autre et les crispations que celles-ci avaient pu générer. Ils font remarquer, à l'instar de Florence Giust-Déprairies ici, que des progrès dans la compréhension de l'autre adviennent quand on respecte ce protocole (ou ce non-protocole) : « *Pour terminer, nous dirons que l'expression de la colère et le dévoilement, en situation de plénum, des dissentiments et des représentations refoulés dans les rencontres franco-allemandes précédentes, a provoqué un soulagement dans le groupe. En effet, après cet après-midi psychodramatique, il était frappant de constater au repas du soir une euphorie générale, une complicité authentique et des interactions spontanées entre Français et Allemands* »<sup>1867</sup>.

En ce qui concerne la langue, la déconstruction de la catégorie cognitive porta essentiellement sur la croyance en ce « *lien de causalité qui s'établirait de façon quasi naturelle entre apprentissage linguistique et apprentissage interculturel* »<sup>1868</sup>. La critique fut souvent radicale. On retrouve souvent chez ces auteurs des réflexions inspirées des travaux de Lyotard sur la langue comme vecteur de différends<sup>1869</sup>. Pour Jeanne Kraus par exemple : « *C'est [la langue] qui a permis à l'homme de porter le mensonge à la perfection et de développer une hypocrisie sociale qui détermine très largement les rapports entre les humains* »<sup>1870</sup>. Le caractère parfois radical du propos se comprend en partie au regard de la sociologie du groupe. Pour les raisons exposées plus haut, ces chercheurs étaient essentiellement issus des départements de sciences de l'éducation des universités

---

<sup>1865</sup> COLIN et MÜLLER (1996) *La pédagogie des rencontres interculturelles. Introduction*. Paris : Anthropos, p6.

<sup>1866</sup> Sensation d'insécurité générée par l'abandon partiel du protocole ou du programme.

<sup>1867</sup> GIUST-DESPRAIRIES (1997) « Des significations à dégager : les fondements imaginaires collectifs de la rencontre interculturelle. » In : GIUST-DESPRAIRIES et MÜLLER, *Se former dans un contexte de rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp74-90, p83.

<sup>1868</sup> COLIN (1996) « Les échanges de classes en école primaire. Formation linguistique, formation interculturelle. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., p56.

<sup>1869</sup> LYOTARD (2001) *L'exercice du différend*. Paris : Presses universitaires de France.

<sup>1870</sup> LYOTARD (2001) *L'exercice du différend*. Op. Cit., p27. Remi Hess explique son intérêt pour la philosophie de Lyotard dans : DELORY-MOMBERGER et HESS (2001) *Le sens de l'histoire*. Op. Cit.

contestataires de l'après Mai 1968 (Vincennes, Berlin, Francfort). Leurs critiques de la représentation de la langue dans les rencontres franco-allemandes s'inscrit donc aussi dans une polémique avec l'école : « *Du fait qu'elles aient été enseignées dans l'institution pédagogique, ces langues (en l'occurrence l'allemand en France et le français en Allemagne) fonctionnent beaucoup plus souvent comme des obstacles à la communication interculturelle que comme des moyens de l'établir* »<sup>1871</sup>.

La critique de l'inanité de la croyance dans les vertus de l'apprentissage de la langue de l'autre pour la compréhension inter-humaine reposait sur deux grands arguments. Le premier était historique : les colons finissent toujours, après quelques années ou quelques décennies, par comprendre la langue des peuples colonisés. Or cette compétence ne leur a de toute évidence jamais enseigné le respect et le goût des cultures locales. C'est le sens de cette remarque incidente d'Ewald Brass : « *Nous vivons encore sur cette idée qui résiste aux enseignements de l'histoire (coloniale notamment)* »<sup>1872</sup>. Le second argument découlait de leurs observations ethnologiques. Rien ne permet d'affirmer que les participants bilingues possèdent une capacité plus grande à comprendre l'Autre et sa culture : « *Rien ne garantit que quelqu'un qui sache la langue allemande, connaisse l'Allemagne, ait les moyens de comprendre les Allemands* »<sup>1873</sup>.

Ils traduisirent cette critique en propositions pédagogiques. Il convenait notamment de développer la communication « non verbale » dans les rencontres, c'est-à-dire la prise en compte de « *l'importance de l'observation, du côtoiement, des regards et des gestes échangés* »<sup>1874</sup>.

La déconstruction du troisième et dernier principe d'action, l'approche anhistorique des rencontres, nous semble évidente aujourd'hui compte tenu du poids, dans la pensée sociale contemporaine, des réflexions sur la nécessité de travailler l'héritage des pages sombres de son histoire<sup>1875</sup>. On retrouve dans l'expertise du bureau recherche cette réflexion

---

<sup>1871</sup> LADMIRAL (1998) « La communication interculturelle : une affaire franco-allemande ? » In : DIBIE et WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Op. Cit., pp45-64, p57.

<sup>1872</sup> BRASS (1996) « Esquisse pour un changement de cap. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp229-292, p263. Dans son roman *La langue de l'ennemi*, l'écrivain Gilles Rozier va plus loin et soutient que la haine des nazis pour les Juifs était une haine pour le Yiddish comme langue « trop » germanophone. ROZIER (2003) *La langue de l'ennemi*. Paris : Denoël.

<sup>1873</sup> COLIN (1996) « Les échanges de classes en école primaire. Formation linguistique, formation interculturelle. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., p76.

<sup>1874</sup> DEMORGON (1989) *L'exploration interculturelle*. Op. Cit., p128.

<sup>1875</sup> MOREAU-DEFARGES (1999) *Repentance et réconciliation*. Op. Cit., p9.

sur l'importance pédagogique du travail, presque psychanalytique, sur la mémoire refoulée de la culpabilité (ou la responsabilité collective au sens de Jaspers<sup>1876</sup>) :

« Un travail en commun sur la catastrophe que représentent pour l'Europe la Seconde guerre mondiale et l'anéantissement des Juifs ne fut pas retenu comme centre d'intérêt essentiel dans l'attention - sans doute par réalisme. (...) La rupture de civilisation que représente Auschwitz pour la société occidentale, dans son ensemble, fut refoulée, malgré son immense importance pour une compréhension moderne de la démocratie (...) Or un refoulement s'accompagne souvent, que dis-je, inévitablement, du phénomène qui suit : le refoulé (...) est ou peut devenir potentiellement actif. Par rapport à l'Europe, ce refoulé, c'est à dire l'expérience historique refoulée dans son signifiant, pourrait avoir des effets potentiels ou influencer la conscience de chacun de sa nation »<sup>1877</sup>.

On trouve également dans leurs écrits une réflexion sur l'importance d'un travail sur la mémoire au sens dialogique, c'est-à-dire sur le caractère subjectif et ethnocentrique des différentes représentations historiques. Cette réflexion fut par exemple menée dans le cadre d'un programme de « formation recherche » intitulé « Deux passés différents, deux façons différentes de vivre le présent »<sup>1878</sup>. Margo Umbach a rendu compte de ces recherches dans divers articles :

« Les connaissances ne sont jamais, ni nulle part, toute la vérité. Le problème, c'est que dans le mode de transmission des connaissances par les livres ou dans les classes scolaires, on ne voit jamais apparaître clairement la relativité de la qualité des connaissances (...). Je ne connais aucun livre d'histoire en Allemagne ou en France qui offre parallèlement plusieurs points de vue sur un événement historique donné, bien que chacun sache que l'interprétation de l'histoire et sa représentation dépendent en grande partie des théories et de la conception politique des auteurs »<sup>1879</sup>.

Dans une perspective un peu différente, Jacques Demorgon est parti de l'idée selon laquelle : « On comprendra souvent mieux les conduites culturelles des personnes si on les réfère à la genèse historique de leur culture nationale »<sup>1880</sup>. Il s'est par conséquent intéressé à la genèse de ces cultures et a déduit de ses travaux quelques prescriptions pédagogiques sur l'importance des réflexions de groupe sur l'origine historique de ces identités et de ces cultures.

---

<sup>1876</sup> JASPERS (1990 (1946)) *La culpabilité allemande*. Op. Cit.

<sup>1877</sup> HEENEN-WOLF (1998) « Contribution des rencontres à la formation en général et à la préparation aux relations internationales et interculturelles en particulier. » In : DIBIE et WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Op. Cit., pp87-92, p89.

<sup>1878</sup> Archives de l'OFAJ. Berlin.

<sup>1879</sup> UMBACH (1996) « L'amitié franco-allemande, comment nous avons appris à danser sur un volcan. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp115-128, p117.

<sup>1880</sup> HESS Rémi – « Introduction » - In : DEMORGON (1998) *L'histoire interculturelle des sociétés*. Op. Cit., pVII.

Tous ces éléments signalent que le secteur recherche de l'OFAJ produisit une expertise qui remettait en cause les principales catégories cognitives du paradigme originel. L'existence d'un discours critique n'est évidemment pas une garantie de sa diffusion. Nous nous interrogeons donc dans les pages suivantes sur sa réception.

#### **4/ La diffusion, en interne, de l'expertise du bureau recherche**

L'analyse, sur la longue durée (une trentaine d'années) de la place de la recherche dans la (re)définition de la « meta-policy »<sup>1881</sup> de l'OFAJ révèle un paradoxe : alors que le bureau en question était relativement isolé du reste de l'organisation et qu'il freina dans un premier temps la publication de ses travaux (a/), ses thèses connurent une diffusion relativement large au niveau de l'action, c'est-à-dire auprès des autres agents et des organisateurs de rencontres (b/). Nous nous interrogeons sur les raisons de ce paradoxe dans la dernière section (c/).

##### **a/ L'isolement dans l'organisation d'un bureau anticonformiste**

L'affirmation, étayée plus loin, d'après laquelle les thèses du bureau conduit par Ewald Brass trouvèrent un écho important à l'OFAJ et dans son environnement<sup>1882</sup> peut surprendre au regard de la place particulière du bureau recherche dans le système d'action concret de l'OFAJ. Nous avons signalé plus haut qu'Ewald Brass freina pendant un temps la publication des résultats de ces recherches. Ajoutons que jusqu'en 1998<sup>1883</sup>, date de son départ à la retraite, ce bureau – c'est-à-dire les agents de la cellule administrative en question – resta largement isolé du reste de l'organisation. Cette situation se caractérisait, au quotidien, par

---

<sup>1881</sup> Sur cette notion empruntée à Majone, voir nos explications p20.

<sup>1882</sup> Sur la notion d'environnement organisationnel, voir note 1504.

<sup>1883</sup> Depuis cette date et à l'heure où nous écrivons ces lignes (décembre 2007) la situation du bureau-recherche se caractérise par une marginalisation à la fois spatiale et organisationnelle. Le bureau se trouve au bout d'un couloir au dernier étage des locaux berlinois de l'Office. La direction est manifestement décidée à le supprimer, sinon de l'organigramme, du moins en pratique. Les départs à la retraite et les congés maladie (de longue durée) de trois agents (sur un total de quatre) n'ont pas été compensés et les chercheurs ne se voient plus proposés de nouveaux contrats.

une absence de communication sur le contenu des recherches avec le reste de l'organisation : « *Alors quand Ewald était là, il a réussi (...) à continuer à faire son truc. Il parlait jamais de ce qu'il faisait. Là haut dans son bureau il restait muet...* »<sup>1884</sup>.

Plusieurs hypothèses viennent à l'esprit pour expliquer cet isolement relatif. La plus immédiate, probablement inhérente à ce type de structure, renvoie à l'activité spécifique de ce bureau. Le quotidien de l'activité d'un employé de l'OFAJ est très bureaucratique. Il consiste à examiner des demandes de subventions d'organismes divers en vue de la réalisation d'une rencontre. Ce travail est largement déconnecté des réflexions théoriques sur les « dynamiques interculturelles » qui intéressent les agents du bureau recherche. Pour Dieter Reichel, ancien adjoint et successeur d'Ewald Brass à la tête de ce bureau : « [dans l'esprit des collègues], *eux c'était la pratique et nous, on était les théoriciens* »<sup>1885</sup>. Les employés de l'OFAJ sont par ailleurs très éloignés des rencontres elles-mêmes alors que les membres du bureau recherche étaient au contraire intégrés aux dispositifs d'observation participante. Ils voyageaient, se rendaient sur les lieux. Ils pouvaient donc parfois être « *jaloués* »<sup>1886</sup>. On pourrait ajouter à cela un autre phénomène, également inhérent à la nature de ce bureau : il avait pour vocation d'élaborer une expertise critique et par conséquent potentiellement désagréable : « *Ce bureau, il a toujours fallu le protéger. Si l'on dit, il est indispensable, pour la qualité des programmes, que ce bureau existe. Le message derrière, c'est aussi : 'vos programmes, chers collègues, manquent terriblement de qualité'* »<sup>1887</sup>.

A ces phénomènes liés au regard des autres agents sur cette activité spécifique il convient d'ajouter une autre tendance, davantage portée par les agents du bureau lui-même, à la constitution de ce que Zan et Ferrante appellent une identité ou sub-culture interne : « *Plus le métier sera spécifique, défini et caractéristique, plus forte sera sa dimension culturelle* »<sup>1888</sup>. L'analyse de Zan et Ferrante porte sur le fait que les segments spécifiques des organisations formelles tendent parfois à importer des valeurs issues des morceaux du monde social avec lesquels ils sont en interaction. On observe en effet que l'identité « bureau recherche » prime clairement sur l'identité « OFAJ » dans le discours des agents de ce bureau. Zan et Ferrante notent que « *dans certains cas, cette sub-culture pourra générer une véritable contre-culture, qui se posera comme antagoniste et alternative en regard de la culture*

---

<sup>1884</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 5 mai 2005.

<sup>1885</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 20 juin 2006.

<sup>1886</sup> Idem.

<sup>1887</sup> Idem.

<sup>1888</sup> FERRANTE et ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Op. Cit., p137.

*dominante de l'organisation* »<sup>1889</sup>. La remarque est pertinente ici. E. Brass nous a par exemple expliqué que la recherche fut toujours considérée comme « *un corps étranger à l'OFAJ* »<sup>1890</sup>. L'identité anticonformiste du « bureau IV » peut s'analyser comme un phénomène classique de conflit de valeurs entre une organisation porteuse d'une représentation optimiste et enchantée de l'action à mener et un groupe d'experts ayant pour projet, comme nous l'avons vu dans la section précédente, de déconstruire ces croyances. Cette dimension ressort par exemple de ce témoignage de B. Müller où celui-ci revient de manière métaphorique, à la troisième personne du singulier, sur les trente années qu'il passa à l'Office du « *dés-éloignement* » :

*« Il est (...) facile d'imaginer que ces découvertes le mirent dans une situation assez difficile. C'est qu'il occupait encore son poste d'expert à l'Office pour le dés-éloignement. Ses supérieurs voulaient que, dans les Etats du roi Euro, les sentiments d'étrangeté disparaissent, de plus en plus, parmi les jeunes. Ils croyaient en effet que c'était le seul moyen d'une coexistence pacifique entre les peuples. Comment pouvait il leur faire comprendre qu'il importe tout d'abord de se laisser dépayser et ensuite de porter sur soi même le regard étrange ? (...) Mais le plus souvent ils ne l'écouterent que jusqu'à ce qu'ils aient cru avoir compris que celui qui tient de tels discours soit un drôle d'oiseau. Certains, tout de même, le comprenaient un peu mieux, en tout cas ils le laissèrent faire. C'est ainsi qu'il put travailler de longues années dans cet office du déséloignement (sic), malgré ses conceptions si insensées en apparence »*<sup>1891</sup>.

Cette explication centrée sur la place de l'expertise dans les organisations n'épuise cependant pas toutes les données du problème. Un regard historique révèle que cette identité anticonformiste se dessina dès la présentation des premiers travaux de recherche. Le premier groupe d'observation lancé par Ewald Brass, le groupe dit « Innovations » remit son rapport en 1975 au Conseil d'administration. Dans ce texte publié de nombreuses années plus tard sous le titre *Manifeste de l'animation existentielle*<sup>1892</sup>, les auteurs proposaient une sorte de révolution dans la manière d'appréhender la pédagogie des rencontres. Ils prônaient notamment :

- Un engagement existentiel de chacun dans les rencontres impliquant « *une rupture de la séparation entre la sphère du « travail » et la sphère de la vie dite « privée »* »
- La désécialisation des rôles, c'est-à-dire la mise sur un pied de stricte égalité des participants et des animateurs : « *Les initiateurs d'un projet*

---

<sup>1889</sup> Idem.

<sup>1890</sup> Entretien avec l'auteur.

<sup>1891</sup> MÜLLER et PAGÈS (1997) *Le manifeste de l'animation existentielle. Texte de travail (en ligne sur le site de l'OFAJ)*. Bonn : OFAJ.

<sup>1892</sup> Ibid. (Non paginé).

*renoncent à leur rôle de donneur et de capteur de sens pour des « participants ». Ils acceptent de coexister à égalité avec des théories, idéologies, méthodologies différentes des leurs, que d'autres qu'eux mettent en œuvre dans le groupe ».*

- Un travail sur les conflits, conflits à la fois internes à la personne, conflits interpersonnels et conflits dirigés contre toutes les formes de pouvoir. Sur ce point, la volonté de remettre en cause l'idéologie amicale dans laquelle baignaient les échanges de jeunes allait relativement loin. Les auteurs exposaient notamment, comme phase ultime de ce travail sur les conflits, une « *confrontation généralisée* » qui devait prendre la forme d'une sorte de catharsis générale permettant de travailler l'ensemble des questions refoulées.

Ces prescriptions pédagogiques étaient indéniablement motivées par le climat idéologique gauchiste et autogestionnaire de l'époque.

On ne sera pas étonné d'apprendre que l'institution, en l'occurrence le Conseil d'administration, n'accueillit pas le rapport avec un grand enthousiasme. Non sans nuances, la commission recherche du Conseil motiva son refus d'entériner le « *Manifeste* » en ces termes : « *En conclusion, tout en reconnaissant que ce document reflète un certain courant auquel une partie de la jeunesse des deux pays n'est pas insensible, la Commission estime qu'elle ne peut pas cautionner l'ensemble des thèses avancées, notamment en raison des risques certains qu'elles présentent. Elle estime que le modèle présenté n'est pas susceptible de généralisation et ne constitue pas une orientation pour l'action* »<sup>1893</sup>. Ewald Brass assumait l'orientation anticonformiste du rapport. A la question de savoir s'il pensait vraiment qu'un tel texte pourrait être accepté par le Conseil, il nous a répondu qu'il ne voulait pas qu'on puisse l'accuser « *d'avoir trompé [son] monde* »<sup>1894</sup>.

L'identité minoritaire et anti-institutionnelle du « bureau recherche » est donc en partie un héritage de Mai 1968. Cet héritage transparait par exemple de cette description par Rémi Hess d'une des premières sessions exploration-recherche<sup>1895</sup> :

*« Deux groupes s'étaient barricadés dans deux parties différentes du château et réclamaient les clés de la cuisine, l'accès à la nourriture, que George Lapassade continuait à bloquer pour des raisons difficiles à*

---

<sup>1893</sup> MÜLLER (1997) *Introduction. (L'animation des rencontres interculturelle)*. Bonn : OFAJ.

<sup>1894</sup> Entretien avec Ewald Brass, responsable de la recherche à l'OFAJ jusqu'en 1998, Paris, le 8.6.2005

<sup>1895</sup> Contrairement aux observations participantes dans des rencontres « classiques », les sessions d'exploration recherche étaient entièrement organisées par le bureau recherche. Elles regroupaient des chercheurs et des Français et Allemands volontaires pour étudier ensemble les (leurs) dynamiques de groupe.

*expliciter. (...) Des étudiants s'étaient proménés nus dans les champs alentours. Les cultivateurs du coin avaient fait appel à la gendarmerie qui encerclait le château. Le propriétaire du château, psychiatrisé, en rajoutait. Après s'être renversé une bassine de chocolat sur la tête devant l'ensemble du groupe, il se jeta avec sa DS Citroën dans l'Oise. On parla de ce stage au journal de 20 heures »<sup>1896</sup>.*

L'esprit de Mai 1968 s'estompa au fil des décennies mais le bureau conserva ce qu'on pourrait appeler, après Zan et Ferrante<sup>1897</sup>, sa « sous-culture de la contre-culture ». Tous les témoignages renvoient au rôle personnel d'Ewald Brass dans cette histoire : « *Brass était un précurseur, mais d'un autre côté, il a brûlé les étapes. Sans vouloir être élitaire ou élitiste, il y avait aussi dans ses propos parfois une attitude de... 'faites ce que vous voulez, mais nous on est meilleur que les autres, en somme je suis déjà plus loin que vous', (...) même avec des personnes intéressées, il était toujours sur la défensive. Même avec des personnes intéressées... »<sup>1898</sup>. E. Brass ne contredit pas ce témoignage : « *Les gens de l'OFAJ, ils n'ont jamais pu parler entre eux de la relation franco-allemande »<sup>1899</sup>. Il assume même un choix stratégique anticonformiste : « *Si vous n'allez pas à contre-courant, le courant vous emporte »<sup>1900</sup>.***

Toute interprétation en termes de posture condescendante (« je suis déjà plus loin que vous ») ne collerait pas avec ce que l'on sait du personnage. Notre interprétation est qu'Ewald Brass maintint le bureau recherche sur l'orbite anticonformiste de ses origines pour des raisons de stratégie intellectuelle. On se souvient qu'il avait pour projet de faire de l'OFAJ un laboratoire pour penser un objet, « l'interculturel », qu'il considérait être le nœud de phénomènes aussi lourds que la colonisation, l'esclavage, les génocides, les guerres, la marginalisation des minorités ethniques, etc. (voir 474-480). Il était persuadé (ou conscient) d'avoir devant lui un objet de recherche hors du commun, un trésor intellectuel et politique qu'il importait de découvrir (peu à peu) et de préserver. E. Brass a très peu publié. Il a cependant encouragé le travail d'autres chercheurs qui ont avancé les mêmes thèses. Nous citons ici à titre d'exemple un extrait d'un livre de Jacques Demorgon où ressortent très clairement ces idées :

*« Un exemple de réflexions et de recherches interculturelles sur le colonialisme apparaît nécessaire. Celui-ci n'a pas été le fait, au même degré, des diverses nations européennes. Celles qui y étaient le plus intensément engagées au XIX<sup>ème</sup> siècle se sont retrouvées deux fois unies en guerre contre celles obligées de rester plus en retrait. Les premières ont culturellement donné prise à des perspectives généralisées*

---

<sup>1896</sup> HESS et WULF (1999) *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Op. Cit., p62.

<sup>1897</sup> FERRANTE et ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Op. Cit.

<sup>1898</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 18 août 2005

<sup>1899</sup> Entretien avec Ewald Brass, responsable de la recherche à l'OFAJ jusqu'en 1998, Paris, le 8.6.2005

<sup>1900</sup> Idem.

*d'internationalisation. Les secondes se sont retrouvées ensemble pour combattre tous les internationalismes, qu'ils soient constitués par des idéologies politiques (les communistes) ou par des pratiques individualistes (les intellectuels) ou par des pratiques économiques (la finance internationale). Ces ennemis là ont été opposés avec leurs pratiques à des pratiques antagonistes qui ont privilégié le familial, le groupal, le 'faisceau', le local, le national... C'est ainsi qu'on a pu laisser se développer comme une vaste 'acculturation antagoniste' en Europe et qu'elle a conduit à deux guerres et à un génocide, les 'juifs' étant pris comme boucs émissaires en lesquels pouvaient se manifester, à la fois, la finance, l'intellectualité et une certaine adhésion au communisme. Travaille-t-on sur de telles problématiques pour notre passé ou pour notre avenir ? Si oui, alors, il y a un travail interculturel réel ! »<sup>1901</sup>.*

Cette représentation quant à l'importance des enjeux politiques soulevés par la problématique de l'interculturel était déjà présente chez d'Yvon Bourdet au moment où il découvrit cette question de recherche en 1967. Pour Bourdet également, les premières réponses apportées par son étude à la question des modalités des relations entre les êtres humains de cultures différentes étaient si fondamentales qu'il convenait de prendre garde à leur dévoilement : « *Dans le mythe platonicien de la caverne, lorsque les prisonniers étaient libérés de leurs chaînes et qu'ils pouvaient se diriger vers la lumière, il fallait d'abord ménager leurs yeux accommodés au spectacle habituel des ombres en ne leur montrant que l'image des choses reflétées par la surface des eaux* »<sup>1902</sup>.

Du point de vue de Brass, les recherches devaient aboutir à une expertise qui dépassait largement l'enjeu des rencontres franco-allemandes de jeunes. L'institution n'étant pas prête à entendre les « *remises en cause douloureuses* »<sup>1903</sup> qu'une représentation plus « *lucide* » des réalités impliquait, il préféra installer ce bureau dans ce qu'un agent a appelé sa « *Tour d'ivoire* »<sup>1904</sup>. Ce choix était rationnel du point de vue de l'objectif poursuivi : fonder à long terme un nouveau paradigme pour les relations entre les êtres humains.

L'isolement du bureau recherche peut donc se comprendre comme un effet latent du caractère spécifique de ses activités, comme la conséquence de son identification à l'espace social avec lequel il était directement en interaction – le monde universitaire – et comme le résultat d'un choix rationnel (en valeurs) de son responsable. Le plus étonnant, dans ces conditions, est que ces thèses aient connu une large diffusion.

---

<sup>1901</sup> DEMORGON (1989) *L'exploration interculturelle*. Op. Cit.

<sup>1902</sup> BOURDET (1966) *Préjugés français et préjugés allemands*. Op. Cit.

<sup>1903</sup> Entretien avec Ewald Brass, responsable de la recherche à l'OFAJ jusqu'en 1998, Paris, le 8.6.2005

<sup>1904</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 5 mai 2005

## b/ Le rayonnement du bureau recherche dans l'espace des échanges franco-allemands de jeunes

Nous écrivions plus haut que les thèses de ces experts connurent une diffusion interne réelle malgré l'isolement de ce bureau. On constate plus précisément une réception différente en fonction des positions des uns et des autres.

Les gouvernements et les ministres chargés des questions de jeunesse n'ont vraisemblablement jamais eu connaissance de cette expertise interne. Les discours officiels sur l'OFAJ reprennent toujours depuis 1963 les mêmes formules ritualisées, enchantées voire utopiques sur la place de l'OFAJ dans la société. Lors de sa visite au siège de l'OFAJ en 1980, le président V. Giscard d'Estaing déclara par exemple que « *les jeunes partagent le même langage même lorsqu'ils ne parlent pas la même langue* ». Ce à quoi le président Carstens rétorqua que « *L'amitié entre les personnes est la meilleure base de l'amitié entre les peuples* »<sup>1905</sup>. Nous reviendrons plus loin sur ce point : les gouvernements français et allemands se représentent encore et toujours l'OFAJ comme un instrument de leur politique symbolique de rapprochement (voir C/).

Au niveau de la direction de l'OFAJ, le bilan est plus contrasté. Certains membres influents du CA de l'Office, comme Erika Dienstl, n'ont jamais accepté ce discours : « *Je pense qu'on a un peu planifié cela sans prendre en considération les intérêts de la jeunesse. (...) Beaucoup de jeunes préfèrent faire du sport, aller en discothèque et non pas discuter... Il [Ewald Brass] n'a jamais été mon ami [rires]. Il n'a jamais pu me convaincre, moi et d'autres, de comment nous pourrions mettre cela en pratique avec des jeunes gens. C'était un soixante-huitard typique* »<sup>1906</sup>. A l'inverse, la commission spécialisée du Conseil d'administration créée dans le but de tenir la bride aux électrons libres du bureau recherche a toujours apporté son soutien à l'équipe d'E. Brass dans les moments difficiles<sup>1907</sup>.

L'intérêt des secrétaires généraux pour ce discours fut inégal. Bernard Lallemand, secrétaire général adjoint de 1980 à 1983, nous a par exemple expliqué que « *pour Brass, si*

---

<sup>1905</sup> Visite présidentielle à l'OFAJ, 10.7.1980, Bad Honnef. Source : site Internet de l'OFAJ ([www.ofaj.org](http://www.ofaj.org))

<sup>1906</sup> « *Ich glaube, man hat damals ein Bisschen an den Interesse der Jugend vorbeigeplant. (...) Viele Jungeleute wollen lieber Sport tragen, in Disco gehen und nicht nur diskutieren. Er [Ewald Brass] war nie mein Freund [Lachen] (...) Er hat mich und anderen nie überzeugen können wie wir es in die Praxis mit Jungenmenschen umsetzen können. Er war ein typischer Achtundsechziger* ». Entretien avec Erika Dienstl, ancienne administratrice de l'OFAJ, Bonn, le 11 octobre 2004

<sup>1907</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Berlin, le 20 mai 2002.

une rencontre se terminait sur un quai de gare avec des gamins qui pleurent les uns dans les bras des autres et se promettent qu'ils s'écriront... alors la rencontre était complètement ratée. Par contre, si les jeunes se tapaient dessus, alors, cela voulait dire qu'ils avaient pris conscience de leurs différences... »<sup>1908</sup>. Son collègue allemand R. Wilke, secrétaire général à la même époque, a en revanche franchement soutenu ce bureau : « *Cela m'a beaucoup fasciné. Et j'ai dit qu'il s'agissait d'une des missions les plus importantes de l'OFAJ* »<sup>1909</sup>.

Du côté des agents ensuite, la diffusion de ces thèses fut bien plus importante que ce que E. Brass a pu laisser entendre<sup>1910</sup>. Sur la dizaine d'entretiens menés avec des employés de l'Office, un seul a révélé un discours clairement négatif sur ce bureau. La personne en question estimait en particulier « *dangereuses* » les prescriptions en termes de travail sur les conflits : « *Je trouvais ça complètement stupide (...). On joue un jeu dangereux* »<sup>1911</sup>. Lors de notre passage dans les bureaux berlinois de l'Office, nous avons par ailleurs observé que la plupart des agents maîtrisent et utilisent un jargon produit par ce bureau. « L'interculturel » est présent sous toutes ses formes dans les discussions internes à l'OFAJ : « communication interculturelle », « apprentissage interculturel ». Nous avons par exemple assisté à une réunion interne où la discussion évolua vers une question typiquement héritée de ce travail : « sommes nous une institution interculturelle ? ».

On constate enfin que ceux qu'on appelle les « multiplicateurs », notamment les « permanents pédagogiques »<sup>1912</sup> de l'OFAJ, se sont également largement appropriés ces thèses. Leur intérêt pour cette expertise repose notamment sur une croyance identitaire marquée, la conviction de participer, avec l'OFAJ, à ce qui se fait de mieux en matière d'échanges internationaux de jeunes : « *l'OFAJ, c'est un Office beaucoup plus rigoureux [que les programmes européens]. Qui recherche beaucoup plus la qualité. Qui*

---

<sup>1908</sup> Entretien avec Bernard Lallemand, ancien secrétaire général adjoint de l'OFAJ, (1980-1983), Paris, le 10 novembre 2005.

<sup>1909</sup> « Das hat mich sehr fasziniert. Und ich habe gesagt : das ist eine der wichtigsten Aufgaben des Jungendwerkes ». Entretien avec l'auteur. Cette divergence entre les deux secrétaires généraux donna d'ailleurs lieu à un vif échange de lettres entre les deux hommes, Bernard Lallemand expliquant : « *L'OFAJ a vieilli et bon nombre de ses agents, son Conseil d'administration, ses secrétaires généraux successifs se sont piqués au jeu purement intellectuel de la qualification des échanges et de l'apprentissage interculturel. Ces notions creuses et prétentieuses, au minimum indéfinissables, ont entraîné un gaspillage sans cesse croissant de l'argent alloué* ». Note du secrétaire général adjoint M. Lallemand à l'intention du secrétaire général M. Wilke, OFAJ, archives du bureau IV.

<sup>1910</sup> « *Pour éclairer ces questions (...) il faut utiliser des savoirs, des connaissances, des travaux, des travaux de recherches, des méthodes, qui, soit sont encore à inventer, soit sont peu accessibles pour l'instant (pour différentes raisons et notamment parce qu'ils se heurtent à l'indifférence, à la méfiance ou à l'hostilité de quelques influentes orthodoxies idéologiques et institutionnelles* ». BRASS (1996) « Esquisse pour un changement de cap. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp229-292, p256.

<sup>1911</sup> Entretien avec une ancienne employée de l'Office (1963-1992), Bonn, août 2006

<sup>1912</sup> Sur cette notion empruntée au jargon de l'OFAJ, voir note 1504.

*attache beaucoup plus d'importance à la pédagogie* »<sup>1913</sup>. D'où, parfois, une certaine satisfaction à pouvoir entrer dans le jargon de ces universitaires et à pouvoir dialoguer avec eux : « *c'est vrai que quand Jacques (sic) [Demorgon] écrit..., il faut parfois se lever tôt pour comprendre* »<sup>1914</sup>.

Il est enfin difficile de produire un diagnostic général en ce qui concerne les milliers d'animateurs de rencontres qui bénéficièrent, un jour ou l'autre, des subventions de l'Office. Nous avons réalisé une vingtaine d'entretiens exploratoires auprès de ce public et observé que même une institution comme le BILD, pourtant a priori très éloignée politiquement et culturellement de ce groupe de recherche<sup>1915</sup>, semble avoir intégré leur critique de l'idéologie de la réconciliation : « *Le but, c'est de leur faire passer une semaine ensemble, qu'ils fassent connaissance, qu'ils prennent conscience de ces différences culturelles, afin de pouvoir les accepter* »<sup>1916</sup>.

Ces éléments suggèrent que la réception des thèses du bureau recherche fut bien plus importante que ce que son isolement dans l'espace social institué par l'OFAJ pouvait laisser entendre. On observe plus précisément que le discours de déconstruction du système de croyances fondateur trouva un écho plus important du côté des professionnels des rencontres (agents de l'OFAJ et organisateurs) qu'au niveau de la direction ou des administrations de tutelle. Ce fait nous met sur la voie d'une explication quant au ressort de la diffusion de ce discours.

### c/ Un « bureau-ressource » pour penser les anomalies paradigmatiques

L'hypothèse la plus vraisemblable, compte tenu de ce qui précède, est que le bureau de la recherche joua un rôle de « bureau ressource » pour penser certaines questions, en particulier les anomalies produites par les dissonances entre le « système de croyances »<sup>1917</sup> fondateur et la réalité observée. Une anecdote illustre bien cette idée. E. Brass freina dans un premier temps les publications et la communication, en interne, des résultats de ces

---

<sup>1913</sup> Entretien avec une permanente pédagogique, Paris, le 29 septembre 2004. Signalons que ces entretiens se sont déroulés dans un contexte particulier de marginalisation de la recherche à l'OFAJ.

<sup>1914</sup> Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 12 octobre 2004

<sup>1915</sup> Le BILD est l'association la plus symbolique de la génération des pionniers de la réconciliation. Elle a par ailleurs toujours été proche, nous l'avons dit, de la démocratie chrétienne allemande et des courants conservateurs en France.

<sup>1916</sup> Entretien avec une animatrice de rencontres, Berlin, le 30.4.02

<sup>1917</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

recherches. Un agent nous a expliqué avoir court-circuité les stratégies d'isolement du chef du bureau en se procurant ces textes par d'autres moyens : « [Ewald Brass] a produit énormément de papiers, mais il n'a jamais voulu que les bureaux aient connaissance de certains papiers qu'il considérait comme pas encore terminés (...). Et ça, je ne m'en cache absolument pas, parfois je me suis procuré des papiers qu'il ne voulait pas encore céder grâce à l'imprimeur qui était un copain. »<sup>1918</sup>.

A partir des années 1980, l'OFAJ commença à publier des documents de vulgarisation de cette expertise destinés aux praticiens. La diffusion de ces « textes de travail / Arbeitstexte » fut semble-t-il importante dans l'environnement de l'Office<sup>1919</sup>. Ils apportaient effectivement des clefs pour comprendre les anomalies paradigmatiques observées par ces acteurs. On peut citer à ce propos le premier document ainsi publié par ce bureau : « *Du quotidien, des préjugés et de l'apprentissage interculturel* »<sup>1920</sup>. Dans ce texte, Hans Nicklas, aujourd'hui professeur émérite des universités à l'université de Francfort, expliquait tout d'abord aux organisateurs de rencontres qu'il était normal que les préjugés ne disparaissent pas d'un coup de baguette magique :

« Ce qui est important en ce qui concerne le préjugé, c'est sa ténacité ; en effet, il résiste à toute rectification. C'est justement ce qui fait la différence fondamentale entre un jugement faux ou provisoire et un préjugé ; les faux jugements, les jugements provisoires peuvent se réajuster après de nouvelles expériences. Par exemple : si je pense que la baleine est un poisson à cause de sa forme et de son mode de vie et que j'apprends dans un livre de biologie qu'elle est un mammifère et donc pas un poisson, cela ne me dérange pas de rectifier alors mon faux jugement. Un préjugé se caractérise par le fait qu'il se défend tenacement contre un réajustement par de nouvelles expériences, qu'il résiste à des informations et connaissances nouvelles ».

L'auteur donnait ensuite toutes les clefs pour comprendre la persistance de ces idées reçues :

« Deux mécanismes agissent pour l'essentiel dans cette fermeture du préjugé à l'égard de nouvelles expériences. Le premier est ce que l'on appelle en psychologie une perception sélective. Par exemple, si j'ai le préjugé que la France est un pays plus sale que l'Allemagne, je trouverai en France de la saleté dans toutes les rues et dans toutes les chambres d'hôtel, et cette perception sélective justifiera mon préjugé. Je me prive ainsi de la possibilité de comprendre que dans la réalité, dans certains cas et dans certaines situations la « propreté » a une autre signification en France qu'en Allemagne, et que, de ce fait, la seule catégorie « propreté » est insuffisante pour approcher cette problématique dans les réalités françaises. Le deuxième mécanisme par lequel

---

<sup>1918</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 18 août 2005

<sup>1919</sup> Une permanente pédagogique de l'OFAJ nous a par exemple expliqué les avoir régulièrement photocopiés et distribués aux animateurs de son association. Entretien avec une ancienne permanente pédagogique de l'OFAJ, octobre 2004

<sup>1920</sup> NICKLAS (1983) *OFAJ : Texte de travail n°1. Du quotidien, des préjugés et de l'apprentissage interculturel*. Paris : OFAJ.

*les préjugés empêchent de nouvelles expériences est que les individus évitent le contact avec l'objet de leurs préjugés. L'antisémite évite de lier connaissance avec des Juifs, le raciste hésite à entrer en contact avec des noirs ; il se défendra contre ce type d'expériences nouvelles. ».*

Il offrait enfin aux praticiens des recettes pour gérer les problèmes pratiques posés par la persistance des préjugés :

*« Une attaque frontale des préjugés chez ceux dont la structure de personnalité est précisément basée (au moins partiellement) sur des préjugés, est vouée à l'échec. Seul un travail d'introspection et d'auto-analyse pourrait conduire à relâcher les mécanismes de justification et de défense sur lesquels le système de préjugés repose. Ce n'est que par des processus d'apprentissage qui permettent à l'individu d'avoir accès à une compréhension de ses propres structures psychiques et de sa place dans la société - lui donnant ainsi la possibilité de reconnaître les causes de son besoin de préjugés - que pourront être facilitées des actions d'atténuation et de réduction des préjugés ».*

On pourrait développer le même argument en ce qui concerne les autres croyances. En publiant ce genre de texte, le bureau en charge de la recherche réduisait les incertitudes et permettait d'expliquer ce que le paradigme original rendait inintelligible.

On peut d'ailleurs se demander si ce que nous avons diagnostiqué dans un premier temps comme un handicap, l'isolement du bureau, ne contribua pas finalement à son rayonnement dans le sous-système. Nous devons cette interprétation « sociologique » à un acteur, Rémi Hess (docteur en sociologie et professeur en sciences de l'éducation) qui pensa à une certaine époque effectuer sa thèse d'Etat sur l'OFAJ. Son interprétation est que le fonctionnement interne de l'Office se caractérise d'une manière générale par une guerre larvée entre les bureaux : *« C'est-à-dire que la vie de l'OFAJ vue de l'extérieur, c'est mettre en place la prophétie, mettre en place les Directives, mais à l'intérieur, c'est une guerre des bureaux pour maximiser son budget. C'est-à-dire que les fonctionnaires de l'OFAJ mesurent leur importance réciproque comme les ministres du gouvernement. On donne 10% à X au lieu de 9%, le ministre va exister quoi »*<sup>1921</sup>.

Avec son budget symbolique (les 1% pour la culture) et son statut particulier de structure censée réfléchir sur les questions pédagogiques et non pas allouer des subventions, le bureau recherche aurait joué un rôle de pacificateur et d'arbitre contre les forces centrifuges issues des mécanismes de différenciation<sup>1922</sup> :

---

<sup>1921</sup> Entretien avec Rémi Hess, Professeur de sciences de l'éducation à l'université de Paris VIII, Paris, le 15 avril 2004.

<sup>1922</sup> Sur la dialectique « intégration / différenciation » dans les organisations, voir : FERRANTE et ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Op. Cit.

« Donc Ewald a réussi, bien qu'étant celui qui avait le budget le plus petit, à trouver une position d'extériorité par rapport à ces guerres de territoire entre les bureaux, et donc a été amené à jouer un rôle assez considérable dans les instances de l'OFAJ, dans les réunions du personnel, dans les réunions de préparation du Conseil d'administration, toutes ces choses oui. Il avait donc réussi à avoir une position de sage quoi, un peu de médiateur. Et bon an mal an, il a réussi à imposer l'opacité de son bureau comme quelque chose qui pouvait être une ressource par rapport aux gestionnaires »<sup>1923</sup>.

Un élément vient alimenter cette interprétation. La direction de l'OFAJ travailla, après le départ à la retraite d'E. Brass, à la marginalisation du bureau. E. Brass ne fut pas remplacé, pas plus que deux autres membres du bureau partis en congé maladie puis à la retraite. Le budget subit par ailleurs des coupes sombres. Les responsables d'autres bureaux nous ont expliqué avoir pris en charge, plus ou moins à l'insu de la secrétaire générale, des activités auparavant réalisées par le service d'E. Brass. Ils trouvaient dommage de « jeter tous ces acquis par la fenêtre »<sup>1924</sup>.

On comprend donc que cette expertise, qui était une conséquence différée de la crise paradigmatique, acheva de déconstruire les croyances politiques du paradigme fondateur de l'OFAJ. Cette déconstruction eut évidemment des conséquences du point de vue de la lisibilité de la mission de l'OFAJ. Son paradigme fondateur qui prophétisait la disparition rapide des préjugés et la fin définitive du contentieux franco-allemand légitimait fortement l'institution. En 1978, la direction avait plus de mal pour exprimer la raison d'être de cet organisme : « Même si la rencontre avec des jeunes du même âge de l'autre pays n'a pas toujours conduit à la révision des préjugés personnels, mais plutôt à leur renforcement, il reste toujours, en règle général, un intérêt renforcé au pays voisin, à ses problèmes, et souvent une motivation supplémentaire à l'apprentissage de l'autre langue ainsi qu'un changement de la manière dont on voit la situation de son propre pays »<sup>1925</sup>. Cette perte de lisibilité n'a cependant guère affecté la représentation que les chefs d'Etat et de gouvernement ont pu se faire de l'OFAJ.

---

<sup>1923</sup> Entretien avec Rémi Hess, Professeur de sciences de l'éducation à l'université de Paris VIII, Paris, le 15 avril 2004.

<sup>1924</sup> Conversation informelle avec un chef de bureau. Juillet 2004.

<sup>1925</sup> « Wolfgang Linckelmann, Ancien Secrétaire général adjoint de l'OFAJ. » (1978), In : OFAJ, *Quinze ans d'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : 1963-1978*. Op. Cit., pp206-214.

## C/ L'OFAJ au cœur de la construction du sens dans les relations franco-allemandes

Nous avons signalé plus haut que l'invalidation empirique de la prophétie fondatrice de l'OFAJ ne remonta pas jusqu'aux oreilles des deux gouvernements. Ce point n'est guère étonnant. On sait que les décideurs politiques de premier plan ne s'intéressent véritablement aux programmes d'action qu'ils lancent que lors d'une séquence courte<sup>1926</sup>. Le calendrier de la vie politique et de l'action publique les oblige à passer sans cesse à autre chose. Des enquêtes plus détaillées ont par ailleurs révélé une autre raison de ce désintérêt rapide : « *Même quand on peut douter du fait que les fonctionnaires gouvernementaux ont bien résolu un problème, ils ont parfois le sentiment qu'ils l'ont traité en ayant lancé un projet législatif ou en ayant pris une décision administrative* »<sup>1927</sup>. Cette attitude surprend parfois le personnel responsable de la mise en œuvre des programmes. On se souvient que le siège historique de l'OFAJ se situait dans le même petit village que la résidence principale privée du chancelier Adenauer. Le faible intérêt apparent du chancelier après 1963 pour l'OFAJ déçut et surprit un certain nombre d'agents :

*« Adenauer s'en fichait ! Depuis la création de l'OFAJ - Adenauer est mort en 1967 je crois - et bien tous les jours il passait devant la maison avec sa cohorte de voitures. Il n'est jamais venu voir l'OFAJ ! Il n'est jamais venu ! Il aurait pu passer un petit coup de fil à la Chancellerie pour dire : 'j'arrive un peu en retard. Je fais une petite halte à l'OFAJ'. Jamais. Il passait tous les jours pourtant ! On le voyait passer avec ses motards et ses voitures de sécurité »*<sup>1928</sup>.

Les évolutions intellectuelles observées dans les sections précédentes n'ont quoi qu'il en soit porté que sur les acteurs situés au plus près de l'action : agents de l'OFAJ, pédagogues et jeunes. L'Office franco-allemand pour la jeunesse est cependant aussi, et peut-être surtout, un construit politique. Quelle fut, jusqu'à la crise des années 2000, la représentation générale du sens de cette action publique au niveau des gouvernements ? Comment l'intérêt des différents ministères, de la Chancellerie et de l'Elysée, s'adapta-t-il aux changements dans l'environnement ? Ont-ils tout simplement continué à s'intéresser à cette action publique ?

---

<sup>1926</sup> KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit., pp9-14.

<sup>1927</sup> « *Even if it is questionable whether their governmental officials have solved a problem, they sometimes feel that they have addressed it by passing legislation or making an administrative decision* ». KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit., p103. Sur ce point, voir également le travail de P. Bezès : BEZES (1994) *L'action publique volontariste*. Op. Cit., p209.

<sup>1928</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 18 août 2005

Nous montrons dans ces pages que la représentation gouvernementale de la place de l'OFAJ dans la société se transforma au cours des années 1970, 1980 et 1990. Indépendamment du phénomène d'invalidation empirique exposé plus haut, les présidents de la république, chanceliers, ministres et conseillers gouvernementaux qui se succédèrent cessèrent de s'intéresser au programme d'action *concret* de l'OFAJ : le changement des mentalités par les rencontres de jeunes. Nous expliquerons ce désinvestissement par le fait que l'enjeu qui avait facilité l'agrégation des intérêts au moment de la création de l'OFAJ – l'objectif de la réconciliation – disparut ou recula de l'agenda politique au fil du temps (1/).

Ce constat nous conduira à nous demander pourquoi l'Office franco-allemand pour la jeunesse existe encore. La sociologie des organisations fournit quelques hypothèses : les organisations formelles (les organismes juridiquement constitués) semblent se perpétuer malgré la disparition de leur mission initiale. On cite souvent l'exemple de l'OTAN. Cette organisation créée pour fédérer les forces militaires occidentales à l'époque de la Guerre froide est encore vivante quinze ans après la chute du Mur de Berlin. L'OFAJ des années 1970, 1980 et 1990 s'apparente à certains égards à une « *organisation instituée* »<sup>1929</sup>, c'est-à-dire à une organisation qui s'est construit un nouveau système de légitimité (2/).

La littérature sur ces « *organisations immortelles* »<sup>1930</sup> est souvent critique par rapport au mécanisme qu'elle dévoile. Elle suggère que les organisations survivraient à la disparition de leur raison d'être originelle pour de mauvaises raisons : elles se feraient oublier ou se constitueraient une clientèle ayant un intérêt particulier à leur maintien... L'OFAJ peut-il être considéré comme une organisation inutile ? Nous discuterons la signification de cette épithète et montrerons qu'au cours des années 1970, 1980 et 1990, les gouvernements investirent l'Office d'une fonction politique qui ne faisait peut-être plus sens dans le sous-système des rencontres franco-allemandes de jeunes mais, paradoxalement, partout au-delà (3/).

---

<sup>1929</sup> FERRANTE et ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Op. Cit., pp108-111.

<sup>1930</sup> KAUFMAN (1975) *Are Governmental Organizations Immortal ?*, Washington DC : The Brookings Institution.

## 1/ Les gouvernements perdent de vue le « programme d'action concret » de l'Office

Nous écrivions plus haut que l'intérêt des décideurs politiques (les chefs d'Etat et de gouvernements, les ministres et leurs principaux collaborateurs) pour l'OFAJ ne fut guère affecté par l'invalidation empirique de sa prophétie. Un autre élément, beaucoup plus général, participa à la mise à l'épreuve de leur représentation du sens de cet organisme : l'érosion lente de sa finalité première. Indépendamment des rapports d'experts sur l'inanité d'une politique de changement des mentalités par les rencontres, le projet de sensibiliser à la cause de la paix une nouvelle génération de Français et d'Allemands apparut de plus en plus obsolète avec le temps du fait de la normalisation des relations entre les deux pays dans une Europe élargie.

L'apparition d'un décalage entre le contexte post-réconciliation et la mission originale de l'OFAJ s'observe dans les discours des anciens agents de l'OFAJ. Beaucoup sont restés en contact avec des anciens collègues à Bonn, ils soulignent généralement le caractère routinier des activités de l'Office aujourd'hui : « *Une organisation, qui existe depuis longtemps, qui devient quelque peu usée, où tant de routine... Au début, tout était pour nous... Nous étions tous enthousiastes par rapport à ce travail. C'était amusant. Nous étions tous enthousiastes. Nous étions tous convaincus que c'était une bonne chose, que c'était une bonne action (...). Aujourd'hui, c'est très routinier... On cherche de nouvelles actions, mais ce n'est pas si facile* »<sup>1931</sup>. La dissipation de l'enjeu se repère ensuite et surtout dans les entretiens menés auprès des haut-fonctionnaires des administrations centrales : la question des effets de l'OFAJ en termes de changement des mentalités n'apparaît tout simplement plus pertinente.

L'interrogation sur l'utilité sociale de ce programme apparut en réalité relativement tôt, notamment dans le contexte polémique de l'hypothèse d'une transformation de l'OFAJ en organisme européen (voir pp381-388). Elle ne fut cependant que rarement formulée explicitement par les gouvernements. Pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons, les responsables officiels n'allèrent jamais jusqu'à questionner publiquement la légitimité profonde de ce programme. Leurs interrogations étaient toujours exprimées de manière

---

<sup>1931</sup> « *Eine Organisation, die schon lange besteht, dass sie sich ein bisschen abnutzt, dass es so viele Routine. Am Anfang war es alles für uns... Wir waren alle begeistert von dieser Aufgabe. Es hat Spaß gemacht. Wir waren alle begeistert. Wir waren alle Überzeugt, dass es eine gute Sache war, dass es eine Gute Aufgabe war (...). Es ist heute alle... Alle Routine... Man sucht nach neue Aufgabe, aber es ist nicht so einfach* ». Entretien avec un ancien Haut-fonctionnaire du ministère fédéral des finances, ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 19 juin 2006.

feutrée. En 1972, le ministre de la jeunesse J. Comiti déclara par exemple : « *Au terme de dix ans d'activité, on peut considérer que l'Office franco-allemand pour la jeunesse aura atteint la plupart, sinon la totalité des objectifs qui lui avaient été assignés au départ. Le succès même de l'entreprise doit nécessairement nous conduire à un réexamen non seulement de la finalité et des méthodes de l'Office, mais aussi des moyens financiers qui doivent lui être attribués par les gouvernements* »<sup>1932</sup>. Nous n'avons pas trouvé, en quarante années d'existence de l'OFAJ, de discours ministériel ou présidentiel plus défiant que celui-ci.

Le déclin de l'intérêt des gouvernements pour l'OFAJ en tant qu'outil au service du changement des mentalités se manifesta d'une autre manière. Guy Saez a écrit que « *L'intellectualisation d'une politique publique (...) ne s'apprécie pas seulement comme une réponse positive de la part de ceux auxquels elle s'adresse, elle s'apprécie également à la place plus ou moins grande qui lui est faite dans l'ensemble des politiques publiques d'un gouvernement, qu'il soit national ou local* »<sup>1933</sup>. Le budget de l'OFAJ connut une baisse constante à partir de la fin des années 1960 (voir Document 15/ en annexe, p649). En Deutsche Marks courants, le budget de l'Office s'est maintenu depuis sa création<sup>1934</sup>. A partir de la fin des années 1960, les gouvernements cessèrent cependant d'indexer leurs contributions sur l'inflation de telle sorte que le budget de l'Office en monnaie constante a pratiquement été divisé par deux<sup>1935</sup>.

Nous avons vu qu'un des éléments moteurs de la sublimation des intérêts particuliers dans le système de croyances fondateur de l'OFAJ avait été l'adhésion spontanée de toute une génération au projet politique brandi par le nouvel organisme (voir pp438-443). Avec le renouvellement des générations, cette « *croyance en la légitimité* »<sup>1936</sup> du programme d'action concret se dissipa<sup>1937</sup>. Les acteurs font signe d'une certaine réflexivité en la matière : « *Aujourd'hui, vous ne pouvez plus demander à des collaborateurs de l'OFAJ d'avoir en tête*

---

<sup>1932</sup> Cité par Henri Ménudier, MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit., p69.

<sup>1933</sup> SAEZ (1993) *L'Etat, la ville, la culture*. Op. Cit., p59.

<sup>1934</sup> Il a même augmenté en francs courants du fait de la forte baisse de la valeur de cette monnaie jusqu'aux années 1980.

<sup>1935</sup> Un autre calcul inciterait à penser que le budget de l'Office fut plutôt divisé par quatre en monnaie constante. D'après la Banque mondiale, l'indice des prix à la consommation a été multiplié par 10 en FF entre 1963 et 2007. Si le budget de l'OFAJ était resté indexé sur cet indice, il serait aujourd'hui de 500 millions de FF, soit 76,2 millions d'Euros. Il est aujourd'hui de 20 millions d'Euros.

<sup>1936</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

<sup>1937</sup> Et ce, rappelons-le, indépendamment de la déconstruction au niveau local des croyances en la « faisabilité » du projet.

*l'accolade entre de Gaulle et Adenauer*<sup>1938</sup>. Pour nous, c'était un moteur. En 1963, c'était quelque chose »<sup>1939</sup>.

Cet intérêt générationnel pour l'OFAJ s'observe au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Jusqu'à une période récente, tous les chanceliers et présidents français et allemands firent signe d'un intérêt personnel pour cet organisme, que ce soit à travers leurs discours ou par l'organisation d'une visite officielle au siège de l'Office. Gert Hammer, qui fut secrétaire général de l'OFAJ et exerça par ailleurs des fonctions importantes à la CDU, se souvient par exemple que « *Helmut Kohl était un fan absolu de l'OFAJ* »<sup>1940</sup>. Cet intérêt particulier apparaît moins perceptible chez les nouveaux chanceliers ou présidents de la république.

Que peut-on dire, plus précisément, de l'intérêt pour l'OFAJ des différents ministères ? Dans les entretiens, l'interrogation sur le sens de cette action publique transparait clairement du côté des ministères chargés des questions de jeunesse (dont les ministres sont, rappelons-le, présidents du Conseil d'administration de l'OFAJ). L'idée domine aujourd'hui dans ces administrations que l'OFAJ constitue un fardeau budgétaire et qu'il n'existe pas de juste retour sur investissement. Un ancien responsable de la direction jeunesse du ministère de la Jeunesse et des sports nous faisait par exemple remarquer que son agence supporte la totalité de la charge financière de cet organisme alors que l'OFAJ intervient dans toutes sortes de secteurs qui intéressent davantage les ministères de l'Education nationale ou des Affaires étrangères : l'apprentissage linguistique, la formation professionnelle, les échanges entre comités de jumelages, etc<sup>1941</sup>.

D'un point de vue strictement comptable, cette remarque est parfaitement justifiée. Les politiques de jeunesse françaises et allemandes sont très faiblement sectorisées de telle sorte que les ministères officiellement en charge de la jeunesse<sup>1942</sup> ne captent finalement que l'action publique en direction des associations de jeunesse (et les associations sportives du côté français). Or l'action de l'OFAJ en direction des associations et des mouvements a considérablement baissé depuis l'abandon de la politique d'échanges de masse (voir Document 15/ en annexe, p649). Si l'on admet que les autres initiatives - celles en faveur de

---

<sup>1938</sup> Voir Document 8/ en annexe p636.

<sup>1939</sup> Entretien avec une ancienne employée de l'Office (1963-1992), Bonn, août 2006

<sup>1940</sup> « *Helmut Kohl war ein absoluter Fan des Jugendwerkes* ». Entretien avec Gert Hammer, ancien secrétaire général de l'OFAJ, (1989-1993), Bonn, le 25 juin 2006

<sup>1941</sup> Entretien avec un ancien Directeur de la jeunesse et de la vie associative au ministère de la Jeunesse et des sports (1993-1999), Paris, 19 juillet 2005.

<sup>1942</sup> Plus précisément la « direction de la jeunesse et de l'éducation populaire » du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ou son équivalent allemand : La *Jugendabteilung* du ministère fédéral de la famille, des femmes, des personnes âgées et de la jeunesse.

l'apprentissage linguistique, de la formation professionnelle et des comités de jumelage, etc. - n'intéressent pas le ministère qui finance officiellement l'OFAJ, il faut admettre que, de son point de vue, l'OFAJ constitue une charge nette de l'ordre de 70% de la contribution. Quand on sait que la « contribution OFAJ » absorbe encore aujourd'hui la moitié des crédits de cette direction, on comprend le sentiment de cet ancien directeur, d'après lequel l'Office constitue une véritable « charge » pour son ministère, alors que « pour les autres [ministères], c'est une ressource »<sup>1943</sup>. On remarquera d'ailleurs qu'à plusieurs reprises au cours de l'histoire, les ministères des Affaires étrangères sont venus au secours de l'Office quand les administrations de tutelle entendaient revoir son budget à la baisse (voir Document 12/ en annexe, p642).

La représentation de l'OFAJ comme « fardeau financier » contraste cependant avec l'enthousiasme des ministres de la jeunesse quand ils accueillirent cette « ligne budgétaire » en 1963. Quand l'Office fut créé, l'argent des contributions gouvernementales ne fut pas grevé mais inscrit au budget de ces ministères et ces institutions se satisfirent pleinement de l'élargissement de leur champ d'intervention. Le référentiel modernisateur de l'époque les incitait à voir dans l'élargissement de leur sphère d'action une bonne nouvelle. Le vécu des directeurs de la jeunesse est toutefois révélateur : les haut-fonctionnaires qui ont la responsabilité de superviser l'action concrète<sup>1944</sup> de cet organisme ont du mal, depuis leur position<sup>1945</sup>, à percevoir son utilité et sa valeur ajoutée. Le responsable allemand de la direction « jeunesse » du ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse s'interroge : « *Est-il encore utile ? (...) Toutes ses missions sont elles encore actuelles ?* »<sup>1946</sup>. L'ancien directeur français de la jeunesse cité plus haut voit quant à lui dans l'Office une « espèce de survivance symbolique »<sup>1947</sup> et estime que sa dissolution éventuelle permettrait de réaliser bien des économies : « *Le jour où l'on supprime l'OFAJ, moi, je peux doubler mes subventions aux associations, ou lancer une deuxième politique de jeunesse au niveau national* »<sup>1948</sup>.

---

<sup>1943</sup> « Pour le ministère jeunesse, l'OFAJ est une charge, alors que pour les autres [ministères], c'est une ressource ». Entretien avec un ancien Directeur de la jeunesse et de l'éducation populaire au ministère de la Jeunesse et des sports (1993-1999), Paris, 19 juillet 2005

<sup>1944</sup> Par opposition à « symbolique », voir 3/.

<sup>1945</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

<sup>1946</sup> « *Ist es noch notwendig ? Sind alle Aufgaben noch notwendig ?* ». Entretien avec le responsable de la Direction jeunesse au Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Berlin, le 1<sup>er</sup> novembre 2004

<sup>1947</sup> Entretien avec un ancien Directeur de la jeunesse et de l'éducation populaire au ministère de la Jeunesse et des sports (1993-1999), Paris, 19 juillet 2005

<sup>1948</sup> Idem.

Ce discours, nous ne l'avons pas retrouvé du côté du ministère de l'Education nationale ou des ministères des Affaires étrangères. L'explication donnée plus haut par un interviewé « *pour les autres [ministères], c'est une ressource* »<sup>1949</sup> est certainement valide. Ces acteurs collectifs ont toujours vu dans l'Office un instrument pour la promotion de la langue française outre-Rhin. Ils n'ont pas toujours été satisfaits des résultats de cette politique. Mais il est vrai qu'ils ne participent pas, ou de manière marginale<sup>1950</sup>, à son financement. Nous interpréterons plus généralement ce décalage entre la représentation des ministères de tutelle et celle des ministères des Affaires étrangères, de la Chancellerie et de l'Elysée comme le signe d'un changement dans la représentation « gouvernementale » du rôle de cet organisme : pour tous ces acteurs, l'OFAJ est aujourd'hui moins un programme d'action concret qu'une institution symbolique du partenariat spécial franco-allemand (voir 3/ ci-dessous).

On le voit, la dissipation progressive de l'objectif de la réconciliation ne fut pas sans conséquences du point de vue de l'attitude des pouvoirs politiques nationaux à l'égard de ce programme d'action concret. La baisse spectaculaire des contributions gouvernementales est un signe clair d'un intérêt moindre pour la mission concrète de l'OFAJ : encourager les contacts entre les jeunes françaises et allemandes. Le désinvestissement des pouvoirs publics apparaît cependant peut-être moins important que ce à quoi on aurait pu s'attendre. Si l'OFAJ ne permet pas de changer les mentalités ou si cet objectif n'est plus actuel, pourquoi poursuivre cette aventure ? Dans leurs discours publics, les acteurs politiques ne remettent jamais en cause la légitimité profonde de cet organisme. Dans les entretiens, seuls les agents des ministères de la jeunesse font signe d'un scepticisme quant à la raison d'être de ce programme. Nous nous interrogeons dans la suite de ce chapitre sur les raisons de la permanence d'une forme de croyance en la « *légitimité* »<sup>1951</sup> de cette action publique.

---

<sup>1949</sup> « *Pour le ministère jeunesse, l'OFAJ est une charge, alors que pour les autres [ministères], c'est une ressource* ». Source : idem.

<sup>1950</sup> Le MAE et le AA débloquent un petit fonds alloué à l'OFAJ pour des programmes « trilatéraux ».

<sup>1951</sup> BEZES (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.

## 2/ L'OFAJ comme « organisation instituée » prestataire de services pour les administrations nationales

Pour comprendre la transformation de l'intérêt des pouvoirs publics nationaux pour l'OFAJ, il est intéressant de se plonger dans la littérature qui s'interroge sur la vie des « organisations formelles »<sup>1952</sup> au lendemain de la disparition de leur mission première. L'histoire de l'OFAJ en tant qu'organisation formelle s'apparente en effet, à première vue, à une institutionnalisation au sens de Zan et Ferrante<sup>1953</sup>. Les auteurs définissent les institutions ou « organisations instituées » en ces termes (numéroté par nous) :

- « *c'est une organisation imprégnée de valeurs (2/)* ;
- *qui a perdu son caractère instrumental (1/)*;
- *qui a rassemblé autour d'elle un certain nombre de personnes ou d'instances ayant un intérêt personnel à sa survie (3/)*»<sup>1954</sup>.

Cette définition se paraphrase de la manière suivante :

1/ Une organisation qui a « *perdu son caractère instrumental* » est d'après les auteurs une organisation dont la mission première ou originelle n'est plus d'actualité. L'exemple de l'OTAN, cité plus haut, est de ce point de vue éloquent. On remarquera que ce critère n'implique pas nécessairement que l'organisation soit devenue socialement inutile. On peut imaginer un cas de figure où une organisation investit avec succès une nouvelle mission.

2/ A travers l'expression « *organisation imprégnée de valeurs* », les auteurs signifient que les organisations qui ont « *perdu leur caractère instrumental* » tendent à se transformer avec le temps en ce que Max Weber appelait, après Tönnies, des groupements par « *communalisation* » [*Vergemeinschaftung*] (par opposition à « *sociation* » [*Vergesellschaftung*])<sup>1955</sup>. Les membres des organisations s'identifient à ces instances. Ils se mobilisent par conséquent quand on envisage de les supprimer.

3/ L'expression « *qui a rassemblé autour d'elle un certain nombre de personnes ou d'instances ayant un intérêt personnel à sa survie* » renvoie à l'idée que les institutions se construisent de nouvelles légitimités. Dans le cas des « institutions publiques », ces instances

---

<sup>1952</sup> Nous introduisons ici une distinction entre la sociologie des organisations formelles, qui s'intéresse aux organisations instituées dans le droit comme l'OFAJ, l'ONU etc. et la sociologie de l'action organisée qui cherche à comprendre la structuration de toutes les actions collectives. Sur cette distinction, voir notamment : FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit.

<sup>1953</sup> FERRANTE et ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Op. Cit.

<sup>1954</sup> Ibid., p109.

<sup>1955</sup> WEBER (1995) *Economie et société*. Op. Cit., pp78-79.

qui trouvent un intérêt à leur survie peuvent être les pouvoirs publics. L'OTAN s'est par exemple rendue utile au gouvernement américain ces dernières années quand celui-ci décida d'attaquer l'Afghanistan avec ses alliés européens.

Au final, la notion d'institutionnalisation des organisations désigne donc un mécanisme<sup>1956</sup> en vertu duquel (1) un organisme survit à la disparition de sa mission originelle du fait (2) de l'identification des individus qui défendent leur institution et/ou (3) l'intéressement de diverses instances extérieures par captation de nouveaux enjeux.

La notion « d'organisation instituée » est a priori très heuristique pour comprendre l'histoire de l'OFAJ. (1) Il a « perdu son caractère instrumental » au sens où sa mission première, la socialisation d'une nouvelle génération à la cause du rapprochement ne fait plus sens pour les acteurs. Les praticiens ne pensent plus que la mise en relation des êtres humains permet de déconstruire les préjugés et les politiques ne considèrent plus cet enjeu comme « problématique ». (2) L'OFAJ est devenu un organisme « imprégné de valeurs ». Nous montrerons dans le chapitre suivant consacré à la crise de l'OFAJ que les agents et les compagnons de route de l'Office sont aujourd'hui blessés par l'hypothèse de la fin de cette expérience<sup>1957</sup>. (3) L'OFAJ s'efforce enfin de se relégitimer. Le schéma de Zan et Ferrante prévoit que les organisations instituées se relégitiment en s'adaptant « *de manière isomorphique aux mythes prévalant dans [leur] milieu ambiant* »<sup>1958</sup>. Pour le dire autrement : elles captent symboliquement des enjeux considérés comme légitimes dans l'espace social, même quand ils sont logiquement éloignés de leurs capacités concrètes d'action. Au cours des années 2000, l'OFAJ envoya par exemple ses jeunes partir en aide aux sinistrés des inondations dans le Sud-Est de l'Allemagne ; il fit construire un char à son effigie pour la Love parade de Berlin ; il se transforma en laboratoire pour penser les questions de mémoire dans l'espace franco-allemand, etc.

Une fonctionnaire du Quai d'Orsay a observé cette dynamique générale de « captation » des enjeux socialement ou politiquement légitimes. Elle souligne dans son témoignage que les gouvernements furent complices du processus :

*« L'OFAJ a peu évolué, en partie de sa faute, mais en partie à cause des gouvernements. C'est-à-dire que les pouvoirs publics français et allemands ont été dans cette double contradiction qui était, d'une part, de dire à l'OFAJ, 'vous devriez vous recentrer sur ceci ou cela, le culturel, l'universitaire, les jeunes en insertion,*

---

<sup>1956</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.

<sup>1957</sup> Commentant la réforme qui suivit ce rapport, A. Grosser s'émue publiquement du fait que « Jacques Chirac et Gerhard Schröder [aient] détruit la création majeure du général de Gaulle et du chancelier Adenauer ». GROSSER (2005) « La chute annoncée d'un Office indépendant. » In : *La Croix*, 12.05.2005.

<sup>1958</sup> FERRANTE et ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Op. Cit., p3.

*en formation professionnelle'. Donc cela a un petit peu varié en fonction des évolutions sociales. Mais en même temps (...) [les pouvoirs publics] posaient, par leurs actes, parfois l'inverse à savoir : 'il y a une nouvelle action franco-allemande à faire, on va la confier à l'OFAJ. On veut faire une opération concernant les jeunes, tous les six mois, et bien on va demander à l'OFAJ de le faire. Il y a un nouveau champ de coopération qui s'ouvre, on demande à l'OFAJ'. Et donc l'OFAJ se trouvait tiraillé entre, d'une part, une demande de recentrage, et d'autre part un élargissement des compétences devenant une institution un peu fourre-tout, ce qui, pour un observateur extérieur, ressemblait parfois à de la dispersion »<sup>1959</sup>.*

La réflexion de Zan et Ferrante sur les organisations instituées est donc intéressante pour penser l'histoire de l'OFAJ après la dissipation de sa mission première. Elle permet notamment de comprendre que l'Office put fonctionner en l'absence d'un programme d'action concret significatif pour tous les acteurs. Il importe toutefois de préciser les limites de cette réflexion pour notre démonstration. L'analyse de Zan et Ferrante croise celle développée par le sociologue H. Kaufman dans un ouvrage sur la question de la vie et de la survie des organisations après la disparition de leur mission première. Le titre de cet ouvrage est très éloquent : « *Are Governmental Organizations Immortal ?* ». L'auteur écrit en introduction : « *les agences gouvernementales ne meurent ni ne dépérissent pratiquement jamais. Une fois établies, elles se perpétuent indéfiniment, qu'on en ait besoin ou non, qu'elles soient utiles, voulues ou pas* »<sup>1960</sup>. Nous citons le travail de Kaufman car il éclaire la tangente normative implicite de la plupart des travaux sur les organisations instituées : ces organismes qui ont « *perdu [leur] caractère instrumental* » poseraient problème car ils survivraient pour de mauvaises raisons : l'attachement de celles et de ceux qui ont un intérêt particulier ou corporatiste à leur survie, la captation de « mythes » déconnectés de leurs capacités concrètes d'action, etc.

Notre propos ne consiste pas à émettre des réserves par rapport à cette approche au motif qu'elle comporterait des « jugements de valeurs ». Comme l'écrit Pierre Favre, tout travail empirique s'appuie sur de tels épistémè ou « thémata »<sup>1961</sup>, ces « *conceptions premières profondément enracinées', 'relativement immuables', 'ni vérifiables ni réfutables', mais qui restent au cœur des modèles scientifiques d'interprétation et des controverses qui opposent les savants* »<sup>1962</sup>. La normativité embarquée par la littérature sur les organisations

---

<sup>1959</sup> Entretien avec un fonctionnaire de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay, Paris, le 21 janvier 2005.

<sup>1960</sup> « *You frequently hear the opinion that government agencies hardly ever die - or fade away, either. Once established, according to this view, they continue indefinitely, whether or not they are needed or useful or even wanted.* KAUFMAN (1975) *Are Governmental Organizations Immortal ?* Op. Cit., p1.

<sup>1961</sup> FAVRE (2005) *Comprendre le monde pour le changer. Epistémologie du politique.* Paris : Presses de Science Po.

<sup>1962</sup> Ibid., p14.

instituées est bien entendu discutable. Elle se semble cependant pas trop éloignée de celle qui traverse de nombreux travaux inspirés de l'approche cognitive de l'analyse des politiques. L'approche en termes de référentiel suppose par exemple implicitement qu'il importe de penser le sens de l'action publique à l'échelle la plus grande possible ou, à défaut, de penser les mécanismes permettant une intégration plus grande entre les différents sous-systèmes sociaux<sup>1963</sup>.

Les quelques éléments de dissension que nous souhaiterions introduire par rapport aux analyses de Zan, Ferrante et Kaufman ne portent donc pas sur les présupposés théoriques à partir desquels ils s'inquiètent de l'institutionnalisation des organisations mais sur le postulat d'après lequel cette dynamique aurait nécessairement des effets désintégrateurs. Ce point n'apparaît pas clairement en ce qui concerne l'OFAJ. La raison d'être primordiale de cet organisme a disparu mais cela ne signifie pas qu'il n'a pas produit du sens (un autre) à l'échelle du système. Nous montrons dans les pages suivantes que l'OFAJ trouva, jusqu'à la crise récente, une raison d'être à l'échelle du système politique.

### **3/ L'OFAJ comme instance de production du sens à l'échelle des relations franco-allemandes**

Nous montrons dans cette section que la disparition de la mission première de l'Office – réconcilier les deux jeunesses par les échanges de masse – ne l'empêcha pas de trouver pendant de nombreuses années une signification à l'échelle des relations franco-allemandes. Pendant des décennies, l'OFAJ joua un rôle important dans la définition de l'horizon normatif de l'ensemble des domaines de la coopération franco-allemande. Parallèlement à ses actions concrètes en termes d'organisation et de subvention des rencontres, l'OFAJ s'institua en symbole de l'avenir souhaitable des relations entre les deux pays<sup>1964</sup>.

---

<sup>1963</sup> C. Musselin note à ce propos que la plupart des auteurs s'inspirant de ce courant de recherche sont « *optimistes quant à la capacité de nos sociétés à produire de la cohérence et du sens qui leur permettent d'agir* ». MUSSELIN (1996) « Alain Faure, Gilles Pollet, Philippe Warin. La construction du sens dans les politiques publiques. » In : *RFSP*, 46 (5), pp834-838, p837.

<sup>1964</sup> On sait l'importance du symbolique dans l'action politique et l'action publique en général. EDELMAN (2001) *The Politics of Misinformation*. Cambridge : Cambridge University Press. Valérie Rosoux a par ailleurs mis en évidence l'importance particulière des mots et des images dans le processus du rapprochement franco-allemand. Dire que le centre de gravité de cette action publique s'est déplacé de son volet

V. Rosoux a montré que le sens de la coopération franco-allemande a été exprimé et fixé par une symbolique officielle faite de discours et d'images sur le thème du rapprochement entre les deux pays<sup>1965</sup>. Nous nous interrogeons d'abord sur la place concrète de l'OFAJ dans cette symbolique. Il apparaîtra que l'Office joua un rôle de « machine à célébrer » : on retrouve les jeunes de l'OFAJ dans la plupart des cérémonies où les chefs d'Etat et de gouvernement mettent en scène la relation entre les deux pays (a/). Nous nous interrogeons ensuite sur la raison de l'association quasi systématique de l'Office aux grandes messes franco-allemandes. Des travaux de Valérie Rosoux il ressort que la symbolique franco-allemande mise en place à partir des années 1960 avait essentiellement pour fonction de légitimer la politique de rapprochement. Les chefs d'Etat et de gouvernement et les responsables du protocole avaient vraisemblablement de bonnes raisons de penser que les jeunes de l'OFAJ symbolisaient efficacement la politique de rapprochement (b/). La contribution principale de l'OFAJ à la construction du sens dans les relations franco-allemandes se situe cependant peut-être ailleurs, à un niveau à la fois plus modeste et plus précis. Le grand récit de la réconciliation par la jeunesse n'est pas seulement une variante de ce que V. Rosoux a appelé le « travail de mémoire » franco-allemand. L'OFAJ s'institua aussi et surtout en symbole d'une région importante de l'imaginaire des relations entre les deux pays : le thème de l'union franco-allemande. Ce faisant, il participa à l'institutionnalisation de ce que nous avons appelé, après Helen Wallace, le « partenariat spécial »<sup>1966</sup> franco-allemand (c/).

#### a/ L'OFAJ comme « machine à célébrer »

On sait l'importance des symboles dans l'action publique<sup>1967</sup>. On sait par ailleurs que le référent des relations franco-allemandes fut largement construit au travers des discours, des commémorations et des gestes des responsables officiels français et allemands<sup>1968</sup>. Interrogé sur la raison d'être de l'OFAJ aujourd'hui, un ancien haut fonctionnaire du ministère de la Jeunesse nous a expliqué qu'il voyait surtout dans cette institution un sorte de « *machine à*

---

concret (les rencontres) vers son volet symbolique (signifier le rapprochement franco-allemand) ne revient donc pas à diminuer son importance.

<sup>1965</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

<sup>1966</sup> Sur cette notion empruntée à Helen Wallace, voir note 183.

<sup>1967</sup> EDELMAN (1991) *Pièces et règles du jeu politique*. Op. Cit.

<sup>1968</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

*célébrer* »<sup>1969</sup>.

L'Office fut effectivement institutionnellement associé à la plupart des grand-messes franco-allemandes de l'après-guerre. Nous avons effectué une investigation ciblée dans les archives de l'OFAJ en ce qui concerne les années 1980<sup>1970</sup>. Au cours de cette décennie, l'Office participa de manière directe à au moins sept cérémonies :

- A Bonn en 1980. A l'occasion de la visite officielle du président Giscard d'Estaing en Allemagne, celui-ci se rendit avec son homologue K. Carstens au siège de l'OFAJ. Cette visite donna lieu à une interview publiée dans le Bild Zeitung où Valéry Giscard d'Estaing salua le travail de l'Office franco-allemand pour la jeunesse<sup>1971</sup>.
- A Verdun en 1984. Lors de la fameuse cérémonie de Verdun où H. Kohl et F. Mitterrand se tinrent la main devant un cercueil recouvert d'un drapeau français et d'un drapeau allemand (voir Document 8/ en annexe p636), les jeunes de l'OFAJ se trouvaient « hors champ ». Ils participèrent cependant à l'ensemble des cérémonies de commémoration (voir ci après). S'ils n'apparaissent pas sur la célèbre photographie, le communiqué final précisait qu'ils poussèrent des « cris de joie » pour célébrer la réconciliation.
- A Verdun en 1986. Pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Verdun, Jacques Chirac, Premier ministre, déclara devant 3000 jeunes invités par l'OFAJ que « *l'amitié vaut mieux que la guerre et la fraternité n'est pas impossible entre deux nations que l'histoire, depuis des siècles, s'obstine à opposer, sans doute parce qu'elles sont en réalité complémentaires* »<sup>1972</sup>.
- A Ludwigsbourg en 1987. H. Kohl et J. Chirac commémorèrent la réconciliation devant 5000 jeunes des deux pays. Cette cérémonie fut directement impulsée par l'OFAJ en référence au fameux discours à la jeunesse que le général de Gaulle avait prononcé 35 ans plus tôt au même endroit.
- A Augustusburg en 1987. En visite d'Etat en Allemagne, F. Mitterrand s'adressa en ces termes à un groupe de jeunes Français et Allemands une

---

<sup>1969</sup> Entretien avec un ancien Directeur de la jeunesse et de l'éducation populaire au ministère de la Jeunesse et des sports (1993-1999), Paris, 19 juillet 2005

<sup>1970</sup> Archives de l'OFAJ. Berlin.

<sup>1971</sup> Interview accordée par M. Valéry Giscard d'Estaing au quotidien de Hambourg « Bild Zeitung » du 7 juillet 1980, à l'occasion de sa visite officielle en République fédérale d'Allemagne. Source : <http://www.vie-publique.fr> (décembre 2007).

<sup>1972</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit., p81.

nouvelle fois réunis par l'Office : « *Prêtez attention à l'histoire de cette réconciliation et veillez à ses fruits. Elle est sans équivalent dans le monde, elle a chassé de l'avenir un passé douloureux* »<sup>1973</sup>.

- A Paris en 1988. A l'occasion d'une visite officielle du chancelier allemand à Paris, celui-ci déclare que « *les échanges de jeunes jouent un rôle décisif pour l'avenir commun de nos deux pays* »<sup>1974</sup>.
- A Bonn en 1988. Lors d'une visite officielle du président de la république française en Allemagne, F. Mitterrand et H. Kohl se retrouvent, comme plusieurs de leurs prédécesseurs, au siège de l'OFAJ à Bad Honnef.

On a encore pu mesurer l'intérêt liturgique de la Chancellerie et de l'Elysée pour l'OFAJ lors des célébrations du quarantième anniversaire du traité de l'Elysée en 2003. L'Office fut chargé d'organiser un « Parlement franco-allemand des jeunes » qui siégea symboliquement dans les locaux du Bundestag en présence de Jacques Chirac et Gerhard Schröder<sup>1975</sup>.

## b/ L'OFAJ comme instrument économique de légitimation du rapprochement franco-allemand

L'importance prise par l'OFAJ dans la symbolique de la relation franco-allemande se comprend au regard de la genèse de cet organisme. Nous l'avons dit, le traité de l'Elysée effraya la communauté internationale. Il semblait ébranler la position de trois grands acteurs : les Etats-Unis, l'Union Soviétique et les « partenaires européens » de la France et de l'Allemagne. La représentation de l'OFAJ comme symbole du caractère authentiquement pacifique de cette alliance joua donc un grand rôle dans l'investissement de l'Elysée et de la chancellerie dans ce dossier. Mais comment comprendre que cette fonction symbolique se perpétua après la disparition de l'enjeu ? L'explication la plus évidente met en avant la rationalité d'acteurs politiques cherchant à légitimer leur politique de rapprochement<sup>1976</sup>. Cette explication se décline de plusieurs manières.

---

<sup>1973</sup> MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit., p9.

<sup>1974</sup> Ibid., p10.

<sup>1975</sup> MARION (2003) « A Berlin, France et Allemagne mettent en scène leur nouvelle alliance. » In : *Le Monde*, 25.01.03.

<sup>1976</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

On peut tout d'abord penser que les deux gouvernements virent dans « le récit de la réconciliation par la jeunesse » porté par l'OFAJ une variante rhétoriquement efficace du « travail de mémoire ». Nous l'avons dit : du fait de son ancienneté, ce grand récit naturalisé possède une grande force d'expression. Il traverse tous les discours pacifistes du XX<sup>ème</sup> siècle à l'exception de l'immédiat après Seconde guerre mondiale pour les raisons analysées plus haut (voir pp159-192). Une fois dépassé le syndrome Otto Abetz, la reprise de cette thématique par de Gaulle et Adenauer présentait une certaine logique. Ce récit signifiait de manière efficace le rapprochement entre les deux pays.

Une autre explication, relativement proche, met en avant la résonance entre ce récit et le contexte mémoriel des années 1960, 1970 et 1980. Nous ne revenons pas ici sur ce que nous avons écrit sur les correspondances entre ce récit et la représentation de l'histoire franco-allemande la plus partagée : la théorie des ennemis héréditaires (voir pp438-443). L'argument supplémentaire développé ici est que le récit sur la réconciliation par les jeunes (qui n'avaient pas connu la guerre) exprimait efficacement la part d'oubli du rapprochement officiel. Il comportait tout d'abord une part d'oubli d'apaisement<sup>1977</sup>. Lors de sa visite au siège de l'OFAJ à Bonn le 10 juin 1980, Valéry Giscard d'Estaing expliqua par exemple aux jeunes « *qu'il ne faut pas se rappeler indéfiniment ce qui s'est passé* »<sup>1978</sup>. Dans la mesure où cette invitation à ne pas se souvenir faisait suite à un exposé sur l'histoire des guerres franco-allemandes, on peut penser que le président français voulait dire qu'il importait de se libérer des vieilles rancœurs. Les invitations à oublier en se projetant, avec les jeunes, vers l'avenir pouvaient cependant aussi comporter une part d'oblitération, c'est-à-dire de refus de travailler l'héritage des pages sombres de son histoire. Le 11 septembre 1962, Kurt Georg Kiesinger, à l'époque ministre-président du Bade-wurtemberg, félicita par exemple de Gaulle en ces termes suite à son « discours à la jeunesse allemande » : « *Vous avez gagné le cœur de la jeunesse allemande, d'un seul geste de la main, qui efface tout le passé* »<sup>1979</sup>. On sait que Kiesinger refusa toute sa vie de clarifier son rapport à l'Allemagne national-socialiste. Le récit sur la réconciliation par la jeunesse permettait en d'autres termes de signifier le rapprochement sans heurter le parti pris par les sociétés françaises et allemandes à l'époque :

---

<sup>1977</sup> V. Rosoux définit l'oubli d'apaisement, après P. Ricœur, comme la part d'oubli du travail de mémoire ou de deuil. Cet oubli permet de refermer les plaies sans retour du refoulé. RICŒUR (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Op. Cit., ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit.

<sup>1978</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit., p51.

<sup>1979</sup> Ibid., p35.

« *laisser les morts enterrer les morts* »<sup>1980</sup>. Beate Klarsfeld se heurta de front à cette double idéologie de l'oubli portée par l'OFAJ (voir pp412-419).

L'importance relative de l'OFAJ dans la symbolique franco-allemande se comprend enfin et surtout au regard de ce qu'on sait sur le caractère économique de la répétition des arrangements institutionnels, ce que Paul Pierson a tenté de décrire à travers l'expression « *path dependency* »<sup>1981</sup>. Nous avons écrit dans l'introduction de la thèse que B. Palier et Giuliano Bonoli ont montré que les phénomènes de *path dependency* jouent à plein régime dans le monde des idées :

« *Le développement et la diffusion d'interprétations sociales et politiques communes impliquent des coûts d'investissement et d'apprentissage élevés. Les représentations sont partagées avec les autres acteurs sociaux d'une façon qui engendre des effets de coordination (nécessité de partager des analyses et un langage communs) et d'adaptation par anticipation au point de vue des autres. Une fois établies, les conceptions politiques de base sont généralement tenaces et favorisent la continuité contre les changements* »<sup>1982</sup>.

Le poids du thème de la « *réconciliation par la jeunesse* » dans l'économie générale de la symbolique officielle franco-allemande après 1963 peut se lire à l'aune de cette grille de lecture centrée sur l'idée de reproduction économique des arrangements contingents. Nous avons vu que l'OFAJ devint un symbole de la réconciliation franco-allemande suite à la multiplication, au cours des années 1962-1963, d'événements imprévisibles et indépendants les uns des autres. Au départ, le traité de l'Élysée ne devait être qu'un simple « *accord* » gouvernemental. Le choix de la forme « *traité* » fut effectué pour des raisons contingentes : le ministre des Affaires étrangères allemand G. Schröder n'était pas d'accord avec certaines orientations de l'Accord et souhaitait donner à la majorité parlementaire la possibilité d'exprimer ses divergences<sup>1983</sup> ; le service juridique du *Auswärtiges Amt* était inquiet de voir les Länder ouvrir une querelle constitutionnelle avec le Bund du fait de l'intrusion du traité dans un domaine, les affaires culturelles, où ils sont en principe compétents ; de Gaulle était ravi de pouvoir donner ainsi une plus grande résonance au nouvel accord, etc.<sup>1984</sup>. Le choix « *contingent* » de signer un « *traité* » conféra une importance symbolique plus forte à l'Office.

---

<sup>1980</sup> MOREAU-DEFARGES (1999) *Repentance et réconciliation*. Op. Cit., p31.

<sup>1981</sup> PIERSON (1997) *Dismantling the Welfare State ? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*. Cambridge : Cambridge University Press.

<sup>1982</sup> BONOLI et PALIER (1999) « Phénomènes de *path dependence* et réformes des systèmes de protection sociale. » In : *RFSP*, 49 (3), pp399-420, p402.

<sup>1983</sup> Voir sur ce point le compte-rendu des entretiens, en séance élargie du 21 janvier 1963, in : *Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin*. (2000), Paris : Imprimerie nationale, p101.

<sup>1984</sup> Les archives de l'époque font en tout cas signe que ce choix fut effectué avec beaucoup de légèreté. Voir notamment : *Ibid.*, pp100-102.

En désaccord avec la politique anti-atlantiste d'Adenauer, une majorité de parlementaires n'accepta de ratifier le traité qu'au prix d'une édulcoration importante des chapitres relatifs à la politique étrangère et à la défense. L'OFAJ devint donc la seule réalisation concrète issue du traité et par conséquent le symbole de la réconciliation entre les deux pays.

Par la suite, l'OFAJ offrait aux services français et allemands du protocole une mise en scène économique, car connue et sous-traitée, pour les cérémonies officielles. L'ancien secrétaire général G. Hammer nous a par exemple expliqué comment la direction de l'Office proposa, à l'occasion de la commémoration du soixante-dixième anniversaire de la bataille de Verdun de 1984, d'inviter des jeunes Français et Allemands à accompagner H. Kohl et F. Mitterrand tout au long de la cérémonie. Les jeunes plantèrent avec le président de la république française et le chancelier allemand les 70 arbres de la paix qu'on trouve aujourd'hui à côté du mémorial de Douaumont<sup>1985</sup>. Lors de la séquence immortalisée par la célèbre photographie où F. Mitterrand et H. Kohl se tiennent la main devant un cercueil recouvert d'un drapeau allemand et d'un drapeau français (voir Document 8/ en annexe p636), les jeunes de l'OFAJ se situaient un peu plus loin. Nous avons écrit plus haut que le communiqué final signale que les jeunes auraient poussé des « cris de joie » au moment où les deux responsables officiels se prirent la main. G. Hammer nous a soufflé que cette didascalie fut également pensée par l'Office.

L'association concrète de l'Office à de nombreuses cérémonies franco-allemandes est donc bien compréhensible. Elle signale que cette institution trouva sa place, parallèlement à ses activités concrètes de mises en relation des jeunes Français et Allemands, dans les dispositifs cherchant à dessiner un sens pour les relations franco-allemandes. L'OFAJ institutionnalisa une variante du « travail de mémoire » produit par les responsables officiels : le récit sur la « réconciliation par la jeunesse ». L'étude de V. Rosoux révèle cependant que ce récit ne résumait pas à lui seul toute la symbolique officielle du rapprochement franco-allemand. Elle cite d'autres intrigues mobilisées à satiété par les responsables officiels : celle de la « guerre civile européenne »<sup>1986</sup>, de la « réconciliation des Germains et des Gaulois »<sup>1987</sup>

---

<sup>1985</sup> Entretien avec Gert Hammer, ancien secrétaire général de l'OFAJ, (1989-1993), Bonn, le 25 juin 2006.

<sup>1986</sup> Voir : ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit., pp323-326. Une intrigue exploitée également par l'historiographie : NOLTE (2000) *La guerre civile européenne, 1917-1945 : national-socialisme et bolchevisme*. Paris : Ed. des Syrtes, TRAVERSO (2007) *À feu et à sang : de la guerre civile européenne, 1914-1945*. Paris : Stock.

<sup>1987</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit., pp29-37.

ou encore la métaphore du « couple »<sup>1988</sup> franco-allemand... Nous montrons dans les pages suivantes que la contribution de l'OFAJ à la définition du sens dans les relations franco-allemandes ne se limite pas aux occurrences de ce récit.

### c/ Les jeunes comme symbole de l'union entre les deux pays

L'hypothèse mise à l'épreuve ici est que l'OFAJ s'institua en symbole d'une région importante de l'imaginaire franco-allemand : le thème de l'union franco-allemande. Nous exposons dans ces pages les contours de cet imaginaire, son importance dans les relations franco-allemandes en général et le rôle de l'Office franco-allemand pour la jeunesse dans sa définition.

#### *La symbolique de l'union franco-allemande comme topique du partenariat spécial*

L'idée d'union franco-allemande est une croyance secondaire au sens de Paul Sabatier<sup>1989</sup>. Elle ne dessine pas le sens profond des relations franco-allemandes (la guerre ou la paix) mais une coloration particulière de ces relations pacifiées. Elle exprime l'idée que le rapprochement entre les deux pays n'est pas qu'un moyen au service d'une cause plus grande (comme la construction européenne), qu'il possède aussi son propre horizon normatif.

Ce thème est une innovation du début des années 1960. Au cours de la décennie précédente, le rapprochement entre les deux pays avait été exprimé par les responsables officiels mais toujours à l'ombre de la construction européenne. Le référent de la relation franco-allemande était alors la constitution « *d'une Europe occidentale forte et unie* »<sup>1990</sup>. Robert Schuman expliquait bien dans sa déclaration du 9 mai 1950 que « *l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne* » mais l'objectif à atteindre n'en était pas moins l'Europe. Adenauer avait certes fait le 9 mars 1950 une proposition visant à

---

<sup>1988</sup> BUFFET, C. et B. HAUSER, (1998), *Haunted by History. Myths in International Relations*. Oxford : Bergham Books.

<sup>1989</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

<sup>1990</sup> Discours à l'Assemblée nationale, le 28.12. 1959. Cité par Andreas Hörber, in : HÖRBER (2006) *The Foundations of Europe*. Op. Cit., p55.

instituer une « Union franco-allemande » dotée d'un parlement commun. La classe politique française lui avait cependant ri au nez : « *Soyons sérieux, Monsieur le Chancelier* »<sup>1991</sup>.

Le rapprochement du début des années 1960 opérait un changement de perspective. Ce thème de l'union apparut dès la signature du traité de l'Elysée. Le 24 janvier 1963, un commentateur de la presse allemande écrivait : « *Peut-on parler de deux associés, comme dans une bonne vieille entreprise solide ? Cela fait trop commercial, car il ne faut pas ignorer l'élan romantique dans tout cela. Nous dirons que la France et l'Allemagne se sont tendu la main pour sceller leur union. Le mot union revêt ici aussi bien son sens humain que son sens politique* »<sup>1992</sup>. Ce thème fut exprimé de manière éloquente à travers des images comme l'accolade entre de Gaulle et Adenauer le jour de la signature du traité (voir Document 8/ en annexe p636)<sup>1993</sup>. La plupart du temps, l'union franco-allemande en question était cependant mise en intrigue dans un récit sur la « ré-conciliation » (le retour à l'union) :

« *Le 22 janvier 1963, le chef d'Etat français et le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne ont renouvelé le serment de Strasbourg. Ce jour là, ils ont mis fin non seulement à quatre-cent ans de querelles franco-allemandes, mais encore un pont a été jeté qui nous rattache à cette année 842, où Louis le Germanique et Charles le Chauve prononcèrent, chacun dans la langue de l'autre, le serment par lequel ils s'unissaient contre Lothaire 1<sup>er</sup>. C'était là une alliance contre un Empire qui tentait de s'insérer entre la France et l'Allemagne.* »<sup>1994</sup>

Le thème de l'union franco-allemande possède une signification politique particulière. Il institue ce que Helen Wallace a appelé le « *partenariat spécial franco-allemand* »<sup>1995</sup>. Rappelons qu'un « partenariat spécial » est une relation bilatérale dans laquelle les deux partenaires signifient publiquement, c'est-à-dire par des discours et des symboles, le caractère privilégié de leur relation. Une certaine ambiguïté a toujours plané sur l'étendue du caractère « privilégié » de cette relation. Pour le général de Gaulle, il s'agissait vraisemblablement d'une union exclusive fermée aux autres partenaires européens et en tout état de cause au Royaume-Uni. Avec le temps, une interprétation plus souple du partenariat spécial s'imposa

---

<sup>1991</sup> WILLIS (1965) *France, Germany and the New Europe 1945-1963*. Op. Cit.

<sup>1992</sup> Fackler Maxim, *Im Bund mit Frankreich*, *Süddeutsche Zeitung*, 24.1.1963.

<sup>1993</sup> Signe de l'importance de ce thème en 1963, l'ancien diplomate P. Frank regrettait que le projet d'union – entendons l'union politique véritable – n'ait pas abouti : « *L'union franco-allemande était faisable à ce moment là, en matière de politique extérieure, de défense, d'économie et dans les communications. Le reste relevait de la souveraineté nationale* ». FRANK (2002) « Une union européenne franco-allemande (Entretien). » In : *Allemagne, d'Aujourd'hui*, 162, pp49-54, p51.

<sup>1994</sup> HAEGELE (1963) « Les relations franco-allemandes. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mars-avril 1963, 2, pp67-76.

<sup>1995</sup> Voir note 183.

autour du thème de la « relation franco-allemande moteur de la construction européenne »<sup>1996</sup>. Mais même dans ce cas, le référent signifiait une sorte d'autonomie de l'option bilatérale par rapport à d'autres projets (la paix, la construction européenne, etc.).

La traduction la plus courante et la plus populaire de ce thème est probablement la métaphore du « couple franco-allemand ». Cyril Buffet a mis en évidence que ce mythe a été « créé par Adenauer et de Gaulle et a été perpétué depuis par les hommes d'Etat et les journalistes » est un « mythe puissant »<sup>1997</sup>. La puissance de ce mythe se vérifie à plusieurs indices. Outre ses multiples occurrences dans le discours journalistique<sup>1998</sup>, il semblerait qu'il produise régulièrement des « frustrations relatives » chez tous les commentateurs de la relation franco-allemande. Comme le souligne C. Buffet, on ne compte pas les articles de presse sur « la crise du couple franco-allemand » : « De manière significative, (...), on a tendance à noter que le moteur bégaye, qu'il ne marche pas bien. L'axe est le plus souvent décrit comme enrayeré, mal huilé »<sup>1999</sup>. Le pessimisme ambiant sur l'état des relations franco-allemandes est vraisemblablement un symptôme de la puissance de cet artefact symbolique : il crée des attentes génératrices de dissonances avec les observations de la réalité. L'importance de ce thème dans la construction du sens à l'échelle des relations franco-allemandes se mesure toutefois aussi à des signes plus précis.

### *La symbolique de l'union franco-allemande au cœur de la coopération franco-allemande*

Les diagnostics divergent, et ce depuis longtemps, quant aux implications politiques de la symbolique du « partenariat spécial » ou de l'union franco-allemande. Pour ne citer que deux auteurs, H. Ménudier voit dans la forme prise par le rapprochement franco-allemand initié par de Gaulle et Adenauer un des événements géopolitiques les plus significativement

---

<sup>1996</sup> LEBLOND (1997) *Le couple franco-allemand depuis 1945 : chronique d'une relation exemplaire*. Paris : Le Monde.

<sup>1997</sup> « The myth of the Franco-German couple is a potent one. It was created by Adenauer and de Gaulle and has been perpetuated by statesmen and journalists ever since ». BUFFET et HAUSER (1998) *Haunted by History. Myths in International Relations*. Op. Cit., p201.

<sup>1998</sup> Idem.

<sup>1999</sup> « Significantly, (...), this motor is more often seen to stutter than to work well, the axis is more often than not depicted as grinding in its hinges, poorly oiled... ». Ibid., p177. L'auteur cite une vingtaine d'articles de la presse nationale qui expriment cette idée de « crise » du couple franco-allemand.

positifs de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>2000</sup> tandis que G. Ziebura ne cesse de souligner que ces symboles encombrant la coopération concrète<sup>2001</sup>. Quelle que soit la conclusion à laquelle on arrive, on observe bien que cette symbolique traverse (pour les encourager ou les entraver) toutes les relations franco-allemandes.

Cyril Buffet s'est intéressé à la question du poids du mythe du « couple franco-allemand » sur la coopération entre les deux pays dans le domaine de la défense et de la sécurité. Il note que jusqu'à la chute du mur de Berlin, la stratégie de défense et de sécurité française par rapport à l'Union soviétique faisait de la RFA un pays tampon, plus précisément un champ de bataille nucléaire potentiel. En 1965, soit deux ans après la signature du traité de l'Élysée, le ministre de la Défense F. J. Strauss relevait déjà la contradiction entre la symbolique de la réconciliation et la réalité de la politique stratégique française<sup>2002</sup>. De 1974 à 1993, la force de dissuasion continentale française reposait sur les missiles Pluton dont la portée maximale de 120 km ne permettait pas de frapper au-delà du territoire de la RFA. Cyril Buffet note que : « *Malgré toute la tolérance qu'une Allemagne de l'Ouest repentante avait pour le nationalisme des leaders français, un nationalisme toléré en compensation de l'humiliation subie sous l'occupation allemande, et malgré toute la détermination allemande afin que les deux pays soient désormais des amis éternels, la stratégie nucléaire française était une pilule amère et difficile à avaler* »<sup>2003</sup>. Ce constat conduit l'auteur à tirer ce bilan très désenchanté sur les relations franco-allemandes :

« *Si le test de la confiance mutuelle et même de la volonté d'organiser une défense commune était appliqué, on se rendrait compte que la relation ne se pane que de symbolique : alors que les éléments lourds de la concertation sur le nucléaire opérationnel et doctrinal sont conçus avec le Royaume Uni ou même avec les USA, les relations franco-allemandes dans le domaine de la défense tournent autour de parades symboliques et*

---

<sup>2000</sup> MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit., MÉNUDIER (1993) *Le couple franco-allemand en Europe*. Asnières : Institut d'allemand d'Asnières.

<sup>2001</sup> ZIEBURA (1970) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit. Ces deux auteurs sont représentatifs d'une tendance plus générale. Les historiens (germaniste, Henri Ménudier s'intéresse à l'histoire des relations franco-allemandes) observent avec admiration le processus qui a conduit les deux « ennemis héréditaires » à devenir des « amis héréditaires ». Du fait de leur regard synchronique et comparatiste (dans l'espace), les politistes semblent moins sensibles aux progrès parcourus et davantage à l'écart entre l'utopie proclamée et la réalité. On peut déceler, en d'autres termes, un effet de perspective au sens de Raymond Boudon. BOUDON (1986) *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*. Op. Cit., pp330.

<sup>2002</sup> BUFFET et HAUSER (1998) *Haunted by History. Myths in International Relations*. Op. Cit.

<sup>2003</sup> « *With all the tolerance that a repentant West Germany had for the nationalism of French leaders, tolerated in compensation for her humiliation through German occupation, and with all the German determination that the two countries should henceforth be eternal friends, France's nuclear strategy was a bitter pill to swallow* ». Ibid., p198.

*de la création de gentilles brigades communes qui sont inutiles du point de vue opérationnel et même amputées de leur symbolique avec la fin de la conscription en France »<sup>2004</sup>.*

On pourrait sans doute extrapoler les réflexions de Cyril Buffet aux relations économiques. Dans un article publié en 1986, R. Morgan se demandait déjà si les relations germano-britanniques n'étaient pas plus vivantes que les relations franco-allemandes dans ce domaine<sup>2005</sup>. Il notait en particulier qu'il existe un certain nombre de forums et de lieux de socialisation informels où les acteurs économiques allemands et britanniques apprennent à travailler ensemble et relevait l'absence, dans les relations économiques franco-allemandes, d'un rendez-vous informel et régulier comparable à celui (germano-britannique) de « *Königswinter* »<sup>2006</sup>.

L'hypothèse implicite de tous ces travaux est que les questions relatives à la sécurité ou à l'économie, et plus généralement toutes celles qui engagent des intérêts matériels, reposent sur une grammaire différente de celle des constructions imaginaires, ce qui rend le mythe de l'union entre les deux pays décalé, voire contre-productif. Quelques éléments apportent du crédit à cette thèse. On peut prendre l'exemple de l'entreprise EADS et de sa filiale Airbus, qui ont dû mettre en place un plan de restructuration en février 2007. Divers commentateurs ont relevé que l'entreprise pâtit de l'obsession de l'équilibre entre responsables et cadres français et allemands. Bien avant l'apparition de toutes ces difficultés, F. Baasner, directeur de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg, nous a expliqué regretter que toutes les relations franco-allemandes soient ainsi bâties sur le modèle de l'équilibre institué par l'OFAJ<sup>2007</sup> : « *ça, c'est quelque chose de très présent dans le franco-allemand dont on ne se débarrasse que maintenant, après de longues années (...). Il existe dans le franco-allemand un manque de volonté d'accepter les relations qui sont toujours*

---

<sup>2004</sup> « *If the test of mutual confidence and even of the willingness to organise a common defence is applied, it becomes apparent that the relationship glories in symbolism : while the hard facts of operational and doctrinal nuclear concentration are worked out with Britain or even the US, Franco-German defence relations revolve around symbolic parades and the creation of goodwill-furthering joint brigades which are operationally useless, and stripped even of their symbolism with the abandonment of conscription in France* ». Ibid., p203.

<sup>2005</sup> MORGAN, R., (1986), « Communication Between Political Elites ». In : WALLACE, H., *Partners and Rivals in Western Europe : Britain, France, Germany*. Adlershot : Gower Publishing Company, pp120-135.

<sup>2006</sup> « *Interviews and observations suggest the relative absence of the kind of informal exchanges of views made possible by, say, Königswinter* ». Ibid., p133.

<sup>2007</sup> Souvenons-nous de l'architecture institutionnelle bâtie en 1963. Celle-ci prévoyait deux sections nationales, un secrétaire général et un adjoint de l'autre nationalité. L'Accord prévoyait par ailleurs que le Secrétariat général déménageât en France si le secrétaire général devenait Allemand et réciproquement. On retrouve encore cette obsession de l'équilibre aujourd'hui. Voir Document 6/ en annexe p629. Le nouvel Accord (de 2005) met même les deux secrétaires généraux sur un pied d'égalité.

*asymétriques, qui penchent tantôt là, tantôt là et tantôt vers des tiers* »<sup>2008</sup>. Dans le même ordre d'idées, On sait qu'Airbus dispose de plusieurs sites pour la production et l'assemblage de ses avions. Ce fait est en partie lié à la volonté de chaque pays de pouvoir bénéficier des retombées sociales, en termes d'emploi, de cette activité industrielle. Il découle cependant aussi partiellement de la volonté de faire vivre ces symboles de l'union franco-allemande. On a par exemple choisi le site de Hambourg afin de signifier que des Français et des Allemands pouvaient coopérer ensemble dans un projet pacifique et commercial dans d'anciennes usines de la Luftwaffe...<sup>2009</sup> Divers commentateurs estiment aujourd'hui qu'il serait plus intéressant de réaliser des économies d'échelles.

Le référent de l'union franco-allemande traverse ensuite le troisième domaine de coopération institué par le traité de l'Elysée : la jeunesse et l'éducation. Nous ne revenons pas sur ce que nous avons écrit sur les effets de ce référent dans le domaine des rencontres de jeunes. Dans celui de l'éducation, on retrouve ce thème au niveau des manuels scolaires. J. F. Tournadre a réalisé une étude sur le contenu des manuels de langue<sup>2010</sup>. Il montre qu'ils sont ou étaient<sup>2011</sup> traversés par une volonté constante de gommer les différences « *comme si l'entente n'était possible qu'entre clones incolores, inodores et sans saveur d'un prototype européen désincarné parce qu'inexistant* »<sup>2012</sup>. L'auteur montre également que ces manuels tend(ai)ent à diffuser une image vitrine de l'autre pays. Il cite par exemple le manuel « *Deutsch ist Klasse* », dont le titre, transparent, est tout un programme. J. F. Tournadre estime que cette approche ne permettrait pas de susciter un intérêt culturel pour le pays voisin car elle « *se heurte à deux obstacles, l'un résultant de l'image véhiculée par la télévision française, encore très majoritairement tributaire des stéréotypes germanophobes, l'autre découlant du choc, incroyablement minimisé par les institutions et les parents, que constitue*

---

<sup>2008</sup> Entretien avec Frank Baasner, ancien administrateur de l'OF AJ, Ludwigsburg, le 17 octobre 2004

<sup>2009</sup> ORSENNA (2007) *Vive l'A380 !*, Paris : Fayard.

<sup>2010</sup> Nous aurions aussi pu prendre l'exemple du « manuel d'histoire franco-allemand ». Comme nous l'écrivions plus haut (voir note 1641), il s'agit d'un vieux projet, les premières propositions en ces sens datant des années 1920. Les concepteurs de ce manuel ont choisi, contre l'avis de certains commentateurs et à la différence de Mallet et Isaac en 1930, d'unifier les deux représentations historiques savantes dans un même récit.

<sup>2011</sup> Etude publiée en 1996.

<sup>2012</sup> TOURNADRE (1996) « La germanophilie, rattrapée par la queue. » In : *Limes*, pp73-88, p88. Indépendamment des travaux de Tournadre, H. Joachim Lissmann est parvenu à la même conclusion : « *Cette façon de voir les choses laisse totalement en friche les conflits dans les rapports franco-allemands* ». LISSMANN (1996) « Les images de l'autre dans les livres scolaires : vieux mythes et nouvelles légendes. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., p83.

la première expérience des écoliers français effectuant un séjour en Allemagne »<sup>2013</sup>. On peut enfin s'interroger, au regard de la baisse continue de l'apprentissage du français en Allemagne et de l'allemand en France (voir Tableau 3/, p392), sur les effets réels de ce référent symbolique du point de vue de l'objectif affiché : susciter un intérêt culturel véritable pour l'autre pays.

Nous mentionnons tous ces regards critiques sur le référent de l'union franco-allemande car ils sont révélateurs, en négatif, de son poids dans tout l'espace social franco-allemand. Il est un dernier domaine où son importance apparaît clairement : le changement des mentalités de part et d'autre du Rhin. Les mutations dans les représentations sociales réciproques semblent porter la marque, dans leurs réussites comme dans leurs limites, de ce référent.

Les enquêtes quantitatives révèlent tout d'abord une normalisation de la perception, par chaque opinion publique, de l'autre pays<sup>2014</sup>. Par normalisation nous entendons un alignement des représentations réciproques des Français et des Allemands au niveau de la moyenne des images qu'ils se font des autres pays européens. Le basculement de l'opinion publique française, à peine perceptible dans les années 1950, se manifeste clairement à partir du début des années 1960 : en 1956, 12% des Français interrogés par l'IFOP exprimaient une bonne opinion sur l'Allemagne ; ils étaient 53% en 1964. Les enquêtes Eurobaromètres lancées dans les années 1970 ont révélé une consolidation de la confiance mutuelle, en particulier en Allemagne, où le niveau des bonnes opinions à l'égard des Français est à peu près constant (nous verrons plus loin que la situation est un peu moins claire en ce qui concerne la représentation des Allemands en France)<sup>2015</sup>.

---

<sup>2013</sup> TOURNADRE (1996) « La germanophilie, rattrapée par la queue. » In : *Limes*, pp73-88, p88. Pour un diagnostic similaire, voir par exemple : LADMIRAL et LIPIANSKY (1989) *La communication interculturelle*. Paris : Armand Colin.

<sup>2014</sup> DÉCAMPS, etc., voir note 256. Voir également : GIRARD et STOETZEL (1956) « L'Opinion publique face à la CED. » In : ARON et LERNER, *La querelle de la CED*. Op. Cit., pp127-175, RABIER (1968) « Imagologie. Préjugés français. Préjugés allemands. » In : *Revue de psychologie des peuples*, 23, pp186-202 ; RABIER et INGLEHART (1984) « La confiance entre les peuples : déterminants et conséquences. » In : *RFSP*, 34 (1), pp5-47.

<sup>2015</sup> La normalisation se mesure également du point de vue des théories sur les déterminants de la confiance mutuelle entre les peuples. D'après J. R. Rabier et R. Inglehart, ces déterminants sont la taille et la stabilité démocratique des pays : les pays de petite taille où la démocratie libérale apparaît solidement instituée sont les pays qui, comme la Suisse ou les pays scandinaves, inspirent le plus de confiance. Les Français et les Allemands classent depuis les années 1960 l'Allemagne et la France dans le peloton des pays similaires (Espagne, Italie, Royaume Uni etc.) derrière les petits pays démocratiques, neutres ou peu interventionnistes sur la scène internationale. RABIER et INGLEHART (1984) « La confiance entre les peuples : déterminants et conséquences. » In : *RFSP*, 34 (1), pp5-47.

Le renversement des opinions publiques françaises et allemandes au cours de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle est un événement historique considérable. Comme l'écrivent J. R. Rabier et R. Inglehart : « *De 1866 à 1945, chaque génération de Français et d'Allemand a anticipé sur la guerre qui devait opposer leurs deux nations ; certains la désiraient ardemment, et d'autres en avaient le pressentiment. Chaque génération avait le sentiment que cette guerre était inévitable, qu'il s'agissait en quelque sorte d'une loi immuable de la nature. Les mentalités ont beaucoup changé depuis 1945* »<sup>2016</sup>. Ce changement, dont nous analysons plus loin les limites, justifie que le cas franco-allemand soit toujours cité comme un cas d'école dans les réflexions sur la gestion des situations post-crisis<sup>2017</sup>.

On a de bonnes raisons de penser que ce changement dans les représentations fut déterminé par la symbolique instituée au début des années 1960. Les enquêtes quantitatives révèlent que le basculement de l'opinion publique se produisit à cette époque (voir ci-dessus). On peut par ailleurs mentionner une étude de l'institut EMNID de Bielefeld au lendemain du voyage officiel du général de Gaulle en Allemagne en septembre 1962. Cette visite donna lieu à une multitude de discours visant à ancrer le principe du rapprochement franco-allemand dans les têtes<sup>2018</sup>. En octobre 1962, 89% des personnes interrogées avaient entendu parler de ce voyage, 71% estimaient que cette visite était « *importante pour [leur] avenir* », et 61% déclaraient que « *la politique de de Gaulle aura dans son ensemble des effets plutôt favorables pour [eux]* »<sup>2019</sup>.

Peut-on mesurer plus précisément les effets de la symbolique de « l'union franco-allemande » à proprement parler ? La tâche est évidemment rendue complexe par le fait qu'on ne dispose pas d'éléments de comparaison. Un premier élément fait toutefois signe de ce lien. La symbolique franco-allemande a privilégié un travail sur les affects plutôt que sur la cognition. On a invité les Allemands (les Français) à aimer la France (l'Allemagne) plutôt que de comprendre leur culture, leur système politique, leurs différences, etc. Bien qu'on ne dispose pas d'étude sociologique à ce propos, des spécialistes des relations franco-allemandes

---

<sup>2016</sup> Ibid., p6.

<sup>2017</sup> MIALL, RAMSBOTHAM et WOODHOUSE (1999) *Contemporary Conflict Resolution : the Prevention, Management and Transformation of Deadly Conflicts*. Oxford : Polity Press, WALLENSTEIN (2002) *Understanding Conflict Resolution*. London : Sage publications.

<sup>2018</sup> Pour cette raison, U. Lappenküpfer qualifie de « démagogiques » ces discours. LAPPENKÜPER (2001) *Die deutsch-französischen Beziehungen* Op. Cit.

<sup>2019</sup> Télégramme de l'ambassade de France à Bonn au MAE, 22.11.1962. Archives du MAE, 1597

relèvent que le rapport des Français aux Allemands (et réciproquement) est très affectif (en positif ou en négatif) alors que la connaissance du pays voisin reste très superficielle<sup>2020</sup>.

On peut ensuite se demander si un lien ne peut pas être établi entre le caractère simplificateur de cette symbolique et la superficialité du changement d'attitude. Nous l'avons dit, le changement dans la confiance mutuelle des Français et des Allemands est impressionnant au regard de l'histoire. Les enquêtes quantitatives révèlent cependant une forte volatilité de l'opinion publique, notamment du côté français. En 1964, l'Allemagne recueillait 53% de bonnes opinions en France. Le score n'était plus que de 28% quatre ans plus tard suite à la parution de divers articles en France sur la remontée de l'extrême droite outre-Rhin<sup>2021</sup>. En 1993, il était remonté à 43%<sup>2022</sup>. Seules des enquêtes qualitatives<sup>2023</sup> permettraient de mesurer précisément la profondeur du changement. Les observations menées dans le cadre des échanges de jeunes tendraient à confirmer la permanence de préjugés négatifs hérités de l'histoire. Selon cette interprétation, les scores relativement rassurants, malgré la volatilité signalée plus haut, recueillis par les enquêtes quantitatives (les sondages) ne mesureraient que la (bonne) volonté des enquêtés de se mettre en conformité avec les normes sociales sur le rapprochement<sup>2024</sup>. Nous reviendrons dans la conclusion de la thèse sur ce point.

Toutes ces appréciations sur la plus ou moins bonne marche des relations franco-allemandes sont évidemment discutables. Elles permettent cependant d'observer que la symbolique de l'union ou du partenariat spécial franco-allemand inventée au début des années 1960 a bien irrigué l'ensemble des domaines de la coopération entre les deux pays. Nous nous interrogeons dans la dernière section de ce chapitre sur le rôle de l'OFAJ dans la définition de cette symbolique.

---

<sup>2020</sup> CASASUS (2006) *Mieux comprendre l'Allemagne*. Sainte-Croix ; Pontarlier : Presses du Belvédère, FRANÇOIS et SCHULZE (2007) *Mémoires allemandes*. Paris : Gallimard.

<sup>2021</sup> CASASUS (2001) *La nouvelle droite allemande*. Paris : Desjonquères.

<sup>2022</sup> TOURNADRE (1996) « La germanophilie, rattrapée par la queue. » In : *Limes*, pp73-88.

<sup>2023</sup> Les enquêtes qualitatives regroupent un grand nombre de « méthodes des sciences sociales » comme l'observation, l'entretien (semi-directif ou non-directif), l'analyse de discours etc.

<sup>2024</sup> Sur la critique du caractère superficiel des opinions recueillies dans les enquêtes quantitatives, voir : BOURDIEU (1980 (1973)) « L'opinion publique n'existe pas. » *Questions de sociologie*.

## *Le rôle de l'OFAJ dans l'expression de cet imaginaire*

L'OFAJ n'est pas le seul lieu d'expression de cette symbolique de l'union entre les deux pays. Un prix Charlemagne récompense régulièrement les personnalités ou les organismes qui oeuvrent à la réconciliation. Il existe par ailleurs des organisations partenaires comme l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg, le BILD, la GUZ, etc. L'OFAJ est cependant la seule institution publique porteuse de ces valeurs et de ces représentations. Son rôle dans l'expression de cette croyance secondaire du référent des relations franco-allemandes est donc relativement important.

Ce thème de l'union franco-allemande est tout d'abord inscrit dans la « fin de l'histoire » du récit de la réconciliation par la jeunesse porté explicitement par l'OFAJ. On se souvient de ses principaux épisodes :

- nous ne formions qu'une nation sous Charlemagne ;
- les guerres nous ont séparés ;
- la jeunesse promet un retour à l'union primordiale ;
- la fraternisation des deux jeunessees prouve que la ré-conciliation est aujourd'hui réalité (voir Document 2/ en annexe, p623).

Mais l'expression, par l'OFAJ, de ce thème de l'union franco-allemande prit aussi d'autres formes. Nous avons déjà croisé l'une d'elles : l'utopie de la fusion entre les deux pays. R. Picht a relevé l'importance, dans les relations franco-allemandes, de ce « *fantasme d'une fusion bilatérale presque mystique des deux nations* »<sup>2025</sup>. Les rencontres entre la jeunesse française et la jeunesse allemande signifiaient la construction symbolique d'un nouveau demos franco-allemand, préalable à la « fusion entre les deux pays ». Nous avons déjà cité un discours de Joseph Comiti, le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports : « *L'Office est né de la volonté de deux peuples d'oublier les tristes événements du passé. (...) Cette jeunesse veut dépasser d'ailleurs, et nous le sentons, le simple échelon des contacts pour aboutir à la fusion pure et simple des deux pays* »<sup>2026</sup>. Vingt ans plus tard, Joseph Rovin écrivait encore à propos d'une rencontre de jeunes intitulée « deux peuples, un avenir » : « *C'est la fusion de la France et de l'Allemagne que nos dirigeants devraient aujourd'hui proposer à nos deux peuples, si l'on veut que l'Europe existe et puisse rester libre, puissante*

---

<sup>2025</sup> PICTH (1997) « Amitié. » In : PICTH et LEENHARDT, *Au jardin des malentendus*. Op. Cit., pp133-139, p138.

<sup>2026</sup> COMITI (1970) « Les jeunes de France et d'Allemagne veulent aboutir à la fusion des deux pays. » In : *La nouvelle république de Centre-Ouest*, 27.11.70.

et fidèle à ses valeurs au XXI<sup>ème</sup> siècle »<sup>2027</sup>. On pourrait ainsi multiplier les exemples. En 1978, l'OFAJ fit réaliser un court métrage au titre éloquent : « Deux pays, une jeunesse »<sup>2028</sup>.

Pour le reste, le fantasme d'une union à venir entre les deux pays se lit surtout dans les métaphores familiales directement en résonance avec le thème du « couple franco-allemand ». Le thème chrétien de la fraternité ou de la fraternisation se manifeste dans quelques discours : « *La jeunesse française face à la jeunesse allemande : Force les à bâtir une tour et tu en feras des frères* »<sup>2029</sup>. Mais le topique le plus important de l'imaginaire exprimé par l'OFAJ est celui de l'amour entre les jeunes (et à travers eux entre les deux peuples)<sup>2030</sup>. L'iconographie produite par l'Office évoque régulièrement le thème de l'amour entre les jeunes Français et Allemands sur le mode du flirt (voir Document 9/ en annexe, p637) ou du mariage. Cette image transparait notamment dans de nombreux discours. *La Croix du Nord* titrait par exemple en 1966 dans un petit dossier consacré à l'OFAJ : « *Un mariage franco-allemand chaque jour* ». Le journal publiait également ce commentaire du ministre B. Heck : « *Nous ne voulons pas affirmer que ces unions sont dues à l'office franco-allemand pour les jeunes, mais nous sommes sûrs que les 5000 rencontres organisées cet été par l'Office et groupant 270 000 jeunes feront beaucoup pour le rapprochement de nos deux peuples* »<sup>2031</sup>. Cette thématique a parfois donné lieu à des commentaires étonnants, comme celui-ci, de M. Herzog : « *Il y a une complémentarité entre jeunes français et jeunes allemands. Les mariages franco-allemands sont par exemple tous d'excellents mariages. Il se trouve que j'ai épousé une autrichienne* »<sup>2032</sup>.

On pourrait enfin se demander si des correspondances ne peuvent pas être établies entre quelques imaginaires croisés au cours de cette étude : la métaphore du couple franco-allemand, le récit qui fait de Adenauer et de Gaulle les pères fondateurs de l'Office, et le thème de l'amour entre les jeunes. L'union franco-allemande est d'abord exprimée dans l'image du « couple » incarné, notamment, par de Gaulle et Adenauer (voir Document 8/ en

---

<sup>2027</sup> « Deux peuples – un avenir. A l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle, les jeunes Français et les jeunes Allemands ont-ils une vision commune de l'avenir ? », Rencontre organisée par le BILD et la GUZ, 1<sup>er</sup> au 11 septembre 1996, Wasserburg, Lac de Constance.

<sup>2028</sup> Reichenbach, François - *Deux pays, une jeunesse/ Zwei Länder, eine Jugend* - 1978, 43 min.

<sup>2029</sup> MASSU (1970) « La jeunesse française face à la jeunesse allemande. Force les à bâtir une tour et tu en feras des frères. » In : *Le Soir*, 20.11.70.

<sup>2030</sup> Voir à ce propos les actes (à paraître) du colloque « Amours et Désamours entre Européens 'Pour une sociologie politique des sentiments dans l'intégration européenne' », Deuxième colloque international de la Section d'études européennes (SEE) de l'Association française de science politique (Afsp), Grenoble, Institut d'études politiques, 6-7 décembre 2007.

<sup>2031</sup> « Un mariage franco-allemand chaque jour. » (1966), In : *La Croix du Nord*, 5.8.1966.

<sup>2032</sup> HERZOG (1978) « Maurice Herzog, Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports au moment de la création de l'OFAJ. » In : OFAJ, *Quinze ans d'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : 1963-1978*. Op. Cit., pp21-31, p31.

annexe p636). Le récit des origines de l'Office décrit cette institution comme l'enfant légitime de cette union<sup>2033</sup> (voir Document 11/ en annexe, p641). Héritiers de cette histoire, les jeunes de l'OFAJ sont à leur tour invités à reproduire –parfois moins métaphoriquement - ce thème de l'union... (voir Document 9/ en annexe, p637).

Le rayonnement de la symbolique produite par l'OFAJ dans tous les domaines de la relation franco-allemande incite à s'interroger sur ses effets sur la question que l'Office était censé prendre en charge à travers son programme d'action concret : le changement des mentalités héritées de la guerre. L'OFAJ n'aurait-il pas paradoxalement davantage pesé sur l'évolution des représentations à travers la symbolique qu'il institutionnalisa et exprima qu'à travers les échanges de jeunes ? On peut citer à cet égard une étude de l'IFOP de 1993 révélant que les Français les plus germanophiles sont ceux qui ont entendu tous les discours sur le rapprochement et l'union franco-allemand(e) mais n'ont pas participé aux échanges culturels subventionnés par cet organisme. Ce point fut exprimé par Luc Rosenzweig dans *Le Monde* au lendemain de la parution de cette enquête : « *Il est intéressant de constater qu'en France la tranche d'âge la plus germanophile est celle des plus de 65 ans. 58% de ces gens qui ont été les témoins ou les acteurs de la seconde guerre mondiale ont une bonne opinion de l'Allemagne. En revanche, les jeunes de 15 à 24 ans ne sont que 36 % à partager cette idée* »<sup>2034</sup>.

Si cette interprétation est vraie, la prophétie de Bruno Heck, le ministre allemand de la jeunesse au moment de la création de l'OFAJ, se serait réalisée : l'OFAJ serait parvenu à un « *rayonnement sur l'ensemble du peuple* »<sup>2035</sup>. Il s'apparenterait en quelque sorte à une prophétie autoréalisatrice. Il aurait construit une réalité dans l'ordre du discours qui aurait fini par prendre racine, au moins de manière superficielle, dans les représentations. Klaus Eder, chercheur à l'OFAJ, a exprimé une idée voisine dans un article où il prend ses distances par rapport aux discours issus de l'expertise interne (voir pp472-497) sur le « non-sens » du paradigme fondateur de l'OFAJ. Une telle institution aurait un sens si l'on admet que la réalité, y compris le changement des mentalités, se construit au niveau symbolique. Selon

---

<sup>2033</sup> Rappelons que ce mythe d'un « OFAJ enfant de Adenauer et de Gaulle » est un mythe puissant en interne. Nous avons cité plus haut ce témoignage d'un agent de l'OFAJ indigné par le fait qu'Adenauer n'ait pas rendu plus souvent visite à l'Office (voir p497).

<sup>2034</sup> ROSENZWEIG (1993) « Espace Européen. Trente ans de coopération franco-allemande. Un mariage de raison plutôt qu'une folle passion. C'est ce qui ressort d'un sondage de l'IFOP pour le magazine Transit « (ARTE), la SEPT et « le Monde « . » In : *Le Monde*, 23.01.93.

<sup>2035</sup> HECK et LINNERZ (1963) « Entretien. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Septembre-octobre 1963, 5, pp38-44.

cette interprétation, l'OFAJ s'apparenterait à une politique de construction de stéréotypes positifs sur l'autre pays et devrait s'assumer comme telle :

« *La compréhension interculturelle est une mise en scène de la compréhension, et le critère qui permet de savoir s'il y a compréhension réussie n'est pas la compréhension, mais une mise en scène qui fasse en sorte de réussir, afin que tous s'en tiennent au théâtre. (...). Le sens de tout cela ? Rien de plus - et rien de moins - que d'éviter la guerre. (...) Il nous faut supporter ce paradoxe, travailler sur la compréhension sans comprendre, mener des dialogues de sourds tout en sachant qu'il n'y a pas d'alternative à la compréhension et au dialogue* »<sup>2036</sup>.

On s'éloigne alors sans doute de notre postulat d'après lequel ce sont les acteurs, et non pas l'analyste, qui définissent le sens de cette action publique. Ces regards normatifs sur l'OFAJ nous éclairent toutefois sur un point important pour notre propos : en tant que politique symbolique, cette institution joua (et joue encore) un rôle important dans la définition du référent des relations franco-allemandes.

## Conclusion

Nous avons cherché dans les pages qui précèdent à comprendre comment l'OFAJ géra l'héritage du construit politique et volontariste des années 1960 : le projet de socialiser toute une nouvelle génération d'êtres humains à la cause de l'amitié franco-allemande. Il est apparu que les acteurs chargés de l'exécution du « programme d'action concret » abandonnèrent progressivement cet objectif et la feuille de route qui l'accompagnait. Simultanément, les chefs d'Etat et de gouvernement instituèrent l'OFAJ en symbole du rapprochement entre les deux pays. La « meta-policy »<sup>2037</sup> de l'OFAJ se fragmenta par conséquent au cours de ces décennies. Les acteurs politiques et ceux du sous-système cessèrent de parler du même Office franco-allemand pour la jeunesse. Pour les premiers, l'OFAJ devait encore et toujours permettre, au moins métaphoriquement, la « *fusion des deux pays* »<sup>2038</sup>. Les professionnels des échanges franco-allemands de jeunes abandonnèrent pour leur part progressivement cette

---

<sup>2036</sup> EDER (1999) « La multiculturalité comme dilemme. » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Op. Cit., pp221-230, p229.

<sup>2037</sup> Sur cette notion empruntée à Majone, voir nos explications p20.

<sup>2038</sup> COMITI (1970) « Les jeunes de France et d'Allemagne veulent aboutir à la fusion des deux pays. » In : *La nouvelle république de Centre-Ouest*, 27.11.70.

représentation enchantée du sens de l'Office. Ils estimaient plus réaliste de chercher à « développer les *IGNORANCES ATTENTIVES* dont nous avons besoin pour commencer à soupçonner et, peut-être, à reconnaître, les limites de nos pratiques, de nos perceptions et de nos théories actuelles »<sup>2039</sup>. L'OFAJ trouva sa voie entre cette représentation externe, liturgique et idéaliste de sa place dans la société et une pratique quotidienne des échanges bien éloignée de ce grand récit.

La cohabitation de ces deux référents doit-elle nous surprendre ? On sait que les construits sociaux de l'action publique ne sont pas des consensus universels. En ce sens, la fragmentation de l'accord exceptionnel construit et imposé par la puissance publique au cours des années 1960 s'apparenterait presque à un « retour à la normale ». Les présidents de la république et les professionnels des échanges n'entrent pas tous les jours en contact. Ils n'avaient pas de raison particulière d'engager un débat sur les fins dernières ou la « faisabilité » du projet. Nous faisons l'hypothèse en introduction que les acteurs construisent leurs ententes par le discours. Opérant à des niveaux différents, ils n'eurent même pas besoin de le faire. Le principal enseignement de cet épisode réside plutôt dans le fait que l'OFAJ n'a pas subi ce que Pierre Muller a appelé une « *politique d'adaptation* »<sup>2040</sup>, c'est-à-dire une clarification par des « médiateurs »<sup>2041</sup> de ses missions par rapport aux nouveaux enjeux ou aux nouveaux référentiels globaux. Si les chefs d'Etat et de gouvernement sont effectivement bien loin de l'OFAJ, on aurait en revanche pu s'attendre à voir des fonctionnaires des administrations centrales prendre en charge, comme ils l'ont fait pour d'autres politiques publiques, le rapport global/sectoriel.

Cette absence durable (pendant deux ou trois décennies) de toute politique d'adaptation peut semble-t-il être mise en relation avec l'importance symbolique de l'OFAJ. La mémoire interne de l'organisation exprime une opposition entre des chefs d'Etat ou de gouvernement visionnaires et attachés à la mission profonde de l'Office et des « *ronds de cuir* »<sup>2042</sup> perpétuellement tentés de remettre en cause son utilité. Les récits des acteurs suggèrent que quelques fonctionnaires ou médiateurs ont bien tenté de poser la question du sens de l'Office dans l'après réconciliation. Mais d'après un ancien secrétaire général de l'OFAJ, les tentatives de remise en cause de la légitimité de l'OFAJ dans son fonctionnement de l'époque n'ont jamais pu aboutir car cet organisme « *a toujours eu une telle signification*

---

<sup>2039</sup> BRASS (1984) *De la formation aux ignorances attentives*. Op. Cit.

<sup>2040</sup> MULLER (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189, p181.

<sup>2041</sup> Sur cette notion empruntée à B. Jobert et Pierre Muller, voir nos remarques pp34-38.

<sup>2042</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 20 juin 2006.

*politique, que notre Chancellerie s'y est toujours intéressée, tout comme en France. Ce n'est pas seulement une affaire qui concerne Raffarin*<sup>2043</sup>, *cela remonte jusqu'à Chirac* »<sup>2044</sup>. Cette appréciation est corroborée par un témoin entré à l'OFAJ le jour de sa création : « *Je n'ai jamais vu de conflit tellement grave que l'existence de l'OFAJ était en question. (...) A l'époque, ces questions se réglaient au niveau des chefs d'Etat. Donc aucun risque* »<sup>2045</sup>. Nous montrons dans le prochain chapitre que la crise actuelle peut s'interpréter, à l'aune de cette grille de lecture, comme un rattrapage du sous-système par la structure.

---

<sup>2043</sup> Premier ministre au moment de l'entretien.

<sup>2044</sup> « *Es hat immer eine solche politische Bedeutung gehabt, dass unser Kanzleramt sich immer daran interessiert hat, genau wie in Frankreich. Das ist nicht nur eine Sache von Raffarin, sondern es geht bis zum Chirac* ». Entretien avec Gert Hammer, ancien secrétaire général de l'OFAJ, (1989-1993), Bonn, le 25 juin 2006.

<sup>2045</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 20 juin 2006

## Chapitre 6/ La crise des dernières années comme médiation inaboutie d'un référentiel de marché

L'Office franco-allemand pour la jeunesse traverse une crise depuis les années 2000. Nous reviendrons plus loin sur cette qualification. Observons simplement dès à présent que cette action publique est en mutation et que celle-ci s'effectue dans la douleur. Les conflits entre le personnel et les directions successives ont atteint un niveau impressionnant (voir Document 14/ en annexe, p646). Un rapport d'évaluation parlementaire a été rendu public en 2004 dénonçant des « *dysfonctionnements internes préoccupants et des choix stratégiques aventureux, susceptibles de déboucher sur la remise en cause de son existence même* »<sup>2046</sup>. Ce rapport a débouché, un an plus tard, sur une réforme de l'Accord mettant fin au système de la cogestion. Ces changements sont ressentis de manière très vive par le personnel, les partenaires de l'OFAJ et ses anciens compagnons de route. Dans divers articles, A. Grosser a par exemple diagnostiqué la « mort » de l'Office : « *Le 26 avril 2005, Jacques Chirac et Gerhard Schröder ont détruit la création majeure du général de Gaulle et du chancelier Adenauer* »<sup>2047</sup>. Nous cherchons dans ce chapitre à comprendre la signification de cette situation : quels changements traduit-elle ? Assiste-t-on, comme l'affirme A. Grosser, à la fin de l'OFAJ ?

Les sociologues des organisations ont depuis longtemps attiré l'attention sur le caractère violent (du point de vue des acteurs) des mutations. Pour M. Crozier et E. Friedberg, « *tout apprentissage requiert rupture, tout changement véritable signifie crise pour ceux qui le vivent. Aucun apprentissage ne peut s'effectuer dans le cadre d'une évolution graduelle harmonieuse* »<sup>2048</sup>. Si des politistes ont fait des constats similaires, nous insisterons dans l'analyse sur l'importance du « phénomène organisationnel » dans cette histoire. Zan et Ferrante lient le caractère douloureux du changement au phénomène

---

<sup>2046</sup> Le rapport est en ligne sur le site de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr/europe/OFAJ.asp>

<sup>2047</sup> GROSSER (2005) « La chute annoncée d'un Office indépendant. » In : *La Croix*, 12.05.2005.

<sup>2048</sup> CROZIER et FRIEDBERG (1992 (1977)) *L'acteur et le système*. Op. Cit., p346.

d'institutionnalisation<sup>2049</sup>. L'institutionnalisation favoriserait l'autonomisation du sous-système social jusqu'au moment où celui-ci serait « rattrapé par la structure » :

*« Tandis que l'organisation œuvre à sa propre stabilité, la société, quant à elle, continue de changer (...). Or le 'système d'ordre local' qu'est l'organisation, pour employer la terminologie de Friedberg (...) s'avère incapable et/ou peu désireux de prendre en compte cette évolution, et ce, en raison même de sa double nature. (...) Mais voici que survient à l'improviste un élément critique quelconque qui révèle soudain la force, les contradictions, l'élan que le changement social, culturel technologique avaient propagés de façon souterraine autour de l'institution : le système des cohésions se désagrège, le système d'ordre local/système d'idées n'est plus à même de comprendre ni d'interpréter faits et valeurs, l'institution fond comme neige au soleil »<sup>2050</sup>.*

L'explication est a priori féconde pour notre propos. L'hypothèse centrale sur la crise actuelle est que les acteurs ne parviennent pas à s'entendre sur les finalités et la raison d'être de l'OFAJ car deux grandes représentations de la place de cet organisme dans la société s'opposent : une première, plutôt politique et héritée de l'histoire de l'OFAJ, qui voit dans l'Office un instrument d'éducation à la citoyenneté (nationale, binationale, européenne ou mondiale), et une seconde, plutôt économique, que les analystes des politiques publiques sont habitués à qualifier de « référentiel de marché »<sup>2051</sup>. Nous tenterons d'illustrer, à l'intérieur de ce schéma explicatif relativement prévisible, un petit paradoxe : les acteurs semblent aujourd'hui se disputer sur des questions qui n'ont pas grand-chose à voir avec l'orientation concrète de cette action publique. Ils sont engagés dans ce que Luc Boltanski et Laurent Thévenot ont appelé une « épreuve de justification »<sup>2052</sup>, une explication improbable sur les fins dernières, une « guerre des dieux »<sup>2053</sup> en somme, alors que l'accord n'a probablement jamais été aussi grand sur le sens immédiat de l'action à mener.

Pour mettre en place ce diagnostic, nous observons tout d'abord les formes prises par la crise actuelle. Il apparaîtra que la situation présente tous les symptômes d'une « crise d'identité », c'est-à-dire d'un conflit engageant non seulement des logiques de pouvoir mais également la représentation que les acteurs se font de la place de l'organisme dans la société (A/). La deuxième section du chapitre explore l'hypothèse intermédiaire de l'autonomisation du sous-système institué par l'OFAJ (B/). Nous établissons le constat final d'un conflit de type cognitif, normatif et axiologique dans la dernière section (C/).

---

<sup>2049</sup> Sur le sens de cette notion chez Zan et Ferrante, voir pp504-507.

<sup>2050</sup> FERRANTE et ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Op. Cit., p286.

<sup>2051</sup> MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207.

<sup>2052</sup> Sur cette notion, voir note 391.

<sup>2053</sup> Sur cette notion empruntée à Weber voir note 5. Voir également : MESURE et RENAUT (1996) *La guerre des dieux : essai sur la querelle des valeurs*. Paris : Grasset.

## A/ La crise d'identité de l'OFAJ

On doit au sociologue Philippe Bernoux une distinction utile entre les situations de conflits et de crise dans les organisations<sup>2054</sup>. Les situations de conflits sont le quotidien des entreprises et des administrations : elles se matérialisent par des structures de jeu où les acteurs sont d'accord sur leurs désaccords. Ces conflits portent le plus souvent sur des questions de pouvoir. Il est en général possible d'en sortir, que ce soit grâce à l'arbitrage d'un supérieur hiérarchique ou suite à l'intervention d'un tiers (éventuellement le sociologue<sup>2055</sup>). L'auteur propose de parler de « crise » quand se superpose aux conflits de pouvoir un sentiment de remise en cause identitaire. Ces situations, moins courantes, sont problématiques car les sujets (individuels) refusent de transiger quand il est question de leur identité ou de leurs valeurs profondes. Ces situations se caractériseraient, d'après P. Bernoux, par de nombreux symptômes affectifs tels que des souffrances collectives, des manifestations psychosomatiques, etc. Nous donnons dans cette section la parole aux acteurs du sous-système, c'est-à-dire aux agents de l'OFAJ et à ceux qui s'identifient à cet organisme. Il ressort de leurs récits que la mutation traversée par cet organisme est effectivement vécue de manière violente et identitaire. Cette dernière dimension (les remises en causes identitaires) est importante pour comprendre le petit paradoxe exposé à la fin de ce chapitre : les acteurs sont engagés dans un conflit idéologique profond alors que l'accord n'a probablement jamais été aussi grand sur le sens immédiat de l'action à mener. Nous introduisons le vécu des acteurs de manière chronologique en exposant les trois phases successives de la crise :

- la multiplication, au début des années 2000, des conflits internes (1/),
- la polémique autour du siège de l'organisation (2/),
- la publication en 2004 d'un rapport parlementaire épinglant les dysfonctionnements de l'OFAJ (3/).

---

<sup>2054</sup> BERNOUX (1985) *La sociologie des organisations*. Paris : Seuil, BERNOUX (2004) *Sociologie des entreprises*. Op. Cit.

<sup>2055</sup> Dans *Le phénomène bureaucratique*, Michel Crozier observait par exemple que le nœud d'un certain nombre de dysfonctionnements dans les administrations ou les entreprises françaises avait directement pour origine les stratégies de pouvoir des uns et des autres. Les employés ou fonctionnaires se protégeaient contre des règles trop impersonnelles en les contournant. La direction réagissait en édictant de nouvelles règles. D'où la multiplication des « cercles vicieux » bureaucratiques. CROZIER (1963) *Le phénomène bureaucratique*. Op. Cit. Sur ces cercles vicieux, voir également : GOULDNER (1964) *Patterns of Industrial Bureaucracy : A Case of Study of Modern Factory Administration*. New York : The Free Press.

Nous soulignons à chaque fois qu'ils vivent ces mutations comme des remises en cause de la représentation qu'ils se font du sens de cette action publique.

## 1/ La multiplication des conflits internes et « interculturels »

Le premier temps de la crise traversée par l'OFAJ n'a pas été rendu public. Nous l'avons observé et relaté dans le mémoire de DEA présenté en 2002 : au début des années 2000, les conflits internes, en nombre anormalement importants, affectaient la représentation que les acteurs se faisaient du bon fonctionnement de leur organisation<sup>2056</sup>. Deux remises en cause identitaires sont apparues particulièrement saillantes depuis : la multiplication des conflits entre le personnel et la direction et entre collègues Français et Allemands.

Comme le souligne P. Bernoux, les conflits forment le quotidien de la vie des organisations<sup>2057</sup>. On peut toutefois penser qu'il existe un certain seuil à partir duquel ils ne peuvent plus être considérés comme normaux, au sens durkheimien du terme<sup>2058</sup>. Lors des quatre mois d'observation participante que nous avons effectués dans les bureaux berlinois de l'Office en 2002, la plupart des agents attribuaient les tensions internes et la mauvaise ambiance au « style autoritaire » et au « manque de compétence » de la secrétaire générale de l'époque. Quatre ans et un mandat de secrétaires généraux plus tard, il apparaissait évident que le problème était plus profond que la personnalité de tel(le) ou tel(le). L'employée d'une association partenaire de l'OFAJ nous avoua avec humour, quelques mois après l'arrivée de la nouvelle direction en 2004, que « *les employés de l'OFAJ disaient 'plus qu'un an'. Maintenant ils disent 'plus que 4 ans' [4 ans est la durée d'un mandat] »*<sup>2059</sup>.

Les indices d'une ambiance de travail peu sereine étaient légion lors de notre passage à l'Office. Au détour d'un couloir, nous avons par exemple relevé une pancarte où la secrétaire générale annonçait son refus d'entériner l'élection d'un agent au comité du personnel. Sous cette pancarte avait été collée l'inscription suivante :

---

<sup>2056</sup> DELORI (2002) *L' OFAJ et la mémoire des relations franco-allemandes*. Op. Cit.

<sup>2057</sup> BERNOUX (2004) *Sociologie des entreprises*. Op. Cit.

<sup>2058</sup> Durkheim considère comme normal les comportements moyens. Un taux de suicide est par exemple normal s'il se situe dans la moyenne. DURKHEIM (2004) *Le Suicide*. Paris : PUF.

<sup>2059</sup> Jouffre, Entretien avec une permanente pédagogique, Paris, le 29 septembre 2004.

« La remise en cause par Mme la S.G du vote démocratique du personnel est aussi inconcevable que révélatrice de sa conception du droit et de la démocratie. [La lettre de la secrétaire générale] n'est qu'une tentative aussi grossière qu'inadmissible d'intimidation du personnel dans son ensemble [qui] ne fait que s'inscrire dans une série déjà trop longue d'intimidations individuelles et collectives. [Signé] Un groupe de collègues contraints, à leur grand regret, de ne pouvoir apposer leur signature en raison des menaces proférées par Mme la S.G. ».

Une section syndicale fut créée en 2005 (voir Document 14/ en annexe, p646). A la suite d'une note de la (nouvelle) direction interdisant aux agents de l'OFAJ de communiquer avec l'extérieur sans autorisation préalable, la section syndicale (CFDT) de l'Office réagit en ces termes :

« C'est de l'instauration d'une censure absolue et d'une intimidation permanente que semblent rêver les secrétaires généraux, au mépris des droits de l'homme et du citoyen les plus fondamentaux, à commencer par la liberté d'expression et les libertés syndicales telles qu'elles sont définies et pratiquées au niveau allemand, français et européen, voire même mondial (...) NOUS SOMMES DÉCIDÉS À NOUS OPPOSER PAR TOUS LES MOYENS À LA TRANSFORMATION DE L'OFAJ EN ZONE DE NON-DROIT. Nous sommons les secrétaires généraux d'annuler purement et simplement la conclusion de leur note et d'en informer l'ensemble du personnel »<sup>2060</sup>.

Si ces modes d'action – procès aux Prud'hommes, grèves, création d'une section syndicale - relèvent du répertoire<sup>2061</sup> traditionnel de l'action collective dans n'importe quelle entreprise, ils contrastent nettement avec la représentation que les agents se font du fonctionnement normal de leur organisation. Du fait de son statut d'organisation internationale, l'OFAJ dispose de son propre statut du personnel et de ses propres traditions. Le statut du personnel (en cours de révision au moment où nous écrivons ces lignes) s'inspirait très largement du droit allemand. Il prescrivait notamment la création d'un « comité du personnel » pour la résolution des conflits. Ce comité joua effectivement un rôle pacificateur à la manière d'un « Betriebsrat » à l'allemande où l'on s'occupe beaucoup plus de 'Mitbestimmung' ou de cogestion »<sup>2062</sup>. Ce décalage entre l'idée que les agents se font du fonctionnement normal de l'organisme et la multiplication récente des litiges explique probablement le ressenti affectif très fort de nombreuses personnes. On serait entré dans un processus « d'autodestruction »<sup>2063</sup>. Informé de la tournure des événements, cet ancien cadre regrette : « Je n'aurais pas aimé revenir à l'OFAJ. De mon temps, au commencement de l'histoire de l'OFAJ, c'était vraiment bien, intéressant... Et nous étions tous enthousiastes.

---

<sup>2060</sup> Réponse section CFDT, voir Document 14/ en annexe, p646.

<sup>2061</sup> Sur cette notion empruntée à C. Tilly, voir nos remarques note 654.

<sup>2062</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 5 mai 2005.

<sup>2063</sup> Idem.

(...) *Ce n'est plus l'Office franco-allemand que j'ai connu* »<sup>2064</sup>. Le vécu est sensiblement le même dans l'environnement<sup>2065</sup> immédiat de l'Office, en particulier du côté des associations partenaires : « *La situation s'est totalement dégradée, au niveau relationnel entre l'OFAJ et nous, quand je dis l'OFAJ, c'est les dirigeants de l'OFAJ et nous. (...) Là, il y a eu des dégâts, des dégâts considérables* »<sup>2066</sup>.

Ce sentiment de remise en cause identitaire ne se déploie pas simplement sur le mode de l'écart entre la représentation d'un passé harmonieux et un présent peu reluisant. On le retrouve également dans une dimension particulièrement désagréable de la crise : la multiplication des conflits entre Français et Allemands dans une institution censée promouvoir le dialogue et la compréhension entre les deux peuples.

La question du poids des cultures domestiques dans le fonctionnement des organisations internationales n'a dans un premier temps guère mobilisé les sociologues des organisations. Erhard Friedberg dénie par exemple tout poids à la variable « culture nationale » dans le fonctionnement des champs organisés : « *la connaissance d'une culture nationale ne permet pas de prédire des comportements* »<sup>2067</sup>. La question a toutefois intéressé quelques chercheurs suite à la multiplication des organismes internationaux en tous genres et à l'apparition de « problèmes » ressentis par les acteurs sur le mode « interculturel »<sup>2068</sup>.

Des normes très puissantes prescrivent le dialogue entre les deux cultures à l'OFAJ. Les textes fondateurs de l'Office prévoient la représentation des deux nationalités à tous les niveaux : le Conseil d'administration est composé à parts égales de représentants des deux nationalités. Le Secrétariat général est bicéphale (un Français et un Allemand). Les agents sont également recrutés de manière équilibrée dans les deux pays. Les documents produits par l'Office paraissent dans les deux langues. La biculturalité de l'OFAJ est enfin constamment

---

<sup>2064</sup> « *Ich hätte in das Jugendwerk nicht gern zurückkehren mögen. Zu meiner Zeit, zu der wirklich Anfängerzeit war es wirklich interessant, und schön, gut. Und wir waren alle begeistert. Was ist jetzt, ist nicht das Jugendwerk, das ich kannte* ». Entretien avec un ancien Haut-fonctionnaire du ministère fédéral des finances, ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 19 juin 2006

<sup>2065</sup> Sur la notion d'environnement organisationnel, voir note 1504.

<sup>2066</sup> Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 28 septembre 2004

<sup>2067</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p27.

<sup>2068</sup> En ce qui concerne la science politique, on mentionnera les travaux de Marc Abelès et Irène Bellier : BELLIER (1995) « Une culture de la Commission européenne ? » In : MÉNY, MULLER et QUERMONNE, *Politiques publiques en Europe*. pp49-60, ABÉLÈS et BELLIER (1996) « La Commission européenne : du compromis culturel à la culture politique du compromis. » In : *RFSP*, 46 (3), pp431-456. Dans le champ de la pensée organisationnelle : IRIBARNE (2002) « Interculturel et communication dans les organisations. » In : *Communication et organisation*, 22.

mise en scène, ce qui laisse parfois place à des initiatives loufoques comme lorsqu'un secrétaire général français décide de tenir un discours dans la langue de Goethe en France, obligeant l'assistance à avoir recours à une traduction simultanée<sup>2069</sup>. Frank Baasner, directeur de l'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg et administrateur de l'OFAJ s'amuse de cette obsession de l'équilibre : « *Quand on voit que Schröder peut se faire représenter par Chirac à Bruxelles, pourquoi pas un secrétaire général de l'OFAJ? (...) Pour moi, ce serait la première solution, que de dire : 'je prends un hollandais, il est bon gestionnaire ; il va me gérer l'OFAJ... (...) On pourrait même oser davantage. Un Anglais ce serait parfait ! Un Anglais secrétaire général de l'OFAJ ! [rires]* »<sup>2070</sup>.

A l'OFAJ, la présence simultanée de Français et d'Allemands dans un même lieu n'a probablement jamais été aussi évidente que ce que son idéal de biculturalité pourrait laisser entendre. Comme le souligne un agent aujourd'hui à la retraite, l'OFAJ était le « *premier organisme qui voulait travailler totalement dans la biculturalité dans l'occupation des emplois, et tout cela avec des gens qui n'étaient pas préparés à cela* »<sup>2071</sup>. Certains se souviennent de discussions musclées sur la question de la place respective des deux cultures dans les années 1970-1980. Au début des années 1970, un débat interne a par exemple émergé sur la prétendue « *germanisation de l'OFAJ* ». Un certain nombre d'agents français travaillant au siège allemand de Bonn se sont en effet plaints de la faible place laissée à la culture française dans le fonctionnement de l'Office. Le secrétaire général adjoint de l'époque attribue ce débat à l'arrivée massive de collègues français au siège de Bonn en 1973 : « *ça c'est vrai. (...) Peut-être les trois premières années, et ça montre comment c'était difficile de mettre ensemble et de créer une équipe binationale. Les Français, qui travaillaient avec les Allemands, se trouvaient en Allemagne. (...) Il y avait un temps d'apprentissage nécessaire* »<sup>2072</sup>. Les phénomènes de crispations sur les cultures nationales ne sont donc peut-être pas entièrement nouveaux.

Ils n'en sont pas moins spectaculaires. Un débat a resurgi ces dernières années sur l'existence d'un déséquilibre entre les deux nationalités dans la répartition des postes de pouvoir : « *Alors là, on est dans un déséquilibre total et complet. Déséquilibre qui a visiblement été voulu. Des avertissements n'ont pas cessé d'être donnés depuis quatre ans.*

---

<sup>2069</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 5 mai 2005

<sup>2070</sup> Entretien avec Frank Baasner, ancien administrateur de l'OFAJ, Ludwigsburg, le 17 octobre 2004

<sup>2071</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 18 août 2005

<sup>2072</sup> Entretien avec Wolfgang Linckelmann, ancien secrétaire général adjoint de l'OFAJ, (1974-1978), ancien sous-directeur jeunesse au ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Bonn, le 13 octobre 2004

*C'est clair que tous les postes de responsabilité ou d'influence réelle ont échu à des Allemands »*<sup>2073</sup>. Ce débat a dépassé les strictes frontières de l'organisation formelle au point qu'un fonctionnaire du Quai d'Orsay pouvait évoquer le problème en ces termes : « *Clairement, les chefs de bureau, les gens qui décident, ils sont allemands et ils le sont depuis plusieurs années. Et ça c'est très choquant. Alors bien sûr l'affichage il est paritaire... mais enfin au niveau de la structure de décision (...) il ne faut pas être innocent ; il y a des bureaux qui pèsent plus que d'autres »*<sup>2074</sup>.

Comme pour les conflits avec la direction, on observe que ces difficultés sont vécues de manière douloureuses, comme une anomalie par rapport à l'idée que les agents se font du fonctionnement normal de leur organisation : « *Dans un bureau censé faire de la pédagogie interculturelle, j'étais le seul Français, avec quatre Allemands et demi. Enfin je dis 'et demi' parce qu'il y avait un mi-temps et que le 'et-demi' ne parlait pas un mot de français et qu'on ne parlait qu'allemand, allemand, allemand. Je n'ai pas un seul collègue dans ce bureau qui m'ait jamais dit 'bonjour' en français »*<sup>2075</sup>. Cette question de l'équilibre entre les deux nationalités est même devenu un enjeu stratégique en interne. La secrétaire générale allemande, à laquelle beaucoup reprochaient de n'avoir nommé que des Allemands aux postes de responsabilité, a refusé d'entériner une élection de ses opposants au « comité du personnel » au motif qu'elle instaurait un déséquilibre entre Français et Allemands dans cette instance...

On constate donc, premier symptôme du caractère critique des évolutions en cours, que les conflits internes sont légion à l'OFAJ depuis quelques années et qu'ils sont d'autant plus mal vécus par les acteurs qu'ils interrogent l'idée qu'ils se font du fonctionnement normal de leur organisation.

---

<sup>2073</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 5 mai 2005

<sup>2074</sup> Entretien avec un fonctionnaire de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay, Paris, le 21 janvier 2005

<sup>2075</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 5 mai 2005.

## 2/ La polémique identitaire autour du siège de l'organisation

Le deuxième symptôme et moment de la crise traversée par l'OFAJ est un dysfonctionnement interne. L'Accord portant création de l'OFAJ (version 1983<sup>2076</sup>) prévoit que son organe de direction, le Conseil d'administration, se réunit au minimum deux fois par an. Entre 1999 et 2005, les ministères de tutelle ont éprouvé les pires difficultés pour organiser les séances de cette institution. Le Conseil d'administration ne fut par exemple pas convoqué pendant deux ans entre 2001 et 2003. Plus récemment, la réunion du Conseil fut retardée d'un an par l'adoption du nouvel Accord (initialement prévue pour 2004, finalement actée en avril 2005). Ce dysfonctionnement a pour origine une mésentente entre les deux gouvernements sur la question du siège. Nous montrons, comme dans la section précédente, que ce problème apparemment bénin prit une ampleur « irrationnelle » (au sens de E. Friedberg<sup>2077</sup>) du fait des enjeux identitaires qu'il souleva.

La question du siège a toujours occupé une grande place à l'Office<sup>2078</sup>. En théorie l'OFAJ est une institution intégrée. On se souvient cependant que les administrations nationales ont toujours tenu à pouvoir exercer un certain contrôle sur l'Office en conservant ses locaux à proximité. Selon le principe de l'alternance choisi au départ, c'est depuis 1998 au tour du gouvernement français d'accueillir le siège de l'OFAJ. Les locaux de l'ancien bureau parisien de l'Office étant trop petits pour l'accueillir, la ministre de la jeunesse et des sports de l'époque, Marie-Georges Buffet, décida de transférer le siège de l'Office à Montreuil, dans la proche banlieue parisienne. Le député-maire apparenté communiste de la ville proposait de mettre à la disposition de l'OFAJ 1200 m<sup>2</sup> de bureaux dans une infrastructure plus large consacrée à la jeunesse. Le projet immobilier ayant pris du retard, l'Office s'est installé provisoirement dans les locaux de l'ancien bureau parisien, près du stade Charléty.

Pour des raisons diverses, de nombreux acteurs se sont immédiatement opposés à ce transfert de siège. Le personnel de l'Office n'était guère partisan d'une délocalisation en

---

<sup>2076</sup> L'Accord fut révisé en 1973, en 1983 puis en 2005. L'Accord de 1963 prévoyait même 4 sessions annuelles au minimum. Voir Document 6/ en annexe p629.

<sup>2077</sup> E. Friedberg appelle « utilitarisme méthodologique » cette posture consistant à postuler une rationalité purement instrumentale des individus pour mesurer les écarts avec cet idéal-type : « une telle vision de la rationalité permet ainsi de fonder ce qu'on pourrait appeler un rationalisme ou un utilitarisme méthodologique, c'est-à-dire une méthode d'analyse des organisations et de l'action organisée qui, moyennant l'hypothèse d'une rationalité utilitaire ou stratégique des individus, se sert de leurs comportements comme symptômes pour découvrir, avec les écarts par rapport à cette rationalité, les éléments rationnels ou irrationnels (affectifs, idéologiques, culturels etc.) ». FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p64.

<sup>2078</sup> Souvenons-nous par exemple des querelles autour de l'idée d'un siège unique dans une ville frontalière comme Strasbourg, Metz ou Sarrebrück. Voir p383.

banlieue. Certains membres privés du Conseil d'administration estimaient qu'il importait, pour l'image de l'Office, que celui-ci restât dans la capitale. Les ministères allemands qui suivent les activités de l'Office firent enfin valoir qu'ils avaient de leur côté mis à disposition de l'OFAJ de très beaux bureaux en plein cœur de la capitale et que le projet de Montreuil risquait de créer une asymétrie de standing entre les deux parties. S'est rapidement greffé sur cette affaire un différend financier : l'OFAJ s'appêtant à vendre l'immeuble de son ancien siège de Bad Honnef (près de Bonn), le gouvernement français se proposait d'utiliser cet argent pour financer le déménagement. La secrétaire générale de l'époque s'opposa vivement à cet arrangement au nom de l'intérêt financier supérieur de l'Office de telle sorte qu'au final, le gouvernement français et les quelques partisans du déménagement durent faire face à un véritable front du refus. Les opposants au projet mobilisèrent des parlementaires. Des articles parurent dans la presse rendant publiques les divergences entre les gouvernements. Il y eut « *un tel remous autour de Montreuil* »<sup>2079</sup> que Matignon dut intervenir à plusieurs reprises, sous J. P. Raffarin puis D. de Villepin, pour confirmer la position du gouvernement.

L'observateur extérieur est immanquablement surpris par le développement pris par cette affaire. Comment peut-on interpréter cette levée de boucliers ? Le premier argument mis en avant par les opposants d'après lequel l'image de l'Office pâtirait d'une localisation en dehors de la capitale apparaît quelque peu étonnant : comme le souligne une ancienne responsable des questions de jeunesse au Quai d'Orsay, l'OFAJ est une administration de redistribution de ressources et « *on n'a jamais vu des foules qui attendaient dans la rue pour entrer à l'OFAJ* »<sup>2080</sup>. Le différend financier n'apparaît pas non plus être un sujet objectivement majeur. Il ne porte que sur quelques centaines de milliers d'Euros. Il semble du reste s'être greffé dans un deuxième temps sur cette histoire, quand il fallut opposer des arguments à la détermination du gouvernement français. Comment expliquer le décalage entre la nature apparente du problème et la tournure prise par les événements ?

Notre interprétation renvoie au problème de la représentation, par les acteurs, de la place de l'Office dans la société. Pour commencer, la dissonance était vraisemblablement trop grande entre la représentation de l'OFAJ comme « instrument unique en son genre au service de la paix entre les peuples » - une représentation de l'OFAJ très forte en interne comme nous le verrons plus loin (voir pp562-552) - et l'hypothèse de son implantation en banlieue parisienne. La question du manque de standing de cette commune est en effet l'élément qui

---

<sup>2079</sup> Entretien avec un fonctionnaire de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay, Paris, le 21 janvier 2005

<sup>2080</sup> Idem.

revient le plus souvent dans les entretiens menés auprès des (nombreux) opposants au projet. Stéphane Hessel, partisan de ce déménagement, finit par s'en agacer et décida pour cette raison de démissionner de ses fonctions d'administrateur de l'Office : « *Donc j'étais très malheureux et je me suis beaucoup battu au Conseil d'administration contre ceux, tantôt les Allemands, tantôt même les Français, qui disaient : 'Oui mais attention ! Montreuil n'est pas Paris ! Il faut que ce soit Paris et pas autre part* »<sup>2081</sup>.

Cette question de la dissonance entre la représentation de la place de l'OFAJ dans la société et l'hypothèse d'un déménagement du siège à Montreuil s'observe ensuite sur un point plus politique : le problème de l'orientation communiste de la municipalité de Montreuil. Interrogé sur la question d'une opposition idéologique au projet de déménagement, un fonctionnaire du *Auswärtiges Amt* écartait cette interprétation en ironisant sur « l'optimisme » du député maire communiste de Montreuil : « *si M. Brard pense que sa ville va rester communiste pendant longtemps encore, tant mieux pour lui. Nous ne voulons pas lui gâcher son plaisir...* »<sup>2082</sup>. Mais d'autres opposants au projet n'ont jamais fait mystère des raisons de leur hostilité : le fait « *qu'elle [Marie-Georges Buffet] ait été communiste n'a pas facilité les choses* »<sup>2083</sup>. Pour Stéphane Hessel<sup>2084</sup>, beaucoup craignaient « *une politisation, qui n'en aurait pas été une car tout cela se passait dans le consensus* »<sup>2085</sup>. Le député (UMP) Yves Bur, président de la mission parlementaire d'information sur l'OFAJ, évoque lui aussi volontiers des « *résistances idéologiques côté allemand* »<sup>2086</sup>. Il est vrai qu'un quotidien conservateur allemand venait de prendre position contre « *la déportation* » de l'OFAJ chez les « *Cosaques* »<sup>2087</sup>.

L'hypothèse de l'implantation de l'Office dans une banlieue communiste heurtait semble-t-il l'identité « occidentale » de l'OFAJ héritée des années 1960. On se souvient que l'OFAJ fut créé dans un contexte bien particulier : la lutte d'influence entre les deux Allemagnes autour de la jeunesse française. Pendant quelques années, la section allemande de

---

<sup>2081</sup> Entretien avec Stéphane Hessel, Haut-fonctionnaire au ministère de l'Education nationale lors de la création de l'OFAJ, de nouveau administrateur de l'Office entre 1999 et 2005, Paris, le 4 novembre 2005

<sup>2082</sup> Entretien avec un fonctionnaire en charge de l'OFAJ au *Auswärtiges Amt*, Berlin, le 4 juillet 2006

<sup>2083</sup> « *Dass sie Kommunistin war gut vielleicht nicht das einfachste gewesen* ». Entretien avec Erika Dienstl, ancienne administratrice de l'OFAJ, Bonn, le 11 octobre 2004

<sup>2084</sup> « *Montreuil est actuellement pour les parisiens et pour les Français en général, un lieu de vitalité économique et culturelle considérable* ». Entretien avec Stéphane Hessel, Haut-fonctionnaire au ministère de l'Education nationale lors de la création de l'OFAJ, ancien administrateur, Paris, le 4 novembre 2005

<sup>2085</sup> Entretien avec Stéphane Hessel, Haut-fonctionnaire au ministère de l'Education nationale lors de la création de l'OFAJ, ancien administrateur, Paris, le 4 novembre 2005

<sup>2086</sup> Entretien avec Yves Bur, Député, Coprésident de la mission parlementaire sur l'OFAJ, Paris, le 18 juillet 2005

<sup>2087</sup> Entretien avec Jean-Pierre Brard, député, membre de la Commission parlementaire sur l'OFAJ, Paris, le 15 juillet 2005. Nous n'avons pas retrouvé la trace de cet article dans la presse allemande.

l'Office fut associée à une politique, pilotée par le gouvernement fédéral, visant à faire prendre conscience aux jeunes Français des « réalités allemandes de l'époque », à commencer par l'occupation par les soviétiques de la partie orientale de l'Allemagne. Cet enjeu et l'intérêt de l'OFAJ pour ces questions se dissipa à partir du début des années 1970 mais l'identité politique de l'Office se perpétua jusqu'à la crise qui nous intéresse selon un mécanisme<sup>2088</sup> bien connu d'institutionnalisation des idées. Zan et Ferrante en font un critère caractéristique des organisations instituées : elles présentent « *des systèmes normatifs et symboliques de grande persistance* »<sup>2089</sup>.

Cette identité sédimenta surtout sous la forme d'un « non-dit ». Les politiques européennes de jeunesse lancées au cours des années 1970 s'ouvrirent aux jeunes de l'Est. L. Eberhard-Harribey cite à ce propos un responsable d'une grande organisation internationale de jeunesse : « *Nos associations ont toujours eu les yeux rivés vers la Grande Europe ; pour les organisations européennes de jeunesse, à part des organisations spécifiquement concentrées sur le thème de l'Europe communautaire, nos idéaux allaient vers la Grande Europe, et la plupart de nos fédérations européennes dépassaient largement les douze* »<sup>2090</sup>. De cette ouverture à l'Est il ne fut presque<sup>2091</sup> jamais question à l'OFAJ avant la réunification.

Cette identité s'ancra ensuite sous la forme de symboles, de rites, etc. Nous mentionnons ici les deux plus importants. Le premier est un lieu de mémoire au sens topographique<sup>2092</sup> : le siège historique de l'OFAJ près de Bonn. L'OFAJ fut longtemps implanté à Rhöndorf, un agréable petit village de la commune de Bad Honnef situé sur la rive droite du Rhin, au pied des collines qui ont inspiré la mythologie du Drachenfels, à quelques kilomètres de Bonn en direction de Coblenze. Cette petite localité est considérée par beaucoup comme le siège historique de l'OFAJ car elle accueillit celui-ci ou son bureau allemand (quand le siège partait en France) de 1963 à 2000, date du déménagement à Berlin.

---

<sup>2088</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.

<sup>2089</sup> FERRANTE et ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Op. Cit., p109.

<sup>2090</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit., p189.

<sup>2091</sup> En 1978, l'universitaire Michel Cullin regrettait par exemple encore que « *la jeunesse communiste, les jeunes du PSU, du PS et des autres organisations de la gauche française n'ont pas de représentant, il en va de même, en ce qui concerne la RFA, des organisations de jeunesse de gauche, situées à l'extérieur du consensus social-démocrate qui a nom Bundesjugendring (par exemple la SDAJ [Sozialistische Deutsche Arbeiterjugend], le SHB (Sozialdemokratischer Hochschulbund), le VDS [Verband Deutscher Studentenschaften] etc.)* » CULLIN (1978) « Où va l'Office franco-allemand pour la jeunesse ? » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, pp7-11, p10.

<sup>2092</sup> Au sens le plus large du terme. Sur les différents usages de cette notion : NORA (1997) *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard.

Rhöndorf contribua tout au long de l'histoire de l'OFAJ à la constitution d'une « communauté de village » au sens de A. Wildavsky<sup>2093</sup> :

*« Dans cet espèce d'endroit isolé, coupé du monde, où les nouvelles du monde n'arrivaient... cet espèce de cocon, d'endroit merveilleux... car il y a tout à Bad Honnef : pour le touriste cultivé, la vallée du Rhin, le Drachenfels... Les gens, la plupart des collègues vivaient là dans cette espèce de « Gemeinschaft » (communauté), de petit clan, de gens qui se connaissent depuis 25 ans, qui se voient tout le temps. Quand ils ne se voient pas au boulot, ils se rencontrent le soir... »<sup>2094</sup>.*

Or cet espace qui a fortement contribué à la construction de la « culture organisationnelle »<sup>2095</sup> de l'OFAJ n'est pas innocent politiquement. Le siège était tout d'abord situé à proximité du gouvernement de Bonn, lequel constituait une forteresse démocrate-chrétienne lorsque l'Office fut créé<sup>2096</sup>. L'hôtel particulier qui hébergea les locaux de l'OFAJ se trouvait ensuite à quelques pas de la demeure personnelle du chancelier Konrad Adenauer. Si cette proximité géographique est en partie contingente (un hôtel particulier se trouvait à vendre à cet endroit au bon moment), il installait aussi l'OFAJ dans une ambiance, un « village petit bourgeois où la démocratie chrétienne joue un grand rôle »<sup>2097</sup>.

Deuxième élément : la figure d'Adenauer, comme d'ailleurs celle de de Gaulle, ont toujours joué un rôle important à l'OFAJ. La mémoire interne de l'organisation voit dans ces deux personnages les pères fondateurs de l'Office. A une question ouverte sur l'origine de l'institution, les personnes interrogées, qu'elles aient vécu ou non l'événement, opèrent en effet presque inmanquablement une filiation avec les deux leaders politiques. Pour Marie-Thérèse Chéroure par exemple, la création de l'OFAJ, « c'était vraiment cette volonté, de ces deux hommes, de faire en sorte que nos deux nations concluent entre elles des accords irréversibles »<sup>2098</sup>. Il existe par ailleurs à l'Office toute une iconographie participant à la diffusion de cette idée (voir Document 11/ en annexe, p641). Les personnes qui se rendaient au siège de l'OFAJ à Bad Honnef étaient par exemple accueillies par une photographie des

---

<sup>2093</sup> WILDAVSKY (1979) *Speaking Truth to Power. The Art and Craft of Policy Analysis*. Boston : Little Brown.

<sup>2094</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 5 mai 2005

<sup>2095</sup> Sur cette notion, voir note 213, p59.

<sup>2096</sup> Nous avons vu qu'au cours des premières années, le gouvernement allemand pesa très nettement sur la politique de l'OFAJ et sur sa section allemande. L'influence de la démocratie chrétienne se fit d'autant plus sentir que les socialistes ne furent dans un premier temps pas invités, puis refusèrent jusqu'au début des années 1970 de participer aux activités de l'OFAJ. Outre l'orientation prétendument conservatrice de l'OFAJ, la méfiance des socialistes allemands à l'égard de cette agence s'explique par leur opposition à son orientation strictement binationale. Voir pp381-388. La polémique sur le caractère conservateur de l'OFAJ fut réactivée périodiquement.

<sup>2097</sup> Entretien avec Gilbert Casaus, universitaire, ancien administrateur de l'OFAJ, Francfort-sur-l'oder, le 29.6.2002

<sup>2098</sup> Entretien avec Marie Thérèse Chéroure, ancienne administratrice de l'OFAJ, Paris, 15 mars 2004

deux hommes : « Elle se trouvait dans le hall d'entrée et chaque visiteur qui entrait à l'OFAJ la voyait. Dans le même ordre d'idées, il faut savoir qu'à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, le secrétaire général faisait faire des lithographies de de Gaulle et Adenauer. C'était des cadeaux qu'on offrait parfois. C'est aussi très typique »<sup>2099</sup>.

Il ne s'agit évidemment pas de réduire tout l'imbraglio autour de Montreuil à cette seule question de l'identité politique héritée de l'enjeu de la Guerre froide autour de la jeunesse. Mais le vécu des acteurs révèle bien que la mutation traversée par l'OFAJ soulève des enjeux identitaires importants. L'ancien député-maire communiste de cette ville s'en amuse d'ailleurs affirmant que « l'OFAJ à Montreuil, c'est quand même un paradoxe intéressant vis-à-vis de l'histoire »<sup>2100</sup>. Symptôme de la crise, le « psychodrame » autour de Montreuil eut également une conséquence indirecte qui entretint le processus : le lancement d'une mission d'information parlementaire qui rendit publics tous ces dysfonctionnements.

### **3/ La réception « irrationnelle » de la réforme du statut de l'OFAJ**

Pour freiner ou empêcher le transfert de l'Office à Montreuil, un certain nombre d'agents mobilisèrent des parlementaires. Cette stratégie eut un effet latent négatif (de leur point de vue) : il attira l'attention des Parlements français et allemands, lesquels finirent par lancer une mission d'information commune sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse. La publication en 2004 du rapport de cette commission déboucha sur une réforme de l'Accord portant création de l'OFAJ. Nous relevons, encore une fois, le caractère profondément affectif et « irrationnel », au sens d'E. Friedberg<sup>2101</sup>, de la réception en interne de ce changement.

La mission d'information commune de l'Assemblée nationale et du Bundestag, la première du genre, fut lancée en janvier 2003 à l'initiative des bureaux des deux assemblées. Il s'agissait d'une commission de petite taille puisqu'elle regroupa 6 députés français et 6

---

<sup>2099</sup> Entretien avec Gilbert Casaus, universitaire, ancien administrateur de l'OFAJ, Francfort-sur-l'Oder, le 29.6.2002

<sup>2100</sup> Entretien avec Jean-Pierre Brard, député, membre de la Commission parlementaire sur l'OFAJ, Paris, le 15 juillet 2005

<sup>2101</sup> Voir note 2077.

députés allemands. Conformément aux usages dans les deux pays, chaque groupe parlementaire fut représenté, la présidence de la mission revenant au délégué du parti majoritaire : l'UMP en France, la CDU en Allemagne. On notera simplement, en ce qui concerne la composition de la mission, que le groupe communiste désigna Jean-Pierre Brard, le député-maire de Montreuil, la ville au cœur de la polémique concernant le siège de l'OFAJ. S'il s'agissait officiellement d'une mission « d'information », les membres de la commission soulignent toutefois que les auditions de certaines personnes ont parfois conféré à l'exercice les accents d'une « commission d'enquête » qui aurait souvent « désarçonné »<sup>2102</sup> les intéressés.

Au total, les parlementaires se sont réunis onze fois d'octobre 2003 à juin 2004. Ils se retrouvaient à chaque fois pendant deux jours alternativement en France et en Allemagne. Ils entendirent une cinquantaine de personnes travaillant à l'OFAJ et dans son environnement (personnel, fonctionnaires en charge de l'OFAJ dans les ministères, partenaires publics et privés, personnalités qualifiées).

Au final, le rapport remis le 23 juin 2004 aux présidents des deux assemblées épinglait de nombreux « dysfonctionnements ». Outre ceux que nous avons signalés (imbroglio autour du siège, paralysie des organes de direction, etc.), ils critiquaient des initiatives de la direction de l'OFAJ qualifiées « *de choix stratégiques aventureux, susceptibles de déboucher sur la remise en cause de son existence même* ». Le texte s'interrogeait en particulier sur la stratégie de communication lancée en 1999 qui conduisit l'OFAJ à investir des sommes considérables dans l'acquisition d'une montgolfière à son effigie ou d'un char pour le défilé de la Love Parade à Berlin. Le texte avançait ironiquement que « *le lien entre un lancer de Montgolfière et la construction d'une identité franco-allemande commune apparaît des plus ténus* ».

Le rapport épinglait ensuite les frais de fonctionnement de l'institution, estimés à environ 30% du budget total, dont 20,4% de salaires et de primes (voir Document 15/ en annexe, p649). Pour expliquer cette dérive, les députés mettaient en avant le statut du personnel dont l'Office s'est doté : outre la question de la hauteur de la grille des salaires, ce statut aurait ouvert la voie à un système de rémunérations parallèles par l'intermédiaire de primes et de remboursements indus de frais de voyages. Ils constataient également le vieillissement du personnel de l'OFAJ, source d'augmentation des frais de fonctionnement et de rigidités. Afin de ramener les frais de personnel et d'administration à un niveau plus

---

<sup>2102</sup> Entretien avec Yves Bur, Député, Coprésident de la mission parlementaire sur l'OFAJ, Paris, le 18 juillet 2005

acceptable, les parlementaires proposaient un changement de statut et la généralisation des contrats à durée déterminée. Ces critiques suscitèrent évidemment quelques irritations, rationnelles du point de vue de leur intérêt matériel celles-ci, du côté des personnes travaillant à l'OFAJ.

Le rapport critiquait enfin l'existence de conflits d'intérêts au niveau du Conseil d'administration. Nous avons vu que le choix fut fait en 1963 de conférer la majorité des sièges de l'organe directeur de l'Office à des représentants de la « société civile ». Le rapport proposait de mettre fin à cette confusion des genres où des institutions s'appropriant à bénéficier des subventions de l'OFAJ décident en même temps de leur répartition. Il suggérait la création d'un Conseil d'administration plus « politique » où seule la puissance publique serait représentée<sup>2103</sup> et la relégation des partenaires de l'Office dans un Conseil d'orientation consultatif : « *L'actuel Conseil d'administration de l'OFAJ (ex Kuratorium) doit être restructuré et réduit. Les orientations stratégiques de la politique de l'OFAJ doivent être définies par le Conseil d'administration (Verwaltungsrat). La représentation des partenaires de l'OFAJ doit être assurée par un conseil d'orientation (Kuratorium) à créer.* »<sup>2104</sup>

Relayé par la radio<sup>2105</sup> et surtout par la presse écrite<sup>2106</sup>, notamment par *Le Monde*<sup>2107</sup>, *Le Figaro*<sup>2108</sup>, *Le Point*<sup>2109</sup> et la *Süddeutsche Zeitung*<sup>2110</sup>, le rapport égratigna sensiblement l'image d'un Office qui n'avait plus trop fait parler de lui depuis sa création en tant que programme d'action concret. En témoigne cet extrait d'un article du Point : « *L'un des meilleurs symboles de l'entente franco-allemande a pris de mauvaises habitudes. Emoluments princiers, programme inadaptés, personnel hostile à toute idée de mobilité, l'Office franco-*

---

<sup>2103</sup> Le nouveau Conseil d'administration comprend six représentants des ministères, deux des administrations régionales, deux parlementaires. et deux jeunes de 18 à 27 ans

<sup>2104</sup> Il convient de noter que la critique du modèle de la cogestion n'est pas nouvelle. En 1978, l'universitaire Michel Cullin écrivait déjà dans une revue spécialisée : « *Une réforme sérieuse devrait commencer par un changement du pouvoir de décision et d'orientation c'est à dire du Conseil d'administration. Il est, disons le franchement, peu démocratique qu'une grande partie des membres de ce conseil soient à la fois demandeurs et dispensateurs de fonds.* ». CULLIN (1978) « Où va l'Office franco-allemand pour la jeunesse ? » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, pp7-11, p9.

<sup>2105</sup> HEINEMANN (2005) *Fachliche Mängel. Das Deutsch-Französische Jugendwerk soll reformiert werden.* Deutschlandfunk. 25.04.2005, 09h10.

<sup>2106</sup> WITTRÖCK (2005) « Paris und Berlin bekommen mehr Einfluss an das Deutsch-Französische Jugendwerk. » In : *Der Tagespiegel*, 2.3.2005, CORSA (2006) « Von französischen Brandsätzen, dem Deutsch-Französischen Jugendwerk und den Grundlagen für Reformen. » In : *Evg. Kolumne.*

<sup>2107</sup> DE BRESSON (2004) « L'Office franco-allemand pour la jeunesse critiqué. Montreuil arrache à Paris le siège de l'Ofaj. » In : *Le Monde*, 25.06.04, NEXON (2005) « France-Allemagne. Un Office mal rempli. » In : *Le Point*, 15.7.2004 pp24.

<sup>2108</sup> BOCEV (2004) « France-Allemagne. Un rapport parlementaire critique l'OFAJ. Les frasques de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. » In : *Le Figaro*, 25.6.2004.

<sup>2109</sup> NEXON (2005) « France-Allemagne. Un Office mal rempli. » In : *Le Point*, 15.7.2004 pp24.

<sup>2110</sup> MAURINS (2005) « Raven für die Freundschaft. Einstmal Symbol für die Verständigung, macht sich die Organisation jetzt mit teuren Gags einen Namen. » In : *Süddeutsche Zeitung.*

*allemand pour la jeunesse, créé en 1963 par le traité de l'Elysée, déclenche un feu de critiques à Paris et à Berlin. 'En un mot, il est devenu démodé' souligne le rapport d'une mission conjointe de l'Assemblée nationale et du Bundestag* »<sup>2111</sup>.

On comprend, dans ces conditions, que le rapport fût plutôt mal reçu en interne. Il attaquait les positions matérielles des agents et des associations partenaires représentées au Conseil d'administration. L'analyse des réactions des uns et des autres révèle cependant, une fois encore, un autre « vécu ».

Un récit circulait à l'OFAJ et dans son environnement immédiat au lendemain de cette enquête d'après lequel la saisine conjointe de l'Assemblée nationale et du Bundestag serait en réalité le fruit d'une « *stratégie pilotée par les gouvernements* ». Ces derniers auraient souhaité supprimer l'OFAJ. Ne pouvant le faire sans autre forme de procès, ils auraient organisé une petite tempête autour de l'institution, par évaluation parlementaire interposée : « *On n'ose pas supprimer l'OFAJ donc on essaie de le faire mourir de sa belle mort.* »<sup>2112</sup>. Ou pour reprendre une expression imagée : « *Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Puis on l'abat* »<sup>2113</sup>.

Cette interprétation n'apparaît guère vraisemblable. Comme le remarque une fonctionnaire du Quai d'Orsay : « [les parlementaires] *n'ont pas été saisis par les administrations. Ça, j'en suis certaine. D'autant que c'est quand même une perte de pouvoir pour les administrations : quand le Parlement se saisit d'un point, cela prouve aussi qu'il y a un problème et que le problème n'est pas réglé. Quelque part, c'est un peu aussi un constat de carence.* »<sup>2114</sup>. Toutes les observations confirment ce diagnostic : les administrations de tutelles auraient été bien peu avisées de monter cette « tempête ». Lors du débat au Sénat sur la ratification du nouvel accord, le rapporteur constatait en effet que les ministères avaient quelque peu échoué dans leur mission de contrôle : « *Il ne s'agit pas vraiment d'un problème de statut mais surtout d'un mauvais fonctionnement lié au manque d'intérêt manifesté par les autorités de tutelle* »<sup>2115</sup>. Les ministères de la jeunesse français et allemands n'ont d'ailleurs

---

<sup>2111</sup> NEXON (2005) « France-Allemagne. Un Office mal rempli. » In : *Le Point*, 15.7.2004 pp24.

<sup>2112</sup> Entretien avec un « permanent pédagogique » de l'OFAJ, ancien fonctionnaire du programme « Jeunesse pour l'Europe », Paris, 30 septembre 2004

<sup>2113</sup> Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 28 septembre 2004

<sup>2114</sup> Entretien avec un fonctionnaire de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay, Paris, le 21 janvier 2005

<sup>2115</sup> Sénat, session ordinaire de 2005-2006, Annexe au procès-verbal de la séance du 21 décembre 2005, Rapport au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation de l'accord sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse.

semble-t-il pas accueilli d'un très bon œil le lancement de la mission d'information parlementaire. Dès la nouvelle connue, ils décidèrent de prévenir les critiques en lançant une évaluation rivale associant des experts allemands de l'Institut de Recherche sur la Jeunesse de Munich et des Inspecteurs généraux français<sup>2116</sup>.

La décision de créer une commission parlementaire d'évaluation sur l'OFAJ doit en réalité beaucoup aux hasards du calendrier. Cette mission est en effet surtout le fruit contingent d'une volonté affichée par les bureaux des deux assemblées de renforcer la coopération interparlementaire. Jusqu'à présent, cette coopération se résumait aux groupes d'amitié France-Allemagne de l'Assemblée nationale (Bundestag) et du Sénat (Bundesrat), deux instances sans véritable rôle politique. En janvier 2003, les deux Parlements se virent pour la première fois associés de manière substantielle à une grand-messe franco-allemande : la célébration du quarantième anniversaire du traité de l'Elysée. Le 22 janvier, l'Assemblée nationale et le Bundestag firent séance commune dans le lieu très symbolique du château de Versailles. Les bureaux des deux assemblées adoptèrent à cette occasion une « Déclaration commune sur la coopération interparlementaire »<sup>2117</sup>. Afin de donner une dimension plus concrète et plus visible à leur volonté de coopération, les présidents des deux assemblées décidèrent de lancer une mission d'information commune<sup>2118</sup>. Ils reprenaient ainsi une idée dans l'air depuis la présidence de Philippe Séguin (1993-1997) et Rita Süßmuth (1988-1998)<sup>2119</sup>.

Le choix de l'OFAJ se fit ensuite assez naturellement. Plusieurs projets d'évaluation étaient « dans l'air » : l'Université franco-allemande de Sarrebruck, ARTE, la coopération linguistique et l'OFAJ. L'université franco-allemande, qui est en réalité un secrétariat destiné à encourager la reconnaissance mutuelle des diplômés, manquait de visibilité. ARTE et les questions linguistiques posaient des problèmes juridiques pour le Bundestag allemand car l'audiovisuel et l'enseignement relèvent essentiellement de la compétence des Länder. Restait l'OFAJ, un objet d'autant plus approprié qu'il s'agissait de l'institution « *la plus symbolique*

---

<sup>2116</sup> Cette commission d'évaluation a elle aussi produit un rapport. Il n'a toutefois pas connu la même publicité que celui des deux assemblées.

<sup>2117</sup> Voir le texte de cette déclaration. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/assemblee-bundestag-declaration.asp>

<sup>2118</sup> Le Sénat et le Bundesrat n'ont pas été associés à cette initiative.

<sup>2119</sup> Information donnée par le député Andreas Schockenhoff. Entretien avec Andreas Schockenhoff, député allemand, Coprésident de la mission parlementaire d'évaluation de l'OFAJ, Berlin, 26 octobre 2004

de la coopération franco-allemande »<sup>2120</sup> et que les parlementaires avaient eu vent, suite aux appels du pied des agents à propos de Montreuil, « d'un peu de fumée »<sup>2121</sup>.

Le discours des acteurs mettant en cause les gouvernements est donc de toute évidence empiriquement faux : les administrations n'avaient aucun intérêt à intervenir dans la saisine des deux assemblées. Ce discours n'en est pas moins intéressant pour notre propos car il conforte le diagnostic sur la crise identitaire de l'OFAJ : l'environnement immédiat – en l'occurrence les administrations de tutelle – est soupçonné sans raison de vouloir remettre en cause l'existence de l'Office.

La publication du rapport parlementaire contribua à l'ouverture d'un débat, en partie public, sur la restructuration de l'OFAJ. Parmi les parties prenantes à cette discussion il convient de citer, outre les parlementaires de la mission d'information, les administrations de tutelles, les députés et sénateurs des Commissions des Affaires étrangères du Parlement français<sup>2122</sup>, les experts de la commission d'évaluation gouvernementale<sup>2123</sup> et les personnalités qui, comme Alfred Grosser, s'engagèrent publiquement dans cette petite controverse. Trois points relatifs à la structure avaient été mis à l'agenda par le rapport parlementaire : la réforme du statut international de l'Office, du Conseil d'administration et du Secrétariat général. Il apparaîtra, à chaque fois, que la réforme de l'OFAJ ne méritait probablement pas d'être perçue comme une révolution.

Le statut international de l'Office fut mis en avant par les parlementaires comme une première cause des dysfonctionnements de l'organisation. Il aurait empêché les administrations de tutelle d'exercer un véritable contrôle, notamment sur la question des salaires. Les velléités des réformateurs achoppèrent cependant sur ce point car les « *partisans du statu quo* »<sup>2124</sup> purent facilement faire valoir un argument juridique lourd : l'OFAJ tient sa personnalité juridique de droit international non seulement de l'Accord qui l'a formellement créé, mais aussi du traité de l'Elysée. Dès lors, toute remise en cause de ce statut ne pourrait

---

<sup>2120</sup> Entretien avec Michel Antoine, administrateur à l'Assemblée nationale chargé de la mission d'évaluation parlementaire de l'OFAJ, Paris, le 2 octobre 2005

<sup>2121</sup> Idem.

<sup>2122</sup> La ratification par les Parlements du nouvel accord n'était juridiquement nécessaire ni en France ni en Allemagne. Seul le gouvernement français a décidé de procéder à cet exercice. Un simple débat fut organisé au Bundestag lors de la remise du rapport.

<sup>2123</sup> Evaluation lancée en même temps que celle des parlementaires. FRANÇOIS, MÜLLER-STACKEBRANDT et MÜLLER (2004) *Evaluation des Deutsch-Französischen Jugendwerks : Bericht zur Vorlage bei dem Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative und dem Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend*. Berlin : Deutsch-Französische Arbeitsgruppe.

<sup>2124</sup> Selon l'expression employée par le président français de la mission d'information. Entretien avec Yves Bur, Député, Coprésident de la mission parlementaire sur l'OFAJ, Paris, le 18 juillet 2005

se faire qu'en révisant cette convention internationale, révision qui impliquerait le concours des deux Parlements. Le ministère allemand des Affaires étrangères n'étant guère favorable à cette formule, le statut international fut conservé.

Afin de garantir malgré tout une réduction drastique des frais de fonctionnement, le nouvel Accord prévoit que les agents de l'OFAJ ne se verront à l'avenir proposer que des contrats à durée déterminée. Il importe cependant de souligner les limites de cette réforme : elle ne concerne évidemment que les nouveaux entrants. Depuis les années 1990, la plupart des nouveaux agents de l'OFAJ ne se voyaient d'ailleurs proposer que des contrats à durée déterminée.

Les gouvernements suivirent également les recommandations de la mission sur le troisième point : l'abandon des structures de cogestion. D'après le nouvel accord, le nouveau Conseil d'administration comporte douze membres : six représentants des ministères, deux des administrations régionales, deux parlementaires et deux jeunes de 18 à 27 ans (sic). Les représentants de la société civile sont invités à siéger dans un Conseil d'orientation. Une fois encore, l'ampleur de la réforme ne doit pas être exagérée. Comme l'a montré L. Eberhard Harribey, les structures de cogestion instituées dans les années 1960 et 1970 ne sont plus dans l'air du temps. Depuis les années 1980, les associations de jeunesse sont plutôt invitées à venir donner leur avis sur le contenu pédagogique des programmes dans des instances consultatives<sup>2125</sup>.

On comprend que les associations dont les intérêts matériels se trouvaient remis en cause montassent au créneau<sup>2126</sup>. Comment comprendre, en revanche, les prises de position d'anciens compagnons de route proches de l'Office ? Alfred Grosser se démultiplia par exemple à la radio<sup>2127</sup> et dans la presse écrite pour affirmer que le projet de réforme signifiait la fin de l'autonomie et la « gouvernementalisation » de l'OFAJ<sup>2128</sup>. Dans *Le Monde*, Daniel Vernet prit lui aussi la défense des associations, qualifiant « *d'offensive bureaucratique* »<sup>2129</sup> le tourbillon déclenché par les parlementaires. Cette critique de la « *mise sous tutelle gouvernementale de l'OFAJ* »<sup>2130</sup> a même trouvé des échos dans la presse étrangère. Dans le quotidien suisse *Die Neue Züricher Zeitung*, on put par exemple lire que « *l'Office franco-*

---

<sup>2125</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>2126</sup> Lors d'un congrès commun organisé en février 2005, l'organisme qui fédère les associations françaises de jeunesse, le CNAJEP, et son homologue allemand le DBJR adoptèrent une position commune contre le projet de réforme du Conseil d'administration.

<sup>2127</sup> Deutschlandradio Kultur Freitag, 11. März 2005

<sup>2128</sup> GROSSER (2005) « La chute annoncée d'un Office indépendant. » In : *La Croix*, 12.05.2005.

<sup>2129</sup> HOLZBAUER MADISON (1993) « Espace européen. Trente ans d'existence. Les organes officiels de la coopération. » In : *Le Monde*, 23.01.93.

<sup>2130</sup> Ibid.

*allemand pour la jeunesse a donc perdu son indépendance après 42 ans d'existence. Il se trouve à partir de maintenant sous la coupe des bureaucrates* »<sup>2131</sup>.

L'observateur extérieur est encore une fois surpris par le décalage entre le caractère relativement modeste de la réforme – l'abandon, dans l'air du temps, du système de la cogestion – et le vécu des acteurs. On comprend aisément que les agents de l'Office ne soient pas enchantés à l'idée de voir leurs contrats de travail dénoncés comme d'injustes privilèges. On comprend également les grincements de dents des responsables des associations exclus du nouveau Conseil d'administration. Mais comment expliquer tout l'investissement affectif des personnes qui n'ont aucun intérêt matériel dans cette histoire ?

On est en effet immanquablement surpris de constater à quel point la réforme est assimilée par beaucoup à une « mise à mort » de l'OFAJ. C'est en effet sur ce registre que de nombreux « anciens » commentent l'évolution. Si Erika Dienstl, une ancienne administratrice de l'Office, prédit de manière euphémique que « *le futur ne sera pas tout rose* »<sup>2132</sup>, d'autres n'hésitent pas à parler « *d'anéantissement de l'OFAJ* » (Reinhard Wilke, ancien secrétaire général)<sup>2133</sup> ou comme Alfred Grosser de « *destruction de l'œuvre majeure du chancelier Adenauer et du Général de Gaulle* »<sup>2134</sup>. Pourtant, à l'exception peut-être du passage du rapport parlementaire sur le caractère « démodé » de l'OFAJ, personne n'a jamais pris position en faveur de la dissolution de cet organisme. Les présidents de la mission d'information ont toujours précisé qu'ils « *[défendaient] l'objectif global et général de l'OFAJ* »<sup>2135</sup>. Un fonctionnaire du Quai d'Orsay relativement critique à l'égard de l'Office nous confiait également : « *Moi, je n'ai jamais entendu personne dire : 'l'OFAJ ça ne sert*

---

<sup>2131</sup> « [Comme l'a souligné Alfred Grosser] *la ventilation se faisait par grande masse (sports, éducation populaire, etc.) et les chiffres précis pour chaque association devaient être négociés avec le secrétariat général* ». « *So hat das Deutsch-Französische Jugendwerk nach 42 Jahren jetzt seine Unabhängigkeit verloren. Es steht fortan unter der Vormundschaft der Bürokraten* ». KO KOLBE (2005) « *Deutsch-französisches Trauerspiel. Umstrittene Reform des bilateralen Jugendwerks*. » In : *Neue Zürcher Zeitung*, 05.04.2005, 78.

<sup>2132</sup> « *Die Zukunft sehe ich nicht sehr rosig* ». Entretien avec Erika Dienstl, ancienne administratrice de l'OFAJ, Bonn, le 11 octobre 2004.

<sup>2133</sup> KO KOLBE (2005) « *Deutsch-französisches Trauerspiel. Umstrittene Reform des bilateralen Jugendwerks*. » In : *Neue Zürcher Zeitung*, 05.04.2005, 78. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, R. Wilke affirmait que si la réforme passe, il en sera fini de l'OFAJ : « *Wenn das durchkommt [umbau des Kuratoriums] ist das Jugendwerk kaputt* ». Entretien avec Reinhard Wilke, ancien secrétaire général de l'OFAJ, ancien directeur de la jeunesse au ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, ancien conseiller du chancelier Willy Brandt, Bonn, le 13 octobre 2004.

<sup>2134</sup> GROSSER (2006) « *L'heure de la relance du couple franco-allemand*. » In : *Ouest France*, p7.

<sup>2135</sup> Entretien avec Andreas Schockenhoff, député allemand, Coprésident de la mission parlementaire d'évaluation de l'OFAJ, Berlin, 26 octobre 2004

*plus à rien, il faut fermer tout ça'. Même dans les moments de pire crise, je n'ai jamais entendu ça »*<sup>2136</sup>.

Comment expliquer alors que les agents de l'Office vivent les mutations en cours sur le mode du complot ? Comment expliquer par ailleurs que celles et ceux qui font l'hypothèse que l'institution survivra à cette épreuve estiment que quelque chose d'irremplaçable « s'est cassé » :

*« Par contre, ce qui est grave, c'est qu'on a tué l'engagement par rapport à l'institution en tant que tel. En tout cas pour moi c'est comme ça. Je suis resté totalement engagé par rapport à ce que j'ai fait à l'extérieur. Je me suis battu pour le maintenir. Mais ce que j'ai vécu, c'est la destruction de ce travail. Et ça, j'y crois toujours ; ça c'est de l'engagement vraiment personnel, ça c'est vraiment profond. Mais l'identification avec l'institution-OFAJ, elle a été tellement démolie pendant cinq ans que je ne sais pas ce qu'il en reste »*<sup>2137</sup>.

Nous n'avons évoqué dans ces pages que la partie du changement relative aux structures formelles et aux enjeux de pouvoir. Le caractère « irrationnel » du vécu des acteurs nous a cependant conduit à entrevoir que quelque chose se joue au niveau de leur représentation du sens de cette action publique. Au final, on dispose donc d'un faisceau d'indices – la multiplication des conflits, les remises en cause identitaires et le ressenti « irrationnel » de la réforme – signifiant que l'OFAJ traverse bien une crise d'identité. Nous montrons dans les pages suivantes que la crise peut se lire à l'aune de ce qu'on sait sur les modalités du changement dans les espaces organisés : ils s'autonomisent de la structure et vivent par conséquent dans la douleur l'adaptation à celle-ci.

## B/ L'autonomisation du sous-système institué par l'OFAJ

Ce n'est pas un hasard si les sociologues des organisations insistent sur le caractère « critique »<sup>2138</sup>, du point de vue des acteurs, du changement. Comme nous l'écrivions dans l'introduction de la thèse, le phénomène organisationnel est un vecteur important de

---

<sup>2136</sup> Entretien avec un fonctionnaire de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay, Paris, le 21 janvier 2005

<sup>2137</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 5 mai 2005.

<sup>2138</sup> Par exemple : CROZIER et FRIEDBERG (1992 (1977)) *L'acteur et le système*. Op. Cit., p346.

l'autonomisation des sous-systèmes sociaux<sup>2139</sup>. Il engendre donc des décalages entre l'ordre local et la structure pouvant donner lieu à ce que Pierre Muller appelle des « politiques d'adaptation » : « *Les politiques d'adaptation correspondent à la situation où, le RGS ayant évolué, la politique menée par l'Etat dans le secteur est devenue obsolète, et où on assiste à une série de 'blocages', de 'dysfonctions', de 'retour de flammes'* »<sup>2140</sup>. Nous montrerons plus loin que la crise actuelle peut se lire comme un symptôme de la rencontre entre un référentiel global de marché et une identité sous-systémique hostile aux valeurs marchandes. Nous analysons ici les ressorts de l'autonomisation de ce sous-système, en d'autres termes les raisons de la constitution ou de la sédimentation d'une identité interne hostile à ces valeurs.

Trois mécanismes<sup>2141</sup> complémentaires méritent notre attention. Le premier a pour facteur explicatif principal les stratégies de pouvoir des agents. Si elles ne sont pas régulées, elles produisent à la longue ce que E. Friedberg a appelé « l'autonomisation des processus d'échanges » :

*« On peut trouver d'autres illustrations non moins parlantes dans le domaine des politiques publiques où l'intervention de l'Etat, dans tel ou tel secteur, dépend de la mise en relation d'un ensemble d'acteurs publics et privés dont la coopération ne va pas de soi et se trouve médiatisée par un ensemble de mécanismes ou de 'règles du jeu' irréductibles aux volontés initiales des acteurs ou aux complémentarités et nécessités d'échange entre eux qui leur ont donné naissance »*<sup>2142</sup>.

Dans le cas qui nous intéresse, le pouvoir politique semble avoir peu à peu perdu l'emprise qu'il détenait sur l'OFAJ, à travers son Conseil d'administration (voir pp366-379), du fait des stratégies de pouvoir des uns et des autres (1/). Le deuxième mécanisme est plus « cognitif » et renvoie au phénomène de prise de pouvoir par « l'expert local ». On se souvient que l'OFAJ fonda son action dans les années 1960 sur un « récit de politique publique »<sup>2143</sup> annonçant la réconciliation des deux peuples par les échanges de masse. Nous avons vu qu'une expertise interne avait abouti à la déconstruction de ce paradigme. Nous montrons qu'une représentation extrêmement complexe des modalités de la rencontre entre les jeunes se substitua peu à peu au « système de croyances »<sup>2144</sup> originel, privant le profane d'une prise de parole possible dans le sous-système (2/). Le troisième phénomène est en partie

---

<sup>2139</sup> Crozier et Friedberg parlent « *d'autonomie du phénomène organisationnel* » (souligné par les auteurs). Ibid., p167.

<sup>2140</sup> MULLER (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189, p181.

<sup>2141</sup> Sur cette notion empruntée à Jon Elster, voir note 94.

<sup>2142</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p143.

<sup>2143</sup> Sur cette notion, voir p87. Et pour une revue de la littérature, voir note 150.

<sup>2144</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

une conséquence des deux précédents : la clôture du sous-système sur lui-même généra une « identité OFAJ » entretenant la dynamique. Nous soulignerons que cette « culture organisationnelle » reposait sur des valeurs communes étrangères à ce que les acteurs se voient aujourd'hui proposer : un référentiel de marché (3/).

## **1/ Le dérèglement entropique au sens d'E. Friedberg ou l'affaïssement de la relation d'échange « économique » au sein du Conseil d'administration**

La première dimension de l'autonomisation du sous-système institué par l'OFAJ a pour moteur les stratégies de pouvoir des uns et des autres. Le mécanisme, inhérent à toute action organisée, a été exposé de manière très fine par E. Friedberg<sup>2145</sup>. Rappelons que le paradigme de l'action stratégique mis en place par les chercheurs du Centre de Sociologie des Organisations<sup>2146</sup> prévoit que les acteurs cherchent à maximiser leur pouvoir, celui-ci étant entendu de manière classique comme la capacité d'ego à orienter le comportement d'alter dans un sens conforme à son intérêt<sup>2147</sup>. E. Friedberg souligne que le processus est toujours relationnel : ego ne peut obtenir d'alter le comportement approprié que s'il a une ressource à échanger avec lui (un salaire, une information, etc.). En ce sens, toute relation de pouvoir présente un caractère « d'échange économique », c'est-à-dire une forme, sinon d'équilibre, du moins de « bilatéralisme »<sup>2148</sup> entre les deux parties.

L'auteur note qu'une question particulière se greffe rapidement sur chaque relation : chaque partenaire a-t-il réellement besoin de l'autre pour parvenir à ses fins ? Cette question explique l'importance prise dans toute relation de pouvoir par une ressource particulière : la capacité de chacun à se rendre indispensable à l'autre et/ou à rendre autrui interchangeable. L'auteur appelle « échange politique » cette tangente de la relation de pouvoir en vertu de laquelle ego tente « *de structurer l'échange de manière d'une part à augmenter l'interchangeabilité d'alter en s'ouvrant à lui même des solutions ou des partenaires*

---

<sup>2145</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit.

<sup>2146</sup> CROZIER et FRIEDBERG (1992 (1977)) *L'acteur et le système*. Op. Cit.

<sup>2147</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit., p128.

<sup>2148</sup> E. Friedberg écrit à ce propos que « dans la mesure où [le pouvoir] est une relation, il ne peut être imposé de manière unilatérale par ceux qui en posséderaient à ceux qui n'en ont pas ». Ibid., p126.

*alternatifs, et d'autre part à restreindre la marge de manœuvre et de choix d'alter en diminuant sa propre interchangeabilité, c'est à dire en rendant plus difficile son remplacement*»<sup>2149</sup>. Il note que toute relation d'échange tend vers cette forme dite « politique » : *« C'est que l'échange économique est intrinsèquement instable. A moins que des contraintes institutionnelles et/ou normatives ne les en empêchent, les joueurs chercheront toujours à inclure dans leurs échanges des transactions et des marchandages sur les termes ou les 'règles' qui les gouvernent »*<sup>2150</sup>.

La part prise par cette deuxième forme d'échange a pour conséquence, à plus ou moins long terme, ce que l'auteur appelle « l'entropie institutionnelle » ou « l'autonomisation des processus d'échange ». Ego et alter ont tous les deux intérêt à se rendre indispensable à l'autre. Le processus d'échange tend par conséquent vers la réduction du nombre de joueurs : *« Et la dynamique qui sous-tend l'échange politique est toujours celle d'une concurrence oligopolistique et conduit, si elle n'est pas contrôlée ou arrêtée, à des situations de monopole »*<sup>2151</sup>. Les études sur le fonctionnement des marchés ont largement alimenté et corroboré cette analyse : un marché non-régulé sort de l'orbite à proprement parler marchande et économique (la concurrence pure et parfaite) ; il tend par la vertu (ou le vice) de l'échange politique vers la constitution de monopoles.

Dans le cas de l'OFAJ, ce mécanisme explique l'évolution de la relation entre le pouvoir politique et les organismes privés (associations de jeunesse, comités de jumelage, etc.) au Conseil d'administration. On se souvient que la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse avait institué une relation économique entre les deux parties : le pouvoir politique échangeait avec les associations un certain nombre de principes d'action (sur la langue, l'image de la RFA...) contre des ressources financières. Nous avons vu par ailleurs que les gouvernements étaient parvenus dans un premier temps à structurer la relation d'échange à leur profit en se rendant indispensables à des organismes privés interchangeables : *« l'enjeu, [c'était] d'être l'interlocuteur privilégié du ministère. Parce que le CA c'est une chose, mais c'est tout de même les deux ministères qui financent. Donc c'était pour devenir l'interlocuteur privilégié du ministre »*<sup>2152</sup> (voir pp366-379).

La tendance au monopole se mesure au fait que la logique de « politisation de l'échange » (i.e. l'ensemble des stratégies pour se rendre indispensable à alter) gagna les

---

<sup>2149</sup> Ibid., pp134-135.

<sup>2150</sup> Ibid., p139.

<sup>2151</sup> Idem.

<sup>2152</sup> Entretien avec un ancien administrateur de l'OFAJ, Paris, 12 mars 2004

organismes privés. Un certain nombre de structures se spécialisèrent dans les échanges franco-allemands et devinrent les partenaires institutionnels de l'OFAJ. La constitution d'une telle « clientèle » fut épinglée par le rapport d'évaluation parlementaire<sup>2153</sup> et relayée par la presse.

La conséquence de cette tendance fut une perte nette de pouvoir pour la puissance publique. Les administrations nationales ont tenté de répondre à cette dynamique de plusieurs manières. Elles ont d'abord essayé de contourner le Conseil d'administration : « *Je vois bien l'évolution au Conseil d'administration (...). Il y a différentes modifications des programmes qui ne viennent pas toutes du Conseil d'administration. Elles sont impulsées par les gouvernements* »<sup>2154</sup>. Le Secrétariat général de l'Office fut par ailleurs de plus en plus invité par les pouvoirs publics à lancer lui-même de nouveaux programmes car « *c'est toujours plus simple de lancer des projets que de se lancer dans une discussion théorique avec les gens* »<sup>2155</sup>. La dernière stratégie de la puissance publique pour reprendre la main sur l'OFAJ fut la suppression, en 2005, de la cogestion. Les partenaires traditionnels de l'OFAJ sont désormais invités à siéger dans un « Conseil d'orientation » qui ne décide pas de l'attribution des subventions.

Ces observations sont conformes aux prédictions du schéma de E. Friedberg. La conséquence de cette entropie institutionnelle ou « autonomisation des processus d'échanges » est claire : avant la réforme de 2005, plus personne, dans l'organe directeur de l'OFAJ, n'était capable de fixer un cap. Le terme « entropie » prend alors tout son sens : il ne décrit plus seulement l'accroissement du désordre mais également une forme de perte d'énergie (sous forme de chaleur) au niveau du sous-système<sup>2156</sup>. Le pouvoir s'est-il pour autant totalement évaporé ? Nous nous demandons dans la section suivante s'il ne s'est pas déplacé à un niveau intermédiaire entre les gouvernements et les associations, au niveau de « l'expert local ».

---

<sup>2153</sup> BUR et SCHOKENHOFF (2004) *Rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale et du Bundestag sur l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit.

<sup>2154</sup> « *Ich sehe die Entwicklung im Kuratorium. (...) Es gibt unterschiedliche Veränderung der Programme, die kommen auch nicht alle von Kuratorium aus, die kam auch aus Anregung der Regierungen* ». Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, Berlin, le 8 novembre 2004

<sup>2155</sup> Entretien avec Babette Nieder, ancienne secrétaire générale de l'OFAJ, (1999-2003), Berlin, le 5 juillet 2002.

<sup>2156</sup> En thermodynamique, cette perte se manifeste par l'apparition d'une chaleur impossible à réutiliser, sans intervention extérieure, dans le sous-système.

## 2/ La prise de pouvoir par l'expert local : l'exemple des réflexions internes sur la bonne rencontre de jeunes

Un autre vecteur relativement classique de l'autonomisation des secteurs ou des sous-systèmes d'action publique est la montée en puissance des questions techniques que seule une expertise locale ou interne devient capable de prendre en charge. Le phénomène est très général. Pierre Muller s'est inquiété dans divers articles de la « *division à l'infini de la société en sous-systèmes de sens en général centrés sur une forme de production et de monopolisation de l'expertise socialement légitime par une catégorie professionnelle privée ou publique* »<sup>2157</sup>. Ce phénomène a des conséquences importantes du point de vue politologique : la technicisation des problèmes produit un affaïssement du pouvoir hiérarchique de la puissance publique et un déplacement des ressources vers la figure de l'expert du sous-système.

Au cours des premières années, les ministères chargés des questions de jeunesse suivaient de près les activités de l'OFAJ, notamment quand elles croisaient leurs préoccupations politiques du moment. Nous avons vu par exemple que ces deux ministères intervinrent dans les années 1960 pour décider qu'il n'était pas opportun de laisser des associations de jeunesse trop « progressistes » organiser des rencontres sur des lieux de mémoire de la Seconde guerre mondiale. Les enjeux politiques ou politico-administratifs évoluèrent avec le temps mais la question du contrôle administratif des modalités pratiques des rencontres ne disparut pas. Ce contrôle devint en revanche de plus en plus difficile à réaliser du fait de la technicisation des problèmes.

Cette dynamique présente de multiples facettes. Elle concerne tout d'abord la question de la régulation des modalités pratiques des rencontres, ce qu'un fonctionnaire du ministère français de la jeunesse a appelé la « *tendance au bureaucratisme des agents (...) D'une façon générale, l'Office réussit le tour de force de nous adresser une masse de documents, sans pour autant nous donner l'essentiel de ce que nous souhaitons connaître* »<sup>2158</sup>. Cette tendance fut également observée par les représentants privés du Conseil d'administration : « *avant une réunion du Conseil, je reçois une pile de papiers grosse comme ça* [geste signifiant une pile

---

<sup>2157</sup> MULLER (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : FAURE, POLLET et WARIN, *La construction du sens*. Op. Cit., pp153-181.

<sup>2158</sup> Note du responsable de la direction de la jeunesse au Ministère de la Jeunesse et des sports « La rééducation de la politique française d'échanges de jeunes et le problème de l'OFAJ », 16.6.72, Centre des archives contemporaines de Fontainebleau, 1978 0596-26.

de documents d'environ quinze centimètres]. *Comment voulez vous que je lise tout ? Nous avons d'autres activités* »<sup>2159</sup>.

La technicisation de la question de la mise en relation de jeunes Français et Allemands s'observe ensuite et surtout sur le volet « pédagogique » de l'action de l'OFAJ. Les pères fondateurs de l'Office avaient une représentation extrêmement simple de cette question : « *les préjugés peuvent être surmontés le plus simplement par une expérience propre et des contacts personnels* »<sup>2160</sup> (voir pp438-456). La simplicité du problème allait de pair avec une emprise forte des pouvoirs politiques sur le sous-système. On se souvient que l'Office diffusa pendant les années 1960 une « idéologie » qui « traduisait »<sup>2161</sup> en « croyances pédagogiques » les intérêts des pouvoirs politiques : « il ne faut pas parler anglais dans les rencontres » (traduction de l'intérêt pour l'OFAJ comme outil de promotion linguistique) ; « il ne faut pas évoquer le thème du passé » (traduction de l'intérêt pour l'OFAJ comme instrument de diffusion d'une image vitrine de la RFA), etc. Nous avons vu qu'une expertise locale, qui connut une diffusion interne relativement importante, s'appliqua à déconstruire toutes ces croyances (voir pp472-497). Nous montrons dans ces pages que cette expertise imposa une représentation complexe et technique de la pédagogie des rencontres qui fermait la porte au « non-spécialiste » en général et au pouvoir politique en particulier.

Notre propos ne vise pas à décrire et encore moins à dénoncer une stratégie consciente de l'expert local qui aurait cherché à interdire la prise de parole au profane. Si la notion de « stratégie de pouvoir » a un sens dans ce cas précis, elle ne doit pas être entendue comme synonyme de « froid calcul rationnel ». Il s'agit tout aussi bien d'un tropisme lié à l'identité sociale des intéressés. On n'attend pas autre chose d'un spécialiste qu'il produise un savoir technique sur le sujet à traiter. C'est plutôt la conséquence du phénomène qui nous intéresse : la clôture du sous-système sur lui-même.

Nous avons déjà observé une manifestation de cette clôture : la forme « déconstructiviste » ou « critique » du discours promu par les experts. E. Roe s'est intéressé à la dialectique entre la structure de l'argumentation et la question du pouvoir. Il divise les discours politiques en deux catégories : les discours narratifs et leur négatif, les « non-stories » ou « critiques ». Les récits sont des ressources pour le pouvoir politique car ils

---

<sup>2159</sup> Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, Berlin, le 8 novembre 2004.

<sup>2160</sup> STROBEL (1970) « Deux jeunes gens. » In : *Le courrier de Parlement*, août 1970.

<sup>2161</sup> CALLON (1986) « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. » In : *L'année sociologique*, 36, pp169-208, LASCOUMES (2004) « Traduction. » In : BOUSSAGUET, JACQUOT et RAVINET, *Dictionnaire*. Op. Cit., pp437-443.

réduisent les incertitudes par la vertu de la mise en intrigue : « *Les récits de politique publique sont des histoires (scénarios et arguments) qui sous-tendent et stabilisent les hypothèses pour la fabrication des politiques publiques dans les situations caractérisées par de nombreuses inconnues, un fort degré d'interdépendance et peu voire aucun accord* »<sup>2162</sup>. Parce qu'elles ne disposent pas les actions et les personnages en fonction de la « fin de l'histoire », les « critiques » ou « non-stories » produisent l'effet inverse : « *Les critiques (...) sont problématiques pour les décideurs politiques dans la mesure où elle génèrent de l'incertitude au lieu de la réduire en sapant les hypothèses pour la prise de décision. Elles laissent en même temps les décideurs politiques sans ressources pour effectuer la transition entre le récit discrédité et ce qui pourrait le remplacer* »<sup>2163</sup>. Nous avons vu que le paradigme originel de l'OFAJ avait pris une forme éminemment narrative. Il avait un début « nous fûmes des ennemis héréditaires », un milieu « réconcilions nous » et une fin « l'union franco-allemande grâce à la jeunesse ». Il mettait par ailleurs en scène des personnages, ou plutôt des actants<sup>2164</sup>, à la fois humains et non humains : la France, l'Allemagne, la jeunesse, les préjugés. Il reprenait enfin des « fonctions » narratives éprouvées comme celle de la « lutte » supposée « victorieuse » d'un héros, la jeunesse, contre son ennemi : le préjugé<sup>2165</sup>. L'expertise interne lancée dans les années 1970 prit très largement la forme d'une « critique » au sens de Roe : elle déconstruisait point par point les arguments du récit de politique publique originel (voir pp480-485).

La technicisation du problème par « l'expert es communication interculturelle » se repère ensuite à toute une série de signes explicites. On retrouve en effet, tant chez les chercheurs en sciences sociales du bureau recherche que du côté des fonctionnaires de l'OFAJ qui ont suivi ou supervisé ces travaux, une rhétorique extrêmement nette autour de l'idée que le problème de la compréhension entre les peuples ou entre les cultures est bien plus « complexe » que ce qu'on a bien voulu penser jusqu'à présent. On peut citer à ce propos le titre éloquent d'un ouvrage de Jacques Demorgon : *Complexité des Cultures et de*

---

<sup>2162</sup> « *Policy narratives are stories (scenarios and arguments) which underwrite and stabilize the assumptions for policymaking in situations that persist with many unknowns, a high degree of interdependence, and little, if any, agreement* ». (p 34) « *Our discussion is devoted to those types of policy narratives that conform to the common definition of 'story'* ». ROE (1994) *Narrative Policy Analysis*. Op. Cit., p36.

<sup>2163</sup> « *Critiques (...) are doubly troublesome for the decision maker, since they generate, rather than reduce, uncertainty when they undermine the assumptions of decision-making, while at the same time leaving the decision-maker without the means to make the transition from the discredited narrative to whatever is needed to replace it* ». Ibid., p40.

<sup>2164</sup> GENETTE (1992) *Palimpsestes*. Paris : Éd. du Seuil.

<sup>2165</sup> Voir à ce propos ce que C. Brémond écrit à la suite de Propp sur les thèmes de la lutte et de la victoire dans les mythes. PROPP (1970) *Morphologie du conte*. Paris : Seuil, BRÉMOND (1973) *Logique du récit*. Op. Cit.

*l'Interculturel*<sup>2166</sup>. L'auteur invite à se déprendre d'une représentation naïve, car héritée de la vie quotidienne, du problème de la compréhension interculturelle : « *Il ne faut pas déduire d'une compréhension interpersonnelle (assez facilement obtenue parfois) que la généralisation de telles compréhensions, au niveau pédagogique de la rencontre interculturelle, produirait ipso facto on ne sait quelle acculturation universalisante entre les deux nations* »<sup>2167</sup>.

Cette affirmation du caractère éminemment compliqué de la mission de l'OFAJ était tellement forte qu'elle a pu déboucher sur une conception, encore plus radicale, d'après laquelle la compréhension mutuelle entre les peuples serait pratiquement impossible. Cette idée fut par exemple exprimée par Ewald Brass, le responsable du secteur recherche à l'OFAJ : « *Dans l'état actuel de nos systèmes d'éducation, d'enseignement, d'animation, de formation et d'information de masse, je ne crois pas, sauf exceptions, à la possibilité de former des jeunes et des adultes aux relations et communications internationales et interculturelles, lors de stages, de séminaires, de rencontres, de voyages, etc., ou dans les écoles, les universités ou les entreprises* »<sup>2168</sup>. Si tous les auteurs n'allaient pas aussi loin que le responsable du secteur recherche<sup>2169</sup>, la plupart s'accordaient au moins pour considérer, contre les pères fondateurs de l'Office, que « *le chemin de cet enrichissement est ardu* »<sup>2170</sup>, d'où une extrême prudence dans la présentation des résultats de recherche : « *Avant de tenter de tirer un certain nombre, non pas de conclusions, mais d'ébauches d'analyses et d'esquisses de conséquences à en tirer éventuellement...* »<sup>2171</sup>.

Nous avons écrit plus haut que cette expertise a connu une large diffusion en interne (voir pp485-497). C'est particulièrement vrai en ce qui concerne cette représentation particulière sur le caractère éminemment compliqué des modalités de la rencontre « interculturelle ». Nous avons objecté à un ancien agent que cette rhétorique sur la

---

<sup>2166</sup> DEMORGON (2004) *Complexité des cultures et de l'interculturel : contre les pensées uniques*. Paris : Economica.

<sup>2167</sup> DEMORGON (1989) *L'exploration interculturelle*. Op. Cit.

<sup>2168</sup> Extraite de son contexte, cette citation pourrait laisser entendre que l'auteur ne croit absolument pas à la possibilité d'une compréhension réciproque. L'auteur ajoute en réalité pour nuancer son propos : « *Ce que je crois réalisable par contre, et c'est déjà énorme, c'est de faire avec les jeunes et les adultes intéressés aux questions et aux situations nouvelles auxquelles ils sont confrontés lorsqu'ils s'engagent dans des relations de ce type un travail de sensibilisation-formation et de développer les ignorances attentives dont nous avons besoin pour prendre conscience de notre *Ahnunglosigkeit* [ignorance]* ». BRASS (1996) « Esquisse pour un changement de cap. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp229-292, p238.

<sup>2169</sup> A propos duquel nous avons vu qu'il avait un projet particulier pour la recherche à l'OFAJ : voir pp474-480.

<sup>2170</sup> NICKLAS (1996) « L'apprentissage interculturel : Conditions de réalisation et objectifs. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., p180.

<sup>2171</sup> FOUQUET (1996) « Pratiques et formes de la pédagogie des rencontres internationales. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., p140.

complexité voire l'impossibilité de la compréhension entre les groupes de différentes cultures pouvait paraître un peu déroutante à l'observateur extérieur. Celui-ci nous a répondu : « *peut-être, mais le message est vrai. On ne peut pas toujours tricher. En acceptant un OFAJ discount, c'est comme si on demandait à un chirurgien qui faisait une opération en huit heures de la faire maintenant en trois heures, sans assistant et en demandant éventuellement au patient de lui donner un coup de main. Il y a des limites quand même !* »<sup>2172</sup>.

Si le discours des acteurs suggère que cet accent sur la « complexité » exprimait surtout une croyance de type « identitaire » (par opposition à « stratégique »), la collusion simultanée entre ce discours et la question du pouvoir n'en est pas moins évidente. Elle se mesure au fait que les nouveaux entrants tendent à refuser dans un premier temps cette rhétorique. La secrétaire générale de l'OFAJ nommée en 1999 a par exemple toujours trouvé qu'il y avait quelque chose de « *pas clair* » dans cette histoire de l'interculturel : « *Il y avait dans le même sens une certaine volonté de dire : 'A quoi ça sert, étant donné qu'on ne peut pas se comprendre, d'organiser des rencontres où les jeunes s'amuse bien ensemble ? Il faut expliquer aux jeunes pourquoi on ne peut pas se comprendre'. Pour éviter ce type de dérive, on a maintenant une approche qui lie beaucoup plus la recherche et ce qui se passe vraiment au quotidien dans les rencontres* »<sup>2173</sup>.

On sait que le pouvoir de l'expert local est intrinsèquement instable. Dans *Le Phénomène Bureaucratique*, Michel Crozier note que les experts doivent toujours faire face à un paradoxe : « *Les succès des experts se détruisent eux mêmes. C'est le processus de rationalisation qui donne ses pouvoirs à l'expert mais les résultats de la rationalisation les limitent. Sitôt qu'un domaine est sérieusement analysé et connu, sitôt que les premières intuitions et innovations ont pu être traduites en règles et en programmes, le pouvoir de l'expert tend à disparaître* »<sup>2174</sup>. Les experts de l'OFAJ semblent avoir été confrontés à cette difficulté. Contrairement à ce qu'on entend parfois, il arrive que les chercheurs en sciences sociales « trouvent » quelque chose. Ceux de l'OFAJ ont produit des prescriptions pédagogiques qui, à la manière d'un récit, réduisaient les incertitudes. Outre les nombreux ouvrages qu'ils ont publiés ces dernières années<sup>2175</sup>, il existe aujourd'hui une vingtaine de « Textes de travail » téléchargeables sur le site de l'OFAJ. Ils rendent compte des recherches

---

<sup>2172</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 20 juin 2006

<sup>2173</sup> Entretien avec Babette Nieder, ancienne secrétaire générale de l'OFAJ, (1999-2003), Berlin, le 5 juillet 2002

<sup>2174</sup> CROZIER (1963) *Le phénomène bureaucratique*. Op. Cit., p204.

<sup>2175</sup> Notamment ceux de la collection « exploration interculturelle et sciences sociales » chez Anthropos.

menées à l'Office et fournissent des clefs pédagogiques à l'usage des organisateurs de rencontres (voir pp485-497). Ces découvertes ont-elles sapé leur pouvoir ?

On observe que la forme du discours, en l'occurrence le choix d'un vocabulaire jargonnel, venait parfois au secours de la rhétorique sur la complexité. Tous les champs tendent à s'autonomiser par l'institution d'un jargon connu et maîtrisé par les seuls initiés. L'expertise interne de l'OFAJ n'échappe pas à cette règle. On peut citer à cet égard quelques notions clefs des thèses de Jacques Demorgon sur l'interculturel : « *intérité* »<sup>2176</sup>, « *acculturation antagoniste* »<sup>2177</sup>, « *interculturalisation* »<sup>2178</sup>, « *crase* »<sup>2179</sup>, « *métacommunication* »<sup>2180</sup>, « *métathème* »<sup>2181</sup>, etc. Ces notions sont probablement nécessaires à l'établissement des thèses de l'auteur. Elles n'en obligent pas moins le profane à un effort d'appropriation important.

On observe enfin que les spécialistes de l'interculturel s'appliquèrent souvent à rester sur la ligne de crête dessinée par Michel Crozier, c'est-à-dire à concilier deux rhétoriques contradictoires, la première affirmant le caractère éminemment complexe de toutes ces questions, la seconde la possibilité d'un progrès (ouvert par l'expertise) vers l'objectif affiché. En 1996, soit plus de trente ans après le début de ces travaux de recherche, E. Brass concédait par exemple qu'il était possible de travailler les mentalités des uns et des autres mais que « *pour éclairer ces questions (...) il faut utiliser des savoirs, des connaissances, des travaux, des travaux de recherches, des méthodes, qui, soit sont encore à inventer, soit sont peu accessibles pour l'instant (pour différentes raisons et notamment parce qu'ils se heurtent à*

---

<sup>2176</sup> L'intérité est une identité construite dans l'interaction, comme l'identité sexuelle par exemple. DEMORGON (2005) *Critique de l'interculturel : l'horizon de la sociologie*. Paris : Économica.

<sup>2177</sup> Le concept d'acculturation antagoniste décrit ce phénomène en vertu duquel la rencontre entre une culture dominante et une culture dominée ne donne pas lieu à l'écrasement total de la seconde par la première mais à sa reconfiguration. L'auteur donne comme exemple la manière avec laquelle les Gahuku-Gama de nouvelle Guinée ont réinventé les règles du football. Ils ont intégré ce jeu mais, étant culturellement égalitaristes, ils lui ont ajouté une règle nouvelle : on joue jusqu'à ce que l'équipe menée revienne au score. Ibid.

<sup>2178</sup> L'auteur parle « d'interculturalisation » quand les dominants adoptent la culture des dominés à l'instar des Romains qui se convertirent au Christianisme. Ibid.

<sup>2179</sup> Par analogie avec la crase des biologistes – ce phénomène par lequel deux éléments interagissent pour en former un troisième (sang + oxygène => sang coagulé) – Jacques Demorgon parle de crase interculturelle pour exprimer l'idée que la rencontre entre les cultures peut en produire une nouvelle qui diffère en nature des deux précédentes. Il donne comme exemples le national-socialisme comme « crase » d'une demande sociale et du nationalisme. Ou encore Al Qaida comme crase de l'islamisme et des nouvelles technologies.

<sup>2180</sup> Jacques Demorgon définit la « métacommunication » comme le moment au cours duquel les individus de culture différente opèrent une sorte de pause pour réfléchir sur les modalités et les difficultés de la communication interculturelle : « Elle représente une distanciation mise en œuvre (par une personne ou par un groupe) à l'égard de leurs représentations ou de leurs modalités d'échange de ces représentations ». In : DEMORGON (1989) *L'exploration interculturelle*. Op. Cit., p141.

<sup>2181</sup> Le métathème est le thème qui émerge de manière contingente lors de la métacommunication. Il ne correspond que rarement au thème affiché de la rencontre.

*l'indifférence, à la méfiance ou à l'hostilité de quelques influentes orthodoxies idéologiques et institutionnelles) »<sup>2182</sup>.*

Nous avons développé cet exemple des conceptions pédagogiques car il est éloquent. On aura toutefois compris que le propos est plus général : le sous-système institué par l'OFAJ eut tendance à se techniciser et par conséquent à se refermer sur lui-même. On peut s'interroger, en conclusion, sur la capacité de chaque administration nationale à maîtriser cette tendance. Rappelons que trois couples d'administrations sont traditionnellement intéressés par l'OFAJ : les ministères de la jeunesse, les ministères des Affaires étrangères et celui de l'Education nationale (ou les ministres des Cultes des Länder en Allemagne).

- Le cas du Ministère de l'Education nationale et des Ministères des Cultes des Länder peut être réglé facilement. Héritage de Mai 1968, la pédagogie de la rencontre interculturelle développée à l'OFAJ s'inscrit dans une polémique contre celle de l'école : « *Pour être maître, pour être enseignant, il faut, en France, d'abord être Français. En France, les IUFM (instituts de formation des maîtres) sont l'un des rares lieux monoculturel où tout étranger à la culture de l'école française soit exclu* »<sup>2183</sup>. En choisissant de recruter ses chercheurs à Vincennes et dans les départements des sciences de l'éducation allemands les plus hostiles à l'institution scolaire comme l'université libre de Berlin ou l'université Goethe de Francfort-sur-le main, l'OFAJ fermait évidemment la porte à l'appropriation par ces institutions des « techniques » de son ordre local.
- Dans les ministères des Affaires étrangères, on semble également peu à l'aise avec cette expertise. Certains agents n'en ont jamais entendu parler. Les autres signalent un certain embarras : « *On peut peser sur les choses, mais à la marge, notamment car on travaille sur des documents produits par l'OFAJ* »<sup>2184</sup>. Cette méconnaissance des codes culturels internes est

---

<sup>2182</sup> BRASS (1996) « Esquisse pour un changement de cap. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp229-292, p256.

<sup>2183</sup> HESS (2002) « A propos des rencontres trilatérales. » In : DEMORGON et WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Op. Cit., pp82-116, p99.

<sup>2184</sup> Entretien avec un fonctionnaire de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay, Paris, le 21 janvier 2005. Au *Auswärtiges Amt*, les agents que nous avons rencontrés n'avaient jamais entendu parler de ces questions. Nous n'avons pas observé ce phénomène au Quai d'Orsay mais la personne avec laquelle nous nous sommes entretenu provenait de Jeunesse et Sport. Ce fait se comprend également au regard de la faible inclination des ministères des Affaires étrangères pour la spécialisation sectorielle de leurs agents :

peut-être liée au fait que le Quai d'Orsay et le *Auswärtiges Amt* imposent un turn-over très rapide à leurs agents. A peine se sont-ils familiarisés avec la complexité des questions traitées par l'OFAJ qu'ils doivent partir travailler dans un autre segment administratif ou sur un autre continent.

- Finalement, les structures qui semblent le moins affectées par ce phénomène d'autonomisation liée la montée de l'expertise locale sont les ministères de la jeunesse. Ce fait se comprend aisément : ils suivent les activités de cet organisme au quotidien. Faut-il en déduire qu'ils contrôlent par conséquent mieux le sous-système ? Un autre phénomène contredit cette interprétation : certains agents de ces administrations ont tendance à s'identifier à l'OFAJ. Dans l'entretien qu'il nous a consacré, le responsable de la « Jugendabteilung » du ministère fédéral chargé des questions de jeunesse a par exemple évoqué l'OFAJ à la première personne (wir/nous). Ces administrations ont un pied dans le sous-système autonomisé.

### **3/ La consolidation d'une identité organisationnelle fortement « politique »**

Le troisième vecteur de l'autonomisation du sous-système est un phénomène sociologique bien connu en vertu duquel les espaces sociaux relativement fermés comme les organisations ont tendance à générer des sentiments identitaires qui participent à la fixation des valeurs du groupe. Bien que très bureaucratique, l'OFAJ ressemble en effet à ce que Max Weber appelait, après Tönnies, un « groupement par communalisation », c'est-à-dire fondé « sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté »<sup>2185</sup>. Pour illustrer ce point, nous commençons par donner la parole aux acteurs du sous-système (agents de l'OFAJ, chercheurs, responsables associatifs, etc.). Nous les avons interrogés sur le sens de l'OFAJ aujourd'hui. Leurs récits peuvent être regroupés en

---

ces deux structures organisent en effet un turnover permanent des agents et il est rare qu'une même personne suive le « dossier OFAJ » pendant plus de trois ans.

<sup>2185</sup> WEBER (1995) *Economie et société*. Op. Cit., p78. Comme exemples de cette catégorie de groupement, Weber ne pense pas aux organisations au sens classique du terme (les bureaucraties) ; il cite plutôt la « communauté spirituelle de frères, une relation érotique, une communauté nationale ou bien un groupe uni par la camaraderie. » (p79).

plusieurs catégories. Nous les analysons (a/) avant de montrer qu'ils révèlent finalement un même référent : une représentation politique de la place de l'OFAJ dans la société (b/). Nous expliquons cette homogénéité des représentations des uns et des autres par l'existence d'une culture organisationnelle héritée des origines (c/).

#### a/ Trois récits « internes » sur le sens de l'OFAJ dans l'après réconciliation

Quand on interroge les acteurs du « sous-système OFAJ », c'est-à-dire les agents de l'organisation et ceux qui travaillent dans son environnement immédiat sur le sens de cette action publique, on recueille des récits en nombre finalement assez limités. Tous les acteurs semblent s'accorder sur un point : la mission originelle de l'OFAJ, la réconciliation, ne fait plus sens : « *C'est vrai qu'on pourrait se demander pourquoi on se rencontre toujours entre jeunes Français et jeunes Allemands (...) C'est comme entre les Armagnacs et les Bourguignons, entre nous soit dit* »<sup>2186</sup>. Ils en déduisent trois « nouvelles » orientations possibles.

Certains tendent à situer leur action dans la continuité directe des pères fondateurs, c'est-à-dire dans l'approfondissement du dialogue franco-allemand. A l'objectif de la réconciliation ils substituent alors un but plus général en termes de « connaissance mutuelle » : « *Et bien moi, je crois qu'il y avait une autre mission qu'on n'a pas remplie qui était 'la connaissance mutuelle'* »<sup>2187</sup>. Ce discours social est notamment affirmé haut et fort par les praticiens qui mettent en avant une notion importante à l'Office « l'apprentissage interculturel » :

*« Non mais attendez ! Il faut quand même voir pour quelle mission l'OFAJ a été créé. Bon, c'est vrai qu'on ne peut plus parler de la réconciliation entre Allemands et Français comme il y a quarante ans. Je veux bien. Mais l'important, maintenant, c'est, comme on dit toujours, 'l'apprentissage interculturel', c'est essayer de mieux connaître l'autre, pour mieux le comprendre, contre les préjugés en fait, contre le racisme et tout ça. C'est ça maintenant l'intérêt de l'OFAJ »*<sup>2188</sup>.

---

<sup>2186</sup> Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, responsable des Guides des France, Paris, le 20 février 2004

<sup>2187</sup> Entretien avec Babette Nieder, ancienne secrétaire générale de l'OFAJ, (1999-2003), Berlin, le 5 juillet 2002

<sup>2188</sup> Entretien avec une ancienne permanente pédagogique de l'OFAJ, octobre 2004

Cette recomposition du paradigme fondateur n'est pas neutre du point de vue sémantique. L'idée de réconciliation charriait un intertexte riche en termes d'images et de récits relatifs aux guerres franco-allemandes. La notion de « compréhension mutuelle » ou « d'apprentissage interculturelle » est évidemment moins mobilisatrice. De fait, elle n'est pas brandie comme un objectif politique par tous.

Un autre récit propose de transformer l'OFAJ en poste avancé de l'Europe des citoyens. Le cheminement apparaît assez clair : la réconciliation appartient aujourd'hui au passé ; construisons donc l'Europe ! Ce récit se heurte cependant à un problème logique : l'OFAJ est un organisme bilatéral qui fait en partie concurrence aux politiques européennes de jeunesse (voir Document 11/, p641). Marie-Thérèse Chéroure, membre du premier CA de l'OFAJ, se souvient que la question était « *toujours sous-jacente : 'Pourquoi deux ? Pourquoi seulement deux ?'* »<sup>2189</sup>. Les acteurs soulignent alors que l'OFAJ s'est ouvert aux échanges « trilatéraux »<sup>2190</sup> avec les autres pays européens.

Le troisième récit met en avant l'idée d'exemplarité. Nous avons vu que l'Office n'a jamais pu prouver que les rencontres de jeunes produisaient un effet positif en termes de changement des mentalités. L'argument porte donc davantage sur l'idée de patrimoine intellectuel : l'OFAJ serait parvenu, avant tout le monde, à penser cette question, « complexe » (voir 555-562), de « l'interculturel ». Deux terrains d'exportation du « *trésor d'expériences* »<sup>2191</sup> de l'OFAJ sont généralement mis en avant.

Le premier est celui de « l'interculturel interne », autrement dit de la problématique de l'intégration des minorités ethniques. Gabrielle Varro et Djaffar Lesbet, chercheurs à l'OFAJ, ont par exemple écrit que : « *La gestion sociale et politique de la coprésence de populations d'origines et de conditions diverses en Europe, s'est soldée par une situation de bipolarisation avoisinant parfois la guerre civile [note de bas de page : 'Voir les pogroms de Turcs en Allemagne, les assassinats d'immigrés en France, la purification ethnique en Ex-Yougoslavie et au Rwanda']* ». Ces auteurs estiment que les difficultés concernant l'intégration des minorités culturelles en France et en Allemagne découleraient d'un déficit de réflexion quant à la dimension « interculturelle » de ces problèmes. D'où la proposition : s'appuyer sur les

---

<sup>2189</sup> Entretien avec Marie Thérèse Chéroure, ancienne administratrice de l'OFAJ, Paris, 15 mars 2004

<sup>2190</sup> Nous avons vu que cette ouverture est en réalité anecdotique ou symbolique. Elle concerne un nombre très faible de programmes.

<sup>2191</sup> DEMORGON et WULF (2002) « Le travail interculturel franco-allemand et les fonctions du tiers. » In : DEMORGON et WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Op. Cit., pp4-26, p12.

« divers organismes et chercheurs » qui s'efforcent depuis une vingtaine d'année de penser ces questions<sup>2192</sup>.

Le deuxième terrain est ce qu'on appelle à l'OFAJ « l'interculturel mondial ». Lors de son passage au conseil d'administration de l'OFAJ, Stéphane Hessel a par exemple beaucoup plaidé pour cette compréhension du travail de l'OFAJ : « *Il fallait essayer (...) de faire des évolutions de la relation franco-allemande, évolutions parmi les plus heureuses du XX<sup>ème</sup> siècle, d'en faire un peu un exemple pour travailler avec d'autres, avec des pays européens, qui avaient eu des problèmes similaires, mais aussi avec des pays hors d'Europe, avec des pays d'Afrique du Nord, avec des pays éventuellement d'Asie, pour voir comment utiliser les bénéfices de la relation franco-allemande* »<sup>2193</sup>.

Nous reviendrons dans la conclusion de la thèse sur ce récit qui assigne à l'Office une mission de laboratoire intellectuel pour penser le dialogue entre les cultures à l'échelle mondiale. Il importe, en attendant, de souligner que ces récits relèvent fondamentalement du même référent.

## b/ Des récits traduisant une représentation politique de la place de l'OFAJ dans la société

Dans la mesure où ils se projettent sur des échelles très différentes les unes des autres, ces récits procurent une sensation d'hétérogénéité. Elle est en réalité quelque peu trompeuse. Nous voudrions souligner ici qu'ils relèvent d'un seul et même référent : une représentation politique ou morale de l'OFAJ comme un organisme au service de la paix entre les peuples.

Qu'ils se représentent l'OFAJ comme un outil au service de la cité franco-allemande, européenne ou mondiale, les acteurs du sous-système insistent sur le caractère politique ou moral des fins ultimes : « *L'OFAJ, c'est pas seulement le déplacement géographique de 150 000 personnes par an. Il y a autre chose derrière ; il y a des valeurs ; il y a du sens* »<sup>2194</sup>. Ou encore « *Tu sens qu'il y a des gens motivés par une même cause* »<sup>2195</sup>. La plupart des

---

<sup>2192</sup> VARRO et LESBET (1999) « La 'mixité', une nouvelle culture à explorer ? » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Op. Cit., pp175-186, p175.

<sup>2193</sup> Entretien avec Stéphane Hessel, Haut-fonctionnaire au ministère de l'Education nationale lors de la création de l'OFAJ, ancien administrateur, Paris, le 4 novembre 2005

<sup>2194</sup> Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 28 septembre 2004

<sup>2195</sup> Entretien avec une permanente pédagogique, Paris, le 29 septembre 2004

acteurs ne conçoivent d'ailleurs pas les trois options susmentionnées comme des orientations contradictoires. Pour Stéphane Hessel par exemple :

*« Quant à savoir vers quels principaux thèmes il faut orienter l'Office, je suis assez d'accord avec ce que Babette Nieder<sup>2196</sup> avait dans l'esprit, c'est-à-dire un souci de l'aspect social, social-démocrate et droit de l'homme. Tout ce qui fait que l'OFAJ a un rôle un peu éthique et pas seulement un rôle de soutien à des orientations déjà en cours. Donc conserver cette orientation. Penser évidemment à la dimension européenne. Je pense que ça, c'est essentiel : ne pas revenir sur l'ouverture à des pays autres que la France et l'Allemagne. Garder le souci de la spécificité franco-allemande, où l'on retrouve alors la notion de mémoire, et montrer l'exemple dans d'autres régions »<sup>2197</sup>.*

Cet accent sur la dimension morale de l'engagement se comprend bien au regard de l'histoire de cet organisme. Il fut créé et pensé au service d'une œuvre politique, la réconciliation, à une époque où les référentiels globaux prescrivaient de travailler l'insertion des jeunes dans la cité politique (voir Chapitre 3/). Avec le temps, l'objectif de la réconciliation a disparu de l'horizon des uns et des autres mais les valeurs brandies à l'époque, en particulier l'objectif du rapprochement entre les peuples, se sont institutionnalisées. La seule dynamique intellectuelle qui affecta l'OFAJ jusqu'à la crise récente fut l'expertise interne menée par l'équipe d'Ewald Brass. Or elle n'a déconstruit que les « croyances secondaires »<sup>2198</sup> pédagogiques du paradigme fondateur (voir pp480-485). Ces chercheurs n'ont pas contesté le sens profondément politique de l'action de l'Office. Ce point ressort par exemple de l'entretien mené auprès d'Ewald Brass. Sa critique du fonctionnement de l'institution était parfois extrême : *« Les gens de l'OFAJ, ils n'ont jamais pu parler entre eux de la relation franco-allemande »*. Il concevait cependant son travail comme une contribution au projet dessiné par de Gaulle et Adenauer, ces « visionnaires »<sup>2199</sup>. Il estimait plus précisément que *« l'institutionnalisation »* de l'OFAJ l'avait détourné de sa mission première : *« comprendre la nature des relations que les populations de nos pays peuvent entretenir entre elles en cette fin du XX<sup>ème</sup> siècle, après une longue histoire de violences »*<sup>2200</sup>.

---

<sup>2196</sup> Secrétaire générale de l'OFAJ à l'époque.

<sup>2197</sup> Entretien avec Stéphane Hessel, Haut-fonctionnaire au ministère de l'Éducation nationale lors de la création de l'OFAJ, ancien administrateur, Paris, le 4 novembre 2005

<sup>2198</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

<sup>2199</sup> Entretien avec Ewald Brass, responsable de la recherche à l'OFAJ jusqu'en 1998, Paris, le 8.6.2005

<sup>2200</sup> BRASS (1984) *De la formation aux ignorances attentives*. Op. Cit.

### c/ L'importance de l'identité interne à l'OFAJ

Un phénomène explique probablement la cristallisation des récits des acteurs sur la mission politique de l'OFAJ : la constitution d'une culture organisationnelle forte. La sociologie des organisations a depuis longtemps mis en évidence que les champs organisés ne sont pas imperméables à cette dynamique psychosociologique en vertu de laquelle les membres d'un parti politique, d'une administration ou d'une entreprise nouent des liens de nature affectif ou identitaire<sup>2201</sup>. Au contraire, l'émergence d'une identité ou d'une « culture organisationnelle » fonctionnerait comme un mécanisme intégrateur compensant la segmentation interne issue de la division du travail. Diverses études ont mis en évidence que ces construits sociaux présentent une grande stabilité. Nous avons vu par exemple plus haut que les valeurs anticommunistes issues du contexte des années 1960 font encore sens en interne plus de trente ans après la disparition de l'enjeu.

La dimension identitaire est particulièrement forte dans le « sous-système OFAJ », c'est-à-dire l'organisation formelle et son environnement négocié. Pour reprendre l'expression utilisée par un « permanent pédagogique »<sup>2202</sup>, l'OFAJ « *c'est un peu une famille* »<sup>2203</sup>. Cette métaphore domestique nous a frappé car elle fut employée spontanément par de nombreux interviewés. Un compagnon de route de l'OFAJ passé par d'autres organisations similaires osait même une comparaison amusante sur ce thème de la parenté : « *Avec l'OFAJ, c'est vrai que ça faisait un peu comme la famille quoi. (...). C'est vrai qu'il y a une complicité qu'on ne retrouve pas, par exemple, au programme Jeunesse [de la Commission européenne], qui est une structure beaucoup plus complexe. Le Programme Jeunesse ou le Conseil de l'Europe, je dirais que c'est des cousins éloignés, tandis que là, l'OFAJ, c'est 'frères et sœurs' presque* »<sup>2204</sup>.

Ce sentiment identitaire était nourri par diverses représentations. Parmi les plus fédératrices, on peut citer celle en vertu de laquelle les agents « *étaient persuadés du caractère unique au monde de leur institution* »<sup>2205</sup>. Cette représentation était elle-même alimentée un « récit des origines »<sup>2206</sup> qui présentait l'OFAJ comme l'exécuteur testamentaire

---

<sup>2201</sup> Voir notamment : BERNOUX (1985) *La sociologie des organisations*. Paris : Seuil.

<sup>2202</sup> Sur cette notion empruntée au jargon de l'OFAJ, voir note 1504.

<sup>2203</sup> Entretien avec une permanente pédagogique, Paris, le 29 septembre 2004.

<sup>2204</sup> Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 12 octobre 2004.

<sup>2205</sup> Entretien avec Wolfgang Linckelmann, ancien secrétaire général, ancien sous-directeur jeunesse au ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Bonn, le 13 octobre 2004.

<sup>2206</sup> Sur cette notion appliquée aux organisations, voir note 800.

de Adenauer et de Gaulle : « *L'OFAJ, c'est avant toute chose le produit de la volonté de deux hommes, de Gaulle et Adenauer, d'en terminer définitivement avec le vieil antagonisme franco-allemand. D'où l'idée, pour changer les mentalités, un seul moyen : faire se rencontrer par trains entiers les Français et les Allemands. Si l'Europe avait suivi l'idée de de Gaulle et Adenauer, on n'en serait pas là aujourd'hui* »<sup>2207</sup>. Selon ce récit, la création de l'OFAJ était un acte improbable qui conférait une mission de la plus haute importance à celles et ceux qui en avaient la charge. Cette mémoire organisationnelle fut objectivée dans un certain nombre d'objets - des médailles à l'effigie des pères fondateurs, tableau représentant les deux hommes dans le hall d'entrée de l'Office (voir Document 11/ en annexe, p641) - qui expliquent probablement sa transmission de génération en génération<sup>2208</sup>. Elle joua un rôle très fort dans la solidification de la représentation « politique » de la place de l'OFAJ dans la société. Nous avons vu par exemple que les anticonformistes du secteur recherche ont déconstruit de nombreuses croyances des « *porteurs d'illusion* »<sup>2209</sup> mais pas celle d'après laquelle l'OFAJ serait un instrument unique au monde légué par deux « *visionnaires* »<sup>2210</sup>.

Les pages qui précèdent nous ont conduit à observer un phénomène d'autonomisation du sous-système institué par l'OFAJ. Trois mécanismes illustrent et expliquent cette insularisation progressive : les stratégies de pouvoir productrices d'entropie institutionnelle, la montée d'une expertise locale et la construction d'une identité organisationnelle forte. Ce point éclaire une dimension importante de la réforme de l'OFAJ. Bien qu'elles ne soient pas directement à l'origine du changement, les administrations nationales tentent de reprendre la main sur cette agence. Les ministres des Affaires étrangères l'ont d'ailleurs écrit dans l'Accord de 2005. Les passages du texte fondateur de l'OFAJ mentionnant sa vocation franco-allemande (supranationale) ont été supprimés. L'OFAJ a désormais pour mission de développer « *les politiques menées par les deux Gouvernements dans le domaine de la jeunesse* » (art 2/ de l'Accord de 2005). Cette dimension de la réforme n'a évidemment pas échappé à ses adversaires, lesquels ont dénoncé la « *gouvernementalisation* »<sup>2211</sup> de l'Office.

---

<sup>2207</sup> Entretien avec un ancien administrateur de l'OFAJ, Paris, 26 avril 2005. Voir également la place de Adenauer et de Gaulle dans les images produites par l'Office, voir Document 11/ en annexe, p641.

<sup>2208</sup> On trouve même des traces de cette mémoire dans les quelques écrits universitaires sur l'OFAJ PICHOT (1991) « Le général de Gaulle et la jeunesse allemande. » In : *La Tribune franco-allemande (Paris)*, Numéro spécial, février 1991, 2, pp8-11 ; PLUM (2005) « La jeunesse et la réconciliation des peuples. L'OFAJ, une volonté du Général et du Chancelier. » In : GAULLE, *Charles de Gaulle et la jeunesse*. Paris : Plon, pp241-247.

<sup>2209</sup> BRASS (1996) « Esquisse pour un changement de cap. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp229-292, p241.

<sup>2210</sup> Entretien avec Ewald Brass, responsable de la recherche à l'OFAJ jusqu'en 1998, Paris, le 8.6.2005

<sup>2211</sup> GROSSER (2005) « La chute annoncée d'un Office indépendant. » In : *La Croix*, 12.05.2005.

La réforme se résume-t-elle pour autant à cette histoire de leadership ? Nous montrons dans la section suivante que la réforme présente en réalité une rationalité systémique supplémentaire.

## C/ La crise de l'OFAJ comme « guerre des dieux »

Nous arrivons au terme du protocole mis en place pour comprendre les changements à l'œuvre à l'OFAJ depuis le début des années 2000. Nous avons vu dans une première section que ces changements furent initiés par le pouvoir politique et qu'ils sont vécus de manière critique en interne. La section précédente nous a conduit à observer que le sous-système institué par l'OFAJ a suivi une pente, relativement classique, le conduisant à s'autonomiser de plus en plus de la structure et à produire une représentation autonome de sa place dans la société. Nous mettons à présent à l'épreuve notre hypothèse de départ : la crise actuelle serait le résultat d'un « rattrapage » du sous-système par les normes globales. Une vision économique et marchande du monde frapperait (violemment) à la porte d'une institution n'entendant pas renoncer à l'affirmation du caractère politique de sa mission.

Les hypothèses de la sociologie compréhensive sont toujours vérifiées. Celle-ci n'est par ailleurs pas contre-intuitive : il n'est pas étonnant qu'une institution porteuse de normes et de valeurs fortement politiques soit rattrapée par un « référentiel global de marché ». Le plus intéressant dans cette histoire réside par conséquent dans les singularités du cas d'étude. Or elles sont importantes ici. Nous montrons plus précisément dans ces pages que la crise actuelle peut se lire comme une « guerre des dieux ». A travers cette expression empruntée à Weber<sup>2212</sup> nous soulignons que le différend actuel met surtout aux prises deux « systèmes de valeurs » incompatibles. La situation actuelle est même paradoxale : les acteurs semblent engagés dans ce que Boltanski et Thévenot ont appelé une « épreuve de justification »<sup>2213</sup> - à quelle cité<sup>2214</sup> (marchande ou politique) l'OFAJ appartient-il ? - alors que les entretiens suggèrent que l'accord n'a probablement jamais été aussi grand sur le « sens immédiat » de l'action à mener.

Pour établir ce point, nous commençons par analyser les contours et le contenu de ce que nous avons appelé, par hypothèse, le « référentiel de marché » des réformateurs (1/). Nous nous arrêtons ensuite sur le paradoxe de l'existence d'une vive polémique circonscrite

aux valeurs alors que l'accord est profond sur les « fins premières » (2/). Nous nous interrogeons enfin sur le ressort de la construction du différend : la « montée en généralité »<sup>2215</sup> d'un niveau où l'accord serait facile à un étage où il est rigoureusement impensable (3/).

## **1/ Les récits des réformateurs entre référentiel de marché et « souci de soi de l'Etat »**

Nous avons mentionné plus haut que les réformateurs sont animés par un « référentiel de marché ». Tout comme la notion voisine de « paradigme néo-libéral », le « référentiel de marché » est une catégorie d'analyse, une qualification construite par le chercheur à des fins heuristiques. Elle ne doit en d'autres termes pas être réifiée. Conformément à la démarche suivie jusqu'à présent, nous donnons la parole aux acteurs pour comprendre leurs intentions. Il apparaîtra que leur projet cognitif et normatif présente une certaine cohérence. Pour reprendre une expression de Ricœur, il peut se lire, à la manière d'un récit, comme une « totalité »<sup>2216</sup>. Comme les précédents, le récit de politique publique en question convoque des éléments aussi différents que des valeurs, des représentations sur les problèmes à traiter, des algorithmes<sup>2217</sup>, des recettes, etc. Il importe d'insister sur ce point pour comprendre – ce que nous établirons plus loin - que les partisans du « statu quo » sont très sélectifs dans leur réception de ce discours (voir 2/). Pour éclairer le sens visé par les réformateurs, nous commençons par constater qu'un nombre fini d'énoncés ou de récits émergent du corpus (a/). Nous les interrogeons ensuite à partir de deux notions connues : le « référentiel de marché » (b/) et ce que P. Bezes a appelé le « souci de soi de l'Etat » (c/).

---

<sup>2215</sup> Sur cette notion empruntée à Boltanski et Thévenot, voir note 391.

<sup>2216</sup> Voir note 185.

<sup>2217</sup> La notion d'algorithme a été mise en avant par Pierre Muller pour désigner ces opérations mentales simples à partir desquelles les acteurs des politiques publiques stabilisent leurs hypothèses sur l'action à mener. Dans le référentiel de l'équilibre, un algorithme était par exemple : « *moins les paysans seront nombreux, plus leurs revenus pourront être élevés* ». MULLER (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189, p179.

a/ Des récits visant à insérer l'OFAJ dans la « cité » marchande

Nous écrivions plus haut qu'une représentation économique ou marchande de la place de cet organisme dans la société frappe aujourd'hui à la porte de l'OFAJ. Cette affirmation découle de l'analyse des discours des réformateurs. Comme les acteurs engagés dans le sous-système (voir pp562-569), ces derniers prennent tous acte du fait que la réconciliation appartient au passé tout en affirmant que l'OFAJ a encore un sens. Invités à préciser leur pensée, ils mettent en avant trois récits sur la place de l'OFAJ dans la société. Nous les mentionnons par ordre croissant d'importance.

Un certain nombre d'acteurs présentent tout d'abord cet organisme comme un « lobby » au service des relations franco-allemandes et de la jeunesse. Cette idée était exprimée avec force par la secrétaire générale en poste à l'Office au moment où nous avons entamé cette recherche : « *Nous sommes certes un lobby pour les relations franco-allemandes mais nous sommes aussi un lobby pour les jeunes en France et en Allemagne* »<sup>2218</sup>. Signe de la montée en puissance de cette conception du rôle de l'OFAJ, l'idée selon laquelle cet organisme pourrait servir les intérêts franco-allemands dans un cadre plus large apparaît implicitement dans le nouvel Accord de 2005. L'article 2 du nouveau texte précise par exemple que « *L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse est un centre de compétence pour les Gouvernements des deux pays. Il joue un rôle de conseiller et d'intermédiaire entre les collectivités locales et territoriales ainsi qu'entre les acteurs de la société civile en France et en Allemagne* ». Cette représentation utilitaire de la place de l'OFAJ dans la société est évidemment a priori éloignée de celle, politique, valorisée en interne.

Plus clairement et explicitement marchandes sont les références des réformateurs au rôle que l'OFAJ pourrait jouer dans le domaine de l'insertion professionnelle. L'argumentation pour une prise en charge de ce problème au niveau franco-allemand est claire. Le chômage des jeunes est important en France et en Allemagne. Or chaque pays est le premier partenaire commercial de l'autre<sup>2219</sup>. Les entreprises françaises et allemandes ont donc besoin de jeunes possédant l'expérience de l'autre pays. Dans un communiqué daté du 13 mars 2006, la direction de l'Office nommée afin de mettre en œuvre la réforme annonçait par exemple que : « *Des actions de formation continue sont prévues en France et en*

---

<sup>2218</sup> Entretien avec Babette Nieder, ancienne secrétaire générale de l'OFAJ, (1999-2003), Berlin, le 5 juillet 2002

<sup>2219</sup> La France représente 10% des exportations de biens manufacturés allemandes et l'Allemagne 14,5% des exportations françaises

*Allemagne pour permettre l'acquisition par de jeunes adultes de compétences-clés, notamment leur capacité d'action dans un contexte de travail multilingue et multiculturel. Ces programmes permettront à des personnes en formation ou en recherche d'emploi de séjourner et de travailler dans l'autre pays pour y apprendre la langue et acquérir une expérience professionnelle* »<sup>2220</sup>.

Le discours social sur le rôle de l'OFAJ dans le domaine de l'insertion professionnelle est souvent associé à une rhétorique mettant l'accent sur la nécessité d'une action en matière linguistique. En 2005 et 2006, la journée « franco-allemande »<sup>2221</sup> censée célébrer la signature du traité du 22 janvier 1963 fut par exemple officiellement placée sous le signe de cette double thématique de l'emploi et de l'apprentissage de la langue du partenaire.

Ce troisième récit - l'OFAJ comme outil pour la promotion linguistique - est de loin le plus fréquent aujourd'hui du côté des pouvoirs publics. La préoccupation par rapport au faible niveau d'apprentissage des deux langues est aujourd'hui relayée par l'ensemble des acteurs de la coopération franco-allemande : associations ou revues franco-allemandes<sup>2222</sup>, lobbies d'enseignants<sup>2223</sup>, groupes économiques<sup>2224</sup>, institutions publiques<sup>2225</sup>, etc. La presse la reprend elle-aussi régulièrement à son compte<sup>2226</sup>. Une expression allemande existe d'ailleurs pour résumer la situation : la relation franco-allemande serait une « *sprachlose*

---

<sup>2220</sup> Communiqué des secrétaires généraux de l'OFAJ, 13 Mars 2006, « L'intégration et l'apprentissage interculturel, priorités des échanges franco-allemands de jeunes ». Source : site Internet de l'OFAJ, 18.12.2006.

<sup>2221</sup> Cette journée fut instituée lors du quarantième anniversaire du Traité de l'Élysée le 22 janvier 2003. « Nous déclarons le 22 janvier 'journée franco-allemande'. Nous souhaitons qu'à l'avenir, cette journée soit consacrée, dans toutes les institutions de nos systèmes éducatifs, à une présentation de nos relations bilatérales, à la promotion de la langue du pays partenaire, et à une action d'information sur les programmes d'échanges et de rencontres ainsi que les possibilités d'études et d'emploi dans le pays partenaire. ». Signé : Le président de la République Française Jacques Chirac et le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne Gerhard Schröder. Source : Site internet du MAE.

<sup>2222</sup> *Documents* (revue du BILD), *Dokumente* (revue de la GUZ) ou *Allemagne d'aujourd'hui*. On ne compte pas le nombre d'articles publiés dans ces revues qui pointent ce problème. Voir par exemple : « L'enseignement de l'allemand en France (et un peu... du français en Allemagne) : la formation de lycéens franco-allemands. » (1998), In : *Documents, revue des questions allemandes*, 04/05 1998, n°2, pp75-117, « La situation de l'enseignement de l'allemand en France : un déclin inexorable ? » (1999), In : *Allemagne d'aujourd'hui*, 10/12 1999, 150, pp3-70, « Partnersprache : Wege aus der Krise. » (2003-02), In : *Dokumente*, 59 Jahrg. : Nr.1, pp12-52.

<sup>2223</sup> Comme le groupe « Der Internationale Deutschlehrerverband ». Cette association pratique le lobbying tant en Allemagne qu'en France : PERONCEL HUGOZ (1994) « Entorses linguistiques au traité franco-allemand. » In : *Le Monde*, 03.02.94.

<sup>2224</sup> Comme la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie.

<sup>2225</sup> Outre l'OFAJ, on peut citer l'Université franco-allemande, le Secrétariat Franco-Allemand pour les échanges en formation professionnelle, le Haut Conseil Culturel Franco-Allemand...

<sup>2226</sup> AUFRAY (1998) « L'allemand, langue en voie de raréfaction en France. Une campagne de sensibilisation va être lancée auprès des parents d'élèves. » In : *Libération*, 1er décembre 1998 pp8-9 ; DE BRESSON (2005) « L'ignorance de la langue freine les échanges économiques entre la France et l'Allemagne. » In : *Le Monde*, 22.1.2005.

*Freundschaft* »<sup>2227</sup> (une amitié sans langue). Cette question fut même placée au sommet de l'agenda diplomatique franco-allemand par J. Chirac :

« Nous constatons que finalement dans cette évolution positive de notre relation, de nos rapports, dans cette homogénéité, dans cette fraternité qui s'affirme et qui est, je le répète, vitale pour l'Europe de demain, il y a un point noir, une chose difficile et cette chose difficile c'est la langue. Il est certain que nous ne progressons pas comme il serait souhaitable et que cette barrière va finalement rester la seule, la seule frontière, la seule barrière entre l'Allemagne et la France. C'est tout à fait fâcheux et donc il faut trouver le moyen d'améliorer ou de diminuer cette barrière, de réduire cette barrière. »<sup>2228</sup>.

En soi, la représentation de l'OFAJ comme outil de promotion linguistique ne renvoie pas nécessairement à une représentation économique ou marchande de la place de cet organisme dans la société. Nous avons suffisamment souligné dans cette étude que la question de la langue se trouve au cœur des priorités assignées à l'OFAJ depuis sa création (voir Chapitre 3/). On remarquera toutefois que l'argumentation a changé. En 1963, les acteurs politico-administratifs demandaient à l'OFAJ de mettre l'accent sur la promotion linguistique car ils estimaient que la connaissance de la langue de l'autre était une condition nécessaire à la compréhension de sa culture, à la déconstruction des préjugés et à la réconciliation (voir pp429-437). Aujourd'hui, les pouvoirs publics nationaux demandent à l'OFAJ d'encourager les jeunes Français et Allemands à apprendre la langue de l'autre parce que « *les échanges commerciaux entre la France et l'Allemagne emploient, directement ou indirectement, 700000 Français. 2700 entreprises allemandes sont implantées en France et 1400 sociétés françaises le sont en Allemagne. Chaque année, près de 160 000 postes à pourvoir en France requièrent la maîtrise de l'allemand. Or ils restent souvent vacants...* »<sup>2229</sup>.

Ces observations signifient – et ce point est important pour la suite du propos - que la montée en puissance d'une représentation économique de la mission de l'OFAJ prend la forme d'un transcodage<sup>2230</sup> : on recycle<sup>2231</sup> un vieux problème - le faible niveau d'apprentissage des langues – et une vieille solution – l'OFAJ comme outil de promotion linguistique – dans un nouveau contexte cognitif et normatif. Conformément aux analyses de Pierre Lascoumes, on constate plus précisément que la montée en puissance des préoccupations économiques ou marchandes ne se produit pas par élimination du référent

---

<sup>2227</sup> LAPPENKÜPER (1996) « Sprachlose Freundschaft ? », In : *Lendemains*, 21/84, pp67-82.

<sup>2228</sup> Point de presse conjoint de M. Chirac et M. Schröder à l'issue du 3<sup>ème</sup> conseil des ministres franco-allemand (Paris, 13 mai 2004). Source : [www.deutschland-und-frankreich.de](http://www.deutschland-und-frankreich.de) (mars 2007)

<sup>2229</sup> « L'allemand est un atout pour vos enfants » - Lettre ouverte de Klaus Wowereit, maire de Berlin et nouveau Plénipotentiaire chargé des Affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande (24 janvier 2007). Source : [www.deutschland-und-frankreich.de](http://www.deutschland-und-frankreich.de) (mars 2007)

<sup>2230</sup> LASCOUMES (1994) *L'éco-pouvoir*. Op. Cit.

<sup>2231</sup> Sur le recyclage, une notion empruntée à Pierre Lascoumes, voir nos remarques pp206-220.

antérieur. Une nouvelle proposition apparaît, l'OFAJ comme outil de promotion linguistique dans la cité économique franco-allemande, qui vient se superposer aux discours précédents. Cette observation d'un compagnon de route de l'OFAJ commentant l'évolution des demandes politiques autour de l'Office en témoigne :

*« Il y a (...) une demande institutionnelle officielle de l'échange scolaire qui résulte des multiples besoins et de la nature même de la société industrielle moderne. De par ses intérêts aussi bien économiques que politiques et culturels, tout incite cette dernière à favoriser ces contacts répétés entre ses jeunes collégiens et lycéens, futurs citoyens producteurs et vendeurs et ceux d'autres pays, consommateurs potentiels et, par conséquent, promesses et prémisses d'un nouveau marché, en même temps gages d'un contrat mutuellement avantageux d'une paix durable »<sup>2232</sup>*

## b/ Des récits alimentés par un référentiel global de marché

Nous avons qualifié plus haut de « référentiel de marché » la dynamique cognitive et normative actuelle. Ce faisant, nous avons formulé implicitement une hypothèse sur l'origine de ce changement. En effet, si la notion de référentiel est mobilisée dans diverses études comme synonyme de « référent partagé par les acteurs »<sup>2233</sup>, nous l'employons ici dans un sens plus précis. Un « référentiel global » est une matrice cognitive et normative de niveau supra-sectoriel. Pierre Muller va même jusqu'à écrire, pour marquer la spécificité du concept, que les changements de référentiels présentent une « *forme de détermination structurelle* »<sup>2234</sup>. Sans entrer dans ce débat, on fera l'hypothèse qu'on se trouve en présence d'un référentiel global quand des évolutions cognitives et normatives similaires se produisent simultanément dans divers secteurs.

L'hypothèse d'après laquelle les dynamiques décrites plus haut seraient générées par un « référentiel de marché » est vraisemblable. De tels phénomènes de montée des logiques marchandes et économiques sont perceptibles sur une multitude de politiques sectorielles depuis les années 1980<sup>2235</sup>. On observe plus précisément que l'ensemble des politiques dites

---

<sup>2232</sup> TARDY (1996) « Education, socialisation, enculturation. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., p44.

<sup>2233</sup> Sur cet usage notionnel et extensif du modèle, voir : MUSSELIN (1996) « Alain Faure, Gilles Pollet, Philippe Warin. La construction du sens dans les politiques publiques. » In : *RFSP*, 46 (5), pp834-838.

<sup>2234</sup> MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207, p198.

<sup>2235</sup> JOBERT (1994) « Introduction : le retour du politique. » In : JOBERT, *Le tournant néo-libéral en Europe*. Op. Cit., pp9-20.

« de jeunesse » sont aujourd'hui soumises à la même tendance. Dans son étude sur les politiques européennes de jeunesse, Laurence Eberhard-Harribey peint par exemple le passage progressif, entre les années 1970 et 1990, d'une représentation de ces politiques comme instrument pour l'éducation des jeunes à la citoyenneté (européenne) à une image de ces politiques comme outil au service de l'insertion des jeunes dans l'espace économique européen<sup>2236</sup>. Le constat vaut aussi pour les politiques nationales. Patricia Loncle écrit par exemple à ce propos : « *Au cours des deux dernières décennies, les politiques d'insertion sociale et professionnelle ont ainsi pris de l'envergure afin de répondre aux difficultés qui affectent plus particulièrement les jeunes dans un contexte de crise économique et sociale (taux de chômage plus élevé que l'ensemble de la population, paupérisation des jeunes...)* »<sup>2237</sup>. Werner Schefold fait la même observation en ce qui concerne l'Allemagne. Les politiques de jeunesse fédérales, régionales et locales s'adressent désormais en priorité aux « jeunes professionnels », aux « étudiants », aux « jeunes chômeurs »<sup>2238</sup>, etc. La convergence de ces évolutions justifie l'hypothèse d'une variable explicative commune : un référentiel global de marché.

Le nouveau référent est-il pour autant seulement déterminé par cette dynamique surplombante ? On sait qu'il est difficile d'établir l'origine des référentiels globaux. Pierre Muller a un jour écrit à ce propos que le « *lieu de production de la matrice intellectuelle dominante - le référentiel global - se situe quelque part au-delà de l'Etat-nation* »<sup>2239</sup>. Dans d'autres articles, il a précisé qu'il pensait d'abord aux institutions internationales de régulation comme le FMI, la Banque Mondiale ou l'Organisation Mondiale du Commerce<sup>2240</sup>. Bruno Jobert n'est guère plus précis en ce qui concerne le « paradigme néo-libéral », proche cousin du référentiel global de marché. Il observe la présence sous des formes diverses d'un tel paradigme dans plusieurs forums, à commencer par celui des « scientifiques », dominé par les penseurs néo-libéraux<sup>2241</sup>.

Un point apparaît clairement ici : le référentiel sectoriel invitant l'OFAJ à intégrer la cité marchande n'a pas été produit par des groupes économiques ou des experts proches du

---

<sup>2236</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>2237</sup> LONCLE (2003) *L'action publique malgré les jeunes*. Op. Cit., p18.

<sup>2238</sup> SCHEFOLD (1994) « Problèmes d'une politique ciblée sur un groupe social déterminé, avec une tendance à l'individualisation. » In : MAUGER, BENDIT et VON WOLFFERSDORFF, *Jeunesses et sociétés*. Op. Cit., pp313-327.

<sup>2239</sup> MULLER (2004) « L'Etat en action revisité. » In : *Pôle Sud*, pp31-42, p35.

<sup>2240</sup> MULLER (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207.

<sup>2241</sup> JOBERT (1994) « Introduction : le retour du politique. » In : JOBERT, *Le tournant néo-libéral en Europe*. Op. Cit. Pç-20.

néo-libéralisme. C'est particulièrement évident pour le récit sur la mission de l'OFAJ dans le domaine linguistique. Si la chambre de commerce et d'industrie franco-allemande a bien pris position pour le développement de l'apprentissage du français et de l'allemand, le cas est plutôt rare. L'Institut de l'Economie Allemande de Cologne a par exemple mené une étude dans les entreprises franco-allemandes. Le besoin économique d'un échange dans les langues maternelles (français ou allemand) ne ressortait pas clairement :

*« Le résultat montre que le contact entre interlocuteurs allemands et français se passe en général sans problème en anglais. Apparemment, l'utilisation de la langue de l'entreprise [l'anglais], qui est une langue étrangère pour les deux côtés, conduit à faire tomber des barrières des deux côtés. Pourtant, les entreprises françaises et allemandes sont conscientes de l'avantage que représente la possibilité de communiquer dans la langue de l'interlocuteur »<sup>2242</sup>.*

Cette observation n'invalide pas le diagnostic sur l'existence d'une pression structurelle à l'adaptation aux « réalités économiques contemporaines ». Il suggère simplement que les médiateurs<sup>2243</sup> de cette dynamique intellectuelle sont plutôt à rechercher du côté des administrations centrales qui portent la réforme. D'où cette interrogation : n'ont-ils pas aussi un projet autonome pour l'OFAJ à l'intérieur de ce référentiel de marché ?

### c/ La réforme de l'OFAJ comme « souci de soi » de l'Etat

P. Bezes a avancé l'expression « souci de soi de l'Etat » pour décrire le substrat cognitif et normatif des discours tenus depuis les années 1970 sur la « réforme de l'Etat ». Il s'agit de comprendre ce que les fonctionnaires gouvernementaux entendent à travers leurs slogans sur la nécessité d'adapter l'administration aux « nouvelles réalités économiques », de « moderniser la fonction publique », d'améliorer le « service public aux usagers », etc. Il existe au minimum une « affinité élective » entre ces discours et ce qu'on appelle communément le « référentiel de marché » ou « paradigme néo-libéral ». P. Bezes observe néanmoins que les discours sur la réforme de l'Etat ont parfois précédé cette évolution globale et qu'ils ne se résument pas à cette dimension. Le discours sur la réforme de l'Etat, écrit-il, « ne renvoie pas, d'abord, à une charge idéologique contre l'Etat mais beaucoup plus

---

<sup>2242</sup> DE BRESSON (2005) « L'ignorance de la langue freine les échanges économiques entre la France et l'Allemagne. » In : *Le Monde*, 22.1.2005.

<sup>2243</sup> Sur cette notion empruntée à B. Jobert et Pierre Muller, voir nos remarques pp34-38.

*subtilement au développement et à l'organisation de nouveaux modes de légitimation* »<sup>2244</sup>. Ces discours traduiraient plus précisément un « *souci de soi de l'Etat* », c'est-à-dire une quête de légitimation de l'action publique à partir de catégories autant techniques que marchandes : « *Depuis une trentaine d'années, dans les Etats devenus Etats providences, de nombreux signes témoignent que l'exercice du pouvoir ne renvoie plus seulement au souci de gouverner la société - le gouvernement des hommes et des choses - mais également au souci de se gouverner soi-même en développant et en affichant des savoirs, des pratiques et des programmes destinés à gouverner l'administration* »<sup>2245</sup>.

Les signes d'une telle préoccupation sont légion dans les discours des fonctionnaires qui veulent réformer l'OFAJ. On se souvient qu'un des principaux griefs formulé par les parlementaires de la mission d'information à l'encontre de l'Office portait sur les frais de fonctionnement (voir pp542-550). L'Accord adopté par les gouvernements en 2005 fut rédigé avec la préoccupation évidente de parvenir à une réduction de ces frais et à un meilleur contrôle financier<sup>2246</sup>. En ce qui concerne le premier point, les parlementaires avaient épinglé le poids des salaires et des primes dans le budget de l'organisation. Le nouvel Accord prévoit que « *le personnel de l'Office est composé d'agents recrutés par principe dans le cadre d'un contrat à durée déterminée* ». En ce qui concerne le contrôle financier, un nouvel article précise désormais que « *un règlement financier général des recettes et dépenses de l'Office est élaboré par les Gouvernements* » (article 4.4) ou encore que « *toutes les actions mises en œuvre pour la réalisation de ces objectifs font l'objet de mesures d'évaluation continue* » (article 5.5). L'accord stipule enfin que des représentants des ministères du budget français et allemands siègent dans le nouveau CA aux côtés de ceux des ministères de la jeunesse et des Affaires étrangères. Cette évolution fut observée par des compagnons de route de l'OFAJ : « *aujourd'hui, la seule question, c'est : 'est-ce que c'est rentable' ?* »<sup>2247</sup>.

Il importe de souligner que la qualification du nouveau référent comme « *souci de soi de l'Etat* » n'est pas contradictoire avec l'hypothèse du référentiel de marché. Dans les discours des fonctionnaires gouvernementaux qui ont porté ou accompagné la réforme, les

---

<sup>2244</sup> BEZES (2002) « Aux origines des politiques de réforme administrative sous la Cinquième république : la construction du 'souci de soi' de l'Etat. » In : *Revue française d'administration publique*, 102, pp307-325, p325.

<sup>2245</sup> Ibid., pp308-309.

<sup>2246</sup> Voir également le discours du rapporteur à l'Assemblée nationale du projet de loi modifiant l'Accord : ROCHEBLOINE (2005) *Rapport N° 2712 sur le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse*. Paris : Assemblée nationale.

<sup>2247</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 20 juin 2006

références aux valeurs techniques ou rationalisatrices d'une part, et économiques d'autre part, s'entremêlent en permanence comme s'il s'agissait d'un seul et même projet :

*« L'OFAJ est un instrument formidable, un très bel outil. Mais il a vieilli. Aujourd'hui, on ne peut plus parler de réconciliation. L'OFAJ doit réduire ses frais de fonctionnement. Le personnel va être diminué de moitié. (...) L'OFAJ doit s'ouvrir, se rénover. Le bilatéralisme franco-allemand a encore un sens mais il faut affronter les vrais problèmes : la langue, l'insertion professionnelle des jeunes. Nous sommes les premiers partenaires commerciaux de l'Allemagne. Que fait l'OFAJ en matière de formation professionnelle ? »<sup>2248</sup>.*

Ce projet unique est un récit où se mêlent de manière logique les deux considérations. Les auteurs de la réforme constatent tout d'abord que l'objectif de la réconciliation appartient au passé. Ils infèrent de cette prémisse l'idée selon laquelle l'OFAJ devrait réintégrer le giron des politiques domestiques centrées sur la jeunesse. Cet épisode du récit est un « souci de soi de l'Etat » au sens de P. Bezes. Les réformateurs observent ensuite que le problème majeur pour les jeunes français et allemands est aujourd'hui essentiellement économique. Le chômage des jeunes atteint des niveaux voisins dans les deux pays. L'Allemagne étant le premier partenaire commercial de l'Allemagne (et réciproquement), un organisme franco-allemand centré sur la jeunesse devrait logiquement prendre en charge ce problème. Cette considération est le volet « référentiel de marché » du récit. Cette « histoire causale »<sup>2249</sup> n'est pas syncrétique : le souci de soi de l'Etat débouche nécessairement, par la vertu de l'intrigue, sur le référentiel de marché.

Ces observations dressent le tableau d'un nouveau référent relativement cohérent. L'analyste ne perdra toutefois pas de vue le fait que sont regroupés dans une « totalité signifiante » des éléments logiquement aussi hétérogènes que des valeurs marchandes et techniques, des « problèmes sociaux » comme le chômage des jeunes, le faible niveau d'apprentissage du français et de l'allemand et des propositions concrètes telles que « l'OFAJ doit devenir un lobby pour les relations franco-allemandes », « l'OFAJ doit accentuer son action dans le domaine de l'insertion professionnelle », « faire de la promotion linguistique », etc. Ce point est important pour la suite de la démonstration.

---

<sup>2248</sup> Entretien avec un fonctionnaire de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay, Paris, le 21 janvier 2005.

<sup>2249</sup> STONE (1989) « Causal Stories and the Formation of Policy Agendas. » In : *Political Science Quarterly*, 1989, 104 (2), pp281-300.

## 2/ Un conflit « sur le référentiel » ou sur l'horizon « en valeurs » de l'action

Nous avons écrit que deux grandes représentations du sens de l'OFAJ s'opposent. Les acteurs du sous-système (agents de l'OFAJ, organisateurs de rencontres, etc.) voient dans l'Office un outil au service de la cité « politique ». Les réformateurs proposent au contraire de mettre cette administration en prise avec les réalités marchandes et les problèmes économiques actuels. Nous cherchons dans cette section à identifier plus précisément le nœud de la « mésentente »<sup>2250</sup>. Nous montrons que le différend se situe à un niveau très abstrait. Il porte « sur le référentiel »<sup>2251</sup>. Il engage plus précisément les « visions du monde » ou « valeurs » des uns et des autres et non pas le « sens immédiat » de l'action.

Le nœud du désaccord entre les acteurs se situe aujourd'hui à un niveau très éloigné de ce que nous avons appelé plus haut le « sens immédiat de l'action ». Christoph Wulf a participé à de nombreuses recherches à l'OFAJ. Il estime que « [réduire les échanges à leur seule dimension économique], *c'est risquer de voir se réduire l'audience et le soutien aux seuls processus d'apprentissage soumis à la logique instrumentale de l'économie, à 'l'agir rationnel', à 'l'utilité immédiate'.* ». Et il ajoute « *qu'en feraient les frais les processus d'éducation rentrant en opposition aux contraintes de subordination et de réification des sociétés* »<sup>2252</sup>. Les agents de l'OFAJ construisent eux-aussi une opposition abstraite, de niveau « axiologique », entre leur mission pédagogique ou civique et l'invitation qui leur est faite d'intégrer la « cité marchande » : « *Le travail interculturel, c'est un investissement en temps qu'on ne calcule pas ; or on nous demande de tout faire comme une entreprise. Or si on calcule tout, on ferme la porte. (...) De plus en plus, les médiateurs socioculturels ou les pédagogues, appelez les comme vous voulez, ça devient des gestionnaires et donc à partir de là, tout ce qui est pédagogie, tout ce qui est interculturel, on oublie quoi !* »<sup>2253</sup>. Ce point ressort également du document que nous avons placé en annexe sur le conflit entre le personnel et la direction censée faire aboutir la réforme. Au-delà des revendications concrètes, la section syndicale de l'OFAJ en appelle aux valeurs internes – pour « *un véritable service*

---

<sup>2250</sup> RANCIÈRE (1995) *La mésentente : politique et philosophie*. Paris.

<sup>2251</sup> Sur la distinction, proposée par B. Jobert et P. Muller, entre les conflits « dans » et « sur » le référentiel, voir note 125.

<sup>2252</sup> WULF (Non daté) *L'interculturalité : Nouvelles missions des formations universitaires*. Paris : OFAJ, p28.

<sup>2253</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 20 juin 2006

*public de portée européenne et internationale exemplaire* » - contre « la 'normalisation' vers le bas dans le sens d'un quelconque sous-service administratif ». (voir Document 14/ en annexe, p646).

Si le différend apparaît profond en première analyse, il se dilue nettement quand on examine ce que Paul Sabatier et Hank Jenkins-Smith ont appelé les « croyances secondaires »<sup>2254</sup>, c'est-à-dire celles situées au plus près de l'action. Nous avons vu que les récits des réformateurs ne dessinent pas seulement une constellation abstraite de valeurs marchandes, économiques ou rationalisatrices mais également des objectifs politiques plus concrets ou immédiats : transformer l'OFAJ en « lobby » ou « centre de compétence » pour les relations franco-allemandes, travailler à l'insertion professionnelle des jeunes et promouvoir la langue de l'autre pays. On est étonné de constater que la discussion pourrait prendre un tour relativement consensuel si elle était ramenée à ce niveau<sup>2255</sup>.

Le récit le plus problématique serait alors peut-être celui qui invite l'OFAJ à se transformer en « lobby » pour les relations franco-allemandes. Le terme « lobby » ne fait semble-t-il pas partie du vocabulaire des opposants à la réforme. L'idée n'est pas non plus apparue spontanément sous une forme ou sous une autre dans les entretiens. Nous avons proposé aux interviewés de réagir à ce passage du nouvel accord : « *L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse est un centre de compétence pour les Gouvernements des deux pays. Il joue un rôle de conseiller et d'intermédiaire entre les collectivités locales et territoriales ainsi qu'entre les acteurs de la société civile en France et en Allemagne* ». La plupart ont exprimé des incompréhensions : « *qu'est-ce que ça veut dire 'centre de compétence' ?* »<sup>2256</sup>. Certains ont exprimé une vive opposition « *c'est vide de sens* »<sup>2257</sup>. L'opposition est donc vive mais cette proposition était elle-même secondaire dans le discours des réformateurs. Les acteurs semblent d'ailleurs surtout rejeter la « vision du monde » économiste et marchande que le terme « lobby » comporte.

L'invitation faite à l'OFAJ de centrer ses activités sur la formation professionnelle des jeunes ne fait pour sa part guère problème. Le responsable du secteur international d'une association d'éducation populaire (Culture et Liberté) nous a par exemple expliqué ne faire

---

<sup>2254</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

<sup>2255</sup> Sur cette méthode consistant à agréger artificiellement les récits des acteurs pour déterminer s'il existe un « meta-récit » commun, en d'autres termes une entente possible sur l'action à mener, voir : ROE (1994) *Narrative Policy Analysis*. Op. Cit.

<sup>2256</sup> Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 5 mai 2005.

<sup>2257</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 20 juin 2006.

« *que ça depuis 30 ans* »<sup>2258</sup>. Ce fait n'est pas étonnant. Nous avons vu que l'OFAJ est largement issu de la mobilisation de militants du mouvement de l'éducation populaire pour un élargissement de la coopération culturelle franco-allemande à ce type de public (voir Chapitre 2/). En 1966, cette orientation était déjà présentée comme un des traits saillants de l'identité de l'OFAJ :

*« Quand l'Office franco-allemand pour la jeunesse a commencé ses activités au début de l'année 1964, beaucoup doutaient de la possibilité de développer un grand programme différencié pour les jeunes en formation professionnelle. On avait peur que les échanges en question se concentrent sur les scolaires et les étudiants. L'Office trouva cependant dès le début du soutien car existaient, en France comme en Allemagne, des associations orientées vers les jeunes professionnels, des organisations de patronage et des associations du travail social en direction des jeunes qui disposaient d'une part de l'expérience correspondante et d'autre part était prêtes à développer une nouvelle forme d'échanges »*<sup>2259</sup>.

De fait, le récit sur le rôle de l'OFAJ pour la formation professionnelle des jeunes n'est pas autre chose que le « recyclage » d'une vieille antienne. Un ancien cadre de l'OFAJ chargé par les secrétaires généraux successifs de rédiger les « Rapports d'Orientations »<sup>2260</sup> se souvient que l'accent sur les jeunes en formation professionnelle « *était chaque année vendu [rires] comme une nouvelle orientation* »<sup>2261</sup>. L'examen des dépenses de l'Office par secteur confirme cette intuition : l'engagement de l'OFAJ dans ce domaine n'est pas nouveau (voir Document 15/ en annexe, p649). Cette proposition ne heurte donc pas immédiatement les acteurs du sous-système.

Le cas de la langue révèle lui aussi un accord profond sur le sens immédiat de l'action à mener. La préoccupation par rapport au faible niveau d'apprentissage des langues française et allemande dans l'autre pays est en effet très grande chez les agents de l'OFAJ et les organisateurs de rencontres, y compris chez les responsables des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : « *Moi j'approuverai toute initiative qui ramènerait la perception de*

---

<sup>2258</sup> Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 28 septembre 2004.

<sup>2259</sup> « *Als das Deutsch-Französische Jugendwerk am Anfang des Jahres 1964 seine Tätigkeit aufnahm, zweifelten viele an der Möglichkeit, für berufstätige Jugendliche ein größeres und differenziertes Austauschprogramm entwickeln zu können. Man hatte die Sorge, der geplante Jugendaustausch würde sich vor allem auf Schüler und Studenten konzentrieren. Das Jugendwerk hatte aber von Anfang an eine wichtige Stütze, denn sowohl in Frankreich wie in Deutschland fand es in berufsorientierten Jugendverbänden, in Organisationen der beruflichen Nachwuchsförderung und in Verbänden der Jugendsozialarbeit Partner, die einerseits bereits über entsprechende Erfahrungen verfügten und andererseits bereit waren, auch neue Formen des Austausches zu entwickeln.* ». FRIESE (1966) « Der Austausch junger Berufstätiger. » In : *Deutsche Jugend*, Février 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp65-70, p65.

<sup>2260</sup> Sorte de discours écrits de politique générale soumis par les secrétaires généraux au Conseil d'administration.

<sup>2261</sup> « *Es wurde jedes Jahr als neue Orientierung verkauft [Rires]* ». Entretien avec un ancien Haut-fonctionnaire du ministère fédéral des finances, ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 19 juin 2006

*l'utilité de la langue à une réalité. Aujourd'hui personne ne dit que la langue la plus parlée, la langue maternelle la plus parlée en Europe, c'est l'allemand. Et donc il ne faut pas dire demain matin que l'anglais est la langue européenne la plus parlée, c'est pas vrai !* »<sup>2262</sup>.

Cette convergence d'analyse sur la nature du problème se comprend bien. Nous l'avons dit : l'OFAJ a toujours pratiqué la « promotion linguistique »<sup>2263</sup>. Au cours des années 1960, l'OFAJ diffusa dans son environnement un ensemble de normes et de représentations incitant les jeunes à apprendre le français et l'allemand. Ces croyances, notamment celle qui énonçait qu'il était anti-pédagogique d'échanger en anglais, sont encore très vives dans le sous-système. En témoigne cet extrait d'une interview avec le responsable d'une association partenaire de l'OFAJ active dans le domaine des échanges de jeunes professionnels :

*« Certains [jeunes] arrivent et disent : 'de toute façon, on se débrouillera en anglais'. Je dis 'non'. Il n'en est pas question. On va faire de la sensibilisation linguistique. Vous allez voir. Et j'explique pourquoi la sensibilisation linguistique, faite dans ce contexte, est extrêmement valorisante et a une haute portée pédagogique. Et les [cadres des rencontres], qui ne parlent pas l'allemand pour la plupart, le reconnaissent aisément et nous laissent faire. Et là, c'est tout le travail qu'on a fait à l'OFAJ depuis des années qui nous donne l'argumentaire. Or sans l'argumentaire, ils diraient 'non' »*<sup>2264</sup>.

A ce niveau d'analyse, c'est-à-dire celui du sens immédiat ou politique de « l'action », les divergences entre les croyances des uns et des autres apparaissent donc minimales. Les réformateurs exigent que tout programme subventionné par l'OFAJ comporte un « volet linguistique ». Les agents et les responsables associatifs sont d'accord sur le principe. Ils ne voient simplement pas comment s'y prendre mieux : *« Le secrétaire général, il est bien gentil mais je ne vois pas comment les associations... On va faire des panneaux 'apprenez l'allemand' ? »*<sup>2265</sup>. Comme nous l'écrivions plus haut, l'invitation faite à l'OFAJ de mettre

---

<sup>2262</sup> Entretien avec un « permanent pédagogique » de l'OFAJ, ancien fonctionnaire du programme « Jeunesse pour l'Europe », Paris, 30 septembre 2004.

<sup>2263</sup> Voir Chapitre 3/. Voir également cette publication de l'ancien responsable du secteur linguistique à l'OFAJ : KERNDTER (1966) « Sprachverständigung und Jugendaustausch. » In : *Deutsche Jugend*, Février 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp71-76.

<sup>2264</sup> Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 28 septembre 2004

<sup>2265</sup> Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 12 octobre 2004. Cette appréciation sur l'absurdité de la représentation de l'OFAJ comme outil au service de l'apprentissage (et non pas de la « promotion ») linguistique est très largement partagée par les praticiens des rencontres franco-allemandes de jeunes. Elle semble relever du bon sens et avait été exprimée par Jeanne Kraus dans un des premiers textes produits par le bureau recherche dans les années 1970 : *« Trop souvent, l'illusion persiste que seule la connaissance de l'autre langue permet un échange fructueux. Si l'animation linguistique a été développée entre temps, elle est souvent mal interprétée pour les débutants. En effet, on n'apprend pas une langue en 15 jours. A tout prendre on peut - à certaines conditions - rendre une langue sympathique, audible, et inciter les débutants à l'expérimenter un peu »*. KRAUS (1999) *OFAJ : Texte de travail n°2. Communication interculturelle et identité nationale*. Paris : OFAJ, p5.

davantage l'accent sur la promotion linguistique s'apparente au recyclage d'un vieux problème et d'une vieille solution dans le nouveau contexte cognitif et normatif global.

On le voit, l'analyse révèle que l'accord est potentiellement grand entre les croyances secondaires des réformateurs et celles des « partisans du statu quo ». C'est la raison pour laquelle la polémique actuelle présente une allure de « guerre des dieux ». D'accord sur les orientations concrètes, les acteurs se disputent sur la question de savoir s'il convient de soumettre l'OFAJ « à la logique instrumentale de l'économie »<sup>2266</sup> ou perpétuer sa mission morale au service du rapprochement entre les peuples. Nous montrons dans les pages suivantes que ce phénomène peut se lire comme une « montée en généralité » au sens de Boltanski et Thévenot<sup>2267</sup>.

### **3/ La crise de l'OFAJ comme conséquence d'une « montée en généralité »**

L. Boltanski et L. Thévenot appellent « montées en généralité » ces processus discursifs en vertu desquels un « différend » apparaît entre plusieurs systèmes de valeurs incommensurables :

*« Si les parties ne transigent pas, les rapprochements ne peuvent rester à la discrétion des personnes présentes. Le ton monte, et monte également le niveau auquel l'accord est recherché et pour lequel les différends sont mis en forme. Ce n'est plus de différence entre le couleur brune et la couleur verte qu'il s'agit, non plus que d'une concession sur un brun verdâtre. Les protagonistes réclament de s'entendre sur la classification dont les couleurs en question ne sont que des classes particulières »<sup>2268</sup>.*

Le procédé doit se comprendre comme un mécanisme de mise en équivalence entre un cas singulier et des principes généraux. Pour prendre un exemple issu de l'actualité, un différend est apparu en février-mars 2008 à propos de la « loi Dati » sur la rétention de sûreté. Cette loi prévoit la possibilité de maintenir en détention des personnes condamnées pour crime sexuel après qu'elles ont purgé leur peine s'il existe une incertitude quant à

---

<sup>2266</sup> WULF (Non daté) *L'interculturalité : Nouvelles missions des formations universitaires*. Paris : OFAJ, p28.

<sup>2267</sup> Sur cette notion, voir note 391 ainsi que les remarques ci-après.

<sup>2268</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit., p49.

l'éventualité d'une récidive. Dans sa version initiale, partiellement censurée par le Conseil constitutionnel, le projet de loi prévoyait par ailleurs que la mesure prendrait effet immédiatement, autrement dit qu'elle concernerait aussi les personnes condamnées avant sa promulgation. La polémique est apparue quand cette situation singulière fut mise en équivalence avec un principe supérieur : la question de l'Etat de droit. Pour Robert Badinter par exemple, cette loi contredirait deux principes fondamentaux du droit démocratique : le principe d'après lequel on ne peut mettre (ou maintenir) en détention une personne de manière préventive et celui de non-rétroactivité des lois<sup>2269</sup>. Le différend a bien pour origine la « montée en généralité » ou mise en équivalence d'une situation singulière (la loi Dati) avec des principes généraux. C'est parce que les grandeurs convoquées sont incommensurables - le principe de l'Etat de droit d'un côté, celui du « droit des victimes de l'autre » - que l'entente est brisée. La « grandeur » convoquée par le Garde des Sceaux et le président de la république - « *ce qui est important pour moi, c'est qu'on ne laisse pas des monstres en liberté après qu'ils ont effectué leur peine* »<sup>2270</sup> - ne convaincra pas les partisans « irréductibles » de « l'Etat de droit ».

Ce mécanisme de montée en généralité joue un rôle important dans la construction du différend actuel à l'OFAJ. Nous avons cité plus haut un « permanent pédagogique » de l'OFAJ très préoccupé, comme les réformateurs, par le faible niveau d'apprentissage des langues françaises et allemandes : « *Moi j'approuverai toute initiative qui ramènerait la perception de l'utilité de la langue anglaise à une réalité* »<sup>2271</sup>. Interrogé sur la contradiction apparente entre cette affirmation et son opposition à la réforme actuelle, il nous a expliqué que le travail des partenaires de l'OFAJ consiste à « *sensibiliser* » les jeunes à l'intérêt de la langue de l'autre et non pas à « *suppléer une carence de l'Education nationale* ». Ce faisant, il construisait dans son récit une opposition entre deux mondes : celui de l'école – une institution qui produisit jadis les combattants des guerres franco-allemandes – et l'OFAJ qui s'appliqua pendant quarante ans à réparer les plâtres. Il précisait ensuite que les réformateurs ont « *mal posé le problème* ». La vraie question, ce n'est pas d'apprendre aux jeunes à évoluer

---

<sup>2269</sup> BADINTER (2008) « Les fondements de notre justice sont atteints. » In : *Libération*, 23 février 2008.

<sup>2270</sup> « Rétenion de sûreté : Morano accuse le PS de se mettre 'clairement du côté des assassins' ». (2008), In : *Libération*, 23 février 2008.

<sup>2271</sup> Entretien avec un « permanent pédagogique » de l'OFAJ, ancien fonctionnaire du programme « Jeunesse pour l'Europe », Paris, 30 septembre 2004

dans les entreprises franco-allemandes mais : « *quelle image on se fait d'une langue comme outil de communication et comme vecteur d'une culture ?* »<sup>2272</sup>.

Les polémiques sur la loi Dati et sur l'OFAJ pourraient s'éteindre si les acteurs décidaient de redescendre en singularité. Robert Badinter pourrait décider que la loi ne concerne qu'une catégorie bien particulière de délinquants<sup>2273</sup>. Les opposants à la réforme actuelle de l'OFAJ pourraient décider qu'il importe finalement peu de savoir si la langue est le vecteur d'une culture ou bien un atout à l'époque de la mondialisation du moment que les jeunes apprennent bien le français ou l'allemand. Boltanski et Thévenot appellent « arrangement »<sup>2274</sup> ou encore « relativisation » cette modalité de construction d'un accord pragmatique entre les acteurs : « *Pour se soustraire à l'épreuve et échapper au différend sur ce qui importe en réalité, les personnes peuvent en effet convenir de ce que rien n'importe. A quoi bon le désaccord si rien n'importe. Nous appellerons cette figure la relativisation. Dans la relativisation, l'épreuve de réalité est abandonnée au profit d'un retour aux circonstances* »<sup>2275</sup>.

Ces deux auteurs ne croient pas au caractère durable de ces conventions<sup>2276</sup>. L'exemple fictif que nous avons donné – Robert Badinter se ralliant à la thèse du caractère local et « sans conséquence générale » de la mesure – suggère qu'ils ont probablement raison. De telles « descentes en singularité » sont improbables dans la vie sociale une fois la polémique enclenchée. Divers travaux de science politique et de sociologie des organisations ont cependant mis en évidence que de nombreuses politiques publiques sont élaborées et mises en œuvre sans débat sur les fins dernières<sup>2277</sup>. Un bref retour sur les chapitres précédents atteste que ce fut largement le cas dans l'histoire de l'OFAJ.

C'est évident en ce qui concerne le « consensus ambigu voire contradictoire » de l'immédiat après-guerre. A cette époque, « sécuritaires » et « militants du rapprochement entre les peuples » ne partageaient pas la même vision du monde. Ils ne se sont pas engagés

---

<sup>2272</sup> Idem.

<sup>2273</sup> Ou la Garde des Sceaux admettre que le problème de la récidive ne se pose que pour un nombre restreint de cas ne justifiant pas une nouvelle loi.

<sup>2274</sup> Sur cette notion, voir nos explications p41.

<sup>2275</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit., p412.

<sup>2276</sup> Ces auteurs estiment que ces arrangements sont toujours dénoncés et que l'épreuve de justification n'est finalement que repoussée. Il n'est pas question de s'interroger ici sur le tropisme des acteurs pour le « régime de justice ». Signalons simplement qu'ils font signe à plusieurs reprises d'une « foi » dans la possibilité de trouver un principe supérieur commun au-dessus de « guerre des dieux » : « *Nous ferons ainsi de la propriété de la justice d'arrêter la dispute* ». Ibid., p50.

<sup>2277</sup> Voir notamment : MUSSELIN (2001) *La longue marche des universités françaises*. Op. Cit. ; PALIER (2003) « Gouverner le changement des politiques de protection sociale. » In : FAVRE et SCHEMEIL, *Etre gouverné*. Op. Cit., pp163-179.

pour autant dans ce que Boltanski et Thévenot ont appelé une « *épreuve de justification* »<sup>2278</sup>. Leurs « grandeurs » étaient incommensurables. Fallait-il « *soigner l'Allemagne* », ce qui impliquait, comme le pensait R. Schmittlein (le directeur de la DEP), une « *oeuvre de longue haleine* »<sup>2279</sup>, c'est-à-dire une occupation de 20 ou 30 ans ? Convenait-il au contraire de voir dans ces rencontres une première pierre sur la voie d'un rapprochement, une perspective qui impliquait un retour rapide de l'Allemagne dans le concert des nations ? Un débat à ce niveau aurait inmanquablement débouché sur un différend<sup>2280</sup>. Ils ont plutôt opté pour ce que Boltanski et Thévenot appellent un « arrangement », c'est-à-dire « *un accord contingent aux deux parties ('tu fais ça, ça m'arrange ; je fais ça, ça t'arrange') rapporté à leur convenance réciproque et non en vue d'un bien général* »<sup>2281</sup>.

L'entente produite au cours des phases successives a souvent débordé sur les finalités, mais rarement, voire jamais, sur ce niveau de croyances fondamentales que Paul Sabatier et H. Jenkins-Smith appellent le « deep core »<sup>2282</sup>. Nos acteurs étaient toujours plus intéressés par le sens immédiat de l'action : les rencontres franco-allemandes de jeunes permettaient-elles de symboliser le caractère pacifique de l'alliance de 1963 ? De promouvoir la langue française en Allemagne ? De diffuser une image vitrine de la RFA en France ? etc. Quand tous ces intérêts furent transcodés dans une « *totalité signifiante* »<sup>2283</sup> après 1963, le sens visé n'était pas non plus la « cité politique » ou la « cité marchande » mais des énoncés dessinant des objectifs politiques concrets : « il faut déconstruire les préjugés », « pratiquer les échanges de masse », « ne pas parler anglais dans les rencontres », « ne pas évoquer les sujets historiques », etc. Il n'est pas de notre ressort de déterminer si ce tropisme pour le « sens immédiat » de l'action correspond à une tendance lourde de l'action publique. Il apparaît en tout cas clairement dans le cas de celle-ci. Cette observation socio-historienne conduit à souligner l'originalité de la situation actuelle.

---

<sup>2278</sup> Sur cette notion, voir note 391.

<sup>2279</sup> SCHMITTLEIN (1948) « L'Avenir de la jeunesse. Avant propos. » *Sondages sur les opinions et le comportement de la jeunesse*. Baden-Baden : Commandement en chef français en Allemagne. Secrétariat général. Division de l'Education publique, pp3-4, p4.

<sup>2280</sup> LYOTARD (2001) *L'exercice du différend*. Op. Cit.

<sup>2281</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit., p408.

<sup>2282</sup> Sur cette notion, voir note 48.

<sup>2283</sup> Sur cette notion, voir note 185.

## Conclusion

Nous avons fait plus haut l'hypothèse que la crise actuelle pouvait s'analyser comme un symptôme de la médiation inaboutie d'un « référentiel global ». Nous avons observé que cette crise oppose bien des représentations différentes de la place de l'OFAJ dans la société. Le paradigme fondateur de l'OFAJ assignait une mission profondément politique à cet organisme. Ces normes et ces valeurs sont encore très fortes dans le sous-système. La crise actuelle peut donc bien se lire, en première analyse, comme une « *politique d'adaptation* »<sup>2284</sup> au sens de Pierre Muller : le rapport global/sectoriel a évolué et l'Office est en quelque sorte rattrapé par un référentiel de marché. Le paradoxe de la situation actuelle réside dans le fait que les réformateurs n'ont pas formulé d'objectif concret véritablement en rupture avec ceux que l'OFAJ a poursuivis pendant de nombreuses années. L'Office a de tout temps travaillé à l'insertion des jeunes en formation professionnelle ou à la promotion de la langue. L'entente pourrait donc être grande si les acteurs se bornaient à penser cette action publique en ces termes plutôt que de chercher à la qualifier en référence à une théorie de la justice (la « cité marchande » contre la « cité politique »). Nous revenons sur ce point dans la conclusion de la thèse.

---

<sup>2284</sup> MULLER (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189, p181.

## Conclusion de la thèse

Nous arrivons au terme de cette étude sur la genèse et l'histoire de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Rappelons le questionnement qui l'a motivée. Nous avons décelé les signes d'une politique publique volontariste tant du point de vue des objectifs affichés – mettre fin au vieil antagonisme franco-allemand – que des moyens mis en œuvre : le lancement d'une politique de socialisation, par les rencontres de jeunes, de toute une classe d'âge. Cette observation nous avait conduit à adresser trois questions plus précises à cet objet : 1/ Les acteurs croyaient-ils vraiment en la légitimité du projet ? 2/ Croyaient-ils en sa faisabilité ? 3/ Les significations investies dans cette action publique rayonnèrent-elles au-delà du petit sous-système des échanges franco-allemands de jeunes ?

Ces questions, nous les avons appréhendées sous l'angle de la construction d'une entente entre les acteurs autour de fins plus ou moins lointaines. L'hypothèse de départ était que l'accord sur les finalités politiques ou morales de l'action ne constitue qu'un des cas de figure possible. Ce type d'entente tendrait à se produire quand une dynamique cognitive et normative « globale » homogène s'impose dans le sous-système. Pour le reste, la grammaire de la construction du sens exposée en introduction était relativement souple puisqu'elle affirmait deux fois le « libre-arbitre » des acteurs. La deuxième proposition était en effet que les acteurs peuvent toujours conclure des arrangements locaux sur le sens immédiat de l'action. La troisième proposition était que la décision de s'entendre (ou non) à tel ou tel niveau appartient quoi qu'il en soit aux acteurs. Ils s'appuient sur le discours et le langage naturel pour construire leurs accords et leurs différends. Nous avons mis à l'épreuve cette hypothèse sur trois grandes séquences : la banalisation de la « solution »<sup>2285</sup> du « rapprochement par la jeunesse » au cours des années 1945-1962, la mise en œuvre d'une politique volontariste de mise en relation des jeunes Français et Allemands de 1963 à 1973, la recomposition du « système de croyances »<sup>2286</sup> fondateur de 1973 à nos jours.

La première partie devait expliquer l'évidence qui entourait la création de l'OFAJ en 1963. Il n'était alors pas encore question d'une politique volontariste de socialisation de toute

---

<sup>2285</sup> Au sens de Kingdon. KINGDON (1984) *Agendas, Alternatives and Public Policy*. Op. Cit.

<sup>2286</sup> SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit.

une nouvelle génération. La jeunesse se voyait cependant pour la première fois de l'histoire inscrite à l'agenda d'une négociation internationale généraliste au même rang que les questions de stratégie et de défense. Qu'est-ce qui avait rendu le « *terreau fertile* »<sup>2287</sup> ? L'analyse a révélé que la légitimation de la « solution » retenue en 1963 commença dès 1945 par la banalisation, dans l'espace franco-allemand, de la « recette administrative » des « rencontres internationales » de jeunes. De 1945 à 1949, des « rééducateurs sécuritaires » s'entendirent avec des « militants de la réconciliation par la jeunesse » pour laisser de côté leur différend sur le sens profond de cette action collective et organiser la rencontre de milliers de jeunes Français et Allemands. Le mécanisme de construction de cette entente sur les « fins immédiates » de l'action était proche de ce que B. Palier a décrit à travers l'expression « consensus ambigu voire contradictoire »<sup>2288</sup> : l'accord véritable ne porta jamais que sur l'instrument. L'analyse du corpus des textes produits à cette époque par les militants du rapprochement franco-allemand a révélé, plus précisément, que cette entente improbable reposa moins sur la mise en avant d'énoncés « ambigus » que sur l'acceptation rhétorique, par les minoritaires, des fins légitimes instituées par le « global » de l'époque : le référent de la sécurité.

Nous avons observé dans le deuxième chapitre de la thèse comment la représentation minoritaire de l'outil – les rencontres de jeunes comme instrument au service du rapprochement – s'institutionnalisa au cours des années 1950 sous l'effet de forces globales lourdes telles que le lancement de la Guerre froide et de la construction européenne. Ces pratiques furent recyclées dans un nouveau référent prescrivant le rapprochement franco-allemand. Nous avons à cette occasion observé que le changement au niveau du sens politique et moral de l'outil fut vraisemblablement facilité par les ambivalences de la période précédente. Il ne s'agissait pas d'inventer un sens nouveau mais d'apprendre au contact de celles et de ceux qui avaient anticipé, pour des raisons qui leur étaient propres, ces changements globaux. La dynamique du début des années 1950 eut quoi qu'il en soit des conséquences importantes du point de vue de la construction de notre « solution ». Elle ouvrit la voie à la genèse des principaux intérêts constitutifs de l'Office franco-allemand pour la jeunesse des années 1960 comme par exemple la représentation des rencontres de jeunes comme symbole du renouveau démocratique de l'Allemagne fédérale.

---

<sup>2287</sup> MUSSELIN (2001) *La longue marche des universités françaises*. Op. Cit., p178.

<sup>2288</sup> PALIER (2003) « Gouverner le changement des politiques de protection sociale. » In : FAVRE et SCHEMEIL, *Etre gouverné*. Op. Cit., pp163-179.

La deuxième partie de la thèse a porté sur le lancement et la mise en œuvre de la politique dans sa forme initiale de « projet de socialisation de toute une classe d'âge ». L'entente entre les acteurs dépassa alors la question du sens immédiat de l'action. L'OFAJ mit en œuvre un programme d'action concret cohérent qui prenait racine dans un récit de politique publique. Ce récit était relativement précis puisqu'il énonçait non seulement les objectifs à plus ou moins long-terme mais également la feuille de route pour les atteindre. Nous avons observé, une fois encore, que le discours joua un grand rôle dans la genèse de cet accord. L'entente ne dépassa pas dans un premier temps le niveau d'une « idéologie molle »<sup>2289</sup>. Au cours de l'année 1963, les acteurs mobilisèrent des énoncés relativement vagues sur l'objectif politico-moral à atteindre, la réconciliation, et sur le « personnage » censé porter le processus : « la jeunesse ». Tous les intérêts ne furent véritablement transcodés dans un « système de croyances » univoque et précis que lors de la mise en œuvre du programme au cours des années 1960.

La troisième partie avait pour objet la fragmentation du « système de croyances » de 1973 à nos jours. Nous avons repéré deux grandes fractures. La première opposa « l'ordre local » institué par l'OFAJ (agents de l'office et organisateurs de rencontres) aux principaux responsables politiques. Les acteurs situés près de l'action abandonnèrent peu à peu le système de croyances fondateur car celui-ci « s'épuisa », pour reprendre une expression d'Yves Surel, « à résoudre les anomalies que lui pos[ait] le réel »<sup>2290</sup>. Le paradigme fondateur énonçait par exemple la disparition rapide des préjugés suite à la mise en relation d'un maximum de jeunes ? Ces « idées fausses » semblaient au contraire persister voire même se consolider au cours des rencontres. L'OFAJ abandonna finalement cette politique d'échanges de masse au cours des années 1970. Il lança par ailleurs une expertise interne qui aboutit à la déconstruction de la plupart des « mythes » sur lesquels il avait fondé son action. Cette première « fragmentation » du système de croyances découle du fait que les principaux responsables officiels restèrent attachés à leur représentation enchantée du sens de cette action publique : l'OFAJ devint au cours des années 1970 et surtout 1980 un instrument économique de reproduction de la symbolique inventée par de Gaulle et Adenauer. Comment ces deux représentations si différentes du sens de cette action publique purent-elles cohabiter ? Les

---

<sup>2289</sup> JOBERT (1992) « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. » In : *RFSP*, 42 (2), pp219-234.

<sup>2290</sup> SUREL (1997) *L'État et le livre*. Op. Cit., p40.

acteurs n'eurent pas recours au discours pour construire cet « arrangement »<sup>2291</sup> : ils n'opéraient pas au même niveau et ne se parlèrent pas.

La deuxième fracture, apparue plus récemment, met à l'épreuve les acteurs de « l'ordre local » (agents de l'Office et organisateurs de rencontres) et une coalition de parlementaires et de fonctionnaires soucieux de mettre l'Office en phase avec les « réalités économiques » actuelles. Le conflit est aujourd'hui très vif entre ces deux groupes. Le schéma de Bruno Jobert et Pierre Muller sur les « décalages global/sectoriels »<sup>2292</sup> éclaire bien l'origine de cette controverse. Les agents de l'Office et les organisateurs ont conservé une représentation très politique du sens de cette action publique : si la réconciliation appartient au passé, l'OFAJ reste, de leur point de vue, un instrument au service de la compréhension entre les peuples. Leur « vision du monde » est indubitablement différente de celle des réformateurs qui entendent adapter cette action publique aux normes globales marchandes actuelles. L'originalité de la controverse réside dans le fait que les entretiens révèlent que les acteurs sont en réalité à peu près d'accord sur le sens concret à donner à cette action publique. Tous s'entendent sur l'idée que la réconciliation appartient au passé et que l'OFAJ doit se donner des objectifs plus immédiats : faire se rencontrer les jeunes pour les sensibiliser à la langue de l'autre pays, pour parfaire leur formation professionnelle, etc. La controverse découle du fait que les acteurs font remonter, dans leurs discours, le nœud de l'interaction de ce niveau (le sens immédiat) vers celui où l'accord est rigoureusement impossible : les « grandeurs »<sup>2293</sup> de Boltanski et Thévenot. Les « partisans du statu quo » opposent un autre global au « référentiel de marché » : celui, légitimé par les chefs d'Etat et de gouvernements, qui voit dans l'Office un instrument au service de la paix. Pour l'observateur extérieur, le conflit autour du sens de l'OFAJ prend donc des allures de « guerre des dieux ».

Ce parcours sur la construction du sens autour de l'outil des rencontres internationales de 1945 à nos jours dessine donc une parabole renversée. Un accord de plus en plus ample (du point de vue du nombre d'acteurs) et de plus en plus précis (du point de vue des finalités) fut patiemment construit au cours des années 1945-1963. Il culmina dans les années 1960 avant de se désintégrer partiellement ensuite.

Ce récapitulatif des principaux moments de l'argumentation permet de répondre de manière synthétique aux trois questions posées plus haut. Les acteurs ont tout d'abord bien cru, même si cet « âge d'or » ne dura qu'une dizaine d'années, en la légitimité et la faisabilité

---

<sup>2291</sup> Sur cette notion, voir nos explications p41.

<sup>2292</sup> JOBERT et MULLER (1987) *L'Etat en action*. Op. Cit.

<sup>2293</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit.

du projet de socialisation de toute une nouvelle génération de Français et d'Allemands. Ce problème de la croyance des uns et des autres aux idées qu'ils mettent en avant n'est pas une pure question de sociologie compréhensive. L'adhésion des acteurs au sens de la réforme eut des implications du point de vue de l'action publique. L'existence, au cours des années 1960, d'un système de croyances intéressant tout le sous-système (les politiques, les fonctionnaires et les jeunes) explique la traduction des intérêts politiques constitutifs de l'OFAJ (donner à voir l'Allemagne fédérale nouvelle, promouvoir l'apprentissage du français en Allemagne, etc.) en normes et en croyances dépolitisées (il est antipédagogique de travailler le thème de la Seconde guerre mondiale dans les rencontres, d'échanger en anglais, etc.). L'OFAJ diffusa pendant de nombreuses années un discours ou une « idéologie » dont la réception en aval signale le déploiement d'un pouvoir politique dans ce segment de la société.

On peut ajouter que la croyance des acteurs dans ce projet cognitif et normatif n'est pas non plus triviale du point de vue historique. L'utopie fondatrice de l'OFAJ rappelle l'idée, chère à certains grands militants de l'Europe, de la construction d'un « demos » européen. Cette idée avait été portée après la guerre par quelques intellectuels engagés dans les réseaux fédéralistes proches du personnalisme comme Alexandre Marc, Robert Aron ou Denis de Rougemont<sup>2294</sup>. On sait que les Etats européens ont toujours refusé de donner corps à ce rêve des militants européens. Les politiques européennes de jeunesse ont eu le plus grand mal à s'instituer<sup>2295</sup>. Elles furent par ailleurs dotées de budgets dérisoires tant que le rêve européen fut à l'ordre du jour. Les programmes plus ambitieux de la Commission européenne (SOCRATES, ERASMUS, etc.) ne furent lancés que récemment<sup>2296</sup>. Ils ne visent par ailleurs qu'un public particulier (les jeunes professionnels, les étudiants) et cherchent essentiellement à les insérer dans l'espace économique européen. L'autre grand vecteur de socialisation des jeunes, la symbolique, est également un des parents pauvres des politiques européennes. Les maigres insignes de l'Union, l'hymne et le drapeau européens, ont d'ailleurs disparu du traité de Lisbonne. Même s'il ne s'agissait que d'une petite Europe (franco-allemande), l'OFAJ apparaît comme la seule action publique volontariste à la fois concrète et symbolique centrée sur cet objectif de construction d'une identité supranationale.

---

<sup>2294</sup> Ces intellectuels ont exposé leurs thèses dans : ARON et MARC (1948) *Principes du fédéralisme*. Paris : Le Portulan ; ROUGEMONT, BRUGMANS et ARON (1948) *Fédéralisme européen*. Paris : La Fédération ; MARC (1997) *Fondements du fédéralisme : destin de l'homme à venir*. Paris : l'Harmattan. Sur le fédéralisme personnaliste en général, voir : PUYMÈGE (1997) *Les mouvements européens*. Op. Cit., KINSKY (1998) *Le fédéralisme personnaliste*. Nice : L'Europe en formation ; ACKERMANN (2000) *Denis de Rougemont : de la personne à l'Europe*. Lausanne : L'Âge d'homme.

<sup>2295</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>2296</sup> FRAZIER (1995) *L'Education et la communauté européenne*. Paris : CNRS Editions.

Notre troisième question portait sur le rayonnement de l'OFAJ en dehors de son champ d'action publique. L'Office n'a guère pesé sur les politiques nationales de jeunesse ni sur la construction européenne. L'analyse révèle en revanche que l'utopie fondatrice de l'OFAJ ne s'est pas tout à fait éteinte avec l'abandon du projet éducatif dans les années 1970. Pendant des décennies, en particulier pendant les années 1980, l'OFAJ contribua à l'institutionnalisation d'un sens particulier pour les relations entre les deux pays : le référent du partenariat spécial franco-allemand. Les jeunes de l'OFAJ ne se contentaient pas d'apporter un supplément d'authenticité aux grand-messes sur la « réconciliation franco-allemande ». Ils donnaient à voir une région importante de l'imaginaire franco-allemand : le thème de l'union entre les deux pays. Même s'il ne dessinait qu'un horizon utopique, ce fantasme de la fusion entre les deux pays irrigua l'ensemble des domaines de la coopération franco-allemande. On a même quelques raisons de penser qu'il pèse encore à l'heure actuelle sur la définition du sens de la relation franco-allemande. Nous revenons un peu plus loin sur ce point.

Il est toujours périlleux de tirer des conclusions théoriques d'une étude de cas. Nos propositions dans cette direction sont d'autant plus modestes et prudentes que la grammaire de la construction du sens que nous avons mise à l'épreuve ne comportait qu'un seul élément prédictif, emprunté de surcroît aux travaux de Bruno Jobert et Pierre Muller sur le référentiel : la tendance du « global » ou de la « structure » à imposer des fins politiques et morales légitimes. Nous proposons, pour le reste, de faire l'hypothèse que les acteurs sont libres de conclure des arrangements locaux à l'ombre de ce global et même de construire, par le discours, d'autres formes d'ententes ou de mésententes.

L'étude empirique n'a pas permis d'entrevoir de « loi » plus contraignante du phénomène de construction du sens dans les politiques publiques. Il aurait pu en être autrement. Notre intérêt pour le discours nous a par exemple conduit à caresser l'espoir, à un moment de la recherche, de trouver dans la sémantique structurale<sup>2297</sup> des années 1970 et 1980 quelques règles de construction du sens inscrites dans le langage naturel qui auraient pu peser sur les politiques publiques. La présence massive des « récits » dans cette action publique nous a par exemple conduit à explorer l'hypothèse d'une contrainte exercée par cette manière de concevoir le monde. Le sémanticien C. Brémond a bien mis en évidence qu'il existe une « logique du récit » qui traverse l'ensemble des compositions narratives, des contes

---

<sup>2297</sup> En particulier : GREIMAS (1986) *Sémantique structurale*. Op. Cit. De cet espoir déçu il ne reste que des traces dans l'argumentation.

pour enfants aux films en passant par les histoires que se racontent les acteurs sociaux<sup>2298</sup>. Les règles qu'il a énoncées ouvrent cependant davantage de « possibles narratifs »<sup>2299</sup> que de contraintes quant aux « options logiquement possibles offertes à un narrateur, en un point quelconque de son récit, pour continuer l'histoire commencée »<sup>2300</sup>. Nous avons donc finalement donné la parole aux auteurs qui insistent sur la « flexibilité » ou la « plasticité »<sup>2301</sup> du langage naturel. Nous avons observé que le discours et les récits sont avant tout une ressource que les acteurs mobilisent pour construire la forme d'interaction qui les intéresse. Pour ne citer qu'un exemple, les acteurs s'appuient aujourd'hui sur les possibilités offertes par ce médium pour déplacer le lieu de leurs échanges à un niveau où l'accord est rigoureusement impossible.

La recherche sur les bricolages discursifs construits par les acteurs n'en constitue pas moins une piste prometteuse pour de futures recherches. Elle permet notamment d'affiner notre regard sur le phénomène générique d'agrégation ou de désagrégation des intérêts. L'analyse des discours des acteurs intéressés par l'outil des rencontres de jeunes de 1945 à nos jours a par exemple permis d'identifier toute une panoplie de formes d'entente ou de mécontentement possibles. Nous les récapitulons dans le tableau suivant.

---

<sup>2298</sup> BRÉMOND (1973) *Logique du récit*. Op. Cit.

<sup>2299</sup> BRÉMOND (1981) « La logique des possibles narratifs. » In : *L'analyse structurale des récits*. Paris : Seuil, pp66-82.

<sup>2300</sup> BRÉMOND (1973) *Logique du récit*. Op. Cit., p9.

<sup>2301</sup> GRIGNON (2001) « La formalisation et les sciences du récit : le cas de la sociologie. » In : GRENIER, GRIGNON et MENGER, *Le modèle et le récit*. Paris : Editions de la maison des sciences de l'homme, pp7-43.

**Tableau 5/ Les bricolages discursifs des acteurs des politiques publiques**

|                 |           | FINS IMMEDIATES  |   |
|-----------------|-----------|--|---|
|                 |           | ACCORD   | DESACCORD   |
| FINS LOINTAINES | ACCORD    | Système de croyances homogène  | Système de croyances hétérogène<br><i>Conflit dans le référentiel</i> |
|                 | DESACCORD | Consensus ambigu<br>Arrangement dans le référentiel<br><i>Guerre des dieux</i> | Coordination des actions<br><i>Conflit sur le référentiel</i>         |

Ce tableau appelle quelques commentaires. Il importe tout d’abord de souligner que la question de l’accord/désaccord sur des fins plus ou moins lointaines porte sur les croyances et ne préjuge pas des constructions discursives. Pour reprendre l’exemple cité plus haut, l’analyste observe que les « systèmes de croyances »<sup>2302</sup> des acteurs intéressés aujourd’hui par l’OFAJ pourraient les conduire à s’entendre sur les fins immédiates (multiplier les rencontres pour promouvoir les langues françaises et allemandes, pour parfaire la formation professionnelle des jeunes, etc.). Les acteurs ont finalement choisi de mettre en mots une « guerre des dieux » génératrice de conflits et de paralysie. Nous faisons donc la distinction, à l’intérieur de chaque case, entre les situations où les acteurs mettent l’accent, par le discours, sur ce qui les rapproche (en caractères normaux) ou ce qui les sépare (en italique).

Ce tableau est ensuite, par définition, très simplificateur. Il n’envisage notamment que deux types de finalités : les finalités immédiates (faire se rencontrer des jeunes pour promouvoir l’apprentissage de la langue, pour changer les mentalités) et les finalités lointaines (les faire se rencontrer pour rééduquer les Allemands, pour rapprocher les deux pays, etc.). Il ne considère par ailleurs que deux cas de figure : l’accord ou le désaccord. Cette simplification exclut du schéma des cas intermédiaires évoqués au cours de l’argumentation. Nous pensons par exemple aux « configurations » de C. Musselin<sup>2303</sup> et aux « idéologies

<sup>2302</sup> Systèmes de croyances révélés par les entretiens.

<sup>2303</sup> MUSSELIN (2001) *La longue marche des universités françaises*. Op. Cit.

molles » de Bruno Jobert<sup>2304</sup>. Cette simplification permet toutefois de récapituler plusieurs cas de figure.

Le premier cas envisagé, celui où les acteurs sont à la fois d'accord sur les fins dernières et sur l'action à mener, renvoie à l'idée qu'il existe un « système de croyances » ou un référentiel homogène et clairement institutionnalisé. L'OFAJ des années 1960 se rapprocha sans doute de ce type. Les conflits des premières années, notamment autour de l'hypothèse d'une transformation de l'Office en organisme européen, s'estompèrent après la mise au point du général de Gaulle. Les principaux intérêts constitutifs de cette action publique furent par ailleurs transcodés dans un récit qui faisait sens pour tous les acteurs. Or ce récit énonçait à la fois un objectif politico-moral fortement légitime, la réconciliation, et une feuille de route précise : multiplier les échanges, ne pas évoquer le thème du passé, échanger dans les langues maternelles, etc.

La deuxième case du tableau (sur la même ligne) évoque deux possibilités voisines. Celle des « systèmes de croyances » hétérogènes a été envisagée par P. Sabatier et H. Jenkins-Smith. Une hypothèse de leur modèle de l'Advocacy Coalition est en effet que : « *Les acteurs d'une même coalition montreront un consensus substantiel sur les sujets relatifs au 'policy core' et moins important sur les aspects secondaires* »<sup>2305</sup>. Nous avons vu par exemple que le « policy core » de la politique allemande de la France au lendemain de la guerre n'envisageait qu'un seul objectif politique légitime : garantir la sécurité de la France. Les élites politiques divergeaient en revanche sur les instruments : convenait-il d'empêcher l'Allemagne de reconstituer sa puissance matérielle comme en 1919 ou bien de rééduquer les Allemands à la cause de la paix entre les peuples et de la démocratie ? La différence entre les « systèmes de croyances » hétérogènes et les « conflits dans le référentiel » est d'ordre discursif. Dans le second cas, les acteurs mettent l'accent sur ce qui les sépare : leurs conceptions sur ce qu'il convient de faire concrètement pour parvenir à l'objectif commun.

La troisième case du tableau envisage que les acteurs peuvent avoir des croyances voisines sur ce qu'il convient de faire ici et maintenant sans partager les mêmes « visions du monde ». Plusieurs cas de figure sont alors envisageables. S'ils décident de s'entendre, ils mettront en avant des objectifs flous comme le prévoit le schéma de B. Palier sur les

---

<sup>2304</sup> JOBERT (1992) « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. » In : *RFSP*, 42 (2), pp219-234.

<sup>2305</sup> « *Actors within an advocacy coalition will show substantial consensus on issues pertaining to the policy core, although less so on secondary aspects* ». SABATIER et JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning*. Op. Cit., p32.

« consensus ambigus voire contradictoires »<sup>2306</sup>. Dans le même ordre d'idées, les minoritaires peuvent aussi choisir, comme nos militants de la réconciliation de l'immédiat après-guerre, de s'accommoder rhétoriquement du référentiel dominant pour promouvoir leur instrument. Toutes choses égales par ailleurs, les acteurs peuvent aussi choisir de ne pas s'entendre en faisant remonter le niveau pertinent de leurs échanges discursifs au niveau des « grandeurs » de Boltanski et Thévenot<sup>2307</sup>. Nous l'avons dit : les dieux du « marché » et de la « réconciliation entre les peuples » s'affrontent aujourd'hui à l'OFAJ dans une « lutte inexpiable »<sup>2308</sup>.

Le dernier coin du tableau prévoit que les croyances peuvent à la fois diverger sur les fins immédiates et sur les fins dernières. Si les acteurs ne se parlent pas, ces désaccords généralisés n'ont aucune raison d'empêcher leur « coordination ». Les « spécialistes de la rencontre interculturelle » formés par l'OFAJ depuis les années 1970 auraient par exemple probablement beaucoup à dire sur la représentation gouvernementale de l'Office comme symbole de l'union entre les deux nations. Ces deux groupes d'acteurs n'opèrent cependant pas au même niveau et l'Office franco-allemand pour la jeunesse s'est accommodé pendant des décennies de ce différend potentiel. Un conflit « sur le référentiel »<sup>2309</sup> n'éclate que si ce différend est verbalisé, autrement dit si les acteurs sont amenés à se justifier mutuellement.

Toutes ces propositions sont encore une fois modestes du point de vue théorique. Elles ne sont en particulier pas prédictives. Le chercheur ne peut qu'arriver « après la bataille » et constater que les acteurs ont opté pour tel ou tel arrangement. Elles permettent toutefois de remarquer, comme aujourd'hui, que les acteurs auraient pu opter pour une autre forme d'interaction.

Peut-on enfin tirer de cette étude des prescriptions plus normatives sur l'avenir de l'OFAJ et des relations franco-allemandes ? La mutation douloureuse que traverse l'Office et les sempiternels discours sur la « crise » du couple franco-allemand nous y invitent. Comme toutes les propositions de changement, celles qui suivent sont discutables. Elles engagent un

---

<sup>2306</sup> PALIER (2003) « Gouverner le changement des politiques de protection sociale. » In : FAVRE et SCHEMEIL, *Etre gouverné*. Op. Cit., pp163-179. L'idéologie molle de B. Jobert se rapproche beaucoup de ce type à ceci près qu'elle prévoit tout de même une forme d'entente sur des objectifs (vagues) à plus long terme. Voir à ce propos nos analyses pp354-359.

<sup>2307</sup> BOLTANSKI et THÉVENOT (1991) *De la justification*. Op. Cit.

<sup>2308</sup> WEBER (1959) *Le savant et le politique*. Op. Cit., p106.

<sup>2309</sup> Sur les conflits « dans » et « sur » le référentiel, voir note 125.

« rapport aux valeurs »<sup>2310</sup> plus important que celui qui a traversé toute étude empirique. Elles sont cependant aussi, au moins en partie, une conséquence logique de ce qui précède.

En ce qui concerne l'OFAJ, il convient peut-être de revenir sur le petit paradoxe actuel. Les acteurs sont engagés dans une « guerre des dieux » alors que les problèmes politiques concrets mis en avant par les réformateurs, encourager l'apprentissage de la langue de l'autre pays et faciliter la mobilité des jeunes en formation professionnelle, font également sens pour les partisans du statu quo. Ces derniers s'opposent à ce qu'ils imaginent être leurs intentions sur les fins ultimes : « mettre l'OFAJ au service du monde des affaires », « rationaliser les choix budgétaires », « participer à la 'réification de nos sociétés' », etc. Cette montée en généralité n'est pas « absurde ». Comme l'écrivent Michel Crozier et Erhard Friedberg, « par définition, les acteurs ont toujours raison, puisque eux vivent leur situation, pas [le sociologue] »<sup>2311</sup>. Les acteurs installés dans le champ depuis de nombreuses années ont donc par définition de bonnes raisons subjectives de vouloir faire barrage à cette réforme. En essayant de comprendre le sens de leur stratégie polémique, on peut toutefois espérer entrevoir une porte de sortie à la crise actuelle.

L'analyse a révélé que la réforme heurte moins les intérêts matériels des uns et des autres que leur identité. Les agents de l'OFAJ et les responsables des organisations partenaires se sont davantage investis dans l'OFAJ que ce que demandait leur « contrat de travail ». Ils ont vu dans cet organisme une institution improbable, issue de la volonté de deux « visionnaires » (de Gaulle et Adenauer), et au service d'une grande cause : le rapprochement ou la compréhension entre les peuples. Les mots employés par les réformateurs – « *des frais de fonctionnement élevés* », « *des dysfonctionnements* », « *des choix stratégiques aventureux, susceptibles de déboucher sur la remise en cause de son existence même* » - sont aujourd'hui très mal vécus : « *J'aurais compris qu'on nous dise : il y a des chômeurs, des pauvres... vos trente millions, on les utilise ailleurs. Vous avez fait un bon travail, mais les temps on changé.*

---

<sup>2310</sup> Comme le montre Max Weber, tous les efforts du chercheur en sciences sociales pour tendre vers une « neutralité axiologique » sont à la fois vains (on n'atteint jamais cette neutralité) et nécessaires (on cherche à prendre de la hauteur, on donne une chance au terrain d'invalider ou d'affiner les hypothèses, etc.). WEBER (1959) *Le savant et le politique*. Op. Cit. Finnemore et Sikkink ont par exemple identifié un tropisme des « constructivistes » : « *Une objection pertinente à propos des recherches constructivistes concerne leur focalisation sur les normes que la plupart d'entre nous considéreraient comme 'bonnes', comme par exemple les droits de l'homme, la protection de l'environnement, la promotion de la démocratie* ». « *One consistent complaint about constructivist research has been its research focus on norms most of us would consider 'good', such as human rights, protecting the environment, and promoting democracy* ». FINNEMORE, M. et K. SIKKING, (2001), « The Constructivist Research Program in International Relations and Comparative Politics ». In : *Annual Review of Political Science*, 4, 2001, pp391-416, p403. Cette recherche « constructiviste » sur la construction de la paix ne déroge probablement pas à cette règle...

<sup>2311</sup> CROZIER et FRIEDBERG (1992 (1977)) *L'acteur et le système*. Op. Cit., p397.

(...) *Mais dévaloriser une institution ! Je comprendrais qu'on nous dise 'vous avez bien travaillé. Merci mais on passe à autre chose'. (...) Mais on ne dit pas 'on veut' [continuer] tout en détruisant l'institution* »<sup>2312</sup>. Des récits des « partisans du statu quo » il ressort, plus précisément, qu'ils reprochent surtout aux réformateurs de ne pas valoriser ou reconnaître la qualité du travail accompli. Ce point transparaît par exemple du tract syndical que nous avons reproduit en annexe. Tout comme l'agent cité plus haut, ses auteurs demandent plus « *de respect, de reconnaissance et de valorisation des agents, de leur travail, de leur savoir-faire et de leurs compétences* » (voir Document 14/ en annexe, p646).

Cette observation nous renvoie une nouvelle fois à Paul Ricœur. On sait à quel point Ricœur s'est intéressé à la question des identités, et plus précisément des identités blessées. Il a notamment fait de la « reconnaissance de l'autre », de l'expression d'une « considération » ou d'une « estime » sociale, le troisième temps de son dernier livre : *Parcours de la reconnaissance*<sup>2313</sup>. Sa réflexion met à jour des enjeux sans commune mesure avec le petit conflit social que nous tentons d'éclairer. L'argumentation de Ricœur est néanmoins intéressante pour notre propos car il identifie un nœud probablement universel des blessures identitaires : le manque de « re-connaissance » au sens de la capacité à « reconnaître ». Il ne s'agit pas seulement d'un jeu sur la polysémie du terme : la « reconnaissance » comme expression d'une considération et la « re-connaissance » comme acte « identification » (« reconnaître » quelqu'un ou quelque chose parmi d'autres choses ou d'autres êtres). Ricœur souligne que cette activité de « re-connaissance » s'appuie sur une faculté cognitive. Pour pouvoir « re-connaître » un objet ou un être, il faut en avoir une image suffisamment bien constituée. Il boucle donc son parcours en relevant que la non-reconnaissance d'autrui, cette absence de considération sociale génératrice de blessures, découle souvent d'une méconnaissance. On retrouve cette idée à l'OFAJ aujourd'hui. Les anciens de l'Office, c'est-à-dire les agents et les organisateurs de rencontres, sont aujourd'hui blessés par l'absence de considération exprimée par les réformateurs. Cette non-reconnaissance semble procéder d'une méconnaissance : demander à l'OFAJ de se recentrer sur la langue et l'insertion professionnelle alors qu'il l'a toujours fait, c'est ignorer son histoire.

---

<sup>2312</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 20 juin 2006.

<sup>2313</sup> RICŒUR (2005) *Parcours de la reconnaissance : trois études*. Paris : Gallimard.

Si notre interprétation est bonne – autrement dit si la montée polémique en généralité des partisans du statu quo est bien une réponse à la violence symbolique<sup>2314</sup> de la réforme -, l'OFAJ pourrait repartir sur des bases plus sereines si « reconnaissance »<sup>2315</sup> était faite de l'identité et de la mémoire des « partisans du statu quo ». Nous avons vu qu'un récit circule aujourd'hui à l'Office d'après lequel l'expérience de cet organisme (et de ses agents) pourrait être ré-utilisée pour travailler d'autres situations critiques, que ce soit à l'échelle mondiale (le rapprochement entre les peuples) ou domestique (le rapprochement entre les cultures à l'intérieur d'une même communauté). Les acteurs ont en effet le sentiment d'avoir accumulé une grande expérience sur la question de « l'interculturel ». Ils estiment que cette expérience pourrait être davantage valorisée au moment où l'on disserte, souvent maladroitement, sur un prétendu « choc des civilisations »<sup>2316</sup>. Cette représentation de l'OFAJ comme antidote intellectuel au choc des civilisations est notamment très forte chez celles et ceux qui ont effectué des recherches à l'Office. Rémi Hess nous a par exemple expliqué dans un entretien que « *le travail que l'Allemagne et la France ont fait l'une par rapport à l'autre sur deux siècles, c'est quelque chose d'unique. Et ce qu'on vit avec Bush et l'Islam, c'est des trucs fous quoi ! Et si l'on n'analyse pas le franco-allemand là dedans, comment on a réussi en 1945 à retourner... à changer complètement de posture, on va droit dans le mur !* »<sup>2317</sup>.

On pourrait même dire qu'un récit de politique publique existe à l'OFAJ qui cherche à lier le capital intellectuel accumulé dans le franco-allemand aux problèmes du monde contemporain. D'après un certain nombre de spécialistes de « l'interculturel » formés à l'OFAJ, les institutions actuelles du « dialogue entre les cultures » fonctionneraient sur le mode liturgique<sup>2318</sup>. Elles mettraient en scène ce dialogue sans s'intéresser à ses résultats. L'expérience de l'OFAJ, où l'on a véritablement pris acte de la complexité de cette problématique, pourrait donc être mise à profit : « *On n'est plus aujourd'hui en mesure de proposer des solutions simplistes aux problèmes d'une extrême gravité qui sont encore ceux*

---

<sup>2314</sup> Nous ne faisons évidemment pas référence à Bourdieu mais au fait que la violence (ressentie) par les acteurs est inscrite dans des signes et des mots.

<sup>2315</sup> RICŒUR (2005) *Parcours de la reconnaissance*. Op. Cit.

<sup>2316</sup> HUNTINGTON (1993) « The Clash of Civilization ? » In : *Foreign Affairs*, 3.

<sup>2317</sup> Entretien avec Rémi Hess, Professeur de sciences de l'éducation à l'université de Paris VIII, Paris, le 15 avril 2004.

<sup>2318</sup> NICKLAS (1999) « Clash des cultures ou dialogue entre les cultures ? » In : HESS et WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Op. Cit., pp101-111 ; DEMORGON (2005) *Critique de l'interculturel : l'horizon de la sociologie*. Paris : Économica.

*de l'humanité. Il est d'autant plus nécessaire de définir comment mieux penser et mieux agir, même si nous courons dans un incendie qui reprend* »<sup>2319</sup>.

On peut facilement déduire de ce qui précède une petite proposition normative et pratique : il serait facile de mettre à profit les expériences des « anciens de l'OFAJ », chercheurs et praticiens, en encourageant leur mobilité dans des institutions qui se donnent pour objectif ce à quoi ils ont réfléchi pendant des décennies : changer les mentalités dans un sens pacifique, rapprocher les peuples, encourager le dialogue entre les cultures, etc. De timides expériences ont été faites dans ce sens dans le cadre du « triangle de Weimar »<sup>2320</sup> ou des Balkans<sup>2321</sup>. Pourquoi ne pas les généraliser ?

Il n'est pas de notre ressort de définir l'usage que les gouvernements pourraient faire de cette expérience. La question de savoir comment on pourrait exporter le savoir accumulé à l'OFAJ sur le « dialogue interculturel » mériterait une discussion approfondie. Cette option semble toutefois conforme au bon sens, et ce pour trois raisons fortement corrélées. 1/ Les réformateurs veulent diminuer les frais de fonctionnement de l'OFAJ. Rappelons que la réforme exprime non seulement l'intrusion d'un référentiel de marché dans ce champ d'action publique mais également un « souci de soi » de l'Etat. Les fonctionnaires de l'administration centrale demandent à l'Office de réduire de moitié ses effectifs. La politique choisie actuellement consiste à mettre peu à peu les cadres à la retraite. Peut-être serait-il possible de leur proposer autre chose ? 2/ Les agents de cette institution ne demandent ensuite qu'à diffuser leur expertise sur ces questions. Ce fait se comprend aisément. Ces « transferts de compétence » les valorisent : « *C'est pas pour rien non plus s'il y a eu l'Office germano-polonais [et] que dans les nouveaux pays des Balkans, ce soient des gens de l'OFAJ, Français et Allemands, qui vont ensemble expliquer ce qu'a été ce rapprochement franco-allemand* »<sup>2322</sup>. 3/ Un tel signe de « reconnaissance » du travail accompli permettrait enfin peut-être de lever le point de veto identitaire que nous avons exposé plus haut. Nous avons demandé à un « permanent pédagogique » de l'OFAJ, manifestement préoccupé par le faible niveau d'apprentissage de la langue de l'autre en France et en Allemagne, pourquoi il s'opposait à une réforme allant dans ce sens. Sa réponse renvoie à cette question de la

---

<sup>2319</sup> DEMORGON (2005) *Critique de l'interculturel : l'horizon de la sociologie*. Paris : Économica, p201.

<sup>2320</sup> D'après Gert Hammer, secrétaire général de l'OFAJ à l'époque, l'idée de transposer le modèle de l'OFAJ aux relations germano-polonaises aurait été soutenue par Helmut Kohl, « grand fan de l'OFAJ ». Entretien avec Gert Hammer, ancien secrétaire général de l'OFAJ, (1989-1993), Bonn, le 25 juin 2006

<sup>2321</sup> Au sommet de Mayence, le 9.6.2000, les gouvernements ont invité l'OFAJ à exporter son expérience dans la région des Balkans.

<sup>2322</sup> Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 28 septembre 2004

reconnaissance : « *ils veulent faire un office linguistique. Pourquoi pas ? Mais c'est dommage par rapport aux enjeux de société actuels* »<sup>2323</sup>.

La deuxième conclusion partiellement normative qu'on peut logiquement inférer de cette recherche concerne les relations franco-allemandes. Nous avons vu que l'OFAJ contribue, aujourd'hui encore, à la reproduction du référent inventé au début des années 1960 : le référent qui institua un partenariat spécial légitimé par l'horizon utopique d'une fusion entre les deux pays. Nous avons tenté d'éclairer ce point en nous appuyant sur les travaux de G. Bonoli et Bruno Palier sur l'institutionnalisation des compromis idéologiques : l'OFAJ constitue un instrument de commémoration économique pour les responsables du protocole français et allemands<sup>2324</sup>. Le fait que les responsables de la symbolique franco-allemande reproduisent aujourd'hui ce thème pour ces raisons (économiques) incite à s'interroger sur la modernité de ce référent : l'institution de la symbolique de la réconciliation portée par l'OFAJ ne serait-elle pas « *démotivée* »<sup>2325</sup> ? Ne serait-on pas entré depuis longtemps dans l'ère de ce que Ricœur appelle la « *commémoration convenue* »<sup>2326</sup> ? Plusieurs éléments suggèrent que la symbolique franco-allemande se trouve aujourd'hui en « *panne d'idées* »<sup>2327</sup>.

Valérie Rosoux a relevé l'indice le plus important : le passage, au cours des années 1980-1990 d'une logique de travail de mémoire à une logique de célébration de l'amitié franco-allemande : « *le temps passant, les discours officiels commémorent non plus le passé d'hostilité mais le dépassement des heurts* »<sup>2328</sup>. L'OFAJ joue un rôle essentiel dans ces commémorations de l'amitié franco-allemande. Rappelons ce mot de l'universitaire G. Casarus, qui travailla plusieurs années à l'OFAJ et s'agaça de cette idéologie : « [l'Office fonde son action sur deux principes] 1/ *Nous sommes les meilleurs amis du monde ; 2/ nous allons réfléchir sur le thème 'pourquoi sommes-nous les meilleurs amis du monde ?'* »<sup>2329</sup>.

On pourrait certes objecter que le thème de l'union franco-allemande ne fait probablement pas de mal. Il fut incontestablement dans les années 1960 une réponse au

---

<sup>2323</sup> Entretien avec une permanente pédagogique de l'OFAJ, CEMEA, 22 mai 2005

<sup>2324</sup> BONOLI et PALIER (1999) « Phénomènes de path dependence et réformes des systèmes de protection sociale. » In : *RFSP*, 49 (3), pp399-420. voir Chapitre 5/.

<sup>2325</sup> HERAN (1987) « L'institution démotivée. De Fustel de Coulanges à Durkheim et au delà. » In : *Revue française de sociologie*, 37, pp67-97.

<sup>2326</sup> RICŒUR (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Op. Cit., p104.

<sup>2327</sup> DELORI (2007) « La symbolique franco-allemande en panne d'idées ? Pour un retour critique sur le grand récit de la réconciliation. » In : *Les Cahiers d'Histoire. Revue d'Histoire Critique*, 100, pp11-21.

<sup>2328</sup> ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit., p328.

<sup>2329</sup> Gilbert Casarus, Conférence donnée à Minsk lors d'une rencontre franco-germano-bélarusse. Université franco-bélarusse, le 19 juin 2002.

« pessimisme culturel »<sup>2330</sup> de la théorie des ennemis héréditaires. Cyril Buffet a exprimé cette idée : « *Si tel est bien la manière avec laquelle les Français se représentent 'l'ennemi héréditaire' d'hier, le mythe du couple franco-allemand ne peut pas être un mythe néfaste. Il fait certainement avancer la cause de la paix, de la compréhension européenne et de la coopération* »<sup>2331</sup>. Un certain nombre d'indices suggèrent toutefois que ce qui a pu constituer à une certaine époque un moteur pour le rapprochement n'est plus aujourd'hui, au mieux, qu'une symbolique inoffensive. Il existe un décalage entre le référent des relations franco-allemandes que l'OFAJ tend à instituer depuis 1963 et les mouvements culturels qui traversent aujourd'hui les deux sociétés. Notre argument est que ce référent ne permet plus de faire progresser le dialogue politique franco-allemand (1/), de travailler les mémoires collectives (2/), ni d'encourager la compréhension culturelle réciproque (3/).

1/ Nous avons cité plus haut un certain nombre d'auteurs critiques à l'égard du référent de l'union franco-allemande (voir Chapitre 5/). Ils exprimaient tous l'idée d'un décalage entre l'horizon utopique de ce référent et la réalité politique des relations franco-allemandes. Une anecdote signale que ce décalage s'invite de plus en plus dans les grandes messes franco-allemandes. Le 23 janvier 2003, Jacques Chirac et Gerhard Schröder participèrent à un « Parlement des jeunes » organisé par l'OFAJ. La manifestation reproduisait un récit bien maîtrisé : en siégeant ensemble sous la coupole du Bundestag à Berlin, les 500 jeunes parlementaires donnaient à voir la fusion politique future des deux pays. Cette initiative connut pourtant quelques ratés, dont celui-ci raconté par un journaliste du *Monde* :

« *La prestation [de Jacques Chirac et Gerhard Schröder] a été moins convaincante lorsqu'une lycéenne leur a demandé 'd'arrêter ensemble' l'exploitation du nucléaire. Sous l'œil faussement impassible d'un chancelier dont le gouvernement a promis l'arrêt total du nucléaire, le président français n'a pu que se lancer dans un obscur développement sur la distance entre le souhaitable et le possible, assurant que le nucléaire était 'l'énergie la moins polluante' et que les éoliennes avaient, elles, 'totalement défiguré le cap Corse'* »<sup>2332</sup>.

---

<sup>2330</sup> Sur cette idée, empruntée à G. Saez, d'après laquelle l'optimisme affiché par les politiques culturelles ferait écho au pessimisme engendré par l'histoire contemporaine de l'irruption de la barbarie au cœur de la culture, voir note 375.

<sup>2331</sup> « *If this is the way on which the French now think about yesterday's 'hereditary enemy', the myth of the Franco-German couple cannot be a malignant myth. It is certainly furthering the cause of peace, of European understanding and co-operation* ». BUFFET et HAUSER (1998) *Haunted by History. Myths in International Relations*. Op. Cit., p202.

<sup>2332</sup> MARION (2003) « A Berlin, France et Allemagne mettent en scène leur nouvelle alliance. » In : *Le Monde*, 25.01.03.

Le nucléaire ne constitue qu'un des nombreux dossiers où le dialogue franco-allemand apparaît moins abouti que le dialogue germano-britannique, franco-espagnol, etc. (voir pp507-529).

2/ On peut ensuite se demander si le décalage n'est pas aujourd'hui énorme entre la symbolique officielle franco-allemande et la région du « global » qu'elle cherche à travailler : la mémoire collective. Depuis les années 1970, les débats mémoriels en France comme en Allemagne ont indubitablement pour référent la Seconde guerre mondiale, et plus précisément la question des responsabilités nationales dans les crimes commis à l'encontre des populations civiles<sup>2333</sup>. Pourtant, les questions posées par la dernière guerre sont très largement<sup>2334</sup> exclues de la symbolique institutionnalisée par l'OFAJ. Les principaux théâtres des grand-messes franco-allemandes ont ainsi pour noms Reims, Verdun ou Versailles, trois lieux de mémoire essentiellement associés à l'Histoire de France et à la Première guerre mondiale. Lorsque de Gaulle et Adenauer écoutèrent un Te Deum dans la cathédrale de Reims en 1962, l'image de la capitulation du Reich le 7 mai 1945 ne se situait qu'en arrière plan. La symbolique visait plutôt à confondre dans un même récit l'histoire de France et celle des relations franco-allemandes : détruite par l'artillerie allemande en 1918, la cathédrale de Reims est aussi et surtout le lieu mythique du Baptême de Clovis et du sacre des rois. Lorsque Mitterrand et Kohl se recueillirent ensemble à Verdun avec les jeunes de l'OFAJ devant l'ossuaire de Douaumont en septembre 1984, les images de la dernière guerre pesaient également bien peu au regard de l'évocation de la partition de l'Empire de Charlemagne et du martyr partagé de 1916<sup>2335</sup>. En choisissant de commémorer le traité de l'Élysée à Versailles en janvier 2003, G. Schröder et J. Chirac se sont inscrits dans la même veine narrative que leurs prédécesseurs : le lieu renvoie, lui aussi, à la question du règlement malheureux des conflits de 1871 et de 1918. Au final, les rares incursions de la symbolique du côté de la deuxième guerre mondiale ne semblent se produire que lors des grandes commémorations internationales<sup>2336</sup> et loin du

---

<sup>2333</sup> ROUSSO (1990) *Le syndrome de Vichy*. Op. Cit. ; REICHEL (1998) *L'Allemagne et sa mémoire*. Op. Cit.

<sup>2334</sup> Ce qui ne veut certes pas dire qu'elles ne sont pas visées implicitement. Valérie B. Rosoux note à ce propos que les référents du récit ne sont pas toujours énoncés. Lors d'une commémoration de la bataille de Verdun en 1966, de Gaulle évoque par exemple le passé du Maréchal Pétain sans prononcer un mot sur son rôle en 1940. Il est cependant évident qu'il vise indirectement cet épisode : « *Le but est d'évoquer le souvenir le moins consensuel [le rôle de Pétain en 1940] par le biais d'un épisode à ce point glorieux [les exploits du même homme en 1916] qu'il 'détient' en quelque sorte sur le premier, qu'il en relativise l'amertume* ». ROSOUX (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales*. Op. Cit., p169.

<sup>2335</sup> MOLLER et MORIZET (1995) *Allemagne-France, Lieux et mémoire d'une histoire commune*. Paris : Albin Michel.

<sup>2336</sup> Un chancelier allemand, G. Schröder, fut pour la première fois invité à une commémoration du Débarquement allié le 6 juin 2004.

centre de gravité de la symbolique franco-allemande : l'OFAJ. Il existe donc un décalage entre la mémoire officielle franco-allemande et l'évolution des débats dans les deux sociétés.

Ce décalage n'est probablement pas « néfaste », pour reprendre un terme employé par C. Buffet. Son principal inconvénient est qu'il conduit à des interprétations fausses ou contestables. Le grand récit de la réconciliation ne dit mot du trait saillant de nos débats mémoriels contemporains : le génocide des Juifs. Répétons-le, les lieux de mémoire de la symbolique franco-allemande ne sont ni Vichy, ni Buchenwald, ni le camp des Mille mais Reims, Verdun et Versailles. Ce fait n'a rien à voir avec une quelconque volonté d'oblitération ni même de refoulement. Il s'explique surtout par le fait qu'à l'époque où ce grand récit fut institué, c'est-à-dire au début des années 1960, le génocide ne se situait pas encore au premier rang dans les représentations collectives<sup>2337</sup>. L'effet regrettable de son exclusion de la symbolique franco-allemande vient du fait que ce silence est aujourd'hui mal interprété. Dans *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*<sup>2338</sup>, Jean-Claude Milner tire par exemple argument de cette part d'oubli pour énoncer la thèse que la réconciliation franco-allemande se serait fondée sur l'oubli volontaire du génocide : « *Le meilleur moyen d'oublier, c'est de récuser l'histoire comme telle. [Or] Tel est le sens profond de la réconciliation franco-allemande* »<sup>2339</sup>. Notre propos ne vise pas à discuter la réflexion, par ailleurs beaucoup plus complexe, de J. C. Milner sur l'Europe et les Juifs<sup>2340</sup>. Elle illustre simplement l'idée que le silence du grand récit de la réconciliation franco-allemande sur les traits saillants des débats mémoriels contemporains risque d'être dévié de sa « non-signification » et investi dans des argumentations discutables. Le caractère obsolète de la symbolique de l'union franco-allemande n'est d'ailleurs peut-être pas sans incidences sur l'état du dialogue culturel franco-allemand.

3/ Nous avons montré plus haut que les enquêtes quantitatives suggèrent une grande volatilité des opinions françaises par rapport à l'Allemagne (voir Chapitre 5/). Cette volatilité incite à s'interroger sur la profondeur du dialogue culturel subventionné par les pouvoirs publics dans cette atmosphère d'union et de fraternisation entre les deux peuples. Parmi les études qui donnent du corps à cette interrogation on peut citer celle de J. F. Tournadre sur les

---

<sup>2337</sup> C'est à partir de Mai 1968 que la nouvelle génération allemande a véritablement commencé à demander des comptes à celle qui l'a précédée. REICHEL (1998) *L'Allemagne et sa mémoire*. Op. Cit. C'est à la même époque que le mythe « résistancialiste » a commencé à se fissurer du côté français. ROUSSO (1990) *Le syndrome de Vichy*. Op. Cit. La symbolique franco-allemande s'est en d'autres termes contentée, au départ en tout cas, de répéter les silences des deux sociétés.

<sup>2338</sup> MILNER (2003) *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*. Paris : Verdier.

<sup>2339</sup> Ibid., p64.

<sup>2340</sup> MILNER (2007) *Le Juif de savoir*. Paris : Grasset.

discours sociaux français sur l'Allemagne au lendemain de la réunification<sup>2341</sup>. Cette enquête corrobore le diagnostic d'une permanence du refoulé derrière la bonne volonté germanophile affichée par les uns et les autres. L'enquête a porté sur les articles publiés dans la presse française au lendemain de la réunification. L'auteur a observé que la plupart des élites politiques et journalistiques françaises saluèrent de manière paradoxale, lors de la chute du Mur de Berlin, le droit du peuple allemand à disposer de lui-même : en l'invitant à renoncer immédiatement à sa souveraineté. On se souvient du mot prêté à F. Mauriac : *« j'aime tellement l'Allemagne que je préfère qu'il y en ait deux »*. En 1990, les élites françaises donnèrent l'impression d'aimer toujours autant l'Allemagne et de la même manière. Dans le discours journalistique français, le droit du peuple allemand à la réunification était souvent lié à une affirmation de son avenir européen, comme si l'existence d'une Allemagne allemande faisait problème : *« Le parallélisme avec le discours germanophile ordinaire<sup>2342</sup> est évident : négation commune de l'identité nationale allemande dans un premier temps, concession faite au passage du fait incontournable de l'unification allemande, et récupération et contre-feu européen dans la dernière phase. En clair : les Allemands ne le sont plus, ils pourraient le redevenir, mais ne le seront pas »<sup>2343</sup>*. D'où ce constat pessimiste quant à la profondeur de la « germanophilie française » construite dans les années 1960 : *« on s'aperçoit que les uns et les autres [germanophiles et germanophobes] partagent le même champ thématique circonscrit à l'éventualité d'une résurgence du sentiment national allemand et à la capacité de l'Europe d'y faire obstacle »<sup>2344</sup>*. Les enquêtes qualitatives qui pourraient nous permettre d'aller plus loin dans la compréhension de la profondeur du changement des mentalités manquent curieusement. Margo Umbach, chercheur en sciences de l'éducation, a effectué de nombreuses observations participantes dans les échanges culturels franco-allemands. Elle fait sienne le pessimisme de J.F. Tournadre et nous met en garde : *« nous avons appris à danser sur un volcan »<sup>2345</sup>*.

Tous ces éléments incitent à diagnostiquer que la symbolique de la réconciliation franco-allemande instituée par l'OFAJ ne permet plus de dessiner un sens aussi constructif que dans les années 1960. On peut se demander, comme nous l'avons fait pour la crise interne à l'Office, si l'histoire de cette politique publique ne nous suggère pas des pistes pour

---

<sup>2341</sup> Notamment aux discours relayés par le quotidien Le Monde.

<sup>2342</sup> L'auteur fait référence à une autre enquête qu'il a menée sur les manuels de langue, voir pp514-529.

<sup>2343</sup> TOURNADRE (1996) « La germanophilie, rattrapée par la queue. » In : *Limes*, pp73-88, p87.

<sup>2344</sup> Ibid., p84.

<sup>2345</sup> UMBACH (1996) « L'amitié franco-allemande, comment nous avons appris à danser sur un volcan. » In : COLIN et MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Op. Cit., pp115-128.

« *remotiver* »<sup>2346</sup> cette institution. On sait qu'un certain nombre d'intellectuels ont participé à cette aventure. Ils ont parfois produit des discours critiques fort intéressants sur l'OFAJ ou les relations franco-allemandes. A. Grosser s'est par exemple intéressé à ce mot si important dans l'imaginaire franco-allemand construit autour de l'OFAJ : la « réconciliation ». Il souligne, en écho à ce que nous avons écrit sur le décalage entre les lieux de mémoire de la symbolique franco-allemande et l'évolution des débats mémoriels contemporains, que « *la réconciliation franco-allemande fait sens pour la Première guerre mondiale. Beaucoup moins pour la Seconde* »<sup>2347</sup>. Cette analyse se fonde sur l'idée que ce terme suppose, dans la sphère politique, une symétrie dans les responsabilités criminelles entre les deux parties :

« *Le mot réconciliation ne devrait être utilisé qu'avec prudence et parcimonie. La réconciliation individuelle fait sens, qu'il s'agisse de la fin des querelles entre deux personnes ou, pour le catholique, de la réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu. En revanche, qu'eut signifié la réconciliation entre deux communautés humaines ? (...) Je suis choqué par la notion de réconciliation judéo-chrétienne, car quels seraient les crimes des Juifs qui pèseraient aussi lourd que les crimes commis au nom du christianisme pendant des siècles ?* »<sup>2348</sup>.

Cette critique de la notion de « réconciliation » a connu un développement intéressant à l'OFAJ ces dernières années. Nous avons signalé plus haut le rôle joué à l'Office par l'universitaire Michel Cullin<sup>2349</sup>. Après avoir mené dans les années 1970 et 1980 des recherches auprès d'Ewald Brass sur les dynamiques de groupe dans les rencontres franco-allemandes, il a occupé de 1999 à 2003 les fonctions de Secrétaire général adjoint de l'Office. Michel Cullin a alors plaidé pour un retour critique sur cette « *idéologie de la réconciliation* »<sup>2350</sup>. Il a repris à son compte l'argument exposé plus haut par A. Grosser sur le non-sens de cette intrigue alors que les débats mémoriels se sont déplacés, dans les deux pays, vers la Seconde guerre mondiale. Il propose aux responsables officiels de repenser le sens de la symbolique franco-allemande à partir d'une autre matrice, celle d'une identité commune fondée sur des valeurs.

---

<sup>2346</sup> HERAN (1987) « L'institution démotivée. De Fustel de Coulanges à Durkheim et au delà. » In : *Revue française de sociologie*, 37, pp67-97.

<sup>2347</sup> GROSSER (2004) « La dimension politique de la réconciliation : retour sur le 6 juin 2004 ». Conférence donnée à l'IFRI.

<sup>2348</sup> Ibid.

<sup>2349</sup> Voir note 1783.

<sup>2350</sup> L'expression est empruntée à E. Brass : BRASS (1984) *De la formation aux ignorances attentives*. Op. Cit.

Concrètement, Michel Cullin a fait de l'OFAJ, au début des années 2000, le « vecteur »<sup>2351</sup> d'une mémoire enfouie<sup>2352</sup> du rapprochement franco-allemand : celle des solidarités transnationales dans la Résistance française. Rappelons que quelques milliers d'Allemands qui avaient fui l'Allemagne nazie au cours des années 1930 participèrent à la Résistance en France. Présents dans le CALPO (Comité Allemagne libre Pour l'Ouest), le Secours Rouge International ou encore les FTP-MOI, ces hommes et ces femmes effectuèrent notamment un travail d'espionnage, de propagande et de démoralisation des soldats de la Wehrmacht<sup>2353</sup>. De 1999 à 2004, l'OFAJ a subventionné sous l'impulsion de M. Cullin une multitude de manifestations de promotion du souvenir des Allemands dans la Résistance en France : rencontres d'étudiants et d'universitaires sur ce thème, expositions, colloques, publications... De manière plus symbolique encore, l'Office franco-allemand pour la jeunesse a organisé en 2003 la célébration de son quarantième anniversaire à Sanary-Sur-Mer, cette petite ville près de Toulon qui fut, pour reprendre l'expression de Ludwig Marcuse, la « capitale » des intellectuels allemands en exil. Cet entrepreneur de mémoire a enfin publié une multitude d'articles sur ce thème dans la presse nationale<sup>2354</sup>.

Michel Cullin voit dans l'histoire des Allemands dans la Résistance française un symbole plus significatif pour les relations franco-allemandes contemporaines que les slogans sur la réconciliation des ennemis héréditaires. L'intrigue principale du récit historique qu'il propose aux responsables officiels n'est pas la réconciliation – les Français et les Allemands qui luttèrent ensemble contre l'occupant et Vichy n'avaient pas besoin de se réconcilier – mais le mythe fondateur d'une identité commune. Ce mythe fondateur est celui de la lutte solidaire, à une époque de négation généralisée des valeurs démocratiques et républicaines, contre les fascismes : « *Quel autre sens donner, en effet, à [ce rapprochement] sinon le fait de s'appuyer sur l'expérience de valeurs démocratiques défendues ensemble dans la Résistance par des Français, mais aussi par des Allemands doublement victimes du 'Temps du*

---

<sup>2351</sup> Sur la notion de « vecteur de mémoire », voir : ROUSSO, H., (1990), *Le syndrome de Vichy*. Op. Cit., p251.

<sup>2352</sup> Sur l'histoire de la mémoire des Allemands dans la Résistance française, voir : ZUMBAUM-TOMASI (2007) « L'histoire et la mémoire des Allemands communistes dans la Résistance en France. » In : *Les Cahiers d'Histoire, Revue d'Histoire critique*, 100, pp86-98.

<sup>2353</sup> Sur cette histoire, voir notamment : BADIA (1979) *Les barbelés de l'exil : études sur l'émigration allemande et autrichienne*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble ; KNOPPER et RUIZ (1998) *Les Résistants au IIIe Reich en Allemagne et dans l'Exil*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail ; KRAUS (2001) *Heimkehr in ein fremdes Land. Geschichte der Remigranten nach 1945*. Munich : C.H. Beck ; PESCHANSKI (2002) *Des étrangers dans la Résistance.*, Paris : Ed. de l'Atelier.

<sup>2354</sup> CULLIN (2000) « Résistance : la double mémoire. » In : *Libération*, 17 juillet 2000, CULLIN (2001) « Vivre une république européenne et sociale. » In : *Libération*, 14 juin 2001, CULLIN (2003) « Echanges entre jeunes et citoyenneté européenne. » In : *Libération*, mardi 21 janvier 2003 pp6, CULLIN (2004) « Le devoir de mémoire et de réconciliation. » In : *Libération*, 10 juin 2004.

*Mépris' ? »*<sup>2355</sup>. Ce mythe des origines fait référence à une violence fondatrice, celle exercée par la France de Vichy et l'Allemagne nazie. Il s'inscrit sur ce point dans une tradition largement éprouvée. Comme le souligne P. Ricœur, « *c'est un fait qu'il n'existe pas de communauté historique qui ne soit née d'un rapport qu'on peut dire originel à la guerre (...) Les mêmes événements se trouvent ainsi signifier pour les uns gloire, pour les autres, humiliation* »<sup>2356</sup>. Mais contrairement aux mythes classiques, les frontières de ce récit ne sont pas nationales puisqu'il évoque un espace à la fois franco-allemand et européen.

Il n'est pas de notre ressort de déterminer si la « contre mémoire officielle » du rapprochement franco-allemand que cet acteur propose constitue une bonne réponse à l'essoufflement de la symbolique de la réconciliation. Tout juste peut on observer qu'elle ne semble pas faire entorse à une représentation raisonnable de la « *juste mémoire* » comme « *juste avenir de l'histoire* »<sup>2357</sup>. Selon cette représentation, le caractère éthique d'une mémoire se mesure aux perspectives politiques qu'elle ouvre<sup>2358</sup>. L'horizon dessiné par la mémoire des Allemands dans la Résistance en France est celle d'un rapprochement centré sur des valeurs « *plus significatives, non pas pour ce qu'on voulait hier, mais pour ce qu'on veut aujourd'hui* »<sup>2359</sup>, que celles exprimées par le « grand récit de la réconciliation ». Il rompt en particulier avec la logique de la célébration de l'amitié franco-allemande comme « fin en soi » : « *Mémoire franco-allemande mais aussi mémoire européenne, car l'histoire de l'internement ne concerne pas que des Allemands. Des Autrichiens, des Espagnols et d'autres Européens furent également victimes de cette abomination*<sup>2360</sup> *qui n'eut d'égale que le long silence dont elle fut entourée pendant des décennies* »<sup>2361</sup>.

On peut terminer ce plaidoyer par un argument plus positif qui nous renverra au premier épisode historique exposé dans la thèse. Michel Cullin évoque une « *mémoire franco-allemande comme élément constitutif du rapprochement entre les deux pays* ». Il précise un peu plus loin qu'il fait référence à « *l'histoire du 'Comité français pour l'Allemagne nouvelle', fondé après 1945 par des Résistants comme, par exemple, Claude Bourdet* »<sup>2362</sup>. On pourrait discuter du poids effectif de l'héritage de « la Résistance » et plus précisément de la « Résistance allemande en France » dans le rapprochement franco-allemand de l'après-guerre.

---

<sup>2355</sup> CULLIN (2000) « Résistance : la double mémoire. » In : *Libération*, 17 juillet 2000.

<sup>2356</sup> RICŒUR (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Op. Cit., p99.

<sup>2357</sup> Sur cette question philosophique de la notion Ricœurienne de « juste mémoire », voir le recueil collectif : ABEL, CASTELLI-GATTINARA, LORIGA et ULLERN-WÉITÉ (2006) *La juste mémoire*. Op. Cit.

<sup>2358</sup> Voir sur ce point la contribution de Isabelle Ullern-Wéité au volume susmentionné.

<sup>2359</sup> Entretien de M. Cullin avec l'auteur.

<sup>2360</sup> Michel Cullin fait ici référence aux camps du Sud de la France.

<sup>2361</sup> CULLIN (2000) « Résistance : la double mémoire. » In : *Libération*, 17 juillet 2000.

<sup>2362</sup> Ibid.

Une chose est néanmoins certaine. Parce qu'elle ne travaillait pas le sens profond du rapprochement franco-allemand (les valeurs qui fondent sa légitimité), la symbolique de l'union franco-allemande reproduite à partir de 1963 par l'OFAJ fut mobilisée à toutes les époques et par toutes les idéologies, y compris la moins pacifiste et la moins humaniste. Nous épargnerons au lecteur de nouvelles citations d'Otto Abetz, de Jean Luchaire ou de Friedrich Bran sur ce thème (voir Chapitre 1/). La proposition de Michel Cullin invitant à reconstruire le sens de la relation franco-allemande à partir de l'épisode précis des solidarités franco-allemandes dans la Résistance permettrait de prévenir un recyclage de cet imaginaire si l'histoire était amenée à se répéter.





# ANNEXES

# Documents

Document 1/ Le premier numéro de « Allemagne. Bulletin  
du CFEAN » en 1949<sup>2363</sup>

Voir page suivante.

---

<sup>2363</sup> Source : Bibliothèque Nationale de France, Paris.

# ALLEMAGNE

BULLETIN D'INFORMATION  
DU COMITÉ FRANÇAIS D'ÉCHANGES AVEC L'ALLEMAGNE NOUVELLE

Siège Social :  
27, rue Jacob, PARIS-VI.

## PRÉSENTATION

par EMMANUEL MOUNIER

En fondant le Comité Français d'Échanges avec l'Allemagne Nouvelle, nous n'avons pas voulu recommencer des expériences périmées, et nous souhaitons que le public français l'accueille avec des volontés d'avenir plus qu'avec des souvenirs.

Pour ne point parler d'autres tentatives, il ne furent qu'un instrument de la s'raie hiltérienne, nous avons tous en mémoire les rencontres franco-allemandes des années 1918-1933. Nous ne voulons ni les déconsidérer, ni méconnaître le courage de ceux qui les tentaient alors, dans un climat beaucoup plus nationaliste que celui que nous connaissons aujourd'hui. Mais il faut tenir compte des erreurs qu'elles eurent le mérite d'affronter et le malheur d'expérimenter pour notre instruction. Elles se confiaient à une image idéalisée de l'Allemagne qui ne répondait plus qu'à des cartons d'Académie. Elles faisaient appel à la générosité, ce qui était bien, elles ne faisaient appel qu'à la générosité, ce qui était imprudent, car elles ne recueillaient souvent que la sentimentalité. Dans une atmosphère d'idée abstraite et légèrement puérile, les toasts masquaient les réalités, et les chansons, les drames Derrière ce décor, une Allemagne de chair et de passion, de socialistes et de chômeurs, de ressentiments et de volontés, naissait, croissait, bientôt éclatait au grand jour, bousculant les espoirs avec les illusions.

Il ne s'agit de retourner ni à Bierville, ni à Kienthal, ni à Loerarno, ni à Goethe. Il s'agit surtout de ne retourner à rien, de se retourner aussi peu que possible, tout en regardant derrière notre dos, en nous souvenant notre route et négligeant nos pensées, l'ineffaçable expérience de l'épreuve des uns, de l'erreur ou du crime des autres. Il nous faut abolir toutes les images, le bon

Allemand avec l'éternel Barbare, Weimar et Nüremberg, les deux, les trois ou les cinquante Allemagne, le côté Cranch et le côté Dürer, le côté Wagner et le côté Schubert, tout cela que nous retrouverons après, au bout d'un long nettoyage de nos préjugés, et qui peut être "in nat nous masquer, par un jeu de miroir docile à tout enchantement, la nouvelle Allemagne qui naît de la double catastrophe, intérieure et extérieure, de 33 et de 45.

C'est le premier dessein de notre Comité. Pas d'effusions, officielles ou sincères, — les secondes plus dangereuses que les premières. Pas d'oubli, chacun peut oublier les injures qu'il a subies ; les épreuves dont il n'a pas reçu les coups ne sont pas à sa disposition. Chacun peut oublier les fautes de ses voisins ou de ses ennemis : les crimes qu'il a favorisés ou acceptés, ne fût-ce qu'en baissant les yeux, lui réclament jusqu'à son dernier souffle le prix du sang. Nous n'avons aucun goût à jouer le pharisaïsme international, nous qui, par nos gouvernants avons participé à Munich. Nous n'avons pas un penchant très marqué pour les politiques moralisantes, qui sont une manière de s'accommoder honorablement de l'immuabilité. Les Allemands ne trouveront donc pas souvent dans notre bouche les sermons et les rancunes qui les irritent tant. Mais c'est à condition que de chaque côté on sache que chez soi et en face toute l'expérience vécue est accentuée, sans faux-fuyant, et nourrit une énergie résolue de lutter contre les retours des démons.

Point trop de sentiment, point trop de citations. Notre premier devoir est de construire un avenir à la réalité France-Allemagne, et au sein de cette volonté, notre première tâche, de connaître et de faire connaître. Donner aux Français un moyen de connaître les réalités allemandes d'aujourd'hui, aux Allemands de connaître les réalités de la France actuelle. On accordera que c'est une tâche déjà suffisamment difficile et méritoire, si l'on veut échapper aux vérités officielles, aux ruses des chancelleries, aux propagandes des partis et aux routines de l'imagination. Notre attention sera tournée vers toutes les réalités, non pas seulement vers ces réalités brillantes et sélectionnées qui ne dépassent pas les frontières des Ambassades et des Universités.

Connaissant, édifier. Peu de discours, de conférences historiques, de cérémoniel. Il faut mettre Français et Allemands en situation de réaliser des œuvres communes, depuis un camp d'écoliers jusqu'à la paix du monde. C'est dans des œuvres de vie que se décomposent les souvenirs de mort ; et des obsessions, seule l'action guérit. Dans ces tâches, personne n'est exclu qui les aborde avec honnêteté et un esprit d'actualité. Personne, sauf les criminels qui n'ont pas expié les empressés du double-jeu, et ces nobles illusionnistes qui se croient l'âme européenne parce que leurs

## Contre l'ignorance

par Rémy ROURE.

Le Comité d'échanges avec l'Allemagne nouvelle a conscience d'être un groupement modeste. Il ne prétend pas bouleverser le monde et d'ailleurs il préférerait que le monde ne fût jamais bouleversé. Il n'est pas presomptueux, ses contacts, ses contacts, même avec nombre d'entre eux, sont limités, mais il ne se désiste pas sur la terre. Il sait que le fait est décrié par l'immense majorité, même l'humanité des peuples, et qu'elle est cependant détruite trop souvent sans que l'on sache pourquoi. Il suffit de la taille d'une poignée d'hommes, du délire d'un seul pour provoquer de sanglantes hécatombes. Qu'un Hitler nouveau s'élevé, sous n'importe quelle forme, et sans doute des cohortes innombrables de jeunes Allemands le suivront. Bien plus. Si Hitler revenait, s'il n'était pas mort et qu'il apparût soudain au-dessus des ruines, crovez-vous que des malédictions l'accueillaient ? Je n'en suis pas du tout sûr. Ce n'est pas en tout cas le Comité d'échanges avec l'Allemagne nouvelle qui changerait le cours des choses, et le tempérament des peuples.

(Suite page 2.)

loisirs furent européens. Mais nous souignons que nous comptons avant tout sur la jeunesse allemande, quelles qu'aient été hier ses illusions, si elles ont été généreuses, car il s'agit avant tout d'avoir, dans le temps qui vient, le cœur hardi, et pas trop de nostalgies.

La fondation du Comité, au cours de l'été 48, marque une nouvelle étape des rapports franco-allemands. L'occupation, liée à la guerre dans ses premiers aspects, se transforme et se prépare à laisser place, tant du côté allemand que du côté français, à un large secteur d'initiatives privées : c'est dans ce secteur que nous nous plaçons. C'est la nécessité de l'organiser désormais qui m'a fait convoquer, en mai d'aujourd'hui, en dehors de toute initiative officielle, les hommes qui se présentent aujourd'hui, civile ou militaire, dans un esprit de service public international. Le Comité gardera cette indépendance, ou ceux mêmes qui l'ont fondé l'abandonneraient. Il faut que nos adhérents français en soient assurés autant que nos lecteurs allemands. Nous avons voulu représenter dans le Comité, il faut aussi le dire, toutes les familles françaises qui n'ont pas eu de complaisance envers le nazisme. Ce n'est point notre faute si la conjonction des esprits nous prive de tel ou tel concours que nous nous étions assurés au début. De Vercoors aux écrivains du Figaro, passant par la littérature, l'Université et la politique, on verra que l'éventail est déjà vaste. Nous sommes à tout moment prêts à l'élargir encore.

Et maintenant, nous nous souhaitons bonne chance et longue vie. Rien de ce qui est humain n'est parfait, même pas, sans doute, ce premier bulletin. Peu importe, si nous avons la volonté d'avancer.

### SOMMAIRE

|  | PAGES |
|--|-------|
| Présentation, par Emmanuel MOUNIER   | 1     |
| Contre l'ignorance, par Rémy ROURE   | 1     |
| Vie et activités du Comité   | 2     |
| Après une inauguration, par Edmond VERMEIL                                     | 3     |
| De la zone à la trizone  | 3     |
| Efforts allemands  | 3     |
| L'esprit du Hölthof  | 3     |
| Les conditions de la vie politique en Allemagne occidentale, par Alain CLEMENT | 4     |
| Le point de vue d'un Allemand, par Walter DIRKS                                | 5     |
| La rencontre de Vlotho, par Joseph ROVAN                                       | 6     |
| Les travailleurs allemands en France   | 6     |
| Des volontaires allemands dans nos Universités                                 | 6     |
| Les rencontres de l'été 1949   | 7     |
| Renseignements pratiques   | 8     |

# LE COMITÉ FRANÇAIS D'ÉCHANGES avec l'ALLEMAGNE NOUVELLE

## DIRECTION

### Présidents

Emmanuel MOUNIER,  
Rémy ROURE,  
David ROUSSET,  
VERCORS,  
Edmond VERMEIL.

### Comité Directeur

J.-F. ANGELLOZ,  
Claude BOURDET  
Henri BRUNSCHWIG,  
Pascal COPEAU,  
Pasteur A. FINET,  
Jean GEMAEHLING,  
Robert d'HARCOURT,  
de l'Académie Française,  
Géraud JOUVE,  
René LAURET,  
R. P. MAYDIEU,  
M. MERLEAU-PONTY,  
Robert MINDER,  
Barthélemy VIT,  
Joseph ROVAN,  
Jacques ROZE,  
Jean-Paul SARTRE,  
Jean SCHLUMBERGER.

### Secrétaire Général

Alfred GROSSER.

### Trésorier

J. M. DOMENACH.

(Suite page 1.)

Toutefois, l'existence même du Comité suppose qu'il y a une Allemagne nouvelle ou plutôt un certain nombre d'Allemands qui désirent créer une Allemagne nouvelle. Le Comité voudrait travailler à grossir le nombre de ces Allemands. Comment? Non en les endoctrinant en les sermonnant, en leur lançant des proclamations plus ou moins vaines. Mais seulement en favorisant dans la mesure de ses moyens la connaissance réciproque des deux peuples — et encore est-ce là beaucoup dire — d'une fraction des deux peuples hier opposés, et surtout d'une fraction des jeunes gens. Quels sont les échanges que le Comité voudrait favoriser? Des échanges intellectuels, mais des échanges vivants. C'est aux étudiants surtout qu'il s'adresse. Que des étudiants allemands viennent en France, que des étudiants français aillent en Allemagne, et que les uns et les autres apprennent à se connaître, voilà l'affaire du Comité. Non pas seulement qu'ils apprennent à se connaître, mais qu'ils apprennent à connaître le plus possible, de leurs pays respectifs, les idées surtout, le caractère, les qualités et les défauts, les mœurs, la vie enfin et qu'en les connaissant ils les comprennent. Peut-être se diront-ils après qu'il est ridicule, odieux, de se battre et qu'il n'y a pas de raison. Pas de sentimentalisme et de sensiblerie surtout. De la connaissance, des échanges d'esprit à esprit par tous les moyens, par des conférences, par des conversations, par des rencontres.

Il n'y aura pas d'Allemagne nouvelle, nous le savons, s'il n'y a pas d'Allemands nouveaux, nous voulons dire curieux de savoir ce que des Français pensent d'eux-mêmes, capables de dire franchement ce qu'ils pensent eux-mêmes des Français — et de confronter ensuite ces échanges, d'en faire le bilan, un bilan qui, nous en sommes convaincus, doit être positif.

Tel est le dessein modeste, médiocre si l'on veut, de l'effort que nous désirons tenter, ou en tout cas pour ceux d'entre nous qui ont passé un certain âge, de favoriser. C'est l'honorable réciproque des peuples sur eux-mêmes qui facilite la besogne des fauteurs de guerres. Nous voudrions, dans notre modeste sphère, leur rendre cette besogne moins aisée.

Rémy ROURE.

## ACTIVITÉS

### EN FRANCE

Le bulletin. Il doit contenir régulièrement :

- des articles ou témoignages, français ou allemands, concernant la jeunesse allemande, la vie sociale, économique, politique et culturelle en Allemagne.
- des enquêtes sur des sujets précis.
- des informations recueillies par le Comité,
- un compte rendu des activités du Comité,
- des indications bibliographiques, des adresses utiles, des renseignements concernant les échanges avec l'Allemagne, les rencontres futures, etc.

### Groupes de travail.

Un premier groupe de travail pour étudiants se réunit déjà une fois par mois à Paris à l'Institut d'Etudes Germaniques. Les questions suivantes y ont été ou vont y être exposées et discutées :

- « Les rencontres franco-allemandes, leur préparation, leurs conditions psychologiques et matérielles. »
- « La situation démographique en Allemagne et ses conséquences sociales, économiques et internationales. »
- « Nazisme et dénazification. »

La parution du bulletin devrait permettre la liaison indispensable à la création de groupes analogues en province. On peut espérer que ce sera bientôt chose faite dans une dizaine de villes où les premiers jalons sont déjà posés. Le Comité est prêt à soutenir toute initiative tendant à la constitution d'un tel groupe.

### Les travailleurs allemands en France (v. p. 6).

Un groupe franco-allemand d'ingénieurs et de techniciens s'est réuni une première fois le 5 mars. Son action doit s'étendre progressivement. D'autres contacts sont prévus destinés à permettre aux travailleurs allemands en France de ne pas rester à l'écart de la vie française.

### Accueil d'Allemands en France.

Le Comité participe, dans la mesure de

ses moyens, à l'accueil de jeunes Allemands en France. Il sert d'intermédiaire pour la réalisation d'échanges individuels ou collectives (par exemple un échange de jeunes techniciens du sous-sol).

### Rencontres en France.

Le Comité participe à l'organisation des rencontres qui auront lieu en France à la fin de l'été.

Il essaiera, si sa situation financière s'améliore, d'organiser lui-même des rencontres de spécialistes (écrivains, économistes, historiens, techniciens, syndicalistes).

### Conférenciers allemands.

Le Comité se propose d'inviter régulièrement des conférenciers allemands qui pourront ainsi présenter directement au public français et discuter avec lui les problèmes culturels, économiques et sociaux allemands. La première conférence aura lieu à Paris le 9 mai.

### Documentation.

Dans la mesure de ses moyens, le Comité a fourni et fournira la documentation allemande demandée par des professeurs, techniciens et groupements français.

### Préparation des rencontres en Allemagne.

Le Comité a participé et participe au recrutement et à l'information des cadres et des participants français pour les rencontres internationales en Allemagne.

### EN ALLEMAGNE

Documentation française envoyée à des groupements, professeurs et techniciens allemands.

Envoi de conférenciers particulièrement en zones anglaise et américaine.

Contacts avec des organismes travaillant dans un sens analogue. Soutien accordé à ces organismes dans la mesure des moyens disponibles.

La publication d'un bulletin d'informations sur la France — rédigé en allemand — est envisagée.

## ADHÉSIONS

Pour adhérer au Comité, il suffit d'être Français et de verser une cotisation annuelle. Les étrangers peuvent s'inscrire comme membres correspondants.

Toutefois, conformément aux statuts, nul ne peut faire partie du Comité Directeur s'il a encouru une condamnation pour faits de collaboration avec l'ennemi.

Par ailleurs, le Comité voulant garder sa pleine indépendance, nul ne peut faire partie de son bureau s'il appartient au Ministère des Affaires Etrangères ou au personnel civil ou militaire d'occupation en Allemagne.

### COTISATIONS POUR 1949

Membres bienfaiteurs : 1.000 frs (+ 1.000 francs de droit d'entrée).

Membres actifs : 200 frs; membres correspondants : 200 frs.

Membres étudiants : 100 frs.

Les adhérents reçoivent gratuitement le bulletin et assistent gratuitement à toutes les manifestations organisées par le Comité.

## PROCHAINES REUNIONS ORGANISEES PAR LE COMITE OU AVEC SON CONCOURS

Samedi 30 avril, à 17 h., à l'Institut d'Etudes Germaniques, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine :

Réunion de préparation aux rencontres universitaires de l'été prochain.

Lundi 9 mai, à 20 h. 45, à la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu). Sous la présidence d'Emmanuel Mounier :

Conférence d'Eugen KOGON : « L'Allemagne d'aujourd'hui ».

Jeudi 19 mai, à 20 h. 45, à la Sorbonne (amphithéâtre de Géologie).

Conférence de M. J.-F. ANGELLOZ, professeur à l'Université de Caen : « Gœthe Citoyen du monde ».

Samedi 21 mai, à 17 h., à l'Institut d'Etudes Germaniques.

4<sup>e</sup> réunion d'information et de discussion pour étudiants : « Nazisme et dénazification ».

## Après une inauguration

par EDMOND VERMEIL, professeur à la Sorbonne

L'Institut franco-allemand de Ludwigsburg a donné sa séance, en février dernier, en termes qui s'accordent parfaitement avec les uns que notre Comité prétend poursuivre.

Il déclarait, en effet, vouloir mettre au point (1) les relations entre l'Allemagne et la France, notamment compromises par les événements que l'on sait. « Il ne s'agit, ajoutait-on, ni d'embellir ni de dénigrer, dans la discussion, le passé ou la situation présente. Dans tous les cas, ce qui nous sépare, dégageons plutôt, avec la lenteur voulue, les éléments qui nous sont communs. »

Ayant à repondre au discours de Mr. Carlo Schmid sans en connaître par avance la teneur exacte, j'avais à rappeler, en laissant de côté tout problème d'ordre politique ou économique, sur quel plan Allemands et Français s'étaient jadis séparés, quelles conséquences en avaient pour eux résulté, comment ils peuvent rétablir aujourd'hui la liaison rompue.

Il fallait donc dire pourquoi, au lendemain des guerres provoquées par la Révolution de 89 et l'Empire napoléonien, les romantiques d'outre-Rhin ont conçu la nécessité d'une Révolution allemande qui, prenant le contrepied de l'Humanisme occidental, intégrerait les Etats allemands, réduits en nombre, mais encore désunis, dans un Reich à venir, nation organiquement parfaite, conçue selon les lois éternelles de l'Univers et par là même hégémonique.

Car c'est bien ainsi qu'est née en Allemagne cette philosophie de l'histoire qui s'est efforcée de substituer à l'universalisme tel que le concevait l'Occident, un universalisme d'espèce et d'inspiration différentes, puisque fondé uniquement sur une conception pangermaniste du monde, et dont Fichte donnait la formule dans ses « Discours à la Nation allemande ».

On pouvait alors rappeler la saisissante définition de Brunetière, déclarant que le cosmopolitisme littéraire de cette époque visait « une universalité, non d'abstraction et de généralisation, mais de composition, sous la loi de laquelle chaque élément, non seulement n'abandonnera rien de son originalité, mais la développera par l'effet même de son contraste avec les autres » (2):

Définition un peu lourde peut-être, mais qui en dit long pour qui ne dé-

daigne pas de considérer les relations entre peuples voisins sous l'angle philosophique. Comment oublier, à cet égard, l'admirable conférence qu'un Allemand éminent entre tous, Ernst Troeltsch, avait faite sur ce thème, en 1922, à l'Ecole des Sciences Politiques de Berlin?

Il y montrait le heurt fatal entre l'idéologie occidentale, dont l'impressionnante tradition remonte à l'Antiquité classique, au christianisme sous ses diverses formes, au libéralisme démocratique et au socialisme, en bref à toutes les conceptions qui orientent l'homme vers l'Idée et vers les institutions d'ordre international.

Tout en reconnaissant la fécondité relative de la pensée allemande qui, fondée sur une vue panthéiste du monde, voit le Divin se manifester dans l'histoire par les grandes Collectivités humaines auxquelles elle prête, en vertu de sa mystique communautaire, les attributs de la personnalité originale et qu'elle hiérarchise en vue de la guerre éternelle, Troeltsch en montrait les redoutables conséquences pour le nationalisme allemand dont il définissait l'immoralisme foncier et qu'il conduisait jusqu'à Oswald Spengler et son sinistre système.

Or, Troeltsche est mort bien avant l'apparition du nazisme, suprême et vulgaire incarnation d'une pensée qui avait sa grandeur, mais avait été détournée de sa vraie signification.

La responsabilité de la présente tragédie se répartit donc entre les Occidentaux qui, oublieux des valeurs éternelles que représente leur universalisme, ont laissé faire Hitler, et les Allemands qui, cédant à sa prédication insensée, ont poussé le pangermanisme à ses extrêmes limites.

Veut-on « purifier » les relations franco-allemandes? Si oui, nous demandons que ne se reproduise plus ce double crime contre l'esprit. Jamais il n'a été plus nécessaire, en France et en Allemagne, de réfléchir sur ce problème fondamental et de veiller au grain.

Je crois devoir ajouter que, dans les articles parus en Allemagne sur la cérémonie de Ludwigsburg, aucune allusion n'a été faite à cette partie de ma modeste allocution.

(1) Le terme allemand - Bereinigung - qui figurait dans le texte siglaide « purification ».

(2) Manuel de l'histoire de la Littérature française, p. 412-413.

## Efforts Allemands

Depuis quelque temps naissent en Allemagne de très nombreux groupements qui veulent travailler à une meilleure compréhension internationale et particulièrement franco-allemande. A défaut d'un organisme unique qui serait le pendant de notre Comité mais dont la création est actuellement irréalisable, nous cherchons à établir des contacts avec tous et à aider ceux qui nous paraissent les plus aptes à agir utilement. Comme notre Comité est à la fois officiel, c'est-à-dire non lié à l'occupation, et représentatif de tendances spirituelles fort diverses, il est par sa seule existence une preuve pour ces groupements allemands que leur effort ne reste pas sans écho en France. Mais pour le moment nous n'avons guère pu qu'apporter des encouragements. Que ce soit le professeur

Vermell à Ludwigsburg, J. Rovay à l'Assemblée générale consultative de l'Institut de Darmstadt, ou A. Grosser à Heidelberg où les étudiants voudraient créer une Maison Française et où le recteur préside deux associations importantes d'esprit international, chacun de nous se trouve gêné de ne pouvoir promettre aucune aide matérielle quelque peu solide. La bibliothèque française à Francfort va fermer ses portes faute de recevoir des revues et des livres français, la bibliothèque de Nuremberg nous a envoyé un S.O.S. De Dusseldorf, d'Offenbourg, de Stuttgart, de Munich, de Tübingen, de Fribourg, on nous demande assistance. Et l'on se prend à songer à l'utilisation des crédits du service des Relations Culturelles ou au budget de l'occupation... Faut-il de l'argent pour l'achat de publications, la location de films, etc., c'est tout un ensemble de tentatives qui risque de se trouver condamné.

## DE LA ZONE à la TRIZONE

Nous avons l'intention de consacrer toute une rubrique du bulletin aux erreurs et aux abus de l'occupation française en Allemagne. Nous aurons jadis le plaisir d'un spécialiste qui permet que pour des fonctionnaires il y ait 40.000 ratonnades (chiffres de l'Etat Reichsstatistik). Nous aurons aussi tenu compte en ce qui concerne l'action du Comité tendant en même temps à faire rapporter une mesure assurée et à amener la presse allemande à modifier le ton toujours abas de ses publications comme nous le mesurons. Nous nous serons fait l'écho des plaintes des occupants qui nous ont écrit par journaux et lettres, nous aurons, par ailleurs, pour ceux des citoyens allemands qui nous ont écrit, nous aurons pu leur faire connaître que nous aurons toujours en nous une conscience d'aider cette partie du personnel d'occupation qui essaie de faire un travail utile, qui essaie parfois de résister à l'occupation mais qui nous parait se décevoir parce que ses efforts se trouvent de plus en plus dévalorisés par l'effet désastreux de l'occupation dans son ensemble.

Or voici que va intervenir une réforme de structure totale de l'occupation. Nous ne nous pas à prendre position sur l'aspect politique de cette réforme. Mais nous pouvons constater et constater dans quelle mesure elle pourrait concourir à la réalisation des fins qui sont les nôtres. Jusqu'à présent nous avons dû constater que notre action trouvait une résonance bien plus favorable dans les zones anglaise et américaine que dans la zone française mais que en revanche les contacts français avec la bi-zone étaient très insuffisamment développés. Les changements qui vont intervenir devraient donc provoquer une double évolution : la lente progressive de l'hygiène de gabegie et d'inefficacité qui pèse sur notre zone et qui étouffe toute action positive dans le développement de nos relations avec les autres parties de l'Allemagne de l'ouest. Pour y parvenir il faudra beaucoup d'imagination et de volonté. Il ne suffira pas de remplacer quelques fonctionnaires à Baden-Baden. Il ne suffira pas d'avoir un attaché culturel à Francfort qui fasse des conférences littéraires devant un auditoire allemand. Les tentatives de travail en profondeur amorcées pendant les dernières années montreront la voie à suivre.

Nous voulons croire qu'il n'y aura plus de besoin à l'avenir d'une rubrique comme celle que nous avions projetée. Nous espérons que dans les prochains numéros nous aurons à signaler des progrès, non à formuler des protestations.

## L'ESPRIT DU « HÜLLHOF »

Les jeunes Allemands nés après 1918 n'ont guère connu que le nazisme, la défaite et l'occupation. Peut-on dès lors leur demander d'avoir adopté aujourd'hui les façons de voir des vainqueurs divisés de l'Allemagne? Les « Jeunes Hitleriennes » ont été pour beaucoup d'entre eux une expérience exaltante. Les chefs étaient souvent désignés pour leur valeur personnelle plus que pour leur orthodoxie doctrinale. Quelle que soit l'attitude que l'on adopte à leur égard, il est certain que leur énergie, l'ascendant qu'ils ont gardé sur leurs anciens camarades les appelleront tôt ou tard à faire de nouveau partie des cadres de la nation. Ne vaut-il pas mieux alors leur donner, s'ils le désirent, l'occasion de connaître un monde qu'on leur a jadis appris à mépriser ou à haïr?

C'est sur ces constatations que se sont fondés les animateurs du « Hüllhof », pour ouvrir, près d'Offenbourg en Bade, ce chalet où d'anciens chefs H. J. viennent sejourner quelque temps. Ils y sont pas d'une sans pédagogues. Car il ne s'agit pas d'une impossible et humiliante « rééducation », il s'agit de leur permettre d'apprendre à connaître, de les amener à discuter avec les personnalités diverses qui viennent leur

(Suite page 4.)

# LES CONDITIONS DE LA VIE POLITIQUE en Allemagne Occidentale

par ALAIN CLEMENT, correspondant du « Monde » en Allemagne

Il y a maintenant trois ans que les Alliés resuscitent par décret la démocratie allemande. Dans quelques mois, ou, pour être optimiste, dans quelques semaines, les nouveaux partis vont affronter l'épreuve des élections générales au Bundestag. Nous nous trouvons donc à un moment propice pour considérer l'évolution politique allemande et la carrière qui semble réservée à ces partis dans la perspective actuelle.

## L'influence de l'occupant.

Une question se présente tout d'abord, plus ou moins étudiée jusqu'ici, celle de l'authenticité de la vie politique allemande. Il s'agit de savoir si celle-ci, dont nous observons une reprise croissante, est déterminée avant tout par des facteurs allemands ou par la présence de l'occupant. Question qui n'est pas si frivole que celle n'en a l'air et qui, même reléguée au rang des problèmes historiques, d'ici cinq ou dix ans risque d'enrayer le cours normal de la politique. En quoi donc se manifeste l'influence de l'occupant ? Avant tout en ceci que les partis politiques sont soumis au régime de la licence, délivrée par le gouvernement militaire. Autant qu'on puisse en juger du dehors, cette restriction ne semble pas gêner leur liberté d'action. Les communistes font leur propagande habituelle avec la permission du général Clay. Mais certaines tendances, auxquelles fut refusé le droit de constituer un parti — Otto Strasser, par exemple — ne sont-elles pas ainsi arbitrairement rejetées de la vie politique ? Pour répondre, il faudrait savoir des officiers politiques quelles demandes d'autorisation ont été repoussées. Il est certain que celles qui n'ont pas été satisfaites, même si elles représentaient sciemment une influence fraction de l'opinion publique — c'est-à-dire pour Strasser — auraient pu être appelées à prendre de l'extension si on avait regardé leur mouvement. Plus obscures sont les débuts d'une minorité ambiguë, plus ses moyens sont démagogiques. C'est justement la surenchère gratuite et l'agitation que les Alliés ont voulu éviter. Ils se sont appliqués non à diriger mais à modérer les partis politiques, et ont refusé l'existence qu'à ceux qui, de toute évidence, cherchent l'aventure. Cette tempérance forcée était nécessaire à l'avènement de la démocratie et, à tout prendre, n'est pas plus factice que les troubles qui, dès son origine, vicièrent la république de Weimar. En imposant le respect des normes parlementaires, le rôle des Alliés s'est borné à empêcher la politique de tourner à l'encreprise ou à détourner des consciences. Il en découle des avantages certains et quelques inconvénients, mineurs selon nous, mais que nous évoquons parce qu'ils furent souvent discutés :

## L'esprit du Höllhof (suite de la p. 3).

rendre visite chaque jour. Des Français — résistants, universitaires, prêtres, syndicalistes... —, des Allemands — représentants des mouvements de jeunesse, des grands partis, des Eglises —, des Anglais, des Suisses ont ainsi été batailler avec les pensionnaires du « Höllhof ». Et à la fin de chaque stage la discussion était plus animée qu'au début — en même temps que le ton en était plus pondéré.

L'esprit d'une semblable initiative correspond assez bien à l'esprit de noire action. Et à ceux — nombreux encore — qui nous disent : « Tout cela ne sert à rien, c'est des illusions », nous répondons simplement :

On ne peut à la fois reprocher à des jeunes gens de rester prisonniers d'une idéologie et ne pas leur apporter les éléments d'information qui leur permettraient peut-être de la reconnaître comme erronée et néfaste. On ne peut pas à la fois reprocher à de jeunes gens de n'être pas ouverts aux problèmes du temps et les maintenir dans l'isolement.

Le plus grave n'est pas le « reflux » provoqué par la sélection des Alliés — beaucoup moins pernicieux, en tout cas, que l'épanouissement des pires passions — mais la pensée dont elle procédait chez eux. Les Alliés ont préféré l'injustice au désordre. S'étant assigné comme tâche la stabilisation de la situation à peu près dans l'état où ils la trouvèrent, ils firent obstacle à ce que fut consommé sur le plan social et économique l'écrasement politique et militaire du nazisme. La dénazification, en s'en prenant uniquement aux individus, laisse en place les assises de son régime. Convenons-en pour reconnaître qu'une solution plus radicale n'était pas moins aisée.

## Absence à l'extrême droite, refus à l'extrême gauche.

Et puis la catastrophe elle-même ne s'était-elle pas chargée de liquider les éléments les plus compromis ? L'énorme désagrégation morale et sociale engendrée par le *Zusammenbruch* constitue pour la nouvelle politique allemande le phénomène le plus important après l'occupation et la dénazification de ses antécédents Weimariens. Elle se résume, sous l'angle qui nous intéresse, par la disparition des groupes parlementaires typiquement militaires et réactionnaires. Ainsi parle-t-on souvent en Allemagne d'une « absence à droite » — comme l'avaient qui souffre de sa jambe de bois — correspondant aux sièges nationaux-libéraux et nationaux-allemands. Par rapport à l'hémicycle de Weimar, l'éventail politique s'est rabattu vers le centre et s'ouvre seulement à partir des anciens « démocrates » libéraux. L'extinction de la droite parait cependant moins accuser un glissement général à gauche qu'un enroulement de ces castes imperialistes et du grand capitalisme, elle se disloque à la suite du démantèlement des classes dont elle incarnait l'esprit. L'allemand moyen de 1949, battu, misérabilisé, dénazifié, se retrouve — allemand moyen — comme devant. Mais le Junker, l'officier d'État-Major sans pension, le magnat dépossédé, et tous les satellites qui gravitaient autour d'eux, ont perdu fortune et privilèges. Ils n'ont plus dans la nation cette puissance extra-parlementaire, qui en fit les maîtres permanents des gouvernements successifs.

Parallèlement un processus différent mais complémentaire dans ses causes et dans ses effets, se dessine à gauche. Là aussi l'éventail se replie. La défaite hitlérienne a sans l'extrême-droite comme la victoire soviétique a coûté l'extrême-gauche. Le parti communiste, facteur décisif de l'évolution après 1918, ramassa à peine 3 % des suffrages et en perd quelques-uns à chaque consultation électorale. C'est qu'on voit dans les communistes les amis de l'Armée Rouge. Cela suffit à tout expliquer.

## Reclassement social et paupérisation

Vacance à droite, vacance à gauche, la désertion des positions politiques extrêmes est favorisée par le reclassement social opéré par la guerre, sans parler de l'effort de nivellement des nazis, qui bien qu'artificiel n'en a pas moins laissé des traces. Depuis lors, la détresse continue à travailler dans le même sens et s'il est exagéré de parler d'une prolétarianisation générale, la paupérisation universelle démit assez bien l'événement. Il en résulte une masse confuse, mais immobile (et peut-être sagement immobilisée par l'occupation), sans conscience politique bien claire, déguê et meurtrie par le passé mais déjà ouverte à l'espérance d'un relèvement. Cette nouvelle communauté se rassemblait résolument au centre ; à la fois homogène dans ses aspirations et hétérogène dans sa composition, elle allait imprimer son style à la vie politique.

## Socialistes et démocrates-chrétiens

Celle-ci, dans sa structure interne, est dominée par l'existence de deux grands partis, les socialistes et les démocrates-chrétiens, qui re-

cueillent à part égale 70 % des suffrages exprimés. Exerçant leur attraction sur une société compacte, leurs chaînes d'influence se superposent plus qu'elles ne s'opposent. Le même motif du choix politique pour un individu se simplifient et s'interpénètrent comme les milieux sociaux eux-mêmes. On vote socialiste pour haïr le progrès et la justice sociale, démocrate-chrétien pour créer à la lumière du christianisme un ordre terrestre meilleur. Mais les nombreuses interférences entre ces deux motifs laissent en dernière instance l'inspiration sentimentale décider de la préférence politique, et celle-ci dans l'immense majorité des cas, défie face nullement un solide scepticisme à l'égard des procédés de la démocratie parlementaire.

De cette indifférence, toute autre qu'une vraie désaffection car elle leur procure des représentabilités sans les aider à les supporter, les deux partis tirent leur mal secret. Coalisés, ils régnent sur les Assemblées. Rivaux, ils sont condamnés à d'épuisantes et fragiles combats sous pour élayer une majorité avec des partenaires trop faibles. Les socialistes ont pour adversaires les libéraux démocrates, équivalents des radicaux, tandis que les démocrates-chrétiens s'associent les forces du vieux Zentrum. A chaque élection partielle, les uns et les autres espèrent que l'accalmie engendrera en l'épreuve de force ; en fait, un léger recul par-ci, une légère avance par-là, ne parvenant pas à rompre l'équilibre des adversaires. Les électeurs sont trop lâches ou trop passifs.

## Peuvent-ils s'entendre ?

Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux consentir à s'entendre ? La conjoncture semble s'y prêter. L'intérêt national trace les lignes d'un programme commun — refortification, rétablissement de la souveraineté, sécurité existentielle — auquel chacun des deux partis a déjà adhéré implicitement. Même sur les méthodes et les moyens, l'accord serait d'autant plus réalisable que les circonstances contraignent à un certain pragmatisme. Mais, tout en vivant de concessions réciproques, socialistes et démocrates chrétiens ne perdent pas une occasion de se distancer. Leur politique concrète semble animée du souci d'éviter à tout prix de trop s'écarter ou de trop se rapprocher l'un de l'autre. En revanche, pour maintenir leur concert en face d'une clientèle passablement incertaine, les deux partis sont obligés de poursuivre leurs exigences au point où elles deviennent incompatibles.

## Leurs contradictions internes

L'exemple le plus frappant de ces contradictions internes, qui ne sont pas seulement imputables aux procédés de la concurrence électorale, est celui des démocrates-chrétiens. Pour répondre au challenge scissionniste de leur fraction bavaroise, fédéralistes et conservateurs intrepides, la C.D.U. lance périodiquement des assauts qui dépassent ses intentions. Pour conquiesse à sa clientèle bourgeoise et à l'Eglise, qui lui fournit l'organisation de sa hiérarchie, elle étale un éruditionisme dont l'outrance et le caractère nettement « réactionnaire » lui vaut des ennemis avec son aide « progressiste ». Naturellement elle ne contente personne durablement et à ce rythme là, révèle l'exaspération des socialistes trois jours après avoir conclu une trêve avec eux.

Les socialistes de leur côté sont moins divisés à l'intérieur mais plus menacés à l'extérieur : ils doivent craindre d'être débordés par la propagande communiste. Ainsi ont-ils soin de défendre un programme de revendications qui fauche ses plus beaux thèmes : socialisme, dirigisme, impôt sur le capital, réforme agraire. Et en même temps ils se dressent avec ardeur contre la Russie soviétique et embrassent la cause de la guerre froide. Sur ce chapitre, les démocrates-chrétiens sont plus modérés, l'extrême-droite, dont ils sont le dernier exutoire, est si déprimé et dispersé qu'ils peuvent aisément le tenir en laisse. Mais l'extrémisme de gauche est sorti pourtant triomphant de sa lutte contre le fascisme. A ce titre et à

**LE SORT  
DES TRAVAILLEURS ALLEMANDS  
EN FRANCE**

A cette place devait figurer l'article d'un technicien allemand qui travaille dans une usine française. Mais avant de nous l'envoyer, il en parla à son directeur qui lui conseilla d'attendre : « Il faut d'abord, lui dit-il, être certain que ce Comité n'est pas un organisme politique. Car je ne tiens pas à ce que les Allemands qui travaillent chez moi soient pris dans les remous de la politique intérieure française. »

Nous sommes persuadés que notre n° 2 contiendra l'article en question. Car nous sommes si bien décidés à rester à l'écart de toutes les rivalités et influences syndicales et politiques que nous avons été amenés à refuser le patronage au Comité de cette publication destinée aux travailleurs allemands en France pour ne pas paraître nous opposer à ceux qui éditent ou viennent à l'aider des périodiques analogues. Mais nous sommes prêts à aider tous ceux qui s'intéressent au sort de ces travailleurs.

Il y a en effet beaucoup à faire en dehors de toute considération politique et syndicale, dans le seul cadre franco-allemand. Il faut que les Allemands en France puissent connaître la vie française, puissent entrer en contact avec des Français en dehors de leurs heures de travail, ils ne demandent pas mieux. Ce sont les Français qui sont reticents ou qui ne voient pas pourquoi ils entrent en relations avec des Allemands. Cela se conçoit mais risque d'avoir des effets désastreux.

Nous demandons donc à tous les Français qui aiment rencontrer ou recevoir des ouvriers, des techniciens, des ingénieurs allemands travaillant en France de nous le faire savoir. Nous leur donnerons des adresses d'Allemands vivant dans leur région.

**Des Boursiers Allemands  
dans les Universités Françaises**

Le 14 février sont arrivés en France 50 étudiants allemands boursiers du gouvernement militaire français. 19 d'entre eux sont inscrits à la Sorbonne, les autres dans des Facultés de Province. Ils resteront jusqu'à la fin juin. Ils représentent les spécialités les plus diverses, depuis la théologie jusqu'à la physiologie des escarabots. La prise de contact avec leurs camarades français a été excellente. A Paris ils ont été accueillis par les anciens participants des rencontres et par le groupe des étudiants germanistes de la Sorbonne. Une soirée a été donnée en leur honneur à la Maison des Lettres. Les romanciers ont été reçus par le groupe des étudiants de Français. Ils vivent dans des conditions matérielles très satisfaisantes : leurs repas et leur chambre un fois payés, il leur reste un argent de poche à peu près suffisant.

Nous avons entendu dire : « On aurait mieux fait de donner ces bourses à des étudiants français ». Cette objection à la venue d'étudiants allemands en France est sans valeur car les sommes qui leur sont allouées sont prélevées sur le budget d'occupation — dont elles ne représentent, hélas, qu'une infime partie. On peut cependant formuler d'autres critiques : Tous les étudiants proviennent de zone française (Universités de Mayence, Fribourg, Tübingen, Ecole d'Interprètes de Gernersheim). Le recrutement a été fait par les professeurs allemands en accord avec les autorités d'occupation. (Sauf à Gernersheim où il y a eu un concours pour désigner les cinq boursiers). Aux yeux d'un nombre considérable de leurs camarades allemands, les étudiants qui vont étudier en France, passeront pour des gens qui cherchent à se faire bien voir, pour des « collaborateurs ». Il aurait mieux valu étendre le recrutement aux universités qui ne se trouvent pas en zone d'occupation française. D'autant plus que le choix opéré n'a pas toujours été très heureux.

Mais ce sont là des ombres au tableau qui pourront être écartées lors de la venue du prochain groupe, à la rentrée de novembre. Un premier pas a ainsi été fait dans la bonne voie. Le détournement en France de la seconde partie des rencontres de vacances en est un autre. Leur permettre d'aller à l'étranger est leur seul moyen de faire sortir les jeunes Allemands d'un isolement néfaste.

**RENCONTRE DE DIRIGEANTS  
DE MOUVEMENTS DE JEUNESSE FRANÇAIS ET ALLEMANDS**

**A VLOTHO**

Parmi les nombreuses « rencontres » franco-allemandes de ces derniers mois il convient d'attribuer une importance particulière à la semaine de travail qui vient de réunir, au Jugendhof VLOTHO en Basse-Saxe, les dirigeants des principaux mouvements de jeunesse française et allemands (20 au 27 mars 1949).

Rencontre remarquable par le lieu (Français et Allemands se rencontrant en zone anglaise), par le nombre et l'importance des organisations représentées (du côté français presque tous les mouvements réunis dans l'U.P.O.J. et la vieille Ligue de l'Enseignement), par le sérieux et l'ampleur des discussions. Le programme élaboré longtemps à l'avance par les deux délégations et ajusté au cours d'un voyage à Paris de Walter DIRKS (des « Frankfurter Hefte »), de Klaus v.BISMARCK et de Hans MERTENS (de l'équipe du Jugendhof) prévoyait certes, avant tout, une confrontation des méthodes et des fins du travail proprement « Mouvement de jeunesse ». Mais ce n'est pas diminuer le rôle des représentants allemands que de constater l'importance prise, au cours des débats et discussions, et grâce à l'insistance et à l'exemple de la délégation française, de la partie introductive du programme consacrée à un tableau général de l'état politique, social, économique et spirituel des deux peuples.

Cette extension du programme ne signifie point que les conférences et les discussions en soient restées au niveau des généralités et des lieux communs. Une des surprises du côté français, surprise vivement ressentie par les délégués allemands, a été la très large unanimité avec laquelle les représentants des Mouvements français ont affirmé l'importance primordiale des faits sociaux, la nécessité de réformes hardies et profondes. Ces opinions ont eu d'autant plus de poids, vis-à-vis de nos camarades allemands, qu'elles furent le plus souvent développées par des délégués d'associations confessionnelles dont les « pendants » allemands sont souvent prisonniers de ce qui a paru aux Français un idéalisme un peu étroit et d'une timidité extrême en matière d'engagement. L'on ne peut sous-estimer l'effet produit par la Semaine de Vlotho sur l'esprit de certains dirigeants allemands qui, jusqu'alors, avaient vainement cherché à concilier l'attention au concret avec des cadres de pensée fort traditionalistes. Quand le représentant de la J.A.C. française commença son exposé de la situation de la paysannerie française, les auditeurs allemands furent surpris de ne pas l'entendre stigmatiser dès le commencement, l'effet corrosif de la civilisation moderne; au lieu de quoi il développa longuement l'évolution récente de la propriété paysanne en France conduisant rapidement à la constitution d'un prolétariat rural. L'on fut plus surpris encore de l'entendre préconiser la formation de communautés, ou de collectivités d'exploitation...

De leur côté les Français purent prendre conscience de l'ampleur des efforts entrepris en Allemagne par les Mouvements et des difficultés énormes que ceux-ci rencontrent. Les exposés consacrés à la question de la jeunesse vagabonde, à l'Orientation Professionnelle et au problème des douze millions de Réfugiés et Expulsés montrèrent les lacunes de l'information dispensée aux Français par la plupart de leurs journaux. L'on ne s'en tint pas à ces problèmes propres à chacun des partenaires présents. Une série d'exposés et de discussions particulièrement utiles fut consacrée aux questions politiques pendantes entre la France et l'Allemagne : questions de la Sarre, de la Ruhr, problème de l'Occupation en général. Discussions remarquables par le calme et la liberté d'esprit qui y régnerent, et qui révélèrent elles aussi la nécessité d'un effort d'information impartial et très ample dans les deux peuples.

Ces problèmes souvent vastes et généraux furent toujours traités sous l'angle de l'utilité concrète et immédiate. Les membres des deux délégations qui représentaient de chaque côté plusieurs centaines de milliers de jeunes s'informaient pour « répercuter » aussitôt ces informations sur les cadres et les membres de leurs associations. La pensée de ces conséquences possibles fut beaucoup pour enlever aux débats tout esprit de gratuité.

Une telle rencontre, groupant des personnages responsables appartenant à des familles spirituelles fort diverses, ne peut manquer d'atteindre des résultats importants et concrets, pour peu que chacun s'abstienne d'interventions partisans. Cela fut le cas à Vlotho, et c'est pourquoi, tant dans le domaine des cadres de pensée, que dans celui de l'action pratique, cette rencontre a utilement préparé la cohabitation et le travail en commun des organisations de jeunesse françaises et allemandes au sein d'une Europe ouverte. Les conséquences pratiques ne se feront pas attendre : des cet été les différents mouvements recevront chez eux de nombreux responsables des organisations-sœurs de l'autre côté de la frontière.

Ajoutons, en guise de conclusion, que l'esprit de la maison de Vlotho, Maison de rencontre sur le plan national (entre différents Mouvements allemands) et international (puissamment contribué au succès de notre Semaine de Travail. Les gouvernements militaires français et anglais, tout en prêtant leur secours indispensable dans le domaine matériel, se sont constamment et utilement effacés pour laisser aux deux délégations leur pleine indépendance. La délégation française, présidée par le pasteur Joussein, a été par elle-même, par sa cohésion et son accord fondamental, une heureuse surprise. Du côté allemand certaines personnalités dirigeantes avaient été retenues par les problèmes nombreux que le lancement et l'organisation de leurs mouvements ne cessent encore de poser tous les jours. Dans ce domaine aussi les contacts internationaux peuvent apporter aux dirigeants allemands des éléments nouveaux de solution. L'événement marquant du côté allemand fut l'exposé-conclusion de Walter DIRKS qui tint en haleine les deux délégations durant presque deux heures. Pas un mot, dans ce grand panorama du Monde social, matériel et spirituel dont l'actuelle jeunesse va hériter, qui ne fût commun aux deux peuples.

Joseph ROVAN

*Votre appui moral ne suffit pas.  
Notre effort ne peut se développer  
qu'avec votre concours matériel.*

*Envoyez vos cotisations au Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle.*

C.C.P. Paris 7019-87.

*N'hésitez pas à nous envoyer  
pour le bulletin des informations,  
des comptes rendus, des articles.*

# LES PRINCIPALES RENCONTRES DE L'ÉTÉ 1949

(Le tableau suivant est très incomplet. De nombreuses autres rencontres sont prévues pour cet été, mais nous n'avons pas eu les renseignements en temps voulu.)

## JEUNES OUVRIERS

Deux rencontres sont organisées en Allemagne par les Jeunesses ouvrières allemandes qui demandent la participation de 50 Français pour chacune (renseignements détaillés non parvenus au moment de la composition du bulletin. Ecrivez-nous pour compléments d'informations).

## CAMPS DE TRAVAIL ET DE VACANCES EN HANOVRE

(mai à fin octobre)

Il s'agit de camps successifs de 15 jours chacun, situés pour la plupart en forêt. Une vie saine et une nourriture copieuse sont assurées. Le logement est prévu dans des maisons forestières ou dans des baraques. Les jeunes sont occupés une partie du jour à des travaux faciles en forêt ou à des constructions ou réparations d'Auberges de Jeunesse. Le reste du temps est consacré à la promenade, au repos, à des jeux éducatifs. Chaque camp, encadré par des éducateurs compétents, comprend environ 20 jeunes garçons et filles, les filles étant logées à part dans de meilleures conditions. On souhaite chaque fois la participation de cinq étrangers. Le nombre de Français qui pourrait être invités pour l'ensemble de l'été serait donc environ 50. L'invitation s'adresse à des scolaires des classes supérieures (16 ans et plus), à des étudiants, à des élèves des écoles professionnelles, à des apprentis. Le voyage en territoire allemand et le séjour en Allemagne sont entièrement gratuits.

Ecrire à Stadtschulamt, Hanovre, zone anglaise.

## CAMP D'ÉTÉ INTERNATIONAL A WAHLWIES (Lac de Constance)

But : achèvement de la construction d'un village d'enfants. 4 cours : 1/6-20/6, 30/6-28/7, 28/7-30/8, 1/9, 1/10.

Chaque cours comprendra environ 45 jeunes gens de 18 à 35 ans, logés dans des tentes de 8 personnes.

5 jours par semaine, 6 heures de travail manuel. Le reste du temps, jeux, sports, discussions, excursions. Le séjour coûtera 3 D marks (environ 240 frs) par jour. Voyage à la charge du participant (avec billet à tarif réduit en Allemagne). Ecrire à Mademoiselle Ursula Kalbfuss, Stuttgart O, Albert Schaeffelstrasse 84.

## RENCONTRES DE JEUNESSE DE ZONE FRANÇAISE CENTRE DE SPIRE

Thème de la rencontre : conditions politiques, sociales, économiques d'une Europe fédéralisée.

Participants : 25 Français, 25 Allemands, 10 étrangers.

Ecrire à M. Roland-Gosselin, Centre d'Action Pédagogique et Culturelle, Spire (Palatinat).

## ECOLE D'INTERPRETES DE GERMERSHEIM

(15 août-15 sept.)

Deux groupes de travail :  
1° Littérature européenne au XX<sup>e</sup> siècle. France : Malraux, Solacrou, Anouilh, Saint-Exupéry. — Allemagne : Zuckmayer, Jünger, Plivier (qui viendront présenter leurs œuvres). — Angleterre : Joyce, Woolfe, Eliot.

2° Culture européenne contemporaine. Education, Presse, Film. Quatre fois par semaine cours de langues. Excursions, concerts, représentations théâtrales. 25 participants français sont demandés. La connaissance de la langue allemande n'est pas requise, mais en revanche des connaissances suffisantes pour participer activement à la vie des groupes (qui paraissent convenir particulièrement aux khâgneux).

S'adresser directement à M. le Chef de la Section Française, Institut d'Interprètes de Germersheim. S. P. 50795, B P M 415.

## MAYENCE

(+ St.GOAR et BURG STAHLACK)

10 août-10 septembre : 20 jours dans l'Etat Rhéno-Palatin. 10 jours en France. Prix : 12.000 francs. Les rencontres grouperont : 75 Français, 75 Allemands, 50 étrangers.

Sont invités à y participer des jeunes gens et jeunes filles âgés de 18 à 30 ans, suffisamment familiarisés avec la langue allemande et s'intéressant aux problèmes politiques, culturels et économiques et aux problèmes de la jeunesse.

Le recrutement sera particulièrement assuré parmi les étudiants de l'Enseignement Supérieur (Universités et Grandes Ecoles), des Ecoles Normales d'Instituteurs, des Universités Populaires et parmi les dirigeants des différents Mouvements de Jeunesse.

Cinq centres sont prévus :

1) Techniques et vie matérielle (surtout Agriculture et Industries agricoles).

2) Techniques de Gouvernement et d'Administration. Techniques de diffusion de la Pensée.

3) Techniques de Loisirs (radio, sports, théâtre, etc.).

4) Le cinéma des points de vue historique, scientifique, technique, artistique, psychologique et moral. Les grands problèmes posés par la diffusion du film (de nombreux films seront projetés).

5) L'Art et la Vie : Musique, Art dramatique, Danse, Peinture. Problèmes et moyens d'expression; l'art populaire régional et local.

### Procédure d'inscription

Pour les candidats français :

Toute candidature doit être adressée à :

Monsieur DENIS

Directeur-adjoint de l'Office des Universités

96, boulevard Raspail, Paris-VI.

La fiche de renseignements jointe au programme devra être remplie entièrement et envoyée, en double exemplaire, à cette

même adresse avant le 15 mai 1949.

Les candidats seront avisés de la suite donnée à leur demande directement (au plus tard le 30 juin) par l'Office des Universités qui leur indiquera en même temps les formalités à accomplir pour se rendre en zone française d'occupation (passerport, visa d'entrée, acheminement des groupes).

### Pour recevoir des programmes et des fiches d'inscription

adressez-vous (v. p. 8) aux associations d'anciens participants, au Groupe d'Etudes allemandes, à l'Union des Grandes Ecoles, à l'Office des Universités, aux services de M. l'Inspecteur général Santelli, à ceux de M. Brissat au Commissariat aux Affaires Allemandes — ou à notre Comité.

o-o-o

## LES « BONNES » ET LES « MAUVAISES » RENCONTRES

Dans ce numéro, il est beaucoup question de rencontres. De celles qui se préparent, de telle autre qui s'est déroulée avec succès. Nous n'avons pas insisté sur certains échecs. Nous n'avons pas cherché à déterminer les causes qui font que certaines rencontres sont fécondes, d'autres stériles ou même néfastes. C'est que nous comptons consacrer, dans le prochain numéro du bulletin, une large place à cette analyse critique à laquelle chacun est invité à apporter sa contribution.

## ETAT DE BADE

2-31 août (les 10 derniers jours dans la région de Besançon). Prix : 12.000 frs.

Le nombre des participants a été fixé à : 80 Français, 80 Allemands, 40 étrangers.

Les participants devront en principe être âgés de 20 à 30 ans. Ils seront choisis parmi des jeunes capables de prendre une part active au travail commun. La connaissance de la langue allemande est requise.

Six centres : Cinéma, Théâtre, Musique, Presse et Radio, Economie, Géographie.

Procédure d'inscription (v. Mayence). Date limite : 15 mai.

Pour recevoir des programmes et des fiches d'inscription : adressez-vous à l'Office des Universités ou à l'Association des Anciens Participants du Pays de Bade.

o-o-o

## WURTEMBERG

Partie 1-30 août, partie 15 août-13 sept.

Ces rencontres grouperont de 300 à 400 jeunes dont 110 à 150 Français, 12 groupes à langue obligatoire (pour la plupart l'allemand, 2 de français, pour 1 l'anglais). Plusieurs de ces groupes passeront la dernière semaine de la rencontre à Dijon.

Parmi les thèmes : Droit des peuples, Gouvernement mondial, Justice sociale, Christianisme et Marxisme devant les problèmes sociaux, Réforme scolaire, Psychologie des Masses, l'Art Moderne, la Psychanalyse, etc.

Procédure d'inscription (v. Mayence). Date limite : 5 mai.

Pour recevoir des programmes et des fiches d'inscription :

adressez-vous à l'Office des Universités ou à l'Association des Anciens Participants aux Rencontres Internationales.

## COURS DE VACANCES

### DE L'UNIVERSITE DE TUBINGEN

28 août-24 septembre : 12.000 francs. Hist. littéraire, Art et Musique, Vie moderne.

Date limite d'inscription : 10 mai. S'adresser à l'Office des Universités.

## BULLETIN D'ADHESION

à envoyer au Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle  
27, rue Jacob, PARIS-VI.

Je soussigné

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : ..... Adresse : .....

déclare adhérer au Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle comme membre Bienfaiteur, Actif, Correspondant, Etudiant (1) et vous envoie ma cotisation de 1.000 + 1.000, 200, 100 francs (1) par  
chèque bancaire (au nom de M. A. Grosser)  
Chèque postal Paris 7019-87

l'intermédiaire de M ..... (1)

(1) Rayer les mentions inutiles (voir page 2).

# COMMENT S'INFORMER SUR L'ALLEMAGNE ?

La place manque dans ce bulletin pour donner une bibliographie systématique. On trouvera une bibliographie générale commentée de l'Allemagne dans le prochain des volumes bibliographiques que publie la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Voici quelques ouvrages essentiels :

## Ouvrages généraux :

Edmond VERMEIL : « L'Allemagne, Essai d'explication », Gallimard, Nouvelle éd. 1945, 459 p.  
Robert MINDER : « Allemands et Allemands », Tome I. Edilion du Seuil, 1948, 480 p.

## Géographie politique :

Jacques ANCEL : « L'Allemagne » dans « Manuel géographique de politique européenne », T. II, 1<sup>re</sup> partie. Delagrave, 1945, 269 pages.

## Histoire (XIX<sup>e</sup> siècle) :

Pierre BENAERTS : « L'unité allemande (1806-1938) », Collection A. Colin, 1939, 223 pages.  
Joseph DRESCH : « De la Révolution française à la Révolution hitlérienne », Presses Universitaires 1945, 108 pages.

## L'entre-deux-guerres :

André FRANCOIS-PONCET : « De Versailles à Potsdam. La France et le problème allemand contemporain. 1919-1945. », Flammarion, 1947.

Edmond VERMEIL : « Doctrinaires de la Révolution Allemande 1918-1938. », Sorlot, 1939, 392 pages.

Charles BETTELHEIM : « L'Economie allemande sous le nazisme », 1946, 302 pages.

## Nazisme, opposition, responsabilité :

Karl JASPERS : « La culpabilité allemande ». Ed. de Minuit, 1948, 228 pages.

David ROUSSET : « L'Univers concentrationnaire ». Editions du Pavols, 1946, 190 pages.

Eugen KRON : « L'enfer organisé ». La Jeune Parque, 1947.

Ulrich von HASSEL : « D'une autre Allemagne ». Ed. La Baconnière, 1948, 370 pages.

## Après la défaite :

Robert d'HARCOURT : « Les Allemands d'aujourd'hui ». Hachette, 1948, 320 pages.

René LAURET : « Folles traverser l'Allemagne ». Le Portulan, 1948, 160 pages.

ESPRIT : « Les Allemands parlent de l'Allemagne ». N° spécial, Juin 1947.

FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE : « Allemagne 1917 ». Frontière dans les 4 zones d'occupation. 1948, 308 pages.

Edgar MORIN : « L'un zéro de l'Allemagne ». Ed. Cité Universelle, 1946, 260 pages.

0-0-0

Mais, que ce soit sur les plans psychologique, politique social ou économique, l'Allemagne évolue aujourd'hui avec une rapidité telle que les analyses et témoignages portant sur le présent sont souvent dépassés à peine publiés. Pour se tenir au courant, on aura donc intérêt à ne pas se limiter aux livres, aussi bons soient-ils.

## Revue : En premier lieu :

Documents : publié par le Centre d'Etudes Culturelles, Sociales et Économiques d'Orléans sous la direction de D. Jean du Bouchet. C'est une source de renseignements indispensables.

Études Germaniques : revue de la Société des Études Germaniques, est une publication trimes-

trielle d'histoire littéraire et culturelle, mais contient aussi une chronique d'Allemagne et des notes bibliographiques fort diverses.

On trouvera également des articles et des notes sur des ouvrages concernant l'Allemagne : d'ordre général et littéraire dans le « Mercure de France ».

d'ordre historique et politique dans la « Revue Historique ».

Nous essaierons de signaler régulièrement les articles de revue les plus intéressants consacrés à l'Allemagne. C'est ainsi que dans le numéro de mai d'« Esprit » doit paraître le texte intégral de la remarquable conférence sur la situation sociale en Allemagne, prononcée à la rencontre de Royumont par le Dr SIENRECHT, directeur de l'Office du Travail de Francfort.

## Publications officielles :

La France en Allemagne, théoriquement trimestriel, paraît à Baden-Baden. Apporte des articles intéressants — mais vraiment très officiels.

Les publications les plus intéressantes sont celles de la Direction de la Documentation (14-16, rue Lord-Byron, Paris-VIII<sup>e</sup>). Sa Revue de la presse allemande et sa Revue de la presse étrangère permettent de se faire une idée approximative de l'opinion allemande et de l'opinion internationale sur l'Allemagne. Son bulletin économique contient également des renseignements précieux. Le même service publie aussi des cahiers rédigés par le bureau d'Études du Ministère des Affaires Étrangères où se trouvent exposés les problèmes historiques des divers « pays » allemands.

La Revue de la Presse Berlinoise, éditée par la Division Politique du Groupe Français du Conseil de Contrôle à Berlin (S. P. 50.317 par B.P.M. 600) est indispensable pour quiconque s'intéresse à la question berlinoise.

Service d'Information Economique Trizonale, 10, rue Pergolèse, Paris.

## Pour les rencontres et les échanges franco-allemands :

Deux périodiques franco-allemands sont nés des rencontres universitaires, l'une dans le Wurtemberg, l'autre en Bade. Tous deux donnent, à côté des articles de fond, d'abondants renseignements et échos sur rencontres, échanges et contacts. Il s'agit de

Trinach (mensuel) qui paraît à Tübingen, Osterbergerstrasse 16 (rédaction en France : Jean Villard, 3, rue du Boccador, Paris-VIII<sup>e</sup>) et de

Treffen-Rencontres (trimestriel) qui paraît à Fribourg, Kaiser Josephstr. 280 (rédaction en France : Jean-Luc Bellanger, 15, rue Duguay-Trouin, Paris-VI<sup>e</sup>).

Enfin une revue mensuelle entièrement rédigée en allemand mais publiée par un groupe franco-allemand paraît à Baden-Baden. Son titre révèle ses intentions : Aussprache (Baden-Baden, Luisenstrasse 1 a).

Si vous ne payez pas votre cotisation, le premier numéro du bulletin risque d'être aussi le dernier.

Pour tous ceux qui s'intéressent à l'Allemagne,  
un remarquable instrument DE TRAVAIL  
“ DOCUMENTS ”

la seule revue française consacrée aux questions allemandes  
3<sup>e</sup> année

Conditions d'abonnement : 6 numéros : France : 500 Frs Etranger : 650 Frs  
à adresser à

LA COMPAGNIE DU LIVRE

8, rue Nicolas-Charlet, PARIS-XV<sup>e</sup>

C.C.P. Paris 674.017

Imp. La Technique du Livre, 29 bis, rue du Moulin-Vert, Paris-14<sup>e</sup>. — Le Gérant responsable : A. GROSSER

# Comment avoir des contacts avec l'Allemagne ?

## VOYAGES EN ALLEMAGNE

Il faut un permis militaire qui est délivré 24, rue Greuze, Paris-16<sup>e</sup> où se trouvent les bureaux de circulation anglais, américain et français. Le permis n'est accordé que pour un motif reconnu valable, généralement comme suite à une « demande de permis » établie par un ministère. Les journalistes par exemple s'adresseront d'abord au Secrétariat à l'Information, avenue de Friedland, les étudiants à l'Office des Universités, 96, boulevard Raspail, ou aux services de l'Inspecteur Général Santelli, rue Auguste-Vacquerie, Paris-16<sup>e</sup>. Les services du Commissariat aux Affaires Allemandes et Autrichiennes, 36, rue La Pérouse, Paris-16<sup>e</sup> sont à même de fournir tous les renseignements voulus.

## VENUE D'ALLEMANDS EN FRANCE

Comme le mark n'est pas encore une monnaie internationale, l'Allemand qui veut venir en France doit se procurer en premier lieu un certificat d'hébergement (signature légalisée) attestant qu'il est déchargé de tous frais en France. Muni de ce papier, il s'adressera en zone française aux autorités compétentes (services économiques, services de jeunesse, etc.), dans les autres zones au consulat français le plus proche.

## CONSULATS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Baden-Baden, Villa Edith, Schillerstrasse.  
Brême, Kurfürsten Allee 19.  
Coblence, Mozartstrasse 1.  
Düsseldorf-Benrath, Melissenallee 3.  
Fribourg, Zeppelinallee 69.  
Fribourg, Goethestrasse 63.  
Hambourg, Alsterufer 33.  
Munche, Kaiserstrasse.  
Munich, Wiedmayerstrasse 57.  
Stuttgart, Gerokstrasse.  
Tübingen, Schloss.

## DIFFICULTÉS

En fait échanges et voyages se trouvent entravés par les mesures restrictives prises par tous les occupants.

## CORRESPONDANCE

Le Comité a reçu de très nombreuses demandes allemandes pour des échanges de correspondance qu'il n'arrive pas à satisfaire.

## ECHANGES D'OUVRAGES JURIDIQUES

Deux professeurs d'Université allemands demandent à entrer en contact avec des Français désireux d'échanger une documentation respectivement de droit public et de législation d'assurances.

## ORGANISMES ET GROUPEMENTS PRIVÉS QUI PEUVENT VOUS AIDER

Groupe d'Etudes Allemandes, 20, rue Greuze, Paris-16<sup>e</sup>.

A pour but : de renseigner Français et Allemands sur les sources d'information dont ils peuvent avoir besoin pour leurs études, leurs recherches ou leurs réalisations.

— Mettre en rapport avec les Français qualifiés des Allemands garants par leur passé et leur activité présente de l'efficacité d'une action à mener en commun et en particulier les accueillir en France, organiser cette mise en rapport dans le cadre des affinités spirituelles, intellectuelles ou professionnelles.

Sa section « Jeunesse » (M. Dupouey, 8, rue Nicolas-Charlet, Paris-XV<sup>e</sup>) participe à la préparation des rencontres de Paris prochain.

Centres d'Echanges Internationaux (Cité-Club), 33, Bd de Courcelles, Paris-XVIII<sup>e</sup>.

Bureau de voyage de la Jeunesse, 32, rue Paul-Valéry, Paris-XVII<sup>e</sup>.

Association des Partisans aux rencontres internationales en Allemagne contribue à la publication de « Trinach » et à la préparation des rencontres universitaires ; à l'accueil des étudiants allemands, etc.

Renseignements : Jean Villard, 3, rue du Boccador, Paris-VIII<sup>e</sup>.

Association des Anciens Partisans des rencontres du Pays de Bade analogue à la précédente (voir « Treffen-Rencontres »).

Renseignements : Raymond Rault, 4, rue de Cléveux, Paris-XII<sup>e</sup>.

Union des Grandes Ecoles, 33, Bd de Courcelles.

## Document 2/ Le récit naturalisé sur la réconciliation par la jeunesse au XX<sup>ème</sup> siècle

Voir pages suivantes. Les références des textes ou discours cités sont :

AUGIER, M., (1941), *Jeunesses d'Europe. Unissez vous !* (Conférences du groupe Collaboration). Paris.

BONNARD, A. *Discours d'Abel Bonnard, Cabinet du ministre de l'Education nationale*, Paris, le 11.1.43. Centre Historique des Archives Nationales, F/17/13339.

BRAN, F., (1942), *La jeunesse allemande et l'avenir de l'Europe*. Paris : Groupe Collaboration.

COMITI, J., (1970), « Les jeunes de France et d'Allemagne veulent aboutir à la fusion des deux pays ». In : *La nouvelle république de Centre-Ouest*, 27.11.70.

De GAULLE, C., *Discours du 5 septembre 1962*. Cité par : ROSOUX, V.-B., (2002), *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie de 1962 à nos jours*. Bruxelles : Edition Bruylant.

HECK, B., (1964), « De l'OFAJ ». In : *Documents, revue des questions allemandes*, 2.

HEERFORDT, C. F., (1926), *Adresse remise aux Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires des Pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie*. Roskilde.

HEINEMANN, G. (président de la République Fédérale d'Allemagne), OFAJ – « Extraits des allocutions du président Heinemann et du président Pompidou » - In : *OFAJ Informations*, 1971.

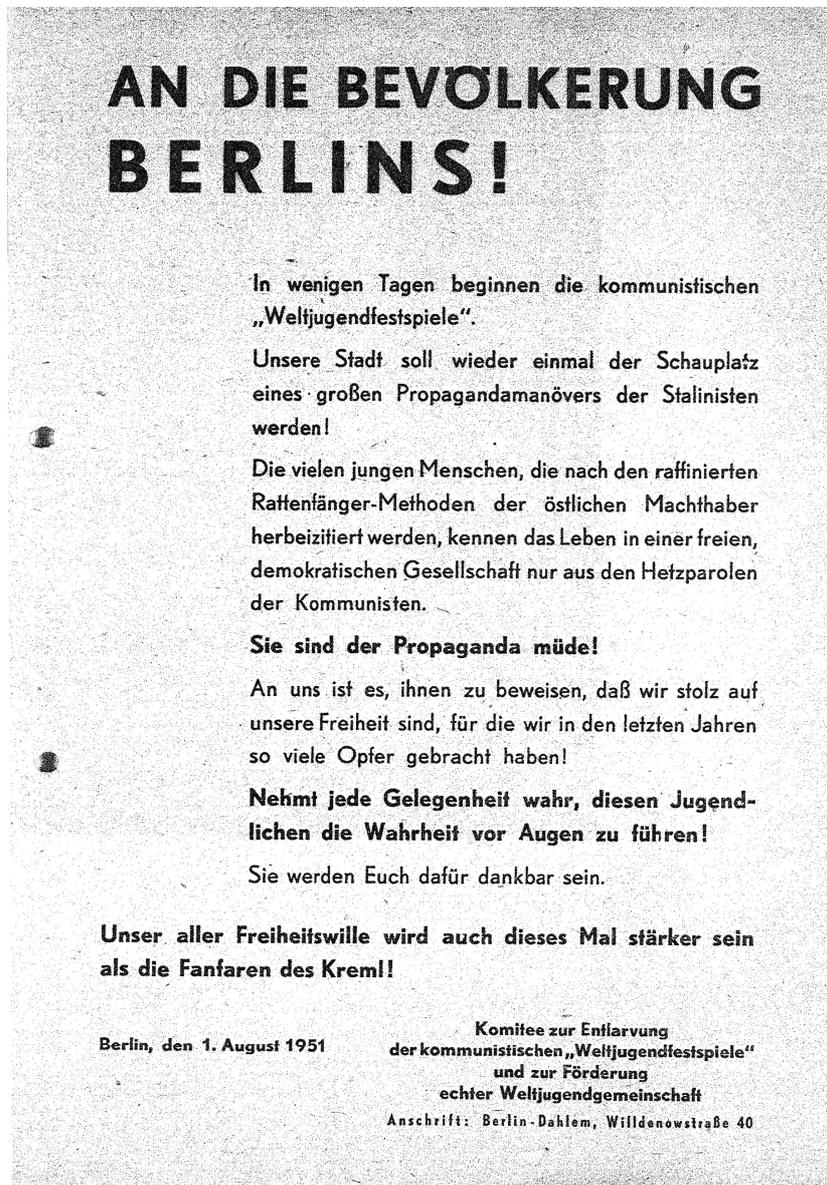
MANN, H., (1927), « Un Locarno intellectuel ». In : *Revue d'Allemagne*, pp291-301.

SANGNIER, M., (1926), *La paix par la jeunesse. Le congrès de Bierville*. Paris : La Démocratie.

SCHWEIZER, J., (1944), *La jeunesse française est une jeunesse européenne*. Paris : *Les Editions des Jeunes de l'Europe nouvelle*.

|  | <b>Pacifisme pacifique des années 1920</b>  | <b>Pacifisme militaire de la Collaboration</b>   | <b>Pacifisme pacifique des années 1960</b>   |
|--|---|--|--|
| <b>Union mythique du Regnum Francorum</b>  | Lors du congrès de Bierville organisé en 1926 par Marc Sangnier, le Prince héritier de Saxe vient inaugurer une plaque de marbre à l'effigie de Charlemagne.  | Abel Bonnard note en 1943, à propos de l'enseignement de l'histoire, qu'on gagnerait à insister sur l'épisode de l'Empire de Charlemagne car « <i>c'est le premier visage de l'Europe</i> ». | De Gaulle explique en septembre 1962 que « <i>plus de mille ans se sont écoulés depuis la première alliance</i> » franco-allemande réalisée par Charlemagne.   |
| <b>Anomalie ou absurdité des guerres franco-allemandes</b>   | Pour C.F. Heerfordt en 1926, la France et l'Allemagne se sont laissées entraîner « <i>contre leur gré, en 1914, à une guerre presque également désastreuse pour tous les belligérants</i> ».  | En 1942, Bran regrette que « <i>Les rapports franco-allemands [soient] essentiellement un cercle vicieux</i> ».  | En septembre 1962, de Gaulle déplore encore l'absurdité : « <i>de guerres sans cesse renouvelées, notamment depuis cent ans, (...) sans même qu'en fin de compte, la limite entre[les] territoires en ait été sensiblement modifiée</i> »  |
| <b>Promesse de retour à l'harmonie grâce aux vertus de la jeunesse (image de la jeunesse comme « âge de la vie »)</b>      | Pour Heinrich Mann en 1927 : « <i>les jeunes, du moins beaucoup de jeunes d'ici et de chez moi, s'entendent à merveille. A peine savent ils se parler, déjà ils sont amis</i> ».  | Marc Augier déclare en 1941 faire appel à la jeunesse car « <i>les jeunes sont profondément unis autour de la nécessité d'une paix franco-allemande</i> ».                                   | En 1963, le ministre fédéral chargé des questions de jeunesse commente la création de l'OFAJ en ces termes : « <i>par nature, la jeune génération est facilement accessible aux beaux sentiments</i> ».  |
| <b>Promesse de retour à l'harmonie grâce à la jeunesse qui n'a pas de préjugés (image de la jeunesse comme génération)</b> | Pour H. Mann en 1927, les plus jeunes n'ayant pas connu la guerre, ils « <i>n'y regardent pas de si près quant aux frontières d'un continent qu'ils s'adjugent tout entier comme patrie</i> ».  | En 1942, F. Bran affirme que contrairement à leurs aînés, les jeunes renoncent facilement « <i>aux slogans faciles qui ne peuvent susciter que des préjugés sur autrui</i> ».                | En 1971, Gustav Heinemann, président de la RFA, déclare au siège de l'OFAJ : « <i>Il est plus facile aux jeunes qui grandissent dans des pays aux frontières perméables et qui se rencontrent sans préjugés et amicalement, de surmonter un passé funeste, qu'à nous même, leurs aînés.</i> ». |
| <b>Retour à la mystique de l'union franco-allemande</b>  | « <i>Il [un jeune Français rencontré par l'auteur] pensait, comme moi, que nos deux Nations pourraient s'entendre, et que même par l'union de leurs idées et de leurs sentiments intimes, elles ne formeraient moralement et devant l'humanité qu'une seule</i> » (H. Mann) | Pour J. Schweizer en 1942 : « <i>Déjà le stade France-Allemagne se trouve dépassé</i> ».   | En 1970, Joseph Comiti (le ministre français chargé des questions de jeunesse) déclare à propos du travail de l'OFAJ que « <i>les jeunes de France et d'Allemagne veulent aboutir à la fusion des deux pays</i> »  |

# Document 3/ La Guerre froide autour des rencontres internationales de jeunes<sup>2364</sup>



<sup>2364</sup> « A la population de Berlin ! Dans quelques jours commence le 'Festival mondial de la jeunesse' communiste. Notre ville doit encore une fois devenir le théâtre d'une grande manœuvre de propagande des staliniens. Les nombreux jeunes qui seront rameutés par les méthodes des détenteurs du pouvoir à l'Est ne connaissent la vie dans une société libre et démocratique qu'au travers des paroles incendiaires des communistes. Ils sont fatigués de la propagande ! Il nous revient de leur montrer que nous sommes fiers de notre liberté, liberté pour laquelle tant de sacrifices ont été consentis. Saisissez toutes les occasions pour amener ces jeunes à la vérité. Ils vous en seront reconnaissants. Notre volonté de liberté sera encore une fois plus forte que les fanfares du Kremlin. Berlin, le 1<sup>er</sup> août 1951. Comité pour la mise à jour du 'Festival mondial de la jeunesse' communiste et pour la promotion d'une véritable communauté mondiale internationale. Berlin-Dahlem, Willdenowstrasse 40 ». Source : Bundesarchiv der BRD, Coblenz, B137, 16209.

Document 4/ Les communistes champions des références au passé<sup>2365</sup>

*Pol 204-81.15*

87

Association Nationale  
des Anciens Combattants  
de la Résistance

2, Rue de l'Elysée - PARIS (8<sup>e</sup>)

TELEPHONE : ANJou 91-54

C. C. P. ORGANISATION : 4 922 78 PARIS  
OEUVRES SOCIALES : 5366 36 PARIS

Paris, le

21 Juin 1961  
Eing. 23. JUNI 1961  
Tgb. Nr. \_\_\_\_\_  
Anl. \_\_\_\_\_ Dopp. *la*

*H. Kubler*  
*Das ist eine systematische Antisemitung von Tora!*  
*Ich plane mit Kubler, es zu tun, in dem alle*  
*Antif. der B.P. Mitglieder mit einem Land. O. K. machen.*  
*über das man nicht schreiben kann.*  
CF/GV *Freuen - Broquet ist ein jüdischer*  
*deus kommunist.* Ju. 26<sup>o</sup>

Monsieur le Président  
de la République Fédérale  
Allemande  
Ambassade d'Allemagne  
(République Fédérale)  
13, avenue F.D. Roosevelt  
P A R I S 8<sup>e</sup>

Monsieur le Président,

*lobatime*  
*trivort*

- L. KUTSCH
- P. DEBLEN
- LAMUSIN
- VON SIMSON
- W. BERS
- VW
- FR
- KAYSER
- HAUSSER
- KU
- WI
- RK
- MIL
- SAAR
- UML. I
- UML. II
- UML. III

Notre Association groupe des français qui ont appartenu à toutes les familles spirituelles de la Résistance sur le sol national et aux Forces Françaises Libres, et qui unissent aujourd'hui leurs efforts pour sauvegarder les valeurs humaines si chèrement reconquises en 1945. En raison même de leur profond patriotisme, tous veulent, entre le peuple allemand et le peuple français, une réconciliation, mettant fin à la longue suite de conflits dont leur pays a tant souffert. Ils savent qu'il existe en Allemagne des hommes et des femmes qui eurent le courage de se dresser contre Hitler, entre 1933 et 1945, et des jeunes élevés dans le respect de cet idéal; ils estiment que ces allemands ont maintenu, même après le Mont-Valérien et même après Oradour, les chances d'une réconciliation véritable et profonde; ils souhaitent que tout soit fait pour fonder l'avenir des relations franco-allemandes sur la liquidation du nazisme.

Aussi ressentent-ils de vives inquiétudes à constater par exemple, que bien des serviteurs d'Hitler exercent des fonctions importantes à la direction des affaires publiques, que bien des professions de foi mettant en cause les conséquences de la défaite hitlérienne reçoivent le renfort de personnalités, gouvernementales, que le chef des bourreaux d'Oradour, LAMMERDING, dirige impunément, de République Fédérale, les liges entre les Waffen-SS de toutes nationalités, et que les vétérans de la lutte contre le nazisme se voient même contester la liberté d'association. Ces faits pèsent sur l'atmosphère de votre visite à PARIS, montrant ainsi que l'intérêt de nos deux nations, de leurs relations et de la Paix est à rechercher dans une politique qui mettrait fin à ces situations blessantes et dangereuses. C'est ce que nous avons pris à devoir de vous dire.

.../...

<sup>2365</sup> Lettre de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance au Président de la RFA, 21 juin 1961. Source : Bundesarchiv der BRD, Coblenz, Bundespresidialamt B122, 5515.

Veillez croire, Monsieur le Président, au profond  
attachement que nous garderons pour notre passé et pour l'idéal  
de fraternité des anti-nazis allemands et français.

l'Association Nationale  
des Anciens Combattants de la Résistance

ASSOCIATION NATIONALE  
DES A. C. DE LA RÉS  
2, Rue de l'Elysée, PARIS 8<sup>e</sup>

Pour ampliation,  
C. FOURNIER-BOCQUET

Document 5/ La promotion d'une nouvelle image de la jeunesse allemande dans l'opinion publique française<sup>2366</sup>



EN SES BEAUX ATOURS, CETTE FILLETTE DE SAINT-PETER SEMBLE RÊVEUSE...

<sup>2366</sup> Source : *France Illustration*, 17 septembre 1949.

## Document 6/ L'Accord portant création de l'OFAJ de 1963

En application du Traité du 22 janvier 1963 relatif à la coopération franco-allemande, le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne sont convenus de ce qui suit<sup>2367</sup> :

### I Dénomination et objet

#### Article 1

Il est créé un organisme dénommé Office franco-allemand pour la jeunesse, chargé de développer les relations entre la jeunesse française et la jeunesse allemande.

#### Article 2

L'Office a pour objet de resserrer les liens qui unissent les jeunes des deux pays, de renforcer leur compréhension mutuelle, et, à cet effet, de provoquer, d'encourager, et, le cas échéant, de réaliser des rencontres et des échanges de jeunes. Son action s'étend notamment aux domaines suivants :

- a/ rencontres et échanges d'écoliers, d'étudiants et de jeunes travailleurs ;
- b/ déplacements de groupes, manifestations sportives de jeunesse ;
- c/ colonies, centres et maisons de vacances ;
- d/ échanges et stages en vue de la formation de cadres sportifs et de jeunesse, entraînement commun pour les jeunes athlètes ;
- e/ connaissance réciproque des deux pays par une action d'information, l'organisation de voyages et de séjours d'études, de séminaires, de manifestations artistiques, et la rencontre de responsables d'organisations de jeunesse ;
- f/ développement des institutions extrascolaires qui se consacrent à la diffusion de la langue de l'un ou de l'autre pays
- g/ enquêtes et recherches scientifiques dans le domaine de la jeunesse.

---

<sup>2367</sup> L'Accord portant création de l'OFAJ fut modifié deux fois, en 1973 et en 2005. La dernière version de l'Accord, aujourd'hui en vigueur, est aujourd'hui publique. On la trouve par exemple sur le site de l'OFAJ ([www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)). On trouve par ailleurs une copie de l'Accord dans sa version de 1973 (toiletée en 1983) dans le livre de Henri Ménudier : MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit., pp218-223.

Dans l'accomplissement de ses tâches, l'Office applique les principes de coopération et de compréhension qu'il convient de développer parmi les jeunes tant à l'égard des pays européens que des autres pays du monde libre.

### Article 3

L'Office a la personnalité juridique ; il jouit de l'autonomie de gestion et d'administration.

A ces fins, les prescriptions figurant aux paragraphes 3, 4, 7, 9 et 31 (a) de la convention adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 21 novembre 1947 sur les immunités et privilèges des institutions spécialisées, s'appliqueront à l'Office franco-allemand pour la jeunesse, tant en République française qu'en République fédérale d'Allemagne.

## II Moyens d'action

### Article 4

L'Office dispose du fonds commun franco-allemand prévu par le Traité du 22 janvier 1963.

Sous réserve des règles budgétaires applicables dans chaque pays, les crédits nécessaires aux activités de l'Office sont versés au fonds chaque année à parts égales après examen des propositions de budget préparées par les Conseil d'administration.

L'Office est habilité à encaisser toutes autres recettes et notamment les versements qui peuvent être effectués par les bénéficiaires des activités qu'il organise.

### Article 5

L'Office prélève sur les ressources dont il dispose les moyens propres à développer la coopération franco-allemande dans le domaine de la jeunesse, et plus particulièrement les échanges visés aux articles 1 et 2 ci-dessus. Il intervient par voie de subventions accordées soit à des collectivités publiques, soit à des groupements privés. Il peut conduire lui-même des activités de coopération et d'échanges et, à titre exceptionnel, créer et entretenir des installations à son objet.

### III Conseil d'administration

#### Article 6

L'Office est administré par un Conseil d'administration composé de dix membres français et de dix membres allemands désignés respectivement par le Gouvernement de la République française et par celui de la République fédérale d'Allemagne.

Dans chaque pays, quatre de ces membres sont choisis dans les administrations publiques, les six autres parmi les personnalités qualifiées et les dirigeants d'organisations de jeunesse.

Pour chaque membre, un suppléant est désigné. La durée des fonctions des membres titulaires et des membres suppléants est de deux ans. Ces membres peuvent être révoqués pour motif grave, après avis du Conseil d'administration, par le Gouvernement qui les a nommés. Les fonctions des membres du Conseil d'Administration sont gratuites ; les indemnités pour frais de déplacement, de mission et de session leur sont attribuées.

#### Article 7

Le Conseil d'Administration siège alternativement en France et en Allemagne. Il est présidé dans le premier cas par le Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux Sports du Gouvernement de la République française et dans le deuxième cas par le Ministre de la Famille et de la Jeunesse du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne.

#### Article 8

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par semestre et, en outre, lorsque le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports du Gouvernement de la République française et le Ministre de la Famille et de la Jeunesse de la République fédérale d'Allemagne l'estiment, d'un commun accord, nécessaire.

#### Article 9

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de la mission de l'Office, telle qu'elle est définie aux articles 1 et 2 du présent accord.

Le Conseil :

arrête le programme des activités de l'Office et donne des directives pour son application ;

prend toutes mesures utiles au bon fonctionnement de l'Office ;

vote le budget de l'Office ;  
élabore les règles assurant la bonne gestion des crédits ;  
approuve le rapport annuel du Secrétariat général ;  
examine les comptes rendus des organismes subventionnés sur leurs activités et sur l'utilisation des fonds qu'ils reçoivent ;  
désigne, en accord avec chacun des deux Gouvernements, deux commissaires aux comptes, l'un Français et l'autre Allemand, chargés, dans le cadre des règles propres à l'Office, de contrôler en commun chaque année l'utilisation des crédits et de lui en rendre compte ;  
- donne, après examen des commissaires aux comptes et observations éventuelles du Secrétaire général, quitus à ce dernier de sa gestion pour l'exercice en cours.

#### Article 10

Le quorum requis pour la validité des délibérations du Conseil d'administration est des deux tiers des membres. Les délibérations sont prises à la majorité des trois quarts des membres. Si le quorum n'est pas atteint, le Président en exercice convoque à nouveau le Conseil dans un délai de trente jours ; le Conseil délibère alors sans condition de quorum.

### IV Secrétariat général

#### Article 11

L'organe d'exécution du Conseil d'administration est le Secrétaire général assisté d'un Secrétaire général adjoint, nommés tous deux pour une période de cinq ans par accord des deux Gouvernements, après avis du Conseil d'Administration. Ils sont ressortissants de l'un ou l'autre Etat et de nationalité différente. Le siège du Secrétariat général est fixé par accord des deux Gouvernements.

#### Article 12

Le Secrétaire général représente l'Office. Il prépare les sessions du Conseil d'Administration, lui présente tous rapports ainsi que le projet de budget, coordonne et contrôle l'action des Directeurs des Sections visées à l'article 13 ; il donne à ceux-ci toutes instructions générales utiles à l'exécution des décisions du Conseil et veille à la bonne gestion du budget.

Le Secrétaire général adjoint seconde le Secrétaire général dans l'ensemble de ses attributions et le remplace en cas d'absence ou d'empêchement. Ils prennent part l'un et l'autre aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative.

### Article 13

Afin de faciliter la tâche de l'Office, sont créées deux Sections ayant leur siège l'une à Paris, l'autre à Bonn. Un Directeur, nommé pour cinq ans par accord des deux Gouvernements après avis du Conseil d'Administration est placé à la tête de chacune des Sections.

### Article 14

Chaque directeur est responsable du fonctionnement de sa Section. A cet effet, il est habilité à ester en justice, à passer des contrats, à acquérir des biens immobiliers et à en disposer ; en matière immobilière, il agit sur délégation du Secrétaire général de l'Office.

### Article 15

Les Directeurs ont pour tâche de mettre en œuvre le programme arrêté par le Conseil d'administration, conformément aux instructions qu'ils reçoivent en particulier, ils ont pour attribution de :

- a/ élaborer les programmes et les plans de travail répondant à l'objet de l'Office et les soumettre au Secrétaire général ;
- b/ présenter au Secrétaire général les prévisions budgétaires annuelle pour la partie les concernant ;
- c/ administrer les services qui leur sont confiés, dans un esprit d'économie et de rentabilité ;
- d/ soumettre au Secrétaire général, à la fin de chaque année budgétaire, un rapport d'activité et un compte de gestion portant sur l'utilisation des crédits à leur disposition.

### Article 16

Un comité consultatif peut être constitué à l'initiative de chacun des Gouvernements auprès de la Section intéressée. Il a pour mission de donner un avis sur la mise en pratique du programme adopté par l'Office, chaque fois que le Directeur de la Section l'estime nécessaire.

La durée des fonctions des membres du Comité consultatif est de deux ans.

Dispositions particulières

## Article 17

Un règlement intérieur, arrêté par le Conseil d'administration, détermine les modalités d'application du présent accord ; le statut du personnel et le tableau des traitements et salaires sont préparés en accord avec les administrations compétentes des deux pays.

## Article 18

Le présent accord est applicable également au Land de Berlin, dans la mesure où le Gouvernement de la République fédérale n'aura pas fait au Gouvernement français de déclaration contraire dans un délai de trois mois à partir de l'entrée en vigueur du présent accord.

## Article 19

Les deux gouvernements peuvent apporter au présent accord toute modification dont ils prendraient l'initiative ou qui leur serait proposée par le Conseil d'administration.

## Article 20

Le présent accord entre en vigueur dès sa signature.

Fait à Bonn, le 5 juillet 1963, en double exemplaire, en langue française et en langue allemande, les deux textes faisant également foi.

# Document 7/ Des rencontres de jeunes en « culottes courtes »<sup>2368</sup>

Le Figaro, 16 février 1966

## Rencontres franco-allemandes

**G**RACE aux subventions de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (supportant notamment l'essentiel des frais de transport), jeunes Allemands et Français peuvent se



rencontrer dans certains centres de vacances dans l'un ou l'autre des deux pays et participer à des activités communes. Ces rencontres, très appréciées des jeunes, se développent de plus en plus. En voici quelques exemples pour les congés de Pâques.

L'O.C.C.A.J. (Organisation centrale des camps et activités de

jeunesse, 20, boulevard Poissonnière, Paris (9e), propose à ceux qui possèdent des rudiments de la langue allemande un séjour dans un chalet de Haute-Bavière, à Brannenbourg, où ils rencontreront des jeunes de ce pays. Cette formule, bénéficiant d'une subvention, ne coûte que 270 F.

Rencontre nautique au Lavandou, à l'initiative du Centre laïque du tourisme culturel (3, rue Récamier, 7<sup>e</sup>), pour 505 F.

Circuit de cinq jours dans la vallée du Rhin et séjour dans les familles de jeunes Allemands pour 370 F. Centre de coopération culturelle et sociale, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris (2e).

Le Club des Quatre-Vents (1, rue Gozlin, Paris, 6e) organise des cours de langue et des excursions à l'occasion de la rencontre franco-allemande qui se déroulera à la Maison des Jeunes de Villingen (Forêt Noire), pour garçons et filles de 15 à 17 ans. Trois rencontres franco-britanniques auront également lieu en Normandie (Rouen, Lisieux, Pont-Audemer) pour jeunes catholiques de 16 à 18 ans (garçons et filles), 225 francs plus le voyage et une dans le Kent (215 F plus le voyage).

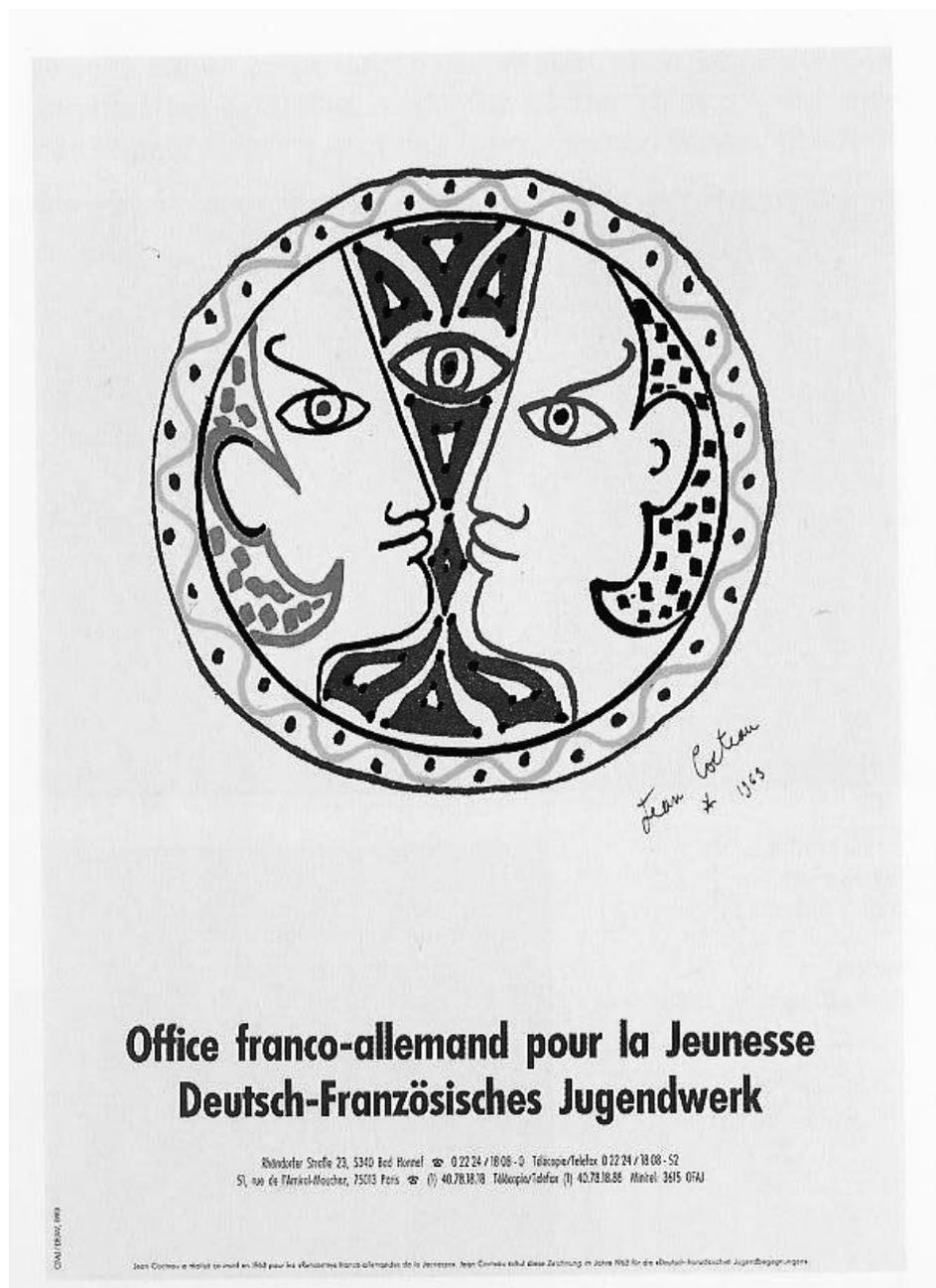
<sup>2368</sup> Source : *Le Figaro*, 16 février 1966.

Document 8/ La symbolique de l'union dans les relations franco-allemandes<sup>2369</sup>



<sup>2369</sup> L'accollade entre de Gaulle et Adenauer à Paris en 1963 et la tenue de main de H. Kohl et F. Mitterrand à Verdun en 1984. Source : HGBRD (1998) *Vis-à-vis : Deutschland-Frankreich*. Op. Cit.

Document 9/ La symbolique de l'union franco-allemande exprimée par l'OFAJ<sup>2370</sup>



<sup>2370</sup> Deux affiches produites par l'OFAJ. La première reprend un dessin de Jean Cocteau dédié aux jeunes Français et Allemands en 1963. La seconde est une publicité de 1996 pour l'apprentissage de la langue. Source : idem.



Werbung für den Fremdsprachenunterricht, Plakat 1996

## Document 10/ Le Conseil d'administration de l'OFAJ comme révélateur de la domination des pouvoirs politiques français et allemands sur les associations

Nous avons signalé au cours de l'argumentation que les membres privés du Conseil d'administration de l'OFAJ des années 1960 répondent de manière contradictoire à la question de l'emprise des gouvernements sur cette instance (voir p378). Chaque groupe national a tendance à voir dans le gouvernement situé de l'autre côté du Rhin une instance dirigiste, interventionniste ou peu respectueuse du principe d'autonomie de la société civile. Ces deux témoignages en témoignent :

« [Les ministres allemands du CA] étaient très autoritaires, finalement. Beaucoup plus autoritaires ! C'est un pays qui a un sens de l'Etat beaucoup plus ancien, et plus autoritaire, ça je le pense aussi. Donc voilà, mais peut-être a contrario, peut-être que de ce fait nous sommes moins inféodés, plus indépendants, plus révolutionnaires quelques fois »<sup>2371</sup>. (Une ancienne administratrice française)

« Du côté français, les requêtes du ministère de la Jeunesse ont toujours joué un rôle. Quand, au cours des discussions préalables, une ministre disait 'nous voulons ça et ça', on ne trouvait guère de représentant privé... (...) La partie française éprouvait toujours de grandes difficultés à reconnaître cette autonomie »<sup>2372</sup>. (Un ancien secrétaire général allemand)

On peut se demander si ces points de vue contradictoires ne révèlent pas, par contrechamp, une modalité importante de l'exercice du pouvoir politique : la domination. La théorie du pouvoir comme domination se distingue à plusieurs titres de celle comme « relation d'échange »<sup>2373</sup>. Elle suppose que le pouvoir se déploie au travers de mécanismes invisibles ou inconscients. C'est tout le sens de la formule de Max Weber sur l'essence du pouvoir politique : « Il faut concevoir l'Etat contemporain comme une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé, (...), revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence légitime. »<sup>2374</sup>. On pourrait prolonger cette définition en remarquant qu'un pouvoir politique parfaitement dominateur pourrait se passer, à la limite, de l'hypothèse

---

<sup>2371</sup> Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, responsable des Guides des France, Paris, le 20 février 2004.

<sup>2372</sup> « Auf der französischen Seite spielte immer eine Rolle, was die Jugendministerium einforderte. Wenn in der Vorbesprechung eine Jugendministerin gesagt hat : ,wir wollen das und das', dann hat kaum ein freier Vertreter... (...) Die französische Seite hatte ein grosses Problem, diese Autonomie anzuerkennen ». Entretien avec Gert Hammer, ancien secrétaire général de l'OFAJ, (1989-1993), Bonn, le 25 juin 2006

<sup>2373</sup> FRIEDBERG (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle*. Op. Cit.

<sup>2374</sup> WEBER (1959) *Le savant et le politique* Op. Cit., p125.

du recours à la violence. Les sujets de ce pouvoir se conformeraient à ses normes par intégration de croyances en leur légitimité. Parce qu'elle s'appuie sur un tel mécanisme inconscient, la domination politique est invisible aux acteurs (dominés). Ils peuvent en revanche voir celle qui s'exerce sur les autres. Ce point pourrait expliquer la tendance des administrateurs français et allemands à ne voir le pouvoir politique que de l'autre côté du Rhin.

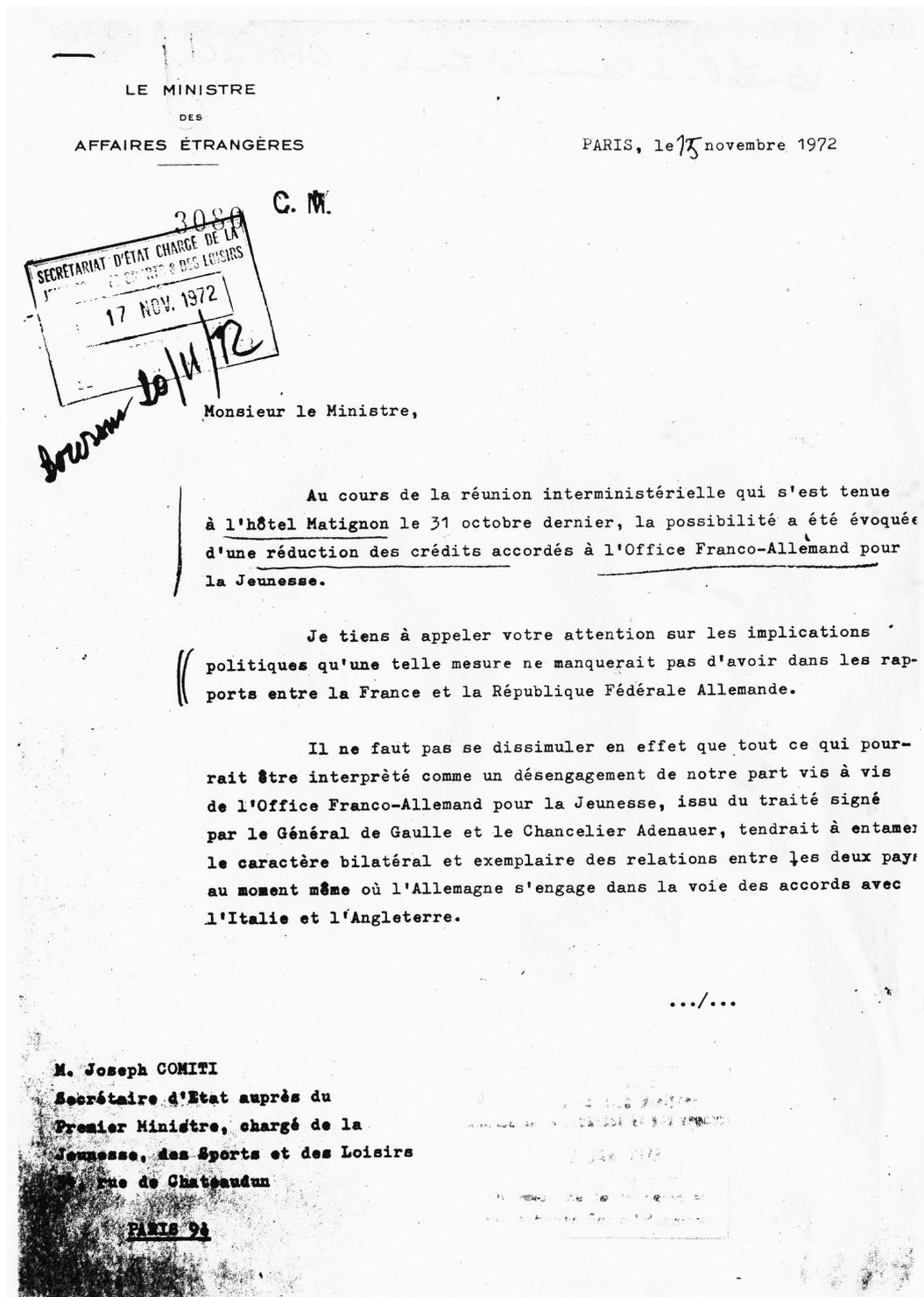
Document 11/ De Gaulle et Adenauer dans la mémoire organisationnelle de l'OFAJ<sup>2375</sup>



---

<sup>2375</sup> Dessin d'un artiste inconnu à l'effigie de Adenauer et de Gaulle. Source : Archives de l'OFAJ, Paris.

Document 12/ Le MAE au secours de l'OFAJ<sup>2376</sup>



<sup>2376</sup> Source : Lettre du ministre des Affaires étrangères français au Secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse, du sport et des loisirs, 17 novembre 1972. Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 1978 0596/20.

## Document 13/ L'OFAJ comme point de veto face aux politiques européennes de jeunesse

Le positionnement de l'OFAJ par rapport à la construction européenne interroge inévitablement l'observateur extérieur : pourquoi une action publique volontariste franco-allemande centrée sur la jeunesse alors qu'il existait déjà, en 1963, de l'intégration à six ? Nous avons répondu de manière univoque à cette question. L'OFAJ est un organisme binational car une telle option fut patiemment construite entre 1945 et 1963 avant d'être consacrée, dans un contexte polémique avec Bruxelles, par le traité de l'Elysée. Le caractère strictement franco-allemand de l'Office fut par ailleurs immédiatement clarifié au lendemain de sa création par le général de Gaulle lui-même qui ferma la porte à l'hypothèse de sa transformation en organisme européen (voir pp381-388). On peut s'interroger, en marge de cette argumentation, sur les rapports construits par l'OFAJ avec les politiques européennes de jeunesse. Ces dernières se sont développées sous l'égide du Conseil de l'Europe et de la Commission au cours des années 1970 et 1980<sup>2377</sup>.

La direction de l'OFAJ a toujours communiqué sur le rôle pionnier de l'OFAJ par rapport aux politiques européennes de jeunesse. L'ancien administrateur H. Ménudier a par exemple écrit :

*« Malgré le coup d'arrêt de 1968 à l'ouverture de l'Office sur l'Europe, celui-ci n'en continue pas moins à rester un exemple stimulant pour toutes les relations de jeunesse en Europe. (...) L'idée d'un Office européen est reprise avec deux conceptions en présence. Pour les uns, le nouvel office doit encourager un important programme européen d'échanges bilatéraux. Pour les autres, l'Office doit avoir une fonction complémentaire aux échanges bilatéraux pour soutenir les organisations européennes de jeunesse et leurs programmes européens. C'est cette conception qui prévaut avec la création, en 1972, dans le cadre du Conseil de l'Europe, d'un organisme auquel adhèrent dix-neuf Etats membres. Pendant toute la phase des négociations, l'Office est souvent pris en référence »<sup>2378</sup>*

On a pu lire, ici ou là, que l'OFAJ aurait inspiré des programmes communautaires comme « Yes pour l'Europe »<sup>2379</sup>, SOCRATES ou ERASMUS<sup>2380</sup>.

---

<sup>2377</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>2378</sup> MÉNUDIER (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse*. Op. Cit., pp182-183.

<sup>2379</sup> Ibid.

<sup>2380</sup> TAVAGARIAN (2000) *Die trilateralen Programme des DFJW im Rahmen des 'Weimarer Dreiecks'*. Magisterarbeit. Jena : Universität Jena.

Curieusement, Laurence Eberhard-Harribey ne mentionne pas ce point dans son étude sur les politiques européennes de jeunesse<sup>2381</sup>. On a cependant de fortes raisons de penser que la création de l'OFAJ retarda d'une bonne dizaine d'années le lancement des politiques européennes de jeunesse et qu'elle limita ensuite l'ampleur de celles-ci. Un projet de « Centre Européen pour la Jeunesse », qui aurait été piloté par le Conseil de l'Europe, semblait sur le point d'aboutir en 1962. Il ne vit finalement pas le jour pour des raisons mal élucidées et apparemment sans lien direct avec l'hypothèse, encore très vague, de la création d'un Office franco-allemand. L'OFAJ fut quoiqu'il en soit créé l'année d'après dans le cadre du traité de l'Elysée et il fallut ensuite attendre 7 ans (1970) pour que ce projet de Centre Européen pour la Jeunesse se concrétise et que soit ainsi posée la première pierre des politiques européennes de jeunesse<sup>2382</sup>. Un premier indice suggère un lien de causalité entre la création de l'OFAJ et la lente maturation de ce premier projet de politique européenne de jeunesse : alors que les gouvernements français et allemands se trouvaient en première ligne sur les projets européens relatifs à la jeunesse avant la création de l'OFAJ, L. Eberhard-Harribey relève qu'ils apparurent en retrait en 1970 : « *On retrouve parmi les gouvernements les plus favorables à cette idée de Centre européen permanent, les représentants du Royaume-Uni, de la Belgique, mais aussi ceux de la Suède et de la Norvège* »<sup>2383</sup>.

L'analyse confirme cette intuition d'un « Office franco-allemand pour la jeunesse point de veto » par rapport au développement des politiques européennes de jeunesse. En 1968, le gouvernement français repoussa par exemple un projet de création d'un Office européen pour la jeunesse en précisant qu'il attachait une « *trop grande importance à l'Office franco-allemand, grande idée du Général de Gaulle et du Chancelier Adenauer si bien réalisée, pour accepter de voir courir le risque d'une dilution dans un ensemble européen* »<sup>2384</sup>. C'est également afin de ne pas faire de l'ombre à l'OFAJ et de ne pas avoir à réduire ses crédits que le gouvernement français refusa de s'engager davantage en 1972 lors du lancement du Fonds Européen pour la Jeunesse<sup>2385</sup>. Ce fonds vit finalement le jour. Mais bien qu'il fût compétent pour tous les pays du Conseil de l'Europe (et même ouvert aux pays non-membres), son budget n'était que de 3 millions de FF<sup>2386</sup>, soit quinze fois moins que celui de l'Office franco-allemand. Il fallut attendre les années 1990 pour que les politiques

---

<sup>2381</sup> EBERHARD HARRIBEY (2002) *L'Europe et la jeunesse*. Op. Cit.

<sup>2382</sup> Ibid.

<sup>2383</sup> Ibid., p73.

<sup>2384</sup> Compte-rendu de la rencontre des directeurs des Affaires culturelles français et allemands, 24 septembre 1968, Château d'Auel près de Bonn. Archives du MAE, DGACTION, directeur général, 53

<sup>2385</sup> Centre des archives contemporaines, Fontainebleau, 1978 0596/20

<sup>2386</sup> Avec possibilité d'augmentation, jusqu'à 6 millions, par cotisation volontaire des pays membres.

européennes de jeunesse se voient dotées, sous l'impulsion de la Commission, de moyens d'action comparables à ceux de l'OFAJ. Entre temps, le budget de l'Office avait baissé d'environ 50% en monnaie constante.

Après le lancement des politiques européennes de jeunesse, une rivalité s'institua avec l'OFAJ sous fond d'affirmation identitaire, l'OFAJ se prévalant d'une expérience supérieure : « *Il y avait toujours une rivalité. (...). Et [les fonctionnaires européens] ont toujours dit : « [les gens de l'OFAJ] nous regardent de haut. Ils se prétendent très intelligents. Ils publient des choses. Ils font des recherches et ils nous reprochent de ne pas nous intéresser à la qualité des programmes, de ne pas faire de formation. Alors on n'était pas invité à telle ou telle manifestation. Et inversement, l'OFAJ n'invitait pas. Et je crois qu'on n'en est pas sorti* »<sup>2387</sup>. D'après G. Hammer, l'expérience accumulée par l'OFAJ fut bien davantage mobilisée lors de la création d'autres Offices bilatéraux comme par exemple l'Office germano-polonais pour la jeunesse<sup>2388</sup>.

---

<sup>2387</sup> Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 20 juin 2006

<sup>2388</sup> Entretien avec l'auteur.

## Document 14/ La crise entre le personnel de l'OFAJ et la direction en 2005<sup>2389</sup>

Section syndicale SGEN-CFDT de l'OFAJ

Mardi 4 octobre 2005

Le jour de la journée nationale de grève et d'action, la section syndicale SGEN-CFDT de l'OFAJ se déclare :

**CONTRE** la précarisation - illégale - des emplois à l'OFAJ, une politique du personnel erratique et l'affaiblissement de l'institution qui en découle

**POUR** des propositions de véritable mobilité (détachements, mises à disposition...) propres à permettre le transfert et la transmission des compétences développées par le personnel et à lui permettre d'acquérir de nouvelles compétences

**CONTRE** la transformation toujours plus accentuée de l'OFAJ en zone de non-droit :

violation de règles existantes

non-respect par la direction des engagements souscrits par elle-même devant la Commission d'arbitrage

actes de censure et pressions exercées en interne comme en externe

---

<sup>2389</sup> Source : tract envoyé à l'auteur par un agent de l'OFAJ.

**POUR** le retour au respect

de la lettre et de l'esprit du statut du personnel

des normes et des principes fondamentaux des droits français, allemand et européen

**CONTRE** la mise en péril de l'OFAJ et de son personnel par des méthodes aux effets destructeurs aussi bien en interne qu'en externe :

l'impéritie et mépris affichés par la direction et les responsables du service administratif et financier (derniers exemples en date : l'incompétence majeure et la mauvaise foi entourant nos rattrapages de salaires / la non-réponse aux courriers du personnel, de ses représentants, de la section syndicale, etc., etc.)

l'autoritarisme, rigidification, bureaucratisation, opacité, harcèlement

**POUR** une politique

de concertation, de transparence, de négociation,

de respect, de reconnaissance et de valorisation des agents, de leur travail, de leur savoir-faire et de leurs compétences

de rétablissement d'une confiance anéantie en interne comme en externe

**CONTRE** la mise en péril de l'OFAJ

par sa « normalisation » vers le bas dans le sens d'un quelconque sous-service administratif

par son assujettissement à des logiques et des politiques nationales à court terme et à courte vue

par son étouffement progressif

par sa réduction à une logique de guichet

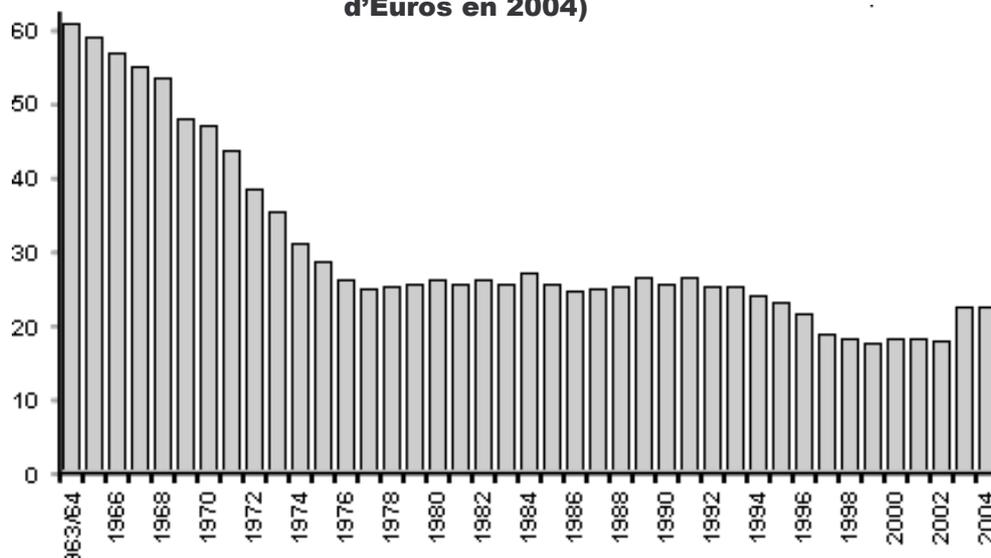
## **POUR**

le maintien et le développement d'un véritable service public de portée européenne et internationale exemplaire

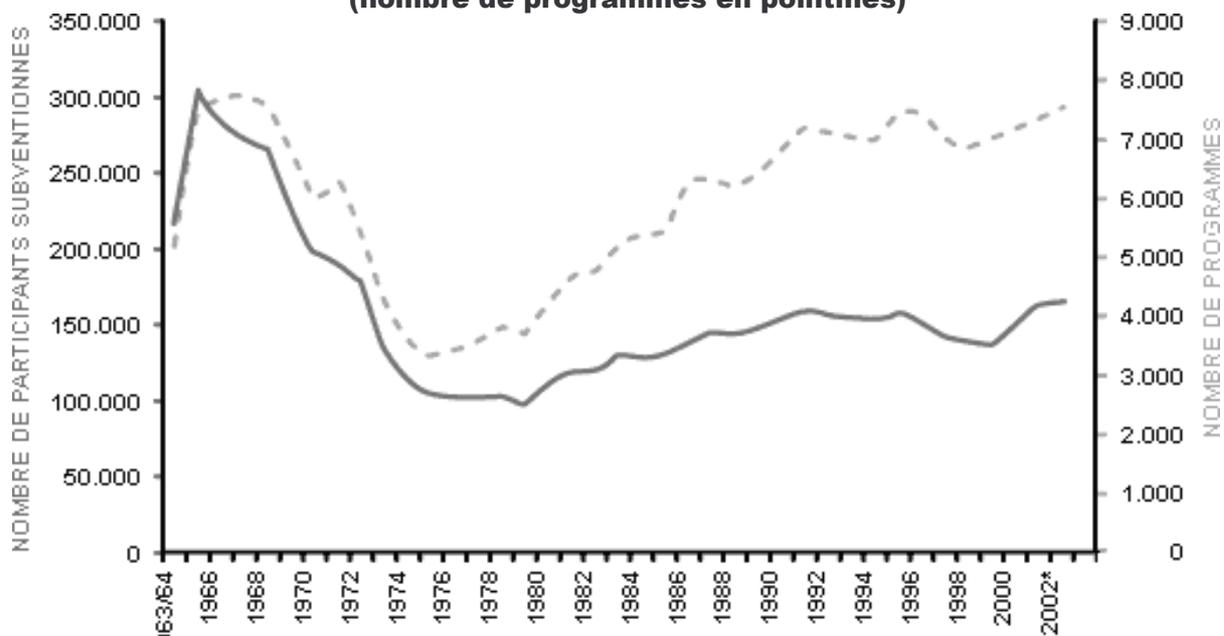
le rétablissement des conditions qui ont permis à l'OFAJ d'être à la pointe de l'innovation en matière de relations interculturelles

# Document 15/ L'OFAJ en quelques chiffres<sup>2390</sup>

**Evolution du budget de l'OFAJ en monnaie constante (base 20,4 millions d'Euros en 2004)**



**Evolution du nombre de participants aux rencontres de l'OFAJ (nombre de programmes en pointillés)**



\* estimations pour 2002

<sup>2390</sup> Source : Site internet et archives de l'OFAJ.

### Evolution de la structure du budget d'intervention de l'OFAJ (en %) <sup>2391</sup>

|                               | 1964 | 1968 | 1978 | 1988 | 1998 | 2004 |
|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Associations (dont jumelages) | 59   | 39   | 28   | 27   | 22   | 23   |
| Jeunes professionnels         | 10   | 12   | 25   | 22   | 26   | 25   |
| Scolaires                     | 7    | 13   | 14   | 11   | 13   | 17   |
| Sportifs                      | 7    | 13   | 13   | 10   | 8    | 8    |
| Universitaires                | 5    | 11   | 10   | 10   | 9    | 5    |
| Formation pédagogique         | 0    | 0    | 3    | 6    | 8    | 11   |
| Formation linguistique        | 6    | 8    | 5    | 9    | 10   | 7    |
| Presse et information         | 6    | 4    | 2    | 5    | 4    | 4    |
| Total budget intervention     | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  |

---

<sup>2391</sup> Source : OFAJ, rapports d'activités de l'OFAJ.

## Document 16/ Récit de vie de Jean Charles Moreau<sup>2392</sup>

*Jean-Charles Moreau, pourquoi Jean-Charles Moreau ?*<sup>2393</sup>

Oh, et bien, cela fait partie de mes trois prénoms baptismaux : Jean, Charles, Marie. Mais j'ai ajouté Charles à Jean dans le monde kafkaïen de l'univers des noms parce qu'il y avait plusieurs Jean Moreau, tout simplement. [rires].

*C'est drôle, c'est pour la même raison qu'on m'appelle Jean Alexandre parce que...  
Bien, où êtes vous né, Monsieur Moreau ?*

A Dole, ici même, pas dans cet hôtel. Ici même, en 1915.

*Pendant la guerre...*

Pendant la guerre et je n'ai guère vu mon père qu'à son retour de la guerre, c'est à dire casqué, barbu... Il a déposé son fusil dans l'appartement où je vivais avec ma mère.

*Quelles études avez vous faites ?*

Oh, des études tout à fait banales dans un collège de Jésuites qui existait ici même. Donc études classiques de Lettres. Etudes classiques de Lettres qui se sont terminées en 1931, date de l'exposition coloniale. Alors cette exposition coloniale a fourni le titre du reste du dernier Goncourt, du reste de l'année dernière. Et elle a marqué un temps, un point d'orgue en France, dans l'avant-guerre, parce qu'elle a marqué l'apogée de ce qu'on a appelé l'Empire français comme d'autres parlaient d'Empire anglais ou d'Empire belge... Elle était illustrée par la personnalité de Lyautey, qui était certainement, parmi les grands conquérants coloniaux français, le plus humaniste qu'on puisse imaginer. C'était l'époque, bien incompréhensible pour les jeunes gens d'après-guerre, où la bonne conscience existait très largement. Moi, je suis allé à cette exposition qui était très belle pour découvrir cette mission civilisatrice, culturelle, que la France poursuivait dans ses territoires. On ne savait pas grand chose des réalités coloniales.

*Quand on naît à Dole, qu'on fait ses études chez les Jésuites, quelle est la voie toute tracée ? Est-ce que naître à Dole conduit tout naturellement à un métier plutôt qu'à un autre ?*

---

<sup>2392</sup> Source : Récit de vie de Jean Charles Moreau enregistré à Dole en 1989. Archives personnelles de Jean C. Moreau. Merci infiniment à Thérèse Bergeron pour ce document.

<sup>2393</sup> Ce récit de vie a pris la forme d'un dialogue avec un journaliste dont la famille de Jean Moreau a oublié le nom.

Ah non, non, non. Moi, ce qui a fait, ce qui a fondé ma première détermination, c'était cette fameuse exposition coloniale. C'est pourquoi j'en parle. Parce que, parce que c'était une voix magnifique : porter la civilisation, faire régner la justice, construire des routes, éduquer les populations, les soigner, etc. C'était, c'était ce qu'on proposait à un certain nombre de jeunes Français, c'est pourquoi j'ai quitté cette bonne ville pour aller à Paris préparer ce qu'on appelait l'école de la France d'Outre-mer, école qui était destinée à former les cadres administratifs des colonies françaises.

*Vous avez passé combien d'années dans cette école ?*

Ah, bien je n'y suis pas allé. Je n'y suis pas allé. Je n'y suis pas entré. Pourquoi ? Parce que, une fois à Paris, vivant dans un foyer d'étudiants catholiques, où j'ai eu du reste l'occasion de côtoyer un personnage qui s'appelle François Mitterrand, qui y a passé quelques années. Et bien, je n'ai peut-être pas apporté tout le sérieux nécessaire à la préparation d'un concours qui était difficile. C'était la découverte de Paris. Je me suis lancé dans une débauche toute intellectuelle, qui m'a permis de découvrir tout, tout, tout, tous les écrivains français dignes de retenir l'attention d'un jeune Français dans ces années trente (...) : Gide, Claudel, Valéry, Roger Martin-du-Gard, Giono, Giraudoux, etc. Tout, tout, tout et tout. Alors c'était une boulimie telle que j'en ai perdu la santé. J'ai quitté à la fin de l'année avec une bonne clostridie qui a coupé net mes vocations coloniales. Et mon père, qui était un honnête commerçant, un honnête citoyen de cette ville m'a dit : 'fais donc ton droit !'. Tu as une carrière toute tracée devant toi. J'ai donc fait mon droit, essentiellement à Dijon. J'ai donc fait, sans véritable vocation pour les carrières juridiques, mon Droit. Dans cette période de 1933-1936 qui était marquée par pas mal d'événements en France, événements forts différents mais qui donnaient à réfléchir à des jeunes, c'est à dire d'une part l'accession de Hitler au pouvoir et puis le Front Populaire en France.

*Comment un élève des Jésuites recevait-il le Front populaire ?*

Alors, c'est pas tellement l'influence des Jésuites qui pouvait s'exercer sur moi. C'était celle de ma famille, de mon père, qui était un excellent homme, très généreux dans son couronnement personnel, mais enfin très conséquemment marqué par des options à droite, donc anti-front populaire. Je lisais comme lui, avant de m'émanciper, un journal connu à l'époque qui s'appelait l'Echo de Paris, qui était très nationaliste, très réactionnaire, moins marqué, moins excessif que Gringoire ou d'autres hebdomadaires d'extrême droite, mais enfin, c'était tout de même... Et je dois dire que j'avais déjà eu... D'autres influences s'étaient déjà exercées sur moi. A Paris, puis à Dijon, j'avais participé à un organisme qui s'appelait les Equipes Sociales, bon. C'était un mouvement qui avait trouvé son origine dans

ce foyer du 104 rue de Vaugirard auquel je faisais allusion tout à l'heure [en off]. C'étaient des ingénieurs, des universitaires, qui avaient imaginé un mouvement d'acculturation du prolétariat. C'est-à-dire qu'ils passaient des soirées dans des banlieues ouvrières pour alphabétiser, tout simplement, et apprendre à des jeunes ouvriers des rudiments de grammaire, d'arithmétique, d'histoire, etc. Quand j'ai vu, à Dijon même, la réalité de l'explosion du Front populaire, j'ai trouvé une réalité très différente de celle que faisaient pressentir les hebdomadaires ou les quotidiens de droite. C'est-à-dire une population, un peuple très bon enfant, ça dansait, ça rigolait... On ne se lançait pas de boulons à la figure. On était des lampions et on dansait. Et puis ce fut la conquête de ces fameux congés payés qui paraissaient une abomination à la bourgeoisie de l'époque. Songez à ces gens qui vont avoir des congés, qui vont aller sur la côte d'Azur comme tout le monde, enfin comme les gens qui se respectent. C'est épouvantable ; on ne va pas pouvoir se baigner... Ils vont polluer la Méditerranée. Je ne cacherais pas que pendant pas mal de temps j'ai été assez tiraillé entre les littératures et les mouvements des deux bords. Mais enfin, avec tout de même cette prise en considération de la réalité des familles politiques françaises.

*Vous participiez au travail des équipes sociales.*

Oui, j'ai participé à Paris et à Dijon.

*Et quel type d'activité aviez vous ?*

Oh, je n'ai pas participé énormément. J'ai peut-être participé six mois à Paris et puis une année à Dijon, une année sur mes trois années d'études de droit à Dijon.

*Mais sur le terrain ?*

Oui, sur le terrain, c'est ça. C'était pas facile du tout. C'était pas facile de trouver un public constant. C'était pas facile d'apporter quelque chose. Mais enfin, cela m'a donné une conscience de la réalité de la vie de cette classe prolétaire, surtout dans la banlieue parisienne. Et je dois dire que à Dijon j'ai continué l'approfondissement de ma culture personnelle, littéraire, philosophique ce serait un bien grand mot, mais enfin, en marge de mes études de droit j'ai suivi les cours libres de philosophes comme Bachelard, qui enseignait à Dijon à ce moment là, qui était fascinant, et d'un autre philosophe qui était plus tourné vers les analyses sociologiques ou politiques qui était Jean Lacroix. Jean Lacroix.

Et puis, c'est à Dijon que j'ai découvert la réalité allemande au travers des amitiés que j'ai pu nouer avec des étudiants allemands et autrichiens. Je vivais dans une pension tout à fait balzacienne tenue par une veuve fort respectable qui avait deux filles. Si nous avions été dans les années soixante-dix je ne sais pas ce qui se serait passé. Mais je la respectais d'autant plus que son fiancé Allemand, dont je vais dire deux mots, l'avait confiée à moi en regagnant son

université de Bonn en me demandant de veiller sur elle, ce que je faisais très consciencieusement. Alors j'ai découvert, j'ai dialogué beaucoup avec cet étudiant, fiancé avec la demoiselle du logis, et puis un autre étudiant allemand et puis un étudiant autrichien, dans les années 33-34. Après ces rencontres avec eux à Dijon, j'ai eu des relations épistolaires avec certains d'entre eux, qui étaient sur le thème des relations entre les deux pays, au moment où Hitler montait en puissance. Alors quel était le thème que développaient ces Allemands ? Et qui m'a beaucoup frappé, durablement ? [Ils écrivaient] : 'cher ami Français, l'Allemagne et la France sont les deux grands pays européens qui sont faits pour s'entendre même si les guerres les ont opposés. Ils ont appris à se connaître, à se respecter. Ils sont faits pour s'entendre !'

*Quelle était la vie de vos correspondants épistolaires à l'époque ? Ce qu'ils faisaient ? Quels étaient leurs métiers ?*

Le garçon dont j'ai parlé préparait une thèse d'histoire sur un thème tout à fait caractéristique des tendances de l'Université avant même l'accession de Hitler, c'était 'l'influence dissolvante des musiciens juifs sur la France du Second Empire'. (...) Alors le thème des conversations c'était : 'nous sommes faits pour nous entendre mais de grâce, votre Traité de Versailles nous a réduit à la pauvreté, nous a mis dans une situation que nous ne méritons pas. Nous sommes un peuple capable des plus grandes choses mais nous devons avoir la possibilité de vivre normalement, et vivre normalement cela veut dire retrouver nos frontières naturelles, cela veut dire... Pas l'Alsace-Lorraine, non !'

*Au moins refranchir le Rhin !*

'Au moins refranchir le Rhin. Et puis surtout, retrouver notre espace vital à l'Est, du côté de ces pays qui sont des pays barbares, des pays sans cultures, des pays faits pour être gouvernés, pour être pris en charge. Ce sont les chevaliers teutoniques qui les ont civilisés. Vous avez fait... Le Traité de Versailles a fait une construction complètement artificielle. La Tchécoslovaquie, qu'est-ce que c'est ? Les Sudètes ? Mais ce sont des Allemands ! Et puis la Pologne, Dantzig, c'est une ville allemande. Donc entendons nous ! Jetons les bases d'une paix durable. Tirons un trait sur le traité de Versailles. Laissez nous reprendre notre espace historique et ce sera parfait. Ce sera la paix en Europe'. Je leur répondais : 'chers amis, chers amis, ça n'ira pas comme ça ! Les peuples dont vous parlez ne sont pas des peuples barbares, ce sont des peuples qui ont droit à la liberté, qui ont droit à leur expression. Donc si vous continuez, nous nous taperons sur la gueule véritablement !'.

Alors quand on a commencé à entendre les aboiements de Hitler dans les postes de radio. Quand on a tenté de comprendre ce qu'il disait, ce que cela signifiait, très rapidement,

moi, dès 34-35, j'ai été convaincu que nous allions tout droit à une seconde guerre. Cette conviction a été renforcée par un voyage que j'ai fait en Europe centrale et orientale en 34 à l'initiative d'un ami très fidèle que j'appellerais Pierre et que nous retrouverons au cours de différentes étapes. Pierre, qui était un garçon charmant, un Lyonnais que j'avais connu au 104 rue de Vaugirard et qui en 1934 m'incita fortement à l'accompagner pour participer à un cours de vacances organisé dans une université roumaine à Brasov (...) Et ce cours de vacances était organisé par des professeurs francophiles, la Roumanie était fortement francophile à l'époque. Toute l'intelligentsia roumaine était francophile. C'était vraiment très agréable d'arriver dans ce pays en tant qu'étudiant français. (...) Je garde un souvenir extrêmement vif de ce contact avec cette réalité de l'Europe orientale, très proche, très proche aussi de Germanie. Je suis rentré seul depuis le delta du Danube jusqu'à Vienne en bateau par le Danube. Cela durait six jours. La remontée du Danube durait six jours. (...) Donc c'était fascinant de remonter cette artère européenne s'il en est et puis de côtoyer ces passagers qui étaient constitués en majeure partie par des Allemands, des Allemands ou des Autrichiens qui chantaient fort bien ! Et de prendre conscience de cette réalité de la Mitteleuropa, dont on reparle. L'intégration européenne telle qu'elle existe ne masque pas l'existence de la Mitteleuropa à laquelle les Allemands comme les Autrichiens sont attachés. (...) Ces six jours sur le Danube se sont terminés pour moi à Vienne. (...) Mais j'ai vu néanmoins des choses qui m'ont frappé. D'abord la misère de cette Vienne déchue, avec des gens très dignes qui mendiaient dans les rues partout. Et puis j'ai vu par hasard Dollfuss, le chancelier Dollfuss passer au moment où il était extrêmement contesté pour son attitude d'opposition à l'Allemagne de Hitler, peu de temps, quelques semaines avant son assassinat. Donc j'ai gardé le souvenir de cette Autriche déchue, de cette Autriche impériale secouée par la politique. Je dois dire que j'ai vu pendant les 24 heures que j'ai passées à Vienne un ami autrichien que j'avais connu à Dijon et qui dès ce moment là était un supporter déterminé de l'Anschluss, enfin se déclarant Allemand, se déclarant Allemand naturellement, sans la moindre agressivité vis à vis de la France. Il était de ces partenaires dont je parlais qui développaient toujours ce thème de l'Union franco-allemande base de la paix, etc.

*Vous aviez entrepris des études d'allemand ?*

J'avais fait des études d'allemand au collège. Je suis resté à travers toute ma carrière très handicapé par ma paresse innée qui m'a empêché de faire des études d'allemand très poussées. C'est à dire que dans ma vie professionnelle je me suis débrouillé très mal pour me faire comprendre de mes interlocuteurs allemands. Mais enfin, ça m'a handicapé

certainement. J'avais juste ce qu'il fallait pour me débrouiller dans des conversations de travail.

*Et donc vous revenez à Dole préoccupé.*

Je reviens à Dole persuadé que la guerre était inévitable. Et un autre petit détail frappant dans cette vie dijonnaise. J'avais dans cette pension très charmante non seulement des amis allemands mais aussi des amis anglais. Et je me souviens d'une conversation avec l'un deux, un charmant étudiant d'Oxford, rose à souhait, idéaliste à souhait. Je me souviens d'une conversation très précise au moment de l'entrée des Allemands, de Hitler, au moment de la réoccupation de la Rhénanie, de la rive gauche du Rhin. Lorsque le Premier ministre français Sarraut avait déclaré : 'nous ne tolérerons pas que Strasbourg soit à portée des canons allemands'. Et puis rien ne s'était passé. Alors j'ai discuté de cela avec cet ami anglais qui me disait : 'mais enfin, cher ami, ce traité de Versailles, c'était une abomination. Jamais il n'aurait fallu faire ce traité. Il fallait se montrer plus intelligent. Les Allemands rentrent en Rhénanie, c'est tout à fait normal. Ils sont chez eux. Pourquoi ne rentreraient-ils pas en Rhénanie. Ce Monsieur Hitler, que fait-il de répréhensible, etc. Je voyais très bien la pente, quelle allait être la pente de la politique de nos amis anglais avec leur idéalisme invétéré, enfin idéalisme qui s'accompagne de réalisme dans d'autres domaines, mais enfin il y a des domaines dans lesquels l'idéalisme l'emporte sur tout. Donc voilà, appréhension simultanée de la réalité de ces évolutions allemandes qui paraissaient inéluctables et puis de cette attitude de l'Angleterre qu'on pouvait pressentir. Ma conclusion fut que - au moment où j'envisageais de me fiancer avec une doloise, issue, elle, de l'école laïque pas de l'enseignement libre - à ce moment là, mes études terminées, je me préparais spontanément à mon service militaire et je choisissais délibérément - avec une naïveté ! - l'arme des chars parce que je pensais que c'était une des armes qui aurait à faire parler d'elle dans un conflit et parce que j'avais lu, avec intérêt, les ouvrages d'un certain colonel de Gaulle, *Au fil de l'épée* notamment, ouvrages dans lesquels il annonçait ce qui allait être la guerre à venir et notamment l'usage coordonné des chars et de l'aviation. (...) Avant de partir à l'école des chars, fin 1938, j'avais passé un an et demi après l'achèvement de mes études de droit dans l'étude de ce qu'on appelait alors un 'avoué plaidant' (...) Je devais donc reprendre l'étude d'un avoué plaidant de Dole (...) J'étais inscrit au barreau et ma destinée, c'était de reprendre l'étude de Maître Ponsot et de me marier. J'étais fiancé. Mais auparavant je devais faire mon service militaire et m'y préparer en suivant les cours de l'école des chars à Versailles. (...) Donc je devais entrer à l'école des chars en septembre 38 après Munich.

Bon, alors on a beaucoup parlé de Munich. On a beaucoup parlé des réactions françaises après Munich. Et on a écrit à mon sens beaucoup de bêtises sur Munich. Certaines catégories d'historiens ont beaucoup raconté que la majeure partie de la population française à l'époque ne s'était pas rendu compte de ce qui se passait, avait poussé un soupir de lâche soulagement. Et on a aussi beaucoup écrit, une certaine école historique a beaucoup écrit que la droite avait été pour Munich. Il n'est pas inexact qu'il y ait eu des gens, des organes de presse à droite qui aient applaudi à Munich, mais il y a eu tout de même une part beaucoup plus importante [blanc dans l'enregistrement, la cassette étant arrivé au bout...].

Il s'est trouvé que la veille de mon mariage, cet animal de Mussolini est entré en Albanie pour détrôner le roi Zog. Résultat : suppression des permissions, rappel immédiat de tous les permissionnaires. Bon, le matin de mon mariage, me voilà obligé de téléphoner à mon colonel pour lui demander la permission de la journée pour me marier. (...) Et le lendemain matin j'emmenais ma section manœuvrer dans le champ de manœuvre de Besançon. Mais j'ai oublié quelque chose en ce qui concerne l'époque dijonnaise.

[Coupure d'une nuit].

Alors la nuit m'a inspiré des ratures à ma copie d'hier. S'il s'agit d'expliquer un peu les réactions d'un jeune français soucieux de ce qui se passait dans le monde pendant ces années trente à quarante. Bon j'ai parlé de mon séjour à Dijon, (...) j'ai oublié de dire que j'avais fait là bas une amitié très forte avec un garçon qui était un philosophe remarquable lui même, qui avait une culture philosophique et littéraire et qui a été un peu, qui a continué d'être ma nourrice intellectuelle pendant ces années dijonnaises : Henri Korner. Malheureusement, je l'ai perdu de vue et je ne m'en console pas. Bon, alors à travers lui, j'ai continué mes investigations littéraires, intellectuelles. Avec dans le domaine des lettres françaises une prédilection de plus en plus marquée pour Valéry, pour Claudel et pour le charmant Giraudoux, qui est peu oublié aujourd'hui mais qui mériterait de revenir à la mode tellement son charme est typiquement français, français du début du siècle. Alors on sort de temps à autre *La guerre de Troie n'aura pas lieu* mais tous ses romans semblent oubliés. Et puis dans la littérature allemande qui me passionnait, j'avais découvert non seulement Nietzsche, mais les grands écrivains du moment c'est à dire Thomas Mann, toute l'œuvre de Thomas Mann, La Montagne magique, toute la suite biblique de l'histoire de Joseph.

*Zweig ?*

Pardon ?

*Zweig ?*

Pas tellement Zweig. Puis alors l'enchanteur Hermann Hesse. Bon, tout ça nourrissait évidemment mes réflexions. Et puis, ce que j'ai oublié d'essentiel hier, c'est de parler de l'émergence d'un climat idéologique français qui n'avait rien de glorieux et satisfaisant, de mouvements de pensée, enfin de chapelles qui se situaient délibérément en dehors des clivages politiques qui existaient à l'époque. Je pense à la revue *Esprit* de Mounier, à une revue – je dirais presque un peu concurrente, d'inspiration différente – j'étais peut-être trop jeune pour mettre des nuances qui s'imposaient entre les deux. Mais les deux m'intéressaient avec une prédilection pour *Esprit* et Mounier et sa doctrine personnaliste communautaire que je n'ai pas besoin de développer. L'autre c'était *L'ordre nouveau* avec Robert Aron, Dandieu, Denis de Rougemont, Alexandre Marc, avec lequel je devais faire connaissance bien des années plus tard et avec lequel je devais nouer une amitié active. J'avais eu l'occasion de rencontrer Mounier à Dijon et ce contact m'avait profondément impressionné. Et je dois dire aujourd'hui que la pensée personnaliste et communautaire de Mounier a été au fond ce qui m'a le plus attiré dans le mouvement des idées à cette époque. Mouvement des idées, on était donc en pleine époque du Front populaire.

Avant le Front populaire, il y avait eu ce qu'il faut bien appeler les scandales de la Troisième république qui, vraiment, battait de l'aile, le 6 février 34 et puis le Front populaire en 36. J'ai dit hier le choc que j'avais ressenti au contact des réalités populaires, des réalités populistes du mouvement de Front populaire. Je me distançais très nettement des influences de mon milieu familial, dans le domaine politique, mais pas au point d'admirer si peu que ce soit les résultats, le bilan du gouvernement de Léon Blum, que je considérais comme un homme estimable, mais enfin, sur le plan économique, la situation n'était guère brillante. Et puis surtout, le mouvement de revendication sociale qu'incarnait le Front populaire ignorait la réalité de ce qui se passait de l'autre côté de la frontière, de l'autre côté du Rhin. Il était évident que tout ce mouvement qui se traduisait sur le plan des loisirs par le développement des congés payés, le mouvement ajiste, l'influence idéologique de Giono, etc., tout cela allait dans un sens idéaliste et pacifiste qui ne devait pas voir la réalité nazie, qui ne voulait pas entendre les hurlements de Hitler dans les micros. Et ce qui m'avait le plus choqué à l'époque, c'était l'absence de réaction effective de ce gouvernement de gauche au moment de la guerre d'Espagne. Alors que la jeune république espagnole était en danger de mort, la France qui était aux portes de l'Espagne n'avait rien fait pour soutenir cette république. (...) Alors sur la guerre d'Espagne, l'opinion française était très divisée. Les milieux de droite, vous le savez bien, soutenaient Franco, les milieux de gauche faisaient cause commune avec une république qu n'avait pas su s'établir sur des bases solides et qui indiscutablement avait laissé se

développer des troubles assez sérieux en son sein, donc c'était pas, c'était pas tout noir et tout blanc. C'était pas la lutte du bien contre le mal. Et pour des jeunes comme je l'étais à cette époque, il n'était pas facile au début de se faire une opinion. Disons que ce qui a été décisif pour moi et pour un certain nombre d'autres je crois, étant donné mes origines chrétiennes qui n'étaient pas à ce moment, qui ne me travaillaient pas tellement à vrai dire, c'était les prises de positions de Mauriac, le romancier bourgeois girondin qui se complaisait habituellement dans l'analyse des drames psychologiques de la bourgeoisie bordelaise ou parisienne, et qui là a poussé un cri d'indignation, a pris position très nettement ; et encore plus nettement que lui, la prise de position de Bernanos, auteur du *Cimetière sur la Lune*, condamnant le franquisme et l'esprit de réaction brutal et les soutiens fascistes à l'entreprise de Franco. Alors tout ceci était profondément perturbant. Et puis surtout l'intervention des Allemands et des Italiens, disons des fascistes et des nazis, était manifeste, tout le monde le reconnaît : c'étaient des grandes manœuvres, c'étaient des grandes manœuvres. La manifestation la plus éclatante, celle qui a eu le plus de retentissement, c'était le bombardement massif de Guernica. Oui alors nous avons suivi tout cela de loin mais avec le sentiment que la guerre se rapprochait très vite et que le gouvernement était dans l'incapacité d'y faire face, le gouvernement français, et l'opinion française, disons la masse du peuple ne voulait pas voir ce qui allait arriver, d'où ce lâche soulagement d'une grande partie de l'opinion au moment de Munich.

Alors la dernière impression de l'avant-guerre, j'avais terminé mes études de droit (...) je suis allé avec ma femme, ma fiancée, à Paris, voir l'Exposition universelle de 1937. Quel était le spectacle le plus extraordinaire, le plus éloquent ? C'était l'affrontement... (...) Le clou de l'Exposition, c'était les pavillons allemands et soviétiques qui s'affrontaient l'un en face de l'autre, tous les deux grandiloquents, le pavillon allemand avec l'aigle et la croix, la svastika et puis le pavillon soviétique en face avec un homme et une femme brandissant la faucille et le marteau. Et à proximité de ces pavillons, le petit pavillon de la république espagnole, modeste pavillon de la république espagnole, dont l'essentiel était Guernica, le tableau de Picasso, l'éloquent tableau de Picasso qui résumait tout, tout ce que nous étions en train de vivre.

*Et vous, spectateur entre Allemagne et Union soviétique et le cœur touché par ce qui se passe en Espagne, que faire ? Que faire ?*

Que faire ? Que faire ? Rien du tout. Enfin cela me confortait dans la certitude que nous allions à la guerre et par conséquent, ce que je voulais faire... Cette guerre, vous avez entendu, dans cette maison, ici, tous les repas de famille, avec pères, oncles... les repas du dimanche débouchaient inévitablement sur le rappel du souvenir de Verdun. C'était ça la vie

habituelle, dans cette pièce. Donc voilà. (...) Et puis ma foi quelques mois plus tard, c'était le départ pour l'Alsace en septembre 1939. C'était l'entrée en guerre.

Alors deuxième chapitre : la drôle de guerre. Oui, alors pas énormément de choses à dire, sinon l'absurdité de cette période. Nous partons de Besançon à l'aube du 3 septembre, si mes souvenirs sont bons, en direction de la trouée de Bâle, c'est à dire de la région de Mulhouse. (...) L'Etat Major fait évacuer la population dans une bande de vingt kilomètres en bordure du Rhin. Alors le premier spectacle que nous avons, c'est le départ lamentable des populations alsaciennes de l'époque, les villages regroupés, les chars à bœufs, le maire et le curé en tête, les vieillards installés dans les chars à bœufs, quelques vaches suivant... Mais dans les jours et les semaines qui suivirent cet exode jusqu'au Massif Central – jusqu'au Massif Central ! – nous eûmes l'occasion de visiter ces villages totalement abandonnés, avec les restes des repas sur les tables, la basse-cour abandonnée, les vaches abandonnées, les moutons, les cochons, tout cela à l'abandon, sans une présence humaine. C'était assez dramatique. Bon alors nous attendions que le canon tonne, nous attendions l'entrée en ligne et puis rien du tout. La situation commence à s'établir, à se stabiliser. Elle durera, cette situation d'attente durera six mois. Enfin jusqu'à l'offensive allemande de mai. (...) L'offensive allemande nous a trouvés à Soultzmatt à une quinzaine de kilomètres de Colmar. (...) Quand il s'est avéré que les Allemands étaient passés par les Ardennes et avaient contourné la ligne Maginot, on nous a embarqués rapidement pour remonter vers le Nord. (...) Et finalement, nous avons été largués dans la nature, à la recherche des Allemands, dont on ne savait pas où ils étaient exactement, dans la région de Soisson, du côté du canal de l'Ailette, pas très loin du Chemin des Dames qui s'était illustré pendant la Première guerre. (...) Et puis c'est dans ces conditions là que nous [avons déployé] un ordre de bataille pour arrêter les Allemands qui arrivaient. Alors cela n'a pas duré longtemps, une matinée pendant laquelle, bon, on a tiré sur tout ce qu'on voyait jusqu'au moment où on n'avait plus de munitions. A ce moment là, changeant de compartiment de terrain, je me suis retrouvé en contact immédiat avec une mitrailleuse lourde et ses servants que j'ai écrasés. Et puis à ce moment là, j'ai reçu des obus antichars qui m'ont mis hors de combat, mais j'ai pu sortir avec mon mécanicien, par chance, de mon char avant qu'il ne s'enflamme et puis, et puis, bien que les Allemands ne fussent qu'à quelques centaines de mètres, j'ai pu regagner les fantassins qui étaient quelques centaines de mètres plus loin. Et puis, chargé sur un brancard, après avoir... J'avais donc la main en bouillie, l'œil droit crevé et le nez également en bouillie. Et puis j'ai retrouvé la fraîcheur d'une grotte dans la vallée du Soissonnais. J'ai été réconforté par du café froid qui m'a laissé une impression plus forte que celle de la madeleine, de la célèbre madeleine de

Proust. J'en garde encore l'eau à la bouche. J'ai été embarqué à pied par deux brancardiers qui m'ont emmené à dix kilomètres, au risque de leur vie, parce que les avions passaient, repassaient, près de Soisson qui était en flamme, dans un hôpital de campagne où j'ai été opéré sous la tente à plusieurs reprises. Et puis ensuite a commencé la descente vers le Sud d'hôpital en hôpital au fur et à mesure de l'avancée allemande. Alors dans ces transferts d'hôpitaux j'avais tout perdu. Je n'avais plus qu'une couverture. Je n'avais plus de papier, rien.

(...)

[Arrive à Mont-de-Marsan]. Mais, détail important, nous étions chargés dans des wagons à bestiaux au fur et à mesure de l'avancée allemande avec peu d'infirmiers, peu de soin, peu de nourriture. Et nous passions donc des nuits, des journées dans ces wagons à bestiaux sur la paille. Et notre train était arrêté je ne sais plus quel jour dans une gare de campagne et c'est là que nous avons entendu à la radio du chef de gare, une voix chevrotante qui disait – je n'ai pas le texte du message historique – : 'nous avons demandé l'armistice'. Alors dans le wagon où j'étais, il y avait déjà un mort. Il y avait un adjudant qui était devenu fou et qu'il avait fallu lier. Nous n'avions rien ; il faisait chaud. Quand nous avons entendu cette annonce, c'était bien entendu une désolation, un cri de la plupart : 'On a été trahis ! On a été trahis !'. Et moi, ma réaction, cela a été de leur dire : 'mais non, bande de cons ! Nous sommes tous responsables'. Et ça, je ne renie pas cette réaction. Je ne renie pas cette réaction. Et cette réaction a été une des données capitales, non pas seulement de ma détermination, mais de bien des déterminations dans cette période.

Bon, le périple se termine à Mont-de-Marsan, dans un très bel hôpital, mais enfin nous n'y étions pas arrivés depuis deux jours que nous entendions déjà des bruits de chenille. C'étaient les divisions blindées allemandes qui déferlaient à toute vitesse vers la frontière espagnole pour entrer en Espagne et traverser l'Espagne pour aller en Afrique du Nord ! Et l'histoire met au crédit de Franco d'avoir refusé le passage à ce moment là, d'avoir enfariné Hitler, enfin la célèbre rencontre Hitler/Franco est dans tous les livres d'histoire. Comment Franco a su se rendre insupportable à Hitler par des exigences extravagantes qui ont mis Hitler dans un état de rage tel qu'il a dit : 'jamais je ne reverrai ce bonhomme'. Enfin, toujours est-il que les chars étaient à Mont-de-Marsan et que les autorités de l'hôpital recevaient l'ordre d'évacuer l'hôpital pour le mettre à la disposition des troupes allemandes.

(...)

[Coupure liée au changement de cassette].

Les Allemands veulent récupérer l'hôpital. Ils nous donnent donc l'ordre de l'évacuer ou d'y rester, ou d'y rester, mais ils prennent leur temps parce qu'ils veulent que l'hôpital soit entièrement désinfecté avant de s'y installer parce qu'il y a des Sénégalais dedans ! [Rires]. Donc cela nous laisse le temps de réfléchir. L'armistice est déjà intervenu. Nous avons entendu l'appel de de Gaulle. Très bien, très réconfortant, mais que faire ? Quand on est dans un hôpital quelque part en France, concrètement... Le choix qu'il nous est donné de faire est de nous fier à la bonne foi des Allemands et de rester là à condition que cela aille mieux, en attendant que les soins soient terminés, ou bien de prendre la tangente pour passer en zone non occupée. (...) Alors je décide avec beaucoup d'autres de partir pour Tarbes. Alors nous partons à pied, en voiture, à cheval, enfin je ne sais plus comment, en auto-stop pour Tarbes. Sale impression de Tarbes. Ville pleine de superbes officiers, manifestement planqués, atmosphère détestable, etc. Alors je fais tout mon possible pour être transféré là où, en principe, on devait pouvoir me réparer le visage, c'est-à-dire à l'hôpital des Jeunettes à Lyon. (...) Je tombe dans un milieu de vieux officiers d'active qui s'interrogeaient sur ce qui s'était passé, disant : 'tout ça, c'est la faute des instituteurs, tout ça c'est la faute du Front populaire etc. etc.' C'était passablement agaçant.

Et un beau jour arrive là un grand escogriffe, qui venait de s'évader de la zone occupée, qui était blessé. Nous lions connaissance. Je peux vous donner son nom : Michel Dupouey<sup>2394</sup> qui est resté pour moi depuis cette lointaine période un frère. Nous confrontons nos réflexions. Nous nous trouvons tout à fait d'accord dans l'analyse des causes de ce qui nous est arrivé. Et puis notre réflexion est la suivante. Nous ne faisons pas l'histoire vingt ans après ou trente après la Libération comme le font encore certains historiens aujourd'hui qui reconstituent le passé, les motivations des gens. La réalité, c'est que nous avons été écrabouillés, que notre armée a été écrabouillée, que les nazis ne sont pas encore entrés en guerre contre l'Union soviétique et nous nous disons, nous ne pouvons pas ne pas nous dire : nous en avons peut-être pour toute notre vie d'être sous la botte d'un régime ignoble. Et bien, nous ne céderons pas, nous ne céderons pas. Il faudra que nous vivions dans cette réalité là, que nous combattions dans cette réalité là. Bon, c'est ça qui nous est donné. De Gaulle est à Londres, il est bien loin. Et puis, et puis et puis, à ce moment là, ce mythe d'une entente possible entre le Maréchal et le Général, l'un était le bouclier et l'autre l'épée, est dans les esprits. Et quand le maréchal vient faire sa première visite à Lyon en septembre 40, la place Bellecour est noire de monde. Les gens sont accrochés aux balcons, sur les toits. Tout le

---

<sup>2394</sup> Michel Dupouey fut un des principaux responsables des Compagnons de France et fonctionnaire au Secrétariat général à la jeunesse.

monde pleure, tout le monde le salue, c'est le père de la patrie... Alors le camarade Dupouey sort de l'hôpital plus tôt que moi et s'engage dans un machin qui venait de voir le jour qui s'appelait les 'Compagnons de France'. Il faut bien comprendre qu'à ce moment là avaient reflué vers le Sud, vers la zone non occupée, beaucoup de jeunes officiers et puis beaucoup de simples soldats et puis beaucoup de jeunes qui avaient perdu leur famille au cours de l'évacuation et puis beaucoup d'Alsaciens-Lorrains qui n'avaient pas voulu subir l'occupation allemande. Et tout cela se regroupait un peu partout dans les villes du Sud mais surtout à Lyon, surtout à Lyon. Alors c'est donc à ce moment là que sous l'influence de Michel Dupouey, je suis entré, comme on entre en religion, aux Compagnons de France, bien décidé à refaire la pays.

*24 ans ?*

Oui, oui, 24 ans. Alors aux Compagnons de France on trouvait de tout, des communistes aux royalistes, tout l'éventail politique était représenté, des socialistes, des gens de droite, des gens de gauche. Et, bon, il y a des livres sur les Compagnons, il y a des livres sur Uriage, j'en parlerai dans un instant. C'était un des pôles d'une fermentation intellectuelle extraordinaire. Bon alors on se glissait dans ce qu'on appelle des écoles de cadres improvisées pour réfléchir sur les causes de la défaite et sur ce qu'il fallait faire pour recréer une France qui ne pouvait être qu'opposée au nazisme. Alors rien n'est plus irritant pour les gens de ma génération et pour les dizaine de milliers d'hommes de mon âge qui ont fait la même expérience que moi que l'usage qu'on continue à faire du terme Vichy pour englober sous ce terme, pour mettre dans le même sac des gens, des données [intervention de l'enquêteur, gêné par le bruit d'une conversation à côté de lui].

C'est à dire que Vichy était un lieu d'espoir d'une manière ou d'une autre à l'automne quarante.

Alors se constitue simultanément une série d'organismes disparates marqués par des nuances différentes, mais tout de même d'inspiration générale... D'abord ce qu'on a appelé les Chantiers de la jeunesse, créés par un général de formation scout, le général La Porte Du Theil. Il s'agit de ramasser les jeunes mobilisés et mobilisables pour les faire vivre d'abord, pour les faire vivre pleinement et leur donner un encadrement, une formation qui permette ultérieurement leur engagement au service de la France, si les conditions s'y prêtent. Il y a l'Ecole nationale des cadres d'Uriage. Il y a les Compagnons de France.

*Mais les Compagnons de France s'adressaient précisément à quelle tranche d'âge, à quel groupe ?*

Il s'adressaient... Disons que dans la naïveté qui a marqué pas mal de ces entreprises, il faut bien le reconnaître, il y avait des motivations d'ordre pratiquement incomparable. L'objectif c'était de prendre en charge les jeunes de 14 à 18 ans qui erraient et de créer pour eux des centres de formation professionnelle pour les sortir de la rue. Parce qu'ils étaient abandonnés. Mais il y avait des objectifs intellectuels d'une tout autre envergure, qui étaient de refaire la France dans sa substance, etc.

*Excusez moi, mais ce que j'essaye de distinguer, c'est la spécificité des Compagnons de France par rapport aux Chantiers de jeunesse par exemple ?*

Et bien les Chantiers de jeunesse c'était beaucoup plus militaire, les jeunes étaient dans des bois, ils faisaient du bûcheronnage, du 'déforestage', avec une discipline très militaire, un encadrement très militaire. C'étaient des jeunes de plus de 18 ans. Tandis que les Compagnons, c'étaient la tranche d'âge au dessous. Mais enfin les Compagnons ne voulaient pas se limiter à créer des centres d'apprentissage en quelque sorte. Ils voulaient également rénover les communautés locales, c'est ainsi que dans chaque département, dans chaque ville, il y avaient des gens qui étaient baptisés 'conquérants' qui devaient prendre contact avec la population pour créer des activités de service, des activités d'entraide, etc. Mais au niveau des Etats-majors, ça bouillonnait dur, ça bouillonnait dur. Et on cherchait quoi ? Quand des gens aujourd'hui viennent dire, quand des gens comme ce petit corniaud de Bernard Henri Lévy vient dire que tout ces gens... qui accuse Mounier d'avoir été de tendance fascisante, Mounier et Esprit vous voyez où se situe Esprit... ou tous les organismes de cet époque, Uriage, les Compagnons d'avoir été à la solde d'un Vichy collaborateur. C'est une, c'est absolument faux, comme j'ai essayé de vous le dire. C'est absolument faux. Mais on ne pouvait pas demander aux gens qui avaient vécu l'expérience que nous avons vécue, l'expérience d'une défaite prévisible à la suite du manque de préparation morale et matérielle à un affrontement avec le nazisme. On ne pouvait pas leur demander de considérer que l'idéal, c'était de rétablir la IIIe République dans la forme où elle était. D'autant moins que cette république elle-même s'était suicidée puisque la majorité des parlementaires avaient voté le pouvoir à Pétain. Donc on cogitait, on phosphorait. Et dans une ligne qui était assez la ligne personaliste et communautaire de Mounier, enfin c'était, qui rejetait à la fois le marxisme et le fascisme, toutes les formes de fascisme, pour chercher des voies de communauté naturelle, communauté locale, les régions, la diversité, la coopération entre les différentes familles spirituelles et politiques à des fins d'intérêt supérieur, à des fins d'intérêt commun. On essayait, on essayait évidemment naïvement de tirer un trait sur ce qu'on appellerait les jeux politiques ou ce que Monsieur Barre appellerait le microcosme, le microcosme politique tel qu'il existe

inévitablement dans les régimes politiques traditionnels. Alors Dupouey me persuade d'entrer aux Compagnons de France. J'y fais un court séjour comme conquérant de Lyon. Alors conquérant de Lyon... Je demande des audiences à toutes les autorités possibles et imaginables pour essayer de les persuader de la beauté, de la beauté des projets du mouvement Compagnons, de la nécessité de l'aider. Mais au bout de quelques temps, Dupouey, qui a été appelé à Vichy au Secrétariat d'Etat à la jeunesse me demande de venir le rejoindre car il y a un certain nombre d'opérations importantes qui sont en cours.

Alors, essayons d'être clair sur la nature de ce qui s'est passé. Dès le lendemain de l'armistice, les mouvements de jeunesse qui existaient en France, qui avaient pignon sur rue, sentaient le péril de la main mise politique, pensaient que le régime qui venait de se créer pouvait, pouvait, s'orienter vers la constitution d'un mouvement de jeunesse unique, etc. Donc ils décident de faire front ensemble. Qui sont ces mouvements ? Qui représentaient à l'époque beaucoup plus que les mouvements de jeunesse actuels. Vous aviez la très large famille des mouvements scouts, qui comprenait des scouts laïques, les Eclaireurs de France, assez liés au monde de l'enseignement et de la maçonnerie, les scouts de France catholiques, les scouts unionistes protestants et les scouts israélites, plus les Guides de France et les Eclaireuses de France. Alors immédiatement, très rapidement, tous ces mouvements scouts se reconstituent, se regroupent sous l'égide du scoutisme français, bien décidés à faire comme la phalange macédonienne, c'est-à-dire à opposer un front très uni à toute tentative du pouvoir. Même tendance chez les mouvements dits d'action catholique, c'est-à-dire toute la famille des JOC<sup>2395</sup>, JAC<sup>2396</sup>, JEC<sup>2397</sup>, JIC<sup>2398</sup>, etc. Vous le savez, il n'est pas nécessaire que je mette en lumière l'importance de la JOC dans cette période de l'avant-guerre. Bon, regroupés sous l'égide de ce qu'on appelait l'ACJF, l'Association Catholique de la Jeunesse Française. Bon, les mouvements protestants sont constitués par ce qu'on appelle les Unions chrétiennes de jeunes gens et de jeunes filles et puis les éclaireurs unionistes et les éclaireuses unionistes. Ils se regroupent eux aussi sous l'autorité de l'Eglise réformée de France dans un Conseil protestant des mouvements de jeunesse. Et puis, à gauche de cet éventail, se constitue le mouvement qui représente la filiation du Front populaire : les auberges de jeunesse, les ajistes qui se regroupent dans le cadre de ce qu'on appelle les 'camarades de la route'. Alors tous ces mouvements se réunissent spontanément à Vichy et décident de constituer un front

---

<sup>2395</sup> Jeunesse Ouvrière Chrétienne

<sup>2396</sup> Jeunesse Agricole Chrétienne

<sup>2397</sup> Jeunesse Etudiante Chrétienne

<sup>2398</sup> Jeunesse Indépendante Chrétienne

commun qui maintiendrait, défendrait toutes leurs valeurs spécifiques d'Education, et qui s'opposerait à toute tentative de mainmise de l'Etat, toute tentative de mouvement unique. Et leur partenaire, sur ce plan, leur interlocuteur est Michel Dupouey qui se trouvait là par le hasard des circonstances. Il me demande de venir le rejoindre pour le seconder.

*Pardon, excusez moi, un mot sur Michel Dupouey, comment a-t-il été amené lui à cette fonction là ?*

[coupure] Bon, nous coupons là.

Oui alors Marilyne Leroy, vous savez Marilyne Leroy avait décidé de faire une histoire de la politique de jeunesse en France. Donc il y a eu un premier volume sur l'expérience Léo Lagrange. Il ne coupait pas à la nécessité de faire ça, parce que ça a été la période où, quoi qu'on puisse dire et penser, il s'est fait le plus de choses. C'est là qu'ont été engendrés tout le mouvement des Maisons de jeunes et puis Peuple et culture, etc. Nous y reviendrons. Alors j'avais été convié à participer à ces journées comme acteur, comme acteur témoin. [coupure]. Un concours de circonstances, tout simplement. Dans ma jeunesse, j'avais été responsable d'un patronage, et membre d'un mouvement de fils d'anciens combattants et j'avais fait ensuite l'école d'artillerie. J'ai été fait prisonnier au début de la guerre, je me suis évadé. Je me suis retrouvé à l'hôpital à Lyon. C'est à Lyon que j'ai appris que mon ami Pierre B. était nommé à la direction de la jeunesse. Je lui ai écrit pour le féliciter. Par retour, il m'a fait parvenir un télégramme me demandant de venir prendre le bureau des mouvements de jeunesse.

*Donc c'était Pierre B (?)... Et vous avez accepté malgré les idées du Maréchal par rapport à la jeunesse ?*

Le Maréchal n'avait pas de projet politique sur la jeunesse en dehors de sa politique scolaire. (...) Il n'avait que des attitudes très vagues sur la jeunesse et nous avons eu toute latitude de faire ce que nous voulions au Secrétariat d'Etat. Et c'est la vérité ! Sans contrôle ! Certainement ! Et je vais vous en donner une preuve : la grande crainte de tous les milieux de mouvements de jeunesse était la création d'une jeunesse unique, d'une jeunesse d'Etat. Pour ma part, je ne pense pas que ça aurait pu se réaliser, tout au moins au début. Mais pour écarter toute tentative de cet ordre, pour éviter tout embrigadement, nous avons inventé la procédure d'agrément. Et je souligne parce que quand nous parlerons de l'Allemagne, vous retrouverez ce concept, je n'avais rien inventé. De quoi s'agissait-il ? C'était simple : Pour recevoir des subventions il fallait être agréé. Les demandes d'agrément venaient sur mon bureau et j'étais ainsi amené avec mes collaborateurs à faire des choix et c'est ainsi que nous avons agréé les Jeunesses socialistes et toujours refusé d'agréer les Jeunesses françaises d'Outre Mer que nous

jugions trop proche d'une idéologie fascisante. On nous a laissé faire, etc. Bon il y a eu des tentatives pour fonder une jeunesse unique, elles n'ont jamais pu aboutir. Bon. Il y a eu des pressions mais jamais déterminantes. C'est vrai. De qui venaient elles ? Essentiellement du ministère de l'Intérieur Pucheux et du Secrétariat d'Etat à l'information Demarion. Mais la procédure d'agrément était un obstacle naturel incontournable. Alors, ensuite, il y a mon témoignage là aussi dans lequel je reprends ce que je vous disais.

Oui alors ce front des mouvements de jeunesse, (...) son dénominateur commun c'était : maintien de nos doctrines, de nos méthodes propres. Donc la Révolution nationale, c'est bien joli, c'est pas notre affaire. Nous, nous faisons notre boulot d'éducateurs. Et ils se tenaient les coudes. Alors nous avions des réunions, des réunions officielles, clandestines, dans lesquelles nous nous mettions d'accord. Alors tout cela n'a pas duré. Ce Conseil privé des mouvements de jeunesse a bien fonctionné jusqu'à l'entrée des Allemands en zone Sud, qui a été, non seulement du point de vue militaire, mais aussi du point de vue psychologique, un moment capital, un moment capital. Il est évident qu'à ce moment là beaucoup de gens ont considéré que Pétain n'avait pas fait ce qu'il aurait dû faire. Par conséquent chacun a repris, a repris sa liberté.

Non, avant de parler de Pétain, avant de parler de cela, disons, parlons de l'état d'esprit en zone sud pendant cette période de 40 à 42. Avec deux remarques : J'ai dit qu'après juin 40, Pétain avait été considéré comme le père de la patrie par une énorme majorité de Français, plus probablement en zone sud qu'en zone nord. Les Français ont été confortés dans cette idée lorsqu'il a renvoyé Laval, qui avait été son ministre. Ils ont vu là un signe concret d'une volonté de résistance. Ils étaient tentés de faire l'impasse sur la rencontre de Montoire en disant : « il ne pouvait pas l'éviter ». Mais le renvoi de Laval dans des conditions extrêmement brutales avait été pour eux un encouragement, avait été pour les patriotes un encouragement. Ils s'étaient dit : Ah bien oui, le maréchal n'est pas prêt à se laisser embarquer dans les voies de la Collaboration. Evidemment quand Laval est revenu, cela a tout changé. Et puis quand les Allemands étaient en zone sud, quand la milice a été installée comme auxiliaire de l'occupant dans la chasse aux juifs, c'était plus, c'était complètement impensable, complètement impensable de conserver une relation de dépendance amonale quelconque vis à vis du gouvernement. Donc on a vu successivement à partir de 42 la dissolution d'Uriage, il faudrait que je reparle d'Uriage, puis la dissolution des Compagnons de France par Vichy. Et puis. (...)

*Quels étaient les contacts entre Uriage et les Compagnons de France ?*

Ah ben c'était un régime de grands féodaux. A la tête, c'étaient des militaires. Alors le grand chef des compagnons, après les crises qui avaient marqué les débuts du mouvement, était un officier d'une grande noblesse, le commandant Tournemire. (...) Mais, alors, le paradoxe des Compagnons, c'était que par essence de la discipline militaire, Tournemire se considérait comme un féal de la famille du maréchal. Alors que dès l'origine, et ça il a fallu du temps pour le reconnaître, le mouvement Compagnons abritait un mouvement, un réseau de renseignement, le réseau des Druides, qui était en rapport, non pas avec de Gaulle, mais avec les services anglais. Et dès – j'ai retrouvé dans ce dossier une lettre d'un camarade de camp école des Compagnons - 11 décembre 1941, Louis C. responsable du baillage du Beaujolais : « j'ai à nouveau la mission de vous annoncer la mort héroïque d'un de mes meilleurs camarades André Noël, 27 ans, chef de commanderie dans la Province du Lyonnais, vient de tomber sous les balles allemandes. Il a été fusillé à Besançon le vendredi 29 novembre à 8 heures du matin. Je l'avais fait entrer au mouvement en octobre 40, nous avons fait nos classes ensemble. Il était estimé de tous ses chefs, etc. » Bon. (...) Le réseau des Druides était un réseau extrêmement efficace [coupure].

Oui, alors, je disais que de 40 à 42, cet ensemble de féodalités que constituaient Uriage, les Chantiers, le scoutisme français, les Compagnons, les Compagnons qui avaient été créés avec l'accord des autres mouvements. Les mouvements avaient fourni des cadres, les mouvements scouts notamment, les mouvements protestants, catholiques avaient fourni des cadres pour la constitution d'un mouvement Compagnon qui était baptisé « service d'intérêt général ». Bon, tout cela a tenu le coup. Et puis après 42, tout est passé dans la clandestinité par des voies diverses. Alors les mouvements de jeunesse dit « éducatifs » qui ont été les premiers à manifester d'une façon évidente leur opposition complète au régime de Vichy et à la Collaboration furent les mouvements protestants. Pourquoi ? Parce qu'ils sont protestants, donc ils protestent par nature. Et ça, ils ne se sont pas privés de protester dès le début. Et dès 1941-42, notamment, ils organisaient systématiquement l'accueil des Juifs recherchés dans leur bastille de Cévenoles. (...) Et cela a été pour moi l'occasion de connaître les Protestants français, que je ne connaissais pas, et d'admirer leur détermination. Dans la masse des Catholiques cela a été autre chose. Bon, il est évident qu'une partie de l'Eglise de France, une partie de l'Episcopat, et je dis une partie de l'Episcopat, pas tout l'Episcopat, avait salué la Révolution nationale, le père de la patrie, etc. (...) Les mouvements de jeunesse catholique ont été un peu écartelés pendant un temps entre l'épiscopat et les groupes de pensée, les mouvements de pensée qui les agitaient, en particulier l'influence des militants politiques qui

avaient quitté la France ou qui avaient été arrêtés, même, et qui étaient en train de constituer dans la clandestinité le MRP.

*Pardon, je m'y perds un petit peu : conquérant de Lyon, c'était une fonction bénévole ?*

Non, ce n'était pas une fonction bénévole. Ce n'était pas bénévole. Il fallait bien vivre. Non, vous savez, le Secrétariat d'Etat à la jeunesse et tout ce qui en a dépendu, a bénéficié d'un régime financier que les organisations de jeunesse n'avaient jamais connu avant.  
[coupure]

[Jean C. Moreau cite un ouvrage non référencé] : « Bon alors les relations avec le pouvoir, avec le gouvernement de Vichy, avec le Maréchal Pétain, ont varié selon le temps et l'espace. Il faut d'abord dire que dans la zone Nord le scoutisme était officiellement interdit. L'occupant imposait son oppression, etc. et l'hostilité, la méfiance à l'égard de Vichy a été très largement manifestée. Mais en zone Sud, au moment de la débâcle, la majorité des Français se soumet au Maréchal Pétain. C'est le recours dans le malheur. (...) Jusqu'à cette date (octobre 1941), la politique pratiquée par le pouvoir à l'égard de la jeunesse explique en grande partie l'adhésion des Eclaireurs de France. En effet, dans son discours adressé à la jeunesse le 29 décembre 40, le Maréchal Pétain s'exprime dans des termes qui ne contredisent pas les principes du scoutisme. Le gouvernement de Vichy marque un réel intérêt à l'égard des mouvements de jeunesse. Un Secrétariat général de la jeunesse est créé, attaché au ministère de l'instruction publique et d'emblée il affirme le refus d'un mouvement unique, position dont il ne démordra pas malgré le bruit que font les partisans du totalitarisme sur les bords de l'Allier. (...) 'De fait, les dirigeants EDF<sup>2399</sup> trouvèrent compréhension et appui auprès des fonctionnaires, notamment d'hommes tels que Caronne, Dupouey et Moreau' (...) » [Fin de la citation].

Donc, nous avons subventionné, j'ai subventionné, parce que c'était mon boulot... Alors Dupouey rentre aux Compagnons de France parce que ça chauffe de ce côté là en 1942. Et avec l'accord des mouvements de jeunesse, il me demande de rester pour sauver tout ce qui pouvait être sauvé. Vous trouverez ça dans des feuilles qui sont là dedans. A partir de ce moment là, le travail change parce que bientôt, les Compagnons seront dissous, Uriage sera dissout, et le Conseil des mouvements de jeunesse, et bien, chacun suit sa pente naturelle : les protestants se réfugient dans les Cévennes, les catholiques abandonnent leur épiscopat et passent dans la clandestinité. Les responsables des mouvements... Les contacts avec eux

---

<sup>2399</sup> « Eclaireurs de France », une branche laïque du scoutisme

deviennent moins spontanés qu'ils n'étaient auparavant. J'arriverai à subventionner les Eclaireurs israélites. Ça paraît extravagant, jusqu'en 1944. Pourquoi ? Des histoires purement bureaucratiques et administratives. Les Eclaireurs israélites qui étaient sous le bouclier du scoutisme français, bouclier vaillamment tenu par le brave général Laffont<sup>2400</sup>, qui, vis à vis du Maréchal, était un garant des valeurs défendues. Et je me souviens, toujours avec émotion, de mon dernier contact avec le Commissaire des Eclaireurs israélites, un homme remarquable, qui était venu me trouver dans mon bureau un soir, tard, pour me demander de l'aider à fabriquer des faux papiers parce qu'il était recherché par la Gestapo ; il partait dans le Vercors où il a été tué peu de temps après. Bon, alors, moi même, je voyais bien que la réalité de ce front que nous avions constitué se dissolvait par la force des choses, parce que chacun rentrait dans des réseaux de résistance proprement dite. Moi même à ce moment là, par l'intermédiaire d'un ami très cher, je rentrais dans le mouvement national des prisonniers de guerre et déportés dont le fondateur était un certain Mornant. [coupure].

Donc moi je reste à mon poste dans un Vichy qui se désertait. Il ne faisait plus bon vivre parce que chaque nuit, la Gestapo flanquée de la milice faisait des rafles. On n'était jamais sûr de se réveiller dans son lit le matin, car cela se faisait généralement à l'aube. Ça, beaucoup d'ouvrages sur cette époque ne le disent pas. Il n'y avait pas de jour où l'on n'apprenne que la nuit il y avait eu une rafle et qu'on avait arrêté untel, untel, untel ou même une fois par exemple 40 préfets d'un coup. [coupure].

Oui enfin, Georges Lamirand était le Secrétaire général à la jeunesse jusqu'en 43. C'était un ingénieur, au grand cœur. Un homme très idéaliste, très généreux, qui croyait en ce qu'il faisait, qui avait été un des fondateurs de ces fameuses équipes sociales dont je vous parlais dans ma période dijonnaise. Et qui avait cet esprit d'ouverture sur les problèmes sociaux. A partir du retour de Laval au pouvoir et sous la pression des ministres collaborateurs, il avait été en fait limogé, d'abord flanqué d'un homme qui, dans les ouvrages historiques qui se réfèrent à cette période, a été considéré comme le représentant de la Collaboration dans l'administration de jeunesse qui s'appelait « Pélor » [coupure en milieu de bande]

Il n'a rien pu faire. Donc après trois années d'une politique de jeunesse essentiellement pluraliste, essentiellement respectueuse des valeurs des différentes familles spirituelles, il a essayé de fonder un mouvement qui s'appelait les équipes nationales, destinées à porter secours aux victimes des bombardements alliés, etc. Etant à Vichy, j'ai eu

---

<sup>2400</sup> A ne pas confondre avec Emile Laffon, administrateur civil français en Allemagne après la guerre.

une certaine responsabilité pour les équipes nationales pour la zone sud. Mais c'était simple et radical : les équipes nationales ont été immédiatement noyautées par des éléments résistants. J'ai eu pour collaborateur pendant quelques mois un des responsables de ce qui est devenu ensuite la brigade d'Alsace-Lorraine, la brigade combattante d'Alsace-Lorraine, qui s'appelle Bernard Metz, qui passait plus de temps à aller réceptionner des parachutages qu'assis dans mon bureau. Donc, ce qu'on a pu dire des tentatives de mise au pas de la jeunesse par les éléments collaborateurs du gouvernement de Vichy est une foutaise pure et simple. Ils n'ont rien pu faire ! Ils n'ont rien pu faire ! Absolument rien ! Je mets au défi qui que ce soit de donner un exemple d'une initiative d'une certaine consistance. Alors le front de la jeunesse pluraliste a existé depuis les ajistes qui constituaient leur aile gauche jusqu'à l'ensemble des organisations scouts et confessionnelles de différentes confessions. Et puis tout cela s'est dissout à travers les multiples réseaux de la Résistance.

Qu'ai je retiré de cette expérience qui était pour moi d'une extrême richesse ? Une expérience administrative. J'ai fait mes premières armes administratives comme chef du bureau des mouvements de jeunesse succédant à Michel Dupouey en 42. J'ai découvert la réalité de la diversité française. [Coupure] et j'ai appris à les aimer toutes. Et je crois que mes relations avec elles ont été fécondes.

*A cette époque là, quels souvenirs ou quelles traces dans votre souvenir laissaient les relations nouées avec les Autrichiens et les Allemands au cours de la période dijonnaise ?*

Alors j'oublie quelque chose de capital. J'allais oublier quelque chose de capital et vous faites bien de me poser cette question. Et bien tout simplement, un jour où j'ai entendu Beuve-Méry, à Uriage, dans une réunion plus ou moins clandestine, dire : chers amis, nous nous battons, nous devons nous battre. Il faut absolument délivrer le monde du nazisme mais après, nous devons, nous Français, faire l'Europe avec les Allemands. Voilà, et ça, ça m'est resté. J'ai eu deux chocs européens, ça a été le premier. Et je vous parlerais plus tard du deuxième choc en Allemagne.

Oui, alors, j'ai découvert, j'ai aimé les familles spirituelles que je ne connaissais pas. Alors j'ai oublié... tant pis pour vous mon cher, je ne sais pas comment vous vous débrouillerez mais dans l'avant-guerre, dans l'avant-guerre, j'ai oublié un élément capital pour la suite des événements : j'ai parlé de la guerre d'Espagne ; j'ai parlé de l'exposition de 36-37. Ce que j'ai oublié, c'est l'intervention dans mon univers, l'irruption dans mon univers en 36 d'un juif autrichien du nom de Bergmann, le plus bel exemple d'initiateur à la vraie culture que j'ai pu rencontrer dans ma vie. Il était proviseur d'un lycée à Vienne et bien entendu, avec l'arrivée de Hitler il n'était pas question de rester. Donc il s'était enfui avec son

épouse et il avait été accueilli par le frère de ma femme et son épouse qui étaient tous deux germanistes, qui habitaient Besançon, qui se sont occupés d'eux, de leur subsistance pendant un certain temps. Et j'ai donc fréquenté assidûment ce Bergmann qui m'a révélé certains auteurs que je ne connaissais pas (...) Lui m'a révélé vraiment en profondeur Van Gogh et Cézanne. Et sur le plan de la musique Mahler qu'il mettait sur le même plan que les grands. (...) Bergmann devait être interné dans un camp français de la zone sud après l'armistice mais il a pu, à ce moment là, s'engager dans la Légion et partir en Afrique du Nord. Il a fait campagne dans la Légion et nous l'avons retrouvé avec joie après la Libération. Sa femme était restée en France pendant toute la guerre et nous avons été très proches d'elle à Vichy. Nous lui avons trouvé un poste de gouvernante chez un diplomate résistant. Alors c'était important parce que c'est Bergmann qui m'a fait découvrir le monde juif, l'intelligence juive, la culture juive. Et qui m'a donc préparé à sympathiser fortement pendant l'époque de Vichy avec les responsables des organisations israélites. J'ai donc découvert le monde de nos frères réformés en même temps, et puis ce monde ajiste, beaucoup plus près de la nature avec tous les mythes de Giono à l'époque.

[coupure]

Oui, je disais que l'expérience de Vichy se terminait pour moi avec cet acquis de la réalité française telle qu'elle était à ce moment là et puis un bon réseau d'amitiés avec des gens qui par des chemins divers ont pu continuer leurs activités après la Libération. Alors je remonte, dès que la voie est libre pour Paris, pour retrouver ma place rue du Faubourg Saint Honoré, considérant ça tout à fait normal, dans la nouvelle direction de la jeunesse et d'éducation populaire que le général de Gaulle avait confié à un homme illustre à l'époque du Front populaire [coupure] Jean Guéhenno.

*Mais excusez moi, vous alliez tout naturellement à Paris, mais était-il tout aussi naturel pour Guéhenno de faire appel aux gens de Vichy ?*

Ah mais pas du tout, c'est évident, mais Guéhenno se trouvait dans une situation extrêmement embarrassante parce qu'il se trouvait obligé de faire des tris. Il se retrouvait en face des mêmes mouvements de jeunesse, qui étaient ses interlocuteurs normaux, avec quelques innovations, quelques nouveautés, comme par exemple sur le plan de l'éducation populaire, Peuple et culture qui montait en flèche, bon et qui était né d'Uriage. Donc il se retrouvait avec des interlocuteurs incontournables qui étaient les mêmes que les nôtres, exactement. Par conséquent moi, naïvement, je trouvais tout naturel de réintégrer le bureau des mouvements de jeunesse. Et avec le recul évidemment, pour répondre à votre question,

quelqu'un qui avait pris l'engagement politique qu'avait pris Guy de P. pouvait très bien trouver ça un peu choquant.

*Non mais j'essaie de me mettre dans la peau de Guéhenno lui-même.*

Ah mais Guéhenno, alors Guéhenno, qui était un homme charmant, adorable mais dont Gide disait : « il parle du cœur comme d'autres parlent du nez ». C'est à dire qu'il avait un cœur débordant. Et puis il avait quelques grands thèmes. Par exemple, pour lui, la chose à créer, la principale création qu'il voulait développer, c'était la création d'un réseau de maison des jeunes. (...) Il avait comme chef de cabinet un ami très cher que nous retrouverons dans des chapitres ultérieurs : Jacques Rose. (...) qui avait été très actif dans la résistance en Haute-Loire. Mais Guéhenno n'est pas resté très longtemps. Il a choisi le premier prétexte, qui était un débat budgétaire difficile pour déclarer, légitimement, très honnêtement, qu'il ne se sentait pas fait pour une responsabilité administrative de ce genre. Alors il a été remplacé par un représentant éminent de la famille laïque qui s'appelait Châtelet, homme parfaitement respectable mais aux opinions tranchées sur les questions d'enseignement, donc soutenu par la Ligue de l'enseignement et toutes les associations les plus militantes, qui naturellement avaient une revanche à prendre, en particulier vis à vis de l'enseignement libre qui avait été manifestement avantagé par le régime de Vichy, pas par la jeunesse mais par le ministère. Et à ce moment là j'ai vu renaître, alors que j'avais apprécié au plus haut point l'esprit de coopération, d'entente, de tolérance mutuelle qu'on avait pu créer au Conseil privé des mouvements de jeunesse, autant je voyais avec peine renaître l'opposition traditionnelle laïque/confessionnelle. Si bien que le hasard m'a fourni alors une occasion de faire un nouveau bond vers l'inconnu.

J'ai rencontré un jour, au rond-point des Champs Elysées, un brillant officier en uniforme américain, c'était un agrégé d'allemand qui avait eu à faire avec le Secrétariat à la jeunesse, et qui était parti représenter celui-ci en Afrique occidentale, et qui avait terminé la guerre dans les troupes alliées, qui s'appelait Henri Moinard. Et Henri Moinard me dit : « Ah Moreau, que faites vous ? – je lui raconte. – Ah, bon, bon, bon. Ecoutez, on est en train de mettre sur pied le gouvernement militaire de la Zone française d'occupation. Il va falloir s'occuper des jeunes allemands. Est-ce que cela vous intéresserait ? – Pas de problème cher ami. Je lui répons tout de suite « oui ». Ceci autour d'une coupe de champagne au bar de la liaison américaine qui se trouvait dans l'immeuble du Figaro au rond-point des Champs Elysées. Bon, voilà. Je dois dire que j'avais des motifs personnels de n'être pas satisfait des conditions dans lesquelles je pouvais travailler. Et que d'autre part, j'étais séparé de ma famille. Et il n'était pas question dans le Paris de 1945 de trouver un appartement. J'étais

d'ailleurs sans ressources, avec un très mauvais traitement. C'était très difficile de trouver un appartement pour amener ma femme et mes trois enfants que nous avions déjà à ce moment là. Alors je me disais évidemment que le départ dans les fastes de l'occupation, dans les facilités matérielles que nous procureraient certainement un établissement là bas permettrait un regroupement familial qui était bien nécessaire. Bon, fin du chapitre « Guerre et Libération ».

*La date de cette rencontre ?*

Oh ! Juin ou juillet 45. Et en septembre 45, je débarquais en Allemagne, ma famille venant un peu plus tard.

*Et où étiez vous en poste en Allemagne ?*

Baden-Baden. Mais auparavant, j'avais eu la possibilité de parcourir un peu l'Allemagne, en particulier la Rhénanie. Et d'entrer dans ce champ de ruines de Cologne, puant, encore puant de l'odeur des cadavres.

*C'était à quelle occasion, en quelles circonstances ce voyage en Rhénanie ?*

Je ne me rappelle plus très bien. Probablement avec mes futurs employeurs, nous avons dû faire un tour. Voilà, nous nous arrêtons là pour le moment si vous le voulez bien.

[coupure]

Un mot, parce que j'avais à Vichy parmi mes collaborateurs. Oui, à Vichy, mon bureau, dans la mesure où, comme l'a dit Dupouey, notre système d'agrément était incontournable, dans la mesure où les gens qui voulaient faire pression sur la jeunesse étaient au fond des velléitaires qui se succédaient et qui n'avaient pas pris sur les événements, mon bureau était un peu un lieu de passage. J'y voyais passer des gens très curieux. Des résistants qui venaient tâter le terrain, bon, il fallait être très prudent, un personnage extraordinaire dont on a beaucoup parlé à propos de la Cagoule et d'autres choses qui venait avec des sbires inquiétants renifler et qui s'appelaient le docteur Martin (...), un autre personnage exemplaire dont je ne déflorerai pas le curriculum qui s'appelaient Tasca, Tasca Rossi. On ne savait pas très bien de qui il était l'agent, etc. Nous avions, j'avais la honte d'avoir un ministre dont nous avions tous honte, qui était Abel Bonnard, qui était le type de l'intellectuel fourvoyé de toutes les manières, mais dans son cabinet, il avait un excellent homme, qui ne faisait pas mystère de ses sentiments. Il avait derrière son bureau une carte du Front russe avec des petits drapeaux, une carte du Front russe et du Front italien, avec les petits drapeaux marquant la situation des différentes armées et évidemment, nous étions très heureux tout les matins de faire le point. Et par chance le brave homme n'a pas été arrêté, mais il aurait pu l'être très facilement parce qu'il était bien inconscient. [rires]. [coupures]

Je ne dois pas oublier, avant de parler de ce départ rapide pour Baden-Baden, que j'avais réussi à convaincre de m'y accompagner un adorable garçon qui avait été un des membres les plus valeureux de ma petite équipe à Vichy, qui s'appelait Albert Tanguy. Albert Tanguy était normand. Il avait épousé une charmante juive hollandaise. Et ils étaient devenus parmi nos amis intimes à Vichy. Il avait dû quitter le Secrétariat général à cause de sa femme peu de temps après, au moment où les Allemands étaient arrivés, au moment où la Gestapo s'était installée. Il s'était donc retiré à la campagne, mais je l'avais retrouvé à la Libération. Un beau jour, il était venu en uniforme avec les bottes dans mon bureau de la jeunesse et de l'éducation populaire. Et je lui avais dit : « Albert, veux tu venir en Allemagne ? » Et il m'avait répondu oui. Je vous dirais les choses magnifiques qu'il a faites en Allemagne en matière d'initiation des populations allemandes au cinéma.

*Mais pourquoi l'avoir choisi lui ? Quelles étaient les qualités humaines qui...*

Ah, mais c'étaient des qualités de contact extraordinaires, et d'invention extraordinaires.

*Des gens, vous en connaissiez beaucoup. Et des gens prêt à partir en Allemagne, il y en avait sans doute...*

*Comment avez vous fait votre choix ?*

Ah, mais c'était extrêmement rapide. Parce que c'était un garçon très efficace et que nous l'aimions bien, et que nous aimions bien sa femme. Donc je rattache ça au départ pour Baden-Baden. [coupure]

(...) [coupure]

*Donc voilà, septembre 45 déjà, c'est le départ pour l'Allemagne. (...) Première question : pourquoi avez vous marché ? Parce que vous auriez très bien pu dire : « ça va comme ça, des Allemands, j'en ai assez vu, après tout, c'était décevant quelque part, il y avait assez de travail en France... ». Sauf que bon, les mouvements de jeunesse commençaient à se disputer. Il y avait des tensions qui vous déplaisaient un peu mais enfin...*

Oui, et bien non ! Il y avait l'attrait de l'inconnu. Bon, l'idée que beaucoup de choses seraient possibles qu'il était difficile d'imaginer. Et puis la parole de Beuve-Méry qui me restait présente à la mémoire : après la guerre, il faudra refaire, il faudra faire l'Europe avec les Allemands. Les Français devront faire l'Europe avec les Allemands, une fois le nazisme abattu. C'est probablement ça qui a eu le poids déterminant, même si il a probablement fallu environ deux ans pour en arriver à des premiers pas plus précisément dans cette voie. Le mandat qui m'était donné, dans le cadre d'une direction de l'Education publique du gouvernement militaire français était la dénazification de la jeunesse ou plus exactement la

rééducation démocratique de la jeunesse allemande, la rééducation démocratique de la jeunesse allemande. Bon, où était-elle cette jeunesse ? Bon, la première constatation était que dans une très large proportion, elle se trouvait quelque part sur les champs de batailles en Russie, en Pologne et en Allemagne même et sous d'autres cieux un peu partout. Le premier spectacle qu'on en avait, dans des villes comme Cologne, Francfort, etc. c'était celle d'une jeunesse misérable. Des filles qui faisaient la queue auprès des Gi's... Quant aux garçons, on ne les voyait pas beaucoup. La presse parisienne parlait sous des gros titres de regroupement des jeunes nazis allemands dans des maquis de la Forêt Noire. C'était une extravagance ! Il n'y avait pas plus de maquis de la Forêt noire... Mais il fallait donc prendre contact avec cette réalité. Dans quel cadre ? D'abord le cadre géographique des trois petits Länder créés par la force d'occupation française, à savoir Bade du Sud, le Wurtemberg, une partie du Wurtemberg et le Palatinat, une partie de la Rhénanie. La politique officielle de la France telle qu'on pouvait la trouver dans les rares instructions officielles qui étaient données était : le fédéralisme allemand, pas le fédéralisme voulu par une pensée révolutionnaire qui viendrait de la base, mais l'éparpillement géographique de la réalité allemande, au travers de la reconstitution de Länder dotés d'une large autonomie. Et ceci dans chacune des quatre zones de l'Allemagne. Il s'agissait un petit peu d'un retour au traité de Westphalie. Bon les forces d'occupation, souveraines, devaient, pour ce qui était [coupure].

Le maintien de l'ordre était réservé bien entendu aux forces militaires, placées sous le commandement supérieur du général Koenig, héros de Bir Hakeim, militaire pacifique si j'ose dire, soucieux de réaliser aussi bien que possible la mission qui lui était confiée, et qui avait sous ses ordres un administrateur général chargé de faire fonctionner un appareil administratif qui ne pouvait être, qui était constitué plus ou moins à l'image d'une administration nationale c'est-à-dire avec tous ses départements ministériels, l'administrateur général Laffon, un civil, issu lui-même de la Résistance, haut-fonctionnaire issu de la Résistance. Les fonctionnaires qui étaient placés sous ses ordres avaient été assimilés en fonction de leurs antécédents à des militaires de grades différents. C'est ainsi que m'étaient échus les gallons de commandant, sous l'ordre d'un « général » qui se nommait Schmittlein, Raymond Schmittlein, dont j'aurais à parler plus tard. Cette administration civile militarisée de gré ou de force présentait des caractéristiques très amusantes et ses rapports avec les vrais militaires étaient des plus pittoresques. Dans la place de Baden-Baden, qui était la capitale de la zone française d'occupation, le commandant de place était un homme qui s'était quelque peu illustré dans la Résistance au moment de la Libération de Paris, (...) qui surveillait d'un œil cette pseudo administration civile qui portait des gallons sans être forcément familiarisée avec les usages

militaires. Ça donnait des résultats réjouissants. Je me souviens par exemple de Ducas, le conservateur du musée Carnavalet, un noble personnage ressemblant quelque peu à Henri IV, avec une barbe blanche magnifique, qui avait été délégué par les beaux-arts français pour récupérer les œuvres d'art que Goering avait systématiquement prélevées dans les musées français ou ailleurs, chez les particuliers. Et bien, ce Monsieur, ce conservateur avait été nommé colonel, ce qui correspondait tout à fait à son statut civil et à son âge. Il était donc en uniforme de colonel mais quand il pleuvait, il prenait un parapluie, ce qu'un militaire ne doit faire en aucun cas. Et s'il faisait froid, il s'entourait d'un foulard, usage également interdit. Résultat, le service d'ordre qui patrouillait l'arrêtait et on lui collait quinze jours d'arrêts de rigueur. [rires]. Je pourrais multiplier à l'infini les exemples de cette nature et montrer qu'il y avait une certaine tension entre l'armée qui tenait le haut du pavé et le personnel civil de ce qu'on appelait les ASTO, qui n'avait jamais demandé à se plier (...) Bon, alors, avant de parler des principes, des grandes orientations du travail, parlerais-je de mon patron, Schmittlein ?

C'était un homme hors pair, dont la biographie mériterait un travail approfondi. Germaniste d'origine, agrégé d'Allemand. Il avait des opinions très fondées, et sur la civilisation allemande et sur les origines du nazisme. Comme universitaire français, il attachait une importance extrême à l'analyse des responsabilités de l'Université allemande qui s'était courbée devant Hitler, en fonction de sa tradition. Et il partait du postulat radical que, l'occupation devant durer très longtemps, il faudrait tout changer dans le système scolaire et universitaire là où on le pouvait c'est à dire dans la zone. Mais enfin son expérience personnelle ne se limitait pas à sa carrière universitaire. Il avait été, avant la guerre, conseiller culturel de France dans les pays Baltes (...) et après l'invasion des Russes, il avait pris le maquis, si j'ose dire, dans la Baltique, en s'emparant des sous-marins de la flotte lettone. Et pendant quelques mois, il avait fait de la piraterie pour la bonne cause dans la Mer baltique contre les navires allemands. Et puis les Suédois avaient mis fin à ses actions en l'emprisonnant. Il avait été libéré après l'armistice de juin 40. A ce moment là, son premier souci avait été de rejoindre le général de Gaulle, mais pas en partant de Stockholm, pour aller à Londres. Il avait en fait traversé tout l'Union soviétique sous un déguisement - il parlait le russe - pour rejoindre Le Caire, qui était un des postes principaux du gaullisme. Et là, il avait participé à la création de la radio gaulliste du Caire. Puis il avait été chargé par de Gaulle de participer à l'action qu'entreprenait le gouvernement provisoire de la république pour se faire reconnaître par Staline. Il était donc allé de Londres à Kouïbychev, où se trouvait le gouvernement de l'Union Soviétique, pour négocier cette reconnaissance. (...) Et puis, de là il

était reparti en Afrique du Nord où il avait pris la tête d'un régiment de tirailleurs marocains avec laquelle il avait participé à la campagne d'Italie, puis à la campagne de France, pour arriver finalement, après avoir remonté la vallée du Rhône, à libérer Belfort. Et il avait troqué son képi de colonel de l'armée [en] képi de général civil pour devenir directeur de l'éducation publique du gouvernement militaire.

Mais son portrait ne serait pas complet si je n'ajoutais qu'il était d'une fécondité extraordinaire en matière de production littéraire. Pendant les quelques années où j'ai eu le privilège de travailler sous son autorité, il avait pondu, en dehors des heures de travail, pas moins de cinq ouvrages extrêmement divers qui montraient l'ampleur tous azimuts de ses préoccupations. L'un était consacré à la toponymie des langues finno-ougriennes, finlandais et hongrois, etc. qui ne se réduisent ni aux langues slaves ni aux langues germaniques. Un autre ouvrage était consacré à l'étude des causes médicales de la mort du Christ. Lui-même ayant été novice bénédictin dans sa jeunesse avait abandonné la pratique religieuse, mais comme il avait un esprit scientifique combatif, il voulait pourfendre les thèses de certains historiens qui avaient mis en cause notamment la réalité historique de l'existence du Christ. Et il avait fait une analyse que des savants, des spécialistes ne récuseraient pas des causes médicales de la mort du Christ telles qu'elles résultent à travers des Evangiles, des épisodes de la Passion. Tout cela simplement pour opposer cette analyse à celle des auteurs qui mettaient en cause la réalité de cet épisode historique.

*Pardon, dans la hiérarchie, que devient Moinard ?*

Entre les deux. Entre les deux. [coupure]

[Schmittlein] était un compagnon de de Gaulle de la première heure, ce qui lui a assuré durant toute sa carrière, une grande liberté d'action, même après le départ du général en 46. Il était de ceux qu'on ne peut pas toucher, bon. Mais ce n'est pas cette qualité qui lui donnait en zone d'occupation française une liberté d'action tout à fait extraordinaire. C'était les choix stratégiques qu'il avait faits. Il voulait réformer de fond en comble la politique scolaire et universitaire allemande là où il le pouvait. Il voulait bâtir pour quinze à vingt ans au minimum. Or un des premiers chapitres, un des premiers points, c'était qu'il fallait renouveler complètement la littérature scolaire. Où trouver les gens capables de rédiger et de mettre en circulation rapidement des manuels d'histoire, de géographie, de littérature, etc. (...) Et bien il pouvait bien trouver quelques collaborations dans le personnel allemand, mais il choisissait d'assumer lui même et personnellement cette tâche. Il fallait non seulement rédiger, concevoir des ouvrages, mais il fallait aussi les imprimer, les éditer et les faire diffuser. Alors pour ça il avait trouvé ; il avait eu une idée géniale : une des rares imprimeries modernes en zone

française se trouvait à Offenbourg. Cinquante kilomètres environ de Strasbourg, en Bade. Cette imprimerie appartenait à un certain Monsieur Burda<sup>2401</sup>, dont le visage, le style montraient très bien quelles avaient pu être ses options dans les années qui avaient immédiatement précédé. Il avait occupé des fonctions importantes dans l'administration de l'Alsace occupée. Je crois qu'il était Gauleiter adjoint. Mais enfin là, il n'était pas question de faire des sentiments. Burda avait son imprimerie ; il était en situation de devoir obéir, et le général Schmittlein l'avait convoqué, l'avait mis au garde-à-vous et lui avait dit : Monsieur Burda vous allez m'imprimer des manuels scolaires et rapidement. Et c'est ainsi qu'étaient sorties de l'imprimerie Burda les quantités nécessaires de manuels scolaires pour approvisionner la zone d'occupation française. Avec des œuvres qui étaient le fruit de nuits de travail du général Schmittlein.

Il ne limitait pas son effort à cette production littéraire. Il s'occupait de réformes en profondeur. C'est-à-dire qu'il avait voulu remplacer le système d'examen qui clôturait les études secondaires en Allemagne par le système du baccalauréat français, de l'Abitur copié sur le baccalauréat français. Pour recréer, pour transformer l'esprit des enseignants du primaire il avait créé des académies pédagogiques à l'image des écoles normales françaises, qui devaient former un corps d'instituteurs démocrates. Et puis il avait pris des dispositions pour recréer l'Université à Mayence, dans le Palatinat, sur la rive gauche du Rhin, Université à laquelle il conférait la mission d'être le trait d'union entre les universités allemandes et françaises. Et puis il avait créé avec l'appui d'une femme remarquable qui était son adjointe, Madame Irène Giron, l'école d'administration pour former le futur personnel d'administration de la zone, l'école d'administration de Spire et une école d'interprètes toujours en Rhénanie.

Voilà, ce n'était pas rien. Ce n'était pas rien. Tout cela était considérable. Son système de production d'ouvrages scolaires lui assurait des rentrées substantielles qu'il n'utilisait pas à des fins personnelles, qu'il utilisait pour financer des actions, pour financer ses services. Si bien que ce département d'occupation pouvait agir avec une parfaite liberté, très loin des préoccupations budgétaires des administrations françaises classiques. Vous savez, les crédits dont dispose chaque administration sont mesurés parcimonieusement par la loi de finance, et bien ce n'était pas le budget des Affaires étrangères, dont nous dépendions, qui en fait nous permettait d'agir avec beaucoup d'indépendance, c'était la politique scolaire de Monsieur Schmittlein. Donc nous abordions le travail...

---

<sup>2401</sup> Franz Burda (1903-1986). La petite imprimerie d'Offenbourg a donné naissance à un grand groupe économique de 1,5 milliards d'Euros de chiffre d'affaire, la Hubert Burda Media, actif dans le domaine de l'édition et des médias.

*Pardon, mais était-ce bien raisonnable de faire rédiger par un Français, fut-il agrégé, des ouvrages qui comportaient tant de connotations politiques ?*

Mais on ne lui faisait pas rédiger. C'est lui qui décidait de les rédiger.

*Mais même en conscience, n'eut-il pas été plus productif, même d'un point de vue pédagogique, de les faire fabriquer par des Allemands...*

Ah mais il les a fait fabriquer dans une certaine mesure par les Allemands, il n'a pas tout produit lui-même, mais enfin sa production personnelle a été très féconde. Mais enfin toute la production dont il avait le contrôle passait par ce canal que j'ai évoqué.

*Par ailleurs aussi on est en train, en quelque sorte, de fabriquer du budget en vendant des ouvrages scolaires à une population déjà affamée et ruinée.*

Ah mais cher ami, là n'est pas le problème. Cet argent n'a pas été détourné à des fins inavouables.

*Ah, non, non, pas du tout !*

Il était employé, dans l'esprit de ceux qui l'employaient, à des fins utiles pour les Allemands eux-mêmes, comme nous pourrions le voir. Mais le problème ne se posait pas ! Le problème ne se posait pas ! Il y avait une politique parisienne qui était très lointaine. Schmittlein était un des fêaux du général. L'administration assez lourde, pesante du Quai d'Orsay était bien lointaine ; l'administrateur général Laffon, et le général Koenig acceptaient cette politique qui ne devait pas manquer de susciter des réactions. Si vous pouviez lire cet ouvrage dont je vous donne la référence, vous y verriez regroupés des témoignages très critiques, car il y eut des heurts entre le général Schmittlein et notamment, en l'absence d'autorité civile ou politique allemande, le corps des évêques de la zone française, qui représentaient une des rares autorités de fait existantes. (...) Ils critiquaient tout, la finalité, les méthodes employées... etc.

Alors comment dans ce contexte là fut-il possible, pas seulement pour moi-même, mais [pour] beaucoup d'autres collègues dans d'autres secteurs d'activité de travailler avec une très grande liberté d'initiative. Tout simplement parce que Schmittlein, comme je le disais, était une espèce de grand féodal dont nous étions les vassaux loyaux, et qu'il nous faisait confiance ; il faisait confiance à chacun, en les contrôlant bien entendu. Il est évident que les options que nous pouvions prendre dans le domaine de la jeunesse et sur lesquelles je vais venir dans un instant n'étaient pas du tout de même nature que celles qui inspiraient la politique scolaire de Schmittlein mais enfin tout cela faisait un ensemble qui n'était pas incohérent.

*Donc vous arrivez là, mais il n'y a pas trop de mandat si je comprends bien ?*

Aucun, aucun, aucun. Aucun mandat, aucun mandat, aucun mandat, aucune directive. Je n'ai jamais, en quatre années passées là-bas, reçu la moindre directive, pas plus d'ailleurs qu'en d'autres lieux parce que ces actions, comme je crois vous l'avoir dit, ont toujours été relativement marginales c'est-à-dire hors des catégories établies. Je n'ai jamais reçu de directive, cher ami, à la Commission des communautés. Enfin je ne vous étonnerai pas en vous disant cela. Bon...

*Quelles sont, quand vous arrivez... Où êtes vous installé ?*

Dans un charmant hôtel, (...) en plein cœur de Baden-Baden. J'ai comme premier collaborateur Albert Tanguy dont je vous ai parlé. (...) Et je trouve là-bas un autre très cher ami arrivant du maquis français, avec un passé d'instituteur lorrain et de cadre éclaireur de France : Marcel Beck. Qui tout naturellement, par sa formation et ses antécédents devait être immédiatement intéressé par les relations avec les mouvements, les associations de jeunesse. Bon. Le noyau initial, c'est ça. C'est ces trois personnes, avec une charmante demoiselle, très efficace, très valable, mais enfin qui n'avait qu'une vocation temporaire pour de telles activités. Et puis l'équipe s'enrichira, ensuite, d'apports postérieurs décisifs sur lesquels je reviendrai dans un instant. Mais enfin quelle est la première démarche ? Il y a deux démarches successives, trois démarches successives. Premièrement, à partir de mon expérience vichyssoise, créer les conditions d'un renouveau des associations de jeunesse correspondant au pluralisme naturel qui avait bien dû préexister au régime nazi et qui malgré les quinze ans d'interruption avait bien dû laisser des traces. Il y avait eu un parti socialiste, un parti démocrate-chrétien ; il y avait eu des libéraux... ils devaient bien exister. Effectivement, ils existaient. Bon, il existait des organisations de jeunesse protestantes, des organisations de jeunesse catholiques, il fallait recréer les conditions de leur résurrection, pour leur donner un statut, leur donner pignon sur rue, pour les aider à commencer à travailler. Recette élémentaire : nous avons inventé à Vichy le système incontournable de l'agrément. Il fallait donc concocter une ordonnance du gouvernement militaire définissant les conditions d'agrément des associations de jeunesse dans la zone française d'occupation et puis ensuite se remuer pour inciter les anciens militants, ce qu'il restait de militants confessionnels politiques, à se remuer. Bon l'ordonnance fut préparée ; elle fut promulguée ; elle était très libérale. Elle était extrêmement libérale, mais enfin elle devait nous permettre, comme le système vichyssois nous avait permis de refouler toute tentative de constitution d'une jeunesse politique collaboratrice, elle devait nous permettre d'éviter des résurgences nazies éventuelles ou des choses de ce genre.

Mais, deuxième démarche, il était évident que dans cette petite zone, cette zone croupion des deux grandes zones d'occupation américaines et anglaise, il n'y avait pas de capitale intellectuelle ou spirituelle ou politique. On pouvait supposer que les états-majors des familles politiques ou spirituelles en train de ressurgir plus ou moins clandestinement, plus ou moins officieusement, étaient ailleurs qu'à Fribourg-en-Brisgau ou à Tübingen ou à Neustadt dans le Palatinat ou à Coblenche. En fait, les centrales de l'Eglise luthérienne allemande étaient plutôt à Stuttgart. Les points forts de la social-démocratie (...) c'était dans le Nord : Hanovre. La centrale catholique était à Cologne. Il fallait donc prendre la bâton de pèlerin pour aller contacter ces gens là et leur expliquer ce qu'on voulait faire en zone française pour qu'ils incitent les gens qu'ils pouvaient connaître à faire quelque chose, à bouger. C'était un crime épouvantable. Les fonctionnaires ne pouvaient sortir de la zone françaises sous aucun prétexte pour se livrer à des initiatives de ce genre. En fait je n'étais pas tout seul. Je vous ai parlé du noyau initial, de la cellule centrale à Baden-Baden, mais nous avions des correspondants dans les trois capitales de Länder puisque, dans chacune de ces capitales, il y avait ce qu'on appelait un gouverneur de Land et puis toute l'administration correspondant aux différentes divisions de l'administration de Baden-Baden. Or, il se trouvait que dans ces trois villes, plus particulièrement d'ailleurs à Fribourg et à Tübingen, en Bade et en Württemberg, le hasard avait amené des hommes qui avaient une personnalité et une force de caractère telle que l'entente avec eux n'était pas a priori parfaitement évident. Mais leurs motivations étaient assez désintéressées pour que l'accord fut possible. Je précise : les têtes de file à Tübingen et à Fribourg étaient des personnalités très marquées : à Tübingen, un agrégé d'allemand, nommé Henri Humblot, intelligence remarquable, grande capacité d'organisation, engagement socialiste très net, engagement politique très net. Et pour lui, la priorité pour la reformation de forces démocratiques, c'était les partis politiques et plus particulièrement le parti socialiste. (...) A Fribourg : Jacques Deshayé. Le cas de Jacques Deshayé est encore plus extraordinaire. Jacques Deshayé avait été avant la guerre prêtre et l'un des responsables d'un des collèges catholiques de l'élite parisienne : Sainte Croix de Neuilly. Personnalité de premier plan. Enfin tempérament de chef. On disait beaucoup que Montherlant, dans un de ses romans, l'avait mis en scène comme représentant, comme exemple d'un éducateur de ces établissements très élitistes qui poussaient les gens au maximum. Mais il avait été fait prisonnier pendant la guerre, fait prisonnier et hébergé dans les camps russes et il s'était (...) il avait donc perdu la foi. Et il s'était converti au communisme. Je dis tout de suite que cette conversion fut d'assez courte durée. Mais enfin, quand il arrivait en Allemagne, libéré des camps russes pour contribuer à la rééducation démocratique de la jeunesse allemande, c'était

sa motivation. Mais il avait... c'était un homme d'une telle qualité d'esprit que le dialogue avec lui était possible, exigeant, difficile, mais enfin il était possible. Avec Henri Humblot, c'était un peu plus compliqué parce qu'il était agrégé d'allemand. Moi j'étais licencié en droit. Je n'étais même pas capable de m'exprimer correctement. Nos expériences étaient très différentes. Lui était plus politique. Moi j'étais plus orienté sur une action éducative sur un éventail pluraliste, expérience acquise. Alors finalement, avec des tiraillements, nous nous étions mis d'accord et sur l'esprit de l'ordonnance d'agrément et sur l'action à mener pour aider les organisations de jeunesse à se reconstituer, à des nuances près. Mais enfin au moment où il s'agissait d'établir des contacts et de prendre des initiatives... Il y avait une certaine répartition des rôles dans les prises de contact qui s'opérait tout naturellement. C'est à dire que Humblot était mieux placé que je ne l'étais pour prendre contact avec les milieux socialistes (...) Deshayé, lui, était dans une situation plus embarrassante parce que le communisme n'était pas très à la mode en Allemagne, mais disons qu'il était exigeant sur la qualité de l'effort d'éducation démocratique des jeunes allemands. (...) Quant à moi, j'avais pris l'initiative des contacts avec les responsables des organisations de jeunesse allemande qui se trouvaient donc dans une localité proche de Cologne à Altenberg. Et j'avais comme partenaire le jeune impétueux président de la jeunesse catholique allemande qui s'appelait Joseph Rommerskirschen.

Troisième démarche intellectuelle : nous ne pouvions rien faire sans assurer nos arrières, c'est-à-dire l'amorce d'un mouvement d'opinion favorable en France. Il fallait trouver en France des gens qui acceptent comme nous le voulions de rompre avec ce qui avait été l'esprit de Versailles, l'esprit du traité de Versailles, c'est-à-dire la domination, l'écrasement de l'Allemagne. A ce moment là, je devais lire par hasard, comme j'avais toujours été fidèle à la revue Esprit et à son directeur Mounier, je devais lire dans un numéro d'Esprit un article d'un certain Joseph Rovin qui sortait de Dachau intitulé « L'Allemagne de nos mérites ». Où Joseph, que je ne connaissais pas, expliquait très clairement que si nous ne voulions pas recommencer le coup de Versailles, tout dépendait de nous, enfin des Allemands bien sûr, mais enfin que l'Allemagne deviendrait, dans une certaine mesure, ce que nos attitudes l'aideraient à devenir. Par conséquent, toutes les initiatives que nous pouvions prendre n'étaient pas insignifiantes. Et je devais à ce moment là du reste aller retrouver Mounier à Paris pour l'inviter à venir faire une tournée en zone... en Allemagne. Il sortait d'enquêtes non seulement en zone française mais dans les autres zones. Avec l'aide d'un de ses collaborateurs d'origine allemande, réfugié, enfin militant antinazi qui s'appelait Hubert de Ranke, étymologiquement, Hubert von Ranke. Petit fils du célèbre historien allemand de

l'époque impériale. Ranke qui avait été pilote (...) dans l'entre deux guerre, militant spartakiste puis il était parti en Espagne combattre dans les rangs républicains et puis dans les maquis en France. Et Mounier m'avait poussé à prendre dans mon service, dans une situation peu claire, comme beaucoup de gens avec qui j'ai eu à coopérer [rires] pour aider à jalonner un peu la réalité allemande par les nombreux contacts qu'il avait conservés, avec des intellectuels antinazis parmi lesquels se trouvaient en particulier l'équipe d'une revue qu'on pouvait comparer mutatis mutandis à Esprit qui s'appelle les Frankfurter Hefte dont le responsable était Eugen Kogon, sorti lui aussi des camps de concentration de son pays et Walter Dirks. Donc Hubert de Ranke m'avait aidé à prendre contact avec l'équipe des Frankfurter Hefte et surtout à monter le programme de ce voyage de Mounier en Allemagne. Et peu après son retour, à la sortie du numéro spécial de la revue consacré à ce voyage, à cette enquête, j'avais... [coupure].

*En Allemagne. Non seulement vous lui demandez de venir faire des contacts, mais en plus, vous imaginez tout de suite de le faire venir travailler de manière permanente.*

Permanente. C'est ça. Et [Rovan] accepte, il accepte, avec un statut d'une précarité parfaite et dans des conditions qui vraiment postulaient un grand désintéressement. Et il arrive avec sa mère, une femme admirable que nous avons beaucoup aimée. Bon il se met immédiatement au travail. Et je vous dirais dans un instant dans quel sens s'oriente son action, notre action commune. Mais donc, faisons le point : la petite initiale : la petite équipe initiale, avant l'arrivée de Rovan, a pondu les instruments juridiques nécessaires pour lancer une politique de développement des mouvements de jeunesse. Les quelques acteurs, je ne dirais pas nationaux mais enfin centraux et régionaux, se sont partagés le travail pour l'établissement de ces contacts. Marcel Beck, de par son passé, était chargé d'étudier les conditions d'une relance du scoutisme en Allemagne, ce qui n'était pas évident a priori parce qu'on pouvait craindre toute sorte de dérapages. Et ça avait alerté immédiatement le bureau international du scoutisme qui avait envoyé immédiatement en mission dans toutes les zones le successeur de Baden Powell, le colonel Wilson. Et puis alors nous nous heurtions immédiatement à un certain conflit de doctrine avec nos amis britanniques. Les britanniques voyaient le scoutisme neutre unitaire, pas question de subdivisions à la mode française. Et nous, avec nos défauts nationaux, nous imaginions tout de suite d'avoir des scouts confessionnels et puis des scouts pas confessionnels, et Marcel Beck bien évidemment suivait un peu cette pente.

*Pardon, mais comment les Allemands ont ils reçu cette frénésie des occupants français ?*

Ah ben, dans la mesure où les actions ne s'exerçaient pas sur eux... La frénésie ne s'exerçait pas sur des sujets de l'occupation française. C'étaient des dialogues avec d'autres. Bon. Dialogues qui n'allaient pas sans problèmes. Parce que j'ai oublié de vous dire que mes naïves initiatives de prises de contacts en dehors de la zone avaient suscité l'ire du Quai d'Orsay, qui en avait eu vent et qui avait fait un sévère rappel à l'ordre qui aurait pu m'être fatal si l'administrateur Laffon, en la personne de son bras droit, un jeune homme remarquablement doué qui s'appelait Jean Ripert<sup>2402</sup>, n'avait pris ma défense en déclarant que bon, ce qui était fait était fait et qu'il n'y avait pas à revenir dessus et que ce n'était pas si idiot que ça. Bon, après tout, l'administrateur Laffon n'était pas de ceux qui pensaient que la zone française devait être imperméablement fermée aux influences des autres zones. Donc à partir de ce moment là, nous eûmes, mes collègues, Joseph et moi, une très grande liberté d'action pour prendre des contacts à l'extérieur de la zone. Une de nos premières préoccupations fut de nous concerter avec nos homologues des autres gouvernements militaires. Alors, sans trop nous étendre, comment se présentaient les choses ? Le contact le plus facile à établir était avec les Anglais, parce qu'ils prenaient les choses au sérieux et parce qu'ils avaient l'expérience de l'administration coloniale. Mais enfin il ne s'agissait pas tellement d'administration coloniale que de souci d'aider les Allemands à s'en sortir. Alors, j'essaierai de qualifier par deux exemples plus particuliers ce qui fut les points forts de la politique d'occupation anglaise. Il y a eu toute sorte d'aspects réglementaires comme c'était le cas dans les autres zones et faits intelligemment, conçus intelligemment, mais enfin, (...) alors ce qui était très à la mode, ce qui était l'enfant chéri des services culturels anglais c'était la démocratisation des élites allemandes par l'exemple, par le bon exemple de la mère des démocraties. Ils avaient créé dans le Sussex, un centre baptisé Wilton Park, qui était animé par un exilé allemand naturalisé anglais, une personnalité fort remarquable qui s'appelait Köppler. Et par fournées successives, Wilton Park recevait des notables ou notables potentiels allemands de tous les milieux ou de tous les groupes sociaux allemands pour les initier au style, aux méthodes, aux réalités de la vie démocratique de la mère des démocraties.

*Excusez-moi, est-ce que ce n'était pas déjà à Wilton Park qu'on envoyait les résistants français qui repassaient la Manche pour faire un débriefing ?*

Peut-être. Oui, oui sans doute. Oui probablement. Mais enfin c'était un établissement... C'était assez fascinant cette expérience. J'y fus plusieurs fois en mission. A pas mal d'années

---

<sup>2402</sup> Jean Ripert (1922-2000) est un économiste et haut-fonctionnaire français. Il participa auprès de Jean Monnet aux négociations sur la CECA. Jean Ripert fut proche de la revue *Esprit*. Il était commissaire-adjoint au plan en 1963 (il devint Commissaire général en 1974). Il termina sa carrière dans la diplomatie.

d'intervalles du reste. J'y étais très bien accueilli. C'était une expérience extrêmement intéressante, car il faut dire qu'elle frappait les esprits des gens qui participaient, qui avaient la chance de faire ces stages. Alors sur un plan plus modeste, celui des organisations de jeunesse, l'un des projets les plus chers à mes homologues responsables de l'action sur la jeunesse était un centre intitulé le Jugendhof Vlotho, que je ne pouvais pas m'empêcher de comparer à Uriage, à l'école nationale d'Uriage. Pourquoi ? Parce qu'elle avait à sa tête un chef au moins aussi prestigieux que de Segonzac, je dirais même plus prestigieux par son ascendance et même par sa personnalité : Klaus von Bismarck. Arrière neveu du chancelier, responsable éminent de l'Eglise luthérienne allemande, qui avait constitué autour de lui une équipe, bien plus modeste quantitativement que l'équipe d'Uriage mais de qualité comparable. [coupure] J'ai eu la chance d'être rapidement en contact personnel avec Klaus von Bismarck. C'étaient deux officiers de l'armée britannique (...) et nous devions devenir des amis. Alors l'un et l'autre étaient tout à fait d'accord pour que nous établissions une coopération fructueuse, tout à fait normale. Nos options n'étaient pas les mêmes, par exemple dans le domaine du scoutisme, mais c'étaient vraiment des aspects secondaires. Mais enfin l'idée de favoriser l'émergence d'une nouvelle classe de responsables de jeunesse allemands, l'idée de les initier au débat démocratique, l'idée de les mettre en contact avec le monde extérieur, tout cela nous était un souci commun. Côté américain, la situation était un peu différente. L'homologue américain était un délicieux professeur d'université qui avait exercé ses activités professionnelles essentiellement à l'université de Pearl Harbor, et qui n'avait jamais mis les pieds en Europe jusque là. Nous nous expliquions, nous dialoguions gentiment, courageusement, dans un allemand très approximatif. Alors je tentais de lui expliquer les mouvements de l'âme allemande, les réalités de la période de l'occupation, les brassages de population qui s'étaient créés, dans la Collaboration et dans la Résistance, la nécessité d'établir, de jeter des ponts. Et il me répondait : tout cela, mon cher, c'est une question de niveau de vie. L'Europe est dans la misère, il faut l'aider à retrouver un minimum de prospérité matérielle. Quand les Allemands auront des frigidaires, des radios, etc. ça ira beaucoup mieux pour la démocratie. Bon, ceci dit, enfin je caricature à peine, ceci dit, ils étaient tout à fait partisans d'une politique de large autorisation du fonctionnement de l'institution démocratique à tous les niveaux, y compris au niveau des organisations de jeunesse.

*Et c'est cette logique là qui allait conduire au plan Marshall...*

Oui, oui, absolument. Alors nous avons décidé d'organiser une réunion de concertation des officiers de jeunesse des quatre puissances occupantes dans un château

médiéval du Wurtemberg sous la neige. Nous étions donc les invitants. Ça se passait dans le fief d'Henri Humblot, avec Henri Moinard... Alors l'invité surprise, c'est à dire le Soviétique, était un brillant major, bardé de décorations, flanqué d'une femme qui était professeur d'université, qui parlait parfaitement le français et l'anglais, qui pouvait donc servir en même temps d'interprète et de participante, et flanqué également de deux sbires aux rôles indéfinis et qui n'avaient pas des têtes sympathiques et qui ne disaient rien mais qui n'en pensaient pas moins, qui écoutaient en tout cas, qui étaient là pour surveiller manifestement.

Bon alors, ce fut deux jours de débats. Il y eut une opposition absolue entre, disons, les thèses occidentales et une thèse soviétique très répressive, très coercitive. Et tout ça se termina dans une folle nuit à la limite des convenances où nous portâmes d'innombrables toasts à la santé de Staline, de Churchill, de Truman et du général de Gaulle, en buvant du scotch, de la vodka, du cognac et en mangeant des tranches de lard soviétiques pour faire passer l'alcool. Enfin cette rencontre n'eut pas de lendemain, en ce qui concerne les soviétiques. Bon, et on entra à grands pas dans la période de la Guerre froide.

Ceci dit, je ne dois pas perdre le fil. Je vous ai dit tout à l'heure : il fallait assurer les arrières, c'est à dire travailler dans la mesure du possible l'opinion française. Alors j'ai évoqué le concours d'*Esprit* et le concours personnel de Rovin, son engagement personnel. Et à peu près simultanément je devais faire la connaissance à Baden d'un tout jeune, d'un autre jeune germaniste, de même origine que Joseph, ayant la même double culture, et une intelligence tout à fait comparable, à des nuances près, des nuances qui tiennent aux caractéristiques essentielles des personnalités : Alfred Grosser. (...) Nous devions établir un contact qui devait durer lui aussi. L'option de Grosser était différente de celle de Joseph. Il était en relation étroite avec Mounier lui aussi et ensemble ils avaient décidé de constituer un comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle qui devait ratisser large, sur tout l'éventail politique dans la mesure du possible en faisant appel à d'authentiques résistants. Ce comité allait effectivement regrouper une gamme très étendue allant de J. P. Sartre à certains collaborateurs du Temps avec d'éminents germanistes. Il faudrait que je retrouve les noms. Enfin une vingtaine de personnalités assez bien placées sur le plan parisien. Le comité devait éditer périodiquement un petit bulletin et puis devenir un élément intellectuel de stimulation de l'idée qu'il fallait développer des échanges avec une Allemagne possiblement démocratique et dont l'évolution dépendrait dans une large mesure de l'attitude des Français eux-mêmes. Donc Rovin, lui, était engagé en pleine zone d'occupation. Alfred Grosser, lui, était à Paris. Il constituait un échelon parisien avec tout son bataillon d'intellectuels engagés. Et moi même, à ce moment là, par la force de mes relations passées avec les responsables des

organisations de jeunesse des différentes familles spirituelles, je m'employais à établir des contacts entre eux et leurs homologues allemands. C'est-à-dire rencontrer successivement Rommerskirschen, président d'un conseil des mouvements de jeunesse en gestation, rencontrer les gens les gens du comité, du Conseil français des mouvements de jeunesse, amener Klaus von Bismarck rencontrer un certain nombre de personnalités parisiennes, et puis présenter les efforts qu'il faisait et puis jeter la base pour un possible, de possibles contacts plus étoffés entre ces deux parties en Allemagne même. C'est ainsi qu'à ce moment là, nous pouvions donc, nous étions armés, pour engager l'action sur plusieurs fronts et dans plusieurs directions avec une certaine spécialisation de fait entre les uns et les autres. Et notre équipe devait se renforcer entre temps d'un nouvel élément, notre belle sœur, l'épouse du frère de Susanne, tous les deux germanistes, c'est par eux que j'avais connu Bergmann, (...) Geneviève Carrez. Geneviève Carrez devait venir en 47 renforcer cette équipe avec l'apport de sa connaissance historique et culturelle du monde germanique, plus culturelle que politique dirais-je. Et puis une disposition particulière à toucher certains milieux comme le milieu féminin, le milieu des organisations des femmes allemandes qui commençait à naître un peu partout. Voilà notre équipe déployée.

*Pardon, le commandant Moreau, à l'époque, se promenait toujours en uniforme ?*

Ah, ben bien sûr, évidemment, c'était nécessaire, obligatoire. C'est ainsi que j'allais me promener avec le général Schmittlein en Suède, je me souviens de ce voyage. Mon premier contact avec le monde scandinave. (...) Enfin, nous étions donc en 47...

*Pardon, excusez moi, mais ma question sur l'uniforme n'est pas innocente. Votre travail était de travailler avec des civils. Et le contact avec des civils ne devait pas être facilité par le poids de l'uniforme. J'essaie de bien percevoir comment prenait l'alchimie.*

Non, mais il y avait une question de style. Bon les Allemands ont le sens de l'autorité. A priori, ils étaient certainement sur la réserve vis-à-vis de gens qui arrivaient comme occupants en uniforme. Mais une fois que le dialogue était établi en termes civilisés, en termes interpersonnels, en termes d'humanité pure et simple, abstraction de l'uniforme, abstraction de l'uniforme. Ca, je crois pouvoir le dire sans risque de trop me tromper. Surtout lorsqu'on n'était pas en zone française, qu'on allait rencontrer des Allemands en Ruhr ou à Cologne ou à Stuttgart. Bon alors, c'est ainsi que purent être organisées, c'est ainsi que nous pûmes poursuivre simultanément une série de buts. D'abord, concertation avec les alliés, anglais et américains, pour aider les Allemands, alors qu'il n'existait encore aucun, aucune autorité politique, aucun gouvernement allemand, ni à l'échelon fédéral, ni à celui des Länder, de constituer les structures officielles d'une politique de jeunesse. D'abord, les pousser à la

création du *Bundesjugendring*. Et d'autre part, les aider à la création d'une administration allemande, Jugendamt, à tous les échelons, qui devait aboutir, finalement, après la création du gouvernement fédéral en 49, à la création solennelle, au Parlement allemand, le Bundestag, dans la salle du Bundestag, du *Bundesjugendplan*. Pour l'élaboration duquel nous fumes invités par les autorités fédérales comme consultants.

*Qui devait au moins montrer de la reconnaissance...*

Voilà ! C'est évident. Alors...

*Mais excusez moi, mais quelles étaient alors les attentes des Allemands ? Parce que votre discours présente les apports français. Quelles étaient les attentes allemandes ?*

Je répondrais sans vergogne : je n'en sais trop rien. On essayait de susciter, enfin je dirais un peu plus que susciter quoi, et puis ils répondaient comme ils voulaient bien répondre, et puis si cela marchait... Cela ne collait pas toujours avec nos propositions. Bon, ils n'étaient pas dépourvus d'esprit d'autonomie. Bon, alors, il y avait cet effort institutionnel qui était poursuivi en relative concertation avec surtout les Anglais et puis aussi les Américains, et puis les autorités allemandes qui commençaient à émerger de la masse. Et puis il y avait les grandes opérations d'établissement de relations de partenariat, avec, à l'intérieur des différentes familles spirituelles et politiques. Bon, l'effort des milieux socialistes portait surtout, à l'époque ; le fort des milieux socialistes, c'était la tradition des Volkshochschule. Et la centrale des Volkshochschule était à Hanovre essentiellement. Et, là disons, l'affaire était entre les mains de Joseph. Et puis, il y avait l'établissement, qui me tenait à cœur, d'une relation permanente entre le *Bundesjugendring*, dont le président était le président de la jeunesse catholique Rommerskirshen, et le Conseil français des mouvements de jeunesse dont le responsable était alors son homologue catholique français Rémy Montagne. (...) Oui, alors, il s'agissait aussi de situer ce dialogue dans une perspective beaucoup plus large c'est-à-dire internationale. Bon, les lendemains de la guerre, les lendemains de la capitulation allemande avaient vu émerger sur la scène mondiale une organisation à prétention mondiale qui était la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique, dont le Secrétariat général se trouvait à l'époque à Prague dans les mains d'un certain Guy de Boisson, un Français que j'avais eu l'occasion de bien connaître comme dirigeant des auberges de jeunesse du mouvement ajiste en France en zone Sud pendant l'Occupation. Et la Fédération mondiale et démocratique avait joué pendant un temps le rôle d'un œcuménisme volontaire et puis très rapidement il était apparu au monde anglo-saxon qu'il y avait quelque chose qui clochait, et on avait vu naître en 48 à Londres l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse, la WAY, dont l'un des principaux artisans devait être notre compatriote, cher ami, Marcel Hicter, dont le

deuxième Secrétaire général devait être un vieil ami français, Paul Félix Mercerau, qui avait été à Paris, pendant l'Occupation, le Président de l'Union patriotique des organisations de jeunesse qui avait regroupé les mouvements de jeunesse dans la Résistance. (...) Donc il fallait aider les Allemands à établir des relations au sein des structures internationales, donc établir le contact entre eux et l'état-major de la WAY installé à Bruxelles, c'est à dire Mercerau, ce que nous fîmes. Alors sectoriellement, il y avait eu de grandes rencontres des leaders des mouvements de jeunesse catholiques allemands et français à Altenberg. Je ne veux pas trop m'étendre sur ce sujet parce que ce serait long... mais disons que ça n'allait pas tout seul parce que les Français étaient porteurs d'un message, c'étaient les thèses et les méthodes de l'action catholique dite spécialisée, par milieu. On n'est pas chrétien en l'air, on est chrétien dans le monde ouvrier, dans le monde rural, dans le monde étudiant et on ne peut pas tenir le même langage à des ouvriers, des étudiants ou à des agriculteurs ; c'est impensable. Donc voir, juger et agir en fonction de chaque milieu. Bon. Chers amis allemands, vous n'avez pas connu tout ça. Vous avez souffert pendant quinze ans, vous n'avez pas connu tout ça. Donc nous venons vous aider à combler ce vide de quinze ans pendant lequel vous avez héroïquement résisté mais enfin sans suivre l'évolution des idées. Donc à votre disposition. – Très bien chers amis français ! Très bien, très, très intéressant ! Oh, ça nous donne beaucoup à réfléchir mais, dans cette dynamique d'actions spécialisées, où situez vous la formation spirituelle commune à la base ? – La formation spirituelle commune qu'est-ce que ça veut dire ? La formation, c'est l'action. Voir, juger, agir dans son milieu. Et c'est un vieux problème que l'Eglise de France n'a pas encore liquidé, qui a beaucoup pesé sur les événements au cours des trois ou quatre dernières décennies, parce que l'action spécialisée a montré ses limites. Mais enfin passons. Le dialogue était établi en même temps entre les Eglises protestantes. Première rencontre dans un village de la Forêt Noire (...) Ils avaient rencontré leurs homologues des Eglise luthériennes pour jeter les bases d'une liaison permanente.

(...) Parallèlement, et cela montre que nous avons vraiment un esprit pluraliste, nous avons aidé à la constitution, à la création, dans la Forêt Noire, qui était pleine de ressources, qui comptait de magnifiques auberges de jeunesse créées et développées sous le régime nazi, d'un centre destiné à établir le dialogue au sein de la famille spirituelle laïque, agnostique. La Ligue de l'Enseignement, forteresse de la pensée laïque en France avait délégué à cette fin (...) Albert Jenger. J'avais donc aidé à créer un centre de rencontres dans la Forêt Noire pour rencontrer quels Allemands ? C'était là le problème ! Quels Allemands ? Il n'y avait pas de laïcité militante. L'histoire n'était pas la même. Mais on trouvait des mouvements non

religieux, qui s'appelaient les Naturfreunde, les Anthroposophes, et d'autres... Et donc ce centre fonctionna pendant deux ou trois ans à partir de 46 ou 47. Et puis alors commencèrent d'innombrables réunions. Nous faisons exactement ce qui nous passait par la tête. Alors un des fleurons, un des plus beaux fleurons de notre couronne revenait à Albert Tanguy, qui, par goût, par orientation naturelle, était porté vers les arts, d'abord le cinéma. (...) En plein accord, nous nous étions orientés vers une perspective qui nous séduisait personnellement : nous avons été de fervents disciples à la Libération d'un homme qui nous avait fait découvrir le cinéma : André Bazin. Ça ne vous dit rien ? [coupure]

Qui devait quitter cette réunion pour aller circuler en zone américaine et aller filmer son premier film *Nuit et brouillard*. Il y avait une espèce d'archange, peu connu en France, bien que ce fut un des cinéastes les plus géniaux que je connaisse, Chris Marker. Beau comme un Dieu ! Et puis il y avait, comme participation non française, Rossellini qui avait fait un film dont j'ai oublié le nom qui avait eu un grand succès à ce moment là. Et puis un Canadien qui avait inventé une nouvelle forme de bande animée : McLaren. Et puis il y avait des Allemands. Il ne pouvait pas y avoir de cinéaste allemand en sortant de l'époque nazie, mais il y avait des Allemands qui s'intéressaient à la renaissance du cinéma allemand. Et tout ça c'était dû à l'industrie personnelle d'Albert Tanguy, qui devait suivre cette piste des années durant, jusqu'à (...) la création du premier festival de Berlin qu fut dès le début un festival assez non-conformiste.

*Qu'est devenu Tanguy ?*

Et bien nos destinées communes se sont poursuivies. Nous étions ensemble à Vichy. Nous fûmes ensemble en Allemagne et puis quand en 57 je partis pour le Maroc, et bien tout naturellement, Albert Tanguy, comme il avait suivi en Allemagne, devait se passionner aussi pour le Maroc pour des raisons probablement comparables aux miennes. Et il devait mourir prématurément, à cinquante et quelques années au cours d'une conférence à l'institut français de Marrakech dont il était directeur.

*Nous parlions des participants allemands...*

Oui, dont l'un d'eux devait être le premier responsable d'une centrale fédérale, d'une centrale officielle du cinéma allemand à Wiesbaden. Bon, puisque nous sommes sur ce plan des activités culturelles diverses, disons que dans la mouvance de Peuple et Culture aussi, et dans la mouvance des anciennes expériences de Vichy, en particulier de l'expérience de Jeune France, dont je n'ai pas parlé ! Expérience de Jeune France qui en 40-42 fut un laboratoire artistique de premier plan dont les vedettes étaient Pierre Schaeffer, qui fut ensuite le grand

maître des émissions françaises vers les pays d'Outre mer et l'inventeur de la musique concrète.

*Ah bon, c'est le même ?*

Oui, oui, c'est le même. A Jeune France il y avait Pierre Schaeffer ; il y avait Claude Roy et bien d'autres. Et puis parmi eux, Jean Marie Serreau, qui fut un homme de théâtre des plus significatifs, des plus novateurs dans l'après Libération et que nous aidâmes aussi à ce moment là à venir faire des tournées dans la Ruhr pour public allemand. Mentionnerai-je aussi le jeune Claude Santelli, sortant de l'université, fils d'un inspecteur général de l'Education nationale, qui était au ministère de l'Education nationale, notre notoire et exigeant correspondant. Claude Santelli vint faire des lectures de textes littéraires français dans les Volkshochschulen. Mais les Volkshochschulen, j'y viens, c'était le domaine de Joseph. Oui, parce qu'en dehors du monde des mouvements de jeunesse, assez typé, assez caractérisé, qui touchait des tranches d'âge bien définies, il y avait en Allemagne occidentale, plusieurs centaines de Volkshochschulen, qui répondaient à une tradition ancienne. (...) nous concoctâmes ensemble, enfin je crois pouvoir le dire, l'idée qu'il conviendrait de créer un corps de lecteurs d'éducation populaire qui seraient les vecteurs dans les Volkshochschulen, non pas d'une culture française, académique, traditionnelle, mais de la réalité française, vivante du moment, sous tous ses aspects. Mais il fallait les trouver ces lecteurs. Alors nous n'avions d'autres ressources que de faire appel à des jeunes qui avaient une formation de germaniste, c'est à dire des jeunes de formation universitaire de type très varié. Et puis il fallait les former à une tâche à laquelle ils n'étaient nullement préparés. Alors pour cela, nous eûmes recours à des stages de formation accélérés animés par des cadres de Peuple et Culture : Benigno [Caceres]! encore Dumazedier et un certain nombre d'autres, et naturellement Joseph lui-même. (...) Leur rôle était d'apporter un éclairage sur les réalités françaises de l'après-guerre, c'est-à-dire non seulement les réalités culturelles, le nouveau théâtre, la nouvelle littérature, Jean-Paul Sartre (...) mais aussi de les initier aux techniques des fameux ciné-clubs, de les initier à ce que représentait le renouveau de la jeunesse rurale, du monde rural en France, porté dans une très large mesure, animé dans une très large mesure par la JAC, la Jeunesse Agricole Chrétienne. (...) Mais enfin il y a bien eu une trentaine de tels missionnaires. Et à mesure que la sélection se faisait, les moins bons disparaissaient du circuit et les meilleurs montaient en grade. C'est à dire qu'il passaient au niveau des grandes Volkshochschulen des capitales régionales et acquéraient la vocation de devenir également membres à part entière d'une structure plus ambitieuse qui devait commencer à se mettre en place du temps de Schmittlein et qui devait être poursuivi par ses successeurs après 1949,

c'est à dire la création d'un réseau d'instituts et de centres d'études françaises dans l'ensemble des villes des trois zones occidentales. C'est-à-dire qu'à partir d'un certain moment, il fut admis, et j'y reviendrais plus tard, que ces lecteurs d'éducation populaire avaient vocation à devenir membres à part entière du système de relations culturelles, vocation particulière de renouveler les méthodes et l'esprit des relations culturelles qui dans le passé se réduisaient à l'échange de bons procédés, à l'envoi d'expositions prestigieuses, à l'exportation provisoire de George Duhamel, membre de l'Académie Française ou de tel ou tel autre illustre personnage, ou à titre exceptionnel de la comédie française ou du ballet de l'opéra. Bon là, il s'agissait de tout autre chose. Il s'agissait aussi bien d'établir des contacts avec des organisations éducatives travaillant en milieu populaire pour leur apporter, pas nécessairement dans la langue française, la connaissance de la réalité française du moment. Alors ce fut une expérience très passionnante et que nous fîmes très librement. Qui, au début, fut considérée de très loin par Paris et qui suscita progressivement un certain intérêt. Voilà. (...)

Bon, alors avant d'arriver au chapitre européen, car nous allons y venir, assez rapidement, je dois dire qu'un des sommets, pour moi, de cet effort, fut une grande rencontre des responsables de jeunesse français et allemands à Vlotho, dans la maison de Klaus von Bismarck. J'étais parvenu, non sans difficulté, à composer à mon goût, une liste représentative des organisations françaises qui couvrait honnêtement l'éventail des tendances à l'exclusion des communistes, je dois le dire n'est-ce pas, parce que cela ne les intéressait pas ; ils étaient contre. (...) Alors la délégation française était constituée par des gens dont certains ont eu... j'avais distribué les rôles de la façon la plus arbitraire et cela avait suscité à Paris dans le microcosme beaucoup de réactions parce que, par exemple, j'avais demandé à quelqu'un qui se trouvait alors à la tête de l'ACJF, René Rémond, de faire rapport sur les problèmes scolaires en France dans l'après-guerre. Il y avait l'affrontement entre les écoles... J'avais demandé au président de la JOC d'alors, qui fut dans une étape postérieure de son existence le fondateur de la CFDT, celui qui rompit la centrale...

*Deschamps*

Deschamps. Voilà, vous avez meilleure mémoire que moi, de faire rapport sur la situation de la jeunesse ouvrière, ce qui avait suscité les protestations des amis de Peuple et Culture qui pourtant étaient tous là aussi : Caceres, Joseph. Enfin il y avait une série de rapports de part et d'autres qui devaient faire le point de la réalité politique et éducative dans chacun des deux pays et de la situation dans le domaine de la jeunesse dans chacun des deux pays. Et ce qui m'est resté, comme un souvenir inoubliable, c'est le niveau de qualité des

débats qui étaient interprétés au pied levé par un Joseph qui était un parfait interprète, qui suait sang et os derrière sa vitre pour traduire génialement les interventions des uns et des autres. Les Français s'étaient tous bien comportés. C'étaient à Paris des gens qui ne se rencontraient pas parce qu'il y avait des laïques et des confessionnels. (...) Cela avait été vraiment un échange en profondeur, le problème étant que la même, le même œcuménisme n'existait pas du côté allemand. Pourquoi ? Parce que les Allemands avaient vécu 15 ans de nazisme et que par conséquent chacun avait vécu retranché dans sa propre défense, dans sa propre famille, les socialistes, les catholiques, les protestants et puis il y avait aussi par dessus le marché les gens qu'on pouvait considérer comme des repentis valables du système nazi, ils étaient quelques uns, et il y avait les communistes aussi. Et alors que les Français parvenaient à parler le même langage, les Allemands parlaient des langues différentes. (...). Mais enfin ce fut un des points marquants dans l'établissement des relations entre les deux jeunes gens. Oui, et alors toujours dans le même temps, on commençait à organiser chaque été, dans des centres créés à cet usage, des rencontres d'étudiants qu'on voulait aussi internationales que possibles, c'est à dire qu'on ne voulait pas avoir simplement des Allemands et des Français mais par des antennes d'arriver à avoir des Belges, des Anglais, des Italiens, etc. mais enfin c'était tout de même une proportion infime. Alors c'étaient des rencontres très ouvertes. Deux efforts significatifs avaient été faits par Humblot en Württemberg et par Deshayes en Bade. Mais Deshayes avait coopéré très étroitement avec Rovani qui avait concocté pour animer ces rencontres et les encadrer les animer, la création d'un organisme appelé l'Institut pour les Rencontres Internationales, Institut für Internationale Begegnungen, qui existe toujours, et dont nous avons retrouvé le président qui est un haut fonctionnaire allemand ; nous sommes tombés dans les bras sous les ors du Sénat il y a deux mois : Winfried Böll. Et mentionnons pour la petite histoire que pendant les rencontres de 48, les rencontres d'étudiants de la Forêt Noire, un des militants les plus actifs était un responsable des jeunes des scouts unionistes qui s'appelait Michel Rocard, Michel Rocard. Voilà. Donc les ponts étaient jetés.

Mais alors, j'ai parlé de Grosser qui poursuivait son travail en France et qui avait de nombreuses antennes en Allemagne, j'ai parlé de Joseph, je n'ai pas parlé du troisième acteur, au moins aussi important que les deux autres qui s'appelait Jean du Rivau, qui était jésuite. Jean du Rivau. Je ne sais pas s'il était du signe du bélier, mais pour être un fonceur, c'était un fonceur extraordinaire. Bon, il avait, immédiatement après la guerre, lâchant son uniforme d'aumônier militaire, enfin il était arrivé comme aumônier de la première armée française et il avait vu tout de suite... Le premier problème dont il avait eu conscience, c'est qu'il fallait faire attention, qu'il y avait des missions soviétiques qui venaient kidnapper un certain

nombre de gens en zone française. Et il avait pris des dispositions pour voir les gens qu'il fallait mettre à l'abri. Mais enfin...

*Pardon, mais quel genre de personnes les soviétiques allaient ils chercher ?*

Ah, mais des personnalités, pas nécessairement nazies, pas du tout nécessairement nazies, non, des gens qui pouvaient avoir été des responsables politiques ou religieux susceptibles de jouer un rôle.

Bon, alors, très rapidement, avec l'aide de Koenig, qui était vraiment très, très ouvert et très généreux, que j'allais trouver quand Schmittlein ne me lâchait pas assez de sous... Du Rivau avait créé, à Offenburg, un petit organisme qui s'appelait le BILD, Bureau International de Liaison et de Documentation, pour jeter des ponts. Et son premier souci concret avait été de constituer une équipe franco-allemande. Il ne s'agissait pas d'une action unilatérale, il s'agissait d'une équipe franco-allemande. Il commençait à prendre des contacts.

*Avec quels sous tout ça ?*

De Koenig, enfin c'étaient les fonds d'occupation. Et puis il avait créé immédiatement deux revues, Documents et Dokumente, Documents destiné à informer les Français sur les réalités allemandes du moment et Dokumente, en allemand, destiné à informer les Allemands sur les réalités françaises, deux revues qui existent toujours. Et Joseph est aujourd'hui le successeur de deuxième génération de Monsieur du Rivau. Alors du Rivau était un fonceur extraordinaire qui prenait des initiatives sans trop se préoccuper des [problèmes] matériels, de la manière dont il pourrait les résoudre. Il avait constitué une équipe avec des gens très remarquables, d'un dévouement total, qui se contentaient de conditions de vie on ne peut plus médiocres et qui se dépensaient sans compter. Alors je prends deux exemples extrêmement différents pour montrer la diversité et le niveau de ces initiatives. Il organisa successivement à Lahr, en Pays de Bade, puis à Royaumont... Alors lui se situait au point de vue catholique bien sûr. Alors il avait établi des contacts au plus haut niveau entre les théologiens, les responsables d'églises (...) Il y avait des personnages qui sont devenus des personnages majeurs de l'Eglise catholique. Bon, il s'agissait là aussi de faire le point, de vider son sac, chacun vidait son sac et on essayait de voir où l'on pouvait se rencontrer, ce qui n'était pas toujours évident a priori. Donc c'était jeter les bases d'un dialogue qui s'est poursuivi à travers les revues, à travers les actions par la suite.

*Mais c'était œcuménique ?*

Non, ça, c'était catholique. Oui, alors une autre action... Il y avait les revues. Il y avait les rencontres de très haut niveau et puis, dès 48, puis en 49, il avait pris l'initiative de faire accueillir individuellement dans des familles françaises des enfants réfugiés allemands de

l'Est qui arrivaient dans des camps d'hébergement en Allemagne fédérale. Et il les faisait accueillir en France dans des familles de résistants, dans des familles d'anciens déportés, d'anciens prisonniers. Vous vous rendez compte ce que cela représentait en 48 de placer individuellement trois cent gosses la première année, neuf cent la deuxième année... dans le climat d'alors, où le rapprochement franco-allemand n'avait rien d'évident. Alors qu'on ne vienne pas nous raconter que le général de Gaulle a tout commencé en 62, vous comprenez, parce que voilà, ça, ce sont des choses qui marquent parce que quand vous avez neuf cent gosses qui sont envoyés dans neuf cent familles françaises dans tous les coins de l'hexagone, c'est pas rien. Donc voilà ce qu'était capable de faire du Rivau. Alors c'était un grand seigneur. Il avait été international de rugby. Il avait été coureur tôt. C'était un homme de la peinture de Schmittlein et de seigneur à seigneur, c'était pas toujours évident. Mais enfin moi j'étais là pour mettre un peu de gluant parce que a priori, je m'entendais bien avec du Rivau, parce qu'il travaillait dans le même esprit. Bon alors il travaillait sur les terres de Deshayes, qui était... mais enfin ça n'allait pas trop mal non plus, mais enfin il y avait quelques fois des petits... heurts frontaliers parce que Deshayes avait des responsabilités formelles et du Rivau était un franc-tireur. Mais enfin disons que tout ça s'arrangeait très bien et que ça c'est arrangé encore mieux par la suite à travers les personnes parce que par exemple j'ai dit à du Rivau de prendre en charge à partir de 48 un jeune français extrêmement prometteur qui s'appelle François Bourel, je ne sais pas si ça vous dit quelque chose. François Bourel a terminé comme président de la Fédération européenne des industries alimentaires. (...)

Alors je l'avais recruté sous les instances de du Rivau pour animer un centre dont je n'ai pas parlé. Parmi les initiatives qui pullulaient s'étaient manifesté fort heureusement en Palatinat dès 46 l'arrivée d'un jeune officier français qui avait des allures de moine prêcheur et qui s'appelait Jacques Rolland Gosselin. Il avait créé avec je ne sais quels moyens un centre, une grande maison à proximité de la cathédrale romane de Spire et qui avait commencé à y faire des rencontres et puis rapidement le contact s'était établi avec nous et puis comme il était normal, il avait accepté de faire allégeance, c'est à dire de rentrer dans le système. Donc c'était donc un point d'appui de l'action dans la partie nord de la zone d'occupation. Et nous y avons fait des rencontres étonnantes, par exemple des rencontres de jeunes journalistes (...) et puis la première rencontre d'historiens de l'après-guerre avec des Français, des Allemands et un Belge qui s'appelait le Baron Grégoire. (...) Le thème étant : l'histoire ayant de grandes responsabilités, comment purger les enseignements de l'histoire du nationalisme. Et cette rencontre, à laquelle participait un expert de l'Unesco que je connaissais bien parce qu'en 49, l'Unesco m'avait chargé d'élaborer les propositions pour la

création d'un institut jeunesse de l'Unesco en Bavière qui n'a pas eu du reste une longue vie et j'avais connu à ce moment là un responsable de la branche éducative de l'Unesco, un canadien qui s'appelait Thomson. (...) Voilà, alors à un certain moment Gosselin a quitté Spire et j'ai mis à sa place ce François Bourel dont je viens de vous parler, qui devait, quelques années plus tard, devenir le bras droit de du Rivau à Offenbourg (...).

Bon, alors, il va falloir que je m'arrête là parce que je commence à ne plus avoir de voix, mais je m'arrête au seuil, je ne vais pas m'arrêter avant d'avoir dit que pendant toute cette période, pendant que nous faisons ce travail de fourmi d'établissement et d'organisation de rencontres franco-allemandes, il se passait au plan mondial, un phénomène très caractéristique, c'était l'action unilatérale de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique qui organisait chaque année son festival mondial de la jeunesse qui était une admirable machine de propagande. Et puis en face, il n'y avait rien. Il n'y avait rien. Bon, il n'y avait que le petit travail de fourmi que nous pouvions faire. Et puis il y avait l'émergence d'un mouvement européen qui se manifestait en 47 à La Haye, le congrès de la Haye, le congrès de toutes les tendances, de tous les combats entre fédéralistes, fonctionnalistes, etc. Moi je savais ce qui se passait à La Haye mais j'étais loin de tout ça. Mon chemin de Damas européen fut le suivant : Klaus von Bismarck m'avait invité en 47 à participer à une réunion qu'il organisait dans la Ruhr à Hagen. Le plan Marshall venait d'être lancé. Le thème d'un débat devant un public de leaders de jeunesse allemands, c'était le plan Marshall. Débat entre un Allemand et un Américain. L'Allemand était un vieux militant chevronné du parti communiste allemand qui avait survécu aux camps de concentrations, etc. et l'Américain était un brillant jeune officier certainement issu de Harvard, etc. Thème du débat : le plan Marshall. L'Américain expliquait : l'Amérique veut aider l'Europe à sortir des ruines, de l'impuissance, de la misère, injecter suffisamment de moyens pour l'aider à relever son industrie (...) tout ceci nous le faisons de tout cœur... Et évidemment, le débatteur allemand disait : *« Comment, comment ? Qu'est-ce que c'est que cette histoire de désintéressement ? Vous êtes en train de placer vos pions, les pions de l'impérialisme capitaliste ; vous prenez des gages, vous donnez d'une main mais vous prenez des gages de l'autre... c'est vraiment une main mise honteuse »*. Et l'Américain répondait : *« Vous nous la baillez belle ! Un peu de décence ! Qu'est-ce que vous avez fait dans les Pays Baltes ? Qu'est-ce que vous avez fait en Pologne ? Qu'est-ce que vous avez fait en Hongrie, en Tchécoslovaquie, où vous venez d'assassiner le président ! etc. C'est pas possible ! Taisez-vous ! – Comment ? Je ne me tairais pas... On se renvoyait la balle devant un public qui suivait ça comme des balles de match et puis ça dure : une heure et demie, deux heures, etc. [coupure]*

Tout ce que je viens de vous raconter était au raz des pâquerettes, je veux bien l'entendre, mais qui malaxait la pâte. Qui changeait les choses, qui créait les conditions...

*Oui, parce que finalement ce que vous lanciez, c'étaient les bases de l'Office franco-allemand...*

Ben, l'Office franco-allemand, qui est ce qui a proposé aux responsables ? Au moment de la création de l'Office franco-allemand, j'étais à Bruxelles. J'aurais beaucoup à dire sur ce sujet là. Le directeur de la jeunesse de l'époque s'appelait Brichet. C'était un garçon très sympathique qui ne connaissait pas cette question des relations franco-allemandes. Il m'a dit cher ami, qui faut-il mettre à l'Office ? Je lui ai dit : Grosser, Rovan, Bourel, Marie-thérèse Chéroutre, commissaire des Guides, Jean Hager, représentant le mouvement laïque et je ne sais plus qui. Je ne sais plus qui était le sixième. Donc ils ont tous été... ils ont tous assuré la continuité. Mais la continuité du dialogue franco-allemand avec une exclusion marquée, de la part du gouvernement français, pour tout dérapage européen, pendant très longtemps.

[coupure].

J'ai à l'esprit un certain nombre de choses qui me paraissent des données permanentes. J'ai entendu deux fois, la deuxième fois ça m'a frappé dans des réunions très officielles, à la fin des agapes terminales, de hautes personnalités allemandes reprendre le même schéma : buvons à l'union éternelle de la Marianne française et du Michel allemand. Ça ne vous dit rien ?

[silence]

La Marianne française vous savez, à Paris, c'est un petit peu léger, et puis le Michel allemand, c'est solide, c'est durable. Alors, je me dis, c'est aussi ce qu'a dit Adenauer, vous savez quand il s'est lancé dans l'Europe. Il a dit : vous savez, moi je me méfie de mon pays. Il faut le lier solidement dans un réseau où il ait des obligations précises, des engagements, etc. Et puis qu'il s'y tienne.

*Qui disait ça ?*

Adenauer ! Adenauer ! Et ça, disons, c'est l'impression que j'ai eue. Mais alors après ma conversion européenne a commencé certaines procédures. J'ai commencé à penser à l'Europe et à penser l'action de la FLGB. Je me dis tout de même il faut faire des choses. Alors à ce moment là, mes amis les plus chers, l'union intime de travail, Joseph et Grosser, qui eux étaient enfoncés à corps perdus dans le dialogue franco-allemand n'ont pas réagi. Il a fallu, et il le reconnaît lui même, Joseph, quinze ans, même vingt ans pour se convertir à l'Europe et maintenant devenir un militant européen exemplaire. Mais à ce moment là... Et moi je me suis lancé tout seul dans la première opération européenne d'une certaine

envergure : je suis allé trouver bravement un beau jour le cher ambassadeur François-Poncet. Je lui ai expliqué mon truc. Je lui ai dit : « Monsieur l'ambassadeur, vous ne pensez pas qu'il faudrait faire quelque chose quand même d'un peu spectaculaire... pour marquer, ouvrir une certaine perspective européenne devant toutes ces organisations de jeunesse avec lesquelles travaillons. – D'accord : et je vais vous dire tout de suite où nous allons faire ça. Nous allons à la Loreley ».

Bon, les nazis avaient construit sur le célèbre rocher un magnifique théâtre en plein air. Et il y avait une surface assez vaste pour y établir un camp considérable, capable d'héberger 2000 personnes à peu près.

*Alors François-Poncet a marché tout de suite alors ?*

Tout de suite ! Tout de suite ! Tout de suite ! Tout de suite !

*Mais qu'est-ce que c'est que ces ambassadeurs qui avaient la liberté de décider sans rendre compte au Quai ? Moi j'ai l'impression qu'aujourd'hui...*

Non mais alors à ce moment là, Schuman était au courant de ça. (...) Les relations avec le Quai ont été difficiles du temps de Bidault, qui, de militant de la démocratie chrétienne d'avant guerre avec tout son idéalisme, etc. s'était cru le successeur de Richelieu à partir du moment où il avait posé son derrière dans le fauteuil de Vergennes. Alors on faisait la politique : on démembrait l'Allemagne, méfiance, méfiance... Et c'est à ce moment là que nous étions coincés dans ce carcan du fédéralisme des occupants qui devait conditionner le fédéralisme des occupés n'est-ce pas ?

*Mais au moment des contacts avec François-Poncet, vous n'avez pas encore de contacts internationaux avec...*

Mais si ! Tout cela était acquis. François-Poncet entre en scène courant 49. Bon, tous ces contacts là, cela avait marqué les années 47-48. Bon.

Et à ce moment là, je me dis : et bien, si on veut se lancer dans une entreprise comme cela, qu'est-ce qu'on va faire ? Et bien on constitue un petit... de bons amis nous disent : « vous avez un gars qui est un champion de l'idée européenne et qui serait peut-être disponible et qui s'appelle Alexandre Marc. Un des papes du fédéralisme.

*Ils ne partagent pas ! Ils sont deux à croire qu'ils sont papes !*

Oui ! Ils étaient quatre : Rougemont et Spinelli. Avec toutes les susceptibilités les querelles des fédéralistes... Donc Marc s'engage et c'est le début d'une amitié qui dure et qui perdure et qui... nous nous sommes vus tous les hivers pendant de nombreuses années quand nous allions... Et puis il a 85 ans, il continue (...)

Alors bon, Alexandre Marc m'amène toute une cohorte de responsables politiques français. Je charge Bourel, François Bourel, d'être le principal responsable des relations avec les organisations de jeunesse françaises et allemandes. Nous avons pour partenaires le *Bundesjugendring* et le Conseil français des mouvements de jeunesse. Le *Bundesjugendring* de Rommerskirshen et le Conseil français, son président d'alors était Maurice Cayron. Je ne sais pas si vous le connaissez ? Qui était donc Secrétaire général du conseil puis créateur des VVF et puis beaucoup d'autres choses, que j'ai revu avec Rovan il y a deux mois.

Alors nous constituons un programme d'une densité... Il s'agit d'inviter des gens de tous les pays de la Communauté, et même plus largement. Nous avons l'appui des Américains. Nous avons l'appui des Anglais, l'appui politique et financier. François-Poncet paye largement son écho. Et nous installons un camp pour deux mille personnes et nous programmons... avec des programmes d'une densité extravagante conçus sur le principe : la journée les groupes de travail et les débats sur des thèmes bien déterminés, des problèmes de société, dans l'Europe. Et puis le soir des activités culturelles de détente : théâtre, cinéma, la danse, le chant, etc. [coupure].

*En somme vous avez pu quitter l'uniforme, parce que le Haut commandement en Allemagne se transforme en Haut-commissariat, le commandant Moreau rentre dans le civil et le service du « contrôle de la jeunesse » devient le service des rencontres internationales.*

Parce que, naturellement, le concept de contrôle de la jeunesse était depuis longtemps obsolète et que nous avons pris nous mêmes le parti d'axer notre effort sur le développement de nos efforts sur le développement des contacts entre la jeunesse allemande et la jeunesse des pays voisins.

*Au sens large. Entre temps, le Conseil de l'Europe avait été créé.*

Oui, il était en cours de création... (...)

D'où alors cette activité du camp de la Loreley, nous retrouvons la presse d'époque devant nous : quatorze pays... et des titres qui déjà sont très caractéristiques. Dans *Le Progrès*, du 21 août 51, le titre dit, sous la signature d'Henri Moine : Au camp de la Loreley, des jeunes gens de quatorze nations mettent en commun leurs espoirs en l'avènement d'un authentique esprit européen.

C'est cela. Et parlent déjà de la primauté à donner à l'Europe sociale, à l'Europe culturelle et à l'Europe sociale.

*Europe culturelle : Gérard Philippe était présent.*

Oui, avec beaucoup d'autres. Ces rencontres furent assez passionnantes n'est-ce pas. Parce que, pour les caractériser brièvement, je disais que les jeunes qui se succédèrent

pendant les cinq décades de fonctionnement du camp avaient un emploi du temps très chargé. Les journées étaient consacrées à des tables rondes, des commissions de travail, des débats qui abordaient des thèmes aussi divers que l'évolution des structures sociales en Europe, les phénomènes d'urbanisation, et la prolétarianisation qui en résultait, l'aménagement de l'espace, l'évolution du monde rural, la modernisation de la paysannerie, les problèmes d'éducation posés par cette évolution de la société, les relations de l'Europe avec le reste du monde et la maîtrise de ces travaux intellectuels était assurée par une équipe internationale très solide de militants européens. Bon, qui avaient été constituées dans une très large mesure par Alexandre Marc, valeureux combattant pour le fédéralisme européen.

Alors nous avons eu évidemment une proportion assez importante d'homme politiques français qui sont venus, mais également, des Belges, des Hollandais, des Anglais et des Italiens, et même des Suisses, enfin des militants fédéralistes suisses. Parmi les Français, je citerais, avec Alexandre Marc, André Philip, qui est resté en permanence pendant plusieurs semaines au camp avec ses qualités d'animateur extraordinaire, Robert Buron, ministre de la Troisième république, lui d'obédience démocrate-chrétienne, et puis à côté d'eux, des fédéralistes bien entendu, des fédéralistes connus et puis des hommes de science, des doctrines comme par exemple Alfred Sauvy, qui joua un rôle relativement important. (...)

*Qu'est-ce qui vous avait déterminé à organiser cinq décades ? Parce que je ne vois rien de comparable par la suite.*

C'était très lourd. Oui, alors il y eut...

*Non mais pardon, qu'est-ce qui vous a déterminé...*

Et bien, la capacité d'accueil était tout de même limitée n'est-ce pas. Il y avait deux mille places. (...) Alors il fallait assurer une présence constante qui était fournie par les gens qui restaient et de nombreux passants qui se débrouillaient pour camper dans les environs. Bon, il y eut des petites difficultés. Par exemple, le charmant Gérard Philippe, dont les opinions étaient avancées fut interviewé d'une façon peu plaisante par Radio Free Europe et il cassa le micro, enfin je le vois encore la tête sur les genoux de son épouse, descendant au fil du Rhin... Bon, un journal démocrate-chrétien allemand qui représente la fraction la plus traditionaliste de l'Eglise catholique allemande, le Rheinischer Merkur, sortit un jour un article intitulé : « Die Loreley hat rote Haare ». La Loreley a les cheveux rouges ! Pourquoi, parce que les sous camps étaient baptisés Emmanuel Mounier, Federico Garcia-Lorca, et puis Bernadotte. Et puis, parce que, il y avait un ciné club naturellement, où l'on projetait des films de 'Charlot Chaplin', Temps modernes, le Dictateur, esprit jugé quelque peu trop avancé... Ce qui m'a valu du reste la joie et l'honneur de faire la connaissance d'un jeune homme

politique allemand délégué par son parti pour redresser la situation et qui s'appelait Franz Joseph Strauss. (...)

Alors que se passe-t-il dans le même temps ? Et bien dans le même temps, le mouvement européen échelon international que préside avec autorité et détermination Paul Henri Spaak, se préoccupe de faire quelque chose pour la jeune génération. Il y est vivement incité et encouragé par un comité américain qui s'appelle l'American Committee for United Europe qui lui promet un soutien.

*Présidé lui par le général William Joseph Donovan ?*

Oui. Paul Henri Spaak est aidé dans son travail par un Français, George Rebatet. Or il se trouve que George Rebatet a un passé qui lui permet de comprendre les données du problème. Il a été successivement, pendant l'occupation en France [coupure] l'un des principaux responsables du mouvement des compagnons de France dont nous avons parlé dans une existence antérieure, et puis avec l'accord de ses chefs, il est devenu l'un des principaux responsables des mouvements unis de Résistance, chef d'Etat major des MUR. A la Libération, il a rejoint la Première armée, chargée par de Lattre de Tassigny de résoudre le problème de l'intégration des FFI dans les unités régulières. Et puis...

*Pardon, mais vous avez une carte des FFI. Vous êtes passé un peu vite sur cette partie là de votre activité...*

Oui, enfin je crois vous avoir dit que j'étais entré au mouvement des prisonniers de guerre et de déportés, mais j'ai eu un rôle d'agent de liaison, vous savez, où l'on passe des messages, etc. mais pas plus, parce que j'étais engagé dans mes activités professionnelles que je considérais elles-même comme actions de résistance. Puisque nous passions une bonne partie de notre temps à aider les gens à fabriquer leurs faux papiers, à les guider vers des filières vers l'Espagne, etc. Bon.

Revenons en à Rebatet : Rebatet était un ami. Bon, nous nous connaissons bien et il savait... Et lui même avait eu donc, dès la Libération, cette préoccupation européenne qui nous était commune. Donc, au moment où le mouvement européen cherchait quoi faire sur le plan européen, les rencontres de la Loreley se développaient. Il fut donc tout à fait naturel que Rebatet attirât l'attention de Paul Henri Spaak, qui débarqua un beau jour à la Loreley dans les dernières décades pour voir... Le contact fut excellent et immédiatement il me proposa de prendre la responsabilité du Secrétariat général de l'action qui devait se dénommer *Campagne européenne de la jeunesse*. Quel que fut mon attachement au travail que je faisais à Mayence, à la tête du service des rencontres internationales, à l'équipe fidèle, solide, cohérente, formée depuis cinq ans, je n'hésitais pas longtemps, parce qu'évidemment, il s'agissait d'une

perspective d'élargissement des données de ce travail. J'étais convaincu, je l'ai dit, que le dialogue franco-allemand ne pouvait pas être en soi éternel, s'il n'était pas élargi ; j'avais été frappé aussi par les prises de position du Chancelier Adenauer, qui marquait fortement sa volonté de voir son pays intégré dans une association large de peuples européens où il serait amené à prendre ses responsabilités et à les assurer d'une manière durable. Donc toutes les raisons pour répondre positivement à Paul-Henri Spaak et quitter rapidement Mayence, en l'espace de un mois.

(...)

Un accord fondamental existait entre nous, entre Rebatet et moi : la campagne européenne de la jeunesse devait être une action éducative d'un esprit pluraliste le plus large, touchant toutes les familles spirituelles et politiques. De quel ensemble de pays ? Mon cher ami, pas seulement les six, pas seulement les douze, en plus les Scandinaves ! L'Autriche ! La Confédération Helvétique ! La Turquie ! Et même, dans la mesure où une action clandestine serait possible, l'Espagne sous le régime franquiste. Vous voyez, on voyait grand !

*De quel œil le Quai d'Orsay voyait-il ce drôle d'animal s'installer à Paris avec des moyens américains...*

Oui, enfin les moyens américains ne le traumatisaient pas. Mais dans le Quai d'Orsay, distinguons. Dans un ministère, il y a un ministre et une administration. Bon, de l'administration nous aurons l'occasion de parler longtemps en ce qui concerne ses attitudes européennes, mais là, le ministre, c'était Robert Schuman, qui consentit sans la moindre difficulté à me mettre en congé de convenance personnelle.

Bon, alors, j'ai dit que nous étions d'accord sur le schéma général avec Georges Rebatet. Mais ce qui était à la fois satisfaisant, parce que cela me simplifiait le travail, théoriquement, et un peu gênant, c'est que j'arrivais avec mes responsabilités de coordination, d'animation, etc. comme Secrétaire général, placé sous la tutelle du mouvement européen, c'est-à-dire sous la double tutelle auguste, bienveillante et lointaine de Paul Henri Spaak à Bruxelles, et sous la tutelle également bienveillante et beaucoup plus proche, beaucoup plus immédiate, d'André Philip, représentant de l'exécutif du mouvement européen en charge d'exercer la tutelle politique sur la campagne. Et puis, je me trouvais... Rebatet avait bien travaillé : en quelques semaines, il avait alerté toutes les organisations de jeunesse possibles et imaginables et concocté avec un sens extrêmement affiné du dosage, déjà tout l'état-major. (...) Alors il s'agissait d'élaborer une doctrine. Alors la doctrine elle est confinée dans un document que je garde religieusement, que j'avais élaboré en suant sang et eau, qui traçait les grandes lignes d'un programme d'études, de publications et d'action, d'action sous forme de

séminaires, conçu dans tous les pays par des bureaux nationaux qui devaient être représentatifs du pluralisme de leur pays et qui devaient chacun programmer, organiser, un certain nombre de séminaires. C'était, bêtement, tout simplement, le prolongement des programmes d'éveil démocratique pluralistes que nous avons essayé de développer en Allemagne dans les échanges entre Allemands, Français, et dans une certaine mesure des représentants des autres pays. Bon, et je disposais au départ de l'atout que me donnait la connaissance d'un certain nombre d'acteurs. (...)

Mais les choses ne furent pas si simples en réalité. Pourquoi ? Premièrement parce que dans l'esprit d'un certain nombre de responsables du mouvement européen, lui-même pluraliste, et des américains qui travaillaient avec lui, l'objectif, c'était de faire un grand show qui puisse être comparé aux festivals mondiaux de la jeunesse. Il s'agissait donc de faire un festival mondial de la jeunesse européenne et libre. Donc une action concentrée dans le temps, qui nécessitait peut-être un an de préparation. Et puis après c'était tout. Alors il fallut faire adopter non sans peine la thèse qu'il eut été préférable, qu'il était plus sérieux de prévoir un programme d'action en profondeur, multiforme, réparti dans les différents pays en fonction des situations nationales. Mais tout cela a pris beaucoup de temps et d'énergie. (...) Alors j'ai choisi de mettre à la tête de cette entreprise un ami, dont je n'ai pas suffisamment parlé dans mon chapitre Allemagne : Charles Maignal, qui avait fait l'expérience en Allemagne d'une revue intitulée *Aussprache* et destinée au dialogue franco-allemand. C'est lui qui à Paris prenait la direction de la coordination des différentes publications nationales, plus la rédaction du bulletin français. Et puis, tout naturellement, on devait confier la version allemande à celle qui avait été sa principale collaboratrice, un des éléments des plus intelligents et des plus dynamiques de notre équipe en Allemagne, une jeune aristocrate prussienne d'origine, au caractère indomptable, qui avait été résistante antinazie : Ulla von Ketelhodt. (...) Voilà donc l'appareil mis en place. Alors j'étais flanqué de trois adjoints qui devaient avoir des responsabilités régionales au sens de regroupement de plusieurs pays, un Allemand, Hans Mertens, qui avait travaillé successivement chez Klaus von Bismarck à Vlotho, puis dans ce centre de rencontres de Spire, dont j'ai parlé, où il faisait équipe avec Gosselin, puis François Bourel. (...) Donc voilà le dispositif en place. Donc ça aurait pu marcher, et ça a marché, mais avec pas mal de ratés et disons le, je le dis comme je le pense, le rendement d'une machine à vapeur des premiers temps.

*Oui mais bon, c'était la première fois dans l'histoire de tous les peuples qu'on faisait une coopération de cette nature !*

Oui, oui, bien sûr. (...) Alors quelle fut, parce que je dois bien le dire sans phare, (...) la principale des difficultés ? Elle résultait du fait qu'il existait un antagonisme évident entre les conceptions des deux grandes Internationales... [coupure]. Autant les socialistes belges, français, italiens étaient acquis a priori à l'idée d'une coopération européenne très poussée, autant la situation était différente bien entendu du côté travailliste d'abord, mais aussi du côté d'une large fraction de la ?, d'une large fraction dominante à l'époque. Le Secrétaire général de la ? était un valeureux député autrichien, garçon très énergique qui avait vécu la résistance antinazie dans les maquis français, Strasser. Le président était ?. (...) Mais l'un et l'autre étaient farouchement hostiles à l'idée des regroupements à six qui commençaient, qui s'esquissaient, qui étaient en train de s'esquisser, si bien que la campagne devait s'adapter à deux niveaux d'action difficilement conciliables. Une action dans les pays qui étaient prêts à s'engager ensemble, à aller plus loin et plus vite comme disait Paul-Henri Spaak dans la voie de l'Europe. C'était pratiquement les six. Et puis l'action dans les autres pays qui acceptaient l'idée de contacts personnels, d'échanges, de réflexion commune, mais sans projet politique, sans projet politique précis, autre que la coopération très large qui existait dans le cadre du Conseil de l'Europe. Dans les vingt années qui suivirent, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour rendre la plus harmonieuse possible la coopération entre les deux institutions européennes, la petite Europe et l'Europe plus large du Conseil de l'Europe, mais la dualité des institutions a eu des conséquences que peu de gens mesurent en matière de confusion des esprits et de freinage de l'action. Enfin voilà, donc il n'a pas été facile de travailler, non pas avec les responsables de l'Internationale socialiste mais avec ses dirigeants qui pendant toute la campagne ont freiné au maximum tout ce qui pouvait être fait. Voilà (...). Mon séjour à la campagne débuta donc en septembre 51 pour se terminer en 53.

Pourquoi devais je choisir de quitter la campagne en 53 ? Pour deux raisons : l'évolution dans les sphères dirigeantes du mouvement européen s'était développée dans le sens suivant : la tentative d'union politique lancée après la création de la communauté européenne du charbon et de l'acier avait échoué. Emergeait à ce moment là le projet de Communauté Européenne de Défense. Et l'attitude du mouvement européen, pas de tous ses responsables, mais d'un bon nombre d'entre eux, était de dire : « votre action 'campagne en profondeur et à longue échéance', c'est bien gentil, c'est pas suffisamment engagé pour nous. Nous voulons des engagements politiques plus précis. Et nous ne demandons pas à vos mouvements - j'insiste - scouts ou autres, de prendre parti politiquement. Par contre, nous attendons à ce que les mouvements politiques eux s'engagent avec nous, avec le mouvement européen, pour soutenir par exemple le projet de CED ». Je ne récusais pas du tout. C'était

leur droit de dire ça. Mais enfin, c'était la remise en cause des principes fondamentaux... Et j'avais moi même peut-être des partis pris, moi-même, à cet égard, je considérais par exemple que l'action de mouvements comme celle des jeunesses agricoles rurales catholiques supportait largement la comparaison avec n'importe quel mouvement de jeunesse politique. Par conséquent, je ne pouvais pas admettre cette dichotomie qu'on tentait d'instituer entre une action à long terme avec des mouvements éducatifs et une action politique plus engagée qui devait se concrétiser par la création au sein de la campagne, d'un secrétariat politique, constitué par les politiques, qui me laissait, qui me concédait de me laisser m'intéresser aux boy-scouts et aux ajistes et à leurs homologues des autres pays. Et d'autre part, convaincu personnellement de l'opportunité de la création de la Communauté Européenne de Défense, je ne pensais pas qu'il fut possible et opportun d'embrigader la jeune génération sur un tel terrain. Je pensais que ce n'était pas réaliste.

(...)

Alors il se trouva que cette crise dans laquelle j'étais engagé, et je me heurtais amicalement mais fermement avec des gens comme André Philip par exemple pour lequel j'avais par ailleurs la plus grande estime et la plus grande reconnaissance. Il se trouva qu'à ce moment là, par hasard, le directeur des relations culturelles au Quai d'Orsay, Louis Joxe, me fit la proposition de prendre la responsabilité d'un nouveau service au sein de sa direction qui s'appellerait service des rencontres internationales, et il m'offrait cette responsabilité, tout simplement parce qu'il avait étudié le bilan de l'action menée sur le plan franco-allemand. Alors j'optais donc pour faire connaître à Paul-Henri Spaak que je lui donnais ma démission. Tout ceci se passa dans les formes les plus correctes. Le Mouvement européen me demanda de faire le bilan de ces deux ans et demi de travail, et de faire mes propositions pour l'avenir. Et je proposais donc au Conseil du mouvement européen de désigner comme successeur celui de mes collaborateurs qui m'avait paru avoir la vue la plus large des problèmes en cause, une expérience internationale réelle, un esprit méthodique, nécessaire pour mener à bien ces actions assez complexes... c'est à dire Philippe Deshorme. (...) Donc je tire mon chapeau à la campagne européenne de la jeunesse et me voilà transporté au Quai d'Orsay au 5<sup>e</sup> étage. Seul d'abord, ensuite avec un ex-collègue d'Allemagne, collègue et ami : qui s'appelait Guy Meston.

Alors de quoi s'agit il dans l'esprit de Louis Joxe, qui est lui même un politique ? De dépoussiérer un peu les relations culturelles et de lui ajouter cet élément d'élargissement des perspectives de contacts intéressant les groupes sociaux les plus divers, de transmission vers l'extérieur d'une image de la France qui ne soit pas nécessairement le conservatoire ni les

Arts et Lettres, mais qui rende compte du mouvement des idées, du mouvement de l'économie, de la vie, etc. Alors, le travail que j'avais fait pouvait me servir parce que je connaissais des gens à droite et à gauche et puis, le corps de lecteurs d'éducation populaire que nous avons créés Joseph Rovin et moi me fournissait des auxiliaires précieux, quelques auxiliaires précieux. C'est ainsi que très rapidement, je pouvais faire accepter l'idée toute neuve au Quai d'Orsay de déléguer dans les instituts français à l'étranger ces jeunes universitaires qui avaient fait leurs preuves. Il y en eut (...) une dizaine qui restèrent en Allemagne et qui accédèrent à des responsabilités importantes, mais il y en eut qui furent affectés à Rome, qui furent affectés en Yougoslavie, en Grèce, et au Maroc. Louis Joxe passa rapidement la main à un homme de très haute qualité morale et intellectuelle : Jacques de Bourbon-Busset<sup>2403</sup>, avec lequel je travaillais en confiance de 1953 à la fin 1956. Mais enfin, dans ce cadre du Quai d'Orsay, j'étais loin d'avoir les moyens d'actions comparables à ceux dont j'avais pu bénéficier aussi bien pendant la période de l'occupation en Allemagne qu'à la Campagne européenne de la jeunesse. Mes collaborateurs ne se comptaient pas sur les doigts de la main ; j'en avais un, [rires] dévoué et efficace. Et puis j'avais pris des modes de travail...

*Excusez moi, mais où aviez vous été pêcher Guy Meston ?*

Mais il était en Allemagne. Il avait rejoint mon service peu de temps avant mon départ. Et c'était un garçon très organisé, très efficace, très engagé, très dévoué. La suite vous montrera que nos relations ne se sont pas encore arrêtées là. Bon. Bon, alors, quel a été le bilan de ces actions ? Bon alors j'ai essayé de faire passer dans la mesure du possible, de faire passer l'idée que les relations culturelles françaises devaient s'intéresser à toutes les actions européennes, ce qui n'était pas évident a priori. J'ai organisé des responsables de groupes de responsables de différents pays, à Paris, pour des journées d'études, groupes italiens, groupes allemands notamment. Petite parenthèse : Joseph Rovin, qui avait pris une si grande place dans mon existence quotidienne en Allemagne, avait quitté l'Allemagne à peu près en même temps que moi. Il n'avait pas vibré à la Loreley ; il n'avait pas viré sa cuti européenne à ce moment là. Et il avait choisi d'aller faire, dans un autre pays, pour se sortir du tête à tête franco-allemand, un travail d'éveil, un travail de dialogue comparable à celui qu'il avait fait en Allemagne. Il avait choisi l'Italie, où il devait travailler plusieurs années avant de rejoindre

---

<sup>2403</sup> (1916-2001). Académicien. Son père fut chargé de conduire à Versailles, en novembre 1918, les plénipotentiaires allemands demandant l'armistice. Directeur de cabinet de Robert Schuman, il participe à l'élaboration du « plan Schuman » en 1950. Nommé directeur des relations culturelles du Quai d'Orsay en 1952, il se retire de la vie politico-administrative en 1956 pour se consacrer à la littérature.

Michelet, Edmond Michelet, dans des responsabilités politiques plus engagées et plus importantes, nous le verrons. Bon, oui donc bilan : avoir réussi à faire passer... Il y a eu sous le gouvernement Mendès une ébauche d'accord culturel franco-allemand qui a été en quelque sorte une esquisse, une ébauche du traité franco-allemand de 63. Cela devait donc être en 55<sup>2404</sup> ou quelque chose comme ça. Des commissions se sont réunies à Bonn pour mettre sur pied une politique d'échanges bilatéraux. J'ai été envoyé par le département. Mon rôle s'est borné à faire acter dans cette convention que les échanges de jeunes seraient encouragés sur une large base. Voilà. Cet accord a été oublié parce qu'il a été dépassé surclassé par le traité de 63 mais enfin, c'était déjà une esquisse du traité de 63. Puis je dois dire que naturellement, par la force des choses, j'étais tout à fait amené à développer un certain nombre d'actions franco-allemandes en les européanisant, dans toute la mesure où je le pouvais. Mon service des relations internationales subsistait, sa direction a été successivement assurée par Madame Carrez, qui est restée deux ans après mon départ. Et puis le relais a été pris tout aussi brillamment que par elle par Marcel Beck, qui devait rester à la tête de ce service jusqu'à la fin des années cinquante. Donc nous pouvions continuer et nous avons continué. Et ça suffisait largement à occuper mes jours. Avoir fait reconnaître que les relations culturelles ne se limitaient pas aux actions culturelles traditionnelles, avoir développé le concept des échanges touchant des groupes sociaux divers, avoir réussi à faire reconnaître qu'on pourrait placer dans les instituts français des gens ayant charge d'assurer ce type de politique d'animation, c'était pas, c'était pas...

Mais à cette époque, la France vivait déjà le drame de la guerre d'Algérie, et il y avait beaucoup de problèmes au Maroc. Le roi du Maroc avait été exilé à Madagascar et le Maroc était un régime sinon de guerre civile, sinon de guerre, du moins de résistance très violente. Le protectorat français au Maroc, sous l'impulsion de Lyautey, son créateur, avait mis en place des structures et des politiques extrêmement différentes de celles qui avait été suivies dans les autres pays du Maghreb et d'une manière générale dans les colonies. Une politique infiniment plus intelligente, qui faisait, entre autres, une large part aux problèmes d'éducation et au problème de la formation de futurs cadres marocains. Et en particulier dans un panorama d'interventions gouvernementales diverses touchant aussi bien le domaine des infrastructures économiques que celui de l'éducation ou celui de la santé, une place assez spécifique avait été donnée à une direction générale de la jeunesse et des sports, qui toute proportion gardée, était très importante et disposait de moyens d'action efficaces. Cette direction avait été créée par

---

<sup>2404</sup> Octobre 1954 en réalité.

un contrôleur civile, c'est-à-dire les hommes qui avaient la responsabilité d'entités territoriales marocaines, la responsabilité administrative et politique : Jean Nouvel. Esprit très solide, très méthodique, très hardi. (...) Et le plus proche collaborateur de Jean Nouvel, personne imaginative, subtile, courageuse, entreprenante... s'appelait Jacques Rose. Nous l'avons connu comme délégué départemental de la jeunesse dans la Haute-Loire, sous Vichy, résistant, comme tel chef de cabinet de Jean Guéhenno après la Libération et après le départ de Guéhenno, il avait choisi l'aventure marocaine. Alors les structures de cette direction générale de la jeunesse et des sports étaient assez comparables à celles du Secrétariat général à la jeunesse, enfin il y avait vraiment beaucoup de similitudes dans l'organisation des sports et dans l'organisation de la jeunesse. Il existait comme en France un Conseil marocain des mouvements de jeunesse qui regroupait des mouvements scouts, des mouvements musulmans, des mouvements juifs et même des mouvements chrétiens, qui étaient français. Tout ceci sur une même base. Ces mouvements de jeunesse avaient des infrastructures étonnantes et splendides dans l'Atlas, dans le Grand Atlas, dans le Moyen Atlas, etc. Il y avait des écoles de cadres. Il y avait un bureau de l'Education populaire animé par un militant de peuple et culture : Jean Leveugle. Et tout ça marchait très bien. Et par un phénomène quasi inévitable, dans la trouble période de ce qu'on pourrait appeler le conflit franco-marocain, après l'exil du sultan, les écoles de cadres de la jeunesse, devaient devenir des écoles de cadres de la résistance (...). Bon, le sultan rentre (...) en 57 ou fin 56 peut-être et Edgar Faure caractérise la situation nouvelle par un mot admirable : « Nous avons créé l'indépendance dans l'interdépendance ». Ce qui veut tout dire et ne rien dire évidemment. Une des conséquences immédiates, c'est qu'évidemment, les directions générales sont remplacées par des ministères marocain, les responsables français sont remplacés par des responsables marocains et qu'il faut faire cette reconversion dans tous les secteurs, donc en particulier dans le secteur jeunesse. Je suis au Quai d'Orsay, Jacques Rose pense à moi. Parce qu'il est évident que ce qui se passe partout se passera à la jeunesse, c'est-à-dire qu'il y aura un responsable marocain de la politique jeunesse, sport et éducation populaire et qu'il ne serait pas mauvais qu'il ait un adjoint français pour faire la transition, enfin quelqu'un qui ne soit pas marqué par le protectorat et qui ait une certaine expérience des contacts humains et de la coopération pluraliste. [Rires]. Bon, alors j'hésite beaucoup. Jacques de Bourbon-Busset est parti, a cédé la place à un prestigieux diplomate, Monsieur Seydoux, ambassadeur de France, qui me fait confiance et qui me propose de me confirmer et d'accroître mes moyens. Mais je lui demande instamment de me laisser partir au Maroc. Pourquoi ? Parce que mon premier contact avec ce pays m'a séduit, parce que le travail qu'on me propose me paraît tout à fait dans une certaine

logique, même s'il m'écarte de l'Europe, et parce que la vie à Paris n'est pas facile et que ma femme a eu cinq enfants et que je me dis qu'ils seront bien heureux au Maroc. (...) Je pars donc au Maroc à l'automne 57 en quittant à regret les relations culturelles mais avec les perspectives d'avoir un champ d'action plus large, des moyens plus importants...

*Vous aviez demandé un détachement ?*

Oui, alors là j'étais officiellement détaché par le Quai d'Orsay comme sous-directeur de la jeunesse et des sports. Donc fonctionnaire marocain, pas conseiller ! Je passais dans la fonction publique chérifienne, j'étais payé par les Marocains. Position ambiguë, on le verra. Mais c'était le système qui était employé pour mettre des fonctionnaires à la disposition du gouvernement marocain qui les demandait.

Alors (...) je me trouve donc à la tête d'une branche d'administration, la direction jeunesse et sport, la sous direction jeunesse et sport, il y avait une sous direction Education populaire confiée à un Marocain, qui avait des liens de sang avec la famille royale (...). Alors quelle était ma mission telle que je pouvais la concevoir dans l'intérêt de ceux qui m'employaient ? C'était, premièrement, de leur dire : bon vous avez des structures françaises, des structures héritées du protectorat, c'est très bien, mais est-ce qu'il ne faudrait pas repenser tout cela pour le réadapter à la réalité nouvelle ? (...). Bon, et puis je devais d'autre part m'occuper – cela, personne ne m'en avait chargé mais c'était une préoccupation qui m'était évidente – d'aider les très nombreux cadres français (...) à faire leur reconversion et à envisager leur retour en France dans de bonnes conditions. (...) Et puis alors une autre petite... Bon, je pensais que cette tutelle de fait, cette tutelle qui existait de l'administration française, des restes de l'administration française sur les services marocains, sur le Maroc en général, n'était pas saine, qu'il fallait aider les marocains à s'ouvrir vers le monde extérieur, à s'ouvrir vers d'autres pays avec lesquels il n'avait pas de relations, ce qui n'était pas normal. Bon, je pouvais penser à divers pays. J'ai pensé à l'Allemagne parmi les premiers. Et il se trouvait qu'à l'ambassade d'Allemagne à Rabat, j'ai rencontré, retrouvé, un des participants aux toutes premières rencontres franco-allemandes qui s'appelaient Gisbert Poensgen. Je n'ai eu aucune peine à l'intéresser à l'idée de faire venir au Maroc pour un voyage de large information, de prise de contact avec les organisations marocaines, une délégation très représentative de toutes les organisations de jeunesse et d'éducation des adultes allemandes, sous la houlette de quelqu'un qui avait été un des animateurs des rencontres d'étudiants du Pays de Bade et qui est toujours aujourd'hui président de l'Institut für Internationale Begegnungen : Winfried Böll, dont j'ai parlé hier. Plein succès pour ce voyage, plein succès pour cette prise de contact... qui fut à l'origine de relations assez substantielles, assez

durables. Voilà, j'aurais pu continuer, le Maroc avait bien des charmes. Nous nous y plaisions, mais deux facteurs me firent changer de voie pour retrouver peut-être mes ornières plus familières : la première, c'est que la situation de haut-fonctionnaire conseiller, qui devait jouer un rôle de conseiller, vis-à-vis d'un patron marocain n'était pas aisé. La politique, et c'est normal, la politique intérieure avait des priorités dans lesquelles je n'avais absolument rien à dire. Donc quand il s'agissait d'organiser telle grande opération spectaculaire dont l'intérêt autre que politique n'était pas évident, je n'avais qu'à m'écraser. Quoi que je pusse en penser par ailleurs. (...) Et il se trouva qu'à ce moment là, en 1960, à l'Assemblée européenne parlementaire de Strasbourg, un député social-démocrate allemand, Monsieur Kressig fit voter par le Parlement un vœu demandant la création d'un crédit exceptionnel de 15 millions de francs belges qui serait mis au budget de la Commission pour développer un programme d'éducation civique européenne des jeunes générations. Bon.

Je reçois une correspondance de Bruxelles : Voilà ce qui se passe. Est-ce que, après tout, compte tenu de vos antécédents cela vous intéresserait pas... J'avais trois interlocuteurs, trois messagers : Emile Noël, que j'avais connu à la Libération comme président des camarades de la liberté, intervenant sur une suggestion de Charles Maignal, qui était au Secrétariat exécutif ; il y avait Jacques René Rabier. Nous nous étions connus épisodiquement dans la mouvance d'Esprit, lorsqu'il était au Commissariat au plan, à côté de Monnet, puis lors de son passage à la Haute autorité, à l'époque de la campagne européenne de la jeunesse. Et puis il y avait Félix Paul Mercerau, ex Secrétaire général de la WAY, qui était directeur de cabinet de Etienne Hirsch, président d'Euratom. (...)

[coupure]

Me voilà donc avec trois personnes plus une secrétaire. (...) Cette cellule de trois personnes ne suffisait pas aux besoins, alors j'ai dû fonctionner pendant mes treize ans de travail à la Commission avec un recours parfaitement anormal, scandaleux, abusifs, à des stratagèmes administratifs de bas étage. Employer au maximum, faire suer au maximum des stagiaires soigneusement sélectionnés et lorsque cela rendait bien, les convertir en experts pour un certain temps (...). Finalement, ma division dans les années soixante-dix culminera avec un effectif officiel de quatre fonctionnaires Avec trois ou quatre secrétaires, plus une nébuleuse variable d'experts gravitant autour de ce noyau. Bon, alors sur ces prémisses administratives peu ragoûtantes, peu enthousiasmantes...

*Mais excusez moi, je sais que ça peut être déplaisant mais quand même : ça montre aussi en quelle estime étaient tenues les problèmes d'éducation et de jeunesse dans les*

*sphères politiques de la Commission. C'est-à-dire qu'il ne s'est pas trouvé de commissaire disposé à mouiller complètement...*

Oui, oui, mais c'est certain. Bon, disons les choses très nettement : bon : j'ai toujours eu, et j'en serai éternellement reconnaissant, un appui ferme, intelligent et efficace de celui qui était au cœur de toute l'administration de la Commission c'est-à-dire Emile Noël, bon. Mais évidemment, la Direction générale était placée sous l'autorité d'un Commissaire. Et en effet, peu nombreux furent les Commissaires qui s'intéressèrent vraiment à ces problèmes ; au fond, le membre de la Commission qui manifesta le plus d'intérêt, le plus de sympathie pour ce travail, dans une conjonction bien particulière, celle des années 68-70 fut Jean Rey, le Président de la Commission. (...)

*Excusez moi, mais cela m'intéresse énormément parce que ça veut dire, dans ce cas spécifique, que l'impulsion politique n'est pas venue du tout des politiques, mais que l'impulsion politique est venue des gestionnaires administratifs !*

Mais oui, mais bien sûr.

*Qui en l'espèce montraient plus de créativité et de vue à long terme que les hommes dont c'était la mission.*

Ben ça, si vous voulez le penser, pensez-le. C'est votre affaire. [rires]. Ça vous titille.

*Oui, enfin cela me met en face d'une réalité. Comme l'initiative venait du Parlement européen, on supposait qu'il y avait déjà une volonté politique affirmée, qu'elle avait laissé des traces au delà du lendemain du vote, mais apparemment non !*

Mais enfin, les questions de jeunesse, mon cher ami, vous devriez le savoir, c'est bien gentil, je me souviens de l'hilarité des membres du COREPER un jour où les problèmes jeunesse sont venus en discussion sur leur table où à ma grande honte j'étais présent pour défendre l'idée du colloque européen de la jeunesse (...) Ah, le franc rire de ces Messieurs, représentants permanents ! Chère jeunesse ! Chère jeunesse ! Faisons quelque chose pour la jeunesse chers amis... Voilà, cela a toujours été comme cela, dans toutes les administrations nationales. (...) [coupure].

*Tout s'effondrait !*

Oui, mais enfin, quand on parle de Vichy comme d'une espèce d'entité uniforme et malfaisante, c'est méconnaître totalement la réalité, il y avait de tout. Il y avait d'affreux excités de la Collaboration ; il y avait des antisémites, c'était à l'état pathologique, et puis vous aviez des gens on ne peut plus démocrates, vous aviez des Chrétiens 100%, vous aviez des socialistes, vous aviez tout, tout, tout et tout ! Et c'était un combat permanent. C'était un

combat permanent entre des bandes, des clans, des coteries qui se jugeaient et qui se tiraient le tromblon, le pistolet chaque fois qu'ils en avaient l'occasion.

*Evidemment vous n'avez jamais été d'un clan ou d'une coterie.*

Ah ben c'était la coterie...

*Non mais je voulais dire, même au cours de votre histoire ! Vous n'avez jamais été l'homme d'un clan...*

Non, et bien moi je suis, pour ne rien vous cacher, hélas –hélas ! - plus attaché par la filiation d'Esprit à une nuance démocrate-chrétienne - de gauche ! sociale, engagée ! - mais qui a toujours été déçu par tous les événements. Puisque le MRP a mal tourné à la Libération et que mes chers amis centristes d'aujourd'hui, je les adore, mais enfin on va voir ce qu'ils font, ce qu'ils vont faire dans les mois qui viennent mais enfin il ne faut pas trop en attendre ! Et je n'ai jamais fait acte d'allégeance politique inconditionnelle vis-à-vis de qui que ce soit. Qu'est-ce que je voulais dire à ce sujet ? Oui, que c'est amusant, je parlais tout à l'heure des organes de presse de la campagne européenne de la jeunesse, il y a pas mal de gens qui y ont fait leurs premières armes, Bernard Stasi a fait ses premières armes comme rédacteur à Jeune Europe sous la férule de Maignal. Un autre, Jean Marie Daillet, a été lecteur d'Education populaire en Allemagne, avant de travailler aussi pour la campagne européenne de la jeunesse, et puis finalement, par les voix politiques, d'arriver au Parlement plus tard, après un long et valeureux combat dans son département.

*Mais c'est-à-dire, en somme, vous vous êtes retrouvé en permanence sans protecteur. Je veux dire, vous n'avez pas eu les avantages de Moinard.*

Oui, c'est vrai. Non, j'aurais pu avoir un protecteur naturel. J'avais un protecteur naturel, je dis cela sans regret, j'avais un protecteur naturel avec qui j'avais eu quelque accointance au moment où il avait succédé du reste à Michel Debré, comme Commissaire aux affaires allemandes et autrichiennes, c'est tonton Poher, Poher, une des figures permanentes de la Cinquième république. Bon. Nous avons de bonnes relations. Il m'avait accueilli, mais nous n'étions pas l'un près de l'autre et puis je n'avais pas du tout envie de me lier à qui que ce soit ! Et de recevoir les consignes d'un parti, fut il celui qui correspondait le mieux à mes opinions. Je me souviens de démêlés désopilants, à l'époque de la Campagne européenne de la jeunesse, avec des représentants de différentes fractions de l'idéologie démocrate-chrétienne qui prétendaient tous représenter l'orthodoxie du parti ! Et quand je les envoyais sur les roses dans les conseil ou à la Campagne européenne de la jeunesse, ils étaient outrés ! Evidemment, ils étaient outrés. Mais ce cher Alain Poher, nous nous revoyons une fois tous les cinq ans, une fois tous les trois ans dans des cocktails, récemment celui qui accueillait

Joseph dans son palais avec les paroles les plus chaleureuses. Nous nous sommes revus, affectueusement, mais voilà, il n'y a jamais eu de relation plus poussée, alors que rien n'eût été plus facile. Mais ça, c'est mon côté...

*Oui, mais ça, c'est le génie propre et complémentaire de Jean Moreau...*

[soupir]

*Non, non, mais, ce que je veux dire c'est que : sans être l'homme d'un parti ni même d'une administration, vous êtes parvenu à être un lieu de convergence des confiances, parce que vous aviez une bonne compréhension de ce qui serait l'évolution d'un problème. Je veux dire, ce que devaient être les relations franco-allemandes dans le domaine jeunesse et éducation permanente, vous en aviez eu...*

C'était une hypothèse.

*Oui, mais l'hypothèse était bonne, c'était bien visé ! Et vous pouviez être l'homme de la situation sans être l'homme d'un clan.*

Enfin, je ne voulais pas l'être en tout cas.

*Vous ne vouliez pas l'être ?*

Non, je ne voulais pas l'être.

*Parce qu'en plus, c'était une condition de vos succès ?*

Exactement. Exactement. Non, à ce point de vue là, je m'en suis tenu à partir de mon expérience de Vichy à la position de l'œcuménisme et du pluralisme, qui a fait que pas mal de circonstances, des gens qui n'aimaient pas du tout mes idées, m'ont taxé d'une attitude correcte. [coupure].

(...) A ce moment là arrive le parallélisme, la rivalité de compétence entre le Conseil de l'Europe et la Communauté. Vaste chapitre s'il en est ? Le Conseil de l'Europe. Il avait l'antériorité, et on lui avait concédé, et pour cause, une compétence en matière culturelle à travers le Conseil de la Coopération Culturelle (...). Et la Commission avait été investie par, on n'appelait pas cela encore le Parlement européen, d'une mission tendant à développer la conscience civique des jeunes, mais de quels jeunes ? La conscience civique européenne ! Donc, en quelque sorte, elle risquait de piétiner, de marcher sur les plates-bandes du Conseil de l'Europe. Bon j'étais assez conscient de ce problème pour chercher immédiatement à établir un modus vivendi satisfaisant avec la section du Conseil de Coopération Culturelle qui s'occupait des problèmes de jeunesse. Et c'était facile. Nous avons des arguments : le Conseil de l'Europe n'avait pas beaucoup d'argent ; nous non plus. Par conséquent, nous pouvions nous mettre d'accord pour soutenir en commun, sur la base d'une coopération informelle, les actions qui nous paraissaient les plus dignes d'intérêt. (...) Donc nous vécûmes

comme ci comme ça... (...) et puis participant à des opérations culturelles larges initiées par le Conseil de coopération culturelle, qui était très heureux de nous y voir participer, alors il fallait prendre beaucoup de formes pour ne pas froisser qui que ce soit, et puis défendre l'idée qu'au sein de la grande Europe où nous étions tous unis, où nous avons un passé culturel commun, il fallait accepter l'idée que certains voulaient s'engager un peu plus que les autres dans la voie d'une réflexion politico économique sociale et que ce n'était peut-être pas un pêcher et que tous ceux qui voulaient bien s'y intéresser pouvaient bien s'y intéresser. Etc. C'était de la gymnastique, mais enfin, comme les seigneurs qui régnaient sur les institutions ne s'intéressaient pas trop à ces détails, on pouvait travailler ensemble, mais cette dualité d'effort était troublante.

Et qu'en fut-il lorsqu'en 1963, le Général de Gaulle et le chancelier Adenauer s'étant réconciliés, un traité de coopération franco-allemand, ait créé par là même l'Office franco-allemand. Il apparut qu'il y aurait maintenant des relations dans le domaine de la jeunesse à trois niveaux : le niveau bilatéral, le niveau à six et puis le niveau Conseil de l'Europe. Je déployais à ce moment là des efforts considérables en France pour essayer de convaincre mes compatriotes qui étaient aux affaires au gouvernement que le bilatéralisme franco-allemand ne débouchait sur rien, s'il n'évoquait pas un projet qui était un projet commun aux deux Etats et qui en intéressait quatre autres. Que par conséquent, même si on voulait privilégier les échanges franco-allemands, il serait bon de leur donner une inspiration européenne, et même des orientations européennes à long terme. Mais là, c'était le blocage parfait. Pas dans les services de la jeunesse et des sports, mais au Quai d'Orsay, qui avait la haute main sur la question. Bon il est évident que sous le règne de Couve de Murville, il n'y avait rien à faire en matière d'information européenne en France. Vous savez que les ministères avaient des consignes strictes de ne pas coopérer avec les apatrides de Bruxelles. Et on nous tenait la main ! Bon, si bien que, tout naturellement du reste, les services du Quai d'Orsay étaient tentés de privilégier fortement l'action du Conseil de coopération culturelle, qui n'avait pas de finalité politique très précise, qui regroupait les Scandinaves, les Autrichiens, etc. pour d'aimables échanges, privilégier d'une part la grande Europe, d'autre part, le bilatéralisme franco-allemand, en tirant un trait décisif sur la petite Europe croupion, la petite Europe économique. Et la réponse à toute tentative de débat, de discussion était : « Messieurs, il n'y a rien dans le traité qui vous autorise à faire quoi que ce soit dans le domaine de la jeunesse. Mais le Parlement européen... - Le Parlement européen, on ne connaît pas. Le crédit spécifique « Plan Kressig » a été pendant cinq six ans, de je ne sais plus combien, adopté à la majorité au Conseil, avec l'opposition, toujours l'opposition, ou l'abstention française.

Position agréable, vous le voyez. C'est seulement, disons lorsque Chaban-Delmas devint Premier ministre et qu'il ouvrit les perspectives d'une nouvelle société que nous tentâmes de l'approcher pour dire à ses conseillers : mais enfin, une nouvelle société, elle n'est pas refermée sur elle-même, une nouvelle société, c'est politique, c'est économique, c'est social. Et si vous voulez une nouvelle société, il faut que la jeunesse y soit préparée or là, votre nouvelle société, si nous avons bien compris le traité de Rome, elle a une dimension européenne, elle a une ouverture européenne, donc s'il vous plaît. Bon, il semblait que cela marcherait bien, mais pas de pot, Monsieur Pompidou, le Président Pompidou faisait comprendre à son Premier ministre qu'un Premier ministre ne doit pas être trop hardi et s'avancer trop loin dans des directions qui ne sont pas nécessairement celles qui lui plaisent. Et il fallut donc attendre 69, après le départ du général, pour qu'avec la venue d'Olivier Guichard au ministère de l'Education nationale, il soit possible de faire une relance, de tenter une ouverture, non seulement au point de vue jeunesse mais au point de vue scolaire et universitaire [coupure].

Oui, nous en étions donc aux réunions de différents fonctionnaires jeunesse des différents pays. Parmi lesquels on trouvait, pour la Belgique ?, les Français successivement Brichet et Maheu, les Italiens venaient à trois parce qu'ils étaient plusieurs à s'occuper de jeunesse.

C'est cela. L'Allemand était un charmant docteur Ott. Le néerlandais (...). Mais enfin c'était très positif. Donc finalement, malgré tout, nous avons une perspective ouverte et des oreilles favorables.

(...) Quelles étaient les questions en cause, quelles étaient les questions sur la table ? C'était de trouver la formule qui, sans léser le Conseil de l'Europe, permette de créer quelque chose qu'on appellerait Office, forum, d'une manière ou d'une autre et qui serait, qui pourrait devenir en liaison avec le CENYC ou un partenaire représentant les associations privées, un organe permanent de relations entre la Commission, les gouvernements et les organisations de jeunesse. Bon, alors, vous savez ce qu'il en est. Moi, je n'ai pas vu la naissance longue et douloureuse de cet enfant, qui existe actuellement.

*Non, mais excusez moi... Organiquement, vous n'aviez pas le droit de les réunir ces haut-fonctionnaires jeunesse, sauf éventuellement pour les informer.*

Mais c'était pour les informer ! C'était pour les informer et leur demander leurs conseils, leurs avis. Oui, bien sûr, nous n'avions aucun droit à les inviter...

*Mais ça c'est fait plusieurs fois.*

Ah, ça c'est fait tous les six mois ! ça c'est fait tous les six mois. A sept ou huit reprises et dans un excellent climat. Ça permettait d'arranger un peu les choses. A un moment, où émergeait à Strasbourg le Centre européen de la jeunesse. On aurait pu imaginer une institution commune, mais c'était trop compliqué, c'était trop ambitieux. Donc on a donc tourné autour du pot. Il faut donc chercher la formule d'un Forum de la jeunesse. C'est comme ça que ça s'appelle ?

*Oui, c'est comme ça.*

Bon, alors, passons sur le Forum de la jeunesse. Dans cette perspective, nous restons toujours et nous allons bientôt en terminer avec ça, dans la perspective des mouvements de jeunesse. 68. Mai 68. Un branle-bas ! Moi, j'ai mon opinion sur 68. Mes compatriotes français, facilement nombrilistes, considèrent Mai 68 comme un phénomène typiquement français. Je prétends avoir vécu les prémisses de 68. D'abord, nous recevions de 60 à 65 et au delà, de très nombreux groupes d'étudiants de haut niveau en visite. C'était l'époque où la Communauté faisait des étincelles, où elle passionnait les gens. Et nous recevions beaucoup, beaucoup de groupes. Et nous pouvions analyser l'état d'esprit de cette jeunesse. Des sociologues infiniment plus compétents que moi ont écrit... Il y a des centaines de volumes sur 68. Moi, ce que j'ai constaté, c'est ceci : c'est premièrement que nous étions en plein développement de la société de consommation. Bon, après, après les années de pénuries, de troubles de la guerre, etc., tout arrivait. Les jeunes pouvaient tout s'offrir. Voulaient tout s'offrir ! Les voitures ! Les chaînes hi fi, le ski, les voyages, etc. Dans le même temps où tout était mis à leur disposition, le monde connaissait les troubles les plus graves. Les conflits du Proche Orient, les conflits raciaux aux Etats-Unis, la guerre du Biafra, l'assassinat de Kennedy, puis de Martin Luther King, Budapest, tout cela traumatisait les gens. L'horizon politique était bouché. Et l'espoir européen, la petite flamme européenne, qui semblait se développer à la fin des années 50 et au début des années 60 était mise en question par la crise institutionnelle de 65. C'était une situation perturbante : des jeunes qui ne savaient pas très bien ce qu'ils voulaient, qui voulaient beaucoup de choses, qui auraient voulu la paix, qui auraient voulu voir l'organisation du monde, l'organisation des relations entre le monde riche et le monde pauvre, préoccupés par la bombe nucléaire, par la tension Est-ouest qui était à son summum, c'est la guerre de Corée, la Corée, le Biafra, Israël, les situations troubles aux Etats-Unis, etc. cela faisait beaucoup. Il y avait donc une insatisfaction, un malaise profond dans la jeunesse. Or successivement nous vîmes... Il m'a semblé que cela vous paraissait folklorique, cela n'avait pas paru folklorique à l'époque, la révolte des étudiants flamands, pauvres, contre la hiérarchie médiévale de l'université et le statut de l'université de Louvain. Bon, les

gendarmes belges à cheval chargeant les étudiants dans les rues de Louvain. Bon, c'était pas du cinéma. Ça c'était en 66. Quelques mois plus tard, je m'en vais à Berlin. A Berlin, débarquant de l'aéroport, je suis pris en charge par un chauffeur de taxi qui me dit : « vous savez, ça va mal, il y a du grabuge, ah, il y a les étudiants ! Ils ont fait une manifestation hier, la police a tiré. Il y a un mort. Ça va très mal. Ça va très mal. Bon, alors. J'arrive. (...) Et je vois. Qu'est-ce que je vois pendant les 48 heures où je suis resté à Berlin, des groupes qui se formaient spontanément tous les cent mètres avec des étudiants qui disaient : « mais enfin, vous trouvez ça normal, vous, qu'on tire parce qu'on manifeste contre un salaud de Shah qui assassine ses compatriotes ? - Mais qu'est ce que vous en avez à foutre du Shah ? Travaillez donc ! Foutez nous la paix ! Espèce de petits bourgeois, vous feriez mieux de vous tenir tranquille, etc. » Bref : une situation tout à fait conflictuelle, conflit entre les étudiants et la masse de la population. Je retrouve ça même en allant à l'Eglise, à Dahlem, où je vois des gens qui à la porte de l'église tabassaient des étudiants qui voulaient manifester. Le curé qui intervient en disant à ces gens : « Vous êtes des salauds ! Vous n'avez rien compris ! Pourquoi est-ce que vous tabassez ces jeunes ? Ils ont bien le droit de s'exprimer. Bon. Voilà la situation en Allemagne à ce moment là.

*La démonstration était un évènement nouveau en Allemagne à l'époque.*

Voilà.

*Les étudiants découvraient qu'ils avaient le droit de manifester.*

Et ça surprenait tout le monde. En janvier et février 68, par une espèce de prémonition, notre bureau de Rome avait organisé avec notre accord. [rires]. Notre bureau de Rome en le personne de mon cher ami Tati ! Je n'ai pas encore parlé de notre réseau de correspondants nationaux, qui étaient des braves, qui composaient une solide équipe : Antonio Tati avait organisé à Milan un colloque sur la crise de la jeune génération. Pan ! Deux jours avant éclate à Milan la première grève sauvage d'étudiants à l'université catholique de Milan. Les étudiants défilent dans les rues ! Il commence à y avoir des bagarres et voilà notre colloque là au milieu avec comme vedette Edgar Morin. Edgar Morin que j'ai vu au cours de ma longue existence dans des tenues très diverses avec toujours la même génialité et une admirable capacité d'adaptation à l'étude des phénomènes du moment. Alors Edgar Morin nous fait un admirable discours pour nous expliquer... Et puis nous nous disons, après tout, puisqu'il y a la grève des étudiants, et bien on va demander à un meneur de la grève de venir nous expliquer les choses. Alors on amène un jeune étudiant milanais qui n'était pas du tout en jean, qui était très correctement mis, et qui nous dit : « Pourquoi on fait la grève, mais on va vous l'expliquer : on en a marre ! Nous faisons des études qui ne débouchent sur rien, qui

n'ont aucun sens, qui n'ont aucun rapport avec le monde moderne, et nous voyons nos professeurs une fois par an, deux fois par an, au début des cours et puis à la fin parce qu'entre temps ils font autre chose. Et puis nous travaillons donc avec leurs assistants et notre vie dépend de ce que nous répondrons à notre professeur la deuxième fois que nous le verrons, le jour de l'examen (...). Donc nous manifestons contre une formation totalement inadéquate et nous avons marre. Et c'était le début de la révolte des étudiants en Italie qui a duré des années. Je ne sais pas où elle en est.

Et puis trois semaines avant Mai, par hasard, j'accompagne François Fontaine à Nanterre, pour recevoir Raymond Barre qui venait faire une conférence devant les étudiants. C'était la première fois que j'allais à Nanterre. Je vois cette université française toute nouvelle. Campée dans une espèce de marécage, à trois cent mètres d'un bidonville, sans aucun espace vert, avec des corridors et des amphithéâtres sinistres. Et je ne peux pas m'empêcher de me dire : si c'est là dedans qu'on forme la jeunesse, où allons nous ? C'était quelques semaines avant Mai, qui éclatait à Nanterre. Alors voilà, c'était un phénomène de génération qui n'était pas propre à la France, de toute évidence, et qu'on pouvait analyser...

Alors, la Commission, que dit elle devant ces événements ? Heureusement, elle avait à sa tête Jean Rey, qui avait assez de cœur et d'intelligence pour se poser des questions, c'était pas le cas de tous ses collègues. Et qui dit : Bon, il faut faire quelque chose. Il faut faire quelque chose. Bon alors, quel est le service qui s'occupe de la jeunesse ? Et bien on va constituer un groupe de travail et on va étudier des hypothèses, on va voir ce qu'il faut faire ! Alors on se réunit, on fait des hypothèses. Et puis finalement, on retient l'idée d'un colloque : colloque européen de la jeunesse. Bon, vous en connaissez quelque chose. Bon, alors on prend le problème au sérieux. Notre division a su se créer sans... elle a su se créer un réseau de correspondants dans les capitales. Bon, avec l'aide des chefs de bureau dans ces capitales, à quelques exceptions près. Je dirige mon doigt vers l'Est. Alors nous allons préparer ces réunions de travail. Il existe des structures de concertation, ce sont les Conseils nationaux de la jeunesse, ce sont... toutes ces organisations politiques, syndicales, éducatives qui existent dans tous les pays, nous allons les pré-consulter sur des questionnaires, déterminer les thèmes qui les intéressent et sur lesquels il faut engager le dialogue entre la jeunesse et la Commission. Alors nous voilà engagés, ma petite équipe, votre serviteur, Fausta Deshormes, Giovanni Livi, qui était venu la renforcer de son dynamisme entre temps, plus quelques stagiaires. Nous cravatons au passage quelques jeunes fonctionnaires qui doivent venir nous assister dans nos opérations nationales (...) et nous organisons des plans de travail pour organiser des pré-colloques dans les six capitales. (...) travail très bon, très satisfaisant dans

cinq pays sur six. Le seul où cela ne marche pas, c'est la République fédérale. Pourquoi ? Parce que nous avons d'une part un chef de bureau qui trouve intelligent de mettre sur les tables du colloque des dossiers fournis par l'organisation patronale allemande. Voyez les réactions des Juso, des jeunes socialistes, qui a priori étaient déjà contre l'idée du colloque, contre tout ce qui leur était proposé. Bon, alors nous terminons la tournée des capitales, nous bouclons notre programme dans le temps pour nous retrouver (...) sous la présidence de Jean Rey, avec la présence d'un certain nombre de membres de la Commission pour des travaux qui devaient être assez décevants en définitive parce qu'alors qu'il y avait eu un programme accepté par la majorité des délégués, des thèmes bien définis, des thèmes porteurs d'avenir, enfin des thèmes qu'on discute aujourd'hui, enfin des thèmes de l'Europe sociale, de l'Europe généreuse, de l'Europe culturelle ! Hein ! Et bien nous avons eu une sale obstruction de quelques éléments qui ont gâché le travail, à commencer par un fonctionnaire allemand du Parlement européen qui n'avait rien à faire là. Et qui venait soutenir ses amis.

*Il est mort.*

Oui, oui, il est mort.

Il y avait là entre autre une délégation de communistes français. Il y avait des délégués communistes français. Et j'avais eu un bon accrochage avec le délégué français qui n'était pas bête du tout, c'était Sainjon, qui vient de quitter le parti. Bon, alors, somme toute, le président Rey qui avait présidé avec beaucoup de fermeté, de générosité, nous a dit beaucoup de choses aimables. Et ça c'est terminé comme ça. Et ça a eu des retombées dans les Commissions parlementaires, où de la part des députés gaullistes français nous avons été vraiment dans le collimateur : « entreprise insensée, grotesque, ridicule, le plus grand désordre, etc. etc. Voilà l'histoire du colloque. (...).

*Mais ça a été aussi l'occasion de créer en quelque sorte un organe, que vous avez subventionné, et que vous avez suscité et créé, qui était le machin animé par Odette « Snoi » (?).*

Alors oui, c'est Odette Snoi (?) qui a été cette admirable fille qui a été vraiment notre chance du côté des mouvements de jeunesse. C'est elle qui a créé les conditions d'une très large entente des mouvements de jeunesse n'est-ce pas ? Avec la réserve que j'ai faite en ce qui concerne l'attitude de certains participants. Mais elle a été d'une valeur, d'un courage et d'une ténacité extraordinaires, ça a été une des plus grandes joies que d'avoir travaillé avec elle pendant ces deux ans.

Mais à vrai dire, on n'a plus jamais osé organiser de colloque aussi vaste. Parce que (...), oui, il y avait cinq cent participants ! Pour ce qui n'était à l'époque que six pays. Des

assemblées de cinq cent personnes, l'époque, il n'y en a pas des masses à part le Parlement européen. Et en quelque sorte, les tensions, le bordel qui est arrivé, s'étaient avérées inévitables parce qu'il y avait là quelques organisations bien polies qui se devaient de faire une espèce de surenchère ? Non, je pense au scouts de France, qui en remerciement au discours de Rey, ont écrit sur un tableau noir : « Merci papa ». [rires]. C'était une espèce de surenchère à laquelle ils se sentaient tenus, précisément parce qu'ils sont bien polis et efficaces et que sous le regard de tous les autres il fallait en remettre un petit peu.

Oui, bien sûr, bien sûr. Et puis beaucoup de mouvements, qui étaient prêts à discuter sérieusement de questions sérieuses, ont été complètement interloqués par certaines opérations de sabotage.

*Mais encore une fois ! C'était sacrément difficile parce que même avec le pré colloque, et même avec le travail du CENYC, et même avec le travail de Snoi, ça faisait pas longtemps, les mouvements n'avaient pas une longue tradition du travail en commun...*

Oui, bien sûr. Ils auraient pu l'avoir ! Ils auraient pu l'avoir depuis longtemps. Quand je pense au temps qu'il a fallu pour faire accoucher en France le CNAJEP, et bien il a fallu dix ans pour faire accoucher le CNAJEP n'est-ce pas ? (...) Non, mais on comprend bien que chaque mouvement est fidèle à sa vocation initiale essentielle, croit préférable de s'y tenir, et quand on lui demande de changer d'échelle, ça lui pose des tas de problème. C'est évident, c'est là qu'apparaissent les limites du pluralisme. C'est que chacun est naturellement porté à penser d'abord à lui même. C'est une donnée dont il faut tenir compte. Bon alors, conclusion...

*Non, excusez moi. Ce qui m'embarrasse un petit peu, c'est que dans la description que vous faites du colloque, vous y mettez comme une note d'amertume et comme une note de regret, alors que, objectivement – pardon, je ne suis pas objectif plus que vous...- mais, mon regard apporté avec le recul, c'est une étape décisive où les gens acceptent de reconnaître qu'ils existent ! Acceptent de reconnaître que les autres existent ! Reconnassent enfin l'existence de la Commission ! Parce qu'ils l'ignoraient superbement pendant un bon bout de temps. Et en tout cas, à partir de ce moment là, il n'était plus possible de faire marche arrière. Il fallait créer un organe de concertation. Si vous n'aviez pas monté le colloque...*

Oui, vous avez raison.

*Et en plus ça a été l'obligation pour eux-mêmes de reconnaître quels étaient leurs leaders, car ils ne savaient pas comment les désigner. Les pré-colloques avaient aussi pour fonction de faire émerger des leaders dans une communauté de jeunesse qui n'existait pas et qui ne...*

Bien sûr, bien sûr. Mais enfin communauté de jeunesse dont on aimerait aujourd'hui, n'est-ce pas avec toutes ces expériences de forums, qu'elle se manifeste d'une façon plus dynamique hein ! Plus imaginative. C'est ça le drame de l'Europe ! C'est que la jeunesse ne réalise pas quel dénominateur commun formidable elle possède, enfin dans les valeurs dont elle a hérité et dont elle vit ! Bon, oui. Il y a eu des côtés très pittoresques de ce colloque. Mon patron Schmittlein en Allemagne me disait avec une technique du pluralisme, etc. me disait : « Moreau, vous me cassez les pieds ! Vous faites passer tout le monde dans votre lit de Procuste. Bon. [rires]. Il est évident que notre tendance à la Commission, certains pourraient la critiquer, (...) c'était de vouloir faire participer tout le monde au processus d'intégration. Bon. (...). Il m'est difficile de conclure ce chapitre sur les rapports avec les organisations de jeunesse sinon pour dire qu'à mon départ de Bruxelles en 73, et bien, pas mal de choses étaient en gestation dont je n'ai pas vu l'aboutissement, notamment ce forum, qui est, je crois, la seule initiative quasi institutionnelle existant maintenant sur le plan communautaire en matière de jeunesse.

*Oui, sinon que sa structure dépend du dynamisme des gens qui sont nommés par les mouvements. Et il n'y a pas d'unité de travail au sein de la Commission qui veille à alimenter leur dynamisme.*

Et puis il faut bien dire que dans les deux dernières années de ma présence à Bruxelles, après ce fameux colloque, toute initiative de ma division avait été sérieusement freinée par un cabinet que je ne nommerai pas. [rires].

*C'était le cabinet luxembourgeois qui était en charge de l'information à ce moment là ?*

Vous croyez ? [ironiquement]. Bon.

*Non mais, pardon, quelles raisons organiques ou politiques le cabinet avançait-il pour exprimer ses réticences ?*

Oh, mais c'était de la foutaise ! Moi j'ai été tenté de penser que le modeste collaborateur du Commissaire qui pouvait juger des problèmes de jeunesse à l'échelle du Grand Duché n'avait pas nécessairement une vue très claire des dimensions du problème et de sa réalité. Tout simplement et puis il s'en tenait là. Bon passons. Oui, alors tournons la page. L'action dans le milieu des mouvements de jeunesse débouche finalement sur quelque chose de modeste mais qui existe aujourd'hui.



# Sigles et abréviations

AA : *Auswärtiges Amt* (ministère fédéral allemand des Affaires étrangères)

AKPIIB : *Arbeitskreis der Privaten Institutionen für Internationale Begegnungen und Bildungsarbeit* (Cercle de travail des institutions privées pour les rencontres internationales et le travail d'éducation).

AZF : *Aktion Sühnezeichen Friedendienst* (Action signe d'expiation, signe pour la paix)

BILD : Bureau International de Liaison et de Documentation

BMFJ : *Bundesministerium für Frauen und Jugend* (Ministère fédéral pour les femmes et la jeunesse)

CFEAN : Comité Français d'Echanges avec l'Allemagne Nouvelle

CNAJEP : Conseil National des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire

DBJR : *Deutscher Bundesjugendring* (Union fédérale allemande de la jeunesse)

DEP : Direction de l'Education Publique (de l'administration française d'occupation en Allemagne)

DFI : *Deutsch-Französisches Institut* (Institut Franco-allemand de Ludwigsburg)

DFJW : *Deutsch-Französisches Jugendwerk* (Office franco-allemand pour la jeunesse)

DGACT : Direction Générale des Affaires Culturelles et Techniques (du ministère des Affaires étrangères)

EDF : Eclaireurs De France

EWG : *Europäische Wirtschaftsgemeinschaft* (Communauté Economique Européenne)

FMJD : Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique

GUZ : *Gesellschaft für Übernationale Zusammenarbeit* (Communauté pour la coopération supranationale)

IFA : Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg

JAC : Jeunesse Agricole Chrétienne

JEC : Jeunesse Etudiante Chrétienne

JIC : Jeunesse Indépendante Chrétienne

JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne

KPD : *Kommunistische Partei Deutschlands* (Parti communiste de l'Allemagne)  
(RFA)

MAE : Ministère (français) des Affaires étrangères

MFAA : *Ministerium für Auswärtige Angelegenheiten der DDR* (Ministère des Affaires étrangères de la RDA).

OFAJ : Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

RFSP : Revue Française de Science Politique

SDAJ : *Sozialistische Deutsche Arbeiterjugend* (Union des jeunes travailleurs socialistes allemands)

SED : *Sozialistische Einheitspartei Deutschlands* (Parti socialiste unifié d'Allemagne)

SHB : *Sozialdemokratischer Hochschulbund* (Fédération des étudiants sociaux-démocrates)

UIE : Union Internationale des Etudiants

VDK : *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (Fédération populaire pour l'entretien des tombes de guerres)

VDS : *Verband Deutscher Studentenschaften* (Union des associations d'étudiants allemands)

WAY : *World Assembly of Youth* (Assemblée mondiale de la jeunesse)

# Index des personnes citées<sup>2405</sup>

|   |  |
|---|--|
| Abetz, Otto.....  | 125, 170-175, 180, 182, 186-189, 283, 317-318, 440, 511, 610 |
| Adenauer, Konrad...10, 15, 29, 32, 53, 62, 164, 199, 201, 211, 218, 222, 237, 256, 263-266, 272, 276, 277, 281, 289, 296-309, 316, 319-322, 325, 326, 330, 331-332, 337, 356-359, 380, 384, 418, 433, 441, 454, 497, 501, 505, 511-516, 524-525, 529, 541, 549, 566, 568, 590, 598, 604, 636, 641, 644, 698, 703, 715 |  |
| Altmayer, François.....   | 377, 446   |
| Aron, Raymond.....  | 71, 84, 119, 232, 272, 592, 658                              |
| Artl, Fritz.....  | 417  |
| Augier, Marc.....   | 175, 177-178, 182, 187, 191, 624                             |
| Barth, Karl.....  | 115, 119, 123, 139, 140, 154, 162                            |
| Basdevant, Jean.....  | 274, 345, 389  |
| Berg, Fritz.....  | 71   |
| Bismarck, Klaus von.....  | 686, 688, 693, 697, 704                                      |
| Blankenhorn, Herbert.....   | 300, 301, 305-306, 314, 319, 358                             |
| Boas de Jouvenel, Sarah Claire.....   | 86, 91, 93, 97-98, 148, 158, 195, 438                        |
| Böll, Winfried.....   | 113, 129, 190, 258, 266, 269-270, 694, 710                   |
| Bonnard, Abel.....  | 177, 179, 623, 624, 674                                      |
| Botta, Paul.....  | 113  |
| Bourdet, Claude.....  | 72, 119, 191, 609  |
| Bourdet, Yvon.....  | 51, 463, 464, 466, 469, 473, 490                             |
| Bourel, François...79, 105, 111-114, 123, 126, 129, 140, 143, 190, 215, 235, 258, 421, 696-700, 704   |  |
| Bran, Friedrich.....  | 174, 175, 180-183, 189, 610, 624                             |
| Brard, Jean-Pierre.....   | 336, 539, 542, 543   |
| Brass, Ewald.....   | 473-493, 496, 558, 560, 566, 568, 607                        |
| Briand, Aristide.....   | 24, 31, 124, 159, 170  |

---

<sup>2405</sup> Sauf auteurs.

|  |   |
|--|---|
| Brichet, Clément.....  | 698, 716  |
| Brinon, Fernand de.....  | 173-175, 181, 186, 188  |
| Buffet, Marie-Georges.....   | 537, 539  |
| Bur, Yves.....   | 539, 543, 547   |
| Carrez, Geneviève.....   | 79, 129, 132, 133, 142, 190, 224, 234, 249, 403, 404, 688, 708    |
| Carstens, Karl .....   | 302, 491, 509   |
| Chéroutre, Marie-Thérèse.....  | 55, 352, 371, 375, 386, 541, 564, 698                             |
| Chirac, Jacques.....   | 10, 12, 377, 422, 505, 509, 510, 528-529, 535, 572, 573, 603, 604 |
| Clément, Alain.....  | 71  |
| Couve de Murville, Maurice.....  | 259, 268, 280-282, 303, 326, 330, 332, 384, 407, 715              |
| Cube, Walter von.....  | 104, 105  |
| Cullin, Michel.....  | 3, 462, 540, 544, 607, 608, 609                                   |
| Debré, Michel.....   | 713   |
| Dejean, Maurice.....   | 86  |
| Deshayes, Jacques.....   | 245, 694, 696   |
| Dietler.....   | 314   |
| Dirks, Walter.....   | 71, 119, 123, 188, 251, 459, 684                                  |
| Doertenbach, Ulrich.....   | 71  |
| Epting, Karl.....  | 186, 189, 318   |
| Erb, Alphons.....  | 113, 191  |
| François-Poncet, André.....  | 139, 140, 220, 222-224, 227, 239, 266, 319, 699, 700              |
| Frank, Paul.....   | 35, 211, 269-270, 282, 515, 519, 535                              |
| Frenay, Henri.....   | 72, 119, 191  |
| Gaulle, Charles de...10, 14-15, 29, 32, 46, 53, 62, 67, 69, 73, 86, 133, 164, 174, 194,        |   |
| 218, 230, 256, 259, 263-265, 268, 271-272, 276, 281-282, 289, 292, 296, 297-298, 300-304,      |   |
| 306, 312, 316, 319, 321-326, 330-332, 334, 337, 349, 356, 359, 373, 377, 380, 384, 385, 409,   |   |
| 418, 433, 434, 441, 454, 460, 501, 505, 509, 511, 512, 515, 516, 521, 524, 525, 529, 541, 549, |   |
| 566, 568, 590, 596, 598, 604, 624, 636, 641, 643, 644, 656, 662, 668, 672, 677, 678, 687, 696, |   |
| 715  |   |
| Gehring, Otto von.....   | 346, 348, 435, 442, 443   |
| Gérard, Francis.....   | 86, 92, 94, 200, 700,   |
| 701  |   |
| Giscard d'Estaing, Valérie.....  | 509, 511  |
| Globke, Hans.....  | 237   |

|  |  |
|--|--|
| Grappin, Pierre.....   | 86, 87, 89, 148, 158   |
| Grosser, Alfred...10, 11, 58, 63, 66, 88, 89, 91, 100, 102, 107, 110, 114, 117-121, 123, 137, 140, 148, 149, 159, 182, 186, 189, 190, 191, 208-212, 216, 223, 234, 244, 250, 253, 261, 271, 272, 313, 316, 319, 336, 346, 350, 351, 363, 375, 416, 430, 431, 451, 462, 464, 467, 470, 472, 505, 529, 547, 548, 549, 607, 687, 694, 698 |  |
| Hammer, Gert.....  | 452, 501, 513, 528, 601, 639, 645                              |
| Hartmann, Heinrich.....  | 84, 105, 255   |
| Heck, Bruno...12, 251, 293, 300, 303, 313, 332, 338, 344, 345, 348, 374, 383, 385, 431, 524, 525   |  |
| Heerfordt Christian Fredrik.....   | 165, 624   |
| Herzog, Maurice...55, 251, 292, 293, 300, 303, 313, 332, 344, 345, 347, 348, 352, 371, 374, 384, 396, 524  |  |
| Hessel, Stéphane.....  | 376, 409, 416, 539, 565, 566                                   |
| Heuss, Theodore.....   | 190, 212, 213, 263, 267, 272                                   |
| Horhammer, Manfred.....  | 126  |
| Humblot, Henri.....  | 105, 126, 152, 204, 205, 254, 255, 682, 687, 694               |
| Jansen, Joseph.....  | 302, 306   |
| Jenger, Albert.....  | 55, 145, 187, 690  |
| Klarsfeld, Beate.....  | 56, 377, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 460, 465, 466, 512 |
| Kogon, Eugen.....  | 71, 119, 123, 136, 188, 211, 232, 234, 251, 459, 684           |
| Kohl, Helmut.....  | 12, 272, 501, 509, 510, 513, 601, 604, 636                     |
| Krivine, Alain.....  | 236  |
| Kuno, Karl.....  | 417  |
| Lacroix, Jean.....   | 128, 653   |
| Linckelmann, Wolfgang.....   | 388, 496, 535, 567   |
| Lübke, Heinrich.....   | 263, 265, 267, 268, 333  |
| Lucet, Charles.....  | 302, 306, 314  |
| Luchaire, Jean.....  | 170, 172, 175, 181, 186, 187, 610                              |
| Ludwig, Philipp.....   | 281, 608   |
| Maignal, Charles.....  | 704, 711, 713  |
| Marc, Alexandre.....   | 238, 592, 658, 699, 701  |
| Margerie, Christian de.....  | 302, 312, 326, 330, 331, 332                                   |
| Mauroy, Pierre.....  | 71, 375, 466   |
| Mayrisch, Emile.....   | 163  |

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| Mendès-France, Pierre.....          | 277, 309, 708  |
| Mertens, Hans.....                  | 211, 235, 259, 704   |
| Meston, Guy.....                    | 79, 129, 130, 190, 706, 707  |
| Michelet, Edmond                    | 272, 708   |
| Mitterrand, François.....           | 509, 510, 513, 604, 636, 652   |
| Moreau, Jean (Charles)...           | 25, 55, 68, 69, 95, 113, 122, 123, 129, 134, 144-146, 156, 190, 197, 208, 210, 224, 231, 235, 238, 239, 240, 241, 249, 250, 251, 253-255, 258, 269, 270, 275, 278, 421, 422, 651, 669, 673, 688, 700, 714, 722   |
| Mounier, Emmanuel...                | 48, 90, 100, 102, 110, 111, 114-130, 134, 149, 151, 152, 155, 173, 185, 190, 191, 203, 216, 223, 231, 658, 664, 683, 687, 701  |
| Philip, André.....                  | 80, 116, 701, 703, 706   |
| Ranke, Hubert von.....              | 683  |
| Rémond, René.....                   | 71, 203, 421, 693  |
| Ripert, Jean.....                   | 685  |
| Rivau, Jean du...                   | 100, 101, 110, 111-115, 118, 119, 121, 123, 130, 133, 134, 140, 159, 172, 185, 186, 189, 191, 227, 238, 249, 253, 257, 266, 267, 268, 270, 271, 313, 319, 351, 426, 694-696  |
| Rocard, Michel.....                 | 71, 694  |
| Rommerskirchen, Josef.....          | 258  |
| Rougemont, Denis (de).....          | 127, 232, 251, 592, 658, 699   |
| Roure, Rémi.....                    | 119, 191   |
| Rovan, Joseph...                    | 11, 25, 55, 69, 70, 72, 73, 79, 102, 103-110, 116, 121, 123, 124-128, 131, 133, 134, 140, 147, 153-161, 172, 173, 182, 186, 189, 190, 230, 231, 234, 245, 250, 251, 253, 259, 261, 270-272, 300, 313, 351, 359, 375, 416, 418, 430, 431, 450, 470, 479, 523, 683, 684, 687, 694, 698, 700, 707 |
| Sangnier, Marc.....                 | 24, 26, 124-126, 135, 159, 165, 624  |
| Santelli, César.....                | 84, 261, 319, 692  |
| Schenk, Fritz.....                  | 190, 212, 351  |
| Schlumberger, Jean.....             | 117, 123, 128, 149, 156, 234, 252, 319, 420, 421   |
| Schmid, Carlo.....                  | 190, 199, 212, 255, 272  |
| Schmittlein, Raymond...             | 67, 69, 78, 84, 86, 95, 96, 140, 144, 146, 220, 221, 222, 224, 277, 586, 676, 678-680, 688, 692, 695, 696, 722   |
| Schockenhoff, Andreas.....          | 546, 549   |
| Schröder, Gerhard (chancelier)..... | 10, 510, 529, 535, 603, 604  |

|  |                              |
|--|------------------------------|
| Schröder, Gerhard (ministre).....  | 280, 303, 313, 322, 330, 512 |
| Schweizer, Jacques.....  | 161, 175, 176, 181, 624      |
| Seydoux de Clausonne, François...84, 210, 261, 267-302, 307, 311-313, 323, 370,    |                              |
| 385, 434, 440, 441, 709  |                              |
| Smolka, Georg.....   | 113, 190                     |
| Stresemann, Gustav.....  | 31, 300                      |
| Tanguy, Albert.....  | 129, 130, 675, 681, 691      |
| Thauvin, Michel.....   | 466                          |
| Toepfer, Alfred.....   | 257                          |
| Vaucher, Paul.....   | 84                           |
| Vermeil, Edmond...84, 86, 89, 91, 92, 101, 148, 158, 195, 220, 223, 224, 319, 335, |                              |
| 439  |                              |
| Wilke, Reinhard.....   | 378, 492, 549                |
| Wintzen, René.....   | 191, 266                     |
| Wiss-Verdier, Antoine.....   | 113, 191, 238                |
| Wuermeling, Franz-Josef.....   | 105, 292                     |
| XXIII, Jean.....   | 71                           |

# Sources de première main

## 1/ Liste des archives (archives publiques)

### Politisches Archiv des Auswärtigen Amt, Berlin

AV : 15/245

B1 : 107, 231, 215, 233, 234

B2 : 131, 83

B21 : 388, 775, 776

B24 : 11, 355, 475, 649, 352, 472, 354, 465, 466, 473, 474, 504, 515

B90 : 349, 263, 315, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 497

B92 : 1002, 1008

B91 : 611, 351, 369, 386, 775, 776

B94 : 971, 972, 973, 974, 975, 978, 1202, 1235, 1493, 1423, 1424, 1487, 1611, 1612

B97 : 45, 96, 109, 113, 184, 376, 621

### Politisches Archiv des Auswärtigen Amt (MfAA), Berlin

A : 12036, 12093, 12066, 12059, 12064, 12087, 12090, 12112, 15/737, 1310/74, 1942, 16702, 17989, 15737, 15798, 12094, 15833, 17925, 17187, 12091

C : 1202/74, 319/73, 102/74, 368/73, 369/73, 13/76

### Bundesarchiv, Coblenz

B153 : 000476, 000384, 000670, 001653, 001701, 001702

B189 : 26337, 08107, 26337, 26340, 8107, 8108, 19599

B252 : 18

B136 : 5526, 5527

B145 : 6945, 6266, 3990

B122 : 5522

B137 : 1142, 16209, 16006

## Stiftung Archiv der Parteien und Massenorganisationen der DDR im Bundesarchiv (SAPMO), Berlin Lichterfelde

DY 30/IV A2/20/460

DY 30/J IV/2 2A/1106

## Archives du Ministère des Affaires Etrangères (Paris)

Y (Occupation de l'Allemagne, 1944-1949) : 650-654, 659, 692

Z (Europe, Questions Internationales, 1961-1965, RFA) : 1415, 1550, 1555, 1559, 1598, 1635, 1672, 1665, 1674

Série « relations culturelles » : 18, 46, 53, 54, 72, 127 192, 193, 194, 238, 385

## Archives du Ministère des Affaires Etrangères (Colmar)

Archives orales (AOR) : 4/1, 4/2, 7/1, 8/1, 10/1, 15/1, 18/1

Affaires culturelles (1945-1949) : 65, 69, 262, 275-277, 282, 291, 302, 363, 380

## Centre des Archives Contemporaines (Fontainebleau)

Ministère de l'Education nationale (31) : 19770464, 19770495, 19770508, 19770597, 19771254, 19771255, 19771257, 19771275, 19771325

Jeunesse et Sports : (52) : 19780446, 19770178, 19770181, 19770303, 19770744, 19780595, 19780596, 19800174, 19810156

## Centre Historique des Archives Nationales (Paris)

AJ 39 : 145-163

AJ 40 : 1002

F 17 : 13339, 13337, 13343, 13359, 13360, 13374, 13391

F 60 : 1976

## 2/ Liste des entretiens (par ordre chronologique<sup>2406</sup>)

Entretien avec une animatrice de rencontres de jeunes, Berlin, le 17 avril 2002

Entretien un permanent pédagogique de l'OFAJ, Berlin, 18 avril 2002

Entretien avec une animatrice de rencontres de jeunes, Berlin, le 20 avril 2002

Entretien avec une animatrice de rencontres de jeunes, Bonn, le 22 avril 2002

Entretien avec un enseignant d'allemand en France, Berlin, le 23 avril 2002

Entretien avec une animatrice de rencontres de jeunes, Berlin, le 24 avril 2002

Entretien avec un agent de l'OFAJ, Berlin, le 25 avril 2002

Entretien avec une animatrice de rencontres de jeunes, Berlin, le 30 avril 2002

Entretien avec Christoph Wulf, Professor für Professor für Erziehungswissenschaft und Anthropologie, Freie Universität Berlin, Berlin, 5 mai 2002

Entretien avec Burkhard Müller, Professor für Sozialpädagogik, Universität Hildesheim, Berlin, 13 mai 2002

Entretien avec Joseph Rovin, Paris, le 5 mai 2002

Entretien avec un agent de l'OFAJ, Berlin, le 20 mai 2002.

Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Berlin, le 20 mai 2002

Entretien avec un animateur de rencontres de jeunes, Berlin, le 20 mai 2002.

Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, 26 mai 2002

Entretien avec une animatrice de rencontres de jeunes, Cologne, le 26 mai 2002

Entretien avec une permanente pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 28 mai 2002

Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, 30 mai 2002

Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 31 mai 2002

Entretien avec une animatrice de rencontres de l'OFAJ, Paris, 3 juin 2002

Entretien avec Gilbert Casaus, universitaire, ancien administrateur de l'OFAJ, Frankfurt-sur-l'Oder, le 29 juin 2002

Entretien avec Stéphane Hessel, Haut-fonctionnaire au ministère de l'Education nationale lors de la création de l'OFAJ, ancien administrateur, Francfort-sur-l'Oder, le 29 juin 2002

Entretien avec Babette Nieder, ancienne Secrétaire générale de l'OFAJ, (1999-2003), Berlin, le 5 juillet 2002

Entretien avec Serge Klarsfeld, Paris, le 29 juillet 2002

Entretien avec Michel Cullin, universitaire, ancien Secrétaire général adjoint de l'OFAJ, (1999-2003), Berlin, 18 juillet 2002

---

<sup>2406</sup> Nous avons anonymisé les entretiens à la demande de certains acteurs. Ils ont tous été enregistrés.

Entretien avec François Bourel, ancien responsable du BILD, 20 juillet 2002

Entretien avec Geneviève Carrez, ancienne fonctionnaire de la DEP, (par téléphone), le 8 février 2003

Entretien avec Joseph Rován, Paris, 8 avril 2003

Entretien avec Michel Cullin, universitaire, ancien Secrétaire général adjoint de l'OFAJ, (1999-2003), Berlin, 22 mai 2003

Entretien avec un agent de l'OFAJ, Vienne (Autriche), le 31 mai 2003

Entretien avec Alfred Grosser, ancien administrateur de l'OFAJ, Sanary sur Mer, le 4 juillet 2003

Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, responsable des Guides des France, Paris, le 20 février 2004

Entretien avec Edgar Bratzler, responsable d'une association de jeunesse, le 21 février 2004

Entretien avec un ancien administrateur de l'OFAJ, Paris, 12 mars 2004

Entretien avec Marie Thérèse Chéroutre, ancienne administratrice de l'OFAJ, Paris, 15 mars 2004

Entretien avec Rémi Hess, Professeur de sciences de l'éducation à l'université de Paris VIII, Paris, le 15 avril 2004

Entretien avec Lucette Colin, Maître de conférence en sciences de l'éducation, Université Paris VIII, Paris, le 25 mai 2004

Entretien avec Hartwig Möbes, ancien Secrétaire général adjoint de l'OFAJ, (1994-1998), Bonn, le 13 septembre 2004

Entretien avec Maurice Herzog, ancien Haut-commissaire à la jeunesse, Paris, le 19 septembre 2004

Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 28 septembre 2004

Entretien avec une permanente pédagogique, Paris, le 29 septembre 2004

Entretien avec un « permanent pédagogique » de l'OFAJ, ancien fonctionnaire du programme « Jeunesse pour l'Europe », Paris, 30 septembre 2004

Entretien avec Erika Dienstl, ancienne administratrice de l'OFAJ, Bonn, le 11 octobre 2004

Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, 12 octobre 2004

Entretien avec un permanent pédagogique de l'OFAJ, Paris, le 12 octobre 2004

Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 13 octobre 2004

Entretien avec Wolfgang Linckelmann, ancien Secrétaire général adjoint de l'OFAJ, (1974-1978), ancien sous-directeur jeunesse au ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Bonn, le 13 octobre 2004

Entretien avec Frank Baasner, ancien administrateur de l'OFAJ, Ludwigsbourg, le 17 octobre 2004

Entretien avec Otto von Gehring, ancien directeur de la section allemande de l'OFAJ, Bruxelles, le 18 octobre 2004

Entretien avec Reinhard Wilke, ancien Secrétaire général de l'OFAJ (1980-1983), ancien directeur de la jeunesse au ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, ancien conseiller du chancelier Willy Brandt, Bonn, le 13 octobre 2004

Entretien avec Frank Baasner, ancien administrateur de l'OFAJ, Ludwisbourg, le 19 octobre 2004.

Entretien avec une ancienne permanente pédagogique de l'OFAJ, 23 octobre 2004

Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, Berlin, le 25 octobre 2004.

Entretien avec Andreas Schockenhoff, député allemand, Co-président de la mission parlementaire d'évaluation de l'OFAJ, Berlin, 26 octobre 2004

Entretien avec le responsable de la Direction jeunesse au ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Berlin, le 1er novembre 2004

Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, Berlin, le 8 novembre 2004

Entretien avec une ancienne administratrice de l'OFAJ, Berlin, le 8 novembre 2004

Entretien avec un fonctionnaire de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay, Paris, le 21 janvier 2005

Entretien avec un ancien administrateur de l'OFAJ, Paris, 26 avril 2005

Entretien avec Alfred Grosser, ancien administrateur de l'OFAJ, Paris, le 4 mai 2005

Entretien avec un agent de l'OFAJ, Paris, le 5 mai 2005

Entretien avec une permanente pédagogique de l'OFAJ, Paris, 22 mai 2005

Entretien avec Ewald Brass, responsable de la recherche à l'OFAJ jusqu'en 1998, Paris, le 8 juin 2005

Entretien avec un ancien directeur de la jeunesse et de la vie associative au ministère de la jeunesse et des sports (1993-1999), Paris, 19 juillet 2005

Entretien avec Jean-Pierre Brard, député, membre de la Commission parlementaire sur l'OFAJ, Paris, le 15 juillet 2005.

Entretien avec Yves Bur, Député, Co-président de la mission parlementaire sur l'OFAJ, Paris, le 18 juillet 2005

Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 18 août 2005

Entretien avec Michel Antoine, administrateur à l'Assemblée nationale chargé de la mission d'évaluation parlementaire de l'OFAJ, Paris, le 3 octobre 2005.

Entretien avec Stéphane Hessel, Haut-fonctionnaire au ministère de l'Education nationale lors de la création de l'OFAJ, ancien administrateur, Paris, le 4 novembre 2005

Entretien avec Bernard Lallemand, ancien Secrétaire général adjoint de l'OFAJ, (1980-1983), Paris, le 10 novembre 2005

Entretien avec Christoph Wulf, Professor für Professor für Erziehungswissenschaft und Anthropologie, Freie Universität Berlin, Berlin, le 3 juin 2006

Entretien avec un ancien Haut-fonctionnaire du ministère fédéral des finances, ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 19 juin 2006

Entretien avec un ancien cadre de l'OFAJ, Bonn, le 20 juin 2006.

Entretien avec Burkhard Müller, Professor für Sozialpädagogik, Universität Hildesheim, Berlin, le 29 juin 2006

Entretien avec Gert Hammer, ancien Secrétaire général de l'OFAJ, (1989-1993), Bonn, le 25 juin 2006

Entretien avec un fonctionnaire du AA en charge de l'unité France, Direction Europe du *Auswärtiges Amt*, Berlin, le 4 juillet 2006

Entretien avec un fonctionnaire du AA en charge de l'unité « jeunesse », Direction des Affaires culturelles du *Auswärtiges Amt*, Berlin, le 4 juillet 2006

Entretien avec un fonctionnaire du ministère de l'Education nationale, chargé de la coopération avec l'Allemagne, Paris, le 6 juillet 2007

Entretien avec une ancienne employée de l'Office (1963-1992), Bonn, août 2006

Entretien avec Albert Jenger, responsable d'un centre de rencontres de jeunes à Kniebis, en Allemagne, de 1947 à 1949, Paris, le 7 juillet 2007

# Ouvrages ou articles cités

« 100 000 jeunes sans foyer ni travail. » (1950), In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Octobre-novembre, 9, pp7.

« Consécration de la jeunesse. » (1955), In : *Documents, revue des questions allemandes*, Octobre 1955, 10.

« Daily Telegraph. » (1947), In : *Service français d'information. Deutschland, Frankreich und die Zukunft Europas. De Gaulles Rede an die deutsche Jugend nach 40 Jahren, ein Ludwigsburger Gespräch (L'Allemagne, la France et l'avenir de l'Europe. Le Discours du général de Gaulle à la jeunesse franco-allemande, 40 ans après, un colloque à Ludwigsburg)*. (2003), Ludwigsburg : Deutsch-Französisches Institut.

« Dix-huit ans de relations franco-allemandes à travers les éditoriaux de Allemagne. » (1967), In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril 1967, 100-102, pp4-16.

« Krieg wird nicht ausgeschlossen. » (1968), In : *Heidenheimer Zeitung, Heidenheim*, 17.4.1968.

« La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht : M. Hammer invite la jeunesse à dire 'oui'. » (1992), In : *Le Monde*, 13.09.92.

« La jeune garde à l'Ouest. » (1955), In : *Documents, revue des questions allemandes*, 10, pp1298-1300.

« La jeunesse allemande, une génération perdue ? » (1951), In : *Documents, revue des questions allemandes*, Juillet-août 1951, 7/8, pp624-627.

« La jeunesse de l'Allemagne Orientale. » (1951), 7/8, pp653-670.

« La jeunesse française et l'Europe. » (1963), In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mai-juin 1963, 3, pp46-51.

« La situation de l'enseignement de l'allemand en France : un déclin inexorable ? » (1999), In : *Allemagne d'aujourd'hui*, 10/12 1999, 150, pp3-70.

« L'enseignement de l'allemand en France (et un peu ... du français en Allemagne) : la formation de lycéens franco-allemands. » (1998), In : *Documents, revue des questions allemandes*, 04/05 1998, n°2, pp75-117.

« L'Europe en action. Allemagne. » (1963), In : *Europe action*, 3, pp72-73.

« L'Office franco-allemand pour la jeunesse. » (1972), In : *Les dernières nouvelles d'Alsace*, 30,10.72.

« Loreley mit rotem Haar. » (1951), In : *Rheinische Merkur*, 17.8.1951.

« M. Erhard veut créer un Office italo-allemand. » (1965), In : *Le Monde*, 8.7.1965.

« Partnersprache : Wege aus der Krise. » (2003-02), In : *Dokumente*, 59 Jahrg. : Nr.1, pp12-52.

« Quatre cents enfants réfugiés découvrent la France. » (1951), In : *Documents, revue des questions allemandes*, 12, pp1304-1305.

« Rétention de sûreté : Morano accuse le PS de se mettre 'clairement du côté des assassins'. » (2008), In : *Libération*, 23 février 2008.

« Trotslose Bilanz des Jugendwerkes. » (1968), In : *Oberbayerisches Volksblatt, Rosenheim*, 17.4.1968.

« Un jeune nazi. » (1946), In : *Esprit*, 2, pp416-417.

« Un mariage franco-allemand chaque jour. » (1966), In : *La Croix du Nord*, 5.8.1966.

« Un sondage dans les lycées parisiens et munichois. Une nette tendance à balayer les stéréotypes et les préjugés. » (1971), In : *Pariser Kurier*, 3.7.1971.

« Vichy et la jeunesse. » (1964), In : *Numéro spécial de la revue Histoire de la Seconde guerre mondiale*, 56, octobre 1964.

« Wolfgang Linckelmann, Ancien Secrétaire général adjoint de l'OFAJ. » (1978), In : OFAJ, *Quinze ans d'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : 1963-1978*. Bad Honnef : OFAJ, pp206-214.

ABDALLAH-PRETCEILLE, M. et A. THOMAS (1995) *Relations et apprentissages interculturels*. Paris.

ABEL, O., E. CASTELLI-GATTINARA, et al., Eds. (2006) *La juste mémoire. Lectures autour de Paul Ricœur*. Genève : Labor et Fides, pp214.

ABÉLÈS, M. et I. BELLIER (1996) « La Commission européenne : du compromis culturel à la culture politique du compromis. » In : *RFSP*, 46 (3), pp431-456.

ABETZ, O. (1949) *D'une prison*. Paris : Amiot Dupont.

ABETZ, O. (1953) *Histoire d'une politique franco-allemande. 1930-1950. Mémoires d'un ambassadeur*. Paris : Stock.

ACKERMANN, B. (2000) *Denis de Rougemont : de la personne à l'Europe*. Lausanne : L'Âge d'homme.

ADAM, H. T. (1965) *Les Organismes Internationaux Spécialisés. Contribution à la théorie générale des établissements publics internationaux. Tome I*. Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence.

ADAM, H. T. (1977) *Les Organismes Internationaux Spécialisés. Contribution à la théorie générale des établissements publics internationaux. Tome IV*. Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence.

ADENAUER, K. (1983) *Erinnerungen 1959-1963. Fragmente*. Stuttgart : Dt. Verl.-Anst.

AGRIKOLIANSKY, E. (2001) « Carrières militantes et vocations à la morale : les militants de la Ligue des droits de l'homme dans les années 80. » In : *RFSP*, 51 (1/2), pp27-46.

AGRIKOLIANSKY, E. (2001) « Devenirs militants. » In : *RFSP*, 51 (1-2), pp19-215.

AGRIKOLIANSKY, E. (2002) *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945 : sociologie d'un engagement civique*. Paris : l'Harmattan.

AHRWEILER, H. (1998) « Jean Monnet et la culture. » In : *Le Monde*, 21.06.98.

ALBRECHT, C. (2002) « Das Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle als Wegbereiter des Deutsch-französischen Jugendwerk. » In : *Lendemain*, 107, pp177-189.

- ALBRECHT, C. (2003) « Das DFJW als Avangardist des internationalen Jugendaustauschs : Die Drittländerprogramme des Jugendwerks. » In : H. M. BOCK, *Deutsch-französische Begegnung und europäischer Bürgersinn*. Opladen : Leske, OFAJ, pp287-302.
- ALLISON, G. T. (1971) *Essence of Decision : Explaining the Cuban Missile Crisis*. Boston : Little, Brown and C.
- ALTMAYER, F. (1967) « Jeunesses françaises et allemandes d'aujourd'hui. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Septembre-octobre 1967.
- ALTMAYER, F. (1968) « L'Office franco-allemand pour la jeunesse. » In : *L'Europe en formation*, mars 1968.
- ANGELLOZ, J.-F. (1950) *L'action culturelle de la France en Allemagne 1945-1950 : causerie faite le 1er juin 1950*. Paris : Comité français des amitiés rhénanes.
- ARENDDT, H., (1995), *Qu'est-ce-que la politique ?* Paris : Seuil.
- ARETZ, J. (1997) « Bruno Heck (1917-1989). » In : J. ARETZ, R. MORSEY et A. RAUSCHER, *Zeitgeschichte in Lebensbildern*. Mainz : Aschendorff Münster, pp213-231.
- ARIEL, S. C. B. D. J. (1945) *Rééduquer les Allemands*. Paris : Editions médicaux.
- ARNOUX, A. (1950) *Contacts allemands, journal d'un demi-siècle*. Paris : A. Michel.
- ARON, R. (1948) « Über die Zukunft Europas. » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 4, pp263-278.
- ARON, R. et A. MARC (1948) *Principes du fédéralisme*. Paris : Le Portulan.
- ARTHUR, W. B. (1994) « Positive Feedbacks in the Economy. » In : *McKinsey Quarterly*, pp81-95.
- AUFFRAY, A. (1998) « L'allemand, langue en voie de raréfaction en France. Une campagne de sensibilisation va être lancée auprès des parents d'élèves. » In : *Libération*, 1er décembre 1998 pp8-9.
- AUGIER, M. (1941) *Jeunesses d'Europe. Unissez vous ! (Conférences du groupe Collaboration)*. Paris.
- AUGUSTIN, J. P. (1994) « La rencontre forcée des mouvements de jeunes et des orientations politiques en France de 1940 a 1968. » *Jeunesses et politique. Vol. 2 : Mouvements et engagements depuis les années trente*. Paris : L'Harmattan, pp207-231.
- AXELROD, R. (1976) *Structure of Decision : the Cognitive Maps of Political Elites*. Princeton : Princeton University Press.
- BÄCHLER, W. (1952) « Les liens culturels franco-allemands. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mai 1952, 5, pp526-529.
- BACQUE, J. et C. LUDET (1989) *Morts pour raisons diverses : enquête sur le traitement des prisonniers de guerre allemands dans les camps américains et français à la fin de la seconde guerre mondiale*. Paris : Sand.
- BADIA, G. (1979) *Les barbelés de l'exil : études sur l'émigration allemande et autrichienne*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- BADINTER, R. (2008) « Les fondements de notre justice sont atteints. » In : *Libération*, 23 février 2008.

- BALDWIN, D. A. (2001) « Power and International Relations. » In : W. CARLSNAES, T. RISSE et B. A. SIMMONS, *Handbook of International Relations*. London : SAGE Publications, pp177-191.
- BALDWIN, R. et M. CAVE (1999) *Understanding Regulation*. New York : Oxford University Press.
- BALIBAR, R. (1985) *L'institution du français : essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*. Paris : PUF.
- BALOUS, S. (1970) *L'action culturelle de la France dans le Monde*. Paris : PUF.
- BANERJEE, S. (1998) « Narratives and Interaction : A Constitutive Theory of Interaction and the Case of the All-India Muslim League. » In : *European journal of International Relations*, pp178-203.
- BARBIER, R. (1999) « Altération et métissage axiologique. » In : R. HESS et C. WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica, pp113-140.
- BARCELLINI, S. (2001) « Du droit au souvenir au devoir de mémoire. » In : *Les Cahiers Français*, 303.
- BARIÉTY, J. (1988) « L'action culturelle française en République Fédérale d'Allemagne de 1949 à 1955. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Juillet-septembre 1988, 3, pp246-260.
- BARIÉTY, J. (1992) « De Gaulle, Adenauer et la genèse du traité de l'Elysée du 22 janvier 1963. » *De Gaulle et son siècle. L'Europe (Bd. V)*. Paris : Institut Charles de Gaulle, pp352-364.
- BARIÉTY, J. (1997) « Du plan Fouchet au traité franco-allemand de janvier 1963 : Colloque organisé par le Centre d'Etudes Germaniques de Strasbourg les 26 et 27 septembre 1996. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 29-2, pp159-362.
- BARIÉTY, J. (1997) « Les entretiens de Gaulle-Adenauer de juillet 1960 à Rambouillet. Prélude au plan Fouchet et au traité de l'Elysée. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 2, pp167-175.
- BARTH, K. (1945) *Les Allemands et nous*. Paris : Delachaux et Niestlé S.A.
- BARTH, K. (1980) *Dogmatique. Index général et textes choisis*. Genève : Labor et Fides.
- BARTHELEMY-MADAULE, M. (1973) *Marc Sangnier 1873-1950*. Paris : Garnier.
- BARTHES, R. (1972 (1953)) *Le degré zéro de l'écriture*. Paris : Seuil.
- BARTHES, R. (1981) « Introduction à l'analyse structurale des récits. » *L'analyse structurale des récits*. Paris : Seuil, pp7-33.
- BARTHES, R. (2006) « Théorie du texte. » *Encyclopaedia Universalis*. Paris : Encyclopaedia Universalis.
- BASDEVANT, J. (1962) « La politique culturelle de la France. » In : *Revue de la Défense nationale*, Janvier-mars 1962.
- BATTISTELLA, D. (2003) « L'apport de Karl Deutsch à la théorie des relations internationales. » In : *Revue Internationale de Politique Comparée*, 10/4, pp567-585.
- BATTISTELLA, D. (2006) *Théories des relations internationales*. Paris : Presses de Science Po.

- BAUCH, H. (1928) *Im Lande des ‚Erbfeindes‘ : Wandertage in d. einstigen Kriegsgebieten Nordfrankreichs*. Hamburg : Hamburger Buchdr. u. Verlagsanstalt.
- BAUMANN, A. (2002) « Der Sprachlose Partner. Das Memorandum vom 19 September 1962 und das Scheitern der französischen Sprachenpolitik in der Bundesrepublik Deutschland. » In : *Revue d'Allemagne*, 34 (1), pp55-76.
- BAUMANN, A. (2003) *Begegnung der Völker. Der Elysée-Vertrag und die Bundesrepublik Deutschland. Deutsch-französische Kulturpolitik von 1963 bis 1969*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- BECKER, H. (1966) « Realität statt Romantik. » In : *Deutsche Jugend*, 14. Jahrgang Heft 2, pp92-93.
- BECKER, H. S. (1985) *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- BEDARIDA, R. (1977) *Témoignage chrétien. Les armes de l'Esprit.*, Paris : Les éditions ouvrières.
- BÉGUIN, A. (1940) « L'Allemagne et l'Europe. » In : *Esprit*, Juin 1940, 92, pp241-251.
- BÉGUIN, A. (1945) « L'Allemagne et l'Europe. » In : *Esprit*, 6, pp789-797.
- BELLIER, I. (1995) « Une culture de la Commission européenne ? » In : Y. MÉNY, P. MULLER et J. L. QUERMONNE, *Politiques publiques en Europe*. pp49-60.
- BERGER, A. (1927) *Der Erbfeind und andere Erzählungen*. Leipzig : F. Rothbarth.
- BERGER, P. L. et T. LUCKMANN (1966) *The Social Construction of Reality : a Treatise in the Sociology of Knowledge*. New York : Doubleday.
- BERGSON, H. (1985) *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Paris : PUF.
- BERNARD, M. (1999) « Ewald Brass ou les paradoxes de l'interculturel incarné. » In : R. HESS et C. WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica, pp91-100.
- BERNOUX, M. (2004) *Sociologie des entreprises*. Paris : Seuil.
- BERNOUX, P. (1985) *La sociologie des organisations*. Paris : Seuil.
- BETTELHEIM, B. et M. JANOWITZ (1950) *Dynamics of Prejudice : a Psychological and Sociological Study of Veterans*. New York : Harper.
- BEVIR, M. (1999) *The Logic of the History of Ideas*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BEZES, P. (1994) *L'action publique volontariste. Analyse d'une politique de délocalisation*. Paris : L'Harmattan.
- BEZES, P. (2000) « Les hauts fonctionnaires croient-ils à leurs mythes ? L'apport des approches cognitives à l'analyse des engagements dans les politiques de réforme de l'Etat. Quelques exemples français (1988-1997). » In : *RFSP*, 50 (2), pp307-332.
- BEZES, P. (2002) « Aux origines des politiques de réforme administrative sous la Cinquième république : la construction du 'souci de soi' de l'Etat. » In : *Revue française d'administration publique*, 102, pp307-325.
- BIEE (1972) « L'Office franco-allemand pour la jeunesse arrive à un tournant. » In : *Bulletin International d'Etudes sur l'Education*, 28.11.1972 pp3-4.
- BINDER, H.-G. (1963) « Noch mehr Jugendaustausch. » In : *Wohl am Sonntag*, 10.3.1963.

- BLANCHET, A. (1985) *L'entretien dans les sciences sociales*. Paris : Dunod.
- BLANCHET, A. et A. GOTMAN (1992) *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : Nathan Université.
- BLANKENHORN, H. (1980) *Verständnis und Verständigung. Blätter eines politischen Tagesbuchs 1949-1979*. Frankfurt am Main, Berlin : Propyläen.
- BLANKENHORN, H., (1963), *Discours français*. Paris : Edition personnelle en 500 exemplaires.
- BOCEV, P. (2004) « France-Allemagne. Un rapport parlementaire critique l'OFAJ. Les frasques de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. » In : *Le Figaro*, 25.6.2004.
- BOCK, H. M. (1996) « Wiederbeginn und Neuanfang in den deutsch-französischen Gesellschafts und Kulturbeziehungen 1949 bis 1955. » In : *Lendemains*, 84, pp58-66.
- BOCK, H. M. (1998) *Projekt deutsch-französische Verständigung*. Opladen : Leske, Budrich.
- BOCK, H. M. (2002) « Gesellschaftliche Neubegründung interkulturellen Austauschs. Zur Vorgeschichte und Struktur des DFJW 1949-1963. » In : *Lendemains*, 107-108, pp139-224.
- BOCK, H. M. (2003) *Deutsch-französische Begegnung und europäischer Bürgersinn*. Opladen : Leske, OFAJ.
- BOCK, H. M. et U. PFEIL (2005) « Les acteurs culturels et la coopération franco-allemande : formes, objectifs, influences. » In : C. DEFRANCE et U. PFEIL, *Le traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes. 1945-1963-2003*. Paris : CNRS Editions, pp193-209.
- BÖLL, W. (1968) « Internationale Jugendbegegnungen. Gartenlaubenedylle in einer revolutionäre Weltsituation ? » In : *Deutsche Jugend*, 8, pp359-366.
- BOLTANSKI, L. et L. THÉVENOT (1991) *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- BONDY, C. et K. EYFERTH (1953) « 500 000 Jeunes sans attaches. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril-mai 1953, 24, pp3-4.
- BONGRAND, P. et P. LABORIER (2005) « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? » In : *RFSP*, 55 (1), pp73-111.
- BONOLI, G. et B. PALIER (1999) « Phénomènes de path dependence et réformes des systèmes de protection sociale. » In : *RFSP*, 49 (3), pp399-420.
- BORGES, J. L. (1957) « Funes ou la mémoire. » In : J. L. BORGES, *Fictions*. Paris : Gallimard.
- BOSSUAT, G. (2001) *Les aides américaines économiques et militaires à la France, 1938-1960 : une nouvelle image des rapports de puissance*. Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France.
- BOUDON, R. (1986) « L'idéologie ou l'origine des idées reçues. » Paris : Fayard, pp330.
- BOUDON, R. (1999) *Le sens des valeurs*. Paris : PUF.
- BOUDON, R. (2002) « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? » In : *Sociologie et sociétés*, 34, pp9-34.
- BOURDET, C. (1947) « Gribouille et l'Allemagne. » In : *Combat*, 28.7.47.
- BOURDET, C. (1993) *Mes batailles*. Ozoir-la-Ferrière : Éd. In fine.

- BOURDET, C. A. M. (1944) « Future Allemagne ? » In : *Combat*, 55.
- BOURDET, Y. (1966) *Préjugés français et préjugés allemands*. Paris : OFAJ.
- BOURDIEU, P. (1980 (1973)) « L'opinion publique n'existe pas. » *Questions de sociologie*.
- BOURDIEU, P. (1980) « La jeunesse n'est qu'un mot. » *Questions de sociologie*. Paris : Minuit, pp143-154.
- BOURDIEU, P. (1986) « De quoi par le-t-on quand on parle du « problème de la jeunesse ? » » In : A. PERCHERON, *Les jeunes et les autres*. Paris : Ministère de la recherche et la technologie, pp229-234.
- BOURDIEU, P. (1993) « Comprendre. » In : P. BOURDIEU, *La misère du monde*. Paris : Seuil, pp903-925.
- BOURDIEU, P. (1994) *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris : Seuil.
- BOURDIEU, P., J.-C. CHAMBOREDON, et al. (1983) *Le métier de sociologue*. Paris : Mouton Editeur.
- BOUREL, F. (1995) « Jean du Rivau. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Numéro spécial, 50ème anniversaire, pp157-164.
- BOUSSAGUET, L. (2004) « Forums. » In : L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT et P. RAVINET, *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de la FNSP, pp226-232.
- BRAN, F. (1942) *La jeunesse allemande et l'avenir de l'Europe*. Paris : Groupe Collaboration.
- BRASS, E. (1984) *De la formation aux ignorances attentives. Symposium sur les échanges de jeunes*. Strasbourg : Centre européen de la jeunesse, Conseil de l'Europe. Archives de l'OFAJ, Berlin.
- BRASS, E. (1996) « Esquisse pour un changement de cap. » In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Economica, pp229-292.
- BRAUDEL, F. (1985) *Écrits sur l'histoire*. Paris : Flammarion.
- BRAUN, D. et A. BUSCH (1999) « Interest or Ideas ? An Overview of Ideational Concepts in Public Policy Research. » *Public Policy and Political Ideas*. Cheltenham : Edward Elgar PL, pp11-29.
- BRÉMOND, C. (1973) *Logique du récit*. Paris : Seuil.
- BRÉMOND, C. (1981) « La logique des possibles narratifs. » *L'analyse structurale des récits*. Paris : Seuil, pp66-82.
- BRINON, F. D. (1949) *Mémoires*. Paris : LLC.
- BROSZAT, M. (1979) « Resistenz oder Widerstand ? » In : M. BROSZAT, *Bayern in der NS-Zeit*. Munchen : Oldenbourg, pp691-709.
- BROUARD, S., J. HUBER, et al. (1997) « L'analyse du choix rationnel en science politique. » In : *Revue Internationale de Politique Comparée*, 4.
- BRULEY, E. (1952) « Les rencontres entre historiens français et allemands. » In : *Les dialogues*, Juillet 1952, pp235-243.
- BRUNO, G. (2006) *Le tour de la France par deux enfants*. Paris : Librairie classique Eugène Belin.
- BUFFET, C. (1991) *Mourir pour Berlin. La France et l'Allemagne 1945-1949*. Paris : Arman Colin.

- BUFFET, C. et B. HAUSER (1998) *Haunted by History. Myths in International Relations*. Oxford : Bergham Books.
- BUR, Y. et A. SCHOKENHOFF (2004) *Rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale et du Bundestag sur l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse*. Paris : Assemblée Nationale ; Deutscher Bundestag.
- BUTHEAU, R. (1960) « Apolitisme de la jeunesse de chaque côté du Rhin. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Mars 1960, 62-63, pp15-16.
- CALLON, M. (1986) « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. » In : *L'année sociologique*, 36, pp169-208.
- CAMUS, A. (1991 (1944)) *Lettres à un ami allemand*. Paris : Gallimard.
- CARLSNAES, W. (2002) « Foreign Policy. » In : W. CARLSNAES, T. RISSE et B. A. SIMMONS, *Handbook of International Relations*. London : Sage Publications, pp331-350.
- CARREZ, G. (1956) « Les rencontres internationales. » In : *Cahiers de la fondation nationale des sciences politiques*, 78.
- CARREZ, G. (1957) « Rôle des initiatives privées dans les échanges franco-allemands. Les risques de la liberté. » *Die bedeutung der privaten Initiativen für die deutsch-französische Verständigung*. Köln : Arbeitskreis der privaten Institutionen für internationale Begegnung und Bildungsarbeit, pp25-46.
- CARREZ, G. (1966) « Séjour dans les deux Berlin. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, juillet-décembre 1966, 97-99, pp8-9.
- CASASUS, G. (2001) *La nouvelle droite allemande*. Paris : Desjonquères.
- CASASUS, G. (2003) « Le quarantième anniversaire de l'OFAJ. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, juillet-septembre 2003, 3.
- CASASUS, G. (2006) *Mieux comprendre l'Allemagne*. Sainte-Croix ; Pontarlier : Presses du Belvédère.
- CASTELLAN, G. et R. LENOIR (1978) *France - République Démocratique Allemande. 30 ans de relations*. Paris : PUF.
- CAYRON, M. (1964) « Méthodes des échanges franco-allemands. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Janvier-février 1964, 83, pp1 et 6.
- CHECKEL, J. (1998) « The Constructivist Turn in International Relation Theory. » In : *World politics*, 50, janvier 1998, pp324-348.
- CHENAUX, P. (1990) *Une Europe Vaticane ? Entre le plan Marshall et les Traités de Rome*. Bruxelles : CIACO.
- CHOMBARD-GAUDIN, C. (1992) « Pour une histoire des villes et des communes jumelées. » In : *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 35, pp60-66.
- CHRISADLER, M. (1995) « Die deutsch-französische Kulturbeziehungen, 1945-1995. » *Aus Politik und Zeit Geschichte*. Bonn : Edition Bundeszentrale für Politische Bildung, pp35-44.
- CLAUDEL, P. (1948) *L'annonce faite à Marie : édition définitive pour la scène*. Paris : Gallimard.

- COHEN, M. D., J. P. MARCH, et al. (1972) « A Garbage Can Model of Organizational Choice. » In : *Administrative Science Quarterly*, 17, pp1-25.
- COHEN, S. (1987) *The Language of Power, the Power of Language : the Effects of Ambiguity on Sociopolitical structures as Illustrated in Shakespeare's Plays*. Cambridge, London : Harvard university press.
- COHEN, S. (1999) *L'art d'interviewer les dirigeants*. Paris : PUF.
- COHEN, S. (2002) *Les diplomates. Négociateur dans un monde impossible*. Paris : Autrement.
- COLIN, L. (1996) « Les échanges de classes en école primaire. Formation linguistique, formation interculturelle. » In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Anthropos.
- COLIN, L. et B. MÜLLER (1996) *La pédagogie des rencontres interculturelles. Introduction*. Paris : Anthropos.
- COLIN, L., R. HESS, et al. (1996) *La relation pédagogique dans les rencontres interculturelles. OFAJ : Textes de travail, n°11*. Paris : OFAJ.
- COMBE, S. (1994) *Archives interdites. Les peurs françaises face à l'histoire contemporaine.*, Paris : A. Michel.
- COMITI, J. (1970) « Les jeunes de France et d'Allemagne veulent aboutir à la fusion des deux pays. » In : *La nouvelle république de Centre-Ouest*, 27.11.70.
- COMTE-SPONVILLE, A. (2001) *Dictionnaire philosophique*. Paris : Presses universitaires de France.
- CONNOLLY, W. E. (1987) *Politics and Ambiguity*. Madison : University of Wisconsin press.
- CORDING, H. (1966) « Wir entdecken Deutschland. » In : *Deutsche Jugend*, Février 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp77-82.
- CORSA, M. (2006) « Von französischen Brandsätzen, dem Deutsch-Französischen Jugendwerk und den Grundlagen für Reformen. » In : *Evg. Kolumne*.
- COSTANTINI, D. (2007) *Mission civilisatrice. Le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*. Paris : La Découverte.
- COUCHOUD, E.-V. (1952) « Une petite ville, monographie d'Offenburg en Bade. » In : *Documents*, 2/3, pp214-229.
- COUCHOUD, E.-V. (1955) « Coordonner les échanges. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février-mars, 35, pp1-8.
- COUVE DE MURVILLE, M. (1978) « Maurice Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères au moment de la création de l'OFAJ. » In : OFAJ, *Quinze ans d'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : 1963-1978*. Bad Honnef : OFAJ, pp14-18.
- CROZIER, M. (1963) *Le phénomène bureaucratique*. Paris : Seuil.
- CROZIER, M. et E. FRIEDBERG (1992 (1977)) *L'acteur et le système*. Paris : Seuil.
- CULLIN, M. (1964) « ‚Aufbaulager der Begegnung‘. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Juillet-novembre 1964, 86-87, pp6-7.
- CULLIN, M. (1978) « Où va l'Office franco-allemand pour la jeunesse ? » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, pp7-11.

- CULLIN, M. (2000) « Résistance : la double mémoire. » In : *Libération*, 17 juillet 2000.
- CULLIN, M. (2001) « Vivre une république européenne et sociale. » In : *Libération*, 14 juin 2001.
- CULLIN, M. (2002) « Zum Geleit. » In : M. BORCHERT, *Internationale Verständigung am Beispiel der deutsch-französischen und europäischen Jugendbegegnung*. Osnabrück : Der Andere Verlag, ppIX-X.
- CULLIN, M. (2003) « Echanges entre jeunes et citoyenneté européenne. » In : *Libération*, mardi 21 janvier 2003 pp6.
- CULLIN, M. (2004) « Le devoir de mémoire et de réconciliation. » In : *Libération*, 10 juin 2004, 7178.
- CZARNIAWSKA-JOERGES, B. (1997) *Narrating the Organization. Dramas of Institutional Identity*. Chicago : Chicago University Press.
- D.L (1963) « Deutsch-französisches Jugendwerk bereitet Ärger. » In : *Das Freie Wort*, 7.12.1963.
- DAHL (1971) *Qui gouverne ?*, Paris : Armand Colin.
- DE BRESSON, H. (2004) « L'Office franco-allemand pour la jeunesse critiqué. Montreuil arrache à Paris le siège de l'Ofaj. » In : *Le Monde*, 25.06.04.
- DE BRESSON, H. (2005) « L'ignorance de la langue freine les échanges économiques entre la France et l'Allemagne. » In : *Le Monde*, 22.1.2005.
- DE CONDÉ, M. (1914) *Poésies guerrières. Avis et prédictions. Réponses à l'ennemi héréditaire (1908-1914)*. Paris : Librairie littéraire.
- DE GAUDEMAR, P. (1945) « Psychologie de notre jeunesse. » In : *Esprit*, Avril 1945 pp625-636.
- DE GAULLE, C. et K. ADENAUER (1963) « Neuer Kraftimpuls in Europa. » In : *Bulletin des Presse-und Informationsamtes der Bundesregierung*, 6.7.1963, 117, pp1050-1051.
- DÉCAMPS, J., E. BECKER, et al. (1954) *Image de la France, un sondage de l'opinion publique allemande (République Fédérale)*. Francfort sur le Main : Institut für Sozialforschung an der Wolfgang Goethe Universität.
- DEFRANCE, C. (1991) « Eléments d'une analyse de la politique culturelle française en Allemagne à travers son financement, 1945-1955. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 23/4, pp499-518.
- DEFRANCE, C. (1994) *La politique culturelle française sur la rive gauche du Rhin : 1945-1955*. Strasbourg : Presses Universitaires de France.
- DEFRANCE, C. (1996) « Les premiers jumelages franco-allemands, 1950-1963. » In : *Lendemains*, 21, pp83-95.
- DEFRANCE, C. (1997) « La culture dans les projets d'Union politique de l'Europe : 1961-1962. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Avril-juin 1997 pp289-302.
- DEFRANCE, C. (2001) « Raymond Schmittlein : un itinéraire dans la France libre, entre activités militaires et diplomatiques. » In : *Relations internationales (Genève)*, Hiver 2001, 108, pp487-501.
- DEFRANCE, C. (2003) *Der Universitätsaustausch in den Begegnungsprogrammen des DFJW : 1963-2003*. Leske : Opladen.

- DEFRANCE, C. (2005) « Pourquoi la culture n'est-elle pas l'objet du traité ? » In : C. DEFRANCE et U. PFEIL, *Le traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes. 1945-1963-2003*. Paris : CNRS Editions, pp175-191.
- DELORI, M. (2002) « La pédagogie interculturelle entre travail de réconciliation et travail de mémoire. » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, Octobre-décembre 2002, 162, pp205-221.
- DELORI, M. (2002) *L' OFAJ et la mémoire des relations franco-allemandes : la remise en cause tardive du paradigme anhistorique de la réconciliation. Mémoire de DEA de science politique dirigé par Rosoux Valérie-Barbara*. Saint-Martin-d'Hères : UPMF.
- DELORI, M. (2006) « La genèse de la coopération franco-allemande au début des années 1960 : l'apport de l'analyse des politiques publiques. » In : *Revue française de science politique*, 2006 (06), vol. 56 : n°3, pp409-428.
- DELORI, M. (2007) « La symbolique franco-allemande en panne d'idées ? Pour un retour critique sur le grand récit de la réconciliation. » In : *Les Cahiers d'Histoire. Revue d'Histoire Critique*, 100, pp11-21.
- DELORI, M. (2007) « Réconciliation franco-allemande. Les oublis de la mémoire. » In : *Les Cahiers d'Histoire. Revue d'Histoire Critique*, 100, pp2-118.
- DELORY-MOMBERGER, C. (2000) *Les histoires de vie. De l'invention de soi au projet de formation*. Paris : Economica.
- DELORY-MOMBERGER, C. et R. HESS (2001) *Le sens de l'histoire. Moments d'une biographie*. Paris : Anthropos.
- DELOYE, Y. (1996) *Sociologie historique du politique*. Paris : La Découverte.
- DELOYE, Y. (1998) « Une sociologie du politique sensible à l'histoire. » In : P. FAVRE et J.-B. LEGAVRE, *Enseigner la science politique*. Paris : L'Harmattan, pp279-285.
- DELPEUCH, T. et C. VOGOUR, (2004), « Création et changements institutionnels ». In : L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT et P. RAVINET, *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de la FNSP, pp137-146
- DEMORGON, J. (1989) *L'exploration interculturelle*. Paris : Arman Colin.
- DEMORGON, J. (1998) « Difficultés et chocs dans la communication franco-allemande. » In : P. DIBIE et C. WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Paris : Economica, pp33-44.
- DEMORGON, J. (1998) « En guise de conclusion : dimensions d'interculturalité de l'eupéanisation et de la mondialisation en cours. Pour une pédagogie de leur exploration dynamique dans les échanges. » In : P. DIBIE et C. WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Paris : Anthropos, pp153-.
- DEMORGON, J. (1998) *L'histoire interculturelle des sociétés*. Paris : Economica.
- DEMORGON, J. (1999) « Portraits de chercheurs avec groupes. » In : R. HESS et C. WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica, pp29-58.
- DEMORGON, J. (2002) « Evolution, Evaluation des échanges franco-allemands. » In : *Allemagne, d'Aujourd'hui*, 162, pp191-202.
- DEMORGON, J. (2002) « La rencontre internationale, le tragique et le tiers. » In : J. DEMORGON et C. WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Paris : OFAJ, pp55-64.

- DEMORGON, J. (2004) *Complexité des cultures et de l'interculturel : contre les pensées uniques*. Paris : Economica.
- DEMORGON, J. (2005) *Critique de l'interculturel : l'horizon de la sociologie*. Paris : Économica.
- DEMORGON, J. et C. WULF (2002) « Le travail interculturel franco-allemand et les fonctions du tiers. » In : J. DEMORGON et C. WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Paris : OFAJ, pp4-26.
- DEMORGON, J. et E.-M. LIPIANSKY (1999) *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Retz.
- DEMORGON, J. et O. LÜDEMAN (1996) *Textes de travail, n°13. Pour le développement d'une compétence interculturelle en Europe. Quelles formations ? Quelles sanction qualificantes ?*, Paris : OFAJ.
- DESAGE, F. et J. GODARD (2005) « Désenchantement idéologique et réenchantement mythique des politiques locales. » In : *RFSP*, 55 (4), pp633-661.
- DEUTSCH, K. (1953) *Nationalism and Social Communication*. New York : The Technology Press of the MIT.
- DEUTSCH, K. (1957) *Political Community and the North Atlantic Area*. Princeton : UP.
- DEWEY, J. (1966) *Democracy and Education : an Introduction to the Philosophy of Education*. New York : Free Press.
- D'HARCOURT, R. (1946) *Comment traiter l'Allemagne ?*, Paris : Tallandier.
- D'HARCOURT, R. (1948) *Esprit français, Esprit allemand*. Freiburg.
- D'HARCOURT, R. (1949) « Les clichés malfaisants. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Octobre 1949, 3, pp1-2.
- D'HARCOURT, R. (1950) *Visage de l'Allemagne actuelle*. Paris : Flammarion.
- D'HARCOURT, R. (1962) « Zweimal Jugend. Eine vergleichende Parallele. » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 6, pp444-450.
- DIBIE, P. et C. WULF (1998) « Préface. » In : P. DIBIE et C. WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Paris : Economica, ppIII-IV.
- DIBIE, P. et C. WULF (1998) « Présentation de l'ouvrage. » In : P. DIBIE et C. WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Paris : Economica, ppIX-XII.
- DIBIE, P. et J.-R. LADMIRAL (1976) « Chemins de transnationalité. » In : *Revue d'ethnopsychologie*, Septembre 1976, 31-2, pp125-129.
- Die 'Gründungsumstände des IB': 'Fakten zu einer zehr delikaten Historie'. Eine Dokumentation des Betriebsrats NRW.* (1997), Köln : Internationaler Bund. Betriebsrat Nordrhein-Westfalen.
- DIGEON, C. (1992 (1959)) *La crise allemande de la pensée française : 1870-1914*. Paris : PUF.
- DIRKS, W. (1950) « Kollaboration ou collaboration ? » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Février 1950, 2, pp204-214.
- DOBRY, M. (2003) « Légitimité et calcul rationnel. Remarques sur quelques 'complications' de la sociologie de Max Weber. » In : P. FAVRE et Y. SCHEMEIL, *Etre gouverné. Mélanges offerts en l'honneur de Jean Leca*. Paris : Presses de Science Po, pp127-147.

- Documents diplomatiques français. 1960, Tome II, 1er juillet-31 décembre.* (1996), Paris : Imprimerie nationale.
- Documents diplomatiques français. 1961, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (1997), Paris : Impr. nationale.
- Documents diplomatiques français. 1961, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (1997), Paris : Imprimerie nationale.
- Documents diplomatiques français. 1961, Tome II, 1er juillet-31 décembre.* (1998), Paris : Imprimerie nationale.
- Documents diplomatiques français. 1962, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (1998), Paris : Imprimerie nationale.
- Documents diplomatiques français. 1962, Tome II, 1er juillet-30 décembre.* (1999), France : Imprimerie nationale.
- Documents Diplomatiques Français. 1963, Tome I, 1er janvier-30 juin.* (2000), Paris : Imprimerie nationale. *Kongreß DFJW 1968 = Colloque OFAJ 1968.* (1969), Paris : OFAJ.
- DOUBLIER, C. (2002) « L'enseignement dans la zone française d'occupation en Allemagne, 1945-1949. Quel bilan ? » In : *Revue d'Allemagne*, 2002, 34 (1), pp45-55.
- DOUGLAS, M. (1999) *Comment pensent les institutions ?*, Paris : La Découverte.
- DRYZEK, J. S. (1993) « Democracy and the Policy Sciences. » In : *Policy Sciences*, 26, pp270.
- DRYZEK, J. S. (1993) « Policy Analysis and Science : From Science to Argument. » In : F. FISCHER, *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*. Durham : Duke University Press, pp213-232.
- DUDLEY, G. et J. RICHARDSON (1999) « Competing Advocacy Coalition and the Process of 'Frame Reflection' : A Longitudinal Analysis of EU Steel Policy. » In : *Journal of European Public Policy*, Juin 1999, 6-2, pp225-248.
- DULONG, D. (1997) *Moderniser la politique : aux origines de la Ve République*. Paris : L'Harmattan.
- DURAN, P. et J.-C. THOENIG (1996) « L'Etat et la gestion publique territoriale. » In : *Revue française de science politique*, 46-4, pp580-622.
- DURAND, Y. (1980) *La captivité. Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*. Paris : Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
- DURKHEIM, E. (2004) *Le Suicide*. Paris : PUF.
- DUVE, F. (1997) « La politique culturelle à l'étranger. » In : R. PICHT et J. LEENHARDT, *Au jardin des malentendus : le commerce franco-allemand des idées*. Arles : Actes Sud, pp405-412.
- EBERHARD HARRIBEY, L. (2002) *L'Europe et la jeunesse. Comprendre une politique européenne de jeunesse au regard de la dualité institutionnelle Conseil de l'Europe / Union Européenne*. Paris : L'Harmattan.
- ECKHARDT, L. (1914) *Der Erbfeind*. Berlin : Verlaghaus für Völksliteratur u. Kunst.
- EDELMAN, M. (1977) *Political Language. Words that Succeed and Policies that Fail*. Orlando : Academic press.

- EDELMAN, M. (1985 (1967)) *The Symbolic Uses of Politics*. Urbana, Chicago : University Press of Illinois.
- EDELMAN, M. (1991) *Pièces et règles du jeu politique*. Paris : Seuil.
- EDELMAN, M. (2001) *The Politics of Misinformation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- EDER, K. (1998) « Conséquences 'polémogènes' et conséquences 'irénogènes' de la communication interculturelle. Réflexions pour une politique de rencontres en Europe. » In : P. DIBIE et C. WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Paris : Economica, pp65-74.
- EDER, K. (1999) « La multiculturalité comme dilemme. » In : R. HESS et C. WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Anthropos, pp221-230.
- EISENSTADT, S. N. (1963) *The Challenge of Youth*. New York : Basic Books.
- ELSTER, J. (1999) *Alchemies of the Mind : Rationality and the Emotions*. Cambridge : Cambridge University Press.
- EMNID, I. F. M. (1963) *Zum deutsch-französischen Jugendaustausch*
- EMPRIN, G. (2001) « Hubert Beuve-Méry à Uriage : Une vision de la jeunesse. » *Etre Jeune en Isère*. Paris : L'Harmattan, pp117-125.
- ENGELHARDT, H. (1978) « Les jumelages. Un acte humain et politique. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 4, pp126-136.
- EPTING, K. (1943) *Frankreich im Widerspruch*. Hamburg : Hanseatische Verlagsanstalt.
- EPTING, K. (1953) *Réflexions d'un vaincu*. Bourg : ETL.
- ESPAGNE, M. et M. WERNER (1994) *Histoire des études germaniques en France : 1900-1970*. Paris : CNRS.
- FABER, R. (1979) *Abendland. Ein politischer Kampfbegriff*. Hildesheim : Gerstenberg Verlag.
- FABRÈGUE (DE), J. (1964) *Le Sillon de Marc Sangnier*. Paris : Perrin.
- FALBISANER, C. (1989) « Emmanuel Mounier et l'Allemagne. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, avril-juin pp257-279.
- FARQUHASON, J. et S. HOLT (1975) *Europe From Below. An Assesment of Franco-German Population Contacts*. Londres : George Allen and Unwin Ltd.
- FAURE, A. (1995) « Politiques locales, entre référentiels et rhétorique. » In : A. FAURE, G. POLLET et P. WARIN, *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*. Paris : L'Harmattan.
- FAURE, A., G. POLLET, et al. (1995) *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*. Paris : Harmattan.
- FAURE, A., J.-P. LERESCHE, et al. (2007) *Action publique et changements d'échelles : les nouvelles focales du politique*. Paris : l'Harmattan.
- FAVRE, P. (1995) « Retour à la question de l'objet. Ou faut il disqualifier la notion de discipline ? » In : *Politix*, 8-29, pp141-157.

- FAVRE, P. (1998) « Pour une évaluation plus exigeante des fondements de la socio-histoire du politique. » In : P. FAVRE et J.-B. LEGAVRE, *Enseigner la science politique*. Paris : L'Harmattan, pp217-230.
- FAVRE, P. (2005) *Comprendre le monde pour le changer. Epistémologie du politique*. Paris : Presses de Science Po.
- FERRANTE, M. et S. ZAN (1996) *Le phénomène organisationnel*. Paris : L'Harmattan.
- FERRUCCI, F. (1989) « The Dead Child : A Romantic Myth. » In : *MLN*, Jan., 1989, Vol. 104, No. 1, pp117-134.
- FESTINGER, L. (1957) *A Theory of Cognitive Dissonance*. Stanford : Stanford University Press.
- FEUSER, G. (1960) « La jeunesse allemande derrière le rideau de fer. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mai-juin 1960, 3, pp273-283.
- FILLEULE, O. et C. PÉCHU (1994) *Les théories de l'action collective*. Paris : L'Harmattan.
- FINNEMORE, M. et K. SIKKING (2001) « The Constructivist Research Program in International Relations and Comparative Politics. » In : *Annual Review of Political Science*, 2001, 4, pp391-416.
- FINNEMORE, M. et K. SIKKING, (2001), « The Constructivist Resarch Program in International Relations and Comparative Politics ». In : *Annual Review of Political Science*, 4, 2001, pp391-416.
- FISCHER, F. (1993) « Policy Discourse and the Politics of Washington Think Tanks. » In : F. FISCHER, *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*. Durham : Duke University Press., pp21-42.
- FISCHER, F. (1993) *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*. Durham : Duke University Press.
- FLOUR DE SAINT-GENIS, V.-B. P. G. S. (1876) *L'Ennemi héréditaire. Les Invasions germaniques en France. L'Europe délimitée par la Prusse*. Paris : E. Dentu.
- FOUCAULT, M. (1966) *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*. Paris : Gallimard.
- FOUCAULT, M. (1975) *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.
- FOUCHET, C. (1971) *Mémoires d'hier et de demain, tome 1, Au service du général de Gaulle*. Paris : Plon.
- FOUILLEUX, E. (2000) « Entre production et institutionnalisation des idées : la réforme de la politique agricole commune. » In : *RFSP*, 50 (2), pp277-305.
- FOUQUET, F. (1996) « Pratiques et formes de la pédagogie des rencontres internationales. » In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Anthropos.
- FOUSSIER, G. (1993) *Les Passe-Frontières*. Asnières : Institut d'Allemand d'Asnières.
- FRANÇOIS, E. et H. SCHULZE (2007) *Mémoires allemandes*. Paris : Gallimard.
- FRANÇOIS, P., J. MÜLLER-STACKEBRANDT, et al. (2004) *Evaluation des Deutsch-Französischen Jugendwerks : Bericht zur Vorlage bei dem Ministere de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative und dem Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend*. Berlin : Deutsch-Französische Arbeitsgruppe.

- FRANÇOIS-PONCET, A. (1964) *Au fil des jours. Portrait d'un libéral. 1962-1965*. Paris : Flammarion.
- FRANK, P. (1981) *Entschlüsselte Botschaft. Ein Diplomat macht Inventur*. Deutscher Taschenbuch-Verlag.
- FRANK, P. (2002) « Une union européenne franco-allemande (Entretien). » In : *Allemagne, d'Aujourd'hui*, 162, pp49-54.
- FRAZIER, C. (1995) *L'Education et la communauté européenne*. Paris : CNRS Editions.
- FREDRIKSEN, P. (1992) *De Jésus aux Christs : les origines des représentations de Jésus dans le Nouveau Testament*. Paris : Ed du Cerf.
- FRIEDBERG, E. (1997 (1993)) *Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée*. Paris : Seuil.
- FRIESE, H. (1966) « Der Austausch junger Berufstätiger. » In : *Deutsche Jugend*, Février 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp65-70.
- GAB (1965) « Bedeutendste Frucht der Zusammenarbeit. Staatssekretär Dr Barth beim Deutsch-französischen Jugendwerk. » In : *General Anzeiger Bonn*, 18.9.1965.
- GAÏTI, B. (1998) *De Gaulle : prophète de la cinquième République : 1946-1962*. Paris : Presses de Sciences Po.
- GALLAND, O. (1997) *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin.
- GARVIN, T. et J. EYLES (1997) « The Sun Safety Metanarrative : Translating Science into Public Health Discourse. » In : *Policy sciences*, 30-2, pp47-70.
- GAULLE, C. D. (1970) *Mémoires d'espoir, tome I : Le Renouveau 1958-1962*. Paris : Plon.
- GAULLE, C. D. (1986) *Lettres, Notes et Carnets. 1961-1963*. Paris : Plon.
- GEHRING, O. W. (1966) « Der Bildungsauftrag des Deutsch-französischen Jugendwerks. » In : *Deutsche Jugend*, pp363-366.
- GEHRING, O. W. (1966) « Deutsch-Französisches Jugendwerk. » In : *Deutsche Jugend*, 14 (Februar 1966) 2, pp49-94.
- GEHRING, O. W. (1966) « Zwei Jahre Deutsch-Französisches Jugendwerk. » In : *Deutsche Jugend*, Février 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp57-64.
- GENETTE, G. (1992) *Palimpsestes*. Paris : Éd. du Seuil.
- GENSBURGER, S. (2002) « Les figures du « Juste » et du résistant et l'évolution de la mémoire historique française de l'occupation. » In : *RFSP*, 52 (2/3), pp291-322.
- GENSERT, H. (1963) « Die Freundschaft wird sehr gründlich verwaltet. Deutsch-französisches Jugendwerk kommt nicht im Gang. » In : *Kölner Stadt-Anzeiger*, 6.12.1963.
- GENTON, B. (1998) *Les Alliés et la culture. Berlin, 1945-1949*. Paris : PUF.
- GENTON, E. (1985) *Le nazisme et les jeunes : Actes du colloque Franco-Allemand tenu a Nancy les 18 et 19 novembre 1983*. Nancy : Presses Univ. de Nancy.
- GÉRARD, F. (1943) *Que faire de l'Allemagne ?*, Alger : Imprimerie la typo-litho.
- GIDDENS, A., (1987), *La constitution de la société*. Paris : PUF.
- GILMORE, R. (1973) *France's postwar cultural policies and activities in Germany 1945-1956*. Washington D.C : Balmar reprographics.

- GIOLITTO, P. (1991) *Histoire de la jeunesse sous Vichy*. Paris : Librairie académique Perrin.
- GIOLITTO, P. (1999) *Volontaires français sous l'uniforme allemand*. Paris : Perrin.
- GIOLITTO, P. (2001) « Vichy initiateur d'une politique de jeunesse. » *Etre jeune en France (1939-1945)*. Paris : L'Harmattan, pp131-138.
- GIRARD, A. et J. STOETZEL (1956) « L'Opinion publique face à la CED. » In : R. ARON et D. LERNER, *La querelle de la CED : essais d'analyse sociologique : recueil d'études*. Paris : A. Colin, pp127-175.
- GIRARDET, R. (1986) *Mythes et mythologies politiques*. Paris : Seuil.
- GIUST-DESPRAIRIES, F. (1997) « Des significations à dégager : les fondements imaginaires collectifs de la rencontre interculturelle. » In : F. GIUST-DESPRAIRIES et B. MÜLLER, *Se former dans un contexte de rencontres interculturelles*. Paris : Economica, pp74-90.
- GIUST-DESPRAIRIES, F. (1997) « Une dynamique à élucider : de l'évitement du conflit à la confrontation interculturelle. » In : F. GIUST-DESPRAIRIES et B. MÜLLER, *Se former dans un contexte de rencontres interculturelles*. Paris : Economica, pp59-73.
- GIUST-DESPRAIRIES, F. et B. MÜLLER (1997) « L'expérience de la confrontation interculturelle comme formation. » In : F. GIUST-DESPRAIRIES et B. MÜLLER, *Se former dans un contexte de rencontres interculturelles*. Paris : Economica, pp1-10.
- GOETHE, J. W. (1983) *Les années d'apprentissage de Wilhem Meister*. Paris : Aubier-Montaigne.
- GOLDBERG, M., J.-M. DOMENACH, et al. (1947) « Condition de la jeunesse. » In : *Esprit*, juin 47, 6, pp991-1021.
- GOLDBERG, M., J.-M. DOMENACH, et al. (1947) « Lignes d'avenir : Allemagne, France, Europe. » In : *Esprit*, juin 47, 6.
- GOLDSTEIN, J. et R. KEOHANE (1993) « Ideas and Foreign Policy : An Analytical Framework. » In : J. GOLDSTEIN et R. KEOHANE, *Ideas and Foreign Policy. Beliefs, Institutions and Political Change*. New York, Ithaca : Cornell University Press, pp3-30.
- GORGUET, I. (1999) *Les mouvements pacifistes et la réconciliation franco-allemande dans les années 1920 (1919-1931)*. Paris, Bern, Berlin : Peter Lang.
- GOTTWEIS, H. (2006) « Argumentative Policy Analysis. » In : P. E. JOHN et P. GUY, *Public Policy Handbook*. London : Sage.
- GOULDNER, A. (1964) *Patterns of Industrial Bureaucracy : A Case of Study of Modern Factory Administration*. New York : The Free Press.
- GRAPPIN, P. (1945) *Que faire de l'Allemagne ? Opinions et projets*. Paris : Editions du chêne.
- GRASS, G. (1966) « Offener Brief an Kurt Georg Kiesinger vor seiner Wahl zum Bundeskanzler. » In : *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 1er décembre.
- GRASS, G. (2007) *Pelures d'oignon*. Paris : Seuil.
- GREIMAS, A. J. (1986) *Sémantique structurale*. Paris : PUF.
- GRÉMION, P. (1976) *Le pouvoir périphérique : bureaucrates et notables dans le système politique français*. Paris : Seuil.

- GREULICH, H. (1950) « L'affaire Kolominev. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février 1950, 5, pp7-8.
- GREYERZ (VON), W. (1966) « Das Vorbild. » In : *Der Bund (Bern)*.
- GRIGNON, C. (2001) « La formalisation et les sciences du récit : le cas de la sociologie. » In : J. Y. GRENIER, C. GRIGNON et P. M. MENGER, *Le modèle et le récit*. Paris : Editions de la maison des sciences de l'homme, pp7-43.
- GROSBOIS, T. (1994) *L'idée européenne en temps de guerre dans le Benelux*. Louvain-la-Neuve : Academia.
- GROSSER, A. (1947) « La jeunesse allemande. » In : *Combat*, 25 et 31 Octobre.
- GROSSER, A. (1949) « Rencontres et échanges. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Juin-août 1949, 2, pp1-2.
- GROSSER, A. (1950) « Les pharisiens. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février 1950, 5, pp1-6.
- GROSSER, A. (1962) « Bilan politique des relations franco-allemandes. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Août-novembre 1962, 75-76, pp1-2.
- GROSSER, A. (1963) « Réflexions sur un traité. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 77-78, pp1-12.
- GROSSER, A. (1966) « La dix-neuvième Assemblée générale. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Mars-juin 1966, 95-96, pp2-6.
- GROSSER, A. (1985) *L'Allemagne en Occident. La République Fédérale 40 ans après*. Paris : Fayard.
- GROSSER, A. (1997) *Une vie de Français*. Paris : Flammarion.
- GROSSER, A. (2004) « La dimension politique de la réconciliation : retour sur le 6 juin 2004 ». Conférence donnée à l'IFRI.
- GROSSER, A. (2005) « La chute annoncée d'un Office indépendant. » In : *La Croix*, 12.05.2005.
- GROSSER, A. (2006) « L'heure de la relance du couple franco-allemand. » In : *Ouest France*.
- GUERVEL, M. (1990) « Le fondateur Jean du Rivau. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 45, pp125-131.
- GUINLET-LORINET, S. (1993) *Pierre-Marie Theas, un évêque à la rencontre du XX<sup>ème</sup> siècle*. Toulouse : Association Guillaume Mauran-Archives des Hautes-Pyrénées, Tarbes/G.R.H.I.
- GUIRAL, A. et L. MILLOT (2003) « Les cours d'histoire de Chirac et de Schröder. » In : *Libération*, 24 janvier 2003.
- H.M. (1971) « Français et Allemands vus d'en face. » In : *Le Monde*, 7.7.1971.
- HAAS, P. M. (1992) « Introduction : Epistemic Communities and International Policy Coordination. » In : *International Organization*, Vol. 46, N° 1, Winter 1992., pp1-35.
- HACKING, I. (2001) *Entre science et réalité : La construction sociale de quoi ?*, Paris : La Découverte.

- HAEGELE, M. P. (1963) « Les relations franco-allemandes. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mars-avril 1963, 2, pp67-76.
- HALBWACHS, M. (1975) *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Mouton.
- HALL, P. (1997) « Policy Paradigms, Social Learning, and the State : the Case of Economic Policy Making in Britain. » In : *Corporative Politics*, avril 1997, pp275-296.
- HALL, P. (2000) « Le rôle des intérêts, des institutions et des idées dans l'économie internationale comparée. » In : *Revue Internationale de Politique Comparée*, 7 (1), pp53-92.
- HALL, P. (2006) « Systematic Process Analysis : When and How to Use It ? » In : *European Management Review*, 3, pp24-31.
- HALLS, W. D. (1988) *Les jeunes et la politique de Vichy*. Paris : Syros/Alternatives.
- HAMON, H. et P. ROTMAN (1987) « La jeunesse du monde. » *Génération. 1/ Les années de rêve*. Paris : Seuil, pp13-42.
- HARDIN, G. (1968) « The Tragedy of the Commons. » In : *Science*, December 13, 1968, 162-3859, pp1243-1248.
- HECK, B. (1963) « Garantie für eine weite Zukunft. » In : *Bulletin des Presse-und Informationsamtes der Bundesregierung*, pp1047-1048.
- HECK, B. et H. LINNERTZ (1963) « Entretien. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Septembre-octobre 1963, 5, pp38-44.
- HECK, B., (1978), « Bruno Heck. Ministre fédéral allemand de la famille et de la jeunesse au moment de la création de l'OFAJ ». In : *Quinze ans d'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : 1963-1978*. Bad Honnef : OFAJ, pp32-35.
- HECLO, H. (1978) « Issue Networks and the Executive Establishment. » In : A. KING, *The New American Political System*. Washington D.C.: American Enterprise Institute.
- HEENEN-WOLF, S. (1998) « Contribution des rencontres à la formation en général et à la préparation aux relations internationales et interculturelles en particulier. » In : P. DIBIE et C. WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Paris : Economica, pp87-92.
- HEERFORDT, C. F. (1926) *Adresse remise aux Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires des Pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchéco-Slovaquie*. Roskilde.
- HEINEMANN, C. (2005) *Fachliche Mängel. Das Deutsch-Französische Jugendwerk soll reformiert werden*. Deutschlandfunk. 25.04.2005 · 09 : 10.
- HEINEMANN, I. (1977) *Le Traité Franco-Allemand de 1963 et sa mise en oeuvre sous le général de Gaulle (1963-1969)*. Nice : Université de Nice.
- HELLMAN, J. (1993) *The Knight-Monks of Vichy France, Uriage, 1940-1945*. Montreal : Queen's University Press.
- HENKE, K. D. (1982) « Politik der Widersprüche. » In : *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, Juli 1982, 3, 30, pp500-537.
- HERAN, F. (1987) « L'institution démotivée. De Fustel de Coulanges à Durkheim et au delà. » In : *Revue française de sociologie*, 37, pp67-97.
- HERRMANN, R. (1972) « Deutsch-Französisches Jugendwerk, Stürmischer Herbst oder stille Agonie ? » In : *Deutsche Jugend*, pp388-392.

- HERZOG, M. (1978) « Maurice Herzog, Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports au moment de la création de l'OFAJ. » In : OFAJ, *Quinze ans d'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : 1963-1978*. Bad Honnef : OFAJ, pp21-31.
- HESS, R. (1996) « Préface. » In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Economica, ppI-VII.
- HESS, R. (1997) « Préface. » In : F. GIUST-DESPRAIRIES et B. MÜLLER, *Se former dans un contexte interculturel*. Paris : Anthropos, ppV-VIII.
- HESS, R. (1998) « Préface. » In : J. DEMORGON, *L'histoire interculturelle des sociétés*. Paris : Anthropos, ppIV-XIII.
- HESS, R. (1999) « Les chemins de la rencontre interculturelle. » In : R. HESS et C. WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica, pp59-90.
- HESS, R. (2002) « A propos des rencontres trilatérales. » In : J. DEMORGON et C. WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Paris : OFAJ, pp82-116.
- HESS, R. et A. SAVOYE (1993) *L'analyse institutionnelle*. Paris : PUF.
- HESS, R. et C. WULF (1999) *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica.
- HETZEL, K. (1996) « Typiquement français, typiquement allemand... » In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Anthropos.
- HEURTIN, J.-P. et D. TROM (1997) « L'expérience du passé. » In : *Politix*, 10 (39), pp7-16.
- HEUSS, T. (1955) « Pour une compréhension meilleure. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Décembre 1955, 10, pp1347-1350.
- HEUSS, T. (1956) « Die Wechselbeziehung der Nachbarvölker. » In : *Dokumente*, 2, pp83-86.
- HEYER, G. W. (1969) *Das Deutsch-Französische Jugendwerk : Ziele, Möglichkeiten, Erfahrungen : Chancen zur Freundschaft*. Freudenstadt : Eurobuch-Verl. Lutzeyer.
- HGBRD (1998) *Vis-à-vis : Deutschland-Frankreich. Zur Ausstellung im Haus der Geschichte der BRD, Bonn, 4. Juni bis 20 September 1998*. Bonn : Dumont/HBRD.
- HIRSCHMAN, A. O. (1995) *Défection et prise de parole*. Paris : Fayard.
- HITLER, A. (1934) *Mon Combat*. Paris : Nouvelles éditions latines.
- HÖHOFF, C. (1951) « Une génération perdue ? A propos de l'attitude des plus de trente ans. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 7/8, pp643-652.
- HOLZBAUER MADISON, C. (1993) « Espace européen. Trente ans d'existence. Les organes officiels de la coopération. » In : *Le Monde*, 23.01.93.
- HOOD, C. (1986) *The tools of government*. Chatham N.J : Chatham House.
- HOPKINS, J. (2004) *La théorie sémiotique littéraire de Michael Riffaterre : matrice, intertexte et interprétant*.
- HÖRBER, T. (2006) *The Foundations of Europe*. Wiesbaden : Verlag für Sozialwissenschaften.
- HORNSTEIN, W. (1999) *Jugendforschung und Jugendpolitik : Entwicklungen und Strukturen in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts*. München : Juventa-Verl.

- HUDEMANN, R. (1993) « Frankreichs Besetzung in Deutschland : Hindernis oder Auftakt der deutsch-französischen Kooperation. » *Von der Besatzungszeit zur deutsch-französischen Kooperation*. Freiburg : Rombach, pp237-254.
- HUDEMANN, R. (1994) « Kulturpolitik in der französischen Besatzungszone - Sicherheitspolitik oder Völkerverständigung ? : Notizen zur wissenschaftlichen Diskussion. » *Kulturpolitik im besetzten Deutschland 1945-1949*. Wiesbaden : Steiner, pp185-199.
- HUDEMANN, R. (1997) « L'occupation française après 1945 et les relations franco-allemandes. » In : *Vingtième siècle*, juillet-septembre 1997, 55, pp58-68.
- HUGHES, E. C. et H. M. HUGHES (1952) *Where Peoples Meet : Racial and Ethnic Frontiers*. Glencoe : Free Press.
- HUMBLOT, H. (1947) « La Jeunesse Allemande d'Aujourd'hui. Pour une politique de la bonne foi. » In : *Esprit*, Janvier-juin 1947 pp381-393.
- HUMBLOT, H. (1981) « Contrôle et incitation des mouvements de jeunesse en Wurtemberg du Sud - un témoignage vécu de 1945 à 1949. » In : J. VAILLANT, *La dénazification par les vainqueurs. La politique culturelle des occupants, 1945-1949*. Lille : Presses universitaires de Lille, pp37-62.
- HUNTINGTON, S. (1993) « The Clash of Civilization ? » In : *Foreign Affairs*, 3.
- HÜSER, D. (1993) « Frankreich, Deutschland und die französische Öffentlichkeit 1944-1950 : Innenpolitische Aspekte Deutschlandpolitischer Maximalpositionen. » *Vom Erbfeind zum Erneuerer. Aspekte und Motive der französischen Deutschlandpolitik*. Sigmaringen : Deutsches Historisches Institut, pp19-64.
- HÜTEN, H. (1989) « Aussöhnung zwischen Franzosen und Deutschen : Die Rolle der katholischen und der christlich-demokratischen Parteien. » In : *Les cahiers de l'IHTP*, Décembre 1989-janvier 1990, 13-14, pp255-264.
- IKOR, R. (1963) « Point de vue français. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mai-juin 1963, 3, pp85-89.
- IRIBARNE, P. D. (2002) « Interculturel et communication dans les organisations. » In : *Communication et organisation*, 22.
- JACOBESHAGEN, S. (1964) « Radikale Jugendliche fischen im Trüben. » In : *Kölnische Rundschau*, pp6.3.1964.
- JANSEN, G. (1968) « Schatten über das Deutsch-Französische Jugendwerk. » In : *Handelsblatt Düsseldorf*, 4.7.1968.
- JAROSZ, W. W. et J. S. NYE (1993) « The Shadow of the Past : Learning from History in National Security Decision Making. » In : P. D. TETLOCK, *Behavior, Society, and International Conflict*. New York : Oxford University Press.
- JASPERS, K. (1990 (1946)) *La culpabilité allemande*. Paris : Les éditions de minuit.
- JENGER, A. (1989) « Les rencontres et les échanges de jeunes, outils de la compréhension franco-allemande. » In : *Zielsprache Französisch*, 3, pp157-159.
- JERVIS, R. (1976) *Perception and Misperception in International Politics*. Princeton : Princeton University Press.
- JOBERT, B. (1992) « Représentations sociales, controverses et débats dans la conduite des politiques publiques. » In : *RFSP*, avril 1992, 42 (2), pp219-234.

- JOBERT, B. (1994) « Introduction : le retour du politique. » In : B. JOBERT, *Le tournant néo-libéral en Europe. Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. Paris : L'Harmattan, pp9-20.
- JOBERT, B. (1995) « Rhétorique politique, controverses scientifiques et construction des normes institutionnelles : esquisses d'un parcours de recherche. » In : A. FAURE, G. POLLET et P. WARIN, *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*. Paris : L'Harmattan.
- JOBERT, B. (2004) « Une approche dialectique des politiques publiques : l'héritage de l'Etat en action. » In : *Pôle Sud*, pp43-54.
- JOBERT, B. et J. LECA (1980) « Le dépérissement de l'État. À propos de 'L'acteur et le système' de Michel Crozier et Erhard Friedberg. » In : *RFSP*, 30 (6), pp1125-1170.
- JOBERT, B. et P. MULLER (1987) *L'Etat en action : Politiques publiques et corporatisme*. Paris : PUF.
- JORDAN, A. G. et J. J. RICHARDSON (1979) *Governing under Pressure : the Policy Process in a Post-Parliamentary Democracy*. Oxford : Robertson.
- JOSEPHSON, H. (1896) *Wider den Erbfeind !*, Bielefeld : Schriften-Niedorl.
- JOUBREL, H. (1950) « Deuxième rencontre franco-allemande sur la protection de l'enfance. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Juin-juillet, 7, pp8-9.
- JUNG, K. G. et C. KERÉNYI (2001) *Introduction à l'essence de la mythologie : l'enfant divin, la jeune fille divine*. Paris : Payot et Rivages.
- JUNGER, E. (1945) *Der Friede. Ein Wort an die Jugend Europas und an die Jugend der Welt*. Zürich : Amandus-Edition.
- KAPLAN, T. J. (1993) « Reading Policy Narratives : Beginnings, Middles, and Ends. » In : F. FISCHER, *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*. Durham : Duke University Press, pp167-184.
- KARSTEN, D. (1952) « Où sont les jeunes ? » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Avril 52, 4, pp367-376.
- KAUFMAN, H. (1975) *Are Governmental Organizations Immortal ?*, Washington DC : The Brookings Institution.
- KELLER, T. (1995) « Médiateurs personnalistes entre générations non-conformistes en Allemagne et en France : Alexandre Marc et Paul L. Landsberg. » In : G. MERLIO, *Ni gauche ni droite : les chassés-croisés idéologiques des intellectuels français et allemands dans l'entre-deux-guerres : actes du colloque, Bordeaux, 1991 organisé par le Groupe de recherche sur la culture de Weimar ; le PHILIA, Philosophie et littérature de langue allemande, Rennes II ; et le CIRAMEC, Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne moderne, Bordeaux III*. Talence : Éd. de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, pp258-273.
- KEPPER, H. (1971) « L'information objective est primordiale. L'Office franco-allemand en quête de voies nouvelles. » In : *Der Frankfurter Rundschau*, 18.5.71.
- KERGOLAY, H. D. (1963) « Adenauer demain à Paris. » In : *Le Figaro*, 19.1.1963.
- KERNDTER, F. (1966) « Sprachverständigung und Jugendaustausch. » In : *Deutsche Jugend*, Février 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp71-76.

- KERSHAW, I. (2006) *Le mythe Hitler : image et réalité sous le IIIe Reich*. Paris : Flammarion.
- KHONG, Y. F. (1992) *Analogies at War*. Princeton : Princeton University Press.
- KINGDON, J. W. (1984) *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. New York : Harper Collins.
- KINSKY, F. (1998) *Le fédéralisme personnaliste*. Nice : L'Europe en formation.
- KLARSFELD, B. (1964) *Jeunes allemands au pair à Paris*. Paris : Imp P. Courdec.
- KLARSFELD, B. (1967) « Le sommeil trouble de l'Allemagne. » In : *Combat*, 21.7.67.
- KLARSFELD, B. (1968) « L'élection du chancelier Kiesinger est le symbole de la faillite de la dénazification. Prenons garde à la renaissance du nazisme en Allemagne ! » In : *Combat*, 4 mai 1968.
- KLARSFELD, B. (1968) « Pour une transformation démocratique de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. » In : *Le Monde*, 30.05.68.
- KLARSFELD, B. (1972) *Partout où ils seront*. Paris : Editions et publications Premières.
- KLINGENBURG, W. (1952) « Le jeune instituteur allemand devant les problèmes de l'école. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Février 1952, 4, pp383-395.
- KLOTZ, A. (1995) « Norms Reconstituting Interests : Global Racial Equality and U.S. Sanctions against South Africa. » In : *International Organization*, 49, pp451-478.
- KLUTH, H., (1953), « Le 'sans nous' de la jeunesse ». In : *Documents, revue des questions allemandes*, 11, pp1031-1038
- KNIPPING, F. et J. LE RIDER (1987) *Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland, 1945-1950 : ein Tübinger Symposium 19. und 20. September 1985*. Tübingen : Attempto Verlag.
- KNOPPER, F. et A. RUIZ (1998) *Les Résistants au IIIe Reich en Allemagne et dans l'Exil*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- KO (1966) « Vorurteile werden nur langsam abgebaut. Lehren aus der Arbeit des deutsch-französischen Jugendwerkes. » In : *Die Pariser Kurier*, 10.9.66.
- KO KOLBE, G. (2005) « Deutsch-französisches Trauerspiel. Umstrittene Reform des bilateralen Jugendwerks. » In : *Neue Zürcher Zeitung*, 05.04.2005, 78.
- KOENIG, G. (1947) « La politique française en Allemagne. » In : *Cahiers Français d'Information*, Février 1947, 77.
- KOENIG, G. (1949) « Bilan de quatre années d'occupation. » In : *France illustration*, Septembre 1949.
- KOGON, E. (1948) « Der Kampf um Europa. » In : *Frankfurter Hefte*, Janvier 1948, 1, pp1-15.
- KOGON, E. (1948) « Politik der Versöhnung. » In : *Frankfurter Hefte*, Janvier-juin 1948, 4, pp317-324.
- KOGON, E. (1949) « L'Allemagne d'Aujourd'hui. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Juin-août 1949, 2, pp4-5.
- KOHSER-SPOHN (1999) *Mouvement étudiant et critique du fascisme en Allemagne dans les années soixante*. Paris : L'Harmattan.

- KOSTHORST, D. (1997) « Die 'Unerwünschte Liaison'. Thesen zur Vorgeschichte des deutsch-französischen Vertrages vom 22. januar 1963. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, avril-juin 1997, 2, pp177-194.
- KOTEK, J. (1998) *La jeune garde : entre KGB et CIA, la jeunesse mondiale, enjeu des relations internationales, 1917-1989*. Paris : Seuil.
- KRAUS, J. (1999) *OFAJ : Texte de travail n°2. Communication interculturelle et identité nationale*. Paris : OFAJ.
- KRAUS, J. (2002) *OFAJ. Texte de travail n°20. L'animation des rencontres franco-allemandes. Nouvelles perspectives.*, Paris : OFAJ.
- KRAUS, M. (2001) *Heimkehr in ein fremdes Land. Geschichte der Remigranten nach 1945*. Munich : C.H. Beck.
- KREBS, G. (1989) « La paix par la jeunesse. Aspect du pacifisme en France et en Allemagne entre les deux guerres. » *Hommage à Joseph Rovin*. Asnières : Institut d'Allemand d'Asnières, pp155-190.
- KREIS, G., G. KRUMEICH, et al. (2000) *Alfred Toepfer : Stifter und Kaufmann. Bausteine einer Biographie - Kritische Bestandsaufnahme*. Hamburg : Christians.
- KRUSCHE, L. (2003) « La France, moi non plus. » In : *Libération*, 22 janvier 1963 pp20.
- KUHN, T. S. (1972) *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- KUSTERER, H. (1995) *Der Kanzler und der General*. Stuttgart : Neske.
- L.C. (1966) « A Saou se déroule une expérience de colonie mixte franco-allemande. » In : *Le Dauphiné Libéré*, 4.8.1966.
- L.C. (1966) « Vingt-et-un Allemands adhérents du mouvement chrétien pour la paix effectuent bénévolement des travaux... » In : *Le Dauphiné Libéré*, 31.8.66.
- LA MADELAINE, R.-P. T. (1868) *Quel est l'ennemi héréditaire de l'Allemagne ?*, Paris : E. Dentu.
- LA ROCHE, B. (1890) *Les Pensées d'un ennemi héréditaire*. Nîmes : impr. de Roger et Laporte.
- LABORIER, P. et D. TROM (2003) « Introduction. » In : P. LABORIER et D. TROM, *Historicités de l'action publique*. Paris : PUF, pp5-22.
- LABORIER, P., (2003), « Historicité et sociologie de l'action publique ». *Historicité et sociologie de l'action publique*. Paris : PUF, pp419-462.
- LADMIRAL, J.-R. (1998) « La communication interculturelle : une affaire franco-allemande ? » In : P. DIBIE et C. WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Paris : Economica, pp45-64.
- LADMIRAL, J.-R. et E.-M. LIPIANSKY (1989) *La communication interculturelle*. Paris : Armand Colin.
- LAFFON, E. (1947) « Introduction. » In : *Cahiers Français d'Information*, Février 1947, 77, pp5-9.
- LAFUMA, B. (1973) *Le Traité franco-allemand du 22 janvier 1963 - Thèse pour le doctorat d'Etat*. Paris.
- LAMBAUER, B. (2001) *Otto Abetz et les Français ou L'envers de la Collaboration*. Paris : Fayard.

- LANDAIS, L. (1948) « Stimmen zu aktuellen Fragen. » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 4, pp57-59.
- LAPPENKÜPER, U. (1996) « Sprachlose Freundschaft ? », In : *Lendemains*, 21/84, pp67-82.
- LAPPENKÜPER, U. (1997) *Ein besonderes Verhältnis : Konrad Adenauer und Frankreich*. Bad Honnef : Rhöndorfer Hefte 4.
- LAPPENKÜPER, U. (1998) « Neue Quellen und Forschungen zu den deutsch-französischen Beziehungen zwischen « Erbfeindschaft » und « Entente élémentaire » (1944-1963) und ihren internationalen Rahmenbedingungen. » In : *Francia (Sigmaringen) / Hrsg. vom Deutschen Historischen Institut Paris*, 24/3, pp133-152.
- LAPPENKÜPER, U. (2001) *Die deutsch-französischen Beziehungen 1949-1963*. München : Oldenbourg.
- LARAT, F. (2006) « L'Europe à la recherche d'une figure tutélaire. L'instrumentalisation de la symbolique carolingienne comme tentative de fondation d'un projet politique. » In : *Politique européenne*, 18, pp49-67.
- LARGER, D.-P. (1968) *L'Office franco-allemand pour la jeunesse*. Strasbourg.
- LASCOUMES, P. (1994) *L'éco-pouvoir. Environnement et politiques*. Paris : La Découverte.
- LASCOUMES, P. (1995) « Les arbitrages publics des intérêts légitimes en matière d'environnement. » In : *RFSP*, 45 (3), pp396-419.
- LASCOUMES, P. (2004) « Traduction. » In : L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT et P. RAVINET, *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de la FNSP, pp437-443.
- LASCOUMES, P. et P. LE GALÈS (2004) « L'action publique saisie par ses instruments. » In : P. LASCOUMES et P. LE GALÈS, *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Science Po, pp11-46.
- LATTARD, A. (1989) « A propos de l'occupation française en Allemagne 1945-1949 : le conflit Laffon-Koenig. » *Hommage à Joseph Rovon*. Asnières : Institut d'Allemand d'Asnières, pp227-264.
- LAVABRE, M.-C. (1991) « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du 'Syndrome de Vichy'. » In : M. POLLAK, D. PESCHANSKI et H. ROUSSO, *Histoire politique et sciences sociales*. Bruxelles : Complexe, pp243-278.
- LAVABRE, M.-C. (1994) *Le fil rouge : sociologie de la mémoire communiste*. Paris : Presses de la FNSP.
- LAVITTE, J. D. (1995) *Histoires de la diplomatie culturelle des origines à nos jours*. Paris : ADPF.
- LE GALÈS, P. (1995) « Les réseaux d'action publique entre outil passe-partout et théorie de moyenne portée. » In : P. LE GALÈS et M. THATCHER, *Les réseaux de politique publique : débat autour des policy networks*. Paris : Harmattan, pp13-28.
- LEBLOND, L. (1997) *Le couple franco-allemand depuis 1945 : chronique d'une relation exemplaire*. Paris : Le Monde.
- LEFRANC, S. (2006) *Après le conflit, la réconciliation ? : actes révisés des journées d'études organisées les 12 et 13 décembre 2005 par l'Institut des sciences sociales du politique, l'Université de Paris X et ENS Cachan*. Paris : M. Houdiard.

- LEGOLL (2004) *Charles de Gaulle et Konrad Adenauer. La cordiale entente*. Paris : L'harmattan.
- LELIÈVRE, C. (2005) « Les idées du général de Gaulle en matière d'éducation et de jeunesse. » In : F. C. D. GAULLE, *Charles de Gaulle et la jeunesse*. Paris : Plon, pp277-280.
- LEMIEUX, C. et D. BLIC (2005) « A l'épreuve du scandale (numéro spécial). » In : *Politix*, 18, n°71, pp3-214.
- LEVI-STRAUSS (1952) *Race et histoire*. Paris : Gonthier.
- LEVY, B.-H. (1981) *L'idéologie française*. Paris : Grasset et Fasquelle.
- LIEHR, H. (1966) « Für Ein Europäisches Jugendwerk. » In : *Deutsche Jugend*, 2, pp365-370.
- LINDBLOM, C. E. et D. K. COHEN (1979) *Usable Knowledge : Social Science and Social Problem Solving*. New Haven : 129.
- LISSMANN, H. J. (1996) « Les images de l'autre dans les livres scolaires : vieux mythes et nouvelles légendes. » In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Anthropos.
- LOHMAR, U. (1963) « Durchschnittsalter 60 Jahre. » In : *Freie Presse Bielefeld*, 10.12.1963.
- LONCLE, P. (2003) *L'action publique malgré les jeunes. Les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*. Paris : L'Harmattan.
- LORRAIN, S. (1999) *Des pacifistes français et allemands, pionniers de l'entente franco-allemande : 1871-1925*. Paris : l'Harmattan.
- LOTH, W. (1990) *Der Weg nach Europa : Geschichte der europäischen Integration, 1939-1957*. Göttingen : Vandenhoeck und Ruprecht.
- LOUBET DEL BAYLE, J. L. (1969) *Les non-conformistes des années 30*. Paris : Seuil.
- LOWI, T. (1972) « Four Systems of Policy, Politics and Choice. » In : *Public Administration Review*, 11, pp298-310.
- LÜBKE, H. (1962) « Bundespräsident Lübke an die deutsche Jugend in Ludwisburg. » In : *Informationsblätter der französischen Botschaft*, pp35-36.
- LÜBKE, H. (1963) « Bundespräsident sprach zum Jugendwerk. » In : *Pariser Kurier*, 14.12.1963.
- LÜBKE, H. (1965) « Zwanzig Jahre Gesellschaft für Übernationale Zusammenarbeit. Rede von Heinrich Lübke. » In : *Dokumente*, 3, pp463-465.
- LUCHAIRE, C. (1949) *Ma drôle de vie*.
- LUCHAIRE, J. (1965) *Confession d'un Français Moyen. II. 1914-1950*. Florence : Leo S. Olschki Editeur.
- LUDWIG, P. (1963) « Europa durch Europas Jugend : Sinn und Bedeutung des Deutsch-französischen Jugendwerk. » In : *Bulletin des Presse-und Informationsamtes der Bundesregierung*, 117, pp1048-1049.
- LUVAAS, J. (1988 (1959)) *The Military Legacy of the Civil War. The European Inheritance*. Lawrence : University Press of Kansas.
- LYOTARD (2001) *L'exercice du différend*. Paris : Presses universitaires de France.

- M.F (1966) « Aufgaben von gestern, Möglichkeiten für morgen. » In : *deutsche Jugend*, Februar 1966, 14. Jahrgang Heft 2, pp55-56.
- MAELSTAF, G. (1999) *Que faire de l'Allemagne ? Les responsables français, le statut international de l'Allemagne et le problème de l'unité allemande*. Paris : MAE, Direction des archives.
- MAILLARD, P. (1990) *De Gaulle et l'Allemagne. Le rêve inachevé*. Paris.
- MAILLARD, P. (1993) « La politique du général de Gaulle à l'égard de l'Allemagne (1945-1969). Continuité et discontinuité. » In : J. JURT, *Von der Besatzungszeit zur deutsch-französischen Kooperation*. Freiburg : Rombach, pp50-60.
- MAJONE, G. (1989) *Evidence, Argument and Persuasion in the Policy Process*. New Haven, Conn : Yale University Press.
- MANDELBAUM, J. (2006) « 'Nuit et Brouillard', affaire trouble. » In : *Le Monde*, 22.08.06 pp21.
- MANN, H. (1927) « Un Locarno intellectuel. » In : *Revue d'Allemagne*, pp291-301.
- Marc Sangnier, la guerre, la paix : 1914-1939 : actes de la journée d'études du 26 septembre 1997*. (1999), Paris : Institut Marc Sangnier.
- MARC, A. (1997) *Fondements du fédéralisme : destin de l'homme à venir*. Paris : l'Harmattan.
- MARCH, J. G. et J. P. OLSEN (1976) *Ambiguity and Choice in Organizations*. Bergen : Universitetsforlaget.
- MARCH, J. G. et J. P. OLSEN (1989) *Rediscovering Institutions*. New York : The free press.
- MAREK, U. (1966) « Europäisches Jugendwerk als Ziel. » In : *Darmstädter Echo*.
- MARION, G. (2003) « A Berlin, France et Allemagne mettent en scène leur nouvelle alliance. » In : *Le Monde*, 25.01.03.
- MARSEILLAISE, L. (1966) « Un ex-officier SS retiré de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. » In : *La Marseillaise*, 1.4.1966.
- MARTENS, S. (1993) « Zwischen Demokratisierung und Ausbeutung. Aspekte und Motive der französischen Deutschland Politik nach dem Zweiten Weltkrieg. » In : S. MARTENS, *Vom Erbfeind zum Erneuerer. Aspekte und Motive der französischen Deutschlandpolitik*. Sigmaringen : Deutsches Historisches Institut, pp9-19.
- MARTIN DE CONDÉ, H.-H. (1907) *Chants de guerre, 1878-1906 : chansons d'autrefois et d'aujourd'hui, réponses à l'ennemi héréditaire*. Billancourt : A. Mercier.
- MASSU, J. (1970) « La jeunesse française face à la jeunesse allemande. Force les à bâtir une tour et tu en feras des frères. » In : *Le Soir*, 20.11.70.
- MAUGER, G. (1986) « Formes et fonction des discours sociaux sur la jeunesse. » In : M. PERROT, *Les jeunes et les autres*. Vaucresson : CRIV, pp85-93.
- MAUGER, G., R. BENDIT, et al. (1994) *Jeunesses et société, Perspectives de la recherche en Allemagne*. Paris : Armand Colin.
- MAURIAC, F. (1958) « Bloc notes. » In : *L'Express*, 16 janvier.
- MAURINS, J. (2005) « Raven für die Freundschaft. Einstmal Symbol für die Verständigung, macht sich die Organisation jetzt mit teuren Gags einen Namen. » In : *Süddeutsche Zeitung*.

- MAUBHARDT, P. (1996) « Wer war Henri ? Ehemalige Hitlerjungen und der Internationale Bund. » In : *Die Zeit*, 49.
- MAY, E. R. et R. E. NEUSTADT (1986) *The Uses of History for Decision-Makers*. New York : The Free Press.
- MAYER, N. (1995) « L'entretien selon Bourdieu. » In : *Revue française de sociologie*, 36-2.
- MAYEUR, J.-M. (2006) *Le Sillon de Marc Sangnier et la démocratie sociale : actes du colloque des 18 et 19 mars 2004*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- MCCARTHY, J. D. et M. N. ZALD (1979) *The Dynamics of Social Movements : Ressource Mobilization, Social Control, and Tactics*. Cambridge : Winthrop Publishers.
- MENCK, C. (1966) « Bessere Verständigung bei schlechterem Wetter. » In : *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 30.9.66.
- MENDEL, G. (1998) « A propos des cultures allemande et française. » In : P. DIBIE et C. WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Paris : Economica, pp77-86.
- MÉNODIER, H. (1988) *L'Office franco-allemand pour la Jeunesse. Une contribution exemplaire à l'unité de l'Europe*. Paris : Armand Colin.
- MÉNODIER, H. (1993) *Le couple franco-allemand en Europe*. Asnières : Institut d'allemand d'Asnières.
- MÉNODIER, H. (2005) « Adenauer, de Gaulle et le traité de l'Elysée selon Alain Peyrefitte. » In : C. DEFRANCE et U. PFEIL, *Le traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes. 1945-1963-2003*. Paris : CNRS éditions, pp73-87.
- MÉRIAUX, O. (1995) « Référentiel, représentation(s) sociale(s) et idéologie(s). » In : A. FAURE, G. POLLET et P. WARIN, *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*. Paris : L'Harmattan, pp49-68.
- MERTENS, H. (1951) « Internationale Jugendarbeit. » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 12, pp213-220.
- MERTENS, H. (1951) « La jeunesse d'Allemagne occidentale. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 7/8, pp628-635.
- MESURE, S. et A. RENAUT (1996) *La guerre des dieux : essai sur la querelle des valeurs*. Paris : Grasset.
- MÉZIÈRES, R. (1998) *Documents, revue des questions allemandes et l'idée européenne, 1945-1949*. Institut Pierre Renouvin, Bulletin n°5, 6 juillet 1998.
- MIALL, H., O. RAMSBOTHAM, et al. (1999) *Contemporary Conflict Resolution : the Prevention, Management and Transformation of Deadly Conflicts*. Oxford : Polity Press.
- MIARD-DELACROIX, H. et R. HUDEMANN (2005) *Wandel und Integration. Deutsch Französische Annäherung der fünfziger Jahre. Mutations et intégration. Les rapprochements franco-allemands dans les années cinquante*. München : Oldenbourg.
- MICHELS, E. (1993) *Das Deutsche Institut in Paris 1940-1944. Ein Beitrag zu den deutsch-französischen Kulturbeziehungen und zur auswärtigen Kulturpolitik des Dritten Reiches*. Stuttgart.
- MILNER, J. C. (2003) *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*. Paris : Verdier.
- MILNER, J. C. (2007) *Le Juif de savoir*. Paris : Grasset.

- MITRANY, D. (1975) *The Functional Theory of Politics*. London : London School of Economics and Political Science, M. Robertson.
- MOLLER, H. et J. MORIZET (1995) *Allemagne-France, Lieux et mémoire d'une histoire commune*. Paris : Albin Michel.
- MOMBERT, M. (1993) « Les Français et la jeunesse en zone française d'occupation de 1945 à 1949. » In : S. MARTENS, *Vom ‚Erbfeind‘ zum ‚Erneurer‘*. Sigmaringen : Deutesches Historisches Institut, pp175-199.
- MOMBERT, M. (1995) *Sous le signe de la rééducation : jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation : 1945-1949*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.
- MONTAGNE, R. et H. MERTENS (1951) « Gibt es eine europäische Jugend ? » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 12, pp195-212.
- MORAND, E. (1933) *La France asservie à l'ennemi héréditaire. Histoire vraie des deux derniers siècles*. Paris : E. Mizon.
- MORAVCSIK, A. (1999) « Is Something Rotten in the State of Denmark ? Constructivism and European Integration ? » In : *European journal of public policy*, pp669-681.
- MOREAU, J. C. (1951/1952) « Bilan de la rencontre de la jeunesse européenne à la Loreley. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Décembre 1951 - janvier 1952, 16, pp4-5.
- MOREAU, J. C. (1957) « Exposé. » In : A. D. P. I. F. I. B. U. BILDUNGSARBEIT, *Die bedeutung der privaten Initiativen für die deutsch-französische Verständigung*. Köln : AKPIIBB, pp49-57.
- MOREAU, J. C. (1981) « Les aspects particuliers de la politique d'occupation française dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire. » In : J. VAILLANT, *La dénazification par les vainqueurs*. Lille : Presses universitaires de Lille, pp19-35.
- MOREAU, J.-C. (1951) « Les données psychologiques des échanges franco-allemands. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 7/8, pp636-642.
- MOREAU-DEFARGES, P. (1999) *Repentance et réconciliation*. Paris : Presses de Sciences Po.
- MOREL, R. (1947) « Botschaft an die christliche Jugend der Welt. » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 4, pp1-5.
- MORET-BAILLY, J. L. (1961) « La conférence franco-allemande des manuels scolaires. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 68-69, pp16-17.
- MORGENTHAU, H. J. et K. W. THOMPSON (1985) *Politics Among Nations : the Struggle for Power and Peace*. New York : Knopf.
- MORSCH, S. (1993) « Une théorie de la jeunesse, préalable à une politique de la jeunesse. » In : B. FOURNIER et R. HUDON, *Jeunesse et politique*. Paris : L'harmattan, pp73-107.
- MORTIER, D. (1983) « Le mythe de l'Allemagne chez les intellectuels français dans les années cinquante. » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, 84, pp38-55.
- MOUNIER, E. (1941) « Des deux Allemagnes aux deux traités. » In : *Esprit*, Février 1940, 89, pp209.

- MOUNIER, E. (1941) « Jeunesse française. » In : *Suisse contemporaine*, Juin 1941 pp426-438.
- MOUNIER, E. (1941) « Programme pour le mouvement de jeunesse français. » In : *Esprit*, 152167, 96.
- MOUNIER, E. (1944) « La jeunesse comme mythe et la jeunesse comme réalité. Bilan 1940-1944. » In : *Esprit, nouvelle série*, 1er décembre 1944, 1, pp143-151.
- MOUNIER, E. (1945) « Le désespoir allemand. » In : *Esprit*, Mai 1945, 110, pp900-902.
- MOUNIER, E. (1945) « Nouveaux débats sur l'Allemagne. » In : *Esprit*, 112, pp292-298.
- MOUNIER, E. (1946) « A quoi pensent les jeunes hommes ? » In : *Le Monde illustré*, Janvier 1946.
- MOUNIER, E. (1947) « Deux ans après. » In : *Esprit*, juin 47 pp890-1076.
- MOUNIER, E. (1947) « Les Allemands parlent de l'Allemagne. Final. » In : *Esprit*, Juin 1947.
- MOUNIER, E. (1947) « Pour une politique allemande. » In : *Esprit*, mars 47 pp369-380.
- MOUNIER, E. (1948) « Allemagne : responsabilités France. » In : *Le Figaro Littéraire*, 21 août 1948.
- MOUNIER, E. (1949) « Présentation. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril-mai 1949, 1, pp1-2.
- MOUNIER, E. (1949) « Un comité France-Allemagne. » In : *Esprit*, Novembre 1948.
- MÜLLER, B. (1996) « Expériences de la vie quotidienne et programmes d'échanges internationaux. Qu'est-ce qu'on peut retenir ? » In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Anthropos.
- MÜLLER, B. (1996) « Trois perspectives d'une pédagogie de l'échange. » In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Anthropos.
- MÜLLER, B. (1997) « Formation personnelle et contexte institutionnel. » In : F. GIUST-DESPRAIRIES et B. MÜLLER, *Se former dans un contexte de rencontres interculturelles*. Paris : Economica, pp13-17.
- MÜLLER, B. (1997) *Introduction. (L'animation des rencontres interculturelle)*. Bonn : OFAJ.
- MÜLLER, B. (1999) « L'histoire du petit garçon. » In : R. HESS et C. WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica, pp211-220.
- MÜLLER, B. et M. PAGÈS (1997) « Vingt ans après. Le « Manifeste » revisité. » In : B. MÜLLER et M. PAGÈS, *L'animation des rencontres interculturelle*. Bonn : OFAJ.
- MÜLLER, B. et M. PAGÈS (1997) *Le manifeste de l'animation existentielle. Texte de travail (en ligne sur le site de l'OFAJ)*. Bonn : OFAJ.
- MULLER, P. (1985) « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. » In : *RFSP*, 35 (2), pp165-189.
- MULLER, P. (1995) « Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. » In : A. FAURE, G. POLLET et P. WARIN, *La construction du sens dans les politiques publiques : débats autour de la notion de référentiel*. Paris : L'Harmattan, pp153-181.

- MULLER, P. (2000) « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique. » In : *RFSP*, 50 (2), pp189-207.
- MULLER, P. (2004) « L'Etat en action revisité. » In : *Pôle Sud*, pp31-42.
- MULLER, P. (2005) « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs. » In : *RFSP*, 55 (1), pp155-187.
- MULLER, P. et Y. SUREL (2003) *Les politiques publiques*. Paris : Presses universitaires de France.
- MUSSELIN, C. (1996) « Alain Faure, Gilles Pollet, Philippe Warin. La construction du sens dans les politiques publiques. » In : *RFSP*, 46 (5), pp834-838.
- MUSSELIN, C. (2001) *La longue marche des universités françaises*. Paris : PUF.
- MUSSELIN, C. (2005) « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : Deux approches pour un même objet ? » In : *RFSP*, 55 (1), pp51-70.
- NAHRATH, S. (1999) « The Power of Ideas in Policy Research : A Critical Assessment. » *Public Policy and Political Ideas*. Cheltenham : Edward Elgar, pp41-58.
- NEUSTADT, D. R. (1972) « Modell für ein Europäisches Jugendwerk. » In : *Die Rheinpfalz Neustadt*, 13.12.1972.
- NEXON, M. (2005) « France-Allemagne. Un Office mal rempli. » In : *Le Point*, 15.7.2004 pp24.
- NICKLAS, H. (1983) *OFAJ : Texte de travail n°1. Du quotidien, des préjugés et de l'apprentissage interculturel*. Paris : OFAJ.
- NICKLAS, H. (1996) « L'apprentissage interculturel : Conditions de réalisation et objectifs. » In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Anthropos.
- NICKLAS, H. (1999) « Clash des cultures ou dialogue entre les cultures ? » In : R. HESS et C. WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica, pp101-111.
- NIKLES, B. (1976) *Jugendpolitik in der Bundesrepublik Deutschland : Entwicklungen, Merkmale, Orientierungen*. Opladen : Leske und Budrich.
- NOBECOURT, J. (1963) « Données psychologiques du traité franco-allemand. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 80-82, pp3-4.
- NOIRIEL, G. (1989) « Ne tirez plus sur l'historien. » In : *Politix*, 2-6, pp33-39.
- NOLTE, E. (2000) *La guerre civile européenne, 1917-1945 : national-socialisme et bolchevisme*. Paris : Ed. des Syrtes.
- NORA, P. (1997) *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard.
- NORTH, D. C. (1990) *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge : Cambridge University Press.
- NYE, J. S. (2004) *Soft Power : the Means to Success in World Politics*. New York : Public Affairs.
- OFAJ (1965) « Das Deutsch-Französische Jugendwerk. » In : *Deutsch-Französischer Dienst*, Sonderdruck, pp1-21.
- OFAJ, D., Ed. (1966) *Revue de presse. Presse Spiegel*. Paris : OFAJ.

OFAJ. Bielefeld.

OFFERLÉ, M. (1998) « L'histoire des politistes. » In : P. FAVRE et J.-B. LEGAVRE, *Enseigner la science politique*. Paris : L'Harmattan, pp203-216.

OLSON, M. (1965) *The Logic of Collective Action : Public Goods and the Theory of Groups*. Cambridge : Harvard University Press.

ORSENNA, E. (2007) *Vive l'A380 !*, Paris : Fayard.

PADIOLEAU, J.-G. (1982) *L'Etat au concret*. Paris : PUF.

PALIER, B. (2003) « Gouverner le changement des politiques de protection sociale. » In : P. FAVRE et Y. SCHEMEIL, *Etre gouverné. Mélanges offerts en l'honneur de Jean Leca*. Paris : Presses de Science Po, pp163-179.

PALIER, B. (2003) « Les instruments, traceurs du changement. » In : P. LASCOUMES et P. LE GALÈS, *Gouverner par les instruments*. Paris : Presses de Science Po, pp273-300.

PALIER, B. et Y. SUREL (2005) « Les « Trois I » et l'analyse de l'Etat en action. » In : *RFSP*, 55 (1), pp7-32.

PARSONS, C. (2002) « Showing Ideas as Causes : The Origins of the EU. » In : *International Organisation*, vol 56, n°1, pp47-84.

PAXTON, R. O. (1997) *La France de Vichy : 1940-1944*. Paris : Ed. du Seuil.

PERONCEL HUGOZ, J.-P. (1994) « Entorses linguistiques au traité franco-allemand. » In : *Le Monde*, 03.02.94.

PERREFORT, M. (2001) *J'aimerais aimer parler allemand*. Paris : Economica.

PESCHANSKI, D. (2002) *Des étrangers dans la Résistance.*, Paris : Ed. de l'Atelier.

PETITEVILLE, F. et A. SMITH (2006) « Analyser les politiques publiques internationales. » In : *RFSP*, 56 (3), pp357-366.

PEYREFITTE, A. (1994, 1997) *C'était de Gaulle I, II*. Paris : Fayard.

PFEIL, U. (1997) « Les réactions de la RDA a la création de l'OFAJ. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 52 (4), pp72-79.

PFEIL, U. (2004) *Die anderen deutsch-französische Beziehungen. Die DDR und Frankreich 1949-1990*. Köln : Böhlau Verlag.

PHARO, P. (1985) « Problèmes empiriques de la sociologie compréhensive. » In : *Revue française de sociologie*, 26.

PHILIP, A. (1945) « Châtiment de l'Allemagne et reconstruction européenne. » In : *Esprit*, 6 Mai 1945.

PICARD, E. (1999) *Des usages de l'Allemagne : politique culturelle française en Allemagne et rapprochement franco-allemand, 1945-1963 : politique publique, trajectoires, discours.*, Paris : IEP Paris.

PICHT, R. (1991) « Le général de Gaulle et la jeunesse allemande. » In : *La Tribune franco-allemande (Paris)*, Numéro spécial, février 1991, 2, pp8-11.

PICHT, R. (1997) « Amitié. » In : R. PICHT et J. LEENHARDT, *Au jardin des malentendus : le commerce franco-allemand des idées*. Arles : Actes sud, pp133-139.

PIERSON, P. (1997) *Dismantling the Welfare State ? Reagan, Thatcher and the Politics of Retrenchment*. Cambridge : Cambridge University Press.

- PIERSON, P. (2000) « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics. » In : *American Political Review*, 94, 2, pp251-267.
- PIERSON, P. (2004) *Politics in Time : History, Institutions, and Social Analysis*. Princeton : Princeton University Press.
- PILLEUL, G. (1992) « La politique culturelle extérieure (1958-1969). » *De Gaulle et son siècle, Tome VII*. Paris : Plon-La Documentation française, pp141-156.
- PINEAU, C., (1956), « Die Zukunft der deutsch-französischen Beziehungen ». In : *Dokumente*, 1-2, pp35-36.
- PLUM, J. (1999) « Jugend und deutsch-französische Verständigung, Die Entstehung des Deutsch-Französischen Vertrages und die Gründung des Deutsch-Französischen Jugendwerkes. » In : *FRANCIA, Forschungen zur Westeuropäischen Geschichte*, Band 26/3, pp77-109.
- PLUM, J. (2000) « Die FDJ und ihr Verhältnis zu Frankreich (1945-1951). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 32 (janvier-mars 2000) 1, pp91-101.
- PLUM, J. (2005) « La jeunesse et la réconciliation des peuples. L'OFAJ, une volonté du Général et du Chancelier. » In : F. C. D. GAULLE, *Charles de Gaulle et la jeunesse*. Paris : Plon, pp241-247.
- PLUM, J. (2007) *Französische Kulturpolitik in Deutschland 1945 - 1955 : Jugendpolitik und internationale Begegnungen als Impulse für Demokratisierung und Verständigung*. Wiesbaden : Dt. Univ.-Verl.
- POIROT-DELPECH, B. (2004) « Chronique. » In : *Le Monde*, 5.5.2004.
- PRAT, O. (1999) « La paix par la jeunesse. » In : I. M. SANGNIER, *La guerre, la paix (1914-1939). Actes de la journée d'études du 26.9.1997*. Paris : Institut Marc Sangnier, pp55-82.
- PROPP, V. I. (1970) *Morphologie du conte*. Paris : Seuil.
- PROSS, H. (1963) « Point de vue allemand. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Mai-juin 1963, 3, pp75-77.
- PUTMAN, R. D. (1988) « Diplomacy and Domestic Politics : the Logic of Two-Level Game. » In : *International Organisation*, 42, 3, pp427-460.
- PUYMÈGE, G. D. (1997) *Les mouvements européens*. Genève : Centre européen de la culture, Actes sud.
- Quatre procès de trahison devant la Cour de Justice de Paris : Paquis, Bucard, Luchaire, Brasillach : Réquisitoires et plaidoirie*. (1947), Paris : Editions de Paris.
- QUERMONNE, J. L. (1985) « Les politiques institutionnelles : Essai d'interprétation et de typologie. » In : J. LECA et M. GRAWITZ, *Traité de science politique*. pp61-88.
- RABIER, J. R. (1968) « Imagologie. Préjugés français. Préjugés allemands. » In : *Revue de psychologie des peuples*, 23, pp186-202.
- RABIER, J. R. (1968) « Vorurteile gegen Völkerverständigung. » In : *Dokumente*, 5, pp353-357.
- RABIER, J. R. (2001) « Jean Monnet, l'Europe et la culture. » In : *Le Monde*, 27.5.2001.
- RABIER, J. R. et R. INGLEHART (1984) « La confiance entre les peuples : déterminants et conséquences. » In : *RFSP*, 34 (1), pp5-47.

- RADAELLI, C. M. (1999) « The Power of Policy Narratives in the European Union : The Case of Tax Policy. » In : E. EDWARD, *Public Policy and Political Ideas*. Cheltenham : pp98-115.
- RADAELLI, C. M. (2000) « Logiques de pouvoir et « récits » dans les politiques publiques de l'Union européenne. » In : *RFSP*, 50 (2), pp255-275.
- RADAELLI, C. M. (2004) « Récits (policy narratives). » In : L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT et P. RAVINET, *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de la FNSP, pp364-368.
- RANCIÈRE, J. (1995) *La mésentente : politique et philosophie*. Paris.
- Rapport sur la situation de la jeunesse et sur l'action entreprise dans le domaine de l'aide à la jeunesse* (traduit par l'OFAJ).(1965), Bonn : Ministère fédéral allemand de la famille et de la jeunesse.
- REICHEL, P. (1998) *L'Allemagne et sa mémoire*. Paris : Odile Jacob.
- RÉMOND, R. (1949) « Jeunesses catholiques à Saint-Maximin. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Décembre 1949, 4, pp8-9.
- RICŒUR, P. (1983) *Temps et récit. Tome 1/ L'intrigue et le récit historique*. Paris : Gallimard.
- RICŒUR, P. (1984) *Temps et récit. Tome 2/ La configuration dans le récit de fiction*. Paris : Seuil.
- RICŒUR, P. (2000) *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- RICŒUR, P. (2005) *Parcours de la reconnaissance : trois études*. Paris : Gallimard.
- RIFFATERRE, M. (1992) *La production du texte*. Paris : Ed. du Seuil.
- RIFFATERRE, M. (1993) *Fictional Truth*. Baltimore, London : John Hopkins University Press.
- RISSE, T. (1995) « Reden ist nicht billig. Zur Debatte um Kommunikation und Rationalität. » In : *Zeitschrift für Internationale Beziehungen*, 2, pp171-184.
- RISSE, T. (2000) « Let's Argue !: Communicative Action in World Politics. » In : *International Organisation*, Winter 2000, 54, 1, pp1-39.
- RISSE, T. (2001) « A European Identity ? Europeanization and the Evolution of Nation-State Identities. » In : M. G. COWLES, J. A. CAPORASO et T. RISSE-KAPPEN, *Transforming Europe : Europeanization and domestic change*. New York : Cornell University Press, pp198-216.
- RIVAU, J. D. (1945) « En guise de présentation. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 1.
- RIVAU, J. D. (1947) « Au delà des frontières. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 8.
- RIVAU, J. D. (1956) « Der Friede - eine Utopie ? » In : *Dokumente*, 2, pp87-88.
- RIVAU, J. D. (1959) « Hommage au président Heuss. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Septembre-octobre 1959, 5, pp499-500.
- RIVAU, J. D. (1963) « Un homme de l'histoire : Robert Schuman. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Septembre-octobre 1963, 5, pp7-9.

- ROCHE, F. et B. PINIAU (1995) *Histoire de la diplomatie culturelle des origines à 1995*. Paris : La Documentation française.
- ROCHEBLOINE, F. (2005) *Rapport N° 2712 sur le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse*. Paris : Assemblée nationale.
- RODE, H. (1955) « Le départ de M. André François Poncet. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 10, pp1295-1296.
- ROE, E. (1994) *Narrative Policy Analysis*. Durham : Duke University Press.
- ROQUES, V. V. (1963) « Und was wird aus Europa ? Ein Millionwerksucht eine Konzeption. » In : *Vorwärts Bonn*, 25.12.1963.
- ROSENZWEIG, L. (1993) « Espace Européen. Trente ans de coopération franco-allemande. Un mariage de raison plutôt qu'une folle passion. C'est ce qui ressort d'un sondage de l'IFOP pour le magazine Transit « (ARTE), la SEPT et « le Monde « . » In : *Le Monde*, 23.01.93.
- ROSOUX, V.-B. (2002) *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et de l'Algérie de 1962 à nos jours*. Bruxelles : Edition Bruylant.
- ROSOUX, V.-B. (2007) « La réconciliation franco-allemande : crédibilité et exemplarité d'un couple à toute épreuve ? » In : *Les Cahiers d'Histoire. Revue d'Histoire Critique*, 100, pp23-36.
- ROSSELINI, R. (1947) *Germania anno zero*. Berlin.
- ROSSIGNOL, D. (2003) « La propagande et le travail en Allemagne. » In : B. GARNIER, J. QUELLIEN et F. PASSERA, *La main d'oeuvre française exploitée par le Reich*. Caen : Centre de recherche d'histoire quantitative, pp87-106.
- ROUGEMONT, D. D., H. BRUGMANS, et al. (1948) *Fédéralisme européen*. Paris : La Fédération.
- ROURE, R. (1949) « Contre l'ignorance. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril-mai, 1, pp1-2.
- ROUSSEAU, J.-J. (1995) *Emile ou De l'éducation*. Paris : Gallimard.
- ROUSSO, H. (1984) *Pétain et la fin de la Collaboration*. Belgique, Scorpion : Editions complexes.
- ROUSSO, H. (1989) « En quête des camps de la mort pour soldats du Reich. » In : *Libération*, 4 décembre 1989 pp30-32.
- ROUSSO, H. (1990) *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*. Paris : Seuil.
- ROUSSO, H. (1991) « Pour une histoire de la mémoire collective. » In : D. PESCHANSKI, M. POLLAK et H. ROUSSO, *Histoire politique et sciences sociales*. Paris : Editions complexes, pp243-264.
- ROUSSO, H. (2001) *Vichy : l'événement, la mémoire, l'histoire*. Paris : Gallimard.
- ROVAN, J. (1945) « L'Allemagne de nos mérites. » In : *Esprit*, 11, pp529-540.
- ROVAN, J. (1946) « Dans la pause du fascisme. » In : *Esprit*, 2, pp388.
- ROVAN, J. (1946) « L'Allemagne de nos mérites. II. » In : *Esprit*, Décembre 46, 12, pp787-796.
- ROVAN, J. (1946) « Politiques en Allemagne. » In : *Esprit*, 1, pp143-149.

- ROVAN, J. (1949) « L'Allemagne de nos mérites III. » In : *Esprit*.
- ROVAN, J. (1950) « La culture populaire en Allemagne. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril, 5, pp4-5.
- ROVAN, J. (1963) « Connaissance de la France. » In : *Dokumente*, 3, pp186-193.
- ROVAN, J. (1972) « Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971). » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, 4, pp675-704.
- ROVAN, J. (1972) « L'Office franco-allemand pour la jeunesse. » In : *Revue d'Allemagne*, 3.
- ROVAN, J. (1985) « De la réconciliation à l'Europe. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 4.
- ROVAN, J. (1986) *France Allemagne. Deux nations, un avenir*. Paris : Julliard.
- ROVAN, J. (1993) « L'OFAJ a trente ans. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 2.
- ROVAN, J. (1999) *Mémoires d'un Français qui se souvient d'avoir été allemand*. Paris : Seuil.
- ROZIER, G. (2003) *La langue de l'ennemi*. Paris : Denoël.
- RUGE-SCHATZ, A. (1981) « Le revers de la médaille. Contradictions et limites de l'apport culturel du gouvernement militaire français en Allemagne. » In : J. VAILLANT, *La dénazification par les vainqueurs*. Lille : Presses Universitaires de Lille, pp105-121.
- RUNDSCHAU, F. (1963) « Zweifel an der Unabhängigkeit. » In : *Frankfurter Rundschau*, 29.11.1963.
- SABATIER, P. (1999) *Theories of the Policy Process*. Boulder : Westview press.
- SABATIER, P. et E. SCHLAGER (2000) « Les approches cognitives des politiques publiques : Perspectives américaines. » In : *Revue française de science politique*, 50, avril 2000, pp209-234.
- SABATIER, P. et H. C. JENKINS-SMITH (1993) *Policy Change and Learning : An Advocacy Coalition Approach*. Boulder : Westview.
- SABATIER, P. et H. C. JENKINS-SMITH (1998) « The Advocacy Coalition Framework. Revisions and Relevance for Europe. » In : *Journal of European Public Policy*, 1998, 5 (1), pp98-130.
- SABATIER, P. et M. ZAFONTE (1999) « Shared Beliefs and Imposed Interdependencies as Determinants of Ally Networks in Overlapping Subsystems. » In : *Journal of Theoretical Politics*, 10-4, pp473-505.
- SAEZ, G. (1985) « Les politiques de la culture. » In : M. GRAWITZ et J. LECA, *Traité de science politique*. Paris : PUF, pp387-422.
- SAEZ, G. (1993) *L'Etat, la ville, la culture. Thèse de Science politique*. Grenoble : IEP de Grenoble.
- SAEZ, G. (2001) « Mythe des origines et filiations ambiguës : les origines de Peuple et Culture. » In : J.-W. DEREYMEZ, *Être jeune en Isère*. Paris : L'Harmattan, pp203.
- SAEZ, G. et A. HUET (2002) *Le règne des loisirs : loisirs culturels et sportifs, dynamiques sociospatiales*. Paris : Ed. de l'Aube.

- SAGAVE, P.-P. (1950) « A propos des pharisiens et du nationalisme en Allemagne. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril, 5, pp6-7.
- SAINT-GILLE, A.-M. (2003) *La « Paneurope » : un débat d'idées dans l'entre-deux-guerres*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- SAINT-LOUP, A. M. A. (1963) *Les Volontaires*.
- SANGNIER, M. (1926) *La paix par la jeunesse. Le congrès de Bierville*. Paris : La Démocratie.
- SANTELLI, C. (1957) « Exposé. » In : A. D. P. I. F. I. B. U. BILDUNGSARBEIT, *Die bedeutung der Privaten Initiativen für die deutsch-französische Verständigung*. Köln : AKPIIBB, pp58-67.
- SAUVY, A. (1959) *La montée des jeunes*. Paris : Calmann-Lévy.
- SCHEFOLD, W. (1994) « Problèmes d'une politique ciblée sur un groupe social déterminé, avec une tendance à l'individualisation. » In : G. MAUGER, R. BENDIT et C. VON WOLFFERSDORFF, *Jeunesses et sociétés*. Paris : Armand Colin, pp313-327.
- SCHENK, F. (1952) « Les maires d'Europe reçoivent les jeunes. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 20-21.
- SCHENK, F. (1957) « Einleitung (Arbeitskreis der privaten Institutionen für internationale Begegnung und Bildungsarbeit). » In : AKPIIBB, *Die bedeutung der privaten Initiativen für die deutsch-französische Verständigung*. Köln : pp2-4.
- SCHEUER, G. (1967) « Laut gedacht schon bestraft. » In : *Vorwärts*, pp21.27.67.  
*Schicksal in Zahlen. Informationen zur Arbeit des Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge*. (2000), Kassel : Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge.
- SCHIRACH, R. V. (2005) *Der Schatten meines Vaters*. München, Wien : Hanser.
- SCHLUMBERGER, J. (1954) « Difficultés et facilités des rapports franco-allemands. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Avril-mai 1954, 30, pp1-2.
- SCHLUMBERGER, J. (1961) *Oeuvres complètes. Tome VII (1944-1961)*. Paris : NRF Gallimard.
- SCHMID, C. (1949) « Allemagne, France, Europe. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, avril 1949 pp359-360.
- SCHMIDT, V. (2000) « Values and Discourse in the Politics of Adjustment. » In : F. SCHARPF et V. SCHMIDT, Oxford : Oxford University Press, pp229-309.
- SCHMITT, H. (1966) « Un Nazi pour la jeunesse. » In : *Témoignage Chrétien*, 6.1.1966.
- SCHMITTLEIN, R. (1948) « L'Avenir de la jeunesse. Avant propos. » *Sondages sur les opinions et le comportement de la jeunesse*. Baden-Baden : Commandement en chef français en Allemagne. Secrétariat général. Division de l'Education publique, pp3-4.
- SCHMITTLEIN, R. (1948) « Préface. » *Qu'est-ce qu'un nazi ?* Freiburg in Breisgau : Rombach, pp3-6.
- SCHMITTLEIN, R. (1949) « Briser les chaînes de la jeunesse allemande. » In : *France illustration*, 17 septembre.

- SCHMITTLEIN, R. (1981 (1948)) « La rééducation du peuple allemand. Rapport du 27.1.1948. » In : J. VAILANT, *La dénazification par les vainqueurs*. Lille : Presses universitaires de Lille, pp139-156.
- SCHNEIDER, G. (2001) *Ideas, Mad Cows and the European Integration*. Madison, Wisconsin : Paper prepared for presentation at the biannual convention of the European Community Studies Association.
- SCHNEIDER, G. et M. D. ASPINWALL (2000) « Same Menu, Separate Tables. The Institutional Turn in Political Science and the Study of European Integration. » In : *European Journal of Political Research*, 38-1, pp1-36.
- SCHRÖDER, G. (1978) « Gerhard Schröder, Ministre fédéral allemand des affaires étrangères au moment de la création de l'OFAJ. » In : OFAJ, *Quinze ans d'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse : 1963-1978*. Bad Honnef : OFAJ, pp18-20.
- SCHRÖDER, G. et M. COUVE DE MURVILLE (1963) « Die politische Wirklichkeit von Morgen. » In : *Bulletin des Presse-und Informationsamtes der Bundesregierung*, 117, pp1050-1051.
- SCHÜDDEKOPF, O. E. (1956) « La réforme des manuels scolaires. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Juin 56 pp589-598.
- SCHÜDDEKOPF, O. E. (1965) *Zwanzig Jahre Westeuropäischer Schulbuchrevision. 1945-1965. Tatsachen und Problemen*. Strasbourg : Conseil pour la Coopération Culturelle, Conseil de l'Europe.
- SCHUMAN, R. (1956) « Chancen und Bedrohung der europäischen Gemeinschaft. » In : *Dokumente*, 2, pp89-96.
- SCHWARZ, H. P. (1985) *Adenauer und Frankreich : Die deutschfranzösischen Beziehungen 1958-1969*. Bonn : Bouvier.
- SCHWARZ, H. P. (1994) *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland. Band I : 1. Januar bis 31 Mai 1963*. München : Opladen.
- SCHWARZ, H. P. (1994) *Akten zur Auswärtigen Politik der Bundesrepublik Deutschland. Band II, 1. Juni bis 30. September*. München : Opladen.
- SCHWARZ, H. P. (2005) « Le chemin allemand vers le traité de l'Elysée. » In : C. DEFRANCE et U. PFEIL, *Le traité de l'Elysée et les relations franco-allemandes. 1945-1963-2003*. Paris : CNRS éditions, pp45-55.
- SCHWEIZER, J. (1944) *De France-Allemagne à France-Europe*.
- SCHWEIZER, J. (1944) *La jeunesse française est une jeunesse européenne.*, Paris : Les Editions des Jeunes de l'Europe nouvelle.
- SEDES, R. (2006) *Quand les auberges de jeunesse ouvraient toutes les routes : l'ajisme et les auberges de jeunesse, une aventure centenaire, 1897-2005*. Vanves : R. Sedes, DL.
- SEGOND, L. T. (1968) *La Sainte Bible*. Paris : la Société biblique.
- SENARCLENS, P. D. (1974) « L'image de l'Allemagne dans la revue Esprit. » In : *Revue des Relations internationales (Genève)*, 2.
- SEYDOUX, F. (1977) *Dans l'intimité franco-allemande*. Paris : Albatros.
- SHERIF, M. (1971) *Des tensions intergroupes aux conflits internationaux*. Paris : ESF.

- SIGMANN, J. (1948) *Qu'est-ce qu'un nazi ?*, Freiburg in Breisgau : Direction de l'Education Publique.
- SILBERT, A. (1949) « Sans armes ni armures. Au service de la pensée. » In : *France illustration*, Septembre 1949.
- SIMÉANT, J. (2001) « Entrer, rester en humanitaire. Des fondateurs de Médecins sans frontières aux membres actuels des ONG médicales françaises. » In : *RFSP*, 51 (1/2), pp47-72.
- SIMON, H. A. (1982) *Models of Bounded Rationality*. Cambridge, Mass : MIT Press.
- SIRINELLI, F.-F. (2007) « Générations en guerre au XX<sup>ème</sup> siècle. » In : *Revue historique*, 641, pp137-179.
- SMITH, T. W. (1999) *History and International Relations*. Londres, New York : Routledge.
- SMOUTS, M.-C., D. BATTISTELLA, et al. (2006) *Dictionnaire des relations internationales : approches, concepts, doctrines*. Paris : Dalloz.
- SOUTOU, G. H. (1997) « Le général de Gaulle et le plan Fouchet d'Union politique européenne : un projet stratégique. » In : *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Avril-juin 1997, 2, pp211-220.
- SOUTOU, G. H. (1999) « Adenauer et la coopération stratégique franco-allemande (1956-1963). » *La République fédérale d'Allemagne et la construction de l'Europe (1949-1963)*. Paris : Ed. du Temps, pp245-274.
- STAËL-HOLSTEIN, G. D. (1968 (1810)) *De l'Allemagne*. Paris : Garnier-Flammarion.
- STANGHERLIN, G. (2005) *Les acteurs des ONG : L'engagement pour l'autre lointain*. Paris : L'Harmattan.
- STAUB, A. (1972) « Minister und Manager führen einen klein Krieg. » In : *Neue Osnabrücker Zeitung*, 9.8.1972.
- STONE, D. A. (1989) « Causal Stories and the Formation of Policy Agendas. » In : *Political Science Quarterly*, 1989, 104 (2), pp281-300.
- STRICKMANN, M. (2004) *L'Allemagne nouvelle contre l'Allemagne éternelle. Die französische Intellektuellen und die deutsch-französische Verständigung 1944-1950.*, Frankfurt am Main : PeterLang.
- STROBEL (1965) *Rapport sur l'OFAJ*.Assemblée européenne.
- STROBEL, K. (1970) « Deux jeunesses. » In : *Le courrier de Parlement*, août 1970.
- STUMMEYER, U. (1999) « Les problématiques hommes femmes et les relations interculturelles. » In : R. HESS et C. WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica, pp187-210.
- STURM, M. (1983) « L'accord culturel de 1954. » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, 84, pp9-22.
- SUREL, Y. (1995) « Les politiques publiques comme paradigmes. » In : A. FAURE, G. POLLET et P. WARIN, *La construction du sens dans les politiques publiques*. Paris : L'Harmattan, pp125-151.
- SUREL, Y. (1997) *L'État et le livre : les politiques publiques du livre en France : 1957-1993*. Paris : L'Harmattan.
- SUREL, Y. (1998) « Idées, intérêts, institutions dans l'analyse des politiques publiques. » In : *Pouvoirs*, 87, pp161-178.

- SUREL, Y. (2000) « L'intégration européenne vue par l'approche cognitive et normative des politiques publiques. » In : *RFSP*, 50 (2), pp235-254.
- SUREL, Y. (2000) « The Role of Cognitive and Normative Frames in Policy-Making. » In : *Journal of European Public Policy*, 7-4, pp495-212.
- SUREL, Y. (2004) « Approche cognitive. » In : L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT et P. RAVINET, *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de Science Po, pp80-87.
- TABA, H. (1945) *Democratic Human Relations : Promising Practices in Intergroup and Intercultural Education in the Social Studies*. Washington : National Council for the Social Studies.
- TARDY, B. (1996) « Education, socialisation, enculturation. » In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Anthropos.
- TAUBERT, F. (1993) « Frierich Grimm, patriote allemand, Européen convaincu. » In : D. E. IHTP, *Les relations culturelles franco-allemandes dans les années trente*. Paris : DAAD, pp79-102.
- TAUBERT, F. (2003) « Justification d'un passé. Collaborationnistes français et allemands après la guerre. » In : *Le texte et l'idée (Université de Nancy)*, 18.
- TAVAGARIAN, J. (2000) *Die trilateralen Programme des DFJW im Rahmen des 'Weimarer Dreiecks'. Magisterarbeit*. Jena : Universität Jena.
- TETARD, F. (1986) « Politiques de la jeunesse (1944-1966): Paroles de volonté(s), politiques de l'illusion. » In : A. PERCHERON, *Les jeunes et les autres*. Vaucresson : CRIV, pp195-207.
- THALMANN, R. (1993) « Du cercle de Sohlberg au Comité France-Allemagne : une évolution ambiguë de la coopération franco-allemande. » In : H. M. BOCK, M. TREBITSCH et J. W. MEYER, *Entre Locarno et Vichy : les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*. Paris : CNRS, pp67-84.
- THATCHER, M. (1995) « Les réseaux de politique publique. Bilan d'un sceptique. » In : P. LE GALÈS et M. THATCHER, *Les réseaux de politique publique. Débats autour des policy networks*. Paris : L'Harmattan, pp229-248.
- THATCHER, M. (1998) « The Development of Policy Network Analyses. » In : *Journal of Theoretical Politics*, 10-4, pp389-416.
- THATCHER, M. (2002) « Delegation to Independent Regulatory Agencies : Pressures, Functions and Contextual Mediation. » In : *West European Politics*, Janvier 2002, 25-1, pp127-147.
- TIEMANN, D. (1989) *Deutsch-französische Jugendbeziehungen der Zwischenkriegszeit*. Bonn : Rhörscheid.
- TIEMANN, D. (2001) *Die Geschichte des Strasburg-Preises : 1963-1996 : « Vordringlich war die Bereinigung des deutsch-französischen Verhältnisses »*. Hamburg : Christians.
- TILLY, C. (1984) « Les origines du répertoire de l'action collective contemporain en France et en Grande-Bretagne. » In : *Vingtième siècle*, 4, pp89-108.
- TILLY, C. (1989) « L'histoire à venir. » In : *Politix*, 6.
- TILLY, C. (2000) « La construction de l'Etat en tant que crime organisé. » In : *Politix*, 13-49, pp97-117.

- TINGAUD, M. (1966) « Nous voulons organiser des vacances intelligentes. » In : *Le Dauphiné Libéré*, 3.8.66.
- TODOROV, T. (1998) *Les abus de la mémoire*. Paris : Arlea.
- TOEPFER, A. (1991) *Erinnerung aus meinen Leben 1894-1991*. Privatdruck.
- TOURNADRE, J.-F. (1996) « La germanophilie, rattrapée par la queue. » In : *Limes*, pp73-88.
- TRAVERSO, E. (2007) *À feu et à sang : de la guerre civile européenne, 1914-1945*. Paris : Stock.
- TRIMBUR, B. (2000) *Francophile par vents et marées ? Otto Abetz et les Français (1930-1958)*. Thèse de doctorat., Paris : IEP de Paris.
- TROMMLER, F. (1985) « Mission ohne Ziel. Über den Kult der Jugend im modernen Deutschland. » In : R.-P. JANZ, T. KOEBNER et F. TROMMLER, *Mit uns zieht die neue Zeit. Der Mythos Jugend*. Frankfurt/M : Frankfurt am Main, pp14-49.
- TSCHIERET, J. (1950) « Rencontres. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Février 1950, 2, pp248-250.
- UMBACH, M. (1996) « L'amitié franco-allemande, comment nous avons appris à danser sur un volcan. » In : L. COLIN et B. MÜLLER, *La pédagogie des rencontres interculturelles*. Paris : Anthropos, pp115-128.
- UNTEUTSCH, B. (1990) *Vom Sohlbergkreis zur Gruppe Collaboration*. Münster : Kleinheinrich.
- VAILLANT, J. (1981) *La dénazification par les vainqueurs. La politique culturelle des occupants, 1945-1949*. Lille : Presses universitaires de Lille.
- VANDENBERGHE, F. (1997) *Une histoire critique de la sociologie allemande. Aliénation et réification. Tome 1/: Marx, Simmel, Weber, Luckacs*. Paris : La Découverte/Mauss.
- VARRO, G. et D. LESBET (1999) « La 'mixité', une nouvelle culture à explorer ? » In : R. HESS et C. WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica, pp175-186.
- VDK (2000) *Schicksal in Zahlen. Informationen zur Arbeit des Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge*. Kassel : Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge.
- VENNER, D. (2000) *Histoire de la collaboration*. Paris : Pygmalion.
- VENNESSON, P. (1995) « Idées, institutions et relations internationales. » In : *RFSP*, 45 (5), pp857-866.
- VERMEIL, E. (1945) « Le problème allemand. Vue d'ensemble. » In : M. PERNOT, *Quelques aspects du problème allemand*. Paris : Paul Hartmann, pp17-96.
- VERMEIL, E. (1945) *L'Allemagne, essai d'explication*. Paris : Gallimard.
- VERMEIL, E. (1946) *Quelques aspects du problème franco-allemand*.
- VERMEIL, E. (1949) « Après une inauguration. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, 1, pp3-4.
- VERMEIL, E. (1949) « Les Alliés et la Rééducation des Allemands. » In : H. LIDDELL, *Education in Occupied Germany. L'Education de l'Allemagne Occupée*. Paris : Librairie Marcel Rivière, pp23-55.

- VERMEIL, E. (1949) « Notes sur la rééducation en zone française. » In : H. LIDDELL, *Education in Occupied Germany. L'Education de l'Allemagne Occupée*. Paris : Librairie Marcel Rivière, pp57-68.
- VERMEIL, E. (1950) « Rencontre à Spire entre historiens Français et Allemands. » In : *Bulletin bimestriel d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*, Février, 5, pp3-4.
- VEYNE, P. (1992) *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ? Essai sur l'imagination constituante*. Paris : Seuil.
- VOLDMAN, D. (1998) *Le déminage de la France après 1945*. Paris : Éditions Odile Jacob.
- WALLACE, H. (1986) « The Conduct of Bilateral Relationships by Governments. » *Partners and Rivals in Western Europe : Britain, France, Germany*. Adlershot : Gower Publishing Company, pp137-155.
- WALLENSTEIN, P. (2002) *Understanding Conflict Resolution*. London : Sage publications.
- WARIN, P. (1993) *Les usagers dans l'évaluation des politiques publiques : étude des relations de service*. Paris : l'Harmattan.
- WARIN, P. (2004) « Ressortissants. » In : L. BOUSSAGUET, S. JACQUOT et P. RAVINET, *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris : Presses de la FNSP, pp391-397.
- WARNE, C. (1999) « La jeunesse est-elle toujours en crise ? The Social Representation of Youth Under the Fifth Republic. » In : M. ALLISON et O. HEATHCOTE, *Forty years of the Fifth French Republic*. Bern : Lang, pp205-221.
- WEBER, M. (1959) *Le savant et le politique*. Paris : Plon.
- WEBER, M. (1964) *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Plon.
- WEBER, M. (1995) *Economie et société*. Paris : Plon.
- WEIGEND-ABENDROTH, F. (1963) « Deutschland entdecken : Überlegungen zu einem Versuch. » In : *Dokumente, Zeitschrift für übernationale Zusammenarbeit*, 3, pp193-198.
- WEILL, G. (1944) *Le Problème Allemand*. Alger : Charlot.
- WELTY, J. C. (1995) *Das Hungerjahr in der Französischen Zone des geteilten Deutschland : 1946-1947*. Koblenz : Fuck Verlag.
- WENDT, A. (1995) « Constructing International Politics. » In : *International Security*, 20-1, pp71-81.
- WENDT, A. (1999) *Social Theory of International Politics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- WILDAVSKY, A. (1979) *Speaking Truth to Power. The Art and Craft of Policy Analysis*. Boston : Little Brown.
- WILFERT, O. (1967) « Harmonie allein genügt nicht. » In : *Frankfurter Hefte*, Juillet 1967.
- WILLIS, F. R. (1965) *France, Germany and the New Europe 1945-1963*. Londres : Oxford University Press.
- WINKLER, H. (2005) *Histoire de l'Allemagne. XIX-XX<sup>ème</sup> siècle. Le long chemin vers l'Occident*. Paris : Fayard.
- WINOCK, M. (1996) *Esprit, des intellectuels dans la cité : 1930-1950*. Paris : Seuil.

- WINTZEN, R. (1981) « Initiatives privées et personnelles : les revues Documents et Dokumente, Vent debout et Verger. » In : J. VAILANT, *La dénazification par les vainqueurs. La politique culturelle des occupants, 1945-1949*. Lille : Presses universitaires de Lille, pp123-129.
- WINTZEN, R. (1987) « L'influence de personnalités, d'institutions et d'initiatives privées sur la politique culturelle française en Allemagne après 1945. » *Kulturpolitik*. Tübingen : Attempto Verlag, pp335-346.
- WINTZEN, R. (1990) « Les rencontres franco-allemandes d'écrivains (1945-1984). » In : *Allemagne d'aujourd'hui*, Avril juin 1990, 112, pp93-116.
- WINTZEN, R. (1993) « Le rôle des services d'éducation populaire et des initiatives privées (rencontres franco-allemandes d'écrivains, Documents/Dokumente). » *Von der Besatzungszeit zur deutsch-französischen Kooperation*. Freiburg : Rombach, pp209-224.
- WISS-VERDIER, A. (1951) « Le festival international de la jeunesse. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, Décembre 1951, pp1050-1055.
- WITTMEIER, M. (1997) *Internationale Jugendbegegnungsstätte Auschwitz. Zur Pädagogik der Erinnerung*. Frankfurt am Main : Verlag Brandes & Apsel.
- WITTRÖCK, P. (2005) « Paris und Berlin bekommen mehr Einfluss an das Deutsch-Französische Jugendwerk. » In : *Der Tagespiegel*, 2.3.2005.
- WOCKER, K. H. (1960) « Une génération sans visage. » In : *Der Monat*, Juillet-août 1960.
- WUEMELING, F.-J. (1963) *Ausserschulische Erziehung in einer freien Welt*. Köln : Luthe-Verlag.
- WULF, C. (1998) « L'autre, perspective pour une formation à l'interculturalité. » In : P. DIBIE et C. WULF, *Ethnosociologie des échanges interculturels*. Paris : Economica, pp11-24.
- WULF, C. (1999) « L'Autre. » In : R. HESS et C. WULF, *Parcours, passages et paradoxes de l'interculturel*. Paris : Economica, pp1-27.
- WULF, C. (2002) « Les échanges franco-allemands de jeunes. Education et formation (Bildung) au XXI<sup>ème</sup> siècle. » In : J. DEMORGON et C. WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Paris : OFAJ, pp160-.
- WULF, C. (2002) « L'importance de l'imaginaire dans les échanges franco-allemands. » In : J. DEMORGON et C. WULF, *A propos des échanges bi, tri et multilatéraux en Europe*. Paris : OFAJ, pp47-54.
- WULF, C. (Non daté) *L'interculturalité : Nouvelles missions des formations universitaires*. Paris : OFAJ.
- WULLUS-RUDIGER, J. A. (1965) *Français et Allemands : ennemis héréditaires ? : une synthèse de l'histoire européenne*. Bruxelles : Brepols.
- YAGIL, L. (1997) « *L'homme nouveau* » et la révolution nationale de Vichy (1940-1944). Villeneuve-d'Ascq : Presses Univ. du Septentrion.
- ZANGL, B. et M. ZÜRN (1999) « Interessen in der internationalen Politik : Der Akteursorientierte Institutionalismus als Brücke zwischen interessenorientierten und normorientierten Handlungstheorien. » In : *Zeitschrift für Politikwissenschaft*, 3, pp923-950.
- ZAUNER, S. (1994) *Erziehung und Kulturmission*. München : Oldenbourg.

ZIEBURA, G. (1970) *Die deutsch-französischen Beziehungen seit 1945. Mythen und Realitäten*. Pfullingen : G. Neske.

ZIELINSKI, B. (1995) *Staatskollaboration : Vichy und der Arbeitskräfteeinsatz im Dritten Reich*. Münster : Westfälisches Dampfboot.

ZITTOUN, P. (2007) « Entre construction d'un problème, formulation de solutions et légitimation de nouveaux acteurs, la fabrique d'un nouvel énoncé de politique publique autour de la carte parisienne du bruit. » In : *Politix*, 20-78, pp157-178.

ZNINED-BRAND, V. (1997) *Deutsche und französische auswärtige Kulturpolitik : Eine vergleichende Analyse : Das Beispiel der Goethe-Institute in Frankreich sowie der Instituts und Centres Culturels Français in Deutschland seit 1945*. Frankfurt am Main : Peter Lang.

ZUCKMAYER, K. (1952) « Jeunesse dans le 'no man's land'. » In : *Documents, revue des questions allemandes*, 3, pp298-305.

ZUMBAUM-TOMASI, G. (2007) « L'histoire et la mémoire des Allemands communistes dans la Résistance en France. » In : *Les Cahiers d'Histoire, Revue d'Histoire critique*, 100, pp86-98.

# Table des matières

|  |        |
|--|--------|
| <i>Remerciements</i> .....   | 3      |
| <i>Sommaire</i> .....  | 6      |
| <i>Introduction</i> .....  | 9      |
| L'OFAJ comme « objet politique non identifié » .....   | 11     |
| La question de la construction du sens dans l'action publique .....  | 16     |
| Une étude longitudinale centrée sur le sens de l'outil des rencontres franco-<br>allemandes de jeunes depuis 1945 .....  | 24     |
| Une grammaire de la construction du sens dans cette action publique .....  | 33     |
| Thèse et argumentation.....  | 45     |
| Sources et enquête de terrain.....   | 54     |
| <br><b>PREMIERE PARTIE : COMMENT ON A RENDU LE « TERREAU FERTILE »</b><br><b>(1945-1962)</b> .....   | <br>61 |
| <b>Chapitre 1/ La banalisation de l'outil des rencontres de jeunes lors de l'occupation<br/>française en Allemagne (1945-1949)</b> .....   | <br>65 |
| <b>A/ L'énigme historique de l'action culturelle de la France dans sa zone<br/>d'occupation : l'organisation de rencontres internationales à l'ombre des démontages<br/>d'usines</b> ..... | <br>67 |
| 1/ Le lancement d'une politique de rencontres franco-allemandes de jeunes<br>dans la Zone française d'occupation (1945-1949) .....   | 68     |
| 2/ La fermeté de la politique française d'occupation dans son ensemble .....   | 72     |
| 3/ Etat de la littérature : l'action culturelle comme instrument au service du<br>référentiel de la sécurité ?.....  | 74     |
| <b>B/ La construction de la représentation dominante de l'outil : les rencontres<br/>internationales comme instrument au service de la rééducation/sécurité</b> .....                      | <br>83 |
| 1/ Des « médiateurs conformistes » ? Le rôle des intellectuels germanistes<br>déçus par l'Allemagne.....   | 86     |

|  |                   |
|--|-------------------|
| 2/ Un récit de politique publique qui réduisait les incertitudes dans le référent (classique) de la sécurité .....   | 90                |
| 3/ Un récit de politique publique qui ouvrait des perspectives pour une politique « constructive » au niveau des pratiques administratives .....                 | 95                |
| <b>C/ L'impulsion, par le bas, d'une autre idée des rencontres de jeunes.....</b>  | <b>99</b>         |
| 1/ Comprendre un engagement en valeurs à partir de la notion de « carrière militante » .....   | 102               |
| a/ L'engagement en valeurs comme réponse au dilemme olsonien de l'action collective .....  | 108               |
| b/ Expliquer causalement des motivations morales : les effets de position et de disposition.....   | 120               |
| c/ Comprendre cet engagement comme le moment d'une « carrière militante » prenant racine dans le non-conformisme des années 1930 .....                           | 127               |
| d/ La construction, dans l'interaction, d'une identité de « prophète à contre-courant » .....  | 131               |
| 2/ La construction d'un « consensus ambigu » asymétrique autour des rencontres internationales de jeunes.....  | 136               |
| a/ Des centres de rééducation qui deviennent des instituts pour les rencontres internationales : les signes d'un « consensus ambigu » .....                      | 138               |
| b/ Le rôle de l'autonomie de l'ordre local dans la genèse du consensus ambigu .....  | 142               |
| c/ La construction rhétorique d'un arrangement dans le référent sécuritaire de la rééducation.....   | 146               |
| 3/ L'impossible construction d'un sens nouveau par le discours : le poids du précédent de la Collaboration par la jeunesse (1945-1949) .....                     | 159               |
| a/ Une action collective qui refuse de s'assumer dans le discours.....   | 162               |
| b/ Comprendre le poids du précédent de la Collaboration par la jeunesse à travers son histoire .....   | 167               |
| c/ Comprendre le poids du précédent de la Collaboration par la jeunesse à travers sa mémoire .....   | 184               |
| <b>Conclusion .....</b>  | <b>192</b>        |
| <b><i>Chapitre 2/ La construction d'un sens nouveau pour les rencontres de jeunes dans le référentiel du rapprochement franco-allemand (1949-1962) .....</i></b> | <b><i>194</i></b> |

|   |            |
|---|------------|
| <b>A/ La médiation des nouvelles normes « globales » sur le rapprochement franco-allemand et sur la place de la jeunesse dans l'action culturelle à l'étranger (1949-1955).....</b> | <b>196</b> |
| 1/ Le tournant des années 1950 comme mutation de niveau global.....   | 198        |
| 2/ Le décodage du décalage « global/sectoriel » dans le sous-système des relations franco-allemandes.....   | 203        |
| 3/ Le « recyclage » de l'outil des rencontres internationales de jeunes dans les catégories cognitives de l'action culturelle à l'étranger.....                                     | 206        |
| a/ Les « rencontres internationales » deviennent un instrument de l'action culturelle du MAE.....   | 207        |
| b/ L'intérêt stratégique de la RFA pour le « travail international de jeunesse » : les jeunes comme symboles de « l'Allemagne nouvelle ».....                                       | 211        |
| c/ Une implication cognitive majeure du changement de référentiel : le renversement de l'image du jeune Allemand.....   | 214        |
| 4/ L'épreuve du changement de référentiel pour les anciens sécuritaires : comment l'introduction précoce de l'outil favorisa l'intégration des nouvelles matrices                   | 220        |
| <br>  |            |
| <b>B/ L'ouverture momentanée (1949-1955) d'une fenêtre d'opportunité politique dans le courant des problèmes du (petit) sous-système de la coopération culturelle .....</b>         | <b>228</b> |
| 1/ Le refus des gouvernements de lancer un programme de socialisation des jeunes européens .....  | 230        |
| 2/ Les rencontres de jeunes comme moyen pour contrer l'influence communiste sur les mouvements de jeunesse .....  | 235        |
| 3/ Le transcodage, à l'échelle du sous-système de la coopération culturelle franco-allemande, de tous ces éléments hétérogènes.....   | 241        |
| <br>  |            |
| <b>C/ L'option de la « réconciliation par la jeunesse » dans la « soupe primitive » du courant des solutions (1955-1962).....</b>   | <b>245</b> |
| 1/ Un réseau de politique publique structuré autour des ambassades française et allemande .....   | 247        |
| a/ L'ouverture relative du réseau et ses conséquences : les allers et retours des militants entre la cause franco-allemande et européenne .....                                     | 248        |

|   |            |
|---|------------|
| b/ Des acteurs institutionnels portent le projet indépendamment de la temporalité de l'action militante .....   | 253        |
| c/ Des interactions de type « public/privé » renforcent la banalisation de l'option du « rapprochement par la jeunesse ».....   | 256        |
| d/ Un réseau structuré selon une logique territoriale (et non pas sectorielle)  | 260        |
| 2/ Le pouvoir d'influence du réseau de politique publique sur les chefs d'Etat et de gouvernement .....   | 262        |
| a/ Les chefs d'Etat et de gouvernements banalisent la symbolique de la « réconciliation par la jeunesse » .....   | 263        |
| b/ Les liens informels entre les pionniers du rapprochement par la jeunesse et les chefs d'Etat et de gouvernements : l'exemple de l'affaire du financement du BILD ..... | 266        |
| c/ L'allocation de pouvoir aux « médiateurs » du rapprochement franco-allemand .....  | 269        |
| 3/ Les plans d'expansion culturelle du MAE et du AA : entre représentation classique de la culture et référentiel non-normatif de modernisation .....                     | 273        |
| a/ La représentation classique de la culture dans les plans d'expansion culturelle du MAE et du AA à la fin des années 1950 .....   | 274        |
| b/ L'option du « rapprochement par la jeunesse » en réserve des projets du MAE et du AA : l'épisode de l'Accord culturel de 1954.....                                     | 277        |
| c/ L'action culturelle embarquée dans un référentiel global de la modernisation .....   | 279        |
| <b>Conclusion .....</b>   | <b>283</b> |
| <b><i>DEUXIEME PARTIE : L'OF AJ COMME POLITIQUE PUBLIQUE DE SOCIALISATION DE TOUTE UNE CLASSE D'AGE (1962-1973).....</i></b>  | <b>288</b> |
| <b><i>Chapitre 3/ L'agrégation successive d'intérêts autour de « l'idéologie molle » de la réconciliation par la jeunesse (1962-1963) .....</i></b>                       | <b>294</b> |
| <b>A/ La mise à l'agenda des échanges franco-allemands de jeunes lors du rapprochement du début des années 1960 .....</b>   | <b>296</b> |
| <b>B/ L'agrégation des intérêts dans le temps historique. Acte I : la négociation sur le traité de l'Elysée.....</b>  | <b>301</b> |

|   |                   |
|---|-------------------|
| 1/ L'apprentissage par le Quai d'Orsay de l'utilité des rencontres de jeunes pour la promotion linguistique .....   | 304               |
| a/ Le ralliement du MAE au projet de développement des échanges de jeunes suite à l'échec des négociations sur la question de la langue.....                            | 305               |
| b/ L'histoire longue de l'apprentissage par le MAE de la nécessité de contourner le gouvernement fédéral pour développer l'apprentissage du français en Allemagne ..... | 307               |
| c/ L'apprentissage d'une nouvelle stratégie au sein de la « Commission Seydoux » .....  | 311               |
| 2/ Les échanges de jeunes : un deuxième choix pour une diplomatie culturelle allemande entravée par le poids du passé sur l'opinion publique française ? .....          | 314               |
| 3/ Le nouveau volontarisme de l'Elysée et de la Chancellerie : donner un contenu symbolique pacifique à un texte considéré comme hostile .....                          | 321               |
| <b>C/ L'agrégation des intérêts dans le temps historique. Acte II : la négociation sur l'Accord de juillet 1963 .....</b>   | <b>329</b>        |
| 1/ L'OFAJ comme unique réussite visible du traité de l'Elysée.....  | 329               |
| 2/ La lutte d'influence entre les deux Allemagnes autour de la jeunesse (janvier-juillet 1963) .....  | 333               |
| 3/ L'investissement des ministères de la jeunesse et des associations dans l'OFAJ en tant que politique institutionnelle .....  | 343               |
| a/ Les ministères de la jeunesse obtiennent un pouvoir de tutelle sur le nouvelle organisme .....   | 343               |
| b/ Les associations de jeunesse imposent le principe de subsidiarité.....   | 349               |
| c/ La norme de la participation des jeunes comme expression d'un référentiel modernisateur.....   | 352               |
| <b>D/ La meta-policy de l'OFAJ de juillet 1963 comme « idéologie molle ».....</b>   | <b>354</b>        |
| <b>Conclusion .....</b>   | <b>359</b>        |
| <b><i>Chapitre 4/ Le transcodage des intérêts politico-administratifs dans un « système de croyances » irriguant tout le sous-système .....</i></b>                     | <b><i>362</i></b> |
| <b>A/ L'OFAJ comme « système d'action concret » dominé par les gouvernements .....</b>  | <b>366</b>        |

|   |     |
|---|-----|
| 1/ Des membres privés du Conseil d'administration « interchangeables » face à une puissance publique homogène ..... | 368 |
| 2/ Les pouvoirs publics modifient les règles de l'échange à leur profit.....  | 371 |
| 3/ Les quelques marges de manœuvre des représentants de la « société civile »                                       | 374 |

**B/ La clarification de l'idéologie molle des origines dans un sens déterminé par les pouvoirs publics nationaux ..... 379**

|   |     |
|---|-----|
| 1/ L'OFAJ comme symbole du partenariat spécial franco-allemand : le refus de la transformation en Office européen pour la jeunesse .....                      | 381 |
| 2/ L'OFAJ comme politique de promotion des langues française et allemande de l'autre côté du Rhin .....   | 388 |
| a/ La politique d'incitation financière analysée du point de vue de l'approche cognitive .....  | 389 |
| b/ L'établissement de règles formelles peu contraignantes sur la place de la langue dans les rencontres.....  | 393 |
| c/ La diffusion d'une croyance sur les vertus pédagogiques de l'échange dans les langues maternelles .....  | 394 |
| 3/ L'OFAJ comme vitrine du renouveau démocratique et pacifique de la RFA  | 397 |
| a/ La concurrence Est/Ouest autour de la jeunesse ne s'apaise pas au lendemain de la création de l'OFAJ .....   | 398 |
| b/ Les conférences sur la division de l'Allemagne.....  | 401 |
| c/ L'identité anhistorique de l'OFAJ.....   | 405 |
| d/ Un discours déterminé par l'enjeu de la lutte d'influence Est/Ouest autour de la jeunesse occidentale .....  | 419 |
| 4/ Le récit sur la réconciliation par les échanges de masse comme support du transcodage des « éléments hétérogènes » dans une « totalité signifiante » ..... | 429 |
| a/ « <i>La plus grande migration des peuples jamais organisée en temps de paix par des moyens et avec des intentions pacifiques</i> ». .....                  | 430 |
| b/ La croyance des acteurs dans la légitimité de la politique d'échanges de masse .....   | 431 |
| c/ Le principe d'action des « échanges de masse » comme dénouement du récit sur la réconciliation par la jeunesse .....                                       | 433 |

|  |            |
|--|------------|
| <b>C/ Retour sur la croyance des acteurs en la légitimité et la « faisabilité » du projet .....</b>  | <b>437</b> |
| 1/ Le poids du passé sur l'action publique : l'OFAJ en résonance avec la représentation historique spontanée d'une génération de Français et d'Allemands ..... | 438        |
| 2/ La croyance des acteurs en la « faisabilité du projet ».....  | 443        |
| 3/ La résistance du paradigme aux premières anomalies .....  | 448        |
| <b>Conclusion .....</b>  | <b>451</b> |
| <br>   |            |
| <b><i>TROISIEME PARTIE : LA FRAGMENTATION DU « SYSTEME DE CROYANCES » DES ANNEES 1970 A NOS JOURS.....</i></b>   | <b>454</b> |
| <br>   |            |
| <b><i>Chapitre 5/ La crise paradigmatique des années 1970 comme premier signe de l'autonomisation de l'ordre local.....</i></b>                                | <b>456</b> |
| <br>   |            |
| <b>A/ La remise en cause du projet fondateur de l'OFAJ à la fin des années 1960</b>  | <b>457</b> |
| 1/ L'apparition des premières critiques dès 1966 dans le contexte des débats sur l'ouverture de l'OFAJ à l'Europe.....   | 459        |
| 2/ La multiplication des conflits lors des premières rencontres et le lancement d'une première expertise interne .....   | 461        |
| 3/ L'ouverture d'un débat pour une réorientation suite au mouvement de Mai 1968 .....  | 465        |
| 4/ La crise paradigmatique comme « épreuve de réalité » : les réponses des différents acteurs .....  | 468        |
| <br>   |            |
| <b>B/ Le lancement d'une expertise interne tendant à la déconstruction des principes spécifiques du paradigme originel .....</b>                               | <b>472</b> |
| 1/ La création du « bureau recherche » lors de la « restructuration » de 1973  | 473        |
| 2/ Le projet d'Ewald Brass : repenser les relations entre les êtres humains ..   | 474        |
| 3/ La déconstruction du paradigme originel.....  | 480        |
| 4/ La diffusion, en interne, de l'expertise du bureau recherche .....  | 485        |
| a/ L'isolement dans l'organisation d'un bureau anticonformiste.....  | 485        |
| b/ Le rayonnement du bureau recherche dans l'espace des échanges franco-allemands de jeunes.....   | 491        |
| c/ Un « bureau-ressource » pour penser les anomalies paradigmatiques...  | 493        |

|  |            |
|--|------------|
| <b>C/ L’OFAJ au cœur de la construction du sens dans les relations franco-allemandes</b>   | <b>497</b> |
| 1/ Les gouvernements perdent de vue le « programme d’action concret » de l’Office .....  | 499        |
| 2/ L’OFAJ comme « organisation instituée » prestataire de services pour les administrations nationales .....   | 504        |
| 3/ L’OFAJ comme instance de production du sens à l’échelle des relations franco-allemandes .....   | 507        |
| a/ L’OFAJ comme « machine à célébrer ».....  | 508        |
| b/ L’OFAJ comme instrument économique de légitimation du rapprochement franco-allemand.....  | 510        |
| c/ Les jeunes comme symbole de l’union entre les deux pays.....  | 514        |
| <b>Conclusion</b> .....  | <b>526</b> |
| <br>   |            |
| <b>Chapitre 6/ La crise des dernières années comme médiation inaboutie d’un référentiel de marché.....</b>   | <b>529</b> |
| <br>   |            |
| <b>A/ La crise d’identité de l’OFAJ .....</b>  | <b>531</b> |
| 1/ La multiplication des conflits internes et « interculturels » .....   | 532        |
| 2/ La polémique identitaire autour du siège de l’organisation .....  | 537        |
| 3/ La réception « irrationnelle » de la réforme du statut de l’OFAJ .....  | 542        |
| <br>   |            |
| <b>B/ L’autonomisation du sous-système institué par l’OFAJ .....</b>   | <b>550</b> |
| 1/ Le dérèglement entropique au sens d’E. Friedberg ou l’affaissement de la relation d’échange « économique » au sein du Conseil d’administration..... | 552        |
| 2/ La prise de pouvoir par l’expert local : l’exemple des réflexions internes sur la bonne rencontre de jeunes .....                                   | 555        |
| 3/ La consolidation d’une identité organisationnelle fortement « politique » .....   | 562        |
| a/ Trois récits « internes » sur le sens de l’OFAJ dans l’après réconciliation .....   | 563        |
| b/ Des récits traduisant une représentation politique de la place de l’OFAJ dans la société.....   | 565        |
| c/ L’importance de l’identité interne à l’OFAJ .....   | 567        |
| <br>   |            |
| <b>C/ La crise de l’OFAJ comme « guerre des dieux ».....</b>   | <b>569</b> |

|   |            |
|---|------------|
| 1/ Les récits des réformateurs entre référentiel de marché et « souci de soi de l'Etat » .....  | 570        |
| a/ Des récits visant à insérer l'OFAJ dans la « cité » marchande .....  | 571        |
| b/ Des récits alimentés par un référentiel global de marché.....  | 574        |
| c/ La réforme de l'OFAJ comme « souci de soi » de l'Etat.....   | 576        |
| 2/ Un conflit « sur le référentiel » ou sur l'horizon « en valeurs » de l'action  | 579        |
| 3/ La crise de l'OFAJ comme conséquence d'une « montée en généralité ».   | 583        |
| <b>Conclusion</b> .....   | <b>587</b> |
| <b>Conclusion de la thèse</b> .....   | <b>588</b> |
| <b>ANNEXES</b> .....  | <b>613</b> |
| <b>Documents</b> .....  | <b>614</b> |
| Document 1/ Le premier numéro de « Allemagne. Bulletin du CFEAN » en 1949 .....   | 615        |
| Document 2/ Le récit naturalisé sur la réconciliation par la jeunesse au XX <sup>ème</sup> siècle .....   | 623        |
| Document 3/ La Guerre froide autour des rencontres internationales de jeunes 625  |            |
| Document 4/ Les communistes champions des références au passé.....  | 626        |
| Document 5/ La promotion d'une nouvelle image de la jeunesse allemande dans l'opinion publique française.....   | 628        |
| Document 6/ L'Accord portant création de l'OFAJ de 1963 .....   | 629        |
| Document 7/ Des rencontres de jeunes en « culottes courtes ».....   | 635        |
| Document 8/ La symbolique de l'union dans les relations franco-allemandes   | 636        |
| Document 9/ La symbolique de l'union franco-allemande exprimée par l'OFAJ 637   |            |
| Document 10/ Le Conseil d'administration de l'OFAJ comme révélateur de la domination des pouvoirs politiques français et allemands sur les associations ..... | 639        |
| Document 11/ De Gaulle et Adenauer dans la mémoire organisationnelle de l'OFAJ .....  | 641        |
| Document 12/ Le MAE au secours de l'OFAJ.....   | 642        |
| Document 13/ L'OFAJ comme point de veto face aux politiques européennes de jeunesse .....   | 643        |

|   |            |
|---|------------|
| Document 14/ La crise entre le personnel de l'OFAJ et la direction en 2005. | 646        |
| Document 15/ L'OFAJ en quelques chiffres.....                               | 649        |
| Document 16/ Récit de vie de Jean Charles Moreau.....                       | 651        |
| <b><i>Sigles et abréviations</i></b> .....                                  | <b>724</b> |
| <b><i>Index des personnes citées</i></b> .....                              | <b>726</b> |
| <b><i>Sources de première main</i></b> .....                                | <b>731</b> |
| 1/ Liste des archives (archives publiques).....                             | 731        |
| 2/ Liste des entretiens (par ordre chronologique).....                      | 734        |
| <b><i>Ouvrages ou articles cités</i></b> .....                              | <b>738</b> |
| <b><i>Table des matières</i></b> .....                                      | <b>782</b> |